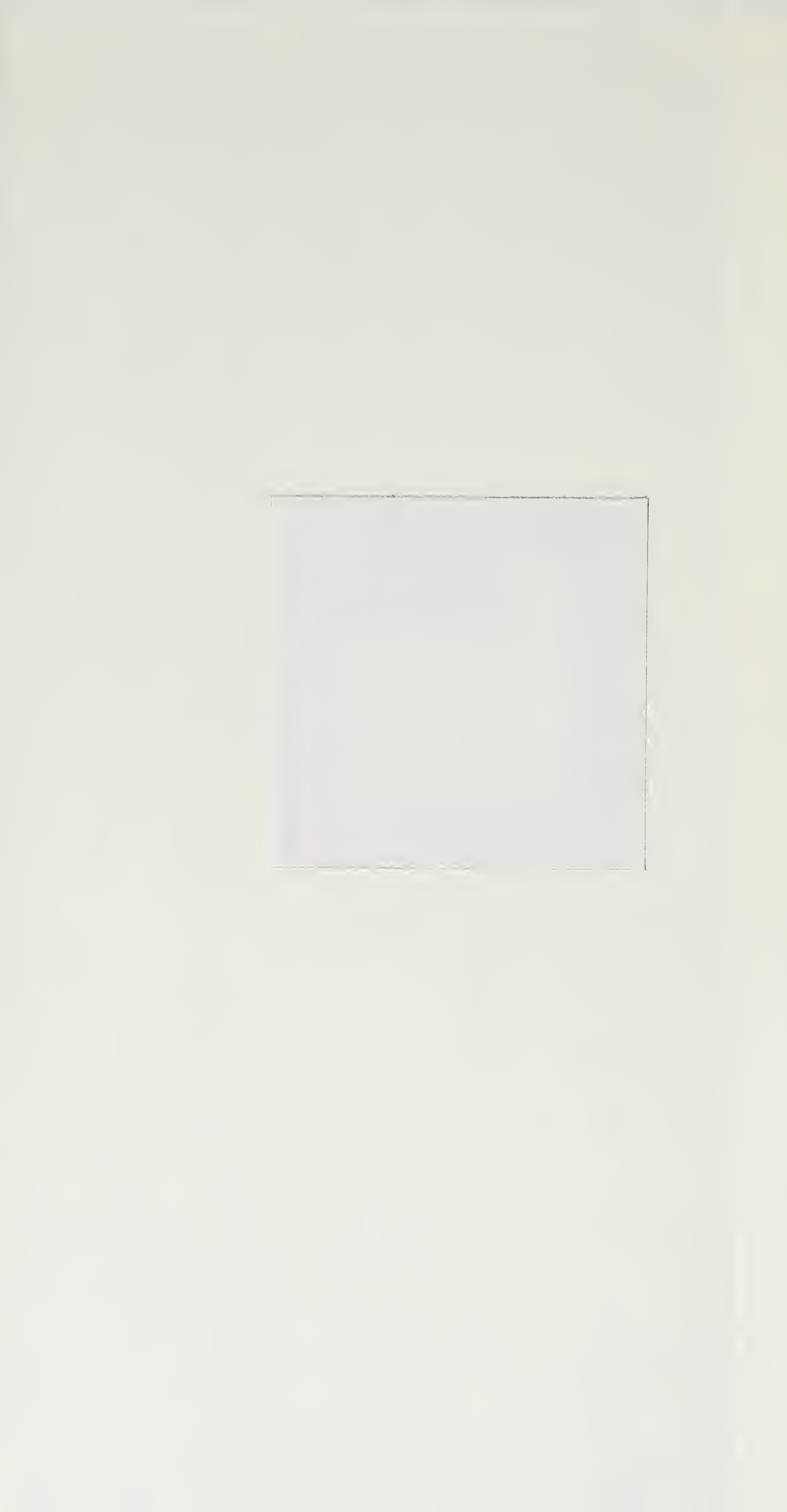




LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME ONZIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29

1859

LE

CORRESPONDANT

DE LA

CRITIQUE HISTORIQUE

DES ÉVANGILES

De la croyance due à l'Évangile, examen critique de l'authenticité des textes, et de la vérité des récits évangéliques, par M. Wallon, de l'Institut [1].

L'exégèse sacrée est depuis le seizième siècle et sera, ce semble, longtemps encore le terrain scientifique des controverses religieuses. Il convient donc d'y appeler les bons esprits, et d'y apporter soi-même des efforts d'autant plus sérieux et mesurés, qu'aucune science ne demande, pour être approfondie, des connaissances plus variées, des habitudes d'esprit plus graves et plus longuement acquises. Une question d'exégèse est souvent à la fois philologique, historique, philosophique et théologique. Elle soulève à chaque instant autour d'elle des problèmes imprévus, et nul n'y doit vouloir décider avec autorité avant d'avoir fortifié en soi, par un long exercice, les facultés multiples qu'une telle science exige de ses maîtres.

[1] Paris, Adrien Le Clere.

De là vient que, dans le champ de ces études, il faut avancer avec une sage réserve ; ne pas se hâter de croire qu'on a tout vu; ne pas se tenir trop vite victorieux ou vaincu sans ressources; ne pas accorder légèrement aux adversaires du christianisme des avantages fabuleux et des mérites transcendants qui ne soutiennent pas un plus sérieux examen; user d'une semblable prudence envers les défenseurs mêmes de la foi; retenir son enthousiasme, et les élans de cette joie spirituelle qui accueille toujours en tout esprit bien fait la démonstration de la vérité; faire patienter en soi jusqu'à l'admiration, et ne pas s'écrier en fermant le meilleur des livres : « Pour le coup, tout est dit ! »

Non, tout n'est jamais dit; et Dieu l'a ainsi voulu pour tenir toujours éveillée l'apologie chrétienne, cette sentinelle avancée de l'Église. L'auteur du savant livre que nous signalons aujourd'hui à l'estime de toutes les âmes sincères et à la reconnaissance des catholiques nous pardonnera d'avoir cru, avant même d'aborder son ouvrage, qu'il avait pu ne pas tout savoir, tout prévoir, tout écrire ; et nous lui confierons que cette pensée n'a point affaibli notre admiration pour ses excellents travaux. Depuis la publication des écrits de Strauss, plusieurs systèmes d'exégèse se sont produits en Allemagne, dont M. Wallon ne semble pas aborder dans son livre la réfutation directe ; et, bien que nous devions examiner dans ce travail jusqu'à quel point l'on est fondé à lui en faire un reproche, nous n'éprouvons aucune peine à reconnaître qu'un livre n'est jamais chargé de terminer la science et d'arrêter le compte de ses découvertes. Il n'a été donné ni à Origène ni à saint Jérôme de fixer la science exégétique et de clore à cet égard la discussion des siècles : M. Wallon ne prétendait pas à de plus absolus triomphes.

Ces réflexions sont d'autant plus à leur place ici, que le livre de M. Wallon est empreint tout entier de cette modestie savante qui annonce et promet toujours moins qu'elle ne donne. Ce livre ne se présente point tout d'abord comme un personnage étonnant ; il ne dit point : Messieurs, je suis « la critique, la critique austère, la « critique désintéressée, la critique sévère, la critique impartiale, la « science indépendante, la grande ligne de l'esprit humain, la vie réfléchie, la haute indifférence, le véritable esprit scientifique, la flexibi-« lité du libre esprit, la science des nuances, les péculatif sans ambition, « le culte des parfaits,» etc[1]. Non; il a plus de mesure dans son langage, et ne se pose point, que nous sachions, comme faisant la leçon à personne, pas même à ce pauvre Bossuet, « qui croyait admirer la Bible en admirant des contre-sens et des non-sens[2]. »

[1] Voy. Renan, *Études d'hist. relig.*, *passim.*
[2] *Ibid.* p. 74.

Ce livre ne prétend pas davantage à une exclusive originalité; il s'autorise au contraire constamment des travaux de l'exégèse anglaise et allemande, et se plaît souvent à donner la parole à Paley, à Lardner, à Michaëlis, à Hug, à Tholuck. Ce sera donc, nous le croyons, rendre un service à plusieurs que de les introduire dans la lecture si opportune du livre de M. Wallon, et nous croyons ne pouvoir mieux le faire qu'en donnant d'abord dans un très-rapide exposé l'histoire des attaques dirigées depuis un siècle en Allemagne contre nos saintes Écritures. Sans cette connaissance préliminaire, on ne saurait apprécier à sa juste valeur le nouveau service que M. Wallon vient de rendre à la science. Après ce court exposé historique nous tenterons une analyse succincte du livre lui-même, trop inhabile sans doute pour critiquer ce savant livre, mais capable peut-être d'en profiter et de le faire connaître. C'est à quoi nous bornons tous nos désirs, et nous pensons que plus d'un esprit juste nous saura gré de cette réserve. La principale force de l'ouvrage est dans la liaison de ses parties et dans la marche logique de ses déductions; nous devrons donc, pour l'analyser sans trop l'affaiblir, le suivre fidèlement, n'omettre aucun des arguments essentiels qui légitiment ses conclusions, et en faire ressortir autant que possible le calme et rigoureux enchaînement.

I

IMPORTANCE ET HISTOIRE DE LA QUESTION. — L'EXÉGÈSE HÉTÉRODOXE ALLEMANDE. — ÉCOLE RATIONALISTE. — ÉCOLE MYTHIQUE. — SYSTÈME LÉGENDAIRE DE M. RENAN.

Les deux questions principales auxquelles répond le savant auteur de la *Croyance à l'Évangile* peuvent se formuler ainsi : Les récits évangéliques sont-ils l'œuvre des auteurs auxquels on les attribue, et furent-ils écrits dans le temps qu'on assigne à leur rédaction ? Leurs auteurs sont-ils véridiques, c'est-à-dire éclairés et sincères ? Un troisième doute peut se glisser entre ces deux premiers, à savoir : Les textes évangéliques, tels que nous les possédons, sont-ils les mêmes que les possédaient nos pères dans la foi, ou bien ont-ils subi, par l'effet du temps, une altération telle, que l'on doive leur accorder seulement une confiance douteuse?

Il n'est personne qui n'aperçoive d'abord l'importance de ces questions et la gravité d'un doute tendant à rendre suspects les fondements mêmes de la foi chrétienne. Qu'on le remarque en effet : il ne s'agit plus ici, comme au temps d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès,

même au seizième siècle, de débattre un point particulier du dogme, d'ébranler ou d'affermir un des côtés de l'édifice : on touche ici la pierre angulaire. Si le rationalisme a raison, ce n'est pas seulement nous, catholiques, qui avons été trompés, c'est tout ce qui porta jamais le nom chrétien; mais qui ne voit que toute l'histoire est chrétienne depuis bientôt dix-neuf siècles ? Encore une fois ce n'est pas nous seulement qui nous levons pour la défense contre une telle attaque : Luther et Henri VIII se lèvent comme nous, tout le protestantisme comme nous, toute l'Église grecque comme nous; Nestorius et Eutychès comme nous; Arius comme nous, c'est-à-dire toutes les grandes dissensions religieuses comme toute l'Église catholique, c'est-à-dire tout ce qui a vécu, tout ce qui a pensé, tout ce qui porte un nom depuis dix-neuf siècles. Voilà le fardeau qu'il s'agit de soulever si l'on ne croit plus à la vérité des Évangiles; fardeau écrasant, et devant lequel pourrait hésiter déjà la hardiesse d'un esprit juste. Car enfin comment expliquer ce sommet imposé un jour à l'histoire, et à partir de ce point mystérieux le commencement d'un versant nouveau que les siècles descendent avec une âme nouvelle, pleine de l'oubli du passé et de l'espérance d'un avenir plus grand ? Comment expliquer cette imposture, ou cette illusion, ou ce mythe, ou cette légende, ou, de quelque nom qu'on veuille enfin l'appeler, ce rien si extraordinaire qui est devenu « le joint des deux feuillets de l'histoire[1] ? » Oui, tel est le fardeau qu'il faut soulever, et nous répétons que ce fardeau est capable de décourager à première vue les plus implacables courages ; car, si les Évangiles soutiennent tous les siècles chrétiens, les siècles chrétiens soutiennent à leur tour les Évangiles, comme dans ces édifices hardis où la pesanteur même des voûtes donne plus de puissance à la clef qui en est le centre et l'unité.

Voilà cependant où l'on s'attaque, et l'histoire des efforts tentés depuis un siècle contre l'authenticité des Évangiles mérite d'être sommairement connue. Dans toutes les grandes luttes intellectuelles il y a de ces noms populaires en qui se personnifie le travail de plusieurs vies, et quelquefois de plusieurs siècles. Le nom du docteur Strauss est ainsi devenu en France, depuis la traduction que M. Littré a donnée de ses œuvres, la personnification de toute l'exégèse hétérodoxe allemande. Il s'en faut cependant que Strauss soit l'expression complète et le dernier mot du rationalisme d'outre-Rhin. M. Renan a exposé, dans son travail sur les *Historiens critiques de Jésus*, les diverses phases qu'a suivies en Allemagne, depuis la fin du siècle dernier, l'attaque de nos Écritures sacrées; et même, dans le livre d'un écrivain peu suspect de bonne humeur envers nous, il est curieux de

[1] *Études d'hist. rel.*, p. 198.

voir à quels écarts, à quelles hardiesses, à quelles audaces d'hypothèse s'est laissé entraîner cette puissante raison germanique, savante et rêveuse, qui humilie notre érudition, mais qui, plus souvent encore, irrite notre bon sens ; infatigable chercheuse d'or, à laquelle il ne manque qu'un voleur continuel pour lui dérober à elle-même ses découvertes, et les faire servir, comme elles en seraient dignes, au triomphe de la vérité.

« La critique, dit M. Renan, a deux manières de s'attaquer à un récit merveilleux (quant à l'accepter tel qu'il est, elle n'y peut songer, puisque son essence est la négation du surnaturel)[1] : 1° admettre le fond du récit, mais l'expliquer en tenant compte du siècle et des personnes qui nous l'ont transmis, des formes reçues à telle ou telle époque pour exprimer les faits ; 2° porter le doute sur le récit lui-même, et rendre compte de sa formation, sans lui accorder de valeur historique... En exégèse biblique on donne à ceux qui suivent la première méthode le nom de rationalistes (parce que d'abord ils s'opposèrent seuls aux supernaturalistes), et on réserve aux partisans de la seconde le nom de mythologues[2]. »

Ces deux *méthodes* se partagent en effet depuis un siècle l'histoire de l'exégèse hétérodoxe allemande[3]. Reprenant les traditions d'Evhémère qui cherchait dans les faits naturels l'origine des fables, Eichhorn entreprit d'expliquer naturellement les récits bibliques. La fumée du Sinaï ne fut plus que la fumée d'un bivac allumé sur la montagne ; l'irradiation divine du visage de Moïse parut « un effet de son grand échauffement. »

Cependant, si hardie que fût la nouvelle interprétation, elle n'osait d'abord franchir la limite qui sépare les anciennes écritures hébraïques de nos évangiles. Le docteur Paulus l'osa (1800); et, tout en défendant la réalité historique des faits quant au fond, il prétendit

[1] En d'autres termes : Quand bien même il sera démontré historiquement et à un degré quelconque d'évidence qu'un fait merveilleux s'est produit, — et par fait merveilleux j'entends celui qui dépasse l'ordre ordinaire de mes connaissances, — il faudra toujours récuser le témoignage de l'histoire et nier le fait, par la raison que moi, critique, je déclare de tels faits impossibles à Dieu, et au besoin m'oppose formellement à ce qu'il en produise.

Ceci est le point de départ universel de toute la critique hétérodoxe.

[2] Renan. Les *Historiens critiques de Jésus*, p. 137.

[3] Il ne peut être dans notre pensée de retracer d'une manière complète et dans tous ses accidents l'évolution de l'exégèse allemande. Une pareille œuvre offrirait de terribles difficultés aux plus compétents, et il est curieux de voir combien peu s'accordent ceux qui l'ont entreprise. Nous donnerons seulement les principaux noms et la marche générale de la controverse. — Pour une histoire plus détaillée de l'exégèse rationaliste depuis Luther jusqu'à nos jours, on consultera très-utilement le rapide, mais savant aperçu qu'en a récemment donné le P. Godefroy. (*Études de Théologie et de philosophie*, t. I. de l'*Exégèse rationaliste.*)

trouver dans l'ignorance des historiens sacrés, dans leur goût pour le merveilleux, des raisons de hasarder une interprétation purement naturelle des faits évangéliques. Ce que Eichhorn avait fait pour les antiquités judaïques, Paulus l'entreprit donc au sein même de la clarté des évangiles. Si Jésus ne mangea rien pendant quarante jours au désert, c'est qu'il y vécut de boissons; il marcha sur la mer, entendez qu'il nagea ; il multiplia les pains, c'est-à-dire qu'il sut persuader à ceux qui en avaient trop d'en donner à ceux qui n'en avaient point, et que dès lors tout le monde en eut. M. Renan fait observer lui-même combien étroite et grossière était cette méthode « fondée sur l'emploi mécanique de quelques procédés (extase, éclair, orage, nuage); exégèse d'ailleurs bien inconséquente au point de vue théologique, car, si les narrateurs sacrés ne méritent aucune foi sur les circonstances, pourquoi tenir si fort à leur véracité sur le fond du récit? Des erreurs de détail ne sont pas plus compatibles que des impostures avec l'inspiration du Saint-Esprit[1]. »

Cependant un nouveau mouvement d'idées se produisait en Allemagne, et provoquait une véritable révolution dans la critique historique et littéraire. Wolf s'attaquait à Homère, et pensait glorifier l'œuvre immortelle qui porte si haut la majesté de ce grand nom en la soumettant au travail d'une longue et puissante action légendaire. Niebuhr déclarait ses doutes en histoire, et portait une main hardie sur les origines grecques et romaines. Heyne avait posé le premier en axiome que toute histoire et toute philosophie primitives commencent par des mythes : *A mythis omnis priscorum hominum cum historia tunc philosophia procedit*[2]. Le mouvement qui entraînait les esprits aventureux vers les interprétations symboliques et mythiques ne s'arrêta pas devant la majesté des Écritures. Homère était discuté, pourquoi respecter Moïse? et, Moïse atteint, pourquoi ne rien tenter contre Jésus-Christ?

Gabler exprime des doutes sur la réalité historique des faits et des personnages du Pentateuque. Bauer publie sa *Mythologie hébraïque.* Une foule d'esprits ardents se jettent dans la nouvelle voie. Schelling établit que l'idée de mythe domine sans distinction toutes les histoires primitives, sacrées ou profanes; Vater, Wecklein, de Wette, s'étudient à montrer des mythes à l'origine des antiquités hébraïques, comme on en découvrait chaque jour à l'origine des histoires de l'Inde, de la Grèce et de Rome. Pourquoi, disait-on, appliquer aux récits de Moïse une critique différente de celle qui sert à discerner le vrai du fabuleux dans les Védas et dans Homère? « La nouvelle ex-

[1] Les *Historiens critiques de Jésus,* p. 146.
[2] Voy. Strauss, *Vie de Jésus.* Introduct., p. 42 et suiv.

plication devint bientôt une théorie complète; il y eut dans la Bible des mythes historiques, philosophiques, poétiques [1], et bientôt on eut retrouvé dans l'histoire des Hébreux tous les traits de cet âge primitif, où l'esprit humain, sans calcul ni artifice, ne savait exprimer la vérité que sous l'enveloppe de la fable [2]. » M. Renan, qui expose seulement ici le procédé de l'école mythique, déclare plus loin que ce procédé est *incorrect* en ce qu'il emploie sans atténuation la dénomination de *mythe*. Nous verrons le mot et le procédé qu'il y voudrait substituer pour sa part. A cela près, il s'accorde volontiers avec les mythologues.

La hardiesse des attaques entreprises contre l'Ancien Testament ne suffisait plus à la destructive logique de l'école des mythes. La figure du Christ demeurait debout, sereine et puissante; colosse éternel, dont la tête se perdait dans les flots lumineux de l'auréole divine, et dont les pieds étaient scellés dans l'airain de l'histoire humaine. Les ridicules efforts de l'école rationaliste n'avaient pu l'atteindre; comme celle-ci avait hésité avant de s'attaquer à Jésus, l'école mythique, elle aussi, hésita. Mais enfin, entraînée par la fatalité du système, elle passa les frontières et commença d'entrer sur le terrain des Évangiles.

Bauer trouva des mythes dans les récits de l'enfance de Jésus, mais il n'alla guère plus loin. De plus hardis en montrèrent de fort probables dans ses dernières années, par exemple dans le fait inexplicable de l'Ascension; Gabler en découvrit dans tous les actes miraculeux de sa vie publique. Dès lors l'histoire évangélique fut de toutes parts entamée. Cependant la nouvelle entreprise germanique n'avait pas encore trouvé son *organisateur;* elle l'eut enfin dans la personne du docteur David-Frédéric Strauss, qui exposa tout le plan de bataille de l'école mythique dans un livre dont tout le monde a parlé, mais que peu de personnes, je pense, ont eu le courage de lire, et qu'il intitula : *Vie de Jésus*, *ou examen critique de son histoire* (1835).

Dans la préface de sa première édition, Strauss déclare nettement

[1] Le sacrifice d'Abraham est un *mythe historique;* le récit de la création est un *mythe philosophique;* le déluge est un mythe *historico-philosophique;* le passage de la mer Rouge, un grand nombre de textes de Job, sont des *mythes poétiques,* etc. — Bauer a développé ces principes dans sa *Mythologie hébraïque.*

[2] *Études d'hist. rel.*, p. 149. Voy. la même exposition dans Strauss, Introduct. à la *Vie de Jésus.* Souvent déjà cette opinion a été victorieusement combattue. Mais, comme la critique hétérodoxe ne se lasse point de la reproduire, il faudrait bien se résigner à une patience non moins tenace, et reproduire aussi la réponse. Qu'on nous permette, pour cette fois, de renvoyer le lecteur à la nette et forte étude publiée par M. Foisset, dans le *Correspondant* du 25 février 1858.

par quelle évolution du système il en arrive à écrire une histoire mythologique de Jésus. « L'ancienne interprétation de l'Église partait, dit-il, de deux suppositions : la première, que les Évangiles renferment de l'histoire; la seconde, que cette histoire est surnaturelle. Le rationalisme, rejetant la seconde de ces suppositions, ne s'en attachait que plus fortement à la première, savoir, qu'il se trouve dans ces livres une histoire, mais une histoire naturelle. La science ne peut ainsi rester à mi-chemin; il faut encore laisser tomber l'autre supposition; il faut rechercher si, et jusqu'à quel point, nous sommes, dans les Évangiles, sur un terrain historique. C'est là la marche naturelle des choses; et, de ce côté, l'apparition d'un ouvrage comme celui-ci est, non-seulement justifiée, mais encore nécessaire[1]. »

La *justification* ne paraissant pas sans doute assez évidente, Strauss prend soin de l'établir plus au long dans la grande introduction qui ouvre le tome premier. Il est curieux de le suivre ici cherchant dans l'antiquité profane judaïque et chrétienne des patrons et des parrains au système mythique. Tout lui est bon : il invoque également Platon, Pindare, Anaxagore, expliquant les récits d'Homère; les stoïciens réduisant à des proportions naturelles les grandes forces de la théogonie d'Hésiode; Évhémère, Polybe, cherchant un sens rationnel aux fables des mythologies nationales. Il se crée des ancêtres parmi les juifs dans l'école rabbinique, et plus tard à Alexandrie, ce caravansérail de toutes les idées et de tous les systèmes connus. Là, il trouve Philon, moitié Juif et moitié Grec, qui tente de ramener les merveilles des récits bibliques au degré de la raison platonicienne; là il rencontre enfin le grand Origène, et s'imagine trouver des précédents à son système dans la distinction que ce grand homme établissait entre les différents sens de l'Écriture : sens littéral, moral et mystique.

Le système des mythes soi-disant justifié dans la tradition, Strauss montre en quoi il est différent du système rationaliste; il s'attache à convaincre Eichhorn et Paulus de grossièreté dans l'explication naturelle des faits évangéliques, et de contradiction dans l'acceptation des Évangiles comme histoire, tandis qu'ils en discutent à chaque instant la sincérité; il oppose à cette exégèse la manière plus large et plus poétique employée par les mythologues dans la critique de l'Ancien Testament, et arrive enfin à entreprendre l'application de cette méthode à la critique même des Évangiles.

En ce point, Strauss ne laisse pas que de trahir un sérieux embarras. Entendons-le lui-même : « La principale difficulté à lever,

[1] Strauss, *Vie de Jésus*. Préface de la première édition.

quand de l'Ancien Testament on transporte le point de vue mythique dans le Nouveau, est celle-ci : on ne cherche ordinairement les mythes que dans les âges primitifs et fabuleux du genre humain, époques où l'on ne consignait par écrit aucun événement. Or, *du temps de Jésus*, *les siècles mythiques étaient depuis longtemps passés*, *et*, *depuis longtemps aussi*, *la nation juive avait pris l'habitude d'écrire*[1]. » Il faut bien avouer en effet que la difficulté n'est pas légère. Mais de quoi n'est capable la complaisance d'une intelligence ardente envers le système qui l'a séduite[2]? D'ailleurs, Strauss ne sera pas le premier à entreprendre une si lourde tâche. De bons auxiliaires lui ont préparé la voie. Schelling a *accordé* qu'il peut être encore question de mythes, même à l'égard d'une époque historique; Bauer a déjà élevé des doutes sur l'enfance et même la *jeunesse* de Jésus; Gabler trouve que la religion chrétienne est bien assez vieille pour être traitée sans tant de ménagements, et rangée, dans ses origines, parmi les histoires primitives[3]. La moitié de l'ouvrage est donc fait : Strauss l'achèvera, et il consacre les cinq derniers chapitres de son introduction à démontrer, par une foule d'arguments, que l'idée de mythe peut et doit s'appliquer à l'Évangile; arguments qui, malgré de grands efforts d'érudition, viennent tous échouer contre ces mots tracés fatalement par l'auteur lui-même, et qui, dès lors, ne cessent plus un moment de briller et comme de scintiller au-dessus de toute sa discussion : « Or, du temps de Jésus, les siècles mythiques étaient depuis longtemps passés, et depuis longtemps aussi la nation juive avait pris l'habitude d'écrire. »

Ce n'est pas une médiocre surprise pour celui qui a lu la *Vie de Jésus* d'apprendre que le docteur Frédéric Strauss fut très-sérieusement compté en Allemagne pour un théologien. M. Renan aurait beau le dire, et l'affirmer même avec l'autorité de sa compétence en matières ecclésiastiques, on ne le croirait pas, on n'y comprendrait rien, si l'on ne lisait la *Dissertation finale* de *la Vie de Jésus*, où le théologien d'un nouveau genre reconstruit à sa manière le caractère divin du Christ. Il importe de connaître cette dissertation, parce qu'elle nous semble avoir donné naissance et servi de berceau à un système récemment produit en France, et auquel il convient de

[1] Strauss, *Vie de Jésus*. Introd., p. 52.

[2] Comment ne pas apercevoir l'injustice et le manque de sérieux de cette critique, laquelle consiste à appliquer bon gré mal gré au Nouveau Testament un système d'interprétation *à priori*, applicable seulement selon Strauss lui-même, aux âges primitifs et fabuleux du genre humain? Ce n'est donc pas l'histoire de Jésus qui a fait le système, c'est le système qui, sous peine de périr, doit faire une histoire de Jésus. On chercherait, je crois, en vain, un exemple plus étonnant de ce que peut entreprendre l'esprit de système contre le sens commun.

[3] Voy. Strauss., Introduct., p. 52 et suiv.

n'attribuer que sa juste part d'originalité : nous voulons parler du système légendaire substitué par M. Renan aux mythes de Strauss, avec une finesse et une « science des nuances » dignes d'un casuiste. La dissertation finale de Strauss renferme sans contredit le dernier mot et la formule la plus élevée du système mythique. Pour en saisir toute l'importance, il faut se résigner à savoir que le docteur de Tubingue est un *théologien*, et qu'effrayé pour la conscience humaine des résultats de son propre travail il met en tête de son dernier chapitre ces mots inattendus : *Passage de la critique au dogme.*

Quel est donc ce dogme auquel va revenir la raison désespérée? Quel temple va-t-elle reconstruire sur les ruines amoncelées de tout ce qu'elle adorait? Elle sent bien qu'il lui faut un culte et un Dieu, elle a peur du désert qu'elle s'est fait à elle-même. Écoutons Strauss : « Les résultats de la recherche que nous avons menée à terme ont maintenant anéanti, ce semble, la plus grande et la plus importante partie de ce que le chrétien croit de Jésus-Christ, détruit tous les encouragements qu'il puise dans cette croyance, tari toutes les consolations. Le trésor infini de vérité et de vie qui depuis dix-huit siècles alimente l'humanité paraît dissipé sans retour, toute grandeur précipitée dans la poussière, Dieu dépouillé de sa grâce, l'homme de sa dignité, et le lien rompu entre le ciel et la terre. La piété se détourne avec horreur d'un attentat si affreux [1]. » Voilà les aveux de la raison. Qu'aura-t-elle pour calmer ses remords et se familiariser avec ses propres attentats? un dernier jeu d'esprit. Le Christ, détruit dans la réalité historique, renaîtra dans l'idéal. Qu'on ne dise plus que l'humanité a perdu son Sauveur : elle-même elle est Jésus! Qu'elle se regarde, qu'elle se connaisse, qu'elle étudie ses mystères, qu'elle s'admire dans ses travaux, qu'elle se suive sur le chemin de sa propre passion, qu'elle apprenne à estimer le prix de ses larmes et du sang qu'elle répand depuis le commencement pour son propre salut, sur un calvaire plus grand que le Calvaire traditionnel : elle a trouvé son Christ; non plus cette fois un Christ particulier, étroit, réduit aux misérables proportions d'une vie d'homme et aux données d'une brève histoire, mais un Christ grand comme le monde, fils de Dieu et fils de l'homme, parce que l'humanité est fille de la terre et fille du ciel, qui dans l'humanité meurt toujours et renaît toujours, et dont le Christ historique ne fut que le symbole, ou, si l'on veut, la plus parfaite image. »

Spinosa l'avait dit, quoiqu'en un langage encore entouré d'ombres : « Je soutiens que pour le salut il n'est pas besoin de connaître le Christ selon la chair, mais seulement ce fils éternel de

[1] Dissertation finale de la *Vie de Jésus,* passage nécessaire de la critique au dogme.

Dieu, c'est-à-dire cette sagesse éternelle qui s'est manifestée en toutes choses, surtout en l'âme humaine, surtout enfin en Jésus-Christ[1]. »

Schleiermacher, mystique jusque dans ses doutes, entrevoyait cette distinction profonde du Christ historique et du Christ idéal; il avait pressenti la séparation de ces deux éléments, « le premier se déposant comme un résidu naturel, le second s'élevant comme une pure sublimation dans l'éther du monde des idées[2]; » mais il n'avait osé l'accepter franchement, et tenait encore pour le Christ personnel. Mais Kant, appliquant à la religion les principes de *la critique de la raison pure*, avait mieux dégagé l'idéal de l'histoire; et, dans son écrit sur la religion dans les limites de la raison, il disait nettement: « La persuasion que cet idéal a une réalité objective, *qu'il existe réellement dans la nature humaine*, voilà en quoi consiste la croyance en un fils de Dieu, qui s'est revêtu de la nature humaine. La persuasion qu'il est nécessaire que nous adoptions des sentiments conformes *à cet idéal* est la seule foi au fils de Dieu, la seule par laquelle nous soyons justifiés et sauvés[3]. » Voilà tracés en deux mots tout le dogme et toute la morale de la doctrine mythique. On voit qu'elle aboutit au panthéisme. L'idéalisme de Kant a préparé ses dernières conclusions, le système de Schelling, ou l'identité de l'idéal et du réel dans une substance première, universelle (l'absolu), d'où Dieu ne se dégage qu'en arrivant à la conscience de soi, *dans la conscience des êtres*, a ouvert de plus vastes horizons à la nouvelle christologie. Le panthéisme transcendental de Hégel lui donne la forme définitive qu'elle conserve dans Strauss et qu'elle garde encore, quoique avec moins de grandeur, dans le système de M. Renan.

La christologie hégélienne puisait dans l'excès même de sa prévarication une grandeur désolante, qui rappelle les cicatrices divines creusées par Milton dans le front de son Satan. On sent qu'elle avait tout osé contre Dieu, sans calculer, sans se ménager d'habiles retraites. On pouvait donc attendre d'elle ce qu'elle semble promettre de jour en jour davantage, un de ces retours désespérés, dernières ressources des âmes excessives. Il y a une autre impiété que celle-là, impiété hypocrite, qui compte avec les hommes et les choses, et sait

[1] Spinosa, ep. xxi.... Dico ad salutem non esse omnino necesse Christum secundum carnem noscere; sed de æterno illo Filio Dei, hoc est Dei æterna sapientia, quæ sese in omnibus rebus, et maxime in mente humana, et omnium maxime in Christo Jesu manifestavit, longe aliter sentiendum.

[2] Voy. Strauss, *Christologie expliquée symboliquement*. Dissertation finale, § CXLVII.

[3] Kant, *la Religion dans les limites de la Raison*. Trad. du doct. Lortet, ch. II, § 58.

ménager les temps. Cette impiété prudente est plus abandonnée de Dieu. Elle l'offense moins, si l'on veut, mais elle le dégoûte. L'Écriture nous parle de ces dégoûts divins : « *Audivit Deus et sprevit*[1]... *incipiam te evomere ex ore meo*[2]. »

Hégel était logique, et sa conception d'un Christ impersonnel n'était qu'un développement de sa métaphysique. Entendons un écho de sa doctrine dans Strauss : « L'homme n'a pas de vérité en tant qu'esprit fini; Dieu, à son tour, n'a pas de réalité en tant qu'esprit infini et se renfermant dans son infinité. La vraie et réelle existence de l'esprit n'est donc ni Dieu en soi ni l'homme en soi; mais elle est le Dieu-homme[3]. »

Ce Dieu-homme quel est-il? Sera-ce le Christ historique, celui qui s'appelle Jésus et mourut en Judée il y a dix-huit siècles? Non : « Il n'a pas existé un individu dans lequel se réalise l'unité des natures divine et humaine plus particulièrement qu'elle ne s'était réalisée avant lui et qu'elle ne se réalisera désormais. Tel n'est pas le procédé par lequel l'idée se réalise : elle ne prodigue pas toute sa richesse à une seule copie pour être avare envers les autres. L'unité de la nature divine et de la nature humaine, si on en conçoit l'*humanité* comme en étant l'incarnation, n'est-elle pas réelle dans un sens infiniment plus élevé que si on la limite à un individu? Une incarnation continue de Dieu n'est-elle pas plus vraie qu'une incarnation bornée à un point du temps? Placées dans un individu, les propriétés et les fonctions du Christ se contredisent ; elles concordent dans l'idée de l'espèce. L'humanité est la réunion des deux natures, le Dieu fait homme, c'est-à-dire l'esprit infini qui s'est aliéné lui-même jusqu'à la nature infinie, et l'esprit fini qui se souvient de son infinité. Elle est l'enfant de la mère visible et du père invisible, de l'esprit et de la nature. Elle est celui qui fait des miracles; car, dans le cours de l'histoire humaine, l'esprit s'assujettit de plus en plus la nature. Elle est l'impeccable, car la marche de son développement est au-dessus du reproche ; la souillure ne s'attache jamais qu'à l'individu, elle n'atteint pas l'espèce et son histoire. Elle est celui qui meurt, ressuscite et monte au ciel ; car, en rejetant le fini qui la borne comme esprit individuel, national et planétaire, elle s'unit à l'esprit infini[4]. »

On vient d'entendre la doctrine de Hégel et de Strauss. Écoutons maintenant le langage de M. Renan ; nous citons la dernière page de son travail sur les *Historiens de Jésus ;* elle renferme ses conclu-

[1] Ps. 77.
[2] Apoc., III, 16.
[3] Strauss, dissertation finale, § CXLVIII.
[4] Strauss, *Vie de Jésus,* dissertation finale, § CLXVIII, p. 750 et suiv

sions : « Le philosophe, aussi bien que le théologien, doit donc reconnaître en Jésus les deux natures, séparer l'humain du divin et ne pas confondre dans son adoration le héros réel et le héros idéal. Il faut, sans hésiter, adorer le Christ, c'est-à-dire le caractère résultant de l'Évangile ; car tout ce qui est sublime participe au divin, et le Christ évangélique est la plus belle incarnation de Dieu dans la plus belle des formes, qui est l'homme moral ; c'est réellement le fils de Dieu et le fils de l'homme, Dieu dans l'homme. Ils ne se trompaient pas, ces grands interprètes du christianisme qui le firent naître sans père ici-bas, et attribuèrent sa génération non à un commerce naturel, mais à un sein virginal et à une opération céleste. Symbole admirable, qui cache sous ses voiles la véritable explication du Christ idéal ! Quant à l'homme de Galilée, que les reflets de la divinité dérobe presque à nos regards, qu'importe s'il nous échappe ? Assurément, l'historien doit souhaiter d'éclaircir un tel problème ; mais au fond les besoins de l'homme religieux et moral y sont peu intéressés. Eh ! que nous importe ce qui s'est passé en Palestine il y a dix-huit cents ans ? Que nous importe que Jésus soit né dans telle ou telle bourgade, qu'il ait eu tels ou tels ancêtres, qu'il ait souffert tel ou tel jour de la semaine sacrée ? Laissons ces questions aux recherches des curieux. Les poëmes homériques seraient-ils plus beaux, s'il était prouvé que les faits qui y sont chantés sont tous des faits véritables ? L'Évangile serait-il plus beau, s'il était vrai qu'à un certain point de l'espace et de la durée un homme a réalisé à la lettre les traits qu'il nous présente ? La peinture d'un sublime caractère ne gagne rien à sa conformité avec un héros réel. Le Jésus vraiment admirable est à l'abri de la critique historique ; il a son trône dans la conscience.....

« Dans le Christ évangélique lui-même, une partie mourra : c'est la forme locale et nationale, c'est le Juif, c'est le Galiléen ; mais une part restera : c'est le grand maître de la morale, c'est le juste persécuté, c'est celui qui a dit aux hommes : « Vous êtes fils d'un même « père céleste. » Le thaumaturge et le prophète mourront ; l'homme et le sage resteront ; ou plutôt l'éternelle beauté vivra à jamais dans ce nom sublime, comme dans tous ceux *que l'humanité a choisis pour se rappeler ce qu'elle est et s'enivrer de sa propre image.* Voilà le Dieu vivant, voilà celui qu'il faut adorer[1]. »

On le voit, c'est bien le même langage qu'avait parlé Strauss après Hégel, après Schelling, après Kant, après Spinosa. Qu'y a-t-il donc de nouveau dans le système de M. Renan ? Qu'apporte-t-il de propre et de particulier au système de l'interprétation mythique ? le point de

[1] *Ét. d'hist. relig.*, p. 213 et suiv.

départ? Non. Il est éternellement le même pour l'exégèse rationaliste depuis trois siècles : la négation de la possibilité du miracle, et l'affirmation parfaitement gratuite et injustifiée que tout fait surnaturel est anti-historique. Les conclusions? Non encore. Elles sont tellement identiques dans la *Vie de Jésus* et dans les *Études d'histoire religieuse*, qu'on les peut comparer et superposer, pour ainsi dire, sans y trouver de différence ; mais alors, encore une fois, qu'y a-t-il de nouveau? — Un mot qui échappe à M. Renan dans le cours de la discussion va nous le dire : « Strauss ne tient pas compte des nuances... » — Vous ne comprenez point d'abord ; vous croyez que tout n'est point là, qu'il y aura autre chose : vous vous trompez, tout est ici : *La science des nuances.* — Mais de quelles nuances enfin? — Doucement, cher lecteur, vous avez l'esprit trop peu *flexible* pour comprendre ceci du premier coup. La nuance est d'une si fine délicatesse, qu'il faut beaucoup d'étude et encore plus de dispositions naturelles pour la saisir. Retenez bien seulement que la nuance est tout, et que tout est dans la nuance. Vous croyez que l'on veut plaisanter, que l'on parle ainsi pour égayer un peu le grave sujet de cette discussion ; mais écoutez plutôt : « La vérité est tout entière « dans *la nuance*[1] ; — les vérités de l'ordre moral résident tout en-« tières dans *la nuance* ; elles ne se laissent pas regarder en face, « mais elles se découvrent partiellement, *furtivement*[2]. — La pensée « *en ligne droite*... convient peu à cette poursuite[3]. — Que faut-il re-« gretter en Calvin? C'est surtout cette rigueur de caractère qui exclut « la *flexibilité du libre esprit*[4]. — Il faut louer celui qui possède en lui-« même de puissantes *ressources de flexibilité*[5] ! — Ces qualités de « finesse et de *flexibilité* ne s'acquièrent que par une culture variée « des facultés intellectuelles[6]; » — cela manque à bien des gens : par exemple ce pauvre Channing « n'a pas le sentiment délicat *des* « *nuances*[7]... » (Channing n'a que le génie du progrès social joint à un admirable cœur : le pauvre homme !) — Lamennais non plus n'entendait rien aux nuances : « la finesse d'esprit qui fait juger des « choses non par des *nuances tranchées*, mais par mille *tempéraments* « lui manqua[8]... » — Ce ne sont pas, au reste, quelques hommes, c'est l'humanité tout entière qui est dépourvue de la science des

[1] *Ét. d'hist. relig.*, p. 339.
[2] *Lamennais et ses écrits, Revue des Deux Mondes*, 15 août 1857.
[3] *Ibid.*
[4] *Ét. d'hist. relig.*, p. 352,
[5] *Ibid.*, p. 358.
[6] *Ibid.*, p. 363.
[7] *Ibid.*, p. 374.
[8] *Lamennais et ses écrits.*

nuances, ce *mens divinior* de la critique : « Ce que l'humanité n'at« teint jamais, c'est *la fine nuance*[1] ; » — mais comment s'en étonner? Pour saisir la vérité, il faut entrer avec elle en d'étranges délicatesses. Soyez adroit, tout est là. « La vérité est comme les femmes « capricieuses que l'on perd, dit-on, pour les trop aimer. Un certain « air d'indifférence réussit mieux avec elle[2]. »

C'est donc cette bonne vérité, dont nous ignorions jusqu'à ce jour les allures légères, qui s'est enfin laissé prendre aux *flexibilités* de M. Renan lorsqu'il a *nuancé* le système de Strauss d'une teinte légendaire du meilleur ton. — « Strauss ne tient pas compte des nuances... » — c'est probablement qu'il pense *en ligne droite*. Combien le système légendaire est plus habile! Remarquez à quels inconvénients s'expose le système mythique : « L'emploi du mot *mythe* prêtait au plus graves objections; les orthodoxes objectaient d'une part que le mythe était impossible à l'époque où apparut le christianisme; de l'autre, que le travail nécessaire à la formation du mythe n'a pu trouver place entre la mort de Jésus et l'époque où fut rédigée son histoire. Tous frappaient ainsi sur les points vraiment faibles du livre de Strauss[3]... » — Qu'est-ce que le mot *légende* va changer à tout cela? Rien, quant au fonds; mais quelque chose et beaucoup peut-être pour la forme : c'est ici le fort de la nuance.

Cette nuance fera beaucoup dans la forme. D'abord le mot mythe a vieilli. Il n'y a pas jusqu'à la France qui ne le trouve déjà quelque peu rebattu. Le livre de Strauss n'est pas d'hier, ni même la traduction de M. Littré; tout cela sent le besoin d'être rajeuni. Mais, si la France en est là, que dire de l'Allemagne? Strauss y est littéralement une antiquité. Une dizaine de systèmes connus, pour le moins, ont passé sur sa mémoire. Le maître lui-même a pâli : Hégel est vieux, très-vieux, et c'est d'autres maintenant qu'il s'agit. Les fidèles mêmes le confessent. Entendons MM. Dollfus et Nefftzer, dans la déclaration de principes qui ouvre la *Revue germanique* : « Le système disparaît peu à peu, absorbé dans la circulation générale de la vie de l'esprit. De rares disciples conservent et répètent comme un texte sacré les doctrines du maître... La masse des intelligences est entraînée ailleurs... Hégel a atteint la cime de la spéculation pure; après lui, il a bien fallu s'arrêter, car le système était complet... après lui, la pensée allemande *redescend des hauteurs, et renoue connaissance avec la vie réelle*[4]. »

[1] *De l'Influence spiritualiste de M. Cousin. — Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1858.

[2] *Lamennais et ses écrits*, loc. citat.

[3] *Études d'hist. relig.*, p. 171.

[4] *Revue germanique. — De l'Esprit français et de l'Esprit allemand*, t. I, première livraison.

Tout cela veut dire qu'on se lasse de rêver, même à Tubingue ; et que peu à peu on redescend *des hauteurs* du vide dans le bon sens et dans l'histoire. C'est, en effet, le mouvement qu'il est consolant de sentir dans les esprits, et il n'y a pas jusqu'aux plus célèbres représentants de l'exégèse rationaliste actuelle, Baur et Ewald, qui n'en ressentent quelque influence. Dans son savant ouvrage sur les prophéties messianiques, M. l'abbé Meignan a pris soin de relever les aveux du rationalisme contemporain, et les signes qui autorisent de meilleures espérances[1]. Jusqu'où ce mouvement ira-t-il ? Doit-il venger la raison, depuis trop longtemps offensée? Doit-il satisfaire enfin la justice? Dieu seul le sait ; mais on voit que désormais il faut compter avec lui, même au pur point de vue académique, et que, si l'on ne *nuance* pas élégamment la christologie hégélienne, on est tout à fait en retard.

Et puis une nuance de « haute impartialité » fait si bien ! Les Français, pour la plupart, n'ont guère connu que Strauss. Combien ils sauront gré au critique de son impartialité haute ! Ils se laisseront prendre, mieux que la *Revue des deux Mondes*[2], aux reproches adressés à Strauss par M. Renan (bien qu'il le reproduise littéralement, on l'a vu, dans ses conclusions) ; et ils penseront que, rendant noblement quelque chose à la réalité historique du Christ, il a le droit d'être entendu et cru pour le reste.

Mais il y a mieux : depuis une vingtaine d'années, l'apologie chrétienne, catholique ou protestante, réfute en Allemagne et en France le système mythique. On se tait en vain sur les réponses : le public finit toujours par en savoir quelque chose. La presse les a repro-

[1] « Le protestantisme, qui a ébranlé l'autorité de la Bible, est à l'œuvre en ce moment pour reconstruire cette autorité. Un peu de science l'avait éloigné de la Bible, plus de science l'y ramène. Un heureux retour se manifeste en Allemagne aux principes d'une meilleure exégèse. Des travaux importants ont été entrepris. De Wette, Strauss et Bauer n'exercent plus sur nos voisins leur fatal prestige. Leur fausse science a perdu ses enchantements. — Hengstenberg, Néander, Delitzsch, Kurtz, Haman, Hoffmann, etc., ont ramené l'exégèse protestante dans des voies meilleures. Le rationalisme lui-même fait en ce moment d'importants aveux... Non-seulement on convient que les sciences ne détruisent pas la Bible, mais l'unité de l'espèce humaine, l'âge mosaïque du monde, le déluge en général, l'ethnographie et la géographie bibliques, le caractère historique de la Genèse et de l'Exode, enfin la supériorité absolue de la Bible sur tous les livres sacrés de l'Orient, sont aujourd'hui des faits avoués, des vérités reconnues par le rationalisme. Il faut donc le constater, pendant la première moitié de ce siècle l'état des esprits a été s'améliorant, au moins sous le rapport qui nous occupe. Le ciel s'est éclairci; un rayon de vérité a éclairé la terre; plus de justice et de bonne foi ont pénétré dans le cœur des hommes. » *Les Prophéties messianiques*, préface, p. XI, XVI.

[2] Voy. l'article de M. Saint-René Taillandier sur l'*Histoire des idées religieuses au dix-neuvième siècle*, 15 septembre 1857.

duites, elles remplissent les mandements de nos évêques, nos églises en ont cent fois retenti ; nous-mêmes presque enfants avons entendu la réfutation publique de ces étonnantes hypothèses dans la chaire de Notre-Dame[1]. — Mais quoi ! tout est changé. Ce n'est plus de mythes qu'il s'agit : c'est de *légendes!* Beaucoup de gens vont s'y tromper, et croire que toutes les lumières apportées par la science chrétienne contre les hypothèses du mythe ne valent plus contre les hypothèses légendaires, et que tout est à recommencer pour nous. — Avouez, lecteur, que vous n'aviez pas aperçu d'abord toute la portée de la nuance.

Et cependant cette nuance-là ne change rien au fond de la question. Je m'en rapporte encore à la *Revue des deux Mondes :* « Il est bien certain, y dit-on, que M. Renan a pris la plume pour prouver que la croyance à la divinité de Jésus est une illusion de la croyance religieuse de l'humanité; alors pourquoi ces détours, ces circonlocutions? Est-ce manque de franchise ou de courage[2]? »

Non. C'est la nuance.

L'hypothèse légendaire détruit aussi radicalement que l'hypothèse mythique la réalité historique, complète et intègre, du personnage de Jésus. Elle se ramène également à la négation de l'authenticité et de la vérité des Évangiles; elle est donc comme le système mythique et aussi radicalement que lui réfutée, dispersée, anéantie, si l'on parvient à établir l'authenticité d'un seul Évangile.

Que faut-il pour que le système légendaire soit acceptable? il faut lui accorder ce que réclame inutilement le système mythique : c'est-à-dire un intervalle de temps considérable entre la mort de Jésus et la rédaction des Évangiles, intervalle durant lequel la légende réunira ses traits, décomposera les souvenirs, et transformera le héros que le mythe aurait créé. — Mais, si les Évangiles sont authentiques, c'est-à-dire écrits par les auteurs auxquels on les attribue et dans le temps qu'on assigne à leur rédaction, c'est-à-dire dans le premier siècle de l'Église[3], que devient la légende, et que sert de l'avoir substituée au mythe?

[1] Voy. dans les *Conférences* du R. P. Lacordaire (année 1846) la réfutation du système de Strauss.

[2] *De l'Histoire des idées religieuses au dix-neuvième siècle,* par M. Saint-René Taillandier.

[3] Notons les aveux de la *nuance:* Plus j'y ai réfléchi, plus j'ai été amené à croire que les quatre textes reconnus pour canoniques, *nous conduisent très-près de l'âge du Christ,* sinon par leur rédaction dernière, du moins par les documents qui les composent. *Produits purs du christianisme palestinien,* exempts de toute influence hellénique, pleins du sentiment vif et direct de Jérusalem, les Évangiles sont, dans mon opinion, un écho vraiment immédiat des bruits *de la première génération chrétienne.* (*Études d'hist.,* p. 172.)

En second lieu, pour que le système légendaire soit acceptable, il faut lui accorder ce que réclame encore inutilement le système mythique, c'est-à-dire des doutes fondés en raison sur le caractère historique et la véracité des récits évangéliques. Il faut lui accorder que, si le héros original du récit a vraiment existé, les conditions réelles de son existence ont été profondément modifiées dans l'esprit de ses historiens eux-mêmes par le travail de l'exaltation religieuse, par la préoccupation des traditions messianiques et l'empressement de leur donner une réalisation personnelle ; en un mot : que « s'il y a de l'histoire au-dessous de la légende, » (et Strauss lui-même l'eût accordé pour le mythe), il y a plus encore de légende sur l'histoire. — Mais, si l'on établit la vérité historique [1] comme l'authenticité des Évangiles, que devient le système légendaire, et quelle découverte est-ce donc que de l'avoir substitué au système mythique?

On le voit : contre les dernières prétentions de M. Renan, de même que contre les efforts plus sérieux de Strauss, de l'école mythique et de l'école rationaliste, tout se réduit toujours à cette double affirmation : les Évangiles sont authentiques, les Évangiles sont vrais.

Cette remarque nous ramène au livre de M. Wallon et à la défense qu'il présente de l'*authenticité* et de la *vérité* des Évangiles.

II

DE L'AUTHENTICITÉ DES TEXTES ÉVANGÉLIQUES.

« Pour établir l'histoire évangélique comme histoire véritable, et ruiner par la base les systèmes qui n'y voudraient voir que de pures conceptions de l'esprit, transformées par le temps en réalités, il suffit d'établir l'authenticité d'un seul des quatre Évangiles. On ne peut plus parler de rêve si l'on a un seul témoin digne de foi qui atteste les faits. Nous prendrons celui des quatre qui comprend la plus longue période, le troisième Évangile (saint Luc) : mais nous verrons aussi

[1] Écoutons la *flexibilité* : « Strauss dit *avec raison* « que le peuple hébreu n'a JAMAIS eu un sentiment net de l'histoire positive; que ses livres historiques *les plus récents*, ceux des Macchabées, ceux mêmes de Josèphe, dont les auteurs étaient initiés à la culture hellénique, ne sont pas exempts de récits merveilleux... » P. 178.

Mais plus haut : « Le peuple juif a *toujours* eu une puissance d'imagination bien inférieure à celle des peuples indo-européens, et, à l'époque du Christ, *il était entouré et comme* PÉNÉTRÉ *de l'esprit historique.* » *Études*, p. 163. Lecteur peu flexible, tirez-vous de là.

comment cet Évangile, par ses rapports avec les deux premiers, en démontre l'authenticité; et le quatrième trouvera facilement sa preuve, quand celle des trois autres aura été donnée.

« Le troisième Évangile est intimement lié aux Actes des apôtres; il est la première partie d'une histoire dont les Actes forment la suite : l'auteur des Actes le dit lui-même en commençant ce second livre. Quel est cet auteur, c'est ce qu'on discutera, si l'on veut; mais on n'a jamais contesté sérieusement et on ne saurait mettre en doute qu'il ne soit, quel qu'il puisse être, le même pour les deux ouvrages. L'Évangile dont il est parlé en tête des Actes est donc antérieur aux Actes. Or nous disons que les Actes sont d'un contemporain et d'un disciple de saint Paul, et nous le prouverons en les rapprochant des Épîtres de cet apôtre. Si les Épîtres de saint Paul sont authentiques, leur authenticité entraîne celle des Actes, et l'authenticité des Actes celle du troisième Évangile. C'est à ces termes que nous ramenons toute la question [1]. »

Tel est le plan d'après lequel M. Wallon a construit toute la première partie de son livre. Il la fait précéder d'un chapitre sur les témoignages rendus par les écrivains des deux premiers siècles à l'authenticité des Évangiles : nous parlerons plus tard de ce chapitre. Nous avons déjà dit que la principale force des arguments de M. Wallon est dans leur suite rigoureuse et leur enchaînement logique; nous nous efforcerons d'en présenter une juste et rapide analyse.

§ Ier. Les Épitres de saint Paul sont authentiques.

Personne jusqu'à ce jour n'a élevé de doute sur l'authenticité des Épîtres de saint Paul. Les lettres du grand apôtre sont demeurées incontestées soit quant au temps de leur rédaction, soit quant à leur auteur [2], et M. Wallon pouvait se borner à constater cette unanimité des Pères et des hérétiques si, dans la longue discussion où il s'engageait, il n'avait pris soin, comme il le déclare lui-même, de « démontrer jusqu'à l'évidence. »

Le savant auteur démontre donc d'abord l'évidence de l'authenticité quant au temps, en établissant que les Épîtres sont antérieures à la ruine

[1] Wallon, *De la Croyance due à l'Évangile*, ch. II, p. 78.

[2] L'Épître aux Hébreux fait seule exception. Quelques différences dans le style et dans le mode de sa composition ont provoqué des doutes contre elle, hors de l'Église. « Cette épître, écrite par saint Paul en hébreu aux juifs de la Palestine, a été traduite en grec sous les yeux de l'Apôtre pour être répandue en cette forme parmi les juifs fidèles de toutes les Églises : de là ce style différent et cette absence de toute désignation particulière, comme on en trouve dans les salutations, qui, d'ordinaire, commencent ou terminent les épîtres. » Wallon, *De la Croyance*, p. 80

de Jérusalem et la plupart à la persécution de Néron. Tout y prouve que la ville sainte est encore debout, l'Église chrétienne de Jérusalem pauvre et souffrante, la religion des Juifs en possession de son temple et dans le plein exercice de son culte. Un préjugé répandu parmi les chrétiens fortifie ces preuves. Les fidèles croyaient alors que la fin des temps était attachée à la ruine de Jérusalem, parce que le Christ avait semblé confondre ces deux époques dans une de ses plus solennelles prophéties. Saint Paul est forcé d'écrire aux Thessaloniciens pour les rassurer sur les temps et dissiper leurs craintes. Donc la ruine de Jérusalem n'était pas encore arrivée. Quant à la persécution de Néron, l'Épître aux Romains témoigne qu'on ne la prévoyait pas même encore. Elle fait voir au contraire le calme dont jouissait l'Église de Rome; il y a des fidèles jusque dans la maison de Narcisse, affranchi de Claude; et, s'il faut craindre un ennemi, c'est la division intérieure, toujours plus redoutable dans la paix.

Les Épîtres, qui témoignent de leur authenticité quant au temps, témoignent plus invinciblement encore de leur authenticité quant à leur auteur. Ce sont bien là de vraies lettres, remplies de tels détails, de telles circonstances, de telles rencontres que l'hypothèse d'une composition postérieure falsifiée serait d'une absurdité indiscutable. Tout y parle, tout s'y meut avec la force et la vérité de la vie, tout s'y accommode aux temps, aux caractères des Églises, à leurs souffrances, à leurs épreuves. Point de difficultés à cet égard : l'authenticité des Épîtres de saint Paul[1] est, nous le répétons, hors de controverse. On l'accorde, et nous poursuivons.

[1] L'authenticité des Épîtres de saint Paul pourrait suffire pour défendre la vérité des faits évangéliques. Strauss disait dans son introduction à la *Vie de Jésus* (§ XIII, p. 80) : « L'argument des défenseurs serait en effet décisif, s'il était prouvé que l'histoire biblique (et sous cette dénomination, il comprend dans ce passage les Évangiles) a été écrite par des témoins oculaires, ou du moins par des hommes voisins des événements. » — Saint Paul est non-seulement voisin des événements, mais il est témoin du fait de la résurrection : (« Visus est plus quam quingentis fratribus simul : ex quibus multi manent usque adhuc..... visus est *et mihi.* » I Cor., XV, 6, 8). Saint Paul a vécu parmi les apôtres, il a discuté avec eux les matières de la foi; son caractère est celui d'une raison droite et ferme; il résiste à Pierre lui-même le jour où il le croit de son devoir. Or les Épîtres de saint Paul, de cet incomparable témoin, sont remplies du récit des plus grands miracles évangéliques : et les Épîtres sont authentiques! — Ce n'est pas seulement le fait fondamental de la résurrection que saint Paul atteste, ce sont tous les faits surnaturels qui suivent la résurrection de Jésus, et assurent les premiers triomphes du christianisme, humainement trop impossibles. Ce sont les guérisons, les dons des langues et de prophétie, les vertus surnaturelles répandues dans la première communauté chrétienne. Saint Paul en parle constamment, librement, témoin à des milliers de témoins qui vont le contredire, ou plutôt le lapider s'il a menti.... et les Épîtres de saint Paul sont authentiques! — Vraiment c'est une affaire à considérer.

§ II. L'authenticité des Épîtres de saint Paul entraîne celle des Actes des apôtres. — L'authenticité des Actes entraîne celle de l'Évangile de saint Luc.

« Les Actes des apôtres ne sont ni une histoire générale de l'Église ni une histoire particulière de saint Paul ; mais une histoire qui commence par les faits généraux et se continue par les actes de l'Apôtre des gentils, racontés avec plus ou moins d'étendue selon que l'auteur a été à portée de les voir ou de les connaître : car c'est un disciple et un compagnon de saint Paul, comme on le voit clairement dans la dernière partie [1]. » Or, les Actes des apôtres sont démontrés d'une manière invincible contemporains des Épîtres de saint Paul, par les innombrables rapprochements qui établissent leur identité.

Mais ce serait trop peu de prouver par les Épîtres de saint Paul l'authenticité des Actes, si les Actes n'avaient déjà en eux-mêmes les commencements de cette preuve. M. Wallon a senti la nécessité de cette double démonstration, et il entreprend d'établir en second lieu que les Actes sont authentiques, par leur confrontation avec l'histoire générale, soit des Juifs, soit des Romains [2].

Pour la première partie de son argumentation, il déclare emprunter beaucoup aux travaux de Paley; pour la seconde, à ceux de Lardner.

La finesse d'une analyse patiente et l'admirable précision de recherches poussées jusqu'à l'infini du détail sont des mérites incontestables de la critique moderne. J'ignore s'il serait possible d'en trouver de plus remarquables exemples que dans les travaux entrepris par les exégètes anglais dans le but d'établir, par de savantes confrontations et d'ingénieux rapprochements, l'authenticité des livres saints. Ce que M. Wallon nous fait connaître des recherches du docteur Paley est digne d'admiration, et il y a un indicible plaisir d'esprit à suivre, dans l'analyse qu'il nous en donne, les ressemblances inattendues, les coïncidences singulières qui témoignent de la sincérité des livres en question. Les détails sur lesquels s'est exercé l'habile critique sont, pour la plupart, absolument indifférents au fond du récit; et l'importance du témoignage qui en ressort n'en est que plus grande; car un faussaire, si adroit et si prévoyant qu'on le pût

[1] *De la Croyance*, p. 103.

[2] Cette contre-épreuve est d'autant plus nécessaire, que plusieurs auteurs, et en particulier le docteur Paley, au lieu de partir des Épîtres pour prouver les Actes, partent au contraire des Actes pour prouver les Épîtres. D'ailleurs, comme l'observe très-bien M. Wallon, les deux livres ne se prouvent mutuellement qu'à la condition de se prouver aussi indépendamment l'un de l'autre, sous peine de tomber dans un cercle vicieux.

supposer, n'eût jamais pu obtenir qu'une similitude générale, mais non point certes une parfaite coïncidence dans les détails les plus obscurs, et en apparence les plus inutiles à son dessein.

Il nous est impossible de reproduire l'analyse des travaux du docteur Paley, et nous ne pourrions en rien extraire sans affaiblir la démonstration, car le nombre même et l'infini détail des rapprochements établissent toute la preuve. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur au livre de M. Wallon, et lui promettre sur tous ces points une vive et complète satisfaction intellectuelle. Après lecture, il reconnaîtra avec le savant auteur : « que les ressemblances sont tellement indirectes, qu'on ne peut croire à la dérivation d'une source commune, et si peu apparentes, qu'on n'y peut voir l'effet de l'artifice. Il faut une attention extrême pour les aller chercher où elles se trouvent; mais aussi, quand on les trouve, elles sont tellement exactes, qu'il faut bien y voir l'empreinte de la réalité [1]. »

La multiplicité de ces coïncidences et leur netteté établissent donc une connexion invincible entre les Épîtres de saint Paul et les Actes. Or les Épîtres de saint Paul sont incontestablement authentiques, soit quant à leur auteur, soit quant au temps de leur rédaction, donc les Actes sont également authentiques, c'est-à-dire rédigés dans le même temps que les Épîtres, par un contemporain et un disciple de saint Paul. Rien ne s'oppose dès lors à ce qu'on le nomme, avec l'Église, saint Luc, et qu'on y voie le compagnon fidèle dont saint Paul parle dans ses épîtres.

Mais les Actes des apôtres ne tirent pas uniquement leur autorité de leur comparaison avec les Épîtres de saint Paul; ils l'ont d'abord en eux-mêmes, et M. Wallon aborde avec Lardner cette seconde partie de sa démonstration.

Lardner marque trois époques dans les Actes des apôtres : le temps antérieur au règne d'Hérode, le règne d'Hérode, le temps postérieur à ce règne. Or, dans ces trois périodes, les Actes se trouvent en absolue conformité avec l'histoire, soit judaïque, soit romaine de ces temps.

Nous ne saurions, encore ici, reproduire l'argumentation de Lardner analysée par M. Wallon; nous nous bornerons à donner les conclusions de l'auteur et comme les divisions de ses preuves, renvoyant pour les preuves au livre lui-même.

Les Actes nous présentent sous le jour le plus vrai la situation de la Judée telle qu'on la connaît par l'histoire, ses alternatives de soumission et d'indépendance, et l'influence qu'elles ont exercée sur la conduite des Juifs à l'égard de l'Église. — L'auteur des Actes connaît

[1] *De la Croyance*, p. 105

donc bien toutes les vicissitudes de l'état politique des Juifs dans la période assez longue qu'il embrasse; il connaît aussi bien l'état des différents pays où son histoire le mène, et il en fait un tableau fidèle, malgré la variété assez grande et la mobilité extrême de la condition des provinces sous l'empire.—Le livre des Actes ne retrace pas seulement d'une manière fidèle l'état politique soit de la Judée, soit des pays où la scène est transportée; il ne connaît pas seulement les noms des magistrats et leurs titres, il connaît leurs manières d'être et leur histoire, et le peu qu'il en dit répond en tous points à ce qu'on en sait d'ailleurs. — Même exactitude pour tout le détail de l'administration des Romains ou des Juifs, l'état des troupes romaines, leur situation à Jérusalem, leurs rapports avec les gardes juives et les autorités locales. — On trouve dans les Actes une peinture animée de toutes les choses du temps, des sectes rivales parmi les Juifs, de leurs disputes, des coutumes de la piété judaïque, etc. — La Palestine était province de Rome, et il y avait des Juifs citoyens romains. Les coutumes romaines devront donc aussi laisser des traces dans le livre. On les y trouve, et tout aussi fidèlement observées. On y voit le droit de cité romaine acquis, ou par naissance, comme saint Paul s'en glorifie, ou à prix d'argent, comme le dit de soi-même le tribun Lysias (Act., XXII, 27, 28). On y voit le droit du citoyen devant les tribunaux, et toutes les formes de l'instruction criminelle dans le procès de saint Paul : l'emprisonnement provisoire, le rapport de l'officier au gouverneur, le procès-verbal devant ce magistrat, l'appel au prince, l'envoi des prisonniers, la chaîne avec laquelle saint Paul était lié au soldat qui le gardait, etc., etc. Mais il y a un chapitre vers la fin du livre où la démonstration arrive à un degré tout à fait singulier d'évidence : c'est celui qui comprend le voyage de saint Paul à Rome.

Un Anglais, M. J. Smith, a composé tout un livre sur le chapitre XXVII des Actes, qui renferme le voyage de saint Paul à Rome, et il a pris soin de justifier par la géographie, par la rose des vents, par les règles scientifiques de la navigation, les moindres circonstances du récit sacré. Le lecteur éprouvera comme nous un extrême intérêt à trouver dans le livre de M. Wallon l'analyse de ce curieux travail, où le récit du voyage de l'Apôtre, vrai *journal de la traversée*, est soumis à toute la rigueur d'une analyse spéciale faite comme par un capitaine de vaisseau. Tout y est examiné, relevé, critiqué; tout s'y explique et s'y justifie. Les moindres détails de la navigation, l'entrée dans les ports, les détours le long de telles ou telles côtes, les manœuvres quand le gros temps vient, les expédients des naufragés, tout est fondé en raison, tout prouve, par la parfaite convenance des choses et des mots non-seulement le récit d'un contemporain, non-seulement le récit d'un témoin, mais le récit d'un homme habitué à de

longs voyages comme l'était saint Luc, et qui avait assez navigué pour comprendre la manœuvre d'un bâtiment et en raconter les incidents dans les termes précis.

Le narrateur du voyage de saint Paul est donc un véritable historien, comme il est historien dans toutes les parties de son ouvrage. C'est un témoin, « un témoin instruit et parfaitement renseigné, comme le prouve son exactitude, qu'il a été impossible de trouver en défaut sur aucun point : un témoin sérieux, disant ce qu'il sait, et sachant ce qu'il dit. Or l'auteur des Actes est en même temps l'auteur du troisième de nos Évangiles [1]; et ce troisième Évangile est celui qui renferme le plus de faits dans la période la plus étendue, depuis la conception de saint Jean-Baptiste jusqu'à l'Ascension du Sauveur. Nous avons donc sur la vie de Jésus-Christ le témoignage explicite d'un contemporain, le témoignage d'un homme qui a vu ou qui a vécu parmi ceux qui ont vu, aussi capable par toutes les qualités dont il fait preuve dans les Actes, d'entendre nettement ce qu'il a ouï que de voir clairement ce qu'il a vu lui-même... Auprès d'un tel témoignage, la place manque à l'élaboration de ce qu'on appelle la légende évangélique; car la légende ne peut pas se former en présence de témoins, à moins qu'elle ne soit l'œuvre de ces témoins eux-mêmes. Mais alors la légende est, ou un mensonge, ou de l'histoire. Nous avons une histoire : c'en est assez pour ruiner par la base tout le système mythique; car, tandis que, pour l'établir, on doit préalablement supprimer les quatre Évangiles, pour le confondre, il nous suffit d'en avoir un seul à lui opposer [2]. » — Mais il y a plus.

[1] M. Wallon ne s'arrête pas à prouver ce qui est hors de controverse : à savoir que l'auteur des Actes est aussi l'auteur du troisième Évangile. Mais, pour prévenir toute préoccupation dans l'esprit du lecteur, nous croyons utile et suffisant à la fois de reproduire ici les premiers versets du troisième Évangile et des Actes.

Évangile de saint Luc : « Plusieurs ayant entrepris d'écrire le récit des choses qui se sont accomplies parmi nous, suivant ce que nous ont transmis ceux qui les virent dès le commencement, et qui ont été les ministres de la parole;

« Il m'est venu aussi en pensée, après m'être religieusement enquis de tout dès l'origine, de vous en présenter la suite, excellent Théophile,

« Afin que vous connaissiez la vérité de ce dont vous avez été instruit. »

Les Actes : « J'ai déjà fait un premier récit, ô Théophile, de toutes les choses que Jésus entreprit de faire et de dire,

« Jusqu'au jour où, enseignant par l'Esprit-Saint les apôtres qu'il avait choisis, il s'éleva aux cieux, » etc.

Quant à savoir si ce Théophile que saint Luc appelle κρατιστε, *optime,* est un personnage idéal ou un personnage réel et honoré de hautes dignités, les commentateurs hésitent. La plupart tiennent pour son existence réelle, et en donnent des raisons tirées également du troisième Évangile et des Actes.

[2] *De la Croyance,* etc., partie I, ch. III.

§ III. L'authenticité de l'Évangile de saint Luc entraîne celle des Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc.

Cette nouvelle proposition sera complétement prouvée, si l'on établit que les deux Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc sont antérieurs à celui de saint Luc.

Une constante tradition, les témoignages des Pères, l'usage universel de l'Église, rangent les Évangiles dans l'ordre suivant : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. « Cet ordre, où le disciple bien-aimé du Seigneur vient en dernier lieu, est évidemment l'ordre historique. »

Mettant à part l'Évangile de saint Jean dont il sera parlé plus loin, le seul point à établir est l'antériorité des Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc à celui de saint Luc. M. Wallon fait précéder sa démonstration de remarques importantes sur les personnages et les caractères de ces trois évangélistes, sur le lieu où il est rapporté qu'ils écrivirent leur Évangile, sur l'idiome dans lequel ils le rédigèrent et les diverses traductions contemporaines ou postérieures qui en furent données. Si intéressants que soient ces détails, nous les négligeons à dessein pour aller droit à la preuve, et, les supposant connus du lecteur ou le renvoyant au livre qui les lui donnera, nous arrivons sans retard au point vif de la question, c'est-à-dire à expliquer la ressemblance des trois premiers Évangiles ou des *synoptiques* selon le langage allemand; ressemblance incontestée, qui affecte non-seulement le fond du récit, mais souvent encore les tours de phrase et des mots, et que l'exposition d'un même sujet et d'un même enseignement ne suffit point à expliquer.

Diverses hypothèses ont été proposées par le rationalisme afin de justifier la ressemblance des synoptiques. Elles peuvent se ramener presque toutes à l'hypothèse d'un ou plusieurs Évangiles primitifs, antérieurs à nos trois Évangiles, et qui auraient servi de thème commun à leur rédaction. Puis, comme il s'agit d'expliquer non-seulement les ressemblances, mais alors aussi les différences des synoptiques, on suppose différentes versions des Évangiles primitifs, versions plus ou moins altérées, dont les variantes auront causé la diversité de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. On arrive ainsi jusqu'à avoir besoin de quatre Évangiles primitifs et de quatre traductions pour expliquer les diverses combinaisons d'où sont sortis nos trois Evangiles. Toutes ces *machines* paraissent ici à merveille et fort à propos; mais, comme le remarque M. Wallon, elles s'accommodent mal avec le sens commun qui s'étonne de ne trouver dans l'histoire au-

cune trace de ces Évangiles primitifs dont l'autorité était cependant assez grande, selon le système, pour servir de souche à nos Évangiles.

On sent bien que de semblables hypothèses, absolument dénuées de preuves quelconques, n'ont aucune valeur scientifique. La difficulté demeure donc : comment expliquer la ressemblance jusque dans les termes de nos trois premiers évangélistes? « Par une raison bien simple, dit M. Wallon, le premier aura été connu du second, et les deux premiers du troisième. Et vraiment comment ne se seraient-ils pas connus? à moins de prétendre qu'ils aient paru rigoureusement dans le même temps, ce qu'on ne suppose pas. L'Église, dès le temps des apôtres, était unie dans toutes ses parties par les relations les plus fréquentes. Les Actes en témoignent; les Épîtres de saint Paul le prouvent aussi, et, de plus, elles sont un exemple de la facilité avec laquelle les écrits apostoliques se répandaient parmi les fidèles : on voit par saint Pierre que ces lettres, quoiqu'à l'adresse de certaines Églises particulières, étaient déjà dans toutes les mains[1]. Comment donc une chose aussi considérable qu'une histoire de la vie et des enseignements de Jésus-Christ n'aurait-elle pas été connue de tous? Ces communications étaient faciles, grâce à l'état des provinces de l'empire romain : elles étaient, on peut le dire, inévitables, en raison de la nature même et de l'état de la religion chrétienne, de ce grand mouvement d'idées qui ne cherchait qu'à se répandre, et qui avait pour foyers trois des principaux centres de la civilisation en ce temps-là : Rome, Corinthe et Antioche[2]. »

Mais lequel des trois évangélistes a écrit le premier? Lequel enfin a connu les deux autres et parlé le dernier des trois? — L'examen intrinsèque des synoptiques résout la question, et leur comparaison confirme la preuve jusqu'à ne laisser aucun doute.

Saint Matthieu a écrit le premier le récit évangélique. Matthieu, appelé aussi Lévi (Luc, v, 27), fils d'Alphée (Marc, II, 14), était Galiléen de nation, et de sa profession publicain ou receveur d'impôts. Il est donc Juif et il écrit pour les Juifs, dans la langue vulgaire de la Palestine, le syro-chaldéen. Tous les Pères sont unanimes à cet égard.

Son livre est écrit dans le pays même dont il parle et pour ceux du pays. Les usages religieux, les coutumes locales, les désignations des fêtes, les villes et les bourgs y sont nommés, sans aucune de ces explications qui témoignent que l'on s'adresse à des étrangers. Jésus avait dit en envoyant les douze apôtres : « Allez d'abord aux

[1] Pet., II, III, 15.
[2] *De la Croyance*, etc., partie I, ch. IV.

brebis perdues de la maison d'Israël[1]. » Saint Matthieu répond à ce commandement comme il le rapporte, et il adresse d'abord le récit de la vie et de la mort du Christ aux témoins eux-mêmes de cette vie et de cette mort. Son dessein est tel qu'on doit l'attendre de celui des apôtres qui écrit le premier : il montre l'accomplissement des prophéties dans le Christ. Que Jésus de Nazareth fût de la race de David, qu'il fût né de Marie, qu'il eût fait de grands et nombreux miracles, c'est ce dont les Juifs ne pouvaient ni ne voulaient disconvenir. Mais ils niaient qu'il fût le Messie. Saint Matthieu entreprend de le leur démontrer; de là ses nombreuses citations des prophètes et de l'Ancien Testament en général. De là aussi le plan de son Évangile, beaucoup plus dogmatique qu'historique, et dès le chapitre V, par exemple, l'exposition du sermon de la montagne, comme pour donner tout d'abord, dans son résumé le plus frappant, la doctrine morale du Christ.

Saint Marc présente des caractères généraux très-différents de saint Matthieu. Toute la tradition donne saint Marc comme le disciple fidèle de saint Pierre, et le montre écrivant son Évangile à Rome, à la demande des fidèles de cette Église, pour leur conserver le souvenir des enseignements du prince des apôtres.

On s'éloigne donc avec saint Marc du point de départ de la prédication évangélique. Tandis que saint Matthieu, parlant à des Juifs, se borne souvent à nommer les villes, les usages et les faits de la vie du Sauveur qu'il suppose connus et compris de tous, saint Marc spécifie les choses, explique les locutions juives, détermine les indications géographiques. Un ordre plus historique préside à la rédaction de son Évangile. Il y a en lui « une intention réelle de remettre les faits et les enseignements en leur lieu, et de marquer par des traits plus précis les hommes et les choses qu'il suffisait à saint Matthieu de mentionner. Ces redressements chronologiques, cette application à résumer certaines choses, à donner à d'autres plus d'étendue et dans tous les cas plus de précision, ce peu d'omissions, ce peu d'additions, tout prouve que l'Évangile de saint Marc est un libre remaniement de l'Évangile de saint Matthieu[2]. »

Saint Luc complète saint Matthieu et saint Marc. Nous avons déjà parlé de saint Luc, originaire d'Antioche, où il exerçait la profession de médecin, peut-être juif helléniste, peut-être païen converti, et qui s'attacha particulièrement à l'apôtre saint Paul. « Saint Luc est abondant dans l'exposition comme saint Matthieu, précis pour les

[1] Matth., x, 6. Voyez dans les Actes la déclaration de saint Paul aux Juifs : « *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei.* » Act., XIII, 46.

[2] *De la Croyance*, etc., partie I, ch. IV.

faits et pour l'ordre des faits comme saint Marc. » Mais les deux premiers évangélistes avaient omis des faits et des particularités sur la vie de Jésus-Christ dont l'Église avait conservé un souvenir vivant, et qu'il était d'autant plus important d'écrire, que plusieurs, à la faveur de ces lacunes, introduisaient déjà des récits inexacts. Saint Luc interroge les disciples; il écoute les apôtres, et de leurs témoignages réunis il compose son Evangile qu'il adresse à ce même Théophile auquel plus tard il dédiera son livre des Actes. Il a sous les yeux saint Matthieu et saint Marc, car des phrases et des passages entiers de son Évangile se retrouvent dans le leur; mais il ajoute considérablement à saint Matthieu, sans jamais le contredire, pour les temps antérieurs à la mission publique du Christ; pour les temps de la mission, il a les faits de saint Matthieu, mais il les soumet à l'ordre de saint Marc, dont il se rapproche presque toujours, surtout dans l'exposition historique, et qu'il s'efforce de préciser. Une lacune grave se remarque en saint Luc [1], et les exégètes ont recours à divers expédients pour l'expliquer : pertes de manuscrits, erreurs de copistes, etc. Mais, en ce point, saint Matthieu et saint Marc concordent exactement et pour les faits et pour l'ordre des faits; saint Luc néglige donc à dessein de reprendre leur récit.

Pour toutes ces raisons, on comprend très-bien saint Luc écrivant après saint Marc. Mais « saint Marc venant après saint Luc n'a pas de raison d'être. » L'ordre historique ayant été rétabli et les détails précisés, que viendra faire saint Marc? et, s'il suit saint Luc, comment est-il moins explicite et moins complet? « Ainsi, non-seulement il n'y a aucune raison pour s'écarter de l'ordre traditionnel, mais tout, dans l'examen et dans la comparaison des Évangiles, fait un devoir de s'y conformer. Quand on s'en éloigne, tout est difficulté; quand on s'y tient, tout s'explique. Les trois évangélistes ayant été connus l'un de l'autre selon l'ordre de leur succession, qu'on se demande sincèrement lequel a le caractère d'un récit primitif, lequel d'un remaniement au point de vue de l'ordre et de la précision des faits; lequel enfin d'une composition qui, à ce double mérite, joint celui de compléter par des faits nouveaux l'histoire sacrée : on aura nommé dans l'ordre évident où le travail évangélique s'est accompli, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc [2]. »

Voilà donc saint Luc établi le dernier des trois évangélistes. Dès lors la démonstration est complète, et M. Wallon n'a plus qu'à recueillir les conclusions de ses prémisses.

L'auteur du troisième Évangile a écrit après saint Matthieu et saint

[1] V. Luc, IX, 17 à 18; Cf. Matth., XIV, 21 à XVI, 13, et Marc, VI, 45 à VIII, 27.
[2] *De la Croyance*, etc., ch. IV, p. 181, 182.

Marc ; mais il est aussi l'auteur des Actes des apôtres, écrits manifestement postérieurs à son Évangile, et au commencement desquels il rappelle nettement à Théophile le « récit précédent qu'il a déjà donné de tout ce que Jésus a fait et enseigné [1]. » Si donc nous pouvons fixer la date des Actes, nous aurons par là même fixé une limite en deçà de laquelle il sera désormais impossible de placer la rédaction du troisième Évangile.

Il est facile de déterminer la date des Actes. Ils ont été rédigés vers la fin de la captivité de saint Paul, c'est-à-dire vers l'an 63; car, d'une part ils racontent l'histoire de saint Paul jusqu'au temps de cette captivité, et, d'autre part, ils s'arrêtent là, ne disant rien ni de la délivrance ni de la mort de l'Apôtre, circonstances qui, très-assurément, n'eussent point été omises par son disciple, s'il n'avait arrêté la rédaction de son livre avant leur accomplissement.

Or l'Évangile de saint Luc, ou, si l'on veut disputer d'un nom, le troisième Évangile est antérieur aux Actes; donc il est antérieur à l'an 63 de Jésus-Christ.

Mais saint Matthieu et saint Marc sont antérieurs eux-mêmes au troisième Évangile : ils sont donc antérieurs à l'an 63 de notre ère, c'est-à-dire écrits par leurs auteurs dans les trente premières années qui suivirent la mort et la résurrection du Christ, conclusion dernière qui élève les trois Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc au plus haut degré de l'authenticité historique.

§ IV. L'Évangile de saint Jean est authentique — Son authenticité confirme celle des trois premiers Évangiles.

L'authenticité de l'Évangile de saint Jean n'a jamais rencontré de doutes dans l'antiquité chrétienne[2], et la critique moderne elle-même l'a respectée. Dans la préface de sa troisième édition, Strauss déclare que les arguments présentés par de Wette et Neander en faveur de cet Évangile ont modifié ses premiers jugements : « Cette étude, dit-il, a ébranlé dans mon esprit la valeur des doutes que j'avais conçus contre l'authenticité de cet Évangile et la créance qu'il mérite... Ce n'est pas que je sois convaincu que le quatrième Évangile est authentique, mais je ne suis plus aussi convaincu qu'il ne l'est pas[3]. » M. Wallon pouvait prendre acte de ces aveux et se borner à constater l'unanimité de la tradition tant catholique qu'hétéro-

[1] Act., I, 1, 2.
[2] Une secte de la fin du deuxième siècle, celle des Aloges, qui repoussait la doctrine du Verbe, est la seule qui ait contesté l'autorité de saint Jean.
[3] Strauss, *Vie de Jésus*, préface de la troisième édition, p. 12.

doxe, en faveur de l'Évangile de saint Jean. Mais il établit solidement son authenticité, et il prouve que cet Évangile est postérieur aux trois Évangiles de saint Mathieu, saint Marc et saint Luc; car l'époque où saint Jean a écrit le récit évangélique sera facile à fixer et servira de contre-épreuve à l'antiquité des trois autres.

Saint Jean est historiquement le dernier des évangélistes. Tout le prouve : le but de son Évangile, les circonstances qui le déterminent à l'écrire, les caractères intrinsèques de son œuvre, soit qu'on la considère en elle-même, soit qu'on la compare aux données de l'histoire générale, ou qu'on la rapproche des trois autres Évangiles. Au témoignage de saint Jérôme, saint Jean écrivit le récit de la vie de Jésus-Chrit pour répondre aux instances des évêques et des députés des églises d'Asie qui le conjuraient de laisser un témoignage authentique contre Ébion et Cérinthe. Les hérétiques, chefs des écoles gnostiques, appliquant au Christ la doctrine de l'émanation, le considéraient comme un éon inférieur abaissé jusqu'à la nature humaine et la matière. Ils attaquaient donc sa divinité, et niaient un grand nombre de paroles et de faits du Sauveur dont la tradition avait gardé un fidèle souvenir, bien que les trois premiers évangélistes les eussent passés sous silence.

L'apôtre bien-aimé du Seigneur était un incomparable témoin contre les nouveautés de ces hérétiques. Il avait suivi Jésus dès le commencement de sa mission, il avait été le confident privilégié de ses manifestations divines, il avait reposé sur son cœur durant la dernière cène ; il avait reçu aux pieds de la croix le testament de Jésus, il avait veillé comme un fils sùr la sainte vieillesse de Marie : il lui appartenait donc de donner aux récits déjà reçus et consacrés dans l'Eglise la dernière et la plus solennelle des confirmations. C'est tout le sens de l'Évangile de saint Jean, comme son but principal est de montrer en Jésus le Verbe incarné, d'établir son égalité avec le Père et de raconter sa génération éternelle.

L'existence des hérésies qu'il faut désormais combattre, la manière dont saint Jean entreprend de les confondre, se servant des faits allégués déjà par les autres évangélistes, mais surtout dégageant de ces faits le dogme de la divinité du Christ, et mettant ce dogme en lumière par des paroles sorties de la bouche même de Jésus, et dont la tradition gardait fidèlement le souvenir, bien qu'elles ne fussent point encore écrites, tout prouve en saint Jean qu'il parle le dernier, et qu'il a sous les yeux les écrits de saint Mathieu, de saint Marc et de saint Luc. Il omet de rapporter, dans son Évangile, plusieurs faits déjà rapportés dans ceux-ci, et qui établissent clairement la thèse qu'il veut défendre : il les voit trop répandus et trop connus parmi les fidèles pour les répéter. Il semble se borner

souvent à tirer des conclusions de prémisses établies ailleurs. Il appuie la divinité de la mission du Christ sur la grande preuve des miracles ; mais, quant aux miracles eux-mêmes, il néglige de les rapporter. Il n'en raconte que cinq : tous les chrétiens ont entre les mains les Évangiles de saint Marc et de saint Luc qui les redisent dans le détail. Ses omissions seraient inouïes et inexplicables s'il ne les faisait à dessein. Lui, qui consacre presque tout le chapitre VI de son évangile à donner la claire intelligence des promesses eucharistiques, se tait absolument sur l'institution elle-même de ce plus grand des sacrements chrétiens. Cependant toute l'Église, au rapport de saint Paul (I *Cor.*, XI, 20), connaissait alors et l'origine et le culte de l'Eucharistie ; mais c'est précisément pourquoi saint Jean n'a plus à s'en expliquer. Tantôt il fait allusion à des choses qu'il omet, tantôt il ajoute des éclaircissements aux récits des évangélistes, et Michaëlis a relevé plusieurs traits de ce genre d'une admirable netteté ; il complète le récit de la passion ; il ne dit rien de la comparution de Jésus devant Caïphe, mais les autres évangélistes en ont parlé. Au contraire, ils n'ont rien dit de la comparution de Jésus devant Anne ; saint Jean la rapporte. « Les trois premiers Évangiles racontent, en général, ce qui s'est passé en Galilée jusqu'au moment où la conclusion de l'histoire ramène Jésus à Jérusalem. Jean, à partir de la première Pâque, s'attache à raconter ce qui s'est passé en Judée. Quand Jésus retourne en Galilée, il le suit jusqu'à la frontière, et l'y laisse, se référant évidemment aux récits déjà faits de son séjour en ce pays[1]. »

Tous ces traits réunis, et une foule d'autres qu'il nous est impossible de recueillir dans cette rapide analyse, mais que M. Wallon relève avec une savante et rigoureuse patience, prouvent évidemment, en saint Jean, le dernier des évangélistes ; ils le montrent écrivant après les autres, qu'il connaît, qu'il a sous les yeux, qu'il sait être entre les mains de tous, et les complétant par ses récits, en même temps qu'il les confirme et les consacre par son incomparable témoignage.

Or en quel temps doit-on placer la rédaction de l'Évangile de saint Jean? Une dernière remarque suffit à l'établir. Dès le milieu du second siècle on en trouve des citations partout : chez les orthodoxes, chez les hérétiques, chez les païens. Saint Justin, Basilides, Valentin et ses disciples, Héracléon, Montan, les Aloges, Celse, le citent également pour le défendre ou le combattre ; mais, comme le remarque très-justement notre savant auteur, « ce ne sont pas seulement tous les partis religieux, ce sont toutes les contrées de l'Orient qui

[1] *De la Croyance*, etc., ch, V, p. 201.

rendent témoignage par la bouche de ces hommes : car saint Justin avait parcouru la Palestine, l'Asie Mineure et l'Italie ; Valentin venait d'Égypte ; Montanus parut en Phrygie ; Celse avait visité la Palestine, la Syrie et l'Asie Mineure. Redisons-le : pour que, dès le milieu du deuxième siècle, l'Évangile de saint Jean ait été, sans contestation, reçu de tant de partis contraires et en tant de lieux, il faut qu'il ait été, depuis longtemps déjà, universellement reconnu : une nouveauté apocryphe n'eût pas fait si facilement son chemin [1]. » Ce n'est pas assez de ces témoignages : Papias et Polycarpe ont connu saint Jean et ont parlé de ses écrits; saint Ignace cite son Évangile. Voilà donc l'apparition de cet Evangile ramené dans les dernières années du premier siècle, c'est-à-dire dans les limites de la vie de l'apôtre. — Mais saint Luc est antérieur à saint Jean ; mais saint Matthieu et saint Marc sont antérieurs à saint Luc ; donc les quatre Évangiles sont antérieurs à la fin du premier siècle, écrits dans le temps de la vie des apôtres, par eux ou sous leurs yeux, en face des témoins encore vivants des faits qu'ils racontent, donc ils sont authentiques.

§ V. Témoignages des premiers siècles.

Nous avons exposé la rigoureuse et savante argumentation par laquelle M. Wallon établit l'authenticité des Évangiles pris et considérés en eux-mêmes; et, si nous éprouvons le regret d'avoir affaibli ses preuves, nous pouvons espérer d'autre part que la rapidité de l'analyse aura peut-être fait ressortir le fort enchaînement de ses déductions.

Avant de terminer l'examen de la *croyance à l'Evangile* dans sa première partie, nous devons parler de deux chapitres destinés à confirmer et à compléter l'argumentation : le premier, qui est aussi le premier du livre, est intitulé : *Témoignages rendus aux Evangiles dans les trois premiers siècles de notre ère, par les Pères de l'Eglise, les hérétiques et les païens.* — Nous comprenons que l'auteur ait voulu donner, dès le commencement de la discussion, cette grande preuve préalable de l'authenticité des Évangiles, et introduire, par ce premier jugement, suffisant à lui seul, toute la suite des preuves intrinsèques. Mais nous avons, à dessein, déplacé ce chapitre, pour ne pas retarder l'exposé de l'argumentation principale et conduire tout d'abord le lecteur au cœur même de la question. Il convient de le reprendre maintenant, et aussi bien trouve-t-il peut-être, au point où nous sommes, sa place vraiment naturelle.

[1] *De la Croyance*, partie I, ch. v, p. 204.

M. Wallon réunit donc dans ce chapitre les témoignagnes des trois premiers siècles en faveur de nos évangiles. Deux exégètes anglais, Lardner et Norton, ont déjà recueilli les textes qui servent de bases à cette discussion ; il n'y a plus qu'à les examiner et à conclure.

« Après les livres du Nouveau Testament viennent, dans l'ordre des temps, un certain nombre d'écrits rapportés aux disciples des Apôtres : tels sont l'épître de saint Barnabas, le Pasteur d'Hermas, les deux épîtres de saint Clément de Rome aux Corinthiens, les sept épîtres de saint Ignace, l'épître de saint Polycarpe. » Mais comment se servir de ces écrits pour établir l'authenticité des évangiles, si leur propre authenticité est contestable ? C'est donc elle qu'il faut d'abord établir, et M. Wallon y consacre un long examen. Reprenant ensuite l'un après l'autre chacun des écrivains des temps apostoliques, l'auteur montre quel argument on peut avec justice en tirer en faveur des Évangiles. « Les témoignages n'y sont pas nombreux, et nous ne pouvons pas dire qu'ils soient tous concluants : car les anciens ne citent pas toujours, comme nous faisons, par nom d'ouvrage et d'auteur... mais plusieurs citations sont assez expresses pour donner le droit de conclure à l'existence d'un texte écrit, et celles qui le sont moins en disent encore assez pour repousser toute conclusion contraire [1]. »

Saint Clément, saint Polycarpe, saint Ignace, réunissent et groupent certains passages des Évangiles, ou se servent librement des pensées et des termes mêmes évangéliques alors qu'ils ne les citent pas expressément. Saint Barnabas et Hermas offrent des traces évidentes de ces libres emprunts, avec de nombreuses allusions au texte sacré. Après ces premiers témoins, c'est Papias dont Eusèbe nous a conservé des fragments, et qui parle nettement des évangiles de saint Matthieu et de saint Marc; c'est saint Justin, philosophe chrétien, demeuré fidèle à Platon sous le portique même de Jésus-Christ, et qui, dans la *première Apologie* et le *Dialogue avec Tryphon*, emprunte constamment et d'une manière évidente à des écrits qu'il appelle les *Mémoires des Apôtres*, mais dont il dit ailleurs que *les Mémoires des Apôtres s'appellent Évangiles* [2].

Les apocryphes témoignent à leur tour, au second siècle, en faveur de nos quatre évangiles ; car, si séduisants qu'ils fussent pour l'imagination et la curiosité populaires, ils ne balancent ni ne partagent jamais l'autorité de ceux-ci. En ce temps, les témoignages sont partout : saint Irénée, évêque de Lyon, Théophile, évêque d'Antioche, Clément

[1] *De la Croyance*, etc., ch. I, p. 29.

[2] Ἀπομνημονεύματα τῶν Ἀποστολῶν — οἱ γὰρ Ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια, οὕτως παρέδωκαν. (*Apol.*, I, 66, p. 80, édit. des Bénédict. de Saint-Maur, Paris, 1742.)

d'Alexandrie parlent nettement. Clément rejette une parole tirée de l'Évangile des Égyptiens, parce « qu'elle n'est pas, dans les quatre Évangiles qui ont été conservés jusqu'à nous [1]. » Tertullien témoigne à son tour, « et il n'y a peut-être pas un chapitre de saint Matthieu, de saint Luc ou de saint Jean qu'il n'ait cité. » Enfin vient Origène qui entreprend ses grands travaux de collation et de critique.

A ces témoignages victorieux, M. Wallon joint celui des hérétiques, contre-épreuve puissante du témoignage des orthodoxes. Cérinthe retient en partie l'Évangile de saint Matthieu, ainsi que les Nazaréens et les Ébionites; Basilide rattache son système cosmogonique à l'Évangile de saint Jean; Marcion interpole, mais conserve l'Évangile de saint Luc, Tertullien l'écrase sous ce reproche, et se sert pour le combattre des armes mêmes qu'il a choisies. Après Marcion, c'est Tatien qui entreprend de fondre en un seul nos quatre Évangiles, et surprend d'abord la religion des fidèles. Enfin, après ces hérétiques, c'est un païen, Celse, le Voltaire de ces temps, qui, voulant rire des Évangiles et y relever mille contradictions, cite les textes, précise les faits, multiplie les rapprochements, et, croyant triompher des divins récits qu'il appelle clairement les *écrits des Apôtres*, prépare aux siècles futurs le plus solide et le moins contestable des témoignages en faveur de leur authenticité.

Tels sont les principaux témoignages des premiers siècles. M. Wallon les cite par courts fragments, et nous regrettons qu'il n'ait pas jugé à propos de donner, au moins en note, les passages entiers où ils se trouvent. M. l'abbé Cruice a pris soin d'en recueillir plusieurs, à la fin de son remarquable mémoire *De Quelques Discussions récentes sur les origines du Christianisme*, et nous avons pu nous assurer par nous-mêmes de l'importance qu'ajoute aux paroles choisies la lecture du contexte.

Le docteur Norton ajoute un dernier argument à tous ceux que nous avons sommairement rappelés : Si nos Évangiles ont été supposés, comment cette supposition s'est-elle accomplie ? Les quatre Évangiles ont-ils été publiés à la fois ? mais alors pourquoi quatre ? pourquoi entre eux tant de différences ? pourquoi tant de ressemblances inutiles ? Ont-ils été publiés l'un après l'autre ? mais, l'un admis, comment les autres l'ont-ils été ? « En tant que semblables ils devenaient inutiles, en tant que différents dangereux. » Pourquoi enfin, si quatre sont reçus, les apocryphes sont-ils si constamment rejetés ? « Ce rejet des apocryphes et cette admission de nos Evangiles sont également inexplicables dans le système de nos adversaires. Pour que des récits aussi divers et en apparence aussi contradictoires que

[1] Clem. Alex., *Strom.*, III, 13.

nos Évangiles aient pu paraître l'un après l'autre et se faire recevoir en même temps, il faut bien, — on en a pour garant l'ardeur de la polémique engagée sur ces matières dès les temps les plus anciens, — il faut bien qu'ils n'aient pas pu être rejetés. Il faut qu'ils aient paru avec la marque de l'autorité d'où ils dérivent, c'est-à-dire qu'ils soient du temps des apôtres et de ceux à qui on les rapporte. Si les Évangiles eussent été contestables, dès le premier jour on les aurait contestés [1]. »

Toute l'antiquité chrétienne confirme donc par ses témoignages les résultats de l'examen critique des textes, et concourt à établir dans la parfaite évidence que nos quatre Évangiles sont authentiques.

§ VI. Intégrité des textes évangéliques, — Conclusion de la première partie.

Les mêmes témoignages, après le même examen critique, dissipent les doutes élevés sur l'intégrité des Évangiles, et prouvent que nous les possédons tels que les possédèrent nos pères dans la foi. Je ne suivrai pas M. Wallon dans l'examen de chacune des difficultés de détail qu'il relève et qu'il résout en ce sujet : deux grandes considérations me semblent dominer le débat et réfuter les hypothèses des adversaires.

Quoi qu'on veuille prétendre sur l'état des manuscrits évangéliques dans les deux premiers siècles, il est certain qu'au moins depuis Origène cet état est fixé. Nos Évangiles n'ont pu subir depuis ce temps, cela est incontesté, aucune altération essentielle. Or, si l'on veut imaginer, entre le temps de la rédaction des Évangiles et le troisième siècle, que les textes aient été altérés par les copistes, comment expliquer leur retour à l'unité, à une forme universellement consacrée dès le temps de saint Irénée et de Clément d'Alexandrie? « Supposons, contre toute vraisemblance, que les copistes aient pu prendre toute liberté à leur égard. Chaque copiste ayant un droit égal, le texte, altéré dans une première copie, pourra l'être encore dans la suivante, de cette sorte que, les divergences s'accroissant à mesure qu'on s'éloignera de l'origine, avant la fin du second siècle, on aura presque autant d'ouvrages divers qu'il existera de manuscrits. Or, s'il en eût été ainsi, comment de cette diversité serait-on jamais revenu au texte de nos quatre Évangiles [2]? » Eichhorn répond : Par l'effet d'une convention. — Où est, je ne dis pas la preuve, mais l'indice d'une telle convention? Quel est le concile où on la fit? Mais plutôt

[1] *De la Croyance*, etc., ch. I.
[2] *De la Croyance*, etc., partie I, ch. VI, p. 212.

quel concile la pouvait faire sous le regard des hérésies et des sectes intéressées à protester contre cet accord, et à signaler à toute la terre ce remaniement des fondements mêmes de la foi?

Supposons enfin ce concert, et admettons ce fait, impossible jusqu'à l'absurde, d'un tel accord en un tel sujet dans l'absolu silence de l'histoire : comment aucun des Évangiles primitifs, indépendants, antérieurs à la convention prétendue, n'a-t-il été conservé? On établit par des calculs ingénieux, fondés sur l'état de la population chrétienne au deuxième siècle, qu'il pouvait y avoir en ce temps environ trente mille copies des Évangiles, à compter un exemplaire par cent chrétiens [1]. Comment aucune de ces copies n'aurait-elle été faite sur les Évangiles altérés et ne serait-elle arrivée jusqu'à Origène? On répond toujours par l'argument de l'autorité de l'Église, qui, après la convention qu'on suppose, aura supprimé les exemplaires condamnés; mais encore une fois cet argument ne vaut pas contre le témoignage des hérétiques dont aucun n'a protesté contre la prétendue convention, dont aucun n'a conservé les exemplaires prétendus antérieurs. Et quand Origène entreprend son grand travail de collation, que trouve-t-il dans l'Église? des exemplaires absolument discordants, altérés, différents l'un de l'autre par le fond des doctrines? C'est cependant un tel état qu'il faut supposer aux manuscrits pour justifier l'hypothèse, mais il n'en est rien. « Origène note des variantes, signale des fautes, et ces fautes ne sont pas plus graves, ces variantes ne sont pas plus nombreuses qu'elles ne le sont d'ordinaire dans nos manuscrits... les copies qu'il a entre les mains n'ont reçu du temps que les injures communes à toutes choses [2]. »

Les recherches de la critique moderne n'ont abouti qu'à des résultats identiques; toujours des variantes et des altérations insignifiantes, réparables par la collation des manuscrits, mais rien qui témoigne d'une altération fondamentale, rien surtout qui atteste dans l'Église un retour systématique à l'unité par l'effet d'un décret ou d'un concile. Les versions antiques, la version syriaque (du commencement du deuxième siècle), les versions coptes, les versions latines antérieures à saint Jérôme, comparées entre elles, attestent encore l'identité du texte original, et, comme l'observait naguère une personne dont le nom fait autorité en pareil sujet [3]; cette preuve

[1] Voy. M. Wallon, ch. vi, p. 214.

[2] Partie I, ch. vi.

[3] Nous sommes autorisé à annoncer comme très-prochaine la publication d'une *Introduction aux livres canoniques du Nouveau Testament*, traduite de l'allemand, du docteur Fr. Reithmayr, par le révérend père de Valroger, prêtre de l'Oratoire. Il ne nous appartient pas de dire tout ce que les personnes versées dans les études exégétiques peuvent et doivent attendre de cet ouvrage.

étonnante suffirait à elle seule pour établir l'intégrité des Évangiles. Enfin les citations des Pères la confirment, et autorisent cette conclusion qui est celle de Michaëlis, de Hug et de M. Wallon : « Nos Évangiles, identiques à ceux dont se servaient et les Pères des premiers siècles et les traducteurs du même temps, nous représentent authentiquement la forme des originaux. »

Il est cependant une dernière raison plus invincible encore, s'il est possible, qui défend l'intégrité des Évangiles, et assure au texte sacré des droits absolus à une confiance incomparable : c'est la jalouse et religieuse piété avec laquelle, dès les premiers temps, l'Église a conservé le dépôt de ces livres, repoussant leur moindre altération comme un crime, et enseignant, avec la doctrine de leur divine inspiration, qu'on doit y voir le langage et la présence même du Saint-Esprit. Encore une fois, c'est dès le commencement que brille dans l'Église ce culte pour le texte sacré : « Saint Jean, en terminant son Apocalypse, menaçait des châtiments les plus terribles quiconque aurait l'audace de rien ajouter à son livre ou d'en rien retrancher ; saint Justin déclarait qu'altérer les Écritures était un crime plus grand qu'adorer le veau d'or ; Denys de Corinthe (vers 170) appelle ces téméraires, des apôtres de Satan; on sait avec quelle verve et quelle vigueur Tertullien et saint Épiphane s'élèvent contre Marcion qui avait mutilé l'Évangile de saint Luc. Dès les premiers témoignages qu'on a sur les Évangiles, on voit de quelle vénération on les entoure. Papias les appelle des oracles ; ils sont dictés par le Verbe, divinement inspirés; — y toucher, c'est ou ne pas croire qu'ils sont dictés par le Saint-Esprit, ou se croire plus sage que le Saint-Esprit lui-même [1]. » Voilà le grand et inexpugnable rempart derrière lequel s'abrita toujours l'intégrité des saints livres : la doctrine de l'inspiration. C'est elle qui, dès le commencement, confond l'audace des hérétiques, toujours disposés à falsifier les textes ; c'est elle qui met à l'égard de ces textes sacrés, dans tous les cœurs chrétiens, ce respect religieux et cet instinct d'amour si éloignés de toute téméraire audace.

Mais comment faire entendre ces choses à la critique hétérodoxe ? Comment lui donner le sens de ce respect, et, après le lui avoir montré comme la meilleure garantie de l'intégrité des livres saints, comment lui persuader qu'il est aussi nécessaire à l'intelligence des questions religieuses que la fine érudition et la science des nuances ? Depuis longtemps déjà il semble que cette critique n'ait poursuivi qu'un but : stupéfier l'opinion par l'audace de tout affirmer, et désar-

[1] V. tous ces témoignages et d'autres encore dans les citations qu'en donne M. Wallon, partie I, ch. vi, p. 211.

mer le sens commun prêt à répondre, en répandant je ne sais quelle *terreur philologique*, vraiment plaisante et dont le souvenir égayera plus tard tels ou tels gens d'esprit, aujourd'hui ses dupes et ses complices, quand tout cela sera vieux et relégué dans le pays des légendes.

Nous ne sommes déjà plus seuls à sentir ces travers : on les connaît, on s'en plaint, on les reproche tout haut à la critique dans un monde auquel cependant il faut qu'elle plaise, et dont les avertissements lui seront sans doute plus sensibles que les nôtres. Il y a peu de temps encore, un écrivain non suspect à l'endroit de la tolérance lui rappelait, dans la *Revue des Deux Mondes*, que « la sympathie et le respect ne sont pas moins nécessaires que la critique aux études religieuses, et qu'à défaut d'une foi positive l'historien du Christianisme doit être pénétré au moins de ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre dans le sentiment religieux[1]. » Que la critique prenne donc garde à elle ; le jour pourrait venir où personne ne serait plus dupe de ses prétentions à la froideur scientifique et à la « haute impartialité. » Ses amis mêmes commencent à s'impatienter de trouver en elle tant de rancunes contre Dieu, et les signes d'une haine encore voisine de la révolte, peu compatibles avec ses grands airs d'indifférence académique.

« La critique ne connaît pas le respect, » a écrit M. Renan. — Tant pis pour elle ! Ce procédé pourrait bien la trahir et l'égarer en de telles aventures, qu'après avoir manqué de respect envers les Écritures hébraïques et les Évangiles elle s'en irait traiter sans respect des croyances comme la personnalité de Dieu et l'immortalité de l'âme. Les catholiques tiendront toujours à haut et inestimable honneur d'avoir, pour défendre leurs convictions, d'autres armes que celles d'une critique altière, qui ne préserve pas de semblables chutes.

L'ABBÉ HENRI PERREYVE.

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1857. — *De l'Histoire des idées religieuses au dix-neuvième siècle.*

CAMPAGNES

DES

PIÉMONTAIS CONTRE LES AUTRICHIENS

EN 1848 ET 1849

Guerre de l'Indépendance Italienne, en 1848 *et en* 1849, *par le général* ULLOA. 2 vol. in-8. — *Campagnes d'Italie en* 1848 *et* 1849, par le général SCHŒNHALS, aide de camp de Radetzky. 1 vol. in-12.

Tous les yeux se tournent vers l'Italie ; dans l'attente du combat, chacun se demande de quelles forces disposent les peuples de la Péninsule, quels efforts ils sont capables de faire, quels sacrifices ils sont disposés à supporter pour recouvrer leur indépendance. A ce sujet on émet les opinions les plus contradictoires : les uns déprécient sans mesure l'énergie de nos voisins et affirment qu'ils sont peu capables de vertu militaire, ils vont même jusqu'à faire bon marché de l'armée piémontaise ; les autres au contraire exaltent sans mesure et portent à l'avance jusqu'aux nues les prodiges que le patriotisme enfantera de l'autre côté des Alpes. Ces opinions contradictoires n'ont pas grande valeur ; dictées par des passions opposées, elles ne sont nullement fondées sur l'étude même superficielle de l'histoire contemporaine. La connaissance des faits permet seule cependant, non pas de voir nettement l'avenir, mais d'émettre quelques prévisions raisonnables. Nous avons donc pensé qu'il serait à propos, dans les circonstances actuelles, de mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé succinct des événements militaires qui ont signalé la guerre de l'Indépendance italienne pendant les années 1848 et 1849.

En écrivant la présente étude, nous avons soigneusement évité les détails militaires qui n'étaient point de notre compétence ; nous

avons cherché seulement à faire connaître les événements principaux de la campagne, le but que se sont proposé les généraux, les forces dont ils ont pu disposer, les résultats qu'ils ont atteints. Quant à la partie purement stratégique de l'histoire, aux manœuvres, aux marches et aux contremarches, nous avons laissé le soin d'en parler aux militaires de profession qui pourront les étudier dans les livres spéciaux et notamment dans ceux que nous avons indiqués en tête de cet article.

Nous n'avons pas parlé non plus des événements politiques si importants qui se produisaient en même temps dans toute l'Italie, nous aurions été entraîné trop loin, et les bornes qui nous étaient fixées ne nous permettaient pas d'étendre notre sujet.

La guerre qui éclata, en 1848, entre l'Autriche, d'une part, et le Piémont soutenu par les différentes populations italiennes, de l'autre, ne fut point, comme le croient beaucoup de personnes, la conséquence inattendue de la Révolution de février en France. Jamais l'Italie ne s'était résignée au sort que lui avait fait le traité de Vienne. En 1821 et en 1831, des tentatives avaient été essayées par les patriotes, mais elles avaient été promptement et facilement réprimées, et la très-grande majorité des populations était restée inactive et insouciante. Les années qui suivirent 1840 virent naître dans les esprits un mouvement dont les conséquences furent bien différentes. Faisant assez bon marché des idées de liberté politique qui, jusque-là, s'étaient liées assez étroitement à celles de l'indépendance, professant le respect des dynasties nationales et ne leur demandant que d'accomplir des réformes modérées, un groupe d'écrivains distingués, la plupart Piémontais, déclarèrent, dans des écrits qui eurent un retentissement profond dans toute la Péninsule, que l'Italie devait chercher avant tout à se délivrer de l'influence étrangère, et que, pour atteindre ce noble but, l'union des peuples et des princes était indispensable. Ces théories, développées par Gioberti, Balbo et d'Azeglio, pour ne nommer que les principaux chefs du mouvement, commencèrent à être appliquées à partir de l'élection de Pie IX (juin 1846). Le pape, dont les intentions généreuses devaient être plus tard si indignement méconnues, leur donna en quelque sorte une sanction religieuse par les premiers actes de son règne et accéléra leur triomphe. Dix-huit mois étaient à peine écoulés, que des changements importants avaient été apportés dans le gouvernement intérieur des États romains, et que des constitutions, assez semblables à la Charte de 1830, étaient accordées par le roi de Sardaigne, le roi de Naples et le grand-duc de Toscane. Seul, le royaume lombardo-vénitien restait soumis à la domination absolue de l'Autriche; les esprits y étaient cependant au moins aussi animés qu'ailleurs; dans les pre-

miers jours de janvier 1848, une émeute avait éclaté à Milan, et le sang des habitants avait coulé sous le sabre des soldats de la garnison. Toutefois, en présence de troupes nombreuses, une insurrection ne paraissait pas imminente, quand, à la suite de la Révolution de février en France, commença la crise terrible qui, sévissant par tout l'empire, mit l'Autriche à deux doigts de sa perte. A la nouvelle des concessions que les Viennois avaient arrachées à l'empereur, l'exaltation des Milanais ne se contint plus et ils engagèrent avec les Autrichiens une lutte acharnée. Après quatre jours de combat (18-22 mars), les impériaux étaient repoussés de l'intérieur de la ville sur les remparts et assaillis au dehors par des bandes nombreuses de paysans soulevés; en même temps ils avaient à redouter l'arrivée de l'armée piémontaise qui ne pouvait manquer de venir au secours des Lombards. Dans cette situation critique, le chef de l'armée autrichienne, le maréchal Radetzki, prit le parti d'évacuer Milan et de se retirer sur l'Adige. A Marignan (Melegnano), les insurgés essayèrent de l'arrêter au passage du Lambro; mais il les dispersa et livra la ville à la fureur de ses soldats. Ce terrible exemple assura la tranquillité de sa retraite, et, le 2 avril, il entrait à Vérone.

Le maréchal Radetzki, qui allait conquérir une si grande gloire, avait quatre-vingt-deux ans en 1848; il avait fait ses premières armes soixante ans auparavant dans les campagnes de Joseph II contre les Turcs, en même temps qu'un des plus célèbres généraux de la république, l'illustre Kléber; depuis, il avait pris part aux guerres de la Révolution et de l'Empire et avait conquis les plus hauts grades militaires par de longs et honorables services. Toutefois il n'avait pas jusque-là exercé de commandement en chef, et, arrivé à un âge que si peu d'hommes atteignent, il ne semblait pas destiné à inscrire son nom dans l'histoire. Alors que tous les héros des luttes gigantesques qui ont signalé le commencement du siècle dormaient pour la plupart dans la tombe, Radetzki, leur contemporain, atteignait le dernier de tous une renommée qui, pour être tardive, n'en restera pas moins brillante.

Au moment où l'insurrection éclata, l'armée autrichienne, dans le royaume lombardo-vénitien, montait à environ 75,000 hommes[1]. Dans des circonstances ordinaires, c'était plus qu'il n'en fallait pour contenir le pays; mais le souffle révolutionnaire qui alors boulever-

[1] Nous empruntons tous nos chiffres au général Ulloa, et nous lui en laissons la responsabilité. Ils diffèrent peu d'ailleurs de ceux donnés par le général Schœnhals. Dans les cas, assez rares, où ces deux écrivains ne tombent pas d'accord sur ce point, nous nous en sommes rapporté presque toujours à l'officier napolitain qui a écrit le dernier et qui semble le moins partial.

sait l'Europe entière doublait les forces de l'insurrection et paralysait celles des défenseurs des pouvoirs établis. Inquiet du sort de ses troupes dispersées dans toutes les garnisons du royaume, ne pouvant plus compter avec certitude sur l'appui du gouvernement central, qui, à Vienne, était si compromis, Radetzki, en se retirant sur l'Adige, exécutait une manœuvre depuis longtemps préparée pour le cas où des revers forceraient à évacuer Milan.

Depuis que les traités de 1815 avaient donné à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie, le gouvernement impérial n'avait cessé de se préoccuper de la conservation de ces riches provinces. Sans prévoir précisément le mouvement de 1848 et le rôle qu'y jouerait le Piémont, il avait toujours redouté l'attaque d'une armée, française suivant toute apparence, qui viendrait à franchir le Tessin. L'expérience ne manquait pas pour connaître qu'elles étaient les positions les meilleures à défendre en pareille occurrence. Les campagnes de 1796 et de 1797 étaient un enseignement trop fécond et trop amer pour n'avoir pas été mis à profit, et les officiers autrichiens n'avaient pas beaucoup hésité pour désigner l'espace compris entre le Mincio et l'Adige comme le point où il importait d'accumuler les moyens de résistance.

« Les eaux du Tyrol forment deux lignes, celle du Mincio et celle de l'Adige, presque parallèles, et s'appuyant l'une sur l'autre. Une partie de ces eaux forme dans les montagnes un lac vaste et allongé, que l'on appelle le lac de Garde ; elles en sortent à Peschiera pour traverser la plaine du Mantouan, deviennent le Mincio, forment ensuite un nouveau lac autour de Mantoue, et vont se jeter dans le bas Pô. L'Adige, formé des eaux des hautes vallées du Tyrol, coule au-delà de la ligne précédente : il descend à travers les montagnes parallèlement au lac de Garde, débouche dans la plaine aux environs de Vérone, court alors parallèlement au Mincio, se creuse un lit large et profond jusqu'à Legnago, et, à quelques lieues de cette ville, cesse d'être encaissé, et peut se changer en inondations impraticables, qui interceptent tout l'espace compris entre Legnago et l'Adriatique[1]. »

Au temps des campagnes du général Bonaparte, des quatre places qui occupent les angles du quadrilatère compris entre Vérone et Legnago, sur l'Adige, Peschiera et Mantoue sur le Mincio, Mantoue seul avait des fortifications suffisantes pour soutenir un long siége. Quoique isolée, cette place avait tenu sept mois avant de se rendre : trois armées avaient pu, pendant cette longue résistance, s'organiser en Autriche et descendre en Italie, pour venir succomber sur les bords de l'Adige ou du Mincio dans les immortelles journées de Cas-

[1] M. Thiers, *Révolution française*, t. VI. l. xxxiii, p. 231.

tiglione, d'Arcole et de Rivoli. Toutefois le jeune héros qui s'annonçait au monde par ces éclatantes victoires ne fut le maître du nord de l'Italie que le jour où le vieux Wurmser, à bout de ressources, eut été réduit à capituler.

A la paix de 1815, quand, pour prix de tant de défaites supportées avec une admirable constance, l'Autriche reçut le royaume Lombard-Vénitien, elle s'empressa de rendre inexpugnable les places qui devaient assurer sa domination au delà des Alpes : le système de défense de Mantoue, déjà amélioré par les Français, fut complété. Peschiera et Legnago furent entourés de bonnes fortifications, enfin des travaux considérables transformèrent Vérone en une place du premier ordre, où une armée entière peut au besoin trouver un refuge. En même temps, des camps étaient souvent établis autour de ces villes, et des manœuvres fréquentes apprenaient aux officiers à connaître l'échiquier sur lequel ils pouvaient être appelés à faire manœuvrer leurs soldats.

Toutefois, si en se retirant sur Vérone, Radetzki exécutait un programme depuis longtemps arrêté, les circonstances n'étaient pas de celles qu'il avait pu prévoir. En même temps que Milan, les populations lombardes et vénitiennes s'étaient unanimement soulevées, entraînant dans leur révolte plusieurs régiments recrutés en Italie. A Crémone, la garnison, qui était tout entière composée de Lombards, déposa les armes; dans d'autres villes, à Côme, à Brescia, à Bergame, les soldats italiens fraternisèrent avec le peuple, tandis que les autres corps furent forcés de capituler, ou ne regagnèrent l'armée de Radetzki à Vérone qu'à grand'peine. Dans la Vénétie, le mouvement avait été aussi spontané : à Venise, le gouverneur, Zichy, intimidé autant par l'attitude de la population que par les nouvelles qu'il recevait de Vienne, signa sans coup férir une capitulation en vertu de laquelle les 7,000 soldats de la garnison avaient des différences dans le sort. Les Italiens devaient rester dans la ville, tandis que les autres se rendraient à Trieste. Les garnisons de Trévise, de Bellune, d'Udine, des deux places fortes de Palmanova et Osopo, celle de Comacchio, ville de l'État romain, que les Autrichiens occupaient en vertu des traités de 1815, se retirèrent également en Illyrie. A Padoue commandait un des officiers les plus vigoureux de l'armée autrichienne, le général d'Aspre; il se montra plein de résolution, rallia les garnisons de Vicence et de Rovigo, et vint renforcer l'armée qui se réunissait à Vérone.

Au milieu de ce désordre, les Autrichiens n'avaient pas tout perdu : ni Legnago, ni Peschiera, ni surtout Vérone, ne leur avaient été enlevés. Mantoue avait été conservée à l'empereur par l'énergie d'un vétéran comme Radetzki, du général Gortschowski; il n'avait autour de lui, dans le premier moment, que des troupes presque entièrement

italiennes; mais il sut les maintenir dans l'obéissance jusqu'à l'arrivée de renforts allemands. La citadelle de Ferrare resta aussi entre les mains des Autrichiens.

En apprenant qu'aucune des places fortes qui occupent les angles du redoutable quadrilatère n'était au pouvoir des Lombards, le maréchal Radetzki versa des larmes de joie; il échappait ainsi à la honte d'évacuer l'Italie, et de céder presque sans combattre à une insurrection victorieuse. Toutefois la situation, si elle n'était pas désespérée, restait bien compromise. La retraite d'une partie des troupes en Illyrie, la défection des Italiens, les pertes éprouvées en morts et en prisonniers à Milan et dans les très-nombreux engagements que ses détachements avaient soutenus sur beaucoup de points avec les habitants, avaient réduit l'effectif de l'armée à environ 50,000 hommes. C'était assez sans doute pour combattre les Lombards; mais des secours allaient arriver aux insurgés de tous les points de l'Italie, et surtout il fallait s'attendre à voir entrer prochainement en ligne l'armée piémontaise, que son instruction et sa discipline rendaient redoutable. En même temps, il y avait lieu de craindre que l'état intérieur de l'empire ne permît point d'envoyer à l'armée d'Italie les renforts dont elle avait besoin. Mû pourtant par ce vif sentiment d'honneur militaire, si puissant dans l'armée autrichienne, et qui, à cette époque, sauva la monarchie, le vieux maréchal résolut de défendre à outrance les positions redoutables qu'il occupait. Il ne pouvait croire qu'à Vienne le gouvernement impérial ne fît de grands efforts pour conserver à la maison de Lorraine une de ses plus belles provinces; et, s'il fallait succomber, il voulait du moins combattre jusqu'à la dernière extrémité pour l'honneur de ses aigles.

La nouvelle du soulèvement de la Lombardie avait produit une profonde sensation en Italie. En Piémont, elle avait immédiatement entraîné Charles-Albert à déclarer la guerre à l'Autriche : c'était une éventualité que ce prince prévoyait depuis longtemps et à laquelle il se préparait en silence. Néanmoins il ne la croyait pas aussi imminente, et les événements le prévinrent. A la première nouvelle de l'insurrection de Milan, il avait donné des assurances pacifiques au représentant de la cour de Vienne à Turin, au comte de Buol, le même qui naguère était ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph. Le lendemain (23 mars), sous la pression de l'opinion, il déclarait la guerre à l'Autriche. Un si brusque revirement n'est guère conforme au droit des gens, et c'est comme une circonstance atténuante seulement qu'on peut alléguer en faveur de Charles-Albert la puissance irrésistible des circonstances. Ce qui peut d'ailleurs faire croire qu'il fut entraîné et non point perfide, c'est que l'armée piémontaise n'était nullement préparée à entrer immédiatement en campagne.

Elle commença à franchir le Tessin le 27 mars, et, soit qu'elle ne fût pas encore assez nombreuse pour affronter un ennemi toujours redoutable, soit effet de l'indécision dont le roi donna plus d'une preuve pendant la guerre, elle ne poursuivit pas vivement Radetzki, et ne se trouva en face de l'ennemi que le 7 avril en arrivant sur la rive droite du Mincio. Là, Charles-Albert se borna à forcer le passage de cette rivière, que les Autrichiens défendirent assez mollement; il perdit un temps précieux avant de la faire traverser au gros de son armée, et se contenta de commencer le siége de Peschiera. Le motif de cette inaction, qui laissait à l'ennemi le temps de se remettre du désordre de sa retraite, était vraisemblablement le désir de n'agir que quand toutes les troupes piémontaises en état de faire campagne, et les divers corps qui étaient partis des duchés, de l'État romain, et même de Naples, seraient entrés en ligne. Seulement, le 26 avril, l'armée piémontaise passa sur la rive gauche du Mincio, en ne laissant que des détachements sur la rive droite, et se prépara à attaquer vivement les Autrichiens.

Il convient, au point où nous en sommes arrivés, de bien préciser quelles étaient les forces et les positions des corps différents qui allaient prendre part à la lutte. 40,000 Piémontais, troupes parfaitement organisées, et auxquelles s'étaient joints 1,000 Parmesans, occupaient, sous les ordres du roi, le centre du quadrilatère sur la rive droite du Mincio; 4,000 Piémontais avaient été laissés pour garder le passage de cette rivière, tandis que 6,000 hommes, composés de Toscans, de Modénais et de Napolitains observaient Mantoue. Les corps de volontaires qui s'étaient formés spontanément dans les diverses villes de Lombardie, et dont l'effectif pouvait monter à 5,000 hommes, s'étaient portés le long du lac de Garde avec la pensée de s'avancer dans le Tyrol italien, et de couper les communications de Radetzki avec cette contrée, les seules qui lui restassent libres. Le roi Charles-Albert ne se souciait pas de compliquer sa situation d'une querelle avec la Confédération germanique, dont le Tyrol fait partie, et il laissait le soin d'attaquer cette province à des corps francs dont il ne pouvait être responsable. Le général de Welden, qui commandait à Trente, n'avait à sa disposition que très-peu de troupes et n'était pas en mesure de faire reculer les Lombards; tout ce qu'il pouvait espérer, c'était de n'être pas délogé des positions importantes qu'il occupait encore. Sur la rive droite du Pô se tenait l'armée romaine forte de 14,000 hommes : elle était partagée également en deux divisions, l'une de volontaires, l'autre de soldats réguliers dont un tiers environ était des Suisses à la solde du pape. Bien que le Souverain Pontife se fût refusé, en sa qualité de Père commun des fidèles, à déclarer la guerre à l'Autriche, il était à peu

près certain que ces troupes prendraient promptement part à la lutte. Enfin, dans la Vénétie, 15,000 volontaires tenaient la campagne et s'apprêtaient à disputer le passage à l'armée que le général Nugent rassemblait en Illyrie pour venir au secours de Radetzki. On pouvait évaluer en ce moment à 80,000 hommes les forces italiennes, dont près des deux tiers étaient des troupes régulières.

Radetzki avait concentré devant Vérone le gros de son armée; mais, en en défalquant les garnisons des autres forteresses, il se trouvait dans une infériorité numérique qui lui interdisait de prendre l'offensive. Charles-Albert, encouragé par cette attitude, résolut d'attaquer et de diriger ses premiers coups contre l'aile droite des Autrichiens, qui, s'étendant presque jusqu'au lac de Garde, empêchait l'investissement complet de Peschiera. La position de Pastrengo (29 avril), fut enlevée par les Piémontais après un combat fort vif : les Autrichiens, forcés de repasser l'Adige sur un pont de bateaux qu'ils avaient eu la précaution de jeter, perdirent 1,200 hommes environ, tués, blessés ou prisonniers. Enhardi par l'heureux succès de cette affaire, très-honorable pour son armée, le roi osa attaquer le gros de l'armée ennemie dans les positions qu'elle occupait en avant de Vérone; il espérait déterminer ainsi une insurrection dans l'intérieur de la ville et la défection de quelques bataillons italiens qui étaient encore dans les rangs des impériaux. Les deux armées étaient à peu près en nombre égal sur ce point; mais les Autrichiens, bien postés, finirent par repousser leurs adversaires. La ville était restée calme, les Italiens n'avaient point abandonné leur drapeau, et, bien que les pertes fussent à peu près égales (8 à 900 hommes de chaque côté), l'avantage de la journée de Santa-Lucia resta aux Autrichiens. Elle eut surtout pour effet de relever leur moral sérieusement ébranlé par les événements des deux mois précédents ; ils venaient enfin d'avoir un succès, et ils reprirent une juste confiance en eux-mêmes. Pendant le combat, ils avaient été animés par la présence du jeune héritier de la couronne impériale, de l'archiduc François-Joseph, qui partagea leurs périls et paya bravement de sa personne.

Après cet échec, Charles-Albert s'occupa uniquement du siége de Peschiera, que l'arrivée de sa grosse artillerie le mettait en mesure de pousser plus vivement. Radetzki, de son côté, ne bougeait pas ; il attendait des renforts qui étaient en marche et qui lui permettraient de changer d'attitude avec quelques chances de succès. Jusqu'à leur arrivée, il ne voulait avec raison rien compromettre par des mouvements prématurés.

En effet, dès le commencement de l'insurrection italienne, le général Nugent, qui commandait en Illyrie, avait été chargé du soin

de former une armée de secours. En réunissant aux troupes qu'il avait déjà sous son commandement celles qui venaient d'évacuer la Vénétie, il était parvenu à rassembler environ 24,000 hommes. Le 18 avril, il franchissait l'Isonzo et entrait dans le pays insurgé; il n'avait devant lui que des volontaires récemment organisés; il s'avança donc sans trouver grande résistance, et s'empara des villes d'Udine et de Bellune presque sans coup férir. Cependant les troupes pontificales, sans attendre que le pape se fût déclaré, s'étaient mises aux ordres de Charles-Albert, et Durando, leur général, avait eu la mission de passer le Pô, de se réunir aux volontaires de la Vénétie et d'arrêter les progrès de Nugent. Celui-ci marchait lentement; il lui avait fallu, par des détachements laissés en arrière, assurer ses communications et bloquer Osopo et Palmanova, places trop fortes pour être prises sans un siége en règle. Ainsi affaibli, il n'avait guère à sa disposition que de 18 à 20,000 hommes; Durando pouvait lui en opposer à peu près autant, et il crut être en mesure de disputer le passage de la Brenta; mais, espérer la victoire pour les Italiens, c'était tenir peu de compte de la différence de qualité des soldats qui allaient se mesurer; à l'exception de 4 à 5,000 hommes de troupes régulières appartenant à l'armée pontificale, la moitié suisses et la moitié romaines, le corps de Durando se composait de volontaires de la Vénétie et de l'état de l'Église; ces derniers prenaient le nom de *crociati*, et proclamaient sainte la guerre qu'ils allaient faire sous les auspices prétendus de Pie IX, bien que le souverain pontife, ayant plus à cœur sa qualité de père des fidèles que son titre de prince italien, eût refusé de prendre une part active à une guerre entre enfants de l'Église. Dans deux rencontres, à Cornuda, le 9 mai, et aux Castrette, le 11, les Autrichiens battirent assez vite et assez rudement ces jeunes enthousiastes pleins d'ardeur et de dévouement, sans doute, mais peu instruits et mal disciplinés. Toutefois, après ce succès, Nugent essaya vainement de s'emparer de Trévise. Le 22 mai, le corps d'armée dont il venait d'être obligé d'abandonner le commandement, pour cause de santé, rencontrait les avant-postes de Radetzki; il lui avait fallu ainsi environ cinq semaines pour franchir l'espace qui sépare l'Isonzo de l'Adige. Quelle que fût la joie de Radetzki en recevant un renfort si opportun, il blâma vivement le général Thurn, qui venait de remplacer Nugent, d'avoir laissé aux mains des insurgés la place importante de Vicence, et il lui ordonna de retourner sur ses pas pour soumettre cette ville qui menaçait les derrières de l'armée impériale et qui couvrait Venise. Mais, quand Thurn se présenta pour attaquer Vicence, Durando avait eu le temps d'y réunir 12,000 hommes. L'Autrichien fut repoussé avec perte (23 mai), et se replia sur Vérone.

Radetzki, après avoir reçu des renforts, n'imita pas les indécisions de Charles-Albert et, d'accord avec son chef d'état-major, le général Hess, auquel on attribue une grande part dans les succès de ces deux campagnes, il conçut un plan qui, s'il eût réussi, eût mis l'armée sarde dans la situation la plus critique. Voici en quoi il consistait : toutes les forces disponibles des Autrichiens devaient se réunir à Mantoue, puis, sortant de cette place, remonter la rive droite du Mincio, de façon à couper à l'armée sarde la route de Milan et du Piémont, à l'enfermer entre le Mincio et l'Adige, et à débloquer Peschiera. La marche sur Mantoue s'opéra avec tant d'habileté que les Piémontais l'ignorèrent ; le 29 mai, Radetzki sortit de cette place avec 36,000 hommes, et rencontra le corps d'observation placé par Charles-Albert dans les villages de Montanara et de Curtatone. Ces deux positions étaient occupées par les troupes et les volontaires Toscans et par un détachement du 10e de ligne napolitain ; en tout, les Italiens, parmi lesquels on ne comptait pas de Piémontais, n'étaient pas plus de 6,000 hommes ; attaqués par des forces infiniment supérieures, ils se défendent avec une rare énergie[1], et font éprouver aux Autrichiens des pertes cruelles. Les volontaires toscans surtout déploient une rare valeur à la défense de Montanara ; le bataillon qui s'était formé à l'Université de Pise, et qui était composé d'étudiants commandés par leurs professeurs, est décimé ; le géologue Pilla est tué, et un autre professeur, Montanelli, qui devait, l'année suivante, après la fuite du général duc de Gaëte, être l'un des triumvirs de Florence, reste entre les mains des Autrichiens, le corps traversé d'une balle. Le nombre l'emporte à la fin, la ligne italienne est enfoncée et la victoire des impériaux est complète. Des 6,000 Toscans et Napolitains qui avaient pris part au combat, 1,000 étaient tués ou blessés et 2,000 prisonniers ; le reste se retira dans un complet désordre.

Cependant Charles-Albert avait fini par être averti du mouvement de Radetzki ; forcé de laisser une partie de ses troupes pour continuer le siége de Peschiera et pour repousser les sorties de la garnison de Vérone, il n'avait pu réunir que 18,000 hommes à Goïto pour y défendre le passage du Mincio. Le lendemain de l'affaire de Curtatone, Radetzki attaqua assez tard le roi de Sardaigne ; mais, comme il avait détaché le général d'Aspre avec 15,000 hommes environ pour couper la route de Brescia aux Piémontais, il ne leur était pas très-supérieur en nombre. Aussi ses colonnes furent-elles

[1] Les Autrichiens ont rendu eux-mêmes témoignage à l'héroïque courage des Italiens dans cette rencontre. On peut lire à ce sujet un récit publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1850, par un officier au service d'Autriche, M. de Pimodan.

repoussées dans leurs efforts successifs pour enlever la position ennemie. Toutefois, elles se retirèrent en bon ordre après avoir perdu environ 500 hommes. Au nombre des blessés était un homme qui allait prochainement être appelé à jouer le premier rôle dans la monarchie autrichienne. Lorsque la guerre éclata, le prince Félix de Schwarzenberg avait cessé depuis longtemps de servir activement dans l'armée, et remplissait les fonctions de ministre plénipotentiaire à Naples; mais, au bruit du canon, il se ressouvint qu'il était soldat et obtint le commandement d'une brigade. Peu de mois après avoir eu le bras traversé par une balle à Goïto, il était premier ministre de l'empereur François-Joseph et contribuait plus que personne à rétablir le pouvoir ébranlé de son souverain.

La journée de Goïto fut la plus brillante de la campagne pour le roi Charles-Albert; il y déploya, comme dans tous les combats auxquels il assista, le courage héréditaire de sa race, et il y fut légèrement blessé. Une balle atteignait également son fils aîné, le duc de Savoie, au moment où il décidait la victoire en enlevant par un retour offensif vigoureux une position importante un moment occupée par les Autrichiens. A la fin même de l'action, on apprit que la garnison de Peschiera, n'ayant plus de vivres, venait de capituler; cette nouvelle, répandue parmi les soldats encore animés de la lutte, fut accueillie par les cris de *vive le roi d'Italie!* Moments trop courts de triomphe que la fortune devait bientôt faire cruellement expier au roi Charles-Albert.

Radetzki avait totalement échoué dans le plan qu'il avait conçu; il n'avait pu ni tourner les Sardes ni ravitailler Peschiera; il dut donc rentrer dans Vérone, tandis que Charles-Albert revenait occuper la position qu'il occupait devant cette place, après avoir réuni au gros de son armée les troupes qui avaient pris Peschiera.

Malgré cet échec, le général autrichien ne resta pas inactif; il tourna d'un autre côté ses efforts, et se proposa d'assurer par un coup de vigueur ses libres communications avec l'Illyrie en soumettant Vicence, Trévise et Padoue qui étaient toujours aux mains des Italiens et qui couvraient les approches de Venise. Il se porta donc sur Vicence, où se trouvait encore Durando, entoura la ville et l'attaqua avec des forces bien supérieures; ses troupes enlevèrent, après des combats fort chauds, toutes les positions extérieures qui dominent la ville, et Durando, repoussé derrière les murailles, capitula pour éviter les désastres d'une prise d'assaut. Il put sortir avec armes et bagages à la seule condition que ses troupes ne porteraient pas les armes contre l'Autriche pendant trois mois. La défense de Vicence avait été très-honorable, un millier d'hommes de part et d'autre avaient été mis hors de combat : les Suisses, au service du Pape en

particulier, s'étaient vigoureusement battus et avaient beaucoup souffert. Au nombre des blessés italiens était un des publicistes qui, par ses écrits, avait le plus contribué à animer les esprits, M. Maxime d'Azeglio ; il versa ainsi son sang pour la cause qu'il avait défendue avec sa plume. Depuis, il a été premier ministre du roi Victor-Emmanuel, et sénateur du royaume ; il occupait naguère une place considérable dans le parlement, et il a pris une part active aux négociations malheureusement infructueuses qui ont précédé la guerre actuelle.

Pendant que Radetzki soumettait Vicence, un corps d'armée, réuni à Trente par le général Welden, descendait des montagnes du Tyrol sur Trévise. Au moment où l'insurrection avait éclaté, le Tyrol italien était à peu près dégarni de troupes ; ses habitants, jusqu'à une certaine distance, étaient assez favorables à la cause italienne. Après la délivrance de Milan, les volontaires lombards, dirigés sur le Tyrol, n'avaient trouvé que peu de résistance et s'étaient avancés jusqu'aux portes de Trente. Un moment Radetzki eut à craindre que toutes ses communications ne fussent coupées ; seule la route qui conduit à Vérone, en suivant la rive gauche de l'Adige, était restée libre, et il suffisait d'un succès des corps francs pour qu'ils l'interceptassent ; mais peu à peu des troupes étaient arrivées à Trente, elles avaient d'abord arrêté les volontaires ; de nombreuses escarmouches avaient eu lieu, heureuses en général pour les impériaux qui avaient regagné une partie du terrain perdu sans remporter toutefois d'avantages très-décisifs. Enfin le général de Welden réunit des forces suffisantes pour prendre l'offensive : après plusieurs combats heureux, il attaqua Trévise ; et les 4,000 volontaires qui occupaient cette ville capitulèrent, après une défense assez molle, aux mêmes conditions que Vicence. Par suite de la retraite des garnisons de ces deux places, l'armée italienne se trouvait affaiblie de 16,000 combattants, et toute la terre ferme de la Vénétie était soumise aux Autrichiens, à l'exception des deux forteresses de Palma-Nova et d'Osopo qui continuaient à tenir. Welden put dès lors commencer à investir Venise ; mais cette ville, défendue par de nombreux volontaires, par la force de sa position, par l'héroïque attitude de sa population, devait longtemps encore arrêter devant ses lagunes les forces impuissantes de l'Autriche.

Le mois qui suivit la prise de Vicence s'écoula en une inaction qui ne peut s'expliquer que par l'attente où l'on était de part et d'autre de renforts importants. Bien que l'Autriche fût en proie à une crise menaçante, elle disposait toujours d'une armée nombreuse. La guerre civile n'avait point encore éclaté en Hongrie ; Radetzki pouvait espérer d'être rejoint par de nouvelles troupes qui lui assureraient une

supériorité numérique incontestable. Quant à Charles-Albert, ses lenteurs étaient moins justifiables; sans doute la guerre l'avait surpris à l'improviste, il n'avait pu mettre en ligne qu'une partie de ses forces, et il avait à attendre ses réserves; les volontaires lombards se disciplinaient et s'habituaient à la guerre; sans doute les incertitudes de la politique non-seulement italienne, mais encore européenne, étaient grandes à cette époque et les circonstances qui devinrent contraires au roi de Sardaigne eussent pu être différentes et donner raison à son attitude expectante; mais, quelle que fût l'importance numérique des secours qui devaient le rejoindre, ces nouvelles troupes ne pouvaient valoir celles qui étaient entrées les premières en campagne et qui avaient parfaitement prouvé qu'elles égalaient les Autrichiens. En outre, la première ardeur du mouvement révolutionnaire était passée, et le temps devait la refroidir. Déjà la cause italienne éprouvait un échec considérable. Au début de la guerre, le roi de Naples avait été contraint par les libéraux, dont il subissait l'ascendant, de se déclarer contre l'Autriche. Il avait fait partir en avant-garde un régiment qui avait manifesté des opinions plus prononcées que les autres et quelques compagnies de volontaires, troupes que nous avons vu figurer au combat de Curtatone. Ensuite deux divisions avaient été acheminées vers la haute Italie, sous les ordres d'un des vétérans de la cause nationale, du général Pepe : elles étaient déjà parvenues sur la rive droite du Pô quand le roi Ferdinand vainquit l'émeute dans les rues de Naples (15 mai). Redevenu le maître, il se hâta de rappeler Pepe et son armée dans le royaume. Celui-ci refusa d'obéir, mais il fut abandonné par le gros des siens qui reprit le chemin de Naples; il ne resta auprès de lui qu'un certain nombre d'officiers et quelques centaines de soldats : il conduisit cette poignée de patriotes à Venise où elle arriva peu de jours avant l'investissement de la place et à temps pour prendre une part active à sa défense.

La situation militaire de Charles-Albert ne lui rendait pas d'ailleurs l'action très-facile : campé au milieu de trois places fortes redoutables et défendues par une armée égale à la sienne et qui menaçait de devenir supérieure, il n'osait attaquer et restait incertain et impuissant. Toutefois, après l'arrivée de deux divisions nouvelles, il projeta de bloquer Mantoue, entreprise d'un succès plus que douteux, car cette place, munie de vivres pour six mois et contenant une garnison nombreuse, ne pouvait être ni forcée ni affamée. Le 13 juillet, Charles-Albert commença les opérations préliminaires de l'investissement. Son armée fut divisée en deux corps : l'un, sous le général de Sonnaz, eut pour mission de garder les positions que l'armée sarde occupait depuis longtemps déjà devant Vérone; l'autre, sous le général

Bava, fut destinée à bloquer Mantoue. En opérant pour s'emparer des abords de cette place, Bava attaqua avec succès Governolo (17 juillet), poste avancé que défendaient 1,500 Autrichiens ; il en fit 400 prisonniers et s'empara d'un drapeau et de deux pièces de canon.

Ce petit succès allait être suivi de cruels revers. Radetzki avait reçu de nombreux renforts ; son armée montait alors à 132,000 hommes. Il est vrai qu'en défalquant de ce nombre le corps qui occupait la Vénétie, celui qui bloquait Venise et celui qui guerroyait dans le Tyrol italien, il ne restait plus que 82,000 hommes à opposer aux 60,000 qui, à la même époque, composaient l'armée italienne. L'avantage numérique de Radetzki était donc positif, même en tenant compte de la nécessité où il était de laisser des troupes dans Vérone, Mantoue et Legnago. Il n'était pas homme à n'en pas profiter, et, opérant conformément aux règles de la guerre, il conçut le projet d'attaquer séparément les deux corps de l'armée sarde, qui s'était beaucoup trop étendue. Celui de Sonnaz, campé devant lui, était désigné à ses premiers coups, et il préluda aux opérations qu'il voulait diriger contre ce général en essayant de chasser son extrême droite de la position célèbre de Rivoli. Cette attaque fut repoussée; néanmoins les Piémontais évacuèrent pendant la nuit le terrain qu'ils avaient défendu avec succès (22 juillet). Le lendemain 23, les Autrichiens, très-supérieurs en nombre, attaquèrent Sonnaz sur toute la ligne qui s'étend en face de Vérone, de Somma-Campagna à Santa-Giustina, ils en chassèrent les Piémontais, et les contraignirent, après une assez vigoureuse défense, à se replier de l'autre côté du Mincio. Le 24, Radetzki força le passage de cette rivière et, par cette manœuvre, coupa l'armée piémontaise, en séparant Sonnaz de Bava et du roi Charles-Albert. Le roi de Sardaigne, à la nouvelle de l'échec de son lieutenant, chercha à le réparer, et tenta, à la tête de la meilleure partie des troupes qui bloquaient Mantoue, de reprendre les positions abandonnées par son aile gauche, manœuvre qui, si elle eut réussi, eut eu pour résultat de fermer à Radetzki le chemin de Vérone. Il commença son mouvement le 24, et, rencontrant sur sa route une brigade qui se rendait de Legnago à l'armée de Radetzki, il l'écrasa et lui fit 1,800 prisonniers. Mais le lendemain, le général autrichien vint à la rencontre des Piémontais à la tête du gros de ses forces, les attaqua sur toute la ligne et les battit complétement. Ce second échec, connu sous le nom de bataille de Custoza, eut pour conséquence de forcer Charles-Albert à lever le blocus de Mantoue et à réunir toutes ses troupes à Goïto, dans l'espoir de se maintenir sur le Mincio. Il y rallia Sonnaz, et, malgré le découragement qui gagnait son armée, il tenta un dernier effort pour enlever la position importante de Volta, que les Autrichiens occupaient déjà sur la rive droite du Mincio, et qui in-

terceptait les communications entre l'armée sarde et Peschiera. Cette attaque ne fut pas heureuse (26 juillet), et, pour la troisième fois en quelques jours, les Piémontais essuyèrent une défaite. Ces revers successifs, bien qu'aucun n'eût été désastreux, portèrent au moral des vaincus un coup dont ils ne purent se relever.

Charles-Albert fit proposer un armistice pendant lequel il se serait retiré sur l'Oglio; mais Radetzki, qui appréciait plus justement la position respective des deux armées, ne voulut entendre à aucun arrangement autre que l'évacuation de tout le pays à l'est de l'Adda, y compris Venise et les deux duchés de Parme et de Modène. Le roi de Sardaigne ne mesurait pas exactement l'étendue du revers qu'il venait d'éprouver, et il refusa des conditions qui lui parurent disproportionnées avec les avantages remportés par les Autrichiens. Il n'avait guère perdu plus de 4 ou 5,000 hommes, et il se croyait encore de force à tenir tête à ses adversaires. Les faits ne tardèrent pas à donner un cruel démenti à ses illusions. En effet, la retraite des Piémontais s'opéra dans un triste désordre ; rien n'avait été préparé pour une éventualité que, dans la confiance des premiers succès, on avait dédaigné de prévoir, et, par suite d'une négligence vivement reprochée depuis au corps de l'Intendance sarde, les vivres manquaient partout. Les malheureux Piémontais étaient accablés de fatigue et de faim; ils comptaient dans leurs rangs beaucoup de jeunes recrues qui se débandèrent au hasard pour chercher leur nourriture ou pour rentrer dans leurs foyers au plus vite. Il fut donc impossible de défendre la ligne de l'Oglio, non plus que celle de l'Adda, et Charles-Albert n'avait guère plus de 30,000 hommes avec lui quand il arriva sous les murs de Milan. De l'avis de tous les juges compétents, il aurait dû se retirer sur la rive droite du Pô; mais, mû par un sentiment chevaleresque, il ne voulut pas livrer la malheureuse Milan aux vengeances d'un vainqueur irrité sans avoir au moins essayé de la défendre. Il occupa donc (3 août) des positions en avant de la ville, dans l'intention d'y combattre l'ennemi. Le 4, toute l'armée autrichienne attaquait les Piémontais, et, après six heures de combat, ceux-ci étaient contraints de rentrer dans Milan. Désespérant de pouvoir défendre la ville, le roi de Sardaigne, après avoir pris avis d'un conseil de guerre dont faisaient partie les membres de la municipalité, offrit une capitulation à Radetzki, qui l'accepta. Les Piémontais devaient se retirer derrière le Tessin : une amnistie complète était accordée aux habitants; les personnes et les propriétés seraient respectées; enfin, pendant deux jours, il serait permis à qui le voudrait de quitter la ville.

Quand la nouvelle de cette capitulation se répandit dans la population, elle y excita la plus vive émotion, et le mot trahison, qui

trouve toujours de l'écho au jour des revers, fut dans bien des bouches. Une foule irritée se porte devant le palais Greppi, où logeait le roi; Charles-Albert paraît à un balcon dans le dessein de la haranguer; mais il est lâchement insulté, et, au moment où, désespérant de se faire entendre, il se retire, des coups de fusil sont tirés par de criminels insensés sur les fenêtres où venait de se montrer le plus solide défenseur de l'indépendance italienne. Cet acte de démence restera comme une tache ineffaçable dans l'histoire de Milan, et fournit un terrible argument aux ennemis de l'Italie, lorsqu'ils essayent de prouver que les Lombards n'ont jamais été et ne pourront jamais être libres. Il fallut que les Sardes employassent la force pour dégager leur roi et lui ouvrir le chemin qui conduisait en Piémont.

Le 6 au matin, Radetzki rentrait triomphant dans cette ville qu'il avait quittée en vaincu peu de mois auparavant, et, le 9, un armistice était conclu entre lui et le major général sarde Salasco. En vertu de cette convention, le roi Charles-Albert s'engageait à évacuer tous les points que les Piémontais occupaient encore en dehors de leurs anciennes frontières. La suspension d'armes devait durer au moins quarante-cinq jours. Passé ce terme, elle pouvait se prolonger jusqu'à ce qu'elle eût été dénoncée. Ainsi se termina la campagne de 1848. Un Génois qui avait acquis quelque réputation militaire en commandant une légion italienne au siége de Montevideo, Garibaldi, essaya vainement, à la tête de quelques centaines de Lombards, de commencer une guerre de partisans dans la contrée montagneuse qui sépare le lac Majeur du lac de Côme; il fut si vivement traqué par les colonnes autrichiennes que promptement il lui fallut se retirer en Suisse.

Venise seule refusa de se conformer à l'armistice : sous le gouvernement énergique et sage de Manin, elle continua pendant plus d'un an encore d'opposer une constance inébranlable aux attaques autrichiennes ; elle ne se rendit que le 24 août 1849, alors que ses défenseurs, décimés par le choléra, eurent épuisé tous leurs vivres et se trouvèrent dans l'impossibilité matérielle de continuer leur résistance. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce siége mémorable, soutenu par une garnison composée presque uniquement de volontaires venus de toutes les parties de l'Italie. Il faudrait, pour en parler dignement, consacrer un article spécial à cet épisode le plus glorieux de l'insurrection italienne, et digne en tout point du passé de la ville des Doges.

L'armistice entre les Sardes et les Autrichiens fut prorogé successivement jusqu'au mois de mars 1849, époque à laquelle il fut brusquement dénoncé par le roi Charles-Albert. Les dix mois qui s'étaient écoulés depuis la conclusion de la trêve avaient été désastreux pour

l'Italie. Excepté à Naples, où le roi avait repris le pouvoir, et en Lombardie, où les Autrichiens exerçaient rigoureusement leurs droits de vainqueurs, la démagogie triomphait. A Rome, l'exécrable assassinat de l'infortuné comte Rossi avait été suivi de la fuite du pape et de la proclamation de la république : au Capitole gouvernaient, non pas les défenseurs de l'indépendance italienne, mais les représentants les plus violents et les plus pervers des principes désorganisateurs qui, dans ces néfastes années, infligèrent tant de maux à la malheureuse Europe. La Toscane avait suivi l'exemple de Rome, et le grand-duc était allé rejoindre Pie IX à Gaëte. En Piémont, l'état des choses, sans aller au pis, s'était bien aggravé : une dissolution de la Chambre avait amené des élections faites dans un sens très-avancé, et le ministère était composé d'hommes en rapport complet d'opinions avec les nouveaux députés. La situation incertaine où se trouvait le pays ne pouvait d'ailleurs se prolonger : le maintien sur le pied de guerre de forces très-considérables, relativement à son importance, lui imposait des charges qu'il ne pouvait plus longtemps supporter. Il fallait choisir entre la guerre ou une paix définitive. Le roi se croyait engagé d'honneur à ne se retirer de la lutte qu'après avoir fait les derniers efforts et en conséquence il se décida, le 16 mars, à dénoncer l'armistice.

Les chances de la campagne étaient loin cependant de se présenter favorablement pour les Piémontais. Ils avaient sans doute à cette époque environ cent mille hommes à mettre en ligne; mais, pour arriver à réunir un nombre de soldats aussi peu en proportion avec la population du royaume, il avait fallu épuiser ses dernières ressources en appelant les classes de la réserve, c'est-à-dire qu'on avait enlevé à leurs foyers des hommes déjà mûrs qui avaient pris l'habitude de la vie domestique; une division tout entière avait été composée de réfugiés lombards ; enfin on avait créé de nouveaux cadres, et les choix, faits à la hâte, n'avaient pas toujours été heureux : aussi n'y avait-il aucune comparaison à faire entre la qualité des troupes réunies en 1849 et celle de l'armée entrée en campagne au printemps précédent. En outre, les dispositions des esprits étaient bien changées depuis cette époque : les revers récents avaient laissé des souvenirs pénibles et amolli plus d'un courage : le triomphe du parti démagogique sur plusieurs points de la péninsule, la fuite du pape, les excès des Mazziniens à Rome, avaient refroidi bien des dévouements et porté le trouble dans bien des âmes. Une partie de la nation piémontaise était convaincue qu'en recommençant la guerre on courait à un désastre. Cette opinion était très-répandue dans l'aristocratie, qui fournissait un grand nombre d'officiers à l'armée, et qui avait versé son sang sans mar-

chander dans la première campagne. Un certain nombre d'officiers généraux, et parmi eux quelques-uns de ceux qui venaient de se distinguer, avaient cessé d'être employés, soit que leurs opinions les eussent rendus suspects au parti dominant, soit qu'ils se fussent retirés d'eux-mêmes. D'autres restaient sous le drapeau uniquement pour obéir au point d'honneur militaire. L'un d'eux, le général Passalacqua, dit publiquement à ses officiers, avant la bataille de Novarre : « Messieurs, on sait que j'ai blâmé la guerre actuelle, et qu'étant en retraite je pouvais me dispenser de la faire ; mais je souhaite que les avocats qui nous gouvernent fassent aussi bien leur devoir que je m'en vais remplir le mien. » Quelques instants après, il était tué à la tête de sa brigade. Enfin, et ce fait n'était pas un des symptômes les moins fâcheux de l'état moral du Piémont, le roi, se défiant de lui-même, avait renoncé au commandement en chef et n'avait jugé aucun de ses officiers capables de l'exercer. Il avait cherché un général à l'étranger : il s'était d'abord adressé tour à tour en France aux héros de la guerre d'Afrique, au maréchal Bugeaud, aux généraux Changarnier, Lamoricière, et Bedeau ; ils avaient tous refusé. Le commandement fut alors donné au général polonais Chzarnowski, qui n'eut pas le bonheur de justifier par des succès les espérances qu'on avait fondées sur ses talents militaires.

Du côté des Autrichiens, au contraire, l'armée était pleine d'ardeur et de confiance dans son vieux chef : elle avait pour ses ennemis le dédain qu'inspire un triomphe récent, sentiment souvent bien injuste, mais dont se défendent mal les soldats victorieux. En somme, les troupes du maréchal Radetzki étaient rompues à la discipline et à la guerre, et certainement, en ce moment, supérieures à l'armée piémontaise, qui ressemblait trop à une levée en masse. L'empire n'était plus d'ailleurs dans l'état complet de désordre où il s'était trouvé en 1848. L'archiduc François-Joseph venait de monter sur le trône par suite de l'abdication simultanée de son oncle l'empereur Ferdinand et de son père l'archiduc François; et, grâce à l'admirable exemple de fidélité au drapeau qu'avait donné l'armée autrichienne et à l'énergie de deux de ses chefs, le prince de Windischgraetz et le Ban Jellachich, Vienne s'était soumise au jeune empereur. L'insurrection hongroise, qui avait éclaté pendant l'armistice, était toujours menaçante ; mais le pouvoir central était rétabli dans sa force ; la plupart des provinces obéissait, et, sous le gouvernement énergique du prince Félix Schwarzenberg, alors président du conseil, l'armée d'Italie, dont il avait naguère partagé les dangers, n'avait pas à craindre d'être oubliée.

Au commencement des hostilités, l'armée piémontaise, en en défalquant les garnisons des places, les non-valeurs et l'effectif d'une

division qui se trouvait dans la rivière de Gênes et qui n'avait point encore eu le temps de rejoindre, se montait à 65,000 hommes présents sous le drapeau et réunis sur la rive droite du Tessin, entre le lac Majeur et le Pô, son artillerie se composait de 140 pièces de canon; Radetzki, obligé de laisser environ 25,000 hommes devant Venise et des garnisons pour occuper les places fortes, avait avec lui 70,000 hommes et 182 bouches à feu. Il y avait donc à peu près égalité numérique de part et d'autre.

Les deux généraux formèrent, chacun de son côté, le projet de prendre l'offensive. Chzarnowski voulait marcher sur Milan, dans la pensée que les Autrichiens recommenceraient la manœuvre de l'année précédente, se retireraient sur le Mincio et abandonneraient, sans livrer bataille, la meilleure partie de la Lombardie. Mais Radetzki le prévint, et, le 20 mars, l'armée autrichienne, réunie tout entière autour de Pavie, passa le Tessin près de cette ville ; l'armée piémontaise était alors groupée tout entière sur la route de Turin à Milan; la seule division Ramorino avait été placée sur le bas Tessin ; toutefois, si elle eût été à son poste, elle eût retardé, sinon empêché, le passage de la rivière par Radetzki, et donné le temps au reste de l'armée d'arriver à son secours en temps utile. Mais Ramorino, un peu avant que les Autrichiens n'eussent commencé leur mouvement, avait porté son corps presque entier sur la rive droite du Pô. Cette manœuvre, tout à fait en désaccord avec les instructions qu'il avait reçues, eut pour résultat de priver l'armée piémontaise, pendant cette courte campagne, du concours d'une douzaine de mille hommes, et de la rendre inférieure en nombre à l'ennemi. A la paix, Ramorino, accusé de trahison devant un conseil de guerre, fut condamné et fusillé. Radetzki put donc faire passer le Tessin à toutes ses troupes, sans trouver d'autre résistance que celle très-insignifiante que purent lui opposer trois bataillons laissés sur ce point.

Au moment où Chzarnowski apprit l'entrée des Autrichiens sur le territoire piémontais, il commençait de son côté son mouvement sur Milan. Une de ses divisions avait franchi le Tessin. Le roi Charles Albert avait passé le premier à sa tête le pont de Buffarola, limite des deux États ; car, s'il avait renoncé à diriger son armée, il s'était réservé le droit de partager tous ses périls : ses deux fils, les ducs de Savoie et de Gênes, commandaient chacun une division et ils achevèrent dans cette courte campagne de consolider la réputation d'intrépidité qu'ils avaient commencé à établir l'année précédente. A la nouvelle de la manœuvre de Radetzki, le général sarde se porta à sa rencontre vers Vigevano, il avait conservé avec lui trente-huit mille hommes ; tandis que les vingt mille composant sa droite occupaient Mortara. Le 21, dans l'après-midi, ce corps d'armée fut atta-

quée par la gauche des Autrichiens, commandée par l'impétueux général d'Aspre ; le succès de celui-ci fut complet : les Piémontais, chassés des positions qu'ils défendaient en avant de Mortara, rentrèrent dans la ville dans le plus grand désordre, et y furent vivement poursuivis ; ils laissèrent aux mains de l'ennemi, dans cette malheureuse affaire, six pièces de canon et deux mille prisonniers. En même temps, du côté de Vigevano, les deux autres ailes se rencontraient ; mais les Piémontais étaient plus heureux sur ce point et parvenaient à conserver, malgré les efforts réitérés des Autrichiens, la position de la Sforcesca. Néanmoins le triste résultat de l'affaire de Mortara força Chzarnowski à se retirer le lendemain sur Novarre où il se réunit aux troupes battues par d'Aspre. Il plaça son armée dans une position assez forte, située au midi de la ville et dont le point central, le petit village de la Bicoque, a donné son nom à une bataille perdue par les Français sous Louis XII.

Le 23 mars, à onze heures, d'Aspre, qui marchait en tête de l'armée autrichienne et qu'enflammait son succès de l'avant-veille, se précipita avec une vigueur extrême sur les positions occupées par les Piémontais ; pendant cinq heures, quoique n'ayant que des forces très-inférieures (quinze mille hommes environ), cet intrépide général renouvela ses attaques toujours repoussées ; à quatre heures du soir seulement parurent les autres corps autrichiens ; dès lors le sort de la bataille fut décidé ; les Piémontais étaient épuisés et leurs réserves avaient été presque toutes engagées ; ils ne purent soutenir le choc de troupes fraîches et ils se retirèrent dans Novarre où ils rentrèrent à la tombée de la nuit. Le désordre fut alors à son comble parmi eux; les soldats se débandèrent, les uns pour piller la ville, les autres pour regagner leur village. La retraite sur Turin ou sur Alexandrie était coupée, l'armée n'existait plus et le jour suivant les Autrichiens allaient en acculer les débris aux Alpes et les réduire aux plus dures extrémités. Le roi Charles-Albert avait héroïquement pris part au combat ; lorsque tout fut perdu, il s'exposa avec un courage qui méritait peut-être un autre nom ; on put croire qu'il cherchait à tomber glorieusement sur le champ de bataille, à côté de tant de braves gens qui venaient de mourir pour sa cause. Entraîné par ses officiers dans l'intérieur de la ville, il envoya un parlementaire au maréchal Radetzki pour traiter d'une suspension d'armes; mais les conditions qui lui furent proposées lui parurent d'une dureté inacceptable ; il se souvint peut-être qu'en recevant la dénonciation de l'armistice le général autrichien avait dit : « Si j'avais prévu que la dignité royale pût déchoir aussi bas dans la personne de Charles-Albert, je ne lui aurais pas épargné la honte d'une captivité à Milan. » Le 24 mars au matin, le

roi de Sardaigne réunit ses généraux et abdiqua en leur présence la couronne en faveur de son fils, le duc de Savoie. Le nouveau roi eut sur-le-champ une entrevue avec Radetzki, et le 26 mars fut signé un armistice contenant les préliminaires d'une paix qui fut conclue peu de temps après. Ainsi finit cette rapide campagne, si brillante pour les Autrichiens, si désastreuse pour les Piémontais.

A la nouvelle des hostilités, Côme, Lecco, Bergame et Brescia se soulevèrent, mais à Brescia seulement (ville que déjà dans ses *Mémoires* l'empereur Napoléon signale comme un foyer ardent de patriotisme) l'insurrection prit des proportions considérables. Le 23 mars, la garnison, composée de neuf cents hommes, fut contrainte à se retirer dans la citadelle : une première colonne, partie de Mantoue pour la secourir, fut repoussée, et le général Nugent, qui la commandait, blessé mortellement. La nouvelle du désastre de Novarre n'affaiblit pas la ferme résolution des habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et le 31 seulement le général Haynau, en ramenant des forces nouvelles, parvint à triompher de la courageuse résistance des Brescians. La ville fut livrée à la fureur du soldat.

Les terribles vengeances qu'exercèrent alors les vainqueurs attirèrent sur leur chef les accusations de cruauté qui ont été portées contre lui, et qui, devenues plus sanglantes encore après son commandement en Hongrie, lui ont valu en Europe une si sinistre renommée. Ce qui peut expliquer d'ailleurs, sans la justifier, la conduite des Autrichiens, ce sont les pertes très-sensibles qu'ils avaient éprouvées.

Brescia soumise, Venise seule résistait encore; quand cinq mois plus tard elle capitula, vingt mille Autrichiens avaient péri sous les coups des assiégés ou étaient morts victimes de l'insalubrité des lagunes.

Quoi qu'on en puisse dire, les campagnes de 1848 et 1849 ne sont pas sans honneur pour l'Italie. On a répété que les Piémontais y avaient pris seuls une part active; tout en proclamant que ce sont ceux qui ont le plus fait pour la cause nationale, il ne faudrait pas cependant méconnaître ce que d'autres ont souffert pour elle. Si on avait la liste des habitants des autres provinces qui alors sont morts victimes de leur dévouement à leur pays, on verrait qu'elle est longue et qu'elle contient bien des noms distingués par l'intelligence, la naissance et la fortune. Il est difficile d'apprécier positivement le nombre des volontaires qui ont quitté leurs foyers et cherché à conquérir par les armes l'indépendance nationale; mais je crois qu'on est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité en les portant à 40,000. Ils furent fournis presque exclusivement par la Lombardie, les duchés et l'État romain, car la population militaire du Piémont était tout entière sous les drapeaux, et dans le royaume de Naples le zèle fut médiocre; il ne faut pas oublier non plus que dans beaucoup de

villes, et particulièrement à Milan, à Venise et à Brescia, beaucoup d'hommes se sont battus sans s'éloigner de leurs foyers : il est donc faux de dire que les Italiens n'ont rien fait pour l'Italie.

C'est également une injustice que d'adresser aux volontaires le reproche d'avoir manqué de courage : à coup sûr ils n'ont pas montré la solidité de vieilles troupes, et presque partout, en rase campagne, ils ont eu le dessous ; mais derrière des murailles ils ont plusieurs fois vaillamment combattu. D'ailleurs a-t-on le droit d'exiger d'hommes qui n'ont point été dressés au métier des armes les qualités de soldats soumis à la discipline? Jamais les bandes levées à la hâte n'ont pu tenir contre des troupes régulières : en Espagne même, pendant la guerre de l'indépendance, les fameux guérillas, qui nous ont fait tant de mal, n'ont jamais obtenu d'avantages sur nous qu'en surprenant nos détachements ou en les accablant par une supériorité de nombre incontestable : et elles n'ont remporté que des succès de détail. En 1792, les bataillons de gardes nationaux qui coururent à la frontière pour défendre la France contre la coalition commencèrent par éprouver des revers : laissons apprécier leur valeur militaire par Napoléon. « Pendant quatre ans, dit-il, en plein conseil d'État, on a fait la guerre d'une manière ridicule. Ce ne sont pas les recrues qui ont fait nos succès, ce sont les 182,000 hommes de vieilles troupes et tous les anciens militaires que la Révolution a lancés aux frontières. Parmi les recrues, les uns ont déserté, les autres sont morts, et ce n'est qu'un petit nombre qui, avec le temps, a pu former de bons soldats. » Les Italiens ne pouvaient mieux faire que les Espagnols ou les Français, car ils étaient dans des conditions bien pires : dans les États du centre de la Péninsule, il n'existait, pour ainsi dire, pas d'armée, et par conséquent il n'y avait pas de traditions militaires : en Lombardie, un certain nombre d'hommes du peuple, il est vrai, avaient été de force au service de l'Autriche, mais les classes aisées, par un sentiment bien facile à comprendre, s'en étaient tenues soigneusement éloignées, et c'était exceptionnellement que quelque officier italien avait porté la cocarde jaune et noire. Il résultait de tous ces faits un ensemble de circonstances très-peu propres à rendre les Italiens aptes au service militaire, et on doit ne pas l'oublier quand on veut apprécier avec justice ce qu'ils ont fait pour recouvrer leur indépendance.

Quant à l'armée sarde, elle a déployé dans les deux campagnes de 1848 et de 1849 des qualités incontestables ; ses soldats se sont montrés braves et ses officiers dévoués et instruits. Son artillerie en particulier a été excellente, et en plusieurs rencontres les Autrichiens ont été battus à nombre égal. Néanmoins la fortune a définitivement été contraire aux Piémontais, et on ne peut pas dire qu'elle ait été

aveugle; car il leur manquait, aux soldats, la solidité, aux généraux l'expérience. On peut leur adresser ce reproche avec d'autant moins de scrupule, que ces causes d'infériorité ne tenaient point au peu de valeur individuelle des hommes, mais à la force des choses et à la petitesse du royaume. Expliquons-nous : le Piémont, avec une population et des finances restreintes, s'était toujours appliqué à être une puissance militaire, sans cependant se ruiner : à cet effet, il cherchait à avoir à bon marché le plus de soldats possible en état de porter les armes. Pour y parvenir, il avait adopté un système assez semblable à celui de la Prusse. Sauf un très-petit nombre d'hommes qui restaient longtemps sous le drapeau, il ne retenait les conscrits dans les rangs que pendant un temps très-court (un an pour l'infanterie, trois ans pour la cavalerie) : quand ils étaient formés, ils étaient renvoyés dans leurs foyers, mais pendant seize ans, sous le nom de provinciaux, ils restaient soumis à des revues et à des exercices, et ils pouvaient être rappelés au service actif en temps de guerre. C'est cette organisation qui avait permis au Piémont, avec une population d'environ quatre millions d'âmes (l'île de Sardaigne n'était pas soumise au recrutement), de mettre en ligne cent mille hommes. Mais aussi les provinciaux, qui en faisaient le plus grand nombre, étaient-ils loin de valoir de vieux soldats : beaucoup d'entre eux avaient passé l'âge où l'on fait la guerre avec goût ; les uns étaient mariés, les autres s'étaient créé des intérêts qu'ils n'abandonnaient qu'à regret. Aussi ne savaient-ils pas supporter les revers, cette grande épreuve des armées : à deux reprises différentes, après Custoza et après Novarre, le désastre fut irréparable, surtout à cause de la démoralisation de la troupe ; un grand nombre de soldats quittèrent les rangs et retournèrent chez eux comme ils purent. Quant aux généraux sardes, c'étaient, pour la plupart, des officiers distingués, et, bien qu'aucun d'eux n'ait montré de talent extraordinaire, on peut dire qu'il leur manqua surtout l'habitude de la grande guerre. Depuis 1815, le Piémont avait toujours été en paix, et, par suite de circonstances particulières, il ne restait dans les cadres que très-peu d'officiers ayant servi sous l'empire dans les armées françaises. En effet, bon nombre de ceux qui, en 1814, avaient obtenu un grade un peu élevé, avaient profité des dispositions des traités et s'étaient faits Français pour rester dans nos rangs. Plus tard, lorsqu'en 1821 une tentative révolutionnaire éclata, beaucoup de jeunes officiers qui y avaient pris part et qui, presque tous, avaient débuté dans l'armée impériale, furent impitoyablement privés de leur épaulette; le nombre des officiers sardes qui avaient fait campagne, même dans les bas grades, étaient donc très-rares en 1848 : ils abondaient au contraire dans les rangs autrichiens; le général en chef s'était con-

stamment battu de 1792 à 1815; presque tous ses lieutenants avaient servi dans les dernières guerres de l'empire, et avaient en outre de plus que leurs adversaires l'habitude constante de manier des masses considérables. C'est donc surtout aux circonstances heureuses dans lesquelles ils se trouvèrent qu'ils durent leurs succès sur des hommes qui les égalaient en courage.

Telle est, nous le croyons, la vérité sur l'armée piémontaise, sans exagération dans aucun sens ; et nous ne doutons pas que, dans des circonstances prochaines, elle ne déploie à côté de nos soldats, comme elle a déjà fait en Crimée, les qualités auxquelles nous nous sommes plu à rendre hommage. Espérons aussi que les leçons de l'expérience auront été mises à profit et qu'en Piémont comme dans le reste de l'Italie on évitera les fautes qui ont eu de si funestes conséquences.

François de Bourgoing.

ALFRED DE MUSSET

Je ne me suis nullement proposé d'écrire ici une biographie d'Alfred de Musset. Lorsqu'un poëte n'a été mêlé en rien aux choses publiques de son temps, sa vie ne doit être cherchée que dans ses œuvres. Chez un vrai poëte, et quel autre a été plus vraiment poëte qu'Alfred de Musset? les œuvres disent assez la vie, et ce qu'elles en disent doit quelquefois encore être laissé dans l'ombre que répandent les convenances sur une tombe à peine refermée. Entre les œuvres mêmes d'Alfred de Musset, je ne parlerai avec un certain développement que de celles où éclate sous la forme poétique le génie du poëte. Homme du monde, à ses heures, et du droit d'une nature élégante et distinguée, M. de Musset s'est arrêté parfois à reproduire la vie du monde dans de vives et sémillantes comédies, dans de fines et gracieuses nouvelles. Là aussi, sans doute, il a fait preuve d'une verve singulière de style, d'un fond rare d'observation, d'une fertilité peu commune d'invention, et tout cela c'est encore le poëte; mais c'est surtout le poëte traduisant en vers sa pensée dont je voudrais essayer de ressaisir et de rendre la physionomie. En me laissant trop tenter au charme de sa prose, je craindrais de paraître injuste par scrupule de justice même, injuste à la façon de ceux des lecteurs qui, charmés des qualités exquises du romancier et de l'auteur dramatique, en ont profité pour se dispenser de suivre le lyrique et l'élégiaque dans l'essor naturel comme dans les écarts de son vol.

Si je n'avais affaire qu'à un talent ingénieux, habile à dissimuler l'audace sous le caprice, et cherchant à ses risques et périls, et avec pleine connaissance de cause, quelque voie nouvelle en littérature, je louerais dans les poëmes d'Alfred de Musset le tour élégant, la grâce spirituelle et moqueuse, la versification solide, le souffle souvent élevé, le trait énergique, la phrase nerveuse, et tout serait dit, sauf à faire mes réserves sur quelques licences excessives. Mais au fond de ces poëmes il y a une personnalité vivante et active, dont il importe de préciser et d'apprécier l'influence, car cette personnalité a fait école. Le poëte fut de bonne heure un maître. Accusé par quelques-uns d'avoir imité lord Byron, parce qu'il avait du Byron en lui, il est par cela même devenu un autre Byron, pour d'autres qui ne devaient pas être des Musset. Il a aidé au mal par la contagion de son admirable talent. Gâté d'abord, et l'un des premiers, par les instincts dangereux de notre époque, et en droit de renvoyer en partie à d'autres la responsabilité du mal qu'il a propagé, il a contribué à servir ces mauvais instincts par les formes séduisantes dont il les a revêtus et qui lui ôtent trop souvent, à cause de leur perfection même, l'excuse de l'entraînement et de la passion.

Mais à l'exemple de l'époque qui avait commencé par le corrompre, avant de trouver en lui un terrible auxiliaire, il eut dès le premier jour de charmants et courageux retours sur lui-même, et, comme son temps, il lutta pour atteindre aux pures régions de la lumière. Le spectacle de ce combat intérieur a sa moralité, et il peut être utile de le suivre dans ses diverses péripéties. Le poëte lui-même y gagnera, car on le verra si souvent s'efforcer d'échapper au penchant fatal qui le ramène vers la terre, qu'on sera forcé de convenir que le goût du vrai, la passion du beau, le besoin de l'idéal, étaient le fond même de son âme et comme l'inspiration première de ce génie tourmenté par l'infini.

Il y a dans le poëme de *Namouna* un passage qui me revient à l'esprit toutes les fois que je pense à Alfred de Musset. Le voici :

> Vous souvient-il, lecteur, de cette sérénade
> Que don Juan déguisé chante sous un balcon?
> Une mélancolique et piteuse chanson
> Respirant la douleur, l'amour et la tristesse,
> Mais l'accompagnement parle d'un autre ton.
> Comme il est vif, joyeux! avec quelle prestesse
> Il sautille! on dirait que la chanson caresse
> Et couvre de langueur le perfide instrument
> Tandis que l'air moqueur de l'accompagnement
> Tourne en dérision la chanson elle-même,
> Il semble la railler d'aller si tristement.

Que vous semble, dirai-je à mon tour au lecteur? cette plaintive

chanson et cet accompagnement railleur, n'est-ce pas là Alfred de Musset tout entier? un fond d'indéracinable croyance, à chaque instant un retour inattendu vers les idées morales, vers ce que nous appelons la foi, l'espérance, l'amour, un regard, un cri jeté vers le ciel, et autour de cette âme qui chante et qui pleure, je ne sais quel murmure de moquerie, quel bourdonnement sceptique qui se joue de ces chants et de ces larmes. Tout est sincère ici, la voix et l'écho, mais la voix part de l'âme et l'écho n'est que le résultat des tristes habitudes de l'esprit. Toute sa vie le porte à travailler, à secouer l'obsession de cet hôte fatal, et il est mort à la peine. Là est le secret de sa douloureuse originalité, là est l'explication complète, car jamais on n'oserait dire, en parlant d'un tel poëte et d'une âme si naturellement portée au bien, la condamnation de son œuvre.

En ouvrant les deux petits volumes dont se compose cette œuvre interrompue avant le temps, je trouve en manière d'avis au lecteur un sonnet qui commence ainsi :

Ce livre est toute ma jeunesse.

Cette espèce de prologue est écrit de ce ton leste qui déroutait fort la critique, à l'époque où Alfred de Musset, tout jeune encore, faisait si bon marché de ses conseils. Aujourd'hui que la mort est venue et que la jeunesse du poëte, c'est en effet toute sa vie, relisez-le, ce sonnet, et vous serez étonné d'y sentir l'arrêt convaincu d'un juge et l'humilité d'un grand esprit mal dissimulée, et il faut s'en réjouir, par le tour vif et dégagé des vers. Oui, certes, le livre d'Alfred de Musset est dans son ensemble une œuvre de jeunesse. Avec les grâces de cet âge heureux il en a les hasards et les emportements, les défaillances et les fragilités. Mais il en a aussi les ardeurs généreuses et les nobles résolutions. A première vue, un autre que M. de Lamartine pouvait peut-être s'y tromper. Une critique superficielle a pu retrouver là, sous une forme rajeunie, ce goût des mœurs légères et du vice élégant qui, dans l'antiquité, fit les Catulle et les Anacréon. Mais, tout le monde s'y fût-il laissé prendre, l'auteur des Méditations devait reconnaître sous ces libertés d'un temps qui est loin de nous une âme qui avait les religieuses aspirations du nôtre; et si, même aux meilleures pages, le doute chassé revient encore, est-ce que M. de Lamartine ne devait pas, en bonne conscience, s'en accuser un peu lui-même?

Ce fut au commencement de 1830 que parut le premier recueil d'Alfred de Musset. La Révolution de juillet n'avait pas encore éclaté, mais on peut dire que la France s'y précipitait comme un vaisseau emporté dans une passe étroite par un courant irrésistible. Je n'ai

pas à raconter cette révolution; d'ailleurs, M. Guizot, dans ses Mémoires, a dit sur ce grand événement le dernier mot de l'histoire.

Déjà, auparavant, une poésie nouvelle avait pris possession des âmes, de celles, du moins, qui dans la poésie cherchent autre chose qu'un jeu stérilement ingénieux de l'esprit. Cette inspiration plus sérieuse, partie de J. J. Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, avait pris, au passage, dans André Chénier, les teintes grecques d'une autre renaissance avant de nous arriver par l'*Allemagne* et le *Génie du christianisme;* puis, après avoir animé d'un souffle à demi biblique, à demi virgilien, quelques vers de M. de Fontanes, elle avait tout à coup fait explosion dans les *Méditations poétiques*. Chrétienne et royaliste en même temps, cette poésie avait produit à côté de M. de Lamartine quelques talents heureux, aujourd'hui trop dédaignés et dont ce serait peut-être justice de remettre en lumière les titres effacés. Le nouvel Argo, construit non comme l'ancien des pins harmonieux du Pelion, mais des cèdres sacrés du Liban, portait une génération pleine d'ardeur et de foi, et qui au respect filial des anciennes traditions associait le culte sincère de la liberté nouvelle. A ce premier moment de ferveur poétique, on ne savait pas bien encore ce que l'on allait conquérir, mais l'inspiration n'avait rien d'agressif. Elle avait changé le fond des pensées, mais en touchant si peu à la forme qu'elle ne devait ce semble provoquer aucune discussion irritante; car, en fait d'innovations, la forme, on le sait, prétend à plus de respect que le fond. M. de Lamartine, dans son plus grand essor, dans ses effusions les plus délicieuses, parlait la langue de Malherbe et de Racine. Au théâtre, la réforme n'allait guère au delà des innocentes hardiesses des *Saül*, des *Machabées*, des *Léonidas*, égalées, pour le moins, depuis trente ans déjà, par celles de l'*Agamemnon*, de Lemercier, et du *Macbeth*, de Ducis. Toutefois les attaques ne se firent pas attendre de la part de ceux qui, ne soupçonnant pas qu'il y eût rien à innover dans le fond, non plus que dans la forme, s'inquiétèrent un jour de voir de nouveaux venus appeler sur eux l'attention et bientôt les sympathies de la jeunesse. Il y a un instinct qui, en pareil cas, ne trompe guère les intéressés, enclins à s'oublier dans la trop longue possession d'une gloire quelque peu usurpée. A certain signe ils reconnaissent l'ennemi ou l'héritier, c'est tout un. On commença par se moquer agréablement des lyres et des barques, puis on finit par s'emporter, et alors il arriva ce qui arrive toujours, c'est que la violence des attaques hâta l'heure de ces hardiesses que l'on condamnait avant même qu'elles ne se fussent produites.

M. Victor Hugo avait été l'un des brillants chevaliers de cette première et pure phase de la croisade poétique; il fut le héros de la seconde. Celui que M. de Chateaubriand avait nommé l'*enfant sublime*

n'était pas, jeune homme impétueux et sentant sa force, pour tenir compte des chansons et des épigrammes. Nature froidement audacieuse et révolutionnaire de parti pris, armé d'ailleurs des dons les plus éclatants, Victor Hugo préludait alors par des réformes dans le rhythme à de plus téméraires aventures. Catholique et royaliste au début, comme les autres et plus que les autres, il échauffait d'un souffle puissant, il colorait d'une teinte ardente la strophe renouvelée, étendant peu à peu à la langue même des vers ses entreprises sur la prosodie. D'autres que lui, avant lui et à côté de lui, avaient éprouvé et manifesté le besoin de voir cette noble langue prendre un accent plus familier, et s'affranchir de ses scrupules exagérés. Victor Hugo lui enseigna bientôt d'autres allures. Mais, semblable à ces tribuns qui joignent la ruse à l'audace et qui savent qu'une haute et brillante origine ne nuit pas toujours aux causes les plus plébéiennes, d'autre part admirateur justement passionné de Corneille et de Molière, il se garda bien de se proclamer l'initiateur d'une langue et d'une littérature nouvelles. Il affecte au contraire de vouloir seulement restituer à l'une et à l'autre leurs anciennes franchises et de reprendre l'œuvre du seizième siècle, en rappelant dans une voie plus française la poésie égarée. Victor Hugo rencontra pour conseil et pour allié dans cette tentative de renaissance créatrice le plus fin, le plus délicat des esprits. Les poëtes oubliés de la Pléiade eurent leur revanche contre Boileau. La plupart de ces figures surannées, ramenées à la clarté du jour, auraient eu grand'peine par elles-mêmes à soutenir cette redoutable épreuve. Mais le talent de M. Sainte-Beuve réussit à leur prêter cette vie d'un moment, que la science sait rendre à la mort même. Quelques-unes, d'ailleurs, avaient mérité d'être relevées de la sentence portée contre elles, et celles-là continueront à vivre. Des étincelles d'un feu sacré couvaient encore sous cette cendre du passé. Poussé tout à la fois par un merveilleux instinct critique et par une veine de poésie qui lui était propre, M. Sainte-Beuve remua d'une main filiale les débris où dormaient quelques germes encore féconds. Dans l'arsenal de cet âge héroïque, on découvrit de vieilles armes qui se trouvèrent à la taille de Victor Hugo, et on se souvient de quel air l'auteur d'*Hernani* se jeta dans la mêlée. Après être allé, par delà J. J. Rousseau et Malherbe, donner la main à Ronsard, il franchit d'un bond plus hardi encore la sphère idéale et lumineuse au sein de laquelle se meuvent harmonieusement les personnages de Racine, pour évoquer de nouveau la grande tradition du Cid et le génie de l'Espagne. Les luttes de cette époque sont encore présentes à la plupart de nos lecteurs. On s'en est trop souvenu depuis, et la critique a été longtemps à retrouver assez d'impartialité pour rendre complète justice au dialogue parfois cornélien d'*Hernani*. Elle eut

raison cependant de se demander si cette violente secousse imprimée aux choses littéraires ne menaçait pas plus haut encore d'autres sentiments, d'autres idées. Je me reporte à ce moment et j'interroge mes impressions, impressions naïves et loyales comme celles de la jeunesse. La catholique Espagne ne m'inspirait pas grande inquiétude. Rien de bien dangereux pour la France ne pouvait sortir de l'inspiration profondément chrétienne d'un Lope de Vega, d'un Calderon. L'originalité de l'esprit français pouvait seule s'y trouver un peu et passagèrement compromise. Je me sentais plus défiant à l'égard de l'Angleterre et de l'Allemagne. Le protestantisme de la première, le scepticisme de la seconde, troublaient un peu plus ma conscience; mais quelque chose me disait que, si grands qu'ils fussent, Gœthe et Shakspeare n'auraient jamais raison bien longtemps de la France, pays de discipline, de sens pratique et de croyances positives.

S'alarmait-on cependant sans motif? je ne le crois pas. Rien, au besoin, ne le prouverait mieux que ce petit volume qui parut en 1830, sous ce simple titre : *Contes d'Espagne et d'Italie.* — Italie de Boccace, Espagne de lord Byron. L'auteur, je l'avais entrevu déjà, était un très-jeune homme. Son frais visage, son abondante chevelure blonde, sa taille élégante et souple, faisaient penser à Chérubin plutôt qu'à don Juan; mais il ne faut pas oublier que Chérubin, c'est don Juan à seize ans. Le poëte n'avait guère plus de cet âge. Ses maîtres, qu'il venait à peine de quitter, s'étonnaient qu'un écolier si rangé, si soigneux, si sensible aux élégances étudiées de la forme latine, eût pris tant d'audace en un jour, et ne pouvaient croire ce qu'on leur racontait des énormités de tout genre de son premier ouvrage. C'est que tous les maîtres d'Alfred de Musset n'étaient pas à l'Université. Nul, en effet, plus que lui n'avait respiré cet air du siècle dont la subtilité pénétra toutes les âmes.

Alfred de Musset, dans un récit d'autant plus triste qu'il s'y laissait reconnaître, *La Confession d'un enfant du siècle*, a raconté depuis où il avait appris tant de choses. La jeunesse qui sortait alors des colléges n'était plus celle qui, quelques années auparavant, tout émue encore du contre-coup des révolutions, et comme lasse des fatigues de ses pères, avait fait halte dans les ruines du passé, essayant de se reposer dans la foi. Ceux même à qui le doute était resté faisaient effort pour échapper au joug et, à défaut de l'amour, ils avaient du moins retrouvé le respect. Mais, chez les derniers venus, l'ennui du présent avait de nouveau éveillé le besoin d'agir, et ce tourment de l'action sans but avait bientôt dégénéré en scepticisme et en dédain de toute conviction arrêtée. L'expédition de Morée et la conquête d'Alger apportèrent à ce périlleux état des âmes une heureuse, mais trop courte diversion, et la révolution qui suivit irrita la blessure au lieu

de la fermer. Joignez à cette attente inquiète, à ces ardeurs ironiques et fiévreuses de la génération qui arrivait, les passions de la jeunesse, et le génie des vers, et vous aurez, tel qu'il nous apparut alors, l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie.*

Cet adolescent étourdi, qui brusquait la gloire comme un page qui force une porte, semblait ne rien devoir aux maîtres illustres devant qui tous s'inclinaient alors. L'initiation littéraire lui était plutôt venue du dehors et par lord Byron. Je me hâte toutefois de le répéter, Alfred de Musset n'a rien d'un imitateur. Il n'imitait pas lord Byron; mais, trouvant chez l'auteur de Lara mieux exprimé que nulle part ce qu'il sentait, ce qu'il souffrait lui-même, il prit parfois, sans s'en douter, quelques traits de ce type préféré. Byron eut toute sa vie cette fièvre de l'action refoulée qui, chez nous, agitait les âmes au lendemain de 1830, et sa dernière résolution, suivie de sa mort, a donné à cet égard le secret de sa vie. Byron, avant 1824, était un personnage fantastique qu'on ne distinguait pas bien de ses héros. Ses aventures intéressaient jusqu'aux imaginations les plus étrangères à la séduction de ses poëmes. Ceux mêmes qui ne le lisaient pas croyaient assister dans son âme à la lutte éternelle des deux principes, et plus que jamais depuis que M. de Lamartine, en des vers sublimes, avait rappelé publiquement l'ange déchu parmi les chœurs célestes. Par sa fin héroïque, le sombre proscrit sortit du nuage. La mort, qui d'ordinaire fait entrer les grandes destinées dans la légende, ramena celle-ci dans la réalité. On eut moins peur de l'homme, on lut mieux ses ouvrages. Ses passions agitèrent moins les âmes, mais l'ironie amère de sa pensée les troubla davantage. Il y a dans les *Contes d'Espagne et d'Italie* une étincelle de ce feu sinistre, tempéré par la bonne humeur de la jeunesse et la fraîcheur de ses rêves. Le succès fut grand, bien que contesté, comme tous les succès de cette époque. Les jeunes gens adoptèrent vivement le livre. Ceux qui durent se défendre de le trouver si charmant sentirent, comme les autres, qu'un poëte était né, et ils espérèrent qu'après la première fougue de l'âge, et quand le jeune homme, revenu de ses modes italiennes ou espagnoles, aurait jeté là ses rapières, ses poignards, ses pourpoints tailladés, ses toques emplumées, la nouveauté de son talent apparaîtrait dans tout son éclat. Cette impression d'une radieuse espérance est encore celle que l'on éprouve en relisant ce premier recueil. Seulement, de ce qui dès lors semblait condamné à vieillir, la part est aujourd'hui plus grande. Que de choses, en effet, dans ce volume, ont un air suranné, qui alors semblaient si jeunes! mais des tableaux bien rendus, je ne sais quel parfum de printemps, je ne sais quel air du matin, là un dialogue vif et enlevé, ici un cri de la passion échappé de l'âme, ailleurs un éclair et cette gaieté française que l'on croyait perdue, feront toujours relire

avec indulgence ces esquisses et ces petits drames trop souvent néanmoins abrégés par le poison ou dénoués par le poignard sur les lagunes de Venise. Mais des beautés plus originales, plus nombreuses encore, n'auraient pas suffi pour couvrir la complaisante nudité de certaines pages.

« Mes premiers vers sont d'un enfant, » disait le poëte dans le sonnet qu'on a cité plus haut. A coup sûr l'enfant était précoce. C'était, je crois, de sa part, une façon mauvaise de paraître un homme avant le temps. Je suis convaincu que, s'il savait la vie, il voulait surtout paraître la savoir. Je croirais aussi qu'il cherchait volontiers à se donner les grâces du vice élégant pour ne pas être soupçonné d'hypocrisie. C'était le temps où les imprudences d'un zèle maladroit poussaient plus d'un esprit honnête, mais facile, à se montrer moins chrétien qu'il ne l'était, et quelques-uns même à faire parade d'immoralité. Une partie de la jeunesse, habituellement par esprit d'opposition, avait renoué commerce avec certains livres pour lesquels elle retrouva bien vite son dégoût. Faisons donc ici à Voltaire, à Parny, à Béranger, la part qui leur revient dans les livres d'Alfred de Musset, et hâtons-nous d'arriver à quelques pièces qui, dès l'année suivante, marquaient dans les idées du poëte une transformation qui pouvait passer pour un progrès.

Je trouve, en effet, à la date de 1831, et en sortant des *Contes d'Espagne et d'Italie*, deux ou trois morceaux où Alfred de Musset fait déjà un énergique effort pour se reprendre aux salutaires pensées. Le grand ébranlement de Juillet avait précipité chez lui l'heure des aspirations plus graves. Mais où porter cette ardeur nouvelle? Il est condamné à l'ignorer longtemps encore. Nulle part ce besoin de prendre l'essor mêlé au sentiment d'une mortelle impuissance ne s'était encore révélé en vers plus poignants que dans un fragment qui a pour titre : *Les Vœux stériles*. La réalité de la douleur n'ôte rien ici à la perfection du style; mais plus cette douleur est sincère, plus on aimerait à la voir chercher son remède où il est, et se tourner vers Dieu. Vain désir! cet hymne du désespoir se termine par un défi au mal et à la destinée : le vent âcre du désert n'avait pas cessé de souffler dans cette âme.

C'était déjà mieux cependant que cette railleuse incrédulité et cette froide ironie des commencements. Le malade qui sent son mal n'est plus si loin de guérir. Suivent d'ailleurs quelques pièces où l'on sent courir une inspiration meilleure. La nature et l'amour touchent ce cœur qui se disait blasé. On relira avec bonheur une courte élégie qui commence par ce vers :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,

et la chanson pleine de fraîcheur et de grâce qui débute par celui-ci :

> Papa, quand la nuit est venue,

Chemin faisant, le poëte avait le courage de renoncer aussi à ces espiègleries de versification qui, il faut bien le dire, n'avaient pas été inutiles au succès de son premier volume. Les novateurs, pour ôter aux vers français de douze syllabes un peu de sa monotonie, et sous prétexte de lui donner la souplesse de l'hexamètre latin, l'avaient savamment brisé. Mais par contre ils voulaient plus de rigueur dans la rime. Alfred de Musset accepte volontiers les fantaisies de la césure, mais sans se soumettre d'abord à ce qu'on exigeait pour la rime. Il avait du goût pour les poëtes doctement naïfs du seizième siècle, et plus d'une fois, dans les *Contes d'Espagne et d'Italie*, on avait pu reconnaître quelque chose de l'allure nonchalante de Régnier. Mais il se borna bientôt à chercher la grâce dans la grâce même, dans l'élégance et dans la perfection continue de détail, laissant à de moins riches ces façons négligées et ces puériles audaces qui ne sont d'ordinaire qu'un déguisement de la paresse.

Alfred de Musset devait un jour ou l'autre arriver au théâtre. On sait par quel détour, mais avec quelle bonne grâce il en prit possession. Il avait aimé de bonne heure la forme dramatique. Elle répondait mieux sans doute à la vivacité de son esprit et à ces contradictions qui étaient en lui. En 1833, il publia avec succès *Un Spectacle dans un fauteuil*. C'est le titre un peu prétentieux peut-être d'un second recueil qui contenait un drame, une comédie et un poëme. Cette pièce : *A quoi rêvent les jeunes filles?* Est-ce bien cependant une comédie? ne serait ce pas plutôt un reflet agréable de ces romans dialogués qu'on rencontre dans Shakspeare, lesquels se passent on ne sait où, dans un pays qu'il ne faut pas chercher sur la carte, à une époque qu'on aurait tort de vouloir demander à l'histoire, et entre personnages dont on ne dit pas toujours le nom, et dont le costume, le langage, les passions même, tiennent du rêve autant que de la réalité? Ces évocations légères que porte la nue et que berce la brise ont à coup sûr du charme, et il s'y mêle, au besoin, une certaine dose d'observation qui fait prendre le reste en patience. Ici, par exemple, plus d'un passage annonce déjà les charmants proverbes qui suivront. Mais ce n'est pas sans un peu de défiance qu'on se laisse conduire par le poëte dans ce pays des songes. Je ne crois pas qu'aucun genre de poésie doive décidément rester étranger à l'imagination française, et que l'insaisissable domaine de la fantaisie lui soit interdit, pas plus que le vaste empire de l'épopée ; mais on doit, ce me semble, aborder avec une extrême réserve ces îles flottantes, et là, moins qu'ailleurs,

il faut se séparer de ce bon sens qui est la qualité essentielle de l'esprit français. Au surplus, ce qui manque ici, c'est moins le bon sens peut-être que le sens moral ; peut-on voir un père abdiquer de gaieté de cœur la dignité paternelle et se faire un jeu avec ses filles des sentiments les plus délicats de l'adolescence ?

Ceux qui auront vu dans cette ingénieuse comédie une étude d'après Shakspeare seront peut-être tentés aussi d'apercevoir dans *La Coupe et les Lèvres* un reflet de lord Byron, un souvenir de *Manfred*. Ce serait aussi peu juste dans un cas que dans l'autre ; de l'imitation, il n'y a ici que l'apparence. Ce héros du drame n'a rien de commun avec le redoutable esprit des abîmes qui égare Manfred sur les cimes des Alpes. C'est un jeune chasseur tyrolien qui, ennuyé de sa vallée natale, va chercher de l'autre côté de la montagne la liberté, l'amour, la puissance, la fortune, la gloire, l'action en un mot : ignorant sans doute, il l'apprendra trop tard, que l'action ne se mesure pas au théâtre sur lequel elle se déploie, et qu'elle peut être aussi grande, aussi forte, surtout dans une chaumière que dans un palais, entre quatre laboureurs au bord d'un sillon que dans le conseil des rois et sur un champ de bataille ; car l'homme la porte en lui-même. Frank, ai-je dit, est un chasseur du Tyrol qui, à l'étroit dans son humble condition, dédaigne les amis de son enfance, ferme son cœur à la jeune fille dont l'amour pur le cherche en secret, et brûle sa chaumière pour aller au loin tenter le hasard. Il rencontre dans un chemin creux un jeune seigneur qui lui ordonne insolemment de lui céder le pas. Il le tue dans les règles et prend sans vergogne la maîtresse du mort. Il vit un temps avec elle et de ses richesses honteusement acquises ; le jeu lui offre ensuite d'autres ressources qui ne sont guère plus honorables. Bientôt cependant la satiété éveille en lui un reste d'honneur, et il s'arrache aux bras de la courtisane pour puiser dans la guerre une ivresse plus noble. Le voilà un brillant capitaine, le favori du souverain et fêté de tous, du peuple comme des soldats. Belcolor elle-même, la maîtresse quittée, force sa porte et lui rapporte l'amour dédaigné, amoureuse surtout de sa fortune nouvelle. Mais l'inquiète ardeur qui l'a chassé de sa vallée ne le laisse point en repos, le ressaisit dans la gloire même, et le fait se demander encore si ce qu'il tient est bien l'amour, est bien la gloire. N'eût-il pas mieux valu se contenter du foyer et du fusil de son père, de la douce affection de la pauvre Deidamia ? Et il croit sentir dans la brise matinale le parfum du bouquet que Deidamia lui jeta comme un adieu, comme un reproche. Peut-il compter seulement sur la sincérité de ceux qui l'entourent et le flattent ? Comment arracher la vérité du fond du cœur ? la mort seule fera ce miracle. Il se couche vivant dans sa bière, comme Charles-Quint, cet autre ambitieux inassouvi ; puis il en sort

furtivement pour assister sous le capuchon d'un moine à sa propre oraison funèbre. Celle-ci débute comme tant d'autres, par des louanges banales. Mais il ne faut qu'un mot, et ce mot, le mystérieux témoin le dira, pour que la vérité jaillisse du sein de ce peuple mobile qui écoute dans un recueillement de commande. C'est à qui bientôt fera le meilleur conte sur le défunt. L'insulte suit de près la moquerie, et mille bras se lèvent pour profaner le cercueil. On s'aperçoit alors qu'il est vide, et la multitude se disperse avec terreur en reconnaissant dans le moine qui a parlé le premier, Frank lui-même, Frank vivant. Ce dernier demeuré seul abaisse de nouveau son capuchon, et l'épreuve continue. C'est le tour de Belcolor. Elle se présente en habits de deuil. Facile aux larmes, elle ne les épargne pas à la mémoire de son amant. Mais le moine est là qui lui fait honte de son amour et de sa douleur, et de propos en propos il amène la courtisane à écouter pour un peu d'or les propositions infâmes de cet inconnu qui s'est peint à elle vieux et rebutant. La voilà tombée dans le piége comme les autres ; car il n'y a rien dans ce cercueil dont elle allait faire la couche de sa hideuse infidélité :

La bière est vide? alors c'est que Frank est vivant,

s'écrie le moine qui se démasque, et Belcolor s'enfuit épouvantée.

Ici le héros, j'allais dire le poëte, car il est partout dans le drame, jette vers le ciel, en vers magnifiques, un de ces longs cris de détresse qui témoignent de son incurable misère. Tout lui manque à la fois, et il demande à Dieu pourquoi il lui donnait ces facultés puissantes s'il refusait en même temps de lui dire où il pourrait les assouvir. Il vous l'a dit, il vous le dit encore, ô poëte, mais vous ne voulez pas entendre sa voix. Cette voix vous poursuit, vous presse, vous supplie ; mais vous vous bouchez les oreilles de vos deux mains. Combien de fois, dans la solitude où vous languissez, l'ange vous montra sous vos pieds la source cachée qui désaltéra le fils d'Agar ; mais vous avez préféré à ses eaux limpides le mirage des sables mouvants, vous passez à côté de la source qui vous eût sauvé, et vous courez à l'oasis trompeur qui vous perdra.

Cependant Frank désabusé s'est souvenu de la chaumière que sa main réduisit en cendres, et il a repris le chemin du village où l'attend le fidèle amour de Deidamia; y retrouvera-t-il le bonheur? Hélas ! l'image de sa vie perdue l'assiége encore auprès de sa pure fiancée, et rôde autour de la chaumière rebâtie, sous les traits d'une femme voilée. Ce fantôme inquiète la jeune fille. Frank, qui le reconnaît trop bien, s'élance au dehors pour le saisir et l'éloigner; mais Belcolor,

car c'est elle, a eu le temps de se dresser devant la fenêtre ouverte et d'y poignarder Deidamia, comme pour prouver qu'entre la coupe et les lèvres il y a toujours place pour le crime et pour le malheur. *La coupe et les lèvres !* c'est, on le sait, le titre de ce drame.

Pourquoi maintenant cette longue analyse d'une œuvre présente à tous les lecteurs ? J'en avais besoin pour faire voir la place immense que le poëte occupe dans cette œuvre, et à quel point ce Frank égaré à la poursuite de son rêve, c'est le poëte lui-même. Oui, certes, il y avait là l'étoffe d'un drame, l'idée première en est belle, et dans l'exécution, la poésie, une poésie amère et désolée, coule souvent à plein bord ; la double scène du cercueil violé est habilement développée et parfois rendue avec une énergie rare. Mais que d'objections on serait en droit d'adresser au poëte s'il avait prétendu écrire autre chose que le drame même de son cœur ! à chaque pas, on se sent soulevé par un souffle lyrique qui vous emporte loin des personnages : ceux-ci sont des pensées qui parlent, des passions qui rugissent, des douleurs qui se lamentent. Le poëte a donc eu tout à fait raison de nous faire assister à ce spectacle, non d'une loge au théâtre, mais du fond d'un fauteuil, au coin du feu. Le spectateur veut autre chose sur la scène. Il entend que les passions qu'on met en jeu sous ses yeux s'appellent d'un nom d'homme, que cet homme vive de sa vie propre, et que l'action ressemble, même quand elle s'élève jusqu'au sublime, à ce qui se rencontre dans la vie. Le lecteur est de meilleure composition, il accepte la pensée du poëte sous quelque forme qu'il la lui offre, il sait d'avance qu'il a devant lui non un épisode de la réalité vivante, mais une âme, une âme qui se débat et se déchire dans le tourment de ses contradictions diverses. Que voyons-nous, en effet, ici ? un drame ? non, le commentaire dramatique de cette sombre élégie : *Les vœux stériles*, c'est-à-dire une douloureuse aspiration vers la vie, un mélancolique retour vers les pures émotions de la première jeunesse, et au moment où l'on va s'abreuver à la source jaillissante, encore cette image impure qui vient se placer entre la coupe et les lèvres.

Et comme si le poëte n'avait pas assez étalé dans cette œuvre les blessures de son cœur, il recommence dans sa dédicace, confession nouvelle où les plus nobles instincts de la nature humaine, y compris l'amour de la patrie, sont tour à tour évoqués avec grandeur et raillés sans pitié. Sous cette broderie éblouissante une âme palpite et souffre : toujours cette romance de don Juan, plus plaintive que jamais, avec son accompagnement aussi leste, aussi brillant, aussi moqueur que de coutume.

Mais, à un autre point de vue, cette dédicace présente un intérêt singulier. Le poëte y juge nettement et sans faiblesse cette littérature

moderne dont il est cependant un des complices les plus applaudis. Il en récuse volontiers les doctrines, surtout les procédés, il ne sera jamais de ceux qui font litière de la langue française ; la religion du beau langage semble avoir survécu à lui à toutes les autres. S'il n'éprouve pour Boileau qu'une médiocre estime, Racine, en revanche, lui est sacré; mais ce qu'il aime avant tout, c'est l'occasion de faire acte d'indépendance et de revendiquer son originalité.

On m'a dit, l'an passé, que j'imitais Byron;
Vous qui me connaissez, vous savez bien que non.
Je crains comme la mort l'état de plagiaire;
Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Et cependant il était dans sa destinée de paraître sans cesse s'attacher aux pas de lord Byron, là même où il s'en distingua le mieux par les traits de l'âme et du visage. Ainsi le voulait sans doute la fatalité de certaines analogies d'humeur et de pensée. En voici une preuve nouvelle : c'est le conte oriental de *Namouna* qui complète le recueil de 1833. En lisant *Namouna*, on a sans cesse à se défendre de penser à *don Juan*. Ces deux poëmes ne se ressemblent pourtant qu'en ceci, que tous deux sont restés inachevés.

Namouna est, à mon gré, le chef-d'œuvre de cette fantaisie spirituelle où le rire se mêle aux larmes, l'expansion presque naïve à l'ironie sceptique. L'inspiration s'élève ici à une telle hauteur, qu'il résulte toujours que de ces légers commencements il va sortir quelque chose de grand. Nulle part mieux que dans Namouna on ne sent combien le poëte est supérieur à son œuvre.

Un poëme tel que celui-ci ne s'analyse guère ; le fil de l'histoire (y a-t-il d'abord une histoire?) se rompt à chaque instant sous vos doigts, mais le récit effleure toute chose avec tant de grâce, de verve, de légèreté et de bonne humeur; le vers a un tour si net, l'expression un air si jeune, si aisé, si imprévu ; l'idée revêt si naturellement l'image qui la peint et l'achève, elle s'échappe avec tant de spontanéité d'un espoir ouvert aux impressions les plus contraires ! Quel regret d'avoir à ajouter que la pudeur ici doit parfois voiler sa face devant certains tableaux qui, trop dignes de l'Albane, rappellent les libertés des *Contes d'Espagne et d'Italie* , et que la religion elle-même y est contristée par des comparaisons où tout est confondu, ce qu'il y a de plus sacré et ce qu'il y a de plus profane, pour tout dire en un mot, Mahomet et Jésus-Christ. Signalons, pour conclure, ce portrait de don Juan qu'Alfred de Musset pouvait seul dessiner, et qui restera dans toutes les mémoires, après tout ce qui a été écrit ou chanté depuis deux siècles, à propos de ce type éternellement poétique. Mais,

comme pour prouver une fois de plus que la fantaisie ne sera jamais un genre essentiellement français, Namouna est moins un récit complet que le prologue d'une épopée romanesque qui ne devait jamais s'écrire; le poëte montre ses personnages, puis il s'arrête court, et se hâte de résumer en quelques stances rapides le sujet à peine indiqué. Cette fois cependant il venait de rencontrer l'amour, l'amour vrai, ingénu, dévoué, cet amour dont il avait au moins sauvé le désir ou le regret dans le naufrage de toutes ses croyances lorsqu'il disait :

Doutez de la vertu, de la nuit et du jour,
Doutez de tout au monde, et jamais de l'amour.

Mais ce poëme de l'amour ne devait-il jamais être écrit? Alfred de Musset devait-il le garder à jamais enseveli dans le plus secret repli de son âme? il en sortit un jour avec un incomparable éclat de poésie, mais sous un masque désolant; on devine que je veux parler de Rolla. Rolla peut encore moins se raconter que Namouna; c'est, on le sait, la dernière aventure d'un jeune débauché que la ruine et la satiété poussent au suicide, et qui, au moment de prendre du poison, trouve au cœur d'une prostituée que le hasard a jetée dans ses bras ce rayon de l'amour qui a manqué à sa vie entière, et qu'il a vainement poursuivi en ce monde. C'était une des manies du jour que cette réhabilitation de la courtisane, et Alfred de Musset payait en ceci son tribut à la mode. Je ne sache rien de plus profondément triste et en même temps plus pathétique que ce réveil de l'âme en ce milieu abject. Rien de plus magnifique non plus que le chemin par où le poëte amène son lecteur en face de ce dénoûment qui attendrit et repousse à la fois, devant ce sourire dans la mort; car son héros en trouvant l'amour a rejeté la vie, et on peut lui appliquer ce vers de Virgile :

Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta;

mais non, il n'a pas cherché la lumière dans le ciel, et c'est pour cela qu'il s'est obstiné à mourir.

Le poëte, lui, n'est pas mort, quoiqu'il soit plus difficile encore ici que partout de le séparer de sa création. Ce trésor retrouvé de l'amour, il l'emporte avec lui dans son cœur, et Dieu veuille que désormais il ne le perde plus! C'est un beau moment dans sa vie, et on se plaît à marquer la date de ces années de renaissant espoir. Je les place entre 1835 et 1840; on le voit alors se dégager en avançant de tout ce qui l'avait retenu dans les lieux arides, loin des régions de l'idéal. De quelle suave et pénétrante douceur ce pur sentiment de

l'amour anime le chaste poëme qui a pour titre : *Une bonne fortune !* L'auteur est à Baden, où il joue et perd ; cela commence mal. Mais continuons : il s'amuse un moment à peindre Baden et sa maison de jeu, en joueur malheureux, c'est-à-dire comme l'eût fait Juvénal, mais un Juvénal qui aurait appris à sourire, Il rencontre en son chemin une jolie enfant, et, l'entendant se plaindre à sa *bonne* de ce qu'elle n'a pas d'argent à donner à un pauvre, il lui offre ses deux derniers écus. A quelques jours de là, et la veille de son départ, le hasard le rapproche de la mère de cette enfant, une jeune et belle et honnête Anglaise. Celle-ci l'encourage à tenter le sort une dernière fois et lui marque où il doit placer son enjeu; il joue et gagne. Est-ce là, direz-vous, cette bonne fortune? non certes, et je m'assure que le poëte l'entend autrement. Ce qu'il appelle de ce nom, c'est le souvenir ému de cette gracieuse jeune femme, entrevue un soir, et qu'il ne reverra plus dans ce monde, mais qui d'un regard, mieux que d'un utile conseil, a payé la dette de sa fille. Elle est surtout la bonne fortune du poëte, dans cette inspiration exquise qui est pour lui le prix de l'aumône ; nulle part, en effet, on n'avait encore senti dans ses vers ce complet apaisement de l'âme et des sens.

Mais la maison de jeu est encore un triste cadre pour ce doux récit. Encore un effort, et le poëte échappera à cette obsession fatale des habitudes mauvaises, et dans ces belles élégies, *Lucie*, *la Nuit de mai*, *la Nuit d'août*, *la Nuit d'octobre*, *la Nuit de décembre*, il atteindra ces horizons où le doute lui-même prend l'accent de la foi et devient presque une prière. Comprenez-vous maintenant pourquoi M. de Laprade, un talent si élevé et si chaste, un esprit d'une trempe si différente, proclamait hier à l'Académie sa sympathie pour Alfred de Musset. Un jour ils s'étaient rencontrés et reconnus dans ces régions sereines où Dieu et la nature parlent à tous les cœurs la même langue et les abreuvent à la coupe des mêmes espérances.

Ces entretiens du poëte avec la muse étaient comme la promesse de deux morceaux non moins admirables et qui se complètent l'un par l'autre : la *Lettre à M. de Lamartine* et l'*Espoir en Dieu*. M. de Lamartine s'est noblement accusé d'avoir méconnu le côté sérieux du génie d'Alfred de Musset; l'excuse paraîtra peut-être aussi ingénue que la faute ; car, à supposer que, seul en France, M. de Lamartine n'eût pas lu l'*Espoir en Dieu*, pouvait-il avoir oublié la *lettre* qui lui avait été adressée? cette épître est aujourd'hui cependant de celles que M. de Lamartine, encore inconnu, adressait à lord Byron, et qui est une des plus grandes pages des *Méditations*. Elle toucha peu, dit-on, et je l'en plains, l'auteur de *Chid-Harold;* celle d'Alfred de Musset aurait-elle eu le même sort auprès de M. de Lamartine? on ne saurait le supposer. Je crois plutôt que M. de Lamartine en était

resté, comme beaucoup de lecteurs, aux *Contes d'Espagne et d'Italie.*

Ce fut, on l'a vu, après une longue lutte, qu'Alfred de Musset parvint à la maturité de son talent, et, quand il y arriva, la popularité lui fit défaut, précisément à l'heure où il en était le plus digne. Toutefois, si la popularité parut alors abandonner le poëte, la renommée qui lui vint d'ailleurs avait amplement de quoi le consoler. Ses premiers partisans s'étaient recrutés parmi ceux des lecteurs qui échappaient à Lamartine et à Victor Hugo, trouvant sans doute l'un trop religieux, l'autre trop coloriste, et inquiets des habitudes nouvelles que le premier commençait à donner à l'esprit français, le second à la langue de Boileau. Alfred de Musset convenait mieux d'abord à ces esprits sans préjugés. Ils le suivirent jusqu'à *Rolla*, mais ils se refusèrent aux élégies des *Nuits*, insensibles au parfum de ces fleurs divines écloses à côté du volcan, ou pour mieux dire sur une lave à peine refroidie. Les suffrages que les *Nuits* conquirent n'étaient pas de ceux qui agitent et qui entraînent la foule.

Toutefois, dans cette foule même qui, à aucune époque, ne s'était fort occupée d'Alfred de Musset, il y a une sorte d'élite qui, par une autre voie, allait se donner au poëte; je veux parler de cette masse active qui, tout entière aux intérêts de l'heure présente, ne connaît de la poésie que ce qui lui en arrive par hasard, ou, si l'on veut, par surprise, et le plus souvent par le sentier détourné du théâtre.

Or il y eut un moment où Alfred de Musset, jeté sur un écueil par la tempête même qu'il portait en lui et qui ne devait jamais s'apaiser entièrement, car elle était le fond même de sa nature, retrouve le calme nécessaire pour parvenir à se révéler sous une forme imprévue qui eût suffi à la fortune d'un autre. On vit alors éclore sous sa plume, qui n'eut aucune peine à se faire piquante et légère, un ensemble de qualités secondaires chez lui, mais charmantes. Il connaissait le monde, il se mit à le peindre, et, dans une série de proverbes, de comédies et de nouvelles, il excella à en reproduire les mœurs élégantes, les sentiments nuancés, les passions contenues, les caractères mesurés. — Mais il recommence Marivaux, s'écria le critique qui n'y regardait pas d'assez près, et qui s'arrêtait aux apparences, souriait aux passes d'armes de l'esprit, aux fines analyses du cœur, et ne prit d'abord pas garde au souffle de fraîche poésie qui circule à travers ce monde un peu maniéré, et au grain d'idéal qui distingue ces esquisses de tout ce qui depuis a essayé de leur ressembler. D'ailleurs, comédies ou nouvelles, dès que la pensée de l'écrivain se sentait gênée dans un milieu moderne ou vulgaire, elle prenait franchement son vol, et, comme à côté d'*Un Caprice* on avait eu *Andre del Sarto*, en tournant le dernier feuillet de Bernerette, on trouvait le *Fils du Titien.*

A mesure qu'il pratiquait l'art, Alfred de Musset avait beaucoup réfléchi sur ses principes essentiels, et chaque jour il allait s'affermissant dans sa conviction. Cette préoccupation des intérêts de l'art et de la langue anime et vivifie quelques pages de polémique qu'on a sagement fait de recueillir : des lettres où du bout de la plume l'écrivain touche aux plus graves problèmes, des dialogues où un bon sens chaque jour plus rare est aiguisé de malice.

Deux excursions heureuses dans le domaine de Boccace témoignaient aussi avec grâce de la souplesse d'un talent qui aimait à tenter tous les sentiers de la muse.

Mais pourquoi se disperser ainsi? que devenait le poëte des *Nuits?* quels concerts avaient suivi ces admirables préludes? par quels chefs-d'œuvre allait-il répondre à l'attente de ses nouveaux admirateurs? Hélas! c'est au moment où l'on attend de lui des œuvres empreintes d'une virile maturité que, ressaisi tout à coup par son mauvais génie, et comme affaissé sur lui-même, il fait silence et disparaît. Des voyageurs le rencontrent alors à Gênes, à Florence, à Venise, sur ce grand canal où, jeune, il aimait à promener ses héros des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Longtemps après il demande à son frère, l'aimable et vif conteur, qui, à son tour, revient d'Italie, s'il a rencontré dans les cités et sur les routes poudreuses qu'il vient de parcourir la trace saignante de son cœur :

Il fut crédule étant loyal,
Se défendant de croire au mal
Comme d'un crime,
Puis tout à coup il s'est fondu
Ainsi qu'un glacier suspendu
Sur un abîme...

Je rencontrai moi-même Alfred de Musset, vers l'époque à laquelle il fait ici allusion, et j'eus quelque peine à le reconnaître : il y avait en lui de l'ange foudroyé. Plus rien du brillant sceptique, du hardi jeune homme des premières années. Lorsque plus tard je lus pour la première fois la délicieuse complainte dont je viens de détacher une stance, ce pâle et fier visage me revint en mémoire. Je l'avais encore tout récemment devant les yeux, en lisant dans une revue un récit où ses amis ont cru voir autre chose qu'une analyse désintéressée du cœur humain. Rêve ou souvenir, étude ou apologie, on cherche malgré soi l'histoire sous le roman, le poëte derrière le peintre, et à chaque page on s'arrête, comme pour entendre une voix qui répond du fond de la tombe.

Quoi qu'il en soit, la grande corde s'était brisée sur la lyre comme dans le cœur du poëte. Les hautes cimes tout à l'heure colorées d'une

si vive lumière n'apparaissent plus que noyées dans l'ombre ; achevons cependant de redescendre le versant opposé, en suivant cette voix qui résonne encore, de loin en loin, avec tant d'éclat. *Le mie prigioni*, *Stances à Charles Nodier*, *A mon frère revenant d'Italie*, *Un souvenir sur la mort de M. le duc d'Orléans*, autant de pages qui brillent de tout le talent d'autrefois, avec je ne sais quoi d'attendu qui laisse surprendre un commencement de lassitude précoce. Est-ce regret des années inutilement dépensées ou pressentiment de l'avenir qui échappe? Que celui-là réponde qui se sent assez pur pour demander à l'homme pourquoi le poëte est si las. Lui du moins n'a jamais étalé aux yeux du monde l'insolente théorie du mal dont il mourait. Et quel réveil par moments ! On le disait si indifférent à toutes choses, et dans sa *Réponse au Rhin allemand* on sent qu'il eut tenu l'épée comme le Frank de son drame. Une autre fois, dans une épître sur la *Paresse*, n'était-il pas venu noblement en aide à la conscience publique, et d'une main vigoureuse n'avait-il pas flagellé les vices de son temps? Ce jour-là, il payait d'avance le silence qui doit aujourd'hui se faire autour de sa vie.

Ce sentiment d'une énergie qui a défailli avant l'heure, d'une volonté qui s'est brisée dans l'action même, d'un effort qui s'est marqué un but et à qui ce but échappe, ce sentiment enfin d'une puissance qui s'est égarée dans son œuvre, et que le poëte a souvent exprimé, jamais d'une manière plus touchante que dans cette petite pièce :

J'ai perdu ma force et ma vie;

ce sentiment mélancolique est précisément celui que nous laisse une étude attentive et sincère des poëmes d'Alfred de Musset. On éprouve en les quittant je ne sais quel désappointement final, comme au sein de merveilleux matériaux d'où l'édifice ne serait pas sorti. On s'est arrêté à contempler de magnifiques fragments. On a admiré à chaque pas la main tour à tour puissante ou légère qui a taillé là une colonne hardie, ici un élégant bas-relief, qui ailleurs a dressé un fronton superbe, ou jeté d'une assise à l'autre un arc sublime ; puis tout à coup on se demande avec douleur si c'est le temps seul qui n'a pas permis que le monument s'élevât.

Chose singulière ! au début et à la fin de cet âge de rénovation littéraire dont le mouvement s'épuise sous nos yeux, se présentent deux jeunes figures qui, sans analogie aucune dans les traits, ont eu pareille destinée. André Chénier ouvre l'ère ; Alfred de Musset la ferme. Aucun des deux n'a fait son temps, n'a terminé son œuvre, et, entre l'un et l'autre, que de questions posées, on voudrait dire résolues ! que de tentations généreuses, mais souvent vaines ! que

d'élans vigoureux trop tôt refoulés ! quelle agitation en grande partie stérile ! L'un est venu au commencement, l'autre à la fin ; c'est ce qui explique pourquoi, dans ses divines esquisses, André Chénier garde encore le sourire de l'espérance, et ce pur parfum de l'étude solitaire, tandis que chez Alfred de Musset et dans ses compositions les plus accomplies on sent encore parfois l'ardeur du combat et comme le frisson de la fièvre. C'est l'histoire que j'écris, et je n'entends, en parlant ainsi, ni amoindrir un grand poëte, ni trop médire d'un temps qui fut le nôtre. Ce temps a doté la France d'une vraie poésie lyrique, et c'est aussi de nos jours, et par Auguste Brizeux, que l'idylle, jusqu'ici un simple jeu de l'esprit, a pris son rang et comblé une lacune dans notre littérature. Ces tempêtes qui passent sur le monde laissent dans les intelligences une excitation aussi féconde parfois qu'elle est presque toujours dangereuse. C'est souvent l'heure que le Maître choisit pour répandre à pleines mains la semence nouvelle. Mais toute ne lève pas, et souvent aussi les plus beaux arbres portent des fruits amers. Plaignons le génie quand il manque à sa destinée, qui est d'élever les âmes, et disons-nous que Dieu se sert de ses défaillances comme de ses splendeurs pour donner des leçons à l'orgueil humain.

ANTOINE DE LATOUR.

MADAME RISTORI

ET LE THÉATRE ITALIEN A PARIS

I

Pour la cinquième fois, madame Ristori est venue reprendre possession de la salle Ventadour, et retrouver ce public sympathique, enthousiaste, qu'elle fait, à son gré, d'un mot ou d'un geste, d'un soupir ou d'un regard, même d'un silence, éclater en sanglots, pâlir d'épouvante ou frissonner d'horreur. La foule ne se lasse pas d'écouter une langue qu'elle n'entend souvent qu'à moitié, et d'applaudir une artiste qui porte si haut la grandeur et la dignité de l'art, et la presse, malgré quelques réserves et quelques critiques de détail, n'a plus d'expressions pour rendre son infatigable et persévérante admiration.

On comprend qu'un théâtre français réussisse à Saint-Pétersbourg, où l'aristocratie parle correctement notre langue, qu'un acteur, par la force de son talent, captive la foule pendant quelques représentations, même dans un idiome inconnu; mais on conçoit difficilement qu'une troupe dramatique italienne vienne s'implanter à Paris, y réclamer le droit de cité et s'y naturaliser, pour ainsi dire. — C'est un fait, qui, au point de vue littéraire, ne saurait être sans importance. A ce contact des deux langues, grâce à des traductions qui, alternativement, font passer notre vers net et limpide dans le vers italien plus serré et plus harmonieux, ou qui nous habituent à la poésie de nos voisins, grâce surtout à ces relations fréquentes entre les artistes, les écrivains et les poëtes des deux pays, le goût français pourrait bien

gagner quelque chaleur et quelque vie, et l'exubérance italienne, à son tour, s'épurer et se faire à plus de mesure et de sobriété. — La politique, comme la littérature, y a également son intérêt. Ce n'est pas en vain, en effet, que l'on étudie la langue d'un peuple, que l'on se pénètre de son génie, que l'on se passionne pour ses chefs-d'œuvre. Si le commerce rapproche les nations par l'intérêt, les lettres et les arts les relient par l'intelligence et par le cœur; et les frontières s'abaissent mieux dans une mutuelle et sympathique aspiration vers ce qui est grand et beau que sous la puissance du sabre. On n'admire pas les fresques de Raphaël et les marbres de Michel-Ange, on ne lit pas les tercets de Dante, les strophes du Tasse et de l'Arioste, on ne répète pas les chants de Rossini, sans devenir l'admirateur et l'amant passionné de cette Italie qui a été la terre privilégiée des saints et des héros, des savants et des poëtes, des peintres et des sculpteurs, des architectes et des musiciens, et qui sans doute ne se repose un moment que pour enfanter de nouvelles merveilles. Je ne crois pas qu'il soit possible de s'asseoir au pied du Vésuve, près des flots bleus du golfe de Naples, de prier sur les pierres du Colysée, dans les Catacombes, ou sous la coupole de Saint-Pierre, de traverser la patrie de Fiesole, de Giotto, de Brunelleschi, de Savonarole, de Léonard de Vinci, d'errer sur les lagunes de Venise, à l'ombre des dômes de Saint-Marc, sans éprouver un chaud et salutaire enthousiasme pour cette Italie :

. . Serva Italia, di dolore ostello,

comme disait Sordello à Dante, comme on peut, hélas! le dire encore aujourd'hui.

II

Lors des premiers triomphes de madame Ristori parmi nous, une partie de la presse parisienne a élevé une prétention, soutenue d'abord avec une assez vive persistance, mais qu'à la fin elle a eu le bon esprit de laisser tomber. Au dire de plusieurs, il semblait que Paris avait découvert la grande tragédienne; qu'à Paris, pour la première fois, elle s'était vue comprise et applaudie; que, jusqu'alors, l'Italie elle-même ne s'était pas doutée du mérite et des rares qualités de l'artiste qu'elle avait cependant vue et entendue pendant tant d'années. On prétendait que les tardifs applaudissements de sa patrie n'avaient été que l'écho de ceux de la grande ville, et qu'à son retour

ses compatriotes l'avaient, pour ainsi dire, admirée de confiance sur le signal qu'ils en avaient reçu. C'est évidemment là une exagération qui a pu autoriser quelques Italiens à nous retourner, non sans raison, le reproche de vanité nationale qu'on est habitué à leur faire, et dont je ne pourrais, du reste, malgré ma bonne volonté, les absoudre entièrement.

Non, Paris n'a rien découvert, rien révélé; mais il a fait ce qu'il fait toujours, ce qui est dans son rôle et dans sa mission. Il a donné à un grand talent une grande consécration, et, nous pouvons le dire, en mettant de côté toute fausse modestie, il a fait plus pour la gloire de madame Ristori, par les applaudissements de quelques mois, que l'Italie par ses applaudissements de plusieurs années.

Il fallait à madame Ristori une courageuse foi dans ses moyens, dans sa puissance, dans sa valeur personnelle, pour tomber à l'improviste, au milieu de Paris, à la tête d'une troupe inconnue, pour convoquer une critique souvent impitoyable, et parler, dans une langue presque ignorée, à un public toujours défiant, qui se pose en juge suprême dès qu'on ose lui demander d'acclamer un nom nouveau et de lui donner la popularité. Ce tribunal, si constamment sollicité à prononcer des arrêts et si prodigue de ses bravos, une fois qu'il a bien voulu les accorder, entend qu'on les conquière, et qu'on les lui arrache en quelque sorte, à force de talent et de génie.

Il est vrai que madame Ristori, lorsqu'elle est venue à Paris, n'avait pas en Italie le prestige qui l'y environne aujourd'hui. Et pourtant un des acteurs les plus estimés et les plus aimés de l'autre côté des Alpes touchait seulement un cinquième des appointements qu'elle y recevait, de sorte que, si l'on voulait descendre jusqu'aux questions de chiffres, qui ont bien leur éloquence en cette matière, on verrait quel cas on faisait de l'illustre tragédienne.

Il fallait bien que les Italiens eussent singulièrement encouragé madame Ristori, pour lui inspirer une entreprise aussi hardie que celle qu'elle tentait en venant à Paris. Le temps et l'occasion n'avaient pas dû leur manquer, depuis qu'elle jouait les rôles de soubrette, d'ingénue, d'amoureuse, de premier sujet, et qu'ils la voyaient dans la *Locandiera*, *Gli innamorati* et autres pièces de Goldoni; dans *Cuore ed Arte*, de Leone Fortis; dans la *Lusinghiera*, de Nota; dans toutes les pièces de Gherardi del Testa; dans la *Donna del popolo*, drame qui fit exiler l'actrice du royaume des Deux-Siciles; dans *Elisabetta, regina d'Inghilterra*, de Paolo Giacometti; dans la *Francesca*, de Silvio Pellico; dans la *Pia de' Tolomei*, de Carlo Marenco; dans la *Stuarda*, de Schiller; dans les tragédies d'Alfieri. Je ne parle ici que des principaux rôles de madame Ristori, car elle a commencé de bonne heure sa carrière d'artiste. A quatorze ans, elle jouait la *Francesca da Ri-*

mini; à quatre ans, elle parlait les rôles d'enfants; à deux mois, elle paraissait sur la scène, au fond d'une corbeille, dans le *Cadeau du jour de l'an.*

Madame Ristori, après son mariage avec un jeune patricien romain, le marquis Capranica del Grillo, avait quitté le théâtre; mais, ayant organisé trois représentations au bénéfice d'un pauvre directeur, elle céda aux acclamations de la foule enthousiasmée qui la suppliait de ne pas briser une aussi brillante carrière, sans doute aussi à cette passion de l'art qui ne laisse à ceux qu'elle possède ni trêve ni merci.

Tout artiste digne de ce nom, c'est-à-dire véritablement créateur, frémit à certains jours, à de certaines heures, dans sa poursuite vers l'idéal, et obéit comme la sibylle, lorsqu'elle prononçait la parole fatidique : *Deus, ecce Deus.* Aussi le marquis Capranica, beau-père de madame Ristori, rendit-il sa belle-fille aux théâtres italiens.

Un homme passionné pour les lettres de son pays, le comte Bossi Federigotti, ayant conçu plus tard la pensée de réunir les acteurs et les actrices les plus célèbres dans la tragédie, dans le drame, dans la comédie, pour nous faire connaître les chefs-d'œuvre de la littérature italienne, s'assura avant tout du concours de madame Ristori. Mais, ce projet ayant échoué, madame Ristori vint tenter la fortune, seule avec son génie.

Elle n'était précédée que par la réputation de salon qu'avait pu lui faire le plus fécond de nos auteurs dramatiques.

A la veille de quitter l'Italie, il était entré dans un théâtre où l'on jouait une de ses pièces, et avait été émerveillé. De retour à Paris, il courait chez son collaborateur et lui disait qu'il venait de voir interpréter leur œuvre comme jamais elle ne l'avait été.

On sait si madame Ristori avait trop présumé et de ses forces et de la sympathie de la France. Je n'essayerai pas de peindre ces soirées où le nom de la Ristori grandissait à chaque représentation, où l'actrice était rappelée d'une façon inusitée dans notre pays, où toute la salle trépignait de joie et d'admiration, où les fleurs et les couronnes tombaient par monceaux aux pieds de *Maria Stuarda*, de *Mirra*, de *Pia de' Tolomei*, de *Medea*, de *Camma.*

Aussi, comme madame Ristori s'est hardiment mise en campagne à travers l'Europe! Après avoir été fêtée à l'envi, de Bordeaux à Lyon, et de Marseille à Lille, où on lui offrit une couronne d'or, elle visita tour à tour Bruxelles, Munich, Berlin, Vienne, Londres, Madrid, ne s'arrêtant à Paris que pour y moissonner de nouvelles couronnes, y consacrer de nouveau son nom et sa popularité, et reparaître au milieu de ses compatriotes, heureuse et fière de tant de triomphes qui, en la grandissant elle-même, rejaillissaient sur sa patrie et lui apportaient une couronne qui semblait manquer encore à l'Italie.

Et cependant, chose étrange, madame Ristori trouva dans plusieurs villes d'Italie une réserve qui allait jusqu'à la froideur, souvent jusqu'à l'hostilité. A son nom qui revenait triomphant de l'étranger, on opposait d'autres noms. Paris en avait tant dit contre le public italien, qu'il voulait attester son indépendance vis-à-vis de nos jugements, prétendus infaillibles. Madame Ristori dut donc en quelque sorte reconquérir l'Italie, comme elle était venue conquérir l'Europe. Il fallut bien se rendre. Dès lors on fonde un journal à son nom; on bâtit un théâtre qu'on appelle le théâtre Ristori, on lui offre des couronnes d'or dont chaque feuille porte le nom d'un de ses rôles; à son arrivée, les sérénades retentissent sous ses croisées, et la foule l'oblige à se montrer au balcon de son hôtel; à son départ, les municipalités lui envoient les voitures de la ville et la complimentent aux embarcadères On conçoit le délire d'un peuple enthousiaste, en présence de celle qui venait de faire applaudir dans les capitales de l'Europe la langue et les poëtes de la patrie.

Il n'est pas dans ma pensée de raconter les incidents de ces courses triomphales; mais on me saura gré, je pense, de donner quelques détails sur une représentation qui a eu lieu à Madrid, et que les journaux français n'ont fait que mentionner.

Un soldat espagnol, souffleté par un de ses chefs, avait porté la main à son sabre, qu'aussitôt pourtant il avait laissé retomber dans son fourreau. Malgré ce repentir d'un premier mouvement de colère, malgré cette provocation de son chef, il fut condamné à mort.

Déjà le malheureux était en chapelle, entouré des prêtres qui devaient l'assister, et l'on quêtait par la ville, suivant l'usage du pays, pour faire dire des messes à l'intention du condamné. Le soldat espagnol n'avait pas seulement pour lui ces âmes plus indulgentes que la politique, moins dures que la loi, qui demandent grâce même pour celui que tous condamnent; il inspirait, par suite des circonstances particulières de l'affaire, une sympathie générale. On avait épuisé en sa faveur les prières et les supplications auprès de la reine et des ministres. La reine aurait fait grâce; mais le conseil des ministres déclarait la chose impossible et s'y opposait formellement, disant qu'il fallait un exemple.

Il vint alors à la pensée que madame Ristori obtiendrait peut-être ce que jusque-là on avait obstinément refusé, et l'on remit entre ses mains le sort du malheureux qui, dans quelques heures, allait mourir, moins pour la gravité de la faute que pour l'utilité et l'exemple du châtiment.

Madame Ristori accepte avec empressement une aussi grande mission. Elle frappe à toutes les portes, elle prie, elle supplie, ne se laisse ni rebuter par les refus ni séduire par les raisons d'État, et

oppose énergiquement la clémence à la sévérité. Bref, elle déclare qu'elle demandera la grâce à la reine, malgré tout ce qu'on peut dire pour l'en détourner et pour lui faire comprendre que la reine elle-même ne saurait accueillir sa prière.

Le soir on jouait *Médée*. La reine assistait à la représentation. Pendant un entr'acte, la loge royale s'ouvre, et madame Ristori entre vêtue encore du costume de la *barbare* qui vient d'arracher des larmes à la foule; elle se jette aux pieds de la reine et demande la grâce du condamné. La reine refuse. Madame Ristori supplie encore. La reine, se retournant vers ses ministres, répond que son conseil s'y oppose formellement. « Eh bien, s'écrie alors madame Ristori, dites, « reine, dites à vos ministres de déclarer si leur cœur n'est pas ému, « et si, intérieurement, ils n'approuvent pas ma demande. » En ce moment solennel, un signe fut échangé entre la reine et ses ministres : le soldat était sauvé. La reine signe sa grâce sur un chapeau, et remet à madame Ristori la plume dont elle venait de se servir, et qui dut paraître à l'heureuse suppliante mille fois plus belle, plus précieuse que les diamants qu'elle est habituée à recevoir des mains des souverains.

On court annoncer au condamné sa délivrance, et madame Ristori se retire, succombant sous le poids de son émotion.

III

Madame Ristori n'a pas rempli le programme que le comte Federigotti avait arrêté dans sa pensée. Elle ne pouvait même pas le tenter; mais, malgré toute mon admiration pour elle dans *Médée* et dans *Macbeth*, malgré les qualités qu'elle pourra déployer dans des pièces étrangères à sa langue et qu'on traduira pour elle, j'aimerais lui voir apporter avec son art sa littérature nationale. Je sais qu'il y a une sorte de défaveur jetée sur la littérature dramatique italienne, que la critique tient en suspicion Alfieri et son école, et a peu de confiance dans les auteurs contemporains; n'importe, madame Ristori eût combattu pour son pays, pour sa langue, et, si l'on en juge par le succès de *Mirra*, de *Pia*, de *Camma*, et par les représentations de *Giuditta*, elle ne s'en serait pas repentie. Elle s'y fût naturellement trouvée plus à l'aise, et, lorsqu'elle joue *Phèdre*, dans la traduction, élégante et correcte d'ailleurs, de M. Dall' Ongaro, nous n'aurions pas à nous défendre contre le ressouvenir des magnifiques vers de Racine, burinés dans toutes les mémoires. C'est là pour l'actrice un écueil terrible devant lequel elle n'a pas reculé.

Il est curieux de la voir lutter dans *Phèdre* avec l'image, vivante encore, de l'illustre tragédienne que la France a perdue naguère, se pénétrer du génie tendre et passionné de Racine, et donner à ce grand et magnifique quatrième acte de notre tragédie un lyrisme que l'on ne connaissait pas; il est beau de la voir dans *Macbeth* se grandir à la taille des héros de Shakspeare et des êtres presque fantastiques des brouillards du Nord, si peu en rapport avec le génie méridional; mais il eût été surtout bon et utile de pouvoir étudier avec elle la littérature dramatique italienne que nous sommes réduits à n'apprécier que dans une froide lecture.

L'Italie n'a certainement pas atteint au théâtre, soit par ses écrivains, soit par ses acteurs, les hauteurs auxquelles sont arrivés ses peintres, ses sculpteurs, ses architectes, ses musiciens et ses chanteurs. Son théâtre n'a rien de personnel comme celui de l'Angleterre avec Shakspeare, ou comme celui de l'Espagne avec Calderon et Lope de Vega; il n'approche pas non plus de la grandeur et de la perfection que Corneille et Racine lui ont données chez nous, mais il n'est pas cependant aussi nul qu'on se plaît à le dire.

Qu'il me soit permis de signaler en passant quelques causes générales de cette différence. Il faut placer, d'une part, la servile imitation de l'antiquité, et, de l'autre, le succès de Métastase dans un genre devenu essentiellement national. Cette imitation, qui, chez les dramaturges italiens du seizième siècle, porte de suite et plus particulièrement sur les défauts que sur les beautés des modèles, a fait s'égarer un grand nombre de poëtes dans une froide et pédantesque érudition qui devait infailliblement anéantir toute inspiration. On en retrouve des traces depuis la *Sophonisbe* du Trissin, une des premières tragédies régulières, jusqu'aux temps où Maffei obtenait avec sa *Mérope* un succès tel, qu'on n'en avait jamais vu en Italie, et où Alfieri donnait à son œuvre un certain cachet de grandeur en y accusant une forte personnalité. — Métastase, en mettant au service de l'opéra une grande richesse d'imagination, beaucoup de sensibilité, une poésie pleine d'harmonie, consacra, au milieu des applaudissements de son temps, un genre qui convenait particulièrement à la cour voluptueuse des princes et qui flattait trop la mollesse naturelle à un peuple du Midi. Les masses qui se sont laissé prendre aux séductions efféminées de ces spectacles, où l'art demande à la poésie, à la peinture, à la musique, tout ce qui berce l'esprit, amollit les âmes, émousse les courages et affadit le cœur, reviendront difficilement aux mâles enseignements d'un théâtre véritablement digne de sa mission. L'Opéra, né auprès des princes et à Venise, où le pouvoir regardait la volupté comme un moyen de gouvernement, devait tout envahir et faire dire un jour aux détracteurs de l'Italie qu'elle ne savait plus se passionner

que pour le gosier de quelque extraordinaire chanteur ou pour les pirouettes impossibles d'une danseuse.

A ces causes de l'état de la littérature dramatique en Italie, il faudrait ajouter une considération plus générale : c'est que l'art, étant une inspiration, ne peut naître que dans l'indépendance de la pensée, et grandir véritablement que dans l'énergie des convictions. On objecte, il est vrai, que de belles époques littéraires se sont personnifiées dans les noms de quelques hommes puissants, trop puissants, puisqu'ils en venaient à pouvoir dire : « L'État, c'est moi, » et que leur volonté tenait lieu de loi; mais cette objection, écrite dans l'histoire en des pages immortelles, ne prouve rien. Ces hommes privilégiés, si on veut y regarder attentivement, ont eu le rare bonheur de naître et d'arriver au pouvoir à point nommé. Sans vouloir nier la part qui peut leur revenir dans la gloire de leur siècle, il faut bien reconnaître qu'ils ont souvent moissonné ce que d'autres avaient semé, et vu s'épanouir et mûrir les fruits dont la germinaison les avait précédés. Le génie, d'ailleurs, perd souvent en dignité ce qu'il peut gagner en force aux encouragements d'un pouvoir qui tend à l'absorber. J'aimerais mieux, pour ma part, rencontrer dans Virgile quelques vers courageux, inspirés par un noble sentiment de justice contre les exactions, les violences et les proscriptions d'Auguste, que de l'entendre, pour quelques arpents de terre qui ne lui furent pas ravis comme à tant d'autres, s'écrier avec émotion :

. . . . Deus nobis hæc otia fecit.

Et Racine, en flattant dans le triomphe d'*Esther* l'élévation naissante de madame de Maintenon, et en désignant par

. . . . La fameuse disgrâce
De l'altière Vasthi...

la chute de madame de Montespan qui l'avait protégé, a commis une faiblesse que tout son génie ne saurait me faire absoudre.

Souvent même les esprits les plus énergiques et les plus élevés ont trouvé leur énergie et leur vigueur dans la lutte contre les excès du pouvoir. Sous la pression qui voulait s'imposer à leur intelligence, la dominer, la façonner ou l'anéantir, suivant les caprices du jour, ils semblaient puiser des forces nouvelles. Le blé germe ainsi sous le rouleau qui le foule.

Or l'art dramatique, plus que tout autre art, a essentiellement besoin de liberté. Sans elle, en effet, comment la comédie peindrait-elle avec vérité les travers de la société, infligerait-elle le blâme aux

mœurs coupables, ferait-elle rire aux dépens des ridicules ? Comment Molière, par exemple, eût-il personnifié, dans le marquis de la *Critique de l'École des femmes*, certain type de la cour de Versailles, si Louis XIV eût étendu sur les écrits du poëte comique son autocratie politique? Que deviendrait Figaro, s'il ne pouvait se complaire dans son malin et frondeur monologue? Sans la liberté, comment la tragédie évoquerait-elle, en une action vivante, les grandes figures historiques, distribuerait-elle l'éloge ou le blâme à ses héros, passionnerait-elle la foule pour la grandeur, la justice et la vertu, et l'indignerait-elle contre la bassesse, la corruption et le crime? C'est là son droit, c'est aussi son devoir. Il faut qu'elle dresse des autels à qui les a mérités, qu'elle traîne aux gémonies qui a usurpé la gloire et l'encens.

Sans faire ici l'histoire de l'Italie, et sans insister davantage sur ce point, il suffit de dire que cette liberté a tout particulièrement manqué à ses poëtes depuis l'époque où le théâtre commença à s'y développer.

Je ne veux pas non plus entreprendre une étude de la littérature dramatique en Italie; mais n'est-il pas juste de reconnaître que l'opinion de quelques critiques est trop sévère à son égard; et que, si les Italiens citent certains noms avec trop d'orgueil, cependant Maffei, Pindemonte, Niccolini, Alfieri, Goldoni, Manzoni, et d'autres encore, ont laissé des œuvres d'une incontestable valeur.

IV

Madame Ristori est arrivée au milieu de nous, au moment où allait s'éteindre la voix de la seule tragédienne qui parlât encore dignement sur la scène française la langue de Corneille et de Racine. Comme Rachel, madame Ristori nous a prouvé que la tragédie, malgré les anathèmes dont nous l'avons chargée, peut encore nous attacher et nous passionner, non pas que je prétende considérer la tragédie comme une forme de l'art en rapport avec nos mœurs et notre civilisation; il y a tout un abîme entre les besoins des siècles passés et les exigences d'une société démocratique, remuée, comme l'a été la nôtre, par tant de révolutions. Mais la tragédie classique elle-même, avec ses impitoyables unités et les liens dans lesquels on semble avoir pris à tâche de l'enchaîner, porte en elle un caractère de force et de grandeur auquel on ne saurait rester indifférent. Ne fût-elle plus que comme ces marbres, débris d'un autre âge, conservés

religieusement dans nos musées, on lui donnerait encore une attention émue et sérieuse.

Il semble que, également éloignée de la froideur de la tragédie classique et de la passion désordonnée du drame moderne, madame Ristori nous trace une voie en rapport avec nos mœurs.

La génération qui nous précède trouve qu'au théâtre comme ailleurs tout baisse, tout s'en va; et il faut bien reconnaître que nous vivons beaucoup des auteurs et des acteurs qu'elle nous a transmis. Lorsqu'en effet on a voulu remonter une pièce, applaudie il y a plus de vingt ans, n'a-t-on pas dû laisser le premier rôle à celui qui l'avait créé avec succès dans sa jeunesse? Quelques pièces, d'un mérite souvent fort contesté, surnagent seules au milieu de mille œuvres puériles, conçues et écrites à la hâte, et dont la forme ne rachète pas même l'inanité et souvent l'immoralité du fond. Mais ce qui manque aujourd'hui beaucoup plus que les acteurs et les auteurs, c'est un public pour soutenir et inspirer les uns et les autres. Non-seulement on ne va pas au théâtre pour sortir pendant quelques heures du prosaïsme de nos mesquines occupations, pour vivre dans les régions supérieures de l'idéal, pour entrer en communauté avec de grandes idées et de nobles passions, mais on ne cherche même pas à y jouir, dans le sens vrai et élevé du mot; on ne veut que s'étourdir, tuer le temps et s'amuser, sans le moindre effort de l'esprit. On fait vivre pendant des mois entiers des pièces où le vice s'étale sans pudeur, et si une plume courageuse vient le flétrir énergiquement, son œuvre tombe, et il faut qu'un académicien profite d'une réunion solennelle pour réparer cet outrage. La foule n'a pas l'habitude d'applaudir aussi longtemps qu'elle a eu le bon goût de le faire, il y a un an, les vers faciles et élégants de l'auteur de *Gabrielle* et du *Gendre de M. Poirier*. *Œdipe* et *Athalie* ne font guère que paraître sur l'affiche, tandis qu'une pochade mythologique et court-vêtue menace de devenir trois fois centenaire; et, si l'*Honneur et l'Argent* reste au répertoire, la pièce franchement morale de M. Ponsard a cela de commun avec toutes les œuvres inspirées par ce qu'on a appelé, je ne sais pourquoi, le *demi-monde*. Le public abandonne d'ordinaire aux écrivains la morale et la vertu, dont il s'inquiète peu, et ne prend sous sa protection que des préjugés de caste ou d'honneur mal entendu; et, si quelques-uns, en des scènes habilement conduites, osent toucher en quelque chose à l'organisation sociale ceux qui ont la prétention de représenter l'opinion saine de la société, leur jettent aussitôt l'anathème. On a murmuré à la vue d'une jeune femme noble qui a le courage de demander au travail une vie tranquille et digne qu'elle ne peut plus trouver au milieu de son égoïste famille; on la siffle couturière (l'épreuve était forte, il faut l'avouer); dégradée, on l'eût applaudie infailliblement. Cette fois, du

moins, l'opinion n'a pas tardé à revenir à résipiscence, et M. Legouvé a dû s'applaudir de chercher à faire entrer dans l'esprit du public, tout en l'égayant, quelques idées saines et morales. Une chute, avec de telles préoccupations, serait encore plus enviable et plus glorieuse que bien des succès qu'on pourrait nommer.

Quelle pente désastreuse notre littérature, réfugiée au théâtre, surtout depuis quelques années, n'est-elle pas exposée à descendre dans de semblables conditions!

Oh! si madame Ristori pouvait réveiller en nous le goût des grandes choses! si elle pouvait agrandir nos esprits rapetissés, dilater nos cœurs refroidis, donner de l'enthousiasme à nos âmes fatiguées, émoussées! si elle nous apportait, dans un pan de son manteau, le culte de l'art dans sa beauté, dans sa dignité, dans sa sainteté!

Elle le pourrait si nous voulions la suivre dans les hautes régions où elle plane, et si, non contents d'aller la voir comme une grande actrice, nous remontions avec elle aux sources élevées où elle puise son inspiration.

Madame Ristori ne doit rien à ces renommées bruyantes qui entourent ordinairement les célébrités de théâtre, et qui trop souvent, hélas! compromettent l'art dans la personne de l'artiste. Dans le monde, c'est la marquise Capranica del Grillo et la mère de famille au milieu de ses enfants; sur la scène, c'est madame Ristori avec le prestige du talent et les séductions du génie.

Organisation vive, impressionnable, cœur tendre et dévoué, âme de feu, madame Ristori jette dans ses créations toutes les puissances et les richesses de sa nature. Ce qui la caractérise par-dessus tout, c'est la spontanéité de son jeu. Tout en elle vient d'un jet : intonation de la voix, geste, regard, expression du visage, sans qu'on sente jamais ni le calcul, ni l'effort, ni la préparation. Il faut bien de l'art pour arriver à un aussi parfait naturel, et l'art suprême est de parvenir à le faire aussi complétement disparaître. Quand on est sûr de soi, on peut s'abandonner tout entier à l'inspiration, et c'est précisément là ce qui fait la puissance de madame Ristori. Pendant une répétition, à Paris, l'auteur de la pièce mise à l'étude lui faisait observer que dans un passage important elle n'avait pas été la même qu'à la précédente répétition, et qu'elle lui avait semblé moins parfaite. « Je ne sais, lui dit-elle, si à la représentation je serai comme « hier, comme aujourd'hui, ou autrement; mais, soyez tranquille, « j'espère que vous serez content. » Peut-être aurait-elle pu difficilement promettre tel geste et tel mouvement, mais, à coup sûr, elle pouvait s'engager à émouvoir et à entraîner le public.

Un autre caractère du talent de madame Ristori, c'est une merveil-

leuse aptitude à personnifier en elle les types les plus dissemblables; elle possède une extraordinaire puissance d'assimilation.

Una barbara io sono,

dit-elle dans *Médée;* et, depuis sa première rencontre avec Créuse jusqu'au meurtre de ses enfants, l'amour maternel seul pourra suspendre par moments les fureurs, les jalousies, les haines, qu'elle a su faire pressentir par la simple accentuation de ce mot : *Una barbara.*

Dans *Marie Stuart*, c'est la reine, plus grande dans les fers que sur le trône, fière encore lorsqu'elle invoque ses droits; c'est la femme terrible si on l'outrage, si on la blesse au cœur; c'est surtout la chrétienne repentante et résignée qui n'a plus d'orgueil, qui oublie toute vengeance, si par hasard ses yeux ont rencontré la croix de son chapelet, si ses doigts en ont effleuré les grains; c'est la sainte qui pardonne et qui prie, et qui ne se confie plus qu'à la justice divine.

Dans la scène du somnambulisme de *Macbeth*, c'est à peine un être vivant, c'est une ombre, un fantôme. La terreur a hébété son regard, le remords a creusé ses joues et pâli son front. Il est bien superflu que le poëte fasse mourir lady Macbeth, pour nous montrer le crime châtié; il n'avait qu'à la laisser vivre ainsi sur son trône ensanglanté. N'est-ce pas, en effet, pour elle, un châtiment bien plus épouvantable que la mort même, que ces nuits agitées, ces ombres qui la poursuivent, ces voix qui retentissent à son oreille, cette odeur de sang qui l'enveloppe, cette *tache maudite dont tous les parfums de l'Arabie ne pourront jamais désinfecter sa petite main?* L'actrice disparaît, pour ainsi dire, dans le personnage créé par Shakspeare.

Non-seulement madame Ristori se transforme complétement suivant les pièces qu'elle joue ; mais elle a le don de produire et de multiplier successivement, instantanément même, sur son visage, les changements les plus divers. Ainsi, lorsque dans la tragédie d'Alfieri, Cyniras se retourne vers Mirrha, tout d'un coup, sur les lèvres comme dans les yeux de madame Ristori, un calme impassible succède à un effroyable délire.

Ce n'est pas tout encore. Souvent la physionomie de madame Ristori exprime en même temps, et avec une admirable vérité, les sentiments les plus opposés. Si Judith, pour mieux fasciner sa victime, se décide à présenter son front à Holopherne en présence du grand prêtre des Juifs, le même visage qui sourit, laisse apercevoir le dégoût qu'inspire l'oppresseur d'Israël à la veuve de Béthulie. Dans *Camma*, où il y a une situation à peu près analogue, l'artiste cherche et produit le même effet. Pendant que l'assassin de Sinato lit sur les

traits de Camma l'amour qu'elle lui promet, le spectateur peut voir toute l'horreur de la druidesse pour Sinoro, et le châtiment qu'elle lui réserve.

Parfois le geste de madame Ristori s'arrête, sa voix se tait et elle reste immobile, traduisant par l'expression de son visage la joie qui inonde son âme, la colère qui gronde dans son cœur, les projets que roulent ses pensées, les passions qui agitent tout son être, et, résumant la situation dramatique dans une pose plastique admirable, en un regard superbe, en un sourire inexprimable, en un rayonnement presque surhumain. Quel extase dans Marie Stuart sous la main du prêtre qui bénit et qui pardonne! Plus rien de la terre ne respire dans cette figure illuminée des purs rayons d'en haut! Quel élan dans Camma mourante, dont le corps, au lieu de s'affaisser, s'envole avec l'âme de la druidesse vers les régions éthérées, lorsqu'elle prononce, avec un reste de voix qui s'éteint harmonieusement sur ses lèvres décolorées, ce dernier vers :

La madre... Il padre mio... Sinato... Ah volo.

Madame Ristori a des gestes d'une clarté et d'une netteté qui permettent de la suivre et de partager son émotion à ceux-là même qui ne comprennent pas sa langue. Elle aurait une tendance à abuser de cette faculté. Aussi, loin de se défier des descriptions pittoresques, des images fortement accentuées, semble-t-elle plutôt les rechercher et s'y complaire. Je n'en puis citer en passant que quelques exemples.

S'agit-il « d'un loup, la bête hurlante, l'*ululante belva*, que guette « le pasteur jusqu'à ce qu'il lui lance son dard, et, plein de joie, la « contemple à terre, étendue dans son sang[1]; » — ou d'un léopard,

. . . . . Lorsqu'au fond des forêts,
Saisi d'une terrible et rugissante joie,
D'un bond, comme la foudre, il tombe sur sa proie,
Qu'il l'emporte en son antre, et que là, dépeçant
Membre à membre ce corps qui ruisselle de sang[2]...

madame Ristori bondit elle-même, et ses mains crispées déchiquètent les entrailles pantelantes de la victime au milieu de l'épouvantement des spectateurs.

Dans les scènes de cette nature, madame Ristori, pour un grand nombre de Français, dépasse évidemment le but. Prenons garde, et

[1] *Camma*, acte II, scène VIII.
[2] *Médée*, acte I, scène VI.

n'oublions pas que Boileau, en opposant à l'or de Virgile ce qu'il appelait le clinquant du Tasse, a méconnu le mérite de la *Jérusalem délivrée*. Le clinquant, qui a affadi la poésie italienne de ses insupportables *concetti*, qui a inspiré au Bernin ses draperies ondulées et tourmentées, qui, dès la mort de Michel-Ange, a brisé la pureté des lignes architecturales, n'a pas dû respecter le théâtre. C'est ainsi que les acteurs se sont généralement laissé gagner par l'emphase et la déclamation; et c'est peut-être aussi pour cela qu'Alfieri se plaignait de ne trouver chez les comédiens de son temps ni l'intelligence ni l'amour de l'art, et qu'il croyait impossible de les y voir arriver, jusqu'au jour où il fut enthousiasmé par un certain Morrocchetti, qui jouait la tragédie de *Saül*.

Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant que madame Ristori, en parlant sa langue sonore et imagée, ne reste pas toujours dans les limites de cette sobriété qui nous charme tant en France. Elle possède une surabondance de vie, une exubérance de séve que nos froides organisations du Nord ne connaissent pas, et qui lui permettent de peindre si harmonieusement les courses de ces nacelles qui amènent d'heureux habitants dans les sphères supérieures :

. . . . Ogni navicella apportatrice
D'aventurosi abitator...

et la douleur de Sinato, qui regarde une à une les nacelles et qui pleure :

E a pianger torni desolatamente [1].

Madame Ristori, armée de tous ces moyens, traduit, développe, commente, transforme et agrandit souvent le poëme qu'elle touche. Il n'y a peut-être pas d'œuvre, si pauvre qu'elle soit, qui ne puisse devenir pour elle une mine d'une richesse inépuisable. Et bien des auteurs, en la voyant ainsi creuser leur sujet, ont souvent dû trouver qu'ils n'avaient eux-mêmes fait que l'effleurer.

Il est fort difficile de caractériser d'un mot un aussi grand, un aussi immense talent. Madame Ristori est-elle antique, classique, romantique? On a répondu à ceux qui lui ont reproché de ne pas être l'interprète fidèle de l'antiquité qu'elle appartenait aux temps héroïques. Avant tout, elle est elle-même, et, s'il fallait absolument déterminer par un seul mot la nature de son génie, on pourrait dire qu'elle est essentiellement *humaine*. Elle aussi peut répéter le mot de Térence : Je suis *humanité*, *homo sum*, et rien de ce qui touche aux entrailles de l'humanité ne m'est étranger.

[1] *Camma*, acte II, scène VIII.

Avec la Pia, elle est pure comme une vierge de Raphaël, et avec Judith, inspirée comme une sibylle de Michel-Ange; sous le voile de Mirrha, elle est drapée comme la Polymnie et la Niobée; et, entourée de ses enfants, dans Médée, elle est sculpturale comme un bas-relief de Phidias.

Je n'essayerai pas de peindre son génie, insaisissable Protée; je me bornerai à citer quelques vers dans lesquels elle se personnifie et se résume, pour ainsi dire, en des gestes et en des accents qui ne s'oublient plus. J'en appelle à ceux qui l'ont vue et entendue.

Quel dédain lorsque Médée, se retournant vers Créuse, lui lance ces paroles :

Che dicesti allor d'esser gelosa [1].

Quelle passion lorsqu'elle lui raconte comment son cœur s'éprit à la vue du héros qui cherchait gloire et péril?

Aspiro ! guardo ! ascolto ! amo [2] !

Quelle tendresse maternelle lorsqu'elle entend ses enfants, lorsqu'elle promène ses mains sur leur tête :

. . . . Lor voce!
Lor si tenera voce!...
Lor man, lor dolce mano!....
. . . .
Venite, figli miei! venite [3]!

Y a-t-il quelque chose de plus magnifique que ce cri de Marie Stuart :

Il trono d'Inghiltera e profanato
Da una bastarda ! Il popolo britano
Da una mima è ingannato [4]...

Et lorsque, montrant le ciel du doigt, elle fait trembler et fuir Élisabeth, quel geste accompagne ces paroles :

. . . . . Che tuo re son io [5].

Il y a aussi une exquise sensibilité dans les adieux de l'infortunée reine d'Écosse à ceux qui l'entourent :

. . . . A me venite

[1] *Médée*, acte Ier, scène VI.
[2] *Id.*
[3] *Id.*, acte III, scène VII.
[4] *Marie Stuart*, acte III, scène IV.
[5] *Id.*

Tutti!... Tutti venite [1]!...

Lady Macbeth a le cynisme du crime et de la scélératesse, lorsqu'elle montre à Macbeth ses mains teintes du sang de Duncan :

. . . . Il color delle tue
Han le mie man [2]...

De quelles profondeurs de l'âme ulcérée sort cette sourde menace de mort :

Mostro! il talamo tuo sarà la tomba [3].

N'est-ce pas le comble de la fureur qui gronde entre les lèvres serrées de la terrible Médée :

Aiuto! aiuto!... sangue!... pianti!... grida!...
Ferro [4]!..

Et peut-on être plus terrible que Judith, se relevant en brandissant son cimeterre au-dessus de sa tête :

. . . . Sorga
Lampeggiante tra i fulmini; la spada
Non trema no; già la brandisco, e ruoto
Come una verga [5]!...

Je m'arrête, il faudrait tout citer, et ma plume hésite entre les vers qui se présentent en foule à ma pensée.

V

Je n'ai parlé de madame Ristori que comme tragédienne; c'est à peine si on a eu l'occasion de la voir dans la comédie. Le même public qu'elle captive si bien dans ses représentations tragiques reste froid et indifférent lorsqu'elle paraît dans une scène comique. La tragédie déroule lentement devant le spectateur une idée simple, une action souvent connue, qu'il peut aisément comprendre et suivre, même dans une langue qui ne lui est pas familière. Chaque personnage

[1] *Marie Stuart*, acte V, scène VI.
[2] *Macbeth*, acte II, scène V.
[3] *Camma*, acte II, scène X.
[4] *Médée*, acte III, scène IV.
[5] *Judith*, acte IV, scène IV.

qui entre en scène s'y trouve tout de suite dans une situation nette, déterminée, n'exprime que des sentiments qui se traduisent avec clarté et successivement, dans son langage, dans son geste, et dans le jeu de sa physionomie. Dans la comédie, au contraire, les situations sont souvent confuses, multiples; il y a des demi-mots, des paroles coupées, des sous-entendus, mille finesses de langage, mille riens insaisissables; souvent un geste, un sourire, en disent plus encore que les lèvres; les personnages vont, viennent, entrent, sortent, s'agitent, se parlent à demi-voix, et le spectateur, qui ne comprend pas parfaitement la langue des acteurs, n'entend plus qu'une sorte de murmure, à travers lequel il distingue à peine quelques phrases. Les comiques italiens ont sur la scène un entrain, une verve, un brio, qui rendent la tâche du spectateur encore plus difficile. Mais ceux que n'arrêtent pas ces difficultés et qui ont vu madame Ristori, dans la *Locandiera*, de Goldoni, peuvent se faire une idée de sa supériorité dans la comédie. Que de grâce et de délicatesse! Elle a mille ressources dans son geste toujours expressif et plein d'à-propos, dans sa voix toujours flexible et harmonieuse. Ce sont des boutades et des minauderies charmantes. L'esprit et la verve débordent à chaque instant. Il y a des Italiens qui mettent la comédienne au-dessus de la tragédienne, si grande qu'elle soit, et nous avons entendu des admirateurs français affirmer que mademoiselle Mars ne lui était pas supérieure. Il est certain qu'on ne peut voir rien de plus fin et de plus parfait que ces scènes où *Mirandolina*, la coquette *Locandiera*, cette Celimène d'auberge, repasse prestement son linge, empile ses serviettes sur le bord de sa table, et les laisse tomber pour se faire servir par le malheureux *Cavaliere di Ripafratta*, dont elle brûle les mains imprudentes de la pointe de son fer. Par sa nature distinguée, madame Ristori aime à chausser le cothurne tragique, et dédaigne peut-être un peu les grelots de la comédie; aussi, lorsque parfois on a voulu lui faire revêtir le costume d'une vivandière, elle était toujours, comme disait le public, une vivandière comtesse.

Il a fallu, pour attacher un moment le public à la comédie, que madame Ristori jouât les *Fausses Confidences* de Marivaux. C'était une grande hardiesse, c'était presque une témérité. On sait comme le marivaudage est enlevé au Théâtre-Français. Comment luttera-t-elle, disait-on, contre un pareil voisinage? Madame Ristori s'était dit : Marivaux est petit, prétentieux, cherché, quintessencié, pourquoi le rapetisser encore et renchérir sur tout cela? Elle a donc joué *le False Confidenze* simplement, avec sobriété, avec élégance. Mais que devient le marivaudage sans toutes ces minauderies, petites et infiniment petites, auxquelles on nous a habitués, et que nous ne nous lassons pas d'applaudir?

Je n'ai pas parlé de la troupe qui entoure madame Ristori, m'efforçant à chaque instant de restreindre le cadre de ce travail. Je dois dire toutefois qu'en Italie la comédie est jouée avec un entrain merveilleux, et, qu'on me passe le mot, avec une bonhomie extrême, et que ce caractère du jeu italien que je signale ici, on a pu le remarquer à la salle Ventadour. L'acteur joue pour jouer, et, chose plus extraordinaire, l'actrice également; ils sont là pour leur propre plaisir, ils jouissent en effet singulièrement. On dirait que pour eux il n'y a rien au delà de la rampe; ils ne posent pas pour le public. En est-il de même en France?.... Je dois aussi nommer, à propos de la *Locandiera*, M. Bellotti-Bon, qui a beaucoup d'élégance, et qui a donné à son rôle une rondeur tout à fait joviale et un rare caractère d'originalité. Il y aurait également injustice à ne pas signaler M. Majéroni, qui a rendu avec un talent supérieur la figure tout orientale du voluptueux et sanguinaire Holopherne.

VI

Il serait intéressant d'étudier, tant au point de vue moral qu'au point de vue littéraire, les pièces jouées jusqu'ici à Paris par madame Ristori, et dont plusieurs soulèveraient de délicates questions. A Londres, on n'a pas permis la représentation de Mirrha. Il faut, en effet, pour en supporter le spectacle, ne jamais perdre de vue que l'inexorable destin pèse sur la fille de Cyniras et qu'une divinité impitoyable la possède. Pour Mirrha, comme pour Phèdre,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Il faudrait aussi savoir regarder un pareil drame comme certains marbres de l'antiquité. Le public est-il capable de semblables abstractions, et peut-on dire de lui : *Omnia pura puris?* — A propos de Marie Stuart, il y aurait à examiner en quoi la Religion catholique, avec ses croyances, ses ministres, ses cérémonies, peut et doit intervenir sur la scène : importante question dont la solution pourrait avoir sur la littérature dramatique une sérieuse influence.

La critique, tout au moins, sans cesser d'être courtoise, ne saurait ne pas s'arrêter un instant devant *Giuditta*, *Camma* et *Cassandra*, que trois poëtes italiens sont venus soumettre à son appréciation.

M. Giacometti n'en est pas à ses débuts, car il a écrit soixante drames ou tragédies. Peut-être dans sa *Judith* sent-on trop l'effort, pour remplir cinq actes avec une action simple en elle-même et dont le dénoû-

ment forcé et prévu s'empare tout de suite de la pensée du spectateur et lui fait sans cesse devancer le poëte. Il a su cependant mêler à son drame plusieurs caractères qui en ressortent naturellement et qui s'harmonisent dans un cadre habilement tracé. La situation de Judith entre le grand prêtre Éliacin et Holopherne est d'un grand effet dramatique, et la scène est bien conduite, avec la dignité du pontife qui ne s'agenouille que devant Dieu et qui lance l'anathème contre celle qu'il croit coupable; avec la colère d'Holopherne et son orgueil; avec le trouble, l'embarras et l'énergie de Judith. L'auteur pouvait tirer parti de la jalousie d'Arzaële, qui voit une rivale dans la fille des Hébreux, mais il s'est trompé en faisant paraître l'esclave d'Holopherne au moment où Judith lève son glaive. A cette heure suprême, il ne doit y avoir que Judith, sa victime, et le Dieu qu'elle invoque. Il faudrait aussi hâter le dénoûment, car, une fois Holopherne mis à mort, l'action est terminée, et il est nécessaire d'arriver au plus vite à l'hymne patriotique, plein de tendresse et de mélancolie, que le poëte a mis dans la bouche de Judith.

Madame Ristori dit admirablement ces strophes moitié récitées, moitié chantées, et celle-ci particulièrement :

Dio e patria son uno, son tutto,
Per noi figli d'un nume verace;
Non v' è patria, se l'ara è mendace;
Vile è il popol, che muta la fe.

Puissent les Italiens qui applaudissent ces vers les bien comprendre et ne pas les oublier!

M. Montanelli traduisit en vers, il y a trois ans, la *Médée* de M. Legouvé, cette *Médée* que Rachel refusa de jouer avant son départ pour l'Amérique, parce que, disait-on, elle ne la trouvait pas, avec ses deux rôles d'enfant, *une tragédie de voyage*. Il avait montré dans ce travail ingrat d'une traduction un sentiment poétique très-élevé, uni à une grande richesse de forme. Il était arrivé à ce difficile résultat de donner à une traduction exacte et presque littérale un véritable cachet de personnalité. Les amis du poëte et madame Ristori le pressèrent, après ce succès, d'écrire lui-même une tragédie.

Le sujet de *Camma* était éminemment dramatique, et l'auteur a peint avec beaucoup de talent l'amour de Camma pour son époux, pour son pays et pour la divinité. Grands sentiments sur lesquels plane sans cesse le dogme de l'immortalité de l'âme. Camma, en effet s'est consacrée

. . . . . Al trino culto
Del nume, della patria, e dell'eroe [1].

[1] *Camma*, acte I, scène v.

Le culte mystérieux des druides et le ciel enchanteur de la Galatie permettaient au poëte de déployer dans son style toute la pompe et l'harmonie de la langue italienne ; il l'a fait sans que la grâce dégénérât en mollesse et en afféterie, et son vers, plein et musical, qui remonte à la littérature classique italienne, semble une réaction contre le vers sec et glacial d'Alfieri.

Madame Ristori a été tentée par *Polyeucte*, ce drame tendre, pur, chrétien, dans lequel Corneille a échauffé son génie au foyer de la religion, et illuminé son œuvre des splendeurs de la foi, remettant en scène un sujet sacré avec une grandeur que l'on n'avait pas encore connue et que Racine seul pouvait égaler. A côté de Polyeucte, l'ardent néophyte qui brise les idoles et qui vole au martyre, Pauline lutte courageusement entre son devoir envers l'époux qu'elle veut aimer et qu'elle aime, et le ressouvenir d'un amour de sa jeunesse ; entre le culte des divinités de son père, et le Dieu des chrétiens. Son cœur de femme peut battre à l'annonce du retour de Sévère, s'attendrir à sa vue; mais elle n'en restera pas moins forte, inébranlable dans la voie du devoir qui lui est chère. La mort de Polyeucte achèvera d'illuminer cette âme véritablement digne de la dernière prière de son époux :

> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne;
> Avec trop de mérite, il vous plut la former,
> Pour ne vous pas connaître et ne vous pas aimer.

Nous en avons heureusement rappelé du jugement de l'hôtel de Rambouillet, de Voiture, et des propres amis de Corneille. Nous ne nous scandalisons pas de voir Pauline aimer à la fois Polyeucte et Sévère, et nous pensons qu'un martyr peut paraître sur la scène. Le public est cependant bien peu à la hauteur d'un pareil chef-d'œuvre; car, tandis que certains spectateurs ne l'ont pas relu depuis qu'ils ont quitté les bancs du collége, d'autres prétendent que le sujet a vieilli; comme si ces luttes de l'âme humaine et ces éternels triomphes de la foi pouvaient vieillir jamais. Mais ceux qui gardent précieusement le souvenir des grandes et saintes choses applaudissent le drame lui-même, le nom du grand Corneille et l'artiste digne à la fois du sujet et du poëte.

M. Somma a écrit pour madame Ristori une tragédie qui n'a pas encore été jouée en Italie, et qui vient d'être donnée à Paris pour la première fois. La *Cassandra* de M. Somma est une œuvre qui touche par instants au drame moderne et qui se rattache à la tragédie antique par le sujet, par les personnages des temps héroïques et les souvenirs classiques qu'elle réveille.

M. Somma n'a évidemment pris la plume, et nous l'en félicitons, qu'après avoir étudié Homère, Virgile, les tragiques grecs, et particulièrement le deuxième livre de l'*Énéide*, les *Troyennes* d'Euripide, le cinquième acte d'*Agamemnon* d'Eschyle, et l'*Orestie*. Il s'est souvenu aussi un moment de l'ode d'Horace :

Pastor quum traheret...

Cassandra, la plus belle des filles de Priam, la prophétesse condamnée à voir ses prédictions méconnues ; Cassandre, la victime d'Ajax, l'esclave d'Agamemnon, immolée et honorée au pied du mont Taygète, est un personnage éminemment pathétique.

. . . . Fatis aperit Cassandra futuris
Ora, dei jussu non unquam credita Teucris [1],

a dit Virgile.

L'auteur, en s'attachant plus particulièrement à rendre les angoisses et les délires prophétiques de Cassandre, a donné à sa tragédie plus de lyrisme que de vrai mouvement dramatique.

Madame Ristori rend vaillamment les déchirements de cœur de la malheureuse fille d'Hécube :

. . . Et tu col bacio
Materno consacrami... [2]

les tristesses de la fille des rois réduite en servitude :

. . . Ho sul mio capo
I dolori d'un popolo... [3]

les hontes de la vierge de Troie, que l'autel de Pallas n'a pu protéger contre Ajax :

. . . Nel tempio
Di Pallade [4].

les angoisses enfin de la prophétesse qui voit se dérouler devant elle

[1] Éneide, livre II.
[2] *Cassandra,* acte I, scène VI.
[3] *Id.*, acte IV, scène II.
[4] *Id.*, acte I, scène V.

l'arrivée d'Hélène, le débarquement des Grecs, la ruine de Troie et la mort d'Hector.

Madame Ristori, dans le quatrième acte, avec son large bonnet phrygien, ressemble au Génie de la liberté du monde. Depuis que le canon gronde sur les rives du Tessin, depuis que le peuple italien attend tout de la lutte et de la victoire, madame Ristori semble avoir trouvé une puissance nouvelle pour dire les vers qui peuvent être un écho des douleurs et des espérances de sa patrie.

VII

Je terminerai ces quelques observations sur le répertoire de madame Ristori par une réflexion générale.

C'est avec une certaine douleur que je la vois si souvent armée du glaive et du poignard, elle qui possède les notes les plus douces et qui sait donner au sentiment maternel tant de tendresse, à l'amour tant de suavité, aux émotions religieuses tant de sensibilité et de grandeur. Nous saisit-elle jamais plus fortement que lorsqu'elle fait vibrer ces cordes de l'âme et qu'elle remue ainsi profondément la meilleure partie de nous-mêmes? *Marie Stuart*, malgré les défauts de la pièce, est un des plus incontestables et des plus grands succès européens de madame Ristori; cette représentation, à Paris, est celle qui attire toujours le plus de monde. N'avons-nous pas tous à gémir, dans la vie, de la force et de la ruse, de la violence et de la haine? Qu'au moins, dans les fictions de nos poëtes, règnent la bonté et l'amour! L'art deviendrait alors une source bienfaisante qui calmerait nos esprits et nos cœurs altérés de paix et de justice.

Si nous étions de ceux qui ont l'honneur de parler à la foule, avec quelle joie nous écririons pour madame Ristori un de ces grands drames passionnés, tendres, saints, qui iraient si bien à l'ampleur, à la délicatesse et à la pureté de son génie.

Avec son talent d'artiste, avec sa dignité de femme, elle doit remplir une haute mission tant dans la littérature dramatique que parmi ceux qui s'en font les interprètes, et son cœur saigne certainement lorsqu'elle considère ce que devrait être le théâtre et ce qu'il est.... Il ne s'agit pas seulement pour elle d'être applaudie; sa tâche est plus grande, et le but qu'elle doit poursuivre plus élevé.

J'étonnerais sans doute bien des gens si je disais que souvent au théâtre le caractère personnel de l'artiste arrête les applaudissements que l'on voudrait donner à son talent: mais tous ceux-là me com-

prendront qui, comme moi, voient dans l'art autre chose qu'un simple amusement, et qui croient, avec le père Porée, que le théâtre « peut « être de sa nature une école pour la formation des mœurs, et que, « s'il ne l'est pas, c'est par notre faute. »

FERJUS BOISSARD.

LE

SAINT-SIÉGE EN 1859

Quand on sort de Saint-Pierre, on voit en face de soi, sous la voûte du vestibule, dans une mosaïque dessinée par Giotto, la barque de Pierre voguer sur une mer orageuse et l'apôtre lui-même marcher sur les flots à l'appel du Sauveur. Image vénérable devant laquelle le pieux et savant cardinal Baronius ne passait jamais sans remercier à genoux la Providence veillant sur l'Église! Seul débris de la vieille basilique conservée dans le nouveau temple, comme pour apprendre aux temps modernes que peut-être il ne leur resterait rien des temps anciens, rien, si ce n'est des orages et l'Église qui les traverse! Et en effet le pèlerin du dix-neuvième siècle, après avoir prié sur le tombeau des apôtres, n'a pas besoin de la science d'un Baronius pour admirer dans la papauté ce qui demeure, à travers les vicissitudes de son histoire, son incommunicable caractère : une force que rien n'épuise au sein d'une faiblesse que rien ne déguise, et comme une perpétuelle renaissance dans une immuable durée.

C'est du fond des catacombes que les papes ont conquis le monde. La chaire de saint Pierre était sans éclat de génie ni de puissance pendant que les plus illustres docteurs forçaient à s'incliner sous son universelle suprématie les derniers héritiers de la civilisation antique. Quand les papes commandaient à l'Europe et la poussaient tout entière sur l'Asie épouvantée, ils ne parvenaient pas à faire reconnaître leur autorité dans les murs de Rome, et celui que la posté-

rité n'a cessé de considérer comme le plus redoutable représentant de la puissance pontificale, celui qui disposait des trônes et du fond de sa tombe a fait trembler les rois, Grégoire VII, est mort exilé sur un rivage solitaire.

Mais cette invincible puissance d'une majesté désarmée, cette fécondité des grandes œuvres dans la défaillance de toute ressource visible, et, pour tout dire en un seul mot, ce triomphe de Dieu dans le néant de l'homme, ont-ils en aucun temps apparu plus visibles qu'en nos jours? Jamais la papauté parut-elle plus près de sa ruine qu'à l'heure où Pie VI, loin de l'Italie bouleversée, mourait captif de la Révolution française? Et jamais fit-elle plus grand acte de puissance que le jour où le vainqueur des Pyramides et de Marengo, aspirant à devenir le restaurateur de la société française, eut besoin de traiter avec elle, et où Pie VII, prononçant une parole vraiment créatrice, fit sortir de terre, à la fois antique et nouvelle, toute vivante et plus que jamais romaine, l'Église de France? C'est alors que Napoléon, admirant ce déploiement si extraordinaire et si opportun de la puissance pontificale, s'écriait : « Si le pape n'avait pas existé, il aurait « fallu le créer pour cette occasion comme les consuls romains créaient « une dictature pour les circonstances difficiles [1]. » Mais, s'il n'avait pas existé, qui l'aurait créé? Il convenait en effet que l'action du saint-siége grandît avec les difficultés des temps; il convenait qu'à la naissance du siècle sur les ruines des choses anciennes la place immortelle de la religion dans la société moderne fût indiquée de Rome et marquée dans Paris.

Mais il était aussi dans les desseins de la Providence que les deux mortels fléaux entre lesquels oscille et se débat cette société moderne s'essayassent contre la papauté, et que la révolution et le despotisme la reconnussent tour à tour pour ennemie en la choisissant pour victime.

La Révolution avait dit : « Il est temps que le règne des papes « finisse; il faut encourager l'élan que le peuple de Rome paraît « prendre vers la liberté [2]. » Et une poignée de conspirateurs avait inauguré, pour un jour, dans la ville éternelle, une parodie servile de la République française.

[1] *Mémoires de Napoléon*, Notes et mélanges, première note sur le livre intitulé les *Quatre Concordats*.

[2] Vous avez deux choses à faire : 1° empêcher le roi de Naples de venir à Rome; 2° *aider, bien loin de retenir, les bonnes dispositions de ceux qui penseraient qu'il est temps que le règne des Papes finisse;* en un mot, encourager l'élan que le peuple de Rome paraît prendre vers la liberté. (Dépêche du Directoire à son ambassadeur auprès du saint-siége, Joseph Bonaparte, 10 octobre 1797. Baldassari, *Histoire de l'enlèvement de Pie VI.*)

Le despotisme disait : « Je veux le maintien de la puissance du « pape; il me faut qu'il soit plus puissant que jamais; il ne sera ja- « mais aussi puissant que je le désire... pourvu que sa puissance de- « vienne l'instrument de ma domination[1]. » Et le pape, qui n'estime sa souveraineté temporelle que comme la sauvegarde de son indépendance, et qui met avant tout son indépendance à rester le père commun des nations divisées, le pape était dépouillé pour n'avoir pas voulu tenir pour ennemis les Anglais, les Sardes et tous les ennemis de l'Empire; il était dépouillé pour avoir refusé dans sa faiblesse de s'associer à l'asservissement de l'Europe. Qui se souvenait de lui cependant en Europe? Rome est la dernière proie que les princes et les peuples ligués ensemble se soient accordés à laisser au conquérant déjà à demi désarmé[2]. Encore quelques coups de tonnerre, et, sans appareil de guerre, sans négociation diplomatique, sans obstacle et sans lutte, Pie VII rentre dans sa ville, change en allégresse le deuil de son peuple[3], recouvre l'intégrité de ses domaines, et voit enfin tous les souverains, schismatiques et protestants aussi bien que catholiques, lui attribuant parmi eux la primauté de rang et d'honneur, reconnaître dans son pouvoir restauré la clef de voûte de l'édifice européen.

Ainsi a repris son cours cette souveraineté, la première en dignité, la dernière en puissance, la plus fragile et la plus durable qui soit en Europe. Comme une grande âme illumine et transfigure un corps chétif, le reflet de l'autorité du vicaire de Jésus-Christ prête un éclat que rien n'égale à la frêle couronne du souverain de Rome. Sa capitale est couverte de ruines, mais ces ruines sont immortelles, et le dôme de Saint-Pierre qui plane au-dessus de leur tête domine l'univers. Tout ce qui entoure le pontife-roi lui rappelle que son ministère l'élève au-dessus de l'humanité; mais c'est pour lui interdire les plus douces jouissances et jusqu'aux plus simples délassements de la vie humaine. Ainsi prisonnier dans sa grandeur, magnifique et pauvre,

[1] Au moment de ses plus grands démêlés avec Pie VII, Napoléon dit un jour à l'évêque de Nantes : *Monsieur l'évêque, soyez sans inquiétude, la politique de mes États est intimement liée avec le maintien de la puissance du Pape. Il me faut qu'il soit plus puissant que jamais; il n'aura jamais autant de pouvoir que ma politique me porte à lui en désirer.* L'évêque de Nantes se réjouit de ces paroles qu'il ne comprit pas et que plus tard Napoléon a expliquées ainsi : « C'est un fait constant « que Napoléon aimait sa religion, qu'il la voulait faire prospérer, l'honorer, mais « en même temps s'en servir comme d'un moyen social pour réprimer l'anarchie, « consolider sa domination en Europe, accroître la considération de la France et l'in- « fluence de Paris, objet de toutes ses pensées. » (*Mémoires de Napoléon.* Notes et mélanges, quatrième note, sur le livre intitulé les *Quatre Concordats.*)

[2] M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XV et XVI.

[3] *Mémoires du cardinal Pacca,* IV[e] partie.

supérieur à tous et de tous le serviteur, il donne son pied à baiser aux rois, et le dernier des chrétiens le nomme son père en conversant librement avec lui.

Tels les premiers nés de notre siècle ont vu passer après Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI ; tel et avec quelle religieuse émotion, avec quelle vénération attendrie, nous-même nous contemplons Pie IX, Pie IX, pour qui ni la bonne ni la mauvaise fortune ne semblent plus avoir de mystère, et qui sait sourire à l'une et à l'autre avec une égale sérénité. Son avénement fut la joie de l'Italie, de l'Europe et du monde ; il apparaissait portant dans ses mains, avec le dépôt des choses éternelles, les meilleures espérances du temps présent, et l'on put croire, à son aspect, que les sociétés modernes reviendraient chercher leur salut dans l'Église. Hélas! les chemins étaient semés de fleurs et retentissaient encore des applaudissements populaires quand il était contraint de fuir en exil, laissant derrière lui, digne trophée d'une si triste victoire, le corps de son ministre traîtreusement égorgé. Mais, du moins, sur l'humble rivage où il avait cherché un refuge, les hommages de toutes les nations venaient à lui ; les brises de France lui apportaient les échos d'une assemblée libre, déplorant le veuvage et la captivité de la ville où nul catholique ne se sent étranger[1], assurant, par ses votes, le rétablissement d'une autorité « nécessaire à l'univers chrétien[2], » et saluant enfin de ses acclamations l'immortelle maternité de l'Église[3].

[1] Discours de M. de Falloux sur les affaires de Rome (1849).

[2] « Les puissances catholiques s'étaient réunies à Gaëte pour concerter le réta-
« blissement d'une autorité qui est nécessaire à l'univers chrétien. En effet, sans
« l'autorité du souverain Pontife, l'unité catholique se dissoudrait; sans cette unité
« le catholicisme périrait au milieu des sectes, et le monde moral, déjà si fortement
« ébranlé, serait bouleversé de fond en comble. Mais l'unité catholique, qui exige une
« certaine soumission religieuse de la part des nations chrétiennes, serait inaccep-
« table si le Pontife, qui en est dépositaire, n'était complétement indépendant, si,
« au milieu du territoire que les siècles lui ont assigné, que toutes les nations lui
« ont maintenu, un autre souverain, prince ou peuple, venait lui dicter des lois.
« Pour le pontificat, il n'y a d'indépendance que la souveraineté même. C'est là un
« intérêt de premier ordre qui doit faire taire les intérêts particuliers des nations,
« comme dans un État l'intérêt public fait taire les intérêts individuels, et il autorise-
« rait suffisamment les puissances catholiques à rétablir Pie IX sur son siége pontifical.

. . . .

« La France, une fois présente à Rome par son armée, n'y pouvait commettre l'in-
« conséquence de violenter elle-même le saint-père qu'elle venait délivrer des vio-
« lences d'une faction. Elle a dû lui rendre son trône et sa liberté, sa liberté pleine
« et entière, car telle était sa mission. » (Rapport de M. Thiers à l'Assemblée législative, 13 octobre 1849.) — C'est sur les conclusions de son rapport que l'Assemblée vota les crédits relatifs à l'expédition de Rome.

[3] Discours de M. de Montalembert, 19 octobre 1849 : « L'Église est une mère. » (Applaudissements.)

Et maintenant rétabli sur son trône et dans sa liberté, rétabli par les armes de la France selon le vœu de l'Europe, il entend, des côtés les plus divers, et là où l'on ose tout dire, et là où la discrétion sur les affaires publiques est la loi commune, il entend dénoncer son gouvernement comme une plaie pour l'Italie, comme un péril pour l'ordre européen! Les uns prétendent lui donner des leçons de clémence ; et quel souverain, eût-il été, comme César, clément jusqu'à être obligé de s'en repentir, pourrait néanmoins apprendre la clémence à Pie IX, à Pie IX, chassé par les hommes mêmes à qui il avait rendu la patrie, et rétabli sans qu'il en ait coûté à aucun coupable ni la liberté, ni les biens, ni la vie[1] ? Ah ! si jamais quelques potentats, la menace à la bouche et le glaive à la main, venaient commander au souverain pacifique, au martyr de la paix, le pardon de ses ennemis, celui-ci les plaindrait et trouverait encore dans son âme une générosité assez inépuisable pour leur pardonner à eux-mêmes cette dérision dernière et sanglante, en s'écriant avec le divin Maître : « Ils ne savent ce qu'ils font. »

D'autres clameurs s'élèvent, et, comme on voudrait imposer au pape la clémence, on voudrait lui imposer aussi le patriotisme. Étranges patriotes qui, pour relever l'Italie, s'acharnent sur la seule grandeur vivante de l'Italie ! Novateurs plus étranges encore, qui prétendent, au nom du progrès, ramener la papauté vers la politique d'Alexandre III et de Jules II. Ils ne voient donc pas que, si jamais le progrès des temps s'est marqué dans la politique du saint-siége, si jamais ses éternels devoirs se sont trouvés d'accord avec l'esprit des générations modernes, jalouses même à l'excès de ne pas mêler les choses divines au mouvement rapide et confus des choses humaines, c'est le jour où les papes ont pu préférer à tout le reste la paix et l'union avec tous les peuples de la terre. Lorsque Alexandre III et Jules II envoyaient de Rome des soldats pour repousser les barbares au delà des Alpes, sans doute ils défendaient l'indépendance du saint-siége ; mais enfin Rome semblait être, avant tout, la capitale

[1] « Ce qu'il y a de certain jusqu'à présent, c'est que cette révolution, qui a com- « mencé par la violence et l'assassinat, qui s'est continuée par la violence et la folie, « n'a coûté à aucun homme ni sa liberté, ni ses biens, ni sa vie. » Ainsi parlait au nom du gouvernement français l'illustre et regrettable M. de Tocqueville, alors ministre des affaires étrangères, le 18 octobre 1849. Trente-huit seulement des révolutionnaires les plus compromis s'étaient eux-mêmes exilés pour échapper aux poursuites. D'accord avec le gouvernement pontifical, le gouvernement français leur avait donné des passe-ports et toute facilité de départ. Voilà ce qu'atteste le témoin le plus digne d'être entendu, le courageux représentant et le fidèle organe de la France catholique auprès du saint-père, M. de Corcelles. On ne saurait trop relire en ce moment ce qu'il a écrit ici même avec autant de sincérité que d'autorité sur le gouvernement pontifical. (Voir le *Correspondant* des mois de juillet et août 1856.)

de l'Italie. Mais, quand Pie VII et Pie IX se laissent détrôner plutôt que d'entrer en guerre avec personne, qui ne reconnaîtrait dans Rome la mère commune des nations ?

Il se peut qu'au sein d'une population paisible, douce et fidèle, quelques mécontents se lassent de cette singularité sublime de la terre qui les porte et les nourrit. Il se peut que quelques-uns, comme autrefois les Juifs, disent en leur cœur : « Nous ne sommes « pas semblables aux autres nations ; nous n'avons pas de chef qui « marche devant nous et combatte nos combats[1]. » Ils ne savent donc pas, les insensés ! que, pour eux, ressembler aux autres nations, ce serait déroger, et que ce qu'ils regardent comme la déchéance de la ville éternelle est au contraire la consécration suprême de sa grandeur. Les habitants de l'État romain voient sortir de leur sein une puissance devant laquelle tout glaive ou s'incline ou se brise ; leurs fils et leurs frères participent à ses prérogatives ; cette puissance attire dans leurs murs le plus magnifique et le plus illustre concours ; elle rend comme sacrées jusqu'aux pierres mêmes de leur demeure : pourraient-ils donc la maudire sans que cette malédiction retombât de tout son poids sur eux et sur leur postérité ?

Non, Rome chrétienne n'est pas au terme de son unique et incomparable destinée. Cette destinée semble, au contraire, s'agrandir en se prolongeant. Lorsque les consuls et les empereurs rattachaient les extrémités de l'empire au Capitole par l'indestructible réseau de leurs voies militaires, ils ne se doutaient pas qu'ils préparaient des chemins aux apôtres de Jésus-Christ ; et, depuis que les desseins de Dieu se sont accomplis, il n'est aucun historien digne de ce nom qui ne reconnaisse, avec Bossuet, que le « commerce de tant de peuples « divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et, depuis, réunis « sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens « dont la Providence se soit servie pour propager l'Évangile[2]. » Eh bien, ce qu'avait commencé la conquête antique, l'industrie moderne l'achève sous nos yeux. Des inventions qui dépassent tous les rêves ont réuni les terres et les mers et l'unité matérielle du globe apparaît manifestement la grande œuvre de notre époque. Pourquoi ne serait-elle pas la préparation et le présage de l'union des âmes dans l'unité de la foi ? Quand les distances s'effacent, quand les frontières s'abaissent, quand les montagnes et les flots se traversent avec la ra-

[1] « Et erimus nos quoque sicut omnes gentes : et judicabit nos rex noster et « egredietur ante nos et pugnabit bella nostra pro nobis. » (Lib. I *Regum*, vers. 20.)
« Dixit autem Dominus ad Samuelem : « Non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos. » (*Id.*, vers. 7.)

[2] *Discours sur l'histoire universelle*, IIIe partie, chap. I.

pidité de l'éclair, et que d'un bout du monde à l'autre les hommes se parlent et se répondent avec la promptitude même de la pensée, quand l'Orient et l'Occident s'embrassent, le moment n'approche-t-il pas où tout ce qui, dans les croyances humaines, est partiel, local, incomplet, divisé, doit disparaître, et où tous ceux qui croient ne connaîtront plus qu'une seule bergerie et qu'un seul pasteur?

Et déjà Rome n'a-t-elle pas recueilli les prémices de cet état nouveau du monde? Jamais elle n'avait envoyé si loin qu'en nos jours ses représentants et ses ministres. Grégoire XVI et Pie IX ont fondé plus de nouveaux évêchés qu'aucun de leurs prédécesseurs. Jamais aussi Rome n'avait vu venir de si loin vers elle les représentants et les organes de la foi et toutes les races de la terre réunies en son sein dans le concert le plus universel et tout ensemble le plus unanime que le monde ait encore entendu.

Que Rome ne soit donc pas troublée dans ses grandes œuvres! Qu'à côté des champs de bataille reste ouvert un asile où les hommes ne se rencontrent que pour s'embrasser! Que le bruit des armes s'apaise, que la fumée des combats se dissipe autour du foyer de la lumière et de la vie! L'inviolable paix de Rome est nécessaire au monde.

Elle est nécessaire à l'État romain, terre qu'on ne peut toucher sans l'aimer, qu'on ne peut oublier quand on l'a touchée. Avec quelle sollicitude arrête sur elle ses regards le plus père de tous les rois! Si le pape redoute les révolutions, c'est avant tout parce qu'elles interrompent le cours du bien qu'il a besoin d'accomplir. Plus son autorité est solide et libre, plus elle peut être féconde. De loin, on la croit souvent inactive, parce qu'elle agit sans bruit et sans hâte; qu'on la voie de près, on la respectera davantage.

Vers l'époque où parvenaient à Rome les premières nouvelles de guerre, le Pape partait au matin pour Ostie, jadis illustre cité, maintenant pauvre village depuis que la mer l'a délaissée. A l'arrivée de Pie IX, les arcs de verdure, les inscriptions, les acclamations d'un peuple à genoux, pouvaient lui rappeler son récent voyage si pacifique et si triomphal à travers ses propres États et d'autres contrées, tranquilles alors en apparence. La première visite fut pour l'église bâtie sur la place même où sainte Monique s'était éteinte, où saint Augustin avait pleuré sa mère. Le pape pria à voix haute; derrière lui, agenouillés pêle-mêle, les prélats de sa cour, des paysans et de pauvres femmes, quelques princes romains et quelques étrangers répondaient à sa prière. Ainsi furent dits par le Pontife et par l'assistance trois *Ave Maria*. Puis le Pontife reprit:

« O Dieu, ami et gardien de la paix et de la charité, donnez à tous « nos ennemis la paix et la charité véritables; accordez-leur la rémis-

« sion de tous leurs péchés et arrachez-nous puissamment à leurs « embûches[1] ! »

Et le peuple répondit : Ainsi soit-il.

La prière faite, le Pape alla voir les fouilles que M. le chevalier Visconti dirige avec autant d'habileté que de succès. Le vieux port où s'embarquèrent Scipion et Pompée a reparu à la lumière, et Pie IX, avec son simple cortége, parcourait la ville antique, son avenue de tombeaux, ses rues encore reconnaissables et ses bains magnifiques. Des groupes de robustes ouvriers, à genoux sur les ruines qu'ils arrachent à leur linceul de sable et de boue, attendaient la bénédiction. Plusieurs s'approchaient et obtenaient quelque grâce, sollicitée sans intermédiaire. Cependant d'autres travaux appelaient encore les regards du Pape. Une compagnie qui porte son nom et que soutient son appui, s'est formée pour rendre à la culture les marais d'Ostie. Un vaste réseau de fossés se creuse pour recueillir les eaux stagnantes ; une machine à vapeur les attend pour les verser dans la mer, et un ingénieur français[2] dirige l'entreprise.

Après avoir examiné les plans, le Pape bénit lui-même la machine déjà mugissante et sans repos. Et maintenant, s'il plaît à Dieu, la bénédiction du Pontife et l'industrie des hommes feront mûrir des récoltes abondantes sur un sol depuis des siècles stérile et malsain.

Telle fut l'une des journées du pape Pie IX, et telle est aussi, ce nous semble, l'image de son administration. Cette exploration savante, poursuivie à travers la poussière qui recouvre l'antiquité profane et sacrée, et ces améliorations fécondes demandées à la puissance du génie moderne, ces recherches désintéressées à côté des progrès matériels, cette ville ancienne retrouvée, cette machine nouvelle bénie, ne rappellent-elles pas les divers travaux inaugurés par Pie IX depuis que nos armes l'ont rendu à la ville éternelle ? La voie Appienne déblayée et le fil électrique suspendu à ses tombeaux, les chemins de fer tracés à travers tout le patrimoine de Saint-Pierre et rattachant déjà Rome à la Méditerranée, les prisons réformées et dignes de servir partout de modèles, des colonies agricoles instituées à l'entrée de la campagne romaine ; enfin, sous la ville même, les catacombes sondées et la foi catholique avec ses symboles et ses rites retrouvée toute vivante dans les profondeurs où elle a pris racine :

[1] « Deus pacis charitatisque amator et custos, da omnibus inimicis nostris pacem « charitatemque veram : et cunctorum eis remissionem tribue peccatorum, nosque « ab eorum insidiis potenter eripe. »

C'est une des oraisons que le pape a ordonné, depuis plusieurs mois déjà, de réciter dans tout l'État pontifical.

[2] M. Frayer.

voilà quelques-uns des travaux que l'ingratitude du siècle présent peut méconnaître, mais qui demeureront pour démentir devant la postérité la prétendue stérilité du gouvernement pontifical en nos jours. Seulement, pour que ces travaux se poursuivent et s'achèvent, que faut-il? La paix, la paix et les longues perspectives d'un avenir assuré. A Rome comme ailleurs, le progrès n'a pas de pires ennemis que les fauteurs de bouleversements.

La paix de Rome enfin est nécessaire à la France, à sa conscience, à son honneur. Elle a été notre ouvrage, nous en demeurons responsables. Le Pape est placé sous la sauvegarde de notre épée. A notre patriotisme comme à notre foi, il importe que sa tranquillité ne soit pas troublée, que sa dignité ne soit pas atteinte; il importe que non-seulement il demeure indépendant et libre, mais qu'il ne cesse pas un seul instant de le paraître. A cet égard, la lettre de M. le ministre des cultes aux évêques de France a devancé les craintes de la nation. Les solennelles assurances qu'elle contient ne seront oubliées de personne. Nous ne connaissons pas pour notre part de Français qui pactise avec les ennemis de la France; nous en connaissons qui, plutôt que de garder asile chez eux, s'exilent du séjour de leur long exil; à cette heure même nos amis, nos parents, nos frères, versent pour la gloire de la patrie le plus pur de notre sang. Et nous, de loin, cherchant en notre âme le vœu le plus patriotique qu'il nous soit donné de former, nous nous écrions : Que la France demeure à jamais fidèle à la plus sainte des causes; que par là elle conserve à ses drapeaux le respect du monde et la bénédiction du ciel. C'est le vœu, c'est le cri de tout cœur chrétien et français; ne pas s'y associer, nourrir d'autres désirs et d'autres espérances, ce serait avoir noué je ne sais quel pacte odieux avec les plus terribles ennemis de notre dignité nationale, avec les ennemis de tout ordre et de toute civilisation.

Vicomte de Meaux.

LA FAMILLE ALVAREDA

PAR FERNAND CABALLERO

SUITE[1]

VI

L'arrivée de Marcela fit grand plaisir à tout le monde. Rita seule ne put ou ne voulut pas cacher la mauvaise humeur que lui causait la présence de celle qui avait été destinée par les deux familles à être la femme de Perico. L'hostilité de Rita et la réserve froide qu'elle imposa à Perico dans ses rapports avec Marcela furent le premier chagrin qu'éprouva cette âme candide.

Elle était loin de soupçonner l'amertume et la bassesse des sentiments de Rita; elle ne les aurait d'ailleurs pas compris, car, bien qu'elle fût déjà une jeune fille, elle avait le cœur d'un enfant. Élevée au couvent depuis sa naissance, elle s'était créé une existence douce dans un cercle étroit que les intérêts et les passions de la vie n'agrandissent qu'aux dépens du bonheur et de l'innocence. Elle aimait tendrement ses bonnes religieuses. Leur jardin, leurs occupations douces et pacifiques faisaient ses délices. Elle était tout entière à ses dévotions, à son église, à ses saintes images; elle voulait être religieuse, non par exaltation ou par misanthropie, mais par goût et avec une joie parfaite, non parce qu'elle craignait de ne pas trouver dans le monde un rang ou une place qui lui convinssent, ni pour aucun de ces motifs auxquels on attribue si souvent les prises de voile, mais

[1] Voir le numéro du 25 avril.

parce que ce rang et cette place, elle les trouvait dans un couvent et tenait à les y occuper.

La première sortie de Marcela fut pour aller, accompagnée d'Anna et d'Elvira, à l'église et à la chapelle de la sainte patronne du village. La femme du sacristain s'empressa de les faire entrer. La chapelle était longue et étroite; au fond était l'autel avec la statue de la sainte; dans une urne de cristal enchâssée dans l'autel on voyait une croix de bois et une petite cloche.

La statue de sainte Anne était très-ancienne, elle allait s'élargissant par le bas en forme de cloche. Sur sa poitrine elle portait une image de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Le cachet d'antiquité empreint sur cette image aidait la dévotion qu'elle inspirait à s'élever et à se détacher de tout souci du présent.

A la muraille de droite étaient suspendus deux grands tableaux : l'un représentait deux jeunes filles à qui un ange apparaissait; dans l'autre, ces mêmes jeunes filles étaient avec un homme occupé à creuser la terre dans un endroit solitaire et sauvage.

A gauche, une balustrade de fer fermait l'entrée d'un caveau souterrain où l'on descendait par un petit escalier.

Marcela et ses compagnes, après avoir fait leurs dévotions, s'assirent sous la vigne sur des chaises basses que la sacristine leur avait apportées. Marcela pria la bonne et complaisante vieille de leur expliquer le sujet des tableaux de la chapelle. La bonne femme, qui aimait à raconter, reprit les choses de loin et commença en ces termes :

CHRONIQUE POPULAIRE ET VERBALE DE DOS HERMANAS[1].

A une époque si éloignée de nous que l'on s'en souvient à peine, le roi Rodrigue, homme très-licencieux, régnait en Espagne. Il était alors d'usage que tous les grands du royaume envoyassent leurs filles à la cour. Il arriva donc que le noble comte Julian y envoya la sienne, la belle Florinda, connue sous le nom de la Cava. Quand le roi la vit, il en devint aussitôt amoureux; mais, comme elle était vertueuse, ainsi que le devait être une personne d'aussi haute noblesse, le roi ne dut qu'à la violence ce qui était refusé à ses instances. Lorsque

[1] L'auteur de cet ouvrage a entendu lui-même ce récit fait par cette femme, il l'a écrit ensuite absolument dans les mêmes termes, sans y rien changer. Quoique le fond du récit soit très-connu, il est d'un très-grand intérêt de voir la manière claire et précise qu'a le peuple espagnol de comprendre ces choses, la noblesse avec laquelle il les raconte, et surtout le sentiment religieux qui domine partout.

(FERNAND CABALLERO.)

la belle Florinda se vit déshonorée, elle envoya au comte absent une lettre écrite avec ses larmes et son sang et conçue en ces termes :

« Mon père, votre honneur et le mien sont souillés. Il eût mieux « valu pour vous et pour moi que vous m'eussiez tuée au lieu de « m'envoyer ici. Vengez-vous, et vengez-moi. »

Quand le comte don Julian lut cette lettre, il s'évanouit, et, lorsqu'il revint à lui, il jura sur la croix de son épée de tirer du roi une telle vengeance, qu'elle éclaterait comme nulle autre et serait proportionnée à l'offense. Il fit alors un traité avec les Maures, et leur livra Tarifa et Algésiras. Les Maures, comme un fleuve débordé qui a rompu toutes ses digues, inondèrent l'Andalousie.

Ils arrivèrent à Séville, alors nommée Hispalis, et dans ce village qui s'appelait Orissa. Les chrétiens, avant de fuir, cachèrent la vénérable image de sainte Anne, leur patronne, dans les entrailles de la terre. Elle y resta cinq cents ans, jusqu'à ce que le saint roi Ferdinand se fût rendu maître du pays et assiégeât Séville. Mais les Maures firent une telle résistance, que le courage du saint roi commença à faiblir. Pendant qu'il dormait dans la tour de los Herveros, aujourd'hui écroulée, notre très-sainte Mère lui apparut, ranima son courage et lui promit la victoire. Enflammé d'une nouvelle ardeur, le saint roi retourna à son camp, à Alcala. Il fit venir tous les artistes qu'il lui fut possible de trouver, et leur commanda de faire une statue absolument identique à celle qu'il avait vue en songe; mais aucun d'eux n'y parvint, ce qui remplit le roi de tristesse.

Il se présenta alors deux beaux jeunes gens, portant le costume de pèlerin, qui offrirent de faire une statue en tout conforme à celle qu'avait vue le roi. Celui-ci les fit conduire dans un atelier où ils trouvèrent tout ce qui leur était nécessaire. Le jour suivant, le roi, excité par son impatience, entra dans la pièce pour voir où ils en étaient de leur œuvre; mais les pèlerins avaient disparu. Les matériaux gisaient intacts sur le sol, et sur un autel on voyait la statue de la sainte Vierge telle qu'elle était apparue au roi pendant son sommeil. Le roi, reconnaissant l'intervention des anges, se prosterna en répandant des larmes devant cette image qu'il avait tant désirée, et que la Reine même des anges lui avait envoyée par l'intermédiaire de ces divins messagers.

Peu après cet événement, le grand roi se préparait à une autre attaque, car sa confiance dans l'aide du ciel était grande. Il faisait camper ses vaillantes troupes sur la colline de Buena-Vista, sur les deux côtés de laquelle elles s'étendaient comme deux bras prêts à lui obéir. Mais les troupes étaient si fatiguées et si épuisées par la chaleur et la soif, qu'elles n'avaient plus de force, leur courage était abattu. Dans cette extrémité, le saint roi éleva un autel, il y plaça une image de la

Vierge qu'il portait toujours suspendue à l'arçon de sa selle et s'écria : « Secourez-moi, secourez-moi, ma Dame! Si aujourd'hui, par votre « aide, je plante la croix dans Séville, je fais vœu de vous bâtir ici « même une chapelle et d'y déposer à vos pieds les étendards avec « lesquels on aura conquis Séville. »

Au même instant parut au bas de la colline une belle fontaine d'où partaient sept ruisseaux qui coulent encore aujourd'hui. Elle s'appelle la Fontaine du Roi.

Les hommes et les chevaux se rafraîchirent, reprirent des forces et du courage. Séville fut prise, et le roi maure Aixa vint pieds nus présenter au roi conquérant, sur un plateau d'or, les clefs de la ville qui sont encore conservées aujourd'hui avec les reliques dans le trésor de la cathédrale.

Et quand le saint capitaine eut conquis Séville, il ordonna que l'on plaçât, sur un char de triomphe traîné par six chevaux blancs, cette statue de la Vierge apportée par les deux anges; lui-même suivait ce char pieds nus, et il déposa la statue dans le saint temple de la cathédrale, où elle est vénérée, et où on la vénérera jusqu'à la fin des siècles sous le nom de Notre-Dame des Rois. A ses pieds, dans la chapelle, repose le corps du saint roi, relique que l'Espagne entière peut bien envier à Séville.

Dans ce temps-là, continua la bonne femme, vivaient dans la province de Léon deux sœurs très-pieuses qui s'appelaient Elvira et Stéphanie. Un ange leur apparut; il leur dit de se mettre en route pour déterrer une statue de la mère de Notre-Dame que les chrétiens avaient cachée sous terre.

Le père de ces saintes demoiselles, Gomez Nazareno, qui était aussi pieux qu'elles, voulut les accompagner; mais, au moment de se mettre en route, ils furent très-affligés, car ils ne savaient de quel côté porter leurs pas. Ils entendirent alors dans l'air résonner une petite cloche qui resta invisible à leurs yeux. Ils se dirigèrent du côté d'où partait ce son et arrivèrent jusqu''à un endroit où il sembla se perdre à leurs pieds sous la terre.

Ce village était alors un lieu sauvage, couvert de ronces, et qui s'appelait *Cuñada Viciosa*, parce que les Maures, qui avaient mis tout ce pays en culture, ne purent jamais défricher la place qu'il occupe; elle était gardée par un ange qui tenait une épée à la main.

Ils se mirent aussitôt à creuser la terre avec ardeur, et ils y trouvèrent une pierre qu'ils enlevèrent et qui cachait l'entrée d'une grotte. C'est la même que l'on voit dans la chapelle. Dans cette grotte, ils découvrirent la statue de la sainte, une croix, la petite cloche qui, semblable à l'étoile des rois mages, les avait guidés, et une lampe qui brûlait encore et qui est toujours suspendue devant l'autel;

il y a plus de mille ans qu'elle brûle en l'honneur de la sainte.

Ils retirèrent la statue et bâtirent une chapelle. Bientôt on construisit des maisons que l'on mit sous la protection de la sainte; un village se forma ainsi, qui prit le nom de *Dos Hermanas* en mémoire de ses fondatrices.

— Voyez, continua la femme du sacristain en rentrant dans la chapelle, voilà l'image que rien n'a pu détériorer, ni l'humidité de la terre, ni la poussière, ni l'action du temps. Ces gravures représentent les deux sœurs.

Aux deux côtés de l'autel on voyait suspendus un grand nombre d'*ex-veto*. Sept petites jambes d'argent attachées par un ruban rose attirèrent l'attention de Marcela.

— Que signifie cela? demanda-t-elle à la sacristine.

— Elles ont été apportées, répondit celle-ci, par Marcos le forgeron. Un jour il sentit tout à coup des douleurs si vives à la jambe, que le pauvre malheureux ne pouvait ni vivre ni mourir. Sa femme, après avoir employé tous les remèdes qu'on lui avait ordonnés, le conduisit à Séville, couché dans une charrette. Mais les médecins ne surent pas mieux là qu'ici trouver le moyen de le soulager.

Tout ce qu'ils avaient fut dépensé pour soigner le pauvre malade. Un jour qu'il était désespéré par la souffrance et par les plaintes de ses enfants qui lui demandaient du pain, il éleva son cœur à Dieu, en ayant recours à l'intercession de notre sainte patronne, et la pria avec ferveur de lui rendre la santé tant que ses enfants auraient besoin de lui. « Quand mes enfants pourront se passer de moi, ma bonne « sainte, lui dit-il, alors je mourrai avec joie; mais, si d'ici là, par « ton intercession, j'obtiens la santé, je te promets de suspendre cha- « que année une petite jambe d'argent à ton autel pour attester le « miracle. » Le jour suivant, Marcos venait à pied rendre ses actions de grâces à la sainte.

Les années s'écoulèrent, les fils de Marcos étaient devenus des hommes qui gagnaient leur vie, il ne lui restait plus qu'une jeune fille. Elle avait un fiancé qui la demanda à son père. Le mariage fut très-gai; mais Marcos était pensif. Le jour suivant, il se sentit indisposé et se coucha pour ne plus se relever. Ce qu'il avait demandé lui avait été accordé : sa tâche en ce monde était accomplie.

Anna, Elvira et Marcela écoutaient la sacristine avec le cœur ému et les yeux humides. C'est avec les mêmes sentiments que ce récit a été transcrit. Dieu fasse que ceux qui le liront les éprouvent aussi!

VII

Le mois de mai souriait, doré par le soleil, animé par le chant de ses oiseaux, le murmure de ses mille insectes, parfumé par ses fleurs, gai, riant, heureux entre tous, et dédié à la Vierge Marie.

Le jour du mariage de Ventura et d'Elvira était arrivé. Le soleil était radieux comme un ami qui se serait empressé pour être le premier à les féliciter. Ils étaient prêts à partir pour l'église. Anna pressait sur son cœur cette fille qu'elle aimait tant, cette douce Elvira si modeste, si recueillie dans son bonheur, qui lui semblait si grand, qu'elle inclinait la tête et baissait les yeux comme si elle en était accablée et éblouie en même temps. Le père Pedro, plus gai qu'il ne l'avait jamais été de sa vie, se surpassait en gracieusetés, en plaisanteries et en bons mots. Maria, transportée de la joie, du bonheur de ceux qui l'entouraient, ne cessait de répandre des larmes, qui étaient comme ces gouttes de pluie qui tombent quelquefois d'un ciel pur éclairé par le soleil.

— Ma chère sœur, disait Marcela à Elvira, de tous les maris de ce monde le tien est le meilleur et le plus parfait. Regarde mon Ventura, comme il a bonne mine. S'il avait une branche de lis à la main, il ressemblerait à saint Joseph le jour de ses épousailles.

Elle avait raison de faire l'éloge de son frère, car Ventura, richement et élégamment vêtu, plus actif et plus résolu que jamais, impatient de se rendre à l'église, était le type qu'un statuaire aurait pu choisir pour sculpter un Achille.

Perico en oubliait même Rita et contemplait sa sœur avec une expression de tendresse ineffable. La seule Rita avait l'air indifférent et ennuyé.

Quant à Melampo, il trouvait que l'on faisait beaucoup de bruit pour rien, et s'en alla dormir au pied de l'oranger, qui secouait toutes ses fleurs, comme s'il eût voulu en couvrir le chemin de la fiancée.

Ils allaient sortir quand un bruit étrange arriva jusqu'à eux. Il était causé par les cris d'alarme et de colère que poussaient des bandes de fugitifs, et par les exclamations d'étonnement et d'indignation des habitants du village qui se disposaient, eux aussi, à prendre la fuite. Les Français étaient entrés à Séville, et ils continuaient leur marche dévastatrice vers Cadix.

Perico, dans la prévision de ce triste événement, avait ménagé un lieu de refuge pour sa famille dans une ferme isolée, éloignée des routes de communication, et il avait aussi des montures toutes prêtes

dans son écurie. Tandis que les hommes se précipitaient dans la cour pour les seller, les femmes, hors d'elles, faisaient des paquets à la hâte et remplissaient les paniers de tout ce qu'ils pouvaient contenir.

— Quel triste augure pour nous, Ventura! dit Elvira; le jour qui devait nous unir nous sépare.

— Rien ne peut nous séparer, Elvira, répondit Ventura; j'en défie tous ceux qui voudraient l'essayer. Va, sois tranquille, nous allons faire quelques préparatifs, et nous nous rejoindrons en route.

Ventura vit les femmes s'éloigner sous la conduite de Perico, et il ne rentra chez lui qu'après qu'il les eût perdus de vue.

Mais déjà on entendait à l'entrée du village le son funeste des tambours qui annonçaient les troupes redoutables qui se précipitaient sur ce pauvre peuple désarmé, pris par surprise et traité en esclave.

Elles venaient au nom de cette usurpation inique dont les précédents appartiennent aux temps barbares, comme la résistance contre laquelle elles se brisèrent rappelle les temps héroïques.

— Suivez-moi, mon père, dit Ventura; viens, ma sœur, fuyons!

— Il est trop tard, dit Pedro, ils sont déjà ici. Mais toi, Ventura, cache-toi et cache ta sœur; nous fuirons cette nuit; mais, pour le moment, cachez-vous.

— Et vous, mon père? demanda Ventura hésitant entre la nécessité et la répugnance qu'il éprouvait à se cacher.

— Moi, répondit Pedro, je reste ici. A moi, pauvre vieux, que peuvent-ils faire? Allons, obéissez. Que fais-tu là, Marcela, plus froide et plus immobile qu'une statue de pierre? Ventura, à quoi penses-tu? veux-tu te perdre et ta sœur avec toi? Ventura, mon fils, veux-tu donc me tuer?

Ce cri d'angoisse de son père arracha Ventura à la stupeur dans laquelle l'avaient plongé l'incertitude, la surprise et la colère.

— Il faut donc, murmura-t-il en serrant les poings et en grinçant des dents, mon père, me cacher comme une femme! Tant que je vivrai, je ne me laverai pas de cette honte.

Il prit enfin une échelle, l'appuya près d'une ouverture qui se voyait au plafond et qui donnait entrée dans un grenier. Il fit monter sa sœur, la suivit, et retira l'échelle après lui.

Il était temps, car on frappait à la porte. Pedro l'ouvrit. Un grenadier français entra.

— Préparez-moi à boire et à manger, dit-il à Pedro dans son jargon; donne-moi ton argent, si tu ne veux pas que je le prenne, et appelle tes filles, si tu n'aimes mieux que j'aille les chercher.

Le sang de l'honnête et fier Espagnol lui monta au visage; pourtant il répondit avec calme :

— Je n'ai rien de ce que vous demandez.

— Que veux-tu dire, brigand? Sais-tu à qui tu parles? Ne t'ai-je pas dit que j'ai faim et soif!

Pedro, qui avait cru passer chez Anna toute la journée de la noce de Ventura, n'avait en effet rien de préparé; il s'approcha de la porte qui communiquait avec l'intérieur de la maison, et montrant au Français le foyer vide, il répéta :

— Je vous ai dit que je n'avais rien à la maison, si ce n'est du pain.

— Tu mens! s'écria le soldat furieux.

Pedro fixa sur lui un regard qui, pendant un instant, exprima l'indignation, la colère et le ressentiment; mais une seconde pensée le fit trembler; il baissa les yeux, et dit d'une voix conciliante :

— Je vous assure que je vous ai dit la vérité.

En entendant ce refus obstiné, le soldat, exaspéré par le regard que lui avait lancé Pedro, s'approcha de lui en disant :

— Tu me résistes, tu refuses de me donner ce à quoi tu es obligé, et, par-dessus tout, tu m'insultes avec ton air dédaigneux. Par ma foi! je vais te rendre plus souple qu'un gant.

Il leva la main, et l'on entendit résonner dans la salle le bruit sec d'un soufflet.

Plus prompt que l'aigle qui se jette sur sa proie, Ventura, tombant du plafond, se précipita sur le Français, lui arracha son sabre du fourreau et l'en traversa. Le corps du Français tomba sur le plancher comme une masse inerte.

— Mon fils, mon fils! qu'as-tu fait? s'écria le vieillard, oubliant l'injure qu'il avait reçue pour ne penser qu'au danger que courait son fils.

— Mon devoir, mon père.

— Tu t'es perdu.

— Eh qu'importe si je vous ai vengé!

— Fuis, fuis, ne perds pas une minute.

— Non pas avant que j'aie débarrassé la maison de ce débiteur qui a déjà payé sa dette. Si on le trouvait ici, vous payeriez pour moi, mon père.

— Pour l'amour du ciel, sauve-toi, c'est là l'important.

Ventura, sans écouter son père, enleva le cadavre, le mit sur ses épaules et le jeta dans le puits. Se retournant alors vers son père qui le suivait dans une angoisse mortelle, il lui demanda sa bénédiction, et d'un bond il franchit le mur de la cour du côté de la campagne. Le pauvre père, monté sur un figuier, se cramponna aux branches, et de là, le cœur palpitant à l'étouffer, les yeux lui sortant de la tête, il vit son fils, l'idole de son cœur, franchir avec la légèreté

d'un cerf l'espace qui séparait le village du bois d'oliviers et disparaître sous les arbres.

VIII

L'automne avait raccourci les jours, et l'hiver frappait déjà à la porte avec ses doigts glacés. C'était l'heure à laquelle les laboureurs reviennent des champs, quand le soleil jette un dernier et froid regard à la terre qu'il abandonne.

Perico revenait lentement, précédé de son ânesse et suivi de Melampo, qui rivalisait de gravité avec sa vieille amie. Celle-ci se souvenait encore avec terreur de l'entrée des Français dans le village; six années s'étaient écoulées depuis; mais ce jour-là, pour mettre ses maîtresses en sûreté, elle s'était livrée à un fougueux galop dont elle n'était pas encore remise.

Quand Perico arriva dans la rue qu'il habitait, deux beaux enfants volèrent à sa rencontre; mais au même instant le son grave et solennel d'une cloche qui sonnait l'*Angelus* se fit entendre. Perico s'arrêta, ôta son chapeau; l'âne et le chien, qui depuis longtemps connaissaient cette cloche, s'arrêtèrent aussi, et les enfants demeurèrent immobiles.

Quand le père eut fini sa prière, les enfants s'approchèrent en disant :

— La main, père[1].

— Dieu vous rende bons ! répondit-il.

Et il les bénit.

Qui eût observé alors la large et honnête figure de Melampo contemplant cette scène avec un visible intérêt, aurait cru y lire le mot : *Amen*.

Le petit garçon qui venait d'obtenir, à force de le tourmenter, que son père le mît sur l'âne, demanda pourquoi on devait s'arrêter quand on sonnait la prière.

— Ne te souviens-tu pas, lui dit sa sœur Angelita, de ce que raconte notre tante Elvira ? Lorsque sonne cette heure dédiée à la Vierge Marie, nos anges gardiens s'arrêtent par respect, et, si par malheur nous continuions notre route, nous marcherions sans eux.

— C'est vrai, dit Angelo en frappant de toutes ses forces avec sa baguette l'ânesse, qui ne s'en aperçut même pas.

Six ans s'étaient écoulés depuis les tristes événements que nous avons racontés. Ils avaient encore été aggravés par le malheur qui

[1] En Andalousie, les enfants saluent leur père en lui baisant la main.

avait frappé Marcela. Glacée d'horreur en voyant du grenier où elle était cachée l'injure qu'avait reçue son père, la terrible vengeance que Ventura en avait tirée et la fuite de celui-ci, elle était devenue folle.

On n'avait pas entendu parler de Ventura depuis ce jour; tout le monde l'avait pleuré comme mort, bien que, par amitié pour Pedro et Elvira, on cherchât à leur donner encore un espoir que l'on n'avait plus. Toutefois le temps qui modifie les joies et les douleurs, comme l'eau fond le sucre et le sel, le temps avait rendu ce chagrin, sinon moins amer, au moins plus résigné. Seulement Pedro avait remplacé ses mots si gais et si plaisants par cette exclamation qui lui échappait à chaque instant :

— Mon pauvre fils ! ma malheureuse fille !

Pour Elvira seule le temps n'avait rien pu. Elle s'affaiblissait silencieusement comme ces petites nuées qui, au lieu de tomber en torrents de pluie, disparaissent peu à peu et finissent par échapper à la vue. Elle ne se plaignait jamais, jamais non plus on ne l'entendait prononcer le nom de Ventura, de celui qu'elle avait considéré comme le compagnon que l'Église devait lui donner pour la vie.

— Un mal caché la dévore, disait Anna à son fils; vous ne vous en doutez pas, mais moi je le vois bien.

— Ma mère, répondait Perico, où voyez-vous cela? se plaint-elle?

— Non, mon fils, non, jamais; mais, crois-moi, la fille muette elle-même est comprise par sa mère.

Rita et Perico étaient heureux, parce que le cœur aimant, le caractère doux et conciliant de celui-ci, faisaient à la fois le bonheur de sa femme et le sien propre.

Un an après son mariage, Rita avait donné le jour à deux jumeaux dont la naissance avait failli lui coûter la vie. Elle ne dut son rétablissement qu'aux tendres soins de son mari et de sa famille. Elle était restée longtemps faible et souffrante; mais, au moment où nous reprenons ce récit les roses de la santé et de la jeunesse brillaient plus fraîches que jamais sur son visage.

Le soir réunissait comme autrefois toute la famille.

— Sainte Vierge! s'écriait Maria dans une de ces veillées, quel terrible orage nous avons eu cette nuit! j'étais terrifiée au point que mon lit tremblait avec moi. Je me suis rappelé tous mes péchés pour les confesser à Dieu; j'ai tant prié et si haut, qu'il me semble que j'ai dû réveiller tous les morts, car j'ai toujours entendu dire que là où arrive la voix de la prière la foudre perd sa force. Aux Maures! aux Maures! criais-je au tonnerre, aux Maures pour qu'ils tremblent devant la colère de Dieu et se convertissent! Je ne me suis rassurée que lorsqu'à l'aurore j'ai aperçu l'arc-en-ciel, ce gage de l'alliance de Dieu.

Jésus! comment les hommes ne tremblent-ils pas en recevant de pareils avertissements?

— Et pourquoi voulez-vous qu'ils tremblent d'une chose toute naturelle? dit Rita.

— Toute naturelle! Mais tu diras donc aussi que la peste et la guerre sont des choses toutes naturelles? Sais-tu ce que c'est que la foudre? Eh bien, moi, j'ai ouï dire que c'est une partie d'air enflammé que la colère de Dieu pousse devant elle; et où l'air ne pénètre-t-il pas? où n'atteint pas la colère de Dieu? Et le tonnerre? le tonnerre, c'est la voix de Dieu et de sa puissance; aussi ne doit-on jamais plus craindre Dieu que quand il tonne. N'oubliez jamais, mes enfants, qu'un orage est un avertissement du ciel; il nous rappelle que le Seigneur est patient, mais seulement pour un temps.

— L'eau a été la bienvenue, mère Maria, dit Perico, la terre était altérée.

— Père, dit Angela, savez-vous ce que je chantais aujourd'hui en voyant tomber dans la mare les gouttes de pluie?

Et l'enfant se mit à chanter :

Accordez-nous de l'eau, Seigneur,
Que nos sillons soient arrosés.
A la porte de la maison
As-tu vu la Mère de Dieu?
Montée sur un cheval blanc,
Elle illuminait la campagne.
Champs bénis, champs aimés de Dieu,
Que les cloches de notre église
Remplissent l'air de sons joyeux.

Angelo, ne voulant pas se laisser surpasser par sa sœur, chanta aussitôt :

De l'eau, Seigneur Dieu!
C'est de tout mon cœur que je te supplie,
Prends pitié de moi,
De moi si petit qui n'ai pas de pain.

— Assez, assez, cria Rita, vous êtes plus ennuyeux que les grenouilles.

— Maman, dit l'enfant, veux-tu jouer avec moi?

— Joue avec le chat, répondit la mère.

— Maman Maria, dit la petite fille, si vous voulez me dire un beau conte, je vous réciterai le catéchisme. Écoutez comme je sais bien : « Les ennemis de l'âme sont au nombre de trois : le démon, le monde et la chair. »

— J'aime cet ennemi-là, dit Angelo.

— Tais-toi, petit, lui dit sa grand'mère, il ne s'agit pas ici de la chair avec laquelle on fait l'olla.

— De quoi s'agit-il donc, maman Maria?

— Pour le moment, apprends la lettre, mon enfant; quand tu seras plus grand, on t'en expliquera le sens. Sache pourtant que par la chair on veut dire les mauvais instincts qui te rendent gourmand comme tu l'es, et la gourmandise est un péché capital.

— Il y en a sept, s'écria la petite fille, qui les récita aussitôt.

— Moi, dit Angelo, je connais les trois personnes de la Sainte Trinité; le Père qui est Dieu, le Fils qui est Dieu, et le Saint-Esprit qui est une colombe.

— Qu'il est bête! s'écria sa mère.

— Ma fille, lui dit Maria, personne n'est savant en naissant. Enfant, ajouta-t-elle, la colombe est une figure; le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils.

Alors les deux enfants, tirant la bonne grand'mère par sa robe, parlaient tous les deux à la fois.

— Moi, je sais les commandements de Dieu.

— Et moi ceux de l'Église.

— Moi, les sept sacrements.

— Moi, les dons du Saint-Esprit.

— Moi...

— Assez, assez, taisez-vous! dit Rita; n'allez-vous pas nous réciter tout le catéchisme comme si vous étiez à l'école? Ne voilà-t-il pas une manière bien amusante de passer le temps!

— Est-il possible, dit tristement Maria, qui s'était sentie toute glorieuse en écoutant les enfants, est-il croyable, Rita, que tu ne sois pas heureuse d'entendre la parole de Dieu sortir de la bouche de ces chers petits? Je me souviens encore que, lorsque pour la première fois tu m'as récité en entier le *Pater noster*, j'ai fondu en larmes.

— Je n'en doute pas, ma mère, vous seriez capable de pleurer au beau milieu d'un fandango.

La pauvre mère ne répondit pas; mais, se tournant vers les enfants :

— Je suis si contente de voir que vous savez bien votre catéchisme, que je vais vous dire ma plus belle histoire.

Les enfants s'assirent sur l'appui du brasero en face de leur aïeule, qui commença en ces termes :

« Lorsque l'ange vint avertir le saint patriarche Joseph qu'il fallait fuir en Égypte, le saint apprêta aussitôt son âne, y fit monter la Mère et l'Enfant, et se mit en marche à travers les bruyères et les forêts.

« Au milieu d'un bois épais, la Vierge eut peur, car le chemin était

sombre et solitaire, et tout à coup une troupe de brigands sortit d'une caverne et s'élança sur les saints voyageurs. Ils s'apprêtaient à faire descendre de leur monture la Mère et son Fils, lorsque le chef, qui s'appelait Dimas, regardant l'Enfant-Dieu, se sentit frappé au cœur, et, se retournant vers ses compagnons : « Celui d'entre vous, leur « dit-il, qui touchera un fil de la robe de cette femme, ou qui fera le « moindre mal à cet enfant, me le payera de sa vie. » Puis, s'adressant aux saints époux : « Venez avec moi, leur dit-il, la nuit sera « mauvaise, je vous donnerai l'hospitalité. » Sa proposition fut acceptée. Le chef des brigands servit à boire et à manger aux saints époux, qui acceptèrent ce qu'il leur offrait, car Dieu dans sa bonté reçoit les prières des méchants comme celle des bons. Priez donc, priez toujours, quand même vous auriez le malheur d'avoir la conscience souillée par le péché! Or, plus tard, le chef de brigands fut pris et condamné à mort; mais il se repentit et trouva miséricorde sur la croix qui lui servit d'expiation en même temps qu'elle servit de sacrifice à notre Sauveur. Dimas fut le premier qui entra dans le paradis comme Jésus-Christ le lui avait promis au moment où il répandait son sang pour lui. »

Pendant ce récit, le vent mugissait, les portes tremblaient comme poussées par une force invisible, et l'on entendait dans le patio le vieil oranger murmurer comme s'il se fût plaint au vent de ce qu'il venait troubler son repos.

— Vraiment, dit Perico, il ne restera pas une ortie sur pied.

— Et quelle pluie! dit Pedro; si cela continue, le fleuve se promènera dans les champs.

— As-tu vu les nuages ce soir? dit Angela à son frère, ils couraient comme des lévriers.

— Oui, et où allaient-ils?

— A la mer pour lui porter de l'eau.

— Y a-t-il donc tant d'eau que cela dans la mer?

— Je le crois bien, il y en a encore plus que dans la mare du père Pedro.

— Le bruit du vent, dit Maria, ressemble à la voix du mauvais esprit, il inspire la crainte.

— Ma pauvre mère a peur de tout, dit Rita; je ne sais vraiment pas quand elle aura le cœur en repos. Voyons, dit-elle à son fils qui s'était appuyé sur elle, ne peux-tu te tenir seul?

Elle le repoussa, et l'enfant, à moitié endormi, perdit l'équilibre. Au cri poussé par Elvira, Perico s'approcha vivement et le reçut dans ses bras. Le fuseau s'était échappé des mains d'Anna, qui le ramassa sans rien dire.

— S'il t'arrive de perdre tes enfants, Rita, dit Pedro avec indigna-

tion, tu ne les pleureras pas comme j'ai pleuré mon fils, c'est un avantage que tu auras sur moi.

— Ses vivacités, dit Maria tout émue, me mettent au supplice.

— Ainsi, mère Maria, se hâta de dire Perico, vous avez peur de tout? Craignez-vous aussi les sorcières?

— Non, mon fils, non, la religion nous défend de croire aux sorcières et aux enchantements. Je crains les choses que Dieu permet pour châtier les hommes, je les crains surtout quand elles sont surnaturelles.

— En avez-vous vu beaucoup de ce genre? demanda Rita.

— En douterais-tu, par hasard?

— Certainement.

— Ainsi tu nies qu'on puisse voir des choses extraordinaires?

— Extraordinaires, non; par exemple, un jour passé sans que vous m'ayez fait un sermon. Mais surnaturelles, c'est autre chose. Moi, je suis comme saint Thomas.

— Et tu t'en glorifies?

— Voyons, dites-moi, en avez-vous vu vous-même? car on vous en ferait avaler de toutes les couleurs.

— C'est comme si je l'avais vu.

— Qu'est-ce que c'était, ma tante? demanda Elvira.

— Je te dirai, mon enfant, répliqua la bonne vieille en s'adressant à sa nièce, ce qui est arrivé à la comtesse de Villadoran, qui me l'a raconté elle-même lorsque j'étais à son service à sa terre de Quintos. Madame avait la pieuse habitude de faire dire une messe pour les condamnés à mort au moment même de leur exécution. Quand le fameux Vellico parcourait le pays, commettant mille atrocités, la comtesse en fut tellement révoltée, qu'elle alla jusqu'à dire que, s'il était pris, elle ne ferait pas pour lui ce qu'elle avait coutume de faire pour tous les condamnés; elle tint parole, car peu de temps après Vellico fut pris et mis à mort, et personne ne dit la messe pour le repos de son âme.

Mais, une nuit que la comtesse dormait paisiblement, elle fut réveillée par une voix lamentable qui semblait partir du chevet de son lit et s'entendit appeler par son nom. Effrayée, elle se leva à demi et ne vit personne, malgré la veilleuse qui éclairait sa chambre. Un instant après elle entendit la même voix, plus déchirante encore, qui paraissait venir du patio. Enfin, une troisième fois, elle l'entendit dans le lointain et presque aussi faible qu'un soupir, et, à cette troisième fois comme les autres, son nom était répété.

Madame appela à grands cris; tous ses gens accoururent, on la trouva tremblante et terrifiée; mais nul autre qu'elle n'avait entendu la voix.

Le jour suivant, à peine les cierges brûlaient-ils sur les autels, qu'une messe était célébrée pour le pauvre justicié; la comtesse, repentante et prosternée, priait pour lui avec ferveur, car la clémence de Dieu ne repousse personne.

Et maintenant, que dis-tu, Rita?

L'impression produite par le récit de Maria avait été si vive, que tous furent indignés de la réponse de Rita :

— Je pense, dit-elle en bâillant, que la comtesse a rêvé.

— Caramba! quelle incrédulité! s'écria Pedro; cette Rita finira comme le Lucero (Luther), qui, à ce qu'on m'a dit, s'est séparé de l'Église.

— *Ave Maria!* ne parlez pas ainsi, Pedro, même en riant, s'écria Maria. Appelez cela, si vous voulez, de l'obstination, mais ce qu'elle dit là ne peut être sérieux.

Un bruit qui se fit entendre du côté de la porte du patio l'interrompit.

— Jésus! qu'est-ce que cela?

— Ce n'est rien, mère Maria, dit Perico; que voulez-vous que ce soit, sinon le vent qui agite tout ce soir?

— Mère, dit Angela, prenez-moi sur vos genoux comme papa a pris Angelo, j'ai peur!

— Il ne manquait plus que cela, dit Rita avec humeur; va t'asseoir dans un coin et restes-y.

— Je voudrais bien savoir, dit Pedro, si ceux qui se moquent de la terreur des autres n'ont jamais éprouvé ce que c'est que la peur?

— Perico, Perico, s'écria Maria tout effrayée, j'entends du bruit dans le patio.

— Mère, vous avez peur, et tout vous inquiète; ce que vous entendez, c'est l'eau qui tombe des gouttières.

— Quant à moi, poursuivit Pedro à voix basse et comme s'il se parlait à lui-même, depuis qu'il y a eu du sang répandu dans ma maison...

— Pedro, Pedro, dit Anna, penserez-vous toujours à cela? Pourquoi revenir sur un passé auquel on ne peut rien changer?

— C'est que, voyez-vous, Anna, ce que je souffre m'accable à tel point, qu'il faut que parfois je soulage mon cœur. Je suis resté seul, tout seul dans ma maison, et, quand la nuit tout est calme autour de moi, bien souvent le sommeil me fuit... Je l'ai vu, oui, je l'ai vu celui que mon fils a tué... je l'ai vu tel qu'il était quand il entra chez moi, avec sa capote grise, son bonnet à poil, je l'ai vu sortir du puits où on l'a jeté et venir dans la chambre cherchant les traces de son sang... je le vois devant mes yeux, grand, immobile, terrible...

En ce moment la porte s'ouvrit, et un homme, grand, immobile,

portant une capote grise et un bonnet à poil, parut sur le seuil.

Tous restèrent terrifiés et sans mouvement.

— Que Dieu nous protége ! s'écria Maria.

Angelo se cacha dans les bras de son père.

Angela dans les jupes de sa grand'mère.

— Ventura ! murmura faiblement Elvira.

Puis elle ferma les yeux et laissa tomber sa tête sur le sein de sa mère.

Pendant ce temps-là, Melampo était fou de joie.

Ventura avait été reconnu en même temps par la femme pour laquelle il n'y a pas d'oubli, et par le chien qui ne connaît pas l'infidélité.

Pedro se leva prompt comme l'éclair, et il serait tombé si son fils ne l'eût soutenu dans ses bras. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène qui suivit, toute de confusion, de mots sans suite, de cris de joie et de surprise, d'actions de grâces ferventes au ciel et de douces larmes.

Quand Ventura put enfin se dégager des bras de son père qui, doutant encore de son retour, ne voulait plus le quitter, il s'approcha d'Elvira, que sa mère soutenait toujours en s'efforçant de la ranimer.

Mais ce n'était plus l'Elvira qu'il avait quittée; pâle et amaigrie, elle semblait prête à quitter la vie. Les yeux brillants de Ventura prirent une expression douce et triste lorsqu'il lui dit avec la rude sincérité de l'homme des champs :

— Tu as été malade, Elvira, tu es bien changée !

— Elle ira bien à présent, tu la guériras, caramba ! s'écria gaiement Pedro. Ton absence, Ventura, l'ignorance complète de ce que tu étais devenu, sont les seules causes de ce changement. Mais comment se peut-il, dis-moi, que tu ne nous aies jamais écrit ?

— Mon sergent vous a bien envoyé au moins six lettres en mon nom; mais j'ai été en France, j'ai été prisonnier, tout cela est long à dire...

Rita n'avait pas cessé, depuis qu'il était entré, de regarder curieusement Ventura; l'uniforme et les moustaches lui allaient à merveille :

— Comme tu as bonne mine, Rita, lui dit celui-ci, comme tu es devenue jolie ! Perico te rend la vie heureuse, à ce qu'il paraît. Et toi, Perico, toujours bon, toujours sérieux ? Ce sont là vos enfants, sans doute ? Comme ils sont beaux ! que Dieu les bénisse ! Voyons, appro chez-vous, petits, je ne suis pas un croquemitaine.

Il s'assit pour caresser les enfants, et Maria s'approcha de lui par derrière, lui prit la tête qu'elle couvrit de baisers et de larmes.

— Mère Maria, que de prières n'aurez-vous pas dites pour moi! je parierais pour cent neuvaines et autant de vœux.

— Oui, mon enfant, oui, et dès demain je vais vendre ma meilleure poule pour faire dire à sainte Anna la messe que je lui ai promise.

— Et vous, mère Anna, vous seule ne me dites rien, n'êtes-vous pas contente aussi de me revoir?

— Mon enfant, j'étais occupée d'Elvira; mais Dieu seul sait, dit Anna en contemplant la pâle figure de sa fille, combien je me réjouis de ton retour, combien je lui en rendrai d'actions de grâces nouvelles si *elle* doit être heureuse...

— Je voudrais bien voir le contraire, s'écria Pedro, c'est pour le bonheur de tous que mon fils est revenu, à l'exception toutefois de mes chèvres et de mes poules qui vont en souffrir dans un mois. C'est juste le temps nécessaire pour les publications.

— Ne soyons pas si pressés, mon compère, dit Anna en souriant.

— Allons, allons, chacun à son affaire, dit Pedro en se levant. Je connais dans la rue une grille qui bientôt sera fréquentée.

— Ce soir, père Pedro, dit Rita en riant, les tristesses sont allées rejoindre le Français dans le puits, et je crois qu'elles y sont avec lui pour toujours.

— *Amen*, *amen*, je l'espère bien, répondit le bon vieillard.

IX

Le lendemain, en arrivant à la veillée, Ventura était accompagné d'un chien noir qu'il appelait Tambour. C'était la première fois qu'un chien étranger était introduit dans la maison; aussi, à peine y était-il entré bien fier, bien lavé, bien peigné, et avec l'aisance d'un élégant accompli, que Melampo, qui appréciait peu ce mérite, se jeta sur lui et l'abattit d'un seul coup de patte.

En vain Perico et Ventura s'évertuaient contre lui à coups de poings et à coups de pieds pendant que Pedro lui jetait son chapeau, en vain les femmes poussaient des cris, la modération, la dignité habituelle de Melampo, l'avaient abandonné, et il était, chose incroyable! en complète insurrection. Angelo sut seul s'en faire obéir et le rappeler à lui-même; l'enfant lui passa doucement ses petits bras autour du cou et lui dit à l'oreille :

— Pecaro, va vite dans ton coin.

Aussitôt Melampo lâcha prise, et, tout honteux d'avoir attaqué un

inférieur, il se retira l'oreille basse et se coucha la tête tournée du côté du mur pour ne pas être témoin des caresses que recevait son élégant adversaire.

— Explique-moi, Ventura, dit Perico, comment il se fait qu'hier tu es arrivé au milieu de nous comme tombant du ciel sans que personne t'ait ouvert la porte?

— Ce n'est pas bien difficile à deviner, répondit Ventura. En arrivant, j'allai droit chez mon père; la vieille Curra, qu'il a recueillie chez lui pour garder la maison, vint m'ouvrir, et, pour être plus vite ici, j'ai sauté par-dessus la barrière du corral comme je le faisais quand j'étais enfant.

— Je le disais bien, observa Maria, que j'entendais du bruit dans le corral et dans le patio.

— Maintenant, Ventura, dit Perico, conte-nous tout ce qui t'est arrivé, as-tu été blessé?

— S'il a été blessé! dit Pedro, regarde sa poitrine, et tu verras quelle cicatrice y a laissé une balle qui heureusement n'est pas restée dans la blessure, grâce à ce bouton qui a été enfoncé, mais qui a amorti, la violence du coup. Et puis, regarde son bras, vois quelle blessure!

— Ce n'est rien, mon père, tout cela est guéri, dit Ventura; mais voici mon histoire. Lorsque je pris la fuite en sortant du village, je suivis le fleuve jusqu'à San Lucar; là je m'embarquai pour Cadix, où je m'enrôlai dans le régiment des gardes commandé par le duc de l'Infantade; je me liai d'amitié avec un brave soldat de bonne famille, et nous nous aimions comme deux frères. Peu après nous fûmes envoyés à Tarifa afin de surprendre les Français par derrière pendant que les Anglais les attaqueraient de front. C'est alors qu'eut lieu la bataille de la Barrosa, après laquelle les Français, forcés de fuir, se retirèrent à Xérès, laissant leur campement à notre disposition. Au milieu de la mêlée : « Allons, dis-je à mon brave ami, allons arracher à ce Français l'aigle qu'il porte si fièrement et qui me donne dans l'œil. — Allons, » dit-il. Et, sans nous recommander à Dieu ni au diable, nous nous précipitons sur le porte-drapeau; il est tué par mon camarade qui lui enlève son vilain oiseau. Mais en un clin d'œil nous fûmes entourés de Français jaloux de reprendre leur étendard; mais, l'ayant appuyé contre un olivier sauvage, nous nous plaçâmes résolûment devant en leur criant de venir le prendre; et ils vinrent! car ces démons sont pleins de bravoure, quelle que soit la cause qu'ils défendent. Mon pauvre ami fut tué, et je devais partager son sort, car j'étais attaqué par un grand nombre. Ce que je regrettais le plus, c'était l'oiseau; mais Dieu avait décidé qu'il ne retournerait pas en France; les nôtres arrivèrent, et les ennemis furent re-

poussés. Quant à moi, j'étais dans un piteux état. Jamais je n'aurais cru qu'il y avait tant de sang dans mon corps. On me conduisit avec mon aigle au colonel, qui me dit que par cette action d'éclat j'avais mérité la croix de Saint-Ferdinand. « Ce n'est pas moi qui ai enlevé l'aigle, colonel, c'est mon ami, le brave qui vient d'être tué. » En disant ces mots je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais à l'hôpital. Pour la croix, il n'en fut plus question.

— C'est ta faute, dit Rita, pourquoi dire au colonel que le drapeau n'avait pas été enlevé par toi?

Ventura la regarda comme s'il ne la comprenait pas.

— Tu as fait ton devoir, dit Pedro; continue.

Une larme coula sur la joue d'Elvira.

— A peine convalescent, je fus embarqué pour Huelva, et je me suis trouvé à la bataille de l'Albuera contre la division du maréchal Soult. Peu après, je fus fait prisonnier; mais je parvins à m'échapper, et je rejoignis l'armée de Grenade commandée par le duc del Parque avec laquelle je poursuivis les ennemis jusqu'au delà des Pyrénées. Puis je revins à Madrid, où je suis resté jusqu'à ce que l'on m'ait donné mon congé.

— Jésus! dit Maria émerveillée, tu as plus vu de pays que les cigognes.

— Moi, non; mais j'en connais un qui a joliment couru le monde! Il avait été jusque dans le Nord, là où la terre se couvre d'un manteau de neige si épais, qu'on a vu des gens y rester ensevelis.

— Maria santissima! s'écria la bonne femme tout effrayée.

— Mais ce sont de bonnes gens. La Navaja leur est inconnue.

— Dieu les bénisse!

— Dans ce pays-là, il n'y a pas d'huile, et l'on y mange du pain noir.

— Mauvais pays pour moi, observa Anna; il me faut toujours le pain le plus blanc et le meilleur, même si je ne puis manger autre chose.

— Quels gazpachos peut-on faire avec du pain noir et sans huile? demanda Maria terrifiée.

— On ne mange pas de gazpachos, mère Maria, voilà tout.

— Mais que mange-t-on, alors?

— Des pommes de terre, du lait.

— Je leur en fais bien mon compliment; une bonne nourriture pour l'existence!

— Le pis, mère Maria, c'est que dans ce pays il n'y a ni moines ni religieuses.

— Que nous dis-tu là, mon enfant!

— Je vous dis la vérité; il y a peu d'églises, et elles ressemblent

à des hôpitaux dévastés; point de chapelles, point d'autels, point d'images ni de saint sacrement.

— Jésus Maria ! s'écrièrent-ils tous à la fois, à l'exception de Maria que l'épouvante avait changée en statue.

Elle croisa les mains sur sa poitrine, leva les yeux au ciel, et un moment après elle dit avec ferveur :

— O mon soleil, mon pain blanc, mon église, ma très-sainte Vierge, mon pays, ma foi et mon Dieu vivant ! je suis mille fois heureuse d'être née ici ! Puisse la divine miséricorde m'y faire mourir ! Rends grâces à Dieu, Ventura, de n'être pas allé dans ce pays d'hérétiques !

— Croyez-vous donc, ma mère, dit Rita, que cela se prend comme une maladie ?

— Je ne dis pas cela, ma fille, Dieu m'en garde ! mais...

— On attrape toujours quelque chose de ce qui est mauvais, dit Pedro; aussi, mieux vaut rester dans son pays. Je jurerais que tous ceux qui sont allés par là ne nous auront rien apporté de bon.

— Comme les pauvres militaires ont à souffrir ! dit Elvira.

— C'est pour cela, répondit Maria, que j'ai tant d'affection pour eux, et aussi parce qu'ils défendent la foi du Christ. J'ai toujours été très-dévote à saint Ferdinand, ce pieux et vaillant capitaine. J'ai placé son image encadrée dans ma chambre, et autour de lui j'ai attaché de petits soldats de papier. J'ai cru ainsi plaire au saint qui a passé sa vie au milieu d'eux. Lorsque Rita n'avait encore qu'une douzaine d'années, je m'en allai un jour à Séville, et elle me donna un réal pour lui acheter un joli peigne. Je passai devant la boutique d'un bon vieillard qui avait étalé aux yeux des passants une feuille de beaux soldats. « Quelle garde d'honneur pour mon saint ! » pensai-je. Mais j'étais au bout de mes cuartos, je n'avais plus que le réal de Rita; c'était justement le prix de la feuille. « Ma foi, me dis-je, Rita se passera de cette bagatelle et mon saint Ferdinand aura une garde. » J'achetai la feuille et je dis à Rita que l'argent m'avait manqué, ce qui était vrai. Le jour suivant, j'étais occupée à ranger mes soldats autour de l'image du saint roi lorsque Rita entra : « Ainsi, dit-elle, vous avez eu de l'argent pour acheter ces vilaines images, et vous en avez manqué pour mon peigne. » En disant ces mots, elle me les arracha des mains pour les jeter par la fenêtre. « Petite, lui criai-je, fais attention qu'avec mes images tu jettes mon cœur. » Et voyant qu'elle ne m'écoutait pas, je la battis. C'est la seule fois de ma vie que cela me soit arrivé.

— Vous auriez mieux fait de lui donner quelquefois sur les doigts, dit Pedro.

— Comment donc peut-on obtenir votre approbation, père Pedro ?

dit Rita. Ma mère, dites-vous, a eu tort de ne pas me corriger, et moi, vous me blâmez de ce que je ne gâte pas mes enfants.

— Ma fille, répondit Pedro, on ne doit ni crier : « Marche! » à ceux qui courent, ni dire : « Halte ! » à ceux qui restent en place.

— Mais, puisque vous aimiez tant les soldats, pourquoi désiriez-vous tant exempter du service votre neveu Miguel?

— J'aime les soldats, mon enfant, à cause de tout ce qu'ils souffrent, et voilà pourquoi je désirais que Miguel ne fût pas militaire.

— J'ai bien ri alors, dit Rita à Ventura; ma mère brûlait des cierges devant tous les saints pendant que les jeunes gens tiraient au sort, et, comme elle n'avait pas de flambeau, elle colla au mur avec du sable des coquilles de limaçons, elle y mit de l'huile et une mèche qu'elle alluma, puis se mit en prière. Elle priait encore quand la mère de Miguel vint lui annoncer que son fils était tombé au sort; alors elle éteignit ses lumières comme si elle voulait dire aux saints : « Restez dans l'obscurité, je n'ai plus besoin de vous. »

— Que dis-tu là, Rita? Dieu ne juge pas ainsi les cœurs... Non, non, ma fille, je me résignai parce que Dieu avait manifesté sa volonté, et que contre la volonté divine les saints ne peuvent rien.

X

La joie d'Elvira fut aussi courte qu'elle avait été vive La femme qui aime a des yeux difficiles à tromper, et certains indices, quelque légers qu'ils soient, ressemblent au vent de Guadarrama, ce n'est qu'un souffle, mais il tue. Avant que Rita et Ventura ne se fussent rendu compte à eux-mêmes de l'attrait qui les portaient l'un vers l'autre, Elvira avait pour la seconde fois offert à Dieu les souffrances de son bonheur perdu, mais perdu cette fois sans espoir. La patiente et prudente jeune fille n'ignorait pas qu'une rupture avec Ventura serait le signal de quelque catastrophe, et elle continuait avec un héroïque courage à recevoir les témoignages glacés d'un amour qui, pâle et faible comme elle-même, s'évanouissait peu à peu devant la flamme ardente d'une affection étincelante et vive comme la belle jeune femme qui l'avait inspirée. Chaque soir les entrevues à la grille devenaient plus courtes et plus froides, tandis qu'à chaque instant un mot, un geste, un regard, mettaient en contact direct les deux imprudents qui continuaient à s'approcher de la flamme, poussés par une impulsion à laquelle ils se laissaient aller sans chercher à la définir.

C'est chose presque inconnue dans les villages andalous qu'une

femme mariée trahissant ses devoirs ou un fiancé cessant d'aimer les siens; et, dans la famille dont nous écrivons l'histoire, personne ne croyait que cela fût possible; mais Rita ne connaissait aucun frein, et, pour Ventura, la vie militaire avait été une mauvaise école de mœurs.

Perico, partant un matin pour son travail des champs, trouva Elvira seule assise dans le patio :

— Tiens, ma sœur, lui dit-il en lui donnant une certaine somme d'argent, tu ne dois plus porter maintenant le deuil que tu avais fait vœu de garder jusqu'au retour de Ventura; achète des robes de couleur; je veux que tout soit gai en toi désormais, le visage comme les habits.

— Garde ton argent, mon bon frère, répondit Elvira en retenant ses larmes, chaque jour je me sens plus malade, et je crois qu'au lieu de penser à mes habits de noce je ferais mieux de me disposer à paraître devant Dieu et de garder les couleurs qui doivent me couvrir dans le tombeau.

— Ne dis pas cela, ma sœur, s'écria Perico, tu me perces le cœur! Pourquoi cette habitude que tu as prise de voir tout en noir? Quand tu seras l'heureuse femme de Ventura et que deux anges comme ceux-ci te réjouiront le cœur, tes tristes pressentiments auront fui bien loin. Venez, dit-il en prenant par la main ses deux enfants, venez égayer votre tante.

Elvira suivit des yeux son frère, son cœur était saisi d'une angoisse d'autant plus poignante qu'elle la comprimait sans cesse. Elle sentait qu'une plainte échappée de sa bouche serait comme un cri d'alarme annonçant un mal sans remède.

— Ma tante, dit Angelo, je ne puis faire tenir en place Melampo quand mon père est sorti.

— Il fait ce qu'il doit, comme un bon chien qu'il est, répondit Elvira.

— Pourquoi s'appelle-t-il Melampo? continua Angelo avec ce besoin de questionner si habituel aux enfants et que l'on accueille trop souvent avec impatience.

— Il s'appelle ainsi, répondit la bonne Elvira, parce que c'est le nom d'un des trois chiens qui suivirent à Bethléem les pasteurs qui allèrent adorer l'Enfant-Dieu. Ces trois chiens se nommaient Melampo, Cubilon et Lobina, et les chiens qui portent ces noms sont préservés de la rage.

— Ma tante, s'écria Angela tout essoufflée de sa course après un oiseau, je n'ai pu attraper cette hirondelle.

— Ce n'est pas une hirondelle, car elles ne viennent qu'au prin-

temps; mais souviens-toi qu'il ne faut ni chercher à les prendre ni leur faire aucun mal.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'elles sont les amies de l'homme; elles se confient en lui et font leur nid sous son toit; elles ont arraché les épines de la couronne du Sauveur pendant qu'il était sur la croix.

Pendant qu'Elvira lui parlait, Angelo se laissa tomber et se mit à pleurer; à ses cris, Rita sortit impétueusement de chez elle, et, le prenant entre ses bras, elle lui essuya le visage en disant :

— Qu'as-tu, mon enfant ? toi, la gloire de ta mère, qu'as-tu, petite figure du bon Dieu? Que bénis soient tes yeux et ta jolie bouche et tes petites mains !

Puis, le couvrant de caresses passionnées, elle le conduisit ainsi que sa sœur chez Maria, et, revenant aussitôt, elle se mit à laver dans le corral.

Nous avons déjà dit que ce corral, contigu à celui de la maison de Pedro, n'en était séparé que par un mur peu élevé. Rita, selon l'usage, chantait en lavant.

La mémoire des paysans est ornée d'une si grande quantité de couplets sur les sujets les plus variés, qu'il leur serait difficile de ne pas trouver un couplet pour exprimer ce qu'ils veulent faire entendre.

Une belle voix, claire et bien modulée lui répondit du corral voisin, et bientôt un dialogue chanté s'établit entre Rita et celui qui, de l'autre côté du mur, finit par exprimer par ce couplet toute l'ardeur que les précédents avaient donnée à ses désirs :

Ce qu'il me faut, c'est t'obtenir,
Et sans que je perde mon temps
A jeter à l'air mes soupirs,
A la brise mes plaintes amères !

Pendant ce temps-là, Elvira travaillait auprès de sa mère, et, sur son front calme et doux, rien ne paraissait de la douleur qui brisait son âme. Pourtant Anna la regardait avec les yeux pénétrants d'une mère et se demandait si Dieu voudrait la reprendre et rendre vaines les espérances qu'avait fait renaître le retour de Ventura.

Tout à coup, les enfants arrivèrent hors d'haleine et en s'écriant :

— Mère Anna ! tante Elvira ! le père Pedro vient de nous dire que cette nuit l'ânesse avait eu un petit; il est auprès d'elle dans l'écurie; je vous en prie, allons le voir !

L'un tira sa grand'mère, l'autre sa tante, et ils se dirigèrent en courant vers le corral dont ils ouvrirent précipitamment la porte.

Quel coup dut frapper au cœur Anna, la femme honnête, la tendre mère, en apercevant Ventura près de Rita dans ce lieu retiré.

Prompt comme l'éclair, Ventura escalada le mur et disparut pendant que Rita, furieuse, poussa l'effronterie jusqu'à chanter en continuant à laver :

> Nous n'aurons jamais le bonheur
> Que connurent Adam et Ève,
> De ne pas avoir ici-bas
> Ni beau-père ni belle-mère.

Les enfants avaient couru jusqu'à l'écurie sans s'arrêter, tandis qu'Anna emmenait sa fille presque inanimée. Rentrée chez elle, la pauvre enfant éclata en sanglots, appuyant son front sur le sein de sa mère pour qui sa douleur n'était plus un secret.

— Et tu le savais, pauvre Elvira, silencieuse martyre de la prudence! Pleure donc, pleure, les larmes sont comme le sang qui s'échappe des blessures et qui les rend moins dangereuses. Hélas! je savais ce qu'était Rita, et je l'avais dit à mon fils; je savais aussi que les mariages entre parents sont réprouvés de Dieu, et je l'en avais averti! Que n'est-il plutôt parti pour l'armée! le malheur que je redoutais pour lui eût été moins affreux! mais le cœur se trompe aussi bien que la raison.

Pendant cette scène douloureuse, l'imprudente Rita continuait à chanter.

— Voyez, disait-elle :

> Belles-mères et belles-sœurs,
> En voici la pleine voiture,
> Quel agréable chargement
> A conduire jusqu'en enfer!

XI

Après une nuit d'angoisses et d'insomnies, Anna se leva calme en apparence. Elle avait pris sa résolution ; elle voulait parler à Rita, et elle espérait qu'en lui montrant le précipice vers lequel elle courait en aveugle elle la ramènerait au sentiment de son devoir.

Anna était pleine de dignité; elle eût imposé le respect à quiconque n'aurait pas étouffé, à force d'orgueil, cette noble habitude de vénérer ce qui est digne de l'être. Mais de tous les vices l'orgueil est sans contredit le plus audacieux ; il résiste ouvertement à la vertu et s'établit en face d'elle comme un maître. Mieux que tout autre vice, il sait se cacher sous des formes séduisantes ; par lui toutes les idées

sont faussées, et le respect, ce sentiment sacré qui est entré dans le monde avec la première bénédiction de Dieu, il le condamne et le nomme humiliation. En vain l'orgueil voudrait s'appeler dignité, il lui est opposé en toutes choses. Jamais celle-ci ne s'élève aux dépens d'autrui; elle laisse et maintient chacun en sa place, et son attitude est plus noble encore quand elle honore que quand elle est honorée. La dignité ne s'acquiert ni par les places, ni par le savoir, ni par la richesse; elle est le simple reflet d'une âme élevée qui sent sa force. Telle était la dignité d'Anna.

Rita au contraire était au nombre de ces êtres qui se préfèrent à tout, se reposent avec un merveilleux aplomb sur une base fausse, et affectent en toutes choses une assurance que n'ont pas souvent ceux qui s'appuient sur l'éternelle vérité. Rita s'avançait le front levé vers les sentiers les plus pervers. Les habitants du village sentaient profondément ce que nous venons de dire ; ils savaient ce que valaient l'une et l'autre de ces deux femmes, et les caractérisaient en disant : « La mère Anna enseigne la loi de Dieu, même sans parler; mais Rita ne craint ni Dieu ni le diable ! »

En entrant chez Rita, qui travaillait, Anna ferma la porte derrière elle et vint s'asseoir avec calme en face de sa belle-fille.

— Tu sais, Rita, lui dit-elle froidement, que je n'ai pas vu ton mariage avec plaisir ?

— Désirez-vous que je vous en remercie? lui dit celle-ci d'un air impertinent.

Sans faire attention à cette insolente réponse, Anna continua :

— J'avais deviné ton caractère.

— Ce n'est pas bien difficile; je me montre telle que je suis, je dis ce que je pense et comme je le pense.

— Le mal n'est pas que tu dises ce que tu penses, mais bien que tu penses ce que tu dis.

— Il vaudrait mieux sans doute faire l'hypocrite comme ceux qui ont l'air tout sucre et tout miel et qui au fond n'en valent pas mieux.

Anna comprit très-bien que ce trait était dirigé contre Elvira, mais elle n'y prit pas garde et continua :

— Je m'étais trompée pourtant, Rita; je ne te connaissais pas tout entière, car jamais je n'aurais voulu croire que ce que j'ai vu pût arriver.

— Voilà l'orage et la tempête, dit Rita en continuant tranquillement son travail.

— Puisque tu n'es pas même arrêtée par la pensée de tromper mon fils...

— Holà! interrompit Rita avec impatience, est-ce de cela qu'il s'agit?

— Et de tuer ma pauvre fille...

— Nous y voilà donc! Est-ce ma faute, à moi, si Ventura ne se soucie pas d'épouser un squelette? S'il aime mieux rire et plaisanter avec moi que de boire de l'eau de mauve avec Elvira, en suis-je responsable?

Pendant que Rita parlait, une pâleur mortelle répandue sur le visage d'Anna témoignait seule de la souffrance qu'elle ressentait.

— Rita, dit-elle après un moment de silence, une femme ne se conduit pas mal impunément!

— Que dites-vous? s'écria Rita en se levant avec impétuosité, les joues en feu et les yeux étincelants, qu'avez-vous dit, senora? Me conduire mal, moi? Vous m'avez toujours détestée, je le sais; mais je n'aurais pas cru qu'une dévote comme vous oserait inventer une pareille accusation!

— Je ne dis pas que tu te conduises mal, répondit Anna de son ton grave et modéré, mais je dis que tu es sur la voie, et que tu succomberas si Dieu ne vient à ton aide et ne daigne t'ouvrir les yeux. Oui, Rita, oui, je viens...

— Pour me faire des menaces? dit Rita d'un air arrogant.

— Non, ma fille, répondit la noble femme d'une voix émue et tremblante; je viens te supplier au nom de Dieu, pour l'amour de mon fils, par respect pour les tiens, pour ton propre bonheur, de réfléchir à ce que tu fais, puisqu'il en est encore temps.

— Venez-vous de la part de Perico?

— Non; mon fils ne se doute de rien. Dieu nous préserve de réveiller le lion endormi!

— Mais alors pourquoi me parler ainsi? c'est le cas de dire : « Le pendu ne sent rien, c'est son confesseur qui se lamente. » Perico n'est pas jaloux, senora, il ne l'a jamais été; il ne se tourmente pas, comme vous, sans sujet. Ce n'est pas un coureur d'églises, et il n'est pas homme à jeter les hauts cris parce qu'on aura tiré quelques cruches d'eau pour sa femme tandis qu'elle lavait, ou qu'on aura plaisanté avec elle. Ne croyez-vous pas, par hasard, qu'il va me condamner pour si peu?

— Rita, Rita, ne te joue pas ainsi des hommes!

— Ni vous des femmes, caramba! Ne dirait-on pas que je scandalise tout le village?

— N'oublie pas, Rita, reprit Anna d'un ton plus grave encore, qu'entre hommes les offenses font couler le sang!

— Vous devriez désirer qu'il en coulât un peu pour accomplir les prophéties que vous aviez coutume de faire quand vous espériez empêcher votre fils de m'épouser. Vous avez été désappointée, et vous le serez encore si vous essayez de nous brouiller, comme vous parais-

sez en avoir envie. Allez, je connais Perico ; il aime la paix et il connaît sa femme ; laissez-nous continuer à vivre en bonne amitié, et ne vous avisez pas de lui faire des contes. Occupez-vous du trousseau de votre fille, de cette belle fiancée si pressée de changer d'état.

La constance de cette femme vénérable fut un instant ébranlée en entendant ces insultes, mais elle fut soutenue par l'ange de la patience, celui que Dieu envoie aux femmes quand elles deviennent mères, afin qu'il leur serve d'appui dans leurs douleurs. Anna sortit en regardant Rita avec un triste sourire, dans lequel la pitié l'emportait encore sur le mépris. Plongée dans un abattement plein d'anxiété, et voyant l'inutilité de la démarche qu'elle venait de faire, elle résolut de se confier à Pedro et de l'engager à éloigner son fils.

Le garde de la ferme où Ventura avait été jadis employé étant venu à mourir, il fut demandé pour le remplacer. Son absence, quoique interrompue par de fréquentes visites au village, soulagea pourtant un peu le cœur de la pauvre Anna, qui se disait que vivre un jour de plus, c'est encore vivre !

Traduit de l'espagnol par B. d'Agreval.

La fin au prochain numéro.

LE

SALON DE 1859

PRÈMIER ARTICLE.

Il est toujours d'assez mauvais goût de se citer soi-même, surtout quand on est loin d'être un classique; pourtant je demande cette licence, parce que ma citation sera courte, et qu'elle n'a aucunement pour but de m'ériger en prophète. — Je disais, en terminant le compte rendu de l'exposition de 1857 dans cette Revue : « Ce Salon n'est pour nous qu'une œuvre intermédiaire, une sorte de constatation provisoire, par laquelle l'École française a voulu prouver qu'elle n'est pas morte, en attendant qu'elle prouve quelque chose de plus. » Voilà tout. Eh bien, cette nouvelle preuve est faite aujourd'hui, et l'École française vient de démontrer qu'elle vit.

Je ne voudrais pas donner dès l'abord une trop haute idée de l'exposition actuelle. A ma première visite, j'ai éprouvé, je ne m'en cache pas, une espèce de saisissement assez semblable à celui d'un voyageur qui, ayant laissé derrière lui une jeune fille maigre, mal venue, et de chétive apparence, la retrouverait à son retour dans un état satisfaisant de fraîcheur et de santé, et, sous l'influence de cette agréable surprise, crierait beaucoup trop vite à la merveille. Les visites subséquentes se chargèrent peu à peu de ramener à son légitime diapason cet enthousiasme tout relatif. Des flammes trop rapides et trop vives il reste plus de cendre que de braise, et de mes admirations du premier jour, il est simplement demeuré ceci : Que le Salon de 1859, malgré l'absence de presque tous les maîtres, est un fort hon-

nête Salon, d'une bonne valeur moyenne, qui constate, non-seulement le nombre croissant des artistes habiles et leur ardeur au travail, mais la verve, la facilité, les qualités agréables et abondantes de nos peintres contemporains.

Toutes les branches possibles de l'art sont largement représentées au palais des Champs-Élysées, dans l'inextricable fouillis de ce grand arbre sans tronc et tout en rameaux, qu'il faut bien, à défaut d'autre nom, continuer à appeler l'École française. Mais, tandis que le flot de la peinture de genre déborde par-dessus ses digues, comme la marée montante, en recouvrant les domaines qui l'avoisinent, le nombre et le niveau des tableaux d'histoire s'affaissent de plusieurs degrés à chaque épreuve nouvelle. Un jour arrivera où, par suite de ce double mouvement en sens inverse, la jonction, déjà commencée sur bien des points, se fera décisive et complète. Alors les hauts sommets de l'art disparaîtront engloutis sous le déluge universel du *genre*. Ce serait déjà fait sans les Académies, l'École des Beaux-Arts, l'École de Rome, ceux qui en sont pensionnaires ou qui ont envie de le devenir. Mais l'élection de M. Eugène Delacroix à la quatrième classe de l'Institut a introduit l'hérésie dans le sanctuaire ; quelques-uns des grands prêtres de la tradition, entraînés eux-mêmes par le courant, ont sacrifié aux faux dieux, et il est visible surtout que les élèves de M. Schnetz, à peine échappés aux ombrages protecteurs de la villa Médicis, s'empressent avec une ingratitude ironique de planter là les vénérables têtes de héros grecs ou romains qu'ils ont modelées pendant trois ans, pour se lancer à corps perdu dans la peinture qui peut s'exposer aux vitrines de la rue Laffitte.

Voulez-vous savoir ce que fait, cette année-ci, la jeune École de Rome ? Ouvrez le livret. M. Chifflart, le traître, après avoir envoyé de la ville éternelle une *Zénobie* qui avait fait tressaillir d'aise les mânes de Guérin, s'amuse à pourtraire un troupeau de moutons qui passent dans les environs de Tivoli. M. Delaunay s'est consacré tout entier à sa *Leçon de flûte*, qui, du moins, est une excellente étude antique. M. Giacometti fait le portrait de M. About. Et la *Lucrèce* de M. Gustave Boulanger? direz-vous. Ah ! oui, cette *Lucrèce*, je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Picot en son for intérieur. C'est un petit tableau, grand comme la paume de la main, représentant une jeune femme qui dévide un peloton de fil. Je suis sûr que l'inquiétude de M. Picot s'accroîtrait jusqu'à l'angoisse, à la vue de cette *Lesbie*, qui n'est autre chose qu'un Hamon de la bonne manière. Heureusement, M. Gustave Boulanger se sauve par ses *Rahia*, composition simple et pittoresque, encadrée dans un beau paysage, et où le type arabe est parfaitement rendu. Mais c'est encore là un tableau de genre. *Caveant consules*.

Cependant la peinture mythologique est en vigueur autant que jamais. Est-ce une contradiction ? Pas le moins du monde. Il en faut simplement conclure que la peinture mythologique, étant un admirable prétexte à l'exploitation du nu sous toutes ses formes, et abondant en *motifs* faciles qui ne seront jamais épuisés, restera éternellement chère par là même aux artistes les plus novateurs, qui se contenteront, au rebours d'André Chénier, de faire des tableaux nouveaux sur ces sujets antiques. Où retrouverait-on ailleurs ce troupeau souriant de Vénus, de Diane, de Psyché, de Grâces décentes, comme dit Horace, et pourtant plus court-vêtues que la Perrette de la Fontaine ; ces jugements de Pâris, ces triomphes de Galatée, ces aventures de Narcisse ou d'Endymion, qui depuis trois mille ans exercent invinciblement le pinceau, à défaut de l'imagination des peintres ? De cette moyenne de compositions mythologiques, toujours à peu près aussi nombreuses, il n'y a donc aucune induction à tirer en faveur d'un reste de culte pour les grands genres, d'autant plus que, sauf un petit nombre d'exceptions, ces tableaux, mythologiques par le titre, le sont fort peu par le fond des choses, et n'ont rien de commun avec la peinture historique ou académique.

Allez voir, par exemple, la *Toilette de Vénus* de M. Baudry, pour débuter par un des jeunes noms les plus célèbres, et dites-moi si ce n'est pas là une véritable toile de genre, baptisée après coup, par pudeur, d'un nom ambitieux. Homère d'abord, après lui Lucrèce et Horace, ont fait sur Vénus des vers majestueux et charmants, dont M. Baudry eût dû s'inspirer, s'il avait eu la conviction de son sujet. La Cythérée de Virgile se trahit à son attitude et à sa démarche : *Incessu patuit Dea.* En est-il ainsi de la gracieuse créature de M. Baudry ? Supprimez les colombes et l'Amour joufflu, et présentez-la hardiment ensuite comme un portrait en pied de la Dame aux Camélias, personne ne vous démentira, pas même M. Alexandre Dumas fils. On pourrait dire que la *Madeleine pénitente* , du même artiste, cette ébauche toute en frottis à peine dégrossis, est encore une peinture mythologique d'une espèce analogue. Franchement, ce n'est pas la peine d'aller à Rome pour en rapporter des inspirations pareilles et une facture aussi molle. Du joli, du joli, toujours du joli, et rien que du joli, voilà jusqu'à présent le bilan du jeune peintre. Ses portraits valent beaucoup mieux, mais nous attendons qu'il se dégage enfin de cette brosse trop habile une étincelle de personnalité.

M. Diaz semble plus convaincu : c'est un vrai païen. On trouve dans son exposition une série de quatre sujets mythologiques, traités avec cette élégance et cette grâce un peu cherchée qu'on lui connaît. Tout cela est gentil, aimable, souriant, avec de charmantes demi-teintes, de belles couleurs, parfois un peu papillotantes, et des chairs d'un blanc

mat que je soupçonne fort d'être largement assaisonnées de poudre de riz. En réalité, ces quatre tableaux ne sont rien autre chose que des études de femmes nues prises dans toutes les attitudes, et offertes au spectateur sous les aspects les plus divers : dans *Galatée*, debout et de face ; dans l'*Amour puni*, assise et de trois-quart ; dans l'*Éducation de l'Amour*, debout et de dos ; dans *Vénus et Adonis*, assise et de face. On voit que la collection est complète. Quant à ses autres sujets, y compris les portraits, c'est un assemblage de lourdeurs et de gaucheries singulières, rehaussées par de non moins singulières afféteries.

Parlerons-nous de M. Hamon et de son *Amour en visite ?* On sait comment M. Hamon comprend l'antiquité et la mythologie, et, quoique son petit drôle ait un aspect à la fois rusé et naïf qui n'est point déplaisant, quoiqu'il soit mieux peint même que ces chlorotiques compositions de 1857, qui n'étaient que des pastels effacés, on nous pardonnera de ne point prendre au sérieux ce genre mignard et faux qui a fait son temps. Jamais on n'a vu plus complète et plus subite débandade que celle de la petite église néo-grecque, du moins dans la personne de ses représentants les plus accrédités. M. Hamon, si bien entouré jusqu'à ce jour, est resté presque seul en son coin. Lui-même semble découragé, puisqu'il n'expose cette fois qu'un tableau ; il ne l'est pas encore assez, puisqu'il en expose un. Pour achever son châtiment, nous lui adjoindrons comme disciple M. Voillemot, qui a représenté des baguenauderies à la façon de Dorat et de M. de Crébillon fils, avec des tons faïence d'un effet bizarre. C'est M. Hamon ayant les pâles couleurs, et légèrement passé au bleu : jugez du résultat. Mais il faut être juste : le disciple s'est élevé bien au-dessus du maître dans son *Zéphire*, où il y a comme un ressouvenir lointain, très-lointain, de Prud'hon.

M. Bouguereau lui-même, qui, en 1857, s'était annoncé par d'excellentes peintures décoratives à la cire, nous donne cette année, à côté de son *Jour des Morts*, tableau d'une facture sérieuse et ferme, quoique d'attitude un peu théâtrale, un *Amour blessé*, d'un style très-pur, dont MM. Baudry et Hamon pourraient réclamer chacun une partie, quoique la manière de M. Bouguereau ait plus de solidité que celle du second, plus de pureté, de soin et de distinction que n'en offre souvent le premier. MM. Lenepveu et Eugène Faure ont abordé aussi des thèmes analogues. Qu'il s'agisse de l'*Amour piqué*, ou de l'*Éducation de l'Amour*, c'est toujours la même traduction de la mythologie dans le joli dialecte de la peinture de boudoir, les mêmes teintes harmonieuses et douces, mais un peu pâles, enfin le même prétexte à l'exhibition du nu dans ce qu'il a de plus attrayant et de plus gracieux, je veux dire un corps de femme et un corps d'enfant.

Nous avouons sans détour notre peu de goût pour ces *marécages*

de Philostrate, peints par M. Picou dans une gamme de blancheur criarde qui nous paraît dépasser les limites de la fantaisie la plus aventureuse. Boucher lui-même se fût effrayé de cette excursion à toutes voiles sur le lac rose et parfumé des fêtes galantes.

Et vous, monsieur Chaplin, pourquoi ne pas avoir le courage de votre sujet et ne point intituler bravement *femme nue* cette prétendue *Diane*, que vous n'avez pas surprise, comme Actéon, dans le secret du bain? Il ne suffit pas de placer un croissant sur la tête d'un modèle pour en faire une Diane. J'aime mieux vos études allégoriques de l'*Astronomie* et de la *Poésie;* quoique d'une signification peu nette, elles sont au moins peintes dans un ton gris-perle qui a un grand charme, et, chose rare entre toutes, on y trouve une certaine simplicité dans le maniérisme et de la fermeté dans le joli. Mais une des meilleures toiles de cette série, c'est la *Psyché* de M. de Curzon, qui a toutes les qualités d'une peinture lumineuse, légère et transparente. Au reste, M. de Curzon est en progrès évident : sauf son *Tasse à Sorrente*, d'une composition malheureuse, d'une couleur froide et blafarde, son exposition actuelle, qui aborde presque tous les genres, mérite une sérieuse attention. On y trouve le sentiment du pittoresque, la recherche du style, et parfois un certain sentiment de grandeur s'exprimant toujours avec une rare sobriété de moyens. Ce qui lui manque surtout, c'est une palette plus riche et plus variée.

Dans le domaine poétique, où se sont hasardés quelques peintres spiritualistes qui ne redoutent pas les sujets inspirateurs, il y aurait un peu mieux à glaner que sur le terrain de la mythologie proprement dite. C'est encore à la mythologie autant qu'à la poésie qu'appartient la *Délivrance* de M. Gendron, car ce n'est rien autre chose, en réalité, que Roger et Angélique emportés par l'hippogriffe. Il faut que Roger soit bien distrait par la situation, pour laisser flotter ainsi les rênes sur le cou du terrible animal. Ce voyage dans le bleu sur les ailes d'une Chimère caractérise assez bien le talent rêveur et fantaisiste de M. Gendron, qui peint ce qu'il sent et non ce qu'il voit. En descendant dans le réel, avec ses *Funérailles d'une jeune fille à Venise*, il a su, du moins, trouver un sujet et un pays qui s'harmonisent parfaitement à ses qualités habituelles, de sorte qu'il pouvait encore s'y montrer poëte à son aise sans cesser d'être vrai.

A côté d'autres compositions d'une valeur très-mêlée, mais dont la plupart se recommandent par de belles qualités pittoresques, et quelques-unes par un caractère assez saisissant, M. Penguilly-l'Haridon a une *Danse macabre* qui séduit tout d'abord par sa physionomie étrange. Autour de la composition principale s'alignent, dans des compartiments tracés le long du cadre, un certain nombre de petits tableaux où l'idée est reprise et commentée en détail à ses

divers points de vue. Au premier aspect, l'ensemble est bon ; il perd à l'examen. La peinture n'est pas assez vigoureuse ; il semble, par endroits, que l'auteur n'y ait employé que du bitume : aussi un grand nombre des compartiments ont-ils plutôt l'apparence d'une étude aux deux crayons que d'un tableau à l'huile. Ensuite la Mort est rendue d'une façon mesquine et effacée ; il eût été possible de lui donner une expression plus sinistre et plus saisissante, ne fût-ce qu'en se pénétrant avec plus de soin du type tracé par Holbein dans sa *Danse macabre* du cimetière de Bâle.

Dans cette catégorie, la palme appartient, ce me semble, à deux inconnus : MM. Feyen-Perrin et Magaud. Le premier a peint *les Damnés* dans une toile de moyenne dimension. Ils flottent dans l'air brumeux et lourd, entrelacés en un groupe lamentable. On entrevoit leurs formes qui passent à travers le brouillard. L'artiste s'est inspiré à la fois de la *Françoise*, d'Ary Scheffer, et de la *Barque du Dante*, de Delacroix, dans cet ouvrage où sa personnalité reste un peu trop dans les limbes. Elle se dégagera sans doute, et il mettra plus de force et de caractère dans un prochain tableau, sans rien abdiquer de sa poésie.

Le sujet choisi par M. Magaud était plus difficile encore. On en jugera par le titre : *Dante conduit par Virgile, et suivi par Stace, arrive au sommet du Purgatoire, et aperçoit le Paradis.* Nous aimons cette noble audace de la part d'un peintre, que nous avons tout lieu de croire jeune encore, et dont le nom ne nous était pas connu jusqu'à présent. C'est un de ces choix qui suffisent à dénoter une âme d'artiste, un esprit élevé, aspirant à l'idéal. Nous ne dirons pas qu'il ait été entièrement vainqueur de son sujet, mais du moins il n'en a pas été vaincu. La lumière enveloppe la scène dans une atmosphère de calme et de sérénité ; elle vient bien en droite ligne du Paradis, et rappelle cette lumière subtile et divine que Fénelon a fait luire comme une gloire céleste dans ses Champs-Élysées. Les attitudes et les expressions des trois personnages sont heureusement variées et assorties avec beaucoup d'art. Enfin la composition est d'un habile agencement et d'une simplicité qui ajoute à l'effet.

Le genre historique pur est loin de présenter relativement la même abondance que la mythologie, quoique, grâce surtout aux ressouvenirs de la guerre de Crimée et au goût français pour les batailles, les tableaux d'histoire se rencontrent encore en nombre assez imposant. Mais presque tous sont marqués au même cachet de médiocrité banale. En général, c'est surtout par le côté anecdotique que nos artistes envisagent les grands sujets : si ceux-ci touchent au *genre* par quelque point, soyez sûr d'avance que c'est par là qu'on les abordera. Il est remarquable même que ce sont presque toujours les

plus habiles qui s'abandonnent davantage à cette tendance, où ils trouvent le double profit de simplifier leur besogne et de plaire plus aisément à la foule. Ainsi beaucoup de peintures militaires ne sont que des reproductions d'épisodes, tristes ou bouffons, découpés dans nos campagnes. M. Tabar, avec ses *Fourrageurs*, M. Pils, avec son *Défilé des Zouaves*, et surtout M. H. Bellangé, avec le *Salut d'adieu*, ont donné trois des meilleures scènes de cette espèce. La vaste toile de M. Barrias, qui représente le débarquement des troupes françaises en Crimée, peut passer aussi pour un tableau de genre. Elle est sérieusement composée et solidement peinte : on ne peut mieux rendre l'élan du soldat et le frémissement contenu qui, même dans l'immobilité, le porte en avant. En somme, ce que M. Barrias avait à représenter, c'étaient presque des exercices de manœuvre, et rien n'est plus ingrat. Quelques rapprochements avec les autres toiles d'une nature analogue feront mieux sentir au visiteur le mérite de la difficulté que le peintre a vaincue, en se garant de la monotonie et en sauvegardant l'unité.

Une des rares batailles franchement abordées de face, c'est la *Prise de la gorge Malakoff*, par M. Yvon, qui, avec des qualités bien différentes, prend décidément la première place dans l'héritage d'Horace Vernet. Je n'ignore pas tout ce qu'on y peut reprendre : l'abus du bleu dans la coloration générale, des exagérations dans les physionomies, des attitudes gauches et maladroites, surtout dans les corps des blessés gisant à terre ou se relevant à demi. Mais qu'on veuille bien y réfléchir, et l'on verra qu'en tous ces points, — la couleur, l'expression et l'attitude, — M. Yvon est en progrès sur lui-même. Je sais bien que la question n'est pas là, et qu'il ne s'agit pas de savoir si l'artiste fait mieux, mais s'il fait bien. Pour moi, je n'hésite pas à le dire. La composition est vaste, fourmillante, pleine de vigueur, de mouvement et de bruit; c'est une mêlée véritable, et néanmoins sans confusion pour le regard du spectateur. L'élan général est heureusement saisi, chaque épisode étudié et rendu avec soin, sans détourner l'attention de son centre. Enfin les divers plans se déroulent et se superposent avec art, de manière à laisser embrasser à l'œil un plus large horizon. Ce sont là des qualités qui, en tenant compte surtout de l'énorme difficulté du sujet et de l'impression produite, doivent faire passer, ce me semble, au-dessus des taches secondaires.

Nous laisserons de côté les autres toiles de cette catégorie, en nous bornant à une simple observation : c'est que le système des grandes masses en mouvement paraît l'emporter de plus en plus, dans les batailles proprement dites. Gérard, en représentant la victoire d'Austerlitz, et la plupart des autres peintres du premier empire, faisaient choix d'un groupe central, placé sur le premier plan, où ils

concentraient l'attention, et rejetaient l'action dans son ensemble à l'arrière-plan. Ils agissaient ainsi, parce qu'ils se préoccupaient surtout de l'unité, loi suprême de toutes les œuvres d'art, tandis qu'aujourd'hui on se préoccupe d'abord de l'effet, que, par un raisonnement bien faux et tout à fait à contre-sens, on croit être en raison directe du nombre des personnages. Et puis on veut se montrer plus vrai, plus large et plus vivant, tandis qu'on arrive le plus souvent, par ces agglomérations de petits corps sans individualité, à une monotonie, à une confusion, à une froideur insupportables. La théorie pourra démontrer les avantages de ce système; la pratique se chargera presque toujours de prouver le contraire. On objecte à l'ancien usage qu'il rétrécissait l'intérêt, en rapetissant le sujet principal à des proportions mesquines ; le nouveau fait presque toujours pis encore, puisqu'il anéantit complétement l'intérêt en l'éparpillant. Entre cette multitude de bons hommes, nécessairement tous les mêmes, et dont la figure, à peine visible à l'œil nu, ne peut se prêter à l'expression variée des passions, qui seule en ferait des êtres vivants, le regard se promène, incertain et ennuyé. Il ne reste donc que les mouvements d'ensemble, l'élan des bataillons, la marche solide et régulière des fantassins, les charges impétueuses de la cavalerie, qui puissent intéresser l'esprit; mais ces mouvements, par là même qu'ils sont accomplis avec ensemble, ont fatalement une monotonie symétrique, qui est un nouvel embarras pour l'artiste et une nouvelle cause de dégoût pour le spectateur. Qu'on aille voir les batailles d'une demi-douzaine de peintres, qui comptent parmi les plus habiles spécialistes, et on leur appliquera bien vite le titre de la pièce de Shakspeare : *Beaucoup de bruit pour rien*. Avec un épisode, au contraire, un homme qui connaît son art nous révèle et nous fait comprendre tout le combat, comme M. H. Vernet dans ses bons tableaux, comme M. Yvon dans sa toile de cette année, qui, d'ailleurs, est moins un épisode qu'un fragment coupé dans la bataille. Sans même remonter si haut, on peut voir les scènes expressives qu'ont représentées M. Janet-Lange, avec un Français sabrant un Russe, et M. Paternostre, avec un détail bien minime du combat d'Inkermann, c'est-à-dire une pièce des batteries à cheval venant prendre place sur le terrain. Je me garderais de signaler ces deux toiles comme un spécimen de la manière dont je comprends la peinture d'une bataille : ces artistes n'ont voulu représenter qu'un incident détaché, et qui ne peut songer nullement à donner une idée du reste, dans sa couleur locale et particulière ; mais, au point de vue général, ils m'ont plus remué, mieux communiqué même l'impression d'un combat que ces centaines de soldats de bois qui se trémoussent sur les toiles de MM. Beaucé et Philippoteaux, et ces milliers de tentes, de brins d'herbe,

d'accidents de terrain, que M. Jumel a eu la patience de copier avec une précision d'officier de génie (le mot a deux sens : qu'on ne s'y trompe point), sous prétexte de nous montrer la bataille de Balaklava.

C'est par suite d'une erreur analogue que M. Isabey laisse le public si froid au spectacle de l'effroyable catastrophe qu'il a retracée dans son grand et lourd tableau. Il saura désormais qu'il en est des peintres comme des orateurs, car les principes généraux de l'art sont toujours et partout les mêmes : ceux qui veulent tout dire émoussent leur pensée en la délayant. Il a cru augmenter l'intérêt en reproduisant dans toute son étendue cette vaste fourmilière humaine aux prises avec l'incendie qui dévore un bateau en pleine mer ; mais notre cœur est ainsi fait, qu'il est moins touché par le malheur de toute une ville que par celui d'une seule personne, comme si le peu de compassion dont il dispose s'affaiblissait en proportion de la surface à laquelle il s'étend. Un groupe d'hommes luttant contre la mort, entre la flamme et les flots, nous aurait fortement émus, mais nos yeux errent avec une curiosité froide sur ces centaines de microscopiques personnages, suspendus comme des pantins, en toutes sortes de postures excentriques, aux cordages et aux bords du steamer. M. Isabey s'est maladroitement privé d'un des moyens d'émotion les plus difficiles sans doute, mais aussi les plus puissants : l'expression des physionomies ; en outre, même dans cet espace restreint qui semblait devoir circonscrire la scène, il a trouvé moyen de la disséminer et de rompre l'unité du drame. Ce sont là deux fautes énormes où Géricault s'est bien gardé de tomber, dans son *Naufrage de la Méduse*, qui restera le modèle du genre. Qu'on veuille bien remarquer, pour m'en tenir au second point, car le premier n'a pas besoin d'être prouvé, avec quel art le grand peintre a su sacrifier une partie de ses personnages, et resserrer, identifier, pour ainsi dire, tous les autres, dans un élan unique, une seule et même pensée, qui, en pénétrant l'âme du spectateur par la puissance de sa concentration, s'en empare et l'entraîne en un irrésistible mouvement, jusqu'au point culminant du tableau, qui est en même temps le point culminant de l'intérêt et de l'émotion. La toile de Géricault forme une vraie spirale où tous les effets et tous les détails viennent aboutir au sommet. Voilà ce que c'est que composer une œuvre, et on ne le sait plus guère aujourd'hui.

M. Muller a aussi le tort de ne pas nous émouvoir, avec son *Enlèvement des Irlandaises catholiques*, et de manquer par conséquent à la première condition de son sujet. Je vois bien des jeunes filles qu'on enlève, je ne vois pas des Irlandaises catholiques, proscrites pour leur foi. L'absence de caractère spécial et d'une vigueur suffisante, l'analogie des têtes, des expressions et des attitudes, tels sont les

principaux reproches qu'on peut adresser à cette œuvre, peinte d'ailleurs dans une gamme agréable et heureusement voilée, par cette brosse correcte et sage dont le genre tempéré plaît à la foule.

M. Glaize fils a représenté la *Trahison de Dalila* avec des qualités pittoresques dont il faut lui tenir compte, et des exagérations juvéniles qui s'expliquent par son âge, s'il est vrai qu'il n'ait que dix-sept ans. C'est un début remarquable à plus d'un titre, et une promesse dont nous prenons note pour l'avenir. Plus tard, M. Glaize fils apprendra à séparer l'expression de l'emphase triviale, et à ne pas tomber dans la caricature, en voulant serrer la réalité de trop près.

Saint Vincent de Paul prenant les fers d'un galérien a inspiré à M. Loyer une œuvre d'une grande fermeté de facture, d'une expression bien saisie, et d'une composition excellente. Enfin, M. Sturler a peint, en une toile sérieusement travaillée, la *Vierge de Cimabuë transportée processionnellement à l'église Santa-Maria-Novella, en* 1270. L'aspect sec et roide de cette peinture pénible, où M. Sturler, par une idée bizarre, s'est cru obligé d'imiter la manière du vieil artiste dont il mettait le tableau en scène, peut abuser d'abord sur son mérite réel; mais un examen plus attentif y fait remarquer d'assez grandes qualités d'exécution, un beau ciel, une bonne couleur locale, et d'excellents fonds d'architecture.

Il est temps d'arriver à M. Gérôme, qui s'est consacré entièrement, cette année, au genre historique. Voici d'abord sa *Mort de César*, dont on a essayé de faire grand bruit. M. Gérôme a eu la pensée au moins singulière de prendre une toile immense pour y représenter le vide, le vide complet, absolu, rompu seulement par un papier déchiré gisant sur le sol, et à l'extrémité gauche par un fauteuil renversé et le corps de César étendu dans son manteau. J'entends bien son idée, et je ne dis pas qu'elle fût mauvaise, mais encore fallait-il la peindre. Il a eu tort de confondre les conditions d'une thèse de philosophie avec celles d'un tableau. Son œuvre est une dissertation de Sénèque le Stoïcien. Elle ressemble un peu trop à celle de cet artiste ingénieux qui prétendait avoir représenté le passage de la Mer Rouge par Moïse, sur une toile entièrement nue, en saisissant le moment où les Israélites avaient franchi les eaux, où les Égyptiens n'étaient pas arrivés encore, et où les flots s'étaient retirés au commandement du prophète législateur. Rien de plus désagréable à l'œil et de plus équivoque comme effet, que cette peinture opiniâtrément monochrome; le spectateur est étonné sans doute, mais il n'est pas ému. Au point de vue matériel, il y aurait aussi bien à dire : le cadavre de César ne se dessine pas nettement sous le manteau, et je ne puis, en particulier, retrouver la moindre trace du bras gauche. En outre, le fauteuil n'est pas encore tombé : il tombe; et pourtant les

sénateurs et les assassins ont déjà quitté la salle, et la figure de César a cette rigidité cadavérique et cette couleur bronzée qui dénotent une mort remontant au moins à plusieurs jours. Peut-être, quand cette grande toile sera vernie, les teintes qui rompent çà et là avec tant de discrétion le ton gris dominant apparaîtront-elles avec plus de netteté; mais le seul moyen pour M. Gérôme d'en faire un bon ouvrage, c'est de le recommencer en entier.

Ses autres tableaux sont de moindre dimension, et valent mieux, quoique, dans *le Roi Candaule*, la femme en bois peint, qu'il montre aux spectateurs en même temps qu'à Gygès, soit assez peu faite pour justifier la convoitise de celui-ci et l'orgueil de Candaule. En outre, le sujet est mal indiqué, et, sans le livret, on n'y pourrait guère voir autre chose qu'une femme qui profite de la distraction de son mari pour faire des signes à son amant aux aguets, c'est-à-dire tout le contraire de l'intention de l'artiste. Mais ces deux ouvrages sont traités avec cette délicatesse, cette distinction, ce culte amoureux des détails qui caractérisent le talent de M. Gérôme, cet André Chénier de la peinture antique. C'est surtout dans les accessoires que triomphe son pinceau érudit et fin. Il y a là de véritables restitutions archéologiques, qui ont dû lui coûter de longues recherches, et qui témoignent trop honorablement de la science et de la conscience de l'artiste pour que nous ne nous plaisions pas à leur rendre hommage. Il ne faudrait pas toutefois que les admirations de la critique abusassent M. Gérôme sur ce point. Je crois que l'Académie des inscriptions et belles-lettres trouverait d'étranges anachronismes dans l'ameublement du *Roi Candaule*, en particulier dans ce grand lit à baldaquin, qui semble le principal sujet du tableau ; et, quant à ses gladiateurs, il les a coiffés de casques impénétrables qui rendent passablement dérisoire le cri funèbre qu'ils élèvent avant la lutte : *Ave, Cæsar, morituri te salutant.* On n'est pas si impitoyablement dévoué à la mort, quand on est protégé par de semblables armures. M. Gérôme a confondu celles que donnaient les entrepreneurs à leurs esclaves engagés pour des simulacres de combats, où, par principe d'économie, ils se gardaient bien de les laisser périr, avec celles que revêtaient les vrais gladiateurs, s'entr'égorgeant dans le cirque, aux frais de l'empereur, pour le plus grand plaisir du peuple romain. Il se pourrait aussi que, contrairement au but de l'artiste, cette abondance et ce soin des détails nuisissent à l'intérêt du tableau, au lieu d'y aider, en détournant l'attention de ce qui devrait l'absorber tout entière.

En somme, l'exposition de M. Gérôme n'est pas à la hauteur de celle qu'il nous avait donnée en 1857 ; mais il a de la marge pour se rattraper. Sur ses trois tableaux, deux sont romains, l'autre est grec.

C'est un des derniers fidèles. Toutefois David et Guérin, s'il me plaisait de les évoquer en une prosopopée audacieuse, ne se reconnaîtraient guère en ce jeune disciple, qui continue, en le dénaturant, le culte de l'antiquité. Les Grecs et les Romains sont si bien morts et enterrés, que ceux qui daignent s'en occuper encore, ou bien les habillent avec des défroques tirées des ballades allemandes, comme la petite église surnommée néo-grecque, ou bien s'efforcent du moins, comme M. Gérôme, de rajeunir l'intérêt de ces *poncifs* usés, par la curiosité de tous ces accessoires, qui jettent un vernis d'érudition amusante sur la peinture sérieuse. Il y a là un signe du temps : que l'on me pardonne ce terme ambitieux. MM. Mazerolle et Bénédict Masson restent peut-être les seuls *purs* du Salon actuel ; aussi, voyez comme on passe devant eux, malgré les qualités solides de leurs grandes toiles ! C'est vraiment à dégoûter de la peinture académique.

Nous ne dirons qu'un mot de M. Eug. Deveria, pour le relever en partie de la sévère condamnation que nous avons dû, il y a deux ans, prononcer ici même contre lui ; et, sans nous arrêter à la peinture officielle, cette déplorable branche de l'art, qui, depuis le *Couronnement* de David, est devenue si stérile et si rabougrie qu'il ne reste plus qu'à la couper pour la jeter au feu, nous passerons aux tableaux de genre.

M. Hébert est encore un ancien premier grand prix qui a complétement déserté les parages historiques pour se jeter dans le pittoresque. Du reste, son succès est bien fait pour l'y retenir longtemps, jusqu'au jour de l'inévitable réaction du goût public. De ses deux tableaux, celui qui s'intitule les *Cervaroles* est surtout empreint d'un charme étrange, et offre une certaine majesté de lignes, une savante combinaison du groupe, qui peuvent faire croire un moment à l'élévation du style. C'est, à coup sûr, une des peintures les plus saisissantes du Salon ; elle le serait plus encore si M. Hébert n'avait travaillé et fouillé chaque assise, chaque pierre de sa fontaine avec une prodigieuse préoccupation du détail. Il suit de là que les fonds du tableau attirent l'œil autant que le sujet, que l'unité est détruite et que les couleurs papillotent. M. Hébert a fait un tout petit pas vers cette variété, que ses admirateurs, autant que ses critiques, lui recommandaient les années précédentes : cette fois, si ce sont encore et toujours les mêmes costumes, les mêmes types et des sujets analogues, du moins ses personnages se portent mieux et ne sont plus dévorés par l'éternelle fièvre de la mal'aria. C'est quelque chose ; ce n'est pas assez, et il lui reste beaucoup à faire s'il veut répondre victorieusement à ceux qui révoquent en doute la fécondité de son imagination d'artiste.

L'exposition de M. Eug. Delacroix appartient moitié à la peinture de genre, moitié à la peinture religieuse, et elle a même poussé une pointe vers le paysage. Que disait-on donc qu'il avait abjuré ses dieux, et fait amende honorable, dans le sanctuaire de l'Institut, entre les mains de M. Abel de Pujol? Hélas! non. M. Eug. Delacroix ne s'est pas converti, et, si vous en doutez, allez voir les huit tableaux qu'il a envoyés en guise de profession de foi, pour anéantir les bruits injurieux qu'on faisait courir sur son compte. C'est ainsi que Sixte-Quint jetait ses béquilles après son intronisation.

Je suis fort embarrassé pour parler de l'exposition de M. Delacroix, car je confesse humblement tout d'abord n'avoir pas le sens de cette peinture, et ne rien comprendre aux admirations qui l'accueillent. Ne parlons pas de ces grotesques enthousiasmes de parti pris, qui viennent chanter l'hosanna devant ces toiles, parce qu'elles sont signées Delacroix, et qu'on crèverait d'un coup d'épingle si on pouvait leur démontrer que c'est par suite d'une erreur matérielle qu'elles ne sont pas signées Courbet. Mais je sais des hommes sérieux, des connaisseurs faisant autorité, qui, sans aller le moins du monde jusqu'à cette idolâtrie, trouvent cependant à ces ébauches brossées en trois tours de main assez de qualités pour y reconnaître la touche du maître. Il faut donc qu'il y ait quelque chose, et je suis d'autant plus désolé de n'y rien comprendre, moi qui admire suffisamment la *Médée*, la *Barque du Dante*, et les *Croisés à Constantinople*. Je vais essayer encore.

Qu'admire-t-on? Le dessin? Je pense que ce n'est pas cela : il n'en a jamais été question pour M. Delacroix, et aujourd'hui il en est moins question que jamais. Si toutefois quelque fanatique avait la velléité de m'arrêter sur ce point, il me suffirait de signaler ces bêtes étranges, à col de cygne et à corps d'hippogriffe, que M. Delacroix a placées dans plusieurs de ses toiles, en guise de chevaux; la vieille femme (si c'est une femme, et si c'est une vieille, car on n'est jamais sûr de rien avec ce fougueux fantaisiste) qui entr'ouvre une porte dans le fond du tableau de *Rebecca;* le corps de Rebecca dans le même, et cent autres détails qu'on ajouterait aisément, dans le cas d'une insistance peu probable. Et puis quel choix de types et de physionomies! — La composition? Il y aurait là quelque chose de plus juste, au moins pour deux ou trois de ces ouvrages; car la composition d'*Herminie* est bien gauche, et celle de *Rebecca*, avec ses trois groupes également espacés qui traversent le tableau en ligne oblique, ne vaut guère mieux. Quant à *Ovide chez les Scythes*, je ne puis comprendre par quel grave motif c'est la jument qui se trouve portée au premier plan, tandis que le poëte est rejeté presque au dernier. Tout cela serait fort bien, avec un petit changement de titre, par exemple :

Une jument chez les Scythes. — La couleur? Ah! voilà le grand mot lâché, et ceci mérite un plus long examen.

Il est convenu de présenter M. Eugène Delacroix comme le type du grand coloriste. Il l'a été souvent; il est loin de l'être dans son exposition actuelle. Il a sans doute encore des rapports et des combinaisons de tons qui dénotent un habile homme; mais il n'a pas autre chose, et ce n'est point là, à beaucoup près, tout ce qui constitue le coloriste. Il y faut en outre la justesse des tons locaux, l'emploi savant de la lumière et l'harmonie de l'effet général, trois points qui lui font complétement défaut. Je dis d'abord qu'il n'a pas l'exactitude des tons locaux, car, pour me borner là, ses chevaux sont peints dans une gamme fantastique qui ne ressemble nullement à la réalité, et rien de moins étudié sur la chair humaine que la couleur de ses nus. Du reste, qui ne connaît les hardiesses de M. Eugène Delacroix sur ce point? On sait que, préoccupé avant tout de l'ensemble, il s'arrête peu à la fidélité des détails, et qu'il serait capable de peindre un arbre en bleu ou en rose s'il le jugeait opportun pour l'effet général. C'est surtout à la justesse et à l'heureux choix de sa coloration dominante, à la manière dont il harmonise la gamme de son tableau avec le sujet, que ses admirateurs se plaisent à rendre hommage. Voyons donc ce qu'il en est cette fois. Je ne sais pas si sa gamme est assortie aux sujets, mais je sais que les sujets sont tous différents, et que pourtant elle est presque toujours la même. La couleur dominante, c'est un vert terne et sale mêlé de gris. De près, tout est confus; de loin, rien ne se débrouille. A cinq ou à dix pas, l'apparence reste la même. Ce résultat provient surtout de l'absence de la lumière dans toutes ces toiles, où il n'y a pas l'ombre de clair-obscur. Si la couleur est la manifestation des objets dans la lumière, — et il ne me paraît guère possible d'en donner une définition plus juste, — que penser de la couleur de ces ébauches, où ne luit pas le moindre rayon de soleil, le moindre reflet lumineux?

Ai-je besoin de dire qu'en m'élevant ainsi contre les intolérables défectuosités de ces œuvres, je ne prétends nullement les condamner en bloc et d'une manière absolue? Le *Saint Sébastien*, l'*Ovide chez les Scythes* avec son paysage grandiose, et surtout la *Descente au tombeau*, avec son excellente composition et son expression pénétrante, méritent un verdict d'acquittement. C'est aussi dans ces trois ouvrages qu'on trouve la meilleure palette. D'ailleurs, pour en revenir à ce point, M. Delacroix, malgré nos observations précédentes, est encore et exclusivement coloriste, en ce sens qu'il ne dessine pas plus que par le passé, et que ses lignes et ses contours sont uniquement cherchés (je ne dis pas obtenus) dans les ressources de la couleur. Sans doute il serait puéril de discuter une préférence qui sera toujours

chez les peintres une affaire de tempérament personnel; mais enfin, il faut bien dire, dût-on nous accuser de vouloir ressusciter M. de la Palisse, que toute peinture se compose de deux choses également essentielles : le dessin et le coloris, et qu'il n'est pas plus possible d'atteindre au premier par le seul emploi du second qu'il ne le serait d'atteindre au second par les uniques combinaisons du premier, comme M. Eugène Delacroix a la prétention de le faire. La couleur n'est qu'un des côtés de la peinture; elle doit contribuer à l'effet pour sa part, non le produire à elle seule, ou l'effet péchera naturellement par l'absence d'une de ses parties constitutives.

Je vais plus loin et ne puis m'empêcher de remarquer, avec ceux qui ont étudié de près l'histoire de l'art, que le coloris est la qualité dominante des écoles qui ont manqué d'élévation et de poésie. Pour remplacer l'inspiration absente, pour tenir lieu de la pensée et du sentiment, elles ont cherché à éblouir et à enchanter le regard, faisant ainsi besogne de sirènes et non de muses. Elles ont suppléé à l'idéal par l'éclatante imitation du réel. Je sais bien que dans le camp des coloristes ardents et passionnés on compte des hommes tels que Véronèse, Titien, Rubens et Rembrandt; mais comme ces grands artistes savaient dessiner aussi ! Nul d'entre eux ne s'est avisé de faire du coloris la seule base de ses tableaux; ils se contentaient d'en faire la partie la plus saillante. Il nous sera permis d'ailleurs, tout en nous inclinant devant leur génie, de mettre au-dessus d'eux les Raphaël, les Léonard de Vinci, les Michel-Ange, et ces rares privilégiés qui, tout en réunissant la couleur et la ligne dans un harmonieux embrassement, se sont préoccupés avant tout, pour satisfaire leur besoin d'idéal, de la beauté gracieuse ou puissante du dessin, de la pureté et de l'élévation de la forme.

J'espère qu'on ne me prêtera pas la sotte pensée d'écrire un réquisitoire contre la couleur dans un compte rendu du Salon. Qui dit *peinture* éveille tout d'abord à l'esprit l'idée de *couleur*. La couleur, c'est la riche tunique de soie sur le corps d'Hélène; c'est le manteau de pourpre et d'or sur les épaules d'Antinoüs; mais encore faut-il qu'il y ait un Antinoüs ou une Hélène par-dessous, et vous aurez beau entasser les tuniques de soie et les manteaux de pourpre, si les contours du corps n'éclatent aux regards et au cœur dans l'hymne harmonieux de leurs justes et élégantes proportions, si l'âme intérieure ne fait luire son rayon divin à travers l'enveloppe, vous n'aurez pas créé la beauté, pas plus que ce peintre antique à qui Zeuxis disait : « Tu l'as faite riche, ne pouvant la faire belle. » La couleur ne peut donc reposer que sur le fondement du dessin, pierre angulaire et clef de voûte de la peinture. La mettre en première ligne, c'est, pour employer un dicton vulgaire, faire passer la charrue avant les bœufs. Ar-

rangez ainsi les choses, si c'est votre instinct, et si vous avez trouvé le moyen de labourer de la sorte, car le principal, c'est d'avoir un génie propre et d'en suivre naïvement les inspirations; seulement, ne supprimez pas les bœufs.

Ainsi la couleur est l'éclat, la variété, la vie extérieure et matérielle; mais le dessin est l'idéal, la vraie et sereine beauté. Et, tout en étant la partie la plus élevée de l'art, il en est tellement aussi le point de départ, la condition nécessaire et générale, qu'avec le dessin seul on peut à la rigueur arriver à tous les effets, et qu'il y a des branches très-importantes de l'art, la statuaire, par exemple, qui en dépendent exclusivement. Il n'y en a pas qui ne dépendent que de la couleur. Il est facile de comprendre pourquoi la majorité des peintres ont une préférence marquée pour celle-ci et un penchant à lui faire prendre indûment le pas sur son aîné : c'est, en effet, le parti le plus commode à tous les points de vue; il facilite la tâche de l'artiste, et il arrive plus vite à frapper le public. La foule, — et ici je ne parle pas seulement de cette grosse foule pour qui l'art est lettre close, mais de la foule intelligente et préparée par certaines études à apprécier le beau, — la foule, dis-je, est autrement sensible à l'éclat matériel, à la séduction des sens, qui résultent d'un brillant coloris, qu'à l'impression toute morale, pour ainsi dire, d'un dessin correct, noble et élevé. Il n'y a que les esprits d'élite qui soient vivement frappés par l'éloquence de la ligne, éloquence toujours discrète et sévère, même dans son plus grand charme. Est-ce une raison suffisante pour la reléguer à un rang subalterne? Au contraire, il me semble : l'art, de sa nature, aime à planer sur les sommets; il est dédaigneux des intelligences grossières, et c'est pour lui qu'il a été écrit : *Odi profanum vulgus et arceo.*

Cette digression, qui nous a été suggérée par les tableaux de M. Eugène Delacroix, ne paraîtra pas déplacée, je l'espère, en présence de la physionomie générale du Salon.

Parmi les peintres qui se sont le plus préoccupés de mettre en équilibre le dessin et la couleur, en leur assignant à tous deux leur place légitime, nous citerons MM. H. Flandrin et H. Lehmann. M. H. Lehmann a marqué plus ou moins chacune des faces de son talent, suivant la matière qu'il voulait traiter, et sans doute aussi suivant l'inspiration du moment. Ainsi ses *Bacchantes* et son *Éducation de Tobie* sont de teintes beaucoup plus chaudes et vigoureuses que son *Pêcheur*. Dans le premier cas, c'est le sujet, et, dans le second, c'est le ciel de l'Orient qui ont échauffé la palette de l'artiste; tandis que, dans le *Pêcheur*, il aura voulu conserver la nuance de rêverie fantastique et *blonde* de la ballade allemande. Il est fâcheux que ces excellentes intentions soient servies par une main quelquefois maladroite, et

défigurées par de systématiques gaucheries, dont l'attitude du jeune Tobie, dans le tableau biblique de M. H. Lehmann, peut fournir un des plus étranges spécimens. L'école de M. Ingres a, dans son culte pour la ligne, des recherches bizarres et des hardiesses d'affectation que rien ne justifie : M. H. Lehmann n'échappe pas entièrement à ce reproche. Sa *Sainte Agnès* surtout est d'un effet assez triste. Enfin, presque tous ses tableaux ont quelque chose de sec et de maigre, et on les dirait peints sur bois. Son frère, M. Rodolphe, se fait remarquer par ses *Marais pontins*, où l'on trouve de la simplicité, de l'effet, et une certaine grandeur, malheureusement amoindrie par la pesanteur du pinceau.

C'est à peine si nous aborderons la peinture de genre proprement dite, en dépit, ou plutôt à cause de l'incroyable développement qu'elle a pris, et des milliers de toiles avec lesquelles elle se présente à nous, — toiles qui sont presque toutes les mêmes au fond, c'est-à-dire d'un *faire* facile et spirituel, mais sans âme et sans idée. Ce sont des *motifs* quelconques, les premiers venus, traités par des virtuoses qui abusent de la prestesse de leurs doigts pour éblouir ou amuser le public, et je compare ces tableaux aux valses, polkas, mazurkas, composées par d'habiles musiciens du quatrième ou du cinquième ordre sur les thèmes à la mode, sans originalité, sans force, sans expression, mais excellents pour faire danser les jeunes filles.

Une des plus jolies toiles de genre, c'est le *Roi d'Yvetot*, par M. Boniface, spirituel et vivant commentaire de la chanson qu'en 1813 Béranger décocha comme une flèche contre le gouvernement impérial. Cela manque peut-être d'actualité aujourd'hui, mais M. Boniface est un peintre, et nous n'avons pas à nous occuper d'autre chose que de son tableau. Il est fort bien composé; il y a de la vie et du mouvement là-dedans, quoique certaines attitudes soient un peu roides. La peinture est excellente, et M. Boniface a triomphé des obstacles en homme qui sait à fond le métier de son art : ainsi rien de mieux réussi que la dégradation de ses plans dans les tons clairs. M. Édouard Girardet a poursuivi et obtenu un effet analogue avec le même bonheur, dans sa *Glissade*, une petite toile un peu embue, mais très-jolie, et rendue avec autant de finesse et d'esprit que sa *Noce de village*. N'oublions pas madame Henriette Browne, dont la réputation s'est dégagée du clair-obscur de cette année. Ses *Sœurs de charité*, un tableau inondé de lumière et peint, pour ainsi dire, sans ombre, ont un grand mérite d'expression morale et d'exécution matérielle, malgré quelques défauts de rendu dans le corps de l'enfant malade. Sa *Pharmacie* est une toute petite scène de genre, relevée par la nature des personnages, la finesse et la vigueur du coloris. M. Eugène Giraud a des *Femmes d'Alger* qui rappellent singulièrement par la

composition, sinon par la couleur, le tableau du même titre de M. Delacroix. En examinant de près cette toile, on s'aperçoit bien vite que M. Eugène Giraud sait peindre en très-habile praticien, et qu'il est passé maître dans l'exécution matérielle, dont il surmonte les difficultés comme en se jouant. Pourquoi donc ce parti pris d'aspect papillotant et léger, cette peinture pailletée et tout ce clinquant de faux aloi qui peuvent abuser sur la solidité de sa pâte et la sûreté de sa touche? Pourquoi aussi ces procédés systématiques qui le rendent si facile à imiter, et font crier à tout le monde, devant les compositions de MM. Antoine Dumas, ou Achille Zo : « Voilà un Giraud ! »

Ce que je voudrais noter surtout dans la peinture de genre, c'est l'expansion croissante du réalisme : il y a là vraiment un danger, et même plus qu'un danger maintenant. Les réalistes sont de deux sortes. Les uns, sachant que le mot *art* veut dire *choix*, en profitent pour faire choix de ce qu'il y a de plus laid dans la nature : c'est la spécialité de M. Courbet, qui, cette année, s'est retiré sous sa tente, comme Achille. Les autres, moins raffinés, se contentent simplement de copier ce qu'ils voient, tel qu'ils le voient, et, fabriquant après coup une théorie à l'usage de leur infirmité ou de leur paresse, prétendent agir ainsi en vertu d'un droit et d'un devoir. Comment un artiste véritable, qui a en soi une étincelle de feu sacré, pourrait-il se réduire à la servilité du copiste? Avant tout, ce qu'il veut produire au dehors, c'est ce qu'il sent au dedans de lui-même. S'il est capable de se borner à une simple copie, quelque bonne qu'elle soit, c'est qu'il ne sent rien. La plus parfaite ne peut guère qu'étonner par l'exactitude de la reproduction; pour émouvoir et donner le sentiment du beau, il faut l'inspiration intérieure, qui part du cœur de l'artiste pour rayonner à travers son œuvre. Ce n'est pas, du reste, par les yeux seulement, mais par l'esprit et l'âme (quand il en a), qu'il voit la nature, et, s'il veut la reproduire, il fait appel à son imagination en même temps qu'à son souvenir. « *La mano ubbidisce all' intelletto*, » a dit, dans un de ses sonnets, ce Michel-Ange, que certains réalistes ont osé réclamer pour aïeul.

Et ces myriades de tableaux microscopiques, représentant, avec toutes les coquetteries de la couleur et du dessin, des femmes qui mettent leurs boucles d'oreilles ou qui pèlent des pommes, des personnages qui fument gravement leur pipe, ou qui avalent un verre de bière, on s'étonnera peut-être de me les voir ranger également dans le réalisme, malgré la différence des procédés de reproduction. MM. Plassan, Fauvelet, Fichel, Vetter, Chavet, les coryphées du genre, réclameront contre cette assimilation; et pourtant elle est fort légitime. Dans son sens fondamental, le mot réalisme correspond à celui

de matérialisme, ou encore à la vieille formule de l'*art pour l'art*. Je défie qu'on puisse trouver, dans cette dernière devise, un autre sens au mot *art* que celui de travail matériel : ou c'est là ce qu'il veut dire, ou il ne veut rien dire du tout, ce qui n'est pas impossible. Du moment que l'art est séparé de la pensée et du sentiment, que l'on proclame son affranchissement de toute inspiration supérieure, et son droit de vivre par lui seul et pour lui seul, les peintres feront de l'*art* suivant leur tempérament, reproduisant la nature, les uns avec rudesse et grossièreté, les autres avec grâce et délicatesse, mais tous simples copistes, manœuvres d'ordre inférieur, réalistes enfin, en ce sens qu'ils ne verront rien au delà de la chose (*res*) qu'ils représentent. Il n'y aura entre eux qu'une différence de palette ou de main.

S'il s'agissait de littérature, nous ne nous arrêterions pas à combattre cette vieille formule depuis longtemps honnie ; mais le nombreux parti qui l'a prise pour drapeau dans le domaine de la peinture nous force à appuyer sur des vérités élémentaires dont l'évidence frappe tout esprit élevé. On dit qu'on ne peut empêcher la peinture d'être un art matériel. Matériel sans doute, mais non matérialiste ; en d'autres termes, employant des moyens matériels, pour arriver à un but immatériel. Le but de la peinture, ce n'est pas de combiner des couleurs, ce n'est pas même de reproduire des objets; c'est, par le moyen de ces combinaisons et de ces reproductions, d'éveiller en nous un sentiment, une passion, une idée, un élan vers les hautes sphères. La Muse est un oiseau, et la peinture est une Muse : je veux voir ses ailes. David répétait à ses élèves : « Souvenez-vous que nous sommes des imagiers. » Recommandation excellente pour des élèves à qui le maître n'avait à enseigner que la pratique, le métier de l'art, et qui, plus tard, devenus hommes, devaient trouver en eux l'inspiration, qui ne se montre pas dans les écoles. Être imagier, c'est le commencement, c'est ce qu'on doit apprendre dans l'atelier; il faut être imagier, avant et afin d'être artiste. Mais David ne disait pas : « Souvenez-vous que nous ne sommes que des imagiers. »

S'il en était ainsi, serait-ce la peine de se donner tant de mal, pour rester au-dessous de la photographie et du stéréoscope ? Vous avez borné toute votre ambition à copier ce que vous avez vu : ce n'est pas la peine de me déranger pour votre tableau, j'aime mieux regarder par ma fenêtre les hommes qui passent, les maisons, le soleil et la lune, car ils ont certainement plus de vie, de vérité, de lumière et de relief que vous n'avez pu leur en donner, si habile homme que vous soyez. Savez-vous où vous en arrivez, avec ce système ? A peindre des intérieurs de salon et de cabinet, des boiseries, des tables, des fauteuils, avec M. Charles Giraud. Plus bas : à peindre religieusement

des vases d'agate et des aiguières, avec M. Alexandre Desgoffe, ou un service de thé, avec je ne sais plus quel autre. Plus bas encore : à peindre, avec M. Suan, sous le nom d'*Attributs de chasse*, un trophée composé d'un fusil, d'une carnassière, d'une poire à poudre, et surmonté d'un vieux chapeau de paille, le tout placé sous un vitrage qui simule une armoire. Et remarquez, s'il vous plaît, qu'à mesure que l'importance du sujet baisse d'un cran, la puissance de l'effet matériel grandit en proportion : M. A. Desgoffe fait plus illusion que M. Charles Giraud, et il s'est évidemment exténué à reproduire les félures, les dorures, les reflets de ses vases. A quoi bon tant de peine? Votre œuvre sera toujours moins belle que l'original, et moins utile aussi, puisqu'on ne peut boire dans votre vase. Je comprends cela comme étude, comme accessoire dans une toile, mais il ne faudrait pas que les artistes se laissassent aller, par l'amour du métier, jusqu'à en faire des tableaux complets. Quant à M. Suan, il dépasse de beaucoup encore, comme effet, M. A Desgoffe, et il a fabriqué le plus incroyable trompe-l'œil que j'aie jamais vu. J'ai dû m'approcher à plusieurs reprises et examiner en tous sens, pour me convaincre que son tableau n'était pas un trophée d'objets réels. Donnez donc la grande médaille d'honneur à M. Suan.

Nous ne réclamons pas un art dogmatique et prêcheur qui ait la prétention de peindre de la métaphysique, pas plus que nous ne demandons à la musique d'exprimer des effets de soleil couchant et de neige qui tombe. A chaque art son domaine limité. Mais, encore une fois, qui dit art dit choix, préoccupation de l'idéal, élévation de l'âme et de l'esprit. On a donc parfaitement le droit, malgré les prétentions contraires, de demander compte à l'artiste de ses inspirations, ou, pour parler un style plus modeste, de ses sujets. Je sais bien que dans n'importe quel sujet il y a place pour les qualités matérielles d'une exécution savante; mais je dis que c'est là un mérite, qui, tout en étant essentiel et indispensable dans cette branche particulière de l'art qu'on nomme la peinture, doit être, au point de vue général, subordonné au mérite plus haut de la pensée; et que, pour produire des œuvres complétement belles, il a besoin de s'allier à des choix élevés, dignes d'inspirer un cœur d'artiste pour toucher un cœur d'homme. L'art flamand, il est vrai, avec Téniers, Gérard Dow, Rembrandt même, s'est souvent complu en des sujets insignifiants ou grossiers, qui ne valent que par la manière dont ils sont traités. Aussi l'art flamand, malgré son exécution prodigieuse et la supériorité de conservation de son coloris, est-il resté à un rang relativement secondaire, bien au-dessous, par exemple, de l'art italien, qu'il dépasse pourtant au point de vue matériel. Dans l'œuvre de Rembrandt, il me sera permis de préférer son

Philosophe en méditation à son *Bœuf éventré*. Les grands artistes ont leurs erreurs comme les autres, et, si les Flamands avaient déployé dans un plus noble champ les qualités de leur incomparable palette, quels chefs-d'œuvre complets ne nous auraient-ils pas donnés, au lieu de ces chefs-d'œuvre tronqués, dont il faut si souvent répudier la moitié pour admirer le reste à son aise! D'ailleurs, lorsqu'on pousse la puissance des procédés et la magie du clair-obscur aussi loin que Rembrandt, il est plus pardonnable de se complaire dans les entr'actes d'occupations plus hautes, à ces passe-temps qui consistent à faire quelque chose de rien. Nous ne serions pas si sévère pour notre petite école photographique, si elle avait au moins ce don; mais elle ne l'a pas, et dès lors que lui reste-t-il?

Ainsi, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, en l'exagérant. Nous ne prononçons point un ostracisme absolu contre ces sujets de fantaisie, qui sont les jeux d'un pinceau coquet et désœuvré; nous voulons les reléguer seulement à leur place subalterne. Nous ne condamnons pas l'artiste qui les aborde; nous condamnons celui qui s'y enferme pour n'en plus sortir. La recherche de l'idéal est précisément le caractère distinctif et la supériorité de la grande école française: il serait fâcheux d'y renoncer de gaieté de cœur. D'ailleurs, nous sommes prêt à le reconnaître, à le proclamer même, ce n'est pas seulement dans le sujet et l'inspiration, mais aussi dans l'exécution matérielle, que le sentiment de l'idéal a un champ libre pour se faire jour. Un tableau peut être vraiment beau et élever l'esprit par cela seul qu'il présente à l'œil des lignes pures et nobles, un coloris harmonieux, une composition savante, pourvu que le sujet n'ait rien en lui-même de répugnant pour le goût ou pour l'âme: c'est là encore la moralité de l'art, prise dans son sens le plus large. Seulement nous dirons sans cesse que l'artiste a grand tort de négliger les ressources inspiratrices et les moyens d'action qu'il trouverait dans un beau sujet, et de se priver à plaisir, en choisissant des scènes qui ne sont que des prétextes à couleur, d'un des premiers mérites d'un ouvrage et d'un des principaux éléments de succès: l'expression. Les peintres qui n'ont que de la main déclinent presque toujours, après de plus ou moins brillants débuts, parce que leur main se fatigue avec l'âge, et que leurs procédés s'usent. Nous en pourrions citer aujourd'hui vingt exemples, dont on a tort de s'étonner. Les autres, au contraire, grandissent généralement jusqu'à la fin de leur carrière, parce que la pensée, mûrie de plus en plus, sait combattre en eux jusqu'à la décadence des moyens matériels. C'est ce qui est arrivé pour le Poussin, et, sans sortir de notre époque, pour M. Ingres, aussi bien que pour Delaroche et Ary Scheffer, malgré tout ce qui leur manquait au point de vue du métier.

On nous répondra peut-être que tout ce raisonnement est bel et bon, mais que nos artistes de genre mesurent sagement leurs sujets à leurs forces. A cela je n'ai rien à répondre, et il ne me reste qu'à regretter que leurs forces en soient là. C'est précisément où j'en voulais venir.

Victor Fournel.

La fin au numéro prochain.

MÉLANGES

LETTRE

SUR

LE ROLE DES CATHOLIQUES DANS LES DERNIÈRES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE

Nous pensons que nos lecteurs prendront connaissance avec un véritable intérêt des considérations qui nous sont transmises sur le rôle politique des catholiques en Angleterre. Nous en laissons toute la responsabilité à l'homme intelligent, pieux et zélé qui veut bien nous les transmettre. Nous ferons même remarquer que la tactique qu'il blâme chez les catholiques anglais est celle qui a été suivie par la plupart des catholiques français, pendant la durée du gouvernement parlementaire, et que c'est grâce à elle que nous avons conquis la liberté de l'enseignement. Mais nous savons aussi tout le compte qu'il faut tenir de la différence des temps, des lieux et des races. Surtout nous désirons que la lumière se fasse par une discussion sincère et sérieuse, sur tous les points où la discussion est libre : c'est pourquoi nous n'hésitons pas à publier la lettre qu'on va lire.

Londres, 15 mai 1859.

Le grand événement du mois dernier est l'élection du Parlement ; avant de vous donner un aperçu de ses résultats au point de vue catholique, permettez-moi quelques réflexions sur la situation politique des catholiques dans les îles Britanniques.

C'est seulement depuis 1828 que les catholiques ont une politique ; jusque-là, ils étaient exclus du Parlement, et tous leurs efforts tendaient à en

forcer l'entrée ; ils combattaient pour le droit d'exprimer une opinion, et non pour telle ou telle opinion définie.

L'oppression d'une classe ou d'une croyance religieuse est une question sociale plutôt que politique. Tout le rôle des catholiques dans la politique avait pour but de conquérir pour leur croyance un rang plus élevé dans l'ordre social de leur pays. Cette conduite, nécessaire et légitime, a eu l'inconvénient d'effacer de leur esprit la distinction, si importante sous une constitution telle que la nôtre, entre les questions sociales et les questions politiques.

Dans un pays où les classes et les intérêts sont distincts, et où des institutions représentatives communes à tous dominent, il est clair que les intérêts de quelques classes et même quelques intérêts de toutes les classes peuvent n'être pas représentés. Ces intérêts non représentés constituent notre vie *sociale ;* notre vie *politique* se compose des intérêts représentés. Si un seul parti est représenté dans l'État, toutes ses passions et tous ses vœux gouvernent seuls la nation ; si deux partis se partagent le pouvoir, les points sur lesquels leurs intérêts sont contraires se neutralisent politiquement et ne survivent que socialement. La distinction entre la vie politique et la vie sociale commence dès lors et augmente à mesure que les intérêts rivaux et les classes deviennent plus multiples. Ainsi la vie sociale devient de plus en plus variée, tandis que la vie politique tend de plus en plus à l'unité. Pour un utilitaire du système de Bentham, tous les intérêts sociaux, toutes les passions sociales, sont regardés comme en dehors de la vie politique réduite aux questions d'économie publique. Ce système, impossible en pratique, existe comme tendance sérieuse. Uniquement occupé d'abstractions au lieu de réalités, il ne prend pas en considération l'empire que la passion exerce sur les masses, et l'ambition sur les individus ; il prétend gouverner l'humanité par des budgets et des tarifs. C'est un système étroit, mais vers lequel on tend sans cesse, en éliminant de plus en plus les passions sociales de la politique proprement dite.

Cette tendance explique l'accueil que reçoivent les questions religieuses dans le Parlement. Bien que la grande majorité des membres manifeste dans sa vie privée un respect sincère pour les saintes Écritures, dans le Parlement on rit du malheureux qui appuie un argument sur le texte de la Bible. La théologie de M. Spooner est reçue avec dédain, bien qu'il représente la plus puissante des divisions sociales de la nation anglaise. Le bill de lord John Russell contre l'*agression papale* est tombé misérablement. Voulant communiquer une puissance politique à une passion sociale qui dominait alors toutes les passions contraires, il essaya d'incarner cette passion dans une loi ; mais la passion s'était apaisée, et pas un homme politique ne s'aventurerait maintenant à ressusciter cette loi mort-née.

Une autre raison qui empêche les catholiques de comprendre la distinction entre les questions politiques et les intérêts sociaux, c'est que ce qui semble bon pour l'Angleterre n'est pas toujours bon pour l'Irlande. Il y a là une situation qui mêle ensemble les questions politiques et sociales. Ainsi toute la question des fermages est sociale en Angleterre et politique en Irlande. Le droit des tenanciers est regardé en Angleterre comme une ques-

tion sociale et même *socialiste*; en Irlande, il a une signification politique des plus graves. Nouvelle cause de confusion pour les catholiques au Parlement. Par un consentement tacite universel, les questions religieuses, à l'exception du petit nombre de celles qui concernent l'existence même de l'Église établie, sont sorties de l'ordre politique et considérées seulement comme questions sociales. Nous voulons remonter ce courant, nous prétendons qu'il y a entre un catholique et un protestant une différence *politique* aussi bien que sociale. Les membres catholiques du Parlement font de leur croyance leur opinion politique, au lieu de se souvenir que l'élimination de la religion hors de la politique rend toute distinction religieuse entre les membres purement individuelle. Il n'y a plus de politique protestante, comment le pays accepterait-il d'être mis au service d'une politique catholique? Les questions religieuses sont renvoyées par les hommes politiques aux églises ou aux assemblées particulières. Quelque importance qu'aient ces intérêts pour une classe de la société ou même pour une partie du royaume, l'Irlande, elles entrent rarement dans la politique générale du pays.

Aussi les Anglais sont-ils impatientés quand ils voient revenir des questions mises à part et des doléances de maux sociaux plus ou moins réels transformés en un programme politique. Ils nous blâment quand ils nous voient, dans nos votes, préférer un inconnu sans valeur à un homme d'État, parce que cet homme d'État a voté contre le bill de Maynooth. Ils s'étonnent de ce que nous ne demandons pas aux candidats leurs vues sur les intérêts généraux de la politique intérieure, extérieure ou coloniale, sur la réforme des lois et de l'administration, en un mot sur les vraies questions politiques, tandis que nous lui demandons comment il votera sur la motion de M. Spooner, ou s'il augmentera le nombre et le salaire des aumôniers de l'armée, etc. Quoique ces points aient une haute importance, cependant ils ne constituent pas une politique. En nous y attachant exclusivement, nous devenons les ilotes de la chambre des communes.

Notre conduite dans les élections est la même que dans le Parlement. Nos chefs catholiques font consister tous leurs devoirs politiques à tâcher d'obtenir quelques avantages, même insignifiants, pour la religion. Nous ne considérons pas si un candidat est tory, whig ou radical, mais nous votons pour l'homme ou pour le parti qui nous promet le plus. Cette conduite, dont la pensée sincère est le bénéfice de la religion, aboutit malheureusement à la faire mépriser. On compare le calcul des catholiques votant ainsi pour les hommes qui promettent le plus haut salaire à leurs prêtres, à la tactique des brasseurs qui donnent leurs voix à ceux qui s'engagent à soutenir le rappel du *malt-tax*.

Cette continuelle provocation du parti le plus faible contre le parti le plus fort ne peut réussir qu'à une condition, c'est que le plus fort perde momentanément sa force par des divisions intestines. Dès lors, notre politique tend à mettre en lutte les diverses fractions de nos adversaires les unes contre les autres et à obtenir de chacune tout ce que nous pouvons. Nos membres du Parlement se sont dans ce but assis à part de tous les partis, et érigés à eux seuls en une petite opposition indépendante; ils s'abstiennent de montrer aucune préférence ou aucune conviction en tout ce qui touche à la poli-

tique générale, s'attachant uniquement à affaiblir un ministère trop fort pour réclamer leur concours, ou à soutenir un ministère trop faible pour s'en passer. « C'est notre intérêt, dit le Tablet, qu'aucun des deux grands partis qui composent le Parlement n'ait assez de prépondérance pour qu'il soit en état de mépriser nos demandes. *England's necessity, is Ireland's opportunity.* » Ainsi, dans la faiblesse de nos ennemis réside notre force : Oui, s'ils sont *nos ennemis!* Si nos intérêts ne sont pas les leurs, si nous ne faisons pas partie de la même nation, affaiblissons-les par tous les moyens. Notre prospérité dépend de leur désarroi, de leurs variations, de la diminution de tout ce qui compose l'État. Si nous réussissons, il est clair que rien de fort ne pourra subsister dans le gouvernement du pays !

Par l'effet de cette tactique, l'émancipation des catholiques est restée presque stérile pour nous. Comme l'affaiblissement de l'État dont nous sommes membres a été le seul système jusqu'ici dominant parmi nous, il en est résulté que tous les autres partis nous ont regardé avec peu d'estime. C'est un triste présage pour l'avenir. Une faute sentie est bien près d'être corrigée; mais une faute dont on se glorifie comme d'une vertu sera certainement recommencée. De là une opposition qui dénonce comme des traîtres les membres catholiques qui s'unissent à un des grands partis et refusent de s'associer à une manœuvre dont l'effet et de semer la division et de fortifier les factions. Un tel système ne saurait longtemps réussir; l'opinion publique répugne trop vivement. Il peut arracher à un gouvernement chancelant de petits avantages; mais, si même l'avantage accordé était considérable, il se pourrait bien que le pays cassât le marché et se tournât contre le gouvernement. La conséquence de tout cela, c'est que, si nous avions parmi les catholiques anglais un Burke, un Pitt, un Somers ou un Bolingbroke, il n'aurait aucune chance de représenter un collége d'Angleterre, si ce n'est celui d'Arundel, dont dispose le duc de Norfolk. Telle n'était pas la situation il y a trente ans. Les colléges anglais nommaient des Anglais catholiques avant que la politique catholique ne fût devenue proverbiale.

On a tenté d'introduire une nouvelle conduite dans les dernières élections, mais en vain. Le ministère de lord Derby a augmenté le nombre et le traitement des chapelains de l'armée, il a à demi promis d'autoriser l'université catholique, il a exprimé sa disposition à laisser entrer nos aumôniers dans les workhouses et les prisons. Il a traité les catholiques avec une politesse étudiée. Mais, en Irlande, il a partout favorisé la prédominance des protestants et insulté les catholiques en les écartant systématiquement du jury, en donnant à leurs adversaires de l'avancement dans la magistrature. Aussi le ministère Derby a-t-il gagné parmi nous en Angleterre et perdu en Irlande. Bien que les influences les plus respectables pour nous aient appuyé publiquement les candidats ministériels dans plusieurs colléges, en quelques endroits, les évêques et le clergé irlandais ont ouvertement combattu ces recommandations. Des démarches confidentielles sont parfaitement légitimes et peuvent être utiles ; publiques, elles excitent ceux qui sont ainsi combattus à soulever sans scrupule les passions antireligieuses contre nous, pour nous être servi de notre influence purement religieuse.

Je crains que nous n'ayons fait fausse route. L'esprit libéral des Anglais

avait fini par prendre nos intérêts, il avait avec désintéressement assuré notre liberté politique ; aussitôt, après l'avoir obtenue, au lieu de nous confier au sentiment de justice auquel nous le devions, nous sommes entrés dans des manœuvres et des combinaisons pour acquérir par menace ce que l'on paraissait disposé à nous accorder volontairement. Nous avons pensé qu'une victoire politique n'en était pas une sans une longue liste de tués et de blessés, ou sans triomphes diplomatiques à la suite ; et nous avons constitué notre camp d'*opposition indépendante*, comme nous disons, qui demande beaucoup plus qu'il n'espère recevoir, et, en fait, n'obtient rien.

Je suis convaincu que la vraie politique d'un représentant catholique est de se souvenir que la religion n'est pas une forme politique, mais un principe supérieur compatible avec toutes les formes ; qu'ainsi un catholique n'est pas appelé à affaiblir son pays en faveur de la religion, mais qu'il est obligé par sa religion de travailler à la force de son pays. S'il étudie les règles fondamentales de notre gouvernement, les questions du jour ; s'il agit énergiquement selon sa conviction, et montre sa religion non par des combinaisons illusoires de tactique, mais par la supériorité de sa droiture et de sa loyauté, un tel homme gagnera plus de respect et obtiendra plus de concessions que vingt *opposants indépendants* contre lesquels tous les partis conspirent, parce qu'ils conspirent eux-mêmes contre tous les partis.

L'union essayée du torysme et du catholicisme en Irlande est une alliance politique suspecte ; elle ne peut être sincère. L'essence du *torysme* ou de l'*orangisme* irlandais est la haine du papisme. S'il soutient les papistes, ce ne peut être qu'avec l'espoir d'exposer, grâce à eux, le papisme à des attaques. Je ne m'étonne pas que les évêques irlandais aient dénoncé ce monstrueux mariage. Mais ses effets n'ont pas été très-grands. Le peuple irlandais a presque partout préféré les catholiques libéraux, ou les protestants libéraux aux protestants tories. Dans peu de colléges, on a réélu des membres qui professent tout haut que leur seul titre à un siége dans le Parlement est de n'avoir pas d'opinion politique. Ces membres représentent les intérêts locaux, généralement ceux du commerce, et auront peu de poids dans la Chambre.

En résumé, je pense que dans le prochain parlement la conduite des catholiques aura des effets un peu meilleurs. La brigade irlandaise ne sera pas tout entière inféodée par sa tactique à l'opposition ; il y aura un peu plus de liberté, parce que moins d'engagements ont été pris, et que ceux des membres mêmes qui se sont engagés envers le parti conservateur mériteront, en lui restant fidèles, plus de respect que par leur continuelles variations d'autrefois.

Agréez, etc.

Pour extrait : P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES A PROPOS DES CRISES, par VICTOR BONNET. Paris, *Guillaumin*, rue Richelieu, 14. 1859.

Le commerce et l'industrie ont fait de nos jours de tels progrès en France, que ceux-là même qui connaissaient le mieux nos ressources en ont été surpris. Ces progrès auront des résultats durables, nous en sommes convaincu, mais ils sont loin en ce moment de nous être complétement acquis. Ils sont sinon mis en question, du moins interrompus par une crise dont il est difficile de prévoir le terme.

A cette crise il convient de reconnaître plusieurs causes, les unes économiques et financières, les autres morales, politiques et sociales; il serait puéril de dissimuler l'importance des unes ou des autres. Notre collaborateur, M. Victor Bonnet, dans le livre remarquable qu'il vient de publier, ne méconnaît pas la diversité de ces causes; mais, ainsi que le titre de son ouvrage l'a indiqué, il s'est borné à examiner les questions financière et économique que la crise a soulevées.

Ces questions à elles seules sont du plus grand intérêt; il était difficile de les traiter avec plus de soin et plus de logique que M. Victor Bonnet.

Pour trouver l'origine de la crise, il faut, comme le remarque très-bien M. Victor Bonnet, non pas s'arrêter au moment où elle s'est déclarée en 1857, mais remonter plus haut, à la fin de l'année 1851.

Elle est en germe dans le grand mouvement industriel et financier qui commence alors. Pendant les années suivantes, les dépenses de la société sont sans rapport avec ses revenus, elles absorbent une partie du capital flottant, si nécessaire à la circulation, et l'immobilisent. L'esprit d'entreprise a comme frappé de vertige la société tout entière, chaque jour voit naître une entreprise nouvelle qui va demander de nouvelles ressources au capital

flottant. Les dépenses de l'État suivent une progression également ascendante. Deux années de guerre contre la Russie enlèvent au capital flottant plus de 1,700 millions; de mauvaises récoltes viennent encore compliquer la situation et augmenter les dépenses extraordinaires. Enfin, le gouvernement, s'apercevant que l'on était engagé bien avant dans une voie périlleuse, déclare, par la note du *Moniteur* du 9 mars 1856, qu'il n'autorisera plus d'entreprises nouvelles, et qu'il interdit la négociation publique de certaines valeurs étrangères.

Mais l'intervention de l'État était bien tardive, et l'année 1857 vit éclater la crise. La cause économique et financière de la crise était donc l'abus des ressources disponibles du pays au profit de la spéculation. Par des calculs consciencieux, M. Victor Bonnet établit que pendant six années, du 1er janvier 1852 au 1er janvier 1858, la France avait dépensé 6 milliards, et n'avait pu épargner sur ses revenus que la moitié de cette somme. C'est donc trois milliards qu'elle a dû emprunter à son capital flottant pour l'immobiliser.

M. Victor Bonnet a signalé d'une façon fort judicieuse un des effets immédiats de cette disproportion entre les dépenses d'un pays et ses revenus. C'est le renchérissement de toutes choses. Il réfute avec le plus grand succès les explications qui présentent ce phénomène, comme le résultat de la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie. Quelque crainte en effet que l'on ait pu concevoir sur ce point, la valeur intrinsèque des métaux n'a pas sensiblement varié, et la quantité considérable de monnaies nouvelles jetées sur le marché a bien vite été enlevée par toutes les entreprises qui se formaient.

Certains écrivains, prêts à toujours admirer, n'ont vu dans le renchérissement qu'une preuve éclatante de la prospérité générale. Que le développement de la richesse publique puisse être pour quelque chose dans le renchérissement, nous le reconnaissons volontiers. Mais nous constaterons avec M. Victor Bonnet que l'on remarque à peine une augmentation quelconque dans le prix des choses, pendant les vingt-cinq années qui ont précédé notre dernier mouvement industriel, bien qu'à coup sûr la richesse publique ne soit pas restée stationnaire pendant cette période.

De 1851 à 1857, au contraire, les prix se sont élevés de 35 à 40 0/0, et cela tenait si peu au développement de la richesse publique, que les salaires des ouvriers ne se sont élevés que de 12 ou 15 0/0. C'est donc aux abus de la spéculation qu'il faut attribuer la différence entre ces deux chiffres, car les salaires se règlent forcément sur le prix des choses.

M. Victor Bonnet fait très-bien ressortir le résultat de la crise dont il a si nettement exposé la cause financière et économique, c'est le défaut de travail; la stagnation des affaires, l'avilissement des prix de toutes choses, l'encombrement des entrepôts et des magasins. Il met ce dernier fait en lumière avec des chiffres dont l'autorité est incontestable. La production doit prendre pour base de ses travaux les nécessités de la consommation. On avait oublié ce principe, on croyait que la production pouvait toujours s'accroître sans danger pour elle-même et pour l'équilibre financier.

M. Victor Bonnet se demande ensuite comment on a pu se faire illusion si longtemps sur la crise, et comment ce jour fatal est arrivé aussi tard.

Ces illusions, cet ajournement de la crise, il les attribue avec raison aux abus du crédit. On a confondu en effet deux choses essentiellement distinctes, le capital et le crédit. On a cru que le crédit pouvait vivre en dehors du capital, tandis que le crédit n'existe que par le capital. Quels ont été les abus du crédit? Les banques privilégiées ont-elles émis trop de billets au porteur? M. Victor Bonnet ne le pense pas. Il croit qu'il y a la difficulté la plus grande à établir une relation nécessaire entre l'encaisse métallique et la circulation des billets. Tant que le cours des billets de banque n'est pas forcé, c'est le crédit lui-même qui se charge d'établir ce rapport d'une manière qui n'a rien d'arbitraire. La banque qui, sans augmenter son capital disponible, créerait un nombre d'effets plus considérable, n'augmenterait pas pour cela ses ressources. Si le public, en effet, lui demande beaucoup d'espèces monnayées, les billets resteront dans le portefeuille. Le bill de 1844, que l'on a représenté comme une des plus belles conceptions de Robert Peel, a cherché vainement à établir une proportion rigoureuse entre l'encaisse métallique et la circulation des billets de la Banque d'Angleterre. L'expérience a déjà deux fois depuis cette époque condamné les principes consacrés par l'acte de 1844. Impuissant à prévenir les crises, le bill a déjà été suspendu en 1847 et en 1857 pendant leur durée.

Le cours forcé seul des billets de banque pourrait donner lieu à de grands abus de crédit, si, dans les cas exceptionnels où l'on est obligé d'avoir recours à cette mesure extrême, on créait de nouveaux billets de banque à profusion, en se fondant sur cette raison que Law développait dans les *Considérations sur la monnaie* « *que la matière ne coûte rien ou presque rien.* »

Dans la dernière crise on n'a eu nulle part recours à ce moyen. Il faut donc chercher ailleurs les abus du crédit.

M. Victor Bonnet les signale d'abord dans les avances sur les valeurs mobilières. Les avances sur les valeurs mobilières n'auraient eu leur raison d'être suivant lui qu'autant que le capital disponible n'aurait pas déjà été entièrement employé dans les entreprises qui avaient créé ces valeurs, et que ceux auxquels les avances étaient faites auraient été à même de les rembourser promptement.

Aucune de ces conditions n'a été remplie, le capital disponible était déjà épuisé, les avances n'étaient faites qu'à des détenteurs de titres qui voulaient étendre le cercle de leur spéculation. Ces avances étaient faites par la Banque de France avec des fonds destinés à alimenter le commerce. En 1855, au moment du plus grand développement de la spéculation, on voyait des personnes emprunter sur dépôt de valeurs à 4 où 5 pour 100 et prêter à la Bourse à 10 et 12 pour 100 de reports.

Quand la crise est arrivée, il a fallu forcément liquider la plus grande partie de ces opérations, et les banques sont rentrées dans leurs avances au grand détriment de ceux à qui elles avaient été consenties.

Ainsi, les avances sur valeur mobilière ont augmenté les illusions que la spéculation avait fait naître, elles ont ajourné la crise et ont contribué à la rendre plus grave.

M. Victor Bonnet indique un second genre d'abus du crédit, c'est l'emploi des dépôts en comptes courants. Les banques, espérant faire de gros profits,

ont offert de gros intérêts aux capitalistes qui voulaient leur confier leur argent. Ce genre de placement était bien séduisant, car à l'avantage d'un rapport productif il joignait celui de permettre le retrait presque instentané des capitaux employés. Les épargnes se trouvaient utilisées aussitôt qu'elles étaient formées.

Mais à côté de cet avantage il y avait l'inconvénient de faire naître des illusions sur le capital disponible, et de faire employer comme tel des capitaux qui ne le sont pas, parce qu'ils peuvent être réclamés à très-court délai. C'est à l'emploi exagéré des dépôts en comptes courants qu'il faut imputer le plus grand nombre des faillites des maisons de banque anglaises et américaines. La France a beaucoup moins souffert de la crise: cela tient surtout à ce que les dépôts en comptes courants chez les banquiers sont loin d'y être vulgarisés. Félicitons avec M. Bonnet la Banque de France de s'être montrée sourde aux conseils et aux murmures même de ceux qui voulaient la voir allouer des intérêts aux dépôts qui lui étaient confiés, elle est restée fidèle au but de son institution, elle ne s'est pas prêtée aux abus de la spéculation.

Enfin, il est une troisième espèce d'abus du crédit que la dernière crise nous montre comme bien invétérée chez nous : c'est la mise en circulation de billets de commerce dits de complaisance qui ne reposent que sur un crédit fictif et ne servent qu'à dissimuler une position obérée. Tant que le crédit du signataire de l'effet existe, tant que les conditions générales du commerce ne sont pas modifiées, ces billets se renouvellent; mais, aux jours de crise, le crédit n'existe plus, les renouvellements deviennent impossibles; il faut rentrer dans la vérité, c'est-à-dire constater les insolvabilités que ces billets de complaisance avaient cachées jusqu'alors.

M. Victor Bonnet ne s'est pas borné à indiquer la cause du mal, les symptômes et les circonstances qui en ont augmenté l'étendue : il indique quelques-uns des moyens d'en éviter le retour.

Aux établissements de crédit, il conseille de restreindre le système de dépôts en compte courant productifs d'intérêts, et de réduire à des sommes fort minimes les avances sur les valeurs mobilières; ils échappent ainsi à de dangereuses illusions sur le capital disponible.

Aux particuliers, il recommande la plus grande prudence, tout en reconnaissant qu'il ne faut guère compter en France sur l'action individuelle, car elle n'y existe guère.

A l'État, qui a dans notre pays une action d'autant plus grande, que l'individu est toujours disposé à lui demander et à attendre de lui la direction en toute chose, M. Victor Bonnet rappelle qu'il ne doit pas oublier quelles sont les limites du capital disponible. Il doit donc régler sagement ses dépenses, et ne rien faire pour exciter la spéculation ni l'esprit d'entreprises au delà de ce qui est nécessaire à l'activité normale du pays. Il doit s'abstenir de toute mesure de pression sur les banques privilégiées pour les contraindre à baisser le taux de l'escompte au-dessous de ce qu'il doit être. Qu'il se borne à assurer l'ordre et la sécurité. il aura fait pour la prospérité du commerce et de l'industrie tout ce qu'il lui appartient de faire. S'il veut aller plus loin, il ne fera qu'augmenter les embarras et les incertitudes.

Nous ne pouvons que nous associer aux conclusions de M. Victor Bonnet,

et nous ne doutons pas que tous ceux qui liront son livre n'y trouvent comme nous l'exposition nette et logique des véritables principes du crédit public et de précieux renseignements sur la situation de notre commerce et de notre industrie.

HENRY MOREAU.

L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE EN FRANCE, par M. de HOCK, directeur général des douanes de l'Empire d'Autriche; traduction de M. A. LEGENTIL — Paris, *Guillaumin*, 1859.

L'ouvrage de M. le comte de Hock sur l'administration financière de la France prouve une rare sagacité de la part de l'auteur, une grande connaissance des matières analogues en d'autres pays, un travail énorme sur une matière peu connue à l'étranger, peu connue même en France de ceux qui ne s'en occupent pas d'une manière spéciale.

Il n'existe pas en effet d'ouvrage présentant aussi complétement dans son ensemble, l'organisation financière de la France, les origines de l'impôt, les formes de la perception et de la comptabilité. Ce livre sera certainement utile à toute personne qui veut étudier le système administratif, auquel on a affaire chaque jour dans toutes les conditions de la vie.

Pour une étude plus approfondie, il faut, sans doute, recourir à des livres plus spéciaux sur chaque matière, et il en existe un grand nombre. Dans cet aperçu général, et cependant très-détaillé, on reconnaît à chaque pas le travail d'un homme qui a reçu et mis en ordre des documents très-techniques, mais qui n'a pu suppléer à ce qui leur manquait quelquefois. Il est très-extraordinaire qu'un étranger ait pu savoir et exposer si bien. Cependant il est probable que les hommes professionnels trouveraient quelques lacunes, quelques insuffisances, et certainement quelques erreurs de doctrines économiques. C'est un étranger qui parle admirablement notre langue, mais qui a encore un peu d'*accent*.

Il serait fort à désirer que M. de Hock fît un travail de ce genre sur son propre pays; ce serait pour nous très-instructif et très-utile.

La traduction de M. A. Legentil est très-exacte et exécutée avec une grande intelligence de ces matières; elle fait honneur à celui qui s'est dévoué à ce long et pénible travail.

B. D'A.

NOUVELLES FRANÇAISES EN PROSE DU TREIZIÈME ET DU QUATORZIÈME SIÈCLE, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par MM. L. MOLAND et CH. D'HÉRICAUT. 2 vol in-12. Bibliothèque elzévirienne. Paris, *Janet*.

Le moyen âge passe généralement pour n'avoir eu, en fait de fictions sérieuses, que ses longs romans de chevalerie. Hors du fabliau, auquel on reconnaît qu'ils savaient donner un tour piquant et bref, nos trouvères,

croit-on, ne s'entendaient pas à être courts. Cet art d'intéresser le cœur par des récits de dimension restreinte, où brille aujourd'hui notre littérature, bien des gens d'ailleurs instruits croient devoir en faire honneur à nos relations avec les conteurs italiens.

La publication de MM. Moland et d'Héricault apporte un démenti péremptoire à cette opinion. Elle atteste en effet que, dès le treizième siècle, et probablement plus tôt, il y avait, chez nous, de petites nouvelles à côté des grands romans ; que, dans l'ordre des compositions destinées à nourrir les sentiments élevés, la littérature des temps féodaux en compte au moins autant de courtes que de longues ; qu'alors comme aujourd'hui, les femmes aimaient à changer de lectures et que le goût pour les aventures compliquées n'excluait pas chez elles celui des simples épisodes, pourvu qu'ils fussent bien narrés.

Or ceux qu'ont choisis les éditeurs sont remarquables à cet égard, non-seulement par comparaison avec les autres productions de l'époque, mais en eux-mêmes et absolument parlant. La narration y est nette, ferme, dégagée d'incidents parasites et souvent dramatisée avec art. Le chapitre des transitions, cette consommation de l'art d'écrire, selon Boileau, laisse seul à désirer. Mais la gaucherie avec laquelle les trouvères passent d'un incident à l'autre, trouve son excuse dans sa naïveté même. « Mès or se taist li contes de lui et parolle de monseigneur Raoul. » (Maintenant le comte cesse de parler de lui et parle de monseigneur Raoul). « Atant se taist lestore del soudant et retourne au conte de Pontiu. » (Ici l'histoire cesse de parler du soudan et retourne au comte de Ponthieu). Voilà leur procédé narratif le plus habituel pour lier ensemble les diverses parties de leur récit : ils n'ont pas l'air d'en soupçonner la monotonie, et, loin d'ennuyer, cette monotonie candide finit par plaire.

Le langage lui-même, malgré l'étrangeté de ses formes orthographiques, souvent en contradiction avec celles que nous avons adoptées, n'est pas dénué de charmes, il ne faut qu'un peu d'attention d'ailleurs pour y découvrir, à travers l'irrégularité des dialectes provinciaux, un ensemble de principes excellents et déjà comme le germe de cette langue claire et sobre que le dix-septième siècle dégagera des scories sous lesquelles a longtemps fermenté notre idiome. Il y a dans les préfaces ajoutées par MM. Moland et d'Héricault à leurs deux recueils, mais dans la première surtout, des renseignements précieux sur la grammaire à peine soupçonnée de la langue française du treizième siècle et l'esprit de ses formes, beaucoup moins incertaines qu'on ne croit. Et puisque nous avons parlé de ces préfaces, signalons-les comme d'excellents morceaux de critique et d'histoire littéraire : sauf la curieuse étude de M. Victor Fournel, publiée en tête de son édition du *Roman comique* de Scarron, nous ne trouvons pas dans la *Bibliothèque elzévirienne* beaucoup de travaux aussi savants et aussi consciencieux que les introductions placées ici en tête des Nouvelles de *Filtz-Waren*, d'*Amis et Amile*, et de *Troïlus* et *Cressida*, légendes éminemment traditionnelles et qui ont passé par toutes les vicissitudes de l'idée poétique à travers les siècles. Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer à peine ces dissertations où l'érudition se mêle à un sens littéraire exquis et à une large

intelligence du rôle de l'imagination dans l'histoire. Mais ce que nous déplorons surtout, c'est de ne pouvoir même donner une idée de tant de récits charmants que renferment ces deux volumes, et en particulier de ces douces histoires de la *Comtesse de Ponthieu*, de l'*Empereur Constant*, du *Roi Flore et de la belle Jehanne.* On verrait quelle haute et noble idée le moyen âge se formait de la femme à laquelle on donne un si triste rôle dans nos romans d'aujourd'hui, et qu'un livre récent et qui fait grand bruit présente comme un être malade et incapable d'énergie. On n'avait pas de la femme les idées tout orientales et si humiliantes pour elles que M. Michelet cherche à en donner; on ne les regardait pas comme de frêles jouets animés bons à garder au fond d'un sérail; on les croyait capables d'énergie et très-dignes de s'associer en tout aux entreprises de leurs époux, même à leurs travaux guerriers. En un mot, aux yeux du moyen âge, la femme était vraiment la compagne de l'homme. Sur ce point particulier la différence des siècles ressortirait vivement. Mais l'espace commande, et bien que nous en ayons, il faut vulgairement terminer en renvoyant le lecteur à l'ouvrage lui-même. Au fait, c'est peut-être encore ce qu'il y a de mieux pour lui.

P. Douhaire.

DE L'ÉDUCATION, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans; — de l'Éducation en général, 2 vol. in-8°, chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29.

La quatrième édition du Traité de Mgr Dupanloup sur l'Éducation vient de paraître. Plus de quarante mille exemplaires se sont écoulés presque sans le secours de la publicité. Le nom de l'auteur, son expérience et ses succès dans l'art si difficile d'élever la jeunesse étaient et sont encore une recommandation suffisante. Toutefois le *Correspondant* se propose d'en rendre compte prochainement, non pour faire connaître un ouvrage dont la réputation est faite, mais pour fixer l'attention sur quelques-unes des questions qui y sont traitées.

REVUE CRITIQUE

I. *Album de Villard de Honnecourt, architecte du treizième siècle*, publié par MM. Lassus et Alfred Darcel. Paris, Imprimerie Impériale ; 1 vol. grand in-4°.— II. *Supplément aux Œuvres de Descartes*, par M. le comte Foucher de Careil. Paris, A. Durand ; 1 vol. in-8° — III. *Le Niger et les Explorations de l'Afrique centrale*, par M. de Lanoye. Paris, Hachette ; 1 vol. in-12. — IV. *Chrétiens et Turcs*, par M. Eugène Poujade. Paris, Didier ; 1 vol. in-8°. — V. *Daniel Chamior*, par M. Read. Paris, Agence centrale de la Société de l'histoire du protestantisme français ; 1 vol. in-8°. — VI. *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise*, par M. Delfortrie. Bruxelles, Hayez ; 1 vol. in-4°.

Il y a quelques années, un érudit distingué, M. Quicherat, publiait une notice sur un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Impériale. L'importance de ce volume, composé de trente-trois feuillets de parchemin écrits au treizième siècle, avait jusqu'alors échappé aux savants. Willemin seul y avait puisé quelques dessins pour ses *Monuments français inédits*, et M. A. Pottier, bibliothécaire de Rouen, en rédigeant le texte explicatif de l'ouvrage de Willemin, avait eu simplement l'occasion d'en dire en passant quelques mots. La notice de M. Quicherat fut donc une véritable révélation. On y apprit que le manuscrit, négligé parmi toutes les autres richesses du *fonds Saint-Germain*, n'était autre qu'un album contenant les souvenirs et les études d'un de ces architectes que, dans le treizième siècle, l'Europe enviait et empruntait à notre pays, et dont l'influence rayonnait sur toutes les contrées où la civilisation chrétienne avait pris pied.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance d'un semblable volume, qui nous initie aux détails des travaux et des études d'un artiste du moyen âge. Ce n'est pas un ouvrage didactique, une série de dessins classés dans un ordre raisonné, afin de servir de modèles et d'enseignements pour les hommes de son temps. C'est un simple livre de croquis où l'architecte

dessinait, successivement et sans ordre, des fragments de monuments qui l'avaient frappé et dont il comptait tirer parti, des plans d'édifices ou des motifs d'ornementation qui venaient à son esprit, des compositions pour la sculpture ou les vitraux, des problèmes de géométrie descriptive et de stéréotomie, des procédés de mécanique, et où il inscrivait jusqu'à des recettes médicales qu'il apprenait sur sa route. Rien ne pouvait mieux nous faire pénétrer dans les replis les plus intimes de la pensée des artistes qui créèrent le style ogival français, nous révéler comment ils travaillaient, à quelle source ils puisaient leurs inspirations, quelles connaissances mathématiques ils possédaient, d'après quelles règles et par quels moyens mécaniques ils parvenaient à élever ces monuments dont la hardiesse surprend l'imagination. Sur toutes ces matières, on trouve des renseignements dans le manuscrit qu'analysait M. Quicherat; la révélation de ce manuscrit jetait donc une lumière précieuse et inattendue sur l'histoire de l'art au moyen âge.

La notice de M. Quicherat, quoique assez développée, était loin de contenir tout ce que le manuscrit renferme. C'était seulement une série d'extraits choisis qui faisaient vivement désirer que l'ensemble pût être mis à la disposition du public par un *fac-simile* complet. Comprenant l'extrême intérêt d'une semblable publication, un architecte de talent, qui a marqué, non sans éclat, dans la renaissance du goût et de l'étude de l'architecture ogivale, M. Lassus, avait entrepris de donner une édition de l'album signalé par M. Quicherat, en l'accompagnant de commentaires explicatifs sur chacune des figures. Une mort prématurée vint malheureusement enlever M. Lassus aux arts avant que son travail fût terminé; les *fac-simile* étaient déjà exécutés, le commentaire presque entièrement rédigé et l'introduction seulement ébauchée. Un jeune ami de M. Lassus, amateur distingué des arts, qui s'est déjà occupé de leur histoire avec succès, M. Alfred Darcel, a recueilli dans les papiers de l'artiste tout ce qui se rapportait à la publication commencée, et s'en est servi pour compléter au moyen de notes le texte interrompu, dont avec un soin pieux il a surveillé l'impression. De cette manière s'est formé le splendide volume qui vient d'être mis en vente et qui porte les noms réunis de M. Lassus et de M. Alfred Darcel.

Quel est l'auteur de ce précieux album auquel manque malheureusement un certain nombre de feuillets et qui présente encore un si grand intérêt malgré sa mutilation? Une note placée en tête de la première page et dans laquelle, suivant la pieuse coutume des écrivains du moyen âge, il demande les prières de tous ceux entre les mains desquels tombera son volume, nous fait connaître le nom et la patrie de l'architecte. Il s'appelait *Villard de Honnecourt*, et le patois picard dans lequel sont conçues les légendes qui accompagnent chacun de ses dessins prouve qu'il devait tirer son nom du village de Honnecourt sur l'Escaut, dans les environs de Cambrai.

On manque, en général, de renseignements sur les auteurs des grands édifices religieux du moyen âge, sur leurs travaux et leur histoire. Pour Villard de Honnecourt, grâce aux notes de son album et à quelques autres rapprochements qui sont venus compléter ces indications, la science des érudits a pu reconstituer presque en entier l'histoire de sa vie et retrouver les principaux édifices qu'il avait élevés. Seulement, par une regrettable

coïncidence, le plus important, celui qui constituait son œuvre capitale au milieu de tant d'édifices demeurés debout sur le sol de notre pays, a été démoli pendant la tourmente révolutionnaire.

Villard de Honnecourt paraît avoir commencé à exercer son art dans la province où il était né. Plusieurs églises du nord-est de la France, entre autres l'église de Vaucelles et celle de Saint-Yved à Braines, paraissent devoir lui être attribuées; on trouve le plan de la première dans son album. En 1227, sa réputation devait être déjà solidement établie, puisqu'il fut alors chargé de reconstruire à nouveau le chevet et les transepts de la cathédrale de Cambrai. Avant d'entreprendre un travail de cette importance, il alla chercher des inspirations et des modèles à Chartres et à Reims, dont les temples merveilleux étaient alors en pleine construction. A Chartres, Villard dessina le labyrinthe placé dans le pavé de la nef et la belle rose de la façade; à Reims, il releva de nombreux détails, et, frappé de la beauté du plan conçu par l'architecte de cette cathédrale, il l'imita dans la construction dont il était chargé.

De nombreux dessins de l'album se rapportent aux travaux de la cathédrale de Cambrai, qui durèrent vingt-quatre ans, de 1227 à 1241. Le résultat en fut de faire connaître au loin le nom de Villard de Honnecourt. Sainte Élisabeth de Hongrie avait une dévotion particulière pour Notre-Dame de Cambrai; une partie des fonds destinés à la reconstruction du chevet et des transepts venait de sa royale munificence. Aussi une des chapelles, construite en 1239, lui fut-elle, en reconnaissance, consacrée après sa canonisation. L'intérêt pris par la sainte reine de Hongrie aux travaux de Cambrai avait dû répandre à la cour de ce pays le nom de l'architecte qui les exécutait. Vers 1250, nous le voyons appelé en Hongrie, où il se rend en passant par Reims et Lausanne; dans la première de ces villes, il examine la nef qu'il n'avait pas vue commencée à son premier voyage, et il note sur son album le modèle des fenêtres comme « celui qu'il aime le mieux. » Dans la seconde, il dessine la rose qui décore le transept méridional. Un seul croquis de l'album se rattache à ce que Villard de Honnecourt a pu exécuter dans son séjour en Hongrie; mais la ressemblance frappante du plan et du style de certaines églises du royaume de Saint-Étienne, particulièrement de la cathédrale de Cassovie élevée sous l'invocation de sainte Élisabeth, avec Saint-Yved de Braines, œuvre de notre architecte, et avec certaines églises des environs de Cambrai, permet de lui attribuer, avec une certitude presque absolue, la construction de ces édifices qui rappellent l'influence et les arts de la France sur les rives du Danube. Des considérations de la même nature révèlent l'artiste picard comme ayant eu une large part dans la reconstruction des églises de Strigonie, détruites par les Tartares en 1242, et comme ayant en partie élevé l'église de Sainte-Élisabeth de Hongrie à Marbourg.

Ici s'arrête ce que nous savons sur Villard de Honnecourt. A quelle époque revint-il en France? Quels furent ses travaux après son retour? En quelle année mourut-il? Ce sont là des questions destinées à rester probablement toujours dans une complète obscurité.

Nous pouvons du moins, à l'aide de son album et des monuments élevés

par lui qui se sont conservés, porter un jugement sur le talent de cet architecte. Il n'appartenait pas à la classe des artistes créateurs, et on ne peut le placer sur la même ligne que les puissants génies auxquels on doit les cathédrales de Chartres, de Reims et de Strasbourg. Ce n'était cependant pas un architecte sans mérite. Il imitait les modèles que les grands maîtres de l'art élevaient à côté de lui, mais il ne les copiait pas servilement ; son imitation était toujours libre, et les principes de l'art à son époque laissaient une large part à l'originalité individuelle, même dans la reproduction d'un type choisi pour modèle.

A ce dernier point de vue, le procédé d'après lequel sont faits les dessins de Villard de Honnecourt est fort curieux à étudier. Lorsqu'il note sur son album ce qui l'a frappé à Chartres, à Reims, à Lausanne, à Laon, lorsqu'il trace à côté ce qu'il se propose d'élever en imitation dans son église de Cambrai, plans ou dessins, ensembles ou détails, il se borne à de simples croquis à main levée ; aucun de ses plans n'est à l'échelle, aucun de ses dessins n'est accompagné de cotes. On voit qu'il a cherché simplement à se rendre compte d'une disposition ou d'un effet qui lui semblait heureux. Quant aux mesures, à l'étude des profils, il ne semble pas s'en inquiéter. Et, en effet, l'architecture du moyen âge ne reconnaissait pas, comme l'art des anciens, des règles fixes de proportion entre les divers membres d'un ordre, entre les différentes parties d'un édifice. Ce qu'on cherchait, c'était l'effet général, et chaque architecte adoptait les proportions qui lui semblaient les plus propres à rendre d'une manière heureuse cet effet tel qu'il l'avait conçu. Il y a dans la démonstration que donne de ce fait l'album de Villard de Honnecourt l'explication de bien des irrégularités, je dirais presque de bien des gaucheries, qu'on rencontre jusque dans les plus beaux édifices du moyen âge. Il y a aussi un enseignement à tirer pour ceux de nos artistes qui font aujourd'hui du gothique d'imitation.

Tout le monde est frappé, avec raison, de l'infériorité de leurs œuvres par rapport aux modèles qu'ils s'efforcent de reproduire, et on se demande où la cause doit en être cherchée. L'album de notre architecte du treizième siècle fournit la réponse à cette question. Elle est dans la prétention de trouver des règles exactes de proportions dans l'architecture ogivale, et d'appliquer aux monuments que l'on élève aujourd'hui ces règles inconnues aux artistes du moyen âge. On se réduit ainsi à n'être que des copistes strictement fidèles de certains détails empruntés à des monuments différents, lesquels jurent souvent de se trouver associés, et l'on perd volontairement la faculté la plus précieuse et la plus originale de l'architecture gothique de la belle époque, celle de varier indéfiniment l'ornementation et la proportion des diverses parties d'après les dimensions, le plan et l'effet général du monument.

Les dessins de Villard de Honnecourt ne se bornent pas, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à des études d'architecture proprement dites ; on y retrouve un grand nombre de compositions et de fragments de compositions destinées à la peinture et à la sculpture. Ces dessins sont tous à la plume ; plusieurs cependant ont été d'abord tracés à la pierre noire, puis repassés à l'encre ; un seul est lavé au bistre. Quelques-uns ont le

caractère de premières pensées, et la composition doit en appartenir à Villard lui-même; d'autres reproduisent des œuvres d'autres artistes dont la beauté et le grand caractère l'avaient frappé; d'autres enfin sont des études d'après nature destinées à servir pour des compositions et des travaux postérieurs.

La simplicité du trait y rappelle les procédés des peintres de vases de la Grèce antique. La grandeur des compositions, la noblesse du style, indiquent un art plus avancé que celui de l'Italie ne l'était cinquante ans après. Il faut examiner quelques-uns de ces dessins : la Vierge avec l'enfant Jésus, qui figure à la planche XIX dans l'édition de MM. Lassus et Darcel; la descente de croix de la planche XXV; les deux jeunes gens assis et causant de la planche XXVI; le Christ bénissant, de la planche XXXI; la tête de saint Pierre, de la planche XXXIV; le Pilate assis, de la planche XLVIII, et se souvenir, en regardant ces dessins, qu'au temps où les traçait Villard de Honnecourt, qui n'était cependant pas certainement un des premiers artistes de son époque, Cimabuë venait à peine de naître et que l'Italie en était réduite alors à appeler des peintres byzantins pour décorer ses églises. Nous avons là une nouvelle preuve, qui s'ajoute à tant d'autres, du peu de fondement des prétentions de l'Italie à la restauration de la peinture et de la sculpture dans les siècles modernes, prétentions trop docilement acceptées dans notre pays à une époque où nos monuments nationaux étaient tombés dans le plus inconcevable mépris. Les progrès de la science archéologique ne laissent plus aucun doute à cet égard; si l'Italie, depuis le quatorzième jusqu'au seizième siècle, a été plus loin que la France dans la carrière des arts du dessin; si elle a produit Giotto, le Fiesole, Raphaël, Michel-Ange et Léonard de Vinci, elle n'a du moins rien devancé. A la France appartient la gloire d'avoir maintenu, pour ainsi dire, sans interruption, la tradition des arts, et d'avoir été, aussi bien sous ce rapport que sous celui de la littérature, l'institutrice de l'Italie.

Dès le onzième siècle, notre pays possédait des architectes éminents, et dans les montagnes de l'Auvergne florissait cette grande école de sculpteurs qui a laissé la trace de ses œuvres dans les églises d'Issoire, de Mauzat et de Clermont. Au début du treizième siècle, lorsque rien pour ainsi dire ne s'était encore montré en Italie, lorsque Pise seule renfermait un artiste dont les Italiens ont prétendu faire le restaurateur de la sculpture, la France se couvrait d'immenses et splendides édifices où tous les arts étaient appelés à la glorification du Seigneur. Aux portails de Chartres et de Reims, on sculptait ces statues admirables dans lesquelles se sent encore si vivante, malgré la différence des siècles, l'influence des monuments de l'art antique, compris et interprétés dans un sens plus large et plus noble qu'ils ne l'étaient par Nicolas de Pise. Enfin notre pays, à cette même époque, possédait en abondance des orfévres, des émailleurs, des peintres et des dessinateurs habiles, tandis que l'Italie ne devait en avoir qu'un demi-siècle plus tard.

Après avoir parlé de Villard de Honnecourt et de son album, il me reste à dire quelques mots sur l'édition de MM. Lassus et Darcel, sur le luxe et le soin avec lequel elle est exécutée. Sous ce rapport, nous n'avons à distri-

buer que des éloges. Les *fac-simile* sont d'une exactitude scrupuleuse et peuvent dispenser de recourir au manuscrit original ; les commentaires explicatifs rédigés par M. Lassus pour accompagner chacune des planches sont substantiels, et éclaircissent d'une manière satisfaisante la plupart des obscurités que l'on rencontre dans les dessins et dans les notes autographes dont Villard de Honnecourt les a accompagnés. L'introduction seule, incomplète il est vrai et plutôt à l'état d'ébauche que de rédaction définitive, ne nous paraît pas être à la hauteur du reste de l'ouvrage. M. Lassus y avait entrepris, en faveur de l'architecture gothique et de son emploi préférablement à l'architecture classique, un plaidoyer dont le ton ardent et passionné rappelle des discussions d'une autre époque, bien assoupies aujourd'hui. La querelle des classiques et des gothiques en matière d'art est en effet aussi terminée que celle des classiques et des romantiques en littérature ; elle ne saurait plus soulever ni passions ni colères. Les plus intraitables classiques reconnaissent ou font au moins mine de reconnaître les beautés des édifices du moyen âge; mais de leur côté ceux de leurs adversaires les plus fougueux autrefois, éclairés par l'expérience, sont amenés à confesser qu'il y a beaucoup à adorer dans ce qu'ils ont brûlé, qu'une solide et classique tradition d'école est nécessaire à maintenir, et qu'il est bon, même pour construire des monuments à ogives, d'avoir étudié préalablement les ordres de l'architecture antique, comme il est nécessaire d'avoir appris le latin pour bien écrire en français.

II

De l'art, passons à la philosophie. M. le comte Foucher de Careil nous appelle sur ce terrain avec son *Supplément aux œuvres de Descartes.*

Depuis longtemps on signalait des pertes importantes dans la série des œuvres de Descartes. L'inventaire des papiers du grand philosophe dressé à Stockholm immédiatement après sa mort par Chanut, ambassadeur de France, mentionnait un recueil de pensées et de considérations générales sur les sciences remontant à sa jeunesse, des observations de physique et d'histoire naturelle intitulées *Meteorologica* et *Physiologica*, ainsi que plusieurs autres traités que l'on n'avait pas revus depuis lors. Leibnitz cependant en avait eu connaissance, puisqu'il y faisait allusion dans quelques passages de ses écrits et dans plusieurs de ses lettres; mais on ignorait ce que depuis lors ces manuscrits avaient pu devenir. M. Foucher de Careil a eu la bonne fortune de les retrouver ensevelis dans une armoire ignorée de la bibliothèque de Hanovre, au milieu de papiers provenant de Leibnitz, et il en fait l'objet d'une publication spéciale, précédée d'une longue et intéressante introduction qui forme un traité complet sur l'histoire de la découverte de la Méthode, le caractère et l'importance de cette découverte féconde à laquelle le nom de Descartes restera à jamais attaché.

Les vicissitudes éprouvées par ces traités manuscrits sont racontées dans

l'introduction par le jeune et habile philosophe qui les publie. Inventoriés, comme nous venons de le dire, à Stockholm, par le représentant de la France après la mort de Descartes, dont il était l'ami, ces papiers furent abandonnés en toute propriété à Chanut par les héritiers de l'auteur de la Méthode. Revenant en France dans l'année 1650, l'ambassadeur les rapporta au milieu de ses bagages comme la plus précieuse conquête qu'il eût pu faire pendant son séjour en Suède. Mais, en arrivant dans notre pays, un grave accident les attendait. Chanut avait embarqué ses paquets à Rouen pour être conduits à Paris par la Seine. Le bateau qui les portait se brisa contre les piles d'un pont et périt ainsi en arrivant au port : « Les écrits de M. Des-« cartes, dit en racontant cet incident le biographe Baillet, étaient renfer-« més dans une caisse séparée, mais se trouvèrent enveloppés dans le « malheur. Ils passèrent trois jours au fond de l'eau. » Après ce temps, on parvint à repêcher la caisse, et les manuscrits, fort avariés par le contact de l'eau, furent mis à sécher sur des cordes. « Mais, dit encore Baillet, « cela ne put se faire sans beaucoup de confusion, surtout entre les « mains de quelques domestiques qui n'avaient pas l'intelligence de leur « maître pour en conserver la suite et l'arrangement. »

A sa mort, Chanut « en fit présent à M. Clerselier, son beau-frère, « comme d'une succession inestimable qu'il substituait à la postérité après « lui. » Les manuscrits se trouvaient encore entre les mains de M. Clerselier en 1676, lorsque Leibnitz vint à Paris. Ils lui furent communiqués, et, frappé de leur importance, il en prit une copie intégrale. Que devinrent les autographes de Descartes? M. Foucher de Careil n'en a pas pu retrouver la trace ; car les cahiers découverts par lui à la bibliothèque de Hanovre sont les copies de Leibnitz, préparées et annotées déjà en vue d'un recueil de *Trésors philosophiques*, que le grand penseur allemand annonce dans ses lettres et qui devait contenir, avec les traités de Descartes, des fragments également inédits de Campanella, de Valerianus Magnus, de Suisset et de Pascal.

Les copies de Leibnitz portent la trace du désordre dont Baillet explique la cause ; mais, dans cet état même, les morceaux de Descartes présentent encore un très-grand intérêt. On y remarque d'abord un cahier intitulé : *Cogitationes*, dans lequel, au milieu de considérations sur les sciences et de nombreux problèmes de mathématiques, se retrouvent les phrases déjà signalées par Baillet : *Anno* 1620, *intelligere cœpi fundamentum inventi mirabilis.* X *Novembris cœpi intelligere fundamentum inventi mirabilis.* M. Foucher de Careil dissipe de la manière la plus heureuse, dans son introduction, les obscurités de ces phrases énigmatiques. L'invention admirable, *inventum mirabile*, n'est autre que la Méthode, et de là résulte ce fait capital, indiqué déjà dans les œuvres imprimées, que Descartes en avait conçu le plan à l'âge de vingt-trois ans, dix-huit années avant de l'exposer dans son célèbre discours. Mais le fameux *Cogito*, *ergo sum*, « je pense, donc je suis, » et le sublime raisonnement qui, partant de ce point de départ, s'élève jusqu'à la démonstration philosophique de l'existence de Dieu, n'est pas, comme on serait disposé à le croire, le principe, mais le corollaire de la Méthode et de ses applications. Avant de le porter

sur le terrain de la métaphysique, Descartes l'avait longuement médité et en avait d'abord essayé la valeur dans le domaine des sciences exactes et expérimentales où il l'avait conduit à de grandes et fécondes découvertes. Les manuscrits inédits en donnent la preuve irrécusable, et l'histoire de la marche et du progrès des idées de Descartes reçoit ainsi un jour nouveau de la publication de M. Foucher de Careil.

C'est en effet à ce point de vue, comme matériaux d'une étude psychologique sur le caractère et la pensée du grand philosophe français, que les manuscrits inédits ont une valeur très-considérable. On a beaucoup discuté sur le catholicisme de Descartes qui a été soutenu et attaqué avec une grande vivacité de part et d'autre ; les *Pensées* contiennent à ce sujet un passage décisif par lequel la question est tranchée d'une manière qui ne sera probablement pas très-agréable à l'école philosophique de nos jours. « Avant « la fin de novembre, dit Descartes, je gagnerai Lorette à pied depuis Ve- « nise, si cela se peut commodément et si c'est l'usage : sinon je ferai du « moins ce voyage avec toute la dévotion possible, et je terminerai complé- « tement mon traité avant Pâques. » Ou je me trompe fort, ou ce langage est celui d'un catholique, et d'un catholique fervent.

Le recueil intitulé *Meteorologica* est, comme les *Pensées*, le germe et le premier jet de travaux postérieurs. Il renferme le récit détaillé des observations faites en décembre 1635 sur la neige et la grêle, qui ont servi de base au traité des *Météores*. Dans ce traité célèbre, qui parut après le *Discours de la Méthode*, Descartes a jeté les fondements d'une science qui, malgré les observations et les recherches de nombreuses générations de physiciens, demeure encore plongée dans une grande incertitude. C'est un essai de doctrine, et le premier traité copié par Leibnitz contient les expériences. Comme essai, il est fort curieux et donne une haute idée du mérite de Descartes en tant qu'observateur.

M. Cousin, dans son édition des œuvres de Descartes, a publié, sous le titre de *Premières pensées sur la génération des animaux*, quelques notes dont il disait : « Le texte est corrompu en beaucoup d'endroits, et mes ef- « forts, pour en tirer un sens raisonnable, ont presque toujours échoué « contre l'obscurité ou l'absurdité de l'original, tout à fait indigne d'être « attribué à Descartes. » Le manuscrit des *Physiologica*, découvert et édité par M. Foucher de Careil, donne sous une forme plus complète les idées du philosophe sur l'anatomie et la physiologie, idées qui sont loin de mériter le dédain conçu par M. Cousin d'après des notes imparfaites. Dans ce traité, beaucoup de choses nous paraissent banales et sont passées dans le domaine des connaissances universelles ; mais, pour en apprécier le mérite, il faut se reporter au temps de Descartes et à l'état de la science à cette époque. La découverte de la circulation du sang venait d'être faite en Angleterre par Harvey, et beaucoup de médecins renommés la contestaient encore ; on conçoit donc l'importance que Descartes, ardent partisan de la découverte de Harvey, assignait à l'étude anatomique du cœur des animaux dont les fonctions étaient encore complétement inconnues bien peu de temps auparavant. Il y attachait tant de prix, qu'il en a longuement parlé dans son *Discours de la Méthode*, et qu'une grande partie des *Physiologica* est con-

sacrée à décrire des dissections faites au point de vue de cette étude sur différentes espèces de mammifères. Dans ces dissections, on doit noter un fait qui prouve à quel degré Descartes avait compris le véritable but de la physiologie et les moyens de la faire avancer. Un des premiers, il étudie l'anatomie d'un animal aux différentes phases de son développement, lorsque ce développement est complet, dans la jeunesse et à l'état de fœtus, comparant les organes à ces divers états et cherchant par cette comparaison à établir la manière dont ils se sont formés. Cet examen l'amène à étudier le phénomène de la génération, et là, au milieu d'erreurs inévitables à son époque, on voit éclater de grandes et lumineuses idées que les progrès de la science n'ont pas démenties.

Il consacre des pages éloquentes à la nutrition et à l'accroissement des êtres dont la génération constitue la première phase. Il entrevoit le changement continuel des corps et les compare à des ruisseaux qui perdent et reçoivent sans cesse des parties et se renouvellent ainsi en restant les mêmes. Il met en regard la formation des animaux et celle des plantes, et cette comparaison lui fournit des aperçus scientifiques sur la nature des tissus. Enfin son idée du mouvement circulaire contient le premier germe de la théorie de la cellule. C'est un écrit prodigieusement avancé sur certains points, et en tout fort remarquable pour sa date. Les erreurs qu'il contient étaient celles de tous les contemporains, et, pour ce qui appartient en propre à Descartes, on ne saurait y reprocher qu'une préoccupation trop exclusive d'expliquer par des lois mécaniques tous les faits de la physiologie.

L'espace nous manque pour donner une analyse plus étendue des écrits publiés par M. Foucher de Careil, et pour parler avec détail de la remarquable introduction que l'habile éditeur y a jointe. Bornons-nous à dire, avant de le quitter, que le *Supplément aux œuvres de Descartes* sera désormais un livre indispensable dans toute bibliothèque philosophique un peu complète.

III

Il y a trente ans à peine, l'intérieur du continent africain était marqué sur les cartes par de grands espaces vides dont aucune indication ne venait interrompre la blancheur sans tache. Aujourd'hui, la lacune de ces terres inconnues est presque entièrement remplie ; d'intrépides pionniers de la science ont pénétré dans toutes les parties de l'Afrique centrale, et ce qui reste encore ignoré se réduit à un petit nombre de points qu'il ne faudra plus bien longtemps pour voir également explorés.

Après les missionnaires de la science vont venir ceux de la religion, portant le flambeau de l'Évangile aux millions d'âmes qui, dans ces vastes contrées, gémissent encore sous le joug du paganisme, et chaque année sont conquises par la propagande envahissante de l'islamisme. Aussi ce n'est pas un simple intérêt de curiosité savante qui s'attache aux travaux et aux découvertes des voyageurs en Afrique, il y a en même temps un grand intérêt

chrétien, car chacune de ces découvertes, en révélant la géographie d'une contrée inconnue, en faisant connaître les mœurs, la religion, la langue d'un peuple encore ignoré, ouvre un champ nouveau à l'activité des ouvriers évangéliques.

A côté de la religion, la philanthropie, même philosophique, est intéressée au plus haut degré par ces explorations. Malgré les traités de la diplomatie, malgré les actives croisières entretenues par les marines des puissances européennes, l'odieux commerce des esclaves est encore florissant sur toute la côte d'Afrique. Alléchés par l'appât du gain, les négriers franchissent tous les obstacles, déjouent l'habileté des croiseurs les plus vigilants, et viennent chercher dans les comptoirs des négociants indigènes leur chargement d'êtres humains réduits à la condition de bêtes de somme. Les risques d'une semblable entreprise sont très-grands; mais les bénéfices sont assurés en arrivant en Amérique et sont tels, que ceux d'un seul voyage suffisent souvent pour fonder une fortune. Aussi, tant que l'esclavage sera maintenu dans les contrées où il existe encore aujourd'hui et où malheureusement il ne semble pas près de finir, les efforts des nations de l'Europe seront impuissants à réprimer le fléau de la traite, cette honte permanente pour nos siècles chrétiens et civilisés.

Mais n'y aurait-il pas un moyen d'attaquer le mal dans sa racine ? Ne peut-on pas chercher à le prévenir chez les peuples africains en ouvrant leurs contrées au christianisme et à la civilisation ? C'est ce qu'avaient pensé quelques esprits généreux de l'Angleterre à la fin du siècle dernier, et c'est dans cette intention que s'était établie à Londres la célèbre Association Africaine, dans le temps même où Wilberforce élevait sa voix éloquente pour flétrir et combattre la traite. Ainsi les deux nobles mobiles de la science et de l'humanité ont inspiré à la fois les travaux de cette Association et les efforts soutenus par elle de cette longue liste de voyageurs, qui commence à Ledyard pour finir au docteur Barth, en comptant dans l'intervalle les noms de Horneman, de Mungo-Park, de Campbell, de Ritchie, de Bowding, de Laing, de Denham, Oudney, Clapperton et des frères Lander, presque tous inscrits au martyrologe de la science.

Sous le titre de : *le Niger et les Explorations de l'Afrique centrale*, M. Ferdinand de Lanoye vient de publier à la librairie Hachette un intéressant résumé de ceux de ces voyages qui se rapportent au Bornou, au Soudan et au bassin du Niger. Ce volume est d'une lecture facile et instructive, et on ne peut se défendre d'une véritable émotion lorsqu'on repasse le récit de tant de périls et de difficultés affrontés par des courages intrépides et si souvent couronnés par la mort. La plupart des noms des explorateurs sont anglais, envoyés par une association anglaise ; cependant la France y est représentée de manière à satisfaire notre amour-propre national, par deux de nos compatriotes dont les efforts purement individuels ont acquis à la science d'aussi précieux résultats que ceux des voyageurs soutenus par l'or et les encouragements de l'Association Africaine. Le premier est Gaspard Mollien, auquel on doit une connaissance complète et exacte de la région du Sénégal et de la Gambie, ainsi que la découverte des sources du Niger ; le second est l'intrépide René Caillé, le premier Européen qui soit revenu

vivant de la ville mystérieuse de Tombouctou, auquel l'incrédulité et la malveillance dénièrent longtemps ses découvertes, et à l'admirable exactitude duquel le docteur Barth vient de rendre enfin un éclatant hommage.

Le volume de M. de Lanoye est accompagné d'une fort belle carte, dressée d'après les différentes relations. Ceux de nos lecteurs qui voudront se mettre rapidement au courant de la géographie de l'Afrique centrale y trouveront un fort bon résumé de l'état actuel de la science. Nous demanderons seulement à l'auteur de faire pour la partie méridionale du continent africain ce qu'il a fait pour la région du Niger et de condenser de même dans des proportions portatives et commodes pour le public les principaux résultats acquis sur cette partie du globe, particulièrement les récits des missions portugaises au Congo et l'immense voyage du docteur Livingstone.

IV

Dans l'intérieur de l'Afrique, tel que nous le font connaître les voyageurs, nous trouvons l'islamisme encore puissant et conquérant qui poursuit sa marche victorieuse, le Coran d'une main, le sabre de l'autre, à la façon de ses premiers apôtres ; dans l'orient de l'Europe, au contraire, la barbarie musulmane perd tous les jours du terrain, et le temps n'est peut être pas éloigné où elle y disparaîtra complétement, pour faire place à la civilisation chrétienne.

M. Poujade trace un intéressant tableau du mouvement d'expansion et de délivrance qui agite actuellement les chrétiens d'Orient et qui se développe chaque jour en dépit de tous les obstacles. Comme diplomate, l'auteur de *Chrétiens et Turcs* a eu l'occasion de rendre à ces chrétiens des services signalés, et les catholiques français n'ont pas oublié sa noble et courageuse conduite, comme consul de France à Beyrout, dans les affaires du Liban. M. Poujade est demeuré fidèle à ses anciennes convictions sur le rôle politique de notre pays en Orient ; il n'a pas, comme tant d'autres, renié les généreuses aspirations de sa jeunesse en faveur de la Grèce, et, résistant à un entraînement passager, dont l'influence commence à disparaître actuellement, il est demeuré fidèle aux convictions du philellénisme. C'est là, nous devons le dire, un grand titre à nos sympathies, car nous sommes, nous aussi, profondément convaincu qu'il n'y a de régénération possible pour l'Orient que par l'affranchissement des races chrétiennes, et que dans cette régénération les Grecs sont appelés à jouer un rôle important.

Il est vrai, et nous le savons, beaucoup de personnes, par une espèce de mode, ont depuis quelques années attaqué la Grèce, et, la représentant comme un pays presque barbare, ont demandé ce qu'on pouvait espérer d'un peuple qui, dans la contrée où il est affranchi, n'a pas su employer plus utilement sa liberté. A ceux qui ont pu se laisser prendre au langage des détracteurs du royaume de Grèce, nous recommanderons de lire dans l'ouvrage de M. Poujade un long chapitre intitulé : *l'Albanie et la Grèce*.

Ils y trouveront une description de l'état actuel des provinces grecques libres, comparées à celles qui sont encore sous le joug ottoman ; le parallèle est écrasant pour les défenseurs attitrés de la Turquie et suffirait pour leur fermer la bouche, s'ils n'avaient pas depuis longtemps renoncé à tenir compte de la vérité et de l'exactitude des faits.

Le même chapitre contient le récit de tout ce que la Grèce a fait depuis trente ans qu'elle est affranchie. Trente ans, c'est beaucoup dans la vie d'un homme, mais c'est bien peu dans celle d'un peuple, et on ne saurait demander à aucune nation d'accomplir dans cet espace de temps ce que les autres ont mis des siècles à opérer. Or, en prenant cet intervalle, nous demandons à tout homme de bonne foi qui a étudié les choses, si aucun autre pays de l'Europe a fait depuis trente ans autant de progrès que la Grèce. Ce n'est pas qu'elle en soit encore arrivée au même degré que les autres nations ; mais il faut tenir compte, pour le bien juger, des circonstances qu'elle avait traversées pour conquérir la liberté. Il faut se souvenir de la servitude sous laquelle les Grecs avaient été courbés pendant quatre siècles ; il faut se rappeler ces neuf années de guerre sanglante contre des forces immensément supérieures, par lesquelles fut achetée l'indépendance; il faut enfin ne pas oublier la destruction systématique promenée dans tout le pays par les armées ottomanes. Rien ne demeurait plus debout dans la Grèce lorsqu'elle se vit enfin libre, et tout ce qui existe aujourd'hui a dû y être entièrement créé.

Si l'on considère ces choses que l'on oublie trop souvent en parlant du royaume hellénique, le sentiment qui résulte de l'état de ce pays n'est pas celui du dénigrement. En 1830, au moment où les dernières troupes turques abandonnaient le sol grec, il n'y avait pour ainsi dire pas une ville ou un village qui n'eût été détruit, la culture du sol était abandonnée depuis neuf ans, les plantations d'arbres fruitiers avaient été partout extirpées. Aujourd'hui, dit M. Poujade, « le voyageur est frappé de l'aisance dont « jouit le paysan, et l'agriculture a fait des progrès étonnants dans plu- « sieurs districts : telles sont les côtes du golfe de Corinthe, les plaines « de la Laconie, les vallées du Pamisus et de l'Alphée, devenues de vé- « ritables jardins. » Aucune route n'existait dans le pays ; maintenant « de « grandes artères de communication ont été construites aux frais du gou- « vernement, ou sont encore en voie de construction, telle est la chaus- « sée de Nauplie à Tripolitza, qui passe par les plus hautes montagnes « de l'Argolide et de l'Arcadie ; celle d'Athènes à Corinthe à travers les « roches Scironiennes ; les routes d'Athènes à Chalcis, de Lamia à Sty- « lidi, etc. En Turquie, au contraire, il n'y a peut-être pas deux routes « entreprises par le gouvernement ottoman dans un état convenable. »

Le commerce est également florissant. Les derniers tableaux publiés par le gouvernement établissent, dit encore M. Poujade, « que la Grèce possède « aujourd'hui 1,500 grands bâtiments marchands et 2,900 petits, jaugeant « ensemble 260,000 tonneaux et montés par 31,000 marins d'une activité « merveilleuse, d'une inconcevable sobriété et d'une honnêteté à laquelle, « malgré quelques faits isolés de date déjà ancienne, nous nous plaisons « ici à rendre hommage. »

Quant aux finances publiques, le témoignage de M. Poujade est précieux, parce que l'auteur de *Chrétiens et Turcs* en a fait une étude particulière destinée à former un travail séparé. Dans le volume qu'il vient de donner au public, il se borne aux phrases suivantes qui indiquent suffisamment le résultat de son étude : « Les finances ont suivi également une progression as« cendante; et, malgré les plaintes des adversaires et l'impatience des amis « de la Grèce, la comparaison entre les finances actuelles et la situation où « elles étaient au moment où Capo d'Istria fut appelé à la présidence du « nouvel État est faite pour rassurer complétement sur l'avenir de ce jeune « royaume chrétien. »

Enfin la tranquillité règne partout, le brigandage a été déraciné, et la population de 600,000 âmes s'est élevée à plus de 1,100,000, doublant ainsi dans l'espace de trente ans.

Voilà pour ce qui est de la prospérité matérielle. Voyons maintenant, en prenant toujours M. Poujade pour guide, quel est le gouvernement et la situation intellectuelle du royaume de Grèce. Sur le premier point, nous serons bref; qu'il nous suffise de rappeler que les Grecs ont su conquérir et conserver le gouvernement parlementaire, qu'ils le pratiquent avec sagesse et habileté, et que les effets bienfaisants de ce gouvernement sont pour beaucoup dans les progrès de l'État hellénique.

Sur le second point, la Grèce mérite à bon droit notre admiration. La passion de la science est générale dans tout le peuple grec; aussi les écoles et les autres établissements d'enseignement s'y sont-ils multipliés dans une très-grande proportion. Le royaume hellénique possède 498 écoles primaires régulières entretenues par l'Etat ou par les communes, où 42,353 élèves viennent recevoir l'instruction; en outre, des particuliers tiennent 35 écoles primaires régulières comptant 2,880 élèves, et 300 écoles élémentaires irrégulières comptant 10,000 élèves; c'est donc 55,233 enfants de différents âges qui fréquentent les écoles sur une population de 1,110,000 âmes. Les écoles secondaires privées pour les garçons sont au nombre de 12 et comptent 718 élèves; celles pour les filles montent à 10, avec 900 élèves. Les gymnases ou colléges de l'État, au nombre de 7, sont remplis par 1,124 enfants. Quant à l'université d'Athènes, qui comprend les facultés de philosophie et des lettres, de médecine, de théologie et de droit, les cours de ses 44 professeurs sont suivis chaque année par environ 500 élèves. Peu de pays de l'Europe seraient en état de citer des chiffres plus satisfaisants pour l'instruction publique.

Ce que nous venons d'extraire du livre de M. Poujade au sujet de la Grèce a pu donner une idée exacte du mérite de ce livre et de l'abondance des faits qu'il renferme. Il nous serait facile d'en tirer des renseignements aussi curieux sur les principautés roumaines que l'auteur a longtemps habitées et avec lesquelles il a contracté des liens étroits. Mais nous nous voyons obligé de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même, où il trouvera des détails curieux sur l'origine et le développement de l'idée nationale en Roumanie, éclose au soleil de 1848 au milieu de la fermentation de cette époque, mûrie et fécondée à travers les événements de la guerre d'Orient en 1854, et qui vient d'éclater enfin avec tant d'énergie par la double élection du prince Alexandre-Jean.

V

M. Read nous ramène en France avec son livre sur Daniel Chamier. Ce personnage, surnommé le *grand* par les protestants, est en effet un des hommes les plus importants de leur Église à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. « Chamier, a dit Bayle, n'était pas moins « ministre d'État que ministre d'église; » et, en effet, son rôle a été encore plus celui d'un chef de parti que celui d'un théologien, quoiqu'il ait eu avec le P. Cotton, de la compagnie de Jésus, une célèbre dispute dogmatique, et qu'il ait laissé un grand livre de controverse intitulé *Panstratia catholica,* et publié par son fils après sa mort. Comme homme politique, il prit part aux négociations d'où résulta l'édit de Nantes, il représenta les protestants à plusieurs reprises auprès de Henri IV, et il finit par mourir en rebelle au siége de Montauban sous Louis XIII.

M. Read, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, a voulu élever un monument à la mémoire de cet homme, dont un contemporain a dit « que sa mort causa autant de regrets à ceux de la religion ré- « formée que s'ils eussent perdu une des meilleures places de sûreté qu'ils « tinssent en France. » Le volume de M. Read est presque exclusivement composé de documents, parmi lesquels le plus important est le propre journal de Chamier pendant son voyage à la cour de Henri IV en 1607. L'exagération et la partialité de ces documents émanés tous de sources protestantes rendent leur valeur quelque peu suspecte; mais on doit savoir gré à M. Read de les avoir fait connaître. L'histoire des réformateurs et de leurs premiers disciples n'a pas en effet moins d'intérêt pour nous autres catholiques que pour les protestants. Seulement il ne faut pas prendre ce livre, résultat de patientes et curieuses recherches, comme un jugement définitif sur le personnage. On n'y entend qu'un son; mais l'ouvrage fournit une source importante à étudier, en la contrôlant par le témoignage des écrivains catholiques de la même époque.

VI

Terminons par un volume qui nous est parvenu tandis que nous écrivions cette *Revue critique.* L'auteur est M. Delfortrie, professeur à l'université de Louvain; c'est un *Mémoire* extrêmement développé *sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise.* Nous n'avons pas eu le temps d'étudier ce livre autrement qu'en le parcourant avec rapidité; cependant il nous a semblé fait dans toutes les conditions nécessaires aujourd'hui pour les travaux de philologie comparée. M. Delfortrie y révèle l'importance linguis-

tique de la langue flamande, celui de tous les idiomes germaniques qui est demeuré le plus voisin du théotisque, c'est-à-dire de l'idiome que parlaient les Francs conquérants de la Gaule, qui dans le moyen âge a possédé une riche et puissante littérature, et qui, après cet éclat, est demeurée presque oublié jusqu'à nos jours. Placé à une égale distance de l'allemand et de l'anglais, et conservant un caractère plus ancien que ces deux langues, le flamand a fourni à M. Delfortrie l'explication d'un grand nombre de mots et d'idiotismes qui se rencontrent dans les auteurs anglais du moyen âge, ou même encore aujourd'hui dans les poëtes écossais, et dont les commentateurs de la Grande-Bretagne n'avaient pu fixer le sens que d'une manière empirique et souvent peu précise. De cette manière, maint passage de ces écrivains, depuis Chaucer jusques et y compris Shakspeare et même Burns, reçoit un précieux éclaircissement des recherches du savant professeur. Le Mémoire de M. Delfortrie fait honneur à l'université de Louvain, et nous croyons qu'il tiendra désormais une très-honorable place parmi les productions d'un genre de littérature dont les progrès sérieux datent du dix-neuvième siècle.

François Lenormant.

LA GUERRE ET L'ITALIE

Notre numéro du 25 avril prenait tristement congé des dernières espérances de paix de l'Europe. Un mois s'est à peine écoulé, et deux grandes armées sont déjà aux prises dans les plaines de la haute Italie. Sur ce champ de bataille prédestiné, où tout lui parle de sa gloire, la France ne s'est laissé devancer par personne. Les perplexités douloureuses auxquelles l'opinion publique a été en proie pendant ces longs mois d'hiver n'ont communiqué aucune incertitude à nos premiers mouvements militaires. Profondément troublée pendant les délibérations qui ont précédé la guerre, la France se retrouve, au jour du combat, pleine de résolution et d'élan.

Dans une nation patriotique et belliqueuse comme la nôtre, personne n'échappe entièrement à l'électricité contagieuse de l'ardeur militaire. Tout autour de nous semble respirer l'odeur de la poudre, et le paisible public de nos cités ne discute déjà plus depuis qu'il sait qu'on va combattre. Sans suivre à l'aveugle cet entraînement, nous ne voudrions pas, quand nous le pourrions, y rester tout à fait étrangers. A coup sûr, les graves motifs qui nous ont fait, dès les premiers jours, redouter la guerre, n'ont point cessé de peser péniblement sur notre esprit. La guerre nous apparaît encore aujourd'hui pleine de maux certains et de dangers imprévus. Comme chrétiens, nous déplorons toujours de voir monter à la surface des sociétés tout ce

fond de passions violentes que va réveiller, au sein des nations les plus civilisées, le premier appel fait à la force. Comme citoyens, nous n'oublions pas que toute guerre, dans l'état présent de l'Europe, court risque de déchaîner deux génies funestes : l'esprit de révolution et l'esprit de conquête; et, pour détester presque également ces deux maux, nous n'avons pas même besoin de nous rappeler que la France ne les a jamais portés chez autrui sans les subir tôt ou tard chez elle-même. Tous ces nuages noirs assombrissent encore à nos yeux l'horizon, et le bruit même du canon ne suffit pas à les dissiper. Toutefois, puisque la guerre est déclarée et flagrante, nous lui devons au moins une consolation très-imparfaite, que nous sommes décidés à goûter : c'est celle de pouvoir parler librement, sans voir notre humble tribune accusée de parler trop haut. Du moment où les événements sont entrés dans cette sphère où Dieu seul agit et où cesse la responsabilité de l'homme avec sa puissance, aucune réserve ne saurait plus nous empêcher d'exprimer très-nettement nos vœux, nos espérances et nos craintes.

Nos premiers vœux, avons-nous besoin de le dire? sont pour le triomphe de nos armes. Nous souhaitons les succès de nos armées : nous les souhaitons rapides, brillants, irrésistibles. Nous les demandons tels au Dieu des combats; tels nous les attendons de la valeur de nos soldats. Ce vœu ne part point seulement d'un légitime amour-propre national; il est dicté par d'autres sentiments que nous pouvons partager avec tous les amis de l'ordre en Europe. Plus la victoire sera prompte, en effet, plus il y a de chances que la guerre soit courte dans sa durée, limitée dans son action, décisive dans ses effets. Plus la victoire sera prompte, et plus il est permis d'espérer que la lutte ne sortira pas du champ étroit où elle est encore aujourd'hui renfermée. Les guerres qui durent et se prolongent aigrissent les ressentiments, rendent les inimitiés irréconciliables et les transactions impossibles; tout incendie, quand il dure, s'anime et se propage. Tous les témoins impartiaux du grand duel qui s'engage doivent désirer une solution rapide, qui fasse accepter de haute lutte par le vaincu la leçon de l'adversité, et écouter de bonne grâce par le vainqueur les conseils de la sagesse. Les succès rapides rendent la modération facile; la modération à son tour rend seule les succès durables.

Après nos armées, tous nos vœux sont pour l'Italie. Nous avons pu penser au début, nous pouvons même trouver encore que la cause de l'Italie, quelque sympathie qu'elle inspire aux cœurs généreux, n'avait pourtant pas droit de demander impérieusement à la France le sang de ses soldats et au monde le sacrifice de son repos. Nous avons pu penser aussi que la somme de libertés dont nous jouissons chez nous-

mêmes n'était pas encore assez considérable pour qu'il nous restât du superflu à répandre au dehors. Mais, puisque l'épée est tirée, nous souhaitons du fond de notre âme que, pour prix des périls que nous allons courir, cette grande nation, mère de la civilisation antique et centre de la civilisation chrétienne, retrouve enfin le bien autrefois perdu par ses fautes, et depuis longtemps refusé à ses espérances de se gouverner elle-même par ses lois, par ses magistrats, suivant l'instinct de ses mœurs et conformément à ses droits. Ce désir n'est pas né d'hier parmi nous : nous n'avons pas attendu pour l'exprimer qu'il fût appuyé par une armée de cent mille hommes. Tout le passé de ce recueil en est plein. Depuis qu'il existe, pas une parole ne s'est glissée dans ces colonnes, qui ne fût de nature à porter à toutes les nations souffrantes de l'Europe le témoignage d'une sympathie profonde et l'espoir d'un meilleur avenir. Les vrais, les sincères amis de l'Italie, Balbo, Rossi, Cantù, Rosmini, Manzoni, ont trouvé parmi nous de chaleureux appréciateurs. A la vérité, depuis bientôt dix années, on nous a rendu au dedans et au dehors de l'Italie la tâche plus difficile. Il s'est formé entre les partis les plus opposés comme une sorte de conspiration pour faire croire au public qu'il était impossible à l'Italie de recouvrer sa liberté sans perdre sa foi; que, de l'autre côté des monts, catholicisme et indépendance étaient deux choses inconciliables, et que l'Italie cesserait d'être soumise à l'Église le jour qu'elle ne le serait plus à l'Autriche. Les organes des opinions les plus contraires ont admis cette vérité comme incontestable, et c'est en partant de ce principe commun que le gouvernement piémontais a agi, que la tribune de Londres a parlé, et que les journaux qui se prétendent exclusivement catholiques, à Paris, ont discuté et déclamé. Que d'autres acceptent cette incompatibilité prétendue; ce n'est pas nous qui nous y laisserons prendre. Nous connaissons de longue date cette tactique imaginée par la malice intéressée des incrédules et accréditée par l'aveuglement des fanatiques, et qui consiste à accoler l'autorité de l'Église aux incidents les plus passagers et souvent les plus odieux de l'histoire des peuples. Les gens qui veulent en Italie rendre l'Église solidaire de la domination autrichienne sont les mêmes qui, parmi nous, la font aussi responsable de tous les abus du temps passé et ennemie de toutes les aspirations des temps modernes. Les gens qui interdisent aux catholiques italiens d'aspirer à la liberté nationale sont les mêmes qui veulent nous interdire, à nous catholiques français, de prendre notre part du progrès social et de prétendre à la liberté politique. Nous n'acceptons pas pour nous-mêmes et nous n'imposons à personne de pareilles interdictions. Nous ne parlons, nous ne pensons, nous n'existons que pour les combattre. Non, il n'est point de nation assez abandonnée du ciel

pour être obligée de choisir entre le don le plus précieux de la grâce et le vœu le plus légitime de la nature, entre le maintien de sa foi et la liberté de sa patrie. Aucune nation n'est semblable au malheureux enfant dont parle l'Écriture, et n'est exposée à se voir déchirée par les embrassements de deux mères : la patrie et l'Église. Nulle part, sous aucun ciel, sur aucun sol, dans le cœur d'aucun homme, le sentiment chrétien et le sentiment patriotique ne s'excluent et ne se combattent; et, si ce supplice était réservé à un peuple, ce ne serait point assurément à l'Italie, qui n'a jamais été plus libre qu'au jour où l'Église était la plus florissante et dont l'indépendance s'est affaissée en même temps que le sentiment religieux s'affaiblissait dans l'Europe. Laissons dire les journaux voltairiens de Paris et les agents des sociétés bibliques de Londres. Si l'Italie est affranchie, elle n'oubliera pas, nous en avons la confiance, que le gonfalon de l'Église conduisait au combat les ligues lombardes, et que, quand les nefs des croisés sortaient des lagunes de Venise, l'Adriatique était l'épouse des doges, et non la servante des Césars.

Mais, en faisant des vœux sincères pour que le bien de l'Italie sorte de la guerre présente, pouvons-nous dire que nos espérances ne soient troublées par aucune crainte ? Pour goûter cette sécurité compléte, il faudrait avoir trop peu de mémoire et trop peu de prévoyance. Dix ans nous séparent à peine des derniers combats que l'Italie a livrés pour son indépendance. Dans des circonstances incroyablement favorables et en présence d'un succès presque assuré, l'Italie a péri alors, parce que les enfants de ses diverses provinces n'ont su ni unir leurs efforts ni modérer leurs prétentions. Nous prions Dieu de la préserver aujourd'hui des mêmes fautes qu'aggraverait encore la présence d'armées étrangères, même françaises et même amies ! C'est toujours une périlleuse extrémité pour une nation qui veut s'affranchir que d'appeler à son aide un auxiliaire aussi puissant que son maître. Il est arrivé plus d'une fois à l'Italie, depuis trois siècles, de changer seulement le joug qu'elle croyait secouer. Pour prévenir le retour d'un pareil malheur, qui ne serait point exempt de ridicule, il faut à la fois beaucoup de résolution et beaucoup de sagesse, savoir persévérer dans ses efforts et borner ses espérances. Point de divisions funestes, point de rêve d'une unité chimérique, se contenter du possible, ne point risquer le bien obtenu pour un mieux imaginaire, se prêter à tous les accommodements honorables : tel est l'esprit que nous souhaitons à l'Italie ; nous lui conseillons, en un mot, de tout mettre en œuvre pour avoir besoin de libérateurs le moins longtemps et le moins souvent possible.

Mais un conseil que nous lui donnons, avant tout autre, et que la sévère justice des événements se chargerait de confirmer s'il était

méconnu, c'est de se garder de compromettre, dans la poursuite de son indépendance particulière et nationale, une autre indépendance plus élevée, plus générale, et qui intéresse à un plus haut degré le monde civilisé. Nous voulons parler de l'indépendance de toutes les consciences catholiques répandues dans l'univers; et c'est celle-là qui est engagée dans la personne du vicaire de Jésus-Christ, siégeant à Rome, avec la plénitude des attributions souveraines ; dans cette souveraineté du pape, en un mot, objet depuis tant de siècles de tant d'attaques, mais toujours forte dans sa faiblesse même, et d'autant plus assurée de la protection divine qu'elle est plus délaissée et plus calomniée par les hommes.

Faut-il le rappeler en effet ? Notre génération est-elle si oublieuse ou si ignorante, qu'il faille lui répéter tous les dix ans les premiers éléments de toute éducation politique? La souveraineté temporelle du chef de l'Église, qui n'est pas un article de foi du *Credo*, n'est pas non plus défendue par les catholiques pour le bien-être du Pape ni même pour l'éclat extérieur de l'Église. Une couronne est un triste bien par le temps qui court, et sa splendeur est peu de chose à côté de celle de la tiare. Quelques pouces de terre et quelques milliers de sujets apportent plus de souci que de profit à celui que Jésus-Christ a établi sur des millions d'âmes. Mais, si le Pape lui-même est le moins intéressé des catholiques au maintien de son pouvoir temporel, c'est nous qui le sommes tous à sa place. C'est chacun de nous, c'est tout fidèle marqué du sceau du baptême et membre du corps sacré de l'Église qui voit dans la souveraineté du vicaire de Jésus-Christ, non sans doute la condition essentielle du maintien de sa foi, mais une garantie efficace et un symbole éclatant de sa liberté spirituelle. S'il n'est pas souverain, en effet, et l'égal des plus puissants de ce monde, le chef de l'Église doit être leur subordonné et leur inférieur. Souverain ou sujet, la langue et la science politiques ne connaissent pas de troisième alternative. Se figure-t-on sérieusement, dans l'état de division de l'Europe, le Pape sujet d'une seule des puissances qui s'en partagent le territoire? le Pape soumis, par conséquent, dans toute cette partie du gouvernement de l'Église que ne garantit pas l'infaillibilité dogmatique, à la pression d'une force prépondérante, ou à l'influence insensible des préjugés nationaux? Les catholiques de France se sentiraient-ils en sécurité si le Pape était sujet de l'empereur d'Autriche, du roi de Naples ou de Piémont, et si, pour la direction de leur culte et la nomination de leurs pasteurs, il fallait correspondre avec un étranger qui pourrait devenir un ennemi? Je ne sais si les fidèles se contenteraient d'un tel état; mais, à coup sûr, l'orgueil royal ne s'en accommoderait pas longtemps. Aucun monarque ne voudrait céder à son voisin l'avantage de posséder le Pape à ses côtés

et sous sa main : chacun ferait un pape à sa guise, et la robe sans couture de l'unité catholique serait divisée en mille lambeaux. Vingt églises purement nationales s'élèveraient aux pieds de tous les trônes, et ce que deviendrait la liberté de conscience dans ce partage, Byzance et Moscou sont là pour le dire. Que les âmes soucieuses de la dignité de la conscience humaine y veuillent bien songer un instant. Jamais elle n'eut dans le monde de plus éclatante représentation que ce petit territoire de Rome, respecté à travers les siècles par tant d'ambitions, en conflit et tant de conquêtes successives. Dans les âges où la force brutale couvrait la surface du monde, ce fut sur ce point élevé que brilla l'unique phare de la liberté spirituelle. D'autres vents que ceux qui soufflent autour de nous ont déjà passé sans l'éteindre. La main qui contient et qui déchaîne les orages est encore assez puissante pour le préserver aujourd'hui.

Que l'Italie nous permette donc de le lui dire : il y a là pour la liberté, pour la conscience, pour les droits les plus chers et les biens les plus précieux de l'humanité, un intérêt qui ne contrarie nullement, mais qui prime de droit celui d'une seule nation. Si, suivant des conseils aveugles, elle se laisse égarer jusqu'à séparer sa cause de celle de la papauté, le sort de la lutte qui s'engage est écrit par avance dans l'histoire. Ce n'est pas la papauté qui périra. Le sol de Rome a toujours porté malheur à ses spoliateurs et à ses conquérants.

C'est ce qu'a pensé, sans doute, le souverain de la France, qui est en même temps le général de nos armées. C'est dans la vue de séparer sa cause de celle que poursuivent les tribuns et les pamphlétaires de la Révolution qu'il a fait savoir solennellement, par l'organe de son ministre des cultes, à tous les évêques de France, à tous ceux que le Pape appelle ses frères, son intention de respecter l'intégrité des droits temporels du siége de Rome.

Si nous enregistrons avec empressement cet hommage rendu à la justice, ce n'est pas que nous ignorions combien les promesses écrites sur les papiers officiels sont rapidement emportées par le souffle impétueux des événements, et combien il est difficile d'arracher le secret de l'avenir aux arrière-pensées de la politique et aux caprices de la fortune. Ce n'est pas que nous soyons plus sourds que d'autres à tout le bruit qui se fait et qu'on laisse faire autour de nous, et qui, bien que parti de très-bas, se répand pourtant très-loin, grâce au silence universel. Mais c'est qu'une parole souveraine, publiquement adressée à l'Europe, doit faire foi pour tout le monde jusqu'à ce qu'il ait été prouvé que celui qui la donne manque de puissance ou de volonté pour la tenir. Ce ne peut être la volonté, et, à coup sûr, ce n'est pas la puissance qui manque au maître de la France et au com-

mandant de deux cent mille hommes. Quand on rend à une nation le service que Napoléon III offre aujourd'hui à l'Italie, on a le droit et le moyen d'être écouté. Il dépend entièrement de lui de faire comprendre aux plus égarés des Italiens que l'Italie n'est rien sans Rome et que Rome n'est rien sans le Pape. Tant que cette déclaration sera écrite sur le drapeau de la France, sans être démentie par les actes de sa politique, nos inquiétudes peuvent être vives, mais tous nos sentiments sont à l'aise, et nous ne voyons rien qui nous empêche de nous montrer, cette fois comme toujours, dévoués à la cause de l'Église, de la France et de la liberté dans le monde.

Le secrétaire de la rédaction, P. Douhaire.

Depuis notre dernier numéro, le public de France a été vivement ému par l'introduction d'une brochure, imprimée à Bruxelles, où le gouvernement et même la personne du Souverain Pontife étaient l'objet d'attaques aussi inconvenantes dans la forme que dans le fond. Malgré la répugnance qu'inspirent la discussion et même la lecture de pareilles œuvres, un de nos plus éminents collaborateurs s'était chargé d'en faire l'examen dans ces colonnes, et sa tâche était singulièrement facilitée par les travaux antérieurs du *Correspondant ;* car toutes les allégations reproduites par le nouveau pamphlet avaient été déjà discutées et réfutées plus d'une fois, notamment dans les articles de M. de Corcelles, et particulièrement dans notre numéro du 25 août 1856.

La décision de la magistrature qui a soumis à une poursuite l'opuscule de M. About nous force à renoncer à la publication du travail préparé. Il serait contraire à toutes les convenances d'intervenir dans ces débats sur lequel la justice est appelée à prononcer, et nous voulons rester fidèles aux convenances, même envers ceux qui les observent le moins.

P. Douhaire.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'ÉGLISE

ET L'EMPIRE ROMAIN AU IVᵉ SIÈCLE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

Constantin était mort. Le spectacle de son règne, le premier règne chrétien, nous est apparu, sous la plume de M. Albert de Broglie, comme une inauguration éclatante du christianisme dans la vie civile et politique : éclatante par le mérite du prince, à la fois guerrier, législateur, fondateur, et sincèrement convaincu ; éclatante aussi par une infiltration de l'esprit évangélique dans les dures institutions romaines, et par ce caractère d'humanité qui nous paraît simple aujourd'hui, mais qui était alors dans le monde tel que le paganisme l'avait fait la plus hardie et la plus étrange nouveauté. Cependant il y avait de grandes ombres dans ce tableau. Prince élu de Dieu, fils d'un admirable père, à qui sa tolérance au milieu des persécutions avait mérité l'amour des chrétiens, Constantin n'avait pas apporté sur le trône une âme égale à la grandeur de sa prédestination et au miracle qu'il avait accompli. Despote amoureux de la puissance, le souvenir des libertés antiques n'avait rien dit à son cœur, et il n'avait fait de l'empire romain, en lui donnant de nouvelles bases, qu'une hiérarchie d'honneurs vains dans une servitude qui n'avait pas de degrés, parce qu'elle était la même pour tous. Victime le premier de sa toute-puissance, il avait trempé sa main régénérée dans le sang des siens, étouffé sa femme, assassiné son neveu, meurtri le fils de ses affections de jeunesse, l'héritier charmant et attendu de son im-

[1] L'*Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par Albert de Broglie, t. III et IV. Paris, Didier, édit.

[2] Voyez première partie, t. II, p. 897 (nouv. série).

mense prospérité. L'Église même, cette Église qu'il avait tirée des catacombes, dont il avait assis la majesté sur le trône à côté de la sienne, dont il portait la croix dans ses drapeaux, au-dessus de ses propres images; l'Église dont il avait appelé les martyrs autour de lui et réuni les évêques en une assemblée qui n'avait jamais eu de pareille, il l'avait aussi blessée profondément dans le dogme sur lequel repose sa foi tout entière, le dogme de la divinité de Jésus-Christ, le sauveur du monde. Persécuteur d'Athanase, le plus grand évêque de l'antiquité, il lui avait préféré la bassesse ingénieuse d'un évêque courtisan, et Arius, honoré par lui, Arius, le prince et le précurseur de tous les hérésiarques, était mort dans un triomphe que l'erreur impériale lui avait préparé. Tel avait été Constantin, et c'est à sa mort que M. Albert de Broglie reprend avec nous le cours du quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Quand on relit l'histoire, il faut supposer qu'on ne la connaît pas. Et, en effet, deux choses la rejettent incessamment pour nous dans l'obscurité de l'inconnu, l'oubli, qui vient d'une faiblesse de nos facultés, et l'âge qui, en nous mûrissant, nous donne du passé une intelligence qui le rend sans cesse nouveau pour nous. J'ai donc ouvert les deux derniers volumes de M. de Broglie avec ce double charme d'une science perdue et d'une science que j'étais plus capable d'acquérir. Constance m'avait bien laissé son nom, et Julien aussi, mais j'allais les revoir avec vingt ans de plus, et sous un guide dont le talent, le caractère, le savoir, l'honneur et la foi étaient pour moi d'anciens amis.

Quelle page, grand Dieu! que cette première page gravée sur la tombe de Constantin, et que les grands hommes sont à plaindre d'avoir des héritiers! Constantin privé de Crispus qu'il avait mis à mort, et qui eût été le seul digne de lui succéder, allait trouver dans d'autres fils le châtiment immédiat de son parricide. Dieu ne donne pas deux fois à un prince des enfants dignes de lui, et, quand on tue dans son propre sang le courage, la grâce et le génie, on n'est pas sûr de les ressusciter dans ceux qui viennent après. Les grands dons n'ont qu'un jour, et malheur à qui les méconnaît!

Trois fils cependant, un frère et quatre neveux survivaient à Constantin. Il avait, par son testament, laissé à l'écart son frère Jules Constance et les deux enfants de ce frère, Gallus et Julien; mais, compliquant par une disposition singulière le partage de l'empire, il en avait donné un lambeau à deux autres neveux, objets de la faveur populaire, les princes Dalmace et Annibalien, déjà nommés césars du vivant de leur oncle. Dalmace recevait la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; Annibalien, l'Arménie et le Pont. Le reste du monde était divisé entre les trois fils de l'empereur défunt. Constantin, l'aîné,

prenait sous son sceptre la Gaule, l'Espagne et l'Angleterre; Constant, le dernier des trois, était appelé à gouverner l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; Constance, le second et le plus aimé, quoiqu'il fût le moins digne, devait régir l'Asie, la Syrie et l'Égypte. Cet étrange testament, dicté en 336, dans l'année qui précéda la mort de l'empereur, alors qu'il était au comble de la maturité, est l'inexplicable monument d'une sagesse trompée par des calculs ou des affections. Il méconnaissait la division naturelle de l'empire en Orient et en Occident; il bouleversait le principe héréditaire en mettant les neveux sur la même ligne que les fils, et en faisant sortir cinq rois de cette tige unique où Constantin avait, pendant trente ans, et à dessein, rattaché le sort des choses humaines. Avait-il désespéré de ses fils et voulu diminuer leur fardeau? Était-ce une pensée d'orgueil qui lui avait suggéré de ne laisser après lui que des tronçons de sa puissance? ou bien, obéissant aux dernières inspirations d'un cœur las de régner, avait-il simplement partagé sa fortune entre tous ceux qu'il aimait, comme un vieillard détaché de la vie et qui ne tient plus qu'à donner à ceux qui l'entourent une marque posthume de son souvenir? L'histoire l'ignore. Il y a dans ceux que le pouvoir absolu a rendus maîtres de tout des suggestions inaccessibles au reste des hommes, et nulle divination ne saurait atteindre au fond des volontés qui n'ont pas de rivages.

Le monde apprit sans étonnement ce qu'on avait fait de lui. Rien d'assez remarquable ou d'assez fort ne s'offrait à son regard, pour qu'il eût un regret ou un désir. Constantin mort, le vide s'était fait dans l'humanité: l'Église seule, plus heureuse, malgré les troubles qu'elle devait à la témérité impériale, avait dans Athanase vivant une lumière pour l'éclairer, une vertu pour la soutenir. Elle allait avoir besoin de l'une et de l'autre. Constance, ce fils bien-aimé de Constantin, n'avait hérité de son père que les côtés médiocres. Aussi amoureux que lui du pouvoir absolu, plus infatué que lui de l'ambition théologique, dissimulé, perfide, sans courage militaire, cruel par peur et par défaut d'entrailles, il n'avait de la vertu que son hypocrisie, de la grandeur que le manteau de pourpre qui couvrait ses épaules. Et cependant c'était là l'homme qui, non content de la part qui lui avait été faite dans la succession de l'empire, allait la convoiter tout entière, et, sans profondeur d'esprit, sans élévation d'âme, sans batailles virilement gagnées, par le seul concours d'une certaine habileté et de circonstances heureuses, allait en effet régner sur le monde et montrer sur un trône sans rival le spectacle douloureux de la toute-puissance imméritée.

Constance était en Mésopotamie lorsque lui parvint la nouvelle que son père n'était plus. Sans perdre un jour, il partit pour Con-

stantinople, y devançant ses deux frères retenus en Occident. On l'avait attendu pour les funérailles; mais leur pompe n'arrêta que fort peu son cœur impatient d'autres solennités. L'armée s'émut bientôt sous un souffle mystérieux. Le bruit courait dans ses rangs que les fils seuls de Constantin devaient hériter de leur père. Le respect de la tradition et le souvenir de la gloire servaient ainsi des pensées criminelles et les couvraient, aux yeux des soldats, d'un semblant d'hommage à la mémoire du grand homme que l'empire avait perdu. Aucune voix n'arrêtant ces rumeurs, les épées se tirèrent enfin. Jules Constance est massacré sur les cendres à peine refroidies de son frère; les deux césars Dalmace et Annibalien tombent victimes de la même fureur, et c'est grâce à la compassion d'un évêque arien, Marc d'Aréthuse, que deux enfants, Gallus et Julien, échappent au carnage qui veut épuiser le sang de Constantin. Sauvés dans ce jour d'horreur, ils deviennent captifs, et Constance, ne laissant rien qui l'inquiète en Orient, court à Sirmium, aux frontières de l'Occident, pour y partager avec ses frères des dépouilles agrandies par le meurtre de leur oncle et de leurs cousins.

Le partage conclu, Constantin le Jeune ne tarde pas à se trouver mal à l'aise dans son héritage des Gaules; il en franchit les remparts, et se jette à l'improviste sur la Lombardie prise au dépourvu. Ce facile succès l'éblouit. Il laisse ses troupes se débander au hasard, et périt sans combat dans une embuscade où l'attire l'ennemi. Son corps, percé de coups et foulé aux pieds des chevaux, est jeté dans une rivière qui n'a pas de nom, et c'est à peine si la fidélité de quelques serviteurs daigne l'ensevelir obscurément. L'empire, dont Constantin avait fait cinq parts, n'en a déjà plus que deux. Dix ans après, à Autun, un nommé Magnence, Germain d'origine et commandant de quelques compagnies de soldats, prend dans un dîner militaire la pourpre impériale, et se fait saluer Auguste sans que personne sache pourquoi. Constant, son maître, qui chassait à quelques pas de la révolte, est prévenu; il se sauve à toute bride, presque seul, est atteint au pied des Pyrénées, et se tue. Pas une voix ne s'élève pour le regretter, le plaindre, ni même se demander à quel propos cette révolution, si c'en est une, s'est accomplie. Ainsi tombaient l'un après l'autre, sous le fer des assassins, dans des rencontres ignobles et des insurrections absurdes, les rejetons infortunés du premier prince chrétien. Treize ans après sa mort, il ne restait de son sang qu'un homme, Constance, et deux adolescents, Gallus et Julien, et la plus profonde indifférence accueillait d'un bout de l'empire à l'autre les catastrophes insatiables où s'évanouissait le prestige d'un si grand nom. Un inconnu, un misérable suffisait pour détrôner sans motifs et sans but un prince du sang impérial, et ce forfait fût demeuré maître de la moitié du monde,

si Constance n'avait par hasard, et sans payer de sa personne, remporté sur l'usurpateur une victoire qui lui donna enfin l'empire tout entier, après un dernier meurtre, celui de Gallus. Ce jeune homme avait été nommé César dans un moment d'inquiétude, lorsque Constance marchait vers l'Occident pour étouffer la rébellion de Magnence. Le péril passé, Gallus l'importuna bien moins par ses fautes que par la puissance précaire qu'il lui avait conférée, et il n'eut de repos que lorsqu'un centurion lui apporta la nouvelle que son neveu avait eu la tête tranchée par ses ordres.

On était en 355. Constance, comme son père, comme Auguste et Trajan, régnait de l'Euphrate au Rhin. Un seul homme pourtant, et c'était la première fois que cela se voyait dans l'Empire, un seul homme, simple sujet, sans commandement civil ou militaire, s'opposait à la volonté toute-puissante de l'unique Auguste, et, quoique désarmé, rassemblant dans sa personne les droits de la conscience et toutes les libertés perdues, il présentait à l'absolutisme indigné l'inexpugnable rempart d'une âme invincible. C'était Athanase. Constantin l'avait laissé debout dans l'exil, Constance l'avait rappelé à son avénement pour diminuer sa gloire par sa faveur : mais, rappelé comme exilé, présent sur son siége comme absent, Athanase était demeuré aux yeux des peuples le flambeau de l'orthodoxie et l'incorruptible image de Jésus-Christ. Les Ariens, désespérés de son retour, parce que son nom seul, tant qu'il vivait, était la condamnation de leur erreur, avaient mis tout en œuvre pour obtenir une seconde fois et consommer sa perte. Dénonciations au pape, réunions de conciles, intrusion d'un évêque à Alexandrie, la ruse et la violence, rien n'avait été négligé pour atteindre ce but. Mais Athanase, chassé de nouveau de son siége, y était rentré de nouveau, toujours ferme, calme, respectueux, unissant au courage inébranlable du bon droit la prudence infinie du bon sens, et contraignant, à force de vertus, le vacillant Constance à le réintégrer une seconde fois à la face de l'Empire et de l'Église. Il était donc sur sa chaire, au comble d'une autorité qui n'avait jamais été contredite ou violée sans se relever plus forte, lorsque Constance lui-même, par la défaite de Magnence et le meurtre de Gallus, arrivait, de son côté, à la plus haute puissance humaine qu'il fût possible à une créature de rassembler sur sa tête. Athanase à Alexandrie, Constance à Milan, étaient maintenant les deux rivaux entre qui allait se disputer la destinée du genre humain, non pas sa destinée mortelle, mais la destinée de sa foi, don suprême de Dieu où se rattachent tous les autres, et qui ne peut périr dans un homme ou dans les nations sans les déraciner du sol de l'éternité.

Athanase était chrétien comme Nicée, Constance l'était comme Arius; non pas qu'il niât la divinité de Jésus-Christ avec l'aplomb

d'un hérétique consommé. Il y avait autour de lui des nuances sur cette question, et, incertain lui-même du point précis où il devait s'arrêter, il voulait surtout étouffer la querelle dans un accord qui pacifiât les esprits. C'est la tendance de tous les politiques en matière religieuse, et il n'y a qu'une foi profondément arrêtée qui dédaigne ces termes obscurs et mal définis où l'incertitude cherche la paix. Cette foi, Constance ne l'avait pas; il l'avait moins que son père. Il n'eût pas dit, peut-être : « Jésus-Christ n'est qu'un homme; » il n'eut pas dit non plus : « Jésus-Christ est Dieu. » Il se perdait entre ces deux extrêmes, à un point que probablement il ignorait autant que nous; mais ce qui lui était clair, ce qui blessait son orgueil de souverain et son orgueil d'homme d'esprit, car il se croyait homme d'esprit, c'était de rencontrer dans un sujet l'opiniâtre et invincible clarté de l'affirmation qui lui manquait. Athanase était pour lui la personnification du concile de Nicée, comme le concile de Nicée était la personnification de ce mot : *Le Fils est consubstantiel à son Père.* Oter Athanase, croyait Constance, c'était ôter ce mot, et ôter ce mot, c'était donner la paix au monde, rendre l'unité à l'Église, et asseoir le christianisme sur un dogme impérissable, parce qu'il eût été un dogme impérial. L'infortuné n'allait pas plus loin, et, maître pour la première fois de l'Occident comme de l'Orient, il s'apprêtait à jouer la dernière partie d'un drame où, s'il eût réussi, le christianisme, n'adorant dans Jésus-Christ qu'un homme supérieur, n'eût plus été qu'une idolâtrie régénérée, une sorte de mahométisme évangélique.

L'intérêt, il me semble, est donc plus grand en Constance qu'en Constantin lui-même. Constantin tire des catacombes le christianisme meurtri et victorieux, et il en tient dans Nicée les premières assises; Constance, armé d'un pouvoir aussi vaste que celui de son père, se propose, sans le comprendre, d'anéantir le christianisme déjà maître de la conscience universelle et associé par les lois à la majesté de l'Empire romain. C'est là que gît le nœud des années et des affaires dont les deux derniers volumes de M. Albert de Broglie nous font suivre la trame. Loin que l'intérêt ait diminué parce qu'un grand homme a disparu, laissant après lui des héritiers vulgaires, il s'est accru par l'effet d'une anxiété profonde, et l'on se demande ce que va devenir le christianisme entre ces deux mains dont l'une le persécute, dont l'autre étend sur lui les caresses d'une pourpre trompeuse.

Jusque-là trois circonstances avaient sauvé la foi : la division de l'Empire entre plusieurs princes, la fidélité de l'Église latine éloignée des intrigues de Constantinople, et l'ascendant de la papauté. Mais l'empereur n'est plus à Constantinople, il est à Milan, au centre de ses possessions occidentales, et la papauté n'est plus représentée par Jules Ier, le protecteur intrépide d'Athanase; elle porte le nom de Li-

bère, pontife trop faible de cœur pour le péril qui menace l'Église, et qui, le premier de tous depuis saint Pierre, ne recevra pas de l'admiration contemporaine et de l'admiration future le glorieux titre de saint. Lui-même, remettant tout en question, a sollicité de l'empereur la réunion d'un nouveau concile, et c'est à Milan, sous les yeux de Constance, qu'il doit se rassembler. A peine ouvert, la condamnation d'Athanase est présentée aux évêques, presque tous latins, comme le préliminaire indispensable de la délibération, ou plutôt comme l'objet unique du concile. Athanase était demeuré à Alexandrie, et Libère à Rome. De toutes les voix des luttes passées, aucune n'était là pour parler au nom de la justice et de la vérité. Un homme se lève cependant, et un grand silence se fait. C'était Eusèbe, évêque de Verceil. Il ouvre un papier, le pose sur le bureau, et dit : « Voici le symbole de Nicée; que tout le monde le signe, et moi je signerai ensuite tout ce qu'on voudra. » Cette simple parole apprend à l'Église qu'elle a un défenseur envoyé de Dieu. Denys, évêque de Milan, prend la plume pour signer ; les ariens la lui arrachent des mains ; un grand tumulte éclate, et le peuple, qui écoutait au dehors, se met à crier : « A bas les ariens, les ariens hors l'Église ! » Le lendemain, même scène. « Signez le symbole, répétait Eusèbe de Verceil, signez le symbole, et il en sera d'Athanase ce que la justice décidera. » Il fallut encore une fois lever la séance et traverser les flots du peuple qui acclamaient les sauveurs de la foi. Constance furieux ordonne aux évêques de se réunir dans son propre palais, et, caché derrière une tapisserie, écoute d'une oreille inquiète et d'un cœur qui ne se possède plus. Mais en vain est-il servi par les prélats dévoués à sa pensée, en vain a-t-il pris la peine d'écrire lui-même avec l'éloquence d'un rhéteur l'édit de condamnation d'Athanase, les murmures de l'assemblée lui apprennent que ses phrases sont aussi impuissantes que ses volontés. Il se montre alors lui-même, et moitié avec la hauteur d'un souverain irrité, moitié avec l'argumentation d'un théologien, il s'efforce de persuader le concile. Lucifer, évêque de Cagliari, l'interrompt, et, dans un dialogue d'une hardiesse qui avait accepté d'avance l'exil et la mort, il lui oppose des paroles que lui-même nous a conservées, et qui portent jusqu'au délire la stupéfaction de l'empereur.

La discussion était close. Dans la nuit, cent quarante-sept personnes, évêques, ecclésiastiques et laïques, furent arrêtées et conduites en exil. Parmi les évêques qui restaient, on en trouva le nombre nécessaire pour donner à la condamnation d'Athanase un semblant de forme légale. Mais Rome était à deux pas ; elle pouvait parler ou même se taire. Il fallait obtenir qu'elle sanctionnât la violence et l'iniquité de l'arrêt. Un eunuque fut envoyé au pape Libère avec des présents de l'empereur, comme pour le corrompre, ou peut-être pour

donner à la lâcheté qu'on attendait de lui l'aggravation de cette infamie. Libère refusa les présents et la sanction de la sentence, et, l'envoyé ayant eu l'audace de porter sur l'autel de Saint-Pierre les présents rejetés par le pape, celui-ci se rendit à la basilique et arracha de sa main l'offrande qui était encore sur l'autel. Cette belle conduite ne pouvait demeurer impunie. Mandé par Constance et plutôt enlevé de son siége comme un criminel qu'attendu à la cour comme un pontife, Libère arriva dans la ville où Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari venaient de laisser l'empreinte ineffaçable de leur courage apostolique. Libère se montra digne d'eux. Il soutint, sans faiblir, la conversation tantôt insidieuse, tantôt menaçante de l'empereur, et, deux jours lui ayant été donnés pour choisir entre l'exil et la prévarication qu'on souhaitait de lui, il partit pour la Thrace en refusant l'or qu'on lui apportait du palais pour son voyage.

Restait Athanase. Ni la papauté ni l'Église latine n'avaient trahi sa cause ; cependant il y avait une sentence arrachée contre lui à quelques évêques de l'Occident, et derrière cette sentence l'homme tout-puissant qui l'avait dictée. Le grand évêque ne s'en émut pas. Tranquille sur sa chaire, il continua de vaquer aux devoirs de sa charge, comme s'il n'y eût pas eu d'empereur ou que l'empereur n'eût pas été son ennemi. Constance, qui ne manquait jamais d'essayer l'astuce avant de recourir à la violence, couva longtemps des yeux sa victime, n'osant pas la saisir dans cette immense ville d'Alexandrie dont les émotions lui faisaient peur, et voulant aussi ne pas la laisser échapper par une fuite qui eût laissé au représentant de Nicée l'impunité de la parole et le triomphe de l'exil. Enfin il se décida. Un comte du Bas-Empire, nommé Syrius, fut envoyé à Alexandrie avec des légions, comme s'il se fût agi de livrer une bataille. Une nuit qu'Athanase priait avec son peuple dans l'église de Saint-Théonas, le comte apparut tout à coup avec des soldats armés de flèches, de lances et d'épées nues. Ils étaient plus de cinq mille. L'église est envahie ; un massacre épouvantable, qui n'épargne ni les vierges ni les enfants, jette l'épouvante dans cette multitude qui ne s'attendait à rien. Athanase, debout sur son siége, au fond de l'église, lève les mains vers Dieu. Les fidèles l'entourent, l'entraînent malgré lui au péril de leur vie, et, lorsque la troupe, enivrée de sang, se précipite pour le saisir en violant la majesté du sanctuaire, elle ne trouve qu'une place vide et la certitude de ne pouvoir couronner tant de crimes par le plus grand de tous. Athanase était déjà dans le désert, où la charité des cénobites le recueillit, et où il échappa pendant six ans à toute l'activité de la police impériale. Heureux les temps où il y a des déserts pour se dérober à la toute-puissance ; plus heureux les temps où la toute-puissance est impossible !

Constance cependant n'avait pas désarmé l'Église. Son chef, Libère, était debout dans l'exil; saint Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari avaient porté loin de leurs siéges, en Orient, la majesté de leur foi; un grand évêque des Gaules, saint Hilaire, était venu leur apporter le concours de son éloquence persécutée comme la leur; Athanase enfin, du fond des monastères et des tombeaux de la Haute-Égypte, versait incessamment sur la chrétienté la lumière infatigable de ses protestations. Aucune faiblesse n'était tombée d'en haut, aucune trahison des grandes âmes n'avait humilié Jésus-Christ devant l'insolence du pouvoir humain. Les forteresses de la vérité, assiégées, mais non prises, éclairaient sur les hauteurs les yeux alarmés des fidèles et les consolaient de tant de scènes d'épouvante et d'horreur.

Il est écrit dans l'histoire que tout est sauvé tant que les cœurs héroïques n'ont pas fléchi. Constance ne l'ignorait pas, et il cherchait dans l'univers une chute qui fît enfin sa victoire. Il y avait en Espagne un vieillard centenaire, évêque illustre entre tous, qui avait présidé le concile de Nicée, et qui, penché vers la tombe par l'effort des ans, retenait sur sa tête dépouillée tout l'éclat du concile dont il avait été l'organe et la première dignité. On jeta les yeux sur ce débris qui n'attendait plus que la consécration de la mort. On calcula juste l'heure où l'intelligence pourrait faillir, où la mémoire du passé serait suffisamment obscurcie, où le désir du repos terrestre avant le repos suprême, agirait assez pour donner un conseil peu digne. Sur les ordres de l'empereur, le vénérable Osius traversa l'Espagne, les Gaules et l'Italie, et, tout rompu de ce trajet, qui était déjà une persécution, il eut le malheur de tomber vivant entre les sollicitations du prince et les subtilités de ses eunuques. Un mois durant, on vit ce grand évêque se couvrir en vain de son antiquité contre les ennemis de sa foi, et rappeler à lui, dans son âme étonnée, les souvenirs de l'âge où il avait vaillamment confessé la divinité du Verbe, son Sauveur. Cette lutte sanglante acheva d'épuiser ses forces, et d'une main qui rétractait sa gloire autant que la vérité, il signa une de ces formules équivoques où l'impiété d'Arius triomphait en se cachant.

La chute d'Osius entraîna celle de Libère. Lui aussi, le vicaire de Jésus-Christ, laissa tomber son courage, et il donna l'adhésion de sa plume à une sentence qui pouvait bien ne pas nier la vérité, mais qui évitait de l'appeler par son nom. Après Nicée, aucune main fidèle ne pouvait plus signer que Nicée. Tout le reste était obscur, insuffisant, arbitraire, le scandale des faibles et le piége des forts. L'Église latine suivit de près, dans l'obscurcissement, les deux astres qui venaient de faillir sous ses yeux. Assemblée à Rimini, généreuse et hardie d'abord, elle finit par se lasser des tortures morales où l'étreignait Constance, et, débandée faute de chefs qui pussent la

conduire, elle mit au jour cette fameuse formule de Rimini, qui, portée en Orient, devint l'arme suprême de Constance, et put lui faire croire qu'il était enfin le maître de la foi, comme il était le maître du monde.

Moment terrible et solennel, dont saint Jérôme, longtemps après, sentait encore le coup, et qui inspirait à saint Hilaire ces apostrophes véhémentes que les catacombes elles-mêmes n'avaient arrachées à l'éloquence d'aucun martyr : « Je m'adresse à toi, Dieu tout-puissant, « créateur de toutes choses, père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Que ne m'as-tu fait naître, que n'as-tu placé ma vie dans un temps « où j'aurais pu te confesser, toi et ton fils, devant les Néron et les « Décius ? Alors, échauffé de l'Esprit-Saint, et par la miséricorde du « Seigneur Dieu Jésus-Christ, je n'aurais pas redouté la torture du « chevalet, me souvenant qu'Isaïe a été scié par le milieu du corps. « Je n'aurais pas craint le bûcher, me rappelant que les enfants hé- « breux ont chanté au milieu des flammes. La croix, le brisement des « jambes, ne m'eussent point effrayé, car j'aurais su que c'est de la « croix que le larron a passé dans le paradis. J'aurais sondé sans crainte « la profondeur de la mer et les tourbillons de l'Océan, sachant, par « l'exemple de Paul et de Jonas, que la mer sait épargner la vie des « justes. Mais j'aurais eu le bonheur de combattre contre des ennemis « déclarés de ton nom, contre des gens à qui nul n'aurait pu refuser « le nom de persécuteurs; car ils auraient employé les supplices pour « me contraindre à renier ta loi... Mais maintenant nous combattons « contre un persécuteur déguisé, contre un ennemi caressant, contre « l'antechrist Constance... Je te déclare donc, ô Constance, ce que « j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximien auraient entendu « de ma bouche. Tu combats contre Dieu, tu te déchaînes contre « l'Église ; tu persécutes les saints ; tu hais les prédicateurs du Christ; « tu anéantis la religion ; tu es le tyran non des choses humaines, « mais des choses divines... Oui, Néron, Décius, Maximien, votre « cruauté nous a mieux servis : c'est par elle que nous avons vaincu « le démon. Par vous, le sang bienheureux des martyrs a été partout « répandu et recueilli ; leurs ossements vénérables nous servent en- « core aujourd'hui de témoignages... Mais toi, ô le plus cruel des hom- « mes, tu nous fais plus de mal et tu nous laisses moins d'excuses. »

C'est ainsi que s'exhalait la douleur des vrais chrétiens, et que leur regard se retournait vers les siècles où l'Empire, en les persécutant, leur laissait du moins l'intégrité de leur foi et la gloire de leur mort. Maintenant qu'attendre de l'avenir, et, si tel était le baptême de la royauté chrétienne, quel devait être un jour son sacre et son couronnement? Chose horrible à penser, Constance n'avait que quarante-deux ans lorsque la chute de Libère et le concile de Rimini semblaient

lui livrer la destinée de l'Église ! Qu'espérer d'un règne qui avait ainsi commencé, et qui, selon le calcul des hommes, promettait d'être encore si long ? Ce n'était pas seulement le dogme fondamental du christianisme qui était compromis par des définitions fausses ou ambiguës, c'était le christianisme lui-même qui périssait dans l'estime des hommes, ce suprême asile où peuvent encore se réfugier les causes vaincues. Le spectacle de ces évêques allant et venant d'un bout de l'Empire à l'autre pour disputer de leur foi ; ces formules dogmatiques renaissant les unes des autres ; les querelles, les incertitudes, les faiblesses, les intrigues des courtisans, les victimes des partis, toutes ces scènes lamentables ôtaient au christianisme l'auréole sacrée que trois siècles de persécutions et de vertus avaient jetée sur sa tête. Les esprits sceptiques, qui ne voient que le côté obscur des choses, jouissaient ardemment des ombres où Jésus-Christ semblait descendre ; indifférents au christianisme comme à l'idolâtrie, ils étaient heureux de trouver des raisons de les confondre dans le même mépris superbe, tandis que la foule, qui ne sait plus où est le soleil dès que des nuages viennent à le couvrir, souffrait de la tourmente chrétienne comme d'une éclipse de la vérité. Derrière ces deux classes d'intelligences troublées, les unes volontairement par orgueil, les autres par impuissance, venaient se ranger les demeurants du paganisme, Romains adorateurs des anciens dieux du Capitole, Grecs amoureux des divinités d'Homère, les uns et les autres regrettant l'histoire et ne pouvant la sacrifier à l'Évangile.

Aujourd'hui l'Évangile et l'histoire sont ensemble, alors ils étaient séparés, et c'était pour les contemporains de Constance une épreuve affreuse que d'avoir à comparer ce prince, chrétien pourtant, aux jours si pathétiques de la Grèce et de Rome. Les chrétiens le sentaient ; leurs mains levées vers le ciel imploraient un miracle, et Dieu se préparait à le faire. Il était même déjà commencé, sans que personne le sût.

Constance n'avait pas d'héritier. Stérile par lui-même, sa jalousie parricide avait tari tout autour de lui le sang généreux des Flaviens qu'il portait dans ses veines. C'est la première punition de l'homicide de n'avoir pas de postérité parmi les hommes : Constance était seul après vingt-deux ans de règne. Longtemps sa solitude ne l'avait pas effrayé. On peut même croire qu'il y prenait plaisir, et qu'il acceptait à la lettre la voix de ses flatteurs, quand ils lui disaient : *Votre Éternité*. Mais l'âge et les affaires avaient fini par lui ouvrir les yeux. Menacé par les Perses sur l'Euphrate, par les Francs sur le Rhin, trop faible capitaine même pour un seul péril, il sentait de jour en jour son fardeau devenir plus pesant. Dans une de ces heures où l'homme se retrouve sous les enivrements de l'orgueil, il lui vint en mémoire qu'il

avait encore un parent. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans, qui s'appelait Julien. Sauvé tout enfant du carnage où sa famille avait péri, il avait reçu d'Eusèbe de Nicomédie, le chef de l'arianisme, les premières impressions de son esprit. Plus tard, on l'avait relégué en Cappadoce, dans un château solitaire, sous une surveillance ombrageuse que déguisaient mal des honneurs apparents. C'est là que sa première jeunesse s'était passée, et qu'oublié de tous, son âme s'était repliée sur elle-même pour y chercher l'intérêt de sa vie. Tandis que son frère Gallus, prisonnier comme lui, ne demandait à sa captivité que des plaisirs vulgaires, Julien y puisait l'énergie qui résiste au malheur, des habitudes de méditation, le goût des lettres, tout ce qui élève, console et fortifie le cœur. Devenu plus libre de sa personne avec le temps, il avait habité Constantinople, Nicomédie, Athènes, visité les principales villes de l'Asie Mineure, et noué des relations intimes avec les philosophes qui avaient alors le plus de renom. A le voir fréquenter les écoles avec la simplicité d'un écolier et l'ardeur d'un néophyte, on l'eût pris pour un jeune Grec ressuscité du tombeau d'Homère et de Platon. Et cependant l'eau du baptême chrétien avait laissé à son front une cicatrice; il n'était pas rare de le rencontrer dans les églises, et même de le voir, monté sur l'ambon, y remplir l'office de lecteur. Mystérieux mélange de choses remarquables, il tenait en suspens la curiosité, la défiance, l'amour, les uns pressentant en lui un autre Marc-Aurèle, ceux-là croyant y reconnaître les traces d'une sombre prédestination. Constance, tout prompt qu'il fût à soupçonner, n'avait pas pénétré cette âme; il avait même la naïveté d'envoyer de temps en temps au jeune homme des sujets de compositions littéraires. Une fois, cependant, après le meurtre de Gallus, il s'inquiéta du frère qui survivait, et le fit venir à Milan, où il le retint six mois entre la vie et la mort. L'impératrice Eusébie le sauva. C'était une jeune Thessalonicienne que Constance avait épousée, moitié par amour, moitié parce qu'elle était arienne. Elle vit Julien, son malheur la toucha, et sa gracieuse intervention près de l'empereur dissipa les craintes qu'il avait conçues. Julien obtint la permission de retourner en Grèce, qui était sa vraie patrie.

Un second ordre le rappela tout à coup à Milan. Cette fois il se crut perdu. Arrivé à la cour, il se logea modestement loin du palais et attendit son sort. Bientôt il vit entrer près de lui des officiers et des serviteurs de toute sorte; l'un lui rase la barbe, un autre le déchausse et lui met aux pieds la pourpre; celui-là lui jette un manteau éclatant sur les épaules; ainsi transformé, on le conduit au palais, où l'œil des courtisans salue d'un sourire à demi moqueur cette fortune qui ne se comprend pas encore elle-même. Constance ne laisse pas de se plaire à l'embarras du nouveau césar. Il le conduit lui-même au

front des troupes rassemblées, et leur présente ce presque enfant qui leur était inconnu. Sa jeunesse, son air mal assuré, ce je ne sais quoi d'étrange qui était dans sa personne, n'empêche pas le soldat d'accepter le césar. Au bruit inaccoutumé de leurs applaudissements, un éclair subit traverse l'âme de Julien ; sa tête se relève, il ouvre sur l'armée deux grands yeux noirs qu'on n'avait pas encore vus; un sourire moitié militaire, moitié juvénile, tombe de ses lèvres : l'armée pousse une acclamation immense et profonde, et, sans que personne sache pourquoi, ni Constance, ni Julien, ni l'armée, ni la foule : un entraînement universel donne à l'avénement de cet écolier le caractère d'un triomphe. C'était dans le présent un cri de l'avenir et du passé, le salut du peuple à des temps meilleurs, le salut du monde au dernier rejeton de la race de Constantin.

La crainte et la jalousie ne tardèrent pas à reprendre le dessus. Julien partit pour la Gaule, entouré d'officiers qui n'étaient que ses espions, et privé des moyens dont il avait besoin pour une guerre sérieuse. Il était d'ailleurs totalement étranger à l'art militaire; jamais sa main n'avait tenu l'épée, jamais sa bouche n'avait commandé à des soldats. Mais un double génie veillait en lui sans qu'il le sût, le génie naturel qu'il devait à sa naissance, et le génie du malheur qui avait grandi toutes ses facultés. On le reconnut bientôt. A la rapidité de ses marches, au coup de foudre de ses batailles, la Gaule émue crut entendre le pas de Jules César; mais, plus heureuse cette fois, c'était le pas d'un libérateur et non d'un ennemi. En quatre ans, Julien conquit le respect des barbares, la confiance de son armée, l'estime et l'affection de la Gaule. Tranquille, quoique toujours vigilant, il alla se reposer à Paris, sur ces rivages prédestinés de la Seine où s'élevait le palais de son aïeul Constance Chlore, et où lui-même devait laisser l'ineffaçable trace de sa présence. Ce fut là que la Providence vint le chercher pour mettre un terme aux maux de l'Église, à ces maux que les premiers chrétiens n'avaient pas soupçonnés lorsqu'ils tombaient sous la hache des licteurs et sous la dent des bêtes féroces.

Constance, qui était incapable de se confier, parce qu'il était incapable d'un mouvement généreux, avait poursuivi Julien jusque dans ses victoires et lassé la patience consommée du jeune césar. Il mit le comble à ses vexations en lui demandant d'envoyer en Orient la meilleure partie de ses troupes. Cette imprudence acheva d'unir le sort de l'armée au sort de son général. Une nuit, sous les fenêtres de ce palais dont le temps a respecté les ruines, Julien entendit pour la première fois les clameurs qui lui offraient le nom d'Auguste. Lui, l'enfant sauvé du massacre de toute sa famille, le captif de Cappadoce, l'écolier d'Athènes, était visité dans le palais de ses pères par la plus

haute fortune qui fût alors au monde. Qu'il acceptât, qu'il n'acceptât pas, cette fortune l'avait fait criminel de lèse-majesté. Il fallait périr ou succéder à Auguste, à Trajan, à Marc-Aurèle, à Contantin. Les plus grandes âmes ne sont pas sans terreur en face des grandes destinées. Julien se prononça comme s'il en eût reçu l'ordre d'une autre puissance que son ambition; il enveloppa sa révolte des voiles sacrés du devoir, et, après avoir vaincu comme Jules César, il se mit en marche comme lui vers ce fleuve qu'on ne repasse jamais.

Constance l'apprit sur les bords de l'Euphrate, en face des Perses. Il y a une heure où les plus forts succombent, et où la mélancolie des choses humaines les saisit. Que devait-ce être de Constance, le plus médiocre des hommes? Usé au dedans par de tragiques souvenirs, seul, sans famille, sans enfants, sans amis, il eut comme une vision de la profonde misère de son règne. Une petite fièvre le prit dans une bourgade et l'emporta. Pour Julien, après avoir traversé les Gaules, l'Italie et la Pannonie, il touchait déjà l'Orient. L'Orient le salua de cette nouvelle qu'il n'avait plus de maître ni de compétiteur, et que seul, rassemblant dans sa personne toutes les races écoulées sur le trône des deux Romes, l'ancienne et la nouvelle, il était désormais l'arbitre unique et souverain de l'humanité. Je ne puis songer à ce moment sans émotion. Je me réveille dans l'histoire comme si j'étais un chrétien de ce temps-là, quelque prêtre obscur priant Jésus-Christ pour le salut de son Église, et, le front humilié dans la poussière, il me vient des larmes en pensant aux ressources inespérées de la Providence, à ces coups profonds qui étonnent toujours, parce que le rêve lui-même ne peut les faire tels qu'ils sont. Grecs, Romains, chrétiens, tout s'inclina devant l'homme que le succès avait couronné. Je dis les chrétiens, non pas qu'ils ignorassent que Julien ne leur appartenait pas; le nouvel Auguste avait donné trop de preuves que la foi n'était plus dans son cœur, si jamais elle y avait été. Mais on était las des princes chrétiens, et l'on préférait un ennemi au régime hypocrite que la chrétienté venait de subir sous Constance. Julien ne s'y trompait pas: l'un de ses premiers actes fut de proclamer la liberté de conscience, à l'exemple de Constantin qui avait inauguré son règne par la même déclaratien.

Si Julien fût demeuré fidèle à ce premier mouvement de politique et d'équité, on l'eût blâmé sans doute d'avoir renié le Dieu de sa race et de son enfance, mais l'histoire eût trouvé des excuses pour couvrir en partie sa défection. Elle l'eût représenté tombant dès le berceau sous l'influence d'un évêque hérétique et courtisan, courbé toute sa jeunesse sous la tyrannie d'un prince que sa foi n'avait préservé ni du meurtre des siens ni de l'oppression de l'Église; elle l'eût montré

victime des plus lamentables spectacles, et, tout en déplorant sa chute, elle lui eût tenu compte de sa modération dans la toute-puissance. C'eût été le règne d'un sage. Mais on ne peut abdiquer Jésus-Christ sans le haïr, ni le haïr sans le persécuter. Julien se posa bientôt comme le double restaurateur de la philosophie et du paganisme, étrange dessein où allait s'ensevelir dans un coup de théâtre tout ce qui restait de l'antiquité, et se consommer ainsi le triomphe du nouveau principe qui avait transformé le genre humain.

Julien, du reste, était sincère; c'était à la fois son honneur et sa faiblesse. S'il n'eût été qu'un comédien sur le trône, il eût été vil sans doute, mais bien autrement habile et puissant qu'il ne le fut. Qu'on se figure un étudiant de quelque université d'Allemagne, parvenu en Europe à la souveraine puissance et apportant dans les affaires du monde toutes les convictions et tous les systèmes de sa pensée d'écolier : tel était Julien. Il croyait ardemment, de tout son cœur d'homme, à la sagesse humaine, et il croyait d'une foi non moins assurée à la réalité des théogonies qui avaient fait le monde ancien. On peut s'en étonner, mais cela était ainsi. Et peut-être, si l'on réfléchit à l'éclat de la société païenne, telle qu'elle apparaissait encore; si l'on songe aux misères qui affligeaient l'avénement du christianisme à la vie politique et cachaient sous des querelles déplorables son élément régénérateur, peut-être, dis-je, on se fera quelque idée de ce qui se passa dans la tête d'un jeune homme persécuté dès l'enfance, concentré en lui-même pendant de longues années, et rencontrant sur son chemin, pour premiers consolateurs et pour premiers maîtres, les plus illustres représentants des croyances vaincues. Le christianisme était nouveau, non pas dans ses origines, mais dans sa consommation en Jésus-Christ et dans son action sur le monde ; il restait contre lui, dans les âmes qui ne goûtaient pas son austérité et ne sentaient pas son onction, le charme de l'histoire et de la poésie, tous les noms fameux, tous les souvenirs patriotiques, tous les rivages où retentissait encore harmonieusement le bruit d'une fable. Était-il impossible à un esprit, même supérieur, de succomber à cette volupté et de lui créer une théologie où l'absurde disparût dans le système? Pour Julien le paganisme n'était pas un amas de statues de marbre ou d'or disséminées dans des temples : c'était un Dieu unique, souverain, qui agissait sur les affaires de l'homme par des intermédiaires divinisés, et c'était cette idée là même qui avait fait la fortune de l'arianisme. L'arianisme réduisait Jésus-Christ aux proportions d'une de ces créatures choisies par lesquelles le Dieu unique et incommunicable intervenait dans la direction des choses d'ici-bas. Les ariens n'étaient que des païens christianisant, et Julien, qui avait été l'élève de l'un d'eux, en refusant à Jésus-Christ les honneurs di-

vins, ne faisait que l'exclure du vaste panthéon où l'arianisme entendait le placer.

Quoi qu'il en soit, le nouvel Auguste parut bientôt tel qu'il était dans le fond de son âme. Persuadé que la philosophie était la plus haute expression de la raison humaine, il voulut vivre en philosophe, s'habiller comme eux, laisser croître sa barbe, vivre sobrement, veiller, travailler, se fatiguer, moins en maître du monde qui en porte le poids qu'en sage désabusé des vains plaisirs et assujettissant le corps aux splendeurs et aux devoirs de l'esprit. Moitié stoïcien, moitié cynique, il étonna jusqu'à ses amis par sa manière de vivre. Lui-même fut surpris du peu de sympathie qu'il rencontrait parmi eux, et il put voir que la philosophie comptait moins de convictions que de prétentions, plus de souvenirs orgueilleux que de réelles vertus.

Tel qu'il était de ce côté-là, tel il fut du côté de la religion. Dévot aux dieux dans toute la force du terme, on le vit multiplier les sacrifices, consulter les oracles, ouvrir les entrailles des victimes, interroger les augures, compter le nombre des oiseaux ou observer leur vol, parler aux prêtres de toutes ces vieilleries avec un respect qui effaçait devant eux la majesté de l'empire, et enfin pousser les choses à une extrémité si puérile, qu'on eut été tenté de le croire fou, si la vivacité de son esprit et la grandeur de sa puissance n'eussent recouvert tous ses actes d'une gravité qui tenait le rire en suspens. Du reste, sentant bien que le christianisme avait introduit dans le monde des vertus enviables, il cherchait à en susciter le germe dans le cœur de ce sacerdoce vermoulu dont il était le premier pontife. Il leur adressait des lettres à la manière des évêques, leur recommandait la chasteté, l'hospitalité, le soin des pauvres, tout ce qu'il voyait de bon dans la foi qu'il avait perdue, tout ce qu'il s'étonnait de ne pouvoir transmettre à d'autres qu'à des chrétiens. Certainement il y avait là une sincérité digne d'estime autant que de compassion, et il est impossible de ne pas admirer jusqu'où pouvait aller dans un homme supérieur la passion de ressusciter les morts. Car Julien ne se dissimulait pas l'affaiblissement de l'idolâtrie, ni l'abaissement de la philosophie antique ; mais il se croyait capable, à force d'esprit et de puissance, de ressusciter l'une et l'autre. C'était un magicien soufflant sur des ossements et convaincu que son souffle y rappellerait la vie. Je me sers à dessein de ce mot de magicien ; car, à la lettre, Julien croyait à la magie et la pratiquait. Fut-il trompé par des prestiges, restait-il encore dans les décombres du paganisme un débris sérieux des évocations anciennes, toujours est-il que cet infortuné cherchait jusque-là les réalités du culte dont il s'était fait l'apôtre et le vengeur. Il allait jusqu'à l'enfer pour y rencon-

trer une pierre à bâtir, tant il est difficile d'édifier ce qui n'est plus!

Julien était revenu des Gaules avec un prestige qui avait frappé les peuples. Le spectacle de sa personne, après avoir étonné, finit par tourner au ridicule. Outre ses naïvetés de philosophe et de païen, il avait encore le malheur de manquer de naturel. Le naturel est la simplicité de soi-même avec soi-même, d'où rejaillit sur nos actes, nos paroles et tout notre être, une expression de vérité qui est le plus doux charme de la personne. De même que tout est vrai dans l'homme qui est naturel, tout est feint ou exagéré dans l'homme qui ne l'est pas. C'était le malheur de Julien. Comme il avait été orphelin et proscrit dès le berceau, jamais il n'avait eu dans le regard de sa mère cette surveillance aimable qui corrige les petits écarts et les empêche de grandir; jamais non plus la main d'un maître aimé, posée sur son cœur avec empire, ne lui avait appris à se connaître et à réprimer les saillies indisciplinées de sa nature. Il s'était fait au hasard, et l'orgueil, qui était sa blessure intime, lui avait inspiré le goût de poser devant lui-même et devant les autres. Cette affectation ne le quittait qu'à la guerre, sur les champs de bataille. Là, transformé en un homme vrai par la sincérité de son courage, il trouvait en lui une éloquence mâle et simple, un éclat de physionomie tout-puissant; il haranguait ses troupes à la façon de César et combattait comme lui. Mais, revenu à la vie civile, l'homme de théâtre reparaissait aussitôt, compliqué de toutes les exagérations du philosophe et de toutes les manies du païen. Néanmoins, malgré ces tristes défauts, il restait en Julien assez de grandeur véritable pour se faire une place dans la lignée des princes dignes d'admiration, s'il fût demeuré juste envers les chrétiens, observateur jaloux de la liberté qu'il avait promise à leur conscience. C'eût été un spectacle nouveau qu'un empereur tolérant la foi qui n'était pas la sienne, et disant à ses peuples avec vérité : « Laissez-moi tranquille dans ma croyance et vivez tranquilles dans la vôtre. » Mais cette magnanimité est au-dessus des forces de l'erreur. L'erreur hait la vérité comme la vérité hait l'erreur; ce trait leur est commun. La différence entre elles à cet égard est que la vérité sent en elle une force qui peut se passer de la violence, tandis que l'erreur y est poussée par une infirmité dont elle est tôt ou tard avertie. La persécution est l'instinct de l'erreur, comme le prosélytisme ardent et pacifique est la loi de la vérité.

Julien peut-être avait résolu d'être équitable envers les chrétiens. Philosophe sincère, païen convaincu, il devait avoir l'orgueil de sa double foi et tenir à prouver que sa sagesse et son culte n'avaient besoin que d'armes spirituelles pour se propager comme pour se défendre. Mais c'était là le rêve ingénu d'un écolier, et, si tant est

que ce rêve eût habité jamais le cœur de Julien, il ne tarda pas à s'évanouir dans le réveil inévitable de l'empereur.

Toutefois il y avait une leçon qui ne pouvait pas être perdue pour le nouvel ennemi du Christ. Le sang des persécutions brillait toujours au front de l'Église, et ce sang avait été trop fécond pour le répandre encore avec la profusion de l'inexpérience. Julien devait chercher d'autres armes et préparer aux successeurs de son impériale apostasie de plus savantes manœuvres. L'Église est corps et âme aussi bien que l'homme. En tant que corps, il lui faut les éléments de la vie matérielle dans toute la dignité dont ils sont susceptibles ; en tant qu'âme, il lui faut le mouvement de la pensée et toute la liberté d'expansion qui est dans la nature de l'esprit. Julien ne pouvait pas l'ignorer. Il s'attacha donc, en s'efforçant de sauver les apparences, aux deux sources de cette double vie de l'Église. Un premier décret restitua aux villes, dans toute l'étendue de l'empire, les possessions qui leur avaient été retirées sous Constance. Rien ne semblait plus juste au premier coup d'œil. Mais les possessions désignées dans cette loi n'étaient autres que les temples et les terres transférés du culte païen au culte chrétien à mesure que la foi nouvelle s'était étendue au sein des populations, et leur brusque restitution aux représentants tels quels du paganisme avait tout le caractère d'une spoliation préméditée. C'était contester à l'Église le droit de propriété. Il en résulta entre païens et chrétiens des querelles sanglantes dont Julien se montra très-peu soucieux, et qui n'étaient d'ailleurs que le moindre mal prévu par lui.

Un second décret, bien autrement significatif et ingénieux dans son but, interdit aux chrétiens l'enseignement des auteurs profanes, sous le prétexte qu'on ne devait pas enseigner ce que l'on ne croyait pas. Quoi de commun, disait ironiquement Julien, entre Homère et la Bible, entre Jupiter et Jésus-Christ ? C'était la première fois peut-être que l'intelligence humaine était atteinte dans la liberté de sa culture. Si Rome avait proscrit des philosophes, elle avait entendu proscrire des doctrines contraires à ses mœurs et à ses institutions ; mais ici, c'était la littérature elle-même, c'était le culte de l'art dans le style qui était frappé de proscription. On déclarait des citoyens inhabiles à l'étude des lettres, et l'on créait dans l'ordre de la pensée une interdiction du feu et de l'eau. Coup profond, qui mieux que nul autre révèle l'abîme où peut sombrer la liberté de l'homme ! Jusque-là, même après qu'un long despotisme eût éteint dans le monde les restes de la vie publique, la liberté des écoles était demeurée comme une consolation inoffensive de toutes celles qu'on avait perdues. Si la tribune se taisait par tout l'univers, si la voix des orateurs ne discutait plus nulle part les affaires des peuples, du moins chaque ville un

peu renommée avait son école et son rhéteur. Elle se donnait le plaisir d'entendre la voix humaine sous une forme qui était un débris de l'éloquence, et, ne pouvant plus applaudir de grandes pensées, elle en applaudissait encore l'ombre et le souvenir. C'était là que Julien lui-même, au sortir de sa captivité, était allé demander l'intérêt de sa vie, et que s'était allumée en lui la flamme généreuse qui avait été sa première couronne. Là, il avait rencontré d'illustres chrétiens venus comme lui au foyer des muses païennes, et qui n'avaient pas craint d'en approcher leur âme, persuadés que le beau vient de Dieu et que partout il est le frère du vrai, même quand il ignore ou qu'il renie cette fraternité. Julien, en les chassant de cet asile, le dernier qui fût demeuré commun à l'ancien et au nouveau monde, avait fermé au genre humain le temple de la concorde et brisé dans ses murs le seul autel où la liberté eût encore une statue.

Je me trompe, il restait à la liberté dans le monde plus qu'un autel et une statue, il lui restait le christianisme. C'était lui qui, dans les catacombes de Rome, avait recueilli les âmes échappées à la servitude de l'erreur et du mal, âmes généreuses contre lesquelles n'avait rien pu la toute-puissance des Césars, et qui, après avoir sauvé dans leur sang la vérité, la justice, la conscience, toutes les grandeurs de l'homme et tous ses droits, allaient de nouveau les arracher aux mains téméraires d'un jeune insensé.

Julien avait tracé aux persécuteurs à venir la route insidieuse et savante de l'oppression légale; il avait, en peu de jours, creusé un sillon inconnu dans l'histoire de la tyrannie, et il espérait bien y ensevelir le christianisme. Mais il s'était usé lui-même dans cette œuvre rapide. Tout son prestige de jeunesse, d'infortune, de gloir militaire, de talent d'écrivain et d'orateur avait cédé sous le poids de la défiance, de la haine et même du mépris. Les chrétiens, trompés un moment sur son caractère, ne voyaient plus en lui qu'un persécuteur tempéré d'hypocrisie; les philosophes le jugeaient trop austère pour eux; les païens ne goûtaient que médiocrement son idolâtrie régénérée dans une morale et une métaphysique au-dessus de leur portée. Ses qualités lui avaient nui autant que ses défauts. Génie solitaire, ne répondant qu'à ses propres conceptions, il se trouvait sur le trône du monde sans en avoir compris les faiblesses ni les besoins, étranger à l'avenir aussi bien qu'au passé, sorte de monolythe éclatant dont on attendait la chute et qui ne devait pas même laisser de ruines. Il avait trop d'intelligence assurément pour ne pas le sentir. L'idée lui vint de se relever dans l'opinion par une guerre qui l'éloignerait du théâtre des affaires civiles et religieuses, et lui permettrait de se retremper dans les eaux de l'Euphrate, comme il l'avait fait autrefois dans les flots du Rhin.

On sait quelle fut cette guerre. Après avoir passé l'Euphrate et le Tigre avec autant de bonheur que d'audace, Julien brûla sa flotte comme pour contraindre la fortune à lui demeurer fidèle. Cet acte d'une démence héroïque le mit à la merci du temps, du désert et du hasard. Il crut, à force de courage, tenir tête à la situation désespérée qu'il s'était faite, et là où il eût fallu la prudence de Xénophon dans la fameuse retraite des dix mille, il ne montra que l'impétuosité d'une âme supérieure à la mort. On le vit sans cuirasse se jeter au travers de la mêlée. Un trait l'atteignit à la poitrine, et il tomba sur le champ de bataille en poussant un grand cri. Porté sous une tente à la faveur des ténèbres et certain que sa blessure était mortelle, il entretint ses amis de son règne, de ses desseins, de sa mort précoce, avec une douceur digne d'admiration. L'armée versa des larmes, non par le sentiment de son propre péril, mais par un retour profond vers le général qui avait plus que personne partagé l'adversité commune, et qui mourait victime de son intrépidité. Il y avait d'ailleurs dans cette destinée si courte, présente à tous les esprits, un tel contraste de biens et de maux, un si extraordinaire mélange de hautes vertus et de plus hautes erreurs, un spectacle enfin si rare et si pénétrant, que la pensée en demeurait attendrie. Julien avait des amis; il en avait eu avant de monter sur le trône, il les garda quand il fut César, puis Auguste. Les malheurs de sa jeunesse lui avaient ouvert le cœur, et, consolé par l'amitié, il lui fut fidèle dans tous les temps. Il était sobre, chaste, brave, amoureux des plaisirs de l'esprit, simple dans ses mœurs quoique affecté dans ses manières, un sage enfin, un héros, tout ce que pouvait être un homme admirablement doué de la nature, mais qui un jour, par sa faute sans doute et aussi par la faute de son temps, s'était pris de passion contre Jésus-Christ, le Dieu de l'Évangile et le Sauveur du monde. Cette passion troubla son jugement; elle ne lui permit pas de se connaître lui-même ni de connaître son siècle, et, au lieu d'être plus que Constantin, parce qu'il avait plus de grandeur innée en lui, il devint entre les mains d'une Providence irritée l'homme fatal qui devait sceller le paganisme dans sa tombe en voulant le ressusciter. Peu de jours suffirent à Dieu et à Julien pour cette catastrophe : trente-deux ans de vie et deux ans de règne. Ce dernier coup fut tragique, mais peut-être aussi miséricordieux. Julien mourut jeune, sur un champ de bataille, entouré de ses amis, pleuré de son armée, avant d'avoir eu le temps de se déshonorer tout à fait par une persécution sanglante, et sa mémoire sans doute a puisé dans cette fin militaire et prématurée quelque chose qui émeut. Dieu, en le frappant, lui tint compte de ses grandes qualités; c'est du moins mon impression, et, de tous les persécuteurs du christianisme, il est le seul que je plaigne en le condamnant.

Je viens d'esquisser l'histoire que M. Albert de Broglie dans ses deux nouveaux volumes nous retrace avec tous ses détails. Je les ai lus, comme les premiers, avec une reconnaissance sincère et un plaisir très-grand. Le quatrième siècle, étudié avec un si bon maître, sous une intelligence si pénétrante, me ravit de plus en plus par tout ce qu'il nous découvre de la conduite de Dieu sur son Église. J'ignore si M. de Broglie ne se trompe pas quelquefois, si son érudition ne peut pas être prise en défaut, et je crois bien qu'on n'écrit pas deux volumes d'histoire, si clairvoyant que l'on soit, sans commettre quelques erreurs. Mais, quand la sincérité de l'historien est hors de doute, quand sa foi est éclatante comme le jour, quand il joint à l'étude consciencieuse de son sujet le talent de style qui lui rend la vie, et qu'enfin l'on sent partout la chaleur du chrétien dans le souffle de la justice, on peut se déclarer satisfait et remercier Dieu qui donne encore à sa cause des défenseurs dignes d'elle. Je ne vengerai pas M. Albert de Broglie des attaques dont il a été l'objet à propos de ses premiers volumes; il l'a été dans la conscience de tous les chrétiens honnêtes, de tous ceux en qui l'esprit de parti n'étouffe pas l'équité littéraire. Tout le monde a compris que ce n'était pas le livre, mais l'homme qui était en jeu, et que l'on poursuivait dans l'homme un des représentants les plus élevés de ce libéralisme chrétien que l'on voudrait bien déshonorer, mais qui proteste d'un bout de l'Europe à l'autre par ceux qui lui demeurent fidèles dans leur pensée, leur conduite et leurs travaux. En louant M. de Broglie, en lui adressant une seconde fois mes remercîments publics, j'ai le bonheur de lui rendre justice d'abord, et le bonheur plus grand peut-être de me séparer par mes éloges de ceux qui ont été capables non pas seulement de lui refuser les leurs, mais de lui prodiguer le poison d'une critique amère et ne sachant pas même s'arrêter.

Revenons, avant de finir, à Constance et à Julien, et tâchons de démêler dans leur histoire les leçons que la Providence y a cachées pour nous.

C'est un bien douloureux spectacle que celui de la première monarchie chrétienne. Constance Chlore la commence en 292, elle finit en 363 dans la personne de Julien. Quatre règnes et trois générations remplissent ce court espace de temps, dont le meurtre, l'hérésie et la persécution forment, en grande partie, le lamentable tissu. Et pourtant ce n'est pas le génie qui a manqué ; car, à part Constance et ses deux frères, on ne peut rien voir de plus remarquable que la succession de Constance Chlore, de Constantin et de Julien. Pourquoi cette race des Flaviens, élue de Dieu, la première race chrétienne qui soit montée sur le trône, a-t-elle eu de si courtes et de si tragiques destinées? Est-ce la prédestination qui lui a manqué? Est-ce elle-même

qui a trahi son sort? Si nous regardons à l'extrémité opposée des siècles, un tout autre spectacle viendra s'offrir à nous. Nous y verrons la race des Capétiens prendre naissance sur ce même sol, au pied de ce même palais où Constance Chlore avait commencé la sienne. Mais, bien différente de l'autre, dix siècles et quarante générations ne suffisent pas à l'épuiser. Elle croîtra d'âge en âge avec la France elle-même, la portant au faîte de la puissance et portée par elle au sommet de l'amour. D'où vient cette différence entre les deux races? Il n'est pas malaisé, je le crois, de s'en rendre compte.

Les Flaviens avaient été choisis de Dieu pour inaugurer dans le monde le pouvoir chrétien. A cette fin, ils avaient reçu de lui la foi d'abord, puis de grandes qualités naturelles, l'intelligence, le courage, l'ascendant mystérieux qui touche les peuples, la victoire qui les subjugue, enfin l'autorité qui assoit le succès sur une base capable de supporter les retours mêmes de la fortune. Ainsi préparés, ils ouvrirent leur règne par de grandes choses. Constance Chlore résista dans les Gaules aux entraînements de la persécution et s'attira l'estime des chrétiens. Son fils, encore plus heureux, reconnut publiquement dans le christianisme l'éternelle vérité descendue sur la terre; il arbora la croix parmi ses enseignes et la conduisit avec les aigles romaines au gouvernement de l'univers. D'admirables lois, empreintes de l'Évangile, versèrent sur les peuples l'esprit d'humanité; une onction inconnue tomba des lèvres impériales, et le monde, étonné d'un langage si nouveau dans ses maîtres, se prit d'une espérance qui porta Constantin plus haut qu'Auguste. Mais ce prince, incapable ou ébloui, ne tarda pas à faillir des deux côtés de l'homme, du côté humain et du côté divin. D'une part, au lieu de fonder la monarchie chrétienne sur une juste mesure de pouvoir et de liberté, il n'organisa qu'un corps fictif où l'empereur était tout et l'empire rien. Une effroyable centralisation rattacha les intérêts, les droits et les honneurs au ressort d'une seule volonté, et le prince, au lieu d'être le suprême magistrat d'une hiérarchie sérieuse, ne fut que le premier mobile d'une servitude universelle où devait s'anéantir, même dans les chrétiens, la noblesse du caractère, la sainteté de la justice, l'intégrité de l'administration et la sécurité de tous. Ce triste ouvrage détacha les peuples de la race flavienne; car les peuples ne donnent leur confiance et leur amour qu'à ce qui fait d'eux une chose respectée. Ils découvrent bien vite s'ils sont un troupeau d'esclaves gouverné par l'arbitraire au profit d'un seul, ou bien si, dotés d'institutions équitables, ils forment une famille sacrée dont les droits sont aussi assurés que ceux mêmes du souverain. Constantin mort, il ne resta de lui qu'un souvenir effacé. On massacra ses frères et ses neveux au sein même de sa capitale, sans que personne s'émût. On traîna le cadavre d'un

de ses fils dans une rivière, on abandonna l'autre à la révolte d'un soldat étranger. Le sang des Flaviens ne disait rien à personne ; on le voyait couler comme l'eau.

Non content d'avoir organisé la servitude civile, Constantin ne respecta pas davantage la liberté de l'Église. Il s'immisça dans des questions de théologie, comme s'il eût eu le droit de les décider, et, première victime de ses prétentions dogmatiques, il erra au hasard dans les ténèbres qu'il s'était faites, ne sachant plus ce qu'était ce Christ dont il avait reconnu et adoré la croix. Il devint le jouet d'évêques courtisans, et, flottant entre Arius et Athanase, il créa les partis qui dévorèrent sa tranquillité, en même temps qu'il laissait à ses successeurs le terrible exemple de s'arroger un droit sur les choses divines. Constance, qui hérita le premier de ce legs sanglant, en poussa l'usage jusqu'au délire, et le christianisme ébranlé ne dut son salut qu'à l'intervention de cette Providence qui arrête le mal au moment où il se croit victorieux. Constance emporta dans sa tombe tout ce qui restait au cœur des peuples de l'image de son père, et les chrétiens eux-mêmes, qui avaient salué de si touchantes espérances l'avénement du premier prince issu de leur foi, se détournèrent avec dégoût d'une famille dont la puissance ne servait plus que le schisme, l'hérésie et la persécution.

En un mot, les Flaviens, prédestinés de Dieu à fonder la société chrétienne, ne fondèrent que le Bas-Empire. Ce fut là leur crime, ce qui tua leur race en soixante-dix ans, et prépara ces longs siècles qui aboutirent, de misère en misère, au schisme des Grecs et au règne des Turcs.

Il en fut autrement des Capétiens. Appelés de Dieu, dès la fin du neuvième siècle, à clore les temps de la confusion féodale et à inaugurer sur les ruines du monde romain et du monde barbare une monarchie vraiment chrétienne, ils eurent dès les premiers jours l'instinct d'une fidélité inébranlable à la vraie foi. La France les avait précédés dans cette voie, et, sincères héritiers de toutes ses traditions, ils furent toujours unis de cœur avec elle, pour honorer, servir et défendre Jésus-Christ dans son Église. Mais aussi, trouvant l'idée du droit fortement enracinée dans l'âme de leurs sujets, ayant devant eux une noblesse guerrière qui traçait à tous dans sa force le chemin de la liberté civile, ils ne songèrent pas à faire du pouvoir un instrument de ruine morale et d'abaissement universel. Politiques meilleurs, ils s'efforcèrent d'élever dans leur peuple ce qui était trop au-dessous de l'ordre privilégié, et, par cette initiation progressive des petits aux garanties des grands, ils créèrent autour de leur trône, pour le soutenir, des institutions qui furent populaires parce qu'elles étaient vraies, nationales parce qu'elles faisaient de la France une société d'hommes gouvernée par des droits et des mœurs.

La liberté civile y contenait la liberté de l'Église en l'empêchant de dégénérer en une théocratie dominatrice, et la liberté de l'Église, à son tour, en rattachant les âmes aux sources pures de l'Évangile, retenait le peuple tout entier dans la lumière d'une seule foi inspirant une même charité. Ainsi s'enracina la monarchie capétienne dans les entrailles du peuple et dans les entrailles du christianisme, et, tant qu'elle fut fidèle à cette glorieuse politique de ses pères, aucun malheur ne put lui retirer, dans l'opinion des siècles, cette prérogative d'être la plus belle couronne qui fût sous le ciel. Mais, lorsque sa popularité même eut fait tomber autour d'elle les barrières qui y resserraient le pouvoir dans des limites souhaitables, lorsque la liberté civile et la liberté de l'Église y eurent succombé ensemble sous des coups irréfléchis, ces grands rois capétiens ne demeurèrent pas longtemps au sommet inaccessible où les avait élevés le plus illustre d'entre eux ; les flots grondèrent autour de leur magnifique solitude, et on les vit disparaître dans ces tempêtes où se débattent encore les destinées du monde et la leur.

Voilà ce qui se passait dans mon esprit en fermant le livre de M. de Broglie. Il avait évoqué autour de moi l'âge même où j'ai vécu, et j'admirais que, dès le quatrième siècle, Dieu nous eût donné de notre propre temps une interprétation si vive. Constantin me semblait d'avant-hier, Julien d'hier, et, devinant l'avenir sous les impressions de l'histoire, je pressentais les choses que je ne verrai pas : la France catholique ou morte, le christianisme renaissant de sa nécessité même, et avec lui une justice plus grande, une liberté plus vraie, une autorité meilleure et plus stable. Songe sacré de nos espérances, songe éternel de Dieu et des hommes, ne vous réaliserez-vous point sur la terre ? Est-ce en vain que nous lisons l'histoire, et ce qu'elle nous dit de nos fautes ne nous apprendra-t-il jamais ce qu'elle nous dit des desseins de la Providence ? Ah ! du moins, en attendant le sort, ne perdons pas la foi. Levons les yeux vers les champs de bataille où nous fûmes sauvés ; suivons Athanase dans cet exil où il vit tomber trois empereurs sous les coups du symbole de Nicée ; recevons dans les champs de la Perse le dernier soupir de Julien : et, si le présent nous fait peur, que le passé nous rassure contre des faiblesses indignes de nous.

H. D. Lacordaire.

RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE

SUR LA

LÉGISLATION DES CÉRÉALES[1]

La production des céréales en France est protégée, on le sait, par un système de droits variables connu sous le nom d'*échelle mobile*.

Le gouvernement impérial, après en avoir suspendu l'application pendant six ans, s'est demandé s'il ne serait pas préférable de changer radicalement tout le système.

Il n'est pas de plus grave question, car les intérêts en jeu sont celui de l'agriculture, celui de l'alimentation du pays, celui du commerce, celui de la marine. Il était juste de les entendre : aussi une enquête a-t-elle été ouverte devant le conseil d'État. Il est fort à regretter qu'on n'ait pas entendu les Chambres consultatives d'agriculture, précisément instituées pour donner leur avis sur de semblables questions. Du moins, un grand nombre de personnes notables prises dans diverses classes, agriculteurs, négociants, manufacturiers, économistes appartenant aux écoles les plus opposées, sont venues faire

[1] Dans ce résumé de la vaste enquête récemment terminée devant le conseil d'État, M. Legentil, tout en se bornant au rôle de rapporteur, laisse voir, et cela est aussi naturel que légitime, sa propre opinion. Le Recueil n'entend pas prendre parti sur ce grave débat; mais, fidèle à ses habitudes d'impartiale discussion, il appelle la publicité et la controverse, et, à sa manière, il continue l'enquête.

(*Note de la Rédaction.*)

connaître leurs idées et leurs vœux. Leurs dépositions ne remplissent pas moins de deux gros volumes in-4°.

A la suite de cette enquête, un rapport, qui est à nos yeux un modèle clair, solide, sincère, complet, a été écrit par un des membres les plus considérés du conseil d'État, M. Cornudet.

Le gouvernement n'a pas donné suite à la réforme dont il avait ordonné l'étude. Mais on y reviendra. Il nous a donc paru très-utile de fixer par un résumé le point où l'enquête du conseil d'État et les discussions auxquelles elle a donné lieu dans le pays ont amené cette importante question.

Nous sommes très-partisans des enquêtes, bien que, comme tout en ce monde, elles ne soient pas sans inconvénients. Sans doute, elles ne facilitent pas toujours la tâche des gouvernements ; elles mettent les intérêts en éveil et les passions en jeu : les intérêts sont actifs et bruyants, les passions le sont encore davantage. Comme les questions sont communiquées à l'avance, les réponses peuvent être préparées, or il y a des gens qui ne donnent jamais de si bons renseignements que quand ils ne sont pas préparés.

Cependant les enquêtes officielles ont d'excellents côtés. Le gouvernement apprend quels arguments on pourrait opposer à ses projets ; les intéressés ne peuvent pas se plaindre qu'on ne les a pas entendus. Enfin, si les réformes sont plus laborieusement obtenues par ce moyen, peut-être sont-elles plus durables.

La législation dont la révision vient d'être agitée se propose deux buts différents : 1° Protéger l'agriculture, la production des céréales contre la concurrence étrangère ; 2° Assurer l'alimentation du pays.

Ces deux pensées ne se concilient pas aisément. Protéger la production des céréales, c'est maintenir le blé cher ; assurer l'alimentation du pays, c'est le maintenir à bon marché. Notre ancienne législation n'avait pas cherché cette conciliation. Assurer la subsistance du pays, protéger les consommateurs contre la cherté du blé, était la seule préoccupation du législateur. L'importation, libre sous l'ancienne monarchie, n'était soumise, au commencement de ce siècle, qu'à un droit léger, souvent supprimé en cas de cherté. En revanche, l'exportation était toujours restreinte, presque généralement prohibée.

La loi du 2 décembre 1814 posa le premier principe du système actuel ; les départements frontières étaient divisés en trois classes, et l'exportation des grains était interdite, dans la première, lorsque le prix des grains atteignait 23 fr. l'hectolitre ; dans la seconde, lorsqu'il atteignait 21 fr. ; dans la troisième, lorsqu'il atteignait 19 fr. Au-dessous de ces limites, l'exportation n'était soumise qu'à un droit

de balance. En vertu de la loi du 28 avril 1816, l'importation des grains et farines fut soumise au droit fixe de 50 centimes les 100 kilogrammes.

La loi du 16 juillet 1819 appliqua à l'importation la division des départements frontières et les prix adoptés en 1814 pour l'exportation. Le droit de 50 centimes fut augmenté de 1 fr. par hectolitre, lorsqu'en France les blés descendaient à 23, 21 et 19 fr. dans les trois classes ci-dessus mentionnées. Le droit montait d'un franc par hectolitre à mesure que les blés indigènes baissaient d'une pareille somme, et l'importation était prohibée dans chacune des classes dès que le prix y descendait à 20 fr., 18 fr. et 16 fr.

C'était une aggravation considérable ; la loi du 4 juillet 1821 vint encore l'augmenter : elle divisa les départements frontières en quatre classes et en huit sections. L'importation ne fut permise au droit de balance qu'autant que les prix des blés français dépassaient :

26 fr. dans la première classe,
24 fr. dans la deuxième,
22 fr. dans la troisième,
20 fr. dans la quatrième.

Au-dessous des prix de :

24 fr. dans la première classe,
22 fr. dans la deuxième,
20 fr. dans la troisième,
18 fr. dans la quatrième.

l'importation des blés étrangers était prohibée. Quand l'importation était permise au simple droit de balance, l'exportation était interdite.

La protection accordée aux intérêts de l'agriculture fut regardée comme exagérée ; la loi du 20 octobre 1830, puis celle du 15 avril 1832, prorogée par celle du 26 avril 1833, encore en vigueur, adoucirent quelque peu le régime institué par la loi de 1821. Voici quelles sont les dispositions principales de la législation qui régit encore aujourd'hui cette matière :

1° La prohibition éventuelle à l'entrée et à la sortie des grains et farines est abolie ;

2° Les départements frontières sont divisés en quatre classes et huit sections. Dans chaque classe ou section, le droit à l'entrée s'élève à mesure que le prix du froment s'abaisse ; le droit à la sortie s'élève à mesure que le prix du froment s'élève ;

3° Le prix du froment est le régulateur du régime qui atteint tous les grains et toutes les farines ;

4° Vingt-cinq marchés désignés sur tout le territoire français servent par leurs mercuriales de régulateurs du prix moyen des grains dans chacune des sections. Un arrêté ministériel détermine tous les mois pour chaque section le prix d'après lequel le droit sera fixé ;

5° Quand, dans une section, le prix du froment dépasse :

26 fr. pour la première classe,
24 fr. pour la deuxième,
22 fr. pour la troisième,
20 fr. pour la quatrième,

on perçoit un droit de balance de 25 centimes par hectolitre de blé, de 50 centimes par quintal métrique de farine ;

6° Ce droit s'élève de 1 fr. par franc de baisse du prix régulateur, jusqu'à ce qu'on soit descendu aux prix de :

23 fr. 01 c. pour la première classe,
21 fr. 01 c. pour la deuxième,
19 fr. 01 c. pour la troisième,
17 fr. 01 c. pour la quatrième.

7° Au-dessous de ces prix, le droit monte de 1 fr. 50 l'hectolitre par franc de baisse ;

8° Quand les droits ne permettent pas l'application du droit de balance, les droits d'importation sur le quintal de farine de froment sont, en sus du droit de balance lui-même, le triple de ceux établis sur l'hectolitre de blé ;

9° Les droits ci-dessus sont perçus à l'importation par navires français. Tant que les prix régulateurs ne dépassent pas 28 fr., 26 fr., 24 fr. et 22 fr., les importations par navires étrangers sont assujetties, en sus de ces premiers droits, à une surtaxe de 1 fr. 25 cent. par hectolitre de froment et de 1 fr. 66 cent. par quintal métrique de farine ;

10° L'exportation est soumise au droit de balance tant que le prix régulateur de la section ne dépasse pas :

25 fr. dans la première classe,
23 fr. dans la deuxième,
21 fr. dans la troisième,
19 fr. dans la quatrième.

11° Au-dessus de ces limites, le droit est porté à 2 fr. et s'augmente de 2 fr. en sus par hectolitre à chaque franc de hausse ;

12° Les droits d'exportation sur le quintal métrique de farine sont doubles de ceux établis sur l'hectolitre de blé ;

13° Les droits sur les grains secondaires sont échelonnés comme ceux du froment, mais en conservant avec ces derniers la proportion suivante :

SEIGLE.	GRAINS.	FARINES.
	60 p. 100 du droit du froment.	65 p. 100 du droit des farines de froment.
Maïs.	55 0/0	60 0/0
Orge.	50 0/0	60 0/0
Sarrasin.	40 0/0	50 0/0
Avoine.	35 0/0	55 0/0

14° L'entrepôt fictif est autorisé pour les grains.

On le voit : si cette législation a un mérite, ce n'est pas tout à fait celui de la simplicité. Il est difficile d'instituer un régime plus compliqué : c'est d'ailleurs ce qu'il était facile de prévoir dans une loi destinée à concilier ou plutôt à maintenir en équilibre des intérêts opposés. L'agriculture est la première, la plus importante, la plus morale des industries, s'est-on dit. — Oui, mais le besoin de manger est le plus impérieux des besoins. Le pain est nécessaire à tout le monde ; le pain à bon marché a une importance d'autant plus vitale qu'on s'adresse à des classes plus malheureuses. Il faut donc que le blé se tienne à un taux qui ne grève pas trop la classe pauvre et qui en même temps ne décourage pas trop les agriculteurs. On a voulu, pour ainsi dire, protéger les cultivateurs contre eux-mêmes, les forcer, par les avantages que la loi leur donne, à cultiver du blé et à ne pas se rejeter sur des cultures plus lucratives, quand le bon marché des blés étrangers les pousserait à abandonner celle des céréales. Le tout, sans préjudice de quelques avantages faits à la marine; car, en matière de protection, chacun veut sa part. Aujourd'hui le gouvernement vient demander aux producteurs et aux consommateurs s'il ne serait pas temps de renoncer à ce stimulant et de se passer de cette garantie, et quel système il conviendrait d'y substituer.

Quatre-vingt-quatorze personnes ont été entendues par le conseil d'État ; trois autres ont envoyé leurs dépositions par écrit : quatre-vingt-dix-sept témoignages ont donc été recueillis.

Dans cette grande enquête, trois opinions pouvaient se produire :

1° Maintien de l'échelle mobile telle qu'elle est ;

2° Maintien des principes de l'échelle mobile avec des modifications plus ou moins importantes ;

3° Suppression de l'échelle mobile.

Huit déposants se sont prononcés en faveur du maintien pur et

simple de l'échelle mobile, ou plutôt ont demandé le maintien du système des droits variables sans indiquer de modifications à lui faire subir ;

Trente-cinq ont demandé le maintien du système des droits variables en indiquant des modifications ou des simplifications plus ou moins importantes ;

Enfin cinquante-quatre personnes se sont prononcées pour la suppression de l'échelle mobile.

On le voit : si le conseil d'État, au lieu d'avis, avait recueilli des suffrages, la question serait nettement tranchée. On peut ajouter que la Société centrale d'agriculture a traité la même question, et, après une délibération lumineuse et approfondie, elle s'est prononcée, à la majorité de vingt-quatre voix contre douze, contre le principe de l'échelle mobile. Si un très-grand nombre de comices agricoles se sont prononcés pour l'échelle mobile, on peut en citer qui se sont déclarés en sens contraire, et notamment ceux de Meaux, de Rozoy (Seine-et-Marne), de Saint-Quentin (Aisne), de Péronne (Somme), de Compiègne (Oise), de Rochefort et de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), de Mirande (Gers). A cette liste il faut ajouter les noms des Sociétés d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, de Mézières et la chambre d'agriculture de l'Hérault.

En proposant la suppression de l'échelle mobile, les uns ont voulu la remplacer par la liberté absolue à l'entrée et à la sortie, d'autres par un droit protecteur élevé, d'autres par un droit modéré et plutôt fiscal que protecteur, d'autres par un simple droit de balance. Parmi les partisans de la liberté, le plus grand nombre se rallierait volontiers à l'idée d'imposer à l'importation un droit léger, soit 1 fr. ou 1 fr. 50 l'hectolitre et à l'exportation un droit de balance.

Quelques-uns, tout en demandant la liberté commerciale, ne dédaigneraient pas une petite faveur faite au pavillon français pour le transport des blés. En France, le goût des faveurs et du privilége se retrouve partout. Disons tout de suite que ce vœu n'a été émis que par peu de personnes et que plusieurs honorables représentants des ports de mer n'ont demandé pour notre marine d'autre faveur que la liberté. Nous ne pouvons nous empêcher de les en féliciter, car c'est un bon moyen d'obtenir la liberté quand elle doit être utile que de l'accepter quand elle peut gêner.

Le système des droits fixes a été regardé, par les défenseurs de l'échelle mobile, comme à peu près semblable au système de la liberté; la conclusion n'était pas rigoureuse ; cependant, à en juger par les vœux émis, le système des droits fixes amènerait un abaissement de droits très-considérable. Le droit fixe le plus élevé qui ait été demandé dans l'enquête était de 4 fr. l'hectolitre : or, d'après le

tableau officiel publié par l'administration [1] au 31 juillet 1853, dernière mercuriale qui ait précédé la suspension de l'échelle mobile [2], dans certaines classes, le droit était de 6 fr. 25 et de 9 fr. 25, le blé valant 17 fr. 91 l'hectolitre ; à une différence de 4 centimes dans le prix de la marchandise correspondait une différence de 3 fr. dans le taux du droit. Au 31 octobre 1854, dans les deux sections de la quatrième classe, les prix régulateurs de 28 fr. 22 et 25 fr. 75 auraient donné lieu à des droits de 20 fr. et de 14 fr. Au même moment, dans la première section de la seconde classe, le blé valant 22 fr. 50 aurait payé 25 centimes de droit ; dans la deuxième section de la même classe, valant 26 fr. 64, il aurait payé 8 fr. Il n'est pas étonnant que de pareilles variations donnent lieu à des fraudes, aussi l'enquête en a-t-elle fait connaître. Voici ce que dit à ce sujet M. le comte de la Ferrière, membre du conseil général du Morbihan, et défenseur du système des droits variables : « Il est incontestable que l'é-
« chelle mobile gêne beaucoup par la variation infinie de ses droits.
« Quand nous étions de la cinquième classe, il arrivait que Marseille
« était à 7 fr. au-dessus de nous ; dans cette situation, les grains
« étrangers venaient se faire franciser à Lorient, moyennant un droit
« de 50 centimes ou 1 fr., et le surlendemain ils étaient rembarqués
« comme blés francisés, pour aller nous faire concurrence à Mar-
« seille. »

Les partisans des droits variables ont fait presque tous au système des droits fixes un reproche auquel nous ne voyons pas qu'il ait été fait de réponse, bien que, sur ce point, la réponse ne nous paraisse pas très-difficile. On dit : Pour que le droit fixe soit sérieusement protecteur, il faut qu'il soit un peu élevé. Dès lors on sera bien obligé de le lever en cas de disette et on retombera dans les inconvénients reprochés à l'échelle mobile, les variations, l'incertitude dans l'avenir.

Admettons qu'en effet on adopte un droit assez élevé pour grever sérieusement le prix du blé importé, et reportons-nous au texte de la loi, à tous les cas qu'il permet, à toutes les variations qu'il laisse en suspens sur la tête du négociant, quelques centimes de plus ou de moins dans le prix amenant des différences énormes dans le droit, des applications diverses selon les points du territoire et les marchés régulateurs. Avec un droit fixe, rien de semblable, même quand dans des cas de disette le gouvernement serait autorisé à le lever. Le négociant sait à l'avance quel est le pire traitement qui peut atteindre sa marchandise. Si le droit est levé, c'est pour lui un bénéfice dont

[1] Tome III de l'*Enquête*, numéro 8, page 19.
[2] Ordonnée par le décret du 18 août 1853.

le producteur indigène n'est pas fondé à se plaindre. La seule éventualité à craindre, c'est que le droit soit rétabli avant l'arrivage des blés achetés sous l'empire de la franchise. Cette éventualité peut être atténuée par des mesures transitoires, et ne nous semble pas pouvoir être égalée aux variations infinies du système actuel.

La liberté d'exportation a été admise par plusieurs personnes qui n'admettaient pas la liberté d'importation, notamment par MM. Bodin (Ain), Buffet (Vosges), le baron d'Herlincourt (Pas-de-Calais). On fait toujours des réserves pour le cas de disette; dans ce cas, la prohibition d'exportation nous semble devoir être surtout une satisfaction donnée à l'opinion publique, car il est peu probable qu'on aille porter au loin, avec des frais, une marchandise que l'on peut vendre à un prix élevé au lieu même où elle est produite.

D'autres agriculteurs n'ont voulu conserver le système de l'échelle mobile que pour le froment, en l'abandonnant pour les autres grains.

Mais il est un point sur lequel on peut dire qu'il n'y a pas de contestation, c'est l'utilité de modifier le système de la loi actuelle. Ceux qui auraient voulu le supprimer accepteraient très-volontiers les changements qui les mitigeraient. Trente-cinq de ses partisans y proposent des modificatious plus ou moins profondes, car nous avons lieu de penser que ceux qui en ont demandé le maintien avec le plus de chaleur, ne refuseraient pas, au besoin, d'en adoucir l'application, ou au moins d'en simplifier les dispositions. Ainsi tout le monde est d'avis de changer la loi, et cependant la loi subsiste ; bien mieux, elle est remise en vigueur, et nous allons la retrouver avec tout le luxe de ses rouages.

Parmi ceux qui en proposaient l'amendement, les dispositions étaient, on peut le penser, fort différentes. Les uns, comme l'honorable M. Guillaumin, voient, sans s'effrayer, la liberté commerciale dans l'avenir.

C'est bien élastique, l'avenir ! Que de réformes ainsi indéfiniment ajournées !

Un des griefs le plus généralement articulés contre le système actuel est le nombre des classes. Quelques agronomes en ont proposé la suppression absolue et l'établissement, pour toute la France, d'un droit unique fixé chaque année.

Trois points ont réuni un très-grand nombre de suffrages, comme amendement du système actuel, chez ceux qui en veulent le maintien, et, comme pis aller, chez ceux qui en désirent la suppression. Ce sont :

1° La division de la France en deux zones seulement ;

2° Des variations moins fréquentes dans les droits qui seraient fixés par le gouvernement, une fois ou deux par an, au lieu de changer tous les mois ;

3° Augmentation et, dans quelques localités, changement des marchés régulateurs.

Beaucoup de déposants ont été également d'avis de faire subir aux droits des hausses ou des baisses moins rapides; de les faire varier, par exemple, de 50 pour 100 à chaque degré, au lieu de 1 fr.

Tout cela aurait pour effet d'atténuer le grand défaut qu'on reproche au système de l'échelle mobile, la variabilité excessive, défaut senti principalement par le commerce et signalé par presque tous les négociants entendus dans l'enquête. Le commerce a toujours à redouter beaucoup de chances, et il saisit avec empressement tout ce qui peut en diminuer le nombre.

Du reste, ce serait se tromper que de croire que, dans cette matière, tout le commerce est d'un côté, toute la propriété de l'autre. Parmi les personnes entendues dans l'enquête, qui ont demandé la suppression de l'échelle mobile, plus de la moitié sont des propriétaires, et même de grands propriétaires; quelques-uns ne sont pas seulement des propriétaires s'occupant de l'exploitation de leurs terres, mais des agriculteurs de profession. En revanche, quelques négociants sont partisans du système des droits variables et affirment qu'il n'entrave en rien leurs opérations. L'enquête n'en a pas beaucoup fait comparaître. Si ceux qui ont déposé ne sentent pas des inconvénients dont se plaignent bon nombre de leurs confrères, cela peut prouver qu'ils sont très-habiles dans le commerce des grains, mais cela pourrait faire croire aussi qu'ils rattachent l'échelle mobile à tout un ensemble de lois qu'il ne faut pas laisser entamer et qui est défendu avec passion. Sans cela verrait-on un homme considérable, justement honoré, grand agriculteur et grand négociant, M. Darblay aîné[1], venir dire devant le conseil d'État : « Il est question d'établir un crédit agricole, à la « rédaction des statuts duquel j'ai travaillé ; mais je déclare, en mon « âme et conscience, que, si on change la loi sur les céréales, j'y re- « noncerai pour ma part, car je ne connais pas de crédit agricole « possible avec la suppression de l'échelle mobile; on ne peut pas « prêter à des gens qu'on est sûr de voir ruiner. Ce serait de la phi- « lanthropie comme on en a fait quelquefois. » (T. I, p. 42.)

Comment concilier ce langage avec celui d'un ancien ministre de l'agriculture, homme parfaitement éclairé, l'honorable M. Buffet: « Si la liberté d'importation ou d'exportation devenait, en ce qui con-

[1] « C'est sur cet oreiller de la protection qu'a grandi et que repose notre budget « de 1,800 millions. » (T. I, p. 52.)

C'est par ces paroles que M. Darblay termine sa déposition; nous n'avons pas à relever ici ce qu'elles présentent, selon nous, d'exagéré, elles suffisent à prouver que leur auteur identifie dans sa pensée l'échelle mobile avec la protection, la protection avec la fortune de la France.

« cerne les céréales, la loi douanière de la France, on ne verrait pas « sans doute, j'en suis bien convaincu, se réaliser toutes les prédic- « tions sinistres que nous avons souvent entendu faire ; la production « du blé ne deviendrait pas impossible en France ; nos campagnes « ne seraient pas transformées en déserts ; la charrue ne s'arrêterait « pas au milieu du sillon commencé. Ce sont là d'étranges exagéra- « tions, que l'expérience de l'Angleterre ne nous permet plus de « prendre au sérieux. » (T. I, p. 462.)

Et, puisqu'il est question ici de philanthropie, si la suppression de l'échelle mobile doit être dangereuse pour les agriculteurs, il serait peut-être philanthropique, dans ce cas, de venir à leur secours. Et, quand même les cultivateurs de céréales ne devraient plus trouver de crédit parce qu'ils sont condamnés à la ruine, est-ce une raison pour priver de cet avantage les propriétaires de vignobles ou les éleveurs de bestiaux ? Ces dernières peuvent avoir besoin d'argent tout comme d'autres.

M. Darblay, tout en se disant partisan des doctrines du Turgot, ce qui nous semble un peu paradoxal, n'admet point la liberté dans l'avenir, comme M. Guillaumin ; il veut la protection pour toujours, et, identifiant la cause de la protection avec celle de l'industrie, celle de l'industrie avec celle de l'agriculture, la prospérité de l'agriculture avec l'intérêt des céréales, l'intérêt des céréales avec le maintien de l'échelle mobile, il s'écrie : « Que diront tous nos industriels, que « l'on accuse aussi de s'endormir depuis soixante ans sur l'oreiller de « la protection ? Ils en appelleront, je pense, aux expositions univer- « selles qui ne les ont pas trouvés si arriérés. » (T. I, p. 52.)

L'agriculture a eu aussi sa part dans ces expositions ; elle s'est fait admirer comme notre industrie. Mais, maintenant, il ne manque pas de voix qui disent à l'une et à l'autre : « Vous vous dites avancées, développées, grandes ; eh bien, marchez toutes seules. Prétendre briller toujours dans les expositions et ne vouloir jamais lutter contre la concurrence étrangère est un pauvre moyen de prouver la réalité de vos progrès. Prenez garde de vous faire comparer à ces armées de parade qui sont magnifiques dans les revues et ne savent pas aller au feu. »

Le langage de M. Darblay a été dépassé ; nous trouvons les passages suivants dans la déposition de M. le baron Thénard :

« Pour les années moyennes, le bénéfice sur le blé est de 66 fr. 27 c. « sur les quatre hectares.

« Pour les années surabondantes, la perte est de 7 fr. 73 c.

« Pour les années de disette, le bénéfice est de 655 fr. 27 c. »

Ces allégations ne sont pas confirmées par la plupart des renseignements recueillis dans l'enquête ; nous les citons pour l'intelligence

de ce qui va suivre. Après avoir ajouté que les années de disette présentent un avantage de plus, en ce qu'étant ordinairement humides (au moins dans la Côte-d'Or), elles sont favorables à l'élève des bestiaux, M. Thénard continue en ces termes :

« Alors, on pourra apprécier combien la disette est avantageuse au « cultivateur et la surabondance lui est fatale. Mais on restera surtout « frappé d'une chose, c'est que le bénéfice par la disette dépasse de « beaucoup la perte par la surabondance.

« Dès lors il ne faut plus s'étonner si le cultivateur tient autant au « *statu quo;* il perdrait évidemment à un état qui, par des compensa- « tions entre les prix de la disette et de la surabondance, le rappro- « chent du prix moyen. »

Mais le but de l'échelle mobile est précisément d'arriver à ces compensations : comment donc M. Thénard en propose-t-il le maintien?

« Cette conclusion, j'en conviens, est très-égoïste (hélas, oui!) « mais, devant la triste situation du cultivateur, le législateur est obligé « de conclure aussi qu'elle est équitable ; car, sous peine de détruire « l'agriculture en France, et causer, par contre-coup, le plus grave pré- « judice au consommateur lui-même, le législateur ne peut songer « un instant à amoindrir encore la position du cultivateur qui, de « toutes les positions, est la plus pénible, la plus chanceuse et la « moins rétribuée qu'il y ait en France. »

Comment concilier ces lignes avec les paroles d'un propriétaire agriculteur d'un département peu éloigné de celui de M. Thénard? M. Miquel (Meuse) s'est exprimé ainsi : « Je déclare très-volontiers « que, bien que n'étant qu'agriculteur, bien qu'étant exclusivement « propriétaire foncier et ne possédant qu'une faible fortune mobi- « lière, la question de l'entrée en franchise des grains étrangers ne « m'effraye nullement. » (T. II, p. 669.)

Ce langage a eu des imitateurs.

Et, si l'agriculture devait être ruinée, ce qu'à Dieu ne plaise! serait-ce, en prenant l'hypothèse de M. Thénard, un si grave préjudice pour le consommateur que la ruine d'une agriculture qui veut le réduire à l'état permanent de disette, le tout sans sortir elle-même de l'état de misère!

Comment aussi soutenir soi-même un régime à qui on attribue cette incroyable conséquence, que l'abondance des dons du Créateur ne sert qu'à appauvrir ceux qui les obtiennent?

C'est bien sérieusement que de pareilles conclusions sont articulées, car l'honorable déposant ajoute :

« Or ce serait enlever à l'agriculture sa seule chance favorable de « ne pas lui conserver le *bénéfice de la disette.* » (T. II, p. 650.)

Ces paroles nous ont surpris; mais nous avons vu avec plus de sur-

prise encore, dans la même déposition, des récriminations contre « l'intérêt mesquin de l'ouvrier des villes, qui compte avec le bou- « langer, jamais avec le cabaret. » (T. II, p. 657.)

Et des phrases comme celles-ci :

« Mais non, il faut à tout prix détruire l'échelle mobile et la rem- « placer par un commerce régulier qui enrichisse les négociants, « quitte à ruiner la France. Toute arme leur est donc bonne ! Celle du « peuple affamé et criant : *Panem et circenses*, est la meilleure ; de « là des projets plus séduisants que sérieux qui font à leur tour « trembler les véritables travailleurs, les amis de l'ordre, les soutiens « de l'État, les paysans enfin[1]. » (T. II, p. 659.)

Quand on a posé des conclusions comme celles que nous venons de relever ; il nous semble qu'on a perdu le droit de récriminer contre personne. En aucun cas, il ne faut traiter d'intérêt mesquin l'intérêt de vivre. Encore moins faut-il calomnier ces ouvriers des villes, souvent vicieux, facilement égarés, mais, plus souvent qu'on ne croit, patients, laborieux, honnêtes, et qui donnent fréquemment d'admirables exemples d'ardeur au travail, de vive intelligence et de vertu.

Est-il aussi bien convenable et bien juste d'inculper les intentions des négociants partisans de la liberté du commerce des grains, de jeter comme une accusation envers toute la population des villes les mots : *Panem et circenses*, et de finir par représenter les paysans comme les seuls soutiens de l'État ? Les négociants sont patriotes comme les autres citoyens, et ils le montrent d'autant mieux qu'aucune classe de la société ne voit son patriotisme mis à de plus rudes épreuves. Il n'est heureusement pas question aujourd'hui de *circenses*, et il y a, tranchons le mot, une criante iniquité à comparer nos populations ouvrières, qui demandent à vivre de leur travail et à ne pas payer le pain trop cher, à la plèbe fainéante et dégénérée de l'ancienne Rome, qui voulait s'amuser sans rien faire, et avoir son pain pour rien. Les paysans ne sont ni les véritables travailleurs, ni les seuls amis de l'ordre (quand ils le sont), ni les seuls soutiens de

[1] Qu'on nous permette de rapprocher de ces paroles celles d'un honorable membre du Corps législatif, propriétaire agriculteur, M. le comte H. de Kergorlay :

« Il est d'un grand intérêt pour le gouvernement de se décharger, autant que « faire se peut, de la responsabilité de contribuer en quoi que ce soit à l'élévation « du prix du pain; il faut que jamais on ne puisse adresser au gouvernement ce « reproche, que le pain du pauvre est frappé d'un impôt au profit du riche... Un « certain nombre d'agriculteurs se présentent devant vous, messieurs, pour vous « dire : Nous n'avons pas besoin de la protection, nous donnons la main aux consom- « mateurs; laissez-nous agir franchement, librement. Messieurs, il faut écouter leur « voix et leur donner cette satisfaction. Ne croyez pas que ce soit de leur part un « mouvement de générosité aveugle; c'est un calcul, intelligent peut-être, mais « non désintéressé. » (Tome I, page 108.)

l'État, et un gouvernement national et paternel doit et sait s'appuyer sur tout le monde.

Quant aux cris du peuple affamé, on nous permettra de dire que ce n'est pas le peuple affamé qui, dans cette question, a crié le plus haut.

En effet, il s'est médiocrement ému, bien que l'enquête nous ait fait connaître des efforts faits pour passionner ce débat.

Ces efforts n'ont pas toujours réussi, et dans l'enquête bon nombre de personnes fort attachées aux idées de protection industrielle ont gardé une parfaite modération de langage, même en rattachant le système des droits variables à la protection générale de l'industrie [1]. Il était permis de penser que l'agriculture pouvait être protégée par d'autres moyens. Plusieurs déposants l'ont cru ; nous citerons, entre autres, M. M. Th. Mieg (Haut-Rhin), M. Lupin (Cher), M. H. Féron (Nord), M. le baron de Veauce (Allier), qui, en trouvant une protection sérieuse nécessaire à la production des céréales, ont voulu y arriver par le système de droits fixes assez élevés. En revanche, on pourrait aisément imaginer un ensemble de droits variables organisé de manière à ne donner qu'une protection très-faible à l'agriculture, en grevant très-peu l'entrée des grains étrangers. Malgré cela, les partisans de l'échelle mobile ont eu un succès important ; ils ont rattaché à leur cause une grande partie des hommes dévoués au régime protecteur.

En même temps, plusieurs déposants ont parlé en termes sévères du peu d'instruction des cultivateurs et de leur indifférence au sujet des lois relatives aux céréales.

Malgré cette indifférence habituelle, les émotions populaires deviennent vives dans les temps de disette ; l'animation contre l'exportation des blés, la haine contre les négociants en grains, qu'on traite d'accapareurs, deviennent extrêmes, et de regrettables violences sont trop souvent la suite de ces passions. Ces dangers n'ont été niés par personne, mais il s'en faut qu'ils aient ému au même degré tous ceux qui ont été appelés à en parler. La plupart des négociants entendus dans l'enquête ont paru très-peu frappés des dangers dont on les menaçait. Un ancien ministre, qui est en même temps un savant économiste, l'honorable M. Passy, s'est exprimé dans ces termes à ce sujet :

« Je ne crois pas toujours l'opinion très-éclairée, et, dans cette « matière, elle est sujette à des préventions et à des erreurs. Toute- « fois, dans beaucoup de départements, les cultivateurs sont assez « éclairés pour ne pas s'émouvoir d'une réforme qui ne peut leur

[1] Notamment dans la déposition très-détaillée et très-intéressante de M. J. Lebeau (Pas-de-Calais), t. II, p. 747.

« nuire et dont quelques-uns comprendront le bon côté. Ce qui peut « arriver, c'est que, hors de la classe agricole, il se forme une oppo « sition qui s'agitera et fera grand bruit. Pareille chose a eu lieu à « l'occasion d'autres mesures commerciales, et ni la raison ni la vérité « n'étaient du côté des personnes qui criaient le plus haut. J'ignore « quel parti pourront essayer de tirer d'un changement admis par le « gouvernement les personnes qui ne veulent de changements d'au- « cune sorte dans nos combinaisons de douane. Les questions sur ce « terrain deviennent d'ordre politique, et le bien ne s'accomplit pas « toujours sans embarras et sans lutte. J'ai vu cela dans beaucoup de « circonstances semblables. » (T. I, p. 259.)

Quelque violents que puissent devenir sur cette matière les mouvements de l'opinion publique, ceux-là nous sembleraient peu recevables à les alléguer qui auraient contribué à les susciter en cherchant à passionner ce débat. Il est difficile de représenter toute atteinte aux lois sur les céréales comme la perte immédiate, absolue de l'agriculture, d'accuser les négociants en grains de vouloir ruiner les campagnes dans un intérêt de spéculation égoïste, sans exciter des craintes et des passions qui ne prépareraient que trop aisément des mouvements populaires.

Deux autres anciens ministres, MM. Buffet et Dumas, n'ont pas vu cette question avec la même sécurité. Tous deux, surtout M. Buffet, sont frappés des inconvénients de l'échelle mobile, et cependant ils n'en proposent pas la suppression. M. Dumas rappelle l'émotion causée par l'inoffensif décret du 14 janvier 1850, qui n'avait pour but que d'autoriser la mouture des grains étrangers, à charge d'exportation des farines avec des conditions tellement restreintes, qu'elles assuraient un bénéfice à l'agriculture française. « Il pense qu'une « mesure qui atteindrait l'agriculture du pays tout entier, qui serait « interprétée avec aigreur par les partis politiques, produirait certai- « nement, comme conséquence, une désaffection très-grave. . . . . « Dans mon opinion, il ne s'agira donc pas tout à fait de savoir si « l'échelle mobile est une mesure d'une grande valeur économique, « si la liberté du commerce des grains est un principe qui entraîne « après soi de grands avantages; je prends l'échelle mobile comme « un fait; je n'ai pas à examiner si je suis fanatique de ses mérites « et si je suis confiant dans les résultats que peut donner son appli- « cation; je dis seulement qu'elle est, qu'elle existe, et je crois que, « l'échelle mobile fonctionnant aujourd'hui, il y a de très-bonnes « raisons politiques pour désirer qu'elle soit maintenue pendant « longtemps encore. » (T. I, p. 515 et 517.)

Il est douteux que le système des droits variables ait beaucoup à gagner à avoir beaucoup d'amis de la sorte. Nous ne pouvons nous em-

pêcher de trouver ce langage étrange dans la bouche d'un savant illustre et d'un ancien ministre. Eh ! c'est précisément sur la valeur économique de l'échelle mobile, sur les avantages que peut présenter la liberté du commerce des grains, que vous êtes consulté ! Répondre par des raisons politiques, par la frayeur des passions populaires, n'est-ce pas dire un peu trop clairement à tous les partis, quels qu'ils soient : « Criez bien haut, vous aurez tout ce que vous voudrez. »

M. Dupin aîné n'a pas fait aussi bon marché de l'échelle mobile en principe ; il s'est aussi beaucoup étendu sur les mouvements qu'exciterait sa suppression. Nous ne pouvons nous empêcher de trouver que c'est là une préoccupation exagérée. Le devoir et l'intérêt d'un gouvernement sont précisément de ne pas céder aux passions populaires, lorsqu'elles n'ont pas un fondement raisonnable. Comme toutes les passions, elles ne sont jamais satisfaites ; si vous leur accordez ce qui est déraisonnable ou injuste, elles vous demanderont ce qui est impossible. Quand Turgot voulut faire respecter son édit sur le libre transport des grains, il ne craignit pas de mettre sur pied une armée. Si l'échelle mobile est utile, il faut la maintenir ; si elle est nuisible, il faut l'abolir et attendre du temps et des bons effets de cette mesure l'apaisement des préjugés et des passions.

Est-ce pour atténuer l'effet des paroles que nous avons rapportées, est-ce pour suivre une tactique qui a déjè été pratiquée plus d'une fois, que M. Dumas a cherché à inculper les convictions et même la sincérité de sir Robert Peel ? Il nous représente sir R. Peel doutant des mesures qu'il avait prises, cherchant à les compenser, bien mieux à détourner l'opinion en l'occupant d'une chimère, l'emploi du sel en agriculture. Nous n'avons pas à défendre cette grande mémoire ; la vénération que sa patrie lui a vouée la met au-dessus des attaques ; mais après tout, quand sir Robert Peel aurait eu des moments d'hésitation et de doute, la question était grave. Il était le premier ministre anglais qui entrait dans la voie de la liberté commerciale. Aujourd'hui, quelque jugement qu'on veuille porter en France sur son œuvre, l'Angleterre ne la regrette pas. Aucun ministre, whig ou tory, ne parle de l'ébranler. Enfin, au concours de la Société royale d'agriculture de Glocester, l'honorable président, lord Ashburton, a pu dire : « Nous « autres cultivateurs anglais, nous avons fait de grands et généreux « sacrifices au bien public, et, après ces sacrifices, nous avons fait de « plus grands progrès que ceux même qui nous les avaient demandés. »

Ceux qui ont eu l'honneur de connaître lord Ashburton savent quelle confiance méritent ces paroles.

Des documents officiels avaient fait connaître que le Royaume-Uni, qui, sous l'empire du *Sliding scale*, n'introduisait que trois à quatre millions d'hectolitres, en a importé l'année dernière jusqu'à

seize millions. On en a conclu que la production du blé en Angleterre avait diminué d'une quantité correspondante. Mais une enquête, recueillie par les consuls de France et transmise à l'administration, a établi le contraire. Donc le Royaume-Uni reçoit plus de blé et n'en produit pas moins. Il n'y a à cela qu'une explication, c'est qu'on en consomme plus et qu'on en réexporte. Il ne paraît pas, du reste, qu'en ce moment l'opinion publique en Angleterre se préoccupe des mouvements du commerce des grains.

Se serait-elle beaucoup troublée en France? nous l'ignorons. On a dû le penser, puisqu'en ce moment toute réforme législative est indéfiniment ajournée. Il semble donc, au premier abord, que, de toute cette enquête, de toutes ces émotions, il ne restera rien. Nous croyons cependant qu'il n'en sera pas ainsi. Jamais un grand débat ne se produit sur une question importante sans porter ses fruits dans l'avenir.

L'enquête a d'ailleurs soulevé incidemment et accessoirement une question très-grave. Plusieurs représentants de l'agriculture ont réclamé contre les droits élevés qui atteignent les fers et renchérissent les instruments aratoires ; d'autres, en plus grand nombre, ont demandé l'entrée en franchise des engrais et spécialement du guano. Pour ce dernier article, en effet, aucun intérêt de protection ne s'attache au droit qui lui est imposé. L'idée de faire entrer les fers en franchise a soulevé des réclamations ; on pouvait s'y attendre. C'est d'ailleurs une question beaucoup trop considérable pour la résoudre incidemment. On a cherché à ridiculiser cette pensée en évaluant l'abaissement des prix qui pouvait en résulter pour une quantité donnée de culture. Cela fait à peine quelques centimes par hectolitre de blé produit. Mais nous ne trouvons pas ce raisonnement victorieux. Ce que l'on reproche aux droits sur le fer, ce n'est pas de faire produire plus chèrement, c'est d'arrêter les cultivateurs qui auraient envie de se pourvoir d'instruments perfectionnés, et qui, effrayés de leur prix et des formalités qu'entraîne leur acquisition, s'en passent et restent encombrés d'un matériel arriéré; cela ressort de plusieurs dépositions, et particulièrement de celle de M. Lupin (Cher). (T. II, page 715.) Les lenteurs, les exigences de l'administration des douanes, ont aussi excité quelques plaintes assez vives.

Il resterait maintenant à dire un mot des chiffres énoncés dans l'enquête. Presque tous les déposants ont commencé par dire qu'il était très-difficile, sinon impossible, de donner des chiffres exacts pour le rendement à l'hectare et le prix de revient à l'hectolitre, et la plupart ont fini par donner des calculs fort circonstanciés. Parmi toutes les dépositions, nous avons remarqué celle de M. Dailly, propriétaire à Trappes (Seine-et-Oise). M. Dailly est un agronome très-habile, et il a introduit dans la gestion de ses propriétés la compta-

bilité détaillée et rigoureuse d'une maison de commerce; aussi a-t-il présenté devant le conseil d'État des documents d'un haut intérêt. (T. I, page 112 et suiv.)

Mais tous les témoins entendus n'ont pas offert des renseignements aussi exacts que M. Dailly, surtout quand il s'est agi du prix à l'étranger, et, à ce sujet, nous avons trouvé fort judicieuse cette remarque d'un des témoins entendus. « Que c'est un calcul évidem- « ment très-vicieux que de faire un prix de revient en établissant ses « calculs sur le plus bas prix de chaque chose. » (M. Lebeau. T. II, page 731.) Ainsi le prix des grains étrangers peut être bas, mais le fret est cher; ou il peut y avoir des avaries, etc.

Il y a aussi une foule de menus frais et de pertes que l'on oublie souvent. On trouve à ce sujet beaucoup de détails curieux dans la déposition de M. Pastré, président de la Chambre de commerce de Marseille. M. Pastré représente un hectolitre de blé ayant coûté 10 fr. 50 à Odessa, et revenant, vendu à Marseille à 17 fr. sans préjudice du droit de douane, des frais de port et de déchargement à Marseille[1] et de la perte causée aux négociants par certains retards d'arrivée.

Indépendamment des réponses consignées dans l'enquête, le gouvernement a fait annexer aux deux tomes de dépositions une série de documents officiels qui ont nécessairement toute l'authenticité désirable, et ne sont pas la partie la moins intéressante de tout ce recueil.

Quelques chiffres extraits de cet ensemble, mieux peut-être que tout ce que nous venons de dire, mettront nos lecteurs à même de tirer quelques conclusions de ce grand débat.

Voici quels ont été les prix moyens du froment pour toute la France, de 1832 jusqu'à 1858; nous mettons en regard les prix moyens du blé en Angleterre, depuis 1840; à Odessa, à Danzig et à New-York de 1835 à 1857.

PRIX MOYENS A L'HECTOLITRE.

Années.	En France.	En Angleterre.	A Odessa.	A Danzig.	A New-York.
1832	22 f. 23				
1833	16 »	» »	11 f. 18	12 f. 60	17 f. 69
1834	14 65	» »	12 16	11 28	16 39
1835	14 75	» »	9 37	10 79	18 45
1836	16 28	» »	8 43	12 28	25 79
1837	17 32	» »	8 28	12 48	30 76
1838	19 34	» »	9 45	16 66	25 50
1839	22 50	» »	10 88	22 06	22 04

[1] Évalués à 1 fr. 14 c.

Années.	En France.	En Angleterre.	A Odessa.	A Danzig.	A New-York.
1840	22 09	28 51	11 78	19 10	15 44
1841	18 19	27 65	11 83	18 37	17 13
1842	19 44	24 61	11 09	19 09	16 02
1843	19 96	21 53	9 49	14 43	14 12
1844	18 98	22 07	9 87	14 47	13 35
1845	18 72	21 85	10 78	18 19	15 26
1846	23 53	23 50	12 59	20 96	15 36
		Époque de la levée de la loi des céréales.			
1847	29 f. 46	29 f. 98	14 f. 90	26 f. 62	20 f. 30
1848	16 27	21 71	12 00	19 18	17 66
1849	15 39	19 02	11 80	17 21	17 00
1850	14 33	17 30	11 55	16 54	17 22
1851	14 63	16 55	9 10	16 15	14 24
1852	17 49	17 52	11 30	17 58	14 74
1853	23 59	22 89	11 76	21 44	23 20
	Époque de la suspension de l'échelle mobile.				
1854	29 f. 09	31 f. 15	Époque de la guerre de Crimée.	24 f. 67	30 f. 09
1855	29 37	32 10		28 23	34 85
1856	30 22	29 73	22 58	27 12	24 49
1857	23 83	23 49	19 53	23 15	21 92 *
1858	16 44	18 73	14 78		
	Moyenne des 27 années. 20 f. 15	Moyenne des 19 années. 23 f. 66	Moyenne des 25 années. 11 f. 98	Moyenne des 25 années. 18 f. 18	Moyenne des 25 années 19 f. 96

On remarquera que les variations de prix ont été fort grandes sous l'empire de l'échelle mobile; ils ont oscillé entre 14 fr. 65 cent. et 29 fr. 46 cent. de 1832 à 1853; le chiffre de 20 fr., assez généralement admis comme rémunérateur, n'a été dépassé que six fois pendant cette période; on est resté quatre fois au-dessous de 15 fr. C'est depuis 1853 qu'on a atteint la moyenne la plus élevée, 30 fr. 22 cent. Sur les cinq dernières années, une seule reste au-dessous de 20 fr., deux approchent de 30 fr.

Pendant dix-neuf ans, le prix s'est tenu plus élevé en Angleterre qu'en France; le rappel de la loi sur les céréales n'a pas changé sensiblement cet état, car on ne trouve que dans deux années une légère différence en faveur des prix français, 49 centimes en 1856, 34 centimes en 1857. En 1858, l'avantage se retourne du côté des blés anglais. Et même, si au lieu de comparer la moyenne des prix dans toute la France, on prend la moyenne de la première classe, c'est-à-dire de la portion du territoire où les prix sont les plus élevés, on trouve, de 1847 à 1856, les prix français inférieurs aux prix anglais,

* Cette dernière moyenne a été recueillie à Philadelphie.

sauf pour les années 1852 et 1856. Ce fait ressort de documents officiels souvent produits dans l'enquête.

Avec les blés de Russie, le rapport est tout autre. Cependant on ne trouve pas ces prix de 5 à 6 fr. l'hectolitre allégués par quelque personne; il faut remonter jusqu'en 1837 pour trouver le prix de 8 fr. 28 cent.; le prix le plus bas depuis dix ans est 9 fr. 10 cent.; la moyenne des blés français était alors de 14 fr. 63 cent. (en 1851). On trouve une fois, en 1847, année de disette en France, un écart de 14 fr. 56 cent. entre les prix des blés russes et ceux des blés français. L'échelle mobile a été suspendue lorsque la différence était de 11 fr. 83 cent.; depuis ce temps, cette différence n'a pas dépassé 7 fr. 64 cent. L'année dernière, elle n'était que de 1 fr. 66 cent. Pour apprécier ces chiffres, il est bon de se rappeler que les blés russes sont, pour la plupart, inférieurs de qualité aux blés français. La différence est évaluée à 20 pour 100, au moins pour certaines sortes.

Les prix des blés à Danzig sont plus hauts : de 1832 à 1857, six de leurs moyennes annuelles sont plus élevées que les moyennes correspondantes en France. Quatre autres ne sont au-dessous des moyennes françaises que d'une somme inférieure à 1 franc, et l'écart le plus grand entre ces deux listes est de 4 fr. 42 cent.

A New-York, le prix du blé commence par être plus élevé qu'en France; la différence, en 1837, dépasse 13 fr.; en 1839, les prix s'égalisent et, jusqu'en 1847, les prix américains sont au-dessous des prix français; en 1847, la différence est de 9 fr. 16 cent. A partir de ce moment, les blés américains se relèvent; jusqu'en 1855, ils se tiennent au-dessus des nôtres; en 1856, ils redescendent à 5 fr. 73 cent. au-dessous; en 1857, la différence n'est plus que de 1 fr. 91 cent.

Ce sera, nous le croyons, sur ces données bien étudiées et soigneusement continuées que la question du maintien, de la suppression ou de l'amendement de la législation actuelle devra se représenter; car il nous paraît difficile qu'elle ne se représente pas un jour et qu'on n'arrive pas au moins à une simplification de la loi de 1832.

A. F. Legentil.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

SA DOCTRINE ET SA POLÉMIQUE

PAR L'ABBÉ J. COGNAT [1]

Nul n'ignore la tentative qui a été faite de nos jours, avec une persistance digne d'une meilleure cause, de changer les conditions de l'apologétique chrétienne. Une école s'est formée qui, sans craindre de rompre avec toutes les traditions du passé, a entrepris de donner de nouvelles bases au dogme et à la morale. Jusque-là les apologistes chrétiens avaient enseigné que, nonobstant la déchéance originelle, la raison de l'homme a conservé assez de puissance pour connaître certaines vérités, sa volonté, assez d'énergie pour pratiquer certaines vertus; que sans doute ces vérités et ces vertus sont insuffisantes, et que, sans la lumière et la force surnaturelle de la foi, elles demeurent infécondes, mais que, telles qu'elles puissent être, elles n'en sont pas moins le point de départ de toute vie intellectuelle et morale.

Cette méthode, outre qu'elle était tirée de la nature même des choses, avait deux avantages. Elle donnait aux défenseurs du christianisme un terrain qui leur était commun avec leurs adversaires, et sur lequel, par suite, ils pouvaient arriver ultérieurement à s'entendre. Étant d'accord avec eux sur les principes, ils n'avaient qu'à tirer les conséquences pour être en droit de les sommer, au nom même de ces principes, d'admettre les motifs de crédibilité qu'ils leur présentaient. Ils ne prétendaient pas sans doute déduire la foi comme un syllogisme de prémisses posées, ils entendaient seulement prouver

[1] Un vol. in-8°, chez Dentu.

que la raison est la route qui y conduit. En second lieu, cette méthode leur laissait les moyens d'expliquer le passé sans faire violence aux faits; ayant admis que la raison peut connaître certaines vérités par elle-même, ils n'avaient aucun motif pour rien refuser à l'ancienne philosophie de ce qui lui appartient légitimement. Ils tiraient de cette philosophie, au contraire, un argument décisif en faveur de la révélation. Oui, disaient-ils, nous rendons hommage au génie des Platon et des Aristote, nous admirons tout ce qu'il y a de juste, de grand et de vrai dans l'œuvre qu'ils ont laissée; cependant à quel résultat sont-ils arrivés ? S'ils ont connu et démontré plusieurs vérités essentielles et fécondes, ont-ils su les dégager des nombreuses erreurs qui s'y trouvaient mêlées? Ont-ils pu donner la solution du grand problème de la destinée humaine, ont-ils réussi même à en déchiffrer le premier mot ? Non évidemment ! et ce qu'ils n'ont pu faire malgré les plus persévérants efforts, de pauvres pêcheurs de Galilée l'ont accompli. N'y a-t-il pas dans l'impuissance des premiers, dans la force et le succès inexplicable des seconds, la preuve d'une intervention surnaturelle et divine? Est-il même un plus sûr criterium pour distinguer ce qui est de l'homme de ce qui vient de Dieu? C'est ainsi, disons-nous, qu'avaient procédé tous ceux qui, dans le passé, ont travaillé à construire l'édifice de la science chrétienne.

Or la nouvelle école était décidée à changer tout cela. Elle proclama tout d'abord que la raison est radicalement impuissante à rien connaître; que tout ce que l'homme sait, tout ce qu'il connaît lui vient de la foi. En vain on lui opposa que nier la raison, c'est nier l'homme en tant qu'être intelligent, et en faire un être purement passif qui reçoit fatalement la vérité du dehors sans pouvoir jamais y adhérer librement; que d'ailleurs l'histoire donne un éclatant démenti à une semblable hypothèse, puisque, même avant le christianisme, l'humanité connaissait plusieurs vérités importantes; qu'en faisant ainsi, on creuse un abîme infranchissable entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, car il n'y a plus de point intermédiaire où ils puissent se rencontrer; qu'enfin telle n'a pas été la méthode suivie par les Pères et les docteurs. Il fut répondu qu'en fait la raison livrée à elle-même n'avait jamais pu arriver à aucune connaissance; que les vérités, dont l'humanité se trouvait en possession, lui étaient venues d'une révélation primitive, et que les philosophes, en s'en emparant, n'avaient su que les dénaturer et les corrompre; que la foi s'impose et ne se démontre pas; que ceux qui refusent de croire à la parole de Dieu ne croiront pas davantage à la parole de l'homme, et qu'il est dès lors aussi inutile que dangereux d'entrer en discussion avec eux, car on est amené ainsi à leur faire des concessions dont ils ne manquent pas ensuite d'abuser.

Quant aux anciens apologistes, sans accorder que leur méthode eût été telle qu'il était supposé, on représenta que, dans tous les cas, elle avait mal réussi, puisqu'elle avait été impuissante à empêcher le triomphe du rationalisme contemporain. Cette réponse toutefois ne semblait pas si péremptoire, qu'on crût pouvoir s'y tenir, et il fut jugé qu'il devenait nécessaire de refaire toute l'histoire de l'apologétique chrétienne. En conséquence, on se mit à prendre successivement à partie chacun de ceux dont on avait intérêt à miner le crédit. Ce fut d'abord à Descartes qu'on s'attaqua ; en apparence, il importait assez peu, car Descartes n'a jamais été une autorité en théologie; mais derrière Descartes il y avait tout son siècle qui s'était inspiré de ses principes ; il y avait, en particulier, Bossuet et Fénelon. A l'égard de ces grands noms il convenait d'user de ménagements, il eût été imprudent de leur faire une guerre ouverte et déclarée ; on procéda par voie d'insinuation. On se plut à rendre hommage à leur génie et à la sincérité de leur foi, mais il fut observé qu'ils étaient des disciples de Descartes, qui, lui même, était un fils de Luther; que sans doute il serait injuste de les rendre responsables de la déviation religieuse et philosophique du seizième siècle, mais qu'ils en avaient subi, à leur insu, les influences, et que leurs œuvres, quoique consacrées à la défense de la foi chrétienne, n'en étaient pas moins tout imprégnées de paganisme et de naturalisme; que du reste il ne fallait pas en être surpris, car on pouvait en dire autant de tous leurs contemporains; et ainsi bientôt tout le grand siècle y passa.

Quant à l'âge précédent, il semblait plus aisé d'en avoir raison, car sa réputation n'est pas bonne. Cependant là aussi il y avait une difficulté. Si le seizième siècle avait donné le jour à Luther, il a vu naître Ignace de Loyola; et la Société de Jésus passe pour avoir fourni à l'Église bon nombre de généreux et intrépides soldats, dont les efforts ont été souvent couronnés de succès. On ne le niait pas, mais que faire ? Les jésuites, dans leurs luttes contre l'hérésie, n'avaient-ils pas eu recours à la raison ? Ne s'étaient-ils pas servi, autant et plus que d'autres peut-être, de ce dangereux instrument ? Bien mieux, pour se conformer au vœu de leur saint fondateur, ils avaient cultivé les lettres humaines et réussi même à y exceller. Nulle part les Platon et les Aristote, les Cicéron et les Démosthène, n'avaient rencontré de plus fervents admirateurs que parmi eux. Comment dès lors leur pardonner ? On continua de rendre hommage à leur zèle et à leurs vertus, mais eux aussi ils durent être sacrifiés.

Restait le moyen âge ; ici on se croyait fort ; loin de songer à l'attaque, c'était là qu'on entendait se retrancher pour la défense. La philosophie du moyen âge, fille et servante de la théologie, telle est, proclamait-on de toutes parts, la vraie philosophie chrétienne; c'est à elle

qu'il faut revenir. Oui, sans doute, mais, hélas! on connaissait assez mal ce dont on parlait, et, toute vérification faite, il se trouva que la philosophie scolastique n'était point ce que l'on pensait, qu'elle aussi avait fait à la raison la juste part qui lui revient : que non-seulement elle s'était servie de la raison comme d'un instrument pour les déductions syllogistiques, mais qu'elle avait placé en elle le point de départ de toutes ses démonstrations; que l'Ange de l'école, saint Thomas, avait écrit une Somme contre les rationalistes de son temps, et que dès le début il avait pris soin de déclarer que, comme il s'adressait à des adversaires qui n'admettaient ni l'Écriture ni la tradition, il ne ferait usage que des principes de la raison qui sont communs à tous, et dont nul, dès lors, ne peut récuser l'autorité; et qu'ainsi il avait procédé dans tout le cours de son ouvrage ; qu'en outre, loin de dire anathème à la philosophie païenne, saint Thomas avait reconnu Aristote pour son maître et tenu à honneur de pratiquer sa méthode.

Ce mécompte jeta d'abord quelque trouble parmi les novateurs, mais bientôt on se rassura et même on en triompha. Oui, il n'est que trop vrai, se mit-on à dire, les philosophes du moyen âge ont, comme les autres, sacrifié à l'idole, mais aussi qu'est-il arrivé ? Ces écoles que l'Église avait partout fondées, qu'elle soutenait, surveillait, dirigeait, où elle envoyait ses plus illustres docteurs, sont devenues des foyers de rationalisme et de naturalisme, d'où est sortie la révolution religieuse du seizième siècle. Qu'est-ce que Luther après tout, sinon un fils révolté de la scolastique, qui n'a fait qu'appliquer à la théologie la méthode du libre examen que lui avaient donnée ses maîtres en philosophie. Cette manière de juger le grand travail philosophique des douzième, treizième et quatorzième siècles est nouvelle encore, elle ne fait que de poindre à l'heure où nous écrivons, mais c'est une thèse dont on saura tirer parti, et qui, en raison même de sa hardiesse, ne peut manquer de faire fortune.

Pour ce qui est des premiers Pères, il était assez connu qu'ils avaient été tous, ou presque tous, platoniciens, mais pouvait-il en être autrement? Mêlés aux païens, ils devaient en prendre ou en retenir quelque chose, et leur exemple, qu'expliquent les circonstances, ne peut faire loi pour l'avenir. D'ailleurs, si on y regarde bien, n'est-ce pas du platonisme qu'est sorti Arius, comme plus tard le péripatétisme devait enfanter Luther?

Tels sont les procédés divers à l'aide desquels les partisans de la nouvelle méthode ont essayé de justifier leur entreprise. On sait quel en a été le succès. Condamnés une première fois pour avoir nié purement et simplement la raison, ils ont cru échapper à la sentence en modifiant les termes de la proposition, et en enseignant que, si la raison humaine n'est pas un pur néant, elle est du moins incapable d'ac-

quérir par elle-même aucune connaissance, pas même celle de l'existence de Dieu. Contraints de nouveau d'abandonner une position qui n'était pas plus tenable que la première, et, désespérant dès lors de trouver une formule qui pût les satisfaire sans les compromettre, ils en sont venus, dans ces derniers temps, à confesser que ce qu'ils avaient donné pour un système n'était qu'une tactique, et qu'il s'agissait seulement de l'attitude à prendre devant l'ennemi. Eh bien, soit, ont-ils dit, la raison humaine, nous le concédons, n'est pas sans quelque puissance; mais du moins il convient de proclamer bien haut que devant l'autorité supérieure de la révélation elle doit abdiquer, qu'elle n'est en droit ni de lui demander ses titres à la crédibilité, ni de les soumettre à son examen ; qu'on ait consenti autrefois à lui faire une telle concession, cela se peut, mais aujourd'hui ce serait surexciter follement son orgueil qui déjà dépasse toutes bornes. En présence des excès du rationalisme contemporain, il ne peut plus être question de garder la juste mesure, de faire à la raison sa part comme à la foi la sienne. Les contraires appellent les contraires, et on ne triomphera d'un siècle saturé de rationalisme, qui prétend tout expliquer par la raison, qu'en lui opposant en tout et pour tout ce qui est au-dessus de la raison, le surnaturel et la foi.

Nous ne rechercherons pas si l'expédient est heureux, s'il est conforme à la dignité comme aux intérêts de la vérité de lui faire prendre les allures de l'erreur, qui a coutume de jeter le défi et de hausser d'autant plus le ton qu'elle croit sa position plus menacée ; nous ne voulons juger ici ni le système, ni la tactique, nous constatons seulement que le traditionalisme, nonobstant ses échecs successifs, persévère dans ses prétentions, qu'il n'a fait que changer de forme et qu'il convient dès lors de continuer à le combattre. Or c'est ce que s'est proposé M. l'abbé Cognat dans l'ouvrage qu'il a récemment publié sous le titre de *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique*. M. l'abbé Cognat a pensé que l'un des plus décisifs arguments qu'on pût opposer à la nouvelle école était de lui prouver, par l'exemple d'un des premiers docteurs de l'Église, de celui même qui peut être considéré comme le père de la philosophie chrétienne, que l'apologétique avait fait, dès l'origine, à la science humaine et à la raison la part qu'on a prétendu de nos jours leur refuser. Mais l'auteur en même temps a compris que, pour que l'argument portât coup, il ne suffisait pas d'énoncer simplement quelle avait été la doctrine de Clément d'Alexandrie, qu'il fallait en faire une étude approfondie et l'exposer d'une façon si complète, qu'il ne pût rester aucun doute sur la véritable pensée du maître. De là il est résulté que l'œuvre a perdu de son caractère polémique, que ce qui semblait devoir être l'accessoire est devenu le principal, et qu'en réalité le traditionalisme a été plu-

tôt l'occasion du livre qu'il n'en est le sujet. Nous n'avons garde de nous en plaindre; outre que la démonstration n'en acquiert que plus de force, nous y avons gagné un beau et savant travail sur l'un des premiers monuments de la science chrétienne. Nos lecteurs en jugeront comme nous s'ils veulent nous suivre dans l'analyse que nous allons en présenter.

I

On sait peu de choses de la vie de Clément d'Alexandrie. Il florissait vers la fin du second siècle et le commencement du troisième, de l'an 189 à l'an 213 environ. Les uns le font naître à Alexandrie, les autres à Athènes. Ses parents étaient païens et l'avaient élevé dans le polythéisme, mais Clément était de ces âmes si nombreuses alors, qui, sans savoir encore où était la vérité, ne pouvaient plus croire aux fables honteuses du passé. Doué d'un génie vif, dévoré de la soif de connaître, il se mit à interroger les livres des sages et des philosophes, alla s'asseoir sur les bancs de toutes les écoles, se fit initier aux mystères des sanctuaires les plus secrets de la Grèce et de l'Égypte, et parcourut ainsi le cercle entier des connaissances de son temps, sans rien trouver qui pût satisfaire aux vives et sérieuses aspirations de son âme. Ce n'était ni la science ni l'enthousiasme qui manquaient à ses maîtres, mais la vérité dont ils ne possédaient que des lambeaux épars et incohérents. Enfin, las de tant de recherches stériles, il alla frapper à l'école des catéchèses d'Alexandrie où enseignait un pieux et savant prêtre, saint Pantène. Alors se fit entendre à lui, a-t-il raconté depuis, un chant plus pur et plus harmonieux que celui d'Amphion de Thèbes et d'Arion de Méthymne, une doctrine plus vraie, plus sainte que celle de Platon, le chant sacré des prophètes véritablement inspirés et la divine doctrine du Verbe révélateur.

Une fois mis en possession de la vérité, Clément s'y donna tout entier, et apporta à l'étude du christianisme la même ardeur qu'il avait montrée pour les sciences profanes. Il ne lui suffit pas d'interroger les livres, il voulut, pour mieux pénétrer la doctrine, aller puiser aux sources mêmes de la tradition, en visitant les lieux que les apôtres avaient évangélisés et où ils avaient laissé des successeurs. Lorsqu'il eut terminé le cours de ces pieux pèlerinages, il revint à Alexandrie, y fut ordonné prêtre et mérita bientôt par sa science d'être associé à saint Pantène, dans la direction de l'école des catéchèses. Il y enseigna pendant douze années; de nombreux auditeurs, attirés par son éloquence et l'élévation de sa doctrine, se pressaient autour de sa chaire,

et il eut la consolation d'en voir beaucoup se convertir à la foi chrétienne. On compte au nombre de ses plus illustres disciples Origène et saint Alexandre, évêque de Jérusalem. En 202, la persécution de Septime Sévère l'ayant contraint de quitter Alexandrie, il se retira à Jérusalem où il continua à enseigner avec le même éclat. Plusieurs années après, en 211, il fut envoyé à Antioche pour affermir les chrétiens de cette ville dans la foi, et les féliciter de l'élection qu'ils venaient de faire d'un nouvel évêque. Cette circonstance de sa vie est la dernière que nous connaissions ; à partir de ce moment l'histoire ecclésiastique ne fait plus mention de lui ; on ne sait s'il resta à Antioche ou s'il retourna soit à Jérusalem, soit à Alexandrie. On ignore jusqu'à la date précise de sa mort.

Clément a composé un grand nombre d'ouvrages dont quatre seulement sont parvenus intégralement jusqu'à nous ; des autres il ne reste que des fragments ou même que les titres. Il en a paru plusieurs éditions successives, les deux dernières et les plus complètes sont celles de Potter en 1715, et de Reinold Klotz en 1834.

Les quatre ouvrages que nous possédons encore sont : l'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue*, les *Stromates*, *Quel riche sera sauvé?*

L'*Exhortation aux Gentils* a pour but d'établir que le paganisme est aussi contraire à la raison qu'à la morale, et que ses oracles comme sa théogonie sont autant d'inventions et de supercheries. L'auteur y dévoile les secrets des sanctuaires où il avait été initié, et montre qu'ils n'apprenaient rien de nouveau, ou plutôt rien qui ne fût scandaleux et immoral. Il rend justice d'ailleurs à la philosophie et aux lettres grecques, il reconnaît qu'il s'y trouve d'excellentes choses, mais en même temps que l'erreur et les contradictions y abondent. Il termine en faisant ressortir l'immense supériorité de la religion chrétienne.

Le *Pédagogue* ou *Précepteur* s'adresse à ceux qui, ayant déjà acquis la foi, ont besoin d'être formés à la pratique de la vie chrétienne. Dans le premier livre, Clément place devant leurs yeux l'idéal qu'ils doivent s'efforcer d'atteindre, idéal qui n'est pas un être abstrait, mais une réalité vivante, le Dieu-Homme, Jésus-Christ. Après avoir ainsi proposé d'une manière générale le modèle et la règle des mœurs, il passe aux applications et entre dans tous les détails de la vie publique et privée. On y trouve de tristes, mais curieuses révélations sur la corruption effrayante qui régnait alors dans le monde païen.

Les *Stromates* ou *Tapisseries* sont l'ouvrage le plus important, non-seulement de Clément d'Alexandrie, mais de tous ceux qui nous restent du second siècle. Le titre peut paraître singulier; cependant Plutarque l'avait déjà mis en tête d'un de ses écrits, et il rend d'ailleurs assez bien compte de la nature de l'œuvre que Clément a voulu com-

poser : « *Ces livres*, dit-il, renferment la vérité (chrétienne) mêlée aux doctrines de la philosophie, ou plutôt couverte et cachée par elles, comme le noyau est caché sous l'écorce de la noix. » Cet ouvrage, à la fois historique et philosophique, dénonce une rare érudition; c'est celui où la doctrine de l'auteur se trouve le plus complétement exposée, et celui par conséquent dont nous aurons plus particulièrement à nous occuper.

L'écrit intitulé *Quel riche sera sauvé?* passe pour un petit chef-d'œuvre, où Clément, conciliant les droits de la nature avec ceux de la grâce, remontre au riche l'obligation de faire l'aumône, en même temps qu'il le rassure, en lui enseignant que ses richesses, s'il sait en faire un bon emploi, loin de tourner contre lui, pourront lui être d'un grand mérite devant Dieu.

La mémoire de l'auteur de tant de savants écrits consacrés à la défense de la foi naissante ne pouvait manquer d'être honorée dans l'Église, aussi la plupart des Pères n'ont pas craint de lui donner le titre de saint, et le martyrologe d'Usuard avait placé sa fête au 4 décembre. Cependant, à la fin du seizième siècle, le pape Clément VIII a cru devoir omettre son nom dans le martyrologe romain, et, comme plusieurs réclamations avaient eu lieu, le pape Benoît XIV jugea opportun, un siècle plus tard, d'exposer les motifs qui l'engageaient à maintenir la décision de son prédécesseur. Clément d'abord n'a jamais reçu de culte public dans l'Église, et ses vertus, dans le degré qui fait les saints, ne sont attestées par aucun auteur. En second lieu ses ouvrages renferment quelques passages dont la doctrine, si elle n'est pas erronée, reste du moins incertaine et suspecte. Le pape, d'ailleurs prend soin de déclarer qu'il n'entend porter par là aucune atteinte à la juste estime dont Clément a toujours joui.

Il convient d'observer, en outre, que la lettre de Benoît XIV, du moins en ce qui concerne les motifs allégués, n'a rien d'irréformable, puisque le cardinal Quirini, bibliothécaire du Vatican, l'a combattue sur plusieurs points, dans un livre publié à Rome; et c'est fort de cette autorité que M. l'abbé Cognat a cru pouvoir à son tour remontrer que les erreurs imputées à Clément ou ne sont pas dans ses ouvrages ou se trouvent dans des textes qui lui ont été faussement attribués.

Nous devions rappeler d'abord ces circonstances; il est temps d'arriver à la doctrine philosophique et religieuse du prêtre d'Alexandrie telle qu'elle ressort de l'ensemble de ses écrits et plus particulièrement des *Stromates*.

II

Jamais époque, si ce n'est la nôtre peut-être, ne fut plus troublée, plus divisée sur les principes et les croyances, que celle où vivait Clément d'Alexandrie. L'ordre régnait dans l'État ; le monde, désespérant de pouvoir se conduire lui-même, avait remis aux mains d'un maître unique le gouvernement de ses destinées, et l'empire continuait, nonobstant de fréquentes secousses, de se tenir en équilibre par la seule force de son organisation administrative. Quoique triste et honteux, l'état politique du monde n'avait donc rien qui pût faire présager une ruine prochaine; mais les fondements mêmes de la vie intellectuelle et morale étaient profondément ébranlés. Le paganisme expirait, ou ne vivait plus que d'une vie factice que ses plus habiles défenseurs ne réussissaient à prolonger qu'en recouvrant ses fables de formules bizarres et inintelligibles qui scandalisaient les faibles, sans satisfaire les esprits éclairés. Les philosophes achevaient de discréditer le peu de vérités dont ils étaient en possession, en y mêlant les plus monstrueuses erreurs. Le doute en un mot et la sombre inquiétude qu'il engendre avaient envahi toutes les intelligences. De là pour les prédicateurs de la foi nouvelle des avantages et aussi de plus grands obstacles. Ils n'avaient pas de fortes convictions à détromper, ils pouvaient se présenter à titre de médecins apportant à des âmes malades un remède salutaire. Mais, d'un autre côté, comment fixer dans un immuable et positif symbole des intelligences dévoyées, emportées à la dérive par le courant de mille doctrines contraires, qui avaient perdu toute énergie, qui souffraient de leur manque de foi, mais qui aussi en triomphaient secrètement comme d'une supériorité de leur science et de leur raison.

Il fallait encore tenir compte de l'état intérieur de l'Église. L'hérésie déjà la déchirait, et parmi les fidèles tous n'étaient pas d'accord sur les moyens à employer pour la défense de la cause commune.

Or non-seulement Clément d'Alexandrie ne se laissa pas abattre par les difficultés de toutes sortes qui se présentaient devant lui, mais il eut le rare mérite de discerner dès l'abord le vrai terrain où il convenait de se placer, moins encore pour propager l'Évangile que pour le défendre contre les attaques des philosophes et des rhéteurs.

Il ne pouvait d'ailleurs hésiter beaucoup sur la méthode qu'il devait suivre ; elle lui était indiquée par son expérience propre, par l'histoire même de ce qui s'était passé en lui. Qu'était-il ? un philosophe

païen converti au christianisme. Pour amener les autres à confesser le même symbole, il n'avait qu'à observer comment et par quelle voie il y avait été conduit. Il n'était pas de ceux qu'une illumination de la grâce a soudainement transformés, comme saint Paul sur le chemin de Damas ; il était arrivé en suivant la route commune, il ne lui appartenait pas d'en conseiller une autre. Si donc il interrogeait ses souvenirs, que lui disaient-ils ? ils lui disaient que, parmi les vérités qui formaient l'ensemble de sa croyance, il y en avait qu'il avait pensées et crues avant d'être chrétien, et d'autres qu'il ne pensait et ne croyait que depuis qu'il l'était devenu. Ceci constaté, que pouvait-il en conclure ? sinon que toutes les vérités ne découlent pas de la même source, que les unes sont propres et inhérentes à la nature humaine, que les autres lui sont étrangères et d'une origine supérieure, et que, par conséquent, il y a deux modes, deux ordres distincts de connaissances, un ordre naturel et un ordre surnaturel.

Cependant ce résultat que lui donnait l'observation et que la réflexion confirmait était contesté par plusieurs ; il se trouvait des esprits timides et ignorants qui disaient anathème à la raison et à la science purement humaine, et allaient même jusqu'à professer que la philosophie est une invention diabolique. Il ne suffisait donc pas qu'il jugeât sa méthode vraie, il fallait encore qu'il démontrât qu'elle était telle, et c'est à faire cette preuve qu'il consacra le premier livre des *Stromates*.

On voit que la question se trouvait posée dans les termes mêmes où elle l'a été de nos jours ; il y a donc un sérieux intérêt à considérer comment Clément d'Alexandrie l'a résolue, et sur quels motifs il s'est appuyé.

Il commence par établir avec saint Paul que le monde est un, qu'il y a unité de cause, unité d'action, unité de fin dans la création ; que le Verbe, qui a tout créé, n'est pas autre que le Verbe qui en s'incarnant a tout racheté ; que les opérations du Verbe peuvent être diverses dans leur mode, mais qu'elles partent toutes d'une même cause, la bonté, et aboutissent à une même fin, le salut universel. De là il conclut que le mal est un accident, non un principe, comme le voulait le dualisme oriental; que, l'homme n'étant pas mauvais en soi, ce qui est le produit de son activité propre ne peut l'être et ne le devient que par l'abus qu'on en fait; que, par suite, les arts, les sciences et les lettres ne sont pas contraires au salut qui est la fin suprême de l'homme, et peuvent être des moyens indirects d'y arriver, puisqu'en exerçant l'intelligence ils la rendent plus capable de connaître la vérité; que, s'il en est ainsi des sciences particulières, combien plus de la philosophie qui en est la reine, qui les inspire et les résume.

Mais qu'est-ce que la philosophie ? La philosophie, repond Clément, est, selon la définition des anciens, la recherche de la sagesse, et la sagesse est la science des choses divines et humaines. Le divin et l'humain, tels sont donc les deux objets de la philosophie; mais elle aspire au premier de ces objets plutôt qu'elle ne l'atteint, et elle n'arrive au second que d'une façon imparfaite ; la philosophie n'est donc pas la sagesse, mais elle en est la recherche et la préparation. A ce titre, loin de mériter le blâme et le mépris que professent pour elle certains chrétiens, elle a droit à l'estime et à l'encouragement; car, si elle ne possède pas la vérité en son entier, elle en voit quelque chose, et, si elle ne donne pas la force de pratiquer les préceptes divins, elle corrige et réforme les mœurs. Ce sont en effet les plus savants et les plus vertueux d'entre les Grecs qui l'ont cultivée, et on ne peut dire qu'ils étaient étrangers à la science divine, ceux qui ont proclamé l'existence de la Providence, et assigné dans une autre vie des récompenses à la vertu et des châtiments au vice.

Clément recherche ensuite d'où est venue la philosophie, et il lui assigne trois sources principales. « Les philosophes grecs, dit-il, ont « dérobé aux saints livres quelques-unes des vérités qu'ils ont en- « seignées ; ils en ont exprimé d'autres sous l'inspiration du souffle « divin; enfin ils en ont trouvé quelques autres à l'aide du raisonne- « ment. » (*Stromates*, vi, 7, p. 768.) Il convient d'observer que, par l'inspiration du souffle divin, il faut entendre, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, la raison éclairée intérieurement par le Verbe. C'est donc bien à tort que les traditionalistes ont essayé de se prévaloir de l'opinion du docteur alexandrin; car, s'il admet que les philosophes ont puisé quelques vérités dans les livres saints, il reconnaît en même temps qu'ils en ont tiré d'autres de la raison et du raisonnement.

Mais ce n'est pas tout : Clément se faisait une si haute idée de la philosophie, qu'il ne craint pas d'avancer qu'elle a été pour les Grecs ce que la loi était pour les Juifs, une introduction à l'Évangile, un acheminement à la justice, que la foi seule peut donner. Il n'assimile pas sans doute l'une à l'autre; mais il enseigne que la philosophie, quoique d'un ordre inférieur, a tenu lieu de la loi aux païens, et il s'appuie, pour le prouver, sur le texte de saint Paul qui déclare inexcusables ceux qui, ayant connu Dieu par les lumières naturelles de la raison, ne lui ont pas rendu le culte qui lui est dû.

Après avoir déterminé de cette sorte le caractère et l'origine de la philosophie, Clément décrit le rôle qu'elle doit jouer, et il est amené ainsi à exposer la théorie entière de la connaissance, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel.

L'homme se compose d'un corps, d'un principe animique et d'un

principe spirituel. Le corps a été tiré originairement de la terre, le principe animique s'unit au corps dès le premier moment de la génération et lui communique la force vitale, ce par quoi il croît et se développe. Le principe spirituel est l'âme raisonnable capable de connaître et d'aimer.

Ainsi, dans l'homme l'élément qui connaît, c'est le principe spirituel, l'âme raisonnable, mais qui connaît par le moyen du corps que vivifie le principe animique. Et que connaît l'âme? le caractère propre, distinct, essentiel de l'âme, dit Clément, est d'entrer en commerce avec Dieu; ignorer Dieu, ajoute-t-il ailleurs, c'est la mort pour l'âme. L'objet principal que l'âme doit se proposer de connaître est donc Dieu. Mais comment arrive-t-elle à cette connaissance? L'âme connaît naturellement Dieu par *emphase*, *diaphase* et *périphrase*, ou autrement par *intuition*, *déduction* et *sentiment*. Ces trois termes répondent à trois facultés, qui sont le *noûs* ou la raison pure, le *logos* ou la raison discursive, la *pistis* ou la foi.

L'âme, ayant été créée par Dieu et à son image, porte l'empreinte de celui qui l'a faite, et elle n'a qu'à regarder en elle-même pour l'y voir, et c'est la raison pure, le *noûs*, qui saisit ainsi Dieu, l'être absolu, par voie d'intuition directe. Mais cette première vue de Dieu est nécessairement vague et confuse; il n'est pas donné à l'âme, qui est une chose finie, de s'élever par un seul élan à la science, même à la science imparfaite dont elle est capable; pour connaître elle a besoin de diviser, d'analyser, de comparer, et tel est le rôle que remplit la raison discursive, le *logos*. L'âme en outre ne s'avance que par degrés dans le champ de la connaissance. Le monde inférieur, le monde sensible est le premier qui s'offre à son observation; elle voit par le moyen du corps les choses extérieures qui tombent sous les sens, mais elle les voit seulement, et elle ne les connaît, elle ne saisit les lois qui les régissent que lorsque le *logos* a divisé, analysé, comparé chaque objet. Mais le monde des sens ne peut la satisfaire; l'âme est intelligence, et elle se porte d'elle-même vers le monde supérieur dont elle fait partie; or c'est en usant des mêmes procédés d'analyse, de comparaison, de jugement, qu'elle en prend possession, et elle réussit d'autant mieux dans ce second travail qu'elle est forte de l'expérience acquise dans le premier.

Cependant ce que l'âme cherche, c'est Dieu, et le monde intelligible ne lui donne comme le monde sensible que des choses finies et contingentes; comment dès lors le *logos* pourra-t-il en déduire l'infini, l'absolu? on ne tire d'une chose que ce qui y est déjà, et manifestement le fini, le contingent, ne contiennent pas l'infini, l'absolu. La difficulté paraît insoluble, et elle le serait en effet si l'âme n'avait déjà, par le *noûs*, la raison pure, cette notion première de l'infini,

que Dieu lui-même a mise en elle. Ce dont il s'agit dès lors, ce n'est pas de déduire, mais de déterminer cette notion première, de la rendre claire et distincte, de vague et confuse qu'elle était; et c'est ce que fait le *logos*, la raison discursive. Le *logos* ne déduit pas Dieu du fini, du contingent, il le détermine à l'aide des lois qu'il a observées et constatées dans le monde sensible, comme dans le monde intelligible.

Mais ce n'est pas seulement par la raison pure, le *noûs*, et par la raison discursive, le *logos*, que l'âme connaît Dieu, c'est encore par la foi, la *pistis*.

La *pistis*, la foi, dont il est question ici, n'est ni la foi surnaturelle, ni même la foi naturelle dans le sens où elle est le plus généralement entendue, c'est-à-dire la foi au témoignage d'autrui. Clément lui donne une tout autre signification. C'est d'abord la foi aux premiers principes, c'est ensuite la foi en la Providence et en la loi morale. Ainsi définie, la foi n'est autre chose que le sens moral, le sentiment. Or l'âme connaît Dieu par sentiment sans avoir besoin de recourir à aucune étude, à aucun raisonnement, c'est ce que prouve l'histoire de tous les peuples où se retrouve la croyance en la Providence et en des lois morales, même chez les plus grossiers et les plus ignorants.

Tels sont donc les trois moyens à l'aide desquels l'âme connaît naturellement Dieu : la raison pure, le *noûs*, qui saisit Dieu, l'absolu, par voie d'intuition directe; la raison discursive, le *logos*, qui du contingent s'élève à l'absolu, ou plutôt détermine l'absolu par le contingent, et, en le déterminant, en rend la notion claire et distincte; enfin, la foi, la *pistis*, qui donne la croyance à la Providence indépendamment de toute étude. Il ne reste plus dès lors qu'à rechercher jusqu'où va cette connaissance naturelle de Dieu et, si elle n'est pas complète, comment on peut suppléer à ce qui lui manque. C'est ce que fait le docteur d'Alexandrie, et il expose sa pensée sur ce point avec trop de netteté dans le passage suivant pour que nous ne le reproduisions pas : « Toutes les créatures, dit-il, ont en elles-mêmes « comme un sentiment de celui qui est le Père et le Créateur de toutes « choses.... Mais des philosophes grecs, curieux de la vérité et excités « par la philosophie des barbares, sont allés plus avant : ils ont attri- « bué la Providence à celui qui est invisible, unique, tout-puissant, « et le souverain principe de ce qui est beau. Cependant ils n'aper- « çoivent les conséquences de cette vérité que lorsque nous les leur « enseignons.... *Ils ne connaissent ni ce qu'est Dieu, ni comment il est* « *Seigneur, et Père, et Créateur. En un mot ils ignorent la miséricor-* « *dieuse clémence de la Vérité, si la Vérité ne les instruit elle-même.* » (*Stromates*, VI, 15, p. 802.)

Ce langage est bien remarquable par sa justesse et sa précision;

c'est celui même que tiendra saint Thomas, lorsqu'il dira que la raison peut démontrer que Dieu est, *quia est*, mais non ce qu'il est, *quid est*. En même temps il indique très-clairement comment il doit être suppléé à cette insuffisance de la connaissance naturelle : « Ils (les philosophes) ignorent la miséricordieuse économie « de la vérité, *si la « vérité ne les instruit elle-même.* » C'est donc à la vérité qu'il faut s'adresser ; mais comment la vérité arrive-t-elle jusqu'à l'homme? Dieu la produit intérieurement par sa grâce et extérieurement par sa parole. L'homme y adhère par la foi.

La foi n'est pas un fait étranger à l'âme humaine, puisque l'homme croit naturellement à la Providence; mais c'est là une foi naturelle qui n'est qu'une préparation à la foi surnaturelle. Celle-ci, quoiqu'elle ait des analogies avec la première, en diffère par des points essentiels. La foi surnaturelle a son principe en Dieu, se communiquant à l'homme par pure bonté, et son motif propre en la véracité divine. Elle est une grâce toute gratuite qui ne se rattache par aucun lien nécessaire à la nature humaine. Elle est le seul moyen donné à l'homme d'entrer en participation de la vie divine dont elle révèle les mystères. Cependant, si la foi surnaturelle a tous ces caractères qui la distinguent de la foi naturelle, il ne s'ensuit pas qu'elle soit sans fondement rationnel; car, d'une part, c'est la raison qui constate que Dieu a parlé, et qu'il faut croire à sa parole parce qu'elle ne peut tromper, et, de l'autre, c'est la volonté qui adhère librement à cette parole, ce que Clément exprime en disant que « la foi est l'assentiment raison« nable de l'âme dans l'exercice de sa liberté. » Mais de ce que la raison et la volonté ont part à l'acte de foi, il n'en faut pas conclure non plus que la raison soit juge de la parole de Dieu; la raison constate seulement un fait, à savoir que Dieu a parlé, elle ne juge pas le fait lui-même, elle s'y soumet au contraire lorsqu'elle l'a constaté, et y adhère en s'inclinant devant l'autorité supérieure dont il est l'expression.

Nous avons désormais toute la théorie de Clément sur l'origine de la connaissance, nous savons quelle part il accorde à la raison et quelle à la foi, il nous faut maintenant considérer la science, ou la gnose qu'il fait sortir de la conciliation de l'une et de l'autre.

III

La gnose (γνῶσις) est la connaissance, la science, et, dans le sens où on l'entend ici, la science chrétienne. Mais déjà, au temps de Clément d'Alexandrie, on avait abusé et de la chose et du mot. On nommait

gnostiques diverses sectes hérétiques qui, se targuant d'une fausse science, prétendaient tirer du texte même des livres saints les théories les plus immorales. Pour faire juger à quels excès plusieurs d'entre elles se laissaient entraîner, il suffira de dire en quoi consistait la doctrine de celle des Valentiniens qui comptait un grand nombre d'adeptes à Alexandrie. Les Valentiniens partageaient l'humanité en trois classes : les *hyliques*, les *psychiques*, les *pneumatiques*. Les *hyliques* (les païens) n'avaient rien de divin dans leur nature et étaient condamnés, comme Caïn, à la mort éternelle. Les *psychiques* (le plus grand nombre des chrétiens) avaient en partage, comme Abel, la raison et la liberté, et pouvaient par la foi et la pratique des préceptes évangéliques s'élever jusqu'au rang des *pneumatiques*. Les *pneumatiques* (les saints) étaient ceux en qui dominait l'élément spirituel, le divin σπερμα émané de la sagesse éternelle. Ils avaient, comme Seth, la science et le salut, et, comme ils possédaient ces avantages en vertu de leur nature privilégiée, ils ne pouvaient les perdre, et n'étaient tenus dès lors à observer aucun des préceptes de la loi.

On conçoit qu'en présence d'un enseignement si honteux qui se donnait au nom de la science, des chrétiens peu éclairés aient pu s'en prendre à la science elle-même; mais on comprend aussi combien il était nécessaire de combattre un semblable préjugé qui tendait à faire de l'ignorance l'apanage de la foi. Clément d'Alexandrie jugea donc qu'il rendrait un service éminent à la cause de la vérité s'il prenait en main la défense de la science et opposait la vraie gnose, la gnose orthodoxe à la gnose hérétique. Voici d'ailleurs comment il justifie lui-même son entreprise : « Loin d'être nuisibles à la foi, dit-il, l'étude « et la vraie science la rendent plus ferme et plus inébranlable. Car, « en général, on ne peut comprendre sans étude les vérités révélées, « et ce n'est pas la foi seule, la foi pure et simple, mais la foi unie à « la science qui sait choisir entre les saines doctrines et les mauvaises. « C'est donc sans fondement que quelques-uns redoutent la philoso- « phie comme les enfants ont peur des fantômes. C'est une preuve « que leur foi manque de science si elle peut être ébranlée. » (*Stromates*, VI, 17, p. 819.)

Cependant qu'est-ce que la gnose et que faut-il entendre par là? la gnose, prise dans son acception la plus haute et la plus abstraite, est la science de l'être en lui-même. Le vrai gnostique est celui qui possède toute espèce de sagesse, celui qui, non content de croire aux vérités des livres saints, en acquiert l'intelligence profonde et arrive par l'effort de la raison à cette plénitude de connaissance où il ne lui est plus possible de ne pas croire. Le gnostique poursuit une double fin : la contemplation de la vérité et la pratique de la vertu. De là deux sortes de gnoses : la gnose spéculative et la gnose pratique.

La gnose spéculative s'acquiert principalement par le travail de l'intelligence, mais la volonté aussi y a part, car elle demande un cœur bien préparé.

Elle consiste dans l'illumination, elle a pour objet le souverain bien et pour terme le repos. Le foyer de cette illumination est le Verbe dont le sens est donné au chrétien par le Saint-Esprit. Elle a un double objet : d'une part, elle contemple le monde divin, quelle est la cause première, quels rapports soutiennent entre elles les choses divines, leur ordre, leur puissance, leur ministère; d'autre part, elle a pour objet l'étude des choses humaines, quelle est la nature de l'homme, ce qui est conforme ou contraire à sa nature, ce qui est pour lui bien, mal, ou indifférent. La gnose enfin est la contemplation des essences, d'une ou de plusieurs, ou de toutes ensemble si elle est parfaite.

La gnose pratique découle de la gnose spéculative. Elle a pour fondements la foi, l'espérance et la charité : armé de ces trois vertus théologales, le fidèle s'élève successivement jusqu'à la mesure de l'homme parfait. Il surmonte la concupiscence par la continence et commande en maître à ses passions. L'exercice de la lutte contre soi-même et la pratique de la patience le mettent au-dessus de la crainte et de la colère, et il parvient à cette harmonie de l'âme qui est la justice chrétienne. La volonté, le jugement et l'opération sont en lui identiques. L'esprit, toujours disposé de la même manière, a toujours aussi la même doctrine, porte toujours les mêmes jugements, de façon que les paroles, la conduite et les mœurs sont toujours en harmonie parfaite et avec eux-mêmes et avec le Verbe. Sa vie est tout entière dans le ciel. Là sont ses pensées, son cœur et ses désirs. Indifférent à tout le reste, il n'aspire à d'autre bonheur qu'à celui d'être toujours le royal ami de Dieu. Aussi, qu'on le couvre d'ignominie, qu'on le condamne à l'exil, qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui arrache même la vie, jamais on ne pourra lui ravir la liberté et l'amour souverain de Dieu. Frappé par la maladie ou par un accident, en face de la mort elle-même, le plus terrible des maux d'ici-bas, il conserve un esprit tranquille. Il sait que ce sont là des nécessités de la nature, il n'ignore pas non plus que, par la puissance de Dieu, ces maux deviennent un remède de salut, qu'ils sont une discipline salutaire pour les âmes et une source de mérites ménagée par une bienfaisante providence. Il ne garde jamais le souvenir d'une offense, ne s'irrite contre aucun de ses frères. Lié à son corps par une nature passive, il en éprouve par suite de cette union intime les affections. Mais il ne se laisse pas guider par la sensibilité. Enfin on peut dire du gnostique qu'il est continent, non-seulement parce qu'il maîtrise toutes les passions de son âme, mais aussi parce qu'il contient en lui

les biens spirituels, et parce qu'il a conquis la sublimité de la science par laquelle il produit les actes de vertu.

Nous ne faisons que rassembler quelques traits épars de l'admirable tableau que Clément d'Alexandrie a tracé du parfait gnostique. Ils suffisent pour montrer que la gnose n'est autre chose, dans sa pensée, que la science chrétienne unie à la sainteté et portées l'une et l'autre à leur plus haute puissance.

Cependant, si excellente qu'elle paraisse, la gnose a été l'objet de diverses accusations. Les uns lui ont imputé des erreurs contre la foi, les autres lui ont reproché des emprunts faits, soit au stoïcisme, soit au néoplatonisme. M. l'abbé Cognat a jugé avec raison que toute sa tâche ne serait pas remplie s'il ne répondait à ces attaques. Suivons-le donc dans cette dernière partie de son travail où il ne donne pas une moindre preuve de sa science, mais où peut-être il ne s'est pas mis suffisamment en garde contre le sentiment d'admiration que lui inspire, à si juste titre d'ailleurs, le docteur d'Alexandrie.

Il commence par faire la part des ouvrages qui ont été faussement attribués à Clément, ou qui ont été interpolés; puis, arrivant à ceux qui sont certainement de lui, et dont le texte est authentique, il établit, quant au premier point, que Clément n'a pu tomber dans des erreurs graves et essentielles contre la foi, puisqu'il plaçait dans la foi interprétée par l'Église le point de départ, l'objet et la règle de la gnose, ainsi qu'il résulte et de l'esprit général qui a présidé à son œuvre, et des déclarations explicites qu'il a faites. « Nous avons pour « principe de notre doctrine, dit le saint docteur, le Seigneur qui, « nous ayant parlé en diverses rencontres et de diverses manières « par les prophètes, par l'Évangile, et par les bienheureux apôtres, « nous conduit de l'origine au terme de la connaissance.... Nous ne « voulons pas de décisions humaines; les hommes sont sujets à l'er- « reur, et il est permis de les contredire. » Et ailleurs : « Celui- « là donc est seul gnostique à nos yeux, dont les cheveux ont blanchi « dans l'étude de l'Écriture sainte, qui maintient fermement la règle « de foi des *Apôtres et de l'Église*, et qui, lorsqu'il a besoin de preuves, « les puise dans le Seigneur, la loi et les prophètes. »

Il suit de là, non sans doute qu'il n'y ait aucune erreur dans les écrits du prêtre d'Alexandrie, mais seulement qu'il n'y en a pas de fondamentales et qu'il ait soutenues en opposition avec l'Église. C'est d'ailleurs ce que pensait Bossuet qui a consacré plusieurs pages de sa *Tradition des nouveaux mystiques* à venger la mémoire de Clément et à prouver son orthodoxie.

Pour ce qui est des emprunts faits au stoïcisme, M. l'abbé Cognat n'hésite pas à reconnaître qu'en effet Clément s'est inspiré de la philosophie de Zénon; mais en même temps il constate, dans une suite de

chapitres qui ne sont pas la partie la moins intéressante de son livre, que, si le prêtre d'Alexandrie a pris quelque chose à la théorie stoïcienne, il l'a fait avec discernement, et que, tout en s'appropriant ce qu'elle contient de juste et de vrai, il a su en éliminer ce qu'elle a d'excessif et d'erroné.

Quant à l'accusation de néoplatonisme, M. l'abbé Cognat observe d'abord que Plotin, le père du néoplatonisme, n'a commencé à enseigner que vingt ou vingt-cinq ans après la mort de Clément, et que par conséquent celui-ci n'a pu connaître sa doctrine. Plotin, il est vrai, avait eu pour maître Ammonius Saccas, qui était le contemporain de Clément; mais on ne sait presque rien d'Ammonius, ni du vrai caractère de son enseignement, et on ne peut dès lors en argumenter. Toutefois M. l'abbé Cognat ne se contente pas d'opposer cette fin de non-recevoir, il aborde de front l'accusation elle-même, et, comme le meilleur moyen de savoir en quoi deux doctrines se ressemblent ou diffèrent, c'est de comparer ce qu'elles enseignent sur les points principaux, il recherche ce que la gnose et l'école de Plotin ont enseigné sur Dieu.

L'une et l'autre, il est vrai, proclament la trinité en Dieu et se servent même de quelques expressions qui ne sont pas sans analogie, parce qu'elles sont empruntées à l'école, mais qui ont une signification toute différente, ainsi qu'il est facile de s'en assurer.

L'Un (le Père) de la Trinité néoplatonicienne n'est qu'une pure abstraction, il n'a ni être, ni intelligence, ni volonté. L'Un (le Père) de la Trinité de la gnose est une substance divine, il a la plénitude de l'être, de l'intelligence et de la volonté. Il a tout créé.

La seconde hypostase de la Trinité de Plotin, l'intelligence, a l'être et la connaissance, mais elle est sans rapport avec le monde qu'elle ne connaît pas et qui n'est pas son œuvre; de plus, elle est séparée de l'Un et lui est inférieure.

Le Verbe de la gnose connaît le Père, connaît le monde qu'il a créé et qu'il gouverne. Enfin, s'il est distinct du Père, il n'en est pas séparé, il lui est égal par nature et véritablement consubstantiel.

Il est impossible, on le voit, de concevoir rien de plus dissemblable; ce qui a pu tromper quelques critiques, c'est le langage dont se sert Clément lorsque, voulant donner de Dieu la plus haute idée qu'on en puisse concevoir, il le considère dans son unité simple et absolue, et arrive à dire qu'il n'y a pas de nom qui lui convienne. Mais il est évident que Clément a voulu établir par là, non que Dieu ne peut être ni connu, ni défini, ni démontré, mais seulement qu'il ne peut être, ni connu dans sa nature intime, ni nommé d'un nom qui exprime tout ce qu'il est, ni démontré par un principe qui lui soit supérieur.

Cependant, si la gnose est conforme à l'orthodoxie, si elle n'a pris

au stoïcisme que ce qu'il a de juste et de vrai, si elle n'est point entachée de néoplatonisme, n'a-t-elle pas un caractère qui permette de la rattacher à quelque système de philosophie? Oui, sans doute, et ce système, c'est l'éclectisme, mais un éclectisme supérieur, bien différent de celui qu'on a essayé de faire prévaloir de nos jours.

L'éclectisme de Clément a consisté simplement à recueillir tous les fragments de vérité épars dans les diverses écoles de philosophie, à les unir aux vérités révélées et à former des unes et des autres un solide et ferme faisceau, en ayant soin, pour ne pas s'égarer dans ce travail de dégagement et de recomposition, de prendre la foi elle-même pour règle et pour guide. Il est facile de voir en quoi cette sorte d'éclectisme diffère de l'éclectisme contemporain : le premier a pour critérium la révélation ou la raison divine, le second, la raison humaine. Celui-ci nie, implicitement au moins, la révélation, celui-là l'affirme et a pour objet de montrer comment elle se concilie avec la raison.

Enfin M. l'abbé Cognat résume et caractérise dans un dernier chapitre l'œuvre entière de Clément d'Alexandrie. Clément est le premier apologiste chrétien qui ait embrassé dans son ensemble la synthèse philosophique du christianisme. Unissant le génie métaphysique et l'érudition la plus rare à la pureté de la foi, il pouvait, mieux que tout autre, entreprendre et mener à fin une telle œuvre; aussi il ne s'en laissa distraire ni par les préjugés des uns ni par les injustes préventions des autres. A ceux d'entre les chrétiens qui repoussaient la science au nom de la foi, il montra que la raison et la foi, ayant un même auteur, le Verbe, ne peuvent être contraires, et que repousser l'une ou l'autre, c'est également renier l'œuvre et le don de Dieu; que d'ailleurs les chrétiens n'étaient pas libres, qu'ils avaient des adversaires aux objections desquels ils devaient répondre et qu'ils ne pouvaient le faire qu'en les suivant sur le terrain de la raison où il leur convenait de se placer.

Aux païens qui repoussaient la foi au nom de la raison, il concéda que tout n'était pas faux et mensonger dans leur science, que leurs philosophes au contraire avaient enseigné plusieurs vérités importantes et pratiqué certaines vertus; mais en même temps il leur remontra qu'à ces vérités et à ces vertus s'étaient mêlés de monstrueuses erreurs et les vices les plus honteux, sans que jamais les plus habiles d'entre eux aient pu réussir à dégager le vrai du faux, le bien du mal; que le christianisme seul avait eu cette puissance; qu'en rejetant les erreurs il avait maintenu et confirmé les vérités, et de plus en avait ajouté de nouvelles d'un ordre infiniment supérieur; qu'il avait le droit d'être écouté, car il parlait au nom de Dieu lui-même, ainsi que le prouvaient les prodiges qui avaient marqué son avénement et les grandes choses qu'il avait déjà accomplies.

En procédant de cette sorte, Clément, non-seulement réussit à convertir un grand nombre de païens, mais il eut la gloire de placer l'enseignement chrétien sur ses véritables bases, la raison et la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, qui, quoique distincts, se concilient sans se confondre. Clément sans doute n'a pas tout dit, et il est des points sur lesquels son langage n'a pas toujours été suffisamment clair, exact ou explicite, ce dont on ne doit pas s'étonner si on considère l'époque où il a écrit ; mais ce qui prouve qu'il est entré dès l'abord dans la véritable voie, c'est que sa méthode a définitivement prévalu dans l'Église, et que les Pères, ainsi que tous les apologistes, tant anciens que modernes, l'ont suivie. Aussi M. l'abbé Cognat se contente-t-il d'adresser aux traditionalistes le simple conseil d'être conséquents avec eux mêmes : Vous invoquez, leur dit-il en terminant, l'autorité de la tradition, eh bien, qu'elle décide entre nous, et, si vous acceptez loyalement la sentence qu'elle rendra, toute dissidence aura bientôt cessé.

Nous ne pouvons qu'adhérer à la justesse de ces conclusions, si ce n'est en un point que nous avons réservé, et sur lequel il nous paraît nécessaire de présenter quelques observations. Il y a dans l'œuvre de Clément d'Alexandrie deux parties bien distinctes, qu'il importe de ne pas confondre : la méthode philosophique, et la gnose ou doctrine mystique. La première peut être vraie, et la seconde fausse ou entachée d'erreur. Cependant M. l'abbé Cognat, nous l'avons vu, accorde à l'une et à l'autre une approbation à peu près égale. Il admet bien que des doutes ont pu être élevés sur la parfaite orthodoxie de la gnose, mais il s'efforce d'établir qu'ils sont mal fondés, et arrive à conclure que Clément est, relativement à sa doctrine, dans la situation où sont à peu près tous les Pères anténicéens.

Or n'est-ce pas aller trop loin et est-il permis de se montrer si décidé sur un point si délicat? Il nous semble, quant à nous, que, sans parler de plusieurs textes dont il est difficile de donner une explication satisfaisante, il y a contre l'entière orthodoxie de la gnose de trop graves présomptions pour qu'on ne doive pas au moins rester dans le doute. C'est d'abord le pape Gélase, qui, dans un concile tenu à Rome en 494, a déclaré apocryphes les ouvrages de Clément d'Alexandrie. On ne sait pas, il est vrai, si la sentence ne porte pas sur un autre Clément dont au reste l'existence même n'est point prouvée, et surtout si on n'avait pas alors attribué à Clément des ouvrages qui depuis ont été reconnus n'être pas de lui. Mais il n'y a que des doutes à cet égard, et ces doutes ne suffisent pas pour infirmer le décret pontifical. L'omission du nom de Clément dans le Martyrologe romain est un autre fait fort grave. C'est sur l'avis du cardinal Baronius que le pape Clément VIII a refusé, à la fin du seizième siècle, d'inscrire le docteur alexandrin au

nombre des saints. On ne peut sans doute tirer de ce refus que des inductions indirectes contre la pureté de sa doctrine, et plusieurs théologiens, entre autres Bossuet, ont pu persister à la défendre. Mais cette controverse même ne fait que donner plus d'importance à la lettre de Benoît XIV qui est intervenue plus d'un siècle après. Cette lettre, nous le savons, n'a pas le caractère d'un de ces jugements *ex cathedra* qui décident souverainement une question ; mais on ne peut oublier qu'elle émane d'un pape qui passait pour un des plus savants hommes de son temps, et qui n'a pas dû, sans les plus sérieux motifs et sans avoir mûrement pesé le pour et le contre, prononcer que la doctrine de Clément était douteuse et suspecte.

Ajoutons que l'on est d'autant plus porté à se rendre devant de si hautes autorités, qu'il s'agit d'une doctrine mystique, produite à une époque et en un lieu où l'abus du mysticisme avait fait de grands ravages dans les esprits, et que, loin d'être surpris que, malgré la pureté de ses intentions, le docteur d'Alexandrie se soit égaré, on serait bien plutôt étonné du contraire. Il y a un mysticisme légitime; mais, si l'âme chrétienne peut, par l'effort de la contemplation et l'élan de l'amour, s'élever à des hauteurs que n'atteignent ni la raison ni la foi, on ne saurait trop se mettre en garde contre les écarts possibles de l'imagination, et il est toujours sage de n'accepter une œuvre de cette nature que lorsque l'Église ou des voix autorisées par elle ont prononcé; et c'est cette sanction qui manque manifestement à la gnose de Clément.

Cependant, si nous regrettons que M. l'abbé Cognat ait été aussi affirmatif en une matière où il est difficile de l'être avec sûreté, nous aimons à reconnaître que la thèse principale qu'il a voulu établir ne s'en trouve pas atteinte et qu'elle demeure en son entier. L'hétérodoxie de la gnose en effet ne peut rien prouver contre la légitimité de la méthode philosophique, qui en est indépendante; et Clément d'Alexandrie n'en a pas moins le droit d'être considéré comme le père de la philosophie chrétienne, puisque c'est lui qui, le premier, a établi, avec autant de sagacité que de profondeur, les véritables bases sur lesquelles elle repose.

Il nous reste peu de chose à ajouter. Le livre dont nous venons de rendre compte a déjà reçu de trop hautes approbations pour qu'il ait besoin de notre suffrage. Nous voudrions seulement, en constatant le succès, dire ce qui, à nos yeux, l'explique et le justifie. L'auteur possédait, pour réussir dans l'œuvre qu'il entreprenait, plusieurs avantages précieux, la connaissance approfondie de la langue grecque, une critique sagace et exercée, un style qui, sans rejeter l'ornement, s'inquiète avant tout d'être clair et correct ; mais ces qualités, si essentielles qu'elles fussent, n'auraient pas suffi, s'il n'y eût joint deux

choses qui sont devenues rares de nos jours, et qu'on apprécie d'autant plus lorsqu'on les rencontre, nous voulons dire la méthode et la conscience dans le travail. Ancien élève de l'école des Carmes, M. l'abbé Cognat savait quelles sont les conditions sévères de la science, et il n'a rien négligé pour les remplir. La thèse qu'il voulait établir étant que la méthode du père de la philosophie chrétienne, de Clément d'Alexandrie, contredit formellement celle du traditionalisme contemporain, il a compris que toute la force de la démonstration devait porter sur l'exactitude et la solidité de l'analyse de l'œuvre dont il argumentait, et c'est à faire l'étude de cette œuvre et à l'exposer qu'il a consacré tous ses soins. Procédant avec ordre et donnant à chaque partie de son travail le développement qui convenait, il a d'abord écarté les ouvrages faussement attribués à Clément et restitué la véritable version de ceux qui sont certainement de lui. Puis du texte ainsi épuré et rétabli il a fait sortir la doctrine elle-même, en a pénétré l'esprit et déterminé le caractère. Il a pu excéder en quelques points, nous l'avons montré, mais du moins il a fait connaître les interprétations contraires à la sienne, et ce n'est qu'après s'être efforcé de combler les lacunes, d'éclaircir les obscurités et de concilier les contradictions apparentes qu'il s'est cru autorisé à tirer sa conclusion. C'est, disons-nous, pour avoir suivi cette sévère et consciencieuse méthode, et ne s'être pas contenté des autres avantages qu'il possédait, que M. l'abbé Cognat a réussi à faire un des livres qui honorent le plus la science chrétienne de notre temps. Nous espérons que l'exemple profitera ; il est de nature à tenter d'autres courages, car il montre comment et par quelles voies on arrive au succès légitime et durable.

V. de Chalambert.

LE

SALON DE 1859

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Pour aborder quelques noms parmi les réalistes, mais les réalistes de la bonne école, qui relèvent l'imitation de la nature par le sentiment et un brin de poésie, nous citerons M. Jules Breton, talent laborieux qui monte. Il y a de lui deux bons tableaux, la *Plantation d'un Calvaire*, composée avec soin, peinte avec une fermeté expressive et vivante, mais dans une gamme un peu terne et sale; le *Rappel des Glaneuses*, d'une teinte sobre et triste, où les têtes sont modelées dans l'ombre avec une énergie qui n'exclut pas la finesse, et où l'on trouve de piquants effets de lumière, que nous avions déjà remarqués dans sa *Bénédiction des blés*. Nous aimons moins le *Lundi*, malgré ses détails saisis sur le vif : pour le coup, c'est de la peinture réaliste dans le mauvais sens du mot, par le sujet, par l'expression et par la couleur. Il y avait moyen, sans manquer à la vérité locale, de relever un peu cette scène, ne fût-ce que par l'emploi de ces teintes argentées que M. Luminais a jetées comme un voile sur la grossièreté d'un tableau analogue. J'entendais dire autour de moi : Cela est très-vrai. La belle affaire! et jusqu'où irez-vous, si vous vous croyez le droit de peindre tout ce qui est vrai? Ce n'est pas le vrai matériel, mais le beau relatif, à défaut du beau absolu, qui est le domaine de la peinture.

M. Millet a déchu cette année. Sa *Gardeuse de Vaches*, conçue et

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai dernier.

exécutée dans le même système que ses *Glaneuses*, constitue un tableau d'un effet équivoque. Est-ce bon, est-ce mauvais ? Y a-t-il une idée? N'y en a-t-il pas ? S'il y a une idée, comme le chante un chœur peu nombreux d'admirateurs quand même, je voudrais la voir apparaître plus clairement. Reconnaissons pourtant, afin d'être juste, que la misère et l'idiotisme de cette paysanne sont bien rendus, et que de toute cette toile, à peine peinte, et comme étouffée sous l'uniformité d'un ton terreux et lourd, il se dégage une tristesse qui pénètre peu à peu ceux que l'aspect du tableau n'a pas choqués tout d'abord.

On dirait que M. Hédouin veut marcher sur les traces de M. Millet; et il suffit de regarder les tons verts et gris, durs et ternes, de son *Semeur* et de sa *Porchère*, pour lui conseiller de revenir à son ancienne voie. MM. Armand et Adolphe Leleux se sont constitués aussi les peintres des paysans, que le premier représente dans leur intérieur, d'une façon vigoureuse et un peu monotone; le second, dans leurs champs, avec des teintes plus riantes et plus gaies, et une manière spirituelle qui tombe trop facilement dans la pochade.

Tout ceci nous amène aux paysages. Il y en a toujours à foison, et la tendance panthéiste de l'art moderne s'y révèle de plus en plus. Le genre s'est bien transformé chez nous depuis le Poussin. Ce qu'on y recherchait alors, c'était le bel aspect des lignes, le grandiose des sites, l'invention et l'ordonnance. Un paysage était avant tout, pour ainsi dire, un beau morceau d'architecture. On s'inquiète davantage aujourd'hui de l'air, de la lumière, de l'aspect intime; et il faut bien reconnaître, en effet, que ce qui nous charme le plus dans la nature, ce sont, avant la grandeur des contours et des plans qui se dessinent à nos yeux, les jeux d'un beau rayon de soleil glissant sur la cime des arbres, la rosée brillant à la pointe des brins d'herbe, la fraîcheur pénétrante de l'eau, les mobiles ombrages, l'impression de calme et de sérénité résultant de tout cet ensemble. C'est par là que beaucoup de paysages de l'école hollandaise, et même de notre école moderne, trouvent moyen de nous aller au cœur, malgré le malheureux choix des sites et le rôle très-restreint qu'y remplit la beauté des lignes. Mais on a tort de négliger entièrement les ressources de l'ancien système, qui permettait de montrer plus de variété et d'imagination : la perfection consisterait dans le mélange intelligent des deux manières, où l'on trouverait un refuge contre la monotonie, le principal écueil de nos paysagistes contemporains.

Quelques hommes sont restés fidèles à la vieille mode, au paysage historique, préférant la tradition italienne et celle de notre ancienne école à la tradition flamande : ce sont MM. Aligny, Paul Flandrin, et, après eux, Desgoffe et Bellel. On peut leur reprocher de peindre parfois une nature de convention, qu'ils ont plus étudiée chez les

maîtres qu'autour d'eux. Pourquoi donc M. Aligny s'étudie-t-il à composer des paysages si propres et si lisses, où nulle rugosité n'arrête le regard? Il a de grandes qualités : un style imposant, d'excellents fonds, de vigoureuses demi-teintes, des ciels lumineux et purs qui se dégradent avec beaucoup d'art; quand il met des rochers dans ses sites, il les peint en maître; mais, s'il y met de l'herbe et des arbres, tant pis pour eux, car il les peint comme des rochers. Quel dommage qu'une main si ferme manque de souplesse, et que cette nature, à l'aspect grandiose et idéal, ne s'épanouisse point dans les frémissements de la vie!

On peut dire que M. Corot est un éclectique qui tient le milieu entre les deux partis. Depuis quelques années surtout, il marque de plus en plus sa tendance à encadrer des scènes historiques et poétiques dans ses paysages, à les peupler de figures qui les animent. Par malheur, c'est là tout ce qu'il a pris à l'ancien système, et non ce qui était son principal et son plus heureux caractère : je veux dire la variété dans les lignes et l'invention dans les plans. Il y eût trouvé un puissant secours pour combattre cette monotonie qui est le grand défaut de ses ouvrages aux yeux du public. C'est avec regret que nous voyons le talent élevé de M. Corot s'attarder et s'appesantir d'une façon inquiétante : dans les arts, qui ne progresse pas recule. Il a sans doute encore de charmantes compositions d'où se dégage une rêverie pénétrante : le *Souvenir du Limousin*, le *Tyrol italien*, avec sa légèreté lumineuse et sa profondeur, l'*Idylle* surtout, fraîche et gracieuse mélodie de ce Schubert du paysage! Mais, ailleurs, en recherchant l'expression, il tombe dans la lourdeur. Les détails sont de moins en moins arrêtés, et l'effet que veut produire l'artiste se traduit par des teintes noires et plombées à travers lesquelles ne peut circuler le regard.

M. Daubigny, lui aussi, s'attache à rendre, avec moins de mélancolie et plus de variété et d'éclat, l'aspect général, l'impression, plutôt que les détails. Autrefois ses toiles n'étaient guère que des ébauches; aujourd'hui, ce sont bien des tableaux, mais qu'il ne faut pas voir de trop près, si l'on veut que les plans divers se dessinent et se dégagent nettement. Dans son exposition de cette année, je mets au premier rang les *Bords de l'Oise*, qui retracent un site bien choisi, avec des lointains vaporeux, un horizon qui fuit à merveille, une eau dont la fraîcheur vous envahit les sens. Le *Lever de Lune* est une peinture monochrome, d'un effet bien rendu, mais qui ressemble par trop à une grisaille effacée. D'autres sont d'un vert uniforme, qui n'a point été étudié d'assez près sur les mille nuances de la nature. Ces observations n'enlèvent, du reste, que fort peu de chose au mérite de ces belles toiles.

M. Th. Rousseau n'est point en progrès, et je ne puis guère louer franchement, parmi ses envois, que les *Gorges d'Apremont*, où l'on trouve une grande justesse de ton et un bon sentiment de la nature. Ce sont aussi des paysages qu'a surtout exposés M. Jeanron, et nous n'aurons garde de les oublier, car nous tenons à constater ici que cet honorable artiste s'est complétement relevé de sa désastreuse exposition de 1857. Ses ouvrages se recommandent par le style, la solidité de la peinture et l'excellence de la composition ; on ne peut guère leur reprocher qu'un peu de lourdeur dans la touche. Nous signalons surtout la *Plaine avant l'Orage* et les *Bords de la Seine*, dont les premiers plans, en particulier, ont été rendus avec autant de puissance que de vérité.

Comme il faut nous restreindre dans cette revue de l'innombrable armée des paysagistes, nous nous bornerons à peu près à citer les noms de MM. Français, dont nous ne voulons pas trop critiquer le grand arbre qu'il a *pourctraituré* avec plus d'amour que de bonheur, dans une toile haute de six pieds ; P. Huet, qui a envoyé de charmantes choses, qu'on dirait échappées aux pinceaux de cinq ou six artistes divers; Desjobert, Flers, Busson, Ernest Guillaume, Chintreuil et Ch. le Roux, dont les ouvrages mériteraient mieux que cette aride mention; mademoiselle Sarrazin de Belmont, qui expose des vues d'Italie tout imprégnées de lumière et remarquables par l'invention comme par le bel aspect des grandes lignes; enfin M. Saint-Jean, dont les fleurs peuvent rivaliser sans crainte avec la suave guirlande que le pinceau de Breughel de Velours a si finement enroulée autour de la Vierge de Rubens.

M. J. Palizzi a représenté, dans des proportions épiques, le poétique sujet de la *Traite des veaux*, sur lequel il a versé des flots d'une lumière pure. Mais le premier rang parmi les peintres d'animaux appartient, sans conteste, à M. Troyon, qui s'est vraiment surpassé cette année ; et ce n'est ni M. Coignard, avec sa touche un peu maigre, ni M. Aug. Bonheur, malgré un progrès sensible dans la voie illustrée par sa sœur, qui le lui disputeront. Il y a de l'air et de l'espace dans ses toiles : on y respire largement. La lumière tantôt s'y joue en reflets capricieux, tantôt y circule comme un large fleuve. Dans cette atmosphère sereine ruminent des vaches à la superbe et royale encolure. La couleur de M. Troyon, tout en gardant sa douceur habituelle, a gagné plus de justesse et de fermeté ; mais son dessin pèche parfois contre la correction, plus préoccupé qu'il est de l'impression de l'ensemble que de la forme de chaque objet.

Parmi ceux qui peignent les animaux, en les isolant de la nature, leur cadre légitime et normal, nous ne citerons que M. Jadin, qui sait, comme pas un, donner à ses têtes de chiens l'expression de la

vie et de l'intelligence, mais qui ne se soutient pas à la même hauteur lorsque son pinceau s'attaque à des scènes complètes et non plus seulement à des *portraits* en buste ; J. Stevens, dont la riche palette se préoccupe trop peu de la variété et de l'expression ; enfin Ph. Rousseau, qui a peint avec beaucoup de verve, et en coloriste consommé, une bataille de chiens en *frairie*, se ruant au pillage d'une table. Seulement, comme MM. Palizzi et Troyon, M. Ph. Rousseau a représenté cette scène sur une toile beaucoup trop vaste : la dimension du cadre et son rapport avec le sujet sont une affaire de goût autant que de perspective. Étrange renversement des sains principes : on peint *Lucrèce* dans les proportions de la plus mièvre scène de genre, et la *Traite des veaux* dans celle de la plus vaste scène d'histoire !

N'oublions pas non plus la petite colonie des peintres de la nature orientale. On les connaît ; ils sont restés tous à peu près les mêmes, et nous ne pouvons ici les examiner en détail. MM. Fromentin et de Tournemine se distinguent au premier rang dans cette foule un peu mêlée où dominent les coloristes, — le premier, par la touche vive, lumineuse et gaie de ses spirituelles pochades ; le second, par l'intensité et l'éclat de sa couleur, dans ces petites toiles qui pourraient être signées Marilhat ou Decamps; tous deux par la *sauce* et le *ragoût* qu'ils prodiguent dans la cuisine de leurs tableaux. Un nouveau venu, et non le moins méritant, s'adjoint cette fois à eux, — nouveau venu, non point dans la grande carrière des arts, mais dans le domaine circonscrit dont il est ici question. M. F. Thomas, qui faisait partie, avec M. V. Fresnel, de l'expédition française en Mésopotamie, entre dans l'arène armé de toutes pièces. On s'aperçoit tout de suite que l'on a affaire à un homme nourri de fortes études, à un témoin dont les souvenirs sont réchauffés par l'imagination et soutenus par une science de bon aloi. Dans les *Ruines de la tour de Babel* surtout, M. F. Thomas a rendu, avec autant de puissance que de charme, la lumière éclatante et la morne immensité du désert. Il a fait un tableau où l'on sent la vive impression des lieux, rendue avec l'exactitude du savant et le pinceau de l'artiste.

On a réuni dans un salon spécial presque toutes les peintures religieuses. Nous serions tenté de croire qu'il y a une trahison cachée sous cette prévenance. En tout cas, on n'aurait pu mieux faire, si l'on avait eu pour but d'en étaler la faiblesse dans la plus éclatante évidence. L'accumulation de ces toiles produit un effet désastreux. Ce qui frappe d'abord, c'est le caractère froid, banal, peu convaincu, de l'ensemble : toutes ces œuvres manquent de foi en Dieu ; elles poursuivent l'expression et n'atteignent que l'insignifiance ou l'emphase ; elles ressemblent à un imposteur vulgaire qui

se bat les flancs pour paraître inspiré. Toutes surtout abondent en réminiscences et en imitations, qui servent à la fois de masque et de soutien à leur infirmité.

Une dizaine de toiles, c'est à peu près tout ce qui surnage dans ce déluge universel. Le *Souper libre*, de M. Lévy, que l'on connaissait déjà, est d'un bon style, quoique d'une couleur un peu terne, et le saint héros de cette composition se détache bien en pleine lumière, de façon à attirer sur lui les regards. La couleur est plus riche dans *Ruth et Noémi;* mais, puisque M. Lévy voulait marcher sur les traces de M. Ingres, il eût dû donner à son trait plus de fermeté et de correction. La *Vierge et l'Enfant Jésus*, de M. Grobon, se recommande par ce style pur et suave que l'auteur a appris à l'école d'Orsel. Nous aimons beaucoup les trois cartons où M. Léon Job s'est posé en intelligent disciple de Raphaël. La *Sainte Gertrude* de M. Savinien-Petit, qui se détache un peu sèchement sur le fond, suivant la manière des anciens maîtres, a une physionomie finement étudiée et d'une fort belle expression extatique. M. Pichon a envoyé un *Saint Clément pape*, d'une ordonnance sévère, d'un dessin savant et ferme. Parmi les artistes qui font du Flandrin, — car M. Hippolyte Flandrin, imitateur de M. Ingres, a formé de nombreux imitateurs à son tour, — M. Timbal est un de ceux qui réussissent le mieux. Après avoir fait du Flandrin dans les *Funérailles* et l'*Église triomphante*, il a fait du Philippe de Champagne dans son portrait de la comtesse d'O. Quand fera-t-il du Timbal? Il peut essayer sans crainte : nous le croyons assez fort pour n'avoir plus besoin de béquilles. MM. Moricourt, Th. Delamarre, Boichard, mesdames de Châtillon et Wagner, ont envoyé aussi des toiles religieuses qui méritent d'être distinguées. Mais le chef-d'œuvre incontestable du genre, et l'un des deux ou trois tableaux les plus remarquables du Salon, c'est la *Pitié*, de M. Salomé Pina. Le dessin est d'une vigueur et d'une correction magistrale; les expressions sont admirables de simplicité et de profondeur. Tous les *nus* sont rendus avec une grande supériorité, et la chair du Christ est bien une chair divine, en quelque sorte lumineuse et immatérielle. Quant au coloris, nous le trouvons au moins à la hauteur du reste : les accords et les valeurs des tons dénotent une main qui n'a plus rien à apprendre, et la fermeté en égale l'éclat. Toute cette toile est d'une harmonie forte et sévère, vraiment digne d'un grand peintre, et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle paraîtrait à sa place dans un musée, parmi les tableaux des meilleurs maîtres religieux des derniers siècles.

Nous ne connaissions pas, jusqu'à présent, M. Salomé Pina. Le livret nous apprend qu'il est né au Mexique. C'est, si nous ne nous trompons, le premier artiste d'une haute valeur qu'ait produit le

nouveau monde. Nous accueillons ce nom comme une révélation et un engagement, et nous attendons beaucoup de M. Salomé Pina, car cette toile a des mérites trop sérieux pour être une œuvre de hasard.

Après cette *Pitié*, la *Sainte Claire recevant le corps de saint François d'Assise*, par M. Benouville, est peut-être le meilleur tableau religieux du Salon. C'est un retour au sujet de prédilection de l'artiste, qu'avait séduit la vie du saint fondateur des Frères mendiants, et on y retrouve à un notable degré ce mérite d'élévation dans la pensée et de soin dans l'exécution qui signale ses meilleurs ouvrages. La *Sainte Claire* n'attire pas beaucoup, au premier coup d'œil, à cause de la petitesse des figures et de l'uniformité des teintes dominantes; mais arrêtez-vous à regarder attentivement le tableau, et l'intérêt de la composition ne tardera pas à vous apparaître et à vous saisir. Le plan est heureux ; les têtes sont traitées avec un soin infini, et chacune a son expression diversement indiquée dans l'analogie du sentiment général. Il y a, sans archaïsme pourtant, un reflet des maîtres primitifs dans cette petite toile, où l'artiste a seulement eu le tort de tomber par endroits dans le tableau de genre. Si l'on pouvait en enlever deux ou trois physionomies d'une vérité trop vulgaire, elle serait parfaite.

La *Jeanne d'Arc* du même artiste appartient par plus d'un point au même ordre de composition. Il faut y reconnaître un puissant effort pour s'élever à la vigueur et à l'originalité ; mais pourquoi cette expression farouche sur la figure et surtout dans les yeux de l'héroïne, dilatés outre mesure par une sorte d'hallucination sauvage? Pourquoi aussi ce geste d'amazone, qui sent un peu le théâtre? Ce tableau plaira plus ou moins aux visiteurs, suivant l'idée qu'ils se seront faite de l'héroïque pucelle. Pour nous qui voyons en elle l'humble, douce et faible fille des champs, transformée par un miracle de la Providence, nous croyons que M. Benouville a défiguré dans le sens moderne et purement humain ce type suave et pur, sur lequel il fallait faire luire seulement l'inspiration d'en haut. Ce n'est pas la Jeanne d'Arc de l'histoire, c'est celle de M. Henri Martin ; à ce dernier point de vue, il ne reste plus qu'à louer.

On a exposé aussi un portrait dû au même pinceau qui est d'une grande suavité de couleur et de contours : la tête de la mère est surtout d'un charme pénétrant, qui tient plus au rayonnement de l'âme qu'à la beauté des formes. Peut-être les tons rouges de la *Jeanne d'Arc*, sa voisine, font-ils quelque tort aux tons blancs et laiteux qui dominent dans ce groupe ravissant, bien qu'inachevé. C'était une œuvre de prédilection pour l'artiste, qui en eût fait sans aucun doute un de ses tableaux les plus parfaits, si la mort ne l'eût abattu sur sa tâche.

Le Salon de 1859 abonde en portraits, et c'est là qu'il faut peut-être chercher son côté fort. On dirait que l'*individualisme* de l'art à notre époque se trouve à l'aise dans cette voie, et que, débarrassé en partie du soin de l'invention et de la composition, concentrant tous ses efforts sur un seul point, où il peut déployer, sans en être détourné par aucun autre souci, cette recherche de l'expression et cette habileté matérielle, qui sont deux de ses principaux caractères, c'est là qu'il se dégage avec le plus de netteté et s'affirme avec le plus de puissance. Le portrait domine aujourd'hui dans les lettres comme dans la peinture ; les biographies et les monographies ont remplacé l'histoire : là est le génie du siècle.

En première ligne, nous citerons M. H. Flandrin, qui est décidément monté au pinacle du genre : ses trois portraits, où la couleur s'unit au dessin dans un harmonieux équilibre, sont d'une simplicité, d'une sévérité même de moyens, qui ne font qu'ajouter à leur puissance. Sans un peu de sécheresse et la désagréable teinte beurrée qu'il étend sur la physionomie de ses modèles, M. H. Lehmann serait presque à la hauteur de M. H. Flandrin. Ces deux défauts sont bien plus visibles encore dans les portraits de M. Henri Scheffer, qui ressemblent à des peintures sur bois : c'est une préoccupation excessive de la manière de M. Ingres qui paraît avoir conduit cet artiste à de pareils résultats, dans des œuvres d'ailleurs remarquables.

Pourquoi M. Ricard veut-il continuellement montrer sa force ? Je le compare à un homme qui, sous prétexte qu'il est doué de muscles vigoureux, descendrait sur la place publique pour y faire concurrence aux saltimbanques, et soulever comme eux des poids de cent cinquante kilos. Chacun de ses portraits a l'air de crier au public : « Arrêtez-vous, et regardez-moi. » M. Ricard se crée à plaisir des difficultés, pour les vaincre. Quand il ne cherche pas l'effet dans le costume, il le cherche dans les fonds, ou dans l'expression de la physionomie, qu'il ne craindra pas de porter jusqu'à la caricature, pour tyranniser à tout prix l'attention.

Nous aimons beaucoup mieux les belles et simples effigies exposées par MM. Faivre-Duffer, Mottet, Bouguereau, Baudry, madame Henriette Browne, etc. M. Cabanel rachète aussi de la même façon le maigre effet de sa *Veuve du maître de chapelle*, scène de genre médiocrement comprise, d'un mauvais choix de nature, d'une peinture assez vulgaire et quelquefois même un peu gauche. Le portrait de madame P. F. a plus de caractère et de force qu'on n'en trouve, en général, dans les œuvres de M. Landelle. L'exposition de cet artiste vaut, cette année, les précédentes par la pureté, la correction, la grâce ; mais il y manque, comme toujours, le *je ne sais quoi*, et c'est précisément le *je ne sais quoi* qui se dégage dans le portrait de madame P. F.

M. Hofer a envoyé de charmantes études d'enfants, où il a parfaitement saisi la naïveté de cet âge. Nous avons vu de M. Pils une excellente reproduction de feu Lecointe, d'une simplicité extrême, et pourtant d'un effet très-original. Quant à M. Ed. Dubufe, sans avoir, cette fois, un ouvrage comparable à ce portrait de mademoiselle Rosa Bonheur, que nous avions signalé avec empressement, lors de l'exposition précédente, et tout en restant dans la gamme riante et coquette dont le monde qu'il peint ne le verrait pas sortir sans une profonde répugnance, il a déployé du moins de séduisantes qualités de pose, d'expression et d'ajustement, qu'il serait injuste de ne point lui reconnaître. Nul ne s'entend mieux que lui à tirer parti d'un costume féminin, mais il ferait mieux encore de se rappeler, comme M. Winterhalter, comme tous les peintres patentés du beau sexe, que l'art n'est pas asservi à la représentation des modes ; qu'il a le droit et le devoir de les modifier suivant ses besoins, et surtout d'en subordonner le rôle à l'expression de la physionomie. Il est vrai que, pour cela, il faudrait avoir du courage, et ne pas craindre de se brouiller avec ses belles clientes.

Nous ne voulons pas quitter la peinture sans entrer dans la salle des exposants étrangers. Toutefois, quelque courtoisie que nous tenions à leur témoigner, nous passerons rapidement, pour ne pas donner à cet examen des proportions relativement plus étendues qu'à celui de l'école française.

L'ensemble présente un coup d'œil satisfaisant, qui d'abord ne diffère point notablement du reste de l'exposition. La couleur générale est peut-être un peu moins légère et brillante. Mais c'est surtout en étudiant de près qu'on voit les dissemblances se marquer plus nettement. Vous y sentirez davantage la conscience, qui va jusqu'à la minutie, et aussi l'effort laborieux, qui aboutit parfois à la lourdeur. Ce n'est pas qu'il y ait là plus qu'ailleurs des restes de la tradition académique, et de ces grandes machines solennellement exécutées d'après les règles antiques. Non : les Allemands semblent même s'être défiés de leur penchant à la métaphysique et au symbolisme, et ils ont fait des concessions évidentes et des avances, parfois assez malheureuses, au goût français. Mais encore ils ne se croient pas autorisés, sous prétexte de peindre largement et d'arriver à l'effet, à exposer de ces ébauches à peine dégrossies, qu'il faut regarder à vingt pas de distance pour que les traits apparaissent et que les plans se dessinent.

Nous irons droit au chef-d'œuvre de cette salle, et nous dirions, de l'exposition tout entière, n'était la *Pitié* de M. Salomé Pina, qui est au moins à la même hauteur, dans un genre aussi différent que possible, — la *Cinquantaine*. M. Knaus a mis de la coquetterie à n'ex-

poser que cette toile : c'est peut-être aussi de la prudence ; car il est permis de supposer, sans le blesser en rien, que tout ce qu'il eût pu envoyer avec cette délicieuse composition n'eût pas été digne de lui former cortége. Cette toile est une idylle rustique, d'une vérité familière et charmante, qui ne touche en aucune façon aux grossières caricatures du réalisme. Elle abonde en ravissants épisodes, dont chacun mérite d'être étudié comme un tableau complet, mais qui tous concourent à l'unité de la scène et de l'impression ; car ils convergent et font converger le regard vers le point central. M. Knaus y a semé les types à profusion : chaque tête est une petite merveille de finesse et de vie. Il y a surtout le vieux couple qui s'apprête à la danse d'un air de dignité triomphale ; une jeune femme assise, son marmot sur les bras, qui regarde avec un sourire d'une grâce ineffable ; un vieux paysan qui fume sa pipe, en se carrant d'une façon magistrale sur un banc ; et un tout petit enfant, pas plus haut que cela, qui tient dans ses deux bras, avec une fierté naïve, le chapeau du vieillard, sous lequel il disparaît presque en entier. Tout ce que nous reprocherons à M. Knaus, c'est une couleur un peu papillottante et manquant de fermeté. A cela près, la *Cinquantaine* est un vrai chef-d'œuvre, et nous connaissons la valeur de ce terme, car on peut s'apercevoir que nous ne l'employons pas souvent.

Le reste pâlit singulièrement en ce dangereux voisinage. Citons pourtant encore les très-fines et trop fines miniatures à l'huile de M. Meyer de Brême, polies comme des porcelaines ; les jolies scènes de genre de M. Van-Muyden, et une *École de village*, où M. Anker a montré de l'esprit et de la naïveté. Parmi les toiles assez importantes de M. Heilbuth, nous avons remarqué le *Tasse à Ferrare*, bien composé, et où les diverses expressions des physionomies sont rendues avec beaucoup de bonheur. Mais M. Heilbuth donne de si splendides accoutrements à ses personnages, des robes si chatoyantes à ses femmes, que la plupart des visiteurs, des visiteuses surtout, ne songent pas à regarder autre chose.

La *Madone*, précieusement finie, de M. Deger, rappelle d'assez près, sans l'égaler, la *Reine des Cieux*, envoyée par M. Ittenbach, en 1857. M. Ittenbach lui-même est représenté par un grand tableau d'autel d'un excellent sentiment religieux, peint sur un seul plan, comme les compositions du Pérugin ; et il a détaché de ce tableau, pour la reproduire à part dans un cadre de petite dimension, la tête de saint Louis de Toulouse, dont il a fait une étude digne du pinceau de notre Lesueur.

Les paysagistes sont en assez grand nombre, et il faut les examiner, ne fût-ce que pour apprendre à apprécier les nôtres tout ce qu'ils valent. Ce n'est pas le côté fort de l'exposition étrangère, mal-

gré le caractère rêveur qu'on prête aux Allemands, et qui devrait les rendre plus propres que d'autres à sentir la nature. Mais de sentir à rendre il y a loin. Ce qui leur nuit en ce genre, c'est précisément la minutie de leur pinceau, qui veut tout exprimer nettement, tandis que dans la nature les détails disparaissent devant l'ensemble, noyés dans la demi-teinte, adoucis et fondus par la dégradation des plans. Pour transporter un paysage sur la toile, il ne s'agit point d'en copier servilement les détails les plus minimes, mais d'en réveiller en nous l'impression à l'aide d'une apparence générale ; et, pour arriver à cette apparence, il faut se souvenir que ce qui nous frappe et nous charme dans un beau site, c'est moins la forme de chaque brin d'herbe, les contours de chaque mousse, les linéaments de chaque feuille et de chaque branche, que le caractère de l'ensemble, les grandes lignes, les jeux de la lumière, la fraîcheur mystérieuse, les tons vaporeux. Voilà pourquoi M. Saal a dépensé en pure perte ou plutôt à contre sens, dans sa *Solitude norvégienne*, une patience vraiment incroyable; son tableau produit une sensation moins heureuse, et paraît même moins fidèle que le *Marais* de M. de Knyff, qui est à la fois le moins *fini* et le meilleur des paysages étrangers. On pourrait en nommer trois ou quatre autres encore, surtout les *Prairies de l'Illinois*, de M. Welsch, qui a rendu avec un grand éclat de couleur et des teintes splendidement échauffées par le soleil couchant un de ces soirs majestueux du nouveau monde qu'avait peints avant lui la plume magique de Chateaubriand.

Nous ne pénétrerons qu'un moment dans les salles et galeries consacrées aux miniatures, dessins, gravures, pastels, etc. Cependant nous ne voulons pas oublier de constater, à la décharge de madame Herbelin, que, tout en continuant de rechercher le gracieux, elle paraît viser à plus de force. Sa *Jeune Fille dessinant* est une jolie étude, qui fait songer à Reynolds. Mais elle doit soigner encore ses carnations, toujours uniformes et sans vie.

Des trois dessins de M. Bida, qui sont tous dignes de sa renommée, le plus beau est la *Prédication maronite dans le Liban*, où l'on trouve une largeur de composition, une grandeur de style, une fermeté de touche qui en font un morceau hors ligne. Citons aussi les deux vastes grisailles de M. H. Lehmann, que l'on prendrait assez volontiers, à certains détails de l'exécution et au symbolisme de l'ensemble, pour des cartons de Cornélius. Enfin, nous ne pouvons que mentionner la fine et délicate gravure de M. Vibert, d'après une des meilleures compositions d'Orsel, et celle de la *Jane Gray* de Delaroche, par M. Mercuri, qui a déjà tant fait pour populariser le talent du peintre, et qui, cette fois encore, a trouvé moyen de perfectionner l'original en le reproduisant.

Au centre de la petite salle, que remplissent presque en entier les soixante-quatre dessins où M. Heim s'est amusé à tirer les *charges* de ses collègues de l'Institut, s'élève le modèle d'un temple grec, dédié aux Muses, qu'ont exécuté quatre ou cinq artistes réunis, d'après une restitution de M. Hittorff. Le *posticum* est décoré d'une peinture de M. Ingres, représentant la naissance des Muses. L'illustre artiste venait sans doute de relire Hésiode et de s'en pénétrer quand il a pris le pinceau : il s'est attaché surtout à rendre l'aspect hiératique et le côté sacré de la scène ; il en a fait une sorte de composition primitive et sacerdotale, d'un caractère véritablement antique.

Descendons maintenant dans ce grand jardin, dont les fleurs et le buffet font peut-être un certain tort aux statues. L'impression générale que produit tout d'abord l'exposition de sculpture et qui va s'affermissant ensuite, c'est celle d'une médiocrité facile et monotone. Il y a si peu de caractère et de cachet personnel empreint sur la plupart de ces œuvres, que chacune d'elles ressemble en quelque sorte à sa voisine, et qu'on se demande sans cesse : N'ai-je pas déjà vu celle-là ?

Cette monotonie s'explique aisément. Le sculpteur a beaucoup moins de ressources et de points d'appui que le peintre pour se varier. En outre, contraint de se borner exclusivement à la ligne, depuis que la statuaire *polychrome* a cessé d'être en usage, il est presque impossible qu'il ne revienne pas continuellement au nu, — première ressemblance générale, — et aux sujets classiques, aux attitudes académiques, les plus propres à faire valoir la science du nu et les habiletés du contour, — seconde ressemblance. Aussi les traditions académiques, si terriblement battues en brèche par la peinture, se sont-elles refugiées dans ce domaine plus inabordable. On dirait que ce Salon n'est pas du même temps que celui de peinture.

La ligne n'est pas révolutionnaire comme la couleur : cependant elle a aussi ses insurgés, ceux qui, partant de ce principe, que la statuaire est un art froid et immobile de sa nature, en concluent qu'il faut surtout viser à la réchauffer et à la rajeunir. L'expression est donc leur grand souci : ce sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, les coloristes de la sculpture. Ce raisonnement repose sur une idée toute moderne : il suffit d'examiner, au Louvre, la série des statues antiques, si l'on n'est point allé à Rome ou à Athènes, pour se convaincre que les anciens ne s'en préoccupaient pas. Sans doute ils ont indiqué plus d'une fois la passion, mais en la subordonnant à la beauté des lignes, et toujours avec une sorte de majesté olympienne, digne du marbre immuable dont ils se servaient pour l'exprimer. La sculpture leur paraissait, par ses conditions essentielles, le plus inviolable terrain de cette sérénité de l'art, qu'ils portaient également

dans la poésie et dans la peinture. Ce n'était pas le moment de la crise qu'ils choisissaient pour le reproduire, mais celui qui précédait ou qui suivait cette crise. L'idée moderne peut paraître séduisante, et même, restreinte en de justes limites, elle est fort légitime, car l'expression est une des principales et des plus hautes parties de l'art; en outre, c'est un besoin naturel aux derniers venus de chercher à renouveler et à agrandir un domaine exploité en tous sens avant eux. Mais cette idée ne peut se réaliser qu'à travers mille obstacles, et, si l'on franchit les bornes respectées par les grands maîtres, on s'apercevra qu'elle est radicalement contraire au fondement même de la sculpture, et qu'elle la détruit plus qu'elle ne l'élargit; on risquera enfin de troubler l'harmonie de son œuvre, sans arriver au but qu'on s'est proposé. L'expression complexe et passionnée n'est point l'affaire d'une chose aussi simple que la ligne pure; c'est l'affaire de la couleur, ou plutôt de la couleur et de la ligne étroitement combinées : l'art n'a pas trop de toutes ses ressources pour rendre la multitude de nuances par lesquelles elle se manifeste au dehors, les muscles qu'elle fait jouer sur le visage, le sang qu'elle y amène à flots ou qu'elle en retire, l'humidité qu'elle met dans les yeux, etc., etc. Un simple dessin peut pourtant élever ses prétentions jusque-là, mais le dessin a du moins à sa disposition les ombres et les demi-teintes, qui peuvent rigoureusement tenir lieu de la couleur, puisque, avec les lumières, elles la représentent réduite à son état élémentaire et primitif. La sculpture, au contraire, n'a absolument pour elle que le trait, en dehors de toute combinaison de lumière ou de couleur, et par là même elle ne doit viser, en thèse générale, qu'à rendre ce qui tient au relief, au contour, à la forme des objets.

Parmi les sculpteurs vivants, il en est deux qui se sont surtout attachés à renouveler la sculpture en y introduisant la passion : ce sont MM. Préault et Clesinger. M. Préault n'a pas exposé; mais M. Clesinger, se décidant enfin à oublier l'échec de son *François Ier*, a voulu faire une rentrée solennelle par deux portes à la fois. Nous avons différé jusqu'à présent à vous parler de ses tableaux, afin de pouvoir ouvrir une vue d'ensemble sur l'œuvre de cet artiste. N'appuyons pas sur ses deux petits paysages, aux teintes noires, lourdes et dures. Mais son *Ève endormie* mérite plus d'attention. Elle est d'une couleur superbe, chaude, transparente : il y a là une palette plus riche qu'on n'eût pu l'attendre d'un homme qui jusqu'à présent n'avait manié que l'ébauchoir. Mais c'est tout, et ce n'est pas assez. Ce bloc de chair ressemble plus à une nymphe charnue de Rubens qu'à cette première femme qui devait résumer en elle tous les charmes et toute la grâce de son sexe. Singulière idée d'aller chercher pour modèle, en pareil sujet, une robuste Transteverine aux proportions viriles, et de don-

ner le doux nom d'Ève à cette créature luxuriante, qui n'est que le pendant, transporté sur la toile, de la fameuse *Femme mordue par un serpent!*

M. Clesinger a la prétention de *faire grand*, comme on dit dans un certain argot. En regardant cette *Ève* et la statue intitulée *Zingara*, nous trouvons qu'il ne fait pas grand, mais qu'il fait gros, ce qui n'est pas la même chose. Cette *Zingara* a bien, dans le haut du corps, la souplesse des créations de cet habile artiste, qui taille le marbre comme la terre glaise, et lui donne une étincelle de vie; mais on y sent déjà l'exagération, que nous verrons encore mieux tout à l'heure, et l'opulence des formes y va jusqu'à la lourdeur, dans le ventre qui est énorme. Du reste, les ventres énormes semblent être une gageure des statuaires de cette année : j'en ai compté une douzaine dans le jardin, et je suis sûr qu'en cherchant bien on en trouverait d'autres. Si mes lecteurs n'ont rien de mieux à faire, ils peuvent vérifier : je leur demande pardon du conseil.

Cette tendance à l'exagération est plus sensible, à un autre point de vue, dans la statue de *Sapho*, qui, néanmoins, a d'excellentes qualités. Les draperies sont belles, et bien supérieures à celles de la *Zingara;* la chair vit et palpite, pour ainsi dire; enfin, l'attitude difficile choisie par l'artiste a été rendue avec art. Seulement l'intensité d'expression farouche et de désespoir amer qui fait grimacer la figure dépasse les limites. Je n'ai jamais vu madame Dorval; mais un très-fin connaisseur, dont le goût égale au moins le savoir, m'assurait que la *Sapho* avait été inspirée à M. Clesinger par une des poses favorites de cette actrice, et je le crois sans peine. D'un mot, il en avait fait la meilleure critique.

En traitant ce sujet, les anciens l'auraient plutôt compris à la manière des rivaux de M. Clesinger, de M. Travaux, par exemple, un de ceux qui y ont le mieux réussi. Je veux dire qu'ils auraient choisi, avec leur tact parfait des conditions de chaque genre et ce goût délicat qui les mettait en garde contre les empiétements et les confusions, le moment de la résignation, ou du moins de la résolution calme et arrêtée, plutôt que celui de l'agitation frénétique et sauvage. C'est ce qu'ont fait MM. Loison et Grabowski, dont les *Sapho* ont beaucoup de mérite, quoique la première manque de caractère et d'ampleur, comme les autres ouvrages exposés par M. Loison, et que la seconde pèche par un aspect un peu étriqué et difficile à saisir.

M. Clesinger a aussi un buste de jeune Romaine, qui est fort remarquable; mais la meilleure de ses statues, parce qu'il n'a eu à s'y occuper que de la forme, c'est son *Bœuf romain*, d'une facture simple et large, d'un aspect en quelque sorte monumental, avec ses cornes immenses, sa large encolure et ce fanon majestueux qui descend

jusqu'à terre comme une draperie. Là encore il y a un peu d'exagération, aussi bien que dans cette espèce de crinière que l'artiste a donnée à son bœuf; mais, si cette exagération enlève à l'exactitude, elle ajoute à l'effet. Du reste, les *animaliers* progressent d'année en année, et cette fois ils ont fait merveille, quoique leur exposition ne soit pas des plus considérables. M. Mène surtout mérite d'être nommé au premier rang.

Je disais plus haut que l'expression simple, et restreinte à ses justes bornes, est parfaitement accessible aux sculpteurs, et qu'ils doivent même y viser toujours, comme à l'une des premières nécessités de tout ce qui tient à l'art. M. Chatrousse a bien montré, dans sa *Résignation*, sujet aussi osé qu'il était possible de l'entreprendre, jusqu'où peut aller dans cette voie le ciseau d'un habile et judicieux artiste, averti par le goût du point précis qu'il ne lui est pas permis de dépasser. Nous ne ferons qu'une critique secondaire à cet ouvrage d'un mérite réel : c'est que la nature du costume, jointe à la virilité de la figure, rend en quelque sorte équivoque pendant un moment le sexe de la personne représentée par l'artiste.

Pourquoi donc n'y a-t-il pas un plus grand nombre de sculpteurs chez qui nous puissions louer ce juste tempérament, ce *modus in rebus*, qui devrait être leur première loi? Ou bien ils se jettent dans une exagération fougueuse, qui détruit violemment l'équilibre ; ou ils se barricadent dans une impassibilité froide, restreignant encore à plaisir le champ déjà si limité de la sculpture. On demande à une statue le calme, non l'insignifiance et la mort. C'est surtout en contemplant toutes ces physionomies uniformes, sans vie, sans accent, coulées dans le moule banal, qu'on voit à quel point la plupart de nos artistes ignorent les ressources du dessin, puisqu'ils sont réduits à une telle impuissance, lorsqu'ils n'ont pas autre chose à leur disposition.

L'insignifiance, voilà ce qui *caractérise* l'*Hélène* et surtout le *Pâris* de M. Étex; ils sont, d'ailleurs, lourds et vulgaires, bien loin d'atteindre à cette beauté idéale qui a fait vivre leurs noms. Sa *Douleur maternelle* est beaucoup mieux : il y a, dans ce groupe, une ampleur et un mouvement de lignes qui rappellent son *Caïn* : c'est un ouvrage de sa bonne manière, de celle qui lui a valu sa réputation. Nous retrouvons des qualités analogues dans la *Mère*, de M. Farochon, dont l'aspect toutefois, par une bizarrerie que l'artiste n'a certainement pas cherchée, est plus satisfaisant, vu de dos que de face.

La *Nymphe*, de M. Courtet, est gracieuse, et le paraîtrait beaucoup plus, sans ce titre, qui promet des formes plus jeunes et moins prononcées. Nous n'avons qu'un goût assez médiocre, malgré ses qua-

lités d'exécution, pour la *Bacchante* par trop avinée de M. Chambard, et nous dirons à plus forte raison la même chose du groupe résolûment lascif de M. Crauck, *Bacchante et Satyre*. Une autre fois, M. Crauck pourra prendre modèle sur M. R. Begas, de Berlin, qui, en traitant un sujet délicat, *Psyché consolée par Pan*, a su rester dans les bornes de cette décence qui tient au goût autant qu'à la convenance morale. Ce dernier groupe est charmant : l'attitude de Psyché respire une douleur naïve, et la physionomie de Pan, tout en gardant ces traits bien connus qu'il semblait presque impossible d'ennoblir, est pourtant relevée par une délicate expression de bienveillance et de bonté paternelle.

C'est ainsi que les artistes habiles savent rajeunir les vieux sujets, les types anciens et consacrés. M. Aimé Millet, qui avait déjà montre cette faculté dans son *Ariane*, la montre encore aujourd'hui dans son *Mercure*, un de ces sujets qui semblent fatalement destinés à se traîner jusqu'à la fin des siècles dans la même ornière. Il a su faire un *Mercure*, d'un sentiment plus moderne qu'antique, il est vrai, mais qui néanmoins ne choque en rien la tradition, et qui allie au respect de la forme convenue un cachet d'indépendance et de personnalité très-frappant.

M. Badiou de Latronchère expose un *Valentin Haüy* d'une expression vivante et naturelle, qui est un ressouvenir, à peine déguisé, du *Bichat* de David d'Angers. Sa *Prodigalité* est une composition gracieuse, mais pas assez nettement caractérisée peut-être. La même observation s'applique encore mieux à d'autres allégories, telles que l'*Abondance*, de M. Maillet, et la *Bienfaisance*, de M. Gumery, joli groupe d'ailleurs, et d'un habile homme.

La *Rébecca*, de M. Montagne, est une des plus remarquables statues du Salon : l'ajustement a été étudié avec autant de soin que de goût; l'attitude est naturelle et vraie, l'expression d'une justesse parfaite. On trouve enfin, dans l'ensemble, un caractère de sobriété sévère qu'il faut louer comme un grand mérite. M. Carpeaux se présente avec son *Jeune Pêcheur*, qui est une étude charmante du genre tempéré, où l'expression vivante de la physionomie est finement et spirituellement rendue. Il n'y faut pas chercher d'élévation, mais une grâce et une délicatesse assez rares, surtout dans les bronzes, qui viennent généralement d'une façon si lourde. C'est une bonne étude aussi que le *Pêcheur endormi*, de M. Garnier, d'une facture assez large, et d'une pose bien abandonnée au sommeil. Les bas-reliefs de M. Duseigneur sont empreints d'un vrai sentiment religieux. M. Cavelier n'a envoyé que des bustes; mais ces bustes sont les meilleurs de l'Exposition, surtout celui d'Ary Scheffer, modelé avec tant de caractère, d'expression et de vie.

Nous ne ferons que citer, parmi ceux dont il nous resterait plus ou moins à louer les travaux, les noms de MM. Diebolt, Molin, Prouha, Franceschi, Desbœufs, Allasseur, Bartholdi, Lanzirotti, etc. Ç'a été, du reste, le regret perpétuel de ce rapide examen d'avoir à passer sans cesse, en détournant la tête, devant des œuvres auxquelles nous nous serions arrêté si volontiers. Il est plus d'un nom célèbre, ou d'une production remarquable, que nous n'avons même pu mentionner. Joignez-y les oublis involontaires et inévitables. Telles sont les lacunes matérielles de ce compte rendu, qui du moins aura pu, je l'espère, donner aux lecteurs du *Correspondant* une idée juste de l'ensemble des forces relatives de chaque genre. C'est tout ce que nous avions la prétention de faire, et il ne nous reste plus qu'à conclure comme nous avons commencé, en répétant que, somme toute, ce Salon est en progrès sur le précédent, et que, s'il n'a point produit, sauf trois ou quatre exceptions dont l'honneur revient surtout à des étrangers, d'ouvrages véritablement hors ligne, la moyenne offre du moins un ensemble satisfaisant, qui peut affronter avec confiance la curiosité de la foule et le regard impartial de la critique.

VICTOR FOURNEL.

L'AUTRICHE ET L'ITALIE

Storia degli Italiani, per Cesare Cantu. — Vol. VI, ed ultimo. Torino. Presso l'Unione tipographico-editrice.

C'est un des signes les moins contestables de la prédestination de la France que le don de considérer ses affaires comme les affaires du monde et le besoin de régler celles-ci comme les siennes propres. De tout temps nous nous sommes montrés fort préoccupés du sort des autres peuples, et nous n'avons pas craint de passer tour à tour les Alpes ou les Pyrénées, le Rhin ou l'Atlantique, pour étendre sur eux notre influence plus souvent que notre domination. Bien avant qu'il ne fût tombé dans la langue politique, le mot de notre histoire était propagande. La France ne peut pas vivre uniquement chez elle et pour elle. Elle ne sait ni se tromper ni avoir raison toute seule. Elle a toujours fait gloire à part, mais cause commune avec le monde.

Voyez l'Angleterre : voilà deux siècles qu'elle a eu sa révolution, et, malgré quelques généreuses initiatives, on peut dire qu'elle la garde pour elle. La France, au contraire, a répandu la sienne par le monde, jusqu'à y épuiser ses forces et y briser son épée. Que lui importe que cet élan de sa part si désintéressé n'ait, au début de ce siècle, abouti qu'à couronner un nouveau César et mettre en péril sa propre indépendance? On peut abuser de ses qualités, on tenterait vainement de l'en corriger. Que lui importe qu'après nos désastres un pouvoir réparateur lui ait offert le riche dédommagement de la liberté tant de fois promise à d'autres ? Ce qu'elle rêvait, même dans la défaite, c'était de remonter au plus vite à ce haut degré de prépondérance dont elle venait d'être précipitée. Suspecte aux gouver-

nements, haïe des peuples trop longtemps trompés en son nom, garrottée dans les liens d'une paix tramée contre elle, comprenant que de longtemps peut-être il n'y aurait rien à tenter sur le continent, elle revint à la politique des croisades. La Morée relevée sous le cimeterre d'Ibrahim, le royaume de Grèce posé comme la pierre angulaire de l'affranchissement des chrétiens d'Orient, Alger arrachée à l'islam et laissée à la France, telles furent les satisfactions données par la Légitimité à ce besoin d'action sur le monde qui tourmente la France.

Plus directement engagée que la Restauration dans les querelles des nationalités, la Révolution de juillet dut user ses premières années à retenir d'une main ses amis, toujours prêts à déborder sur l'Europe, de l'autre, l'Europe elle-même, toujours à la veille de reprendre contre nous la guerre de coalition. Pour nous consoler du Rhin que nous ne pouvions avoir et des traités que nous devions garder, un État libre et ami, une monarchie constitutionnelle, fille de la nôtre, fut fondée sur notre frontière du Nord, entre l'Allemagne et Paris. Ancône nous vit aussi en révolte ouverte contre les stipulations de 1815. Mais il fallut laisser Varsovie à l'Autocrate, et l'on sait si ce grief de la Pologne non secourue resta populaire.

Bien que nous laissant trop à faire et trop à craindre à l'intérieur, pour qu'il parût loisible de regarder au dehors, la république n'en a pas moins l'honneur de la plus glorieuse intervention qui ait pris rang dans notre histoire, depuis Pépin et Charlemagne. Rome pacifiée, le Saint-Père ramené sur son trône par les armes françaises, telle fut son œuvre, tels furent les résultats qui valurent aux hommes éminents, chefs en ce moment de l'opinion publique, au pouvoir qui sut en être le bras, l'anathème de la Révolution et la reconnaissance de tous les cœurs catholiques. Il faut plaindre ceux qui, s'étant fait de la haine une seconde nature, croieraient servir l'Église en insultant dans ces mêmes hommes ses vengeurs les plus illustres et ses enfants les plus soumis.

Était-il raisonnable d'espérer que le nouvel empire n'aurait d'autre soin que de comprimer les instincts auxquels le premier a dû tant de grandeur ? Était-il présumable qu'un gouvernement de suffrage universel allait se mettre en antagonisme avec des traditions si chères au sentiment national ? Les souverains de l'Europe nous y poussant d'ailleurs comme à l'envi, nous avons donc touché, en 1854, à la question d'Orient, et nous avons entrepris hier de résoudre celle d'Italie. Pendant que nos soldats en enlèvent brillamment à la baïonnette le premier terme qui est l'expulsion des Autrichiens, nous sera-t-il permis de fournir quelques documents à la solution du second, qui est l'organisation de l'Italie? *Hic opus, hic labor est!*

C'est par son histoire que cette terre de tant de gloire et de tant d'infortune a su garder l'empire des imaginations, après avoir perdu celui du monde; c'est aussi dans son histoire que nous chercherons les analogies et les enseignements plus ou moins applicables aux circonstances qui se préparent. Il ne saurait être sans intérêt ni peut-être sans profit d'entendre l'Italie d'hier dire à l'Italie et à la France d'aujourd'hui ce qu'il faut tenter et ce qu'il faut craindre, à quelles conditions son indépendance a chance de s'établir et de durer plus longtemps que nos victoires.

Chacun aime l'Italie à sa façon. Il nous est doux de rappeler qu'ici même nous avons montré plus d'une fois combien ses misères nous attristent et ses destinées nous sont chères. Elle sait aujourd'hui combien son héroïsme peut lui gagner de cœurs et lui ramener de convictions. Les uns recherchent en elle ses monuments et ses ruines, les autres son école politique de républiques et d'oligarchies ; ceux-ci son ciel et ses golfes, ses populations et ses coutumes, ceux-là les arts retrouvés, les sciences accrues, la poésie en honneur, toute cette civilisation élégante et lettrée qui a découlé d'elle sur le monde ; — le plus grand nombre enfin vénère dans son Vatican le siége providentiel de la papauté. Quant à nous, tous ces points de vue nous touchent, bien que le dernier seul nous domine ; mais nous estimons que, s'il est plus d'une façon d'aimer l'Italie, il n'en est pour les écrivains qu'une seule de la servir, c'est de lui dire la vérité.

II

Bien que la question italienne soit à l'étude depuis quarante ans et à l'ordre du jour depuis six mois, nous ne sommes pas certains de ne pas étonner quelques esprits en rappelant que la domination abusive de l'Autriche dans la péninsule, imputable en ce moment aux traités de 1815, a pour cause première le traité de Campo-Formio. A ne voir l'Italie que dans nos articles de journaux et nos brochures, on risque d'accepter pour sérieuses des opinions de fantaisie et pour incontestables des vérités qui sont erreur au delà des frontières. D'autre part, à chercher des éléments de conviction hors de chez nous, à se lier d'intimité avec les chroniqueurs de l'autre versant des Alpes, on s'expose, il est vrai, à prendre quelque chose de leur accent; mais n'est-ce pas là un défaut qui va devenir à la mode ? Et peut-on faire mieux, comme nous l'avons dit une autre fois, que de livrer l'histoire d'Italie aux Italiens, en attendant de leur livrer l'Italie elle-même ?

Or rien de plus unanimement reconnu par les écrivains de la péninsule que le droit de paternité légitime du traité qui couronna la première campagne de Bonaparte sur ceux qui mirent fin à son empire. Ce fut à Campo-Formio, en effet, que l'Autriche reçut, en compensation de ses précaires possessions des Pays-Bas, ce riche territoire de Venise placé aux pieds de ses Alpes carniques, aux débouchés de ses vallées du Tyrol, lui donnant d'une part le littoral de l'Adriatique des bouches du Pô aux bouches du Cattaro, de l'autre, une route assurée, une porte inexpugnable et toujours ouverte sur la Lombardie. Que le glorieux négociateur ait proposé cette cession, contre l'ordre formel de son gouvernement, dans la prévision qu'en dépit du texte sacramentel des protocoles elle n'était pas faite *à perpétuité*, c'est ce que la paix de Presbourg vint prouver huit ans plus tard. Mais la république de Venise n'en resta pas moins détruite, et, quand il fallut songer à régler à nouveau le sort de l'Italie, la glorieuse patrie de Dandolo ne se présenta au congrès de Vienne que comme un des vingt-quatre départements du royaume d'Eugène. Il en fut de même de Gênes, annexée directement à la France et que les Anglais flattèrent un moment de l'espoir de ne pas devenir piémontaise. Les États pontificaux, diminués seulement du comtat Venaissin, furent restitués en entier par la reconnaissance des souverains au pontife dont la résistance avait été le signal et le gage de victoire de toutes les autres. La Toscane et les duchés revirent leurs Archiducs. Le Piémont fut rendu à son souverain légitime qui avait continué à régner en Sardaigne, sous la protection de la mer. A Naples, qui n'avait pas cessé de faire royaume à part, il n'y eut que le roi à changer. Milan fut restitué à l'Autriche comme son bien propre. Et dès lors que pouvait-on faire de la Vénétie, déjà confondue dans le Milanais et que l'empereur François avait d'autant plus droit de réclamer qu'on ne lui rendait pas les Pays-Bas? Rien ne prouve mieux qu'une lecture attentive des actes de 1815 à quel point Napoléon s'était trompé envers les peuples, en décrétant de sa seule autorité, soit leur régime intérieur, soit leur réunion en Etats nouveaux. Ne tenant aucun compte ici de la liberté, là de la nationalité, il provoqua contre la France une insurrection européenne et mérita d'être désigné à l'Italie comme le premier auteur des arrangements dont elle a tant souffert. *Napoleone*, dit entre autres le comte Balbo, *fu il primo inventore degli ordinamenti del* 1814 *e* 1815 [1].

On sait que les possessions de l'Autriche au delà des Alpes Juliennes se bornaient, avant la Révolution, au seul Milanais. Le traité qui en avait ainsi décidé fut considéré comme une date heureuse pour l'Italie.

[1] *Sommario della storia d'Italia*, p. 400.

D'une part, les Allemands perdaient l'État de Naples, redevenu royaume italien; de l'autre, la maison de Savoie gagnait deux ou trois provinces le long du Tessin. De cette sorte, le duché de Milan, seul point du pays qui n'obéissait pas à un gouvernement national, ne comptait guère au delà d'un million d'habitants. Il se limitait non loin de sa capitale, au nord par la Valteline, à l'ouest par le Tessin, au sud par le cours du Pô de Pavie à Mantoue, à l'est par le Bergamasque vénitien. Nulle protestation, d'ailleurs, nul ferment de révolte dans ce petit enclave italien dépendant de l'Allemagne. On y goûtait, sous un gouvernement paternel, ce bonheur épais et passif des nations qui ont renoncé à l'histoire. Les Lombards ne passaient nullement pour être tyrannisés par l'Autriche. *Tutt altro che odiati,* dit Cantù, *fossero nella Lombardia Austriaca Maria Teresa, Giuseppe II, Leopoldo II.* Ils étaient esclaves sans doute, mais comme l'étaient, dans le langage du temps, tous les peuples qui n'avaient pas le bonheur de jouir de la constitution de l'an III. C'était notre révolution, notre liberté, notre Directoire que nous tenions à leur porter : quant au joug de l'Autriche, nous comptions sans doute les en délivrer, mais comme nous comptions délivrer les Autrichiens eux-mêmes de leur propre gouvernement. Aussi n'est-il pas possible de nier que, si nous fûmes reçus avec joie par quelques adeptes des doctrines françaises, les masses regrettaient le régime déchu et ne nous manifestaient ni affection ni confiance.

Ce fut bien pis quand on s'aperçut que le premier effet de la liberté issue des droits de l'homme était de supprimer une foule de libertés naturelles dont on avait joui jusque-là, sans même se douter qu'elles fussent des libertés. Plus moyen de sortir de la ville sans le passeport de la carte civique, de se permettre certaine coupe d'habit ou de chevelure sans être dénoncé comme factieux ; toute cérémonie publique du culte, à commencer par l'usage des cloches, était supprimée ; les mourants devaient se passer du viatique, les fiancés se contenter de la bénédiction du syndic ; les prêtres, tenus, comme tous les citoyens, au service de la garde nationale, étaient invités ou contraints à conduire une épouse sous l'arbre de la liberté. Un décret leur défendait d'accompagner les condamnés à l'échafaud, sous le prétexte philanthropique de ne pas prolonger inutilement le supplice. La noblesse, bien que n'ayant à sacrifier aucun privilége féodal, était pourchassée comme ennemie de l'État et les titres abolis jusque sur les tombes, comme nos soldats peuvent s'en assurer aujourd'hui dans les églises de Milan. Une barbare et stupide formule de serment forçait tout employé à jurer haine éternelle à la royauté, que la plupart aimaient et regrettaient du fond du cœur. Milan devenait, comme le bois de Romulus, le lieu de refuge de toute l'Italie. C'était une lamen-

table cohue de moines défroqués, de tribuns échappés de prison, d'estaffiers braillards et poltrons, de poëtes sans cœur, de pamphlétaires familiers avec la bastonnade. Les clubs infestaient la ville et menaient de front les excès et les ridicules. Pas un de nos caporaux qui ne fût comparé, en prose et en vers, à Régulus et à Scévola. Pas un magistrat de la République qui ne fît revivre Caton ou Ménennius-Aggripa. Quant aux Clélie et aux Cornélie, elles couraient les rues en femmes qui s'y trouvent chez elles. L'espionnage se glissait dans les maisons sous tous les déguisements. On éprouve quelque surprise à découvrir que ce gouvernement de philosophes avait sa gueule de lion, comme le conseil des Dix, et son cabinet noir où l'on venait toucher le prix des dénonciations anonymes [1].

Si peu de vigueur qu'un long régime absolu eût laissée aux populations lombardes, quelques résistances partielles ne pouvaient manquer de se produire. On sait les troubles de Pavie et la cruelle vengeance qu'on en tira. Sur les bords du lac de Côme, quelques hommes armés se réunirent pour escorter le viatique; à Côme, l'arbre de la liberté fut abattu; en d'autres districts, des soulèvements de peu d'importance éclatèrent. Partout la répression fut aussi prompte qu'inexorable. Le commissaire Salicetti, ami et compatriote du général Bonaparte, donnait une assez juste idée des dispositions du pays à notre égard, lorsqu'il mandait au Directoire : « J'ai fait désarmer tous les habitants, ne pouvant me fier à personne. Toute la population, moins peut-être un vingtième, était fort attachée au dernier gouvernement. De ce vingtième, les plus prononcés pour les Français ne sont mus que par des motifs d'intérêts et de cupidité. Je les connais, j'en tire ce que je puis, et je ne me laisse pas forcer la main [2]. »

Pendant que la Lombardie se démenait ainsi sous le joug républicain, le grand conseil de Venise ne savait trop quel parti prendre. Sa tactique cauteleuse, ses calculs à long terme, ses traditions d'astuce et de réserve, tout était déjoué par l'impétueux général qui, menant les négociations tambour battant comme les victoires, ne laissait ni aux ennemis le temps de se remettre, ni aux amis le temps de le suivre, ni aux prudents le temps d'hésiter. Ceux des oligarques qui voulaient défendre par les armes la neutralité du territoire de la sérénissime république faisaient ainsi l'énumération de ses forces. « Nous avons, disaient-ils, quinze millions de sujets, vingt cités populeuses et riches sur le continent italien. De nos îles et de l'Albanie nous tirerons des soldats aguerris par le voisinage des Turcs. La Carniole et le Frioul nous ont de tout temps fourni de solides grenadiers. Une ar-

[1] Notification du comité central de police, 14 brumaire, an V.
[2] Cantù, vol. VI, p. 321.

dente jeunesse accourra des vallées de la Brenta, de l'Oglio et du Serio, des plaines de la Polésine, du Trévisan, du Véronais, des montagnes de Padoue et de Bellune. L'arsenal est plein ; les récentes victoires d'Emo [1] attestent que l'antique bravoure n'est pas morte. D'habiles ingénieurs restaurent nos forteresses. Des épargnes abondantes dorment dans le trésor, et, quand elles seront épuisées, toutes les fortunes ne s'offriront-elles pas d'elles-mêmes au salut de la république ?... » Et ce n'étaient point là forfanteries patriotiques. La Venise de 1797, que nos historiens nous montrent épuisée et n'ayant plus qu'à s'effondrer dans ses lagunes, avait encore 185 bâtiments tenant la mer, dont 22 navires de 55 à 70 canons, 15 frégates de 32 à 44, 23 galères, 30 obusiers, 16 chaloupes canonnières, etc. L'arsenal contenait un parc de 5,293 bouches à feu ; on en comptait en outre près de 5,000 en mer ou dans les forts de Venise et les places de terre ferme [2]. Grâce au lâche parti de la neutralité désarmée qui fut adopté, toutes ces ressources furent gardées en réserve pour un vainqueur qui n'eut pas à combattre. Qu'eût-on risqué de pire à se jeter franchement au-devant de la guerre ou de l'alliance française qu'un petit nombre préconisait ? Invitée à se joindre à nous contre l'Autriche, la seigneurie de Saint-Marc répondit avec la naïveté sans doute un peu jouée d'un membre du congrès de la paix « que son existence était fondée sur le bonheur et l'affection de ses sujets, et que toute son ambition était de ne point les exposer au fléau de la guerre. » Or la guerre était déjà chez elle, ses campagnes étaient rançonnées par les Autrichiens, ses villes révolutionnées par les Français.

Même après les odieuses Pâques véronaises, Venise réduite à elle seule, comme au temps de la ligue de Cambrai et comme en 1848, pouvait arrêter longtemps l'ennemi. Mais la division régnait dans la ville, la peur dans le gouvernement. Les partisans de la France criaient *vive la liberté!* et demandaient à se livrer tout de suite. Le peuple répondait *vive saint Marc!* et courait aux armes. Dans le tumulte, les Conseils s'étaient dissous d'eux-mêmes, et le vieux doge Manini rentrait chez lui en répétant avec effroi : *Nous ne sommes pas même certains de coucher ce soir dans notre lit.* C'était bien de se coucher qu'il s'agissait [3]!

[1] Angelo Emo, généralissime de la mer, remporta, peu d'années avant notre descente en Italie, les dernières victoires de Saint-Marc. Sur sa tombe, située dans l'église de la marine, on voit encore les drapeaux qu'il prit aux Turcs.

[2] *Tonello, Lezione intorno alla marina. Venezia,* 1829. — *Rapport de Baraguey-d'Hilliers à* Bonaparte.

[3] On sait qu'il n'y a rien de commun que le nom entre ce *Manini* et le grand citoyen que nous avons vu, il y a dix ans, relever d'une main ferme et respectée le

La ville des doges eut donc, comme la ville des Visconti, sa république à la française. L'histoire de cette agonie a été racontée ici même[2]. Le lion ailé de la *Piazzetta* vit sans rugir remplacer sous sa griffe l'Évangile suivant saint Marc par la Déclaration des droits de l'homme. Les places, les théâtres, les académies, retentissaient de déclamations contre les rois, l'Église et les oligarques. Les procuraties prirent, comme le Palais-Royal de Paris, le nom stupide de galeries de l'Egalité. Les belles Vénitiennes, à demi vêtues, se promenaient en toge athénienne ouverte sur le côté. Le pourpoint *à l'humanité*, le chapeau *Paméla* et les cheveux raccourcis à la guillotine complétaient le déguisement des filles dégénérées du Bordone et de Véronèse. Pendant que le gouvernement provisoire, constitué en comité de salut public, sur la demande du général Bonaparte, perdait son temps en vaines parades, le négociateur de Campo-Formio livrait, en dépit de ses promesses et des ordres réitérés du Directoire, la nouvelle république à l'Autriche.

« Quant à votre pays, disait-il quelques jours après à M. de Melzi, il y a encore moins qu'en France des éléments de républicanisme, et il faut encore moins de façon avec lui. Nous en ferons tout ce que nous voudrons, mais le temps n'est pas encore arrivé. Il faut céder à la fièvre du moment, et nous allons avoir ici une ou deux républiques de notre façon. *En attendant, j'en ai fait disparaître deux du territoire de l'Italie*, et, quoique ce fussent des républiques aristocratiques, *c'est encore là qu'il y avait le plus d'esprit public et d'opinions arrêtées. Nous en aurions été bien embarrassés par la suite...* » (Mémoires du comte Miot de Mélito, présent à l'entretien.)

Le départ de Bonaparte sembla délivrer de toute crainte ceux pour qui république et liberté voulaient dire anarchie et pillage. Ce ne fut malheureusement pas par les fonctionnaires italiens que furent donnés les plus scandaleux exemples. Milan étant devenu absolument inhabitable pour tous autres que les clubistes, le Directoire y manda le citoyen Trouvé, avec la mission de réformer la constitution cisalpine en ce qu'elle avait de trop inapplicable aux Italiens. Ceux-ci, toujours portés à croire qu'on les injurie en les protégeant, reçurent fort mal notre commissaire. Un écrit du temps que nous a conservé Botta, dans sa curieuse histoire de l'Italie de 1789 à 1814, fait parler à l'opposition d'alors un langage dont on peut encore tirer quelque

vieux drapeau de Saint-Marc. Le dernier doge, mort en 1802, a voulu du moins être compté parmi les bienfaiteurs d'un pays dont il aurait dû tenter d'être le sauveur. Son testament affecte cent dix mille ducats (401,500 fr.) à la fondation d'un hospice pour les fous et d'une maison d'éducation pour les enfants abandonnés. Sa tombe de famille se voit sous un des riches autels de l'église *degli scalzi*.

[2] *L'Italie depuis cent ans.* — (*Correspondant* du 25 février 1858.)

profit des deux côtés des Alpes : « Rien ne dure chez vous, s'écriait le « publiciste anonyme, l'amour de la nouveauté, la soif du pouvoir, la « fureur des partis, y exercent l'empire. De là tour à tour mille excès « en sens opposés. L'Italien blessé dans son amour-propre, insulté et « avili, n'ayant pu encore se reconnaître ni se constituer, ni dévelop- « per son génie et ses forces, se livrera au premier conquérant qui se « présentera. Frivole élève de maîtres frivoles, ce n'est point d'après « les vaines théories qu'on t'enseigna sur les bords de la Seine que « les anciennes républiques prirent naissance et se consolidèrent. « Juges-en par leur durée à travers tant de siècles. Celle de Venise « en comptait plus de quatorze ; qu'est-elle devenue en deux jours « dans vos mains...? »

Les efforts honnêtes de Trouvé n'ayant abouti qu'à compliquer le désordre, et le Directoire subissant en ce moment la pression révolutionnaire, Brune et Fouché furent chargés de remettre en vigueur chez les Cisalpins les pures doctrines de la Montagne. Quelques mois après, le général Joubert venait reprendre en sous-œuvre les réformes de Trouvé. Ces tergiversations d'un gouvernement méprisé achevèrent d'ouvrir les yeux aux Italiens. Il n'était besoin ni de la rare perspicacité dont ils sont doués pour constater le peu de solidité de notre politique, ni de l'immense orgueil qui a survécu à leurs abaissements, pour se sentir humiliés d'être ainsi poussés en avant ou ramenés en arrière à chacune de nos crises. Plusieurs se disaient que, loin d'être délivrée, leur malheureuse patrie n'avait fait que changer un maître inerte contre un maître turbulent.

Alors commença à poindre dans quelques esprits, à se faire jour dans quelques publications, l'image d'une Italie maîtresse d'elle-même, indépendante de la France non moins que de l'Allemagne. A peine conçue, cette idée prit la forme dramatique qui semble naturelle aux imaginations méridionales, celle des conspirations et des sociétés secrètes. La *Societa de' raggi* (société des rayons) fut fondée à Bologne par les généraux cisalpins Pino, Lahoz et Teuillet. Son mot d'ordre était l'unité italienne; ses statuts, assure-t-on, sont devenus ceux des nombreuses sectes qui ont désolé la péninsule. La nullité du directoire milanais et les désastres de nos armes assurèrent tout de suite à cette association plus de recrues que son programme. Bien que sa main soit difficile à saisir dans les événements, son action se révéla en plus d'une tentative toujours hostile à la France. Melzi, qu'elle détestait, la persécuta; Eugène l'atteignit dans plusieurs de ses chefs. C'est la société *de' raggi* qui s'empara de Murat en 1815, lui promettant la couronne d'Italie, et c'est dans les rangs de l'armée napolitaine qu'elle opéra sa fusion avec l'association plus fameuse des *carbonari*.

Tout allait de mal en pis des Alpes au Détroit depuis le départ du

véritable maître de la situation. Le chef de l'expédition d'Égypte semblait avoir emporté sur son navire la fortune de la France. Les revers se précipitaient comme autrefois les victoires. Refoulées à Vérone, à Magnano, à Cassano, nos troupes eurent grand'peine à couvrir assez longtemps la capitale de la Cisalpine pour qu'il fût possible au gouvernement de s'échapper. Aux cris de *vive la religion! vive l'Autriche! vive François II!* la population milanaise se ruait de toutes parts sur les amis de la France. Les insignes de notre domination étaient partout abattus et mis en pièces. Les campagnes, couvertes des volontaires italiens de l'Autriche, étaient le pire refuge pour les jacobins. Macdonald, ramenant son armée de Naples pour aller rallier Moreau à Gênes, trouva sur son chemin les populations soulevées et résistantes. Le cri de *mort aux oppresseurs!* poursuivait la retraite de nos armées libératrices. Les sauvages hourras de Souwaroff déchaînaient partout les fureurs de la réaction et ne prirent fin en Lombardie que lorsque les Autrichiens y vinrent remplacer les Cosaques. En plus d'une occasion, les anciens maîtres du pays furent obligés de refréner à coups de fusil l'enthousiasme sanguinaire de leurs partisans.

Quoi de plus instructif que de relire aujourd'hui les détails de l'entrée de Mélas dans la vieille capitale lombarde (28 avril 1799)? L'archevêque et la municipalité s'étaient transportés jusqu'à Cressenzano, à la rencontre du général autrichien. Nous ferons grâce à nos lecteurs des harangues officielles, des sonnets, des devises, qui ne disent rien à force de dire toujours la même chose. La population entière accourue sur la route, massée sur les places, suspendue aux fenêtres et jusque sur les toits, poussait d'unanimes acclamations. Mélas annonça que le règne de la tyrannie française était à jamais fini. Le soir, les illuminations, les feux de joie dans les rues, les concerts et les danses en plein air, achevèrent de marquer cette journée du véritable caractère des fêtes populaires. Le château où la garnison républicaine tenait encore fut contraint par la ville de se rendre. A Mantoue, à Pizzighetone, à Peschiera, partout où nous avions laissé des forces, les habitants vinrent en aide aux alliés pour nous chasser du pays.

Et qu'on ne croie point que cet incendie de haine antifrançaise n'eût gagné que la Lombardie. La molle Toscane, qui avait à peine eu le temps de nous connaître, se précipita comme ses voisins dans les bras de nos ennemis. « J'ai passé, écrivait Alfieri, les cent deux jours de la tyrannie française de Florence toujours à la campagne, et je n'ai voulu remettre les pieds dans la ville que le 6 juin, qui fut le jour de notre pacification. Maintenant me voilà de retour à la campagne, mais je retourne quelquefois à Florence, et *surtout lorsqu'il nous arrive des soldats allemands, pour voir la joie, les transports, l'expansion de cœur*

du public entier pour ses libérateurs. La Toscane est présentement toute évacuée, et le soleil redevient brillant [1]. »

Le Piémont, qui n'eut que les Russes et qui les accueillit avec ivresse, n'eut pas lieu de s'en réjouir longtemps. Aucun pays ne souffrit autant de la barbarie de ses envahisseurs et de celle de ses propres habitants. Les plaines de Novare, de Verceil, de Chivasso, ont retenu le nom de l'imposteur Branda, qui promenait, la croix à la main, le massacre et le pillage dans toutes les familles amies des Français. Ce misérable avait poussé le fanatisme jusqu'à répandre dans le peuple des images de la Sainte-Trinité sous les traits des trois souverains coalisés de la Russie, de l'Autriche et de la Turquie. Nous n'avons pu nous procurer aucune de ces curieuses reliques, dont on trouverait peut-être un exemplaire dans le livre de messe de quelque vieille paysanne de la Lomelline, mais nous ne voudrions pas répondre que le Grand-Turc n'y représentât point le Père éternel.

Que devenait en ces occurrences la *société de raggi*, et quelle part prit-elle à cette prétendue délivrance de l'Italie? Les historiens nous le laissent ignorer. L'un d'eux mentionne seulement la défection et la mort du général Lahoz, l'un de ses fondateurs. Blessé et fait prisonnier par les nôtres au siége d'Ancône, il expliquait ainsi sa conduite et confessait ses déceptions à ses anciens compagnons d'armes. « Le « trafic des peuples à Campo-Formio, dit-il, la tyrannie des agents fran- « çais dans la Cisalpine, m'ont appris qu'on voulait vendre et non dé- « livrer l'Italie... Ce fut alors que je conçus le noble projet de délivrer « ma patrie, et des Français et des Autrichiens tout ensemble... Je « n'espère plus rien des Français, je n'emporte aucune illusion sur la « possibilité d'une république italienne. Accoutumés au joug depuis « tant de siècles, les Italiens n'ont point conservé l'énergie de leurs « ancêtres. Ils sont de feu pour la superstition, de glace pour la li- « berté. Le peuple ne pense qu'au pillage et à la vengeance, les grands « qu'à leurs intérêts et à l'oisiveté.... »

En même temps d'innombrables réfugiés d'outre-monts obsédaient la France de leurs récriminations, et le directoire cisalpin retiré à Chambéry établissait doctement dans un mémoire, 1° Que l'unité de l'Italie est essentielle à la sécurité des deux peuples; 2° que l'Italie avait été trahie par les armées chargées de la défendre. C'était peut-être se presser un peu de recourir à cette explication toute italienne des revers militaires, lorsqu'on pouvait voir encore, non loin de Plaisance, l'embouchure de la Trebbia obstruée par les cadavres de nos soldats [2]!

[1] *Lettera all' abbate di Caluso* (27 luglio 1799).

[2] Ce n'est point une figure de rhétorique. Après la bataille disputée trois jours sur ce point entre Souwaroff et Macdonald, on fut obligé de faire filer dans le Pô les cadavres amoncelés dans la Trebbia.

III

Ce retour de la domination autrichienne dura 13 mois, *I tredici mesi*, disent les Italiens en parlant de cette période, comme nous disons les Cent-Jours. C'était plus qu'il n'en fallait pour laisser à l'enthousiasme le temps de se refroidir et même de se changer en un sentiment tout contraire. La main allemande parut toujours lourde aux peuples conquis, mais surtout maladroite. Ne serait-ce que le papier-monnaie, ce fléau qui suit l'occupation des Autrichiens comme la peste suit les Turcs et le choléra les Russes, toutes leurs mesures semblent combinées pour faire regretter le régime qu'ils remplacent. Le 2 juin 1800, le premier consul rentrait donc à Milan au milieu des mêmes *vivats* qui avaient accueilli Mélas. Vainqueur à Marengo peu de jours après, il offrait la paix sur les bases de Campo-Formio[1] et redevenait l'arbitre absolu de toute l'Italie.

Il n'y restait en effet, en dehors de nos lois ou de notre influence, que Venise et son territoire. Le Piémont, qui devait être bientôt annexé à la France (décret du 2 avril 1801), était gouverné par un général. A Parme trônait un simple conseiller d'État expédié de Paris. En Toscane, le général Murat commandait sous le nom du roi d'Étrurie. A Gênes, toute prépondérance nous était acquise sur le Sénat, à Rome sur le Saint-Père, à Naples sur une Cour effrayée, vouée tour à tour aux intrigues et aux violences. Nulle part le pouvoir n'osait prendre d'initiative sans l'assentiment du ministre de France. Bien que pure de crimes, grâce au parti que prit Bonaparte d'écarter impitoyablement des fonctions publiques les membres de l'ancien Directoire qui couraient vers Milan comme à une revanche, cette restauration du régime français en Italie ne fut pas acceptée partout sans résistance. La Toscane eut besoin qu'on lui fît violence. Arrezzo se laissa bombarder et mettre à sac ; dans les Apennins, des bandes de paysans tinrent longtemps en échec nos colonnes mobiles, et l'on ne parvint à les réduire que par les plus terribles moyens de la guerre.

Mais la Lombardie ne tarda pas à voir quelle heureuse distance séparait l'époque du Consulat de celle du Directoire et que toute la constitution résiderait désormais dans la volonté du nouveau maître de la France. La république Cisalpine fut relevée ; mais en même temps la sécurité garantie, l'administration épurée, les services publics réor-

[1] Signée à Lunéville le 9 février 1801.

ganisés, la religion rétablie dans tous ses honneurs et une partie de ses droits, tous ces bienfaits disaient assez haut qu'elle ne rappellerait la première que par le nom et quelques formes. Moment unique peut-être dans l'histoire ! c'en était fait de l'ancien régime, et le nouveau était fixé. La reconnaissance de deux peuples acclamait le même nom des deux côtés des Alpes, et leurs regards admiraient dans le même homme le conquérant de l'Italie et le héros d'une merveilleuse expédition au delà des mers, le dompteur de l'anarchie et le législateur de l'ordre nouveau, le vengeur de nos désastres et le pacificateur de l'Europe. Le trône du monde était prêt, aurait-il le courage de n'y pas monter? Serait-il assez magnanime pour vouloir rester le gardien désintéressé de ses conquêtes? Saurait-il prolonger un état de choses qui, laissant voir moins que ses services son ambition, ne déguisait pas sa vraie grandeur sous une majesté d'aventure?

C'est par l'Italie que Bonaparte était arrivé à la gloire, ce fut par elle qu'il voulut atteindre au sommet de sa fortune. La consulte italienne, réunie à Lyon en janvier 1802, n'eut d'autre but que de montrer à la France son premier magistrat couronné par un peuple étranger. Ces titres de président de la république italienne, de médiateur de la Confédération helvétique, avaient pour premier mérite, à ses yeux, d'en préparer un autre vers lequel tendaient toutes les puissances de son âme. La nation française ne se devait-elle pas de faire, pour son premier consul, quelque chose de plus que ses voisines? « Allez, avait dit le gouvernement cisalpin aux quatre cent cinquante députés qu'il nous envoyait, allez fonder nos institutions libres au milieu de la grande nation, sous les yeux de celui qui a relevé notre république après l'avoir créée : *Que la Cisalpine doive à elle seule ses institutions!* » En effet, ce fut Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, qui, par l'entremise de Marescalchi, ambassadeur de la Cisalpine auprès de notre gouvernement, dicta toutes les résolutions de la Consulte. Après quelques jours de conversation dans les bureaux, une commission de trente membres vint porter au premier consul, arrivé tout exprès à Lyon, un rapport, ou plutôt une humble requête qui, reconnaissant tout Italien indigne ou incapable de diriger les affaires, le suppliait de s'en laisser imposer la charge : « Que le général Bonaparte, concluaient ces humbles républicains, veuille bien honorer les Cisalpiniens en retenant la magistrature suprême, et en ne dédaignant pas, au milieu de la direction des affaires de France, d'être la grande pensée de notre gouvernement, pendant le temps qu'il jugera nécessaire, pour amener une parfaite uniformité des différentes parties de notre pays, et faire reconnaître par toutes les puissances de l'Europe la république Cisalpine. »

Dès le lendemain, le premier consul daignait agréer ce vœu en

séance solennelle et répondait : « Quant au poste de président, je n'ai trouvé personne parmi vous qui eût encore assez de droits sur l'opinion publique, qui fût assez indépendant de l'esprit de localité et qui eût enfin rendu d'assez grands services à son pays pour le lui confier[1]. » La commission des trente et le premier consul avaient raison. Mais n'était-il pas triste de constater qu'après huit années de guerre pour son indépendance la Péninsule n'avait produit ni un Botzaris, ni un Kosciusko, ni un Arteweld, ni un Washington, ni une épée pour le champ de bataille, ni une tête pour le conseil? Nous ne croirons la cause italienne à jamais gagnée que du moment où, dans ce *messo di Dio*, que Dante le premier cherchait à l'étranger, nous reconnaîtrons un grand homme italien.

A part ce défaut capital, qui excluait jusqu'à l'idée de l'indépendance, la constitution de Lyon répondait assez habilement à certaines exigences traditionnelles des pays qu'elle devait régir.

La division du corps électoral, d'où émanaient toutes les nominations, en trois colléges de *possidenti* (propriétaires), *dotti* (savants) et *commercanti* (négociants), se réunissant périodiquement, l'un à Milan, l'autre à Bologne et le troisième à Brescia, permettait de satisfaire, sans aucun risque d'antagonisme, ces ambitions rivales des grandes villes, qui seront toujours un des mille obstacles à l'unité de l'Italie. Dans ce partage de la souveraineté, Crémone avait un tribunal de censure suprême, devant qui se portaient les accusations de péculat, très-nombreuses en ce moment, et, comme on sait, vigoureusement poursuivies par Bonaparte. Quant à l'organisation du gouvernement, elle présentait, suivant l'usage du temps, toutes les hypocrisies de la liberté et toutes les réalités du despotisme. Un président, un vice-président qui fut Melzi, un conseil d'État où se faisaient les lois, une

[1] (*Journal de Lyon et du Midi, du 1er nivôse au 29 ventôse, an* x.) On conserve aux archives de cette ville deux médailles frappées, l'une à Lyon, l'autre à Milan, en souvenir de cet événement. La première, qui fut distribuée à chaque député, au sortir de cette séance, présente d'un côté le buste du premier consul, entouré de cette simple et forte légende : *Leges, munera pacis*. Au revers on lit cette inscription, rappelant que les Cisalpins descendent d'une colonie gauloise : *Auspice Bonaparte, inter Gallos Gallorum nepotes, Cisalpini antiquum fœdus renovantes, gentem suam legibus condiderunt. — Lugdun, anno X. Reip. Gall.* La médaille italienne est naturellement plus chargée d'allégories. Une charmante république, appuyée sur une charrue et couronnée de gerbes, contemple à ses côtés un beau génie qui décroche les bassins d'une balance embarrassés dans leurs cordons. Dans le premier plan, un autre beau génie ailé, portant le caducée, lui présente le volume de la constitution. Au fond, une chaîne de collines au pied desquelles s'élève une tour carrée, entourée de deux fleuves, rappelle Lyon. L'exergue est tirée du *Carmen sæculare* d'Horace : *Spem bonam certamque reporto domum.* On lit sur l'autre face : *Voti pubblici per la prosperità eterna della republica cisalpina, assicurata colla costituzione, auspice Bonaparte.*

chambre des députés votant à la muette, un sénat qui se garda bien de donner à parler de lui jusqu'au jour de la crise où il se hâta d'abandonner Eugène, c'était tout.

Aussitôt que l'empire eut été proclamé en France, la république italienne manda à Paris deux députés qui dirent fièrement au nouveau César : « *Oui, sire, vous avez voulu que la république italienne existât, et elle a existé; veuillez, aujourd'hui, que la monarchie italienne soit heureuse, et elle le sera!* » Napoléon courut, en effet, prendre à Milan la couronne de fer. Il y passa plus de six semaines, façonnant de ses mains son nouveau royaume, depuis l'étiquette de cour jusqu'aux plus hautes institutions, présidant chaque jour son conseil d'État, installant les autorités, visitant les villes principales, recevant les ambassadeurs de l'Europe, et partit plus enivré de ses rêves que de sa grandeur présente pour cette immortelle campagne qui devait commencer à Ulm et se terminer à Austerlitz. Tous les Souverains de l'Italie envoyèrent saluer le successeur d'Alboin. Il parla et agit en maître. La république ligurienne, dernière des créations du Directoire en Italie, fut réunie à la France, et l'État de Gênes, comme celui de Venise, disparut pour ne plus renaître. Lucques dut s'adjoindre à la principauté d'Élisa Bacciochi. Pauline Borghèse eut le Piémont transformé en grand fief de l'Empire. Eugène, enfin, sur le refus de Joseph, eut le royaume d'Italie avec le titre de vice-roi. Les registres par *oui* et par *non*, cette façon démocratique de demander ce qu'on a déjà pris, remplirent là leur office accoutumé; ils mirent le principe de la souveraineté du peuple et ses partisans du côté du plus fort.

Il y a deux parts à faire dans le règne du fils de Joséphine, la part du gouvernement et celle de la guerre : cette dernière est partout racontée et ne forme pas la page la moins glorieuse de notre épopée militaire. L'autre est restée dans l'ombre, nos historiens ne semblant pas s'imaginer qu'on puisse attacher plus d'importance à l'administration du vice-roi d'Italie qu'à celle de tout autre préfet de l'Empire. C'est cette part cependant qui est, à vrai dire, celle des Italiens. Ils ont toute sorte de raisons légitimes d'en savoir plus long que nous sur ce chapitre, et nous ne devons pas trop nous récrier s'ils refusent de compter, comme premier mérite à leur souverain, celui d'avoir inflexiblement servi dans leur pays la politique d'un maître étranger. De là, deux façons tout à fait contraires d'entendre apprécier Eugène Beauharnais, suivant qu'on se place à l'ouest ou au levant de nos Alpes. En France, jusqu'aux Mémoires du duc de Raguse, qu'on ne peut en aucun point accepter sans contrôle, nous ne connaissons pas un écrivain qui ne lui fût très-sympathique. Dans ses anciens États, nous n'en savons guère qui ne lui soient personnellement défavorables. Sans doute l'espoir de l'Italie fut encore une fois

déçu ; sans doute, toute à la joie d'avoir enfin un roi et bientôt une reine à elle, elle ne put entendre sans déplaisir le nouvel arrivant répondre à la députation du corps législatif : « *Qu'il se considérait à Milan comme l'organe des volontés de Napoléon.* » Mais les Italiens n'ont-ils pas exagéré après coup leurs propres exigences et les torts du vice-roi? Ne se sont-ils pas montrés tour à tour trop serviles envers sa puissance et trop sévères envers son infortune? Sont-ils bien fondés à reprocher à Eugène sa subordination militaire et sa docilité filiale envers celui qui ne reçut d'eux qu'adulations et flagorneries?

Il faudrait remonter jusqu'à la Rome impériale pour retrouver un tel abaissement des âmes autour d'une idole humaine. Pendant que la France, privée de liberté, mais écrasée de puissance, pouvait montrer du moins, dans Chateaubriand et madame de Staël, les glorieuses protestations de la pensée, la littérature italienne se vautrait dans la plus abjecte courtisanerie. Diviniser Napoléon était un lieu commun de la rhétorique officielle. Le vil Monti, qui avait tour à tour flétri et célébré les crimes de la Terreur, chanté les conquêtes de la Lombardie par les Français, puis sa délivrance par les Autrichiens, s'était fait l'Apollon de cet autre Jupiter : traités, victoires, mariages, naissances, il épanchait sur tout événement les flots d'un pindarisme intarissable et grassement appointé [1]. Un Gianni, jadis improvisateur attitré du Saint-Empire, déclamait à six mille francs par an en l'honneur du nouveau maître. Un Viviani fabriquait des chansons, soi-disant populaires, que le peuple n'a jamais sues et que les conscrits refusaient de chanter en partant pour les terres lointaines. Un Petroni publiait la *Napoléonide*, ornée de cent médaillons emblématiques et d'autant de pièces lyriques. Un Giordani s'écriait dans un panégyrique : « Le monde est enfin venu dans la puissance, dirai-je d'un « homme? sauf le respect dû à ta majesté, je dirais plutôt, ô divin « Napoléon, que des choses humaines j'en vois une seule qui te soit « impossible : c'est de n'être pas excellemment bon..... Des statues « s'élèveront partout au divin Napoléon; il aura un temple dans chaque « cité, un autel dans chaque maison. Quel autre qu'un Dieu ou une « vertu semblable à celle d'un Dieu pourrait avoir réalisé cet accord « universel [2]. »

[1] Le recueil des œuvres choisies de Monti, publié à Paris chez Baudry, ne contient en ce genre que la *Battaglia di Marengo* et *la Spada di Federico*. On peut voir en outre dans les éditions d'Italie la *Ierogamia di Creta*, le *Api panacridi, il Barda della selva nera*, etc.

[2] Quelques années après, en 1825, le même Giordani écrivait au poëte Leopardi : « Vanité détestable de célébrer ceux que le troupeau humain ne saurait trop exécrer, je veux dire ses destructeurs. Ce n'est pas à croire que, s'il n'y avait plus de

Eugène avait beaucoup à faire pour se maintenir à ce niveau. Quoi d'étonnant que, bien que demi-dieu seulement ou plutôt image du dieu, il ait pris quelque goût à l'encens et se soit laissé aller à favoriser dans cette bassesse, un droit de sa couronne, un ornement de son temple? Un certain journaliste, Lattanzio, moins facile à gagner que Paradisi, contre lequel il lança un volume intitulé : *Des Mœurs de la Révolution*, ayant osé contester quelque victoire de l'empereur, fut mis aux fous. Un autre fut incarcéré pour avoir employé le mot de *fetuccia* en parlant de la décoration de la couronne de fer. En vain chercherait-on quelque œuvre à saluer comme grande, quelque caractère où attacher son estime. Alfieri était mort, heureusement pour son repos. L'esprit plus inquiet que fier d'Ugo Foscolo visait parfois à le faire revivre. Député à la Consulte de Lyon, ce poëte-soldat avait attiré l'attention par un violent discours contre l'ancien directoire cisalpin dont la contre-partie était une emphatique apologie du premier consul comparé, tout à la fois, à Marc-Aurèle et à Tibère, à Léon X et à Jupiter. Sa faveur ne pouvait être de longue durée. Soupçonné d'avoir voulu rappeler, par allusion, dans sa tragédie d'*Ajax*, la rivalité de Bonaparte et de Moreau, il fut obligé de quitter le service et les Etats du vice-roi[1]. Son ami Ceroni, capitaine comme lui dans l'armée italienne, accusé d'avoir composé un chant pour l'indépendance, fut arrêté. Le général Teuillet, autrefois membre de la société *de' raggi*, tomba, du même coup, dans une disgrâce que ne désarma point sa mort héroïque, arrivée en 1807, dont les bulletins ne parlèrent même pas.

A l'inverse de la France, c'est dans l'armée surtout que le régime napoléonien trouvait en Italie quelque velléité de résistance. Formée par la conscription, de toutes les innovations françaises la plus détestée et la plus utile cependant à l'affranchissement futur du pays, très-peu dominée par Eugène, auquel ses propres soldats ont toujours préféré Murat, habituée sous la tente aux libres épanchements du patriotisme, à la constante préoccupation des événements, elle offrait aux mécontents un terrain merveilleusement préparé. Jamais cependant, disons le à son honneur, elle n'hésita devant le danger ni ne prêta l'oreille aux suggestions des ennemis de la France. Le 18 février 1812, après un gai carnaval, soixante-quinze mille enfants de l'Italie partaient de Milan pour une destination inconnue. Ce fut en Pologne seulement qu'on leur apprit qu'ils formaient un des dix corps de la grande armée

poëtes pour chanter les conquêtes, il n'y aurait plus de conquérants ; il y a bien sans poëtes des assassins et des corsaires ! Mais je veux dire que les massacreurs et les voleurs devraient être maudits par le monde entier. » (Cantù, liv. VI, p. 403.)

[1] Poursuivi par les épigrammes de Monti et les injures de la presse officielle, Ugo Foscolo publia de Zurich en 1814 ses *Didymi clerici hypercalypseos*, violente satire latine contre le régime impérial et ses agents en Italie.

qui allait envahir la Russie. Leur situation ne laissait pas que d'être exceptionnelle. D'une part les Polonais, peuple promis aussi à la résurrection, les recevaient en frères que l'on envie et leur demandaient de les aider à devenir libres comme ils l'étaient eux-mêmes; de l'autre, les Russes leur jetaient en fuyant des proclamations où l'indépendance leur était assurée s'ils voulaient déserter la cause du tyran de l'Europe. Eux cependant marchèrent sans rien entendre, se plaignant seulement de n'obtenir jamais la faveur d'une revue impériale, à peine la justice d'une mention dans les bulletins, et de ce que le vice-roi disait plus d'une fois, comme pour s'en vanter, qu'il n'était pas Italien. Cette brave phalange donna dans toutes les batailles, eut l'honneur de la victoire de Malo-Iaroslawetz et repassa la Bérésina, réduite à 2,600 hommes. Que d'Italiens, morts sans gloire pour l'Italie, car c'était de la gloire française seulement qu'il s'agissait, sans profit non plus pour elle, car dans le désastre commencé allait disparaître le *regno d'Italia*, comme l'ombre du grand empire projeté par-dessus les Alpes!

Il y eut aussi quelques explosions de mécontentement à l'intérieur, mais pour des questions de douane, de conscription, d'impôts excessifs, d'administration locale, jamais pour l'indépendance et la nationalité. Est-il utile de rappeler les soulèvements partiels des districts du Tagliamento, de Côme, de Pavie, des légations, réprimées ici avec ménagements, là par toutes les rigueurs des cours prévôtales? Hoffer seul, le héros populaire du Tyrol, osa lever contre l'étranger le drapeau du patriotisme. Vainqueur des Bavarois, il fut vaincu par nos troupes et fusillé à Mantoue après une longue et atroce guerre de montagnes.

Ce furent là les seuls avertissements que reçut de l'Italie le lieutenant de Napoléon. A s'en rapporter aux historiens de là-bas, les griefs cependant ne manquaient pas. Un des plus persistants et des plus légitimes fut le dépouillement des églises et des musées au profit de la France. Pourquoi priver l'Italie de ses plus beaux ornements, s'il était vrai qu'on la voulût reine, et non plus esclave? N'étaient-ce pas là des procédés de conquérant plutôt que de souverain? Encore savait-on bien rappeler que ni Charles VIII ni Charles-Quint n'avaient touché aux merveilles de Rome. Deux fois, dans le siècle dernier, Frédéric de Prusse était entré à Dresde, deux fois les Russes et les Autrichiens à Berlin, et les collections artistiques n'avaient point été livrées au pillage. On répétait de toutes parts que le vice-roi n'écoutait que les ordres venus de Paris, et non les plaintes de ses sujets. Le blocus continental sévissait plus monstrueux qu'ailleurs, dans un pays qui a 600 lieues de côtes. Tout commerce, autre que le trafic local, était anéanti. L'industrie italienne se disait sacrifiée à la fran-

çaise. Pendant que les fers et les aciers du royaume d'Eugène étaient exclus au profit des nôtres du Piémont, de la Toscane et autres pays voisins, la libre concurrence de nos produits achevait la ruine de Venise, qui perdait jusqu'au débit de ses verroteries. N'osant pas mettre un droit sur le pain, sacré pour le fisc en tout pays civilisé, le ministre Prina en mettait un sur les meules à moulin, et l'envoyait percevoir par la gendarmerie. Mais, en même temps, la justice, l'instruction publique, le régime des prisons, le service de sûreté et de salubrité urbaine, tout était créé, refondu, consolidé, comme par enchantement. Les travaux publics prenaient de toutes parts un développement utile et magnifique : ici des routes, là des canaux, plus loin des ponts, des monuments réparés, d'autres construits, partout des fortifications. Chaque voyage de Napoléon était marqué par de vastes entreprises, par de plus vastes projets, par des spectacles d'une pompe impériale. Venise, dont il fit achever la place Saint-Marc et recreuser quelques canaux, se rappelle encore l'avoir vu arriver, en 1807, au centre d'une flottille de gondoles traînant dans les flots leurs riches tentures, et montées par une escorte de rois, de vice-rois et de princes, presque tous de sa maison, et régnants en Italie[1]. A Marengo, à Castiglione, ses armées donnaient au peuple la représentation de ses anciennes victoires.

En tout cela, de l'indépendance promise, de l'unité italienne préconisée, il n'en était guère plus question que de la liberté. En fait d'indépendance l'empereur dictait à Duroc à l'adresse du vice-roi : « *Si Milan est en feu, il faut laisser brûler Milan et attendre des ordres*[2]! » En fait de liberté, Eugène avait un beau jour supprimé le Corps législatif par un coup d'État très-pacifique, en supprimant au budget l'allocation qui le concernait. D'autre part, en dépit des plans après coup tracés à Sainte-Hélène, il paraît difficile d'établir que la division en départements français du Piémont, de l'État de Gênes, des duchés de Parme et de Plaisance, de la Toscane, des provinces centrales laissées à l'Église par le traité de Tolentino, de tant de pays éminemment italiens déclarés annexés pour jamais à la France, fût un acheminement vers la reconstitution unitaire de l'Italie. Le décret du 17 février 1810, qui, élevant la vieille capitale du monde à la dignité de seconde ville de l'Empire, réserve pour le prince impérial le titre et les honneurs de roi de Rome et remplace, en attendant, le pape par un préfet, ne manifeste pas non

[1] Il y avait autour de l'empereur, le roi et la reine de Bavière, le vice-roi et la vice-reine d'Italie, Elisa, princesse de Lucques, Joseph, roi de Naples, Murat, grand duc de Berg, Berthier, prince de Neufchâtel, et plusieurs généraux de l'ancienne armée d'Italie.

[2] *Mémoires et Correspondance du prince Eugène*, par M. du Casse, capitaine d'état-major.

plus un trop vif désir de laisser l'Italie aux Italiens. Si l'on joint à cette série d'actes significatifs la précaution de démanteler toutes les forteresses qui pouvaient défendre la Lombardie du côté de la France, la construction des routes superbes qui suppriment la barrière des Alpes, la place et le camp réservé d'Alexandrie, créés à grands frais pour offrir à nos troupes un point de rassemblement à leur arrivée, un lieu de refuge en cas de revers, les trônes et les peuples de la Péninsule donnés à des membres de la famille impériale, les grands fiefs, les principautés, les duchés découpés dans les territoires prétendus indépendants de Naples et de Venise, on arrivera à la conviction que Napoléon rêvait, en effet, la réunion de toute l'Italie; mais, comme l'a dit malicieusement le comte Balbo, sa réunion à l'Empire français. « Bonaparte, dit Cantù, proclama que nous ne serions plus ni Allemands ni Français, mais Italiens. Puis il nous divisa, nous troqua, nous vendit; il constitua un royaume d'Italie, mais en en détachant d'importantes fractions, et la façonnant à la française au tranchant de son sabre. » (T. VI, p. 473.)

Les choses ne se passaient guère autrement à la pointe méridionale de la péninsule où régnait aussi Napoléon, d'abord par son frère Joseph, puis par son beau-frère Joachim Murat. Celui-ci ne semblait pas cependant d'aussi facile composition que le fils adoptif de l'empereur. Non qu'il eût comme Lucien l'âme trop haute pour servir : commandant les grenadiers au 18 brumaire, gouverneur de Paris, lorsque l'infortuné duc d'Enghien tomba sous des balles françaises à Vincennes, ayant eu seul le secret et les ordres du maître lors des coups de mains sur la famille royale d'Espagne et sur le Saint-Père, Murat s'était montré, tant qu'il avait eu son chemin à faire, plutôt le séide que le lieutenant de Bonaparte. Mais on le savait ambitieux, jaloux, aigri par sa femme, et d'une vanité qu'égalait seul son héroïsme. Il avait toujours eu peu d'estime pour Eugène, moins brillant que lui sur le champ de bataille, et taxait de bassesse sa docilité envers l'empereur, qui le mandait sans ménagement à Paris, tantôt pour annoncer au Sénat la répudiation de sa mère, tantôt pour prendre rang dans les fêtes du second mariage, tantôt pour assister aux couches de la nouvelle impératrice. C'est à Wilna, croyons-nous, après la catastrophe de Russie, que Murat se laissa dominer par la tentation de sauver sa couronne de la débâcle de l'Empire et de régner encore après Napoléon. Chargé du commandement de l'armée dont l'empereur venait de s'éloigner, il suivit l'exemple du chef et laissa là ses compagnons d'armes pour courir à sa capitale. Eugène seul, héros du devoir, resta à son poste et ramena en Allemagne les misérables débris de la plus belle armée qu'aient vue les temps modernes.

Ce n'était pas encore le temps d'hésiter ou de refuser impunément obéissance. Rappelé par un ordre impérieux au quartier général, Joachim se battit à Leipsick comme il s'était battu en toute occasion, et revint de nouveau à Naples, bien persuadé cette fois que c'en était fait de son ancien général couronné. D'étranges propos circulaient depuis quelques mois autour de lui. On disait que cette coalition de tous contre un ne pouvait avoir qu'un prochain et inévitable dénoûment, que la guerre était poussée à outrance par les peuples autant que par les rois pour délivrer l'Europe de Napoléon, que rester attaché à ce navire en perdition serait folie, que, les alliés promettant d'ailleurs de laisser l'indépendance à tout pays qui saurait la conquérir, l'occasion était belle de donner un roi et la liberté à l'Italie. Jusque-là le beau-frère de l'empereur s'était contenté de n'approuver ni d'interdire ce langage insidieux. Après Leipsick, l'ordre arriva tout à coup à lord Bentinck, commandant des forces anglaises en Sicile, de suspendre toute hostilité *contre la personne qui régnait à Naples*. Que s'était-il donc passé? — Un traité qui liait le roi Murat à la coalition! En retour de ses États, garantis et même agrandis aux dépens du saint-siége, le malheureux venait de s'engager à faire marcher trente mille hommes contre la France. Fouché, expert en trahisons et alors à Rome, eut beau le prévenir qu'il ne travaillait qu'à rendre le trône de Naples aux Bourbons de Sicile, rien ne put le ramener. L'ancien soldat jacobin qui sous la Terreur avait demandé à changer son nom contre celui de Marat semblait ne se croire roi pour tout de bon que du jour où les vieux souverains l'avaient sollicité d'entrer en ligne avec eux contre son bienfaiteur.

A peine sa défection était-elle rendue publique par un ordre du jour du général autrichien Bellegarde, Murat surprenait dans la citadelle d'Ancône le général Babou, et à Rome Miollis. Réuni à Eugène, qui faisait des merveilles en ce moment sur l'Adige, il aurait pu refouler les Autrichiens en Illyrie, tenter une pointe sur Vienne, menacer les derrières de l'armée d'invasion qui venait de passer le Rhin. Hostile, il contraignit le vice-roi, déjà victorieux en plusieurs rencontres, à retourner sur le Mincio et à diviser ses forces pour défendre contre lui la rive droite du Pô. De Bologne, il adressait aux Italiens cette proclamation tant de fois citée : « Aussi longtemps qu'il m'a été « possible de croire que Napoléon combattait pour la paix et le bon- « heur de la France, j'ai fait de sa volonté la mienne; le voyant livré « à une guerre perpétuelle, je me sépare de lui par amour pour mes « peuples. Deux bannières flottent en Europe : sur l'une est écrit « religion, morale, justice, modération, lois, paix, félicité; sur l'autre, « persécutions, artifices, violence, tyrannie, larmes, consternation

« dans toutes les familles. Choisissez[1] ! » En même temps, son général Carascosa datait de Modène une invitation qu'on dirait d'hier aux habitants de la haute Italie de s'unir *au roi magnanime*, *au premier capitaine de siècle*, *qui se chargeait de les conduire de victoire en victoire à l'indépendance et à l'unité*. « Italiens, disait-il, accourez dans nos rangs, *abandonnez ceux de vos oppresseurs !* Ne donnez pas à l'Europe le déplorable spectacle d'une lutte entre les Italiens du Midi et ceux d'outre-Pô, au moment où une voix magnanime les appelle tous à l'honneur, à la gloire, à la félicité. » De leur côté, les généraux allemands Bellegarde et Nugent, le commissaire anglais Bentinck, jetaient à tous les échos des Alpes et de l'Apennin le cri de la délivrance et les promesses de la liberté. Sans doute, les Italiens ont le droit de trouver qu'on s'est peu soucié de mettre les faits d'accord avec les paroles, mais l'Autriche ne pourrait-elle pas leur dire avec l'Évangile : « *Je vous ai appelés, et vous n'avez pas répondu?* » Supposons que l'Italie se fût soulevée en 1809, lors de la fameuse proclamation de l'archiduc Jean, qu'elle se fût rangée en 1812 du côté des alliés, en un mot, qu'ayant fait ce qu'on demandait d'elle on n'eût rien tenu de ce qu'on lui avait offert, ne trouvez-vous pas qu'elle aurait bien plus de raisons d'accuser la perfidie de ses nouveaux maîtres ? Le pire dans tous les cas serait de ne s'être assuré ni le mérite du concours vis-à-vis des alliés, ni le mérite de la fidélité vis-à-vis de la France, et de n'avoir rien tenté par elle-même pour son indépendance.

Il en fut malheureusement ainsi. Un crime vint manifester la haine du peuple contre les Français ; rien de sérieux ne vint prouver le dévouement des Italiens à l'Italie. Pendant qu'Eugène, avec 30,000 soldats, tenait tête à trois armées, sa capitale s'agitait dans ces crises de place publique qui précèdent les catastrophes. Les masses ainsi qu'une notable fraction de la noblesse et du clergé voulaient revenir à l'Autriche ; d'autres réclamaient pour la Lombardie la même indépendance que venaient de s'assurer l'Allemagne et l'Espagne. Un très-faible parti agissait en faveur du vice-roi. Lui-même avait mandé au

[1] « Ils étaient plusieurs, disait trois ans après Napoléon parlant de Murat, que j'avais fait trop grands ; *je les avais élevés au-dessus de leur esprit*. Je lisais, il y a peu de jours, sa proclamation en se séparant du vice-roi ; je ne la connaissais pas encore. Il est difficile de concevoir plus de turpitude. Il y dit que le temps est venu de choisir entre deux bannières, celle du crime ou de la vertu. Or c'est la mienne qu'il appelle celle du crime. Et c'est Murat, mon ouvrage, le mari de ma sœur, celui qui me doit tout, qui n'eût été rien, qui n'existe, qui n'est connu que par moi, qui écrit cela ! Il est difficile de se séparer du malheur avec plus de brutalité, de courir avec plus d'impudeur au-devant d'une fortune nouvelle. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. Pankouke, tome II, p. 26.) — Napoléon avait raison; mais l'histoire impartiale doit enregistrer que, dans la proclamation du roi Murat, l'Europe de 1814 ne trouva rien à reprendre que la signature.

sénat de se prononcer au plus vite dans ce sens et d'envoyer son vote motivé aux souverains réunis à Paris. C'était trop attendre et de l'esprit du jour et du courage de la noble assemblée. Deux commissaires furent députés pour implorer de l'Europe l'indépendance que l'Italie ne savait pas prendre elle-même. D'Eugène, pas un mot. *Re no chi vicerè Italia spogliò e disprezzò*, disait une injuste épigramme fort applaudie à Milan. Le 20 avril 1814, la populace, ramassée autour du palais du sénat, hurlait des imprécations contre le régime français et des menaces contre ceux qui s'y montreraient favorables. « Point d'Fugène, s'écriait-on, plus de Français! la convocation des colléges! Nous voulons imiter l'Espagne et l'Allemagne, nous voulons secouer le joug de Napoléon! » Une pétition, demandant l'indépendance pure et simple, était colportée dans les groupes par les comtes Gonfalonieri, Porro, Trivulzo et autres. Tout à coup le bruit s'étant répandu que des voix osaient opiner en faveur d'Eugène, la salle des délibérations secrètes fut envahie, les sénateurs s'enfuirent par toutes les issues, et l'émeute, maîtresse de la place, se livra à ses dévastations ordinaires. Les bustes de l'empereur et du vice-roi une fois mis en pièces, les tableaux lacérés, les insignes du pouvoir conspués, la foule voulut aller assouvir sa fureur sur Melzi, ancien vice-président de la Cisalpine, président du sénat et nommé duc de Lodi par Napoléon. Heureusement pour ce personnage qu'une voix jeta le nom de Prina, exécré du peuple comme ministre des finances, inventeur de nouveaux impôts et l'un des plus souples courtisans de la domination napoléonienne en Italie. Ce malheureux, saisi dans son hôtel, fut traîné dans la rue et misérablement assassiné à coups de parapluie. Les partis se sont renvoyé des uns aux autres l'odieux de ce crime; le fait est que ni le ministre de la police, Luvini, connu pour ses liaisons avec les Muratistes, ni le général Pino, qui vivait disgracié à Milan depuis les poursuites contre la Société des *Raggi*, et qui prit le commandement de la ville, ne se livrèrent à aucune recherche contre les meurtriers [1].

Peu de jours après, les colléges électoraux, convoqués à la hâte

[1] « Quant à moi, a écrit à ce sujet Silvio Pellico à son digne traducteur et ami M. Antoine de Latour, tout me porte à croire que ce massacre a eu lieu sans préméditation. On l'exalta, les esprits vulgaires désignèrent Prina comme un ministre des tyrannies de Napoléon, et le tumulte alla éclater inopinément sur cet homme que le peuple s'était sottement accoutumé à détester. Ce qui est vrai, c'est que ce mouvement eut pour but d'effrayer le sénat et de l'empêcher d'élire pour roi le prince Eugène Beauharnais. *A cette époque les classes inférieures espéraient des Autrichiens tous les bonheurs qu'ils promettaient dans leurs manifestes. Il y eut un moment funeste de fanatisme pour eux.* (21 novembre 1837. — *Lettres de Silvio Pellico, recueillies par Guillaume Stefani*. Paris, chez Dentu.) — Ajoutons que Silvio, précepteur des enfants du comte Porro au moment où il fut arrêté, lié de la

par le gouvernement provisoire, envoyaient à leur tour Gonfalonieri auprès des souverains avec un vote en faveur de l'indépendance italienne et d'une constitution libérale. « Pendant que les hautes puissances, disait la proclamation officielle, mettent la dernière main à leur grande œuvre, restez dans ce maintien calme et digne d'un peuple qui attend son sort des nations que l'Europe admire et vénère comme ses libératrices[1] ! » C'était faire de la dignité à peu de frais. « Vous insultez aux puissances, répondait en même temps le naïf général Pino à une députation d'officiers, de révoquer en doute qu'elles veuillent l'indépendance italienne ; il faut se fier entièrement à leur probité. » Cependant Eugène, cédant à un coupable mouvement de dépit, avait signé un armistice et livré Mantoue et son armée italienne aux Allemands. A la fin d'avril, notre drapeau repassait les Alpes avec le corps français aux ordres du vice-roi. Il y avait juste dix-huit ans qu'il s'était déployé pour la première fois aux champs de Montenotte ! Le drame héroïque était fini, et la France revit avec une joie triste ces phalanges pour lesquelles on lui faisait craindre depuis quelques jours, non les armes victorieuses de l'Autriche, mais la haine nationale des Italiens.

Sous prétexte de réprimer le désordre à Milan, Bellegarde ne tarda pas à franchir la limite convenue du Mincio, et, pendant que les trois députations du sénat, de l'armée et des colléges électoraux couraient chercher l'indépendance à Paris, les Autrichiens rentraient en triomphateurs dans la capitale de la Lombardie (23 mai 1814). L'enthousiasme de la population ne leur fit pas défaut. On vit des femmes s'attacher aux pas des soldats de l'Autriche et baiser avec transport leur uniforme. Les gazettiers, toujours serviles, se déchaînèrent contre le pouvoir tombé ; on dénonça ses ministres comme voleurs. L'idole qui avait reçu depuis quinze ans tant d'ignobles adulations reçut de plus ignobles outrages, et le président des colléges électoraux, Luigi Giovio, l'un des serviteurs assidus du gouvernement napoléonien, osa dire en ouvrant la session : « *Puissent les Alpes l'une sur l'autre entassées nous séparer à jamais de cette nation qui porta toujours le trouble et la désolation dans notre patrie !...* »

Ainsi finit la carrière politique et militaire du vice-roi, et avec elle notre domination en Lombardie. Son royaume une fois abandonné à l'Autriche, il ne pensa qu'à reconduire sa femme en Bavière, et à courir présenter aussi sa requête à Alexandre. Au lieu de conti-

plus étroite amitié avec Gonfalonieri, un de ses compagnons du Spilzberg, était plus à même que personne de savoir toute la vérité sur la funeste journée du 20 avril.

[1] Les membres du gouvernement provisoire étaient Verri, président ; Giulini Giorgio, Borromeo Giberto, Mellerio Giacomo, général Pino, Massetta Giovanni, Strigelli, secrétaire.

nuer à se faire craindre sur le Mincio, il vint se faire mesurer à la Malmaison. Un trait de son voyage peint au vif l'état des esprits. A Roveredo, ville frontière de ses Etats, située à l'entrée des gorges du Tyrol, le commandant autrichien, interrogé sur les dispositions des populations, l'avertit qu'il pouvait répondre de la sûreté de la princesse, mais non de la sienne. Il fallut prendre l'uniforme autrichien, la voiture et la livrée du commandant pour traverser le pays d'André Hoffer. « *Et surtout*, fit l'officier allemand, *ne parlez pas français!...* » Voilà où nous en étions avec l'Europe, après quelques années d'une gloire incomparable!... Peu de jours plus tard, l'ex-vice-roi d'Italie se présentait à l'audience de Louis XVIII sous le simple titre de marquis de Beauharnais, son nom d'ancien régime : « *Faites entrer le prince Eugène!* » répondit le spirituel monarque. Eugène refusa noblement toutes les compensations qui lui furent offertes, et vint se retirer en Bavière, où il s'éteignit trois ans après celui qui avait été son Dieu plutôt que son père et son empereur.

On sait que Murat, destiné à une fin plus tragique, disputa quelques mois encore son trône à l'orage qui jetait bas toutes les créations de Bonaparte. Il avait payé cher le privilége de régner un an de plus! Une fois entrée dans son âme, la passion qui saluait ce nouveau Macbeth roi d'Italie la domina tout entière. Le retour du pape, que l'empereur avait renvoyé en grande partie pour faire obstacle à la folle ambition de son lieutenant, le contraria au plus haut point. S'étant assuré un parti à Rome en déclamant contre le gouvernement des prêtres et promettant une constitution, il comptait naïvement présenter ses droits aux conférences de Vienne. Son projet était donc arrêté de s'opposer à la rentrée de Pie VII dans ses anciens Etats; mais Joachim n'était pas seul en Italie, et, lord Bentinck lui ayant déclaré qu'à la moindre manifestation de sa part contre le pontife, la flotte anglaise, bien que son alliée, recevrait ordre d'aller bombarder Naples, il pensa qu'il fallait gagner du temps, et se porta de sa personne au-devant de celui que l'Europe entière acclamait à genoux. Ayant été admis en sa présence à Césène, le roi de Naples eut l'air étonné d'apprendre que le pape retournait à Rome. « *Quoi! malgré les Romains?* » dit-il, et il mit sous les yeux du Saint-Père une pétition répandue à Rome par ses agents, où de nombreux signataires demandaient aux puissances d'être gouvernés *par un prince séculier*. Pie VII jeta la pièce au feu sans regarder un seul nom, et se contenta de répondre en souriant : « *Actuellement, n'est-ce pas? rien ne s'oppose à ce que nous allions à Rome*[1]! »

A la nouvelle du 20 mars, l'ancien prisonnier de Napoléon, rentré

[1] Histoire de Pie VII, t. II, par M. Artaud.

au Vatican, avait dit : « *Questo e un temporale che durerà tre mesi!* » Mais Joachim, qu'aveuglaient l'ambition, le remords et aussi la louable ardeur de réparer ses torts envers son souverain, se jeta aussitôt à travers l'Italie avec une armée de 80,000 hommes. « L'Italie veut être libre, elle le sera! » répondit-il à l'ambassadeur d'Autriche, qu'il avait leurré dans les premiers jours. Et le voilà montant avant la victoire au Capitole, appelant aux armes tous les patriotes, convoquant pour le 8 mai suivant, une assemblée nationale à Rome, laissant partout des ventes de carbonari dont son armée était pleine, jouant en un mot le grand jeu de la révolution italienne. De Rimini, il avait adressé, le 30 mars, de brûlantes apostrophes à ses futurs sujets : « La Provi-
« dence vous appelle enfin à devenir une nation indépendante. Des
« Alpes au détroit, un seul cri retentit, l'indépendance de l'Italie...
« Disparaisse du sol italien toute trace de domination étrangère!
« Autrefois maîtres du monde, vous avez expié cette gloire périlleuse
« par vingt siècles d'oppression et de misère. Que ce soit aujourd'hui
« votre gloire de n'avoir plus de maîtres!... » Pour nous autres Français, l'intérêt de ce document ne s'arrête pas à 1815. Le secrétaire qui tenait la plume pour le roi Murat était en effet un jeune étudiant de Bologne qui devait quitter l'Italie après la déroute de Tolentino, pour ne la revoir que trente ans après, comme représentant de la France à Rome, et tomber, ministre de Pie IX, victime cette fois de la vraie cause de l'indépendance italienne. C'était le comte Pellegrino Rossi, âgé de dix-neuf ans.

On sait le reste, vaincu, fugitif, tenu loin de Paris par ordre de l'empereur, auquel son zèle n'avait pas été moins fatal que sa défection, Murat n'ignorait pas qu'une sûre hospitalité lui était réservée sur cette terre d'Allemagne où déjà le prince Eugène et le roi de Rome représentaient la grandeur et les espérances de l'empire. Mais il avait vécu, combattu, régné avec trop d'ivresse pour se résigner au silence, au repos, à l'obscurité. Dans cette mêlée où il fut roi vingt ans, il avait gagné et perdu l'une des plus belles couronnes de l'Europe, rien ne put l'empêcher de s'y précipiter de nouveau pour la reprendre. Un jour, du cap de Corse qui saluait en lui la gloire de Bonaparte, il vit d'une part l'exil de Trieste où l'attendaient sa femme et sa jeune famille, de l'autre les bords riants du golfe où il avait régné : il voulut hésiter, mais le démon de l'Italie l'emporta, et, le 13 octobre 1815, le brillant héros d'Égypte et de Russie, tombé dans les mains d'ennemis inexorables, trouvait à Sainte-Euphémie la triste fin d'un aventurier. Murat fusillé, il ne restait plus trace en Italie de nos conquêtes.

IV

Telle est en traits rapides l'histoire intime de cette période tout italienne, trop peu étudiée jusqu'ici dans les documents italiens. C'est la seule depuis des siècles où l'on puisse se donner le spectacle de la Péninsule entièrement débarrassée des Allemands. Si son indépendance n'en resta pas moins une chimère, il faut s'en prendre à deux causes: l'ambition impériale d'abord, ennemie naturelle des nationalités, puisqu'elle vise à les absorber toute dans une seule, puis l'indifférence des populations qu'on ne peut sauver malgré elles. Sur le premier point, il nous semble que les amis de l'Italie doivent se rassurer. Nous croyons à la sincérité des déclarations officielles ; nous sommes certains que l'empire actuel ne veut pas reconstituer l'empire d'Occident.

Quant aux dispositions du pays, elles sont assurément plus éclairées, plus énergiques, plus unanimes. La passion de l'indépendance s'est propagée de quelques âmes d'élite à l'âme du peuple. L'idée du devoir national est née. Avant les temps modernes, Gênes ne se sentait aucune propension à s'unir avec Naples ; les guerres entre Milan et Florence, entre Venise et la Romagne, ne passaient pas pour plus fratricides que les guerres entre la France et la Bourgogne, les Castilles et l'Aragon, la Grande-Bretagne et l'Écosse. Il y a aujourd'hui opinion consacrée que, tout en restant Lombard ou Piémontais, Vénitien ou Napolitain, l'Italien ne doit se battre que contre l'étranger.

En 1848, la cause italienne vint aussi sombrer sur deux écueils : la révolution et l'ambition de la maison de Savoie. Malgré les désolantes révoltes qu'une certaine presse enregistre chaque matin comme des bulletins de victoire, malgré la folie des annexions au Piémont qui recommencent, comme la première fois, nous espérons de toutes nos forces que l'on saura ne pas retomber dans ce Charybde et Scylla de la question italienne. Il y a parole donnée de la France au Saint-Père; il y a une évidente obligation de politique et d'honneur à ne pas permettre que l'usurpation et le désordre osent s'abriter sous notre drapeau. La politique sarde doit emboîter le pas derrière la nôtre. Il serait honteux de n'avoir délivré l'Italie des Autrichiens que pour la livrer à l'ennemi vaincu par nos armes il y a dix ans. Il semblerait peu politique de laisser derrière nous une situation d'où sortirait avant peu d'années un esprit public antipiémontais, comme il y a dans ce moment un esprit public antiautrichien. Où veut-on

arriver d'ailleurs? à une confédération de toute l'Italie. Il ne faut donc pas prendre le chemin qui semble conduire à l'unité. Si l'on croit cette unité possible, qu'on le dise! Mais, si l'on a le bon sens de s'en tenir à la solution fédérale tant de fois préconisée, qu'on ne débute pas par s'éloigner des conditions qui seules peuvent la rendre praticable. Une confédération, tout le monde le sait, suppose un certain nombre d'États égaux ou inégaux, liés entre eux, mais distincts. Plus les États sont nombreux, mieux la Confédération répond aux nécessités qui l'ont créée, aux intérêts qui la font vivre. La Confédération germanique a quarante États, celle de Suisse vingt-deux, celle de Washington trente-deux, celle du Mexique dix-neuf. Conçoit-on une confédération italienne avec quatre États seulement, une forte monarchie au nord et au sud, et entre les deux la seule Toscane et les seuls domaines du Saint-Père? Où seraient le frein du plus fort et la garantie des faibles? Et pour nous, Français, aurions-nous à nous applaudir longtemps d'avoir soumis l'Italie à la maison de Savoie? Ce fut un des torts du congrès de Vienne envers ce noble pays d'absorber, malgré ses ardentes supplications, la nationalité génoise dans la nationalité piémontaise. Mais ce tort, on se le donna volontiers, parce qu'il s'agissait, fut-il répondu, de fortifier contre la France le royaume de Sardaigne. Est-ce en ajoutant à Gênes la Lombardo-Vénétie que nous entendons réviser les traités? Qui peut nous répondre que d'ici à peu d'années la maison de Savoie ne soit pas de nouveau l'alliée de la maison d'Autriche?

C'est ainsi qu'après la question toute militaire de la délivrance de l'Italie se posera la question toute politique de son organisation. L'épée de la France suffira glorieusement à trancher la première. Ce ne sera pas trop de la sagesse de l'Europe entière pour trouver à la seconde une solution conforme aux droits des souverains et aux traditions des peuples, à l'indépendance de la Péninsule et à la sécurité de ses voisins.

En attendant que l'Italie, comme on le lui a dit, se montre de plus en plus digne et capable des nouvelles destinées qu'on lui prépare, qu'elle apprenne par son histoire à se méfier des deux tendances qu'on a souvent reprochées à son caractère : l'excessive présomption et l'incurable indolence. Portée à tout espérer, puis à tout craindre; à tout entreprendre, puis à tout abandonner; à se fier au dernier qui parle, puis à se méfier de tout le monde, excepté d'elle-même, à prodiguer sans réflexion son enthousiasme et sa colère, nous l'avons vue, en un demi-siècle, changer trois ou quatre fois de sauveur sans jamais changer de misère. Avant son adage de 1848 : *L'Italia farà da se*, il y en avait un autre encore plus italien : *Il mondo va da se!* Non, l'Italie ne peut tout faire par elle-même, et le monde ne va pas tout

seul. L'indépendance, l'ordre, la justice, la liberté, ces premiers biens des sociétés, ne s'obtiennent point parce qu'on les convoite, mais parce qu'on les conquiert. Pour les conserver une fois conquis, il faut persister dans la lutte, il faut garder l'âme haute et le bras puissant. On n'est sauvé durablement que par soi-même. La vie de l'homme n'est qu'un long effort sur la pente du mal. Un peuple incapable d'efforts ou capable seulement d'un élan de quelques jours ne prendrait possession de lui-même que pour se précipiter plus bas dans sa décadence.

Notre vœu le plus ardent, celui qu'a formulé dès le début notre gouvernement, c'est que l'Italie soit mise en état de n'appartenir enfin qu'à elle-même. Cette seule expérience reste à faire : pourvu qu'on satisfasse les griefs légitimes et qu'on refrène sans pitié les passions détestables, pourvu qu'on respecte dans sa double inviolabilité le chef vénéré du monde catholique et le souverain des Etats romains, nous avons le ferme espoir qu'elle doit réussir. Nous aurions voulu que cette guerre fût évitée; mais, puisque la voilà déchaînée, nous souhaitons qu'elle aille à son terme, et qu'il ne reste pas après elle une question d'Italie, comme il reste, après notre expédition de Crimée, une question d'Orient.

Depuis quarante ans, les semences d'indépendance et de liberté ont été jetées à pleines mains dans tous les sillons de la terre italienne. Jusqu'à présent l'ivraie seule a poussé; mais, nous en avons la confiance, le bon grain reste à fleur de sol. Que Dieu fasse enfin lever et mûrir cette moisson qui reçut les premières bénédictions de Pie IX, et qu'arrose en ce moment le sang de nos soldats!

LÉOPOLD DE GAILLARD.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Des amis de la mémoire de M. de Tocqueville ont bien voulu me demander de consacrer dans le *Correspondant* quelques pages à une si noble mémoire. Comment les refuser, ces pages, et comment les écrire? Alexis de Tocqueville était mon meilleur ami ; je viens de le perdre au moment où, trompé par les distances et par ses propres illusions, que ses lettres me faisaient partager, j'accourais de Rome sans crainte, pour le rejoindre ! Mon âme est encore ébranlée de ce coup terrible, mes souvenirs sont agités et douloureux, et cependant ce sont surtout des souvenirs qu'on peut me demander. Je n'ai ni les moyens ni la force de recueillir et de disposer les détails d'une biographie complète, je laisse ce soin à son ancien et fidèle ami, M. Gustave de Beaumont, si capable de s'en acquitter dignement. Ce n'est pas non plus une analyse approfondie de ses ouvrages qu'on va trouver ici ; je ne puis que rassembler à la hâte quelques impressions que j'ai reçues de ses écrits, dont plusieurs sont nés, pour ainsi dire, sous mes yeux, de ses conversations, des épanchements de son cœur et de son esprit, du spectacle de sa vie, dans l'intimité de la campagne et des voyages, et cela même m'est difficile, mes impressions m'échappent dans mon trouble. Je suis trop accablé du sentiment d'une perte irréparable pour pouvoir bien fixer mon esprit sur ce qui m'en fait sentir toute l'étendue. Qu'on me pardonne donc, si j'ai quelquefois été obligé de parler de moi à propos de lui, et qu'on n'attende point ce que je ne puis donner.

C'est à l'Abbaye-aux-Bois, dans ce salon de madame Récamier, qui était si loin d'être un *bureau d'esprit*, mais où une sympathie élevée

et gracieuse pour ce qui était vraiment distingué en tout genre a attiré la plupart des illustrations de ce siècle ; c'est à l'Abbaye-aux-Bois que je rencontrai pour la première fois M. de Tocqueville, quelque temps après l'apparition de la première partie de son livre *sur la Démocratie en Amérique.* Un ami commun, dont il a toujours estimé les rares qualités et chéri la personne, M. de Corcelle, nous rapprocha un peu plus tard. Je pris l'agréable habitude d'aller, chaque année, passer quelque temps à Tocqueville, toutes les fois que je n'étais pas au bout du monde, et cela même ne m'a pas toujours empêché d'y revenir.

C'est là que je l'ai bien connu, que j'ai pu apprécier toute la perspicacité de son esprit, toute la hauteur de sa raison ; c'est là que j'ai vu de près les trésors de générosité, de noblesse, de vraie bonté, de fierté délicate, d'affectueuse tendresse, que renfermait cette âme d'élite, cette âme d'une trempe aussi fine que forte. M. de Loménie, dans une notice digne de celui dont il mérita d'être l'ami, a peint admirablement, le mot n'est pas trop fort, les rapports de M. de Tocqueville avec ses rustiques voisins ; je voudrais raconter à mon tour l'emploi de ses journées partagées entre les méditations du matin, les longues promenades à travers les prés et les bruyères, les entretiens aimables et profonds, les visites chez le pauvre, à la porte duquel je l'ai si souvent conduit, les soins vigilants de la propriété, les embellissements faits peu à peu, d'année en année, et auxquels se mêlait toujours la pensée de rendre ce modeste et charmant séjour plus agréable aux amis qu'il y appelait, le choix des arbres que, d'après l'avis de Madame de Tocqueville, toujours consultée sur ce sujet comme sur tous, il désignait pour être abattus ou conservés : je voudrais donner une idée de cette existence simple et digne, cordialement hospitalière, et que j'ai tant de fois partagée ; mais ces souvenirs qui m'étaient si doux me sont aujourd'hui trop amers pour que je puisse m'y arrêter.

A Paris, je vis d'abord M. de Tocqueville dans des dîners hebdomadaires où se réunissaient à lui M. de Beaumont, M. de Corcelle, M. de Montalembert et quelques autres personnes. Ces dîners avaient été institués pour oublier un moment la politique du jour ; mais bientôt presque tous ceux qui en faisaient partie se trouvèrent engagés dans les luttes de cette politique. M. de Tocqueville fut député et prit très au sérieux son mandat. Il y voyait autre chose qu'une occasion de briller à la tribune et un moyen d'arriver au pouvoir; il y voyait des questions à étudier, des services publics à rendre et l'exemple à donner d'une complète indépendance vis-à-vis du gouvernement et en face des partis.

Il fut chargé par diverses commissions de rapports importants,

entre autres sur l'*abolition de l'esclavage* dans nos colonies, sur l'introduction du système pénitentiaire dans les prisons, sujet qu'il avait étudié aux États-Unis, et sur lequel il avait publié avec M. de Beaumont un remarquable travail. Il s'occupa aussi très-consciencieusement de l'Algérie, et fit pour cela deux voyages dans nos possessions d'Afrique ; le premier, entrepris sans consulter l'état de sa santé, fut interrompu par une maladie très-grave qui ne le découragea point et ne l'empêcha pas d'aller braver de nouveau un climat qui avait pensé lui être funeste. Madame de Tocqueville l'accompagnait, réclamant, comme toujours, sa part dans les moments difficiles ; elle étonna par sa fermeté les officiers embarqués avec eux sur un bateau à vapeur qui les transportait d'un point de l'Algérie à un autre, et fut près de périr sur une côte où l'on voyait des Arabes qui attendaient ceux dont ils espéraient le naufrage.

M. de Tocqueville avait des obstacles à vaincre pour prendre sa place parmi nos grands orateurs : d'abord l'éclat même qu'il avait donné à son nom comme publiciste, et puis la nature particulière de son esprit méditatif, l'habitude de la réflexion solitaire, et ce travail opiniâtre et lent, auquel il soumettait ses idées et son style. Rien n'est plus opposé à la facilité de l'improvisation oratoire que les qualités patientes de l'esprit qui font le penseur et l'écrivain. Cependant ces mérites divers ont été réunis dans l'antiquité comme de nos jours, et M. de Tocqueville lui-même a montré qu'ils n'étaient point inconciliables. Il avait, sauf la vigueur physique, tous les dons qui font l'orateur : une conviction profonde et passionnée, un enchaînement d'idées sévèrement logique, une parole, même dans les conversations les plus familières, toujours correcte, élégante et nuancée, un son de voix très-agréable, des traits fins et caractérisés. Son talent de tribune, qui allait toujours grandissant, eût atteint toute sa plénitude et toute sa maturité si la seule tribune à laquelle il pût monter n'avait été brusquement fermée.

Cette tribune a entendu quelques belles paroles de l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. M. de Loménie a cité un discours étonnamment prophétique, et signalant, avant la Révolution de février, des dangers auxquels presque personne ne croyait alors. Ministre des affaires étrangères sous la République, M. de Tocqueville en prononça un autre qui frappa beaucoup les hommes d'État de l'Angleterre, comme je l'appris de M. le baron Bunsen, ambassadeur de Prusse en ce pays, et que le hasard devait rapprocher à Cannes des derniers moments d'un homme qu'il honorait.

Le ministère dont il faisait partie, né au milieu des orages, qui eut une émeute à vaincre et l'expédition de Rome à continuer, a trop peu vécu pour mener à fin la politiqne qu'il croyait commandée par les

intérêts de la France; mais personne ne lui contestera la gloire d'avoir été un ministère d'honnêtes gens, et cette gloire n'est pas devenue tellement banale, qu'on puisse la dédaigner. Plusieurs de ces honnêtes gens étaient des hommes éminents. M. de Tocqueville et ses collègues, entravés par des obstacles qui venaient de différents côtés, et, il serait puéril de ne pas oser le dire, ne voulant pas aller là où l'on devait arriver, se firent respecter de ceux mêmes qui les combattaient. Pour sa part, il s'estima heureux de tomber avec un cabinet auquel on fit l'honneur de se séparer de lui quand on eut résolu d'agir contre ses principes.

Dieu me préserve de soulever une polémique irritante sur cette tombe qu'entourent des regrets et des hommages unanimes! Toutefois, puisque j'ai parlé de l'expédition de Rome, je dois dire, parce que je le sais, que le désir de M. de Tocqueville eût été que le pape délivré introduisît spontanément dans l'administration temporelle des réformes propres à affermir l'autorité du Saint-Père; mais il ne pensa jamais qu'on pût les imposer à un souverain indépendant et au chef de l'Église catholique.

Je ne doute pas que, si M. de Tocqueville eût conservé le pouvoir, il n'eût déployé toutes les qualités de l'homme d'État, qualités qu'il possédait et qu'il eut à peine le temps de montrer. Au premier rang je mets la conscience. Quelque étrange que puisse paraître cette assertion, la droiture est un grand art, à la condition d'y unir l'habileté. Or cet homme, qui était la droiture même, était aussi un homme très-positif et très-pratique, comme je le remarquai avec quelque surprise dans les premiers temps où je le connus. Même dans la vie ordinaire, il avait besoin en toutes choses d'exactitude et de précision; il poussait la ponctualité presque jusqu'à la minutie. Jamais je n'ai connu d'esprit moins chimérique que cet esprit si abstrait, et de penseur qui eût plus le besoin du bon sens. Il suivait et conduisait une affaire, petite ou grande, avec une attention, une prévoyance merveilleuses. Ministre, le détail des affaires l'eût fatigué peut-être à la longue, parce que sa santé n'eût pu soutenir un travail sans relâche, d'autant plus pénible pour lui, qu'il ne savait rien faire à la hâte et négligemment; mais je me suis dit souvent, et je lui ai fait presque avouer quelquefois, qu'il eût été un diplomate achevé, car il avait tout ensemble beaucoup de fermeté et de finesse et, avec des formes charmantes, une ténacité inflexible. Une certaine réserve, qui n'était pas de la froideur et que tempérait la grâce de ses manières, l'eût rendu très-propre à prendre de l'ascendant sur un congrès, et je ne doute pas qu'il n'eût beaucoup réussi dans celui qui devait se réunir à Bruxelles, et où, sur la désignation du général Cavaignac, il devait représenter la France.

Il avait encore une autre qualité du politique : une connaissance parfaite des hommes. Les préventions ne l'aveuglaient pas plus sur les personnes que sur les idées, et, soit qu'il traitât avec les unes ou avec les autres, son jugement était très-impartial et très-arrêté. Personne n'analysait plus ingénieusement un caractère, ne faisait plus judicieusement la part des bonnes qualités et des mauvaises, ne voyait mieux le fort et le faible de chacun, même de ses amis, sans moins les aimer pour cela. Ceux qui l'ont connu ne me démentiront pas : il est impossible d'unir plus d'élévation de cœur et plus de sagesse d'esprit et des sentiments plus généreux à une clairvoyance plus pénétrante, de mieux faire comprendre comment en politique les principes absolus peuvent s'allier au sens de la réalité, et comment on peut tenir compte des faits et des idées dans la mesure qui leur appartient.

M. de Tocqueville, ce qui est rare chez les méditatifs et plus remarquable chez un homme d'une constitution si frêle, avait le tempérament de l'action. Il était décidé et résolu.« Je ne crains pas, me disait-il un jour, la responsabilité. » Aux journées de juin, il alla, avec quelques autres représentants, parcourir la ville, pour porter à la garde nationale les encouragements de l'Assemblée. Cette promenade à travers les rues hérissées de barricades n'était pas sans danger. Quand, le 24 février, une foule armée envahit la Chambre, le seul sentiment qu'il éprouva fut un profond dégoût pour ces honteuses violences. L'Assemblée fut en général très-digne, malgré les fusils dirigés des tribunes contre les membres immobiles sur leurs bancs. M. de Tocqueville regardait les envahisseurs avec tristesse, et me disait le lendemain, en homme qui a considéré froidement les chances du péril : « Je crois qu'ils n'ont pas eu un moment la pensée de tirer. » Je lui ai entendu dire également que jamais il ne s'était si bien porté que pendant la durée de son ministère; non que le bonheur d'être ministre lui semblât un remède à tous les maux : s'il avait eu l'ambition du pouvoir, il s'y serait pris autrement pour l'acquérir et le conserver; mais l'activité lui était bonne tant qu'il pouvait la supporter : il n'était pas de trempe à vivre seulement d'études et de réflexions. Ce genre de vie trop prolongé était même aussi contraire à sa santé que l'existence agitée de député et de ministre.

Cependant il expia ce bien-être passager. Les fatigues endurées pendant son ministère ne tardèrent pas à produire leur effet, et un vomissement de sang considérable vint effrayer ceux qui l'aimaient. Heureusement ce grave accident n'eut point les suites qu'on redoutait. Les médecins déclarèrent qu'il semblait accidentel, qu'il pouvait ne pas se renouveler, et que, s'il ne reparaissait pas l'hiver suivant, on devrait le regarder comme non avenu.

Il fallait passer cet hiver dans un climat plus doux que celui de la France. M. de Tocqueville choisit Sorrente, où il s'établit avec Madame de Tocqueville, et où j'allai le rejoindre.

Ah ! voilà encore un de ces retours douloureux dont je ne puis me défendre et auxquels je me reproche de m'abandonner, quand je devrais ne songer qu'à la perte que vient de faire mon pays. Mais ce mot *Sorrente* a soudain évoqué un souvenir délicieux et poignant tout ensemble, auquel je ne puis, quoi que je fasse, m'arracher sans lui donner une larme: souvenir de ces temps heureux, supplice durable de l'existence qu'ils ont un moment embellie, et d'où on ne voudrait cependant pas les effacer, souvenir qui fait répéter vingt fois le jour ces vers de Dante si profondément vrais :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.

Il faut me reporter à ces moments pendant lesquels j'ai pénétré dans l'âme de cet illustre et cher ami; car mon devoir est d'y faire pénétrer le lecteur avec moi, et, si je parviens à retracer quelques traits de sa physionomie que je cherche à peindre, c'est à ces moments mêmes où il me fut donné de vivre auprès de lui que je le devrai.

L'accident dont j'ai parlé ne s'était pas renouvelé, et l'hiver se passa sans qu'il reparût. A mesure que la saison avançait, la sécurité de Madame de Tocqueville et la mienne augmentaient, et nous pûmes nous dire : « Alexis est sauvé ! » Je jouissais donc sans inquiétude de ses qualités solides et charmantes que je voudrais faire sentir à tous comme je les ai senties.

Nous habitions une maison située au-dessus de la route, un peu avant Sorrente, sur les premières pentes de la montagne ; d'un toit en terrasse, l'on voyait à droite Naples et le Vésuve ; à gauche, l'œil plongeait dans des vallons remplis d'orangers, dont les fruits étincelaient au soleil et d'où sortaient des dômes, des clochers, de blanches villas; c'était une perspective enchantée. Que de choses bonnes, fines, élevées je lui ai entendu dire sur cette terrasse ! Puis nous faisions de longues promenades à pied dans la montagne, car, tout frêle qu'il était, il était grand marcheur ; et, pour suivre la ligne droite qui semblait sa direction naturelle, il franchissait au besoin une haie, un fossé, un mur parfois. Nous nous arrêtions dans quelque bel endroit, ayant en face de nous la mer et le ciel de Naples sur nos têtes. Alors, essoufflés, nous nous reposions quelques moments, et les entretiens recommençaient.

Son inépuisable esprit, qui n'était jamais plus actif et plus libre que

dans ces moments-là, allait sans précipitation, sans secousse, mais avec un mouvement doux et varié, d'un sujet à un autre. Tous ces sujets se succédaient sans effort, depuis les considérations les plus hautes jusqu'aux remarques les plus ingénieuses, jusqu'aux anecdotes les plus piquantes, qu'il racontait avec un enjouement aimable et une malice sans fiel. Toujours d'un naturel parfait, il avait au sein de la plus grande familiarité un besoin d'élégance et de perfection dans le langage dont il ne pouvait se départir. Il parlait aussi bien pour un ami sans prétention, que dans les salons où je l'ai vu si gracieux avec les femmes, qu'à l'Académie, où tout ce qu'il disait avait un caractère de propriété, de convenance, de modération qui ne se démentit jamais. Assis sur un rocher, dans la montagne de Sorrente, on aurait pu écrire, et que n'ai-je écrit, tout ce qui lui échappait dans l'abandon de l'amitié. Il avait horreur de la phrase, mais je ne lui ai jamais entendu commencer une phrase sans l'achever.

Cet hiver-là, par une bénédiction du ciel, qui depuis s'est montré plus rigoureux, fut un hiver remarquablement beau et doux, même pour le climat de Naples. Presque chaque jour nous pûmes faire ces promenades, sans prix à nos yeux, auxquelles vint se joindre, pendant quelques semaines, un homme fort considéré en Angleterre, et d'un entrain d'esprit infatigable, M. Senior. Nos promenades se terminaient en faisant, des larges violettes qui croissaient au bord des chemins, un gros bouquet pour Madame de Tocqueville, retenue sur sa terrasse, où une faiblesse de santé la confinait. Elle était heureuse de ces courses, dont le succès était un symptôme toujours plus rassurant. J'admirais en elle cette sérénité constante que la souffrance n'altérait pas, cette égalité d'une âme forte, et je les bénissais; car je sentais combien ces qualités étaient nécessaires à son mari, dont l'âme ardente, disposée à des irritations généreuses, sujette à des abattements mélancoliques, avait tant besoin d'être calmée et soutenue. En effet, lui d'un caractère si ferme, d'une volonté si persévérante, il était parfois, sous l'influence des douleurs d'estomac, qui furent le mal de toute sa vie, sujet à des accès de découragement sur sa santé et sur ses travaux, dont il se relevait bientôt, mais qui, tant qu'ils duraient, étaient fort tristes à voir. Possédé d'un vif désir de perfection, voulant que l'ouvrage sur la Révolution française, qu'il méditait alors, fût, comme il me le disait, non-seulement bien, mais très-bien, et n'ayant aucune vanité, il se laissait aller par moments à une défiance de ses forces que je faisais tout pour combattre. Il cherchait encore la forme la mieux appropriée à cette œuvre, qu'il sentait devoir être décisive pour sa renommée, car il aspirait au grand succès. Faire un livre estimable ne lui eût pas suffi, il visait plus haut, et avec raison, d'abord pour que la popularité de son livre le rendît plus utile, et aussi par le désir

de la popularité du livre pour elle-même. Il voulait se maintenir au même rang, et monter encore, s'il était possible, dans la faveur publique. Il n'eût fait pour cela aucune concession d'idées, mais il était prêt à faire les plus grands efforts d'application et de talent. Philosophe par les procédés de l'esprit dans la composition de ses ouvrages, il était artiste par le besoin de leur donner la plus grande perfection et de leur mériter la plus grande célébrité possible. Noble ambition, quand elle ne coûte rien à la conscience de l'auteur. M. de Tocqueville mettait la vertu avant tout, mais il estimait la gloire; il ne repoussait pas ce mobile moins désintéressé, mais généreux et salutaire, et pour combattre de basses tendances, trop dominantes aujourd'hui, il allait jusqu'à souhaiter à ses contemporains un peu d'orgueil.

Le découragement d'où il était surtout difficile de le tirer était le découragement politique, et quoi de plus naturel? il avait sondé mieux que personne la plaie des sociétés nouvelles : le penchant à trop se laisser distraire des aspirations vers la liberté par la satisfaction de l'égalité à tout prix. C'est cette crainte qui lui faisait écrire ces lignes: « J'aurais, je pense, aimé la liberté dans tous les temps, mais je me sens enclin à l'adorer dans le temps où nous sommes. » Il craignait, mais ne désespérait pas, comme l'a dit si à propos M. Vitet, dans un noble et charmant discours où il a salué au nom de l'Académie française le nom glorieux de celui qu'elle venait de perdre. En effet, quelques pages plus loin, il ajoutait : « Ayons donc de l'avenir cette crainte salutaire qui fait veiller et combattre, et non cette sorte de terreur molle et oisive qui abat les cœurs et les énerve. » Il imprimait cela en 1840. Les années et les événements n'avaient ni calmé ses inquiétudes ni éteint ses espérances. En 1857, il m'écrivait : « J'espère, en arrivant à Paris, me plonger dans les bibliothèques et les archives, ne fût-ce que pour me distraire de toutes les pensées tristes qui tapissent le fond de mon âme; car au fin fond de cette âme-là se trouve une grande et profonde tristesse, une de ces tristesses sans remède, parce que, bien qu'on en souffre, on ne voudrait pas en guérir ; elle tient à ce qu'on a de meilleur. C'est la tristesse que me donne la vue claire de mon temps et de mon pays. » Mais cette tristesse, quelque amère qu'elle fût, n'était point du désespoir, car dans une autre de ses lettres il me disait : « Je n'ai point de crainte que nous finissions comme votre empire romain... des différences immenses sont au fond, entre autres celle-ci qui en vaut bien une autre: nous dormons, vos Romains étaient morts. »

Cependant ce sommeil des âmes l'oppressait, il n'aimait pas à parler légèrement de ce qui était si sérieux pour lui : souvent il écartait la politique d'une conversation légère, mais il ne pouvait la chasser de sa

pensée, elle pesait sur lui et souvent l'accablait. Qui oserait s'irriter de ces douleurs sincères d'un bon citoyen? qui pourrait me reprocher de consigner ici un fait qui ne surprendra personne? Mais ce que nul ne sait comme le savent ceux qui ont vécu auprès de lui, c'est combien le sentiment de la chose publique ressemblait chez M. de Tocqueville aux sentiments qu'inspirent en général les intérêts particuliers et les affections privées. Il était malheureux d'un événement politique comme on l'est d'un malheur de famille; il était inquiet du tour que prendraient les affaires, comme d'autres s'inquiètent d'une santé qui leur est chère. Le sort du pays l'affectait comme son sort personnel. Je n'ai jamais vu personne s'identifier à ce point par le cœur avec la cause de tous. Je me rappelle qu'à Sorrente, quand les journaux contenaient quelque chose qui devait l'affliger, madame de Tocqueville avait soin qu'ils n'arrivassent pas le soir entre ses mains, de peur qu'il ne passât une trop mauvaise nuit.

A Sorrente, je vis aussi se manifester chez lui dans tout son jour un sentiment d'un autre ordre et que j'avais déjà vu se produire à Tocqueville : c'était un vif et poétique sentiment de la nature, rare chez les hommes dont la vie se passe dans le monde des idées et dans l'occupation des affaires publiques. Il éprouvait une admiration passionnée pour les beaux aspects, pour la lumière, les montagnes, la mer. Quand, dans nos courses, un magnifique horizon se découvrait devant nous, je l'ai vu s'arrêter et tomber en extase. Il me rappelait alors M. de Chateaubriand apprenant à son arrivée à Dieppe les ordonnances de Juillet, et, tandis qu'on allait chercher les chevaux qui devaient le ramener sur-le-champ à Paris, seul avec moi, dans une chambre d'auberge, foudroyant du blâme le plus énergique et le plus éloquent la coupable et désastreuse mesure, puis s'arrêtant tout à coup pour contempler en silence le soleil qui se couchait dans les flots. A Sorrente, le publiciste, en présence de l'admirable spectacle offert à ses yeux, devenait par moment aussi poëte que le grand poëte.

Ceci me conduit à parler des goûts littéraires de M. de Tocqueville et de la nature de son esprit.

En littérature comme en politique, il avait besoin de la raison et il aimait la grandeur. Le commun le dégoûtait, et le bizarre le choquait vivement. L'imagination ne trouvait pas grâce devant ses yeux, si elle n'était sensée. Peut-être à cet égard portait-il la sévérité un peu loin. Sa jeunesse, fixée de bonne heure, avait été préservée des écarts de pensée et de rêverie par lesquels beaucoup d'hommes de notre génération ont passé : quoique admirant beaucoup *René* et parent de l'auteur, il n'avait jamais été de la famille de René. Son cœur, très-capable de passion, n'a pas connu, je crois, le *vague des passions*. Il ne

comprenait bien en toutes choses que le droit et le simple. Les subtilités, en quelque genre que ce fût, lui déplaisaient, et tout l'esprit du monde ne leur faisait pas trouver grâce devant lui ; il poussait ce goût de la netteté, de l'évidence, jusqu'à une certaine antipathie pour les discussions philosophiques, lui esprit philosophique avant tout, et pour les controverses théologiques, lui si fortement attiré par les choses religieuses.

Un jour que je le trouvais un peu injuste pour l'*Allemagne* de madame de Staël, je l'étonnai en lui disant que ce livre avait exercé une grande influence sur moi et sur plusieurs de mes contemporains; il n'avait point vécu dans ce milieu d'enthousiasmes incertains, d'innovations indécises, de mobiles élans où beaucoup d'entre nous ont trop vécu. Par là peut-être quelques horizons nuageux et resplendissants lui avaient été fermés, mais le sien y avait gagné en clarté, en sérénité, en juste proportion, sinon en immense et confuse étendue. De cette éducation austère et sobre de son esprit résultait pour cet esprit une forte originalité. Aujourd'hui tout le monde sait tout, a tout lu, tout comparé, tout compris. Combien ont admiré et cru successivement les choses les plus contraires! L'intelligence s'exerce assurément dans ces efforts en tous sens, mais elle s'y use souvent et presque toujours l'âme s'y affaiblit. Ces lumières qui se croisent et se confondent produisent l'éblouissement, et l'éblouissement aveugle. Comment marcher droit, en effet, dans un labyrinthe où tant de routes si diverses se déroulent devant nous? A force de considérer les choses sous tous leurs aspects on perd la notion vraie des choses, et à force de vouloir tout concevoir on arrive à ne rien comprendre.

Dans sa prudente retenue, M. de Tocqueville avait évité les dangers de cette mobilité, de cette versatilité de l'esprit dans laquelle plusieurs ont cru voir un signe de sa puissance, et dont d'autres sont revenus comme d'un labeur né de son inquiétude et plus propre à l'épuiser qu'à le satisfaire. Il ne connaissait point cette curiosité universelle, plutôt allemande que française, qui s'intéresse un peu à tout, parce qu'elle ne s'intéresse très-sérieusement à rien, ce désir fébrile de tout embrasser qui, comme dit le vieux proverbe, ne sait pas étreindre fortement, cette promiscuité stérile de l'intelligence qui, pour s'unir à trop d'objets, devient incapable de produire, cette sympathie sans entrailles qui dirait volontiers à tous les faits et à toutes les idées ce que, dans la comédie du *Séducteur*, la mère philosophe dit à sa fille :

Je vous aime pourtant, car vous êtes un être.

M. de Tocqueville avait la faculté opposée, la faculté de concentra-

tion, faculté féconde qui se fortifie en se limitant, pénètre au cœur d'un sujet, en appuyant sur un point au lieu de s'émousser en se promenant sur un contour, et trouve la profondeur, parce qu'elle ne s'amuse pas à la superficie.

Les faits ne l'intéressaient guère en eux-mêmes, mais beaucoup par rapport à leurs principes et à leurs conséquences; il n'envisageait pas une idée, comme on dit, sous toutes ses faces, mais il en considérait attentivement la face principale; il ne faisait pas miroiter cette idée en tous sens, mais il l'observait sous son véritable jour. Et alors, de l'idée mère ainsi aperçue et saisie dans sa vérité, il tirait les idées secondaires avec une merveilleuse puissance de déduction. Son point de départ était d'une grande originalité, mais original à force d'être vrai, aussi éloigné du lieu commun que du paradoxe, et la route dans laquelle il marchait d'un pas intrépide, mais prudent, était une route entièrement nouvelle; il l'ouvrait vigoureusement, la poussait en ligne droite à travers la multitude des faits, et arrivait à des conclusions non moins neuves elles-mêmes que la voie qui l'y avait conduit.

Ce que j'ai eu souvent l'occasion d'observer dans son commerce intime, je le retrouve dans ses livres. Qu'est-ce que la *Démocratie en Amérique*, sinon une déduction patiente et profonde qui part d'une idée simple et grande : le progrès irrésistible de l'égalité dans les sociétés nouvelles, en découvre les conséquences, en signale les avantages et les dangers et arrive à cette conclusion : qu'il n'y a contre les périls que l'égalité fait courir à la liberté d'autre défense que le développement de la liberté elle-même? Comment douter que l'instinct d'égalité, noble en soi, et qui, M. de Tocqueville le reconnaît, peut favoriser la liberté, n'ait besoin d'elle, que sans elle il ne puisse être une incitation à la bassesse, alors qu'on s'accommode du joug, pourvu qu'il soit de niveau et courbe également tous les fronts, alors que chacun consent à être opprimé pourvu que tous le soient!

Cet ouvrage a pour cadre, ou, si l'on veut, pour premier plan, une représentation fidèle de l'organisation politique des États-Unis. Mais le vrai sujet du livre est la démonstration, par les faits, d'une grande thèse de philosophie politique. En parlant de cet exposé du gouvernement américain, M. de Tocqueville me disait un jour : « Je n'ai pas voulu faire un tableau, mais présenter un miroir. » Miroir, en effet, où les Américains se sont reconnus, bien que l'auteur ne les ait point flattés et ne leur ait pas épargné les avertissements sévères. Cependant, quoi qu'il en ait dit, son livre est aussi un tableau dans lequel l'unité de composition, c'est-à-dire l'unité d'idées, groupe toutes les parties autour d'un centre; ou, si c'est un miroir, ce miroir est comme celui des télescopes, il a un foyer.

Ce foyer de lumière et de chaleur, c'est à la fois une idée et un sentiment : l'idée et le sentiment de la liberté; de la liberté vraie, qui n'est ni la révolution ni la démocratie, que révolutions et démocraties ont servie et trahie tour à tour, qui termine les révolutions et les empêche de renaître, qui élève les démocraties et les épure, les protége contre le despotisme et contre elles-mêmes; la liberté que le citoyen défend dans sa personne, ce qui fait l'indépendance individuelle, et respecte dans la personne d'autrui, ce qui crée l'ordre public; la liberté qui n'est pas une utopie vague, mais un fait positif, la liberté pratique, usuelle, qui s'applique à tout comme un principe, comme un secours ou comme un remède ; la liberté, garantie de la dignité humaine, condition de la fierté de l'âme qui n'existent pas sans elle; la liberté, fille des vertus, sans lesquelles elle ne saurait vivre; la liberté, compagne de la religion, de laquelle M. de Tocqueville ne croyait point qu'on pût la séparer; car il n'admettait pas, je le lui ai souvent entendu dire, qu'un peuple irréligieux fût capable d'être libre.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur a soumis à une investigation profonde le mécanisme du seul gouvernement qui ait concilié l'égalité véritable et la vraie liberté. Dans la seconde, il a recherché quelle était l'influence du principe démocratique sur le mouvement intellectuel, les sentiments et les mœurs des démocraties.

Il faut le reconnaître, cette seconde partie a eu moins de succès que la première. Dans mon opinion bien arrêtée, et que j'ai vue partagée par plusieurs bons juges, cette suite, qui a paru plus tard, est au moins égale au commencement. J'incline même fortement à croire qu'elle lui est supérieure. Mais on a une prévention contre les *suites;* celle-ci pourtant était plutôt un complément de l'ouvrage, un complément nécessaire dans lequel la pensée de l'auteur se déploie tout entière et où se trouvent les plus belles pages du livre : et puis rien n'est si rare qu'un second succès égal au premier, quand le premier succès a été éclatant. Le public salue volontiers un nom nouveau qu'il met une sorte d'amour-propre à découvrir; on consent à proclamer un mérite inconnu qui n'a encore offusqué personne, mais on aime à prendre sa revanche contre un mérite que le succès a consacré. Cette fois on est sur ses gardes, on ne veut pas donner deux fois dans le piége de l'admiration, on n'est pas fâché de se dédommager, à la prochaine occasion, d'une première surprise de l'enthousiasme. De plus, quand les deux derniers volumes parurent, M. de Tocqueville était entré dans la vie politique; il avait des adversaires, il faisait partie d'une minorité, d'une opposition. Aujourd'hui que le temps a emporté ces circonstances passagères, que minorités et majorités ont disparu devant le fait triomphant, l'impartialité d'un juge-

ment qui est déjà pour l'auteur celui de la postérité reconnaîtra, ce me semble, que les grandes qualités de son esprit sont plus évidentes encore dans la seconde partie de la *Démocratie* que dans la première.

Dans la première, qui renfermait un exposé méthodique de la constitution des États-Unis, on sentait déjà la puissance méditative de ce vigoureux esprit, on pouvait lire entre les lignes de cet exposé la pensée originale et y découvrir l'âme de l'écrivain ; dans la seconde, sa pensée et son cœur se montrent sans voile; tout y est lui-même, le penseur et l'homme sont à nu.

Cette seconde partie était beaucoup plus difficile à écrire que la première, et, je m'en souviens, l'auteur le sentait bien. Mais elle était aussi encore plus dans son génie; le propre de ce génie était surtout de creuser les idées. M. de Tocqueville avait admirablement expliqué le système politique des États-Unis, il en avait discerné les principes et suivi ces principes dans leur application à tous les états démocratiques; c'est, comme je l'ai dit, la déduction philosophique des idées qui donne à ce tableau animé son relief et sa profondeur. Mais ce tableau, quelque achevé qu'il fût, ne montrait les facultés dominantes de l'esprit de M. de Tocqueville qu'à travers les détails compliqués de la forme du gouvernement américain qu'il voulait faire connaître. Dans l'autre partie de son ouvrage, il n'est plus qu'en présence des idées générales et des faits généraux de la démocratie; plus à l'aise parce qu'il n'a qu'à découvrir, il va plus loin encore, ce me semble, dans la nouveauté et l'originalité; il s'élève à une plus haute éloquence.

Sans doute, sur ce terrain plus vaste, ses pas plus hardis ne pouvaient être aussi assurés, et parce qu'il affirme plus, on peut lui contester davantage. Démêler l'influence de l'égalité sur le mouvement intellectuel, les sentiments et les mœurs d'un peuple, est une recherche nécessairement plus hasardée qu'apprécier la part de l'égalité dans les lois, mais aussi une recherche qui conduit à des résultats encore plus inattendus. C'est dans le volume où il est traité de l'influence de la démocratie sur les mœurs, et où l'auteur a placé en finissant une vue générale du sujet de tout l'ouvrage, que, selon moi, M. de Tocqueville fait voir le plus de finesse et le plus de profondeur, et ce volume restera peut-être, parmi les quatre dont se compose la *Démocratie en Amérique*, comme son titre le plus singulier à l'admiration des hommes.

Cependant il y a encore un progrès de la seconde partie de la *Démocratie* au dernier livre de M. Tocqueville, l'*Ancien Régime et la Révolution française*. Ici je demande aux lecteurs du *Correspondant* la permission de m'emprunter à moi-même une courte analyse de ce

livre qui, lors de son apparition, fut publiée dans un recueil étranger[1] où probablement ils n'ont point été la chercher. Il me serait impossible de refaire autrement cette analyse, et je la ferais d'ailleurs avec un esprit moins libre. Celle-ci a du moins un avantage : elle a été jugée fidèle par l'auteur.

Après avoir rappelé le succès de la *Démocratie en Amérique*, je disais :

« Aujourd'hui M. de Tocqueville, ayant vécu dans les Chambres et passé par le pouvoir, confirmé ses théories par l'expérience et donné à ses principes l'autorité de son caractère, a employé le loisir que lui font les circonstances actuelles à méditer sur un fait plus vaste que la démocratie américaine, sur la Révolution française. Il a voulu expliquer ce grand fait, car le besoin de son esprit est de chercher dans les choses la raison des choses. Son but a été de découvrir par l'histoire comment la Révolution française était sortie de l'ancien régime. Pour y parvenir, il a tenté ce dont on ne s'était guère avisé avant lui : de retrouver et de reconstruire l'état vrai de la vieille société française. Ceci a été une œuvre de véritable érudition prise aux sources, appuyée sur les archives manuscrites de plusieurs provinces : des notes fort curieuses, placées à la fin du volume, en font foi. Ce travail à lui seul eût été très-important et très-instructif, mais, dans la pensée de celui qui a eu le courage de l'entreprendre et de le poursuivre, ce n'était là qu'un moyen d'arriver à l'interprétation historique de la Révolution française, de comprendre cette Révolution et de la faire comprendre.

« La Révolution, selon M. de Tocqueville, n'a pas été un accident fortuit, une maladie passagère, comme l'ont cru de grands esprits contemporains de son apparition. Elle n'a pas été non plus quelque chose de monstrueux et d'inexplicable, comme d'autres le pensèrent ; elle n'était point la négation de toute autorité religieuse ou civile, car l'autorité religieuse y est rentrée et le pouvoir civil s'est accru par elle ; elle a été à la fois préparée et provoquée par l'état social qui l'a précédée : préparée, car la société européenne, telle qu'elle fut organisée au moyen âge, avait été remplacée en France par un état de choses beaucoup plus semblable qu'on ne croit à celui que la Révolution a fondé : provoquée, parce que l'ancien régime avait fait tout ce qu'il fallait pour rendre intolérable à la masse de la nation cet état de choses, dont, en se débarrassant de ce qui l'y gênait, elle devait trop bien s'accommoder plus tard.

« On est saisi d'étonnement en voyant dans le livre de M. de Tocqueville à quel point presque tout ce que l'on regarde comme des résul-

[1] La *Rivista contemporanea* de Turin, livraison du 25 juillet 1856.

tats ou, ainsi qu'on dit, des conquêtes de la Révolution existait dans l'ancien régime : centralisation administrative, tutelle administrative, mœurs administratives, garantie du fonctionnaire contre le citoyen, multiplicité et amour des places, conscription même, prépondérance de Paris, extrême division de la propriété, tout cela est antérieur à 1789. Dès lors, point de vie locale véritable; la noblesse n'a que des titres et des priviléges, elle n'exerce plus aucune influence autour de soi, tout se fait par le conseil du roi, l'intendant ou le subdélégué : nous dirions le conseil d'État, le préfet et le sous-préfet. Il ne se passe pas moins d'un an avant qu'une commune obtienne du pouvoir central la permission de rebâtir son presbytère ou de relever son clocher. Cela n'a guère été surpassé depuis. Si le seigneur ne peut plus rien, la municipalité, sauf dans les *pays d'états*, peu nombreux, comme on sait, et auxquels est consacré, dans l'ouvrage de M. de Tocqueville, un excellent appendice, la municipalité ne peut pas davantage. Partout la vraie représentation municipale a disparu, depuis que Louis XIV a mis les municipalités *en office*, c'est-à-dire les a vendues : grande révolution accomplie sans vue politique, mais, seulement pour faire de l'argent, ce qui est, dit justement M. de Tocqueville, bien digne du mépris de l'histoire. L'héroïque commune du moyen âge qui, transportée en Amérique, est devenue le *township* des États-Unis, s'administrant et se gouvernant lui-même, en France n'administrait et ne gouvernait rien. Les fonctionnaires pouvaient tout, et, pour leur rendre le despotisme plus commode, l'État les protégeait soigneusement contre le pouvoir de ceux qu'ils avaient lésés. En lisant ces choses, on se demande ce que la Révolution a changé et pourquoi elle s'est faite. Mais d'autres chapitres expliquent très-bien pourquoi elle s'est faite et comment elle a tourné ainsi.

« Elle s'est faite contre le noble qui n'avait plus assez de pouvoir pour être respecté et qui avait encore assez de priviléges pour être haï par le paysan chez lequel la passion de la propriété territoriale était aussi ardente que de nos jours, et qui, M. de Tocqueville le démontre, était déjà propriétaire foncier; déjà la terre était *subdivisée à l'infini*, c'est l'expression d'un intendant. Quelle merveille que le paysan ait voulu s'arrondir plus tard aux dépens de la noblesse et du clergé ! Dans les villes, l'ouvrier souffrait des restrictions absurdes qui lui interdisaient le libre exercice de son métier ; le bourgeois s'indignait que le noble ne fût pas imposé, et, quand il l'était, le fût autrement que lui. Il lui était dur de racheter les offices qu'il avait déjà payés, toutes les fois que le roi avait besoin d'argent. Nul concert entre les citoyens pour une résistance raisonnable au pouvoir ou une amélioration graduelle dans leur condition n'était possible : car les classes que les souverains s'étaient appliqués à séparer étaient

sans lien commun, s'isolant toujours davantage jusqu'au jour où les unes en viendraient à dévorer les autres ; et, ce qui achevait de préparer leur guerre, ces classes, qui ne se rapprochaient point, cessaient chaque jour de différer. Sauf le vernis des manières, la bourgeoisie et la noblesse étaient fort semblables par les goûts, par les idées, par la fortune.

« Bien que le sentiment de la liberté ne soit pas, à tout prendre, celui qui a tenu le plus de place dans la Révolution, l'on ne saurait nier qu'il n'y ait joué aussi son rôle; il en est sinon le trait essentiel, au moins le trait le plus brillant. Eh bien, ce noble sentiment n'était pas aussi absent qu'on pourrait le croire des âmes françaises sous l'ancien régime : le gentilhomme avait sa fierté et le magistrat son indépendance; le prêtre invoquait ses immunités et le bourgeois réclamait ses priviléges. Le paysan seul était étranger à tout sentiment de ce genre; et, comme il forme la majorité, il n'est pas surprenant que ce sentiment ait toujours été si tiède chez cette majorité, et le soit encore. Mais comment accuser le paysan de n'avoir pas acquis la notion des droits politiques dans une société où il n'en avait aucun? Aussi ce ne sera pas la liberté qui allumera la torche avec laquelle il incendiera les châteaux, ce sera la misère et la haine.

« La société que le passé avait faite penchait donc d'elle-même vers la Révolution; il faut voir maintenant dans le livre de M. de Tocqueville comment on l'y précipita.

« Dans cette France d'où la possibilité d'une résistance légale était absente, le gouvernement, qui l'en avait graduellement bannie, se trouva face à face avec les écrivains. La vie politique, chassée de partout, se réfugia dans la littérature; la théorie, que nulle épreuve de la pratique ne pouvait éclairer ou modérer, fut aveugle et absolue. Comme on n'avait aucune prise sur les abus, on ne trouva d'autres ressources contre eux qu'une rénovation radicale de la société. Cette rénovation radicale fut prêchée par des hommes qui ne savaient rien des affaires à une multitude qu'on en avait toujours tenue éloignée et qui était la proie du mécontentement et de l'ignorance. L'aristocratie ou plutôt la noblesse, — car M. de Tocqueville montre fort bien, le premier je crois, qu'en France il y avait une noblesse, mais point d'aristocratie, tandis qu'en Angleterre il y a une aristocratie et pas de noblesse véritable, — la noblesse française n'exerçait pas plus d'influence sur l'opinion qu'elle n'avait de part au gouvernement. N'ayant aucun pouvoir à perdre, et dans sa légèreté ne voyant pas le danger que couraient ses prérogatives séculaires, elle se mit elle-même à conspirer par l'esprit contre la vieille société qui maintenait ces prérogatives. L'autorité gouvernementale dont les théoriciens les plus ardents, les *économistes*, par exemple, acceptaient

l'agrandissement, pourvu qu'elle se mît au service de leurs idées; l'autorité ne s'inquiétait pas beaucoup de théories qu'elle ne croyait pas dangereuses. Peut-être par une sympathie secrète, mais surtout par mollesse, par incurie de tout ce qui n'était pas obstacle ou embarras matériel, on tracassait les opinions nouvelles et on ne les réprimait point, leur résistant assez pour les exciter, trop peu pour les contenir.

« La prospérité même de la France, que M. de Tocqueville montre avoir été plus grande sous Louis XVI qu'à aucune époque antérieure, aidait la Révolution. Les améliorations qui s'introduisaient incomplétement dans l'ancienne monarchie en hâtèrent la ruine; car c'est toujours quand un état de choses qui doit périr devient moins mauvais qu'il est plus menacé; c'est quand un joug est moins lourd qu'on arrive à se sentir la force de le briser.

« Tandis que la nation commençait à s'apercevoir de tout ce qui lui manquait, avec un mélange de bon vouloir et d'imprudence dans lequel entrait un peu de confiance étourdie et dédaigneuse, le pouvoir se mit à seconder par des déclarations, on pourrait dire des déclamations téméraires, ce mécontentement auquel il ne remédiait point. Les intendants tonnaient contre la barbarie des riches. « Sa Majesté, disaient-ils, veut défendre le peuple contre les manœuvres qui l'exposent à manquer de l'élément de première nécessité et le forcent de livrer son travail à tel salaire qu'il plaît aux riches de lui donner; le roi ne souffrira pas qu'une partie des hommes soit livrée à l'avarice de l'autre. » On croyait apparemment le peuple sourd, mais il entendait.

« Le gouvernement se prêtait avec une singulière bonne grâce à faire, comme dit M. de Tocqueville, l'éducation révolutionnaire du peuple; il l'accoutumait à ne rien respecter du passé que ce peuple allait détruire. On portait la main sur le Parlement, la plus antique institution de la monarchie. Quand on voulait faire une route, on s'emparait des terres des particuliers et souvent on oubliait de les payer; on abolissait des fondations pieuses ou d'utilité publique, ou bien on en changeait l'emploi. Les réquisitions, la vente obligatoire des denrées, le *maximum*, sont des inventions de l'ancien régime. M. de Tocqueville le dit et le prouve. Dans ses rapports avec les particuliers, le gouvernement substituait des formes violentes aux formes de la justice. Nulle part, comme le remarque l'auteur, les tribunaux ordinaires n'étaient plus indépendants qu'en France, mais on avait soin de remédier à cet inconvénient par des tribunaux exceptionnels ou par le bon plaisir des intendants. . . . .
. . . .
. . . .

Alors parut la Révolution; elle sortit de ce qui la précédait; on peut dire qu'elle y était déjà.

« Au fond deux choses ont fait la Révolution : le besoin d'égalité et le désir de liberté; mais on était bien plus préparé par l'ancien régime au triomphe de l'une qu'à l'avénement de l'autre. L'ancien régime avait fait l'égalité politique au-dessous de lui par l'anéantissement de tous les pouvoirs; il n'avait laissé debout que l'inégalité irritante et sans base des priviléges. Pour la liberté politique, on n'avait pu l'apprendre dans une société où elle n'existait régulièrement nulle part; on n'en possédait nulle notion précise, mais seulement un instinct vague que rien n'avait pu éclairer; aussi fut-elle un nom qu'on invoquait plutôt qu'une chose qu'on voulait acquérir ou conserver. Elle a figuré à peine dans la Révolution : essayée sous la monarchie constitutionnelle, elle avait paru prendre racine dans nos mœurs et elle a été emportée avec cette monarchie en quelques heures, parce que les masses ne s'étaient pas encore élevées à elle. La liberté, qui y croit maintenant en France? Qui y songe? Quelques hommes seulement, peut-être, mais ce sont ceux dont le monde sait les noms et qui comptent en Europe comme les vrais représentants de la pensée française : l'un des plus illustres et des plus respectés a écrit ces lignes, noble profession de foi dans la liberté, qui la définit et la fait sentir : « Je me suis souvent demandé où est « la source de cette passion de la liberté politique, qui, dans tous « les temps, a fait faire aux hommes les plus grandes choses que « l'humanité ait accomplies, dans quels sentiments elle s'enracine « et se nourrit. Je vois bien que, quand les peuples sont mal gouver- « nés, ils conçoivent volontiers le désir de se gouverner eux-mêmes; « mais cette sorte d'amour de l'indépendance qui ne prend nais- « sance que dans certains maux particuliers et passagers que le des- « potisme amène n'est jamais durable. Elle passe avec l'accident qui « l'avait fait naître; on semblait aimer la liberté, il se trouve qu'on « ne faisait que haïr le maître. Ce que haïssent les peuples faits pour « être libres, c'est le mal même de la dépendance. Je ne crois pas « non plus que le véritable amour de la liberté soit jamais né de la « seule vue des biens matériels qu'elle procure, car cette vue vient « souvent à s'obscurcir. Il est bien vrai qu'à la longue la liberté « amène toujours, à ceux qui savent la retenir, l'aisance, le bien-être « et souvent la richesse; mais il y a des temps où elle trouble mo- « mentanément l'usage de pareils biens; il y en a d'autres où le « despotisme seul peut en donner la jouissance passagère. Les hom- « mes qui ne prisent que ces biens-là en elle ne l'ont jamais conser- « vée longtemps.

« Ce qui, dans tous les temps, lui a attaché si fortement le cœur de

« certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, « indépendant de ses bienfaits, c'est le plaisir de pouvoir parler, « agir, respirer sans contrainte sous le seul gouvernement de Dieu « et des lois. Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même « est fait pour servir

« Certains peuples la poursuivent obstinément à travers toutes sortes « de périls et de misères; ce ne sont pas les biens matériels qu'elle « donne que ceux-ci aiment alors en elle : ils la considèrent elle-même « comme un bien si précieux et si nécessaire, qu'aucun autre ne pour- « rait les consoler de sa perte et qu'ils se consolent de tout en la « goûtant. D'autres se fatiguent d'elle au milieu de leurs prospéri- « tés; ils se la laissent arracher des mains sans résistance, de peur de « compromettre par un effort ce même bien-être qu'ils lui doivent. « Que manque-t-il à ceux-là pour rester libres? Quoi? Le goût même « de l'être. Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime, il faut « l'éprouver; il entre de lui-même dans les grands cœurs que Dieu « a préparés pour le recevoir; il les remplit, il les enflamme; on doit « renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont « jamais ressenti. »

« Cette seule citation suffira pour faire connaître l'âme et le langage de l'auteur. J'ose à peine apprécier dans une œuvre si sérieuse les qualités purement littéraires; cependant je ne puis taire que le style de l'écrivain a encore grandi. Ce style est à la fois plus large et plus souple. Chez lui, la gravité n'exclut pas la finesse, et, à côté des considérations les plus hautes, le lecteur rencontre une anecdote qui peint ou un trait piquant qui soulage l'indignation par l'ironie. Un feu intérieur court à travers ces pages d'une raison si neuve et si sage, la passion d'une âme généreuse les anime toujours; on y entend comme un accent d'honnêteté sans illusion et de sincérité sans violence qui fait honorer l'homme dans l'auteur et inspire tout à la fois la sympathie et la vénération. »

Le livre parut en 1856; il eut un succès immense et incontesté. Je passai avec M. de Tocqueville l'automne de cette année. Quand je le quittai, au commencement de 1857, il achevait les modestes embellissements de sa demeure; il commençait à s'occuper de l'ouvrage destiné à faire suite au premier. Cet ouvrage, il ne devait pas l'achever; ce lieu, qu'il embellissait pour l'avenir, je ne devais plus l'y revoir; mais il était aussi loin que moi-même de concevoir alors sur sa santé la plus légère inquiétude. On peut en juger par la lettre suivante; la dernière que j'ai reçue de lui ce printemps encore n'en témoignait pas davantage. Voici ce qu'il m'écrivait le 17 janvier 1857. La gaieté du commencement de cette lettre me déchire, tandis que je la transcris. Mais je ne puis me résoudre à ne pas prendre au hasard dans

celles que j'ai reçues de lui depuis deux ans quelques lignes où respire, comme partout dans cette précieuse correspondance, une tendresse d'âme aussi aimable que vraie. C'est au sein de l'intimité seulement qu'ont pu se produire les qualités affectueuses du cœur, associées chez M. de Tocqueville aux plus hautes facultés de l'esprit. Là est pour l'amitié l'excuse et je dirais presque le devoir d'en révéler quelque chose aujourd'hui.

« J'espère, cher ami, que le Dieu qui vous suit toujours en voyage vous aura accompagné cette fois jusqu'à Rome. Je dis quelquefois que c'est le même Dieu qui veille sur les ivrognes. Vos distractions vous donnent les mêmes droits à sa protection. J'espère donc qu'à l'heure où je vous écris vous êtes paisiblement établi dans un bon logement, jouissant et de Rome et de la santé ! Vous avez dû vous embarquer jeudi dernier. Nous avons bien pensé à vous ce jour-là. Le temps était doux et calme sur nos rivages, j'espère qu'il en aura été de même sur ceux de la Méditerranée. Les jours qui avaient précédé avaient été tempêtueux et les jours qui ont suivi violemment agités par le vent. Vous avez dû passer entre deux tempêtes. Dieu des ivrognes et des distraits, que vous êtes grand !

« Tant il y a que vous voilà tiré d'une grande difficulté. Depuis votre départ de Tocqueville, nous éprouvions une certaine anxiété. Le passage par Paris surtout nous paraissait une épreuve. Quel désagréable incident c'eût été d'être saisi dans cette ville par un catarrhe! Nous nous en serions senti un peu responsables, et cette idée n'ajoutait pas peu à notre inquiétude. Mais vous avez eu un temps de printemps qu'on n'avait pas vu avant et qu'on n'a pas revu depuis.

« Vous êtes en vérité bien bon d'avoir passé tant de temps à me chercher des livres. Croyez que, s'il m'avait été possible d'obtenir par un autre les ouvrages que vous avez bien voulu extraire pour moi des bibliothèques, je ne me serais pas adressé à vous, car je n'ignorais pas le nombre de vos occupations à Paris. Je vous suis bien reconnaissant de ce que vous avez fait. Ce qui vous consolera peut-être un peu de la peine que vous avez été obligé de prendre, c'est l'usage *sérieux* que je commence à faire de tous les livres et documents qui me parviennent. Je crois vraiment que je commence à me remettre tout de bon au travail, et je pense que cette impulsion que je commence à ressentir, ce me semble, s'accroîtra encore beaucoup à Paris. Après tout, mes ouvriers me sont une plus sérieuse distraction que les salons, surtout dans la disposition d'esprit que j'y apporterai cette fois... Parlez-nous bien de vos travaux à Rome, vous savez si nous nous y intéressons ! Un si grand nombre d'entre eux a été commencé à Tocqueville, qu'il nous semble que nous sommes pour quelque chose dans leur produit, auquel nous portons

un intérêt personnel. Nous dirions volontiers *notre succès*, en parlant du vôtre. Combien je voudrais que l'essai que vous avez fait cette année d'un quartier d'hiver à Tocqueville vous engageât à y revenir de la même manière! Mais nous vous avons fait faire un rude début, et cela m'inquiète un peu pour la suite. Jamais Tocqueville, croyez-le bien, n'a été et ne sera aussi inhabitable que cet hiver, et je crois pouvoir affirmer, sans trop me compromettre, que la première fois que vous nous donnerez le plaisir de votre compagnie dans cette saison, nous ne vous ferons point, comme cette fois, camper en plein marais; vous aurez des allées sèches dans tous les temps et, j'espère, aussi des promenades abritées. Vous entrez dans tous nos plans pour une part, et, lorsque notre imagination a trouvé un bon lieu de promenade à créer, il est rare qu'en manière de conclusion nous n'ajoutions pas : « Voilà un lieu qu'Ampère aimera assurément. » Ne nous jugez donc pas, je vous prie, sur nos infirmités actuelles, mais sur nos agréments futurs. »

Je n'ai pas besoin de dire combien la délicatesse de son amitié s'exagérait la peine que j'avais pu prendre et à quel point je m'étais trouvé bien de toute manière dans ce très-agréable lieu dont le possesseur faisait les honneurs avec un enjouement plein de grâce et qu'on n'eût pas espéré peut-être rencontrer chez lui à côté de tant de sérieux et de gravité. Je n'ai pas besoin non plus de m'étendre sur le désir que j'avais de me retrouver sous le toit d'un tel ami. Il a fallu des circonstances bien impérieuses pour me forcer à me priver de ce bonheur pendant deux ans.

Dix-huit mois s'écoulèrent sans alarmes et sans que rien annonçât celles qui devaient nous troubler. Après l'accident dejà ancien dont j'ai parlé et qui n'avait été suivi d'aucun accident semblable, M. de Tocqueville avait eu une pleurésie qui avait inquiété passagèrement ses amis. Mais ni eux ni les médecins, entre autres l'habile docteur Bretonneau, qui le vit, près de Tours, tous les jours pendant plusieurs mois, et qui le premier était parvenu à diminuer notablement les maux d'estomac dont il fut toujours tourmenté, n'avaient paru craindre une maladie de poitrine. Il n'en avait jamais été question avant l'été dernier. Quand M. Andral lui conseilla de passer l'hiver sous une latitude plus douce, M. de Tocqueville songeait à Rome où je me trouvais, et déjà il m'avait écrit de lui chercher un appartement, mais l'on préféra pour lui le séjour de Cannes, bien moins éloigné, ce qui lui permettait d'ailleurs de ne pas quitter la France. Le voyage, entrepris dans une saison avancée, fut très-pénible et ses effets furent désastreux. Cependant, des nouvelles sinistres ayant été répandues par les journaux, M. de Tocqueville prit soin de rassurer ses amis. Sa sollicitude délicate à cet égard n'a toujours été que trop vive!

Au mois de janvier, le mal augmenta; il y eut des symptômes effrayants, mais ils disparurent, et M. de Tocqueville put croire, selon ses propres expressions, que, la grande crise étant passée, il entrait en convalescence. Il reprit avec moi sa correspondance interrompue pendant quelques semaines, et les craintes que j'avais ressenties se calmèrent avec les siennes. Cependant, à Paris, quelques personnes, mieux informées qu'on ne l'était à Rome, ne conservaient plus d'espoir. Un des médecins de Cannes avait déclaré qu'il n'en restait point. Un autre, il est vrai, pensait autrement, et encore au commencement de mars le disait à M. de Beaumont qui était auprès de son ami. Pour le malade, sa sécurité était complète; ses lettres, écrites sans nulle trace d'effort, avec une parfaite liberté d'esprit, et d'autres lettres venues de Cannes avaient fini par me communiquer ses illusions sur le présent, car l'avenir m'inquiétait beaucoup. J'allais jouir de la convalescence, au moins provisoire, de mon ami; j'allais passer un mois à Cannes, comme j'aurais été le passer à Tocqueville, quand à Marseille la nouvelle d'un malheur entièrement imprévu me foudroya.

Je suis entré dans ces détails, parce que tout ce qui concerne la fin prématurée d'un homme célèbre mérite d'être bien connu. Par la même raison, je dirai la vérité sur un autre point que quelques récits n'ont pas présenté avec une complète exactitude. La pensée de la mort n'a été pour rien dans les actes religieux que M. de Tocqueville a accomplis à Cannes, car cette pensée, Dieu lui en a toujours épargné l'amertume. Lorsqu'il se croyait le plus sûr de guérir, il a appelé spontanément le médecin de l'âme, comme il aurait appelé le médecin du corps, et avec une parfaite simplicité il a rempli les devoirs que l'Église catholique impose à ses enfants. Il n'y a qu'une chose à dire de sa fin : elle fut chrétienne comme sa vie.

Ajouterai-je encore une page à ce triste récit? c'est celle qu'il me coûte le plus de tracer; j'en aurai cependant le courage : les funérailles d'un homme de bien doivent être racontées; ce souvenir douloureux complète les glorieux souvenirs d'une vie qui appartient à la postérité. Oui, mon hommage funèbre suivra ici jusqu'au bout ce parfait ami, comme il l'a suivi depuis Cannes jusqu'au fond de la Normandie, jusqu'à ce cher Tocqueville, où il a voulu que son tombeau fût placé parmi les tombes modestes de ceux au milieu desquels il aimait à vivre et près desquels il a désiré reposer.

Deux fois sa dépouille mortelle a été apportée dans une église, deux fois une cérémonie religieuse a rassemblé autour de ses restes ses frères et quelques amis, la première à Cannes, la seconde à Tocqueville. A Paris, une messe basse a été dite dans une chapelle souterraine de la Madeleine, église où son cercueil se trouvait momentanément

déposé. Nulle solennité n'a réuni près de l'illustre défunt ses anciens collègues des Chambres, les académies qui s'honoraient de le posséder; nul discours n'a été prononcé; le public pourrait s'en étonner : il faut lui apprendre qu'en cela on s'est conformé à la volonté expresse et plusieurs fois manifestée de M. de Tocqueville. Selon lui, au fond d'une fosse ou devant une bière, les bénédictions de la religion étaient seules à leur place. Il a toujours désiré que sa tombe eût la simplicité de sa vie.

Quelques détails sur ces deux cérémonies funèbres ne seront pas indifférents aux amis qui n'ont pu y assister, à l'Académie française, qui demanda à l'un de ses membres le récit des funérailles de Chateaubriand. Celles-ci furent accompagnées d'un deuil magnifique ; elles ne furent pas plus touchantes que celles dont l'amitié vient de me faire le témoin.

Arrivé à grand'peine à Cannes, une heure avant la triste cérémonie, je rencontrai pour ainsi dire par hasard, dans une rue, tout ce qui restait ici-bas de l'ami que j'étais venu rejoindre. Ses deux frères, une belle-sœur, un neveu, un parent et ami d'enfance, M. Louis de Kergorlay, moi et quelques habitants de Cannes, parmi lesquels étaient lord Brougham, le baron Bunsen et M. Garnier, lui-même bien cruellement frappé, nous nous trouvâmes bientôt réunis dans une petite église où l'on célébrait la messe des morts, puis nous sortîmes et suivîmes les rues étroites et tortueuses de Cannes jusqu'à la chapelle où la bière devait être placée provisoirement. Pour moi, arrivé depuis quelques instants dans cette ville inconnue, ne comprenant pas bien encore le malheur qui venait de me frapper inopinément, il me semblait être en proie à un rêve douloureux. Hélas! c'était une affreuse réalité.

Le 10 mai, une autre scène de deuil m'attendait à Tocqueville; alors je comprenais trop bien toute l'horreur de cette réalité. J'avais vu de Cannes à Paris l'accablement de sa malheureuse femme, dont le nom s'est rencontré plusieurs fois dans ces pages en parlant de lui, car leurs âmes et leurs vies ne furent jamais un seul instant séparées, et dont l'existence entrelacée à la sienne semblait maintenant brisée du même coup. J'avais vu à Paris la douleur de ses amis, les vifs regrets de tous ceux qui l'ont connu, et, je puis le dire, de tous ceux qui s'intéressent à la gloire et à l'avenir de la France. J'avais entendu un personnage illustre dire avec un découragement auquel il faut s'efforcer de ne pas croire : « C'était un homme comme la génération actuelle n'en produit plus! » Et le même jour j'avais recueilli de la bouche d'un Anglais considérable ces paroles : « La mort de M. de Tocqueville sera un deuil en Angleterre. »

Dans le hameau de Tocqueville, ce fut bien autre chose que dans

la ville de Cannes. Non, il ne saurait y avoir de spectacle plus émouvant que celui qui s'offrit aux yeux de M. de Corcelle et aux miens, quand nous vîmes le char funèbre descendre la grande route qui passe devant le cimetière, cette route par laquelle il était tant de fois revenu avec bonheur retrouver le hameau dont il portait le nom, cette route que nous avions suivie nous-même quand nous étions venu le visiter dans le lieu de ses prédilections. C'est près de l'église dont la vue nous annonçait alors les joies de l'arrivée que nous allions recevoir son cercueil. Un deuil vrai était sur beaucoup de visages; bien des yeux étaient remplis de larmes. Derrière le char funéraire du publiciste célèbre, on ne pouvait voir sans attendrissement marcher les petits garçons et les petites filles de l'école qu'il avait fondée. Puis on entra dans cette église, où il venait tous les dimanches assister à la messe et aux vêpres, et la religion qui, quelques jours auparavant, avait fait entendre des chants et des prières pour le repos et la félicité de son âme, à une autre extrémité de la France, dans la cité où il avait fermé les yeux, entouré des siens, mais qui néanmoins était pour lui une cité étrangère, la religion a fait entendre les mêmes chants et les mêmes prières dans l'église de son village, de ce village bien-aimé, qui était pour lui comme une patrie.

Que dire en de tels moments? Rien, mais lever les yeux du même côté que lui, et, oubliant un instant l'immortalité assurée à son nom, songer seulement à l'immortalité de cette belle âme, que je voudrais, par ces lignes rapides et incomplètes, avoir fait assez connaître pour la faire aimer.

J. J. AMPÈRE.

Rome, 2 juin 1859.

LA FAMILLE ALVAREDA

PAR FERNAND CABALLERO

FIN [1]

XII

Les joyeuses fêtes de Noël étaient arrivées. Une crèche magnifique avait été préparée pour les enfants avec une telle profusion de lentisques, de romarins, d'alhucemas et autres plantes odoriférantes, que tout un côté de la chambre où se tenaient leurs parents en était couvert. Perico avait rapporté des champs toutes ces plantes avec la joie d'un fiancé qui offrirait des fleurs à sa bien-aimée. Le jour de Noël, il avait entendu la messe de grand matin et s'en était allé ensuite dans les champs à la recherche d'une de ses chèvres qui s'était égarée. Il rentra vers dix heures et trouva ses enfants seuls à la maison.

— Grâce à Dieu! vous voilà, père, lui dirent-ils en courant gaiement à sa rencontre; on nous a laissés tout seuls.

— Où sont donc allées la grand'mère Anna et la tante Elvira?

— A la grand'messe.

— Et votre mère?

— Nous étions avec elle dans la salle et nous dansions devant la crèche, lorsque Ventura est arrivé, et elle nous a dit de nous en aller avec notre musique, qui lui faisait mal à la tête. Mais en sortant, moi, j'ai bien entendu Ventura qui lui disait qu'elle avait raison de nous mettre à la porte, parce que souvent les petits anges du bon Dieu sont

[1] Voir les numéros du 25 avril et du 25 mai.

es témoins du diable. Est-ce vrai, père, que nous sommes les témoins du démon?

Qui n'a pas éprouvé quelquefois dans la vie comment, dans des circonstances plus ou moins importantes, un seul mot devient comme une clef qui ouvre une porte longtemps close, comme une torche qui illumine le passé et le présent, qui tire de l'oubli et met en lumière une foule de circonstances? Alors tous ces incidents, jusqu'alors inaperçus, s'enchaînent et forment un jugement, donnent une certitude, déterminent une conviction. Tel fut l'effet produit sur Perico par ces paroles que l'ange de l'expiation semblait avoir mis sur les lèvres de l'innocence. Tardive, mais terrible, la vérité se présenta devant ses yeux fermés jusque-là par la bonne foi, et la défiance entra dans ce cœur si honnête et si pur que jamais aucun soupçon n'avait troublé.

— Père! père! s'écrièrent les enfants en le voyant trembler et pâlir.

— Mère Anna, dirent-ils en la voyant entrer, venez vite, papa est malade.

En entendant venir sa mère, Perico tourna vers elle des yeux troublés. Il crut lire sur le noble front d'Anna cette terrible sentence que jadis elle avait prononcée sur un avenir que son amour prévoyant voulait éviter à son fils : « Celle qui fut mauvaise fille sera mauvaise épouse! » Perico, atterré, se précipita hors de la maison en murmurant, pour expliquer sa fuite, un prétexte que personne n'entendit.

Anna se mit à la fenêtre pour le suivre des yeux, et, en le voyant se diriger vers la campagne, elle se rassura.

— Peut-être lui aura-t-on appris que les troupeaux sont entrés dans ses champs.

— C'est probable, répondit Elvira, dès hier il en avait la crainte.

L'heure du dîner arriva sans que Perico fût revenu. On trouva son absence étonnante, car c'était un jour de fête; mais à la campagne, où les heures de repas ne sont pas bien fixes, ce retard n'avait rien d'alarmant.

Le soir, à l'heure ordinaire, Maria et Pedro arrivèrent : chacun d'eux était seul.

— Est-ce que Ventura n'est pas venu aujourd'hui au village? demanda Anna.

— Il y est venu ce matin, répondit Pedro; mais on danse aujourd'hui, et il a toujours aimé si follement la danse, qu'il laisserait là son dîner pour un fandango.

— Et Rita, n'était-elle pas chez vous, ma tante? dit Elvira.

— Oui, mon enfant, elle est venue chez moi; mais elle est allée à la danse avec une de ses amies malgré les représentations que je lui ai faites. Tu sais qu'elle ne m'écoute jamais.

— Vous aviez pourtant bien raison, Maria, dit Pedro, une femme honnête doit n'avoir plus de jambes et rester chez elle.

Tout le monde était silencieux quand Perico rentra tout à coup.

La faible lueur de la lampe, amortie encore par un abat-jour, empêcha de remarquer le changement qui s'était opéré sur ce beau visage. Ses yeux ardents étaient cernés comme s'il revenait d'une grande maladie, ses lèvres rouges et sèches annonçaient la fièvre.

Il jeta autour de lui un rapide coup d'œil et demanda brusquement où était Rita. Tout le monde se regarda en silence; enfin Maria dit timidement :

— Mon fils, elle est allée un moment à la danse avec notre voisine; elle en avait le désir, et, comme c'est fête... Mais elle reviendra tout à l'heure.

Perico sortit précipitamment sans répondre un mot. Sa mère se leva pour le suivre, mais elle ne put le rejoindre.

— Je vous assure, dit Pedro, que, quand Perico se fâcherait un peu contre elle, il n'y aurait pas grand mal, et ce n'est pas moi qui y trouverais à redire.

— Taisez-vous, Pedro, dit Maria. Perico n'est pas capable de se fâcher sérieusement contre une femme. Quel grand mal, après tout, ferait donc cette pauvre petite en dansant un peu? N'oublions pas, Pedro, que nous avons été jeunes.

Anna, tout agitée, rentra en ce moment.

— Pedro, dit-elle, allez à la danse.

— Moi? y pensez-vous? et qu'irais-je y faire? Si Perico bat un peu sa femme, il aura raison, et ce n'est pas avec mon manchon qu'elle s'essuiera les yeux.

— Pedro, allez à la danse! répéta Anna, mais cette fois avec un tel accent d'angoisse, que Pedro la regarda tout étonné.

Anna le prit par le bras, l'entraîna dans un coin de la salle et lui dit rapidement quelques mots à voix basse. Le pauvre vieillard, en l'entendant, poussa un cri étouffé, croisa ses mains sur son front et sortit en toute hâte de la chambre.

XIII

Ventura et Rita dansaient ensemble. Ils étaient animés par tout ce qui fait tourner les jeunes têtes, fermer les yeux à la raison, et oublier toute convenance : le vin, un amour tout sensuel, des danses voluptueuses et passionnées que des applaudissements enivrants excitaient encore.

Ces deux jeunes gens formaient un couple ravissant. Rita, avec sa tête parée de fleurs, se balançait sur ses hanches avec cette grâce inimitable des femmes de ce pays qui peut être, à leur choix, libre ou modeste. Ses yeux noirs brillaient comme du jais, et ses doigts agitaient les castagnettes avec une provoquante vivacité. Ventura l'imitait dans la grâce et la souplesse de ses mouvements. Jamais fandango n'avait été dansé avec autant de grâce et de désinvolture.

Les chanteurs enthousiasmés improvisaient, selon l'usage, des couplets en l'honneur des deux brillants danseurs :

A celle qui danse ici,
Mes amis, jetez des roses,
Elle le mérite bien,
Tant elle est aimée et belle !
A la danse de ce soir,
Tout le monde le dira,
C'est Ventura et Rita
Qui remporteront le prix.

Pendant ces dernières mesures et au moment où les éloges et les applaudissements redoublaient, Perico arriva et s'arrêta sur le seuil de la porte. On était tellement occupé de la danse, que personne ne remarqua son arrivée. Ventura, en conduisant Rita dans une pièce, passa devant lui sans le voir; mais Perico les vit, et quelques mots échangés entre eux et qui parvinrent jusqu'à lui lui révélèrent toute l'étendue de son malheur, toute la perfidie de cette femme, de la mère de ses enfants qu'il avait tant aimée, toute la trahison d'un ami et d'un frère. Le coup fut si terrible, que le malheureux en resta un moment comme étourdi; mais, revenant à lui presque aussitôt, il les suivit. Rita, debout devant un miroir, arrangeait les fleurs qui ornaient sa tête.

— Elles sont fanées, Rita, lui dit Ventura; mais pourquoi aussi mettre des roses? Ne sais-tu pas qu'elles se flétrissent de jalousie sur la tête d'une jolie femme!

— Dis donc, Ventura, lui dit un de ses amis, il paraît que tu es friand du fruit défendu?

— J'aime le bon fruit, répondit Ventura, qu'il soit défendu ou non.

— C'est une indignité! dit un ami de Perico.

Un des assistants prit par le bras celui qui venait de parler et l'entraîna en lui disant :

— Tais-toi, ne vois-tu pas que Ventura est gris? Qui t'a chargé de porter un cierge à cet enterrement? Qu'as-tu à reprendre ici si Perico lui-même y consent?

— Qui ose dire que Perico Alvareda consent à une indignité? dit celui-ci en s'avançant au milieu de la salle aussi pâle que s'il sortait de la tombe.

Au son de cette voix connue, Rita se glissa comme une couleuvre entre les buveurs et disparut.

— Tu t'y prends à temps pour surveiller ta femme, lui dirent en ricanant quelques étourdis qui formaient une sorte d'escorte à Ventura, le brillant danseur.

— Señores, dit Perico en croisant les bras sur sa poitrine avec une colère comprimée, est-ce que vous trouvez quelque chose de ridicule sur mon visage?

— Il paraît qu'on y trouve de quoi rire, répondit Ventura.

Les risées éclatèrent.

— Tu es heureux, Ventura, que je n'aie pas d'arme, lui dit Perico d'une voix étranglée par la fureur.

— Bah! dit Ventura en éclatant de rire, voilà ce doux agneau qui veut faire le méchant. Tais-toi, saint homme, ne viens pas me chercher querelle, et va-t'en débarbouiller tes enfants.

A ces mots, Perico se précipita sur Ventura, qui chancela à cette terrible attaque; mais, se relevant aussitôt, il saisit Perico avec la force et l'agilité qui lui étaient habituelles, et, le renversant sur le sol, il lui mit le genou sur la poitrine, puis, lui serrant la gorge avec ses deux mains, il répétait comme un furieux :

— Toi, qu'avec trois doigts je mettrais en pièces, tu oses porter la main sur moi! toi, un tueur de sauterelles, une poule mouillée attaché aux jupes de ta mère, tu oses me toucher!

Au même instant, Pedro arriva hors d'haleine.

— Ventura, cria-t-il, que fais-tu, misérable?

A la voix de son père, Ventura lâcha prise et se releva.

— Tu es ivre, malheureux! continua son père hors de lui de douleur et d'indignation, tu es ivre, et tu as le vin mauvais. A la maison, ajouta-t-il en le saisissant par l'épaule, à la maison! et marche devant moi.

Ventura obéit sans réplique; car, en même temps que la voix de son père retentissait à ses oreilles, la voix de la conscience et de la raison s'était fait entendre à son cœur et avait réveillé ses nobles instincts. Honteux de la querelle qui venait d'avoir lieu, et plus encore du sujet qui l'avait fait naître, il inclina la tête devant celui qu'il avait toujours respecté et sortit suivi de son père.

Cependant on avait relevé Perico, qui, revenu peu à peu du vertige que lui avait causé l'étreinte de Ventura, passa la main sur son front, jeta sur ceux qui l'entouraient le regard d'un lion blessé et sortit en disant d'une voix sourde :

— Elle nous a perdus tous les deux.

Comme Ventura était parti avec son père, personne ne s'opposa au départ de Perico.

— Cette querelle n'en restera pas là, dit un des spectateurs en branlant la tête.

— Assurément, dit un autre. Qui pourrait supporter patiemment d'être à la fois trompé et battu ? Mieux vaudrait, mille fois, mettre cette coquine aux Repenties pour le reste de ses jours !

Perico regagna sa demeure en redisant ces mots entrecoupés : « Doux agneau ! poule mouillée ! et c'est toi, Ventura !... Mais jusqu'ici personne n'avait touché à mon honneur. Tremble, toi qui l'as foulé aux pieds ! »

Il rentra chez lui et prit son escopette.

— Père, fit la douce voix d'Angelo dans la pièce voisine, père, nous sommes seuls.

— Vous le serez bien plus encore, murmura Perico sans lui répondre.

Les deux enfants continuèrent à l'appeler :

— Père, père !

— Vous n'avez déjà plus de père, dit Perico.

Et il sortit de la chambre.

Voulant charger son arme avant de quitter le patio, il l'appuya contre l'oranger; mais, comme si le vieux protecteur de la famille l'eût repoussée, elle glissa et tomba par terre. En même temps les feuilles du bel arbre, comme agitées d'un lugubre pressentiment, firent entendre un triste murmure.

Comme il allait sortir, Perico se trouva en face de sa mère, que l'inquiétude tenait éveillée et qui l'avait entendu rentrer.

— Où vas-tu, Perico ? lui dit-elle.

— Aux champs. Les chèvres rôdent de ce côté, je vous l'ai déjà dit.

— As-tu été voir la fête ?

— Oui.

— Et Rita ?

— Elle n'y était pas; mère, Maria l'a rêvé.

Anna respira plus librement. Elle s'étonnait cependant du ton brusque et des rudes réponses de son fils, à qui ce ton n'était pas habituel.

— Ne va pas aux champs à cette heure, mon enfant, lui dit-elle d'une voix suppliante.

— Et pourquoi cela, ma mère?

— Parce que mon cœur me dit que tu ne dois pas sortir, et tu sais si mon cœur me trompe !

— Oui, je le sais, répondit Perico.

Mais il prononça ces mots avec une telle amertume, que sa mère y vit la confirmation de toutes ses craintes.

— Eh bien, ne sors pas, si tu le sais, lui dit-elle.

— Señora, répondit Perico, il est dangereux pour une femme de vouloir gouverner un homme au point de le pousser à bout. Vous m'avez tenu, dit-on, attaché jusqu'à présent à vos jupes; aujourd'hui, je veux être libre.

En disant ces mots, Perico se dirigea vers la porte.

— Est-ce là mon fils ? murmura la pauvre mère.

Le bon et fidèle Melampo, voyant sortir son maître, se mit en devoir de le suivre.

— Arrière ! lui cria Perico en le repoussant rudement du pied.

Le pauvre animal, peu habitué à ce traitement, se recula tout surpris; mais bientôt, avec cette absence de rancune qui fait du chien un modèle d'abnégation et de constance, il se précipita vers la porte pour rejoindre son maître : elle était fermée. Melampo fit entendre alors un de ces hurlements sinistres qu'on regarde souvent comme l'annonce d'un malheur prochain.

XIV

Le sommeil acheva de dissiper chez Ventura les dernières traces de l'ivresse. Il se leva le lendemain aussi honteux que sincèrement repentant de ce qui s'était passé la veille, et il écouta respectueusement les justes et sévères reproches de son père.

— Vous avez raison, mon père, lui dit-il; je regrette sincèrement ce que j'ai fait; maudit soit le vin ! car, ma seule excuse, si c'en est une, c'est que je ne savais plus ce que je faisais. Je ferai réparation à Perico, je vous le promets, et devant tout le village, car en cela je me ferai plus d'honneur qu'à celui que j'ai si gravement offensé.

— Ainsi, tu lui donneras satisfaction ? dit Pedro.

— Oui, mon père.

— Tu épouseras Elvira ?

— De tout mon cœur.

— Tu la rendras heureuse ?

— Je le jure par cette croix, et il en fit le signe.

— Vous irez tous les deux à Alcala ?

— Oui, mon père, j'irai, s'il le faut, au bout du monde.

— S'il en est ainsi, que Dieu te bénisse, mon fils ! dit Pedro avec émotion.

Ils allèrent aussitôt chez Anna pour y trouver Perico, mais on leur dit qu'il était sorti.

En voyant chez elle Pedro et Ventura, et surtout en remarquant la gaieté qui animait le visage du père, Anna sentit se calmer les craintes qui l'agitaient; son espérance redoubla encore quand elle vit Ventura s'approcher d'Elvira, lui parler avec empressement et tendresse, tandis que Pedro, clignant de l'œil, lui disait d'un air mystérieux :

— Ce garçon-là est pressé de se marier. Ainsi, ma commère, dépêchez de faire tous les préparatifs de la noce.

Ils partirent ensemble, Ventura pour retourner à la ferme, et Pedro pour visiter son champ, qui était du même côté. Le blé était beau, mais mêlé de beaucoup d'herbe.

— La mauvaise herbe se montre, dit Ventura.

— L'herbe l'emporte sur le blé, si on lui en laisse le temps, mon fils, car elle est fille légitime de la terre, et le blé n'est que son nourrisson. Mais, avec la grâce de Dieu, le blé ne manquera pas cette année pour nous, et pour d'autres encore, s'il en vient.

Ils se séparèrent à l'entrée du bois d'oliviers où Ventura entra.

— Un roi serait fier de mon fils, dit Pedro en le suivant des yeux. On ne trouverait pas son pareil en Espagne ! Si le corps est bien, l'âme est plus belle encore.

Ventura avait à peine fait quelques pas dans le bois, quand il aperçut Perico, son escopette à la main.

— Grâce à toi, lui cria celui-ci, on trouve de quoi rire sur mon visage, mais j'ai là de quoi empêcher de rire ceux qui pourraient en avoir envie. Je suis une poule mouillée, un tueur de sauterelles, mais j'effacerai dans ton sang l'injure que tu m'as faite.

— Que fais-tu, Perico ? s'écria Ventura en s'élançant vers lui pour l'empêcher de tirer. Mais le coup partit et Ventura tomba mortellement blessé.

Pedro entendit le coup et s'en effraya : « Qu'est-ce que cela ? » dit-il, en suivant précipitamment le sentier qu'avait pris Ventura. Quel affreux spectacle frappa les yeux de ce pauvre père ! Un homme étendu à terre, mortellement atteint, baigné dans son sang ! et cet homme, c'est son fils ! Le pauvre vieillard tomba à ses côtés.

— Mon père, lui dit Ventura, revenez à vous, aidez-moi à me relever, j'ai encore des forces, j'irai à la ferme et vous demanderez un prêtre, car je veux mourir en chrétien.

Le Dieu de miséricorde donna au malheureux père la force de relever son fils, qui, appuyé sur lui, put faire quelques pas, comprimant les plaintes que lui arrachaient ses affreuses douleurs. Les gens de la ferme, attirés par les cris de Pedro, accoururent et virent ce malheureux père soutenant dans ses bras son fils moribond.

— Un prêtre ! un prêtre ! cria Ventura.

Un exprès monté sur le meilleur cheval de la ferme partit aussitôt.

— Ramenez le chirurgien ! cria le père.

— Et la justice, dit le capataz.

Ventura fut étendu sur un matelas, et l'on parvint à grand'peine à arrêter le sang qui s'échappait à flots de sa blessure. Une heure d'angoisse se passa ainsi, puis le pas accéléré d'un cheval annonça les secours qu'on avait demandés. Ceux de la religion arrivèrent les premiers. Le prêtre entra portant sur lui la divine hostie ; tous les assistants s'agenouillèrent et le malheureux Pedro trouva quelque soulagement dans ses larmes.

Le prêtre et le mourant furent laissés ensemble. Un silence solennel, interrompu seulement par les sanglots de Pedro, régnait dans la ferme.

Quand le ministre de Dieu sortit de la chambre, une douce paix était répandue sur le visage du mourant. Le chirurgien s'approcha de lui, sonda la blessure et se contenta de remuer lentement la tête en se retournant vers ceux qui l'entouraient. Pedro qui, les mains convulsivement croisées, attendait avec angoisse la sentence du médecin, tomba étendu sur le sol ; il fallut l'emporter.

L'alcade et le greffier arrivèrent alors et s'approchèrent du blessé, dont les yeux étaient déjà fermés. La pâleur de la mort couvrait son visage.

— Señor alcade, dit le chirurgien, il ne peut faire aucune déclaration, il est à l'agonie.

Ces paroles arrivèrent aux oreilles de Ventura : avec une incroyable énergie il ouvrit les yeux et s'écria distinctement :

— Demandez, je puis encore répondre.

— Qui a été la cause de ta mort ? demanda l'alcade.

— Moi-même.

— Qui t'a tué ?

— Quelqu'un à qui je pardonne.

— Tu pardonnes à ton assassin ?

— Oui, devant Dieu et devant les hommes.

Ce furent les dernières paroles de Ventura.

Le prêtre lui serra la main.

— Récitons le *Credo*, dit-il ; tous se prosternèrent. L'ange qui vit cette âme s'envoler en pardonnant à son ennemi l'embrassa comme une sœur avant d'avoir entendu la divine sentence.

XV

Les femmes s'étaient réunies chez Anna. Quoique Rita toute seule

sût ce qui s'était passé la veille, il régnait entre elles un morne silence. L'innocent bavardage de Maria faisait même défaut.

— Je ne sais pourquoi, dit-elle enfin, j'ai le cœur gonflé aujourd'hui.

— Moi aussi, dit Elvira, j'ai comme un poids sur la poitrine, et je ne puis respirer. C'est peut-être le temps. Croyez-vous que nous ayons de l'orage, tante Maria?

— Pauvre enfant! pensa Anna, le remède vient bien tard! la terre réclame son corps et le ciel son âme.

Rita, quoiqu'elle affectât son indifférence ordinaire, était dévorée d'inquiétude.

Angela berçait tendrement sa poupée, et sa voix seule rompit le silence qui s'était rétabli après les quelques phrases que nous venons de citer. Elle chantait cette douce et monotone mélodie, *la Nana*, que les mères savent redire avec une simplicité et une douceur enchanteresse :

Je te tiens entre mes bras
Et sans cesse je demande
Ce qu'il en sera de toi,
Si je viens à te manquer.
Les petits anges du ciel.....

Ce chant enfantin fut interrompu par le son grave et retentissant de la cloche de l'église : ses vibrations s'évanouirent lentement et graduellement, comme si elles s'élevaient vers d'autres régions.

— Le saint sacrement! dirent-elles toutes en se levant. Anna pria à haute voix pour celui qui allait recevoir le saint viatique.

— Qui peut-il être? dit Maria, je ne connais personne dans le village qui soit gravement malade.

Rita se mit à la fenêtre et demanda à une femme qui passait quel était le malade.

— Je ne sais pas, répondit celle-ci, c'est hors du village.

Une autre s'approcha en disant : Jésus! — c'est un assassinat! La justice et le chirurgien ont suivi le prêtre en toute hâte.

— Que Dieu l'assiste! dirent toutes les femmes avec cette horreur et cette profonde émotion que cause ce mot : un assassinat!

La cloche sonna le glas de l'agonie, glas solennel, lugubre, qui annonce à l'homme qu'un de ses frères lutte dans les angoisses et qu'il va paraître devant le redoutable tribunal. Grave avertissement que donne l'église à cette multitude qui s'agite, occupée d'intérêts frivoles qu'elle trouve importants et de passions qu'elle croit devoir être éternelles. Arrêtez-vous, mortels, semble-t-elle dire, arrêtez-vous par respect pour la mort, par pitié pour celui qui va quitter la terre comme

vous la quitterez bientôt ! Mais cette voix qui parlait de mort, cette voix qui disait : Priez, et souvenez-vous, était importune dans notre siècle de lumière. Les heureux du siècle penser à la mort ! laissez ce souvenir aux chartreux ! Et on a ordonné à la cloche de se taire.

Les quatre femmes gardaient un profond silence, mais toutes étaient profondément émues. Ainsi la mer conserve parfois un aspect calme pendant qu'elle renferme en son sein des vagues agitées et profondes. Tout le village était consterné à l'idée de la mort d'un homme causée par la main de l'homme, car l'anathème prononcé contre Caïn subsiste dans toute sa force pour toutes les générations.

— Que le temps passe lentement ! dit Maria, il semble que le soleil soit cloué dans le ciel.

— Celui qui ne sait pas, dit Elvira, est comme celui qui ne voit pas, il perd patience. Peut-être ce malheur a-t-il été causé par quelque voleur.

— Peut-être par un accident, dit Maria.

— Maman Anna, dit Angelo, pourquoi a-t-on tué un homme, et qui l'a tué ?

— Qui peut dire, mon enfant, quelle est la main assez hardie pour se mettre à la place de Dieu et éteindre une torche que lui-même a allumée ?

Une lointaine rumeur se fit entendre, les habitants du village, poussés par la curiosité, couraient dans la rue et poussaient des exclamations d'horreur et de pitié.

— Qu'est-ce ? demanda Rita en s'approchant de la fenêtre.

— On apporte le mort par ici, lui répondit-on.

Elvira se sentit irrésistiblement poussée à se mettre aussi à la fenêtre.

— Retire-toi, lui dit sa mère, tu sais que tu ne peux pas supporter la vue d'un mort.

Mais Elvira n'entendit pas sa mère, car la foule s'était approchée peu à peu et toutes les femmes s'étaient mises à la fenêtre. Le cadavre était placé en travers sur un cheval et couvert d'une mante. Soutenu par deux hommes, un vieillard suivait, la tête inclinée sur la poitrine.

— Grand Dieu ! c'est Pedro !

En entendant son nom, Pedro leva la tête, et son regard tomba sur la coupable Rita. Animé par la colère et le désespoir, il s'arracha aussitôt des bras de ceux qui le soutenaient; il s'élança vers le cheval, et, soulevant la mante, il découvrit le corps sanglant de Ventura, dont la poitrine était ouverte par une profonde blessure :

— Tiens, malheureuse, dit-il à Rita, voilà ton ouvrage ! C'est Perico qui l'a tué !

XVI

La nuit était orageuse et le ciel couvert de nuages errants que le vent chassait devant lui, mais qui ne devaient répandre que plus loin les torrents de pluie dont ils étaient chargés. Dans leur course vagabonde ils se séparaient, et parfois la lune apparaissait douce et tranquille comme un messager de paix au milieu du désordre.

Pendant les courts instants où cette suave lumière se répandait du ciel sur la terre, on pouvait distinguer sur un chemin écarté un homme aux traits pâles et amaigris. Sa marche incertaine, ses yeux égarés, l'agitation peinte sur son visage, tout en lui indiquait une fuite.

Il fuyait en effet, il fuyait les lieux habités, il fuyait ses semblables, il fuyait la justice humaine, il fuyait sa propre conscience : il aurait voulu pouvoir se fuir lui-même, car c'était un assassin. En le voyant sombre et désordonné comme les nuages qu'emportait une force invincible, personne n'eût reconnu en lui l'homme honorable, le fils respectueux, le fidèle mari et le tendre père. Pourtant cet homme était Perico ; désormais poursuivi par l'expiation que lui infligeait la loi, il ne cherchait plus une paix déjà perdue, il fuyait le mal présent et tremblait devant l'avenir.

Il avait passé des jours désespérés et des nuits terribles dans les endroits les plus solitaires, sans autre nourriture que des glands et des racines, regardant tout homme comme un juge et la lumière comme un danger. Pourtant il n'y avait pas d'obscurité qui pût faire disparaître les images toujours vivantes devant ses yeux, ni de silence qui pût étouffer leur clameur. Il voyait sans cesse le cadavre sanglant de Ventura, l'inconsolable douleur de sa mère et de sa malheureuse sœur, l'abandon de ses enfants, le désespoir du vieil ami de son père, le déshonneur de toute une famille jusque-là respectée ; et ses oreilles entendaient toujours retentir les tintements solennels du glas de l'agonie, dernier adieu de l'église à sa victime qui avait pu encore parvenir jusqu'à lui.

En vain l'orgueil lui parle du point d'honneur et lui persuade qu'il n'a fait que son devoir. « S'il n'eût agi ainsi, il se fût couvert de honte. Les offenses reçues dépassaient encore sa vengeance. » Une voix toujours plus sévère et plus distincte étouffait le cri des passions à mesure que le temps les apaisait ; la voix éternelle de sa conscience lui redisait : « Oh! si je m'étais épargné ce crime ! »

Depuis quelque temps le vent lui apportait un bruit étrange, inégal,

et dont il ne pouvait comprendre la nature. Tout effraye un coupable. Était-ce le rugissement de la tempête? était-ce une plainte ou un chant? Plus Perico avançait, et plus ce qu'il entendait lui paraissait inexplicable; il avançait toujours, et, pendant qu'un épais nuage voilait la lumière de la lune, il lui sembla que ce son si triste, si vague, si effrayant, se faisait entendre directement au-dessus de sa tête.

Tout à coup le ciel s'éclaire, la lumière argentée de la lune se répand partout comme un manteau de neige, et devant lui Perico découvre Ecija [1] endormie dans la vallée comme un blanc oiseau dans son nid. Il lève alors la tête pour chercher d'où venaient ces étranges gémissements.... Quelle n'est pas son horreur à la vue de cinq têtes humaines fixées sur des poteaux, qui poussaient ces plaintes douloureuses comme un avertissement donné aux vivants par les morts [2]!

Perico reculait épouvanté lorsqu'il s'aperçut qu'il n'était pas seul. Un homme se tenait au pied de l'un des poteaux. Il était de haute taille et paraissait hardi, fier et vigoureux. Son costume, riche d'ailleurs, était celui des contrebandiers, et ses traits hâlés étaient à la fois durs, audacieux et impassibles. Il tenait son chapeau à la main et découvrait devant ces poteaux d'ignominie sa tête, qui partout ailleurs serait restée couverte et arrogante.

Cet homme en effet était hors la loi; il avait rompu tous les liens qui l'attachaient à la société et ne respectait plus rien en ce monde. Pourtant cet homme perdu croyait en Dieu, il était chrétien et il priait.

Quand des natures indomptées, énergiques et indépendantes comme la sienne, s'abandonnent ainsi à un religieux sentiment d'adoration, il y a là, quoi qu'en disent les incrédules, autre chose qu'une impression de crainte superstitieuse. — Pour de pareilles gens, le mot *crainte* n'a pas de sens.

L'inconnu, ayant terminé sa prière, remit son *sombrero*, s'enveloppa de sa *manta*, et, se dirigeant vers Perico :

— Où allez-vous, caballero? lui dit-il.

Perico, pris d'un véritable vertige, ne pouvait ni ne savait répondre.

— On demande où vous allez? répéta l'inconnu. Perico demeura silencieux.

— Êtes-vous muet? demanda celui qui l'interrogeait, ou n'avez-vous pas envie de répondre? S'il en est ainsi, j'ai là une bouche qui sait tirer ce qu'elle veut de ceux dont je ne puis rien obtenir, ajouta-t-il en montrant son *trabuco*.

[1] Une des plus jolies villes d'Andalousie entre Séville et Cordoue.

[2] Ce phénomène qui s'est reproduit plusieurs fois s'explique par le bruit que fait le vent en passant par la gorge, la bouche et les oreilles des têtes qui sont ainsi exposées.

La situation désespérée où se trouvait Perico l'avait mis hors de lui ; il savait à peine ce qu'il faisait. L'accusation de lâcheté qu'on avait proférée contre lui le torturait encore, et il lui semblait en être marqué au visage comme par le fer rougi du bourreau. Aussi il répondit sans hésiter en montrant son escopette : — Voici une autre bouche qui sait répondre comme on lui parle.

Les intentions de l'inconnu n'étaient pas hostiles et il ne songeait nullement à accomplir sa menace, mais la peur n'aurait pu l'en empêcher, car il était le plus brave des contrebandiers qui parcourent l'Andalousie. Aussi, loin de s'irriter de l'audace du jeune homme, il en parut content et lui dit :

— Camarade, je ne demande pas mieux que de saluer avant de tirer l'épée ; mais j'aime à savoir à qui je parle et qui je rencontre. Vous avez du cœur puisque vous êtes ici et que par ici rôdent Diego et sa bande. Comme tout Espagnol vous devez savoir ce qu'est Diego. Sa balle atteint aussi vite et aussi sûrement que son regard. Partout où il se trouve, les feuilles elles-mêmes tremblent sur les arbres, et les morts dans leur tombe redoutent d'entendre prononcer son nom.

Tout cela fut dit sans cette affectation si outrée aujourd'hui de la jactance andalouse, mais avec un air de conviction et de parfaite tranquillité.

— Et que m'importe Diego et sa bande ? reprit Perico, non plus avec colère, mais faiblement. Puis, appuyant la tête sur son escopette, il chancela.

— Qu'avez-vous ? demanda l'autre en le voyant ainsi s'affaisser sur lui-même.

Perico ne répondit pas. Sa faiblesse était si grande, et tel avait été l'effet de ses dernières émotions, qu'il tomba évanoui sur le sol.

L'inconnu s'agenouilla près de lui et lui souleva la tête. La lune éclairait alors en plein ce visage encore beau, malgré sa mortelle pâleur, malgré les traces qu'y avaient laissées les passions, les angoisses et la douleur.

— Il est mort ! dit-il en posant sa rude main sur le cœur de Perico.

— Non, poursuivit-il, pas encore, mais il mourra ici comme un chien, si on ne lui porte secours.

Et il le regardait, sentant s'éveiller en lui ce noble instinct qui attire le fort vers le faible, le puissant vers celui qui est abandonné. Il se leva et siffla.

On entendit aussitôt retentir le jeune et vif galop d'un beau cheval qui, remuant gracieusement la tête et secouant au vent sa crinière, vint se placer devant son maître en poussant un joyeux hennissement et tournant vers lui ses yeux brillants comme pour lui offrir son service.

L'inconnu enleva dans ses bras Perico inanimé, le coucha en travers sur le cheval, y sauta près de lui et pressa doucement des genoux les flancs de sa monture. Le noble animal s'élança léger comme le vent, sans paraître s'apercevoir que sa charge était doublée.

XVII

Dans une venta solitaire qui semblait accroupie comme un mendiant au bord de la grande route, un aubergiste et sa femme étaient assis tranquillement auprès du feu, sans plus s'étonner du complet et silencieux isolement qui, pour eux, succédait à la bruyante agitation du jour, que les habitants des pays marécageux ne s'étonnent de leurs fièvres intermittentes.

— Maudit soit, disait la femme, ce marin entêté qui s'est imaginé de chercher un nouveau monde et qui ne s'est arrêté qu'après l'avoir trouvé ! le roi n'avait-il pas assez de soucis sans cela ? Et à quoi bon encore ? pour nous enlever nos fils, et nous apporter des maladies. N'est-ce pas, André ?... Ne dors donc pas ainsi ! dis, cela a-t-il servi à autre chose ?

— Oui, femme, oui, répondit le bonhomme en entr'ouvrant les yeux, c'est de là que vient l'argent.

— Maudit soit l'argent !

— Et le tabac, reprit le mari lentement, et reprenant son somme.

— Maudit soit le tabac ! s'écria de nouveau la femme en colère. Crois-tu, mauvais père, que l'argent et le tabac valent les vies qu'ils coûtent et les larmes qu'ils font répandre ? Mon pauvre fils ! qu'adviendra-t-il de lui dans ce pays où l'on tue les hommes comme des mouches et où tout est empoisonné jusqu'à l'air qu'on respire ?

Elle fut interrompue par un coup de sifflet. L'aubergiste bondit sur sa chaise, saisit en toute hâte une lumière et courut vers la porte en disant ;

— C'est le capitaine !

Quand il fut sur le seuil, sa petite lampe lui montra, éclairé de reflets rougeâtres, un homme à cheval qui tenait couché devant lui un corps probablement sans vie.

— Aide-moi à descendre cet homme, dit le cavalier d'une voix rude et peu habituée à faire de longs discours.

L'aubergiste passa la lumière à sa femme qui s'était approchée, et il s'empressa d'obéir.

— Jésus me protége ! dit celle-ci, un mort ! Au nom de la vierge Marie, señor, ne le laissez pas chez nous !

— Il n'est pas mort, répondit le nouveau venu, il est malade ; soignez-le, c'est à cela que les femmes sont bonnes. Voici de l'argent pour vous indemniser de ce que vous coûteront vos soins.

En disant ces mots il lui remit une pièce d'or et disparut dans l'obscurité. Le bruit sonore et mesuré du galop de son cheval se fit seul entendre pendant quelques instants, puis finit par cesser en s'éloignant.

— Voilà qui est beau ! grommela Marta. Je parie que c'est lui qui l'a mis en cet état ; il s'en va, et le blessé nous reste ! — Soignez-le ! comme si on n'avait rien à faire que de soigner des gens morts ou à peu près ! comme si cette venta était un hôpital ! Ce sauveur de vies en danger croit-il par hasard qu'il n'a qu'à commander pour être obéi comme le roi ?

— Chut !... dit l'aubergiste effrayé. Te tairas-tu, langue imprudente ! Parler ainsi de Diego !... mais ces femmes sont pires que le diable ! A quoi bon murmurer, puisque tu sais bien qu'il faut obéir à ces gens-là ? D'ailleurs, c'est une œuvre de charité ; ainsi, à l'ouvrage !

Ils préparèrent de leur mieux un lit dans le grenier.

— Il n'a aucune marque de coups ni de blessures, dit André en déshabillant l'inconnu, — tu le vois, femme, c'est une maladie, et voilà tout.

— Regarde, regarde, André, dit celle-ci, il a un scapulaire !

Et comme si cette vue et la salutaire influence de la sainte image réveillaient en elle tous les bons sentiments, comme si ce lien d'une même dévotion lui eût rappelé ce divin précepte : Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît à toi-même, elle s'écria : — Tu as raison, André, c'est une œuvre de charité que de l'assister. Pauvre petit ! comme il est jeune et abandonné ! et sa pauvre mère ! Allons, allons, André ! que fais-tu là, immobile comme une borne ? Cours donc chercher du vin pour lui rafraîchir les tempes, tue une poule, je vais lui faire un bouillon.

— Bon, murmurait André en s'en allant, voilà bien les femmes ! Qui diable peut les comprendre ? Tout à l'heure elle ne voulait pas le recevoir dans la maison, et maintenant elle jetterait la cave par les fenêtres !

Marta fut infatigable dans ses soins pour le malheureux que la fièvre agitait, et qui, dans son délire, parlait de choses terribles.

La nuit suivante, un homme de mauvaise mine et d'un aspect repoussant entra dans la venta. Il avait été au bagne et on l'avait surnommé le Forçat.

— Dieu vous garde ! lui dit l'aubergiste avec plus de crainte que de cordialité. Qui vous amène ici ?

— Un caprice du capitaine. Que le diable l'enlève ! Je viens deman-

der de sa part des nouvelles d'un malade. Vraie commission de nonnes !

— Il ne va pas bien, répondit André ; il a une fièvre de taureau, il divague et parle d'un meurtre qu'il a commis, de têtes de morts...

— Holà ! c'est donc un homme capable de prendre les armes ? dit le Forçat. Allons le voir.

— Pendant toute la journée, dit l'aubergiste en montant avec lui, il m'a fait mourir de frayeur ; il est venu du monde et même des soldats. Si on l'avait entendu.... Le Forçat examina les traits jaunes et délicats de Perico, puis avec un geste de mépris il dit :

— S'il fait du bruit, mettez-le dehors.

— Non, non, s'écria Marta, pauvre malheureux ! J'ai un fils qui, à l'heure qu'il est, est peut-être comme celui-ci abandonné de tous et comme lui appelant sa mère !... Non, non, señor, nous ne l'abandonnerons pas ! ni la vierge du scapulaire, ni moi.

— Achetez-lui des bonbons alors, dit le Forçat en redescendant... Et que dit-on ? ajouta-t-il en s'adressant à André.

— On dit qu'on va mettre à prix la tête de Diego.

— On dit ?... redemanda le Forçat avec un étrange et avide intérêt.

L'aubergiste répéta ce qu'il venait de dire.

Le Forçat resta un moment silencieux, puis il reprit :

— Où croit-on que nous sommes ?

— A Despeñaperros.

— Est-ce qu'on nous poursuit ?

— Oui ; il y a de la cavalerie à Séville, de l'infanterie à Cordoue et des miquelets à Utrera.

— Ils useront leurs souliers avant de nous voir en face, et, s'ils en viennent à bout, ils le payeront cher.

— Oui, oui ! nous savons bien que celui qui rencontre Diego peut chercher d'avance où on l'enterrera... Pourtant il pourrait en venir tant à la fois !...

— Avez-vous envie de savoir ce que pèse un soufflet de ma main ?

— Pas le moins du monde, dit l'aubergiste en reculant de deux pas.

— Eh bien, tâchez d'avoir la langue moins légère ; du pain... et en route !...

André se hâta d'obéir.

Le bandit s'éloignait quand la voix de Marta le rappela.

— J'oubliais, dit-elle ; prenez cet argent, donnez-le au capitaine, et dites-lui que c'est par charité et non par intérêt que je prends soin de ce pauvre garçon.

— Oui, vraiment ! répondit le Forçat, je vais lui dire de pareilles chansons ! Il n'aime qu'on lui dise *non* ni quand il donne, ni quand il demande... mais, pour vous faire plaisir, je le garderai.

Il piqua son cheval et partit au galop.

— Voilà bien ce qui s'appelle semer en Flandre ! dit l'aubergiste impatienté. — Est-ce que cet argent, vieille femme, sera mieux entre les mains de ce scélérat que dans les nôtres ? Oh ! les femmes, les femmes ! qui les comprendra jamais ? Maudite en soit la race !

— Je sais ce que je fais, et Dieu me comprend, dit la bonne femme. Et elle remonta près du malade.

XVIII

Les soins de la bonne hôtesse, la jeunesse et la force de Perico finirent par l'emporter. Au bout de quinze jours il fut en état de se lever.

Il témoigna à Marta toute sa reconnaissance par des paroles plus vraies qu'éloquentes, mais venues tout droit de son cœur.

— Il ne faut pas me remercier, lui dit-elle, mais bien plutôt celui qui t'a amené ici. Je ne t'ai pas même fait trop bon visage à ton arrivée, mais j'ai eu pitié de toi parce que tu étais bon chrétien et bon fils.

Perico baissa la tête avec un profond sentiment de douleur et de honte. Sa faiblesse physique avait mis fin à cet état d'exaltation aveugle et furieuse qui parfois emporte les natures douces et timides et les entraîne au delà même des limites où s'arrêteraient des natures plus énergiques. Toute cette effervescence qu'avaient soulevée en lui les passions faisait place peu à peu à la réflexion qui, sans rien enlever à sa douleur, lui reprochait son horrible vengeance.

Avec ses forces Perico retrouva toutes ses angoisses au sujet de l'avenir. André les augmenta encore en lui disant un jour :

— Mon ami, vous êtes rétabli, et il vous faut maintenant chercher à vivre ailleurs. Aussi bien, señor, les bonnes explications font les bons amis ; vous avez parlé dans votre délire d'un meurtre que vous aviez commis : s'il est vrai, et que l'on vous trouve chez moi, nous en souffrirons, ce qui n'est pas juste. Les innocents ne doivent pas payer pour les coupables, et charité bien ordonnée, quoi qu'en dise Marta, qui croit savoir tout mieux qu'un autre, commence par soi-même. Il n'y a au monde que ma femme, sotte qu'elle est, comme un vrai melon, qui ose soutenir que la charité bien entendue commence par le prochain. Or, en vérité, je ne veux rien avoir à faire avec la justice, elle a la main trop lourde. »

Perico ne répondit rien et s'en alla, les larmes aux yeux, prendre congé de Marta, qui fut toute triste de son départ, car elle l'aimait

réellement. Le souvenir de son fils l'attachait à cet infortuné ; l'amour de Perico pour sa mère la liait en quelque sorte à cette femme inconnue qu'elle venait de remplacer auprès de lui.

Il sortait de la maison avec son escopette lorsqu'il rencontra le Forçat.

— Où allez-vous ? lui dit celui-ci ; est-ce ainsi que vous vous éloignez, sans un remercîment pour la bonne âme qui vous a ramassé ? C'est une vilaine manière de s'en aller, camarade. Et où allez-vous courir le monde ? Avez-vous envie qu'on vous prenne ?

Perico ne répondit rien : il ne savait plus penser, ni parler, ni vouloir.

— Allons ! en avant ! poursuivit le Forçat, nous faisons plus pour vous en vous protégeant que vous ne faites pour nous en vous laissant protéger.

Perico le suivit machinalement.

— Regarde, Marta, s'écria André, en le voyant s'éloigner avec le bandit, vois donc ton cher enfant, ton trésor ! il part avec le Forçat !

— Eh bien ! répondit Marta, malgré cela, je te le dis, André, c'est un bon fils et un bon chrétien.

— Un misérable, un scélérat, veux-tu dire ? qui a mangé mes poules et que.... En vérité, je le vois qui rejoint la troupe ! Et tu dis qu'il est bon ? Du diable si jamais je comprendrai les femmes !

Perico et le Forçat traversèrent des taillis pleins de ronces et gagnèrent le pied d'une petite éminence sur laquelle le capitaine, appuyé sur son *trabuco*, gardait huit hommes endormis autour de lui. Près de lui paissait son beau cheval, qui, de temps en temps, relevait la tête pour regarder son maître.

—Voilà le garçon, dit le Forçat en arrivant. Sans faire aucun mouvement, le capitaine tourna lentement les yeux de leur côté, et regarda avec attention le nouveau venu.

— Vous êtes en fuite ? lui dit-il au bout de quelques instants.

Perico ne répondit pas et baissa la tête.

— Il n'y a pas là de quoi se décourager, reprit le chef. Puis il ajouta brusquement et par phrases entrecoupées : — Les hommes ont des heures malheureuses ; les unes rouges comme le sang, les autres noires comme les habits de deuil. Une seule suffit pour perdre un homme et pour mettre à la place de son cœur une pierre qui ne sent plus, mais qui pèse. L'homme se sent renversé, parce que ce qui est fait est fait ; c'est alors qu'il faut savoir faire face à ce qui est accompli. — La vie est une bataille ; les vaillants marchent en avant, les lâches seuls regardent en arrière.

— C'est ce que je ne puis faire, s'écria Perico hors de lui ; si vous saviez.....

Le chef étendit le bras avec un geste impératif pour lui imposer silence, et il ajouta :

— Ici chacun garde pour lui ce qui le concerne comme un pli cacheté qui n'attire ni l'intérêt ni la curiosité des autres. Si vous ne savez où aller, restez avec nous. Nous défendons la seule chose qui nous reste, la vie. Je ne tiens pas à conserver la mienne pour le prix que j'y attache, mais pour ne pas la livrer au bourreau.

— Mais... vous volerez ? dit Perico.

— Il faut bien faire quelque chose, répondit le bandit, en se renfermant dans sa dureté habituelle comme une tortue qui rentre sous son écaille.

Perico ne refusa ni n'accepta la proposition qui lui était faite. Le hasard disposait de sa misérable existence comme le vent dispose de l'aride poussière du chemin.

XIX

Pendant qu'à la suite des événements que nous avons racontés le malheureux Perico se traînait à la remorque d'une bande de scélérats, que devenaient les autres membres de sa famille ? à quelles extrémités avaient-ils été poussés par le désespoir, la rage et la vengeance ?

Depuis le terrible jour qui lui avait enlevé son fils, Pedro s'était renfermé chez lui sans autre compagnon que sa douleur. Le curé et quelques amis allaient l'y trouver souvent, non pour le consoler, c'était impossible, mais pour lui parler de ses chagrins.

Ainsi les marins rejettent sans cesse de leur barque l'eau amère qui s'y introduit, sans espoir de l'empêcher d'y rentrer, mais pour l'alléger et empêcher qu'elle ne sombre.

On avait essayé de l'amener à revoir la famille Alvareda, mais sans pouvoir réussir.

— Non ! répondait-il alors, j'ai pardonné au meurtrier devant Dieu et devant les hommes. Mon pauvre fils en a fait autant avant de mourir ; mais revoir ses parents comme si rien ne s'était passé.... Non ! mille fois non !

— Pedro, Pedro ! disait le curé, ce n'est pas là pardonner, c'est obéir à la lettre, mais non à l'esprit de la loi.

— Monsieur le curé, répondait le pauvre père, Dieu ne demande pas l'impossible.

— Non, mais tout ce qu'il demande est possible.

— Señor, vous voulez faire de moi un saint, et je ne le suis pas. J'ai assez à faire d'être bon chrétien et de pardonner. Les ai-je poursuivis ? les ai-je appelés en justice ? que puis-je faire de plus.

— Pedro, l'homme sage oublie le mal qu'on lui a fait.

— Jésus ! monsieur le curé, je ne suis pas si chauve qu'il ne me reste au moins la cervelle ; que Dieu les protége et leur fasse du bien ; mais chacun chez soi et Dieu chez tous.

Maria se refermait dans sa maison avec sa fille, dont elle s'efforçait de cacher la honte et la douleur, la couvrant de son amour de mère comme d'un saint manteau. C'était l'unique refuge de cette coupable contre la réprobation unanime et la publique indignation qu'elle excitait à si juste titre.

Les deux malheureuses victimes Anna et Elvira restèrent seules, soutenues dans leur indicible douleur par la foi et la pureté de leur âme.

Plusieurs mois se passèrent ainsi, mais une mission fut prêchée au village par deux saints religieux.

Ces missions avaient pour but de convertir les pécheurs, de réveiller les tièdes, d'affermir les justes et de consoler les malheureux. On les a supprimées comme superflues dans notre siècle de lumières, car il est convenu que tous maintenant sont justes, fervents, heureux et courageux.

Les sermons avaient lieu le soir et l'église se remplissait de gens, avides d'entendre la parole qui apprend à devenir meilleur. Aujourd'hui nous avons les *clubs* où l'homme apprend à devenir plus libre, ce qui est meilleur et plus digne. Pauvre peuple !

Maria parvint à décider sa fille à suivre les exercices de la mission. La honte concentrée, cuisante et désespérée de Rita s'y changea en un repentir profond, en larmes amères versées sur le passé, en humilité sincère et en sévère pénitence. Puis elle sentit s'abaisser sur sa tête la main divine qui relève le coupable lorsqu'il implore son pardon, son visage baigné de pleurs, et prosterné dans la poussière.

Le prédicateur parla un soir du pardon des injures, le plus beau et le plus sublime des préceptes. Il sut dignement traiter ce sujet, et la population croyante sut le comprendre. A la fin de son sermon le missionnaire, rempli d'un saint zèle et d'un ardent amour, se prosterna devant le crucifix, et promit au Dieu des miséricordes, au nom du peuple agenouillé devant ses autels, que le jour suivant il n'y aurait pas dans son temple un seul cœur qui ne fût franchement réconcilié avec ses ennemis. Un long murmure approbateur et le bruit des sanglots vinrent confirmer cette promesse.

Le lendemain fut un jour de paix et de charité. Les inimitiés les plus enracinées cessèrent, les plus irréconciables ennemis s'em-

brassèrent publiquement ; les anges du ciel durent se réjouir [1].

Pedro se rendit chez Anna. Le moment où il entra dans cette maison fut terrible pour le pauvre père ! Il s'approcha d'Anna et l'embrassa sans prononcer une parole. Celle-ci, tremblante et brisée, s'efforçait en vain de maîtriser sa douleur. Mais, quand Pedro se tourna vers Elvira, qui, rougie par les larmes et tordant ses faibles mains contractées par le désespoir, n'était plus que l'ombre d'elle-même ; quand il pressa sur son cœur paternel celle qu'il avait toujours regardée et aimée comme sa fille, ses sanglots comprimés éclatèrent, et il s'écria : « Ma fille ! ma fille ! ma fille ! toi et moi, nous savions l'aimer !

Rita à son tour se rendit chez Anna pour implorer un pardon que Pedro y avait apporté.

Quand elle se vit en face de sa belle-mère outragée elle tomba à genoux. — C'est moi, s'écria-t-elle en se frappant la poitrine, c'est moi qui suis la cause de tout ; je ne viens pas solliciter un pardon que je ne mérite pas, je viens vous demander de me châtier sans me maudire ! En approchant d'Elvira, elle se prosterna la face contre terre, gémissant et pleurant : — Tu es un ange, lui dit-elle, tu dois pardonner comme les anges ! La pauvre Maria releva sa fille anéantie, en implorant du regard, le visage baigné de pleurs, Anna et Elvira.

Elles se levèrent toutes les deux et embrassèrent, sans lui adresser un reproche, celle qui leur avait fait tant de mal. Depuis ce jour tous leurs efforts tendirent à encourager Rita, car elle était la plus malheureuse puisqu'elle était coupable.

On se montra indulgent dans le village pour celle qui se repentait si ouvertement. Dans notre monde *si éclairé*, les dehors religieux deviennent souvent en pareilles circonstances un nouveau sujet de blâme; et, après avoir amèrement reproché des fautes que jamais il ne pardonne, il qualifie d'hypocrites ceux qui se jettent dans les bras de Dieu. Le peuple andalous est plus généreux et plus juste ; il honore les marques publiques de repentir et d'humilité.

Il n'y eut personne qui, en voyant Rita se prosterner à l'église et prier, ne sentît son indignation se changer en pitié; personne qui, au lieu de l'appeler infâme, ne s'écriât : pauvre petite !

Ce peuple ignorant ne connaît rien à la philanthropie, mais il a appris à pratiquer la vraie charité.

[1] L'auteur a été plus d'une fois témoin de semblables effets produits par les missions. Ils n'ont rien d'étonnant pour quiconque connaît la foi ardente du peuple espagnol.

XX

La vie que menait Perico était pour lui bien nouvelle. Il était entraîné par la nécessité et par l'ascendant qu'exerçait sur lui la rude influence de Diego. Celui-ci avait été jeté par le malheur dans une voie criminelle, mais, une fois sur cette route, il la suivait sans hésiter. Perico au contraire suivait ces misérables comme leur ombre, mais en les détestant. Il était comme le poisson argenté d'un lac aux eaux douces qui, entraîné par un irrésistible courant vers les flots amers et agités de l'Océan, s'y débat sans pouvoir les fuir. Parfois, lorsqu'un crime se commettait sous ses yeux, il voulait en finir et s'aller livrer lui-même à la justice. Mais une honte qu'il n'avait pas la force de surmonter le retenait. Détesté de ses camarades, qui l'avaient surnommé *le Triste*, il n'était préservé de leur haine que par la toute-puissante protection de Diego.

La sauvage et violente nature de ce chef était forte et noble; il se sentait attiré vers Perico, à qui il avait sauvé la vie, et qu'il savait bon et honorable. Diego n'était pas descendu à ce degré de corruption qui va jusqu'à haïr le bien. Sans vouloir tomber dans l'exagération romanesque qui fait un héros d'un pirate ou d'un bandit, nous sommes cependant bien éloigné du puritanisme classique qui fait de tout voleur un tel monstre, qu'en lui il ne reste plus rien d'humain. Ce serait nier à la fois tous les traits connus de valeur, de générosité et même de noblesse de plusieurs de ces chefs de bandes. Le seul fait d'en arriver à commander de tels hommes prouve une prodigieuse énergie, car c'est savoir dominer sans soutien d'aucun genre et par sa seule supériorité.

La bande errante était arrivée dans les environs d'Alocaz, et un des espions qu'ils entretenaient à Utrera vint en toute hâte les prévenir qu'une compagnie de miquelets, prévenue sans doute par des voyageurs dévalisés, venait de quitter cette ville pour les rejoindre. Les bandits se jetèrent à la hâte dans un bois d'oliviers; mais à peine y étaient-ils arrivés, qu'ils furent attaqués par la troupe. Une terrible fusillade s'engagea alors, et ces hommes, qui combattaient pour sauver leur vie, se montrèrent intrépides.

— Perico, lui dit Diego, c'est maintenant ou jamais que je vais savoir si tu mérites le pain que tu manges; il s'agit ici d'un combat à forces à peu près égales. En avant, si tu es un homme!

A ces mots, Perico, étourdi et comme enivré, se jeta au-devant des

balles, tirant lui-même sur ces hommes admirables qui se dévouent silencieusement pour la société qui leur en est si peu reconnaissante [1], comme les médecins dont on rit quand on se porte bien et que l'on appelle au moindre danger. Deux soldats furent blessés, et une balle de Perico, tirée presque à brûle-pourpoint, tua l'officier qui les commandait. Épouvantés de ce résultat, les brigands prirent la fuite.

Évitant Utrera, ils passèrent auprès des *haciendas* de Chaparra et de Venagila, et arrivèrent le soir épuisés de fatigue à Valabrego. Cette vallée, voisine d'Alcala, est entourée de collines couvertes d'oliviers. Dans la partie la plus isolée se trouvent les ruines d'un château moresque appelé Marchenilla. Chevaux et cavaliers vinrent tomber sans force au pied de cette colline. Ils étanchèrent leur soif dans le ruisseau; on alluma du feu, et tous s'endormirent, à l'exception de Diego et de Perico.

— Un mauvais jour, Corso, dit Diego en caressant son beau cheval.

Le noble animal élevait et abaissait tour à tour sa jolie tête comme pour approuver ce que disait son maître et semblait lui dire : Qu'importe ! si je vous ai sauvé.

— Une mauvaise vie que je te fais mener, mon fils, continua Diego, qui aimait son cheval et n'aimait que lui.

L'intelligent animal, comme s'il eût compris son maître, hennit joyeusement en se dressant sur ses pieds de derrière et vint ensuite se coucher auprès de Diego comme pour lui demander une caresse.

— Qu'adviendra-t-il de toi, si l'on me prend? poursuivit celui-ci en appuyant sa tête sur le cheval qui demeura immobile. C'est à toi, dit-il un moment après, que nous devons d'en être quittes aujourd'hui à si peu de frais, il faut l'avouer.

— A moi? dit Perico surpris.

— Oui, car le fils de la comtesse de Villaoran, qui commandait la troupe, était un vaillant officier; il ne plaisantait pas, il connaissait le pays, et nous aurait donné fort à faire, si tu ne l'avais tué.

— Que dis-tu ? s'écria Perico en levant vers le ciel ses mains crispées et tremblantes, le fils de la comtesse était là, et je l'ai tué?...

— Cela t'étonne? croyais-tu donc tirer aux oiseaux? Caramba ! tu me mettras en colère à la fin, tu as l'air d'un farceur de la foire avec tes gestes et tes grimaces ! Parbleu ! le Forçat a raison, tu as manqué ta vocation; ce n'est pas à la montagne que tu devais aller, c'est au couvent. Allons, attention ! fais sentinelle, ajouta-t-il en s'enveloppant dans sa mante.

[1] Les miquelets remplissent en Espagne l'office de nos gendarmes. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de son appréciation sur le peu de cas qu'on fait en Espagne de ce corps si dévoué, et nous la croyons fondée.

Puis il mit son *trabuco* entre ses jambes et appuya sa tête contre une pierre.

Ces paroles étaient perdues pour Perico. Le malheureux, fou de douleur, s'arrachait les cheveux et se maudissait : il avait tué son compagnon d'enfance, le fils de la maîtresse et de la bienfaitrice de sa famille.

XXI

Que d'amers regrets donna Perico pendant cette terrible nuit à son tranquille bonheur domestique à jamais perdu pour lui ! Contre quoi l'avait-il échangé ? Quelle affreuse situation était la sienne !

Le silence régnait autour de lui ; il était environné d'une nuit monotone comme son infortune, d'un feu moins brûlant que sa conscience, d'une obscurité froide et impénétrable comme son avenir.

— Dieu puissant ! se disait-il, je vois tout cela, je me rappelle toutes ces choses, je souffre à ce point, et je ne puis mourir !

La flamme rouge et tremblante du foyer jetait de temps en temps un sombre éclat qui éclairait les formes étranges des ruines ; puis elles disparaissaient dans l'ombre et semblaient vouloir s'y réfugier comme un souvenir à demi effacé se perd dans l'oubli.

L'imagination troublée du coupable Perico entendait des soupirs dans le silence et voyait dans l'obscurité d'horribles images. Des plaintes l'accusaient, des mains le menaçaient, des yeux le regardaient, et... non, il ne s'était pas trompé... derrière une muraille encore debout qui semblait regarder à ses pieds les morceaux détachés de sa masse imposante, un jet plus éclatant de la flamme ravivée lui montra distinctement deux yeux noirs et méchants fixés sur lui. Perico fut si épouvanté de cette apparition, qu'il demeura hésitant et ne put, ni se mettre sous la garde du ciel par un signe de croix, ni réclamer la protection des hommes en donnant le signal d'alarme.

Une ruine humaine sortit alors du milieu des ruines, un être dégradé par le vice, de ce château dégradé par le temps. C'était une vieille et repoussante bohémienne. Des vêtements de laine dont la couleur sombre se confondait avec celle des vieux murs recouvraient ses membres décharnés. Elle avait un fichu sur le cou et une mantille noire sur ses cheveux blancs et flétris.

Perico restait immobile comme la statue de la Stupeur, et comme si cette ignoble tête eût été celle de Méduse.

— N'ayez pas peur, lui dit cette hideuse créature en s'approchant, je n'ai point de mauvaises intentions, vous pouvez être tranquilles. Je

savais que vous étiez ici, et j'ai fait courir le bruit qu'on vous avait vus du côté d'Espera et de Villa-Martin, et que vous vous dirigiez vers Ronda.

— Eh bien, pourquoi venez-vous? s'écria Perico, qui se sentait pour cette femme une répulsion instinctive.

— Pour vous offrir un vrai coup de fortune qui vous enrichira pour toujours.

— J'aurais peu de confiance dans ce que vous pourrez proposer.

— Pourquoi? Qu'importe ma tournure? Vilain manteau peut couvrir un bon buveur; il ne vous faudra qu'étendre les mains pour saisir le trésor que je vous apporte.

Ces paroles, bien loin d'inspirer à Perico la moindre confiance, lui firent penser que cette femme était folle.

— Un trésor, lui dit-il, et où se trouve-t-il?

La vieille ne vit dans cette demande que la soif de l'or qu'elle s'attendait à rencontrer; elle s'approcha de Perico, et, comme si elle eût craint que le souffle de la nuit ne saisît ses paroles au passage ou qu'une malédiction ne les anéantît, elle lui murmura à l'oreille :

— Dans l'église.

Perico, atterré, fit un pas en arrière; puis, se précipitant sur elle comme un tigre sur sa proie, il la saisit et la jeta hors du bivouac lui disant d'une voix étouffée :

— Allez-vous-en!

— Je ne m'en irai pas, dit-elle sans s'effrayer, je veux parler au capitaine et au Forçat, et je leur parlerai.

Dans la crainte qu'elle ne fît ce qu'elle disait, Perico, pour la forcer à s'éloigner, tira un poignard dont il la menaça. La bohémienne poussa un cri qui réveilla les bandits.

— Qu'y a-t-il? cria Diego. Perico, tu vas tuer une femme?

— Non, non, s'écria celui-ci; mais je veux la faire fuir.

— Et cela, dit la vieille, parce que je suis venue, bravant les fatigues et les périls, pour vous mettre à même de quitter votre vie dangereuse en vous rendant riches tout d'un coup comme Rubio de Espera, qu'un vol considérable a mis à même de passer la mer pour aller bien vivre ailleurs.

Les bandits se réunirent autour d'elle, le Forçat lui donna une pierre pour siége.

— Ne l'écoutez pas! ne l'écoutez pas! s'écria Perico hors de lui, elle va vous proposer un sacrilége.

— Señor, dit le Forçat à Diego, faites taire cet imbécile, et empêchez-le de faire comme la pluie de la Saint-Jean, qui ôte le vin sans donner le pain. On écoute les aveugles qui courent les rues; laissez

parler cette femme, nous verrons ce qu'elle apporte. Par le diable! faites taire cet oiseau de mauvais augure.

Diego hésita un moment, puis il se tourna vers la vieille, et Perico comprit que tout était perdu. Il s'éloigna, désespéré, et se mit à courir comme un fou sous les oliviers.

La bohémienne avait tout calculé, et ses mesures étaient bien prises. Les grands avantages offerts et estimés si haut, les difficultés qui devaient être si facilement vaincues, les précautions qui étaient si bien combinées, firent leur effet. La tentation, qui d'une main offre des fleurs et de l'autre cache les épines, convainquit les uns et séduisit les autres. On prit toutes les mesures, on convint des signaux et de l'heure, et, avant que les coqs, ces vigilantes sentinelles, eussent annoncé le jour, toute la bande se dirigeait vers l'hacienda solitaire del Cuervo. La vieille, comme un serpent venimeux, se traîna vers sa grotte dans la montagne d'Alcala; c'était là qu'elle avait médité cet affreux attentat qui devait se commettre dans le temple de Dieu[1].

XXII

Les heures parurent bien longues le lendemain aux hôtes oisifs del Cuervo.

Toutes les représentations et toutes les prières de Perico pour dissuader Diego de son sacrilége projet avaient été inutiles. Cette même ténacité, à laquelle il avait déjà sacrifié son honneur, allait lui coûter la liberté et la vie. Bien plus, il forçait Perico, qui voulait s'en exempter, à l'accompagner pendant cette horrible entreprise. Le Forçat lui avait persuadé que c'était l'unique moyen d'empêcher ce *bigot* de les dénoncer.

La terre cessa enfin d'être éclairée par le soleil et se couvrit d'un noir manteau. Les bandits montèrent jusqu'au château ruiné d'Alcala; il était minuit lorsqu'ils y arrivèrent. Diego siffla trois fois, et la bohémienne, une lanterne sourde à la main, sortit d'un des souterrains qui sont au pied du château. Ils abandonnèrent leurs chevaux pour la suivre. Perico hésitait encore, mais tous l'entourèrent et l'obligèrent à suivre la bohémienne, qui, après avoir humblement salué toute la troupe, leur parla quelque temps dans un jargon inintelligible, puis elle leur ouvrit la porte d'une petite cour pleine de décombres sur

[1] Le traducteur a cru devoir conserver comme vraiment empreint du cachet espagnol le style un peu exagéré de ce chapitre.

laquelle donnait une entrée de la sacristie. La troupe sacrilége s'y glissa, non sans frayeur, et en tremblant au bruit de ses propres pas.

C'est un grand et sublime spectacle que celui d'une église déserte à une heure avancée de la nuit... Les âmes les plus pures s'y sentent comme écrasées sous les plus graves et les plus effrayantes pensées. L'incrédulité elle-même ne peut enhardir ceux qui se hasardent à y pénétrer. Comme ces nefs sombres paraissent immenses et imposantes!... à quelle hauteur ne semblent-elles pas s'élever, ces voûtes soutenues par des géants de pierre, et qui se perdent dans la mystérieuse obscurité d'un ciel sans étoiles! Ici on tremble devant la froide statue qui dort sur un tombeau dans cette profonde et obscure chapelle; ses contours sont indistincts, et pourtant elle semble se mouvoir dans les ténèbres. Une lumière douteuse fait ressortir du milieu de la nuit qui l'environne le maître-autel encore tout parfumé des fleurs et de l'encens de la matinée. L'autel, ce centre de la foi, ce trône de la charité, ce refuge de l'espérance, cette source des consolations les plus douces, ce soutien de la faiblesse, l'autel attire les yeux, les pas et les cœurs. Devant le tabernacle brûle la lampe solitaire gardienne du sanctuaire; lampe sainte et mystérieuse, douce et constante offrande, flamme permanente comme l'éternelle miséricorde, ardente comme l'amour, silencieuse comme le respect, joyeuse et calme comme l'espérance. Aux reflets de cette lumière brillent les points les plus saillants des ornements du retable; elle leur donne la fantastique apparence d'autant d'yeux ouverts pour une sainte veillée. Là rien ne distrait l'esprit. Cette immobilité complète, ce silence non interrompu, forment comme une suspension de la vie qui n'est ni la mort ni le sommeil, mais qui a la solennité de l'une et la douceur de l'autre. Telle était l'église d'Alcala quand les scélérats y pénétrèrent, éclairés par la hideuse bohémienne et poussant devant eux le malheureux Perico.

— Lâchez-le, fermez et barricadez cette porte, dit Diego.

— Il va crier et nous faire découvrir, répondirent les autres.

— Lâchez-le, vous dis-je, répéta le chef. Qui l'entendra? et que peut-il faire?

— Il peut crier, dit Léon qui, aidé de la bohémienne, dépouillait déjà le maître autel de ses ornements d'argent.

— Surveillez-le, dit le capitaine.

Et deux de ses hommes, plus timides sans doute que les autres et à qui il répugnait de toucher aux vases sacrés, s'approchèrent de Perico.

Celui-ci, qui, comme tous ceux qui se contiennent habituellement, était impétueux et irrésistible quand les circonstanstances le mettaient hors de lui, s'écria en retrouvant toute son énergie :

— A bas les chapeaux, hérétiques, vous êtes dans la maison de Dieu.

— Vite, un bâillon, cria le capitaine furieux.

Et aussitôt on lui mit un bâillon sur la bouche, toute résistance était inutile.

Mais, quoique le bâillon l'étouffât, en voyant Léon et la bohémienne briser la porte du tabernacle, Perico fit un effort désespéré et tomba à genoux en s'écriant :

— Sacrilége ! sacrilége !

Cri terrible qui courut de chapelle en chapelle, frappa la voûte et retentit comme le tonnerre; puis, réveillant le bel et sonore instrument qui accompagne d'ordinaire l'imposant *De profundis* ou le glorieux *Te Deum*, il alla se perdre dans les tubes de métal comme un douloureux gémissement.

Les misérables furent un moment glacés par la terreur. Diego lui-même trembla. Mais, bientôt remis, il s'approcha furieux de Perico, le jeta contre les dalles, le foula aux pieds, le maudit, et ordonna aux autres de le tuer à coups de crosse s'il proférait une parole. L'infortuné, gisant à terre, et maltraité par les bandits, balbutiait confusément :

— Miséricorde ! Seigneur ! miséricorde !

— Tuez-le, s'il souffle, répéta Diego, et dépêchons-nous, la nuit s'avance, on pourrait nous voir sortir d'ici.

En effet, les nuages s'écartèrent, et un rayon de la lune entrant par une des hautes fenêtres de l'église alla baiser le pied d'une image miraculeuse de l'Immaculée Conception.

— Maudite lune ! s'écria la gitana avec mille imprécations.

Et tous, épouvantés de se voir les uns les autres dans cette soudaine clarté, hâtèrent le pillage et consommèrent leur sacrilége.

Ils sortirent enfin, et, quand la bohémienne les eut vus partir à cheval chargés de toutes les richesses de l'église, elle retourna se cacher dans la terre.

Le soleil n'avait pas encore doré la Giralda quand les scélérats chargés de leur butin arrivèrent près de Séville. Laissant alors leurs chevaux dans un bois d'oliviers sous la garde du galérien, ils entrèrent dans la ville par différentes portes pour se réunir ensuite dans un lieu écarté, désigné d'avance par la bohémienne, et où un orfévre, déjà prévenu, reçut, pesa, et paya les objets précieux. Mais, quand ils retournèrent à l'endroit où ils avaient laissé le Forçat avec leurs chevaux, ils ne trouvèrent personne.

— Le chien nous aura vendus, dit l'un d'eux.

— Et pourquoi faire? répondit Diego; il a ici sa part, et il doit la croire meilleure que ce que pourrait lui valoir sa trahison.

— Il aura vu du monde, et il se sera réfugié au Cuervo, dit un autre.

Et ils se dirigèrent vers l'hacienda, abandonnant les chemins et passant par les oliviers.

Mais là non plus il n'y avait personne.

— Mon pauvre Corso! dit Diego, et une larme amère brilla un moment dans ses yeux; mais se remettant bientôt : — Nous sommes vendus, reprit-il, il faut prendre le large! remontons la rivière. Au pré du Roi, à Ayamonte, en Portugal! je le retrouverai quelque jour, et, ce jour-là, mieux vaudrait pour lui n'être jamais né.

Ils allaient partir, quand parut la bohémienne qui venait réclamer sa part du butin. Tous l'assaillirent de questions sur la disparition du Forçat; mais elle ne savait rien et montra beaucoup d'inquiétude.

— Nous ne sommes plus en sûreté ici, dit-elle, il nous faut partir au plus vite; le fils aîné de la comtesse de Villaoran a juré de venger la mort de son frère, il a demandé des troupes au capitaine général, et il vous poursuit. J'ai peur qu'il n'ait surpris le galérien. Quant à moi, la terre me brûle les pieds.

— Elle ne te grillera pas assez vite, dit l'un.

— Elle ne t'engloutira pas assez tôt, dit l'autre.

La vieille disparut sous les oliviers, silencieuse comme une vipère qui laisse son venin dans la morsure qu'elle a faite.

— Un vol dans la maison de Dieu! dit un des bandits.

— Dépouiller une église! dit un autre.

— Silence! cria Diego. A quoi bon ces paroles? ce qui est fait est fait. Partons.

Mais on entendit des pas de chevaux, et bientôt une exclamation de joie accueillit le galérien, qui raconta qu'ayant aperçu de la troupe il s'était vu obligé de se cacher en faisant de nombreux détours.

— Maintenant, ajouta-t-il, ne perdons pas de temps, nous sommes poursuivis. Capitaine, voici Corso, j'en ai eu grand soin, je sais combien vous l'aimez.

Diego, plein de joie, caressait le noble animal et jurait de ne plus s'en séparer.

Ils se mirent rapidement en marche; mais, au moment où ils pénétraient dans un défilé, un cri formidable retentit à la fois devant et derrière eux et au-dessus de leurs têtes :

— Rendez-vous, au nom du roi!

Ils étaient entourés par les soldats; deux pistolets menaçaient la poitrine de Diego; un homme tenait la bride de son cheval.

Diego regarda autour de lui avec son calme ordinaire, il savait ce que pouvait son cheval et ce qu'il lui avait déjà fait faire. Avec la rapidité de l'éclair, il tira son poignard et blessa les mains qui tenaient

la bride; puis, pressant fortement des genoux les flancs de son cheval, il se pencha sur son cou et cria :

— Allons, Corso, sauve ton maître.

Le noble et intelligent animal se rassembla convulsivement, mais il tomba lourdement sur son train de derrière et fit de vains efforts pour se relever… il avait les jarrets coupés. Diego aperçut le coup et distingua la main qui l'avait porté; fou de rage, il saute à terre, mais le lâche avait déjà disparu, il se cacha parmi ses camarades.

Diego se laissa prendre alors sans opposer aucune résistance. Au sortir du défilé, il tourna la tête et jeta un dernier regard à son cheval immobile qui le suivait tristement des yeux.

Il fallait une âme trempée comme celle de Diego, il fallait sa force de volonté et toute sa sauvage énergie pour cacher sous l'apparence d'un calme parfait la fureur qui le dévorait et la douleur qui le déchirait.

Les soldats désarmèrent les bandits, on leur attacha les coudes derrière le dos.

— Quel est, demanda le comte de Villaoran quand il les vit tous réunis, quel est celui qui a tué mon frère?

Les bandits parurent interroger du regard leur chef, qui, quoique pris et attaché, leur en imposait encore.

Le comte répéta sa question d'une voix étouffée par la colère.

— C'est moi, dit Perico.

Le comte se tourna vers cet homme qui se tenait à l'écart la tête baissée et qu'il n'avait pas encore remarqué; un cri de surprise lui échappa.

— C'est toi, s'écria-t-il, Perico Alvareda! O honte! pauvre Anna!… malheureuse la mère qui t'a conçu! pauvres enfants! malheureuse Rita! Apprends, misérable, poursuivit le comte avec véhémence, que ta femme n'a cessé de travailler à obtenir ta grâce, les juges et les tribunaux l'ont vue sans relâche à leurs pieds. Ventura t'a pardonné avant de mourir, Pedro l'a imité. Mon frère s'était montré pour tous les tiens un infatigable protecteur; il avait obtenu du roi ta grâce. Tous te cherchaient avec angoisse, et lui, plus que tous. Il t'a trouvé enfin… plût à Dieu qu'il ne t'eût jamais rencontré!…

Diego, qui avait vu le visage de Perico se couvrir d'une pâleur mortelle et qui le vit chanceler, dit au comte :

— Señor, ne voyez-vous pas que vous le tuez?

— Je ne veux pas devancer le bourreau, répondit le comte en montant à cheval; à Séville!

— Courage! murmura Diego à l'oreille de Perico anéanti; regarde-nous, nous allons tous mourir et nous sommes calmes.

Ils entrèrent à Séville au milieu des malédictions de la multitude

que leurs derniers crimes avaient remplie d'horreur. Mais l'indignation fut à son comble quand on vit marcher au milieu d'eux le traître qui les avait vendus. Le galérien achetait ainsi sa grâce et obtenait la récompense promise à qui livrerait Diego, ce célèbre bandit, qui si longtemps avait défié tous les efforts de ceux qui le poursuivaient. Le forçat fut obligé de fuir et de se cacher pour se mettre à l'abri des insultes dont on l'accablait. La nuit venue, il frappa à la porte d'un cabaret mal famé dans le faubourg de la Macarena; mais, dès qu'il fut reconnu :

— Passe ton chemin, lui dit l'hôte.

— Qu'est-ce que cela? demanda le galérien, ne recevez-vous plus les amis?

— Ce que je dis, c'est pour ton bien, répondit le cabaretier; car, si on te trouve ici, je ne voudrais pas être dans ta peau. Crois-moi, cours et dépêche-toi sans regarder en arrière.

— Et de qui parlez-vous? de gens pires que moi et qui seraient capables de vendre leur père pour une *peseta*.

— Je ne dis pas non; parmi vous, c'est à qui sera pire; mais je ne veux pas de bataille chez moi.

Là-dessus il le poussa dehors et ferma la porte.

Le lendemain, on trouva près des murs du cimetière le corps d'un homme qui avait le cœur percé d'un coup de poignard. C'était le cadavre du traître.

XXIII

La prison de Séville était alors située dans une rue étroite au centre de la ville. C'était un édifice de mauvaise apparence, petit, sombre, et qui n'avait rien de l'aspect sévère que comportait son importance légale.

A quelques pas de ce repaire des passions mauvaises, du cynisme et de la dégradation, la rue aboutissait sur la place de San Francisco, place longue et irrégulière que ses monuments rendent la plus intéressante de Séville, cette ruine de l'Andalousie. A droite on admire les habitations des chanoines que leur merveilleuse architecture fait considérer comme les perles de ce brillant écrin. Pourtant, *les Vandales de la civilisation*, plus redoutables encore que les Vandales de la barbarie, les menaçaient naguère encore de la destruction. A gauche, le palais de la *Audiencia*, édifice régulier et sévère. C'est à ce tribunal qu'appartient le droit de suprême justice, et son horloge, comme une clémente étoile, retarde toujours de dix minutes en

vertu d'une respectable illégalité. Ces dix minutes sont accordées au coupable au moment de son terrible châtiment.

Toutes les lois de la vieille Espagne sont empreintes d'un cachet de charité. Dix minutes ne sont rien pour celui qui s'avance tranquillement dans le sentier de la vie, mais c'est tout pour celui qui va mourir! Dix minutes au seuil de la mort peuvent décider de l'éternité. Indépendamment de ces considérations d'un ordre plus élevé, cette faveur accordée par nos ancêtres ne fût-elle qu'une aumône de quelques minutes faite au malheureux condamné, elle suffirait à prouver que le juges catholiques savaient rendre charitables leurs arrêts les plus sévères. Le peuple le sent, et il attache un grand prix à cette tradition, qui est à ses yeux une des plus respectables. Quels grands exemples n'as-tu pas donnés au monde en tout genre, noble Espagne! toi qui te traînes aujourd'hui à la remorque des étrangers.

Prés de l'*Ayuntamiento* (maison de ville) se trouve l'immense couvent de San Francisco avec son église grandiose. De belles arcades bordent comme de grands festons de pierre les autres côtés de la place que décore aussi une grande fontaine de marbre dont les eaux sont aussi intarissables que le bassin qui les reçoit est indestrutible.

Ce jour-là, cette grande place et les rues adjacentes étaient remplies d'une foule compacte. Qui l'attirait? pourquoi se pressait-elle ainsi? — Pour voir mourir..... non, ce n'est pas assez.... pour voir *tuer* un homme! La mort est toujours solennelle, mais elle n'a rien d'horrible quand c'est un ange du Seigneur qui ferme doucement les yeux du corps en même temps qu'il apporte à l'âme des ailes pour s'envoler vers des régions meilleures. Mais voir tuer un homme, surveiller ses angoisses, assister à ses derniers tourments, cela épouvante! — On vient pourtant, on s'entasse, on se pousse pour approcher davantage. Ce n'est ni le plaisir, ni la curiosité qui attire cette multitude inquiète; mais ce funeste besoin d'émotions qui tourmente le cœur de l'homme; voyez plutôt tous ces visages, comme ils sont pâles et effrayés!

Un sourd murmure courait parmi la foule, et au milieu d'elle se dressait comme un grand squelette le poteau de la honte et de l'infamie. Cet instrument de mort, ce théâtre du suprême abandon où le prêtre seul ose suivre le coupable; que l'on construit la nuit à la douteuse lueur des flambeaux, comme si les travailleurs avaient peur du soleil ou des yeux de leurs semblables. De temps à autre un frisson parcourait la foule au son lugubre de la cloche de San Francisco, sonnant pour celui qui ne vivait plus qu'aux yeux de Dieu, puisque le monde l'avait retranché du nombre des vivants. Elle tintait si solennellement, cette voix de l'Église, que, tout en montant vers Dieu pour lui recommander une âme, elle semblait vouloir ap-

porter de graves enseignements aux hommes. Mourez, coupables, semblait-elle dire, mourez et servez d'expiation et de sacrifice pour l'humanité pécheresse et dégradée.

Il y a deux sortes de charité bien distinctes ; l'une vient en aide avec de l'argent aux souffrances matérielles. Celle-là est belle, généreuse, mais facile, et les lois sociales suffisent à l'imposer. L'autre se prodigue pour soulager les angoisses morales : celle-ci est sublime et divine. Parmi les œuvres qu'elle a inspirées, la *confrérie de la charité* est une des plus admirables et des moins connues. Ceux qui en font partie ne dépensent pas en faveur de l'humanité et de la philanthropie leurs phrases sonores. Il y a loin de la théorie à la pratique, du dire au faire. Elle se compose en général de l'aristocratie des villes où elle est établie.

Peu de temps après les derniers événements que nous avons racontés, on avait vu les principaux habitants de Séville parcourir les rues une sébile à la main, demandant humblement : « Pour les infortunés que l'on doit exécuter. » Pendant ce temps-là, d'autres confrères, abandonnant leurs maisons et leurs affaires, venaient tour à tour dans la chapelle où étaient Diego et ses compagnons, pour prendre leur part de cette longue agonie, pour les aider dans leurs derniers moments, prévenir leurs désirs et panser la blessure qu'allait faire le glaive de la justice.

Le comte de Cantillana et le marquis de Greñina, deux des membres les plus zélés de la sainte association, s'étaient rendus auprès du tribunal qui s'établit et demeure dans la prison pendant tout le temps de l'exécution, pour lui demander les corps des malheureux condamnés. Voici la formule adoptée pour ce bel et touchant usage vraiment chrétien : « Nous venons, au nom de Joseph d'Arimathie et de « Nicodème, vous demander la permission de descendre le corps de « l'échafaud. »

Les juges accordent, et on se retire.

Chaque criminel avait à ses côtés son confesseur, saint appui qui rend plus ferme chacun des pas qui se font vers la mort.

Quand Perico eut terminé sa confession, il dit au vénérable religieux qui l'assistait : « Mon père, on ignore mon nom, car on ne m'a jamais appelé que Perico le triste, mais rien n'est caché sous le soleil, et bientôt mon malheur sera connu. Ayez donc la charité d'accomplir mes dernières volontés : portez vous-même à ma mère la triste nouvelle. Dites-lui que je suis mort vraiment repentant, et moins criminel que je le paraissais. Le mal conduit au mal, et le poids d'une première faute entraîne à bien d'autres. Cette première faute, que j'ai pleurée et que je pleure encore, est venue de ce que j'ai préféré un vain honneur que souvent l'on achète au prix de son sang,

aux préceptes de l'Évangile qui font de la souffrance une vertu et du pardon une loi. Oh! mon père! combien au moment de mourir les choses apparaissent sous un autre jour! Dites à ma pauvre sœur dont j'ai tué le fiancé, que je prie pour elle le Fiancé éternel qui ne la trompera jamais. Dites au père Pedro que je sais qu'il m'a pardonné comme son fils, que j'en rends grâces à Dieu et que ce pardon m'a consolé sur cette terre. Dites à Rita que j'ai vécu et que je meurs en l'aimant et que, si je l'avais revue, je ne lui aurais jamais rappelé ce passé dont elle se repent. Dites à ma belle-mère, elle si bonne! qu'elle me recommande à Dieu. Quant à mes enfants.... pauvres orphelins!.... qu'ils ignorent toujours, si c'est possible, comment est mort leur père, je les bénis. »

Son pauvre cœur déchiré éclata en sanglots. Le religieux qui l'écoutait reconnaissait l'innocence de cœur de cet homme poussé au crime par la colère, par son désespoir de mari et de frère, par sa bravoure même, et qui n'avait été conduit à cette existence de bandit que par les circonstances, le manque d'énergie, et une sorte de nécessité fatale. Aussi souffrait-il le même tourment que celui d'un homme qui voit à ses pieds s'engloutir une barque sans qu'il lui soit possible de rien tenter pour la sauver.

Les recherches actives et constantes que faisait Rita pour retrouver son mari depuis que ses protecteurs avaient obtenu sa grâce l'avaient amenée ce jour-là même à Séville avec sa mère.

Arrivées à la place San Francisco qu'elles voulaient traverser, elles la trouvèrent pleine de monde et s'informèrent de ce qui causait tout ce tumulte, on leur montra l'échafaud.

Elles voulaient fuir, mais la foule qui se pressait autour d'elles les empêcha. Le criminel arrivait. De toutes parts on entendait répéter : « Pauvre homme! comme il est jeune! comme il a l'air repentant! C'est celui qu'on appelle le triste : on dit que c'est sa femme qui l'a perdu. »

Le cœur de Rita battait avec violence. Le patient passa non loin d'elle, elle le reconnut et poussa un cri indicible!

Perico s'arrêta : — Mon père, dit-il, c'est elle, c'est Rita.

— Mon fils, répondit le moine, ne pense plus qu'à Dieu. Tu vas paraître devant lui repentant, pardonné et bienheureux Ne songe plus qu'à lui offrir ton expiation.

— Mon père, ne pourrais-je la voir avant de mourir ?

— Pense, mon fils, que là est le terrible châtiment que vont t'infliger les hommes. Là aussi est ton salut. Pourquoi le retarder !

Perico voulait se retourner.

— Avancez ! cria le sergent.

Le malheureux monte les degrés de l'échafaud et se prosterne aux

pieds de son confesseur qui le bénit en conservant un visage calme, malgré les déchirements de son âme. Puis il baisa étroitement et avec ferveur la croix, cet autre échafaud sur lequel l'Homme-Dieu expia les fautes de l'humanité. Il tourne encore une fois ses regards vers l'endroit où s'est fait entendre cette voix qu'il a reconnue, puis s'assoit sur le banc, et, pendant qu'on lui attache la *garotte*, le prêtre récite le *Credo*. Le bourreau, placé derrière le patient, tourna la fatale vis, et un cri unanime retentit sur la place : « *Ave, Maria purissima !* » Cette invocation à la Mère de Dieu est le dernier adieu des hommes au criminel qui vient d'être retranché du nombre des vivants[1]. Le bourreau jeta aussitôt un voile noir sur la face du cadavre.

Un silence profond régnait sur cette place que la mort, semblable à ce voile du bourreau, venait de couvrir de ses ailes.

Quelques personnes charitables emportèrent Rita évanouie et la déposèrent dans une auberge. Son état était affreux : elle se tordait dans des convulsions qui ne lui laissaient reprendre ses sens qu'à de rares intervalles, pendant lesquels son désespoir la rendait comme folle. Pendant plusieurs jours il fut impossible de la transporter chez elle. Sa famille put enfin amener une charrette qui l'emporta. On la posa sur un matelas près duquel Maria seule, avec elle, tenait sur ses genoux la tête de sa fille dont le visage était entièrement caché par ses longs cheveux noirs, comme pour lui épargner les regards curieux et indiscrets.

— La voilà, disait-on en la voyant passer, celle dont la mauvaise conduite a mené son mari à l'échafaud. Les bœufs marchaient lentement comme si eux aussi devaient aider au châtiment de celle qui avait autrefois bravé le mépris public.

Maria semblait une martyre résignée. Sa douce âme s'était comme agrandie pour contenir toute l'immensité de sa douleur. De temps en temps Rita tremblait, poussait des gémissements et serrait convulsivement les genoux de sa mère, qui ne prononçait pas une parole, car elle n'en connaissait aucune qui pût consoler de semblables tortures.

Elles arrivèrent chez elles à l'entrée de la nuit. La charrette s'arrêta près de la maison qu'elles habitaient et on y porta Rita. En entrant, elle aperçoit une des fenêtres de sa belle-mère toute grande ouverte et une clarté inaccoutumée, elle s'arrache alors des bras qui la soutenaient et s'accroche à la *reja*[2].

[1] On ne guillotine pas en Espagne. On brise le cou du condamné en le serrant brusquement entre une vis et un collier de fer appelé *garotte*. La mort est instantanée.

[2] Grille de la fenêtre.

Au milieu de la chambre qu'à une époque plus heureuse elle avait habitée était un cercueil. Des cierges répandaient leur douce et solennelle clarté sur le visage serein d'Elvira. Elle était blanche comme son linceul, ses mains croisées sur sa poitrine tenaient un rameau, symbole de virginité.

Sur un des murs de cette chambre se voyaient encore quelques branches desséchées qui avaient servi à la crèche de la nuit de Noël.

Assise à une des extrémités de la chambre, Anna, pâle et immobile, semblait elle-même un cadavre. D'un côté se tenait Pedro, de l'autre le religieux qui avait accompagné Perico sur l'échafaud.

ÉPILOGUE.

Quelques années après, le marquis de *** était venu passer la belle saison dans une des haciendas de Dos Hermanas.

Un soir, en rentrant chez lui, il remarqua qu'en passant auprès d'un olivier le garde et le valet de ferme qui l'accompagnaient se découvraient. Il leva les yeux et vit qu'une croix rouge avait été fixée à cet arbre.

— Un meurtre a-t-il donc été commis dans cet endroit si tranquille? demanda-t-il.

— Oui, señor, dit le garde, c'est là que fut tué le plus beau et le plus brave garçon qui ait jamais vécu à Dos Hermanas.

— Et l'assassin, ajouta le fermier, était bien l'homme le plus honnête et le plus estimé du village.

— Et comment cela est-il arrivé ?

— Le vin et les femmes, señor, c'est la cause de tous les malheurs.

Et chemin faisant, ils lui racontèrent en détail les événements que nous venons de rapporter.

— Existe-t-il encore ici quelque membre de cette famille ? demanda le marquis que ce récit avait vivement intéressé.

— Non, señor, lui fut-il répondu. L'oncle Pedro est mort la même année. La femme de Perico voulait aussi mourir; mais le religieux qui avait assisté son mari lui persuada de vivre pour ses enfants, puisque c'était la volonté de Dieu et celle de son mari. Mais il lui eût fallu être de pierre pour demeurer là où tous avaient connu et aimé son mari. Elle s'en fut avec sa mère chez des parents qu'elle avait à la

Sierra. L'un d'eux est venu ici ces jours derniers. Il dit qu'elle ne se ressemble plus ; les larmes ont creusé son visage, elle est maigre comme un squelette et continuellement malade.

— Et la mère ? demanda le marquis.

— La pauvre mère Anna est précisément morte avant-hier. Elle paraissait une ombre et marchait courbée comme si elle eût cherché sa tombe pour s'y reposer.

En parlant ainsi, ils avaient atteint le village, et, en passant devant une grande et sombre maison, le fermier dit :

— C'est là la maison, señor.

Le marquis s'arrêta et voulut y entrer.

Une vieille parente d'Anna habitait seule cette demeure triste et déserte, que les rayons de la lune éclairaient alors d'une lueur blafarde.

— Comme ce jardin est dévasté ! dit le marquis.

— Il n'en était pas ainsi, dit la vieille, du temps de cette pauvre fille, qui, le jour où elle apprit le supplice de son frère, a fermé les yeux pour ne plus les rouvrir sur les tristesses de ce monde. Elle y entretenait des fleurs qui répondaient à ses soins comme des filles élevées par leur mère.

— Oh ! s'écria le marquis, quel malheur ! ce bel oranger est flétri.

— Il était plus vieux que le monde, dit la bonne femme, et on l'avait habitué à bien des soins et des caresses. Depuis que la pauvre Anna avait perdu ses enfants, personne ne le soignait, et il s'est desséché.

— Et ce pauvre animal ? dit le marquis en voyant un vieux chien aveugle qui se tenait immobile dans un coin.

— Le vieux Melampo ? Depuis le départ de son maître il est devenu triste et il a perdu la vue. Avant de mourir, Anna m'a recommandé d'en avoir soin. Ce sont presque les seules paroles qu'elle ait dites. Mais c'était inutile ; car, lorsque le corps est sorti de la maison, il s'est mis à hurler, et depuis il n'a rien voulu manger.

Le marquis s'approcha du chien, il était mort.

Traduit de l'espagnol par B. d'Agreval.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant la publication prochaine des œuvres complètes de Fernand Caballero, traduites par M. Germond de Lavigne. Le 1er volume, actuellement sous presse, paraîtra sous peu dans la collection de M. Lahure.

MÉLANGES

LETTRE DE LONDRES

On nous écrit de Londres :

Une question fort grave préoccupe en ce moment les catholiques anglais. Ils sentent que les circonstances actuelles leur donnent une force inaccoutumée, puisque l'appoint de leur voix, quelque faible qu'il soit d'ailleurs, peut faire pencher la balance en faveur de l'un des partis qui se disputent la majorité dans la chambre des communes, et ils ont résolu d'en profiter, sinon pour obtenir, comme le voudraient quelques esprits un peu trop ardents, le redressement de tous les torts dont ils ont à se plaindre, au moins une satisfaction pour les plus sérieux de leurs griefs.

Il est un point sur lequel nous avons résolu de concentrer nos efforts, et l'injustice que nous signalons est si évidente, que tous les partis doivent être d'accord pour la réparer. Voici ce dont il s'agit : dans les prisons, les détenus protestants sont astreints, aux termes des règlements, à suivre les exercices de leur religion. Les catholiques, au contraire, sont obligés de prendre l'initiative et de réclamer la visite d'un prêtre chaque fois qu'ils le désirent. Mais, comme ces demandes ont pour effet ordinaire de les priver des adoucissements que le chapelain de la prison fait accorder à ses fidèles, et comme les heures consacrées aux offices protestants sont les seules pendant lesquelles soit interrompu le régime de solitude et de travail auquel sont soumis les détenus, il leur faut, pour se résoudre à ces sacrifices, une foi religieuse et une abnégation bien rare parmi les criminels. Il en résulte que les détenus catholiques se font habituellement inscrire comme protestants, et que l'organisation de nos prisons n'aboutit qu'à faire de ces criminels des hypocrites.

Ce déplorable état de choses ne s'applique pas seulement aux prisonniers, mais encore aux indigents secourus par la charité légale. En Angleterre, quiconque occupe une maison (*householder*) paye la taxe des pauvres : cette taxe est consacrée à entretenir dans chaque *union* de quatre, cinq ou dix communes, une vaste *maison de travail* (WORKHOUSE), où tous les pauvres peuvent être logés, nourris et vêtus, lorsqu'ils en ont un besoin pressant. La plupart d'entre eux n'y viennent chercher qu'un refuge temporaire, pendant un rude hiver ou une crise commerciale. Mais il existe deux classes de pauvres qui y restent pendant des années entières : ce sont les enfants orphelins ou abandonnés et les vieillards. Ceux d'entre eux qui sont catholiques y trouvent de très-grandes difficultés pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ces difficultés proviennent de la législation qui régit la matière, de l'administration qui l'applique, du sentiment public en Angleterre et de l'esprit même de notre constitution. La loi veut que l'on prenne note de la religion de chacun des habitants du *Workhouse*, et que l'on élève les enfants dans la foi de leurs pères et mères, ou, si l'on ignore quelle était cette religion, dans celle de leurs plus proches parents. Mais les registres qui contiennent ces indications ne sont pas publics, et d'ailleurs, dans la pratique, les prescriptions légales restent vaines. Les vieillards catholiques se trouvent dans les *Workhouses* dans une situation analogue à celle de nos détenus catholiques ; quant aux enfants, ils peuvent, à la vérité, recevoir, une fois par semaine, les instructions religieuses d'un prêtre ; mais il n'existe pas d'école catholique dans le *Workhouse;* l'enfant doit suivre les exercices de l'école protestante ; il n'est entouré que d'influences protestantes, et il a pour l'ordinaire bientôt oublié la religion de son baptême. Non-seulement la loi est insuffisante, mais les fonctionnaires qui l'appliquent sont profondément hostiles aux catholiques. Les *guardians of the Poor* sont élus par tous ceux qui payent la taxe des pauvres dans la commune : ils sont choisis dans les rangs de la petite bourgeoisie, parmi les boutiquiers ou les fermiers, et il n'est pas de corps ni de classes de citoyens où les passions et les préjugés anglais soient plus fidèlement représentés : c'est le dernier abri du vieux fanatisme protestant, c'est assez dire quelle interprétation reçoit une législation qui serait bien loin d'être équitable, alors même qu'elle serait sainement appliquée [1].

Les *guardians of the Poor* se sentent d'ailleurs encouragés par l'opinion dans leurs tentatives de prosélytisme. Les Anglais sont habitués dès l'enfance à considérer leur pays comme un État protestant et à identifier leur grandeur nationale avec leur foi protestante. Ils en concluent naturellement que tous les enfants abandonnés de leurs parents et confiés aux soins de l'État doivent être élevés dans la religion de l'État. C'est, à ce qu'il leur semble, un excellent moyen d'épargner aux *guardians* beaucoup d'embarras sans faire grand tort aux enfants.

Il faut ajouter que l'Église établie est une partie intégrante de la constitution britannique. La Réforme n'a pas aboli les lois de l'Église, elle en a

[1] Les magistrats font partie de droit du comité d'administration des *Workhouses*. Mais leur influence s'est trouvée tellement annulée par celle des *guardians* électifs, qu'ils ont été forcés de se retirer.

changé quelques-unes ; mais le changement fondamental a consisté à transférer à la couronne l'autorité du Pape. En dépit de la tendance du public à faire du libre examen la base du protestantisme, la constitution de l'Église établie en Angleterre repose légalement sur l'idée de la certitude de ses dogmes. Quoique les progrès du protestantisme populaire aient fait perdre à l'Église établie une grande partie de son prestige et quelques-unes de ses prérogatives légales, le seul fait de l'existence prévilégiée de cette Église lui confère une force qui manque à toutes les autres. C'est le seul culte dont l'État fasse les frais ; c'est la religion que l'État propose à ceux qui n'en ont pas ; c'est celle que le gouvernement croit devoir enseigner aux enfants abandonnés qui sont remis à ses soins.

Ce sujet, quelque simple qu'il paraisse au premier abord, touche aux plus grands intérêts et soulève les plus sérieuses difficultés de détail. Ces difficultés se sont récemment accrues par la faute de l'un des nôtres. Un prêtre de Westminster avait dans son école une petite fille, dont le père, catholique, épousa en secondes noces une protestante et embrassa le protestantisme. A la suite de son abjuration, le père réclama son enfant, âgé de plus de douze ans, pour l'envoyer à une école protestante. Le bon prêtre, douloureusement affecté de cette réclamation, refusa de livrer l'enfant. Un procès s'ensuivit, et le prêtre fut emprisonné jusqu'à ce que l'enfant, qu'il avait éloignée, eut été rendue par lui à son père. Les journaux furent remplis de protestations contre l'intolérance de ce prêtre. L'excellent homme savait à merveille que la loi sous laquelle nous vivons abandonne aux parents la direction religieuse de leurs enfants jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, mais cette loi lui paraissait inique et inégale, parce que les protestants, à la différence des catholiques, font du père le juge suprême de la conscience de ses enfants. Il oubliait que la tolérance ne repose que sur un compromis, et que ce compromis consiste à renoncer aux droits *extérieurs* de la vérité, sauf le droit d'affirmer la vérité elle-même.

Lorsque nous oublions ainsi nous-mêmes les règles de la tolérance, il est assez difficile de les rappeler aux autres. Nous avons montré, par notre propre exemple, avec quelle facilité et quelles louables intentions des hommes religieux sont portés à imposer la foi qu'ils professent à ceux qu'ils tiennent, légalement ou non, sous leur influence. C'est contre ce penchant de notre nature que nous avons aujourd'hui à nous défendre.

Un grand *meeting* a été tenu à Londres, le 9 de ce mois, pour concerter le plan d'attaque. La seule chose que nous puissions espérer obtenir, c'est une modification dans la loi : et les plus clairvoyants de nos orateurs ne se sont pas dissimulé qu'une modification semblable aurait peu de résultats. Elle ne diminuerait pas l'opposition obstinée des *guardians :* elle ne changerait ni les dispositions du public ni les principes de notre constitution.

On a pu juger, par quelques-unes des propositions qui nous ont été faites dans ce *meeting*, combien nous comprenons mal le caractère anglais, et nous n'avons pu nous défendre de nous rappeler ce mot d'un des plus grands hommes d'État de l'Angleterre : « Chez ceux qui prétendent gouverner, le manque de sagesse est un crime. » On nous a proposé de parer au mal au moyen d'une organisation bureaucratique, c'est-à-dire de créer une nouvelle

commission des lois des pauvres, chargée de veiller à ce que tous les enfants fussent inscrits dans les *Workhouses* avec l'indication de la religion de leurs pères et élevés dans cette religion. Or la commission des lois des pauvres (*Board of Poor Law*) est la plus impopulaire de nos institutions, parce que c'est une création de l'esprit de centralisation et de bureaucratie dans un pays qui aime par-dessus tout la décentralisation et les libertés locales. On ne peut songer à augmenter les attributions de cette commission sans soulever une tempête dans le pays.

On a proposé aussi de placer, dans les *Workhouses* et dans les prisons, le prêtre catholique sur le même pied que le chapelain protestant. On lui donnerait en conséquence un traitement, ce qui serait une sorte de reconnaissance de l'Église catholique par l'État. Cette proposition ne peut réussir. L'Église anglicane tend par la force des choses à perdre insensiblement son caractère d'Église officielle. La suppression des taxes connues sous le nom de *Church rates*, et destinée à faire contribuer la population tout entière à l'entretien des églises, a été depuis quelques années votée à chaque session par la chambre des communes et triomphera avant longtemps de la résistance de la chambre des lords. Ce n'est pas dans un tel état de choses que nous pouvons songer à obtenir pour le catholicisme à un degré quelconque le caractère d'Église officielle. On répond, il est vrai, que des aumôniers catholiques ont été donnés à l'armée, et qu'il serait possible d'en donner aussi aux indigents du *Workhouse* et aux détenus. Mais chez nous le service militaire est volontaire : l'État a, par conséquent, besoin d'attirer le soldat par des faveurs, et c'est une favenr que l'on a voulu faire aux soldats catholiques. Il n'en est pas ainsi des habitants de nos *Workhouses* et de nos prisons. L'État a une religion qu'il déclare la seule vraie, et dont il rétribue les ministres ; c'est naturellement cette religion-là qu'il veut faire enseigner aux enfants abandonnés qu'il élève et aux prisonniers qu'il cherche à réformer. Jusqu'à ce que nous ayons fait perdre à l'Église anglicane son caractère d'établissement officiel, nous n'avons d'espérances à fonder que sur les tendances de notre époque, les mouvements de l'opinion et sur l'esprit de loyauté de nos adversaires, *the national love of fair play*. Seulement il faut que ces derniers trouvent chez nous le même esprit.

Il est curieux de voir que les deux seules dispositions législatives qui pourraient nous offrir la solution pratique que nous poursuivons n'ont pas même été proposées dans le *meeting*. Elles consisteraient : 1° à exiger que les noms et la religion de chaque individu fussent inscrits sur un registre *public* à son entrée dans le *Workhouse* ou dans la prison; 2° à donner aux ministres reconnus des différentes religions accès auprès des indigents ou des prisonniers aux heures qui sont aujourd'hui consacrées aux chapelains protestants. Nous devons chercher sur ce point à obtenir pour nos prêtres les mêmes droits que pour les ministres protestants, sans soulever la question de titres ou de traitement.

J'ai la confiance que nous obtiendrons ces concessions du parlement actuel ; mais je n'espère pas que d'ici à dix ans nous obtenions rien de plus.

Pour extrait : P. Douhaire.

CHRONIQUE DU MOIS

AU SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

X....., 20 juin 1859.

MONSIEUR,

Au mois d'avril, vous avez supprimé ma lettre, et vous avez bien fait; au mois de mai, je ne vous ai pas écrit, et j'ai bien fait; au mois de juin, vous me demandez une nouvelle lettre, et je ne sais pas si vous faites bien.

Peut-être quand vous publierez ces lignes, une grande bataille sera livrée, ou un siége sera commencé.

Tandis que la guerre continue, que voulez-vous que je dise?

Attendez-vous que je la juge? mais vous l'avez jugée [1] en des termes et avec des sentiments qui méritent la sympathie de tout cœur catholique, français et libéral.

Voulez-vous que je la raconte? Les coups de canon, l'étincelle électrique, parlent assez haut, et telle est maintenant leur rapidité, que le retentissement précipité de la mitraille semble éclater à nos oreilles, et le fil du télégraphe passer par chacun de nous. Trois rivières franchies; quatre victoires remportées; Milan, Novare, Lodi, Plaisance, Pavie, Brescia, devenues libres; l'Autriche se retirant plus vite que la marée descendante; la Lombardie respirant comme un malade à mesure que sa poitrine se dégage de l'oppression qui l'étouffait; les plans d'un ennemi savant, l'effort d'une armée valeureuse renversés, culbutés par l'intrépide énergie, l'agilité, l'esprit, les prodiges d'une armée vraiment unique dans le monde; le *Te Deum* chanté dans cette même cathédrale de Milan où saint Ambroise l'improvisa : voilà

[1] *La Guerre et l'Italie,* livraison du mois dernier.

le spectacle qui, depuis un mois, subjugue et passionne toutes les âmes, et électrise ceux-là même qui persévèrent à regretter la paix.

Nous sommes à la fin de la première partie de la campagne ; elle a été, comme on s'y attendait, admirablement glorieuse, et beaucoup plus prompte, plus décisive qu'on ne l'avait prévu. La seconde partie, personne ne le met en doute, sera aussi éclatante ; puisse-t-elle être aussi rapide !

Aux yeux de tous, en effet, le grand bien de la victoire, c'est de conduire à la paix. On la souhaite prochaine, non pas seulement à cause du deuil de tant de familles, à cause de tant de sang, de larmes, de désastres, cortége inséparable de la guerre, spectacle navrant qui se mêle à la gloire et laisse toute âme chrétienne cruellement partagée entre l'horreur et l'enthousiasme; on souhaite une paix prochaine principalement à cause du danger si redoutable des complications extérieures.

Si la Lombardie ne servait de terrain qu'à un duel entre la France et l'Autriche, en présence de témoins neutres, le succès ne serait pas douteux, les conséquences seraient belles. Mais les témoins sont des neutres de deux espèces, ceux qui sont loin et ceux qui sont près. L'Angleterre, la Prusse, la Russie, les témoins éloignés, équipent des flottes, arment des soldats, et se mettent sur le pied de guerre, disent-ils, en vue de la paix. Faut-il les croire?

Les témoins rapprochés, le duché de Parme, les États de l'Église, le royaume de Naples, ont la volonté et le droit de demeurer neutres, et pourtant la duchesse de Parme est, pour la seconde fois, forcée de s'exiler [1], les Légations se soulèvent, et on y parle d'annexion au Piémont. C'était chose facile à prévoir, moins facile à éviter ! Autant demander à la flamme de ne pas se propager et à la glace de ne pas fondre quand on en approche le feu. Des déclarations nouvelles [2] nous donnent l'assurance que la neutralité des États de l'Église, reconnue depuis le commencement de la guerre, sera garantie par de promptes mesures. Puissent-elles être efficaces !

Avant toutes choses, la tranquillité des États de l'Église, rétablie, il y a dix ans, par la France, est un intérêt qui s'élève bien au-dessus d'une question italienne.

Si elle était plus gravement compromise, il faudrait s'attendre à la protestation unanime de toutes les consciences catholiques dans le monde.

Sans recourir à tous les motifs supérieurs que M. de Falloux, M. Lenormant, M. de Meaux, ont si éloquemment développés dans le *Correspondant*, laissez-moi, monsieur, me placer au point de vue même de la politique d'où est sortie la guerre ; à ce point de vue, la cause de la Lom-

[1] Voir l'intéressant récit que vient de publier M. de Riancey, sous ce titre : *La Duchesse de Parme et les derniers événements*. Madame la duchesse de Parme a su jusqu'au dernier moment concilier le respect des traités, le maintien des droits de ses enfants, avec la stricte observation de ses devoirs envers la patrie italienne. L'Europe, aujourd'hui si malheureusement divisée, n'a qu'une voix pour applaudir à cette noble et royale conduite. La France surtout, qui se montre à si bon droit fière du courage de ses enfants sur le champ de bataille, a sans distinction de partis manifesté son admiration pour la douce et mâle énergie d'une princesse qui lui appartient à tant de titres.

[2] Le *Communiqué* adressé à l'*Ami de la Religion*, le 17 juin, et les paroles prêtées par la *Patrie* du 19 juin au roi Victor-Emmanuel, en réponse aux Bolonais, paroles qui seront, je veux l'espérer, confirmées par le *Moniteur* et par la *Gazette piémontaise*.

bardie et celle des États neutres de l'Italie sont notablement différentes. Qu'allons-nous faire à Milan? Chasser un oppresseur, l'Autriche. Qu'avons-nous été faire à Rome, il y a dix ans? Chasser un autre oppresseur, la Révolution. N'oublions pas que l'indépendance consiste à s'affranchir de ces deux genres d'oppression. Or, à Milan, on se prononce contre un étranger imposé par la force; à Bologne, on se soulève contre un souverain, le plus Italien, le plus légitime, le plus antique, le plus paternel de tous les souverains. A Milan, une nation cherche à recouvrer son idépendance, pour se donner ensuite librement les institutions qu'elle voudra; à Bologne, une nation indépendante appelle l'étranger et la révolte dans l'espoir de modifier violemment telle ou telle institution secondaire. A Milan, on ne veut pas de la dynastie qui gouverne; à Bologne, on se plaint de la manière de gouverner. A Milan, c'est un peuple qu'on opprimait; à Bologne, c'est un souverain légitime qu'une partie du peuple veut opprimer. A Milan, c'est l'affranchissement; à Bologne, c'est le désordre.

Ces nuances, ces limites, sont, j'en conviens, difficiles à faire respecter par ceux qui cèdent à l'impulsion d'un mouvement puissant, mais elles ne peuvent être méconnues par ceux qui le dirigent et qui ont dû tout prévoir. La ligne est étroite entre l'indépendance et l'indiscipline, entre l'insurrection patriotique et l'insubordination anarchique. Cependant, si par malheur cette ligne est franchie, la Révolution commence, et elle profite, le lendemain de la victoire, des combats qu'elle n'a pas livrés.

Mais qui pourrait aujourd'hui prédire ce lendemain? Pour ma part, je ne me charge pas de choisir entre les deux prophéties, qui, chaque jour, frappent mes oreilles.

Les uns voient tout en beau :

La Lombardie, à les entendre, sera bientôt affranchie jusqu'à l'Adriatique; l'Autriche, plus humiliée qu'en 1848, proposera comme alors d'abandonner cette belle province; les puissances n'interviendront que pour l'y engager ou l'y contraindre. Leur neutralité sort invinciblement de leur situation. L'Angleterre, la Prusse et la Russie ne savent en effet comment mettre d'accord leurs intérêts et leurs rancunes. L'Angleterre, amie de la paix, jalouse de la France, ne peut cependant déserter la cause de l'Italie; dans aucun parti, on ne trouverait un ministre qui proposât d'aider l'Autriche. La Prusse, liée à l'Angleterre et à la Russie par des alliances royales, ne veut pas que l'Autriche soit trop faible, mais elle n'est pas fâchée de devenir elle-même la plus forte des puissances de l'Allemagne. La Russie laisse à la guerre d'Italie le soin de la venger contre l'Autriche de la guerre de Crimée, et ne désespère pas de se dédommager de la grandeur de la France par son propre agrandissement. Les incidents achèvent de dessiner la situation générale. A Londres, lord Palmerston, le ministre de 1848, l'ami de la France, l'allié de l'agitation italienne, succède avec lord John Russell à lord Derby, et, pour s'assurer de la majorité, il ne craint point (fait bien caractéristique) d'appeler les masses populaires aux affaires dans la personne de M. Cobden et de M. Gibson. A Vienne, le prince de Metternich descend au tombeau avec les traités de 1815; à Naples, un nouveau roi prend les conseils libéraux du vieux général Filangieri. Le mouvement des

Légations n'est qu'une éclaboussure inévitable, mais la France ne permettra pas qu'on trouble le Saint-Siége, et nous ne sommes plus au temps du traité de Tolentino [1]. Enfin à Milan, l'Empereur et le roi de Piémont, par de solennelles proclamations, jurent de demeurer modérés après le succès, et de se vaincre eux-mêmes après la victoire.

Les pessimistes répondent :

A mesure que la guerre est plus triomphante, elle paraît devoir être moins localisée. Au tonnerre du canon se mêle le fracas de l'écroulement des trônes. Le mouvement atteint les Légations, et bientôt, sans que rien puisse l'arrêter, il gagnera Rome. L'Autriche est engagée d'honneur à ne céder qu'à la dernière extrémité ; si elle perdait vingt batailles de Magenta, elle en livrerait une vingt et unième. Si elle est trop humiliée, si on passe le Mincio, si on prend Vérone, à quelques lieues du Tyrol, l'Allemagne s'ébranlera, et après elle toute l'Europe. Les Italiens seront divisés, les victorieux seront forcés, même s'ils ne le voulaient pas, de rester les maîtres. Les obstacles, les pertes, les difficultés, vont grandir, et d'éclatants succès inaugurent aujourd'hui l'une des pages les plus terribles et les plus compliquées de l'histoire de l'Europe.

Je n'ai pas besoin de dire que tous mes vœux sont pour la première de ces prédictions. Mais il faut être bien habile ou plutôt l'être bien peu, pour choisir entre deux prophéties si opposées au moment actuel. Entre les deux se place l'imprévu qui aura sans doute raison contre toutes deux. J'aime mieux me renfermer dans l'heure présente, me livrer à l'entraînement de ses prospérités, prononcer avec enthousiasme les dates et les noms de Montebello, de Magenta et de Marignan, admirer sans réserve l'incomparable valeur des armées alliées, et prier, puisque je ne puis pas agir, pour ceux qui meurent et pour ceux qui combattent.

Il est beau, il est consolant, il est patriotique, toutes les fois que notre armée entre en campagne, de voir notre Église entrer en prières. Ah ! la guerre agite les âmes d'un frisson religieux ; on sent qu'au-dessus des efforts des hommes tout est entre les mains de plus puissant qu'eux tous ; quand le général commande le combat, il sait que la victoire reçoit les ordres de plus haut ; avant de faire feu, le soldat met le genou en terre, comme pour prier tout bas.

Nos évêques ont ordonné dans toutes les églises de nos villes et de nos villages ce qu'on peut appeler la levée en masse des âmes vers Dieu. Ne cherchant dans ce mouvement sublime qu'un argument intéressé, un journal, la *Patrie,* après avoir reproduit tous les mandements, s'écriait, il y a quelques jours, que *l'épiscopat tout entier s'était rallié sans réserve à la politique actuelle.* Pour moi, je me refuserai toujours à comparer les mandements à des circulaires de préfets et à chercher dans la prière une politique. A Vienne, au même moment, les évêques autrichiens demandent

[1] On sait que par ce traité le pape dut abandonner les Légations et payer 30 millions. On lit, dans le deuxième volume de la *Correspondance de Napoléon Ier*, que, le 1er février 1797, le général en chef écrivait au Directoire, en annonçant ce traité : « Maintenant *la vieille machine se détraquera toute seule.* » Et, le même jour, il écrivait au pape : « *Vous savez que la république est l'amie la plus vraie du saint-siége.* » C'était là une politique dont nous sommes assurément bien loin.

des prières pour leur patrie, et ils font bien. C'est là, disons-le en passant, un excellent argument pour prouver la nécessité d'un pape indépendant, souverain et neutre. Si le pape était aujourd'hui un évêque français ou autrichien, quel serait son embarras, et quel serait celui des fidèles? Grâce à l'indépendance de l'Église, toujours la vraie religion plane au-dessus de la politique. Au moment où chacun, selon son drapeau et sa nation, souhaite le succès d'une cause différente, que demande le Père commun des fidèles? l'accomplissement de la volonté de Dieu, le triomphe de la justice, le salut de ceux qui succombent, le prompt retour de la paix. Ce sont là les intérêts généraux et permanents de la famille humaine. Tous les hommes sont conviés à cette prière unanime ; en même temps, chacun répand librement devant Dieu ses vœux particuliers et les désirs de son cœur. De même que tout homme prie principalement pour ceux qui lui sont chers, tout homme est libre de prier spécialement pour les causes qu'il préfère ; la prière n'est réservée et n'est enlevée à aucun parti, et il est injuste de prétendre qu'à Rome des vœux ardents ne s'élèvent pas aussi bien qu'à Milan en faveur de l'indépendance de l'Italie ; cette prière, à Paris, se confond avec les prières de toute la nation pour la paix de l'Église et l'honneur de la France.

Pourquoi ne le dirais-je pas? A ce vœu se mêle dans plus d'une âme généreuse un autre désir, celui de voir la France, pour récompense d'une gloire immortelle, devenir un peu plus libre. Comment un tel vœu déplairait-il au gouvernement? La nation qui, depuis dix ans, a comblé l'Empereur de ses suffrages, apporté deux milliards à sa politique, groupé près d'un million d'hommes sous ses drapeaux, ne mérite-t-elle pas qu'on lui rende confiance pour confiance? Ce jour promis où la liberté doit couronner l'édifice, ne sera-ce pas le lendemain d'un triomphe populaire? *Demain,* a dit l'Empereur, *les Italiens seront les citoyens libres d'un grand pays.* Il a dit encore : *Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles.*

Oui, l'opinion publique est éclairée. Dans aucun pays, elle n'est dupe des mensonges officiels de la politique : quand le général Giulay écrit qu'à Montebello *son but a été atteint,* que Milan est évacué *jusqu'à décision nouvelle*, qu'à Magenta il *s'est replié devant des forces numériquement supérieures,* l'opinion perce ces mensonges.

L'opinion a horreur du mélange de la religion et de la politique, elle a horreur de l'inhumanité, même à la guerre. Lorsque le général Zobel menace de *pillage* et d'*incendie* toute commune qui n'a pas dénoncé à temps la présence d'un Français ou d'un Piémontais, lorsqu'il a l'impudence d'inviter le clergé à annoncer ces horreurs, *en chaire, dans toutes les églises*[1]; lorsque le général Urban donne l'ordre sauvage de fusiller un vieillard, un enfant, et six innocents; l'opinion est révoltée, et ces traits de mœurs contribuent davantage à la défaite de l'Autriche devant la conscience que ses traités ignorés avec Naples ou Modène.

Mais, si l'opinion publique est éclairée, elle s'étonne d'être tenue en défiance, et il est assez naturel que, croyant volontiers ce qu'on dit d'elle, bientôt

[1] *Moniteur* du 30 mai.

elle arrive à se juger digne d'un peu plus de liberté. Je ne certifie pas que beaucoup de personnes y comptent, mais assurément tout le monde y pense.

On s'étonnera peut-être qu'à propos de guerre je parle de liberté. Je suis l'écho de ce que j'entends et de ce que je lis. Mais surtout je suis l'écho de la conscience chrétienne. Ah! comment ne pas préférer aux progrès accomplis par la guerre, le sang et la mort, les progrès de la justice dans la paix, par la liberté, par les triomphes non sanglants du dévouement, du travail, de la discussion, de la lumière, triomphes qui couvrent les vainqueurs de gloire et les vaincus de bienfaits! Il est un amour corrompu de la paix, qui ne demande qu'à jouir; j'aime mieux les mâles vertus de la guerre; mais il est un amour chrétien de la paix, en vue du travail et des beaux fruits de la liberté; ils coûtent moins que ceux de la gloire, et je les souhaite avec elle à mon pays. Qui donc s'offenserait d'un tel rapprochement?

Peut-être le journal l'*Univers?* Je rends justice à ce journal, il persévère obstinément à détester la liberté; à peu près aussi souvent que notre armée gagne des victoires, il livre de son côté des batailles contre le gouvernement représentatif; il l'attaque vivant et mort en Angleterre, en France, en Belgique[1]. A Naples même, après un éloge ardent du feu roi, quel conseil donne l'*Univers* au jeune roi[2]? Il le prévient que, sous son père, l'Église n'était pas assez libre, ce qui est vrai, et ce qui prouve, pour le dire en passant, que l'Église ne gagne pas grand'chose à l'intimité des monarques; puis il lui conseille d'affranchir l'Église, mais, *dans le reste des choses du gouvernement, d'affermir son propre droit.* Quoi! le roi de Naples n'est pas encore assez absolu, et une seule liberté suffit, celle de l'Église! Mais l'Église accepte-t-elle cette besogne de *remplacer par le frein de la conscience, pour la sûreté des gouvernements, le frein de la force politique?* Est-ce là toute sa mission? Peut-elle être libre, quand rien ne l'est autour d'elle? L'histoire du monde et l'histoire du royaume de Naples en particulier ne démentent-elles pas une pareille théorie? Et si la mission de l'Église est ainsi définie, qui empêche la *Patrie* de regarder les mandements d'évêques comme des circulaires politiques?

Mais laissons ce débat pour suivre l'*Univers* sur un autre terrain. Il lui a plu de refaire l'histoire de la campagne de Rome. C'était une idée, selon moi, très-heureuse, bien que le moment ne soit pas venu de tout dire sans réserve. Ce grand événement dont tant de causes diverses ont en partie compromis les résultats va, en effet, entrer dans l'histoire du passé; il y prendra une place éclatante; par sa date, il occupe précisément le milieu du dix-neuvième siècle; lorsque, dans cinquante ans, on fera le tableau de notre âge, rien, j'en suis convaincu, ne paraîtra plus grandiose et plus sur-

[1] Il serait injuste pourtant de ne pas signaler comme d'un heureux augure le mouvement électoral qui vient, dans ce dernier pays, de ramener aux affaires M. Dechamps, M. Northomb, M. Mercier. Par malheur, M. Malou n'a pas été réélu à Ypres.

[2] L'*Univers* rappelle un écrit partial et passionné de M. Gladstone, et savez-vous comment il nomme cet homme éminent, pour lequel Wilberforce avait conservé tant d'estime et d'amitié? *un cafard anglais assez considéré dans son île...*

prenant que cet élan désintéressé du peuple français, volant, sous la présidence d'un Bonaparte, par le vœu d'une assemblée républicaine, le lendemain d'une sixième révolution, au secours du souverain pontife, et le restaurant sur le trône de saint Pierre. L'histoire vraie de cette belle expédition reste à écrire. Les hommes d'ordre la nomment une croisade, les anarchistes un attentat. Elle fut pour les catholiques un acte de piété filiale, et, de la part des libéraux sincères, un mouvement de reconnaissance envers le pontife que des mains sanglantes avaient tenté de décourager de la liberté, et un acte de foi dans l'alliance indispensable de la liberté avec la religion. Quand on écrira cette histoire, parmi les hommes qui eurent l'honneur d'inspirer, de servir ou de représenter le gouvernement de la république, dans cette campagne à la fois politique, parlementaire, diplomatique et militaire, les catholiques devront mettre au premier rang de leurs alllиés loyaux ou de leurs amis glorieux, M. Thiers, M. de Tocqueville, M. de Montalembert, M. le général Oudinot, M. de Falloux, M. de Corcelle.

Ces trois derniers noms sont particulièrement inséparables du souvenir de l'expédition de Rome. M. le général Oudinot a le droit de conserver fièrement l'épée que lui a offerte la ville de Lyon, avec cette inscription : *Genio ducis, virtuti militis, fidei christiani*. Obtenir d'une révolution qu'elle irait réprimer une autre révolution, persuader à force de talent, de foi, de droiture, un pouvoir nouveau, un cabinet peu homogène, une assemblée divisée, un pays agité, telle fut l'œuvre, telle demeurera la gloire de M. de Falloux. Quant à M. de Corcelle, l'esprit français et la générosité française, la piété, la loyauté, la prudence, eurent en lui leur représentant; il a bien mérité de la nation qui l'envoyait, et celui près duquel il fut envoyé aurait pu lui donner pour devise ce mot de l'Évangile : *J'étais captif, et vous m'avez visité*. Pourquoi rappelons-nous des services que personne, en France et à Rome, n'a pu oublier? parce qu'il a plu à l'*Univers* d'écrire l'histoire de la campagne de Rome de manière à prouver que M. de Falloux et M. de Corcelle, qui conservent tous leurs droits à la haine des révolutionnaires, ont très-peu de titres à la reconnaissance des catholiques. Une lettre de M. de Falloux, deux lettres de M. de Corcelle[1], ont heureusement caractérisé et clos avec beaucoup de dignité et de force cette narration que M. de Corcelle a qualifiée de *controverse indigne*, et le public, en attendant une relation authentique très-désirable, sait déjà quelle distance sépare l'histoire racontée par ceux qui l'écrivent à la fantaisie de leur plume, ou par ceux qui l'ont faite à la sueur de leur front.

[1] Voici le texte de ces trois lettres :

I

« Monsieur le rédacteur,

« Pour réfuter les récits de l'*Univers* sur l'expédition romaine, il faudrait opposer une dénégation à presque tous les faits, une rectification à presque tous les points de vue; il faudrait remettre en scène le président de la République, les délibérations de son conseil, les premières pensées de sa politique, les négociations et les paroles de Gaëte et de Rome. Vous saviez d'avance que cela n'est pas possible.

« Ne partageant pas la sécurité de l'*Univers* relativement aux périls présents ou prochains du saint-siége, je crois de mon devoir de renoncer, POUR AUJOURD'HUI, à toute défense qui n'aurait que mon propre intérêt pour but. Les catholiques qui ont lutté contre

L'*Univers* est mieux inspiré quand il s'attaque aux ennemis de la religion. Il a traité M. About, remerciant le Saint-Père de son hospitalité par des insultes, comme un fils traite un insolent qui frappe son père. Peut-être était-ce tomber dans le piége sur lequel comptaient les éditeurs pour arriver par le

les difficultés que vous affectez d'oublier ont reçu leur récompense le jour où le souverain pontife est rentré à Rome dans la plénitude de sa souveraineté.

« Je me borne donc à demander l'insertion de cette protestation dans le prochain numéro de l'*Univers*.

« A. de Falloux.

« Auteuil, mardi 24 mai 1859. »

II

31 mai 1859.

A M. EUGÈNE VEUILLOT.

« J'ai lu, monsieur, votre exposé des affaires de Rome en 1848 et 1849. « *Les faits que* « *vous rappelez*, dites-vous, *sont empruntés aux documents officiels, et vous doutez qu'on* « *entreprenne jamais de les réfuter.* »

« Je ne pense pas que vous ayez eu connaissance des délibérations de plusieurs conseils pendant les deux années dont il s'agit, des dépêches diplomatiques, des instructions secrètes, des procès-verbaux de la conférence de Gaëte, des lettres particulières, des entretiens qui peuvent seuls révéler les pensées diverses et l'état réel des négociations. Mes deux missions, monsieur, ne m'ont permis d'ignorer aucun de ces documents. Ceux dont vous faites usage sont empruntés soit aux journaux, soit aux discussions des assemblées; ils ne suffisent pas pour de tels récits.

« Je ne parle pas d'un grand nombre d'erreurs, confusions de dates ou inexactitudes qui ont de l'importance pourtant.

« Vous m'attribuez (n° du 25 mai) un fragment de dépêche lue à la tribune et relatant un entretien avec Sa Sainteté. Cette dépêche n'est pas de moi, mais de M. de Rayneval, qu'on ne soupçonnera pas d'un manque de respect pour la liberté du souverain pontife.

« Les défenseurs du saint-siége, accusés par vous, monsieur, d'avoir adopté autrefois une politique de contrainte, sont précisément ceux qui l'ont repoussée; et remarquez, je vous prie, que vous n'avez pas continué vos études au delà de 1849. Il faudra toujours en venir à cette simple question : Quels sont aujourd'hui les résultats des différentes conduites que vous avez comparées?

« Quand cette discussion sera libre, je prends l'engagement de démontrer que vos jugements sur les hommes et sur les événements dont vous parlez sont en désaccord avec les témoignages du saint-siége, la justice et la vérité de l'histoire.

« Vous voudrez bien, sans doute, insérer ma lettre dans l'*Univers*.

« Recevez, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

« F. de Corcelle. »

III

4 juin 1859.

AU RÉDACTEUR DE L'AMI DE LA RELIGION, EN RÉPONSE A LA LETTRE DE M. EUGÈNE VEUILLOT.

« Je n'accepterai pas d'indignes controverses. Les bontés du souverain pontife sont accompagnées de quelque privilége : comme l'honneur, elles obligent et préservent,

« Je me réserve de répondre, à mon jour et à mon heure, ainsi que j'en ai pris l'engagement. Ce ne sera point pour ma justification, assurément, que je prendrai la parole, mais pour la mémoire des amis qui ne sont plus. Sans manquer aux devoirs de mes anciennes fonctions, je m'acquitterai alors envers la majorité législative dont j'ai été à Gaëte, à Portici et à Rome, le fidèle représentant.

« La découverte qu'on vient de faire sur mes amis et sur moi est celle-ci :

« Lorsqu'au milieu de mille difficultés, effacées maintenant d'un trait de plume, nous nous sommes efforcé autrefois d'éviter les redoutables divisions qui menaçaient déjà de surgir entre le pouvoir exécutif et l'Assemblée, de conjurer l'immense malheur d'une usurpation sur le saint-siége et d'une rupture avec l'Europe, nous n'étions au fond que

scandale au succès ; mais l'indignation était trop légitime. Vous avez pensé qu'il convenait de se taire, puisque la justice allait prononcer. Je me soumets à cette délicatesse avec quelque regret. Il était superflu d'opposer à des allégations erronées des réfutations cent fois produites et je ne veux pas toucher au livre par le côté qui ressort des tribunaux ; mais j'aurais aimé qu'un de vos meilleurs écrivains examinât deux questions, l'une juridique, l'autre littéraire. N'ayant pas sous les yeux le texte de la loi qui régit le colportage, je n'ai pas pu comprendre comment elle avait laissé passer la frontière au pamphlet de M. About, et en même temps frappé le protestant Bessner pour un délit qu'assurément nous commettons tous, celui de prêter un livre religieux. Je n'en doute point, la justice et l'administration ont ponctuellement appliqué la loi ; mais il doit y avoir dans ses dispositions une lacune que je ne m'explique pas.

N'est-il pas utile, dans l'intérêt de la littérature, de protester aussi contre l'art facile et coupable de parler des choses sérieuses en badinant ; à peine tolérable dans le *Charivari*, ce procédé banal est intolérable dès qu'on prétend écrire un livre. Mais j'ai surtout en aversion ce genre infime auquel descend de plus en plus M. About, et qu'on peut appeler le genre *niveleur* en littérature. Oui, M. About range toutes choses au même niveau, il grandit ce qui est petit, abaisse ce qui est grand, et, tous ses personnages et ses sujets étant dans sa main comme un jeu de cartes retournées dont il ne verrait pas les figures, il les jette sur la table l'un après l'autre, et ils tombent, un cardinal sur un bandit, une église sur un tripot, les finances sur la morale, la loterie sur la religion, la politiqne sur la farce, pêle mêle, au hasard. Ouvrez les livres les plus irréligieux de M. Michelet ; au milieu des pages affligeantes, vous découvrez une page poétique et touchante ; l'émotion ou l'admiration arrêtent l'auteur devant la figure d'une mère, devant l'œuvre d'un génie, et il ne parle pas de Jeanne d'Arc tout à fait comme

es instruments dociles d'une politique opposée à la nôtre. L'écrit intitulé : *Napoléon III et l'Italie* n'est que la reproduction de nos vues, le souvenir exact de notre conduite; en un mot, nous avons devancé de dix ans le programme qui a paru il y a trois mois.

« Quand le souverain pontife lui-même convoquait une conférence entre les quatre puissances représentées à Gaëte, sous la présidence de son premier ministre, et nous autorisait à donner un avis sur les questions d'administration et de gouvernement qui n'étaient pas encore résolues, les mots *sécularisation*, *réformes judiciaires*, *amnisties*, etc., avaient la signification qu'ils ont eue plus tard après la pleine restauration et l'achèvement des institutions pontificales. Il y a similitude entre les respectueux conseils inspirés par les plus filiales perplexités et tout ce qui s'est dit et fait après nous.

« Voilà ce qu'on voudrait accréditer aujourd'hui.

« Si les accusations, en ce qui me concerne, succèdent tout d'un coup aux éloges, sans grief connu, je n'ai nulle intention de m'en plaindre; je me fie à la conscience d'un grand nombre de gens de bien pour juger l'extrême aveuglement de ces animosités.

« En vérité, on offre à l'auteur de la récente et célèbre brochure dont je viens de parler un appui qu'il n'avait pas lieu d'attendre. Si, pour donner à ses projets en Italie l'autorité des ministres et des ambassadeurs catholiques de 1849, il avait eu, le premier, l'idée de les signaler comme ses précurseurs, je m'étonnerais moins; peut-être aussi serait-il plus juste à notre égard ; mais il est bien étrange que cela soit dit par des écrivains catholiques, et je n'aperçois pas ce que la sainte cause de la liberté de l'Église peut y gagner.

« F. de Corcelle.

« Paris, 6 juin 1859. »

de Madelon. Quand je parcours les pages de M. About, je crois feuilleter un dictionnaire où l'auteur, avec une puissance d'analyse minutieuse, définit successivement *écurie*, *église*, *égoût*, *étendard*, *étrangler*, *éternité*, sans aucune nuance, par ordre alphabétique, et comme cela se trouve. On exploite ainsi un genre facile, accessible à tous, de bonne humeur, mais plat, banal et bientôt monotone, à peu près semblable au sol de nos promenades, que le badaud préfère aux vallées des Alpes, parce qu'il piétine sur de petits cailloux qu'on lui a cassés, arrosés et ratissés.

Telle n'est pas du moins la manière de M. Renan. Il habite les sommets de la haute indifférence, il attaque la religion en termes religieux, et, s'il parvenait à faire mourir le christianisme par le poison subtil de ses doctrines, il serait prêt à le porter au tombeau en habits de deuil. Ce n'est pas chose facile de se dégager du charme du style de M. Renan, style doux, habile et grave, où les beaux mots de liberté, de science, de morale, reviennent nous bercer comme les rimes d'une poésie sérieuse; on dirait un chirurgien qui dissèque au son d'une musique délicieuse. Un chef-d'œuvre en ce genre, c'est la préface nouvelle publiée, il y a peu de jours, dans le *Journal des Débats*, et précédée de quelques réserves et de beaucoup d'éloges de M. de Sacy. Tâchez de soulever les gracieux voiles du langage pour pénétrer jusqu'à la pensée ; la voici fidèlement résumée :

« Le scandale que j'ai causé, dit l'auteur, m'a donné des scrupules ; je les ai fait taire par cette réflexion : « Les lecteurs capables de trouver du goût « à un écrit sont capables aussi d'én découvrir le venin, s'il y en a. Quant « à ceux qui s'en scandalisent, leur scandale même est un sentiment déli« cat et touchant qu'ils ne doivent point regretter. On peut même dire « qu'ils devraient savoir gré à celui qui provoque chez eux un tel acte de « foi... »

En autres termes : Ceux qui sont capables d'aimer le vin sont capables par cela même de ne pas s'enivrer. Quant à ceux que je frappe et qui crient, c'est une preuve qu'ils ont l'épiderme sensible, et ils devraient me remercier de le leur avoir démontré.

Rendons la parole à M. Renan :

« Loin que j'aie jamais songé à diminuer en ce monde la somme de reli« gion qui y reste encore, mon but, en tous mes écrits, a été bien au con« traire d'épurer et de ranimer un sentiment qui n'a quelque chance de « conserver son empire qu'en prenant un nouveau degré de raffinement. » Il est vrai, « le nombre d'hommes capables de saisir finement les vraies « analogies des choses est imperceptible. » Or, « comme d'un côté, il est « essentiel que tous croient au devoir, et que, d'un autre côté, il est impos« sible que tous aient la vue épurée de ce qui fonde le devoir, le penseur hon« nête éprouve d'abord une sorte de crainte en portant l'analyse sur les « jugements *étroits* qui sont, pour la plupart de ses semblables, la raison « de bien faire. *La main tremble* quand elle se porte pour la première fois « sur les frêles appuis de cette *pauvre ruine branlante* qu'on appelle la « moralité humaine; on trouve que c'est merveille qu'elle ait pu résister à « tant de causes d'abaissement et de décrépitude, et on hésite à conspirer « en apparence avec ceux qui travaillent à détruire le fruit de tant de

« dévouement, de tant de larmes et de tant de sang. » ..... « Le tort que « l'Église est obligée de nous faire n'équivaut pas à l'éducation morale que « nous lui devons, et au service qu'elle nous rend en maintenant dans « l'humanité un peu du sentiment des choses divines, sentiment sans lequel « le monde, au point de vue moral, ne serait qu'un désert. »...

Voilà, ce semble, d'assez fortes objections, et l'on ne saurait mieux dire. M. Renan en est-il touché? *sa main tremble-t-elle?* Non, car il croit servir la religion en l'attaquant. « J'ai cru la servir en essayant de la transporter « dans la région de l'*inattaquable* (lisez *inaccessible*) au delà des dogmes « particuliers et des croyances surnaturelles. » Votre religion est-elle donc sans dogmes et sans croyances? Que pensez-vous de Dieu et de la vie future? « Des voiles impénétrables nous dérobent le secret de ce monde « *étrange*..... La philosophie et la science poursuivront à jamais, *sans ja-* « *mais l'atteindre,* la formule de ce *Protée*... Mais il est une base indubi- « table, point fixe de nos incertitudes, c'est la *morale.* » Où la trouvez-vous? dans la conscience de chacun, sans qu'*aucun système soit nécessaire*, puis « *dans les études historiques qui fournissent la vraie base de la science de* « *l'humanité*,.. » bien que, dites-vous plus loin, « *un éternel contre-sens* « *fasse le fonds de l'histoire.* » Quoi! cette religion sans Dieu, cette morale sans sanction, cette base indubitable qui est une *pauvre ruine branlante* et dont la moitié de l'humanité ne se doute pas, cette vérité qu'il faut démêler, au fond d'un éternel contre-sens, c'est là ce que vous appelez l'*inattaquable?*

Si la religion surnaturelle croule, dites-vous, on *sera heureux de chercher un refuge contre des attaques brutales derrière l'abri que j'élève et qu'on aura dédaigné?*

Ne semble-t-il pas voir un de ces écrivains publics qui adossent leur échoppe à la muraille d'une église, s'écrier : « Il se peut que je mette le feu à cette cathédrale, alors on sera bien aise de se réfugier dans mon échoppe! » Non, non, parlons sérieusement; votre religion, si la nôtre croulait, n'arrêterait pas un instant ces *attaques brutales* que vous pressentez; l'incendie allumé avec vos œuvres commencerait par les réduire en cendres, et, vous l'avez dit, privé de morale, le monde ne serait plus qu'un désert.

Que sert de se retrancher derrière ses intentions et ses prétentions, en écrivant : Si je fais le mal, du moins je veux le bien, et « ma propre estime et « celle d'un petit nombre me suffisent! » Cela ne suffit longtemps à personne. Les savants eux-mêmes s'aperçoivent bientôt que « la science même et la critique sont des choses secondaires, auprès de la nécessité de conserver la tradition du bien; » ils ne dédaignent pas la *grossière précision* de la certitude. Ils découvrent que ces mots, la *critique*, la *science*, ne remplacent pas tout, et que, pour les hommes comme pour les nations, comme vous le dites à la fin d'une page éloquente et forte sur le vrai libéralisme, « *rien n'est* « *plus fatal que ce fétichisme qui leur fait placer leur amour-propre dans la* « *défense de certains mots avec lesquels on peut les mener, pourvu qu'on* « *s'en couvre, aux derniers confins de la servitude et de l'abaissement.* »

Enfin, ils s'élèvent jusqu'à comprendre que « *la vie morale a un but supé-* « *rieur, et qu'elle correspond à un objet, que la morale n'est pas l'art d'être* « *heureux, que le sacrifice est un devoir et un besoin pour l'homme, que*

« *l'œuvre essentielle de notre temps est la fondation de la liberté par la régé-*
« *nération de la conscience individuelle.* »

C'est à la préface de M. Renan que j'emprunte ces belles paroles, et c'est à lui que je voudrais les adresser comme la meilleure réfutation des autres parties de sa préface nouvelle. Si je ne me trompe, ce morceau atteste un changement, non de doctrine, mais de disposition, que je salue de bonne foi et de bon cœur. Je ne crois pas que l'auteur, malgré sa renommée, se flatte d'avoir déraciné l'Évangile du terrain de l'histoire; mais le voici qui s'engage dans une autre route, celle de la *morale*, du *bien*, du *devoir*, du *sacrifice;* sur ce terrain, je le défie bien de ne pas rencontrer encore l'Évangile, je le défie d'y avancer sans son appui, d'y voir sans son flambeau.

Qu'il me permette de lui conseiller les leçons, non pas d'un de ces catholiques dont le scandale lui plaît, mais celles des deux maîtres auxquels il a précisément consacré les deux premiers chapitres de son nouvel ouvrage. L'un est M. Cousin; il lui démontrera sans peine qu'avant de scandaliser la foi, il choque surtout la raison et la philosophie. Le second est l'auteur d'une autre préface récente, la préface admirable des sermons choisis de Bossuet et de Fénelon, l'un des plus éloquents et des plus fervents amis de la morale du christianisme, M. de Sacy, jugé avec tant de juste déférence et de sincère critique dans un des derniers numéros du *Correspondant;* puisqu'il est de ce *petit nombre* dont l'estime suffit à M. Renan, il est plus que moi chargé de le convaincre, et j'aimerais qu'il se crût responsable de cette mission.

Mais je m'arrête. Car je sors moi-même de la mienne; ce que c'est que de parler de la guerre! on finit par la faire.

Agréez, monsieur, etc.

Pour extrait :

Le secrétaire de la rédaction,

P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LA MONARCHIE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, *Études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par M. le comte Louis de Carné. 1 vol in-8°. Paris, Didier, éditeur.

Ce nouveau volume complète en les réunissant les deux séries d'études publiées antérieurement par M. de Carné : *Les Fondateurs de l'unité française* et l'*Histoire du gouvernement représentatif en France*. Le premier ouvrage finit à Mazarin et le second commence au règne de Louis XVI. Il y avait là une lacune que l'auteur devait combler, et que désiraient voir remplir ceux qu'avaient intéressé ces brillants et pénétrants essais. Des loisirs qu'il ne cherchait pas, mais qu'il ne pourra plus regretter, ont permis à M. de Carné d'apporter au travail qu'il publie aujourd'hui un soin de recherches et un calme de réflexions qui le feront remarquer même à côté des précédents. Nous ne voulons point parler du style devenu plus souple et plus limpide, mais de la maturité et de l'originalité des aperçus. On s'étonnera de trouver tant de choses neuves dans un sujet si connu et qui a tant exercé la plume des historiens et des publicistes. C'est, entre autres, un chapitre infiniment curieux que celui où l'auteur étudie dans ses origines et ses effets l'administration de Louis XIV; on y verra de combien loin datent les maux dont nous souffrons le plus aujourd'hui. Nous signalons les chapitres consacrés aux questions religieuses qui troublèrent les dernières années du grand roi et aux querelles théologiques qui remplirent presque tout le règne de son successeur, et, en rappelant à nos lecteurs qu'ils les ont lus ici, nous les engagerons à les relire avec tous les développements renfermés dans cette réimpression. Mais la portion la plus nouvelle du travail est l'examen de la politique du régent et de son ministre Dubois, politique généralement flétrie, condamnée et honnie comme la mémoire de ses deux auteurs. M. de Carné, s'élevant au-dessus des préjugés reçus, a examiné de près ce gou-

vernement si mal famé de la régence et en a remporté une opinion très-différente de celle qui a prévalu jusqu'ici. Ce n'est pas le lieu d'examiner cette piquante réhabilitation, non plus que l'appréciation très-indépendante aussi du gouvernement de madame de Pompadour et du ministère de Choiseul : une autre plume doit le faire prochainement. Au surplus, c'est moins en historien qu'en publiciste que M. de Carné procède. Il n'a prétendu, comme il le dit lui-même, « ni exposer le mécanisme constitutif de notre vieille monarchie, ni enrichir de divulgations nouvelles une histoire dont les matériaux surabondent ; son but a été de grouper les faits autour des idées qui les ont inspirés et de juger les personnages politiques à la lumière de notre propre expérience, et en dehors des engouements comme des préventions de leurs contemporains. » Cette façon d'écrire l'histoire est peut-être la seule désormais possible pour une époque aussi fouillée que celle dont M. de Carné s'occupe dans ce volume. C'est du moins celle à laquelle sa vie politique l'avait mieux préparé.

M. LE PRINCE DE BROGLIE ET DOM GUÉRANGER, par l'abbé Marty, chanoine honoraire, aumônier du collége d'Alger.

Ceux qui, après avoir lu les deux premiers volumes de l'*Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, de M. le prince de Broglie, ont eu le courage de suivre jusqu'au bout les interminables articles dont le P. Guéranger a poursuivi cet ouvrage dans l'*Univers*, verront avec plaisir une courte et spirituelle brochure que vient publier, au sujet de cette polémique, M. l'abbé Marty, chanoine honoraire et aumônier du collége d'Alger. (Paris, *Didier et Douniol, édit.*) L'auteur répond d'une façon très-piquante et très-péremptoire, non à toutes les attaques du révérend abbé de Solesmes, dont la plupart n'ont pas de fondement réel, mais au principe même d'où il part, c'est-à-dire à cette interdiction de la recherche des causes naturelles que le savant bénédictin voudrait établir en loi pour l'histoire. Il le plaisante avec autant de gaieté que de raison sur le fantôme du naturalisme qui se montre, pour lui, dans tout ce qui s'écrit en dehors de son école et dont il épouvante les lecteurs timorés. Sans jamais lui manquer de respect, M. l'abbé Marty relève dans les articles du P. Guéranger tout ce qu'ils ont de peu loyal ou d'exagéré. Les hommes sincères et graves qui n'ont pas de parti pris sur ces questions aujourd'hui trop passionnées liront avec profit cet agréable et substantiel écrit.

P. Douhaire.

Au Secrétaire de la rédaction.

Dans mon article sur la *Critique historique des Évangiles* (25 mai), je m'étais fait un plaisir d'annoncer un nouvel ouvrage du Révérend Père de Valroger sur le Nouveau Testament; mais j'ai le regret d'avoir donné cette annonce dans des termes inexacts dont je vous demande la permission de rétablir le véritable sens.

L'Introduction au Nouveau Testament que le Révérend Père de Valbroger doit publier bientôt n'est pas seulement une *traduction* de l'ouvrage du docteur Reithmayr sur ce sujet; après avoir traduit *librement* cet ouvrage, le savant oratorien a voulu le compléter, et les additions qu'il y a faites ne formeront pas moins de 400 pages in-8°, où seront résumés les autres travaux récents de l'érudition allemande, anglaise et italienne sur le Nouveau Testament.

J'accepte avec bonheur une rectification qui me permet d'insister une seconde fois auprès du public lettré sur l'importance de cet ouvrage.

Veuillez agréer, etc.

L'abbé Henri Perreyve.

ERRATA

Plusieurs fautes ont échappé dans l'article sur Alfred de Musset, publié dans notre dernier numéro. Il faut les rectifier ainsi :

Page 69, ligne 9, au lieu de : *Le porte à travailler*, lisez : *Le poëte a travaillé.*
Page 74, ligne 13, au lieu de : *facile*, lisez : *faible.*
Page 75, ligne 2, au lieu de : *Papa*, lisez : *Pepa.*
Page 79, ligne 22, au lieu de : *résulte*, lisez : *semble.*
Page 81, ligne 38, au lieu de : *cependant de celles*, lisez : *le pendant de celle.*

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS

PAR M. GUIZOT

TOME SECOND [1]

M. Guizot avait laissé Charles X assis devant son bureau, les yeux fixés sur la Charte, ouverte à l'article XIV. Le tome second de ses *Mémoires* nous transporte d'emblée au surlendemain des Ordonnances, en face de l'insurrection déjà formidable.

Que s'était-il passé dans l'intervalle? Nous essayerons de le dire.

Dénoncés à la France comme des factieux par une proclamation royale, les 221 n'en avaient pas moins été réélus. Qu'allait faire la Royauté? Tout le monde se le demandait, les royalistes parlementaires avec anxiété, d'autres avec un fol espoir, les hommes de l'Opposition avec une hostile curiosité. L'attente ne fut pas de longue durée. Le Parlement avait été convoqué pour le 3 août. Le 25 juillet, la Chambre des députés était de nouveau dissoute, la liberté des journaux supprimée, la loi des élections profondément modifiée par une simple ordonnance royale, une Chambre nouvelle convoquée pour la fin de septembre. On sait le reste. Le 29 juillet, la garde royale évacuait Paris. Le 31, le duc d'Orléans était roi, et il en prenait le titre neuf jours après.

Deux révolutions nous séparent de ce passé : le moment est venu,

[1] Paris, Michel Lévy, rue Vivienne, et Douniol, rue de Tournon. — Voyez sur le Ier volume, *Correspondant*, N. Série, tome VIII, p. 185.

ce semble, de dire à cet égard la vérité, et de la dire à tout le monde.

La capacité politique de M. de Polignac est désormais appréciée. Disons-le en passant, ce n'est pas un médiocre argument en faveur des monarchies parlementaires que de pareils ministres y soient radicalement impossibles. Était-il donc, en effet, si désirable que le successeur de Louis XIV jouât sa couronne, jouât tout l'avenir de sa race et celui de la France, pourquoi? Uniquement pour sauvegarder le droit absolu de faire de semblables choix!

Quoi qu'il en soit, l'erreur énorme commise par Charles X le jour où il fit de M. de Polignac son premier ministre n'est aujourd'hui douteuse pour personne. La parfaite bonne foi du Roi ne l'est pas davantage. M. de Polignac ne fut pas choisi, il ne fut pas maintenu, en haine de la Charte.

Charles X aimait peu la Charte; mais il l'avait jurée, il était gentilhomme, il croyait en Dieu, et, à ce double titre, il entendait bien tenir son serment. C'était son droit, croyait-il, son droit *constitutionnel*, de faire ministre qui lui plaisait. Capituler sur ce droit, donner raison aux 221, c'était, à ses yeux, abdiquer; et abdiquer non pas pour lui seulement, mais pour la royauté, dépôt sacré dont il devait compte à Dieu, et qu'il ne lui était point permis de laisser périr dans ses mains.

Heureusement, la Charte, pensait Charles X, avait pourvu à la situation : l'article XIV armait le roi du droit de faire des ordonnances NÉCESSAIRES pour la sûreté de l'État. Or la sûreté de l'État n'était-elle point dans un péril manifeste? N'y avait-il pas contre la monarchie restaurée, contre la Charte elle-même (en tant qu'elle consacrait le droit inamissible des Bourbons au trône de France), une conspiration vaste, puissante, implacable, maîtresse désormais de la Chambre basse et du corps électoral? Force était donc de sortir de ce défilé par l'issue que l'article XIV avait ménagée à la Royauté; force était de voiler pour un jour la statue de la Loi, mais en restant plus que jamais dans l'esprit de la Charte; force était de changer des institutions accessoires (la loi des élections, la loi de la presse), pour consolider, croyait-on, les fondements et le couronnement de l'édifice. Telles étaient les illusions de la conscience royale.

M. de Lamartine raconte qu'au moment de signer les fatales Ordonnances Charles X se recueillit une dernière fois dans un doute religieux, puis qu'il laissa échapper ces mots : « Plus j'y pense, plus je demeure convaincu qu'il m'est impossible de ne pas faire ce que je fais. » Et il signa!

Ces paroles étaient sincères. Elles attestent hautement la probité de Charles X, mais elles ne suffisent point à légitimer les Ordonnances.

Je m'explique.

Acculé par des élections factieuses dans une impasse constitutionnelle, réduit à opter entre l'abdication et la dictature, qu'un roi se réfugie dans un coup d'État, on le conçoit, la nécessité l'absout.

Mais n'abusons pas des mots, il faut qu'il y ait nécessité, une nécessité flagrante, impérieuse, inexorable.

Or que Charles X l'ait crue telle en juillet 1830, cela est certain. Mais qu'elle fût telle en effet, je le nie.

Sans doute il y avait alors un parti considérable qui ne voulait de la Restauration à aucun prix. Mais ce parti n'était pas la France : sans les Ordonnances du 25, ce parti fût resté impuissant à détrôner Charles X.

N'y avait-il donc pas quinze ans que la Restauration était rétablie? N'y en avait-il pas neuf que Napoléon n'était plus? N'y en avait-il pas six que Charles X avait paisiblement succédé à Louis XVIII? Qu'on dise ce qu'on voudra, ce n'est point en vain qu'un gouvernement se maintient durant quinze ans. Évidemment bien des révolutionnaires étaient morts dans cet intervalle; bien des ressentiments s'étaient amortis; bien des répugnances s'étaient amoindries. Les sociétés secrètes surtout (on ne saurait trop le redire) avaient presque perdu toute leur puissance, et la jeunesse des écoles se retirait de plus en plus de cette voie néfaste pour lutter à ciel ouvert sous le drapeau de l'opposition constitutionnelle. Enfin, qu'on ne l'oublie point, par un exemple de six années, M. de Villèle avait prouvé qu'on pouvait gouverner la France avec les Bourbons et avec la Charte, et, s'il n'était plus ministre, ce n'était pas la faute de la Charte, c'était bien la sienne[1].

Un écrivain politique, dont les jugements ne sauraient passer inaperçus, a dit récemment, à propos même de l'ouvrage de M. Guizot, que le droit prétendu de l'intelligence au gouvernement ne pouvait qu'aboutir à une catastrophe. J'avoue que cette opinion n'est pas la mienne.

Le droit de l'intelligence au gouvernement n'est pas d'hier. Partout, l'homme d'Etat digne de ce nom s'est emparé des institutions du pays, monarchique ou non, et s'en est fait un point d'appui pour gouverner. Il n'y a rien là qui soit propre au régime dit représentatif. Est-ce que Richelieu ne dominait pas sur Louis XIII cent fois plus que l'héritier de son nom n'a dominé sur Louis XVIII? Où était le titre de cette domination, sinon dans la supériorité de l'intelligence? Et même comment s'était révélée cette supériorité, si ce n'est par des succès oratoires, soit dans la chaire, soit même aux états généraux de 1614[2]?

[1] Voir le *Correspondant*, t. V, p. 777.

[2] Aux États de 1614, Richelieu fut l'orateur du Clergé : il prononça en cette qua-

On insiste beaucoup trop en vérité sur le côté littéraire, parleur, théâtral du gouvernement parlementaire. Est-ce donc là le fond même de ce régime? Nullement. M. de Villèle est devenu ministre et l'est resté six ans sans aucune prétention à l'éloquence, sans la moindre qualité oratoire. Wellington n'a-t-il pas été longtemps l'homme politique le plus considérable de l'Angleterre? Et, par contre, Napoléon Ier en offre la preuve, le côté théâtral de l'art de gouverner a-t-il été aussi indifférent qu'on paraît le croire à des hommes qui n'avaient certes aucun faible pour la tribune?

Quant au droit de l'intelligence, il est dans la nature, et il reste dans l'ordre tant que l'homme d'une intelligence supérieure respecte les lois de son pays.

Dans les monarchies, de deux choses l'une : ou le Roi sera un homme d'État, comme Guillaume III d'Angleterre, et alors il saura bien se faire sa place légitime, même dans un gouvernement parlementaire; ou il est au-dessous de sa tâche de roi, et alors il ne saurait mieux faire que de laisser gouverner ses Ministres. Seulement, en ce cas, le choix du Ministre importe, et peut-être est-il aussi bien qu'il soit désigné au Roi par un Parlement que de l'être par madame du Barry. Croit-on que le cardinal de Richelieu eût été embarrassé à gagner l'appui des Chambres? Est-il sûr au contraire que le maréchal d'Ancre ou le connétable de Luynes y eussent réussi?

Le spectacle que nous donnent des règnes comme celui de Louis XV, par exemple, est loin de conclure contre la Charte de 1814. Il est vrai qu'elle a péri : s'ensuit-il irréfragablement qu'elle ne fût pas née viable? L'ancien régime aussi avait péri. Tel fait s'est accompli, donc il devait inévitablement s'accomplir : j'ai quelque peine à m'incliner, pour ma part, devant un fatalisme aussi absolu.

Sans doute il manquait à la Charte de 1814 beaucoup de choses : il lui manquait la puissance de la tradition et le contre-poids d'une véritable aristocratie politique, ayant des racines dans le sol et dans de grands services rendus aux libertés générales du pays. Il lui a manqué surtout la durée. Mais enfin un fait n'en reste pas moins acquis à l'histoire, c'est que M. de Villèle a obtenu l'appui d'une majorité parlementaire et qu'il n'a tenu qu'à lui de conserver cet appui en résistant à l'esprit de cour.

D'autre part, M. de Villèle une fois par terre et M. de Martignac ébranlé, n'y avait-il donc d'autre cabinet possible que celui de M. de Polignac (qui évidemment ne l'était pas)? Est-ce qu'il ne dépendait point du Roi, par exemple, de raffermir le ministère de

lité la harangue pour la présentation des cahiers de son Ordre au Roi, et c'est là ce qui le mit en lumière.

M. de Martignac, de lui accorder chaudement son appui, qui manqua toujours à ce cabinet, de le renforcer enfin par l'accession de M. de Chateaubriand, par celle de Casimir Périer, qui était un homme de gouvernement, on l'a vu à l'œuvre. Même après la réélection des 221, est-ce que cette combinaison ne pouvait être tentée? Est-ce qu'il s'était produit quelque chose qui fût alors irréparable par les voies légales? Est-ce que la majorité de la Chambre élective, est-ce que la majorité des électeurs voulait dès lors un changement de dynastie? Non, mille fois non. Où donc était la *nécessité* d'un coup d'Etat? Or, s'il n'y avait pas *nécessité*, les Ordonnances ne sont-elles point définitivement jugées?

Du reste elles n'étaient pas seulement contre le droit, elles étaient encore souverainement impolitiques. En effet, pour quiconque savait regarder, la clarté de la situation était éclatante. Deux partis irréconciliables étaient en présence : le parti de la royauté absolue et celui de la Révolution, tous les deux contenus jusque-là par la Charte. Entre deux il y avait la France, ou du moins la portion si nombreuse de la nation qui n'appartient véritablement à aucun parti, mais qui, prompte à faire pencher la balance du côté où l'inclinent les événements, a toujours parmi nous décidé de la victoire. Eh bien! il était évident que cette portion de la nation donnerait tort à celui des deux partis qui sortirait le premier de la Charte.

Aucun des hommes d'État de l'Europe ne doutait de ce résultat : l'empereur Nicolas et M. de Metternich n'étaient point des libéraux, et ils ne voulaient pas plus que nous du coup d'État de 1830.

Et, qu'on veuille bien le remarquer, leur opinion n'était pas du tout subordonnée au mérite de l'exécution (en ce point, il est vrai, il n'était pas difficile d'être plus habile que M. de Polignac). Mais, on ne le répétera jamais trop : quoi qu'on pût faire, la cause des Ordonnances était une cause désespérée. Sans contredit, avec des forces plus considérables, avec un général plus ami du coup d'État que Marmont, on pouvait empêcher ou emporter les barricades. Ce qu'on ne pouvait empêcher ni emporter, c'était la résistance légale sur tous les points du territoire à la fois, c'était le refus de l'impôt par des hommes comme M. de Chateaubriand, M. Hyde de Neuville, M. Royer-Collard, c'était la rapide contagion de leur exemple, c'était le manque de concours des tribunaux ou de l'armée.

Oui, de l'armée. Dès le 27 juillet, M. Debelleyme, d'une part, et, de l'autre, le tribunal de commerce de Paris, se prononçaient contre les Ordonnances par des décisions juridiques. On sait quelles étaient les dispositions de M. le premier président Séguier et de la majorité de la Cour de Paris. La Cour de cassation, présidée par M. de Portalis, n'eût point été certes plus favorable. On a trop oublié tout cela. Mais

on a trop oublié surtout l'attitude tout à fait significative de la troupe de ligne les 27, 28 et 29 juillet; ses hésitations d'abord, ses défections bientôt, firent assez voir combien les idées constitutionnelles avaient alors d'empire sur les esprits. A ce trait seul, à ce seul souvenir, ceux qui jugent les faits de 1830 avec leurs impressions de 1851 ne voient-ils pas à quel point les temps sont changés, et quelle erreur c'est de confondre deux époques aussi dissemblables?

Mais l'illégitimité des Ordonnances rendait-elle la révolution légitime? C'est là une question toute différente.

En effet, la Charte, au nom de laquelle Paris s'était soulevé, impliquait l'impeccabilité du roi, légalement couvert par la responsabilité de ses conseillers. Si le retrait des Ordonnances, obtenu le 29 juillet, ne suffisait point pour rétablir la confiance entre la France et Charles X, l'abdication du 2 août n'en laissait pas moins aucun prétexte constitutionnel à un changement de dynastie.

Il s'agissait bien de cela! dira-t-on; c'était le cri de *Vive la Charte!* qui était un prétexte; le vrai de la situation, c'est que la nation ne voulait plus des Bourbons de la branche aînée.

La nation! Où en est la preuve? Une fois la révolution de 1830 accomplie, la France l'a acceptée, c'est vrai. La voulait-elle auparavant? Je le nie. La France, au lendemain du 24 février, n'a-t-elle pas accepté aussi le gouvernement provisoire? Qu'est-ce que cela prouve? Qu'elle avait appelé de ses vœux M. Ledru-Rollin et ses collègues? Pas le moins du monde : la France aimait mieux ce gouvernement-là que point du tout, voilà tout le mystère.

Mais les insurgés en armes!... Entendons-nous. Les insurgés en armes n'étaient point la nation. Ils ont pu rendre, de fait, le rétablissement du droit constitutionnel impossible; ils ne pouvaient faire que ce droit ne fût pas le droit. Au 24 février aussi, l'exercice du droit constitutionnel a été rendu impossible par une insurrection victorieuse. Qu'est-ce que cela fait à la question de droit? La révolution de Février en est-elle pour cela plus légitime? Cette révolution, je le reconnais, avait un prétexte de moins que celle de Juillet : Louis-Philippe n'avait pas attenté à la Charte de 1830. Mais cette différence n'est d'aucun poids pour le point qui nous occupe. *En droit*, la violation de la Charte par Charles X était-elle imputable au duc de Bordeaux? La question est là.

En fait, M. Guizot l'a dit : « A Paris, sous le coup des Ordonnances, les masses se livrèrent aux vieilles passions révolutionnaires, *et les chefs suivirent l'impulsion des masses.* » Voilà le vrai. « Dans l'état des esprits, à Paris, on n'avait à choisir qu'entre une nouvelle monarchie et la république. » Je l'admets, pour ma part. Que s'ensuit-il? Que

les passions dominaient la situation? j'en conviens. Mais il n'en résulte rien de plus, rien absolument. Des passions ne font point un droit.

« Mais la royauté du duc de Bordeaux, avec Mgr le duc d'Orléans pour « régent, *qui eût été* non-seulement *la solution constitutionnelle*, mais « *la plus politique*, paraissait, aux plus modérés, encore plus impos- « sible que le raccommodement avec le roi lui-même. A cette époque, « ni le parti libéral, ni le parti royaliste, n'eussent été assez sages, « ni le régent assez fort pour conduire un gouvernement à ce point « compliqué, divisé et agité. »

Peut-être.

Je n'entends rien dissimuler.

Certes, ces difficultés n'étaient pas médiocres, mais étaient-elles insurmontables? Étaient-elles même plus grandes que celles qui attendaient la monarchie nouvelle, au dedans et au dehors? Questions controversables et superflues. Qu'ajouter, au reste, à ces graves paroles de M. Guizot : « A ce point de la crise (le 30 juillet), c'eût été « certainement un grand bien pour la France et de sa part un grand « acte d'intelligence comme de vertu politique, que sa résistance se « renfermât dans les limites du droit monarchique et qu'elle ressaisît « ses libertés sans renverser son gouvernement[1]. On ne garantit ja- « mais mieux le respect de ses propres droits qu'en respectant soi- « même les droits qui les balancent; et, quand on a besoin de la mo- « narchie, il est plus sûr de la maintenir que d'avoir à la fonder. « Mais il y a des sagesses difficiles qu'on n'impose pas, à jour fixe, « aux nations. »

Ce qui du moins est mille fois incontestable pour tous ceux qui ont vu de leurs yeux les journées de Juillet et celles du lendemain, ce qui est incontestable, dis-je, c'est que la république n'était pas mûre alors et qu'elle serait immédiatement tombée sous l'unanime réprobation de la France. Alors, en effet, il y avait trop de témoins des horreur de 1793 et des turpitudes du Directoire. Le souvenir en était trop vivant et trop amer dans toute la génération qui avait suivi. Les sophismes accumulés depuis pour dorer la guillotine eussent universellement alors révolté la conscience publique. On put le voir à l'électri-

[1] C'était là le sentiment de Casimir Périer quand il disait dans la matinée du 28 juillet à M. Alexandre de Girardin : « Ce qui convient le mieux à la France, ce sont les Bourbons sans les *ultra*. »

M. Louis Blanc, qui reproche cette parole à Casimir Périer, n'en est pas lui-même trop éloigné lorsqu'il écrit : « Qu'on y réfléchisse, on restera convaincu que, de toutes les combinaisons politiques possibles en 1814, aucune ne répondait aussi complétement que l'avénement des Bourbons aux vrais intérêts de la bourgeoisie. » *Histoire de Dix ans*, Introduction, p. 38.)

que énergie avec laquelle la garde nationale des départements abattit, partout où ils se hasardèrent à paraître, les bonnets rouges arborés en février 1831 au haut des arbres de la liberté. Si nous avions eu M. Ledru-Rollin dix-huit ans plus tôt, nous ne l'aurions pas souffert durant six semaines.

Il n'y avait au reste qu'un seul républicain dont la France d'alors sût le nom, c'était la Fayette, et en dehors des sociétés secrètes, ce nom, certes, était loin d'avoir un tel prestige, que la nation fût prête à s'incliner devant lui. Le souvenir du 5 et du 6 octobre 1789 était resté odieux aux royalistes, et la capacité de la Fayette comme homme de gouvernement ne pouvait d'ailleurs rassurer personne.

En vérité, quand on lit M. Louis Blanc, on ne peut trop s'étonner du sans-façon avec lequel les républicains, parce qu'ils s'étaient battus dans les rues de Paris, se croyaient le droit de disposer de la France comme d'un pays conquis; ils se savaient en minorité, mais ils se sentaient en force et ils ne demandaient pas autre chose. D'autres avaient combattu comme eux, à côté d'eux ; mais les républicains n'en tiennent compte. Les républicains ! Le peuple de Paris ne les connaissait pas (il se souvenait de l'Empire et non de la République). N'importe ! ils parlent du peuple de Paris comme s'il eût été à eux, assurés qu'ils sont de lui faire vouloir, ce semble, tout ce qu'ils veulent. Quant aux trente-quatre millions de Français qui n'habitent point Paris, qui donc y songe? M. Louis Blanc ne se pose pas même la question. Le peuple des provinces? allons donc !

Toutefois, quelle que fût la répugnance du peuple alors pour la République, ce n'est pas impunément qu'on renverse une dynastie. Dès le 31 juillet, on l'avait pu voir à l'attitude de la foule sur le passage de M. le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, quand il alla chercher à l'Hôtel de Ville une investiture plus populaire que celle qu'il tenait des députés du pays. « Quels périls, s'écrie M. Gui-« zot, quels périls se révélaient déjà pour cette monarchie nais-« sante ! »

Il faut le dire à l'honneur des royalistes, — dans ces premiers jours, tous leurs sentiments se turent devant le devoir d'épargner l'anarchie à leur pays.

Quant aux vainqueurs, trois courants, parmi eux, se manifestèrent tout de suite : le courant républicain, violent par cela même qu'il avait conscience de sa faiblesse, la politique du laisser-aller, personnifiée dans M. Laffitte, et celle de résistance, dont M. Guizot, appelé au ministère de l'intérieur, se trouva tout d'abord le principal organe.

Ces divergences se dessinèrent dès le 5 août, à l'occasion de la mo-

tion Bérard pour la révision de la Charte. Mais, dit très-bien M. Guizot, dans chacun de ces groupes séparés, l'unité manquait presque également; car des diversités graves s'y rencontraient qui faisaient pressentir, entre des hommes d'accord en apparence, des séparations, peut-être des luttes prochaines, diversités qui mettaient le pouvoir hors d'état d'échapper lui-même à la confusion des idées, des prétentions et des chances qui s'agitaient autour de lui. On était bien loin de 1688. En 1688, c'est encore une remarque de M. Guizot, il y avait *dans la constitution de la société et dans l'état des esprits* en Angleterre, des moyens de gouvernement et des points d'arrêt sur la pente des révolutions que la société française ne possède pas aujourd'hui. Ceux qui firent la Révolution de 1830 tentaient une entreprise bien plus grave, avec des forces bien moindres et bien moins capables, soit de la soutenir énergiquement, soit de la contenir dans les limites du droit et du bon sens.

Le premier cabinet du roi Louis-Philippe, le cabinet du 11 août 1830, reflétait fidèlement le pêle-mêle de la situation et l'incohérence des esprits : M. Dupont (de l'Eure) y siégeait à côté de M. Guizot; M. Laffitte à côté de M. Périer. Le Roi, qui présidait le conseil, louvoyait et cherchait sa voie entre ces tendances contraires.

Dans le tumulte qui suivit les journées de Juillet, ce fut l'honneur de M. le duc de Broglie et de M. Guizot de démêler tout de suite quelle était la politique de gouvernement et de prendre résolûment parti pour cette politique. Ils résistèrent plus que personne, par exemple, à l'altération de la Charte emportée par M. Bérard. A partir de ce jour, ils furent odieux entre tous aux hommes qui voulaient la permanence de l'état révolutionnaire au lieu de l'état social; et c'était justice. En effet, M. Molé s'enfermait dans les affaires étrangères; M. Dupin, ménageant sa popularité, cachait sa courtisanerie sous le masque d'une rudesse calculée, attentive à ne s'engager avec personne; M. Périer se trouvait comme lui en dehors du gouvernement direct, il avait refusé un portefeuille avec une prévoyance plus hautaine, pensant que son jour n'était pas venu encore et ne voulant pas s'user avant le temps. M. Guizot, au contraire, était constamment sur la brèche, soit à la tribune pour répondre aux orateurs de la propagande révolutionnaire, soit dans les bureaux du ministère de l'intérieur pour faire tête aux convoitises accourues à la curée des préfectures. Il était à la fois le porte-voix et le porte-drapeau de la résistance; devenu immédiatement le point de mire de tous ceux qu'il avait pour adversaires, il devait succomber, et il succomba.

Rien ne fait plus d'honneur à M. Guizot que l'incident qui entraîna sa chute.

Prisonniers de guerre de la Révolution, les derniers ministres de

Charles X avaient été mis en accusation par la Chambre des députés. A l'instant ce procès devint l'objet de préoccupations très-diverses, mais générales et ardentes. Ceux qui n'ont pas vu les derniers mois de 1830 ne sauront jamais quelle frénésie de haine s'attachait alors au nom de Polignac. « Il y a, dit très-bien à ce sujet M. Guizot, il y a, dans la nature humaine, un fond de barbarie qui regarde la loi du talion comme la vraie justice, et ressent, dans l'attente des châtiments sanglants, une soif aveugle. Les meneurs révolutionnaires, les fauteurs de troubles à toute fin, s'emparaient de ce sentiment populaire, et s'appliquaient à l'échauffer pour entretenir ou ranimer des sentiments plus violents encore, compromettre le peuple par l'irritation des souvenirs, et ressaisir ainsi quelque chance du pouvoir qui leur échappait. Et jusque dans les rangs élevés et parmi les honnêtes gens du parti vainqueur, les esprits étroits et roides ne manquaient pas qui, s'enfermant dans une argumentation à la fois révolutionnaire et juridique, soutenaient la peine capitale comme la conséquence nécessaire et juste de la grande violation du droit national qui avait rendu la révolution juste et nécessaire. Mais, d'un autre côté, il n'était pas besoin d'une grande sagacité pour reconnaître que, loin d'apporter au gouvernement nouveau une sécurité de plus, le sang répandu sur l'échafaud eût aggravé ses difficultés et ses périls, en donnant aux passions révolutionnaires qui l'assaillaient ces satisfactions fiévreuses et empoisonnées qui les irritent au lieu de les apaiser. »

Tout le Conseil et le roi Louis-Philippe, en tête de son Conseil, étaient de ce dernier sentiment, M. Guizot, si j'ose le dire, en quelque sorte plus que personne. Sous la Restauration, il avait fait un livre contre l'échafaud politique : tenter, pour que cet échafaud ne se relevât point, les derniers efforts, c'était, pour lui surtout, une question d'honneur. Mais, dans cette voie généreuse, il se dressait devant lui des passions profondes et formidables. Une proposition tendant à l'abolition de la peine de mort (en matière politique du moins), accueillie avec faveur par la Chambre élective et par le Roi, souleva des tempêtes au dehors. Le sol trembla; des vapeurs révolutionnaires sortirent de dessous terre; une cohue effrénée envahit les rues et l'intérieur mêmes du Palais-Royal. La garde nationale tenait bon; mais, au fond, elle était divisée et ébranlée. Une proclamation du préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, blâma publiquement le vœu formulé par la Chambre et agréé par le Roi. Le gant était ainsi jeté par la politique du laisser-aller à la politique de résistance.

« Quoi qu'on pût penser de leurs mérites respectifs, dit avec raison M. Guizot, les deux politiques ne pouvaient évidemment agir ensemble; elles se condamnaient l'une l'autre à une inconséquence et à une impuissance ridicules. Le gouvernement y perdait toute force comme

toute dignité. Dans les Chambres, au lieu d'un progrès vers l'organisation et la discipline des partis, la confusion croissait de jour en jour; personne ne se formait, soit à exercer régulièrement le pouvoir, soit à le rechercher par une opposition intelligente et légale. Hors des Chambres, le public s'étonnait et s'alarmait de voir les affaires aux mains d'une administration incohérente et que sa propre anarchie rendait incapable de lutter efficacement contre l'anarchie publique. Les amis de M. Dupont (de l'Eure) et les miens se montraient également impatientés et mécontents. C'était le sentiment général du cabinet, et du Roi comme du cabinet, qu'il fallait mettre fin à cette situation. Nous étions bien résolus, le duc de Broglie et moi, à n'en pas accepter plus longtemps la responsabilité. Le procès des ministres de Charles X était, pour se séparer, une occasion convenable, mais favorable, car la séparation atténuait au lieu de l'aggraver le péril de cette crise attendue avec une anxiété générale. Nous savions que MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure) et la Fayette portaient, dans cette affaire, le même sentiment que nous, et feraient, pour l'amener à une bonne issue, tous leurs efforts. Dégagés de notre alliance, ils étaient à la fois *et plus obligés et plus capables d'y réussir*. De leur part, la résistance n'était pas suspecte. La perspective de cette difficile épreuve détermina MM. Casimir Périer, Molé, Louis et Dupin à se retirer, comme le duc de Broglie et moi. MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure), l'un comme ministre des finances et président du Conseil, l'autre comme garde des sceaux, devinrent le drapeau du nouveau Cabinet. »

Le ministère Laffitte entra en fonctions le 3 novembre et se retira au bout de quatre mois. — Pour la postérité, ces quatre mois se réduisent à deux actes : le procès des ministres de Charles X et le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le procès des Ministres est l'une des plus belles pages de l'histoire contemporaine.

A aucune époque, non pas même le jour où il est tombé, l'établissement de Juillet ne fut aussi menacé. A aucune époque, de 1830 à 1848, l'émotion populaire ne fut aussi universelle, aussi sincère, aussi intense. Mais à cette multitude, il manqua un chef, qui en eût fait une armée : les vagues s'amoncelèrent et mugirent, puis la houle s'écoula sans tempête.

D'ailleurs, si les révolutionnaires firent leur métier, tous les autres, alors, firent leur devoir.

Les Ministres furent jugés le 21 décembre. Le 19, le général en chef des gardes nationales, la Fayette, déclarait, dans un ordre du jour, que ses frères d'armes le retrouveraient ce qu'il était à dix-neuf ans : « l'homme de la liberté et de l'ordre public, aimant sa

popularité beaucoup plus que sa vie, mais décidé à sacrifier l'une et l'autre plutôt que de manquer à un devoir ou de souffrir un crime. » C'étaient là de nobles engagements; c'était mieux que de belles paroles.

D'autre part, la contenance des accusés ne fut ni arrogante ni timide. La défense se montra supérieure à l'accusation. M. Persil imputait à M. de Peyronnet une circulaire antérieure d'un mois à l'entrée de ce ministre aux affaires. « Monsieur, lui dit sévèrement l'accusé, vous provoquez de grands châtiments; la vérité, pour nous, est un droit ; pour vous, c'est un devoir. » Défenseur de M. de Polignac, M. de Martignac fut très-noble et très-éloquent. L'éclatante et émouvante parole de M. Sauzet, pour M. de Chantelauze, enleva tout le monde.

Du reste, quoi qu'en ait dit M. Louis Blanc, rien de ce qui se passait au dehors n'altéra au dedans le cours régulier du procès. C'est l'histoire elle-même qui parle par la bouche de M. Guizot lorsqu'il écrit ceci : « Je ne crois pas que les annales judiciaires du monde civilisé offrent un plus grand exemple de la justice rendue avec une indépendance et une sérénité imperturbables, au milieu des plus violents orages de la politique. C'est la gloire de la Cour des Pairs d'avoir, sous des régimes divers, constamment offert ce beau spectacle ; entre ses mains, la balance de la justice n'a jamais fléchi, quels que fussent autour d'elle le déchaînement des passions publiques et l'ébranlement de l'État. »

De son côté, M. de Montalivet, entré dans le cabinet le 2 novembre comme ministre de l'intérieur, fit de la sûreté personnelle des accusés, dans tout le cours du procès, sa propre et assidue mission. Ce fut lui qui, le 21 décembre, quelques heures avant le moment où l'arrêt devait être prononcé, prenant sur lui la responsabilité de toutes les difficultés imprévues, tira MM. de Polignac, de Chantelauze, de Peyronnet et de Guernon-Ranville de la prison du Luxembourg, et à cheval à côté de leur voiture entourée d'une escorte de gardes nationaux et de chasseurs, les conduisit rapidement à Vincennes, dont le canon annonça qu'ils étaient rentrés sous la garde éprouvée du général Daumesnil.

« Le défilé était franchi, dit excellemment M. Guizot. Au premier moment, quand l'arrêt fut connu, la fermentation redoubla au lieu de tomber. Pendant deux jours, les mesures d'ordre durent aussi redoubler. Tout le gouvernement s'y porta avec ardeur. Les princes donnèrent l'exemple. Mais l'effervescence cessa bientôt et la satisfaction devint promptement générale ; le péril était passé et l'amour-propre satisfait ; on ne craignait plus rien et l'on s'était fait honneur. Le sentiment public était celui de la délivrance. »

Par une coïncidence fâcheuse, la loi sur l'organisation de la garde nationale restait à faire, et la Chambre des Députés en délibérait en ce moment même. Chez un peuple qui veut demeurer libre, évidemment le commandement irresponsable de toute la nation armée ne peut appartenir à un citoyen. La Chambre trancha la question en ce sens : la loi nouvelle interdisait, même pour un seul département, tout commandement concentré dans une seule main ; elle rendait ainsi aux gardes nationales leur caractère tout municipal, en les replaçant toutes également sous l'autorité et la responsabilité du ministre de l'intérieur. C'était destituer la Fayette, et cela trois jours après qu'il avait, pour une très-grande part, sauvé l'ordre public et la monarchie nouvelle. Il y avait dans ce simple rapprochement une difficulté sérieuse, dont le roi Louis-Philippe sut se tirer avec habileté et avec bonheur. Sur cet incident, singulièrement défiguré dans l'*Histoire de Dix Ans*, M. Guizot répand une grande lumière.

Toutefois les jours néfastes n'avaient été conjurés que pour un temps bien court. Sept semaines à peine après, à l'occasion d'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le duc de Berry, une manifestation imprudente faite à Saint-Germain-l'Auxerrois suffit à r'ouvrir toutes les cataractes révolutionnaires. « Les scènes de violence populaire effrénée qui suivirent, s'écrie éloquemment M. Guizot, sont présentes à ma mémoire aussi vivement que si elles étaient encore devant mes yeux. J'ai vu, comme tout le monde, flotter sur la rivière et traîner dans les rues les objets du culte, les vêtements ecclésiastiques, les meubles, les tableaux, les livres de la bibliothèque épiscopale ; j'ai vu tomber les croix ; j'ai visité le palais, ou plutôt la place du palais de l'archevêque, la maison du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois et l'église même, cette vieille paroisse des rois, après leur dévastation. Ces ruines soudaines, cette nudité désolée des lieux saints, étaient un spectacle hideux; moins hideux cependant que la joie brutale des destructeurs *et l'indifférence moqueuse d'une foule de spectateurs*. De toutes les orgies, celles de l'impiété populaire sont les pires, car c'est là qu'éclate la révolte des âmes contre leur vrai souverain ; et je ne sais en vérité lesquels sont les plus insensés de ceux qui s'y livrent avec fureur, *ou de ceux qui sourient en les regardant*. »

Ce dernier trait est caractéristique. Certes, le sac de Saint-Germain, la démolition de l'archevêché, la destruction de la bibliothèque métropolitaine, sont des actes de sauvages; rien d'aussi forcené, d'aussi impie ne s'était vu en 1793. Mais que dire de la complicité des hommes chargés à des degrés divers de garantir la sécurité publique ? Tout pouvoir était absent. Les troupes semblaient se cacher : la garde nationale, si ardente à protéger les boutiques, assistait en

uniforme à la dévastation du temple. Et cela dura quarante-huit heures! Il y a là un signe des temps, une oblitération du sens moral que rien n'excuse. « Jamais, dit M. Louis Blanc, dévastation n'avait été plus extraordinaire, plus complète, plus rapide, plus joyeusement insensée; car toutes ces choses s'accomplissaient au milieu d'une effroyable tempête de bravos, de rires, d'exclamations burlesques ou de cris furieux. Le 15 au soir tout Paris fut illuminé. Ce qui fut perdu pour l'art ou pour la science dans ces deux jours de folie est incalculable. »

Nulle contagion ne se propage aussi rapidement que celle de l'anarchie : dans les huit jours qui suivirent, à Lille, à Dijon, à Arles, à Nîmes, à Perpignan, à Angoulême, des scènes de désordre éclatèrent, avec ce même mélange de haines politiques et de passions impies. L'image du Christ disparut du prétoire. Les fleurs de lis furent effacées des armes de France. Partout des arbres de liberté se dressèrent sous le souffle du parti républicain, et dans bien des lieux ils furent couronnés du bonnet rouge.

Mais aussitôt l'instinct de conservation, éveillé comme en sursaut, protesta. Le 17 février, un député honnête homme, M. Benjamin Delessert, demanda raison au Cabinet des troubles de Paris, du déchaînement des factions, des églises dévastées, des croix abattues, du déplorable état général des affaires, de l'imprévoyance et de la faiblesse du pouvoir. Protestant, il avait bonne grâce à défendre les croix et les évêques. M. Guizot intervint dans le débat avec autorité : il déclara nettement que la France n'avait pas de gouvernement. « Si l'on persiste dans cette voie, ajouta-t-il, l'ordre y perdra sa force, la liberté son avenir, les hommes leur popularité, et nous n'en serons pas plus avancés après; je ne crois pas qu'on puisse rester dans cette situation. » La conviction que M. Guizot exprimait là était celle de la majorité parlementaire. Ç'a été le salut de la France, après la crise de Juillet, d'avoir conservé une Chambre des Députés élue sous la Restauration, une Chambre où siégeaient ces membres du centre droit si profondément pénétrés du sentiment monarchique. Lorsque cette Chambre vit le gouvernement, toujours désuni au dedans, impuissant au dehors, flottant au gré des vents populaires, et dépérissant de fluctuation en fluctuation, elle sentit sa responsabilité et son honneur compromis, aussi bien que la sûreté de l'Etat; et, déterminée par un honnête bon sens, non par aucune préméditation de parti, elle se prononça contre la politique du laisser-aller, alors personnifiée dans M. Laffitte. Celui-ci dut se retirer.

Comme le fait remarquer M. Guizot, M. Laffitte avait un héritier naturel et clairement désigné. Président de la Chambre des Députés,

M. Casimir Périer était le président nécessaire du nouveau Cabinet. Député de Paris depuis 1817, et par là incessamment mêlé, souvent avec éclat, à toutes les luttes de l'Opposition jusqu'en 1830 ; pendant les journées de Juillet, aussi décidé dans l'action, dit M. Guizot, que modéré dans le dessein ; immédiatement acquis et dévoué à la politique de résistance, investi à ce titre de toute la confiance de la majorité parlementaire, homme de tribune à un degré suffisant, homme d'affaires supérieur, homme résolu par-dessus tout, il était par excellence le premier ministre de la situation. Il sut l'être.

Il voulut n'entrer au pouvoir qu'avec toutes les forces et toutes les sûretés dont il avait besoin. Il s'en expliqua nettement avec le Roi, avec ses collègues du ministère, avec ses amis politiques. Il savait qu'il mourrait à la peine. « Je sortirai d'ici les pieds en avant, » dit-il à M. de Montalivet le jour même où il entra au ministère de l'Intérieur (14 mars 1831), et il donnait sans regret à la France tout ce qui lui restait de vie. Mais il n'espérait de succès qu'à la condition de gouverner dans le Conseil comme dans le pays ; point de dissidents ni de rivaux. Aussi, en entrant au pouvoir, mit-il un grand soin à établir que le Conseil des Ministres se réunît habituellement chez lui, hors de la présence du Roi, et à constater hautement ce fait ; pendant quelque temps il le fit annoncer chaque fois dans le *Moniteur*. « Il avait raison, ajoute M. Guizot, d'y attacher de l'importance, car ce fut, aux yeux du public, une éclatante démonstration de sa forte volonté et de son pouvoir. Le directeur du journal officiel avait ordre de n'insérer aucun article, aucune note émanée du cabinet du Roi, sans les avoir communiquées au président du Conseil et sans s'être assuré de son assentiment. »

Avec les Chambres, M. Périer n'était pas moins fier ni moins exigeant qu'avec le Roi, établissant en toute occasion qu'il n'accepterait la responsabilité du gouvernement que si on lui en donnait la force, mais qu'il se retirerait dès qu'il ne trouverait plus dans les grands pouvoirs publics un ferme et suffisant appui.

« Sa physionomie, sa démarche, son attitude, son regard, son accent, toute sa personne, c'est encore M. Guizot qui lui rend ce témoignage, donnaient cette conviction qu'actions ou paroles, tout en lui était réel et sérieux! Sa gravité n'était ni celle de l'austérité morale, ni celle de la méditation intellectuelle, mais celle d'un esprit solide et ferme, pénétré d'une idée et d'une passion forte, et incessamment préoccupé d'un but qu'il jugeait à la fois très-difficile et indispensable d'atteindre. Ardent et inquiet, il avait toujours l'air de défier ses adversaires et de mettre à ses amis le marché à la main. A la tribune, il n'était ni souvent éloquent, ni toujours adroit, mais toujours efficace et puissant. Il inspirait confiance à ses partisans, malgré leurs doutes,

et il en imposait à ses adversaires au milieu de leur irritation. C'était la puissance de l'homme, bien supérieure à celle de l'orateur. »

La puissance de l'homme, c'est bien là le mot qui donne le mieux l'idée de l'ascendant exercé par le chef du ministère du 13 mars : c'était un homme, *vir*, dans toute l'énergie romaine du mot, et il faisait souvenir de la parole du poëte :

... Si forte VIRUM QUEM
Conspexere, silent.

Dans les rues de Paris, au moment où il prit le pouvoir, l'émeute était continue. Un jour, à la nouvelle de la chute de Varsovie, il se trouva tout à coup, de sa personne, en face des séditieux. Il était dans sa voiture avec le général Sébastiani ; la foule avait arrêté les chevaux. Les deux Ministres mettent pied à terre ; M. Périer marche droit aux plus animés : « Que voulez-vous ? — Nous voulons nos libertés. — Vous les avez ; qu'en faites-vous ? Vous venez ici m'insulter et me menacer, moi, le représentant de la loi qui vous protége tous ? » Sa haute taille, sa figure mâle et régulière, son fier aspect, ses fermes paroles, imposèrent aux mutins et firent taire les cris. « Sa démarche, dit M. de Rémusat, son air, son geste, avaient quelque chose de prompt et d'impérieux, et il disait lui-même en riant : « Comment veut-on que je cède avec la taille que j'ai ? »

Avec ses agents et dans toute l'administration, il établit, dès le début, l'unité de vue et d'action comme une règle de politique et un devoir de probité. M. Guizot avait fermé les clubs ; c'était là la grande victoire de son court ministère. Mais les clubs n'en continuaient pas moins de couver dans l'ombre des sociétés secrètes ; et déjà, sous le titre d'*Association nationale*, ils tentaient d'élever à côté de la Royauté nouvelle un gouvernement rival. M. Périer mit les fonctionnaires publics en demeure d'opter entre l'*Association nationale* et le Pouvoir constitutionnellement constitué. Ceux qui persistèrent à rester membres de l'*Association* furent tous révoqués : M. Odilon Barrot fut exclu du Conseil d'État, M. Alexandre de Laborde cessa d'être aide de camp du Roi, M. le général Lamarque fut mis en disponibilité. L'*Association* tomba.

Il faut lire M. Guizot (et peut-être aussi M. Louis Blanc), pour bien concevoir ce que la révolution de Juillet avait fait de la France, combien d'esprits avait faussés la longue habitude des conjurations armées, puis le triomphe qu'elles avaient obtenu ; combien toutes les traditions du gouvernement étaient effacées, conspuées, bravées ; combien la justice politique livrée au Jury était chose dérisoire,

combien l'anarchie avait envahi les intelligences et combien la guerre civile était imminente.

Si j'en crois l'auteur des *Mémoires*, tous les éléments d'anarchie qu'il résume et qu'il rapproche, ne se présentaient pas ainsi à l'esprit de M. Périer tous ensemble et avec tous leurs périls. Il n'en avait pas moins un instinct profond de la grandeur de la lutte, et il s'y engageait avec plus de fermeté que de confiance. *Il n'y a point de plus beau ni de plus rare courage que celui qui se déploie* ET PERSISTE *sans compter sur le succès*. Hardi avec doute et presque avec tristesse, c'était la dispostion de M. Casimir Périer d'espérer peu en entreprenant beaucoup. Il suppléait à l'espérance par la passion et par une inébranlable conviction de l'absolue nécessité du combat. Rétablir l'ordre dans les rues, dans l'État, dans le gouvernement, dans les finances, au dedans et au dehors, c'était là pour lui une idée simple et fixe dont il poursuivait l'accomplissement avec une persévérance ardente et pressée, comme on travaille contre l'inondation ou l'incendie. L'émeute sans cesse renaissante autour de lui l'indignait sans le lasser. Il employait pour la combattre toutes les forces permanentes ou accidentelles, organisées ou spontanées, que la société chancelante pouvait lui fournir, la troupe de ligne, la garde nationale, les agents de police, les ouvriers honnêtes que le désordre des rues irritait en les troublant dans leur travail. Et quand il avait mis en avant ces auxiliaires divers, il les soutenait énergiquement contre les colères ou les plaintes ennemies, n'ignorant pas qu'en servant, le zèle fait des fautes et n'hésitant jamais à en accepter la responsabilité, repoussant tout assentiment équivoque de ses amis, toute critique voilée de ses adversaires, et s'écriant avec une colère douloureuse : « Je n'accepte pas votre indulgence, je ne demande que justice et l'estime de mon pays. »

Ce fut aussi la gloire de M. Périer, de cet homme si prompt à s'émouvoir, d'avoir su toujours maîtriser son émotion quand il fallait agir, de s'être toujours montré plein de modération et de prudence dans l'exercice du pouvoir. Ce ministre si bouillant et si altier s'imposait une légalité rigoureuse; il faisait plus, il n'usait des lois qu'avec réserve. Il se refusa péremptoirement à toute mesure d'exception, à l'état de siége, par exemple, et il aura devant la postérité l'insigne honneur d'avoir réussi à refouler l'anarchie sans avoir amoindri la liberté. Placé par l'insurrection de Lyon, en 1831, face à face avec la première éruption du volcan socialiste, il put ne pas voir toute la profondeur de l'abîme qui s'entr'ouvrait, mais il n'en agit pas moins avec une vigueur exempte de violence, proportionnant les secours au péril, opposant à la révolte un moment victorieuse le prestige moral d'une illustre épée, et ne craignant pas d'associer au maréchal Soult le prince royal, dont il se savait médiocrement aimé.

A l'intérieur néanmoins, M. Périer n'accomplit point tout ce qu'il voulait, bien s'en faut : Dieu seul fait tout ce qu'il veut. Ainsi M. Périer ne put sauver l'hérédité de la pairie. Mais au surlendemain d'une révolution, — sans recourir à la dictature, — il rétablit en France les notions de gouvernement et il les fit prévaloir tant qu'il vécut. C'est quelque chose. Gardons-nous d'oublier toutefois qu'il ne fut pas seul sur la brèche, et que le pays eut sa part d'honneur dans cette laborieuse victoire. Certes M. Guizot, lui aussi, y eut la sienne, et elle ne fut pas sans éclat et sans grandeur; il avait le don d'élever toutes les questions, et il fut à la tribune le théoricien éloquent de la monarchie nouvelle, dont il était comme prédestiné à redevenir le ministre.

A l'extérieur, les difficultés ne semblaient pas moins graves. On put croire un moment que la révolution de Juillet mettrait le feu à l'Europe. Ce fut, dès les premiers jours, la thèse favorite d'un homme qui mit son amour-propre à se faire plus tard l'antagoniste direct et personnel de M. Périer à la tribune, M. Mauguin, « beau parleur audacieux, prétentieux, vaniteux, *sans jugement comme sans scrupule*, très-propre, dans ces jours de perturbation générale, à échauffer les fous, à intimider les faibles et à entraîner les badauds [1]. »

« Jamais, disait M. Mauguin, jamais la révolution de Juillet ne trouvera grâce devant la Sainte-Alliance : quoi que nous fassions, nous n'échapperons pas à la guerre. Il faut donc prévenir la Coalition, nous emparer de l'enthousiasme des peuples pour notre cause, tendre la main à la Belgique et à la Pologne insurgées, soulever l'Espagne et l'Italie, et déchirer ainsi les traités de 1815, si justement odieux à la France. »

Cette thèse était spécieuse; elle avait pour elle toute la tradition de la Révolution française de 1792 à 1814; elle flattait et remuait vivement nos passions nationales. Un immense démenti lui avait été donné : l'Europe entière avait accepté le roi Louis-Philippe avec une promptitude qui attestait, sinon le bon vouloir de l'étranger, du moins sa prudence et son désir d'éviter avec nous tout grand conflit. Mais cette acceptation demeurait suspecte, et d'ailleurs elle ne satisfaisait point aux besoins de revanche que deux invasions avaient fait fermenter au fond des cœurs. Sous la Restauration, l'Opposition n'avait-elle point vécu par-dessus tout de ces rancunes, sans cesse envenimées par ses orateurs, ses chansonniers et ses journaux? N'avait-elle pas rendu la maison de Bourbon responsable de ces traités de 1815, dont évidemment il fallait surtout demander compte à l'événement du 20 mars et à Waterloo?

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. II, p. 7.

Mais, quelle que fût la difficulté de résister à ce courant d'idées si populaire, la politique de la paix n'en était pas moins la seule politique sensée. Après tout, loin de relever l'ascendant de la France, la Révolution de juillet avait accru nos divisions intérieures et nous avait isolés en Europe. Toutes les monarchies se sentaient menacées par ce réveil soudain (et comprimé à si grand'peine parmi nous) de l'esprit de propagande révolutionnaire armée et des conquêtes indéfinies. Toutes étaient solidaires de ce qui s'était fait en 1815, et l'on ne pouvait remettre en question la carte de l'Europe sans être à l'instant écrasé par le nombre; l'Angleterre, sous ce rapport, ne se séparait en rien des autres puissances. Si une autre politique nous est devenue possible, c'est que l'impatience du Tsar Nicolas et les insolences du prince Mentschikoff ont précipité avant le temps l'ouverture de la succession ottomane. C'est qu'en nous rendant nécessaires à l'Angleterre et en détachant l'Autriche de la Russie, cet incident a dissous la Sainte-Alliance et éloigné pour longtemps, je l'espère, le retour d'une coalition nouvelle. Mais, en 1830, que pouvions-nous donc opposer à l'Europe en armes? L'élan de 1792, l'élan même de 1815 étaient loin de nous. Les *volontaires* de ces deux époques ne se présentèrent point en 1830. En Espagne, les tentatives d'insurrections avortèrent misérablement. Dans la Romagne, elles furent aisément étouffées.

Bien avant que M. Périer fût premier ministre, et depuis la fin de septembre 1830 surtout, la politique de la paix avait été franchement et complétement adoptée par le roi Louis-Philippe et par ses plus divers conseillers. Mais, M. Guizot le reconnaît, ce fut sous le ministère du 13 mars, en 1831 et en 1832, que cette politique fut vraiment mise en face de la guerre et contrainte d'en surmonter toutes les tentations; ce fut alors que la question belge, la question polonaise, la question italienne, arrivées à leur crise, amenèrent les principes qui dirigeaient au dehors la conduite du gouvernement français à apparaître dans tout leur jour. Ce fut alors aussi, et principalement sur ce terrain, que le premier Ministre eut une si longue suite de duels parlementaires avec M. Mauguin, qui avait pour second un rhéteur en épaulettes, le général Lamarque. M. Odilon Barrot avait plus de consistance, mais il était moins brillant : tant que dura le mouvement révolutionnaire des peuples, le premier rôle dans l'Opposition appartint à M. Mauguin.

En rétablissant l'ordre et en relevant le pouvoir à l'intérieur, M. Périer faisait de la politique extérieure, et la plus efficace qui se pût faire : il rassurait l'Europe. M. de Talleyrand, qui nous représentait à la Conférence de Londres, y élevait très-haut des services rendus, non pas à la France seulement, mais à la sécurité et à la paix du monde.

Toutefois, ce qui fait souvenir de la politique extérieure de M. Périer, c'est la vigueur de son intervention armée en Belgique, en Portugal, en Italie.

Au mois d'août 1831, une Chambre nouvelle venait d'être élue : M. Dupont (de l'Eure) était appelé par elle à la vice-présidence ; il n'avait manqué à M. Laffitte que cinq voix pour être président. M. Périer donna sur-le-champ sa démission de Ministre. Tout à coup, le Roi de Hollande, rompant l'armistice, fait entrer son armée en Belgique. C'était, dit M. Guizot, l'honneur et la sûreté de la France à défendre en sauvant la Belgique, au risque de la guerre européenne. M. Périer reprit à l'instant le pouvoir, et une armée française marcha sur Bruxelles. A cette nouvelle, l'émotion fut vive à Londres et parmi les représentants de l'Europe à la Conférence. Mais, tout considéré, les explications de la France y furent agréées et la Hollande recula.

Un mois auparavant, bravant les murmures de la tribune britannique, une escadre française, commandée par l'amiral Roussin, n'ayant pas obtenu satisfaction des injures faites à deux sujets français, forçait les passes du Tage, réputées jusqu'alors inexpugnables, amenait à merci le gouvernement de Don Miguel et envoyait la flotte portugaise prisonnière à Brest.

Dans l'hiver de 1832, l'insurrection avait éclaté pour la seconde fois dans la Romagne. Sur l'appel du gouvernement pontifical, les Autrichiens étaient rentrés à Bologne. C'était l'anéantissement du nom français en Italie devant la suprématie sans contre-poids de la cour de Vienne. La politique de la paix se trouvait manifestement abaissée et compromise. Que répondre aux clameurs de l'Opposition ? A côté de la question de dignité et de grandeur nationales, il y avait là, par contre-coup, une question de repos intérieur. — M. Périer n'hésita point. Partie de Toulon le 7 février 1832, une escadre française se portait dans l'Adriatique, et le 23, sans qu'une goutte de sang eût coulé, le drapeau français flottait sur Ancône à côté du drapeau romain.

M. Guizot a raison de voir là l'acte le plus hardi de la politique française au dehors après 1830. En France comme en Italie, comme dans toute l'Europe, la surprise fut extrême. A Rome, l'indignation fut aussi vive qu'elle était naturelle. Comment y eût-on compris une voie de fait semblable commise, en pleine paix, sans l'aveu, ni du Saint-Siége, ni des alliés de la France? Le cabinet de Vienne fit grand bruit. La tribune anglaise tonna. A Paris, les représentants des grandes puissances demandèrent des explications. Laissons raconter M. Guizot.

« Ils trouvèrent M. Périer très-souffrant ; on venait, quelques heures auparavant, de lui mettre des sangsues. Il les reçut avec une

fierté agitée ; et, sur une parole du ministre de la Prusse, qui demanda s'il y avait encore un droit public européen. M. Périer, se levant brusquement de son canapé, s'avança vers lui en s'écriant : « Le droit public européen, monsieur, c'est moi qui le défends. Croyez-vous qu'il soit facile de maintenir les traités et la paix? Il faut que l'honneur de la France aussi soit maintenu ; il commandait ce que je viens de faire. J'ai droit à la confiance de l'Europe et j'y ai compté ! » M. Pozzo di Borgo me disait en me racontant cette entrevue : « Je vois encore cette grande figure pâle, debout dans sa robe de chambre flottante, la tête enveloppée d'un foulard rouge, marchant sur nous avec colère. » Ce premier mouvement passé, la conversation devint facile, et les ministres étrangers se retirèrent satisfaits.

Cependant un grand fléau s'approchait : le 26 mars 1832, le choléra s'abattait sur Paris. M. Périer en fut attristé; mais, quoi qu'on en ait dit, il n'en fut pas troublé. Il avait l'imagination chaude, observe M. Guizot, le tempérament irritable, mais l'âme forte et l'esprit ferme ; il voyait les choses telles qu'elles étaient réellement, sans exagération comme sans illusion, même lorsqu'il en était profondément remué. Le 1er avril 1832, le duc d'Orléans, M. Périer et M. de Marbois, alors âgé de quatre-vingt-sept ans, parcouraient les salles des cholériques de l'Hôtel-Dieu de Paris. La visite fut longue. On les engageait à y mettre un terme; ils ne tinrent compte de cet avis. Trois jours après cette lugubre visite, M. Périer était gravement malade. Son fils aîné arriva d'Angleterre. M. Périer ne l'entretint pendant plus d'une heure que du règlement des affaires de Belgique. Malgré l'affection qu'il portait à ce fils, il ne se laissa aller à aucun attendrissement, ne manifesta aucune faiblesse ; la paix de l'Europe paraissait sa seule pensée.

Le 16 mai au matin, Paris apprit que M. Périer venait de succomber.

« Il avait reçu de la nature, a dit sur sa fosse M. Royer-Collard, la plus éclatante des supériorités et la moins contestée, un caractère énergique *jusqu'à l'héroïsme*, avec un esprit doué de ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. La Providence l'avait marqué de ce double signe ; par là, il lui fut donné de prévaloir entre les hommes de son temps quand son heure serait venue. Il ne fallait pas moins que les circonstances extraordinaires où nous vivons pour révéler à la France, à l'Europe, à la postérité, cette haute vocation de M. Casimir Périer. Jusqu'à ces derniers temps nous l'ignorions, il l'ignorait lui-même. D'orateur de la liberté constitutionnelle, devenu homme d'État et chef du cabinet dans une Révolution qu'il n'avait point appelée (il l'a souvent dit et je l'en honore), sa probité généreuse et la justesse de son esprit lui font aus-

sitôt comprendre que, si l'ordre est la dette de tout gouvernement, c'est surtout la dette d'un gouvernement nouveau, pour qui l'ordre est la garantie la plus efficace de sa sûreté au dehors, comme de son affermissement au dedans. Il se dévoua à cette grande pensée. *Je dis*, messieurs, *qu'il se dévoua*, là est l'héroïsme. A tout risque, il veut sauver l'ordre, sans considérer s'il se perd lui-même, *sans trop compter sur le succès*, sans détourner son regard vers la gloire qui devait être sa récompense. Dans cette noble carrière, il a combattu jusqu'au dernier jour avec une intrépidité qui ne s'est jamais démentie ; quand ses forces ont été vaincues, son âme ne l'a point été. »

Je me suis arrêté avec M. Guizot devant cette noble figure : elle fait oublier un moment l'abdication volontaire de cette bourgeoisie dont Casimir Périer fut le héros et le martyr, — si toutefois, au milieu des efforts multiples et divergents des individus pour s'enrichir et pour monter, dans le va et vient incessant des fortunes privées, en présence de la mobilité infinie de toutes les situations et de l'impulsion gyrovague imprimée aux fonctionnaires publics, on peut dire qu'il y ait en France une bourgeoisie ; qu'il y ait autre chose qu'une démocratie de riches et une démocratie de pauvres.

Quoi qu'il en soit, M. Périer mort, on put apprécier ce que vaut un homme, même dans une société aussi profondément démocratique que la nôtre. Dès que cette forte main cessa de peser sur les ressorts de cette grande machine qu'on nomme l'administration, ils se détendirent d'eux-mêmes. Tout s'en fut à la dérive. Une insurrection légitimiste éclata dans la Vendée, une insurrection républicaine dans les rues de Paris. La révolte vaincue, on crut se donner de la force en mettant Paris en état de siége et MM. de Chateaubriand et Berryer en prison. Le gouvernement ne pouvait mieux afficher sa faiblesse. Le Roi, qui avait souffert des exigences de M. Périer et qui n'aimait pas à être effacé par ses ministres, essaya de couvrir les infirmités de la situation en nommant le maréchal Soult président du Conseil. Mais, dans les gouvernements soumis à la discussion, une grande épée ne saurait suffire; on ne peut se passer des hommes de tribune. M. Dupin s'esquivant, M. de Broglie fut appelé, et il refusa d'entrer aux affaires sans M. Guizot, que M. Périer avait désigné comme son héritier politique. M. Thiers, dans ce Cabinet, fut l'antithèse de M. Guizot. Historien de la Révolution, fondateur du *National*, rédacteur de la protestation des journalistes le 17 juillet 1830, M. Thiers en outre avait fait ses preuves comme homme d'affaires, en qualité de sous-secrétaire d'État sous M. Laffitte, et comme homme de discussion, en défendant vaillamment dans la nouvelle Chambre la politique de M. Périer. A tous ces titres, sa place était marquée dans l'administration chargée de continuer cette politique. — Ainsi fut con-

stitué le cabinet du 11 octobre 1832. En cet endroit la toile tombe et M. Guizot clôt le tome second de ses *Mémoires*.

Qu'ajouterais-je? Désormais le lecteur connaît, j'ose le dire, cette nouvelle page des *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*. Autant qu'il a été en moi, j'ai cédé la place à M. Guizot; je l'ai laissé parler lors même que je ne le citais pas; sans avoir besoin d'être averti, on aura facilement reconnu la puissance de son langage et l'autorité de ses jugements.

L'autorité, c'est là le trait supérieur de la physionomie de M. Guizot, de son caractère, de sa pensée, de son style. Aussi juge-t-il plus qu'il ne raconte. Son livre n'a pas d'épigraphe. Mais assurément, s'il en avait une, ce serait le contre-pied du mot de Quintilien rendu populaire par M. de Barante : *Scribitur ad narrandum*. Pour moi, j'écrirais, sans respect humain, en tête de ce volume : *Scribitur ad probandum*, et je sais gré à l'auteur d'avoir fait à ses contemporains l'honneur de ne pas désespérer de leur justice. J'honore en sa personne le droit sacré de la défense. J'honore ce plaidoyer historique pour une cause vaincue, présentée avec sincérité par un homme qui a mis la main aux choses dont il parle, et que plusieurs ont condamné sans l'entendre. Je recueille religieusement ces paroles graves et convaincues, sans aliéner la liberté de mon jugement propre.

Aussi bien ne suis-je pas de ceux qui ont cherché dans son livre l'*envers* de l'Histoire, vu, comme on l'a dit, du côté des coulisses et éclairé par un jour intérieur. Comme M. de Pontmartin, j'ai compris qu'historien et homme politique avant tout, M. Guizot, dans ses *Mémoires*, devait rester homme politique et historien.

Je ne m'en étonne point. Bien plus, je l'en remercie. Peut-être toutefois l'homme politique, à la distance où nous sommes de tout un passé, est-il trop préoccupé encore du jeu quotidien des institutions, des incidents parlementaires du moment, et pas assez des ébranlements souterrains qu'a hâtés la révolution de Juillet, des ruines morales qu'elle a creusées, et surtout de l'explosion de passions antichrétiennes qui a souillé son triomphe. Il s'accuse noblement de la part qu'il a prise à la *paganisation* rétrograde de Sainte-Geneviève. Il a, comme on a vu, d'admirables paroles pour flétrir les scènes du 14 février 1831. Mais ces indignités avaient eu des précédents que M. Guizot n'a pas sus ou qu'il a oubliés; il ne s'est pas souvenu de cette série de réactions brutalement impies, qui arrachèrent alors à M. de Montalembert des cris d'une si énergique indignation.

J'aurais d'autres réserves à énoncer, je ne le ferai point : je ne puis ni ne veux mettre un volume dans un article.

Je me sens pressé bien plutôt de rendre hommage une fois de plus, après tant d'autres, à cette raison si supérieure, si sereine, si conci-

liante, qui, suivant le mot heureux d'un critique, juge de haut ce qu'elle a vu de près, parle de ses adversaires sans dénigrement et de ses amis sans complaisance. On l'a remarqué avant moi, M. Guizot n'a surfait aucun de ceux qui ont pratiqué la même politique que lui, pas plus le roi Louis-Philippe ou M. Périer que les autres. La courtoisie n'abandonne jamais son langage, et néanmoins il sait admirablement faire justice quand il en est besoin. Il a sur M. Mauguin, sur Benjamin Constant, sur d'autres que j'omets de nommer parce qu'ils sont vivants, des mots terribles. Ces mots resteront, comme ses portraits.

J'insisterais certes, si je ne l'eusse fait ailleurs déjà, sur la vigueur incomparable de son burin, sur la finesse et l'exquise vérité de son pinceau : mais, quand on a eu l'honneur de parler plusieurs fois de M. Guizot, comment ne pas se répéter ? J'aime mieux relever ce qui est propre à ce nouveau volume : une échappée charmante sur un coin de la vie intime de l'auteur et sur les joies si pures du foyer domestique en contraste avec les turbulentes ardeurs de la rue ; le discret hommage rendu plus loin à une douce mémoire avec une délicatesse qui rappelle le mot de madame de Staël que « les sentiments naturels ont leur pudeur ; » puis ces quelques pages sur le choléra, si sobres, si simples, si vraies; enfin cette peinture si achevée des derniers débris de la société polie du dix-huitième siècle dans les salons de madame d'Houdetot, de M. Suard, de madame de Rumford.

On a beaucoup dit que ce volume est supérieur au précédent. Cet éloge atteste le grand succès du tome second des *Mémoires ;* mais je crains qu'il ne couvre une injustice envers le premier. Les opinions de M. Guizot étant données, ces deux volumes sont l'un et l'autre tout ce qu'ils doivent être. De tels livres sont un monument ; ils honorent profondément un caractère, une époque et une nation.

FOISSET.

DE LA

PERSONNALITÉ DANS LE ROMAN

Elle et Lui, par George Sand. — *Lui et Elle*, par M. Paul de Musset.

De toutes les questions que soulèvent certaines tendances de la littérature contemporaine, il n'en est pas de plus délicate que celle-ci : Dans quelles conditions et jusqu'à quel degré est-il permis au romancier de se souvenir en racontant ? Quelles limites doit se tracer l'honnête homme qui, ayant le bon esprit de ne rechercher dans le roman que l'étude des sentiments vrais, a le bon goût de ne pas vouloir faire de cette étude une révélation indiscrète, encore moins une trahison rétrospective? Un exemple récent, suivi de cruelles représailles, donne à cette question un nouvel *à-propos*, et indique à la critique un nouveau devoir.

Loin de nous l'idée d'interdire au conteur la faculté de recueillir en soi et autour de soi les éléments de son récit, d'appeler son expérience ou sa mémoire comme auxiliaire à la fois et comme contrôle des créations de sa pensée! Si vous lui fermez cet inépuisable domaine, si vous le condamnez à poursuivre, en dehors de ce qu'il a vu, de ce qu'il a senti, je ne sais quelles chimériques aventures à l'adresse des curiosités vulgaires, vous réduisez son rôle à celui d'amuseur public ; vous achevez de justifier les appréhensions ou les dédains que le roman rencontre dans la haute et sérieuse aristocratie littéraire, et que M. Vitet exprimait récemment, avec la justesse habituelle et l'autorité de son langage, devant l'Académie française. Mais, après avoir adopté ce principe comme une des conditions essentielles et vitales du

roman, a-t-on le droit de le pousser jusqu'à ses extrêmes conséquences? Ce travail d'idéalisation féconde appliqué à des personnages réels, à des événements véritables, peut-on lui donner l'allure et la portée d'une confidence ou d'un plaidoyer, d'une médisance ou d'un pamphlet? Peut-on surtout y chercher un moyen de se glorifier dans un passé que l'on devrait couvrir d'un voile, de flétrir ceux ou celles dont on a agité le cœur ou troublé la vie? Cette espèce de diffamation par le roman ne pourrait-elle pas être tout aussi coupable que celles dont s'occupent les tribunaux, et n'est-elle pas d'autant plus fâcheuse qu'elle s'embellit des prestiges de la célébrité et du talent? Enfin, cette faute, toujours très-grave, ne devient-elle pas plus inexcusable encore, lorsqu'elle se commet contre une tombe? Au lieu d'une réponse directe, permettez-moi quelques considérations générales sur les tristes gradations par où a passé, depuis le commencement de notre siècle, ce genre de révélations romanesques.

Lorsque Gœthe écrivit *Werther*, Chateaubriand *René*, madame de Staël *Corinne* et *Delphine*, Benjamin Constant *Adolphe*, Sénancour *Obermann*, lord Byron ses poëmes, Lamartine ses *Méditations*, il fut évident, pour quiconque savait lire, que ce n'étaient pas là des œuvres de pure invention, que les auteurs y avaient reflété tout un côté de leur vie intime, et, pour parler le langage du temps, qu'ils en avaient écrit bien des pages avec le sang de leurs blessures. Cependant leurs secrets étaient gardés, officiellement du moins. Au moment où ils s'échappaient de leurs âmes, l'Art les attendait au passage pour les transfigurer. Ils n'apparaissaient au public qu'à travers cette brume lumineuse qui sauve les indiscrétions de la poésie, comme les voiles de l'idéal sauvent la nudité des statues. Les personnages qui peuplaient ces œuvres attrayantes n'étaient plus des créatures de chair et d'os, justiciables de l'austère morale ou de la malice mondaine, mais des êtres empruntés par l'imagination au souvenir, et flottant, entre la réalité et la fiction, dans ces sphères supérieures où la curiosité s'arrête, où le scandale se tait.

Le siècle a marché; le niveau intellectuel et moral de la société et de la littérature s'est abaissé peu à peu sous l'influence de révolutions presque périodiques, qui ont dénaturé, sur trop de points, le sens du juste et du bien. En même temps, parmi ces hommes dont les demi-confidences, transformées par la poésie, avaient enchanté notre jeunesse, plusieurs entraient avec l'âge dans cette phase dangereuse où le talent qui n'a pas scrupuleusement veillé sur lui-même perd de son élévation et de ses délicatesses primitives, à peu près comme ces brillants débauchés qui perdent en vieillissant jusqu'à la grâce et à la pudeur de leurs fautes. Un moment est arrivé où, par une erreur d'optique également contraire à l'honnêteté et au goût, écrivains et

lecteurs se sont figuré que, si les sentiments et les souvenirs personnels, élevés à des conditions idéales, avaient eu tant de succès, ils en auraient bien davantage en se précisant, en donnant leur signalement, leur nom et leur date; que, s'il avait suffi, pour attirer la foule, d'entr'ouvrir la porte et de laisser voir au travers quelques mystérieuses clartés, l'effet serait bien plus puissant, quand la porte, largement ouverte, inonderait de lumière et livrerait aux regards toutes les parties de l'édifice, tous les recoins du sanctuaire. On sait tout ce que cette illusion déplorable a produit de scandales ou de mécomptes. D'illustres exemples acclimatèrent, pour ainsi dire, la personnalité, et la firent passer dans nos mœurs littéraires. Lorsqu'on vit des hommes que l'on avait appris, non-seulement à admirer, mais à respecter, travestir leurs poëmes en autobiographies et leurs romans en mémoires, trahir, sous des formes plus ou moins convenables, des mystères de famille, des secrets de cœur, des images sacrées, on dut s'attendre à voir des écrivains d'un ordre moins élevé et d'une trempe moins pure exagérer encore cette tendance et étaler, derrière la vitrine de leurs libraires, leur vie privée à côté de leurs livres. Nous voici bien près de madame Sand. Il y a quatre ans, quand parurent les dix premiers volumes de ses étranges *Mémoires*, un critique, n'ayant et ne pouvant avoir contre elle aucun sujet d'animosité personnelle, mais se croyant en droit d'user, au profit de la religion et de la morale, des avantages que leur donnent leurs agresseurs, démontra, le livre à la main, que madame Sand, en nous révélant, au sujet de sa grand'mère, de sa mère et de son père, des détails que le public aurait dû toujours ignorer, nous avait expliqué à sa façon le sens de ses ouvrages et les désordres de sa vie par ses antécédents de famille, son éducation primitive et la conduite de ses parents. Aussitôt il y eut haro sur le baudet porteur d'eau bénite! Ce pauvre Gustave Planche, qui cependant avait ses raisons pour rester au moins neutre dans cette querelle, annonça sévèrement au susdit critique que ses allusions scandaleuses à la vie privée et ses propos de corps de garde allaient être châtiés par l'indignation des honnêtes gens. Les honnêtes gens ont pardonné pour cette fois; Gustave Planche est mort, et aujourd'hui voici ce que le frère d'un des amis, j'allais dire d'une des victimes de madame Sand, écrit en s'abritant à peine sous de transparents pseudonymes, bien plus cruels que les noms propres:
« On parlait de la défense de Gênes par Masséna et de la seconde cam-
« pagne d'Italie. Olympe raconta que, dans ce temps-là, sa mère ac-
« compagnait à l'armée un officier supérieur, à qui son père l'enleva
« pour l'épouser, et que sa naissance avait été un résultat si prompt
« de cette union que la célébration du mariage avait précédé d'un
« mois seulement son entrée en ce monde. Édouard, voyant aux vi-

« sages des deux Gênois la surprise que leur causait cette révélation « aussi énorme qu'inutile, voulut distraire leur attention par des « plaisanteries; mais Olympe, se tournant vers lui d'un air délibéré : « — Trouvez bon, mon cher, lui dit-elle, que je parle de mes proches « et de moi-même comme je l'entends : Ma mère était une femme « forte, et parce qu'elle obéissait aux vœux de la nature, à son cœur, « à son caprice, si vous voulez, je la tiens pour égale en mérite, sinon « pour supérieure aux filles bien élevées, dociles et hypocrites de « votre caste, » etc., etc. (*Lui et Elle*, IIe partie.) Qu'en dites-vous? nous voilà loin des pudeurs effarouchées de 1855. Quand on veut avoir raison de ces contempteurs superbes de la morale du catéchisme, on n'a qu'à se taire, à attendre leur prochaine dispute, et à les juger d'après les vérités qu'ils échangent.

Pour soulever de si violentes colères, pour s'attirer cette fois la réprobation presque unanime des partisans mêmes de la libre pensée et de la souveraineté du caprice, madame Sand est-elle donc si coupable? l'est-elle du moins autrement ou plus qu'elle ne l'a été déjà, et de façon à exciter ces douloureuses surprises? Nous ne le croyons pas. On prétend que les ouvriers mineurs, habitués à respirer l'air intérieur des souterrains où ils travaillent, ont peine à s'accoutumer à l'air libre et pur; que leurs poumons, façonnés à cette atmosphère méphitique et factice, y sont plus à l'aise qu'au milieu des exhalaisons salubres de la campagne. L'intelligence, l'imagination, la conscience, sont soumises à la même loi. On n'aspire pas, pendant trente ans, tout ce que le sophisme, l'erreur, le désordre théorique et pratique, ont d'émanations délétères, sans que le cœur et l'âme y contractent une constitution particulière où les conditions de la vie intellectuelle et morale sont interverties, où l'on vit de ce qui tue, où l'on mourrait de ce qui fait vivre. Ce n'est pas tout encore. On ne sait pas tout ce qu'il y a souvent de naïveté dans la corruption; naïveté artificielle si l'on veut, mais qui peut produire les mêmes résultats que la naïveté véritable. L'homme, malgré ses aberrations et ses misères, a un tel besoin de vérité, d'honneur, de vertu, qu'alors même que sa conduite ou ses écrits en démentent les notions les plus évidentes, il y revient ou veut avoir l'air d'y revenir par les sentiers de traverse : il se crée à son usage un code, un vocabulaire, un milieu social ou domestique, où des mots sonores baptisent des actions coupables, où de savants euphémismes servent à déguiser les laideurs du vice, où une vérité, une honnêteté relatives semblent régler, dans leurs rapports réciproques, les choses les plus contraires à l'honnêteté et à la vérité. A force d'employer ces procédés, on finit par y croire : on est dupe de soi-même bien plus qu'on ne parvient à duper les autres. On arrive, un beau matin, à commettre des énormités, sans même pa-

raître supposer que l'on commette des peccadilles. Cette naïveté de seconde main, si remarquable chez les roués politiques, les fripons, les courtisanes, les mères d'actrices, et, en général, dans toutes ces professions frelatées qui vivent des faiblesses et des perversités humaines, elle existe en vertu du vieil adage : « que les extrêmes se touchent. » Ce que l'on reproche aujourd'hui si amèrement à madame Sand n'est pas nouveau sous sa plume. En 1847, elle publia un roman, *Lucrezia Floriani*, qui offrait des situations et des physionomies analogues à celles d'*Elle et Lui*. On y voyait déjà poindre ce type paradoxal, si complaisamment caressé par l'auteur : une femme supérieure à son amant par l'intelligence et par le cœur, apportant dans son amour tant de dévouement, d'énergie, d'abnégation et d'héroïsme, que le lecteur écarquille les yeux comme les animaux de la fable, et se demande si on lui montre une pécheresse, une mère ou une sœur de charité. Comme la Thérèse du roman d'*Elle et Lui*, Lucrezia a affaire à un jeune homme d'humeur bizarre, visionnaire et fiévreux, qui la rend horriblement malheureuse. Elle est grande, forte, magnanime ; il est quinteux, lunatique, insupportable. Or le vrai nom de Lucrezia et de son amant, ou plutôt de son malade, était alors dans toutes les bouches. Seulement, comme il s'agissait d'un pianiste, la République des lettres ne s'émut pas, comme elle s'est émue cette fois pour le délicieux et malheureux Benjamin de la Muse moderne. Aussi bien, après certaines parties des *Mémoires* de madame Sand, est-il permis de s'étonner ou de s'irriter? Quand on n'a pas senti trembler sa main en dépeignant sa mère *livrée à d'effroyables hasards*, quand on a minutieusement recherché et publiquement déroulé ses origines dans les ruisseaux de Paris, dans les coulisses de l'Opéra, dans les débauches de libertins illustres, qu'est-ce, grand Dieu ! que de peindre de couleurs un peu noires un jeune poëte que l'on a cru aimer pendant une saison, surtout lorsqu'un quart de siècle s'est écoulé, et que l'image de ce jeune homme n'apparaît plus à la mémoire du cœur que comme le souvenir de Pharamond apparaissait à Louis XV? Madame Sand, nous en sommes sûr, a cru faire une œuvre d'art, pas autre chose : elle n'a eu conscience ni des colères qu'elle allait soulever, ni de ce qu'il y avait d'odieux et de ridicule à se glorifier ainsi aux dépens d'un ancien ami, ni de ce qu'offrait de spécialement inconvenant et intempestif ce singulier supplément biographique placé entre une tombe à peine fermée et les apprêts du panégyrique académique. Les rares défenseurs qui lui sont restés fidèles dans cette circonstance critique disent qu'on a grand tort de chercher dans ce récit d'*Elle et Lui* autre chose que ce que l'auteur a voulu y mettre; « qu'il y faut considérer le génie de l'écrivain et non les souvenirs de la personne : qu'on doit y admirer l'analyse *sympa-*

thique (étrange sympathie !) d'un caractère très-difficile à saisir par tout ce qu'il avait à la fois d'imprévu et de poétique, de sincère et d'oublieux ; enfin, qu'au lieu d'y voir un indiscret aliment pour une curiosité profane, on ferait mieux de s'intéresser au contraste de ce talent si élevé avec les tendances de plus en plus matérialistes de la littérature actuelle. » Tout cela est possible; mais, même en acceptant ces circonstances atténuantes, il resterait à répéter le *non erat hic locus :* en supposant, ce que nous ne serions pas éloigné d'admettre, que le caractère de Laurent de Fauvel soit vrai, bien qu'exagéré, il resterait à demander à madame Sand si cette vérité ne devient pas très-suspecte en présence de ces deux personnages, Thérèse et Palmer, qui sont, il faut trancher le mot, de la plus insolente fausseté. Dans le roman comme dans le monde, les caractères ne se développent, ne se précisent que par leurs rapports, par leur contact avec d'autres caractères. Pour que je fusse disposé à me figurer le vrai Laurent de Fauvel tel que madame Sand me le présente, il faudrait me le montrer en présence d'une vraie Thérèse et d'un vrai Palmer, comme les angles saillants s'accordent avec les angles rentrants, comme la *preuve*, en arithmétique, appuie la certitude d'une opération. Pour qu'une des deux parties du roman ne me semblât pas un violent réquisitoire, il faudrait que l'autre partie ne fût pas un inacceptable plaidoyer. Nous ne dirons pas à madame Sand que tant de partialité pour soi et contre autrui n'est ni de la charité, ni de l'humilité chrétienne (elle est brouillée avec le christianisme) ; nous lui dirons que les paradoxes de son orgueil ont infirmé la fidélité de ses peintures, et qu'on perd le droit d'alléguer la question d'art quand on met si peu d'équité dans la question de personnes. Ne pourrait-on pas, en cherchant bien, attribuer au choix du sujet et à la distribution des rôles d'*Elle et Lui* un motif peu héroïque, mais, par cela même, plus naturel? Madame Sand, en sa qualité d'éminent écrivain, ne saurait être indifférente aux prospérités et aux malheurs de cette littérature moderne sur laquelle ses romans ont jeté un si vif éclat. Parmi ces malheurs, il n'y en a pas eu de plus universellement ressenti que le déclin subit, l'état d'infirmité physique et morale et la fin prématurée de ce charmant poëte dont la popularité commençait au moment où s'en allait son génie. Attristée comme nous tous de cette caducité précoce, madame Sand, j'imagine, aura été à bon droit importunée, impatientée peut-être, des rumeurs vagues qui circulaient depuis longtemps dans le monde littéraire, et d'après lesquelles elle n'aurait pas été tout à fait étrangère aux premiers chagrins de M. de Musset, et, par conséquent, aux moyens violents qu'il avait employés pour s'étourdir. Elle aura supposé, non sans raison, que l'intérêt douloureux qui s'attache à l'auteur des *Nuits* et du *Caprice*, et que M. de Latour

vient d'exprimer ici même avec une si éloquente et si tendre sympathie, allait redoubler encore à l'occasion de ces funérailles académiques où les regrets publics devaient être interprétés dans un si noble langage. De là à vouloir se justifier, il n'y avait pas loin : or quelle meilleure pièce justificative qu'un habile et émouvant récit où Thérèse apparaîtrait si généreuse et Laurent si intolérable, si insensé, si incorrigible, que les malheurs de Laurent ne pourraient plus être attribués qu'à lui-même? Cette combinaison ne pouvait manquer de plaire à une femme assez sûre de son talent pour obtenir du même coup une pleine amnistie morale et un grand succès littéraire. Seulement, puisque j'ai déjà cité un proverbe, je vais en rappeler un second, au risque d'être comparé à Sancho Pança comme je l'ai été à son maître : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Nous nous trouvons beaucoup plus à l'aise pour discuter avec les admirateurs de madame Sand une question plus générale et plus élevée; la question de savoir si réellement le livre dont nous parlons ou plutôt si le talent de l'auteur d'*Elle et Lui* contraste par ses tendances spiritualistes et ses aspirations idéales avec les allures matérialistes ou fatalistes de certains romans modernes. Nous avouons d'abord que le spiritualisme de madame Sand ne nous a jamais ni absolument édifié ni complétement convaincu. Nous ne lui ferons pas l'injure de comparer ses œuvres aux crudités de MM. Ernest Feydeau et Gustave Flaubert; mais elles les ont préparées, comme les folies révolutionnaires, même sous leurs formes séduisantes, préparent l'avénement du scepticisme et du matérialisme politique. Dans le domaine des fictions comme dans celui des idées, comme dans celui des faits, l'erreur a deux phases : celle où l'esprit se croyant assez fort pour vaincre les vérités reconnues et les lois établies, s'élançant vers un idéal plus conforme à ses goûts de révolte ou aux chimères de son orgueil, occupe encore la première place dans cette aventureuse entreprise, et se flatte de dominer les soulèvements des sens et de la matière; et celle où, découragé du mauvais succès de ses tentatives, n'ayant réussi qu'à déranger les notions du bien et du mal et l'équilibre des facultés humaines, il sent le terrain manquer sous ses pas, l'air manquer à ses élans stériles, et cède honteusement sa place à ses alliées clandestines, devenues ses souveraines : les convoitises du bien-être et de la chair. Le roman alors, comme tout le reste, descend des sphères supérieures où la société polie et les honnêtes femmes peuvent encore, avec beaucoup de bonne volonté, s'abuser sur ses intentions et se laisser prendre à ses rêves, pour entrer dans ces zones fangeuses que la matière infeste de ses lourdes effluves, comme s'abattent, les soirs d'été, sur les marécages, d'épaisses et énervantes vapeurs. La chasteté d'exécution, dans les récits de madame Sand, est

incontestable, et nous ne voudrions pas en diminuer le mérite : malheureusement, cette chasteté, cette élévation, tout extérieure, se trouve presque toujours en contradiction flagrante avec le sens même de son œuvre, avec tout ce que cette œuvre sous-entend ou glorifie : si bien qu'il suffit d'une traduction *libre*, pour que tous ces sentiments nobles et purs aboutissent, en réalité, à des choses très-coupables, sinon très-impures. Cette traduction, elle est inévitable, que ce soit le bon sens qui s'en charge, ou la vulgarité de ses lecteurs, ou peut-être leur malice. Dès lors ce semblant de moralité et de retenue n'est qu'une immoralité de plus; car il ne s'appuie que sur un paradoxe permanent qui consiste à faire estimer ce qui est méprisable et mépriser ce qui est digne d'estime. Sous ce déguisement de *loup devenu berger*, le vice s'insinue plus aisément auprès des esprits cultivés, des imaginations délicates que révolteraient de grossières amorces et de licencieuses peintures. Ces femmes, entre autres, ces femmes qui succombent par héroïsme, qui font par vertu ce que défend la vertu la moins exigeante, qui ne se résignent à faillir que par abnégation, par pitié pour la faiblesse, pour l'infériorité du sexe fort, ou bien qui, par un raffinement de casuistique trop cher à madame Sand, déclarent que « la faute à commettre est l'inévitable *réparation* d'une série de fautes commises » (*sic*), ces femmes sont d'un exemple également détestable, soit que l'on prenne au sérieux la thèse soutenue par l'auteur, soit qu'on y apporte ces dispositions goguenardes auxquelles l'esprit français renonce rarement. Acceptées comme possibles ou repoussées comme dérisoires, sujet d'entraînement romanesque ou de raillerie mondaine, de pareilles données ne peuvent, en définitive, tourner qu'au profit de ce que les gens polis appellent la passion, de ce que les gens mal élevés appellent le vice. Nous laissons à nos lecteurs le soin de mesurer ce que devient, non pas seulement la morale, mais l'idéal, dans ce perpétuel conflit du vrai sens des mots avec leur emploi, de l'apparence des sentiments avec la réalité des actions, des décorations mensongères du théâtre avec les drames qui s'y jouent. Ajoutons, pour en finir, qu'il y a quelque chose de grotesque et de scandaleux tout ensemble dans cette obstination de madame Sand à prêter aux libres amours de ses héroïnes quelques-unes des divines tendresses de la maternité. L'auteur des *Mémoires de ma Vie* devrait se contenter d'avoir manqué de respect à sa mère, sans étendre encore ses insultes à toutes les mères, en comparant ce qu'il y a de plus profane à ce qu'il y a de plus sacré, en assimilant ce que les cœurs les plus corrompus frémiraient de rapprocher!

M. Paul de Musset, — qui l'ignore? — a cru devoir répliquer à madame Sand : il a placé le débat sur le même terrain, et s'est servi, comme elle, de la forme romanesque, en ayant soin d'accuser beau-

coup plus nettement les contours, de serrer beaucoup moins le cordon des masques, de donner beaucoup moins à ce travail d'*idéalisation* que l'on ne saurait méconnaître dans *Elle et Lui*. A-t-il été bien inspiré? nous osons en douter. Assurément, s'il ne s'agissait que de déclarer nos préférences, nous n'hésiterions pas; entre une femme offensant le souvenir d'un ami et un frère défendant la mémoire de son frère, notre choix serait facile. Il y a, dans la littérature contemporaine, peu de physionomies plus intéressantes que celle de M. Paul de Musset. Doué lui-même d'un remarquable talent, auteur de quelques ouvrages très-agréables, entre autres de *Scènes de la vie italienne et napolitaine*, pleines de verve, d'esprit et de naturel, on dirait qu'il n'a pas même voulu être Thomas Corneille : il aime mieux s'absorber dans la gloire fraternelle que jouir de ses propres succès. Cette gloire, il la garde avec une sollicitude ardente : il apporte à sa tâche d'enthousiaste vigilance le dévouement, mais aussi peut-être l'aveuglement des passions sincères. Il est bien entendu que nous ne discutons pas ici le sentiment qui a poussé M. Paul de Musset à écrire *Lui et Elle*, mais seulement l'opportunité de l'entreprise et la valeur même de l'œuvre. Peut-être eût-il mieux valu ne pas avoir l'air de reconnaître l'original de Laurent de Fauvel, ou bien, si cet effort était impossible, adresser à quelque organe accrédité de la haute littérature, tel que la *Revue des Deux-Mondes* ou le *Journal des Débats*, une lettre bien sérieuse, bien nette, où les personnages auraient été appelés par leur nom, où une voix émue aurait adjuré la conscience publique de défendre et de venger une chère et illustre mémoire. En recourant à la forme adoptée par madame Sand, M. Paul de Musset s'exposait à deux inconvénients : rester inférieur à sa redoutable adversaire, à ce point de vue de l'art que l'on ne peut regarder comme tout à fait secondaire; et se faire accuser, lui aussi, de partialité, d'après ce principe, que deux avocats, plaidant l'un contre l'autre le même procès, sont nécessairement enclins à exagérer tous les deux dans un sens contraire. Nous ne dirons pas, à Dieu ne plaise! comme les malveillants et les mauvais plaisants, que, pour connaître la vérité sur *Lui*, il faut se renseigner auprès d'*Elle*, et que, pour savoir à quoi s'en tenir sur *Elle*, il faut s'adresser à *Lui*. Non; mais, en nous bornant à un détail très secondaire, et qui ne touche, fort heureusement, à aucune des fibres saignantes du cœur, nous ferons remarquer à M. Paul de Musset qu'il s'est abusé au moins sur un point, et que souvent il n'en faut pas davantage pour faire douter de plusieurs autres. Déjà une plume bien spirituelle a demandé, dans le *Correspondant*, avec un léger grain de malice, si, de transformation en métamorphose, on ne finirait pas par nous donner un Alfred de Musset à l'usage des pensionnats de jeunes demoiselles; et le fait est qu'on a

peine à se défendre d'un douloureux sourire en présence de ce *besoin de foi*, de ce *don des larmes*, de cette *nostalgie chrétienne*, que d'éminents panégyristes ont découverts chez M. de Musset, à force de les y chercher. Dans le roman de *Lui et Elle*, ce n'est pas le croyant qui est surfait, c'est le gentilhomme. A lire maints passages de ce récit, on pourrait croire qu'Alfred de Musset a été une sorte de Coislin poëte, un jeune patricien né et élevé au cœur du faubourg Saint-Germain, préoccupé, avant tout, d'élégances et de belles manières, et donnant le pas aux bienséances sur les Muses. Jamais préoccupation fraternelle n'alla plus loin. Dieu merci! il n'est pas question ici de parchemins; les parchemins ne font rien à l'affaire, témoin M. Charles Brifaut, alliant à un nom plébéien des façons de grand seigneur! A coup sûr, l'organisation de M. Alfred de Musset était trop exquise pour qu'il eût de mauvaises manières : nous dirions plus volontiers qu'il n'en avait pas du tout. En dehors de son admirable talent de poëte, et en remontant à l'époque qui précéda ses premiers succès et sa rencontre avec madame Sand, il y avait en lui de l'étudiant et du dandy; mais du dandy suivant les cours de la Sorbonne et ne dépassant pas la grande allée du Luxembourg. Les salons qu'il fréquentait alors étaient ceux de M. Victor Hugo, de Charles Nodier et d'Achille Dévéria, réunions charmantes qui convenaient bien mieux à sa vocation de poëte et d'artiste que les réceptions de la rue de Varennes ou de la rue de Lille, mais où l'on eût, je crois, vainement cherché ces allures ducales, cette politesse de l'ancienne cour, ce culte de l'ancien régime, ces raffinements de courtoisie chevaleresque et de savoir-vivre aristocratique que M. Paul de Musset a surabondamment prodigués à son héros. Alfred de Musset ne possédait rien de tout cela. Ce ne fut que beaucoup plus tard, après le succès de ses *Proverbes* au Théâtre-Français, qu'il fut très-recherché dans quelques salons de bonne compagnie : il lui arrivait parfois d'y mettre au supplice ses admiratrices les plus ferventes par un laissez-aller inouï et des excentricités d'autant plus pénibles pour les assistants qu'elles n'étaient pas gaies, qu'elles n'avaient rien de la verve amusante des artistes, qu'on y sentait le brusque effort d'une âme fatiguée, blasée, tourmentée, mécontente des autres et d'elle-même. Voilà la vérité; le reste est de la légende, et, si nous voulons que la littérature moderne nous accepte pour ses historiens, ne nous faisons pas ses légendaires. Encore une fois, je n'ai voulu indiquer que ce détail, parce qu'il est étranger au fond même de la question, parce qu'il ne tient à aucun de ces points essentiels que je n'entends pas contester à un frère justement irrité et s'acquittant ou croyant s'acquitter d'une pieuse tâche. Quant à la valeur littéraire de *Lui et Elle*, nous ne croyons pas offenser M. Paul de Musset en la déclarant inférieure à *Elle et Lui*. Afin d'atteindre le but qu'il

se proposait, il était obligé d'aller vite, d'improviser presque; sans quoi les lecteurs indignés d'*Elle et Lui* eussent oublié leur colère avant que la sienne eût écrit sa dernière page; sans quoi son récit risquait, dans notre société mobile, d'avoir le sort de ces comédies de la Restauration, écloses sous le souffle brûlant d'une tempête *libérale*, et qui, six mois après, en se produisant sur le théâtre, ne rencontraient plus que des passions éteintes et un parterre assoupi. Nous croyons, en outre, que cette infériorité, chez M. Paul de Musset, a été volontaire : ce n'est pas un roman qu'il a voulu écrire, c'est un procès-verbal : or les qualités d'un procès-verbal ne sont pas celles d'un roman.

Et cependant, quels que soient les enseignements à retirer de cet épisode littéraire, peut-être l'eussions-nous passé sous silence, s'il ne nous avait semblé possible d'en faire ressortir une moralité d'un tout autre ordre, plus féconde et plus consolante. La génération qui entrait dans la vie à l'époque où madame Sand publia ses premiers romans se souvient encore de l'espèce de vertige et d'ivresse qui s'empara de toutes les imaginations juvéniles en présence de ces livres si hardis, si imprévus, si éloquents, si poétiques, écrits, disait-on, par une femme jeune et belle. Ce succès si éclatant et si rapide, le mystère de cette destinée, l'audace virile de cette femme volontairement déclassée, amoureuse de liberté et d'art, brisant sa cage domestique pour obéir à l'inspiration de son cœur et à la vocation de son génie, tout cet irrésistible prestige, en ces années 1832 et 1833 où la Révolution remuait encore les pavés, fit tourner bien des têtes, même parmi celles qui ont essayé, depuis, de revenir à des idées plus sages. On s'enthousiasmait alors, on se passionnait pour madame Sand sans l'avoir vue : on lui écrivait sans la connaître : elle comptait, dans la jeunesse des écoles, des milliers d'amoureux, qui sont devenus, j'aime à le penser, de bons avocats, de parfaits notaires, de graves magistrats, de savants ingénieurs et d'excellents pères de famille. Qu'on eût été heureux et fier de recevoir quelques lignes d'elle! Que n'aurait-on pas donné pour quelques minutes passées à la voir et à l'entendre! Quels trésors d'énergique tendresse, quelle passion idéale, quelles poétiques extases ne devait-on pas trouver dans cette âme, trop grande, trop belle, trop intrépide pour s'astreindre au joug de la vie commune et des affections légalisées! Ceux que la voix publique désignait comme admis dans son intimité, comme les héros de ses rébellions romanesques, que d'envie ils excitaient! quelle curiosité fervente s'attachait à leur nom et à leurs pas! En regard de ces félicités mystérieuses, de toutes ces poésies de la jeunesse et de l'amour, de la gloire et de l'art, comme la morale du christianisme paraissait triste et sombre, sèche et glaciale! Supposons un jeune homme, un disciple chrétien du Père Lacordaire, se trouvant à Venise au plus

beau moment de ce voyage de Laurent et de Thérèse, ou, si vous voulez, d'Edouard et d'Olympe, qui commença par le lyrisme et finit par la pharmacie. Il est seul, il se débat contre ses vingt ans dont il a peine à réprimer les vagues et inquiets murmures. La vie lui apparaît comme une route droite et inflexible, tracée par le devoir et surveillée par la foi. C'est tout au plus s'il peut espérer, pour sa part de bonheur en ce monde, ces austères joies du mariage que des voix passionnées ou railleuses lui dénoncent comme la plus lourde des chaînes et la plus aride des vulgarités. De sa fenêtre solitaire, il voit passer sur la lagune une gondole pavoisée. Des fleurs s'épanouissent sur la proue : un jeune poëte au profil raphaélesque y contemple avec amour, avec orgueil, une femme aussi poétique que Corinne, aussi belle qu'Indiana : des strophes mélodieuses s'exhalent de cette embarcation enchantée; les brises tièdes de la Brenta répondent à ce mystérieux concert et le répètent d'échos en échos : le ciel de l'Italie a prêté à cette fête de deux cœurs, de deux génies dignes l'un de l'autre, toutes ses splendeurs méridionales. N'est-ce pas là le bonheur? n'est-ce pas folie de se priver de ces ineffables ivresses sur la foi d'une doctrine sévère qui ne prêche qu'austérités et sacrifices? Pour se distraire de ces dangereux objets d'une secrète envie, notre jeune homme essaye de lire, et voici ce qu'il lit dans une *Revue* célèbre, signé de ce nom magique qui le fait tressaillir et rêver : « Il « fallait que tu fusses poëte, tu l'as été en dépit de toi-même. Tu ab- « juras en vain le culte de la vertu; tu aurais été le plus beau de ses « jeunes lévites; tu aurais desservi ses autels en chantant sur une lyre « d'or les plus divins cantiques, et le blanc vêtement de la pudeur « aurait paré ton corps frêle d'une grâce plus suave que le masque et « les grelots de la folie... Mais tu ne pus jamais oublier les divines « émotions de cette foi primitive. Ta voix, qui s'élevait pour blasphé- « mer, entonna malgré toi des chants d'amour et d'enthousiasme... « Tu poursuivais ton chant sublime et bizarre, maintenant chaste et « doux comme la prière d'un enfant. Couché sur les roses que produit « la terre, tu songeais aux roses de l'Éden qui ne se flétrissent pas, « et, en respirant le parfum éphémère des plaisirs, tu parlais de l'é- « ternel encens que les anges entretiennent sur les marches du trône « de Dieu. Tu l'avais donc respiré, cet encens? Tu les avais donc « cueillies, ces roses immortelles? Tu avais donc gardé de cette patrie « des poëtes de vagues et délicieux souvenirs qui t'empêchaient d'être « satisfait de tes folles jouissances d'ici-bas?... L'amitié (l'amitié de « madame Sand!) s'était enfin révélée à ton cœur solitaire et superbe. « Tu daignas croire à un autre qu'à toi-même, orgueilleux infor- « tuné! Tu cherchas dans son cœur (le cœur de madame Sand!) le « calme et la confiance... Dis-moi comment s'appelle ton Dieu; en-

« seigne-moi dans quel temple s'élève son autel. J'irai lui offrir mon « cœur quand ton cœur souffrira ; j'irai lui donner ma vie quand ta « vie sera menacée... Le parfum de l'âme, c'est le souvenir. C'est la « partie la plus délicate, la plus suave du cœur qui se détache pour « embrasser un autre cœur et le suivre partout. Ne crains pas, ô toi « qui as laissé sur mon chemin cette trace embaumée, ne crains ja- « mais que je la laisse se perdre... Nul ne la respirera que moi, et je « la porterai à mes lèvres dans mes jours de détresse pour y puiser « la consolation et la force... Je crois à ton cœur, et je réponds du « mien. » (*Lettres d'un Voyageur*, 15 mai 1834.)

Quel langage! quel admirable mélange de chasteté et d'ardeur, de fidélité et de dévouement! Ah! c'est bien là la passion vraie, la passion immortelle, d'autant plus sûre d'elle-même qu'elle est libre, qu'elle n'est imposée et réglée par aucune loi religieuse ou humaine! Quel bonheur d'être aimé ainsi! qu'est-ce donc, auprès de ces flammes sublimes et impérissables, que cette affection régulière, attendant, pour éclore, qu'un magistrat l'ait contre-signée, qu'un prêtre l'ait bénie?...

Patience! vingt-cinq ans s'écoulent; un grand espace dans la vie humaine, dirait Tacite; à peine un instant rapide sous l'œil de Dieu et sous la garde de l'éternité. Or voici ce que cette même passion, si inaltérable, semblait-il, si bien imprégnée de célestes aromes, recueille dans ses souvenirs de la même époque, et exprime par la même plume :

« ..... Enrhumée, souffrante, attristée, effrayée surtout de l'ennui « qu'elle voyait déjà creuser les yeux de Laurent, Thérèse rentrait « pour le trouver de mauvaise humeur, ou pour l'attendre jusqu'à ce « que la faim le fît revenir... Laurent, pâle, amer, tour à tour iro- « nique et furieux, les cheveux en désordre, la chemise déchirée et « le front ensanglanté, était si effrayant à voir et à entendre, que Thé- « rèse sentit tout son amour se changer en dégoût... Muette et im- « mobile sur le fauteuil où elle s'était assise, elle laissait couler ce « torrent de blasphèmes, et, tout en se disant que cet insensé était ca- « pable de la tuer, elle attendait avec un dédain glacial et une indiffé- « rence absolue le paroxysme de son accès... Thérèse arriva donc à « renouer cette fatale chaîne : elle eut seulement l'*heureuse inspiration* « d'ajourner le mariage, voulant éprouver la résolution de Laurent « sur ce point. Le premier bonheur de Thérèse n'avait pas duré *toute* « *une semaine;* le second ne dura pas vingt-quatre heures... Laurent « obéissait à cet inexorable besoin que certains adolescents éprou- « vent de tuer ou de détruire ce qui leur plaît jusqu'à la passion. On a « remarqué ces cruels instincts chez des hommes de caractères très- « différents, et l'histoire les a qualifiés de pervers; il serait plus juste

« de les qualifier d'instincts pervertis. » A quoi bon continuer? Il ressort de tout ce roman d'*Elle et Lui*, et particulièrement de la quatrième partie, que Laurent passait son temps à *égorger* tout doucettement Thérèse, « comme on a vu de jeunes rois égorger des biches blanches. »

Nous nous dispenserons également de transcrire tel ou tel passage du récit de M. Paul de Musset. Nous n'aurions que l'embarras du choix, ou plutôt il faudrait tout citer. Œuvre de châtiment ou de vengeance, le roman de *Lui et Elle* est mille fois plus cruel envers Olympe que ne l'était le roman d'*Elle et Lui* envers Laurent : nous nous bornerons à reproduire quelques lignes de la conclusion :

« ..... Si j'étais le seul que cette femme eût mis en cet état, on « pourrait me citer comme une exception, un cas rare : mais regarde « où en sont aujourd'hui ceux qu'elle a aimés. Tous ne sont-ils pas « sortis de ses mains plus ou moins meurtris, défigurés, estropiés « pour jamais? On en ferait une procession de fantômes... Je lui par« donnerais de s'engouer aisément, de se désabuser plus vite encore, « d'oublier l'idole de la veille : mais renier ce qu'on a aimé, le dé« truire, le martyriser moralement!

« — Si elle rompt le silence, dit Pierre à Édouard, sans aucun « doute ce sera pour te déchirer comme les autres... Parce qu'elle « t'a rendu ombrageux, elle dira que tu l'étais avant de la connaître : « c'est elle qui t'a ravi la confiance et la foi du cœur, et elle dira que « ton cœur était défloré... Ces mensonges par anachronisme volon« taire sont les plus perfides, les plus difficiles à démasquer.

« — Mais je suis perdu, s'écria Edouard : je mourrai avant elle, et « je serai calomnié!... Si elle avait l'audace de mentir à Dieu et aux « hommes jusqu'à dire que j'ai été un ingrat, un fou et un méchant, « quand c'est elle qui m'a trahi, enlevé la raison et empoisonné le « cœur, arrive alors, comme la statue du commandeur, au souper de « don Juan... marche sur le mensonge et écrase-le!... »

Voilà donc le dernier mot de ces passions libres et fières qui marchaient à la conquête de l'idéal, à qui le monde semblait trop petit, à qui la vie semblait trop courte pour leurs inépuisables ardeurs! Vous avez vu comment elles commençaient, vous voyez comment elles finissent. O néant du cœur de l'homme abandonné à ses propres forces! Misérable sophisme de notre orgueil se repliant sur lui-même après s'être cherché dans autrui! Qu'ils se consolent, ceux qui parfois sont tentés de se plaindre d'avoir passé ici-bas sans connaître ces amours chimériques qui sont aux amours véritables ce que la fièvre est à la vie! Dieu sans doute ne leur a pas épargné cette part de douleurs qui nous revient à tous et qui est la rançon de l'humanité dans sa terrestre prison. Ils ont souffert, puisqu'ils ont aimé; ils ont pleuré, puisqu'ils

ont vécu : mais du moins ils ne connaissent pas cet affreux supplice de haïr ce qu'ils ont chéri, de mépriser ce qu'ils ont adoré, de chercher dans leurs souvenirs et jusque dans leurs tiroirs des armes contre les décevants objets de leurs fragiles tendresses. Arrivés au déclin de l'âge, leurs regards peuvent s'arrêter en paix sur cette moisson d'automne qui ne mûrit que pour les âmes pures, soumises à la loi de Dieu. En dehors de cette loi divine, tout est mensonge, folie, mécompte, réaction implacable du vice contre ses œuvres, ses héros et ses victimes. On avait débuté par l'extase, on finit par l'injure : chaque pas du temps imprime une ride au visage et jette un ferment de haine dans le cœur : on s'aigrit, on s'exaspère ; la curiosité publique ajoute encore à la violence des récriminations et des rancunes : Thérèse se venge de Laurent, Edouard se venge d'Olympe, et, de griefs en représailles, de ressentiments en colères, on arrive, des deux parts, à insulter ce qu'il y a de plus respectable : d'une part, un tombeau ; de l'autre, une femme âgée.

ARMAND DE PONTMARTIN.

PHILOSOPHES ITALIENS

ROSMINI

Le dernier jour du mois de juin 1855, à Streza, près du lac Majeur, s'éteignait dans une humble cellule une des lumières de l'Italie : Rosmini cessait de vivre. Sa carrière avait été courte et sa vie agitée comme celle des hommes qui aiment la vérité plus que le repos, et qui ne craignent pas, au jour du combat, de se jeter dans la mêlée et de défendre les intérêts de la religion et de la société. Ses dernières années furent pleines d'amertume; son âme fut brisée par de vives douleurs; il fut frappé dans ce qu'il avait de plus cher et de plus intime. Mais, au milieu même de ses épreuves, il sut trouver dans sa foi le secret de la résignation, et Dieu lui ménagea dans la piété filiale de l'ordre qu'il a fondé, dans l'amitié chrétienne d'hommes illustres, dans l'estime universelle de ses concitoyens, d'immenses consolations. Ses amis versèrent des larmes sur son cercueil, et conservent encore, nous le savons, un pieux dévouement à sa mémoire. L'Europe retentit un instant du bruit de son nom; il fut béni par tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

Pour nous qui l'avons connu un peu tard et seulement par ses œuvres, nous avons conçu pour lui une vive et sincère estime. Nous aimons en lui la candeur de l'esprit, la droiture de la volonté, la franchise du caractère, l'ardeur qui le dévore de réconcilier la religion et la science pour les faire servir au bonheur de l'humanité. Savant et modeste, chrétien fervent et plein de zèle pour la science, enfant

soumis de l'Église, et possédant pourtant une certaine hardiesse de pensée, une certaine indépendance sans laquelle tout progrès scientifique est impossible; penseur profond et souvent original, observateur sagace, logicien habile, écrivain infatigable; mais par-dessus tout animé d'une charité ardente qui activait les puissances de son intelligence et leur donnait une noble et sublime direction, Rosmini nous paraît un des philosophes chrétiens les plus accomplis de son siècle.

Préoccupé avant tout des grands intérêts des hommes, il ne se borne point à concevoir et à formuler un système pour le contempler ensuite avec complaisance comme le fils de sa pensée, et le défendre avec amour et susceptibilité; il se hâte de descendre des hauteurs de la spéculation dans le domaine des faits. Ses principes philosophiques sont simples, mais les conséquences qu'il en déduit sont nombreuses et variées : il les applique à l'éducation, à la morale, au droit individuel et au droit social, à l'histoire et à la politique, cherchant partout le mal pour y porter remède. La tâche qu'il s'était imposée était immense; il voulait réformer la philosophie, l'appliquer à toutes les branches des sciences pour les régénérer à leur tour et les faire toutes servir à la défense et à l'ornement du christianisme, en un mot, soumettre le monde naturel au monde surnaturel et rétablir l'harmonie qui doit exister dans les œuvres de Dieu, quand la liberté humaine ne vient pas la troubler. C'était trop pour les forces d'un homme. Aussi n'est-on pas étonné qu'il n'ait pas complétement réalisé son dessein. Mais on admire qu'il l'ait conçu avec tant de netteté, qu'il en ait poursuivi l'exécution avec tant de vigueur, et qu'il ait jeté tant de lumière sur des questions si différentes. Seul, sans autres ressources que celles qu'il trouvait dans son patrimoine, dans son activité et dans son génie, il a exercé sur ses contemporains une influence plus grande et plus salutaire peut-être que des universités entières.

Pourquoi donc le silence se ferait-il maintenant autour de sa tombe? Pourquoi, lorsque les rationalistes français vont chercher dans l'Allemagne protestante des armes qu'ils tournent si habilement contre nous, lorsqu'ils exaltent outre mesure les philosophes de leur école, lorsqu'ils s'efforcent de rendre populaires leurs noms et leurs doctrines, demeurerions-nous indifférents à l'égard des philosophes chrétiens que Dieu suscite à son Eglise? Pourquoi ne recueillerions-nous pas dans leurs écrits la lumière dont nous avons besoin pour défendre la vérité? Pourquoi leurs noms ne nous seraient-ils pas chers et vénérés? Pourquoi ne nous réjouirions-nous pas de leurs travaux, ne nous glorifierions-nous pas de leurs succès? Ce sont les motifs qui nous ont porté à étudier Rosmini, et qui nous déci-

dent aujourd'hui à appeler l'attention sur ses ouvrages. Nous savons qu'il a été en butte à bien des contradictions; ses doctrines ne sont pas à l'abri de toute critique. Mais nous ne venons point ranimer d'anciennes polémiques; nous ne nous proposons pas de faire triompher tel parti au détriment de tel autre. Rosmini s'est proposé un but élevé, rétablir l'union et l'harmonie entre la science et le christianisme. Comment a-t-il accompli son dessein? qu'a-t-il fait? que reste-t-il à faire? Telles sont les questions que nous voudrions examiner dans la mesure de nos forces. Nous ne prétendons nullement compléter son œuvre, mais convier les esprits supérieurs à la poursuivre avec nous : ce n'est pas l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre de plusieurs siècles peut-être.

Avant d'étudier la doctrine de Rosmini, nous essayerons de donner une esquisse rapide de sa vie, peu connue en France; il l'a en quelque sorte écrite lui-même dans ses lettres familières qui ont été religieusement recueillies par ses disciples et qui viennent d'être publiées. La première porte la date de 1813; Rosmini n'avait alors que seize ans. Nous n'aurons presque qu'à choisir, traduire et citer.

I

Antoine Rosmini naquit à Roveredo, sur l'Adige, le 24 mars 1797, de Pierre-Modeste Rosmini et de Jeanne, comtesse Formenti di Riva. Sa famille était une des plus distinguées du Tyrol, non-seulement par sa noblesse et sa fortune, mais surtout par sa piété franche et éclairée, par sa généreuse hospitalité et par sa charité envers les pauvres. Son éducation fut solidement chrétienne. Il apprit à prononcer et à bénir le nom de Dieu sur les genoux de sa mère. De bonne heure les lois de l'Evangile furent gravées dans sa mémoire, et les germes de toutes les vertus soigneusement déposées dans son cœur et cultivées avec une tendre sollicitude. Son enfance ne fut point bercée par ces contes fantastiques qui amusent sans instruire. On aimait à lui raconter, et il se plaisait à entendre les récits touchants et naïfs de l'Ancien et du Nouveau Testament : Joseph vendu par ses frères, le jeune Tobie et l'Ange, David vainqueur de Goliath, la piété filiale de Ruth, le repentir de l'enfant prodigue, l'aveugle de Jéricho, Jésus bénissant les enfants, lui faisaient éprouver de douces émotions qu'il rappelait avec bonheur quelque temps même avant sa mort. Sa sensibilité se développait en s'épurant sous ces heureuses impressions, et son imagination se fortifiait sans s'exalter.

Des écoles élémentaires venaient d'être fondées à Roveredo. Pour favoriser cette utile institution, exciter le zèle des parents et l'émulation de la jeunesse, Modeste Rosmini y envoyait son propre fils. C'était en même temps l'habituer à respecter toutes les conditions et à n'estimer la naissance et la fortune qu'après le talent et la vertu. Plus tard, il devait comprendre et enseigner aux autres que le pauvre est nécessaire au riche comme le riche est nécessaire au pauvre, et que, si l'un est associé à la Providence qui veille sur les malheureux pour soulager leurs misères, l'autre est plus spécialement associé à la Rédemption de Jésus-Christ, qui répare par l'expiation et réhabilite l'humanité : ces deux œuvres sont également divines.

A onze ans, il commença l'étude de la langue latine. Son père Modeste et son oncle Ambroise, qui vivaient dans l'union la plus intime, voulurent surveiller eux-mêmes son éducation. Antoine étudiait dans la maison paternelle, sous la conduite de précepteurs habiles et pieux. Son esprit était vif, son imagination ardente et féconde, son intelligence facile et sa mémoire prodigieuse. Ses progrès furent rapides. Mais déjà il ne pouvait plus se contenir dans les bornes étroites imposées aux jeunes gens de son âge. Les exercices élémentaires de grammaire ne suffisaient plus à sa curieuse activité, et, sans manquer à ses devoirs d'écolier, il se livrait à des études plus étendues et plus variées. Ce fut peut-être un tort. Jamais il ne parvint, même dans la maturité de son talent, à dominer complétement et à diriger avec empire cette surabondance de pensées, de sentiments, de vie intellectuelle qui déborde dans ses ouvrages. C'est un défaut peut-être; mais, il faut le reconnaître, c'est un défaut qui ne se rencontre pas dans les esprits vulgaires.

Il suivit plus tard les cours du collége de Roveredo, et il fut jugé digne d'être admis parmi les membres de l'Académie des *Agiati*. Ses goûts étaient sérieux; il aimait l'étude comme la plupart des jeunes gens aiment le jeu. Souvent il se retirait dans une petite maison de son père, sur une agréable colline qui domine la ville, pour méditer et pour écrire. C'est dans cette solitude qu'il composa, à l'imitation des *Consolations de Boèce*, un livre plein d'élégance, de savoir et d'onction. Pour cacher son nom sous un anagramme, il l'intitula *Giorno di ritiro de Simonino Ironta*. C'est ainsi qu'il préludait à ses grands travaux philosophiques.

Le jeune Rosmini n'était pourtant ni sombre ni mélancolique; il ne cherchait point dans la retraite l'isolement ou l'éloignement de la société, mais le recueillement, parce qu'il est nécessaire à la méditation, qu'il facilite l'étude et qu'il prépare le plaisir de l'esprit. Rien ne lui était plus doux que de partager avec d'autres ces plaisirs qui avaient pour lui tant de charmes. Il réunit une vingtaine de jeunes

gens de son âge, et forma dans sa maison une petite académie. On s'y exerçait à l'art d'écrire et à la critique, on y lisait des compositions littéraires, philosophiques et religieuses, et on s'y encourageait mutuellement à l'étude. Le 21 octobre 1813, le jeune Antoine envoyait au comte Fedrigotti, son cousin, un discours qu'il avait lu la veille sur l'excellence du sacerdoce. Peut-être le sujet était-il un peu ambitieux pour un enfant de seize ans. Deux ans plus tard, il écrivait à Léonard Rosmini, à Padoue : « Merveille! j'ai lu hier à l'Académie « deux sonnets. Je vous en envoie un afin que vous me disiez ce que « vous en pensez. Si vous saviez combien de vers j'ai composés de« puis que vous êtes parti ! »

On trouve dans les lettres qu'il écrivait à cette époque à ses amis ou à son frère des preuves surprenantes à cet âge de son amour pour tout ce qui cultive et orne l'esprit. Le 11 mai 1816, il écrivait à son frère Joseph qui étudiait à Vérone : « Il me semble que ce petit coin « de Vérone te va à merveille, et que tu profiteras, animé comme tu « l'es, d'une bonne volonté pour la piété et pour les lettres. Puisses-tu « sortir homme de cette école! C'est mon plus grand désir. Puisses-tu « devenir un modèle pour tes concitoyens, humble et charitable à l'é« gard de tous, en un mot, formé à la pratique de la vertu et de la « piété chrétienne, amateur de ce qui est beau et bon, des lettres et « des études, et spécialement de celles qui s'enseignent à Rome! Com« bien s'écoule douce et précieuse la vie de l'homme studieux ! Dans « un mélange heureux de travail et de repos, elle réalise la félicité « que nous pouvons goûter sur la terre. Comme ils ont le cœur dur « ceux qui, lisant fréquemment Tullius, Horace, Virgile et nos classi« ques italiens, n'éprouvent pas un plaisir très-pur, et ne se sentent « pas transportés à la vue du beau qui brille dans leurs œuvres! « Il me semble impossible que des hommes soient assez froids et assez « indifférents pour ne point estimer la beauté des classiques ! Ne sois « pas ainsi, je t'en prie. Transforme-toi en eux ; qu'ils t'inspirent un « grand amour, avec ce goût fin et délicat du beau littéraire que pos« sédaient Clémentin, Cusa, Bembo et nos illustres écrivains du « grand siècle littéraire. En somme, après la religion, que toute ta « sollicitude soit pour l'étude et pour les lettres. Étudie, relis sans « cesse nos classiques. Que toutes tes pensées, tous tes désirs, toute « ton affection, soient dirigés du côté de la science. Je me réjouis du « bel ordre de votre école, et spécialement de vos fréquentes compo« sitions. Cet exercice est le meilleur des maîtres dans l'art d'écrire. « L'émulation qui règne parmi les enfants ne me déplaît pas, mais « laisse-la aux enfants. Pour toi, étudie avec ardeur pour de plus « nobles fins, pour la gloire de Dieu, pour ton avantage, pour la « beauté et le charme des études elles-mêmes. »

Antoine Rosmini avait dix-neuf ans quand il écrivait ainsi. Deux ans auparavant, il avait formé le dessein de renoncer au monde et de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. « J'ai résolu, écrivait-il « à Bartolomeo, le 27 septembre 1814, d'embrasser le sacerdoce et « d'employer tout ce que je possède à l'acquisition d'un trésor que « la rouille ne dévore pas et que les voleurs ne ravissent pas. Le « peu de science que j'aurai acquis, si Dieu me vient en aide, je « m'en servirai pour instruire les autres. Et quel plus bel usage pour- « rais-je en faire? je ne laisserai pas mon corps se reposer dans la « paressse, je le fatiguerai. J'userai de mes richesses pour ranimer la « science et pour soulager les pauvres. »

Sa résolution était généreuse et inspirée par les motifs les plus purs. Pourtant elle affligea ses parents qui ne l'apprirent qu'avec étonnement. Ils la combattirent d'abord malgré leur piété sincère. Son frère était d'une santé chancelante. C'était sur Antoine que reposaient leurs espérances pour l'avenir de leur famille; c'est lui qu'ils destinaient à perpétuer le nom et la vertu de ses pères. Ces désirs étaient légitimes et chers, il était difficile d'y renoncer subitement au moment même où ils croyaient les voir bientôt se réaliser. On se persuada facilement que cette vocation ne venait pas de Dieu, mais de l'inexpérience et de l'habitude où était Antoine de vivre avec des prêtres et des religieux. On essaya de l'en détourner. Ces tentatives furent inutiles. Les desseins de la Providence se manifestaient trop clairement. Les parents de Rosmini étaient trop profondément religieux pour résister davantage.

A dix-sept ans, Antoine Rosmini renonçait à la fortune qui semblait lui sourire et aux brillantes espérances du monde ; son sacrifice fut sans regret. Nous connaissons, par une lettre qu'il écrivait le 8 août, à Luigi Sonn, son ami d'enfance, les sentiments qui l'animaient alors et l'idée qu'il se faisait du sacerdoce. « Comment voulez-vous, écri- « vait-il, que je n'approuve pas tout ce que vous dites du ministère « ecclésiastique, et des œuvres que doit faire le clerc? Pour quelle « autre fin croyez-vous que j'aie choisi ce genre de vie, qui m'est si « cher, sinon pour me donner plus spécialement et plus entièrement « à Dieu, mon bon Seigneur, me consacrer tout à lui, le louer d'une « manière aussi sublime qu'il est possible à l'homme de le faire, étu- « dier et prêcher sa loi si sainte et si sage qui éclaire les humbles et « qui rend si admirablement savants les ignorants mêmes, pour enri- « chir avec ce trésor, plus précieux que l'or et les pierreries, et plus « doux que le miel, mes frères, que je veux tous aimer tendrement « en Jésus-Christ? Oh! cher ami, c'est là, si le Seigneur me prête « secours, c'est là l'unique fin que je me propose, l'unique désir de « mon cœur, l'unique but de mes fatigues et de mes études... Croyez,

« cher Luigi, que je vous parle à cœur ouvert, et que je vous découvre « toute mon âme. Il n'y a en elle aucun secret que je ne vous dé- « voile. »

La même année, Antoine Rosmini commença son cours de philosophie à Roveredo, sous la direction de Pierre Orsi, plutôt mathématicien que philosophe. Douze jeunes gens partageaient ses travaux. Parmi eux mérite d'être mentionné Stofello, poëte et archéologue distingué. On enseignait en se promenant dans la campagne. « Nous vi- « vons ici assez bien, écrivait Antoine à son frère Joseph à Vérone, « au milieu de nos études. La philosophie et l'observation de la na- « ture, comme nous le faisons, dans les heures fraîches de nos belles « matinées, loin de me fatiguer, sont pour moi une agréable récréa- « tion, que je ne sacrifierais pas pour toute autre. Errant ainsi, à la « manière des disciples d'Aristote, nous trouvons toujours des sites « délicieux. Pour moi, à qui tout paraît nouveau à cause de la vie re- « tirée que j'ai toujours menée, tout est d'un charme singulier, tout « me procure une esquise jouissance. Quant à mes occupations pri- « vées, après ma correspondance avec mes amis et les petits livres « que tu sais, j'ai remis sur le métier un discours sur la nécessité de « cultiver la raison. »

Ces petits livres étaient probablement les opuscules sur l'*Examen de la religion et sur la division et la classification des sciences*, qui parurent un peu plus tard.

Orsi était disciple de Locke. Antoine Rosmini, qui avait déjà lu Platon, ne pouvait goûter sa doctrine : elle lui paraissait superficielle, appuyée sur une hypothèse sans preuve, et dangereuse dans ses applications à la morale et à la politique. Toutefois ce dissentiment ne diminua ni la vénération et le respect du disciple, ni l'estime et l'affection du maître. Il disparut même dans la suite; Orsi passa de l'école de Locke à celle de Rosmini ; leur amitié ne finit qu'avec la vie. Seulement les rôles changent : Rosmini devient le maître et Orsi le disciple. Tantôt Orsi consulte par lettres son ancien élève ; il lui propose des doutes à éclaircir, des problèmes à résoudre, tantôt il se retire auprès de lui, dans la pieuse solitude de Domodossola, pour faire, sous sa conduite, les exercices spirituels.

Rosmini ne tarda pas à s'apercevoir que le problème fondamental de la philosophie était celui de la nature et de l'origine de nos idées. Les différentes solutions qui en avaient été données avant lui ne lui paraissaient pas suffisantes; il les jugeait incomplètes. Il se mit donc à l'œuvre avec courage, en profitant des travaux de ses prédécesseurs; car il était loin de ressembler à ces novateurs audacieux qui méprisent et condamnent le passé, et prétendent refaire à neuf la science. Un jour qu'il parcourait seul et livré à ses méditations la route de la

Torre, la vérité parut briller à ses regards; il crut avoir saisi la difficulté qui le préoccupait et l'avoir résolue. Nous verrons plus tard si ses espérances étaient illusoires. Quoi qu'il en soit, à vingt ans il avait conçu le principe fécond qu'il devait développer avec tant de puissance dans ses nombreux ouvrages.

Il mêlait à ses études philosophiques des études littéraires. Outre les écrits que nous avons déjà signalés, il travaillait et il exhortait ses amis à travailler avec lui à la réforme du dictionnaire *della Crusca*, et il se mettait en correspondance avec le président de cette illustre académie.

Modeste Rosmini, heureux et fier des dispositions de son fils, songeait à l'envoyer à Rome pour qu'il entrât en prélature. Mais le jeune Antoine n'avait pas renoncé aux honneurs profanes pour rechercher les distinctions ecclésiastiques. Sans doute il eût vécu avec bonheur dans la capitale du monde chrétien, son intelligence et sa foi y eussent trouvé une abondante nourriture. Il sacrifia toutes ces joies et les plus brillantes espérances, si puissantes d'ordinaire sur l'imagination d'un jeune homme, à la satisfaction de vivre humble et caché dans la société de quelques amis qui partageaient ses goûts et sa piété. Il demanda et obtint de continuer ses études à l'université de Padoue. Il y étudia, en effet, la théologie et y prit ses grades académiques; ce qui ne l'empêchait pas de suivre en même temps les cours de belles-lettres, de jurisprudence et de médecine.

A Padoue comme à Roveredo, il eut des amis qu'il aima tendrement et chrétiennement, comme il avait coutume d'aimer. Ce fut parmi ses professeurs, Baldinolli, Thomassoni et Mabil, et, parmi ses condisciples, Apollonia, Paravia, Thommaseo, à qui il écrivit des lettres en vers qui furent rendues publiques; ce fut encore Bassich, jeune homme d'une angélique piété, qui devint plus tard prélat domestique de Sa Sainteté et directeur des écoles de culture. Il obtint par Rosmini la faveur de se soustraire à l'épiscopat que le Souverain Pontife lui destinait.

Nous connaissons par une lettre d'Antoine Rosmini à son père le règlement qu'il s'était prescrit. « Je me lève, disait-il, environ à six « heures. J'étudie jusqu'à huit heures sans autre interruption que le « temps consacré à l'oraison et au repas du matin. J'assiste aux cours « qui me concernent; puis j'entends la messe et je rentre chez moi. « J'étudie jusqu'à une heure et demie: ensuite je me promène et je « cause avec mes amis jusqu'à deux. A deux heures je me mets à ta- « ble. Après le repas je joue un moment avec mes amis, ou je fais la « conversation. Après cela je dors à peine une demi-heure, et je me « récrée jusqu'à quatre heures et demie. Alors je reprends le cours de « mes études jusqu'à sept heures. De sept heures jusqu'à neuf, je me

« récrée encore avec mes meilleurs amis qui sont des professeurs de « l'université et des jeunes gens de talent. A neuf heures toute la « maison, c'est-à-dire cinq personnes, y compris les deux excellents « jeunes gens qui sont avec moi, nous nous réunissons dans un ap- « partement: là nous nous recueillons, nous faisons tranquillement « notre lecture spirituelle, nous récitons notre chapelet et nous pre- « nons une légère collation. On cause gaiement, et, l'heure étant ve- « nue, chacun se retire dans sa chambre. Je fais ma prière et je me « mets au lit où je dors du meilleur sommeil du monde. »

Il ajoutait : « Je trouve dans l'étude un plaisir infini qui croît à me- « sure que je fais des progrès. Mais je manque de livres. Vous ne pou- « vez croire combien ils me font défaut. Quand je pense que je n'ai pas « même un Platon et un Aristote, c'est-à-dire des ouvrages que je dois « avoir continuellement à la main! C'est pour moi une peine que je « ne puis vous exprimer. Mais, patience, on ne peut faire tout à « la fois; nous nous pourvoirons à loisir. Je ferai tout d'ailleurs pour « que mon très-excellent père ne se repente jamais d'avoir dépensé « son argent pour moi, et pour qu'il ne craigne point de le dépenser « à l'avenir... Je lui baise respectueusement les mains et lui demande « sa bénédiction. »

Cependant Antoine Rosmini avait fait quelques mois auparavant une acquisition précieuse en ce genre. Une illustre famille de Venise nommée Venier, qui avait pris une grande part aux affaires de la république, avait vu sa fortune se dissiper au milieu des orages politiques qui affligèrent l'Italie au commencement du dix-neuvième siècle. Elle fut réduite à vendre à vil prix une riche bibliothèque qu'elle possédait.

« Dieu que de livres! écrivait Antoine Rosmini à son père, quel « trésor précieux! quelle riche collection d'ouvrages! que de fatigues « et de dépenses pour les recueillir! ils ont été achetés par un li- « braire de Padoue qui n'en connaît pas la valeur. A cette nouvelle, « tous les doctes, l'évêque même, accourent. Le libraire, ne les ayant « pas déballés, ne les a montrés à personne. Je suis le premier qui « les ai vus et j'en suis demeuré stupéfait. Je lui demandai quel prix « il les vendrait tous d'une seule fois. Il me répondit qu'il les donne- « rait pour un peu plus de huit cents florins. Ah! que je me sentis in- « térieurement ému! il ne serait pas facile de l'imaginer. Et, d'autre « part, je gémissais, voyant la chose impossible. Une bibliothèque qui « coûterait, pour la former, tant de fatigue, de temps et d'argent, « l'acquérir en un instant pour huit cents florins! Mais il faut de la « patience. Je n'ai pu cependant m'empêcher de faire deux choses « qui ne peuvent nuire à personne : la première de vous annoncer cette « nouvelle, je n'ai pas le courage de vous en dire davantage; la se-

« conde, de prier le libraire de ne montrer ses livres à personne « avant que j'aie reçu une lettre de ma famille. »

La demande était timide, Antoine la fit appuyer par sa mère et par son maître, Pierre Orsi : « Je serais heureux de posséder cette « bibliothèque, écrivait-il à Orsi. Ne savez-vous pas que vous m'avez « vous-même imposé l'obligation d'en former une qui fît honneur à « notre cité, et qui fût utile à tous nos amis? »

Ses désirs furent satisfaits. Il reçut cinquante louis de son père, trois cents florins de sa mère, et la bibliothèque fut acquise.

Il venait d'être ordonné sous-diacre quand il perdit son père, qui le laissa héritier universel de sa fortune. La mort lui avait enlevé un oncle quelques années auparavant. Ce fut pour un cœur si sensible la cause d'une amère douleur. Les pensées de la foi pouvaient seules apporter quelque adoucissement à ses peines. C'est là qu'il allait puiser, pour lui et pour ses amis, les consolations et la force nécessaire pour supporter les épreuves de la vie. Il écrivait à Valérius Giason Fontana, quelques années après la perte de son père : « Je viens pleu- « rer avec vous le départ de votre mère pour l'autre vie : saint Augus- « tin a bien pleuré la sienne ! Le Sauveur Dieu n'a pas épargné les « larmes sur le tombeau d'un ami. Et pourtant, ce siècle n'a certaine « ment rien qui doive nous faire désirer que nous et les personnes « qui nous sont chères ne s'en séparent jamais. Une telle douleur es « plutôt l'instinct de la nature qui nous fait aimer la vie, et qui nous « afflige quand les autres l'abandonnent, qu'un effet de la raison « éclairée par la foi. Car la raison du chrétien sait que le sommeil de « la mort est court, que les défunts ressusciteront dans la foi au Sei- « gneur, et que la vie nouvelle qu'ils acquerront sera immortelle. « Mon cher Valère, combien ces pensées m'ont fortifié à la mort de « mon père, de mon respectable oncle et de mon cher ami Maurice « Moschini ! »

II

Au mois d'avril 1828, Rosmini fut ordonné prêtre par Mgr Manfrin Provedi, évêque de Chioggia, qui le reçut dans son palais, et le traita avec une bonté paternelle. Sa réputation commençait à se répandre; l'Athénée de Trévise voulut l'associer à ses travaux, et l'Académie catholique de Rome le reçut parmi ses membres. Ces distinctions venaient le chercher; car il les fuyait plutôt qu'il ne les poursuivait. Ce ne fut même qu'après sa promotion au sacerdoce que, cédant aux invitations du patriarche de Venise, il consentit à l'accompagner à

Rome. Il ne nous a pas conservé, dans sa correspondance, le souvenir de ce premier voyage. La vivacité de sa foi et de sa piété nous fait conjecturer qu'il y goûta de douces jouissances. Ce fut alors qu'il rencontra pour la première fois l'abbé Mauro Capellari, depuis cardinal, et plus tard pape sous le nom de Grégoire XVI. Ces deux hommes, d'un âge inégal, d'un caractère assez opposé, et qui devaient servir l'Église dans des positions si différentes et par des moyens si divers, s'unirent dès lors d'une étroite amitié. Capellari, même après son élévation sur le Saint-Siége, demeura toujours le protecteur dévoué et l'ami fidèle du philosophe de Roveredo. Un jour qu'on accusait Rosmini devant lui, il prit hautement sa défense, et la fermeté du Souverain Pontife contint, au moins pendant quelque temps, les implacables détracteurs du philosophe.

Rosmini, par l'entremise de l'abbé Capellari, fut admis à vénérer, pour la première fois, la majesté souveraine du Pontife de Rome. Pie VII l'accueillit avec bonté, et l'exhorta à se livrer aux études philosophiques. Cette entrevue fit une profonde impression sur l'âme du jeune prêtre; elle augmenta son respect et son dévouement pour le siége de Rome, dont il donna plus tard de si beaux témoignages. Il revint, fortifié par les bénédictions et les encouragements de Pie VII, reprendre à Roveredo le cours de ses études. Mais à peine y était-il de retour, que ce pontife mourut.

Roveredo voulut rendre un hommage solennel à la mémoire d'un pape qui avait eu la gloire de résister à la volonté injuste et tyrannique d'un conquérant habitué à faire la loi aux rois et à disposer des royaumes, de maintenir le droit contre la force, de souffrir pour la foi la persécution et l'exil, et de relever, en pacifique vainqueur, les ruines de l'Église. Rosmini fut choisi pour prononcer l'éloge funèbre de l'auguste défunt. Il le prononça, en effet, dans l'église de Saint-Marc, au milieu d'une foule attentive et émue, avec cette éloquence du cœur qu'inspirent l'amour et la vénération. Il loua la fermeté de Pie VII dans la persécution, et sa sagesse dans la restauration de l'Église.

L'orateur avait, ouverte devant lui, une magnifique carrière. Quel plus grand spectacle, en effet, qu'un homme, un vieillard, sans armée et à peu près sans conseil, luttant, par la seule force morale de la justice et de la religion contre Napoléon, avec plus de succès que les rois de l'Europe coalisés contre lui! Ce n'était pas seulement un beau spectacle; il était utile, et peut-être, à cette époque, nécessaire. Il fallait rappeler aux hommes, dans ces temps de trouble et de désordre, que la puissance la plus invincible même de ce monde est celle de la justice et de la religion. Ainsi la Providence manifestait son action au moment même où la conduite des choses humaines semblait aban-

donnée au génie armé de la force, et elle donnait aux peuples et aux rois de grandes et salutaires leçons.

Cependant un des actes principaux de la belle et sainte vie du Pontife avait soulevé d'amères critiques; c'était le couronnement et le sacre de Napoléon. On se rappelle les dures paroles de M. de Maistre. Rosmini entrevit la difficulté, il ne l'évita pas; il entreprit hardiment de justifier la conduite de Pie VII. Qu'on nous permette de citer ce passage de son discours :

« Que de désastres prévient la sage condescendance du Pontife! Sa « présence ranime ou confirme la foi dans une grande nation; la re« ligion captive secoue ses chaînes; elle essuie ses larmes; elle dé« pouille ses vêtements de deuil. Le triomphe pacifique de Pie VII fut « une réparation solennelle qui abrégea les jours de la vengeance. « Mais ces bienfaits étaient-ils acquis au prix d'une injustice et d'une « lâcheté? Pie VII venait-il consacrer un usurpateur et affermir le « sceptre dans les mains d'un ambitieux? »

La difficulté est présentée dans toute sa force. Voici la réponse que l'orateur met dans la bouche du Pontife :

« Sans doute, il serait désirable qu'un tribunal très-saint fut érigé et « reconnu par les princes pour juger leurs différends; qu'il prononçât « la sentence, et que tous, forts ou faibles, lâches ou courageux, se sou« missent à ses arrêts. Mais ce serait trop exiger de la faiblesse des « hommes, tant qu'ils n'ont pas reconnu la divine autorité du chris« tianisme... Ce temps si fortuné n'est pas encore venu; l'aurore d'un « si grand jour ne s'est pas encore levée. Les querelles des rois conti« nuent à se décider par les armes. Dans ces luttes inévitables jus« qu'à présent, mais déplorables et déshonorantes pour l'humanité, « il est nécessaire que le vaincu soit reconnu et honoré, comme tout « supérieur. Autrement, que faire? recommencer la guerre? Mais « toute paix est préférable. Dans une si triste nécessité, non-seulement « mes prédécesseurs, mais tous les princes et tous les peuples qui, « au lieu de vaincre, pouvaient se briser contre la colère du vain« queur, juste ou injuste, tous sont convenus qu'il fallait agir en ce « monde. Donc, honorer le vainqueur, ce n'est point approuver sa « victoire. Aucune loi n'oblige un tiers de s'associer comme arbitre « entre deux combattants, et, en reconnaissant celui qui demeure « possesseur du royaume en litige, il n'a pas jugé la cause, il la sup« pose jugée. Mes prédécesseurs se réservèrent le droit, ou plutôt fu« rent soumis à la dure nécessité, qui est commune, non-seulement « aux princes, mais aux simples particuliers, de supposer seigneur « légitime celui qui, après la guerre avec ses rivaux, demeure maître « de l'Etat, non point en l'absolvant d'avoir soulevé une guerre in« juste, mais en le laissant seul responsable de son injustice, s'il a agi

« injustement. Ils n'érigèrent point un tribunal quand les intérêts de « l'Eglise qu'ils gouvernent ou les droits qu'ils exercent ne furent « point compromis dans le débat. Ils n'avaient pas besoin de l'éri- « ger; il eût été imprudent et impossible de le faire. Donc nulle « obligation ne me contraint de juger la cause du royaume de « France. Je reconnais celui que la France acclame comme son em- « pereur, et que les princes et les peuples reconnaissent par cette né- « cessité extrême qui produit quelquefois la justice. Honorer un prince « nouveau est une nécessité, déposer l'ancien fut une impiété. »

Rosmini était un de ces hommes qui demeurent pleins de courage dans les temps les plus difficiles, parce qu'ils comptent sur la Providence, et qu'ils conservent l'espérance en l'avenir. Sans doute, la Révolution française a fait de tristes ruines; ses excès font horreur et révoltent les âmes honnêtes. Elle fut un instant le triomphe de l'impiété la plus odieuse; elle insulta Dieu, elle outragea la nature dans ses plus nobles instincts et dans ses plus généreux sentiments. Mais nous savons que jamais l'homme seul ne gouverne les événements humains; l'action de la Providence le domine, le dirige même, sans porter atteinte à sa liberté, et fait servir ses fautes à l'accomplissement de ses desseins. Ainsi, lorsque nos regards s'arrêtent avec douleur sur des ruines, nous disons : « Voici l'ouvrage de l'homme; » mais aussitôt nous cherchons quelles peuvent être les secrètes pensées de Dieu pour nous y associer, et nous sentons l'espérance se ranimer dans nos cœurs; nous sommes humiliés, mais nous ne sommes pas découragés. On peut regretter l'ancien ordre social, parce qu'il fut grand et qu'il fit de grandes choses pour la civilisation et le bonheur des peuples. Toutefois, il était de ces institutions qui appartiennent au temps, qui s'usent avec lui, et qui portent en elles le principe de leur dissolution. Il est permis de verser des larmes sur son tombeau comme sur le cadavre d'un illustre défunt, de louer en lui ce qui était digne d'éloge; mais pourquoi serait-on obligé de s'ensevelir avec lui ou de travailler à une résurrection impossible à la puissance humaine. Insulter sa mémoire, c'est injustice; condamner le présent parce qu'il est différent du passé, c'est une étroite partialité. Il faut marcher avec la Providence plein de courage pour le présent et d'espérance en l'avenir.

C'était la pensée de Rosmini : elle le soutint toujours dans les innombrables travaux qu'il entreprit pour concourir, selon ses forces, à l'édification du nouvel ordre social. La presse était devenue une immense puissance au service de la révolution et de l'impiété; Rosmini ne la condamna pas comme une invention diabolique; il n'essaya pas de la détruire, l'entreprise eût été impossible; il voulut l'employer à la défense de la vérité. Il conçut donc le projet de créer une

imprimerie catholique dont le but serait de répandre de bons livres. Un établissement de ce genre avait été fondé à Turin sous le nom de *Société catholique*; le marquis de Taparelli y travaillait avec ardeur. Joseph Battaggia lui avait indiqué Rosmini comme un puissant collaborateur. Mais Rosmini voulut faire davantage, et procurer au royaume lombard-vénitien une institution qui lui paraissait si utile.

Le 21 mai, il écrivait à Joseph Battaggia à Venise : « A notre époque, la presse est peut-être la force la plus grande, et celle qui « exerce l'action la plus étendue. Les impies l'ont compris, et ils s'en « sont emparés au grand détriment de la société. Pourquoi? me disais-je à moi-même, ne pourrions-nous pas, nous fidèles catholiques, opposer armes à armes, et nous servir pour édifier du même « instrument que d'autres emploient pour faire des ruines? Nous « laisserons-nous vaincre par nos ennemis en habileté, en sagacité, « en énergie? Ferons-nous moins pour Dieu qu'ils ne font pour le « démon, et l'amour du vice sera-t-il plus ingénieux que l'amour de « la vertu? Plusieurs fois j'ai cherché comment nous pourrions retourner contre eux les armes qu'ils dirigent contre nous. Il me vint « à l'esprit d'établir une imprimerie soutenue par des âmes généreuses, et au moyen de laquelle on répandrait les doctrines les plus « salutaires et les plus chrétiennes. L'âme de cette société typographique serait le seul amour de la religion. Chaque membre y apporterait le désintéressement, l'activité, le bon goût, la ponctualité et la perfection en toutes choses. Cette association bien établie, « après avoir donné des preuves de l'esprit qui l'anime, devrait être « protégée par les prélats, par le gouvernement et par tous les bons « chrétiens. Chacun concourrait à l'œuvre selon son pouvoir, les uns « en répandant les livres, les autres en les composant, d'autres par « leur protection, d'autres par de l'argent. L'affaire bien conduite « me paraît assurée. Les personnes honnêtes et droites ne manquent « pas à notre époque... Je ne connais pas suffisamment la Société de « Turin; j'ignore quelles vicissitudes elle a éprouvées pendant les derniers troubles civils. Vous me dites qu'une semblable a été fondée « à Rome; il serait bon de prendre des informations. Si vous établissez la même œuvre dans le royaume lombard-vénitien, et que les « deux autres fussent solidement organisées et prudemment dirigées, « les trois pourraient former une sorte de fédération tendant au même « but et unies par la même amitié. »

L'entreprise était hardie et son exécution difficile. Mais Rosmini croyait que nul obstacle ne résisterait à la puissance de la charité, et il s'efforçait de l'exciter en tous ceux qui devaient coopérer à cette grande œuvre. Il écrivait au marquis d'Azeglio :

« Je sais que des hommes pieux et vertueux vivent, même à notre

« époque, étroitement unis, par la communion des saints, en un « seul esprit et un seul corps avec Jésus-Christ et avec son vicaire « sur la terre, le pontife de Rome. Je sais que les hérétiques ont « coutume de déclamer, avec excès, contre nos temps, et de dire « que l'antique vertu et l'antique sainteté se sont perdues. Je sais « que l'Église est toujours sainte, et qu'à Dieu seul sont communs « ces ornements infinis dont l'éclat brille à ses yeux. Je sais que « les forts ont continuellement la consolation de posséder et de « trouver dans le monde entier des frères très-chers, des amis très-« dévoués avec lesquels ils sont intimement unis en Dieu, même « avant de se connaître. Oh! je connais ces choses, et quelle con-« solation, quel soulagement ne procurent-elles pas à mon âme, « même dans une plus grande affliction! Mais ce que je désirerais vi-« vement, c'est que ces pieux chrétiens, dispersés par le monde, « non-seulement s'aimassent en Dieu sans se connaître, mais se con-« nussent même sur la terre; qu'il s'établît entre eux une sainte con-« versation, une céleste familiarité, une suave amitié avec des té-« moignages réciproques de cet amour qui est la marque du disciple « de Jésus-Christ, et avec les œuvres qui sont les fruits de l'arbre « bon, et qui le font discerner du mauvais. Ils se distingueraient « ainsi des enfants du siècle, ils se cultiveraient, ils s'honoreraient, « ils s'aideraient. Par cette union, ils se ranimeraient, ils se fortifie-« raient dans la tristesse et dans les périls, et ils inspireraient aux « impies une crainte salutaire. »

Cette lettre nous révèle la pensée dont Rosmini poursuivit toute sa vie la réalisation : Union des bons pour défendre la vérité dans l'intérêt de tous; société dont la charité serait le lien, le principe et la fin; libre association, non par instinct et par intérêt, mais par conviction et par estime, non pour créer autour de soi un petit monde de flatteurs qui applaudissent à nos actes et encouragent même nos passions, mais pour se dévouer en commun au triomphe de la vérité par amour de ses semblables. De là cette ardeur qui le presse de relever le courage des bons, de ranimer leur zèle et de les pousser dans une sainte ligue. De là ces projets qui nous paraissent maintenant un peu aventureux, ou du moins qui nous surprennent et nous étonnent.

Il écrivait à l'abbé Capellari en janvier 1824 : « Depuis longtemps « je forme un vœu dans mon cœur, il me semble que le moment fa-« vorable de le réaliser est arrivé. Je ne veux point vous le cacher. « Quelle belle chose, me dis-je à moi-même, ne serait-ce pas, « maintenant que les affaires d'Espagne sont terminées, si le Souve-« rain Pontife instituait, pour tout le monde catholique, une fête en « l'honneur des martyrs de la Révolution française! Ne serait-ce pas,

« non-seulement rendre un honneur mérité à ces braves, mais encore « réveiller dans beaucoup d'âmes de glorieux et grands souvenirs et « ranimer la ferveur et le zèle pour la défense de la vérité? Ne serait-ce « pas consoler les bons qui ont tant souffert ? il me semble, en vé« rité, que cette fête, solennellement établie, serait utile pour raf« fermir les bonnes idées religieuses et même les bonnes idées poli« tiques. Quel heureux augure pour un nouveau pontificat ! Mais pour « cela il faut que le Souverain Pontife se rétablisse ; je l'espère et je « le demande au ciel. Telle est la pensée qui me préoccupe : je n'ai « pu vous la cacher, car j'ai coutume de dire à mes amis tout ce que « j'ai dans le cœur. »

Rosmini ne se contentait pas d'exciter les autres au travail ; il mettait lui-même la main à l'œuvre. Ce ne sont plus des barbares armés du glaive qui menacent la société chrétienne et la civilisation ; le temps des croisades est passé ; ce sont des philosophes, des économistes, des historiens, des littérateurs, des poëtes, qui mettent leur talent et leur savoir au service des plus funestes doctrines, qui les répandent par leurs écrits, et qui s'efforcent, par mille formes variées, de les rendre populaires. Comme on avait opposé la force à la force, le fer au fer, il faut opposer la science à la science. La controverse est un besoin ; elle est aussi un devoir.

Rosmini en comprit la nécessité. Il en trace les règles dans une lettre à Lugnani. « Vous m'avez exposé, lui écrivait-il le 12 mai 1822, « vos pensées sur la manière de combattre les incrédules modernes. « Je les ai lues avec beaucoup de plaisir. Elles montrent une grande « connaissance du cœur humain et des ennemis que nous voulons « repousser. Je sais bien qu'ils se divisent en plusieurs classes, que « l'incrédulité est elle-même protéiforme; j'ai peu de connaissance « du monde ; j'ai pourtant cru trouver des adversaires totalement « opposés de caractère, d'erreurs et d'opinions ; par exemple, un « Allemand devra être réfuté autrement qu'un Français, un disciple « de Voltaire et un disciple de Kant sont aussi éloignés dans leurs « doctrines que la terre l'est de la lune. Aux uns il faut répondre par « de petits livres écrits avec chaleur et éloquence, aux autres, avec « des ouvrages plus considérables et systématiques. Toutefois je suis « fortement convaincu qu'un des moyens les plus universellement « utiles est celui que vous indiquez et que vous exquissez avec sa« gesse. Vous avez bien saisi le caractère que la controverse doit avoir « à notre époque : nécessité du raisonnement ; j'ajouterais d'un rai« sonnement qui ne soit ni trop spéculatif ni trop aride, mais facile « et clair, appuyé sur des considérations morales, et revêtu d'un « style concis, rapide et philosophique ; nécessité de l'impartialité, « de la modération, de la générosité, de la douceur et d'une certaine

« charité. Toutes ces choses et d'autres semblables sont très-utiles, « je crois, dans tout ouvrage dont le but n'est pas d'irriter, mais de « gagner et de persuader les incrédules. Est-ce que la charité et la « politesse ne sont pas inspirées par l'esprit même du christia- « nisme? »

L'apologie chrétienne ainsi dirigée par la charité, non-seulement triomphe de l'erreur et contribue aux progrès de la science, mais elle guérit les esprits malades. Que m'importe que le soleil brille avec éclat, si ses rayons blessent mes regards! la lumière de la vérité ne pâlit jamais; ses splendeurs sont inaltérables et éternelles; l'œuvre de l'apologiste est d'élever l'intelligence jusqu'à elle et de préparer la raison à la contempler et à se soumettre à sa douce et puissante autorité.

Mais, si l'acrimonie, la violence et l'injure, même contre des ennemis, sont des excès que le christianisme condamne, l'apathie et l'indifférence ne sont-elles pas des excès opposés? Il est des hommes d'une humeur tranquille que tout bruit étourdit, que toute lutte effraye, que toute controverse scandalise. Ils oublient que la vie humaine est un combat, que l'erreur et la vérité, le bien et le mal, le vice et la vertu, sont aux prises et dans les individus et dans les sociétés.

Rosmini croyait que la vérité demande toujours de nouveaux apologistes, puisque l'erreur se développe toujours sous des formes nouvelles; ce développement ne se fait pas au hasard, il est dirigé par des lois naturelles. Car, dans le monde, nulle créature n'est hors la loi, hors de l'action de la Providence; nulle ne peut s'exiler de son gouvernement et s'établir dans une indépendance complète. Le désordre a ses limites comme les flots de la mer; Dieu atteint infailliblement la fin qu'il s'est proposée, parce qu'il est aussi puissant pour tirer le bien du mal et pour faire servir les progrès de l'erreur aux progrès de la vérité. Ainsi conserve-t-il ses droits inviolables sans porter atteinte à la liberté de l'homme. Mais quelles sont ces lois puissantes dont l'erreur ne peut s'affranchir, qui la soumettent malgré elle à la vérité, qui rattachent en quelque sorte le mal au bien, qui maintiennent l'ordre au milieu des agitations désordonnées de la liberté humaine et le monde entier dans l'obéissance au Créateur. Le vulgaire ne les soupçonne même pas; le philosophe aime à les étudier, Rosmini essayera de les décrire.

Rosmini regardait le dix-huitième siècle comme le règne des sophistes, et il datait le commencement de ce règne de l'année 1690, époque où apparut l'*Essai sur l'entendement*, de Locke. « Depuis lors, « dit-il, les hommes éloignés de la plus ferme et de la plus salutaire « vérité, furent séduits et captivés par des apparences d'utilité et « par des promesses d'un facile savoir jusqu'alors inconnu; les es-

« prits flattés reçurent, avec docilité, des opinions gratuites et « d'absurdes erreurs sur la religion, sur la morale, sur la politique, « sur la sociabilité humaine et sur toutes les questions les plus gra- « ves et les plus importantes au salut et à la vie de l'homme, dans le « temps et dans l'éternité. De puissants écrivains ont réfuté ces er- « reurs; et pourtant les séductions continuent, parce qu'elles ne sont « pas entièrement combattues dans leurs propres formes. » Rosmini se propose de le faire.

III

La philosophie sensualiste avait contribué à préparer la révolution, de 93; elle devint son alliée et profita de ses victoires. Superficielle et sans valeur scientifique, elle pouvait parler un langage facile que tout le monde entendait. Elle ne se proposait pas d'initier quelques esprits d'élite aux secrets de la science et de leur découvrir les mystères de la pensée. Elle s'adressait au peuple; elle l'entretenait surtout de ses intérêts, elle soulevait et justifiait ses passions en déclamant contre les abus; elle le séduisait par l'appât de la liberté et par les promesses d'un bonheur jusqu'alors inconnu. Telles furent les principales causes de la funeste influence qu'elle exerça au dix-huitième siècle et à la fin du dix-neuvième. On a voulu expliquer ses succès et justifier ses excès en lui attribuant le mérite d'avoir rappelé l'esprit humain à la méthode d'observation; mais cette cause ne rend pas compte de la faveur populaire dont elle jouit..D'ailleurs, jamais l'observation psychologique ne fut plus faible ; jamais les hypothèses ne furent plus nombreuses et plus gratuites. Comme un homme ignorant et sans goût, en présence d'une toile de Raphael ou de Murillo, ne voit que l'éclat des couleurs sans s'élever à l'idéal de l'artiste, de même le philosophe sensualiste, en présence de l'homme vivant, n'aperçut que des mouvements mécaniques, et ne sut jamais remonter au principe de la vie qui l'anime.

Soave avait préparé en Italie les voies au sensualisme de Condillac. L'idéologie mesquine de Tracy favorisa ce mouvement; elle fut traduite et accueillie avec empressement parce qu'elle venait de la France. Pascal Borello, sous le pseudonyme de Lalebasque, le formula dans toute sa rigueur, et dans son livre qui a pour titre *la Génération de la pensée*, il soutint que la sensation était l'idée.

Le spiritualisme ne manqua pas d'habiles défenseurs. Gerdil combattit le sensualisme dans ses principes, Palmieri et Carli dans ses applications à la religion et au droit public. Mais le peuple agit plus

qu'il ne réfléchit, et c'est la passion et non la spéculation qui excite l'activité. Or la passion était l'âme du sensualisme au commencement de ce siècle. Il triompha et parut exercer, quelque temps, une autorité souveraine sur l'opinion publique en Italie. Ses plus illustres et plus puissants représentants furent l'économiste Gioja, le poëte Foscolo et le jurisconsulte Romagnosi.

Gioja ne fut ni un profond penseur ni un grand écrivain; et cependant son influence fut considérable en Italie. D'un caractère indépendant et d'une humeur inquiète et aventureuse, il avait salué avec enthousiasme la république italienne, et quitté l'habit ecclésiastique pour se jeter dans le mouvement libéral. Mais il sut au besoin sacrifier ses opinions politiques : il avait applaudi aux victoires de Bonaparte, général de la République française, il flattera plus tard ses instincts despotiques. Napoléon se fait couronner roi d'Italie et confisque à son profit l'indépendance italienne; Gioja écrit une brochure où il s'efforce d'établir que le gouvernement des Français est le plus convenable à sa patrie. Napoléon décrète le blocus continental, Gioja publie son livre *Les Anglais dépeints par eux-mêmes*. Puis, fier de la protection qu'il a conquise, il ne garde aucune mesure, il attaque, dans sa théorie du divorce, les plus saintes lois de la famille. Les sentiments honnêtes et religieux que la Révolution n'avait pu étouffer dans les mœurs sont vivement froissés; des murmures s'élèvent, Gioja est destitué de son emploi d'historiographe, et, quelques temps après, envoyé en exil pour une satire : *Il povero diabolo*, dirigée contre le marquis Arborio de Brême. Vingt-huit mois s'écoulent, et Gioja, de retour à Milan, avait repris ses travaux : il écrivait ses nombreux ouvrages sur l'économie politique.

Cette science avait alors l'attrait de la nouveauté; elle promettait la richesse et les plaisirs; elle devait être accueillie favorablement et encouragée par le public. Travailleur infatigable, esprit fécond, mais peu cultivé, Gioja étonne par la multitude et la facilité de ses productions. Ce n'est point l'auteur élégant et poli qui travaille pour une société aristocratique et délicate; il écrit pour le peuple; il en a le langage, la violence, la rudesse et la grossièreté. Il injurie ses adversaires, sans s'inquiéter de réfuter leurs raisonnements. Rosmini est un *Ostrogoth* et un *menteur* qui veut envoyer au diable la littérature classique, étouffer toute liberté, et nous ramener à la scolastique, au mysticisme et à la théocratie. Cette qualification d'Ostrogoth lui paraît ingénieuse et plaisante. L'économiste Say n'est pas moins Ostrogoth que Rosmini; et de plus, avec Smith et Dunoyer, un ennemi déclaré du gouvernement européen.

Gioja ne fit faire aucun progrès à la science; il sut la relever par une érudition très-superficielle, mais assez variée, par un langage

plein de verve et d'ironie. Il se montrait tour à tour sec et animé, logique et déclamatoire, aride et coloré. Au reste, ses doctrines ne sont pas de celles qui inspirent un noble langage et une éloquence pure et sublime.

Gioja est franchement sensualiste et matérialiste, comme on l'était en France aux plus mauvais jours du dix-huitième siècle. Il élève la condition des animaux et rabaisse celle de l'homme pour établir entre eux une triste égalité de nature. L'intelligence est l'attribut des uns et des autres ; celle de l'homme ne diffère que de quelques degrés de celle du *canari* et du *singe*. Il doit toute sa supériorité à deux sortes de causes, les unes extérieures et les autres intérieures.

1° L'homme a des mains, l'animal n'a que des pattes... Cette diffé- « rence d'organisation, dit-il fort sérieusement, entre nos mains et « les pattes des animaux, non-seulement le prive presque entière- « ment du sens du tact, mais leur rend impossible cette dextérité « nécessaire au maniement des instruments et indispensable pour « faire des découvertes. »

2° « Les animaux, mieux armés et mieux vêtus que nous par la na- « ture, sont moins stimulés que nous par les besoins et moins dis- « posés aux inventions. »

3° « La position verticale de l'homme sur ses deux pieds est pour « lui une source féconde de précieuses connaissances. »

Les causes intérieures sont une conséquence des précédentes : « La « meilleure organisation de l'homme, dit-il avec une certaine timi- « dité, *peut très-bien* produire en lui une mémoire plus tenace et une « inspiration plus vive et plus profonde. Cette meilleure mémoire et « cette imagination lui font prévoir qu'un jour il pourrait bien man- « quer des choses nécessaires à la félicité, et l'assujettissent à de « grandes craintes ; elles répandent l'illusion sur plusieurs objets et « l'excitent à les rechercher. » C'est pourquoi l'animal après qu'il a satisfait ses besoins naturels, s'abandonne au repos ; l'homme continue d'agir pour satisfaire ses besoins imaginaires.

Stimulé par des besoins imaginaires, impuissant à les satisfaire par lui-même, l'homme demeure constamment dominé par deux passions : l'amour de la richesse et le désir de l'estime.

Mais quelle est la nature de cette intelligence commune à l'homme et aux animaux. Ici, nous retrouvons la théorie de Condillac exagérée, les sens font partie de notre corps, et sont matériels ; ils sont modifiés par les corps extérieurs, et ces modifications produisent les sensations qui peuvent être primitives ou secondaires, représentatives ou indicatives ou abstraites. Or les sensations forment toute notre existence. Donc toute notre existence, toute notre vie, consiste dans certaines modifications de la matière.

Il est facile de comprendre quelle morale devait se déduire de pareils principes : la morale de l'égoïsme et de la volupté. L'unique bien, c'est le plaisir, l'unique mal, c'est la douleur. L'unique mobile de l'activité humaine, c'est le besoin de se satisfaire ; l'utile est le principe de la justice, la morale un échange de plaisirs, le mariage un commerce d'intérêts. Entre l'homme et l'animal, il n'y a qu'une différence principale : l'imagination de l'homme, étant plus vive, donne naissance, pour lui, à une classe de besoins et de jouissances que l'animal ignore : les besoins et les jouissances imaginaires. Le plaisir est la fin de notre activité, mais il est passager : l'instant fugitif qui l'apporte l'emporte avec lui ; l'illusion le perpétue. L'illusion plus durable vaut donc mieux que la réalité. Loin de la dissiper, l'homme doit chercher tout ce qui doit la produire. Toute source d'illusions est un trésor ; c'est une source des biens les plus précieux. La religion est bonne parce qu'elle fait naître et entretient les plus puissantes illusions : elle berce la vertu par l'illusion du ciel; elle fait la police du monde par l'illusion de l'enfer. Gioja recommande la civilité et même l'étiquette parce qu'elles créent des illusions en voilant l'égoïsme ; il veut que la femme rehausse sa beauté par le prestige de la parure et qu'elle irrite la passion par l'illusion de la pudeur.

Foscolo s'empare de cette désespérante théorie, et la développe dans des vers pleins de verve et de chaleur. Vénitien d'origine, il avait eu pour maître à l'université de Padoue les Sibiliato, les Stralico et les Césarotti, qui lui inspirèrent un enthousiasme presque fanatique pour l'antiquité classique. Esprit ardent et sans expérience du monde moderne, trop rapide pour s'astreindre à l'investigation des événements si compliqués que présente l'organisation intime de toute société, trop exalté pour être impartial, ne pouvant qu'adorer ou haïr, il rêva, dès l'âge de seize ans, la résurrection des républiques de Sparte et de Rome; il ne voyait que sottises et tyrannie dans les sociétés modernes. Exilé de Venise, il se retira en Toscane. Il composa *Thyeste*, qui fut louée par Alfieri et applaudie par les Vénitiens eux-mêmes. Exaspéré par les trahisons des Français, qui avaient sacrifié à la politique l'indépendance de Venise ; il répand l'amertume de son âme dans les fameuses lettres de Jacopo Ortis. Nous le retrouvons au siége de Gênes combattant sous Masséna, et plus tard au congrès de Lyon, où il prononce un discours chaleureux en faveur de Venise, et dans lequel il faisait parler Phocion devant le peuple athénien. Mais ceux qui tenaient dans leurs mains les destinées de l'Europe se souciaient peu des républiques et de la liberté. Napoléon empereur songeait à autre chose qu'à relever l'indépendance italienne.

Foscolo, naturellement âpre et irascible, devenu hargneux par les

contrariétés et les déceptions, s'en prend à tout ce qui blesse sa susceptibilité; ses amis mêmes n'échappent point aux traits mordants de sa satire. Faut-il s'étonner qu'il s'attaquât même à la plus douce et à la plus consolante des vertus, à l'espérance? la vie de l'homme est dans le mouvement et sa mort dans le repos. Donc plus l'homme est agité soit par la douleur, soit par le plaisir, plus il est heureux; il jouit d'une vie plus abondante. Toutefois il ne doit jamais attendre le bien qui l'attire, ni son intelligence arriver à la possession de la vérité qu'elle poursuit, parce que, cessant d'opérer, toute sa vie s'éteindrait.

Foscolo exposa cette étrange doctrine dans le discours *dell' Origine e dell' Uffizio della litteratura;* il semble qu'à la fin de sa vie il tempéra un système si désolant. Les mêmes idées se trouvent dans les *Saggi sul' Petrarcha*, mitigées par des expressions plus douces. Sa parole prend alors une teinte sombre et lugubre : « Comme un voya-« geur harassé, écrivait-il à la fin de sa vie, je hâte le pas à mesure « que j'approche du terme; mes yeux sont fatigués par les veilles; « ma main est brisée par la plume; mon cœur est ulcéré par les cha-« grins. Je n'ai que le désir d'être connu par la postérité ou par mon « siècle; j'aurais été heureux de me connaître moi-même. »

Romagnosi n'avait ni la fougue de Gioja, ni l'amertume de Foscolo. Jurisconsulte savant, il associait les fortes théories du droit moderne aux grandes traditions de la jurisprudence italienne. En philosophie, il substituait le *sentio* au *cogito* de Descartes, et plaçait son point de départ dans la sensation, comme le philosophe français dans la pensée. Il était utilitaire en morale; mais il dirigeait l'activité humaine plutôt vers l'utilité sociale que vers l'utilité individuelle. En politique, il rêvait une constitution avec des corps savants pour discuter les affaires, de grands juges pour les décider, et un sénat conservateur pour protéger et garantir les institutions. En matière de religion, il professait une sorte d'athéisme. A ses yeux, l'éternité, la perfection souveraine et abstraite et l'absolu, qui ne sont autre que Dieu même, sont des ultra-abstractions. Il se déclare autorisé à les laisser de côté et à n'en faire pas plus de cas que des chimères des scolastiques. Il les abandonne à ceux qui veulent marcher au travers des ombres de la mort.

Toutefois ses convictions politiques paraissent sincères. Sa conduite fut intègre et loyale au milieu des révolutions qui troublèrent l'Italie : il ne fut ni flatteur ni détracteur des gouvernements qui se succédèrent. Content de l'estime du peuple, il ne parvint jamais à la fortune. Accusé de haute trahison avec Silvio Pellico, il fut relâché faute de preuves et presque réduit à l'indigence. Il n'en continua pas moins ses travaux. Il fonda, dans un recueil périodique, une

sorte d'enseignement national qu'il poursuivit jusqu'à sa mort.

On pourrait croire, au premier abord, que de telles doctrines étaient peu dangereuses pour l'Italie. Le peuple italien était encore sincèrement attaché au christianisme; il aimait ses fêtes, son culte et ses espérances. Le sensualisme heurtait violemment ses convictions et ses habitudes. Mais il voilait habilement ses difformités sous des dehors trompeurs. Il s'emparait des esprits par les promesses de liberté, d'indépendance, de progrès, de félicité. On sait ce que peuvent sur les masses des hommes devenus populaires; ils sont regardés comme des oracles infaillibles, et quiconque ose les contredire n'est pas l'ami du peuple.

D'ailleurs le sensualisme était une maladie contagieuse. N'avait-elle pas exercé en France les plus tristes ravages? et cependant la France aussi était chrétienne, et, quand régnait l'athéisme, elle envoyait à l'exil ou à la mort des milliers de martyrs. L'armée révolutionnaire avait porté cette contagion en Italie; et elle y faisait déjà sentir ses mortelles atteintes.

« Les philosophes que je combats, disait Rosmini, sont les organes « du siècle dans lequel ils ont vécu, les interprètes de ses maux, les « membres malades et souffrants qui manifestent la maladie qui dé- « vore intérieurement la société... Foscolo dévoile plus manifestement « que tout autre l'affection morbide de la littérature de son temps; et, « comme les beaux et précieux vêtements ne rendent pas meilleure « la condition de celui qui se meurt, ainsi la forme admirable que « Ugo a su donner à son poëme *dei Sepolcri* ne peut le justifier.

« Gioja et Romagnosi expriment de quelles maladies furent atteintes « les sciences politiques et morales; l'un et l'autre sont un écho « d'outre-mont, le premier, négligent et souvent ignoble dans le « style; le second, d'une gravité affectée, fatigant et souvent nébu- « leux. »

Ailleurs Rosmini nous décrit cette maladie :

« La sensation, dit-il, fut tout pour ces hommes : elle fut pensée, « idée, vérité, loi morale, droit politique, civilisation, progrès. Alors, « pour former la jeunesse à une morale excellente, on lui enseigna « qu'elle devait poursuivre le plaisir, que dans cette poursuite du « plaisir étaient contenus tous les devoirs et toutes les vertus, parce « que le plaisir seul était le vrai principe de la morale. La jeunesse « de toute l'Europe entendit la séduisante leçon de cette époque; elle « apprit à insulter aux siècles passés, à mépriser comme grossiers et « barbares leurs propres pères, comme des hommes qui demeuraient « fidèles à leur parole même contre leurs intérêts, qui pardonnaient « à leurs ennemis, et qui croyaient à une morale éternelle; de même « que le plaisir fut le principe de la morale individuelle, de même

« l'intérêt devint le principe de la morale des familles, et un intérêt « plus compliqué, le principe de la morale des nations. »

Rosmini se proposa de combattre en Italie ces tristes et funestes doctrines. Il avait alors vingt-cinq ans. Il se voyait libre de tout autre ministère; heureusement doué par le ciel, il lui semblait qu'il devait consacrer à la défense de la vérité la précieuse aptitude qu'il avait reçue de Dieu. Il sut le faire avec dignité, reconnaissant le vrai mérite partout où il le trouvait, et n'attaquant que les erreurs et les vices. « Je respecte beaucoup, écrivait-il, les grands hommes de ma patrie « et ceux de toutes les nations étrangères. Je me réjouis souveraine- « ment quand je vois la jeunesse italienne s'enflammer d'une vive af- « fection pour ceux qui s'élèvent au-dessus des autres par leur science « et par leur vertu. Je considère ce noble enthousiasme comme une « semence féconde. Mais qu'en conclure? qu'il faut applaudir à leurs « erreurs ou les respecter? »

Gioja avait répandu les principes de la philosophie sensualiste dans un grand nombre d'ouvrages. Rosmini pensa que la meilleure réfutation qu'on pût en faire était d'en donner une exposition claire, précise et méthodique. La conscience publique, éclairée sur leur véritable valeur, devait en faire justice. « Une philosophie matérialiste et im- « morale, écrivait-il dans la préface de son opuscule, n'est plus tolé- « rable au dix-neuvième siècle. L'exposer dans sa nudité, c'est l'a- « voir pleinement réfutée. » Ses prévisions ne le trompèrent pas. L'Italie rougit d'un tel maître. Gioja perdit son autorité et son crédit. Le samedi saint 1829, Rosmini écrivait de Rome à dom Sebastiano de Apollonia à Udine : « Le pauvre Gioja est mort. Ici on pense que je l'ai « abattu de manière à ce qu'il ne puisse jamais se relever. On m'ap- « plique ce vers de Dante :

Gliene diè cento et non sentì le diece.

« Du Tyrol et de Milan on m'écrit dans le même sens. Que le Sei- « gneur soit béni! gloire à lui seul et salut aux âmes rachetées par « lui. J'espère ne pas me faire illusion, c'est l'unique fin qui m'a fait « écrire. Oh! il n'y a pas d'autres biens que la gloire de cet adorable « roi, vrai roi de gloire; tout le reste est illusion, vanité, néant. »

Gioja avait appliqué ses principes philosophiques à l'économie politique; les nombreux ouvrages qu'il avait écrits sur cette matière se résumaient naturellement dans la définition de la richesse; jusqu'à lui, on avait regardé la richesse comme l'ensemble de biens capables de satisfaire des besoins ou de procurer du plaisir. L'économiste italien, quand il est conséquent avec lui-même, se sépare, sur ce point,

de tous les économistes ses prédécesseurs. Il enseigne que la richesse est la somme des sensations agréables dont jouit une nation. Plus on éprouve de sensations agréables, plus on est riche. Donc, pour être riche, il faut multiplier les dépenses du luxe qui procurent du plaisir. Les économistes recommandaient d'accroître les capitaux : Gioja les traite d'Ostrogoths et s'efforce de démontrer le contraire.

Rosmini ne condamne pas la science; il loue Gioja de l'avoir cultivée avec zèle; mais il prend sa définition de la richesse; il la met en pièces et ébranle en même temps toutes ses théories dangereuses sur l'économie politique.

Gioja et Foscolo divinisaient le plaisir et le cherchaient dans l'illusion. Foscolo, en poëte, regardait tristement le rêve de la vie, et cette vue lui inspirait de sombres et lugubres pensées. Gioja, en économiste, jouait avec les illusions pour en tirer la plus grande somme de jouissances possibles. C'était réduire la vie humaine à la folie ou au désespoir. Une pareille aberration devait avoir une cause. Rosmini la chercha, et il la trouva dans l'égoïsme ou dans le subjectivisme qui a corrompu si souvent la philosophie et la morale, particulièrement dans notre siècle.

« Celui qui considère attentivement cette opinion, dit-il, quelque « répugnante qu'elle semble à la raison humaine, trouve cependant « qu'elle a pu prendre naissance dans le cœur de l'homme, parce « que les hommes déduisent leurs conséquences beaucoup plus de ce « qu'ils éprouvent journellement en eux-mêmes que des principes « abstraits et rationnels. Cette considération nous montre comment « tombaient naturellement dans cette erreur qui place la félicité dans « l'espérance et dans le mouvement continuel de l'âme sur son objet, « tous ceux qui n'ont jamais expérimenté les biens de la paix ni le « mouvement harmonieux des facultés humaines. Accoutumés à cette « terrible guerre intestine, par le manque d'équilibre dans leurs pro- « pres facultés, produit d'ordinaire par une imagination excessive, « ils croient que tous les hommes subissent cette agitation conti- « nuelle de désirs et d'efforts, cette succession de douleurs, quand ils « ne peuvent satisfaire ces désirs, et de plaisirs, quand, satisfaits, ils « renaissent et se multiplient ainsi comme toujours sans jamais at- « teindre le terme; toujours jouet de malheureuses illusions, c'est leur « gloire; toujours se fatiguer sans obtenir le fruit de leurs fatigues, « c'est leur récompense. C'est ainsi qu'ils conçoivent la béatitude; ils « donnent ce nom à un état parfaitement semblable à l'angoisse de « Tantale, qui, dévoré par une faim et une soif éternelles, essaye de « saisir le fruit qui pend sur sa tête, et d'étancher sa soif dans l'eau « qui baigne son menton; mais toujours le fruit et l'eau lui échappent « et fuient ses lèvres brûlantes. Ceux qui ne sont pas atteints de la

« même maladie leur abandonnent sans peine une pareille félicité. « Mais eux pourtant, tandis qu'ils voudraient nier l'existence d'une « béatitude, l'établissent. Ce n'est pas merveille qu'ils se forment une « idée si étrange et si ennemie de la nature, l'homme jugeant par ce « qu'il sent et par les circonstances dans lesquelles il se trouve. Il est « porté à généraliser ses opinions et à mesurer avec elles les choses « mêmes qu'il ignore. »

Telle est la source de tant d'erreurs anciennes et modernes sur la solution d'un problème d'où dépend toute la morale. Les philosophes cherchent la fin et la béatitude de l'homme dans le moi subjectif, et ils ne le trouvent pas. Aristote n'y découvre que l'image de la félicité; Épicure la met vainement dans les jouissances et dans l'absence de la crainte de Dieu et de la mort; les Cyniques dans l'insouciance; Hégésippe dans l'anéantissement; les Pyrrhoniens dans l'incertitude. Le christianisme seul a dit vrai, quand il a enseigné que l'homme était créé pour connaître, aimer, servir Dieu, et le posséder éternellement.

Mais où conduit le système de l'espérance illusoire que la raison repousse, que la religion condamne, et contre lequel la nature proteste? A la négation de toutes les affections bienveillantes et vertueuses. « Vous, dit Rosmini, vous qui donnez tant à l'illusion, qui « désespérez de la félicité, qui affirmez gravement que l'homme ne « peut prétendre qu'à une image trompeuse d'elle-même, à une « ombre qu'il poursuit sans cesse pour pouvoir l'atteindre; vous qui, « pour cela, avec une méconnaissance inouïe de la nature et de Dieu, « appelez faux et mensonger le sentiment qui pousse tous les hom- « mes au bonheur, savez-vous quelle est la conséquence de votre sys- « tème impie? Savez-vous que vous tarissez jusqu'à leur source tout « amour vertueux, toute noble passion; la vertu, avec vous, n'est « plus qu'un mensonge indigne par conséquent de tout effort. »

Gioja avait écrit l'*Apologie de la mode*, d'où il tirait hardiment la conséquence de sa définition de la richesse et de sa théorie de la félicité; dans le *Code de la Civilité*, il appliquait les lois du plaisir à l'étiquette et à la bienséance; Rosmini démontre que l'*Apologie de la mode* exalte tous les crimes de la barbarie civilisée, et dans le *Galateo dei litteratori* il trace un nouveau code de civilité à l'usage des hommes de lettres; il énumère et flétrit les vices des écrivailleurs italiens : la fureur, le calme hypocrite, les injures, les assertions fausses, etc. A Foscolo il oppose Manzoni, le poëte de la nature, et annonce une ère nouvelle pour les lettres.

Il n'écrivit qu'un court opuscule contre les erreurs religieuses de Romagnosi; mais il réfuta ses opinions philosophiques dans le *Rinnovamento della filosofia in Italia*, ses erreurs sur la morale dans l'*His-*

toire comparée des systèmes de morale, et ses opinions politiques dans ses deux ouvrages *Sur le droit naturel* et *Sur la politique*. Victorieux dans presque toutes ces batailles, il obtint une place distinguée dans l'opinion publique. Il avait mis fin à la philosophie du dix-huitième siècle; avec lui recommence, pour l'histoire de la philosophie italienne, une période nouvelle. Toutefois il n'avait que préparé encore l'œuvre qu'il méditait. Le sensualisme était vaincu, mais il fallait établir sur ses ruines une philosophie large et puissante; il fallait réconcilier la science et la religion, et montrer l'admirable harmonie qui existe entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. M. de Lamennais tentait en France une entreprise à peu près semblable. Nous verrons les deux philosophes se rencontrer, se communiquer leur dessein, et, quoique animés de la même pensée, prendre pour arriver au même but des voies toutes différentes. Mais, tandis que M. de Lamennais, malgré le conseil et les exhortations de Rosmini, se laissera entraîner par son imagination fougueuse à de déplorables excès, le philosophe de Roveredo poursuivra avec succès sa carrière scientifique. Il trouvera, il est vrai, de nombreux contradicteurs qui conspireront sa perte; mais il recevra les encouragements de quatre souverains pontifes, et l'un d'eux, lui ordonnant d'écrire, ne craindra pas de lui déclarer que, dans notre siècle, les hommes doivent être ramenés à la foi par la raison. C'est la seconde partie de la vie de Rosmini que nous avons à raconter. Elle ne fut ni la moins intéressante ni la moins féconde en heureux résultats.

L'ABBÉ FLAVIEN HUGONIN.

ARY SCHEFFER

Il eût été fâcheux que le *Correspondant* ne donnât aucune appréciation du talent si éminemment spiritualiste et chrétien d'Ary Scheffer. Un travail de ce genre avait été esquissé une première fois. Commencé quelques jours après la mort de l'artiste, il a été complété à l'aide et à l'occasion de la précieuse exposition qui dure encore. En nous proposant d'introduire ici ce travail, nous nous imaginions d'abord qu'il nous serait possible d'en faire une refonte générale. Mais ce que nous aurions gagné peut-être sous le rapport de la régularité, nous risquerions de le perdre en spontanéité et en mouvement. Il vaut mieux se borner à marquer la date de nos différentes impressions. Le public a fait comme nous : ses regrets, malgré leur vivacité, ont été plus ou moins vagues; il a fini par une admiration fondée sur la réunion des preuves les moins contestables. Peut-être trouvera-t-on un certain avantage à voir ainsi fidèlement reproduite la marche que l'opinion a suivie.

I

Juillet 1858.

Quand on est arrivé à une certaine époque de la vie, on doit se défier de ses regrets. L'espérance, quelque effort que nous fassions pour la retenir, nous quitte en même temps que la jeunesse; et la

tristesse que nous éprouvons, en suivant nos contemporains jusqu'à la porte du tombeau, où nous devons bientôt descendre nous-mêmes, a quelque chose de trop personnel pour qu'il nous soit permis de l'imposer aux autres. Toutefois il est de ces morts dont la sensation est si profonde, que toute distinction dans l'effet qu'elles produisent s'efface entre les différents âges. Jeunes et vieux, nous comprenons tous la perte que la France a faite en voyant disparaître Ary Scheffer, au moment où le talent de ce grand peintre était arrivé à son plus haut degré de développement.

La nature avait mis entre Ary Scheffer et nous un intervalle considérable : il était étranger et protestant. Mais le cours de sa vie et la direction donnée à ses travaux n'ont cessé de le rapprocher de nous, jusqu'au moment où la mort l'a frappé; de telle sorte que son origine hollandaise et la religion dans laquelle il était né ne sont plus, à nos yeux, que des singularités, difficiles à concilier avec l'ensemble des circonstances qui nous le font envisager comme un Français plein de cœur, et comme l'un des artistes qui ont le mieux continué la tradition de la peinture catholique.

La fiction qui, pendant un petit nombre d'années, incorpora les Provinces-Unies à l'Empire français fut, pour le jeune Scheffer et pour ses frères, la cause d'une naturalisation qu'ils ne devaient point renier; et, sans des entraves comme en rencontrent toujours les hommes distingués, même quand leur succès est devenu populaire, Ary Scheffer aurait peint, dans l'église de Saint-Eustache, la chapelle de la Vierge, c'est-à-dire qu'il aurait adhéré publiquement à l'acte qui nous distingue le plus nettement des communions protestantes. Acceptons-le donc sans hésitation comme un des nôtres, et ne craignons pas même de porter, je ne dis pas cette impartialité, mais cette disposition favorable jusque sur les relations éminentes qui, après avoir tenu dans sa vie une grande place, ont précipité l'instant de sa mort.

Nous devons, en effet, recommander deux hommes dans un seul à la sympathie de nos lecteurs. Ordinairement les facultés et les vertus s'offrent inégalement à l'admiration des hommes. Tel artiste a manqué le but, sa vie s'est consumée en vains efforts; mais c'était un si honnête homme! Ou bien, nous louons sans peine un talent qui a su conquérir la première place; et après cela, par une apologie plus ou moins adroite, nous tâchons de relever le caractère de l'homme à la hauteur de sa renommée. Ici, pour la première fois peut-être, nous trouvons en parfait équilibre les qualités morales, les dons de l'intelligence et l'organisation qui les met en valeur. Par où commencer? par où finir? C'est l'étude de l'homme même qui nous aidera à comprendre en quoi consiste le mérite de ses ouvrages.

Ary Scheffer était né à Dordrecht, le 14 février 1795. Son père cultivait la peinture d'histoire : il mourut jeune et laissa trois fils à sa femme, artiste elle-même, et qui, ne trouvant pas dans son pays des ressources suffisantes pour élever sa jeune famille, vint s'établir à Paris. Déjà le jeune Ary, le second de ses enfants, avait montré de rares dispositions pour la peinture. A douze ans, il avait fait un tableau dans lequel on reconnut le gage d'un vrai talent. Cette première éclosion hollandaise, sous les yeux d'un père peu différent sans doute des maîtres de son pays, à qui le *genre* et le paysage ont toujours mieux réussi que les grandes machines historiques, peut servir à expliquer l'obstacle contre lequel Ary Scheffer eut, de son propre aveu, à lutter jusqu'au dernier jour de sa vie.

Dès 1810, il suivait les cours de notre école. Un graveur de talent, M. Girard, l'a connu chez Prudhon. En même temps, ou peu de temps après, il commença à fréquenter l'atelier de Pierre Guérin.

L'auteur de *Phèdre* et de *Didon* abritait alors sous ses ailes une génération qui devait bientôt se séparer avec éclat des traditions qu'il avait voulu lui transmettre. Il comptait au nombre de ses élèves Géricault, artiste auquel il n'a manqué des qualités et aucun des défauts propres à faire un puissant novateur. Son action sur ses plus jeunes condisciples se fit bientôt sentir, et Scheffer, qui procédait plus de Rembrandt que de Raphaël, en subit les effets. C'est ainsi que nous le trouvons enrôlé sous la bannière levée de 1819 à 1824, et dont M. Thiers se fit le défenseur, à ses débuts dans la presse périodique. Rien de plus curieux et de plus instructif à lire aujourd'hui que le manifeste romantique de M. Thiers; il offre déjà un contraste frappant avec les écrits de M. Guizot sur les arts, écrits un peu antérieurs en date et dans lesquels les hommes bien élevés, auxquels les secrets techniques doivent rester indifférents, apprennent à respecter autant qu'à éprouver eux-mêmes l'admiration traditionnelle due aux chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Sous presque tous les rapports, Scheffer se trouvait fourvoyé au sein de cette bande qui voulait accomplir, dans les arts, une révolution radicale. Mais l'école de David languissait alors, et ses rejetons, après une éducation moitié mythologique, moitié militaire, appelés tout à coup à traiter des sujets religieux, n'apportaient à cette destination imprévue ni préparation sérieuse ni convictions inspiratrices. Ils n'étaient plus en état de remuer les masses; ils n'auraient su par quel moyen toucher les âmes délicates. Parmi les maîtres du commencement du siècle, Pierre Guérin n'avait pas eu de rival pour l'expression, et, dans la désertion dont ce professeur eut à souffrir, Ary Scheffer se chargea, en quelque sorte, de dérober à son maître, au profit de la nouvelle cause, le secret à l'aide duquel celui-ci s'était

fait une popularité légitime. Ce don précieux appliqué à des sujets nouveaux, plus en harmonie avec le cours des idées qui prévalaient alors, se fit remarquer dans les premiers ouvrages d'Ary Scheffer, et le tacticien de la presse, qui, sous prétexte de peinture, fomentait les passions politiques de l'opposition, sut habilement faire valoir la tendance au pathétique qui se faisait jour à travers un dessin incorrect, une couleur creuse, une exécution lâchée et confuse, dans le tableau de la *Mort de Gaston de Foix*.

Tout bouillonnait d'ailleurs autour du jeune peintre. Son frère aîné, Arnold Scheffer, homme de cœur et de dévouement, s'était donné à la politique révolutionnaire, et Ary, qui, en dehors de son atelier, ne pouvait trouver une sauvegarde suffisante contre les erreurs de son imagination, ne sut pas résister à l'envahissement du carbonarisme. Ces passions, ces projets, ces rancunes, l'amenèrent ainsi jusqu'au bouleversement de 1830. Les succès qu'il avait déjà obtenus l'avaient mis en rapport avec les jeunes princes de la famille d'Orléans; il s'était principalement attaché à l'aîné de la famille. Il fut de ceux qui, dans la proclamation de Louis-Philippe, saluèrent l'avénement de la meilleure des républiques, et, lorsque son esprit, éclairé par l'expérience, lui eut fait entrevoir l'abîme où la société était prête à tomber, il fut amené irrésistiblement à confondre la défense de l'ordre et des lois avec celle de la nouvelle dynastie.

Dès cette époque, Ary Scheffer s'était fait par son talent une position considérable. Le grand adversaire de David avait prématurément disparu. Sa *Méduse* était restée entourée d'un prestige dans lequel il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour discerner autant de passion politique que d'émotion admirative. Immédiatement après Géricault, s'avançaient du même pas trois jeunes talents déjà populaires. Ingres, longtemps oublié dans sa solitude de Rome, commençait à peine, en faveur de l'école classique, la réaction puissante qu'il devait bientôt accomplir. Eugène Delacroix, Paul Delaroche et Ary Scheffer, étaient, chacun à peu près au même degré, maîtres de la situation, que ne leur disputaient qu'imparfaitement les scènes italiennes de Victor Schnetz et de Léopold Robert.

Je repousse les comparaisons quand elles tendent à déprécier injustement un homme; je les accepte et les emploie, lorsque l'usage qu'on en fait peut éclaircir une situation. Ainsi il m'est arrivé de protester contre le rapprochement qu'on avait établi entre Paul Delaroche et Casimir Delavigne; mais, si l'on cesse de se servir de ce parallèle pour faire entendre que le peintre de *Jeanne Gray* n'avait que des qualités moyennes, j'accepte l'analogie qui permet d'exprimer la position intermédiaire prise par cet artiste, entre la routine de la vieille école et l'exagération des novateurs, et, me souvenant

qu'alors le trône de la poésie se partageait entre Lamartine, Victor Hugo et l'auteur des *Vêpres siciliennes*, je n'hésite pas à signaler des traits de ressemblance entre ces trois écrivains et les trois peintres dont la gloire nouvelle occupait en même temps la renommée. En effet, Eugène Delacroix rappelle plus directement Victor Hugo que Paul Delaroche ne répond à Casimir Delavigne, et le sentiment de Lamartine dans les *Méditations* trouve, à beaucoup d'égards, son équivalent dans le don d'expression qu'Ary Scheffer possédait à un degré si extraordinaire.

Cependant les rapprochements de ce genre pèchent toujours par quelque côté considérable. Dès le début, le succès de Lamartine comme poëte avait été immense. Tout le monde s'accordait à lui reconnaître les plus éminentes qualités, le nombre, l'harmonie, la pureté, le goût ; tandis qu'Ary Scheffer était jugé sévèrement par les peintres. Il n'apportait, disait-on, dans ses ouvrages, que le fruit d'une organisation défectueuse et d'une éducation incomplète. Les applaudissements qu'il recueillait dans le public n'étaient, aux yeux des gens du métier, que des succès de surprise. On l'aurait alors défié de s'élever légitimement à la grande peinture.

Sans doute, en présence de ses tableaux, l'émotion était involontaire : mais on remarquait qu'il n'en produisait jamais une plus vive et plus forte qu'à l'aide d'une petite toile, sur laquelle étaient jetés quelques personages à peine indiqués. Tout en y portant les prérogatives d'une nature franchement hollandaise, il s'aidait souvent de la passion du jour pour accroître son succès. Les *Enfants abandonnés*, les *Orphelins*, l'*Incendie de la Ferme*, parlaient par eux-mêmes et directement à l'âme; mais les souvenirs de l'occupation étrangère aidaient à l'émotion que produisaient la *Veuve du Soldat* ou bien *Une Scène d'invasion en* 1814. Il s'en fallait de peu alors qu'on ne prît Ary Scheffer pour une doublure d'Horace Vernet, et ceux qui l'accusaient de sensiblerie n'auraient pas demandé mieux que de confondre sa popularité naissante avec celle que Vigneron avait conquise à si peu de frais par son *Convoi du Pauvre*.

Ainsi ce qui suffisait pour donner dès lors au jeune artiste l'aisance et presque la richesse ne contribuait qu'imparfaitement à lui préparer une renommée durable. Toutefois, dès 1827, les critiques les plus prévenus durent suspendre leur jugement. *Les Femmes Souliotes* marquent un progrès notable dans la carrière d'Ary Scheffer. On était alors (et on avait bien raison) dans tout le feu de l'enthousiasme pour la cause grecque. Ary emprunta à *la suite du pèlerinage de Child-Harold* (tant il est vrai qu'une affinité d'organisation l'entraînait à la suite de M. de Lamartine) le récit poétique d'un événement qui, en simple prose, et dans toute la nudité de l'exactitude historique,

peut être considéré comme le plus sublime sacrifice du patriotisme et de la pudeur. L'arrangement d'une scène aussi extraordinaire, où des femmes se groupent au-dessus de l'abîme, dans lequel elles vont se précipiter pour échapper à l'outrage et à la servitude, exigeait une rare faculté de composition. Si l'on voulait produire une émotion proportionnée à la grandeur du fait en lui-même, il fallait s'élever à toute la gravité de l'histoire; c'est ce que Scheffer sut accomplir, moins par le caractère du dessin et la force du relief, que par l'austérité du paysage, la grâce chaste des mouvements et la magie de l'effet. Quelques années plus tard, il exposa *Eberhard le Larmoyeur*, d'après la ballade de Schiller. Personne n'a oublié ce vieux guerrier, dont les larmes tombent sur le cadavre de son fils, navré de blessures mortelles. Cette rude nature tout à coup vaincue par la douleur, le contraste entre la jeunesse envahie par la pâleur bleuâtre de la mort, et la vie, surabondante encore dans une verte vieillesse, qui s'écoule rapidement en un torrent de pleurs, au lieu d'offrir à l'artiste un problème insoluble, ne lui avaient servi qu'à mieux produire tous les trésors de son génie. Dès lors il possédait un domaine dans lequel personne ne pourrait songer sans témérité à le suivre. Si haut qu'on remontât dans l'histoire des peintres, on ne pouvait trouver rien de comparable à ce Larmoyeur. Ary Scheffer avait conquis ce qu'il y a dans les arts de plus rare et de plus enviable, l'originalité; et cette conquête n'avait été achetée au prix d'aucune affectation. L'artiste méritait d'être proclamé le peintre de l'expression par excellence, non-seulement parce qu'il atteignait le but, mais encore parce qu'il ne le dépassait point; il avait à la fois la force et la mesure. Les moyens d'exécution qu'il s'était créés, quoiqu'imparfaits encore, étaient suffisants pour supporter le faix de sa pensée.

C'est alors que les événements changèrent la position d'Ary Scheffer et firent de lui un personnage considérable. Le Palais-Royal passait aux Tuileries : les jeunes princes, avec lesquels l'artiste avait lié des relations presque intimes, étaient dès lors destinés à exercer une influence marquée sur la prospérité des arts. Dans cette tâche difficile, le Roi Charles X avait admirablement réussi, précisément parce qu'il n'avait pas de préférences personnelles. Se bien renseigner sur ce qu'il convenait de faire, et agir royalement en conséquence, telle avait été la règle que ce prince s'était proposée, et, en l'appliquant avec constance, il avait enfanté des merveilles. Tout autre était la ligne qu'on allait suivre ; la volonté qui devait désormais prévaloir prétendait ne s'en rapporter à personne pour ses goûts et ses antipathies ; l'amateur remplaçait le souverain. Ary Scheffer, qui voyait de près les choses et qui en gémissait, devait s'attacher à contreminer respectueusement les inconvénients de l'influence personnelle. Sous sa direc-

tion, il se forma bientôt, au château même, une jeune opposition où se distinguait l'aîné des princes, par les tendances élevées de sa protection, et sa jeune sœur, par une organisation vraiment inspirée. On a prétendu que l'action d'Ary Scheffer allait plus loin, et que la princesse Marie n'était qu'un prête-nom pour les tentatives du peintre dans l'art de la sculpture. Cette rumeur sans aucun fondement avait son origine dans un phénomène toujours difficile à expliquer, lorsque par hasard il se produit. La princesse, admirablement douée, travaillait avec la persévérance d'un artiste qui gagne sa vie, et la participation d'Ary Scheffer à ses ouvrages se bornait à des conseils.

Avec un caractère comme celui d'Ary, il aurait suffi de cette responsabilité multiple et délicate pour l'exciter à perfectionner son talent. Mais quelle direction devait-il donner à ses efforts ? Lui fallait-il abonder dans son propre sens, et tâcher de joindre la solidité à la finesse de la couleur ? ou bien aurait-il à entreprendre une réforme radicale, en recommençant,. avec des cheveux déjà grisonnants et une réputation faite, l'éducation de dessinateur qu'il avait refusée de la main de Pierre Guérin ? Les tableaux qu'Ary Scheffer commença à peindre peu après la Révolution de 1830, témoignent de l'impression profonde qu'avaient produite sur lui les ouvrages de M. Ingres. Comme tous ceux qui tenaient à ce que l'art ne fût pas remplacé par la marchandise, — comme nous tous, — il secondait de bonne foi l'exagération du succès en faveur d'un talent injustement oublié pendant un quart de siècle ; et le reste de ses préventions contre l'école à la démolition de laquelle il avait contribué dans le feu de sa jeunesse l'aidait à se faire illusion sur ce qui manquait au peintre du *Vœu de Louis XIII* et du *Martyre de saint Symphorien*, pour remplir à la fois toutes les conditions essentielles de l'art, c'est-à-dire, avec le dessin, la composition, l'expression, la couleur et le clair-obscur. Peut-être même Ary se forma-t-il un idéal audacieux de la combinaison de ses qualités personnelles avec celles du grand et original dessinateur sous le char duquel un engouement sans limites semblait prêt à écraser non-seulement tout le présent, mais encore tout le passé de notre école.

Quoi qu'il en soit, le moment que je viens d'indiquer a quelque chose de solennel dans la carrière d'Ary Scheffer : il faudra le suivre dans cette lutte persévérante où il a grandi jusqu'au dernier moment. Achevons d'abord ce qui concerne sa carrière publique. Ary Scheffer n'aurait pu se borner aux travaux de l'atelier ; il vivait puissamment de la vie extérieure. Tout l'intéressait, tout l'émouvait. Il n'était pas disposé à grouper autour de lui un grand nombre de personnes : l'idée ne lui serait jamais venue d'ouvrir un salon comme

celui de Gérard ; il serait rentré sous terre plutôt que d'aborder le rôle d'un *premier peintre.* La bonté de son cœur lui faisait un besoin impérieux d'affections intimes, et il s'y bornait, en laissant passer dans son atelier, non sans un sourire d'ironie, quelquefois injuste, le flot du monde qu'y attirait la nature sympathique de son talent.

Mais la politique, les affaires, la dignité des princes qu'il aimait, leur action, et la prépondérance du libéralisme auquel il tenait, avec la propension d'idées propres à son ancien parti, toutes ces préoccupations passionnées lui avaient fait une vie militante où il portait la décision d'un caractère énergique et le dévouement d'un homme de cœur. Ary Scheffer occupe une place considérable dans l'histoire de la garde nationale : il y était devenu un excellent officier d'état major ; il en avait montré avec distinction l'uniforme au siége d'Anvers ; on était certain de le rencontrer partout où il y avait un danger à courir. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en 1848, et quand les liens qui l'unissaient aux princes d'Orléans eurent été brisés par une nouvelle révolution, les amis de l'ordre, en se ralliant, lui aient conféré comme par acclamation, dans la seconde légion, si compacte et si ferme aux jours d'émeute et de combat, le grade de chef de bataillon.

Il n'est plus de mode de dire du bien de la garde nationale ; on ne se souvient que de ses fautes, et les services qu'elle a rendus sont tombés dans l'oubli. Pour moi, qui ne puis partager cette ingratitude, j'ai toujours devant les yeux, soit au 16 avril, soit au 15 mai, soit pendant les journées de juin, la pâle et noble figure de mon chef de bataillon, Ary Scheffer, et je ne serai démenti par aucun de mes anciens camarades quand je rappellerai ses manières simples et dignes, son horreur de toute ostentation, et le sang-froid dans le péril qu'auraient pu lui envier les hommes les plus remarquables parmi les militaires de profession. Les défenseurs des lois avaient mis en lui toute leur confiance, et, quand arriva le dénoûment, — pour la garde nationale comme pour le reste, — j'ai peine à mesurer l'influence qu'il eût pu exercer, si Dieu n'eût jugé tout différemment notre cause.

II

Ary Scheffer est un des artistes qui se sont de bonne heure dégoûtés des expositions. Le dernier Salon où l'on ait vu plusieurs de ses ouvrages est celui de 1846, et encore lui avait-on réservé un espace à part, où ses tableaux se protégeaient, en quelque sorte, les uns

les autres. Cette abstention est regrettable; mais la faute en est, j'en suis convaincu, bien moins aux susceptibilités de l'artiste qu'à la conduite des autres peintres et aux mauvais procédés de la critique. Le charlatanisme des procédés a tout envahi : les hommes qui mettent leur espérance dans la surprise de l'effet ne soignent pas moins leurs prôneurs que le reste, et, comme rien n'offusque ceux qui ont entrepris la captation du public comme la constance de l'opinion en faveur des talents qui savent parler à l'âme, il n'est pas de critiques dont on n'accueille toute œuvre où ce genre de supériorité se manifeste. Que faire contre ces attaques? Ou l'artiste qui s'y voit en butte n'a pour lui que la stérile approbation des vrais connaisseurs, et alors il affronte par nécessité la seule voie qui s'ouvre au placement de ses ouvrages; ou la faveur des étrangers le dédommage des conjurations ourdies dans la presse de son pays, et dans ce cas, à moins d'être admis dans le sanctuaire de l'atelier, on ne sait plus au dehors ce que le travail des dernières années a produit de transformations heureuses chez les hommes dont la supériorité aurait pu se reposer sur elle-même. A peine si, de temps en temps, la gravure révèle quelques-uns de ces progrès; et, à moins qu'après la mort du maître, comme on l'a fait dernièrement pour Paul Delaroche, on ne rassemble ses œuvres dans une exposition dédiée à sa mémoire, le pays qui a nourri ces beaux talents, pour n'avoir pas fait justice de quelques plumes malveillantes, perd le droit d'admirer les œuvres qui feront sa gloire dans l'avenir.

Rendra-t-on à Ary Scheffer l'honneur dont Paul Delaroche a été l'objet? Ses amis sont plus dispersés, et il a survécu aux plus influents parmi ses plus fidèles. Quel intérêt pourtant n'aurait pas offert une révision des efforts qui, contre toute vraisemblance, avaient amené cette nature hollandaise, greffée sur notre école, à se ranger dans la famille de Lesueur et à s'élever jusqu'aux peintres des siècles religieux de l'Italie! Dans des pages écrites en 1831, à la louange d'Ary Scheffer (l'*eau-forte* qu'il fit alors pour moi de la *Marguerite à la messe* prouve qu'il n'avait pas été mécontent de ma critique), je retrouve l'empreinte de l'inquiétude qu'il donnait à ses admirateurs. N'aurait-il pas mieux fait, disais-je, de s'attacher à la trace de Terburg que de courir la chance périlleuse de la peinture d'histoire? — D'autres lui conseillaient d'insister sur ses propres défauts, en cherchant l'effet dans une manière lâchée et diffuse. Le voyait-on serrer le contour de ses figures et tenter un modelé solide : « Quel dommage! s'écriait-on; il se perd, il ne sera bientôt plus lui-même. » On ne savait encore à quelles conquêtes il aspirait réellement, et peut-être que lui-même il l'ignorait encore.

L'ère des *Faust* et des *Mignon* forme, dans l'histoire de ses travaux,

une époque intermédiaire où la proximité du but lui fut d'un puissant secours pour opérer la transformation qu'il avait dans l'âme. La littérature romantique n'est, en grande partie, que la littérature romanesque. Les types qu'y crée la fantaisie s'emparent plus aisément de l'artiste, et le public éprouve moins de difficulté à les comprendre. Avant de s'être rendu, par la méditation, digne de reproduire la pureté et la douleur des saintes femmes, un peintre qui venait d'aussi loin qu'Ary Scheffer, pour s'élever à ces types célestes, a dû trouver un exercice salutaire, en retraçant l'innocence ou l'expiation de Marguerite.

Ces études d'expression, toutes empreintes d'une originalité profonde, pouvaient d'ailleurs, plus que d'autres, se passer de réalité. Au lieu d'avoir à craindre de rester au-dessous de la création littéraire, l'artiste donnait un corps à de vagues apparences, sans qu'on exigeât plus qu'il n'était en lui de produire, dans les tâtonnements où l'entraînait alors le changement de sa manière. Après l'avoir ainsi aidé à franchir les principaux obstacles, les *Faust* et les *Mignon* restèrent pour le peintre une mine commode et un délassement au milieu de travaux plus sérieux. Qui sait même si, pour bien des imaginations, ces œuvres cosmopolites ne parleront pas plus haut en faveur de l'artiste que les grands travaux de ses dernières années? Les générations qui passent laissent successivement flotter à leur surface les rêveries légères et les passions sans portée. L'aliment que les arts fournissent à ces impressions changeantes doit participer de leur nature éphémère. C'est encore un mérite pour l'artiste qui répond à ces besoins de l'imagination, que d'échapper à la frivolité de la mode, tout en conservant la faculté d'émouvoir à la surface.

De l'école de Gœthe, Ary Scheffer passa dans celle du Dante. Il était dans sa nature de lutter pendant toute sa vie, et de grandir sans cesse dans ces luttes inégales. L'an passé, je voyais dans son atelier l'ébauche d'un tableau qu'il n'a sans doute pas achevé : c'était le mystérieux combat de Jacob contre l'Ange qu'il avait voulu rendre. Je m'effrayais pour lui de la témérité d'une telle entreprise. Comment, me disais-je à moi-même, un pinceau qui ne possède aucun des secrets d'une imitation énergique abordera-t-il la robuste musculature du patriarche en contraste avec la vigueur divine de l'être descendu du ciel? La mort a emporté le secret de ce dernier effort, peut-être de cette dernière victoire. Cependant Scheffer avait le don de pénétrer dans la pensée de ceux qui regardaient ses ouvrages : « Vous vous souvenez, me dit-il, qu'après la lutte Jacob resta boîteux d'une hanche; c'est cette étreinte violente de l'Ange que je voudrais reproduire. » Il se consolait lui-même de se sentir boîteux, pourvu qu'il eût combattu avec l'Ange.

Le Dante était un rude joûteur pour lui : il suffit de voir comment il a rendu la tête puissante du Florentin; cette grande forme du génie tourne, sous son crayon, à la vieillesse efféminée. Mais il comprend Béatrice; il sait aussi répandre un souffle d'amour et d'ineffable tristesse sur le tourbillon infernal dans lequel Françoise de Rimini passe avec son amant. Ce dernier ouvrage, une de ses compositions les plus remarquables, a étonnamment gagné dans la répétition qu'il en avait faite et qu'on doit voir encore dans son atelier. Le mouvement des figures est le même, l'expression n'a rien perdu de sa douceur pénétrante, et les corps qui roulent dans l'ombre ont acquis une réalité qui ajoute à l'effet de la scène : pour la première fois peut-être, c'est de la chair qui palpite sous ce pinceau, presque toujours interprète exclusif de la pensée.

Les sujets bibliques marquent un degré de plus dans les progrès du peintre; il n'en a traité qu'un petit nombre, mais il y a singulièrement réussi. Jamais il n'a trouvé une expression plus douce, plus affectueuse, plus touchante que celle qui anime la physionomie de Ruth, quand elle dit à Noémi : « Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu. » Jamais la chasteté des saintes amours n'a brillé d'un éclat plus serein que dans les traits de Rachel, lorsque son front reçoit le premier baiser de Jacob. L'art contemporain enregistre de telles conquêtes avec la conviction qu'on chercherait vainement, même par les plus grands maîtres, quelque chose d'équivalent. Nous y trouvons une fleur de délicatesse qui ajoute, s'il est possible, du charme à la vertu.

Dans ces appréciations, je m'attache moins à suivre l'ordre des temps qu'à retrouver les traces d'un développement qui ne s'est pas arrêté, jusqu'au moment où la mort a glacé cette main créatrice. Il importe peu, en effet, que le tableau de *Saint Augustin et de sainte Monique* ait été peint dès 1846. La date de cet ouvrage n'aurait d'importance que si le peintre eût reculé après y avoir mis la dernière main. Peut-être, à une époque plus récente, l'aurait-il exécuté avec un peu plus de souplesse et de franchise : mais, tel qu'il est, il a une avance marquée sur les autres tableaux du même temps, et, s'il a fait mieux plus tard, c'est que les sujets qu'il abordait alors étaient d'une nature encore plus relevée.

L'initiation s'était faite pour lui par une voie familière aux catholiques, mais peu connue des protestants. Le futur évêque d'Hippone et sa mère, enveloppés dans la tradition, illuminés par elle, sont des personnages peu accessibles à ceux qui n'admettent pas le développement régulier et continu du christianisme dans l'Église. Et pourtant jamais la littérature des Pères a-t-elle mieux inspiré un peintre catholique que Scheffer ne l'a été par la lecture des *Confessions?* « Mo-

nique, un pied déjà dans la tombe, transfigurée presque comme les élus, semble prête à s'éteindre dans une fervente action de grâces. Augustin abrite sa force virile sous l'aile maternelle : par cet humble retour aux jours d'une enfance innocente, il se retrempe aux combats de la vie. Le ciel est pur, mais triste ; les derniers rayons du soleil plongent dans cette mer aux bords de laquelle une tradition, conservée par le moyen âge, plaçait l'entrée de la route des élus. » Tel, en 1846, nous apparaissait le tableau de Scheffer, et, depuis lors, un succès d'émotion contemplative n'a cessé d'accroître la renommée de cet ouvrage. Ce succès a changé l'expression par laquelle on désignait l'artiste. Jusque-là Scheffer avait été le peintre de *Marguerite* et de *Mignon :* depuis lors, on ne l'a plus appelé que le peintre de *Saint Augustin.*

C'est ainsi qu'il se rapprochait chaque jour davantage du but suprême de l'art, c'est-à-dire de la peinture religieuse. Personne jusqu'à lui n'y était arrivé par une voie aussi extraordinaire. Je ne saurais dire quelle fut dans ce genre sa première tentative : si j'en jugeais par l'apparence, je placerais au début le *Christ consolateur*. Ce tableau, popularisé par la belle gravure d'Henriquel, tient encore plus de la philosophie que de la religion. C'est un Dieu pâle et vague, un symbole plutôt qu'une réalité. On y trouve moins l'effluve des rayons de la grâce divine que la plainte de la terre qui s'élève vers le Dieu inconnu. Une égale froideur se marque dans le pendant du *Christ consolateur :* Dieu étendant la main de sa justice entre les bons et les méchants n'a certes pas la réalité saisissante du *Dies iræ*. La religiosité incolore de notre siècle énerve ces compositions et leur ôte en partie l'autorité de l'encouragement et de la leçon. Cependant, dans les *Saintes Femmes au Tombeau*, la manière s'agrandit, le sentiment s'accentue, on aperçoit l'aurore de la résurrection. Le maître arrive ainsi jusqu'à ses derniers *Christs*, et l'on s'étonne de l'essor qu'il a su prendre.

Je n'oublierai pas la surprise que me causa un jour son tableau de *Jésus pleurant sur Jérusalem*. En contemplant cette tête vraiment divine où le reproche et la compassion se peignent en traits de feu, je voyais tout l'intervalle comblé entre Léonard de Vinci et ce soldat d'aventure de l'armée des peintres chrétiens, qui, à travers toutes les incertitudes de la croyance contemporaine, s'était orienté, sous la conduite de sa propre inspiration, jusqu'à la porte du sanctuaire. Le protestantisme n'a point donné d'autre exemple d'une création aussi proche de l'Homme-Dieu.

Il en est de même, et plus encore, du *Christ tenté par le Démon*, et surtout de l'*Ecce Homo*. A ces ouvrages, qui arrivent au sublime, il ne manque que la sanction de la publicité. Quand la foule sera admise

à les voir, je ne doute pas que la gloire d'Ary Scheffer ne s'élève au-dessus de celle de tous les peintres contemporains. Dans la *Tentation*, non-seulement la tête, mais la draperie, ont une majesté digne des plus grands maîtres; dans l'*Ecce Homo*, le peintre a rendu plus que la douleur divine, il a peint la chair divine du Sauveur des hommes. De cet ouvrage émane en quelque sorte une saveur eucharistique qui touchera profondément les âmes accoutumées à la nourriture mystique du plus auguste des sacrements. Je n'ai point vu l'*Ange annonçant la résurrection aux saintes femmes*, qu'il achevait lorsque la mort l'a frappé. Mais, si j'en crois l'émotion de ses proches, disposés à voir dans cette figure comme un signal de l'espérance qui leur arrive de l'autre côté du tombeau, je dois penser que la religion, déjà triomphante dans l'œuvre des dernières années de sa vie, a mis, sur ce testament de sa main défaillante, le sceau d'une éclatante consécration.

En même temps, le grand artiste donnait la moitié de son suprême effort à l'amitié. Je n'ai point parlé d'Ary Scheffer comme peintre de portraits; il n'entrait pas dans ses facultés d'imiter avec assez de précision et de force pour arriver à la perfection de ce genre. On pourrait dire qu'il faisait le portrait comme Dibutade, l'inventeur de la peinture, uniquement par amour. Quand une émotion d'attachement, de pitié ou d'admiration l'avait saisi, il animait la toile, et la personne dont il voulait fixer l'image revivait avec son âme plus qu'avec les traits de son visage. C'est ainsi qu'il a immortalisé le culte que sa mère lui avait inspiré pendant sa vie, et la douleur sans bornes qu'il ressentit après l'avoir perdue. Il aimait dans M. Vitet, non-seulement le critique supérieur, le maître dans l'art d'écrire sur les arts, mais encore l'homme de cœur et le citoyen. Pour l'aider à supporter une perte irréparable, il entreprit de rendre à un époux désolé les traits de celle qu'il pleurait. Jamais rien n'a mieux caractérisé le talent de Scheffer que ce portrait. La forme y est celle d'une apparition diaphane : c'est sans doute ainsi que les corps transfigurés brilleront dans le ciel. Tout l'essentiel s'y trouve, tout ce qu'on aime à garder des personnes aimées : le reste s'en est allé avec les misères de la vie.

J'annonce sans hésitation des résultats considérables. Comment, s'il est vrai qu'Ary Scheffer se soit élevé si haut, avait-il pu accomplir un tel progrès à l'âge où, d'ordinaire, c'est beaucoup que d'éviter la décadence? Courage et sincérité, voilà tout son secret. De tous les artistes supérieurs que j'ai fréquentés, aucun ne s'est mieux connu, aucun n'a su joindre comme lui, à une incomparable sagacité, une résolution à toute épreuve. Ce regard pénétrant qu'il jetait sur lui-même ne le décourageait pas; il sentait où était sa force, et la faveur constante d'un public qui embrassait l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amé-

rique et les Pays-Bas, l'a empêché d'éprouver la moindre inquiétude sur son sort : il a vécu largement du seul produit de ses ouvrages. Mais, en même temps, la flatterie glissait sur son âme et n'y laissait aucune impression. La louange banale lui était indifférente, et il devinait les moindres réserves sur les traits de ses amis. Depuis qu'il avait juré de devenir un peintre solide, vrai, et n'empruntant rien au charlatanisme de l'effet, tout son effort tendait à remédier aux défauts de son organisation et à refaire une éducation d'abord volontairement imparfaite. Une maladie de cœur, dont il connaissait la gravité et dont il envisageait avec fermeté l'inévitable dénoûment, avait depuis cinq ou six ans miné complétement ses forces : les symptômes s'aggravaient, les crises se multipliaient et devenaient à chaque fois plus effrayantes. Mais sa pensée et sa main, dominant cette destruction progressive, gagnaient en élévation et en puissance, à mesure que la fin approchait. On n'assistait pas à ce combat sans une émotion profonde et une admiration respectueuse.

Depuis longtemps, Ary Scheffer avait renoncé à tout contact avec le dehors; il l'avait fait par conviction, par régime, et par prévoyance. Il n'ignorait pas à quel point s'était effacé tout souvenir de ses anciennes luttes contre les traditions de l'école que d'abord il semblait avoir reniée. Tandis que les fils dégénérés de la révolte s'abandonnaient de plus en plus à un matérialisme grossier, les hommes fidèles au culte de l'art qui s'attache à rendre des sentiments élevés par des formes pures et choisies ne perdaient aucune occasion d'exprimer leur affectueuse sympathie pour le peintre de *Saint Augustin*. On aurait voulu depuis longtemps qu'il fît une démarche afin de se rapprocher de l'Institut. Mais l'artiste se renfermait dans des motifs de santé pour se refuser aux assurances qu'on lui donnait, à l'Académie des Beaux-Arts, d'un accueil unanime. Il n'ignorait pas que la moindre émotion pouvait abréger sa vie, et il gardait pour ses derniers efforts de travail et de progrès les moments que Dieu lui laissait encore sur la terre.

Toutefois cette concentration en lui-même ne mettait pas obstacle à l'expansion de sa générosité. Sentant son succès personnel affermi sur des fondements d'une solidité étonnante, — il avait des commandes de tout le monde civilisé pour plus de quinze ans de travaux, — il a fait usage de son influence sur les princes de la finance pour aider les hommes de talent, négligés par les particuliers ou par l'administration. Au besoin, il achetait lui-même des tableaux aux artistes qui luttaient contre une destinée difficile. La France perd en lui non-seulement le peintre le plus noble et le plus pur, mais encore le protecteur le plus zélé et le plus intelligent des beaux-arts. Je ne parle pas de sa charité : elle était inépuisable. Après une existence qui aurait pu facilement

engendrer la richesse, Scheffer a la gloire de mourir sans laisser d'autre fortune que les tableaux en petit nombre qui sont restés dans son atelier.

Les témoins de la lutte douloureuse qui achevait de miner sa vie espéraient encore le conserver quelque temps; il avait résisté, l'année dernière, à un accès de goutte que compliquait son affection constitutionnelle; il travaillait avec force et sérénité. Un matin, il apprend par le journal la mort de madame la duchesse d'Orléans : « Nous partirons dans deux heures, » dit-il à sa fille, madame René Marjolin, objet pour lui de la plus tendre affection. Elle comprit aussitôt que ce voyage était pour mourir. Elle accompagna son père; son mari, qui a recueilli l'héritage d'un nom illustre dans la médecine, le rejoignit pour lui donner des soins. A Londres, on crut un moment qu'il allait expirer; mais il tenait obstinément à mourir en France, pour qu'on le portât directement auprès de sa mère, et la force de la volonté triompha encore une fois de la nature. On le ramena au milieu de défaillances continuelles. De retour à Argenteuil, où il s'était établi pour la belle saison, il reprit une dernière lueur d'existence; mais bientôt les symptômes avant-coureurs de la fin se montrèrent avec une inexorable certitude. Il disait alors à son gendre : « René, laissez-moi peindre : je m'arrangerai un chevalet sur mon lit. » Ce furent presque ses dernières paroles.

III

Juillet 1859.

Le vœu que nous exprimions avec la crainte qu'il ne demeurât stérile s'est pourtant accompli : on a pu réunir, dans une dernière exposition publique, les principaux ouvrages d'Ary Scheffer, et depuis deux mois la foule se presse dans les salles où cette exposition a lieu. En essayant une appréciation du talent de Scheffer, peu de temps après sa mort, nous étions forcé de nous appuyer sur des souvenirs, parmi lesquels il devait s'en trouver d'inexacts. La circonstance présente nous a permis de repasser, en quelque sorte, toute la vie de l'artiste, et d'ailleurs le genre d'attraction que ses ouvrages exercent sur le public offre trop d'intérêt, pour qu'on ne se sente pas tenté d'en rechercher les causes.

Les ordonnateurs de l'Exposition ont eux-mêmes pris soin de nous faire connaître ce qui manque à cette revue de l'œuvre d'un grand peintre. Dans une première salle, au-dessus du beau buste de Scheffer, par M. Cavelier, se dressent trois grandes tables qui contiennent (avec

quelques fautes) la liste par années de toutes les toiles qu'il a produites, défalcation faite des portraits, dont le nombre ne laisse pas d'être considérable. Cette liste, qui commence en 1810 pour finir en 1858, ne renferme pas moins de deux cents tableaux, et l'exposition actuelle compte cent numéros, sous lesquels sont compris une vingtaine de portraits et trois ouvrages de sculpture. Le *déficit* porte principalement sur les premières années. A 15 ans, Scheffer, à peine admis dans l'atelier de Prudhon, qu'il quitta bientôt pour celui de Pierre Guérin, avait déjà fait des tableaux, et il lui fallut onze ans de tentatives de ce genre pour attirer enfin l'attention publique. Cette époque de tâtonnements n'est représentée que par deux portraits dont il aurait été difficile de tirer l'horoscope de l'artiste. *La Veuve du soldat* est la première petite toile dans laquelle se révèle la qualité dominante de Scheffer; elle est indiquée dans la notice comme peinte en 1822, mais le tableau lui-même porte la date de 1821. A partir de ce moment, la carrière du peintre se trouve marquée par des ouvrages saillants dans tous les genres; mais on en regrette pourtant un certain nombre, dont l'absence constitue de véritables lacunes.

Nous signalerons particulièrement la *Mort de Gaston de Foix* (1824), tableau qui fut compté parmi les premières victoires de l'école romantique, le *Christ consolateur* (1837) et le *Christ rémunérateur* (1846), popularisés tous deux par le burin d'Henriquel, point de départ des progrès du peintre dans le style religieux. *Faust au Jardin* et *Faust au Sabbat*, deux scènes nécessaires pour compléter cette inféodation au génie de Gœthe qui forme un des traits dominants du talent de Scheffer, *Dante et Béatrix* (1846), un des principaux échelons par lesquels l'artiste s'est élevé jusqu'à l'expression sublime, le *Christ pleurant sur Jérusalem* (1848), ouvrage par lequel il est entré dans le divin. Une comparaison très-instructive aurait été aussi celle des deux *Larmoyeurs* et des deux *Françoise de Rimini*. Nous n'avons au boulevard des Italiens que le premier *Larmoyeur* (1831) et la dernière *Françoise* (1855). Ces deux sujets, reproduits par le même peintre, chacun à vingt ans de distance et dans des manières très-différentes, auraient aidé à juger le procès qu'on instruit encore aujourd'hui contre la mémoire de Scheffer, et sur lequel nous ne tarderons pas à revenir.

La dispersion des ouvrages de Scheffer dans les pays étrangers, résultat de la popularité de l'artiste, suffirait pour expliquer les obstacles qui ont empêché l'exposition de son œuvre d'être complète. Une raison particulière est venue accroître ces difficultés. Quelques amateurs de la Hollande se sont choqués de notre prétention à ranger Ary Scheffer dans l'école française : ils ont prétendu que l'hommage

rendu à sa mémoire aurait dû avoir pour théâtre le pays de sa naissance ; ils n'ont pas voulu laisser revenir à Paris les ouvrages qu'ils possèdent, et ce refus a contribué principalement à rendre l'Exposition actuelle incomplète. C'est là une circonstance qu'il ne faut pas négliger dans l'appréciation du talent de Scheffer : il était devenu, cela ne fait pas l'objet d'un doute, un peintre français ; il était resté, à quelques égards, un peintre hollandais.

En exprimant le regret que le public n'eût pu connaître les derniers ouvrages de Scheffer, je ne craignais pas d'annoncer que, *si la foule était admise à les voir, la gloire d'Ary Scheffer s'élèverait au-dessus de tous les peintres contemporains.* J'avais jeté le gant, et il semble qu'on ait voulu le relever. On lit en effet, à la fin d'un article remarquable, inséré au *Moniteur* du 5 juin dernier : « « Quoiqu'il soit inférieur, comme exécution, *à la plupart des maîtres contemporains*, « Ary Scheffer sera pour l'avenir *le poëte de la peinture.* » La rencontre des expressions est au moins singulière, et avec le secours de l'effet produit par l'Exposition actuelle, je ne crains pas d'accepter le combat.

J'ai pour moi, on ne me le conteste pas, le suffrage public. L'impression causée par les ouvrages d'Ary Scheffer surpasse encore celle que les tableaux de Paul Delaroche avaient fait naître. Quand, par acquit de conscience, on a parcouru pendant quelques heures les salles du Palais de l'Industrie, et subi le poids de ces œuvres matérielles où l'âme ne se sent, pour ainsi dire, jamais intéressée, c'est un soulagement ineffable que de s'asseoir dans les trois salons du boulevard des Italiens, et, après avoir échappé aux bœufs, aux chiens de grandeur naturelle et aux hommes plus brutaux encore, dans la manière dont on les représente, que les bœufs et que les chiens, de se voir entouré de ces têtes, dont chacune vous dit sa douleur ou sa passion, comme si on l'avait chargée de poursuivre tous les bons sentiments, la piété, la sympathie ou la religion, au fond de votre cœur. Ary Scheffer est là tout entier, qui proteste avec l'énergie de ses convictions et la puissance de sa sensibilité (mot vieilli, mais que lui seul était capable de rajeunir) contre l'affreux panthéisme de la nouvelle école. Si l'on pouvait dégager le langage secret de toutes les consciences ainsi subjuguées, il n'en faudrait pas davantage pour faire rentrer dans le néant les prétentions hautaines des manipulateurs qui se donnent aujourd'hui pour des artistes.

On convient que cette conquête est générale ; mais, comme le penchant des femmes y a sa bonne part, on ne serait pas fâché de faire entendre que la virilité manque à cette faculté de remuer les cœurs ; la partialité de l'autre sexe n'est plus alors qu'un entraînement fondé sur une affinité d'organisation, et pour démontrer que le talent d'Ary

Scheffer était tombé en quenouille, on va jusqu'à faire remarquer, d'après le livret, que la plupart des tableaux de cet artiste appartiennent à des femmes. Je n'éprouve pas le besoin d'affaiblir la force de l'argument : on aurait peine, en effet, à prouver pourquoi, en cette circonstance, les femmes n'auraient pas plus raison que nous; mais, en vérité, c'est tirer parti, pour le plus grand nombre des cas, d'une coïncidence fortuite. On sait à quel titre madame René Marjolin-Scheffer figure dans cette liste. Si madame la duchesse d'Ayen possède les *Deux Mignons*, c'est qu'elle les tient de son aïeul, M. Molé, auquel M. le duc d'Orléans les avait légués. On n'a pas besoin d'expliquer pourquoi les noms de madame Schickler, de madame Paturle, de madame Pescator, de madame Benoît Fould, figurent au livret : une marque de deuil est attachée à toutes ces mentions. Si l'on retranche les noms qui viennent d'être cités, la liste n'offre rien de plus extraordinaire, sous le rapport indiqué, que toute nomenclature du même genre.

Mais ceci n'est qu'une fausse attaque, comme les habiles savent en faire; on croit avoir porté un coup plus rude et plus sûr, avec ce mot, répété partout et sur tous les tons, de *poëte de la peinture*. Les gens simples et classiques pourraient, il est vrai, y répondre par le vieil adage : *ut pictura poesis*. Si le peintre, avec son pinceau, produit le même effet que le poëte avec ses vers, n'a-t-il pas remporté le prix de son art? Mais telle n'est pas l'opinion du critique distingué que nous croyons devoir combattre : « Ary Scheffer n'a pas compris, « dit-il, que la *pensée* pittoresque n'avait rien de commun avec la « *pensée* poétique. Un effet d'ombre ou de clair, une ligne d'un tour « rare, une attitude nouvelle, un type frappant par sa beauté ou « sa bizarrerie, un contraste heureux, voilà des *pensées* comme en « trouvent dans le spectacle des choses les peintres de tempérament, « les peintres-nés. C'est une vérité démontrée au-delà de l'évidence « par les grands maîtres d'Italie, de Flandre et d'Espagne, mais que « les Français, peu plastiques naturellement, ont beaucoup de peine « à comprendre. » Si nous avions le goût des arguments *ad hominem*, nous aurions beau jeu à la réplique. Il suffirait de rappeler que des hommes d'un grand talent ont aussi mis la *pensée* poétique dans une facture habile, un arrangement pittoresque, d'heureuses rencontres de rimes, en un mot dans des secrets et des aptitudes de métier, et que si ces hommes, un peu confus de voir le public méconnaître leur incontestable supériorité comme poëtes, ont pris le sage parti de parler des autres afin d'habituer à ce qu'on parlât d'eux, c'est qu'ils avaient négligé, dans la poésie elle-même, les conditions d'âme dont elle ne saurait se passer pour conquérir tous les suffrages.

Il y a pourtant, il faut en convenir, une différence réelle entre les

deux arts : l'œil s'intéresse plus facilement à de pures images que l'oreille à des sons, ou plutôt le plaisir des sons appartient surtout à la musique, et la poésie, imparfaitement douée à cet égard, est dans l'heureuse nécessité de satisfaire préférablement la pensée. Mais, si la peinture a, dans l'intérêt des yeux, une tâche plus étendue à remplir, si elle doit plaire par des images bien rendues, avant de captiver par l'expression, la question du but n'en domine pas moins toutes les autres, et le peintre qui touche, même si l'image qu'il a produite laisse quelque chose à désirer, doit être placé au-dessus de celui qui rend parfaitement l'image sans s'ouvrir le chemin du cœur. Soutenir le contraire, c'est rabaisser l'art qu'on voudrait exalter ; c'est céder inutilement aux lettres, en le rangeant bien au-dessous de la poésie.

Nous n'en serions pas là si, par l'influence de plusieurs causes, inutiles à rappeler ici, l'atelier n'eût, de nos jours, passé dans le salon. Comme il arrive constamment, surtout aux Français, on est tombé d'un excès dans un autre. Autrefois, la pratique de l'art était un arcane, et le public, étranger à ces secrets, se laissait aller à ses impressions naturelles. Aussi, des talents incontestables, pour n'avoir pas marché dans le sens de l'émotion du jour, restaient-ils souvent méconnus; en cherchant à les venger d'une injuste indifférence, on a appris tant bien que mal, au public, une langue nouvelle, on l'a accoutumé à raisonner à tort et à travers sur les questions de métier, et c'est à l'aide de ces prétentions confuses que le charlatanisme de la brosse et de l'ébauchoir s'est emparé des grandes positions de l'école.

J'assistais un jour à la représentation du *Gendre de M. Poirier*, jolie comédie qui a contribué à faire un académicien. Dans une des scènes de cette pièce, on apporte un petit tableau, et les personnages qui le regardent, présentés eux-mêmes comme l'élite de la société élégante, se mettent à raisonner sur cet ouvrage. C'est un assaut de remarques empruntées à la pure pratique; le jargon technique de la dame le dispute à celui des hommes, et cet étalage prétentieux ne décèle pas, chez l'auteur, qui l'a introduit dans son dialogue, la moindre nuance d'ironie. J'écoutais ce malheureux verbiage, et, seul de tous les spectateurs sans doute, je me sentais le cœur serré. « Voilà, me disais-je, une image fidèle de ce que les vrais artistes ont maintenant à souffrir. Que faire? comment lutter contre une telle sottise douée d'une telle assurance? Avec cette promiscuité d'impressions matérielles, l'art ne peut plus être qu'une captation, comme le métier des couturières et des marchandes de modes. »

Ce qui fait, à nos yeux, la supériorité d'Ary Scheffer, c'est d'avoir, avec des moyens incomplets, lutté victorieusement contre la préten-

tion de faire l'artiste, aujourd'hui commune aux Turcarets de toutes les classes ; et son triomphe est d'autant plus remarquable que la trempe de ses armes était moins parfaite. Dans nos précédentes réflexions, nous avons insisté sur l'influence de son origine hollandaise, sur l'imperfection de son éducation comme peintre, sur sa révolte contre Pierre Guérin, son maître, sur l'inutilité des efforts héroïques qu'il fit plus tard pour remédier entièrement aux conséquences d'un aveuglement passager. N'exagérons rien pourtant dans ces aveux. Le domaine de l'art est si vaste, et la variété des moyens d'exécution si grande, qu'une indigence évidente à certains égards n'implique pas, ce qu'on voudrait vainement établir au désavantage d'Ary Scheffer, une impuissance générale. Dites qu'il est faible dans l'imitation, monotone et sans variété dans le contour, inhabile dans le modelé, sans force dans la couleur : nous répondrons qu'il possède à un degré supérieur une qualité capable de compenser à elle seule tous ces inconvénients. Il a l'entente de l'ensemble, il sait conduire un ouvrage, en subordonner les détails à la pensée dominante ; il est complet, harmonieux, sans disparate, dans ce qu'il peut et même dans ce qu'il veut faire. Je n'ai jamais été plus frappé de ce genre de supériorité chez Ary Scheffer qu'en parcourant l'exposition actuelle. On la trouve dans ses premiers et dans ses plus imparfaits ouvrages, de même que dans ses chefs-d'œuvre. C'est là ce qui fait, indépendamment de l'expression que personne ne lui conteste, le cachet de son talent.

A ce sujet, je veux citer une anecdote que je tiens d'un des anciens camarades d'atelier d'Ary Scheffer, et sur l'exactitude de laquelle je ne puis avoir aucun doute. Le jeune peintre venait d'achever la *Veuve du soldat*, et il apportait cet ouvrage à son maître : Guérin se récrie : « Ah ! Scheffer, lui dit-il, comment est-il possible que vous abandonniez ainsi la grande peinture ? Renoncez-vous d'avance à tous les succès que je vous avais prédits ? — Monsieur, lui répond le futur auteur de *Saint Augustin*, j'aime ma mère et j'ai besoin d'argent : j'en ai besoin pour elle et pour moi. Ne vous affligez pas, si je m'engage à présent dans une autre route : quand ma réputation sera faite et ma position assurée, je reviendrai sur mes pas, et peut-être alors ferai-je plus d'honneur à mon maître qu'il n'a l'air de l'espérer maintenant. »

Si l'on considère avec attention les derniers chefs-d'œuvre de Scheffer, on s'étonne de l'analogie qu'ils présentent avec les exemples laissés par Pierre Guérin. Ce dernier n'était point l'élève de David. Tout en subissant l'influence alors irrésistible de ce grand maître, il ne s'était jamais façonné à cette imitation énergique qui faisait le fond ds l'enseignement du peintre des Horaces, mais il compensait ce désavantage par une admirable intelligence de l'effet général.

Dernièrement encore, dans les galeries de Versailles, je comparais entre eux les ouvrages inspirés par la campagne d'Égypte à Girodet, à Gros et à Guérin, ouvrages dont la réunion semble comme l'épopée des derniers souvenirs des Croisades. Comparé à ses émules, Guérin, dans son tableau du *Pardon accordé aux révoltés du Caire*, a l'avantage de l'entente, de l'expression juste et de l'harmonie. La faiblesse du modelé, l'imperfection du dessin, sont amplement rachetés par les qualités d'ensemble. En est-il autrement d'Ary Scheffer, et le genre de supériorité que je viens de constater chez ce dernier artiste, supériorité qu'il portait en germe, et qui ne s'est pas affaiblie dans ses tentatives les plus hardies, ne doit-il être considéré comme l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite à son maître ?

La carrière d'Ary Scheffer se divise naturellement en trois époques comme en trois genres de peinture. A sa jeunesse appartient la peinture familière, véritable certificat de naissance néerlandaise ; son âge mûr excelle dans la peinture romanesque ; il n'arrive à l'histoire, dans la noble et haute acception du mot, que par les efforts qui signalèrent une vieillesse prématurée.

Ce n'est pas que, dès l'origine, il n'ait eu l'ambition d'atteindre ce but. A quinze ans, ne peignait-il pas déjà *Annibal jurant de venger la mort de son père?* Il aurait été curieux de voir cette tentative d'enfant. Mais autre chose est de vouloir, autre chose est de réussir. En suivant l'ordre chronologique du livret, je trouve d'abord *la Veuve du soldat*, *la Veuve du Marin*, *le Baptême*, *la Mère convalescente*, *la Tempête*, *l'Épisode de la Retraite d'Alsace*, *la Sœur de Charité :* ces ouvrages auraient pu suffire à l'ambition d'un peintre. Les moyens y sont faibles, les résultats considérables. Il semble que la ballade écossaise et allemande, dans sa douceur mélancolique et dans sa sobriété digne des Grecs, soit descendue dans cette jeune imagination pour l'embaumer de l'inspiration la plus délicate. Une touche légère, souvent même un frottis timide, suffisent déjà pour faire vibrer dans le spectateur toutes les cordes de l'âme. Une vérité toujours distinguée, point de manière, encore moins d'exagération, telles sont les qualités de maître qui recommandent ces heureux essais.

La peinture romanesque a été le second degré du génie de Scheffer. Je le disais plus haut, le romantique n'est souvent que le romanesque. J'ajoute ici que le caractère du romanesque, c'est de mettre l'imagination à la place de la vérité. Cette seconde carrière commence sérieusement, pour Ary Scheffer, à la première scène de *Lénore*, (n° 22 de l'exposition) ; on sent déjà, dans cet ouvrage, le souffle du poëte. L'expression des différents épisodes, heureusement diversifiée, n'est pas dépourvue de grandeur : partout se révèle l'em-

preinte de l'antique chevalerie. *Marthe et Marguerite* (nº 23), qui inaugure la série des sujets empruntés à Faust, a de la mièvrerie, et l'expression donnée à la vieille entremetteuse est d'un genre que l'artiste n'a heureusement plus cherché. Mais on s'élève avec le premier *Larmoyeur* (nº 26), et l'on touche à la perfection relative dont cette application de la peinture est susceptible, par le *Faust dans son cabinet*, et par la *Marguerite au rouet* (nºs 27 et 28). C'est là que s'arrêtent obstinément les personnes qui accusent Ary Scheffer d'avoir dévié plus tard de sa vocation, et nous comprenons cette manière de sentir. En contemplant un beau Rembrandt, un délicieux Gérard Dow, on ne pense pas à Raphaël. Mais est-ce à dire qu'Ary Scheffer n'ait eu dans l'âme que la force souvent artificielle de Rembrandt, ou que la sensibilité tempérée de Gérard Dow? Si l'aspiration qui l'entraînait au delà d'un but déjà si complétement atteint ne fut pas d'abord sans imprudence, le succès définitif a, selon nous, complétement absous sa témérité.

Il ne faut pas même, pour la période romanesque du talent d'Ary Scheffer, s'en tenir aux tableaux que nous venons de citer en dernier lieu. La nouvelle manière de peindre, qui se montre déjà dans la *Marguerite à l'église* (nº 30), qui n'est pas étrangère au *Giaour* (nº 32), qui touche le but dans la *Marguerite sortant de l'église* (nº 38), — ouvrage dont je m'étonne que l'habile critique du *Moniteur* n'ait pas saisi la supériorité, — et qu'on retrouve encore, quoique modifiée avec un certain désavantage, dans le *Faust à la coupe* (nº 90) et dans la *Marguerite à la fontaine* (nº 92), montrent que l'artiste avait bien fait de chasser les ténèbres protectrices d'une peinture enfumée à l'aide du bitume, et d'aspirer à une limpidité sans laquelle on ne se distingue pas du nombre des habiles escamoteurs.

Les trois *Mignon*, j'en conviens, ne sont pas conçues dans la vérité du modèle, comme les *Faust* et les *Marguerite*. Marguerite est bien de son pays, et madame Miolan-Carvalho l'a hautement prouvé, lorsque récemment, dans l'opéra de M. Gounod, avec un art de mime qu'on ne lui avait pas soupçonné, elle a, en se modelant sur un des tableaux de Scheffer, réalisé le type vivant de la simple fille allemande, telle que le poëte l'avait conçu. La Mignon de Scheffer est trop rêveuse et trop septentrionale pour une petite bohémienne qui regrette les feux du Midi au milieu desquels elle était née. Mais faut-il en vouloir à l'artiste de nous avoir sauvé quelques-unes des intentions matérielles, et presque honteuses, du roman de *Wilhem Meister?*

Dans le commencement de ce travail, j'ai décrit la marche qu'Ary Scheffer avait suivie pour arriver à l'austère vérité de l'histoire. Là, les rêves de l'imagination font place à tout le sérieux de la réalité, prise dans son acception la plus haute. Là, comme dans Virgile, c'est

le palais voisin qui brûle : *Proximus ardet — Ucalegon*; c'est de nous et de notre destinée qu'il s'agit. Le peintre nous fait entrer dans les douleurs des peuples opprimés, dans les sacrifices des martyrs, dans les mystères de l'intervention divine, dans les espérances du salut. Je marquerais ainsi les étapes suivies par Ary Scheffer pendant sa dernière carrière : *les Femmes Souliotes*, — *Françoise de Rimini*, — *Saint Augustin et sainte Monique*, — *les Saintes Femmes au tombeau*,— — *Ruth et Noemi*, — *Jacob et Rachel*, — *la Tentation du Christ*, — *le Christ au roseau*, en finissant par les tableaux que la mort a interrompus, *l'Apparition du Christ à la Madeleine*, et l'ébauche vraiment sublime de *l'Ange annonçant la résurrection*.

J'intercale dans cette énumération la *Françoise de Rimini*, quoique romanesque; et je laisse à part, avec les ouvrages qui manquent à l'exposition, le fragment de composition destiné à la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Eustache, que l'artiste a intitulé les *Douleurs de la terre*. Le premier de ces tableaux, en se répétant, est arrivé à la hauteur de l'histoire; et le second, malgré sa première destination, est dans une gamme intermédiaire, que l'art des transitions, depuis le désespoir jusqu'au sentiment de la béatitude, n'absout pas complétement du reproche de mollesse et d'embarras.

Il faudrait faire aussi une place à part aux portraits, défectueux presque toujours sous le rapport de l'imitation, inspirés jusqu'au sublime lorsque l'artiste y a laissé l'empreinte des sentiments les plus intimes de son âme. Comme il s'est retrouvé Hollandais, dans la meilleure acception du mot, lorsqu'il a voulu peindre sa mère (nº 48)! Quelle émotion dans l'emploi du clair-obscur ! et combien on jouit de la plus haute prérogative qui appartienne aux artistes supérieurs, c'est-à-dire de la subordination des moyens d'exécution au but de l'art, quand on voit la même main qui disposait de la magie des effets, aventurer son inexpérience dans le modelé de la terre et le maniement du ciseau (nº 96) pour rendre cette majesté de la mort, que Dieu a laissée aux yeux qui savent voir, comme une garantie de l'immortalité! Des deux effigies de madame Scheffer la mère, l'une en peinture, l'autre en marbre, l'une vivante et l'autre couchée sur la tombe, il faut rapprocher le portrait de madame Guizot, autre chef-d'œuvre de sentiment austère, où l'auteur, pour rendre ce que la vieillesse, le malheur et la vertu ont de plus vénérable, s'inspirait du souvenir de ses sentiments domestiques.

Qu'ajouterais-je, d'ailleurs, à la simple énumération des productions historiques d'Ary Scheffer? Où en serait sa gloire; s'il s'en était tenu aux moyens employés à rendre les *Femmes Souliotes?* C'est ici qu'il faut, en finissant, repousser le reproche qu'on fait à l'artiste d'avoir abjuré sa manière naturelle pour se ranger parmi les imita-

teurs impuissants de M. Ingres. Nous l'avons dit et nous en conviendrons sans difficulté, il fut un moment où l'exemple de M. Ingres fut souverain aux yeux d'Ary Scheffer. Il avait lui-même contribué, dans l'entraînement de sa jeunesse, à faire dévier l'école française; il avait, comme ses compagnons de révolte, renié la voie sacrée de Lesueur et du Poussin. Lorsque l'opinion, ramenée à des idées plus justes et plus hautes, se déclara en faveur de M. Ingres, un rayon de lumière pénétra l'âme de Scheffer. Il s'agissait pour lui, comme pour tant d'autres, de brûler ce qu'il avait adoré, d'adorer ce qu'il avait brûlé. Au risque d'annuler ses propres succès, le grand et magnanime artiste n'hésita pas à suivre le mouvement de sa conscience. Quoiqu'il eût le sentiment qu'arrivé à un certain âge on ne refait qu'imparfaitement son éducation, il recommença courageusement l'étude de la peinture, et, comme après tout on ne fait qu'en voyant faire, la palette de M. Ingres ne lui fut pas sans une utilité momentanée.

Mais il ne faut pas non plus exagérer l'influence du peintre du *Vœu de Louis XIII* sur celui de *Saint Augustin*. La comparaison de ces deux tableaux suffit pour réduire un tel rapprochement à sa juste valeur. Les critiques, qui ne trouvent absolument plus rien dans le *Saint Augustin* (ce sont les expressions textuelles du *Moniteur*) n'en diraient pas autant du *Vœu de Louis XIII*. Ce dernier ouvrage est en son genre extrêmement habile, et, dans celui d'Ary Scheffer, il n'y a rien qui tienne à l'habileté. C'est sans doute un prodige qu'avec une telle sobriété de moyens, avec un tel dédain des ressources de l'effet, on ait pu s'emparer si absolument de toute âme croyante, et qu'un tableau à peine peint ait le privilége de faire entre tous les autres tableaux, et selon les dispositions du spectateur, rêver, penser ou pleurer. C'est le mépris de la matière poussé jusqu'à l'audace; c'est aussi le triomphe de l'âme.

Par là, il est vrai de dire qu'Ary Scheffer s'est élevé au-dessus de tous les artistes contemporains. Il a conquis l'avantage le plus rare à notre époque, c'est-à-dire la foi. Il ne touche pas seulement alors, il aide à croire, il excite à la prière; et c'est pourquoi Dieu fait homme lui a concédé le plus grand de tous les priviléges que puisse ambitionner un artiste chrétien, celui de le peindre. Qui que vous soyez, je vous plains, si dans les têtes du Christ de la *Tentation* (nº 84) et de l'*Ecce Homo* (nº 85), vous ne distinguez qu'un reflet de poésie. Malgré votre talent et votre esprit, vous nous laissez un trop grand avantage, — à moins que vous ne consentiez à vous agenouiller avec nous.

Ch. Lenormant.

DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS

SUR

L'INQUISITION PORTUGAISE

Jamais il n'a existé une plus grande concurrence que de nos jours dans la carrière des recherches historiques. Aussi, quand on croit y avoir fait des découvertes, il faut prendre date. C'est le droit dont nous usons aujourd'hui, en présentant quelques extraits d'un ouvrage très-peu connu, et de deux manuscrits dont le monde savant lui-même a ignoré jusqu'ici l'existence. L'ouvrage imprimé dont nous avons à parler est un mémoire resté longtemps inédit du Père Vieyra, composé par ordre du pape Clément X sur l'*Inquisition portugaise*, qui avait jugé et condamné ce religieux. Ce mémoire, imprimé en 1821 à Lisbonne, avec la permission de la censure royale, était devenu très-rare. On vient de le réimprimer dans la collection complète des œuvres du Père Vieyra ; il est intitulé : *Notes secrètes adressées au Souverain Pontife Clément X, sur la manière dont l'inquisition de Portugal procède envers ses prisonniers : information que le pape Clément X donna l'ordre de faire au Père Antoine Vieyra*[1]. Aucun homme sérieux en Portugal n'a jamais mis en doute l'authenticité de ce livre.

[1] « Noticias reconditas do modo de proceder à inquisiçao de Portugal com os sens « prezos : Informação que ao Pontifice Clemente X deo o Padre Antonio Vieyra, o « qual o dito Papa lhe mandou fazer, etc. Lisboa, na imprensa nacional ; — anno 1821 : — *Com licenza da commissão de censura.* » In-12. — Nous écrivons Vieyra et non Vieira, pour employer l'orthographe du temps.

On y reconnaît d'ailleurs l'inimitable originalité du style de l'illustre orateur, appelé par ses contemporains le grand Vieyra [1].

Quant aux manuscrits qui nous ont donné les moyens de compléter en quelque sorte les informations contenues dans le mémoire de Vieyra, l'un renferme les griefs des nouveaux chrétiens contre l'inquisition portugaise, et l'autre les réponses mêmes des inquisiteurs [2]. Nous ferons donc entendre à nos lecteurs le pour et le contre, et on ne pourra pas dire que nous n'ayons pas instruit le procès à charge et à décharge.

Au surplus, le procès roule sur une question toute spéciale, que nous renfermerons dans ses limites, et qui nous semble avoir été tranchée par la sagesse de deux grands papes, comme on le verra dans la suite de cet article.

I

Le Père Vieyra, né en l'année 1608 à Lisbonne, entra dans l'ordre des jésuites le 6 mai 1625, et fit la même année le vœu secret de se consacrer à la conversion et à l'émancipation des sauvages de l'Amérique. Il se prépara à cette mission en étudiant le *bunda* et autres dialectes du Brésil. A la fin de 1652, il s'embarqua pour l'Amérique, et arriva dans la capitainerie du Maraguon (*Maranhào*) le 17 janvier 1653. Il eut à lutter en arrivant contre les ombrages des capitaines généraux du Maraguon et du Para, ainsi que contre la cupidité et les résistances hostiles des colons européens. Son éloquence et son énergie finirent par l'emporter, et il obtint l'appui de la cour de Por-

[1] *Le grand Vieyra, proclamé dans le monde,* dit André de Barros, son biographe, *le prince des orateurs évangéliques : « ô grande Vieyra, acclamado no mundo por principe dos oradores evangelicos. »*

[2] Le premier est intitulé : *Spiegazioni et prove delle* 32 *gravami dei quali si dolgono alla santa sede apostolica i cristiani descendenti di sangue Ebreo, nel regno di Portogallo contro gli stil, usi e modi di procedere degl'inquisitori di quel regno.* (Manuscrit in-4° de 114 pages. Bibliothèque impériale, n° 182, fonds de Saint-Germain-des-Prés.) L'autre a pour titre : *Due scritture presentate successivamente dagl'inquisitori di Portogallo al serenissimo principe D. Pietro, regente di quel regno.* Même fonds de Saint-Germain-des-Prés, et n° 1305 du catalogue de la bibliothèque impériale.)

Nous nous sommes encore très-utilement servi de la notice de M. Magnin, intitulée: *Antonio Vieyra, prédicateur et missionnaire portugais.* (Causeries et Méditations historiques et littéraires, tome second, p. 372 et suivantes. Paris, 1843.) Ce savant mentionne les *Noticias reconditas,* mais il n'a eu, au moins à l'époque où il a écrit cette notice, aucune connaissance des deux mémoires dont nous venons de faire connaître le titre.

tugal contre le mauvais vouloir des propriétaires et des magistrats de la colonie.

Ses missions apostoliques s'étendirent non-seulement dans la contrée du Maraguon, mais dans le Para, le Seara et jusque sur les rives du fleuve des Amazones. Dans toute cette portion du Brésil, le Père Vieyra fit de véritables prodiges. Il convertit et civilisa en six ou sept ans de nombreuses peuplades d'Indiens, fit bâtir seize grandes églises et composa lui-même un catéchisme en six dialectes divers. Néanmoins le parti colonial, contraire aux Indiens, se releva plus tard et accusa Vieyra de s'entendre avec les Hollandais pour enlever le Brésil au Portugal. C'est à propos de cette accusation qu'un des biographes de l'éloquent missionnaire s'écrie : « Il fut persécuté parce qu'il défendit la vertu, la vérité et l'innocence ; il fut persécuté parce qu'il réclama contre la cupidité, l'ambition et la tyrannie ; il fut persécuté parce qu'il demanda l'observation des lois divines et canoniques [1]. »

Quoi qu'il en soit, par une espèce de coup d'État audacieux, les colons s'emparent tout à coup de la personne de Vieyra, le font embarquer de force pour le Portugal avec plusieurs missionnaires, ses compagnons apostoliques. Vieyra arrive à Lisbonne à la fin de 1661, au milieu d'intrigues de cour qui se croisent en sens divers. Il contribue à obtenir le renvoi des favoris qui avaient pris une influence exclusive sur l'esprit du jeune roi Alphonse VI, encore mineur, et qui lui donnaient de funestes conseils. Une révolution de palais ramène bientôt ces favoris au pouvoir. On exile d'abord le courageux Vieyra, puis on le dénonce à l'Inquisition.

Il faut reconnaître que le zélé et ardent missionnaire s'était laissé aller à des rêveries dangereuses dans un ouvrage intitulé : *Espérance du Portugal, cinquième empire du monde*, etc. C'était un commentaire sur les chansons prophétiques du poëte-savetier Bandarra, condamné longtemps auparavant par l'Inquisition. Le théologien, ainsi que l'avait fait le chansonnier, se laissait prendre aux idées très-populaires en Portugal de l'hérésie sébastianiste : ces idées consistaient dans la croyance que D. Sébastien, jadis fait prisonnier par les musulmans en Afrique, avait été enlevé vivant au ciel comme Elie, et qu'il reviendrait sur la terre pour réformer l'Église, en combinant la loi de Moïse [3] avec l'Évangile et avec des révélations nouvelles ; qu'il étendrait sa domination sur les peuples les plus éloignés et inaugurerait pour le genre humain

[1] *Vida do Apostolico Padre Antonio Vieyra. Pelo Padre André de Barros*, p. 599. Lisboa, 1746. In-folio.

[2] *Esperança de Portugal quinto imperio do mundo*, Lisboa, ann. 1659. In-folio.

[3] Aussi l'accusation lui reprocha-t-elle une tendance au judaïsme. Voir n° 92 de la sentence et page 101, manuscrit de la bibliothèque impériale, fonds français, n° 2022.

tout entier une ère nouvelle de prospérité matérielle et de grandeur morale. Le fervent apôtre, lorsqu'il remplissait dans les déserts de l'Amérique une grande mission de prosélytisme, avait remué et converti des peuples sauvages, parce que la force de Dieu était en lui; mais, quand il revint en Europe, sa mission se trouvait terminée comme celle de Jeanne d'Arc, après le sacre de Reims; l'esprit d'en haut ne le soutenait plus. Ému jusqu'au fond de l'âme à la vue des misères et des décadences qui l'entouraient en Portugal, Vieyra prit ses désirs passionnés de réforme pour des visions venues du ciel ; il transforma en intentions prophétiques ses aspirations d'avenir. Et, tâchant d'interpréter les chansons de Bandarra par des textes de l'Écriture sainte et surtout de l'Apocalypse, il prétendit prophétiser l'avénement d'un *cinquième empire du monde :* vieille chimère reproduite sans cesse sous des formes et des couleurs nouvelles, depuis les Millénaires jusqu'à certains utopistes modernes [1].

Vieyra avait d'ardents ennemis politiques, qui, pour le perdre plus sûrement, dénoncèrent ses rêveries et ses erreurs religieuses à l'Inquisition. Il fut arrêté et jeté dans les cachots du Saint-Office à Lisbonne.

« Au fond de sa sombre prison, dit son biographe, il ne perdit jamais de vue le soleil divin [2]. » Il occupa par la méditation et la prière ces longues journées de captivité où on le privait de tout commerce, non-seulement avec les vivants, mais avec les morts, puisqu'on ne lui permettait aucune espèce de livre.

Cependant, après l'avoir enseveli deux années entières dans ce tombeau, on lui donna du papier, de l'encre et des plumes, pour qu'il pût écrire sa justification. En moins de trois mois il traita avec étendue quarante-quatre questions théologiques, quoique n'ayant pas de livres, il citait des auteurs et reproduisait des textes nombreux avec exactitude. Le tribunal ne put s'empêcher d'admirer sa vaste mémoire et sa profonde intelligence.

Il se défendit également de vive voix avec beaucoup de chaleur et de force. Mais, quand on lui dit que plusieurs des propositions qu'il soutenait avaient été censurées à Rome par le Saint-Père, il baissa la tête et se soumit.

On le condamna à une abjuration *de levi* : — cette cérémonie eut

[1] Si l'on veut faire une étude complète des erreurs où Vieyra serait tombé dans ce livre, on peut lire l'ouvrage lui-même, ainsi que la défense qu'il en a faite dans le manuscrit ci-dessus cité, et à la suite les propositions censurées et le dispositif de la sentence. Cette sentence du Saint-Office de Coïmbre du 23 décembre 1667 est aussi rapportée dans le 1[er] volume des *Obras ineditas* de Vieyra, p. 133-173, imprimé il y a trois ans à Lisbonne.

[2] *Vida di Vieyra,* par André de Barros. Ibid., p. 351-52 et suivantes.

lieu dans une maison particulière attenante au palais de l'Inquisition, en présence d'un certain nombre de seigneurs, de magistrats et de dignitaires ecclésiastiques. On remarqua que, pendant plus de deux heures que dura la lecture de la sentence, ses yeux ne quittèrent pas un christ qui se trouvait vis-à-vis de lui au-dessus d'une porte. Il resta dans cette contemplation pieuse et muette, immobile comme une statue, et entendit avec une humilité profonde prononcer sa condamnation[1].

L'Inquisition de Coïmbre lui avait infligé plusieurs années de retraite et de pénitence dans l'ermitage isolé de Pedrozo, près de Coïmbre[2]. Le conseil général du Saint-Office commua cette peine en une année de réclusion dans la maison de noviciat de Colovia, près Lisbonne[3].

Il resta dans cette maison jusqu'au milieu de l'année 1668, et au mois d'août 1669 il se rendit à Rome, suivant le vœu du chef de sa compagnie et du Saint-Père lui-même.

Clément X, après avoir eu quelques entretiens avec lui, disait : « Nous devons bien rendre grâce au ciel d'avoir conservé un tel homme catholique romain, car, s'il ne l'avait pas été, il aurait pu donner bien des soucis à l'Église de Dieu[4]. »

Pendant le séjour du Père Vieyra dans la ville sainte, on reçut à la chancellerie romaine les informations que le régent D. Pierre II avait permis de faire sur les abus de l'inquisition en Portugal.

II

Les *nouveaux chrétiens* ou descendants des anciens juifs exilés d'Espagne, et convertis en Portugal par la violence et les persécutions, passaient pour faire profession publiquement du christianisme et pour judaïser en secret. Ils étaient détestés de la masse du peuple et con-

[1] Il est probable qu'en consentant à censurer quelques-unes des propositions du père Vieyra, le Saint-Père avait recommandé aux inquisiteurs une grande indulgence pour ce religieux qu'il estimait beaucoup, et c'est ce qui aura donné lieu à l'opinion fort répandue à Lisbonne que le Pape l'avait sauvé du bûcher. Ce fait est affirmé dans un ouvrage qui n'est pas toujours, il est vrai, d'une exactitude rigoureuse : *Les Anecdotes du ministère du marquis de Pombal*, liv. V, p. 411.

[2] La déposition d'Alphonse VI et la régence de son frère avaient rendu à Vieyra de puissants protecteurs.

[3] On l'avait en même temps privé de toute *voix active et passive* dans les délibérations de son ordre, du droit d'interroger les étudiants et de conférer les grades. C'était une sorte de dégradation universitaire. *Obras ineditas*, tome 1er, p. 173.

[4] *Vida*, etc., par André de Barros, p. 42.

tinuellement en butte aux poursuites de l'inquisition, qui, dans ce pays, avait été créée presque uniquement contre eux. Malgré ce que leur situation avait de précaire et de cruel, ils s'étaient livrés avec succès à l'industrie et au commerce, avaient fini par s'allier à des familles illustres et s'étaient créé de puissants protecteurs.

La position de ces malheureux commençait à s'améliorer vers le milieu du dix-septième siècle, quand un événement singulier vint ranimer contre eux les vieilles haines populaires quelque temps amorties.

Dans le courant de l'année 1671, un vol sacrilége eut lieu dans l'une des principales églises de Lisbonne. On enleva le saint ciboire et les autres vases sacrés, et on dispersa les saintes hosties sur le sol. Le peuple ne manqua pas d'attribuer ce crime aux nouveaux chrétiens, et dans sa fureur il demandait, ou qu'on les exterminât, ou qu'on les bannît tous au delà des mers. Les inquisiteurs s'opposèrent à ces partis extrêmes. « Parmi les nouveaux chrétiens, disaient-ils, il y en avait de sérieusement et sincèrement convertis, mais dont la foi, encore vacillante et incertaine, pouvait courir de grands risques si on les exilait chez des peuples hérétiques. »

Il est clair que, si l'on avait banni du Portugal tous les nouveaux chrétiens soupçonnés de judaïsme, le Saint-Office n'aurait plus eu de raison d'être ; ni ses employés ni le fisc royal n'auraient plus pu s'enrichir par de lucratives confiscations : c'eût été tuer la poule aux œufs d'or.

Cependant, pour donner satisfaction aux préventions populaires, on emprisonna sur les plus faibles indices une infinité de nouveaux chrétiens de tout âge et de tout sexe : on les questionna, on les tortura, mais on ne put pas découvrir les auteurs du sacrilége.

Sur ces entrefaites, des agents de la police ordinaire arrêtèrent un malfaiteur occupé à piller une église dans un village près de Lisbonne. Ce malfaiteur appartenait par la pureté du sang (*limpeza do sangue*) à la race des anciens chrétiens. En le fouillant, on trouva sur lui la croix du saint ciboire qui avait été volée quelque temps auparavant : il se déclara l'auteur de ce crime qui avait suscité tant de calomnieuses rumeurs. Le coupable fut livré au supplice ; les innocents injustement accusés furent mis en liberté.

Une réaction se fit alors dans l'opinion en faveur des nouveaux chrétiens. Ceux-ci crurent le moment favorable pour obtenir quelque amélioration à leur sort. D. Pèdre II était un prince sage, et de plus il avait de grands besoins pécuniaires. Ils mirent en jeu le crédit de leurs protecteurs, parmi lesquels figuraient plusieurs évêques. Voici quelles étaient leurs demandes, que l'on ne put s'empêcher de trouver justes et modérées.

Ils réclamaient, non pas l'abolition de l'Inquisition, mais la réforme de la procédure de ce tribunal sur le modèle de celle usitée à Rome par le tribunal du même nom : pour le passé, ils sollicitaient du roi et du pape une amnistie générale et complète, et en échange de ces bienfaits : 1° ils déclaraient s'offrir à lever cinq mille hommes de troupes pour les Indes orientales, à les équiper et à les entretenir pendant un an; 2° ils proposaient de continuer à faire tous les ans la solde de douze cents hommes et de trois cents de plus s'il y avait guerre, ou, si le roi le préférait, de lui fournir en argent l'équivalent de ces dépenses à faire ; 3° ils promettaient ensuite que chaque année ils donneraient vingt mille cruzades pour l'entretien des gens de guerre ; 4° qu'ils se chargeraient de toutes les dépenses des missionnaires qui iraient prêcher et propager la foi chrétienne dans les Indes ; 5° qu'ils payeraient tous les frais d'expédition des bulles pour les évêques des Indes ; 6° qu'ils feraient toutes les dépenses qu'exigeraient les voyages des vice-rois et gouverneurs que Son Altesse enverrait dans les Indes; 7° qu'ils feraient une pension de deux cent mille reïs par mois à l'ambassadeur portugais résidant à Rome ; 8° que, s'il y avait quelque mouvement de guerre civile, ils rendraient à Son Altesse de notables services pécuniaires à mesure de ses besoins ; 9° qu'ils formeraient une compagnie commerciale des Indes orientales en fournissant les capitaux, et que les droits de douanes seraient réservés pour le profit de Son Altesse ; 10° enfin ils offraient encore de rendre au roi divers services restés secrets pour des raisons d'État.

Quant à la première condition qu'ils mettaient à des offres si avantageuses, les nouveaux chrétiens ne demandaient pas qu'elle fût accomplie par le gouvernement portugais : ils se contentaient de son intervention et de son appui auprès de la cour de Rome. Toute leur ambition était d'être admis auprès du pape et de pouvoir l'éclairer sur les iniquités du Saint-Office portugais ; ils déclaraient vouloir s'en remettre à son arbitrage.

Avant de prendre à leur égard aucun engagement, Pierre II nomma une commission pour examiner s'il pouvait en conscience accéder à de pareilles demandes : il la composa de sept ministres du Saint-Office, de trente maîtres ou lecteurs pris dans les universités de Coïmbre ou d'Evora, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

Cette commission fit prier le Saint-Office portugais de présenter ses observations sur les réclamations et les offres des nouveaux chrétiens.

Le Saint-Office rédigea à ce sujet deux mémoires dont nous avons déjà parlé. Ce qui domine dans ces mémoires, c'est un ton de souverain mépris pour les *judaïsants* ou nouveaux chrétiens. C'est à peine si ces malheureux sont des hommes aux yeux des Inquisiteurs. Il n'y

a pas, au surplus, de raisonnements proprement dits dans ces Mémoires : on n'y trouve que des affirmations tranchantes et sans preuves.

Aussi la commission consultative nommée par le roi D. Pèdre pour instruire cette affaire ne s'arrêta pas à l'opposition du Saint-Office, et, après de longs débats, elle rendit une décision ainsi conçue :

« Son Altesse ne peut pas empêcher les nouveaux chrétiens de la « race juive de demander justice. Ce sont ses sujets ; comme tels, ils « ont droit ainsi que tous les autres à sa protection équitable et tuté- « laire. Elle ne saurait alors leur refuser la faculté de recourir au « pasteur suprême, chef de l'Église, juge absolu et spécial des deux « points proposés. Le prince semble donc obligé en conscience, non- « seulement à leur promettre ce recours, mais à l'expédier et à l'ap- « puyer. Outre que les chrétiens de race juive ont beaucoup de motifs « plausibles et de raisons probables pour obtenir ce qu'ils demandent, « il est vrai encore de dire que le royaume se trouve dans une telle « détresse pécuniaire, qu'il ne peut plus subvenir aux frais de la con- « servation des pays conquis et particulièrement de l'Inde, qui est « près de nous échapper. Or la perte de cette contrée y rendrait « impossible la propagation du christianisme... Les considérations « religieuses et les considérations humaines s'accordent donc pour « qu'il soit fait droit aux réclamations des anciens juifs. »

Suivant l'avis de sa commission consultative, le roi permit aux anciens juifs de demander à Rome l'amnistie générale et la réforme de la procédure du Saint-Office, et il fit supplier « *Sa Sainteté* d'é- « couter leurs prières et de procéder comme elle jugerait convenable « au service de Dieu, à la propagation de la foi et à l'accroissement « de la religion catholique [1]. »

Cependant le sort des nouveaux chrétiens ne fut pas amélioré en Portugal, même provisoirement : ils n'eurent d'autre faculté que de recueillir leurs moyens de défense et de les présenter librement à Rome. Mais, à leurs yeux, cette concession était immense ; leurs plaintes étaient tellement fondées, qu'il leur paraissait impossible qu'on n'y eût pas égard.

Quel intérêt devait exciter dans Lisbonne et dans tout le Portugal ce grand et dramatique débat : d'un côté, des hommes qui vivent entre l'opulence et l'oppression, entre les jouissances du luxe et les horreurs des supplices, tendent à une monarchie dans la détresse des mains remplies d'or, si elle veut détourner quelque peu l'épée toujours suspendue sur leurs têtes ; de l'autre côté, leurs propositions sont com-

[1] *Due scritture,* etc. Fonds de Saint-Germain-des-Prés, n° 1505 du catalogue de la Bibliothèque impériale.

battues avec acharnement par un tribunal qui prétend représenter l'inflexibilité de la foi en même temps que l'esprit national des Portugais. Pour les gens éclairés, c'est une question d'humanité, de justice, de garanties judiciaires à accorder à l'innocence. Mais pour le plus grand nombre la lutte paraît établie entre des raisons d'État et des raisons de foi; la religion semble être mise en balance avec la politique. Les pièces du procès vont être envoyées au pape. Quelle sera sa décision? c'est ce qu'attendent avec une vive anxiété les parties intéressées et toute la nation portugaise.

III

Les nouveaux chrétiens profitèrent le mieux qu'ils purent du droit d'enquête et de réclamations qui leur avait été accordé. Ils rédigèrent des mémoires apologétiques pour eux, accusateurs pour l'inquisition, et s'appuyèrent dans ce double but sur les témoignages des membres les plus distingués du clergé séculier et régulier, et entre autres sur ceux de quelques jésuites d'une éminente sainteté, qui avaient confessé de prétendus judaïsants à l'heure de leur dernier supplice.

Ces mémoires devaient être accompagnés ou suivis d'un plaidoyer éloquent et généreux, dont les nouveaux chrétiens ignorèrent l'existence et qui eut une grande autorité en leur faveur auprès du Saint-Siége. L'auteur de ce plaidoyer fut le Père Vieyra, qui, précisément à cette époque, se trouvait séjourner à Rome.

Ce religieux reçut de Clément X l'ordre de lui faire un rapport confidentiel sur l'inquisition portugaise. Vieyra connaissait par lui-même la procédure du Saint-Office, et le pape avait en lui une entière confiance.

L'ancien prisonnier de l'Inquisition portugaise n'écrivit donc pas contre elle pour se venger des persécutions qu'il avait souffertes : il ne s'adressait pas au public pour faire du scandale, mais au Souverain Pontife seul, pour éclairer sa conscience sur une affaire de la plus haute gravité. Son seul but était d'obéir à un ordre, d'accomplir un devoir. Il n'avait en vue que la vérité, le bien de la religion et de la justice. De plus, on ne pouvait pas lui contester d'être parfaitement initié au sujet qu'il avait à traiter.

L'excellent et courageux jésuite se mit à l'œuvre avec l'ardeur qui le caractérisait; en peu de temps il eut achevé son rapport, et il le mit aux pieds de Clément X.

Dans le commencement de ce rapport, il montre des ordres d'ar-

restation du Saint-Office tombant sur un nouveau chrétien comme un coup de foudre : « Le malheureux est dépouillé de tout, excepté du vêtement qu'il porte. Il est traîné à travers les rues par les officiers inférieurs de l'inquisition, au milieu des huées de la populace, jusque dans la prison où il va être enseveli comme dans un tombeau. Simple accusé, il est déjà traité comme un criminel convaincu. Mais ce qu'il y a de révoltant, c'est qu'on jette à la rue, comme s'ils étaient criminels eux-mêmes, sa femme et même ses enfants, ne fussent-ils âgés que de moins de quatre ans [1] ; la maison qu'ils habitaient est inventoriée par les agents du fisc, qui la verrouillent soigneusement quand ils la quittent. Les membres de la famille n'ont pas le droit d'en rien emporter. Le fisc leur devrait des aliments, mais ils ne peuvent les obtenir qu'à force de procès. Ainsi ces infortunés, riches la veille, élevés au milieu de toutes les douceurs de la vie, se trouvent tout à coup réduits à l'indigence et sont obligés d'aller mendier leur pain de porte en porte. » « Quant aux jeunes filles, dit un autre mémoire [2], affaiblies par la faim et poussées au désespoir par des souffrances dont leur éducation ne leur donnait nulle idée, elles succombent à des tentations au-dessus des forces humaines. Quant aux petits enfants, ils meurent souvent de misère et de froid. »

Mais revenons à la personne accusée elle-même, et suivons-la dans les prisons du Saint-Office. « Au moment, dit le Père Vieyra, où le prévenu a franchi le seuil de la prison, on lui ôte tout objet où il entre de l'or et de l'argent, quand même ce serait un reliquaire, une croix ou une Véronique [3], ou toute autre image de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge. On lui enlève toute espèce de livres, même pieux et édifiants, tels que les psaumes, la doctrine chrétienne ou des exercices et méditations pour chaque jour du mois : on ne lui laisse pas même ses heures ou ses livres de prières. Et cependant, si le Saint-Office agissait réellement dans les intérêts de la foi, ne devrait-il pas laisser et même donner à ses prisonniers des ouvrages qui pourraient servir à remettre les mauvais dans la droite voie et à

[1] *Meninos e meninas de quatro annos,* dit Vieyra; et il ajoute : « Mais, dira-t-on, tout appartient cependant au fisc royal, qui seul a le droit sur ces biens. Cela devait être ainsi, mais, en fait, cela n'est pas. Qui gouverne ce fisc ? qui en dispose ? Que l'on suive le sort des biens confisqués : on verra ce qui en entre à la chambre royale. La vérité est que le Saint-Office s'en saisit très-promptement et qu'il ne s'en dessaisit qu'avec beaucoup de peine et de lenteur, etc., p. 7 et suivantes des *Noticias reconditas,* édition de 1821.

[2] Voir le mémoire des nouveaux chrétiens dont nous avons parlé plus haut. *Spiegazioni,* etc. Manuscrit in-4° de 114 pages. Bibliothèque impériale, n° 182. Fonds de Saint-Germain-des-Prés.

[3] 1° Gravame. On appelle ainsi un mouchoir ou un linge où est empreinte la face sanglante du Sauveur, au moment de sa passion.

y confirmer les bons? Parmi ces prisonniers, on en a vu qui étaient inconsolables, parce qu'on leur avait ôté leurs livres d'exercices quotidiens où ils avaient coutume de prier, et ils demandaient avec grande instance à la Meza [1] de leur rendre ces livres pour se recommander à Dieu, puisqu'ils étaient chrétiens par la miséricorde du Sauveur. Il n'était pas juste, disaient-ils, que, n'ayant ni la consolation d'entendre la messe, ni celle de pouvoir se confesser, on leur fît perdre encore l'usage et la bonne coutume de leurs dévotions, car on finirait par les priver ainsi de la faculté de faire aucun acte de christianisme. Et il leur fut répondu qu'ils n'avaient pas besoin de livres, et qu'ils devaient employer leur temps à penser à leurs fautes, afin d'en faire l'aveu à la *Meza*, et qu'alors on userait avec eux de miséricorde. Quelques-uns répliquaient encore : Mais nous avons commis beaucoup de fautes, nous sommes entrés dans ces prisons accablés d'un grand nombre de péchés ; nous vous supplions de nous accorder un confesseur pour alléger nos consciences et décharger nos âmes par le sacrement de pénitence.

« Ces réclamations ont été faites très-fréquemment par beaucoup de prisonniers, soit hommes, soit femmes : mais jamais on ne leur a rendu un seul livre de piété, jamais même on ne leur a accordé un confesseur ou un père spirituel. Il en est beaucoup qui sont restés six à huit ans sans se confesser, sans avoir une seule fois la consolation d'entendre la sainte messe ou d'adorer le saint sacrement. »

« Cela peut-il se croire, s'écrie le bon Père Vieyra, un prisonnier demande à se confesser en disant qu'il est en état de péché, et on refuse de lui donner un confesseur! et il reste dans cet état misérable des années et des années, sans soulagement et sans remède, comme le paralytique de l'Évangile ! Cela est-il possible, grand Dieu? Je suis pourtant certain et très-certain que les malheureux accusés renfermés dans ces prisons n'ont ni messe ni sacrement, ni aucune nourriture spirituelle, rien qui puisse tendre à les convaincre de leurs erreurs de judaïsme, s'ils y sont tombés, rien enfin qui puisse incliner leurs volontés vers la foi ! S'ils sont méchants ou incrédules, ne deviendront-ils pas plus obstinés encore par suite de la rigueur avec laquelle on les traite et de l'abandon où on les laisse ? N'est-ce pas contraire à la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui communiquait avec les Pharisiens et les Sadducéens, pour les reprendre et les enseigner?... A Rome, on permet la synagogue aux juifs : seulement on les met en rapport avec des hommes savants pour leur faire connaître la vérité. Si on n'emploie aucun de ces moyens, comment celui qui serait vraiment hérétique pourrait-il se convertir?..... Et

[1] La *table* du tribunal, pour le tribunal lui-même.

quant aux chrétiens qui déclarent avoir besoin pour leurs âmes de la confession et de quelque aliment spirituel, comment peut-on le leur refuser ? Quelle désolation en auront les croyants ? quelle opinion s'en formeront les incrédules ? Ceux qui dénient le remède des sacrements à ces âmes qui le demandent avec tant d'instance, ou savent combien il serait salutaire pour elles, ou bien ils l'ignorent. S'ils le savent et le dénient obstinément, quelle impiété ! s'ils l'ignorent, quelle misère [1] ! »

Il y a dans la réserve de ces dernières paroles une délicatesse que tout cœur chrétien comprendra : la tristesse et la douleur y tempèrent l'indignation. Une telle pudeur de langage a quelque chose de bien autrement accablant pour les inquisiteurs portugais que les développements les plus abondants et les déclamations les plus véhémentes.

Après avoir peint sous ces vives couleurs l'affreux abandon spirituel et temporel où on laisse de vrais chrétiens dans les prisons du Saint-Office, le Père Vieyra s'écrie : « O mon Sauveur ! pour le plus grand honneur, pour la plus grande gloire de votre nom, faites que votre vicaire sur la terre entre dans un de ces cachots, au moment où l'un des prisonniers qui l'habite est sur le point de rendre le dernier soupir ; qu'il apprenne enfin par lui-même ce que disent et ce que font ces hommes que l'on traite et que l'on poursuit comme s'ils étaient des juifs, et qu'il voie combien il est cruel pour ces infortunés de vivre et de mourir dans un tel dénûment religieux et dans une si intolérable oppression [2]. »

Le Père Vieyra se demande si, lorsque les prisonniers sont malades et mourants, ce ne serait pas une belle occasion pour les inquisiteurs d'exercer auprès d'eux leur ministère apostolique. Dans le cas où ils ne croiraient pas devoir aller les confesser eux-mêmes, ils devraient au moins leur envoyer, pour recevoir les aveux des derniers moments, un religieux pieux, savant et dévoué. « Il me paraîtrait même très-convenable, ajoute-t-il, qu'après le confesseur un inquisiteur vînt dans cette immonde et obscure cellule pour visiter le prisonnier, afin

[1] Se o sabem, e aiuda lo negao, grande impiedade ; se o ignorao, grande disgraça ! P. 13 et 14.

[2] P. 17. Un confesseur, dit-il ailleurs, est bien envoyé à tout prisonnier très-dangereusement malade : mais sa visite est très-courte; car, comme les prisons sont des cellules étroites et immondes, où règne une odeur intolérable, un prêtre ne s'y arrête jamais bien longtemps : il ne le pourrait même pas; car l'alcade attend avec impatience à la porte avec les compagnons de cellule de l'agonisant qu'on fait sortir dans le corridor pendant le temps de la confession ; et ainsi le prisonnier se confesse, mais non comme l'exigerait une conscience embarrassée ainsi qu'elle doit l'être, après avoir été pendant plusieurs années privée de ce sacrement. (Id., ibid., p. 14).

de le détromper de ses erreurs et de travailler à son salut. Ce serait un moyen de lui montrer que le plus grand désir du Saint-Office est le bien des âmes et que ses ministres sont animés d'un esprit de véritable charité. Cela lui prouverait par expérience que, si les inquisiteurs sont des juges sévères de l'erreur pendant la vie, ils sont dans la mort des ministres de grâce et de miséricorde.

« Mais font-ils quelque chose de tout cela ? hélas ! rien, absolument rien ! Au lieu de s'inquiéter de la destinée de ce pauvre malade, ils le privent de tout aliment spirituel, et ne lui donnent pour compagnons d'infortune que des hommes prévenus du même crime de judaïsme qui restent en quelque sorte les seuls arbitres ou directeurs de cette âme délaissée, dans l'heure même d'où dépend le sort de son éternité. Et maintenant *comment osera-t-on dire que le but de cette institution est le salut des âmes ?* Comparera-t-on la charité des inquisiteurs avec celle des missionnaires qui vont dans des contrées infidèles conquérir des âmes à la foi ? Cependant le chemin qui conduit du tribunal aux prisons est plus court apparemment que celui de l'Europe aux Indes, au Japon et à la Chine. On souffre moins d'une heure de séjour au fond de ce cachot immonde (où de malheureux prisonniers passent des années entières) que dans de longs voyages faits à travers des contrées lointaines et désertes, au sein de climats malsains et meurtriers. Oh ! combien pourraient être efficaces les efforts du Saint-Office, s'il s'occupait en conscience de ramener les pécheurs plutôt que de les punir !

« Si les membres de ce tribunal veulent prouver qu'ils recherchent véritablement les âmes égarées dans les ténèbres pour les conduire à la lumière de la vérité, pourquoi n'abandonnent-ils pas comme saint Dominique, saint Pierre martyr, les dignités, les bénéfices et toutes les douceurs de la vie pour courir sans cesse après les hérétiques et les pécheurs ? pourquoi ne se contentent-ils pas de quelques légumes à leurs tables pour pouvoir secourir plus de pauvres ?.... Que n'écrivent-ils enfin leurs sentences avec leurs larmes : ils auraient moins de sang à répandre !

« O Jésus ! modèle de douceur et de clémence ! voilà comment ces hommes entendent la miséricorde que vous pratiquiez d'une manière si contraire ! Vous ne repoussiez même pas de la communion un Judas qui vous trahissait ! Et là on refuse toute consolation pieuse, toute nourriture spirituelle aux âmes de ces malheureux qui vont s'écriant avec l'accent de la piété et de la foi qu'ils sont chrétiens, qu'ils croient en vous et qu'ils vous aiment. Seigneur, je vous en supplie, daignez écouter ces cris de douleur, puisque les hommes y ferment l'oreille. Écoutez-les et portez remède à ces maux. Si vous avez réservé à votre souveraine sagesse la connaissance et le jugement des

cœurs et des âmes, pourquoi des hommes se sont-ils ingérés de juger aussi ces cœurs et ces âmes en présumant toujours le mal; et, si tous ces accusés sont convaincus à leurs yeux avant d'être jugés dans leur défense, si, comme ils le disent, toute cette race est méchante et perverse, comment peuvent-ils, avec de telles préventions, être de véritables juges, comment seront-ils justes et équitables? O juste juge des vivants et des morts, vous qui sondez si profondément les cœurs, vous savez le temps où il faut prononcer sur eux l'éternelle sentence ; les juges humains le font au hasard, au milieu même d'une vie dont ils croient pouvoir décréter la destruction. Non contents de punir les corps, ils osent encore châtier les âmes, en les privant de tout aliment spirituel, en interdisant en quelque sorte à Dieu même de se communiquer à elles dans le sacrement de son amour ! »

Le Père Vieyra n'hésite pas à dire qu'un grand nombre de condamnations du Saint-Office lui ont paru injustes, immorales et barbares. Voici un des exemples qu'il cite à l'appui de sa thèse.

« Marie de la Conception, originaire d'Estremoz, fille de Manuel Soarez Pereira (qui vit encore aujourd'hui à Lisbonne), avait une très-bonne réputation ainsi que ses deux sœurs; toutes furent condamnées à abjurer *de vehementi*, dans l'auto-da-fé qui eut lieu à Evora le 18 avril 1660.

« Suivant le texte même de la sentence, Marie, mise sur le chevalet une première fois, confessa qu'elle avait judaïsé, vaincue par les tourments. On la débarrassa de ses entraves, on la fit revêtir de ses habits et reconduire dans sa prison. A peine fut-elle guérie des suites de sa torture, qu'on la ramena devant la *Meza* pour qu'elle eût à ratifier l'aveu fait pendant la torture. Elle soutint alors que tout ce qu'elle avait confessé était faux, qu'elle était et qu'elle serait toujours chrétienne, et que l'aveu qu'elle avait fait lui avait été arraché par la douleur. On la renvoya dans son cachot, puis on la mit une seconde fois sur le chevalet, là elle avoua encore, confirmant deux témoignages recueillis à charge contre elle. Mais, quand elle fut rétablie, elle désavoua de nouveau cette seconde confession. Enfin, mise à la torture une troisième fois, elle nia et persista courageusement dans ses dénégations, malgré ses souffrances et la crainte de mourir. Quoiqu'elle n'eût pas complété par son aveu la preuve qui ne pouvait résulter que de deux témoignages concordants, elle fut condamnée à être fouettée publiquement dans les rues et les carrefours de la ville, puis à être exilée pour dix ans dans l'île du Prince. Elle parut dans l'auto-da-fé sous le poids de cette sentence.

« Pour exécuter la peine prononcée contre cette malheureuse femme, il fallait la déshabiller jusqu'à la ceinture.... A peine si nous pouvons décrire ce supplice avec honnêteté; que l'on juge de la ma-

nière indécente et scandaleuse dont le bourreau l'infligea à la malheureuse victime.

« Eh quoi, s'écrie le Père Vieyra, une jeune fille mise trois fois sur le chevalet, fouettée dans les rues et sur les places publiques ! puis condamnée à dix années d'un exil infamant dans une île lointaine, et tout cela sur des preuves incertaines et incomplètes[1] ! »

En jugeant ainsi les procédures et les pénalités du Saint-Office au point de vue de la foi, de la piété et de la chasteté, le Père Vieyra ennoblit tous ses détails, sanctifie ses censures et épure par son indignation ce qui pourrait blesser le sentiment de la pudeur, si susceptible et si délicat dans un cœur chrétien. Cette manière d'envisager la question du Saint-Office a une singulière nouveauté dans la forme comme dans le fond.

Quelle autorité a le digne apôtre du Maragnon, quand il donne des leçons de zèle à ces inquisiteurs portugais, qui se prétendent les défenseurs par excellence de la foi catholique ! Comme il montre bien l'incompatibilité de l'esprit de l'Évangile et de l'Église avec leurs affreuses prisons et leurs pénalités scandaleuses ! Comme il est touchant quand il exprime le vœu que le vicaire de Jésus-Christ vienne voir mourir un chrétien dans une de ces cellules immondes où tout manque à son âme encore plus qu'à son corps !

Maintenant, empruntons quelques faits au mémoire des nouveaux chrétiens ; ces faits cesseront d'être incroyables après ceux qui remplissent le rapport de Vieyra.

IV

« Alphonse Nobre, habitant à Villaviçiosa et appartenant à la principale noblesse du pays, fut arrêté et mené dans les prisons du Saint-Office à Coïmbre, sous la prévention d'avoir quelques gouttes de sang juif dans les veines. Peu de temps après, on emprisonna aussi sa jeune fille et son petit garçon en bas âge : ces enfants, mal conseillés par les compagnons qu'on leur donna dans leur cellule, et cédant à la crainte des tourments et de la mort, déposèrent contre leur père et l'accusèrent de s'être livré à des pratiques judaïques. A l'auto-da-fé qui eut lieu ensuite et où Alphonse Nobre allait figurer pour être conduit au dernier supplice, son jeune fils, se trouvant sur son passage, se mit à genoux devant lui en lui demandant son pardon et sa bénédiction. « Mon pardon, lui répondit son père, je vous l'accorde pour

[1] Page 108.

« que Dieu me pardonne à moi-même. Quant à ma bénédiction, je ne « vous la donne pas ; car je ne puis pas reconnaître comme mon fils « celui qui a confessé ce qu'il n'avait pas fait et qui dit qu'il était juif, « quand il a toujours été bon catholique... Et cependant, encore « une fois, que Dieu vous pardonne ! » Alphonse Nobre mourut avec une telle fermeté dans la foi et une si touchante dévotion, qu'il excita dans tous les cœurs l'admiration et la pitié [1]. »

Ce qui fait la sublimité de la réponse de ce père mourant à son fils, c'est qu'il ne songe pas même à lui reprocher sa délation parricide. Il trouve seulement que cet enfant s'est dégradé lui-même en s'accusant faussement d'hérésie, et il le déclare indigne d'être de son sang.

Témoin de ce fait et de plusieurs autres semblables, le père prieur André del Rey [2] prétendait que, dans la procédure du Saint-Office portugais, il y avait non-seulement péril, mais certitude presque complète d'une condamnation pour des innocents ; et le Père Emmanuel Fernandez, de la Compagnie de Jésus, exprimant la même opinion, s'appuyait sur ces propres paroles d'un ancien prélat, ministre de l'Inquisition. « J'ai déploré, disait ce prélat, un grand nombre de « ces condamnations auxquelles je me suis opposé, et qui ont con- « duit injustement, à mon avis, beaucoup d'hommes au supplice. « Ces hommes, au moment de leur mort, non-seulement reniaient « toute adhésion au maintien de la loi et du culte de Moïse, mais ils « proclamaient hautement le Christ comme vrai Messie, et la sainte « Vierge comme leur mère, fondant en larmes, se confessant, à plu- « sieurs reprises [3] avec les marques d'une véritable contrition, quel- « ques-uns même allant jusqu'à dire qu'on leur imputait faussement « d'avoir du sang hébreu dans les veines ; et ce prélat soutenait que « de tels hommes n'auraient certainement pas mérité la mort, et « qu'il croyait même que la plupart étaient complétement inno- « cents. »

Enfin le Père Diaz, de la Compagnie de Jésus comme Fernandez et Vieyra, disait avec une franchise qui n'était pas sans courage dans ce temps et dans ce pays : « J'ai vu mourir plusieurs de ces malheu- « reux avec de si vives protestations d'innocence et une si tendre « piété, qu'il me paraît incroyable et absolument impossible de sup- « poser que ces sentiments fussent feints et hypocrites. Aussi je dé-

[1] *Spiegazioni e prove delle gravami*, etc., ad finem.

[2] Id., ibid. L'auteur du mémoire ne dit pas à quel ordre ce religieux appartenait : il est probable que c'était un dominicain.

[3] Ce n'était, comme on l'a vu, qu'au moment de l'agonie que l'on confessait les prisonniers de l'Inquisition.

« clarai alors et je renouvelle aujourd'hui la déclaration que, suivant « mon opinion, beaucoup de ces malheureux condamnés par l'Inqui- « sition, non-seulement sont innocents et bons catholiques, mais « meurent *comme de véritables prédestinés ;* et j'ai entendu beaucoup « de Pères de ma compagnie, éclairés et pieux, partager sur ce point « mon opinion, ainsi que mon admiration et mon étonnement, appe- « lant dans le secret de leurs cœurs des injustes sentences des hom- « mes au tribunal du souverain juge [1]. »

Après la mort si belle de ces victimes de l'Inquisition, qui sont de véritables martyrs, je ne connais rien de plus grand que cet hommage qui leur est si noblement et si simplement rendu ! Revenons maintenant au Père Vieyra.

V

Dans deux passages remarquables, le Père Vieyra rappelle que la procédure du Saint-Office, modifiée ou altérée telle qu'elle se trouve l'être à cette époque en Portugal, n'a nullement été sanctionnée par l'approbation du Saint-Siége [2].

Il se plaint ailleurs de ce que, si un accusé est renvoyé par ce tribunal sans punition, il n'en sort pas moins de la prison avec une réputation ternie : « Jamais, dit-il, l'Inquisition de Portugal ne prononce, comme celle de Castille, de ces acquittements solennels qui rétablissent l'honneur du prévenu, et qui le font reconduire en triomphe jusqu'à sa maison [3]. »

Un peu plus loin, il se prononce hautement en faveur des formes de procédure usitées devant le Saint-Office de Rome, « qui jamais ne « porte préjudice aux catholiques et cependant assure la punition des « véritables hérétiques [4]. »

Le Père Vieyra pense qu'on devrait abolir le serment exigé des prisonniers par l'Inquisition portugaise de ne rien révéler de ce qui leur était arrivé pendant leur captivité. Ce serment ferme la voie aux

[1] La conduite et les témoignages de ces admirables jésuites portugais peuvent servir à faire comprendre pourquoi l'Inquisition se prêta, sous Pombal, à persécuter leur compagnie avec tant d'ardeur et de cruauté.

[2] Id., ibid.

[3] Ibid., p. 59 et p. 100.

[4] « Nem pode negar-se, ser grande meio para se conhecer a verdade a forma de « Roma, que nao prejudica aos catholicos, e castiga aos hereges, » etc. (Ibid., p. 174).

renseignements qui pourraient arriver aux oreilles du Saint-Père et du roi de Portugal ; il ne permet pas à ces hautes autorités de s'éclairer sur les abus de la procédure et des cachots du Saint-Office.

Il adjure le Grand Inquisiteur de Portugal lui-même de faire faire des informations plus consciencieuses, où les témoins qui se contredisent soient confrontés, et où on ne laissera pas s'obscurcir la vérité au milieu d'une déplorable confusion[5].

On aime enfin à voir ce Portugais de vieille race chrétienne attaquer avec fermeté le préjugé barbare qui s'attachait en Portugal et en Espagne à ce qu'on appelait le *sang impur*, c'est-à-dire à l'origine juive ou moresque d'un grand nombre de familles chrétiennes.

« Est-ce un moyen, s'écrie Vieyra, d'éteindre parmi eux l'hérésie que de leur donner la certitude que non-seulement on ne croira jamais à leur piété et à leur foi, mais encore qu'eux et leurs descendants seront tenus pour pervers, infâmes et inhabiles à tout, et qu'ils ne seront pas même capables d'obtenir audelà de la vie la couronne de la gloire éternelle !

« O Dieu de miséricorde ! pendant que le plus abominable pécheur peut effacer en un moment la tache de son crime par le repentir et le ferme propos de changer de vie, ces hommes n'auront donc aucun moyen d'effacer pendant une longue série de siècles la souillure de leur naissance ? Quelle abondance de grâces divines il faudra à ces hommes pour rester bons quand ils sauront que la société où ils vivent ne les regardera jamais comme tels; pour continuer à vivre en gens d'honneur quand on ne les regardera jamais comme honorables ; pour se tenir en état de pureté et de mérite quand ils seront présumés par les hommes en état constant de péché mortel ! Que fera dans cette race proscrite l'homme de bien s'adonnant aux bonnes œuvres et se rendant digne de récompense, quand non-seulement il n'obtiendra pas de récompenses de l'État, mais ne pourra pas même espérer une bonne renommée ! Quel remède à une telle infortune ? Que deviendra donc cette race des Juifs? Si elle est un membre pourri de la république, que n'en fait-on l'amputation, que ne la rejette-t-on bien loin au dehors ? Et si ce n'est pas un membre pourri, pourquoi lui refuser les conditions de la vie commune, et les moyens d'être utile au corps, comme les autres membres ? »

Les Juifs devenus chrétiens trouvaient donc enfin leur défenseur, comme les Indiens l'avaient trouvé dans Las Casas, et les Nègres dans le Père Claver !

Un peu plus loin, le Père Vieyra achève de démontrer par des chiffres que le mode de procéder des inquisiteurs portugais ne fait qu'accroître le mal du judaïsme au lieu de le diminuer.

« Autrefois, dit-il, le nombre des accusés était bien moindre. On « ne voyait pas dans les auto-da-fés plus de quarante, de cinquante « ou de soixante personnes. Voilà plusieurs années qu'il y figure plus « de cent cinquante à deux cents pénitenciés ou condamnés. Or de « deux choses l'une, où ils sont tous véritablement coupables ou ils « ne le sont pas. S'ils le sont, le mal croît avec le remède, et il faut « en chercher un autre. S'ils ne le sont pas, il n'en est que plus né- « cessaire d'écouter les plaintes de ces malheureux qui souffrent « injustement. »

Ce dilemme est irréfutable ; il jette sur la question un éclat de lumière qui aurait dû dessiller tous les yeux.

Le hardi réformateur se demande ensuite à quel titre on réclamerait le privilége de l'infaillibilité et de l'immutabilité pour les lois qui régissent le Saint-Office. « N'y a-t-il pas pour toutes les institutions « humaines des changements nécessaires? ne faut-il pas qu'elles « s'adoucissent en même temps que les mœurs des nations, qu'elles « se perfectionnent en raison de l'accroissement des connaissances « de plus en plus répandues chez les peuples? »

Vieyra est donc pour le *progrès*, comme on dirait aujourd'hui, mais pour le progrès entendu dans le sens chrétien et proposé à l'acceptation, aux encouragements de la papauté elle-même.

Voici comment il termine son intéressant mémoire.

« Le procès que soutiennent les nouveaux chrétiens du Portugal « est de la plus haute conséquence, tant pour l'Église que pour le « royaume lui-même : — pour l'Église, à cause des âmes que perd « le Saint-Office, du scandale qu'il donne et des maux spirituels qu'il « engendre : — pour le royaume, à cause des dommages temporels « dont il est cause. — Grâce à la procédure et à la jurisprudence de « l'Inquisition portugaise, que de familles sont déshonorées ! Que de « haines s'allument ! Que de patrimoines se dissipent ! Quelle guerre « civile, incessante et acharnée, se déclare dans les cœurs ! Que « d'obstacles au service de Dieu !... Quelles piéges inextricables pour « beaucoup d'âmes ! Dans quelle confusion, dans quel trouble ne « sont-elles pas jetées ! A quels indignes périls n'expose-t-on pas leur « faiblesse !.....

« Et quoique tout cela soit maintenant bien connu et bien prouvé, « on ne manquera pas de dire que notre indignation est feinte, et que « nos vives réclamations ne font que couvrir l'intention perfide de « procurer pleine et entière liberté au judaïsme !....

« Par le sang de Jésus-Christ, par tout ce que souffrit le Sauveur « dans sa passion sainte, nous prions et nous supplions ceux qui sont « préposés au jugement de cette grande cause, 1° de suspendre leur « décision jusqu'à ce qu'ils aient examiné et vérifié toutes les allégua-

« tions contenues dans ce mémoire, en les comparant aux pièces et « procédures qui doivent être mises sous leurs yeux ; 2° de peser avec « un soin religieux, en présence de Dieu, que l'on doit consulter « avant tout dans les affaires de ce monde, combien celle-ci est « considérable et de rare gravité. Quand tout cela sera bien vu et bien « examiné, nous serons tout prêt à souscrire au jugement qui sera « rendu[1]. »

Sans chercher à porter sur un pareil ouvrage un jugement littéraire, on ne saurait s'empêcher d'admirer ce dialogue de feu, allant sans cesse de la terre au ciel et du ciel à la terre, et interrompu de temps en temps ou plutôt entrecoupé par des cris et des sanglots partis du cœur.

Cependant ce mémoire est bien moins précieux comme œuvre d'art que comme monument historique destiné à éclairer fortement l'histoire de l'Inquisition de Portugal, à la fin du seizième et pendant le dix-septième siècle.

Au surplus, quelque vigoureuse que nous paraisse aujourd'hui la philippique chrétienne du Père Vieyra contre le Saint-Office du Portugal, tel qu'il existait à cette époque, elle semble avoir été très-bien accueillie par le siége apostolique. C'est peu après avoir déposé ce mémoire aux pieds de Clément X que Vieyra reçoit de ce Pape de nouvelles faveurs. C'est alors qu'il obtient le jugement de la cause des quarante martyrs, ses frères en saint Ignace[2], et la consécration de leur culte dans l'Église ; c'est alors que par ordre de Clément X il fait des sermons en italien, dans diverses églises de Rome ; on parle surtout d'un magnifique triomphe oratoire qu'il remporta en prêchant pendant les quarante heures ; il attira alors tant de monde au pied de sa chaire, qu'il détourna l'attention publique des fêtes du carnaval, et qu'il fit accepter le langage de la pénitence à un auditoire qui, s'il n'avait été captivé par sa parole, se serait livré aux joies frivoles du *Corso* et des places publiques[3]. Cependant le pape Clément X et les membres les plus pieux du sacré collége avaient beau entourer le Père Vieyra de prévenances et d'égards, le bon jésuite se prenait à regretter le pays natal ; il paraît qu'il avait contracté dans les prisons de l'Inquisition des souffrances et des infirmités précoces auxquelles

[1] *Tudo visto e examinado, estaremo pelo que se julgar*, p. 204-205.

[2] Le Père Azevedo et trente-neuf jésuites qui allaient évangéliser le Brésil tombèrent à l'île de Palma entre les mains de Jacques Soria, calviniste, qui les fit tuer par haine du catholicisme et jeter tous dans l'Océan. Il appartenait également à l'apôtre du Brésil et à l'adversaire de l'Inquisition, ennemi de toute injustice et de toute cruauté, d'obtenir de l'Église cette réparation éclatante qui honorait les victimes d'un protestantisme intolérant et féroce, en flétrissant à jamais les bourreaux.

[3] *Vida de Vieyra*, par le père André de Barros, grand in-4°, p. 372-374.

le climat de Rome était contraire, et dont il espérait que le soleil de Lisbonne pourrait encore le guérir. Mais il pouvait avoir à redouter, s'il retournait en Portugal, des persécutions nouvelles [1], car le Saint-Office de Lisbonne faisait épier les actions les plus secrètes de ses adversaires ; on devait présumer qu'il savait quelque chose des démarches et des écrits par lesquels l'énergique jésuite demandait la suppression ou la réforme de ce tribunal. C'est alors que le pape Clément X montre sa sollicitude toute paternelle pour le Père Vieyra ; il veut à la fois lui faciliter le retour dans sa patrie et le mettre à l'abri de tout embarras, de tout danger. Il lui donne donc une espèce de sauf-conduit, conçu dans les termes les plus flatteurs que puisse ambitionner un fidèle et dévoué serviteur de l'Église. Voici la traduction des principaux passages de ce bref non moins honorable pour ce Pontife que pour le religieux auquel il est adressé :

« *A mon bien-aimé fils Antonio Vieyra, prêtre régulier portugais, de la Compagnie de Jésus, salut et bénédiction apostolique.*

« Mon fils bien-aimé,

« Votre zèle pour la religion, votre science des lettres sacrées, l'honnêteté de votre vie et de vos mœurs, votre probité et vos vertus vous donnent un tel mérite à nos yeux, que nous avons résolu de pourvoir à votre repos avec une bienveillance toute particulière. Prêtre régulier de la Compagnie de Jésus, vous avez séjourné depuis quelque temps dans notre ville sainte, dont le climat, nous a-t-on dit, était contraire à votre tempérament ; et, en conséquence, accablé par les années et sujet à plusieurs infirmités du corps, dans le but de prévenir les périls qui menacent votre santé, vous désirez revenir le plus tôt possible, avec la bénédiction de Dieu, dans le Portugal, votre patrie.....

« Nous déclarons vous absoudre par ces lettres de toute censure et de toute peine encourues par vous, soit de plein droit, soit par jugement des hommes, pour quelque motif que ce puisse être, agissant de notre propre mouvement, après mûre délibération et en pleine connaissance de cause, et dans la plénitude de notre puissance apostolique, nous vous déclarons

[1] Il est vrai que vers cette époque les tribunaux de l'Inquisition portugaise furent suspendus par le Pape; mais cette suspension provisoire devait cesser si l'Inquisition consentait à accepter une réforme ; Clément X voulait, dans tous les cas, garantir la sécurité du père Vieyra, pour qui il avait la plus tendre affection.

De plus, il aurait pu arriver que le gouvernement portugais, qui ne reculait pas devant le schisme, laissât ignorer aux juges du Saint-Office les prohibitions papales, et que l'exercice de leurs fonctions se continuât, en fait, au moins pendant quelque temps encore.

soustrait à toute juridiction du vénérable inquisiteur général et des autres inquisiteurs de Portugal, pour toute espèce de cause, même spécifiée.

« Et sous quelque motif, couleur et prétexte ou à quelque occasion que ce puisse être, nous défendons de vous molester, troubler ou inquiéter, directement ou indirectement, et nous vous exemptons pleinement, par les présentes, de la susdite juridiction pendant votre vie entière, nous vous en délivrons, et nous vous en déclarons exempté et délivré non-seulement pour le passé, mais pour l'avenir[1]. »

Ainsi, afin de protéger et de sauvegarder ce fils bien-aimé, afin de le mettre à l'abri des embûches d'une juridiction hostile et perfide, le Saint-Père épuise en quelque sorte toutes les ressources du langage ; il emprunte au style de la chancellerie romaine ses expressions les plus fortes et ses formules les plus précises, de manière à ne laisser à l'Inquisition aucune échappatoire qui lui permette de ressaisir quelque ombre de juridiction sur la personne de Vieyra. La méfiance de la cour de Rome envers elle ne peut pas se révéler avec plus d'évidence que dans ce précieux document. En même temps, on ne saurait imaginer un témoignage plus éclatant d'estime et de bienveillance à l'égard d'une ancienne victime de cette institution, si justement soupçonnée par le Souverain Pontife de vouloir mettre la vengeance à la place de la justice.

On voit donc quel fut, à l'égard du Père Vieyra, l'effet de son réquisitoire si écrasant contre l'Inquisition portugaise : loin d'être disgracié pour la franchise et la vivacité de son langage, il est comblé par la papauté, organe de l'Église, de marques nouvelles de faveur, et des témoignages d'une sollicitude toute maternelle. Il reste à faire voir quels furent les résultats de son mémoire pour l'Inquisition elle-même.

[1] Ce bref a été inséré dans l'édition du *Bullarium*, publiée en 1733, chez Jérôme Maynard, *Monte Citorio*, à Rome. On ne le retrouve plus dans les éditions postérieures du *Bullarium*. Cela prouve que les sources les plus pures de l'histoire peuvent être altérées par des suppressions inintelligentes ou partiales.

Le bref de Clément X est rapporté à la date du 17 avril 1675, tome VII, p. 312.

Nous avons consulté cette édition du *Bullarium* dans la bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

On trouve une traduction de ce bref en portugais, dans le premier volume des *Obras ineditas* de Vieyra, p. 175.

VI

Vers la fin du mémoire des *nouveaux chrétiens*, dont nous avons cité quelques passages, on trouve cette appréciation remarquable de la sainte Inquisition de Rome :

« Grâces à la souveraine équité de la sacrée Congrégation du Saint-Office de Rome, on n'a jamais vu ni même soupçonné jusqu'à ce jour qu'aucun accusé exempt de fautes ait jamais rien eu à souffrir de sa part; jamais on ne s'y est plaint avec fondement que l'innocence ait eu quelque chose à craindre de ce tribunal suprême, parce qu'on y procède avec une *telle égalité de justice*, que les innocents peuvent vivre en pleine sécurité et que les coupables seuls sont punis [1]. »

Les nouveaux chrétiens ne demandaient donc pas autre chose qu'une réforme qui obligeât le Saint-Office de Portugal à suivre les mêmes voies que celui de Rome.

Les inquisiteurs portugais disaient que cette demande ainsi formulée cachait la malice la plus raffinée qu'on pût imaginer.

Ils prétendaient que, s'il était vrai qu'il y eût quelque chose à réformer dans les Inquisitions de la chrétienté, c'est sur le modèle de celle du Portugal qu'elles devraient être reconstituées.

Les nouveaux chrétiens leur répondaient que c'était faire une critique indirecte de celle de Rome.

L'université de Coïmbre disait : « A quoi bon toutes ces garanties judiciaires? l'Inquisition portugaise a une assistance particulière de Dieu pour connaître la vérité? »

« Où cela a-t-il été révélé? » répliquaient les nouveaux chrétiens.

Enfin les inquisiteurs de Portugal soutenaient que le Saint-Office de Rome ne voulait que contenir les judaïsants dans le Ghetto [2], tandis qu'eux avaient pour mission d'exterminer le judaïsme dans tout le royaume et les colonies qui en dépendaient.

On leur démontrait alors qu'en bonne règle aucune Inquisition n'avait de juridiction que sur des chrétiens qui apostasiaient leur religion; mais que, si les Juifs émigrés dans le temps d'Espagne à Lisbonne avaient été soumis à une contrainte formelle pour embrasser

[1] *Per che si procede con tal egualità di Giustizzia, che gli innocenti stanno securi, e solo i colpevoli sono castigati.* 16° *gravame. Mémoire manuscrit* de la Bibliothéque impériale déjà cité. — On a vu que Vieyra fait aussi l'éloge de l'inquisition romaine.

[2] Quartier de Rome assigné aux juifs.

le christianisme qu'ils n'adoptaient pas dans leur cœur, il y avait là un vice originaire qui devait être pris en considération et qui avait été la cause principale des amnisties réitérées accordées dans les premiers temps par les Papes à ces malheureux Juifs. On aurait pu citer à l'appui de cette thèse un bref de Jules III, qui, en autorisant une colonie de Juifs portugais à s'établir à Ancône, les avait mis à l'abri de toutes recherches comme relaps, attendu que leur baptême forcé devait être considéré comme nul[1].

Le fait est que ce qui commence par l'injustice ne peut guère se soutenir que par l'injustice.

C'est ce que l'on comprit à Rome sur-le-champ, quand on eut la preuve des iniquités judiciaires de l'Inquisition portugaise.

Dès le commencement de l'année 1674, Clément X admit le recours des nouveaux chrétiens, défendit de continuer à confisquer leurs biens, et ordonna qu'on les mît provisoirement en liberté ; il évoqua ensuite leur cause par-devant la Congrégation des Cardinaux du Saint-Office romain ; enfin, par un Bref du 3 octobre 1674, il défendit sévèrement à l'inquisiteur général et à tous les autres inquisiteurs de remplir aucune de leurs fonctions judiciaires, et de prendre à part aucun acte d'instruction, jugement ou condamnation contre les nouveaux chrétiens, le tout sous les peines les plus rigoureuses. Enfin il leur ordonna de remettre à son nonce les clefs de leurs tribunaux et de leurs archives.

Ce fut donc une suppression momentanée du Saint-Office de Portugal, laquelle semblait présager une suppression définitive.

On comprend que les inquisiteurs de ce pays durent faire les derniers efforts pour échapper à une ruine imminente.

D'abord ils firent travailler l'esprit du roi et obtinrent le changement de son ambassadeur à Rome, qui fut remplacé par M. de Souza, revêtu de pouvoirs spéciaux au sujet de cette affaire. Ils représentèrent d'ailleurs à D. Pèdre II que remettre au Pape le jugement des causes de la foi dans ses États, c'était porter atteinte aux droits et à l'indépendance de sa couronne.

Sur ces entrefaites, Clément X était mort et avait eu Innocent XI pour successeur. Souza, loin d'être favorable aux nouveaux chrétiens, était de connivence avec le Saint-Office portugais ; quand le pape lui communiquait leurs mémoires, il en livrait des copies aux agents du Saint-Office. Les nouveaux chrétiens ne perdirent pas cependant courage : d'une part ils envoyèrent des députés à Rome, d'autre part, ils agirent auprès de l'archevêque de Lisbonne pour obtenir son appui.

[1] Bref du 6 décembre 1552. — Si le Pape avait été souverain temporel en Portugal, il est probable qu'il aurait agi de la même manière, et qu'il leur aurait laissé la liberté de ne pas professer le christianisme.

Ce dernier, à la suite de ces démarches qu'il accueillit avec faveur, mais en même temps avec réserve, eut d'abord une conférence avec le nonce, puis avec l'inquisiteur général, et enfin il déclara aux nouveaux chrétiens qu'il trouverait un remède à leurs maux et saurait l'indiquer, mais qu'il ne pourrait pas lutter avec avantage contre le grand inquisiteur, tant que ce dernier ne serait pas suspendu et déposé par le pape. Ce fut donc à Rome que les nouveaux chrétiens dirigèrent tous leurs efforts.

Dans le courant de l'année 1680, ils eurent du pape Innocent XI diverses audiences, où ils lui exposèrent que cinq cents d'entre eux gémissaient dans les prisons du Saint-Office portugais, que plusieurs venaient d'être condamnés à mort sans preuves suffisantes, et qu'ils n'avaient plus d'espoir que dans la haute justice de Sa Sainteté.

Innocent XI, à la fin de l'année 1676, avait rendu aux inquisiteurs de Portugal le pouvoir de connaître des causes de la foi, mais à la condition de garder plus de modération dans les peines et de communiquer à son nonce les procès capitaux. Mais, averti par les plaintes des nouveaux chrétiens, et après une enquête sérieuse, il reconnut que la condition qu'il avait mise au rétablissement du pouvoir de ces inquisiteurs avait été méconnue et violée, et que de prétendus judaïsants, persistant dans la négative, avaient été condamnés sans preuves au dernier supplice [1].

En conséquence, dit Innocent XI dans la Bulle dont ces détails sont extraits, nous avons demandé qu'on envoyât les pièces de ces procès au Saint-Siége apostolique. Les inquisiteurs n'ayant pas obéi dans le délai fixé, nous les avons suspendus de leurs charges et excommuniés. Aujourd'hui qu'ils ont remis à notre nonce les pièces demandées, nous les relevons de toute excommunication, suspens, etc., et nous permettons à l'archevêque Vérissime et aux autres inquisiteurs de reprendre l'exercice de leurs fonctions, enlevant aux ordinaires la plénitude des pouvoirs juridictionnels, qui leur avaient été conférés, pour replacer lesdits inquisiteurs dans le même état et leur donner les mêmes facultés qu'ils avaient auparavant. Cependant voici les règles que nous imposons aux inquisiteurs à l'avenir dans l'exercice de leurs fonctions judiciaires : Nous voulons : 1° Que la confiscation n'ait jamais lieu avant la sentence déclarée et prononcée ; et que les biens du prétendu coupable ne soient distraits sous aucun prétexte, si ce n'est pour cause d'aliments : mais qu'il soit fait un inventaire de tous les biens, avec le concours d'une personne étrangère adjointe aux inquisiteurs, et que lesdits biens mobiliers, sous la caution de cette personne adjointe, soient déposés en lieux sûrs, et que là-dessus on prenne des ali-

[1] *Bullarium*, tom. XIII, p. 250. La bulle est du 22 août 1681, et est par conséquent postérieure d'environ un an aux démarches mentionnées plus haut.

ments pour toute la famille de l'accusé, et pour en faire à ses créanciers une juste part. Et si en faisant l'inventaire on trouve de l'argent ou des biens qui soient à des tiers, et que ceux-ci le justifient, qu'on les leur restitue sur-le-champ. Qu'après la sentence on acquitte toutes les charges dues par les biens du condamné, emphythéoses, fidéicommis, etc., et qu'ensuite le fisc use de son droit ;

2° Que l'on ne procède à l'emprisonnement de l'accusé que d'après des indices légitimes et suivant le droit commun, et que l'on ne retienne pas et détenu sous aucun prétexte au delà de ce qui est strictement nécessaire, et sans attendre l'acte public ou acte de foi pour l'y faire figurer;

3° Dans le serment déféré à l'avocat du Saint-Office, que l'on ne se serve pas de cette formule, *se per congettura*, ou telle autre ayant une signification à peu près semblable; que la copie complète de la procédure lui soit *communiquée*, et qu'il puisse COMMUNIQUER avec l'accusé, sans l'assistance d'aucun tiers. Que si l'accusé demande un autre avocat, qu'on le lui concède, pourvu qu'il soit de bonne renommée, mais alors l'assistance d'un tiers dans ses entretiens avec l'accusé pourra être requise par l'Inquisition ;

4° Les chrétiens nouveaux, contre lesquels il n'y aura pas d'exceptions légales, pourront être admis à déposer à la décharge des accusés;

5° Quant aux preuves de ce qu'on appelle *Negativæ coarctatæ*, il y sera procédé suivant les dispositions du droit commun et les sanctions canoniques;

6° Quand on devra donner un tuteur ou un curateur à un accusé, ce ne devra pas être le gardien des prisons, ni un officier du Saint-Office, mais une autre personne grave, fidèle et de bonne conscience ;

7° Soient absolument prohibées toutes suggestions, promesses, corruptions et autres moyens semblables employés dans l'examen des témoins et des accusés : que la descendance de race juive ne soit pas considérée à elle seule comme une preuve ou une présomption de judaïsme, même pour faire le moindre acte judiciaire;

8° Les prisonniers de l'Inquisition contre lesquels il n'y a matière à aucune condamnation ne doivent en aucune manière monter sur l'échafaud, et ceux qui ne sont pas coupables doivent être relâchés sur-le-champ, sans attendre l'acte public ou acte de foi ;

9° Les chrétiens nouveaux, en cette seule qualité, ne doivent pas être exclus de tout témoignage à porter contre les chrétiens anciens, sauf les exceptions légales ; on ne doit point non plus exiger d'eux le serment de ne pas déposer contre les vieux chrétiens ; enfin que l'on abroge toute espèce de loi ou de coutume ayant pour objet de punir les chrétiens nouveaux de ce qu'ils ont déposé contre de vieux chrétiens ;

10° Dans tous les cas où on pourra établir un corps de délit, il faudra le constater avant de placer un individu dénoncé en état de prévention ;

11° On ne devra pas considérer comme *diminuto* [1] celui qui, dans son

[1] Déclarer un nouveau chrétien *diminuto*, c'était le dégrader, lui faire encourir une espèce de mort civile.

interrogatoire et sa confession, accusera un témoin, qui aura déposé contre lui comme un témoin ordinaire quoique son parent ou son allié.

12° Et dans les causes d'apostasies, le condamné avouant ne devra pas être considéré comme *diminuto* parce qu'il n'aura pas dénoncé son proche parent comme son complice.

13° Si un accusé qui a avoué avoir pratiqué les principales cérémonies de Moïse, dans le temps où il croyait à la religion juive, n'est pas convaincu d'avoir pratiqué de nouveau ces cérémonies, qu'il le nie, et que des témoignages suffisants et *idoines*[1] ne se réunissent pas contre lui, il ne doit pas être condamné à la peine légale : bien moins encore quand les pratiques qu'on lui reproche sont équivoques et indifférentes ;

14° Cependant les témoins uniques, et *isolés* de temps et de lieu peuvent, s'ils s'accordent au sujet d'une hérésie déterminée, être admis à déposer contre les inculpés de judaïsme, suivant l'ancienne coutume du royaume de Portugal, et leurs dépositions feront foi en justice, pourvu qu'ils soient nombreux et concordants, sans tache légale, considérables par leur rang, d'une bonne réputation, et que leurs dépositions concourent avec d'autres indices résultant de la procédure, et avec toutes les vraisemblances morales, tirées du caractère de l'accusé et des circonstances de la cause ;

15° Une fois le procès engagé, on ne pourra pas refuser de faire réassigner de nouveau des témoins, soit sur la citation, soit sur la simple demande de l'accusé, et les interrogatoires pourront être faits par le procureur même dudit accusé ;

16° Des témoignages ayant trait à des indices éloignés d'un aveu extrajudiciaire de judaïsme ne sont pas des preuves suffisantes pour condamner un *convict négatif* à la peine ordinaire. (Celle qui consiste à livrer au bras séculier, autrement dit la peine de mort.) Quant aux autres effets de ces témoignages et peines qui peuvent s'ensuivre, nous nous en remettons à la conscience, à la prudence du juge ecclésiastique craignant Dieu ;

17° Les aveux extorqués contre la forme juridique, soit par suggestion, soit par promesses de la vie et de la mise en liberté, soit que ces suggestions aient été conçues en termes généraux ou obscurs, avec ou sans proportion avec la faiblesse de l'âge, du sexe et de l'intelligence de celui qui avoue, ne suffisent pas contre le *convitto negativo* pour qu'on lui inflige la peine ordinaire, et on ne devra pas même regarder ces aveux extorqués comme suffisants pour une peine quelconque, à moins qu'elles ne s'appuient sur des indices d'une autre nature ;

18° Les prisonniers doivent être traités avec charité, et on devra édifier des prisons moins dures et moins obscures ;

19° Enfin, que les prisonniers du Saint-Office aient avoué ou non, on pourra leur permettre, suivant l'opportunité, des livres spirituels et l'office de la sainte Vierge, ainsi que le bréviaire. On leur donnera aussi des confesseurs et des assistants à l'heure de la mort ;

20° Quant à la question de savoir si on leur donnera les Sacrements de

[1] Idonei.

l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction, nous nous en remettons, comme ci-dessus, au discernement et à la conscience du juge.

L'observation de ces règles était ordonnée sous peine d'excommunication.

A l'époque où la Bulle d'Innocent XI fut promulguée, s'était déjà introduit en Portugal l'espèce de schisme qui y a régné jusqu'à nos jours. Aussi l'autorité du Saint-Siége, en matière de discipline et de rapports avec le pouvoir temporel, fut-elle souvent méconnue, non-seulement par le gouvernement de Portugal, mais par une grande portion du clergé de ce royaume et surtout par les inquisiteurs, soit du continent européen, soit des Grandes-Indes.

Aujourd'hui le peuple portugais n'a plus d'Inquisition et il tend à se rapprocher de la papauté par un concordat qui mettra probablement fin à de déplorables et de trop longs dissentiments. Mais il conserve toujours le même esprit de nationalité exclusive et étroite qu'il met au-dessus des intérêts mêmes de la religion catholique. C'est ce qui explique son animosité brutale et sanguinaire contre les sœurs de charité françaises et contre leurs partisans ; c'est ce qui rend raison des hésitations mêmes du nouveau ministère, bien intentionné cependant, à l'égard d'une question de liberté religieuse qui ne devrait souffrir aucune difficulté, surtout dans un pays catholique. En isolant violemment une nation de toutes les autres nations chrétiennes, comme le faisait le Saint-Office portugais, on risque de la rendre étrangère à ces sentiments de charité et de fraternité générales qui appartiennent à l'essence même du catholicisme, la religion *universelle* par excellence.

Albert du Boys.

L'ONCLE SEPPI

Anglais, Russes, Français, Allemands, auront beau faire, ils ne parviendront jamais à gâter complétement la Suisse. En y transportant les recherches de toilette et les exigences de comfort des grandes villes, ils peuvent, hélas! enlever à quelques-uns de ses plus beaux sites le caractère agreste et sauvage qui en est un des principaux charmes; mais ils ne sauraient envahir toutes les retraites des Alpes et poursuivre partout de leur importune présence les vrais admirateurs de la nature. Encore aujourd'hui il reste des vallées solitaires où on échappe à leur irritante compagnie, et où l'on peut jouir en paix des montagnes et de soi-même. Cela était plus facile encore il y a une vingtaine d'années. A cette époque, les touristes étaient déjà nombreux, mais ils n'avaient pas encore imaginé de transporter Paris au pied des cascades et en vue des glaciers. Jeune alors, dispos, avide de mouvement et d'impressions nouvelles, je partis le sac sur le dos vers la fin du mois d'août 1840 pour faire mon tour d'Oberland. Je suivis tout bonnement le chemin ordinaire : Interlaken, l'étroite et imposante vallée de Lauterbrunnen, le passage de la Wengernalph, d'où l'on découvre dans toute leur majesté les cimes inaccessibles et immaculées de la Jungfrau, les deux Scheideck, le joli glacier de Rosenlauï, les cascades du Reichenbach, et la riante vallée de Meyringen. Mon premier projet était de me rendre ensuite à Lucerne par le Brunig, absolument comme le commun des martyrs. Mais le temps

était magnifique; mon guide me proposait de franchir la Furka, en passant d'abord par le Susten et la vallée de la Reuss, et de revenir à Meyringen par le Grimsel, ce qui me faisait voir le glacier du Rhône et la chute de l'Aar. Cette tournée, très en vogue à présent, dans sa seconde moitié au moins, n'était point encore à la mode. Sortir des routes battues me séduisait fort. Je tâtai ma bourse, consultai le vent et me mis en route.

Pour gagner le passage du Susten, on remonte d'abord la vallée de l'Aar, comme pour aller directement à la Handeck, et, après une heure de marche environ, on se jette à gauche dans une vallée plus remarquable par son caractère purement helvétique que par de grands accidents naturels. Elle fait partie de l'Ober-Hasli, dont les bourgeois de Berne convertirent les habitants au protestantisme par des moyens imités de Mahomet et de Charlemagne.

Deux chaînes de grandes montagnes, nues au sommet et boisées sur les flancs, entourent le Gadmenthal. Bien que leur base soit cultivée, et que derrière des bouquets de noyers on aperçoive de temps à autre un hameau ou un chalet, on ne découvre que bien peu d'êtres vivants. Pendant l'été, le bétail est sur les *alpen*, et les hommes sont dispersés dans les fromageries. Sur la route, on ne rencontre que de loin en loin une femme coiffée d'une fanchon rouge et la poitrine couverte d'un plastron de même couleur. C'est le vieux costume du Hasliberg. Le dos du corsage et la cravate sont en velours noir. Deux jupes, l'une en gros drap bleu bordée d'une bande rouge; l'autre, en laine brune, avec bande verte. Les bas sont de ce bleu vert qu'affectionnent les Orientaux. Ces vives couleurs forment un ensemble très-harmonieux et bien autrement agréable à l'œil que cette autre espèce d'harmonie que nous cherchons dans les teintes neutres. Les peuples primitifs trouvent l'accord des tons dans le contraste et la variété; les nations modernes l'obtiennent par l'accouplement de nuances semblables. Sous ce rapport, la civilisation est beaucoup plus terne et infiniment moins brillante que la barbarie.

Je dînai dans un chalet ombragé par de gigantesques érables. A une demi-lieue plus loin commence la montée du Susten. Des gorges désertes et sauvages, des forêts dévastées par les torrents, des troncs de sapins brisés par la tempête et couverts de mousses verdâtres, des rochers nus et suintant une eau glaciale, des cimes déchirées d'où descendent d'immenses moraines, voilà les traits principaux du paysage à mesure qu'on s'élève davantage. A moitié ruinée, ici ravinée par la pluie, là envahie par l'herbe des pâturages voisins, la route tracée en 1811 [1] côtoie le gouffre au fond duquel le Gadmen roule

[1] Lorsque Napoléon réunit à la France la petite république de Valais, fondée par

ses flots blanchâtres. Après avoir contourné plusieurs massifs de roches décharnées, qui, en s'entre-croisant, ferment le sommet de la vallée, on s'engage dans une sorte de défilé dont le torrent occupe le milieu. Après un quart d'heure de marche, la gorge s'élargit. L'air n'est plus seulement vif : il est froid et cru. Le brusque passage des teintes brunes et bleues de l'ombre à des tons éclatants éblouit un instant. On est au pied du glacier qui s'élève en tournant vers la droite. Cette vaste nappe blanche marche. Tous les hivers, elle s'avance de quelques mètres. Depuis plusieurs années elle passe au-dessus de l'ancienne route, et il faut aujourd'hui faire un détour pour gagner le passage du col. On a celui-ci en face. Par-dessus les derniers flots de cette mer immobile s'élève la muraille de rochers qu'il faut franchir pour atteindre la vallée de la Reuss. En avant, des grottes de glace d'où sort le Gadmen; au milieu et de chaque côté de son lit, des pierres de toute forme et de toute grandeur sont confusément amoncelées. Sur la gauche de ce paysage désolé on découvre un chalet. C'était la première habitation que je rencontrais depuis la dînée. Elle est adossée à la roche et flanquée d'un autre chalet plus rustique et délabré. Lorsque j'arrivai, les feux du couchant illuminaient cette pauvre fromagerie perdue au milieu des solitudes glacées des Alpes. Mon guide m'avertit qu'elle nous servirait de gîte pour la nuit. Son aspect n'avait rien d'engageant. Pourquoi ne pas l'avouer? Mon amour du pittoresque eut un moment de lâcheté. A Meyringen, dans une bonne auberge, j'étais plein de dédain pour le comfortable. En haut du Susten, las, affamé, je songeais avec tristesse aux oignons de la terre d'Égypte.

Un instant je méprisai la gloire et maudis les hautes entreprises, comme ces jeunes conscrits qui s'élancent pleins d'enthousiasme à la conquête de l'Europe, mais dont les privations et les fatigues abattent promptement le courage. Que je le dise à mon honneur : ce fut l'affaire de quelques instants. Rougissant aussitôt de ma faiblesse et élevant mon cœur au niveau des circonstances, je m'acheminai résolûment vers le chalet, traînant la jambe toutefois et penché sur mon *alpenstock*. Le guide me précédait de quelques pas, chantant à gorge déployée une tyrolienne, dont les sonores échos du glacier me renvoyaient les *laouti* répétés. Cette mélodie alpestre avertit de notre approche les habitants de la fromagerie. Comme j'atteignais le seuil de la maison, deux jeunes filles en ouvraient la porte. Leur vue acheva de dissiper la fâcheuse impression qu'avait faite sur moi le premier

lui en 1801, et qu'il fit barrer la route du Simplon par ses douaniers, les échanges du canton de Berne eurent lieu par le Susten. Dans le but de faciliter l'écoulement de ses produits, Berne élargit le sentier pour le rendre praticable aux chars légers.

aspect du logis : elles étaient aussi proprement vêtues qu'une laitière bernoise et jolies comme des anges.

Par une sorte d'échelle, l'une d'elles me conduisit dans la plus belle chambre de la maison, celle des hôtes de distinction. Cette pièce d'honneur était formée par quatre cloisons en planches brutes, comme celles du plafond et du plancher. Des fenêtres à petits carreaux de plomb. Pour lit, une paillasse enfermée entre quatre ais de sapin; un oreiller recouvert d'une taie de grosse toile brodée aux extrémités avec des laines de couleurs vives et variées; un plumon, servant de couverture. Un christ en bois, grossièrement sculpté, m'avertit que j'étais chez une famille catholique. Ma charmante hôtesse avait tout au plus dix-huit ans : assez grande, svelte et élancée, en dépit de la *kutte* qui lui montait presque sous les bras; pâle et le teint blanc, blonde, des yeux couleur du ciel, un front pur et haut, le nez droit, une bouche délicieuse de grâce et de fraîcheur, beaucoup de douceur dans le geste, dans la voix, dans le regard, une véritable Marguerite de Gœthe. A vingt ans, on ne demeure guère impassible en semblable occurrence. N'eussent été les impérieux tiraillements de mon estomac, Dieu sait dans quelle rêverie admirative m'eût jeté cette séraphique beauté! Mais j'avais trop ou pas assez faim pour tomber en extase. Au lieu de la contempler en silence, j'eus l'infamie de lui demander à souper. Je ne lui avais point fait, paraît-il, l'effet d'un corps glorieux, car elle n'en parut pas plus surprise que mortifiée. Il n'y avait que des œufs, du jambon, du lait, du pain et du vin d'Italie (ce n'est pas le meilleur).

Pendant qu'on préparait mon repas, je me mis à la fenêtre. Vis-à-vis s'étendait ou plutôt s'élevait le glacier déjà plongé dans l'ombre du soir. Les plus hautes aiguilles étaient seules éclairées par les derniers rayons du soleil. Au fond des crevasses voisines, il faisait déjà nuit. Par delà un vaste plateau dérobé à mes regards se dressait la croupe mouchetée de blanc du Susten, qui, par un effet de lumière très-connu de tous les touristes, paraissait aussi rouge que la flamme d'une fournaise. Sans être absolument nouveau pour moi, ce magnifique spectacle me jetait dans le ravissement. Dans les premières impressions de voyage d'un jeune homme, il y a des émotions qu'il ne retrouvera jamais plus tard. Comme l'âme elle-même, l'imagination est alors ouverte et sensible jusqu'à l'excès. Arrivé à l'âge mûr, on juge mieux, mais on sent moins. Aussi, pour bien connaître un pays, faut-il le voir deux fois : une première à vingt ans pour l'aimer, et une seconde à quarante ans pour l'observer. Et s'il fallait absolument opter, j'irais à Rome à quarante ans et en Suisse à vingt, parce que, pour goûter les grandes scènes de la nature, il n'est besoin ni d'érudition ni de sens critique : il suffit de l'instinct du beau. Quoi

qu'il en soit, je nageais en plein éther, les yeux fixés vers l'infini du ciel et les neiges éternelles, lorsque mon attention fut ramenée sur de plus vulgaires objets par les sons d'un *alpenhorn*[1]. Ils partaient d'un tertre voisin. Réveillés en sursaut, ou arrachés, comme moi, au cours de leurs pensers, des cochons roux, fort semblables à des sangliers, y répondirent par un concert de grognements saccadés. Je regardai. Un garçon d'une quinzaine d'années, les joues gonflées comme Éole et rouge jusqu'aux cheveux, s'époumonnait à lancer dans l'espace les notes de l'accord parfait. Dans une rue, l'oreille en serait déchirée, tandis que les répercussions lointaines et prolongées de ces sons éclatants ont, dans les hautes solitudes, un charme inexplicable. Ce n'était cependant point par amour de l'art que mon jeune virtuose s'essoufflait de la sorte. Je le compris en voyant déboucher de tous les points de l'horizon des chèvres jusque-là invisibles. Aussitôt leur immense armée réunie devant le chalet voisin de l'habitation, le *sennchen*[2] se mit en devoir de les traire. D'instinct, ces curieuses bêtes se présentaient d'elles-mêmes chacune à son tour. Comme je regardais le lait jaillir de leurs traînantes mamelles et écumer dans le *malktrenn*[3], la blonde jeune fille qui m'avait déjà montré ma chambre vint m'avertir que le souper m'attendait. Je ne me le fis pas dire deux fois. Je descendis immédiatement au poêle, et, la première fureur de ma faim apaisée, je regardai autour de moi. Tout le mobilier de la pièce dans laquelle je me trouvais se composait d'une table longue et étroite placée devant les fenêtres, de plusieurs bancs et d'un immense *stuffen*[4] en faïence. Assise près d'une fenêtre, la jeune fille que je n'avais encore vue qu'en passant causait avec celle que déjà je connaissais davantage. Elles semblaient du même âge, mais d'humeur contraire. Toutes les deux paraissaient bonnes, simples, honnêtes; la franchise, la candeur et l'innocence étaient peintes sur le visage de toutes deux; mais, tandis que la suavité constituait le caractère dominant de l'une, l'enjouement était chez l'autre le trait principal. Une franche gaieté rayonnait sur sa figure. Elle riait toujours là où la première se contentait de sourire. D'extérieur aussi, elles différaient beaucoup. La seconde était moins grande, plus large d'épaules et de formes plus pleines. Ses cheveux étaient châtain clair; ses yeux, gris-brun; son visage, rond et coloré; son nez enfin était un peu court, et on sait que rien ne donne l'air moins mélancolique qu'un nez à la Roxelane. Le fait est qu'il y avait un grain de malice et d'espièglerie dans la physionomie de la brunette.

[1] Corne des Alpes.
[2] Petit vacher, *vacherot*.
[3] Seau à lait.
[4] Poêle.

Elle échangea avec mon guide et à ses dépens deux ou trois plaisanteries. Je ris de compagnie avec les jeunes filles. Puisque j'avais ri, j'étais de la conversation, et je pouvais sans autres préliminaires leur adresser des questions.

— Êtes-vous sœurs ? fis-je en me tournant vers elles.

— Seulement cousines, répondit la blonde.

— Mais cousines germaines, ajouta la plus éveillée, et nous nous aimons comme deux sœurs.

Ce disant, elle passa son bras autour du cou de sa compagne, et celle-ci, inclinant la tête, l'appuya sur son épaule en la remerciant du regard.

J'appris d'elles avec surprise que, sauf un jeune frère, le *knaben* qui tout à l'heure sonnait de l'*alpenhorn* pour appeler les chèvres, elles étaient seules de leur famille au sommet de ces montagnes. Trois domestiques chargés de traire les vaches et de faire les fromages constituaient leur sauvegarde. Les bonnes filles paraissaient fort étonnées de mon étonnement. « Elles ne demeuraient au chalet que l'été; l'hiver elles redescendaient dans la vallée; elles quittaient l'*alp* en même temps que les vaches, et remontaient en même temps qu'elles vers le mois de juin. A dater de la fin de mai, il n'y avait plus guère d'accidents à craindre. » Qu'il y eût pour elles d'autres périls à redouter que les chutes d'avalanches, elles ne semblaient pas s'en douter. Je n'eus garde d'y faire allusion, et, suivant la pente de leurs idées (elles venaient de me dire qu'il n'y avait pas de voleurs dans le pays), je repris, sans toucher au point délicat de la situation :

— Ne vous prend-on jamais de bétail?

— Jamais. Les seules pertes que nous fassions proviennent d'accidents. Il arrive de temps à autre que le pied glisse à quelque bête, et qu'elle roule dans le gouffre.

— Et où sont vos vaches? car je n'en ai point vu autour du chalet.

— Elles sont sur une *alp*, de l'autre côté du glacier.

— Gardées par vos domestiques?

— Elles se gardent très-bien toutes seules.

— Comme...

Je n'achevai pas, mais un air moqueur me trahit sans doute, car elle reprit avec bonne humeur :

— Justement : comme nous. Les domestiques vont revenir tout à l'heure; ils sont allés les traire.

— Pas même de chiens?

— Non vraiment. Les chiens ne les empêcheraient pas de tomber. Peut-être même les feraient-ils tomber en les poursuivant.

— Mais les ours ! les loups !

Familiarisées avec moi déjà, elles rirent de tout cœur de mes inquiétudes, comme on rit de la peur du loup des petites filles.

— On voit que vous êtes du pays bas, reprit l'une d'elles. Vous croyez aux bêtes sauvages. Ici on n'en entend jamais parler.

J'étais en pleine idylle; mais, pour le coup, j'avais affaire à de véritables bergères. Il ne s'agissait plus de pasteurs de convention comme ceux de Théocrite et de Virgile, de Gessner et de Florian. On est toujours de son temps par quelque bout : des goûts réalistes de mon époque j'ai toujours eu l'amour du vrai. Amaryllis m'eût laissé froid et insensible; mais Toinette est capable de m'intéresser, si elle n'est ni laide, ni grossière, ni bête, ni méchante. Or c'était le cas, et mieux que cela. Je mentirais si je disais que je n'étais pas un peu sous le charme. Ces deux jeunes filles laissées à la garde du bon Dieu au haut des Alpes pendant plusieurs mois, commises au soin d'un troupeau, d'une fromagerie et d'une espèce d'auberge sous la protection de leur ange gardien, ne laissaient pas que de parler à mon imagination. On ne rencontre pas tous les jours une aussi aimable et vivante image de la vie primitive et patriarcale des anciens Suisses.

Tout en questionnant mes gentilles montagnardes, je les examinai de plus près. Toutes deux avaient conservé de l'ancien costume d'Uri la jupe brune et le petit tablier rayé de bleu et de blanc. Le corsage était caché sous un fichu de couleur vive croisé sur la poitrine; l'avant-bras nu, la manche de la chemise découverte et flottante. La brune seule avait les cheveux relevés à la chinoise et noués jusqu'au sommet de la tête. Il ne lui manquait que la grande épingle à l'italienne pour ressembler tout à fait aux femmes d'Uri que chacun connaît par le dessin. Cette coiffure ne sied qu'aux figures vives et animées. Elle aurait fort mal été à la physionomie douce de la blonde. Soit qu'elle s'en rendît compte, soit préférence instinctive, celle-ci portait les cheveux séparés en bandeaux sur le front et divisés par derrière en deux longues tresses pendantes. Par l'impression qu'elles produisaient, elles se ressemblaient aussi peu que par la coiffure. La singularité de la situation était pareille, mais chacune avait son genre particulier d'attrait. Néanmoins je me sentis tout de suite une préférence marquée pour celle dont les traits allongés et le pâle visage faisaient plus rêver à de séraphiques apparitions.

L'impression qu'elle avait tout d'abord produite sur moi avait été très-fugitive, parce qu'un ventre creux n'a pas plus de cœur que d'oreilles; mais, depuis que mon appétit était à peu près satisfait, j'avais repris l'usage de mes facultés morales. Aux contractions de mon estomac avait succédé, dans la région gauche de la poitrine, une douce oppression et un léger frissonnement que je recommande aux

délicats comme une délicieuse sensation. Ce que je ressentais n'était pas du tout de l'amour, mais une sympathie fraternelle, une amitié caressante qui me faisaient vaguement désirer quelque occasion impossible de manifester à cette candide bergère ma pure et tendre bienveillance.

La première révélation de ce sentiment dont je me rendis compte fut le désir de connaître le nom de la jeune fille et l'hésitation à le lui demander tout bonnement. Cette timidité imprévue m'avertit qu'il se passait en moi quelque chose de nouveau. Je ne tardai pas à la surmonter; cependant je pris un détour pour arriver à mon but.

Comme je me levais de table, mes jolies hôtesses me demandèrent la permission de me quitter pour vaquer aux travaux de la fromagerie. Je témoignai qu'il me serait agréable de les suivre, afin d'apprendre comment se fabriquent ces meules jaunâtres qui sont la principale richesse des montagnards de la Suisse. Elles m'y invitèrent avec empressement, et je les accompagnai dans le chalet voisin de la maison. Rien de plus rustique que cette cabane en troncs de sapins grossièrement équarris, plus grossièrement ajustés, et tout noircis par la fumée. Hors la beauté de mes conductrices, rien n'empêchait que je crusse entrer dans une case de sauvages. Ici pourtant le feu n'était point allumé au beau milieu de la hutte. Il y avait une cheminée, mais Dieu sait laquelle. Sur un âtre formé par quelques grosses pierres brutes, un chaudron, contenant le lait de la traite du matin, était suspendu à une potence mobile. Les mains plongées dans la chaudière, le jeune gars qui venait de traire les chèvres en agitait en tous sens le contenu. On m'expliqua la méthode et les procédés. Il me serait difficile de les redire, car je n'en écoutai pas un mot.

Pendant qu'on prenait la peine de m'instruire, je m'abandonnais à je ne sais quelles rêveries, tout comme si, au lieu de prendre mes grades à Paris, j'eusse été un étudiant de Tubingen ou de Heidelberg.

— Catele! cria tout d'un coup le jeune gars qui s'était éloigné du foyer et qui écrémait de grands vases à fond plat un peu plus loin.

— Qu'est-ce? répondit la jeune fille brune en s'interrompant.

Prenant la balle au bond, je me retournai vers sa cousine :

— Et vous, lui dis-je, comment vous appelez-vous?

— Gréta.

— Marguerite! je l'aurais parié.

— Comment faites-vous pour deviner le nom des gens? reprit Gréta avec un sourire d'incrédulité. Est-ce que vous avez le don de seconde vue?

— Peut-être. Du reste, je ne me suis point vanté de deviner le

nom de toutes les personnes que je rencontre. Je vous ai seulement dit que j'avais comme deviné le vôtre.

— Je voudrais bien savoir comment vous vous y êtes pris?

— Je vous ai regardée.

— Mon nom n'est point écrit sur mon front, je pense.

— Si fait, vous avez le visage et la physionomie d'une Marguerite. Tellement que, si vous m'aviez dit vous nommer autrement, j'aurais eu de la peine à vous croire.

Soit qu'elle connût son Gœthe ou la légende de Faust, soit que j'eusse simplement mis dans ces dernières paroles un accent particulier, Gréta parut un peu embarrassée. Nous étions dans une obscurité presque complète. A la lueur du foyer, il me sembla cependant voir le rouge de la pudeur colorer son teint de vierge allemande. Toujours est-il qu'elle me quitta aussitôt pour rejoindre sa cousine. Je les laissai aux soins de leur laiterie, et, les yeux rouges de fumée, j'allai respirer un air plus vivifiant dans la direction du glacier.

Les teintes sombres du crépuscule enveloppaient les montagnes; les étoiles commençaient à briller au firmament, et leur faible lumière suffisait pour rendre visible la vaste nappe blanche de la mer de glace. Le chapeau de feutre et les longues boucles de cheveux d'aucune *miss*, les grognements exclamatifs d'aucun major britannique, ne me troublaient dans la tranquille jouissance des profondes émotions qui ravissent les plus insensibles en face du gigantesque, du désert et de l'infini. Le murmure des eaux et le tintement lointain à peine perceptible des cloches suspendues au cou des vaches rompaient seuls le silence solennel de ces hauts lieux.

Chassé par la fraîcheur de la nuit, je repris le chemin du chalet. Comme j'en approchais, j'entendis des voix chantant en chœur. C'était du *stuffen* que venaient les sons. J'entre. Il s'y trouvait nombreuse compagnie : Gréta, Catele, son jeune frère Tony, mon guide et trois grands gaillards qui se réchauffaient autour du poêle allumé. J'oubliais de dire qu'en quittant la fromagerie j'avais vu de loin les trois domestiques revenant des pâturages. Ils descendaient le glacier, une hotte pleine de lait sur les épaules, avec le simple secours d'un bâton armé d'une pointe de fer. Ce qu'on n'imaginerait pas, c'est que pour marcher sur la glace ils ont des sabots ferrés avec de gros clous. Leur charge déposée et leur souper de *seret* caillé achevé, ils étaient venus se reposer dans la salle commune. Moins leurs sabots (ils étaient pieds nus), ces braves gens avaient conservé leur costume de travail : chemise et pantalon de grosse toile, un grand gilet en drap commun à deux rangs de boutons qu'ils ne prennent pas la peine de fermer. C'est dans ce léger costume que ces vigoureux montagnards courent sur la neige des Alpes.

Lorsque j'ouvris la porte, les chants cessèrent tout à coup. Le guide et les jeunes filles se levèrent, Tony et les vachers ne firent mine de bouger. Je connaissais trop le cœur des Suisses pour prendre en mauvaise part ce manque d'égards envers un étranger. L'impolitesse de ces espèces de sauvages venait tout simplement de leur timidité. Au surplus, il n'est pas nécessaire de monter au Susten pour découvrir qu'il y a beaucoup plus de gens grossiers par gaucherie que par mauvais caractère. Je m'assis près du guide et demandai avec instance qu'on reprît les chants interrompus. Après s'être un peu fait prier, on consentit pourtant à reprendre le concert. Le guide et Catele se décidèrent les premiers, Gréta suivit, et l'un après l'autre, à demi-voix d'abord, chacun rentra dans le jeu.

Soit don naturel, soit antique tradition, presque tous les peuples de race germanique ont le sentiment musical, non pas seulement le sentiment mélodique à la façon des Italiens, mais encore et surtout le sentiment harmonique. Sans effort, les gens du peuple improvisent les secondes parties de tous leurs airs nationaux. Ordinairement, le chœur n'est soutenu par aucun instrument : l'un des chanteurs commence seul et donne le ton, les autres suivent. Au chalet du Susten, les voix étaient accompagnées par un instrument aussi nouveau pour moi qu'il est antique. On le retrouve entre les mains d'une belle dame dans la grande fresque du triomphe de la Mort, par Andrea Orcagna, dans le Campo Santo de Pise, et, sans trop savoir pourquoi, je suis convaincu que son usage est de beaucoup antérieur au quatorzième siècle. Il consiste en quelques cordes de métal tendues sur une planchette de la forme d'une hache ou à peu près. Catele mettait les cordes voulues en vibration avec deux brins de sapin. L'*hackbrett* peut passer pour le clavecin de nos arrière-grands-pères, mais il faut convenir que les pianos de Pleyel et d'Érard ne lui ressemblent plus guère. N'en déplaise aux vrais amateurs, ses sons clairs et argentins ajoutaient pour moi au charme de la musique celui du singulier, du primitif et de l'étrange.

Je me bornai d'abord à écouter; mais je m'échauffai bientôt, et me mis aussi de la partie. Une chanson finie, celui à la mémoire de qui s'en présentait une autre donnait le signal par quelques notes; les autres partaient ensuite. Quand vint le tour de Gréta, elle entonna cette poétique romance qui a eu l'honneur de franchir le Rhin et qui est une si fidèle expression du génie allemand :

Je voudrais écrire son nom
Dans chaque *vergissmeinnicht*,
Et ne tremper ma plume
Que dans la lumière dorée des étoiles;
Car ses yeux sont bleus,

Et bleue est ma foi;
Bleu comme le jeune ciel
Dans lequel le printemps et l'amour se renouvellent toujours.

Pour un bon Français, cette romance ne vaut que par la douce mélodie, par le rhythme balançant pour ainsi dire dont ces paroles sont comme le prétexte; mais, chez un Allemand, elles éveillent d'autant plus de sentiments et suscitent d'autant plus de pensées qu'elles ont une signification moins précise et plus vague, qu'elles ont à peine un sens, dirais-je, si je ne craignais de paraître faire une épigramme, là où je ne veux que décrire un des traits caractéristiques de l'esprit germanique. Sur ce point, il y a un âge où tout le monde est un peu allemand. Je l'étais assez à cette époque de ma vie (j'admirais alors très-sincèrement des ouvrages en vers et en prose que je ne comprends même plus) pour me laisser charmer par cette nébuleuse poésie et pour prendre ma part de l'émotion intime des chanteurs.

La romance finie, il se fit un moment de silence. Chacun semblait se recueillir comme pour mieux savourer le doux parfum de ces vapeurs musicales, lorsque tout à coup un pas pesant se fit entendre à l'entrée du chalet. La porte s'ouvre, et un grand homme entre avec un chamois sur les épaules. La chambre n'était éclairée que par un *tagel*[1] fumeux, et les traits du nouveau venu étaient cachés par un large chapeau. Cependant les deux jeunes filles le reconnurent aussitôt.

— Jésus, Maria! s'écrièrent-elles en même temps, l'oncle Seppi!

Pendant que Catele quittait son *hackbrett*, Gréta alla avec empressement à la rencontre du survenant. Il les embrassa toutes deux affectueusement, mais avec un air contraint. Les jambes croisées, les mains entre les genoux, les vachers ne bougèrent. Mon guide connaissait évidemment l'oncle Seppi, car il échangea avec lui un bonsoir amical et l'aida à se débarrasser de sa bête.

Entre ces deux hommes nulle ressemblance. L'un était de taille moyenne, la tête dans les épaules, les cheveux d'un blond filasse, le front bas et étroit, les sourcils se croisant en pointe comme les deux penchants d'un pignon, l'œil gris, le nez long et pendant, la lèvre lourde et taillée en bec, de grandes dents que sa bouche semblait avoir peine à contenir, l'air bon et simple, mais borné. L'autre était un grand homme de près de six pieds, d'une quarantaine d'années, assez mal bâti, très-brun, une petite tête sur des épaules d'Hercule, le regard vif, mais les yeux percés avec une vrille, le nez court et fin, un menton carré et la mâchoire inférieure aussi avancée que la mâchoire supérieure, signe ordinaire d'une volonté opiniâtre. Entre ses

[1] Lampe, ou pour traduire autrement, *éclairoir*.

longs membres et son petit buste, nulle proportion. Tous les gestes gauches, lourds, désagréables, et néanmoins tous les mouvements justes et sûrs. Il était adroit avec les apparences d'une parfaite maladresse. Sa voix avait un accent rude, et son expression quelque chose de dur et de violent. On eût dit un homme mécontent de tout le monde, parce qu'il était mécontent de lui-même. Il me salua d'un *guten abend* lâché brusquement et comme à regret, en homme qui craint que sa politesse ne soit prise pour une marque d'humble déférence.

Sa carabine et son sac de cuir posés sur la table à côté du chamois, il s'assit, tira une pipe de sa poche, la bourra de tabac et se mit en devoir de l'allumer. Catele et Gréta étaient sorties pour lui préparer à manger. Debout, en face de lui, Tony le considérait avec une sorte d'admiration craintive.

Sa pipe allumée, l'oncle Seppi le regarda et lui dit d'un air demi-sérieux, demi-moqueur :

— Eh bien, Tony, qu'est-ce qu'on fait de toi, mon garçon? est-ce que nous serons un homme libre ou un mercenaire?

Tout intimidé, l'enfant baissa les yeux sans répondre. L'oncle tira quelques bouffées de sa pipe. Peu après, s'amadouant, il aborda un autre sujet.

— Tu ne t'attendais pas à me voir ce soir, hein?

— Oh! non, reprit Tony d'une voix mal assurée.

— Vous venez du Gallenstock? dit mon guide au chasseur.

— Oui, je suis parti avant-hier de Gœschneralp.

— Où vous avez rencontré les chamois.

— De ce côté, le vent soufflait du lac.

— Alors vous pouviez revenir par le glacier de Rothfirn.

— Sans doute; mais j'ai voulu passer par la Steinenalp pour voir les nièces et leur apporter ma chasse.

— Comme ça, reprit tranquillement mon guide, sans s'étonner le moins du monde que, pour une simple visite de famille, son interlocuteur eût fait plusieurs lieues à travers les glaces avec un chamois sur le dos. Et où avez-vous touché l'animal?

— Au cœur, répondit avec un orgueil mal déguisé l'oncle Seppi. Je vous assure qu'il n'a pas eu le temps de sentir la balle. Sur le coup, il a roulé comme une pierre.

Et alors commença entre les deux interlocuteurs une série d'histoires (en tous pays les chasseurs sont conteurs), que Tony écoutait les oreilles tendues, les yeux écarquillés et la bouche béante. Les plus petits incidents, les moindres circonstances, étaient notés, gravés dans la mémoire de ces deux coureurs de montagnes. Sur quel rocher, comment, à quelle heure, par quel vent avait été tué un chamois vingt

ans auparavant, ils se le rappelaient comme s'il s'agissait d'une chose arrivée la veille. L'œil du géant Seppi s'animait au récit de ses exploits comme celui d'un vieux soldat au souvenir de ses campagnes. Le fait est que l'on court plus de dangers qu'au feu dans ces courses sur les glaciers. Au plus fort de son ardeur rétrospective, il changea tout à coup de conversation. Jetant un regard du côté de sa carabine :

— Quelles nouvelles de votre côté? dit-il.

— Aucunes, répondit d'abord Schlichternlen (c'était le nom de mon guide, qui, comme on voit, n'avait que trois misérables voyelles pour tenir tête à onze consonnes). Puis, se reprenant : — Si fait pourtant. Hanz, — vous savez, le bûcheron de Kienholz, — épouse la fille à Fischer.

— Qu'est-ce que cela me fait (j'avais déjà remarqué que l'oncle Seppi traitait mon guide de maître à clerc, et que celui-ci lui témoignait le genre de considération dont jouissent partout les mauvais coucheurs), et qui est-ce qui vous parle mariage? Je vous demande (son air était à la fois bourru et capable) ce qu'il en est de la politique?

— Ah! la politique! fit mon guide que la question transportait tout à coup de l'épithalame à l'épopée, et qui, comme un homme réveillé en sursaut, ne comprenait qu'à moitié. On ne dit rien de nouveau.

Il faut se rappeler qu'en 1840 la guerre était menaçante. Par le traité du 15 juillet, la France avait été jetée en dehors du concert européen, et elle semblait vouloir relever le gant. De grands préparatifs se faisaient sur nos frontières; le bruit en courait du moins. Schlichternlen était un homme d'un caractère tranquille et pacifique, qui, paraît-il, s'en préoccupait beaucoup moins que des événements de la vallée de Meyringen; mais le chasseur Seppi était d'autre humeur, et n'entendait pas que la question d'Orient fût tranchée sans lui.

— S'ils viennent, reprit-il en se redressant, ils trouveront à qui parler.

— Oui, répéta le bon Schlichternlen, ils trouveront à qui parler.

— Ils verront ce que c'est que de s'adresser à de vrais républicains.

Ce disant, il me regardait d'un air passablement provocateur.

— Gardez votre patriotisme pour une meilleure occasion, répliquai-je avec calme. *Ils* ne viendront pas. Si la guerre éclate, la neutralité de vos montagnes sera respectée.

— Elle le serait plus sûrement encore si la Suisse était une bonne république unitaire. Mais qu'est-ce qu'on peut faire avec votre pacte fédéral et vos vieilles constitutions cantonales?

— Pacte et constitutions sont bien vôtres et non pas nôtres.

— Aussi entendons-nous changer tout cela, et à votre barbe. Qu'on ne se mêle pas de nos affaires. Chacun chez soi, ajouta-t-il avec ironie. S'il convient à la France de supporter le joug, je n'y trouve rien à redire.

— De quel joug voulez-vous parler?

— Celui de la monarchie... (Ici un gros juron.) Cela valait bien la peine de chasser un roi pour tomber dans les griffes d'un autre. Moi, je suis un vrai républicain, et...

L'arrivée des nièces et du souper interrompit sa profession de foi. Il se mit à table. J'allai me coucher, plus content de la première partie de ma soirée que de la seconde. Celle-ci avait pourtant bien son côté curieux. Il était instructif de rencontrer à l'état brut un échantillon de ce radicalisme suisse dont j'avais beaucoup entendu parler sans trop savoir en quoi il consistait et quel était son programme.

Je dormis comme un loir. Le lendemain matin, mon guide vint de bonne heure frapper à ma porte. A peine éveillé, je descendis pour payer mon écot. Au *stuffen*, je trouvai l'oncle Seppi et ses deux nièces déjà debout. Celles-ci me firent leurs adieux avec cette bonne et simple cordialité qu'on rencontre toujours chez les Allemands, lorsqu'ils ne sont point paralysés par la crainte de notre moquerie française. Il semblait qu'au lieu d'être l'hôte d'une nuit je fusse une sorte d'habitué de la maison. Force souhaits de bon voyage.

— Vous vous arrêtez à Wasen, me dit Catele.

— Oui, sans doute.

— A quelle auberge comptez-vous prendre gîte?

— Je n'en sais absolument rien. Est-ce qu'il y en a plusieurs à Wasen?

— Trois, monsieur! On vient d'en bâtir une toute neuve à l'instar des hôtels de Lucerne.

Et, ce disant, un nuage passa sur sa physionomie. N'y prenant pas garde d'abord, je répondis :

— Eh bien, va pour l'auberge neuve.

— Si cela vous était égal, monsieur, reprit-elle avec l'accent de la prière, il y en a une autre dans laquelle vous ne trouverez pas toutes les nouvelles inventions, mais où vous serez bien servi à la vieille mode suisse.

— Mieux encore. Vous la recommandez?

— Elle est tenue par notre grand-père.

— Alors j'y vais tout droit. Quelle enseigne?

— A l'*Écu de France*.

— Raison de plus. J'y suis même obligé en conscience. Et l'enseigne de l'auberge neuve? Hôtel d'Angleterre, je parie?

— Justement.

— Deux raisons pour une d'aller chez votre grand-père, ma bonne Catele. Avez-vous des commissions pour lui?

— Si vous voulez bien lui donner de nos nouvelles, vous lui direz que la *Heerkuh*[1] est guérie.

— Guérie de quoi?

— Elle avait reçu d'une autre vache un coup de corne au poitrail.

— Vous ne direz pas au grand-père que vous avez rencontré ici l'oncle Seppi, me dit à l'oreille Gréta jusque-là silencieuse.

— Ah! et pourquoi cela?

— Parce qu'ils ne sont pas bien ensemble. Le grand-père serait fâché s'il savait que l'oncle est venu nous voir.

— Très-bien. Je ferai la même recommandation à Schlichternlen.

— Oh! il sait bien qu'il convient de se taire là-dessus, reprit-elle d'un air contristé. La mésintelligence qui règne entre eux n'est un secret pour personne dans le pays.

Pendant que ce bref échange de paroles ranimait en moi les sentiments de douce sympathie pour Gréta que j'avais ressentis la veille, mais que la nuit avait assoupis (il me souvint pourtant tout à coup que j'avais rêvé d'elle), l'oncle Seppi en question avait gardé son attitude maussade et son air renfrogné. Je pris congé de ses nièces, non en indifférent qui quitte une auberge de grande route et qui, son écot payé, ne pensera plus une seule fois à ses hôtes, mais assez impressionné au contraire pour être sûr de me rappeler toujours cette nuit passée au pied d'un glacier sous la garde de deux jeunes filles.

Il était quatre heures et demie. Frappées par les premiers rayons du soleil levant, les hautes neiges commençaient à briller d'un incomparable éclat. Je partis avec mon guide. Nous prîmes à gauche de l'ancienne route un sentier qui domine la base du glacier. Celui-ci était encore enveloppé dans l'ombre. Nous étions plongés dans le violet, le brun, le gris, tandis qu'au-dessus de notre tête tout était éblouissant de lumière. Un air vivifiant activait notre marche. J'aspirais avec délices les vapeurs de la rosée et les parfums des plantes aromatiques qui çà et là tapissaient les bords du chemin. Jusque dans ces régions désolées le réveil de la nature a un charme inexprimable. Printemps, jeunesse et matin! ce n'est pas sans raison que ces mots magiques éveillent dans l'esprit de douces et séduisantes images. Entre eux il existe une divine harmonie de pureté, de fraîcheur et de grâce. De la beauté du matin on peut jouir à tout âge, mais à vingt ans on fait mieux qu'en jouir, on l'aime d'un amour fraternel. Lorsque le matin

[1] *Reine du troupeau.*

et la jeunesse se rencontrent et se reconnaissent en face de quelque grande scène de la nature, ils s'étreignent dans un embrassement plein d'une chaste ivresse.

L'oncle Seppi nous rejoignit à mi-chemin du col, et, diminuant l'ouverture du compas de ses grandes jambes, reprit avec Schlichternlen le cours interrompu la veille de leurs récits de chasse. Tout entier au spectacle de la solitude de neiges et de rochers au milieu de laquelle nous nous trouvions, je ne leur prêtais point d'attention. Je cheminais contemplant le glacier que nous dominions maintenant presque tout entier, et dont on découvre depuis la route les aiguilles les plus élevées. Cette immense masse blanche est rompue vers son milieu par deux rochers qui sortent leur tête noire du sein des glaces. A droite, la cime aiguë, taillée en forme de mitre et mouchetée de blanc du Sustenhorn; à gauche, de mornes rochers, couverts par places de mousses d'un vert pâle et bornant la vue de très-près. Arrivé au sommet, je me retournai pour jeter un dernier coup d'œil sur ce froid panorama. Un brouillard épais couvrait comme un voile la vallée du Gadmen, et du fond de cette autre mer, de ce lac de nuages, surgissaient, semblables à une longue falaise, les pics gris et rouges des Gadmenhörner.

Ici l'oncle Seppi nous quitta pour regagner Gascheneralp par le Maïenstock dont nous découvrions sur notre droite, en regardant cette fois vers la vallée de la Reuss, le petit glacier en demi-cercle encadré de roches d'un violet sombre. Avec Schlichternlen il se montra assez cordial, mais pour moi il fut à peine poli.

Pendant qu'il reprenait son pas de géant à travers les pierres confusément amoncelées, nous descendîmes tranquillement, par une route tracée en lacets, une verte pente dominée sur notre gauche par quelques brunes aiguilles de roches pyramidales. Le soleil dardait ses chauds rayons sur ce versant fleuri. Au milieu des mousses et des herbes brillaient par grandes plaques les vives couleurs de la rose des Alpes; ici ou là se montraient le bleu de l'aconit et le jaune pâle de la digitale parmi les feuilles dentelées des fougères. Au sommet de cette *alp* riante paissaient des chèvres, et au milieu un troupeau de vaches que nous traversâmes. Plus bas nous rencontrâmes les pâtres, le chapeau italien de feutre noir sur la tête et aux pieds les sabots découverts d'Uri. Ils rapportaient, encore toute sanglante, la peau d'une vache qui s'était tuée la nuit en roulant le long de cette pente rapide.

Au fond du Maïenthal, coule un torrent médiocre au milieu de bancs de sable et de prairies marécageuses. Le col franchi, cette vallée triste et sauvage n'offre plus grand intérêt. Des niches et des statuettes de saints taillées dans un poteau de barrière, et la pauvre

chapelle de Wedlingen annoncent au voyageur qu'il est rentré en terre catholique. Un peu plus loin, au milieu d'une forêt de sapins, des barricades de grosses pierres sont un vestige des guerres de 1799. Le bois franchi, on tombe par un chemin très-escarpé sur le village de Wasen.

Il n'était pas encore midi lorsque nous arrivâmes à la dînée. Schlichternlen me montre l'enseigne que je cherche des yeux : l'*Écu de France*, aux trois fleurs de lis, surmonté par une massive couronne. L'auberge est une simple maison en bois, longue, à pignon, à un seul étage, percée de beaucoup de fenêtres, parfaitement allemande en un mot, à laquelle on arrive par un haut perron en pierres taillées et un péristyle soutenu par deux colonnes qui sentent le voisinage de l'Italie. Je monte; j'entre dans une grande salle basse. Un immense poêle en faïence blanche et verte; devant les fenêtres, deux tables longues et étroites disposées en potence. Les couverts sont déjà placés à l'extrémité de l'une d'elle. En tête, un grand fauteuil de cuir. Je suis reçu par un homme de quarante à cinquante ans qui a la tournure d'un maître d'école. Je demande à dîner. On va se mettre à table. Entre une femme d'environ quarante ans qui pousse vers le bas de la table les couverts déjà mis, et en ajoute un nouveau, avec une serviette rayée de rouge, à la droite du grand fauteuil. Il y a table d'hôte? Non, c'est le dîner de la famille auquel il va sans dire que je trouverai bon de prendre part. Au bas bout de la table on met un dernier couvert pour Schlichternlen. « Bravo, me dis-je, voilà de la couleur locale; cela est primitif et même patriarcal, car le fauteuil est celui de mon hôte, du grand-père de Catele et de Gréta. On me réserve la place d'honneur; je ne puis me plaindre. » La soupe arrive fumante portée par la femme qui a mis mon couvert; elle est suivie par le vieillard qui va présider au festin. C'est un homme de soixante-dix à quatre-vingts ans, grand, quoique un peu voûté. De longs cheveux blancs encadrent son visage; par derrière ils sont noués en queue, suivant l'usage antérieur à la Révolution. Ses traits sont vulgaires, mais l'honnêteté et la droiture sont peintes sur sa figure. Ses yeux bleus, dont l'éclat est terni par l'âge, regardent bien en face; l'accent de sa voix affaiblie est doux et mâle à la fois. Il porte le vieux costume des montagnards d'Uri : une veste en gros drap brun, un justaucorps et une culotte de même étoffe, des bas de laine grise; ses longs cheveux blancs tombent sur ses oreilles de chaque côté du visage.

— Soyez le bienvenu, *herr*, me dit-il en portant la main à son bonnet.

Par un mouvement instinctif, je m'étais découvert à l'aspect de ce vénérable vieillard. Je le remerciai par une inclination de tête.

— Venez vous asseoir ici, reprit-il en m'indiquant ma place de la main, avant de gagner son fauteuil.

Rien de superbe ni de vaniteux, mais l'air d'un homme habitué au respect. Selon les idées allemandes, la profession d'aubergiste est non-seulement honnête, mais honorable. A plus forte raison en était-il ainsi dans les républiques suisses. Il était évident que mon hôte était un des personnages du pays.

Comme il gagnait son fauteuil, il se retourna à mi-chemin vers la ménagère.

— Le herr a-t-il inscrit son nom sur le registre des voyageurs ?

— Pas encore, *vater.*

— Donnez-lui une plume et de l'encre.

Les vieillards sont méthodiques : je me conformai à son désir, et remplis sans retard cette formalité qu'on aurait pu sans inconvénient remettre à la fin du repas.

On se mit à table. Nous étions sept ou huit, autant qu'il m'en souvienne. Mon hôte, moi, l'homme que nous avions rencontré à l'arrivée, la ménagère, un garçon de seize ans, un ou deux domestiques et mon guide. Avant de s'asseoir, mon hôte récita le *Benedicite.* La soupe finie, vinrent des *wasserstrauben* et ensuite un morceau de mouton avec des pruneaux.

Pendant le commencement du repas, silence parfait. Personne ne prend la parole que pour répondre au grand-père. Je me taisais aussi, pour mieux juger des habitudes de la maison.

— D'où venez-vous, si toutefois il vous plaît de me le dire? fit le vieillard en s'adressant à moi.

— Du Susten, répondis-je. J'ai couché hier au chalet du Stein. Je puis vous donner des nouvelles de vos petites-filles.

— Ah ! grand merci. Nous avons déjà eu de leurs nouvelles, il y a trois jours, par l'homme qui vient aux provisions. Elles continuent de bien aller ?

— Parfaitement. Nous avons passé la soirée à chanter tous ensemble.

— Ce sont de braves filles, craignant Dieu, et qui n'oublient pas son quatrième commandement, comme tant d'autres aujourd'hui, ajouta-t-il d'un ton sévère.

Tout le monde baissa les yeux. A en juger par l'attitude soumise des assistants, la remarque ne pouvait s'appliquer qu'à des absents.

— Et la *Heerkuh?* fit-il en reprenant sa voix ordinaire.

— Je suis chargé de vous dire qu'elle est guérie.

— Comme ça donc, rien de nouveau là-haut?

— Rien que la visite...

Je m'arrêtai court, me rappelant à temps la recommandation que

m'avait faite Gréta de ne point parler de l'oncle Seppi. Mon guide me faisait signe des yeux.

— Quelle visite?

— La visite d'un passant, tout simplement.

— Tiens! nous n'avons vu ici aucun voyageur. Un Allemand, un Français, un Anglais?

— Un Anglais, fis-je au hasard.

— Il sera descendu à l'hôtel d'Angleterre, répondit à mon hôte la ménagère, qui, aux signes de Schichternlen, avait deviné de qui il était question.

— Sans doute, répliqua sans s'étonner le vieillard.

Le dîner fini, les grâces récitées, chacun s'en fut de son côté. J'allai visiter l'église (déjà bâtie et ornée à l'italienne, mais flanquée d'un charnier à l'allemande) qui domine le village, et de la terrasse de laquelle le regard embrasse la vallée de la Reuss depuis Amsteg jusqu'aux Schœllenen.

En rentrant, je trouvai mon respectable hôte dans la salle commune, le registre des voyageurs ouvert sur la table à côté de lui. Aussitôt qu'il me vit, il se leva et m'adressa la parole avec un ton marqué de déférence qu'il n'avait pas d'abord.

— Excusez ma curiosité, herr. J'ai servi en France dans les Suisses avant la Révolution. Dans mon régiment, il y avait un capitaine du nom de Morvillars, est-ce que vous seriez son parent?

— Je ne suis ni plus ni moins que son propre petit-fils.

— Oh! Jésus Dieu! répliqua-t-il avec une émotion visible, le petit-fils de mon capitaine!

— Vous serviez dans le régiment de Reinach, répondis-je assez ému moi-même.

— Oui, très-honoré herr, oui, j'étais grenadier dans la compagnie Morvillars. Ah! mon pauvre capitaine!

Et une larme brillait dans son œil ranimé.

— Il vous aura parlé de Müller. C'est moi, herr, c'est moi.

— Hélas! je n'ai pas connu mon grand-père, il est mort avant ma naissance.

— Mon Dieu! il est mort, reprit avec un étonnement douloureux le bon grenadier.

Puis, réfléchissant un instant :

— Sans doute, dit-il, sans doute; j'ai soixante-quatorze ans, et mon capitaine en aurait plus de quatre-vingt-dix, s'il avait vécu jusqu'à présent.

— Il est mort jeune encore, lui dis-je : en 1816.

— Alors il a encore eu le bonheur de revoir le Roi.

— Oui, il a revu Louis XVIII.

— Ah ! cette joie ne m'a pas été octroyée par la Providence, et j'ai eu la douleur d'assister de loin à une seconde révolution.

Bien que petit-fils d'émigré, je n'étais pas, je le sentis sur-le-champ, à la hauteur du royalisme de Müller. En face de cette vieille fidélité de cinquante ans, le sentiment de ma tiédeur m'inspirait, je ne sais pourquoi, une espèce de confusion, si bien que je ne répondais rien.

— Oui, herr, reprit mon vieux grenadier, et ces misérables m'ont tué mon fils.

La révolution de 1830 n'avait pas toutes mes sympathies, mais j'étais dès lors et je suis resté libéral. Beaucoup de gens ont fait le coup de fusil dans les rues de Paris, mus par un sincère et généreux amour des libertés constitutionnelles. Le mot de misérable me paraissait un peu dur; mais comment protester contre la douleur d'un père?

— Comment cela? me contentai-je de répondre.

— Il servait dans les Suisses, fit-il avec un accent de fierté non déguisée, comme moi. Il a été tué en défendant le Louvre. Ah ! herr, dans quel temps vivons-nous !

Des larmes qu'il ne pouvait contenir s'échappaient de ses yeux. Je lui tendis la main, et nous nous la serrâmes bien cordialement en silence.

— Ce n'était pas votre unique enfant, repris-je, pour entrer dans la voie des consolations.

— Non, j'avais une fille qui est morte en couches. C'était la mère de Gréta que vous avez vue à la Steinenalp. La pauvre fille n'a jamais vu sa mère et n'a guère connu son père, car il est mort de maladie avant qu'elle eût six ans.

Ma pensée repassa aussitôt le Susten pour se reporter avec attendrissement sur la douce et mélancolique figure de Gréta.

— C'est vous qui avez recueilli la malheureuse orpheline?

— Sans doute; elle a été élevée à la maison. Mon fils aîné, que vous avez vu à table, l'a adoptée. Elle a été traitée comme Catele, sa propre fille, qui est aussi au Stein.

— Gaie et espiègle, celle-là.

— Oui, répondit avec un sourire de complaisance le grand-père, gaie comme l'alouette; elle nous manque bien ici pour nous consoler de nos chagrins.

— Il me semble que votre position est satisfaisante.

— L'auberge est bien achalandée, c'est vrai; mon fils gagne passablement d'argent; il est considéré dans le pays; on l'a nommé membre du grand conseil. Toute cette prospérité ne guérit pourtant pas les plaies du cœur.

— Certainement; mais vous avez du moins la consolation de penser que votre fils est mort à son poste.

— Très-bien, herr, voilà qui est parler. Dieu m'est témoin que je pleure mon pauvre Fritz de tout mon cœur; mais en même temps je suis fier pour lui et pour moi en songeant qu'il est mort les armes à la main en faisant son devoir. Je suis sûr qu'il est devant Dieu récompensé de son fidèle courage. Aussi cette douleur est-elle une joie en comparaison de l'autre, ajouta-t-il avec une profonde amertume.

— Laquelle donc? répliquai-je, me regardant comme autorisé par sa confiance à lui adresser cette question.

— Ah! vous ne le croiriez pas, si je vous le disais. Qu'ai-je fait, mon Dieu! pour être si cruellement puni?

— Qu'est-ce donc, mon pauvre Müller?

— J'ai un quatrième enfant, un troisième fils, répondit-il en pâlissant; mais celui-là ne s'assoit pas à ma table : je l'ai maudit.

— Seppi, m'écriai-je, incapable de retenir cette exclamation.

— Vous le connaissez? dit en tremblant le vieillard stupéfait.

— J'en ai entendu parler. Un grand chasseur, ajoutai-je pour détourner la conversation.

— Un plus grand pécheur, reprit le vieux Müller d'un ton grave et solennel. Comment le dire au petit-fils d'un capitaine aux Suisses? Seppi est un radical!

Combien les révolutions politiques changent les sentiments. Seppi radical ne me paraissait point un monstre. Je m'attendais à bien autre chose après un pareil début. Voleur, coupeur de routes, faussaire, Seppi n'aurait pas semblé plus criminel à son père.

— N'est-ce que cela? m'écriai-je stupéfait.

— Comment! répliqua Müller, qui me comprenait encore moins que je ne le comprenais moi-même. Radical, vous dis-je! radical! Il veut détruire nos anciennes constitutions cantonales; il prétend établir dans nos montagnes je ne sais quelle république du genre de celle des Jacobins de Paris. Il renie Dieu (il parlait avec une véhémence croissante) et insulte ses prêtres, il s'attaque à son père et à son frère...

Je regardais d'un air stupide.

— Enfin, vous l'avez chassé, repris-je.

— Oui, je l'ai chassé et maudit. Le jour où je l'ai entendu dire des Suisses au service du Roi qu'ils n'étaient que des mercenaires, la colère est montée à mon visage : je l'ai chassé et maudit.

Sa faiblesse mit heureusement fin à cette pénible scène. Ses forces étaient épuisées par l'effort et par l'émotion : il lui fallut gagner son fauteuil. J'étais sous une singulière impression; il me semblait courir

le risque d'être chassé moi-même comme un indigne petit-fils de mon grand-père; car comment m'associer à une indignation aussi violente contre des sentiments qu'on heurte aujourd'hui à chaque pas?

Attiré par le ton élevé de sa voix et devinant sans doute de quoi il était question entre nous, son fils accourut et lui fit boire un peu de vin. Dès que Müller fut à peu près remis, il reprit en se tournant vers moi :

— Pardonnez-moi, jeune herr, et parlons d'autre chose. Quand comptiez-vous partir?

— Tout à l'heure. Mon projet est de coucher soit à Andermatt, soit à Hospenthal.

— Sauf votre respect, cela ne se peut pas, reprit le vieux grenadier. Vous comprenez que je ne laisserai point partir comme cela le petit-fils de mon capitaine.

Je n'avais plus moi-même nulle envie de partir. Je me laissai donc faire. Néanmoins, je ne satisfis qu'incomplétement aux désirs de Müller. Il voulait me garder quelques jours, et j'eus beaucoup de peine à lui faire admettre que je ne pouvais retarder mon départ que de vingt-quatre heures. Aussitôt il organisa un festin pour le soir. On envoya prier quelques voisins, les *herr* du village; Müller alla lui-même inviter le curé. Pendant le reste de l'après-midi, il ne m'entretint que de mon grand-père.

— Quel excellent homme, jeune herr! Je le vois encore, grand, plus grand que moi et gros à proportion; de grands yeux bleus, d'épais sourcils noirs, des cheveux poudrés.

C'était bien là le signalement de mon grand-père dont j'avais un portrait, et que je connaissais d'ailleurs par tradition de famille. J'entendis répéter à Müller beaucoup de choses que je tenais de ma grand'-mère, mais il m'en apprenait aussi beaucoup de nouvelles, ce qui était très-naturel, puisqu'il avait eu avec mon grand-père des rapports d'un genre particulier, ceux d'un soldat avec le propriétaire de sa compagnie. Il ne me fit grâce d'aucune histoire de garnison. Les Allemands ne content pas vite; les vieillards sont prolixes. A ce double titre, Müller cheminait lentement. Il ne m'ennuyait pas cependant. Son dévouement à son ancien chef m'allait droit au cœur, et il m'était doux d'entendre parler de mon grand-père par quelqu'un qui en avait gardé si bonne et si fidèle mémoire.

A la nuit tombante, les voisins arrivèrent. C'étaient tous de braves paysans, petits propriétaires de Wasen, simples de manières et de figure parfaitement honnête. Après l'*Angélus*, vint le curé, qui portait l'ancien costume d'abbé, moins le petit collet. Je fus présenté à tout ce monde comme un personnage, et par eux traité comme tel. Je n'aurais pas trouvé chez eux plus d'égards si j'avais été mon propre

grand-père. Pendant le souper on parla beaucoup politique, on mangea bien, on but mieux encore. Les convives avalaient rasade sur rasade de vin blanc d'Alsace comme si c'eût été de l'eau. Ces braves gens, me disais-je, boivent comme...comme des Suisses, parbleu! Les proverbes sont si vrais. Je connaissais de longue date la perfidie du vin d'Alsace, qui, froid au palais, est excessivement capiteux, et je me tenais en garde ; mais le vieux grenadier, qui ne boudait pas , me poussait l'épée dans les reins. Bien qu'ils eussent bonne tête, les convives s'échauffaient par degrés. On était déjà en gaieté, lorsqu'arrivèrent les santés; là, il fallut s'exécuter, d'autant qu'on commença par la mienne; puis, celle du curé; puis celle de mon grand-père. Enfin, Müller se leva, et d'une voix encore sonore, porta un toast qui était le résumé de ses sentiments sur la chose publique : « Au Roi et aux cantons suisses ! » Applaudissement unanimes et chaleureux enthousiasme. Je bus au Roi comme les autres, sans trop me demander jusqu'à quel point cela m'engageait. Du reste, il n'y avait pas moyen de faire la petite bouche et de formuler des réserves. Sous peine de trahison, il fallait boire sans phrases. Je sautai le pas, et fis la chose de la meilleure grâce du monde.

De libation en libation on gagna neuf heures du soir, et chacun s'en fut coucher ; tout le monde sur ses jambes, mais plus d'un, je crois, avec le roulis dans les yeux. Les miens me sortaient de la tête. Mon sommeil fut lourd et pesant, troublé par des cauchemars. Il me semblait entendre des voix confuses et des allées et venues. Les habitants de la maison avaient effectivement été tenus sur pied une partie de la nuit, et, comme il n'y a pas de maison plus sonore qu'un chalet, le bruit était venu jusqu'à moi sans m'éveiller tout à fait. Le vieux Müller avait eu une indigestion. A son âge, on ne fait pas impunément une cour si empressée à la bouteille. Il avait été fort souffrant, et, bien qu'il allât mieux, force était de garder le lit. Nulle inquiétude pourtant : je lui fis mes adieux vers onze heures : nous nous embrassâmes comme de vieux amis, avec force souhaits de santé et d'heureux voyage, de longue vie et de bonheur. Lui excepté, toute la famille me reconduisit jusque sur la route du Saint-Gothard. Impossible de parler à ces braves gens de comptes à régler. Pourquoi cacherais-je que j'avais les larmes aux yeux en franchissant le seuil de ce brave homme encore dévoué après cinquante ans au souvenir de son ancien chef; de ce fidèle serviteur d'une cause qui avait coûté la vie à son fils; de ce mercenaire plus opiniâtrément attaché à son devoir de soldat que les sujets de Louis XVI, sans que le point d'honneur militaire ait rien détruit en lui du patriotisme suisse et de son amour pour les vieilles institutions républicaines d'Uri. A coup sûr, ce n'était pas un homme d'une intelligence très-ouverte, mais de

beaucoup de cœur et de loyauté. Voilà ce que peut produire la foi sur une âme simple et droite. On a dit depuis que, pour être bon chrétien, il faut être d'abord et superlativement un honnête homme. Müller était bien le type de ce chrétien-là.

Ces impressions du moment, confondues avec des souvenirs de famille et des réflexions sur 1789, se succédaient et se mêlaient dans mon esprit pendant que je remontais la vallée de la Reuss. Schlichternlen interrompit le cours de mes pensées en appelant mon attention sur le *Teufelstein*. A partir de cette roche solitaire lancée jusqu'au milieu de la vallée, sinon par la main de Satan, comme le veut la légende, au moins par quelque convulsion souterraine du globe, l'imagination ne peut plus vagabonder du passé au futur : elle est retenue captive dans le présent par le spectacle imposant qui commence à une lieue de Wasen. Là s'ouvre la gorge fameuse du *Schællenen*. Du sein des entrailles de la terre une immense muraille de granit qu'on retrouve au Grimsel a été lancée au milieu du massif du Saint-Gothard. Comme l'Aar, la Reuss a été contrainte de se frayer un passage à travers cette épaisse couche de durs rochers. Elle bondit et gronde au fond du sombre ravin creusé par ses flots bouillonnants. Des nuages de poussière humide s'élèvent du fond du gouffre qu'on côtoie pendant une heure. A droite et à gauche des pentes abruptes de granit noir ou gris, nu, poli par les eaux du torrent, par la chute des avalanches; des rocs gigantesques entassés, déchirés et dépouillés, sur lesquels n'existe aucune trace de végétation, sauf quelques saxifrages d'un vert blafard. Bien que leurs formes n'aient rien d'aigu, bien qu'elles soient arrondies au contraire, rien de plus sauvage et d'un aspect plus terrible que ce sombre défilé. Aujourd'hui qu'il est traversé par une grande route, il a encore quelque chose d'effrayant. Qu'était-ce donc, au moyen âge! Aussi l'imagination populaire voulait-elle que ces lieux fussent hantés par le diable. Elle a donné son nom au pont jeté sur la Reuss par un abbé d'Einsiedeln aussi bien qu'à la paroi de rochers qui ferme le haut de la gorge. Pour sortir de cet entonnoir, qui ne laisse passage qu'à la Reuss, il a fallu percer une galerie dans le roc. On s'engage dans un tunnel humide et obscur. Au milieu de ces froides ténèbres on se sent le cœur oppressé, et par le souvenir des sublimes horreurs qu'on vient de traverser, et par la perspective d'horreurs semblables. Vers l'arcade lumineuse de l'autre extrémité de l'*Urnerloch*, on chemine tristement et silencieusement, l'âme toute assombrie, et au débouché..... en croirais-je mes yeux éblouis : une vaste prairie, unie comme un tapis, baignée par une jolie rivière aux ondes limpides et tranquilles; en face, un groupe de maisons blanches, un haut campanile italien; plus à droite et au fond de ce riant amphithéâtre, le hameau d'Hospenthal

dominé par une tour féodale ; des faneuses dispersées dans les prés. N'étaient les flancs neigeux des montagnes qui enserrent cette calme et douce nature, ce serait à se croire transporté par un coup de bagette magique dans un autre coin de la terre.

Ravi par ce brusque contraste, par ce charmant passage du grave au doux et du sévère au plaisant, je ne fis que traverser Andermatt. Comme le soleil allait se coucher, j'arrivais à Hospenthal et prenais gîte dans ce village à moitié allemand, à moitié italien, situé au pied du Saint-Gothard, sur la frontière des deux races et des deux langues. Mon souper servi, je me mis à table. Je n'avais pas encore achevé mon repas, lorsque l'hôte vint m'avertir qu'un homme de Wasen demandait à me parler. Je cours au poêle fort étonné, et j'y trouve un exprès envoyé à ma poursuite par les enfants de Müller. Son état a empiré aussitôt après mon départ. Il est assez mal pour donner de sérieuses inquiétudes. Le curé l'exhorte à pardonner à son fils, mais le vieux Muller veut m'entretenir à ce sujet. Sa famille me supplie de me rendre à ce désir. Quoique assez fatigué, je ne pouvais hésiter. Je repris mon sac et mon bâton, et prévins mon guide que je prenais les devants. D'Hospenthal à Andermatt, la route est aussi unie qu'entre Strasbourg et Colmar. Je tirais pourtant la jambe. Aussi, rejoint à Andermatt par la diligence de Milan à Altorf, demandai-je s'il y avait une place. Il en restait une sur la banquette. Je monte pendant qu'on change de chevaux, et me voilà parti, laissant l'exprès et Schilchternlen s'en tirer comme ils pourraient. J'étais fort satisfait de cette heureuse fortune, mais je dois avouer qu'une fois la galerie passée, je fus quelque peu inquiet lorsque je me sentis, en haut de cette grande machine balançante, emporté au grand trot sur une pente rapide par une nuit aussi noire que les ténèbres d'une caverne. La Reuss mugissait à côté de nous, mais on n'en distinguait que de loin en loin, à la lueur de notre lanterne, la poussière montant vers le ciel en colonnes vaporeuses. Le ciel excepté, tout était obscurité, et, à chaque lacet de la route, je voyais la tête des chevaux décrire en silhouette un grand cercle dans le firmament. Assis à mes pieds, le postillon causait gaiement avec le conducteur, qui, lui, fumait tranquillement un cigare. « Peste soit du bavard, pensais-je en moi-même. Si ce gaillard-là a une distraction, nous faisons, bêtes et gens, une culbute de quelques centaines de pieds. Du reste, au douzième tour, j'y étais fait moi-même, et ne pensais plus guère à l'avare Achéron. J'éprouvai cependant une espèce de soulagement lorsque je reconnus le pont de Hœderly. A minuit j'étais à Wasen. Je me fais montrer l'auberge et j'y cours. Je trouve Frantz, le fils aîné, dans le poêle : « Son père va de plus en plus mal ; il a bu et mangé avec excès la veille ; ce qui pour un homme plus jeune serait à peine

une légère indisposition, est une maladie mortelle pour un vieillard. On a envoyé prévenir Seppi, Catele, Gréta et Tony. » Seppi était arrivé déjà; il se tenait assis dans un coin de la chambre, les coudes sur la table et la tête dans les mains. En entendant prononcer son nom il se lève : sa tête touche presque au plafond.

— Herr, me dit-il, il dépend de vous de fléchir l'âme de mon père : qu'il ne meure point sans m'avoir pardonné; que je ne reste pas un maudit !

Cet homme si hautain, si grossier l'avant-veille, était devenu humble et doux comme un agneau.

— Vos sentiments politiques sont-ils la seule cause de la malédiction qui pèse sur vous ? repris-je.

— Ajoutez mes sentiments irréligieux, herr.

— C'est là tout; absolument tout ?

— Absolument tout. Et encore, tenez, herr. Je sens bien qu'au fond du cœur je crois en Dieu et en sa sainte église; mais, puisque les prêtres sont contre nous, je suis contre les prêtres. Voilà.

Sans insister davantage, j'entrai dans la chambre du malade. Dès que je le vis, je compris qu'effectivement il était en grand danger. Depuis moins de trente-six heures il était bien changé. La fièvre donnait de l'éclat à ses yeux, mais sa voix était très-altérée. Il avait d'ailleurs toute sa présence d'esprit.

— Merci, jeune herr, me dit-il dès qu'il me reconnut, merci.

Je lui serrai la main. La femme de son fils et le curé étaient dans la chambre. Je fis signe à sa bru de nous laisser seuls.

— Je me sens bien mal, fit-il dès qu'elle fut partie. Je vais sans doute paraître devant mon Créateur. Voici le curé qui veut que je pardonne à mon fils.

— Et avant de m'obéir, dit en souriant avec bonté le digne prêtre, il désire vous consulter. C'est pour vous demander votre avis que nous vous avons fait revenir sur vos pas.

— Je vous sais bon gré de m'avoir rappelé comme vous eussiez fait pour un bon parent, dis-je à Müller. Et, me tournant vers le curé : Mon avis ne peut être que le vôtre; puisque vous estimez l'incrédulité de Seppi pardonnable, je la dois tenir pour telle à bien plus forte raison.

Le vieux grenadier ouvrit la bouche comme pour parler, et sur un signe du curé reposa la tête sur son oreiller en fermant les yeux.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Müller sait bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pardonné du haut de la croix à tous ses ennemis.

Le malade fit un second mouvement également réprimé par le curé, qui reprit :

— Il comprend aussi que notre Sauveur n'a pas donné aux hommes de lois politiques, et que, les constitutions cantonales n'étant pas écrites dans l'Évangile, chacun est libre d'en désirer le changement.

— Qu'est-ce qui l'arrête alors ?

— Ah! voilà la difficulté. Seppi fait profession de condamner les engagements à l'étranger et de mépriser les Suisses qui se mettent à la solde de Naples ou de France. Müller est justement offensé des paroles qui lui ont été dites sur ce sujet par son fils. Il exige une rétractation, tandis que les convictions contraires de son fils le rendent inflexible.

— Ne suffit-il pas que Seppi demande pardon à son père de l'avoir offensé ? Qu'importe son opinion sur les enrôlements à l'étranger, pourvu qu'il garde envers son père le respect qu'il lui doit?

— Votre grand père lui pardonnerait-il, dit le vieillard en essayant inutilement de se mettre sur son séant? Voilà ce que je voudrais savoir. Un père peut tout oublier; mais est-ce qu'un soldat peut excuser l'insulte faite à son uniforme ?

— Mon bon Müller, reprit le curé, comme fatigué de l'obstination de son pénitent, rappelez-vous donc votre oraison dominicale : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Il n'y a pas d'exception.

— Le digne pasteur ne comprend rien à l'affaire, dit Müller comme à demi-voix en regardant de mon côté. Qu'est-ce que ferait (il appuyait sur chaque mot) mon capitaine s'il était encore vivant ?

Le curé me regardait avec anxiété.

— Il pardonnerait, répondis-je sans hésiter.

— Alors, moi Müller, grenadier au régiment de Reinach, je pardonne aussi.

Je courus chercher Seppi. L'intrépide et vigoureux chasseur tremblait comme la feuille et chancelait en entrant chez son père. Il se jeta à genoux à côté de son lit, et d'une voix pleine de sanglots lui demanda avec un vrai et sincère repentir pardon des chagrins qu'il lui avait donnés et de toutes les offenses dont il pouvait être coupable envers lui. Müller lui tendit la main que Seppi baisa avec effusion. Pendant qu'il se relevait pour tomber dans les bras de son père, le curé sortit et moi aussi.

Cependant, Gréta, Catele et Tony étaient arrivés. Tous trois furent très-surpris de me voir ; mais ce n'était pas le moment des explications : je me contentai de leur serrer la main. Malgré la triste solennité du moment, je ne pus m'empêcher d'indiquer par ce simple geste à Gréta (il y a tant de manières de serrer la main !) une nuance de plus tendre compassion.

Le curé revint bientôt portant le saint viatique. En dépit de l'heure avancée, il était suivi par nombre d'habitants du village. Les parents et les plus intimes amis entrèrent seuls dans la chambre de Müller. Devant tous les assistants agenouillés, le Saint-Sacrement posé entre deux lumières sur une petite table, il prononça la formule de l'absolution ; il adressa au malade une touchante allocution à laquelle répondaient les pleurs de l'auditoire, tandis que Müller l'écoutait avec fermeté dans l'attitude du recueillement; il lui donna enfin la communion. Les étrangers sortis, je demeurai avec les membres de la famille.

— Approchez, mes enfants, que je vous donne ma bénédiction, avant de mourir, dit Müller avec son tranquille courage.

Nous nous mîmes tous à genoux en demi-cercle devant son lit, et lui, étendant les mains sur nous :

— Que Dieu vous bénisse, dit-il, et vous accorde le salut éternel. Qu'il vous bénisse tous, tous (appuyant sur ce mot en regardant Seppi qui avait le front courbé jusqu'à terre); et le jeune herr aussi, ajouta-t-il.

Le lendemain, nous enterrions le pauvre Müller sur la colline qui fait face au Diedenberg, à quelques lieues d'Altorf et du Grutli.

En 1847, j'ai trouvé dans un journal le nom de Seppi Müller sur la liste des soldats du Sunderbund morts devant Lucerne pour la défense de la liberté religieuse et de l'indépendance cantonale. La bénédiction de son père lui avait porté bonheur.

A. de Metz-Noblat.

MÉLANGES

SITUATION POLITIQUE DE L'ESPAGNE

Barcelone, 15 juin 1859.

Il n'est peut-être pas très-opportun de parler de l'Espagne à vos lecteurs, alors que tous les regards sont fixés sur le drame sanglant qui se joue en Italie. Mais, si la lutte se généralise, ce qu'à Dieu ne plaise, il sera bon que nous nous connaissions, pour savoir où sont les amis, où sont les ennemis, et jusqu'à quel point nous pouvons compter les uns sur les autres [1].

En général, l'Espagne est très-peu connue dans votre pays : permettez-moi de vous l'assurer, sans en rechercher la cause. Vos fabricants de nouvelles ont fait une Espagne de fantaisie, qui n'existe point et qui n'a jamais existé, et la seule que connaisse la masse des lecteurs français. Vos écrivains sérieux ont trouvé que l'Espagne était chose trop insignifiante pour être l'objet de leurs études, et ils n'ont pas daigné tourner vers elle leur attention. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour ces motifs ou pour tous autres, tandis qu'en Allemagne on connaît nos poëtes, nos historiens, nos écrivains ascétiques, nos monuments, etc., en France, malgré la presque identité de race et d'idiome, malgré la proximité de nos frontières, on parle de nous comme on parlerait de la Chine et du Japon.

Il est vrai que, pour connaître à fond notre état présent, il est nécessaire d'étudier longtemps notre passé, — étude assez complexe et assez difficile, qui arrête beaucoup d'Espagnols, bien qu'il y ait pour eux, à s'y livrer, plus d'obligation que pour les étrangers.

Cette difficulté provient de ce que la péninsule ibérique n'est pas habitée que par un seul peuple, d'une seule origine, ayant une même histoire et les mêmes mœurs ; c'est au contraire une réunion de races avec des traditions distinctes et parlant divers idiomes. Et ces différences ne sont pas

[1] Le lecteur aura remarqué, à la date, que cette lettre a été écrite au commencement de la guerre.

accidentelles et passagères; elles ne sont ni fortuites, ni même historiques; elles sont l'œuvre de la nature, ce qui fait qu'elles ont existé, qu'elles existent, et que probablement elles ne cesseront pas d'exister.

Cicéron, Lucain, Horace, Tite-Live, parlent du caractère et des coutumes des Espagnols et leur reconnaissent des aptitudes différentes, selon les contrées auxquelles ils appartenaient; et ces aptitudes distinctes correspondent à celles des populations qui habitent aujourd'hui ces mêmes lieux, malgré les invasions étrangères et les guerres destructives qui auraient pu les modifier. Il n'est pas, que je sache, deux types plus opposés que le type allemand et le type andalous ; cependant les descendants des cinq mille colons allemands qui, vers la fin du siècle dernier, fondèrent les nouvelles peuplades de la Sierra Morena ne sont pas moins Andalous aujourd'hui que les autres habitants de l'Andalousie.

Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve, selon moi, que tant que l'on ne parviendra point à donner à l'Espagne un seul climat, une seule nature, il ne sera pas possible de parvenir à cette uniformité monotone, communiste et ridicule que poursuivent avec tant de sollicitude nos superbes centralisateurs. Aussi n'hésiterai-je pas à taxer de sacriléges ces tentatives des gens qui ne se proposent rien moins que de refaire l'œuvre du souverain Auteur.

C'est un fait constant dans notre histoire, chaque fois qu'on lui a laissé la spontanéité de ses actes, le peuple espagnol, en se constituant en état politique, a adopté un système décentralisateur. Dans l'Espagne primitive, dans l'Espagne romaine et dans l'Espagne gothique, ce phénomène apparaît aussi clairement que le permettaient les formes irrégulières des sociétés de ces temps-là.

C'est surtout à l'époque de la délivrance qu'il se montre saillant et complet. Les derniers survivants de l'antique monarchie espagnole, après avoir reconquis la patrie de leurs ancêtres, se constituèrent en états indépendants, s'imposant pour limites non celles de la tradition et son droit, — ils ne pouvaient en avoir gardé le souvenir, — mais les démarcations naturelles de la Péninsule, ce qui n'empêcha pas le résultat d'être partout identique.

En montant sur le trône d'Espagne, Charles V d'Allemagne inaugura parmi nous l'absolutisme, la centralisation et la décadence. Notre amour de la liberté était si grand, si grande était notre affection pour le clocher et si puissante était notre vigueur, que l'absolutisme et la centralisation, — ce couple inséparable, — eurent besoin de deux siècles pour consommer la dégradation et la ruine de l'Espagne.

Deux contrées se sauvèrent du naufrage général : la Catalogne et les provinces basques; la première, parce qu'elle conserva quelques-uns de ses priviléges et plus particulièrement sa législation civile; les secondes, parce qu'elles les conservèrent tous. L'Aragon, qui fut pendant quelque temps l'un des principaux Etats de l'Europe, ne fut plus, après la perte de ses fueros, que la dernière province de l'Espagne.

Bien qu'il poursuivît avec résolution l'œuvre de la centralisation commencée par ses prédécesseurs, Philippe V eut à cœur de donner une compensation aux provinces : il y créa des sociétés scientifiques et littéraires ; ce

fait, tout insignifiant qu'il paraisse, réveilla le vieil esprit provincial et fut le premier pas vers notre régénération.

Le mouvement littéraire de cette époque fut le précurseur du mouvement politique qui eut lieu dans la suite ; il n'est pas douteux que, si le petit-fils de Louis XIV ne nous eût apporté le *classicisme* (clacicismo) de son pays, la révolution politique de l'Espagne eût été moins féconde en réminiscences françaises.

La centralisation et l'absolutisme, qui nous avaient appauvris et avilis, n'eurent point assez de force pour étouffer chez le peuple espagnol ses instincts naturels, qui se révélèrent à la première occasion. Je ne veux pas rappeler les tristes scènes de Bayonne, où la famille royale se montra peu digne de marcher à la tête d'un peuple capable de s'élever jusqu'à l'héroïsme. Je me bornerai à signaler uniquement l'invasion de l'Espagne, pour éveiller l'attention sur un fait qui a été observé par les historiens.

Le grand capitaine du siècle crut qu'en s'emparant de la capitale de la monarchie il désorganisait l'administration du pays et rendait la résistance impossible. Ce fut là sa grande erreur et peut-être notre salut.

Le gouvernement central s'était retiré à l'extrémité de la Péninsule ; il n'entretenait que peu et de difficiles relations avec le reste du pays; les provinces se constituèrent d'une manière presque indépendante, au moyen de juntes de gouvernement qui s'attribuèrent des pouvoirs universels. Lorsqu'il eut une fois recouvré son antique autonomie, ce pays pauvre, dépourvu, désorganisé et abandonné par son souverain, sentit renaître sa vigueur passée, et il opposa aux troupes invincibles de Napoléon une résistance qui datera dans l'histoire.

Il est à noter que c'est pour la seconde fois que le pays, livré à lui-même, se constitue presque fédérativement et qu'aussitôt qu'il a adopté cette forme de gouvernement, qui lui est naturelle, il déploie une énergie et une puissance que le gouvernement central ne sut montrer ni dans les guerres contre la République, ni dans celles qu'il soutint depuis contre la Grande-Bretagne, quoiqu'il disposât d'armées bien organisées et de ressources abondantes. La leçon me semble concluante.

Tandis que les juntes des provinces rassemblaient des moyens d'action, les cortès réunies à Cadix discutaient tranquillement la constitution politique de l'Espagne, oubliant peut-être les conjonctures critiques dans lesquelles se trouvait le pays, qui, de son côté, uniquement occupé à combattre les envahisseurs, se mettait peu en peine de ce que faisaient les cortès de Cadix.

Malgré la vigilance, il était impossible que les idées de la Révolution française ne pénétrassent point en Espagne, comme le démontrèrent les discussions des cortès constituantes. Cependant, quoiqu'il soit manifeste que les auteurs de la constitution de 1812 étaient imbus des principes de votre Constituante, leur œuvre présente des caractères essentiellement espagnols. Un de ses articles porte que *la religion catholique, apostolique et romaine est et sera à perpétuité celle des Espagnols*, à l'exclusion de tout autre culte. Les lois organiques faites plus tard pour le développement des principes consignés dans le code fondamental donnèrent aux députations provinciales

et aux *ayuntamientos* (municipalités) des franchises telles, qu'elles les constituaient en corps pour ainsi dire indépendants.

Les deux principes incarnés dans le peuple espagnol et auxquels les constituants de 1812 se virent forcés de rendre hommage sont donc la foi catholique et la décentralisation. Deux siècles d'absolutisme progressif et d'ignorance systématique n'avaient pu effacer chez nous ni notre foi religieuse ni notre esprit d'indépendance.

Il est à remarquer que parmi ceux qui prirent l'initiative de notre régénération politique figuraient quelques prêtres respectables; mais la majorité du clergé se montrait hostile à toute innovation, craignant sans doute que les excès de la Révolution française ne se reproduisissent ici.

Lorsque la paix fut rétablie en Europe, Ferdinand VII, à peine de retour en Espagne, se déclara contre la constitution de 1812 et donna le signal d'une longue et cruelle persécution contre ses auteurs et contre tous ceux qui s'en étaient montrés les partisans. Cet acte de solennelle ingratitude et de stupide politique fut cause du soulèvement militaire et de la révolution de 1820.

Notre clergé, oubliant aussi que l'absolutisme fut toujours, suivant l'expression de Balmès, un mauvais abri pour l'Église, s'éleva ouvertement, à cette époque, contre le gouvernement représentatif, et ce fut un prétexte pour les constitutionnels de se livrer à une série d'excès qui ne se terminèrent que lors de l'intervention française de 1823.

La réaction absolutiste fut atroce; les vaincus n'eurent d'autre appui que la prudence et l'énergie de quelques chefs de votre armée. Si alors la cour d'Espagne eût suivi les sages conseils de la diplomatie française, chaudement appuyés par le duc d'Angoulême, combien différent eût été le sort de notre malheureuse nation ! Si l'on avait donné à l'Espagne une constitution libérale et modérée comme celle de la France, si l'on eût réprimé les actes d'une vengeance féroce qui ensanglantèrent nos rues, on eût évité à l'avenir une guerre de sept ans et une série de bouleversements qui ont épuisé pour longtemps les forces du pays en des luttes stériles.

Le roi Ferdinand mourut en 1833, léguant à l'Espagne, après un règne de triste mémoire, une guerre désastreuse qui ne se termina qu'en 1840. Cette guerre, à laquelle on donna le nom de dynastique, fut en réalité une guerre de principes, une guerre politique. Les libéraux se groupèrent autour de dona Isabelle II et les absolutistes autour de l'infant don Carlos, et il est certain que les uns et les autres eussent changé de drapeau si ces drapeaux eussent représenté des principes opposés à ceux qu'ils représentaient.

Le parti de la reine finit par triompher, grâce aux divisions du parti carliste, divisions fomentées par la fraction ultra-absolutiste de ce parti, qui s'aliéna les hommes les plus distingués. Le parti libéral n'était pas plus uni; mais la division n'éclata dans son sein, d'une manière bien patente, qu'après la guerre. C'est alors que l'on put juger du mal que nous avait fait le roi Ferdinand en dédaignant les conseils de la France qui l'avait pressé de nous préparer peu à peu à la vie publique. Quand un peuple est resté étranger à la politique, c'est toujours contre lui-même qu'il tourne la liberté à laquelle il parvient subitement.

Les libéraux se partagèrent en deux fractions : les *modérés* et les *progressistes*. Les premiers se donnèrent pour chef le général Narvaez, et les progressistes le général Espartero. Ni les uns ni les autres ne formèrent un parti national.

Les modérés, en bons Espagnols, cherchèrent à renouer des relations avec le saint-siége ; mais pour le reste ils copièrent servilement le parti conservateur français, poussant la centralisation à un point qu'elle n'avait jamais atteint.

Les progressistes, fidèles aux principes des cortès de Cadix, proclamèrent la décentralisation ; mais ils se montrèrent hostiles envers la cour de Rome.

Aucun de ces deux partis n'existe plus aujourd'hui. D'un côté, une fraction des modérés est devenue absolutiste et aspire au césarisme ; de l'autre, une fraction des progressistes s'est faite démocrate et elle tend à la république. Mais les hommes les plus considérables de l'un et l'autre camp ont abjuré leurs anciennes erreurs pour former ce qu'on appelle l'*Union libérale*.

Ce parti, qui occupe en ce moment le pouvoir, réunit la majorité de la nation, et il est le seul, à mon avis, qui puisse conduire l'Espagne dans la voie de la prospérité.

Voici le résumé de son programe : gouvernement monarchique constitutionnel, — décentralisation administrative, — réconciliation avec Rome et complète indépendance de l'Église, — prépondérance de l'élément civil sur l'élément militaire.

Le cabinet du général O'Donnell n'a rempli qu'une partie de ce programme. En supprimant l'état de siége qui pesait sur quelques provinces de l'Espagne, particulièrement sur la Catalogne, il a enlevé à l'élément militaire une prépondérance qu'il n'eût jamais dû avoir ; et en envoyant à Rome l'ambassadeur actuel, D. Antonio de los Rios y Rosas, il a montré l'esprit de conciliation dont il est animé envers le Souverain Pontife

Ses qualités comme orateur parlementaire, l'indépendance de son caractère, la droiture de ses sentiments, sa probité politique, la libéralité de ses principes et sa modération, peuvent faire regarder D. Antonio de los Rios y Rosas comme le Montalembert de l'Espagne; estimé par tous les partis, il est respecté même par ses ennemis politiques. Les discours qu'il a prononcés au sein des cortès constituantes de 1855 ont été publiés dans le *Diario di Roma* et l'ardeur de sa foi mérita la reconnaissance du Saint-Père. D. Antonio de los Rios y Rosas est par conséquent l'homme le plus convenable pour obtenir la réconciliation si désirée de l'Espagne avec le père commun des fidèles.

Reste maintenant au cabinet d'O'Donnell à remplir les autres parties de son programme, surtout en ce qui concerne la décentralisation administrative. Tel est le vœu manifeste du pays, et, s'il n'en tient compte, il perdra l'appui des éléments conservateurs de la nation.

Quant à moi, j'en éprouverais un regret d'autant plus profond, que les membres de ce cabinet ont su nous donner la paix avec l'extérieur, rétablir l'ordre à l'intérieur et développer la prospérité du pays, dont la richesse et le bien-être augmentent chaque jour.

Pour extrait : P. Douhaire.

LETTRE DE LONDRES

La lettre si pleine d'intérêt de notre correspondant de Londres a provoqué les observations d'un des catholiques les plus honorables de cette ville. Nous sommes heureux d'accueillir cette pacifique controverse entre deux écrivains dont l'opinion a le plus grand poids :

Permettez-moi, monsieur, de vous présenter quelques observations sur la lettre que vous a adressée votre correspondant de Londres et que vous avez publiée dans votre dernier numéro. Ce correspondant est, de toute évidence, un homme de talent, et j'ai lu sa lettre avec la déférence qui lui est due ; mais il n'a pas complétement saisi l'affaire dont il s'agissait, et, par suite, il l'a mal exposée.

J'ai la conviction que les demandes faites dans notre dernier meeting catholique étaient justes et modérées : je ne doute pas qu'elles ne soient accordées.

Selon toutes les apparences, votre correspondant n'était pas présent à la réunion ; autrement il aurait vu que les deux points dont il regrette l'omission ont été au contraire soutenus de la façon la plus explicite. Ainsi on a demandé :

1° Qu'il soit tenu un registre exact de la religion à laquelle appartiennent les habitants d'un *workhouse* ou d'une prison ;

2° Que le prêtre catholique ait le droit d'aborder librement chaque catholique enregistré comme tel, de même que le ministre protestant a libre accès auprès de chaque protestant.

La véritable plaie de la situation actuelle, c'est que, dans un grand nombre de cas, on ne tient aucun registre relativement à la religion des individus; c'est encore que, s'il existe, le prêtre ne peut le consulter; c'est enfin que les personnes enregistrées comme catholiques sont obligées de suivre les observances du culte protestant, à moins qu'elles ne s'y refusent. Même dans ce dernier cas, monsieur, le prêtre ne peut visiter ses coreligionnaires que lorsque ceux-ci le demandent ; en outre, il n'a aucun moyen de les réunir pour célébrer les offices ou pour leur donner des instructions. Les résultats d'un pareil état de choses sont faciles à comprendre : les pauvres habitants de ces asiles ne demandent pas le secours d'un prêtre; lui-même n'a aucun moyen de les voir, et ceux même qui le demandent sont détournés d'assister au sacrifice de la messe.

A l'égard des enfants, la situation est encore plus mauvaise. Les parents ont le droit d'exiger qu'ils soient instruits par un prêtre de leur religion. Mais bien peu d'entre eux savent qu'ils ont ce droit, il y en a moins encore qui le mettent en pratique. On commence par présumer que tous les enfants sont protestants, à moins que les parents, les proches, un parrain ou une marraine, ne constatent le contraire.

Je puis affirmer, à cet égard, que votre correspondant se trompe sur la tendance générale de l'opinion publique parmi nous. Il est vrai, comme il le dit, que l'Église anglicane tend par la force des choses à perdre insensiblement son caractère d'Église officielle ; mais il ne voit pas la conséquence de cet état de choses. Cette conséquence, la voici : Nous sommes dans une période de transition ; nous passons d'un temps où le caractère officiel était complet à des temps où il n'existera plus du tout. En ce moment, nos institutions offrent la plus grande incohérence ; quelques-unes sont faites d'après une théorie surannée, à savoir, que chaque sujet anglais doit, de toute nécessité, être membre de la communion anglicane. D'autres ont été établies d'après cette autre théorie, que l'État ne possède aucun moyen pour déterminer la vérité religieuse, et qu'on doit traiter chacun comme si sa propre religion était la vérité. J'insiste d'autant plus sur cette situation, qu'elle est difficile à comprendre pour un Français. En effet, les Français sont si logiques, qu'après avoir adopté un principe comme vrai ils l'appliquent dans tous ses détails. En Angleterre, rien de pareil. Nous refaisons nos institutions en détail, l'une après l'autre. Il en résulte que les unes peuvent s'expliquer seulement d'après une certaine théorie, les autres, d'après une théorie opposée. Toutefois le progrès de l'opinion publique est si décidément en faveur de la liberté religieuse, qu'il deviendrait aujourd'hui absolument impossible de faire passer une mesure basée sur la théorie surannée de l'anglicanisme officiel, tandis que chaque jour on adopte des mesures fondées sur la théorie contraire.

Permettez-moi de vous en citer quelques exemples. Jusqu'ici les *churchrates* ou impôts pour l'entretien des églises, auxquels votre correspondant se réfère, étaient considérés comme une chose légale. Et pourtant l'histoire même prouve combien les temps sont changés. Il y a peu d'années, les habitants de chaque paroisse étaient tenus de voter ces impôts pour l'entretien de leur église. Aujourd'hui il est admis qu'ils sont entièrement libres ou de voter ou de refuser cette contribution. C'est une question à décider par tous les propriétaires ou locataires d'une paroisse. Dans beaucoup de paroisses et dans la plupart des grandes villes [1], on a refusé l'impôt, et les églises sont maintenant entretenues par les souscriptions volontaires des personnes attachées à l'établissement même anglican. Il y a quelques années, vous auriez vu apparaître une loi pour forcer les paroisses à voter cette contribution : aujourd'hui, personne ne serait assez fou pour la proposer. Assurément ce fait prouve bien jusqu'à quel point nous sommes dans un état de transition.

Autre exemple. Il y a trois ans environ, l'attention publique fut dirigée vers la condition déplorable dans laquelle se trouvaient en Angleterre les jeunes délinquants qu'on envoyait dans des prisons où ils achevaient rapidement de se démoraliser, au lieu de se réformer. Quelques hommes

(1) A Birmingham, Manchester, Leeds, et dans beaucoup d'autres localités importantes, il y a trente ans au moins qu'on n'a voté cet impôt. Les anglicans se plaignent cependant que beaucoup d'églises tombent en ruine ; leurs adversaires dissidents soutiennent le contraire. (*N. de la rédaction.*)

sages et dévoués portèrent leurs regards sur l'admirable colonie agricole de Mettray, qui fait tant d'honneur à la France. On résolut d'établir en Angleterre des institutions analogues, et une loi fut portée en conséquence. D'après le projet de loi, tous les jeunes détenus devaient être soigneusement instruits dans les doctrines de l'Église établie et obligés d'en suivre les offices. Les catholiques s'élevèrent contre cette clause, se fondant sur le fait qu'un certain nombre de détenus appartenaient à leur culte. La loi fut modifiée sur ce chef. On décida que les membres de chaque culte pourraient fonder des maisons convenables, soumises à l'inspection du gouvernement, et où seraient envoyés les jeunes détenus pour y être élevés dans leur religion. Ils y sont entretenus aux frais de l'État. Aujourd'hui les catholiques ont plusieurs établissements de ce genre (*Reformatories*), où les enfants catholiques sont détenus pendant deux, trois ou cinq ans, selon la gravité de la peine. Or ils sont tous dirigés, non-seulement par des catholiques, mais par des religieux. L'un est sous la direction d'un institut spécial fondé par un chanoine de Malines; un second est gouverné par des frères de la Charité de l'abbé Rosmini; nous avons encore une maison pour les femmes, que surveillent les religieuses du Bon-Pasteur. Ainsi donc, à l'égard des jeunes détenus qu'on envoie aux pénitenciers, nous avons obtenu tout ce que nous demandons, tout ce que nous avons le droit de demander : LA JUSTICE. Pourquoi dès lors votre habile correspondant nous accuse-t-il de mal connaître l'esprit de nos compatriotes, parce que nous espérons obtenir la même justice pour nos coreligionnaires. Adultes ou enfants, peu importe, — dans les prisons et dans les *workhouses* ? Quant à moi, je tiens pour certain que nous réussirons sans plus tarder, et ma confiance est fondée d'abord sur cet amour de l'équité (*fair-play*) dont parle votre correspondant, mais plus encore sur la tendance énergique de l'esprit public parmi nous dans cette direction.

Je me confirme dans cette opinion par l'exemple de l'Irlande. Dans ce pays, vous le savez, l'Église officielle a été établie absolument comme en Angleterre. La seule différence entre les deux pays, c'est qu'ici la masse du peuple est protestante, et que là elle est catholique. Et pourtant, en Irlande, la loi des pauvres accorde aux catholiques tout juste ce que nous réclamons pour eux en Angleterre. On y prend note de la religion de chaque habitant des dépôts de mendicité ; l'aumônier catholique seul s'occupe des intérêts spirituels des catholiques, et personne ne contestera, je pense, que, si la loi sur les pauvres de l'Irlande avait été faite il y a cent ans, tous les humbles résidants d'un workhouse auraient été, d'après l'ancienne théorie, traités comme protestants. En fait, ces établissements furent fondés en Irlande en 1844, et ils sont gouvernés d'après le principe nouveau de la liberté religieuse. S'il s'agissait aujourd'hui de faire la même loi en Angleterre, très-certainement on adopterait le même principe. Nous nous plaignons précisément que la loi anglaise et la loi irlandaise suivent sur ce point des principes différents, une théorie dont l'une est moderne, l'autre relativement ancienne, voilà ce qu'a parfaitement exposé un membre éminent de la députation irlandaise, M. Monsell, lorsque nous avons eu l'autre jour une audience du premier ministre. Nous demandons simple-

ment qu'en Angleterre la minorité catholique soit traitée comme on traite la minorité protestante en Irlande. Le bon sens, la justice, l'intérêt public, exigent qu'il soit fait droit sur-le-champ à notre réclamation.

Je désire maintenant m'expliquer sur un point particulier : on demande pourquoi l'on pétitionnerait pour la rétribution des aumôniers catholiques? Est-ce que l'application du revenu public à des buts religieux n'est pas contraire à l'esprit du siècle? Je ne le crois pas. Sans doute les concessions de ce genre sont plus ou moins impopulaires. Votre correspondant se trompe lorsqu'il affirme que l'État paye seulement les ministres de la religion qu'il croit être la véritable. A proprement parler, l'État ne paye rien aux ministres de l'Église anglicane. Il leur a transféré, par un acte de spoliation, les terres et les propriétés de l'Église catholique, mais il ne les a jamais regardées comme un salaire. Au contraire, on défend ce système en s'appuyant sur un sophisme d'après lequel l'Église, qui est bénéficiaire, est la même que l'Église à laquelle on les avait données primitivement. « Elle était, dit-on, non réformée; aujourd'hui elle est réformée, mais c'est toujours la même Église. » Or toute l'expérience du passé prouve que, si l'on montre une grande répugnance pour tous les dons faits à un clergé quelconque, on n'en montre guère moins pour des agents officiels non salariés. Mais le ministre de la religion qui travaille au profit du prisonnier dans une geôle, ou du pauvre dans un workhouse, soutenus tous les deux par l'État, est certes autant un serviteur de cet État que le boulanger qui cuit leur pain ou le médecin qui les soigne dans leurs maladies. Si ce dernier est payé par l'État, pourquoi pas l'aumônier ?

On insiste et on dit : L'État ne doit pas pourvoir à la religion du peuple. J'admets la force de l'objection dans un milieu social semblable à celui de l'Angleterre actuelle. Mais le cas des personnes payées par l'État est très-exceptionnel; celui-ci pourvoit à tous leurs besoins, au besoin religieux comme aux autres. Je suis donc certain que, si l'opinion publique tend, d'un côté, à priver le clergé officiel de ses dotations et de sa position exclusive, de l'autre, elle favorise la rétribution par l'État de tous les ministres chargés de subvenir aux besoins spirituels de ceux que l'État nourrit et entretient avec le montant de nos contributions. L'opinion se prononce de plus en Angleterre contre le système qui chargerait l'État de pourvoir aux nécessités spirituelles des sujets; elle adopte, par contre, de plus en plus le système qui laisse chacun libre de les satisfaire soi-même, comme pour la vie temporelle.

L'argument dont se servent le plus volontiers les partisans de ce système est celui-ci : Nulle part, disent-ils, la religion n'est plus florissante que dans les localités où l'État laisse à chacun le soin d'y pourvoir. Or j'ai à peine besoin de faire remarquer que, les pauvres ou *paupers*, comme nous les appelons, étant nourris et entretenus par le gouvernement, faute de pouvoir se nourrir ou s'entretenir eux-mêmes, l'argument dont je parle ne les atteint absolument en rien. Il incombe dès lors à l'État de satisfaire à leurs besoins spirituels de même qu'à leurs besoins corporels. L'État se met au lieu et place de la famille qui a bien le devoir, je pense, de pourvoir à la religion de ses enfants. J'ajoute que cet exposé ne répond pas à mes opi-

nions personnelles, mais explique le point de vue le plus populaire en Angleterre. Et néanmoins, à considérer uniquement l'état de la société britannique au dix-neuvième siècle, je crois que ce système est celui qui s'y adapte le mieux. Ainsi, sans incriminer le moins du monde la sagesse de ceux qui, à d'autres époques, ont adopté une marche contraire, je désirerais voir l'État laisser complétement la religion à elle-même, accorder à tous les cultes une pleine liberté, sans en salarier aucun. Et, lorsque je demande que tout aumônier des prisons, des *workhouses*, de l'armée et de la marine, soit payé par le public pour son labeur, je crois ne rien demander qui soit contraire à ce principe.

Les divers sujets auxquels j'ai touché sont si vastes, qu'il me faudrait un article, peut-être même un volume pour les discuter. J'ose espérer cependant que les courtes observations renfermées dans cette lettre en auront fait sentir l'importance à vos lecteurs et les porteront à y réfléchir.

Pour extrait : P. Douhaire.

LETTRE DE PÉROUSE

Nous recevons de Pérouse même une lettre tellement circonstanciée sur les récents événements de cette malheureuse ville, que nous nous empressons de la communiquer à nos lecteurs. Le caractère et la haute expérience de notre correspondant nous permettent d'ajouter une foi entière à son récit :

« Voici le récit exact de ce qui s'est passé à Pérouse depuis le 14 juin : Dès avant cette époque, on avait fêté les victoires des alliés avec un très-vif enthousiasme ; on avait illuminé toute la ville pour la bataille de Magenta, et le délégat, Mgr Giordani, homme d'un caractère prudent et modéré, ne s'était opposé à rien, se bornant à demander que le *Te Deum* ne fût pas chanté à la cathédrale, et qu'on ne vînt faire aucune démonstration sous ses fenêtres. Il publiait, aussitôt qu'il les recevait, les bulletins de la guerre, et ne s'opposait, en aucune façon, au départ des volontaires. Tous les partis lui rendaient justice, et l'on espérait, grâce à sa conduite conciliante, échapper à la révolution.

« Le mardi 14, dans la matinée, un rassemblement composé de quelques centaines de personnes, la plupart étrangères à la ville, se forma devant le palais du gouvernement, où réside le délégat, et se mit à crier : Vive l'indé-

pendance italienne! vive Victor-Emmanuel! MM. Danzetta, Guardo Bassi, Fraine et le majordome de la princesse Valentini, montèrent chez le délégat et lui signifièrent que Pérouse ne voulait pas être la dernière à se déclarer, et que l'on voulait se joindre aux autres villes qui, sous la dictature de Victor-Emmanuel, contribuaient à l'indépendance de l'Italie. Le délégat leur fit toutes les observations possibles, et leur dit qu'il avait assez de troupes pour maintenir l'ordre, s'il le voulait, mais qu'il préférait éviter l'effusion du sang. Il savait pourtant de bon lieu qu'il ne pouvait compter sur la fidélité des troupes. Il ajouta qu'il se retirerait en attendant de nouveaux ordres de son gouvernement. La municipalité donna tout de suite sa démission, et le nouveau gouvernement, qui s'était nommé lui-même, prit les rênes de l'administration.

« Entre la révolution de Pérouse et celle des Romagnes, il y a cette différence que le gouvernement provisoire de celles-ci a été nommé par la municipalité, tandis qu'à Pérouse la municipalité n'a pas voulu tremper dans la révolte, et par conséquent le gouvernement provisoire n'y a eu mandat de personne. Le délégat partit dans sa voiture au milieu d'un respectueux silence, et la foule, chapeau bas, le vit s'éloigner sans proférer un seul cri séditieux. La troupe l'accompagna jusqu'à Foligno, où il resta.

« Le gouvernement provisoire continua la tâche qu'il s'était imposée, en formant la garde nationale pour le maintien de l'ordre, qui ne fut point troublé, et en faisant savoir par le télégraphe au comte Cavour que la ville voulait envoyer une députation au Roi pour lui offrir la dictature. Le comte répondit : qu'on devait préparer la députation, et qu'il allait en écrire au quartier général de Sa Majesté. En attendant, la princesse Valentini encourageait la révolution ; on se réunissait sous ses fenêtres, et on la disait en correspondance télégraphique avec l'empereur des Français. Des personnes dignes de foi assurent néanmoins qu'elle ne recevait aucune réponse à ses dépêches.

« Cependant le gouvernement provisoire commençait à se trouver fort embarrassé, car aucun citoyen honorable, même du parti libéral, ne voulait avoir rien à démêler avec lui, et on ne savait qui envoyer en députation auprès du Roi. On voulait trouver des personnes dont le nom fût un peu connu, et, quoique tout bas, on osât proférer leurs noms, on ne poussa pas l'impudence jusqu'à leur proposer cette mission.

« Le général de Goyon avait envoyé une dépêche télégraphique ainsi conçue : « Le 1er régiment suisse part pour Pérouse et Ancône. » On supprima *Pérouse*, et la ville fut surprise d'apprendre que les troupes allaient à Ancône seulement. A tous moments on faisait circuler les bruits les plus contradictoires. « Les Français étaient à Todi ; ils allaient arriver. Non, ils ne « venaient plus, on allait chercher les Piémontais et les Toscans avec des « voitures sur la route de Florence. » Nous avons su depuis que ces voitures étaient préparées pour la fuite de nos soi-disant maîtres.

« Le samedi 18, on apprit que le baron Danzetta était parti la veille en mission pour le Piémont. Son départ, auquel on avait donné cette couleur diplomatique, était en réalité le fruit des larmes de sa pauvre femme, qui avait conjuré son père, M. Guardabassi, de faire partir son mari. Celui-ci

avait été emprisonné pendant dix-huit mois en 1849, lors de l'occupation autrichienne, et son procès est encore ouvert, bien qu'il soit sorti de prison, grâce aux prières de sa famille et de ses amis.

« Le 18 au soir, on nous assura que les Suisses allaient arriver bientôt, car ils venaient de Rome à marches forcées; mais on ne croyait pas que le gouvernement ferait la folie de résister, se contentant de protester; cependant nous apprîmes le dimanche qu'on travaillait avec un nouveau zèle aux barricades, et qu'on se préparait à une défense obstinée. Connaissant le premier régiment étranger, nous savions bien qu'il ne s'enfuirait pas à la première décharge, et qu'il ne fraterniserait pas avec le peuple, comme on le faisait croire à dessein à celui-ci, mais qu'il y aurait, au contraire, beaucoup de mal si l'on s'obstinait à la résistance. Malheureusement, la Toscane envoya des armes; elles arrivèrent précisement le dimanche et ranimèrent ceux qui commençaient à se décourager. On annonçait des volontaires et des officiers piémontais pour diriger la défense; ils arrivèrent effectivement, mais ils n'étaient, assure-t-on, ni Piémontais ni officiers. L'un d'eux a même été reconnu pour un cordonnier de Cortone. Malgré tous les moyens employés par le gouvernement provisoire, sans omettre même la violence personnelle, afin de se procurer des combattants pour les barricades et les murs de la ville, on n'a trouvé que douze cents noms sur les listes qu'il a eu la maladresse de laisser emporter. Parmi les prisonniers faits après la reddition de la ville, il y avait dix étrangers contre un habitant de Pérouse. Le lundi matin, on ne laissa plus sortir ceux qui voulaient s'enfuir, tant on craignait le découragement du peuple, à la vue des centaines de personnes qui voulaient se retirer, redoutant les suites de cette défense insensée.

« Dans la matinée du même jour, M. Lattanzi, conseiller d'État, à qui un séjour de dix-sept ans à Pérouse comme président du tribunal a donné une grande influence dans cette ville, s'y rendit sans mission officielle, mais envoyé par l'inépuisable bonté de Pie IX, désireux avant tout de faire rentrer dans le devoir des enfants égarés, sans compromettre sa propre dignité. M. Lattanzi, homme du plus haut mérite, se rendit auprès du gouvernement provisoire pour lui exposer les graves conséquences de sa conduite. « Le « colonel suisse, aurait-il dit, se trouvait à deux milles de Pérouse et lui « avait assuré que, si ses troupes n'éprouvaient aucune résistance, elles ob- « serveraient la discipline la plus rigoureuse; si, au contraire, elles pre- « naient la ville d'assaut, le colonel ne pourrait répondre de rien, parce « que les soldats se livreraient probablement au pillage avant qu'il fût pos- « sible de les arrêter. »

« Le gouvernement provisoire déclare aujourd'hui dans le *Moniteur toscan* que cette menace même le décida à pousser la résistance jusqu'au bout, afin d'arracher la ville au fléau qui la menaçait. La mission de M. Lattanzi échoua donc complétement, et ce fut à grand' peine qu'il réussit à quitter Pérouse, disant aux amis qui l'entouraient : « Sauvez ce que vous avez de « plus précieux, car dans quelques heures vous serez au pouvoir des sol- « dats qui s'annonce mal. » Tout près de la ville, il rencontra le colonel des Suisses, qu'il conjura de faire une sommation pacifique avant de commencer le feu. Le colonel le promit et tint parole; mais la bannière qu'il fit arborer en signe de paix fut criblée de balles.

« La position du Frontone, située hors de la porte de Saint-Pierre, fut difficile à enlever; elle est dominée en effet par le monastère des Bénédictins, qu'occupaient les insurgés. Mais les Suisses finirent par escalader le mur élevé qui entoure ce bâtiment; et plusieurs personnes furent tuées de part et d'autre sur ce point, où la résistance fut la plus vive. Les soldats, furieux, s'étant emparés du couvent, faisaient main basse sur tous ceux qu'ils rencontraient, malgré les efforts de leurs officiers, qui durent mettre le sabre à la main pour se faire entendre et faire prisonniers tous ceux qui restaient. Trois jours après la prise de la ville, on trouvait encore des malheureux dans les caves, dont ils n'osaient sortir malgré une faim dévorante.

« Cependant, avant de forcer la porte Saint-Pierre, les officiers arrêtèrent encore une fois leurs troupes, dans l'espoir de voir arriver une députation pacifique, qu'ils attendirent en vain. On assure que, durant cet intervalle, les Suisses se gorgèrent de vin dans les caves du monastère; il est certain au moins qu'ils brûlèrent quelques maisons du faubourg, dont on voit encore les ruines.

« La porte Saint-Pierre fut enfin enfoncée, et là encore les troupes se préparaient à entrer en ordre et sans tirer un seul coup de fusil, quand des toits on lança sur eux une pluie de projectiles. Pierres, tuiles, bouteilles, pots ou caisses, on jetait tout ce qu'on pouvait ramasser. Il s'ensuivit naturellement une scène affreuse, parce que les soldats, se formant en deux longues lignes de tirailleurs, commencèrent un feu roulant sur toutes les fenêtres. Tandis qu'ils rasaient les maisons pour éviter les projectiles, leur feu croisé allait frapper les malheureux renfermés dans les maisons. Il y eut ici bon nombre de personnes tuées ou blessées, et, quand les Suisses eurent forcé les portes des maisons, ils achevèrent indistinctement tous ceux qui leur tombaient sous la main, oubliant dans leur fureur que les insurgés postés sur les toits n'avaient rien de commun avec les paisibles habitants de ces demeures.

« Il est bon de remarquer en effet que ces derniers ignoraient fort souvent la présence des insurgés, qui passaient d'un toit à un autre, sans se trahir autrement que par des coups de fusil. Aussi les habitants des étages inférieurs voyaient-ils avec effroi pénétrer dans les appartements des Suisses qui ne tardaient pas à les étendre morts à leurs pieds, en leur reprochant d'avoir tiré sur eux.

« Au demeurant, il y a eu peu de victimes parmi les vrais combattants, parce que les murs de la ville, fort bas de ce côté, permirent aux fuyards nombreux de se sauver lorsque tout espoir fut perdu. Ils en profitèrent largement. Le gouvernement provisoire n'avait pas attendu si longtemps, et, dès l'arrivée des troupes, il se rendit chez le gonfalonier ou chef de la municipalité, qui s'était démis de sa charge au départ du délégat. Il lui déclara que la défense était désormais impossible, qu'elle avait été héroïque, qu'elle immortaliserait Pérouse. « Mais, dirent ces messieurs, nous allons partir et nous remettons le pouvoir entre vos mains. » Cela dit, ils allèrent tranquillement dîner, puis ils sortirent par une porte opposée à celle qu'attaquaient les Suisses, et prirent la route de la Toscane, après avoir passé la nuit à la campagne dans les environs de la ville.

« Le frère du baron Danzetta soutint la défense jusqu'au bout et fut blessé à la main. On ne compte que trois femmes parmi les morts ; une d'elles était à la fenêtre pour voir ce qui s'y passait. Les Suisses pillèrent la rue Saint-Pierre où se trouve l'hôtel habité par cette famille américaine dont on a fait tant de bruit. Ils s'avancèrent ensuite vers la partie supérieure de la ville ; et là il n'y eut ni pillage ni balles, si ce n'est quelques-unes tirées par hasard.

« La résistance ayant tout à fait cessé, le palais du gouvernement fut occupé par les troupes, et, au moment de l'*Angelus*, l'affaire était terminée. Trois ou quatre heures avaient suffi pour reprendre la ville, et il est vraiment à regretter qu'on n'en soit pas resté là. Un premier appel des troupes n'eut pas beaucoup d'effet, et ce fut seulement au troisième rappel qu'elles se réunirent, après avoir parcouru la ville en poussant des cris et en chantant d'une façon infernale. Les soldats ne rencontraient personne dans les rues, les habitants préférant rester chez eux, au risque même de souffrir de la faim, plutôt que de se trouver face à face avec ces hommes ivres. Rien n'avait été préparé pour les recevoir; il leur fallut donc user de violence pour se procurer du pain, les boulangers ne voulant pas ouvrir. Ajoutons cependant que tout objet pris chez eux fut payé exactement.

« Bientôt vint le tour des cafés ; un de ces établissements connu par son caractère révolutionnaire fut saccagé. Les gendarmes pontificaux, qu'on avait sifflés et insultés lors de leur départ avec le délégat, se servirent des Suisses pour exercer des vengeances particulières. Ils leur indiquèrent donc les cafés et les maisons devant lesquels ils avaient subi cet affront.

« Peu à peu le calme se rétablit, la fête de l'Exaltation du Pape, qui devait avoir lieu le 21 juin, fut remise au dimanche suivant et célébrée avec la pompe habituelle. Nous sommes toujours sous le régime militaire, et la ville est triste, car plusieurs de nos familles sont complétement ruinées, entre autres celle d'un pauvre teinturier du faubourg Saint-Pierre, dont la maison a été dévalisée et brûlée.

« Quant à l'Américain et sa famille, dont j'ai parlé plus haut, ils n'ont rien souffert; mais leur aubergiste a eu le grand tort de ne pas avertir ses hôtes qu'il était lui-même un révolutionnaire ardent et qu'on tirerait sur sa maison, ce qui a eu lieu effectivement. Les étrangers auraient pu dès lors se retirer, s'ils ne voulaient prendre aucune part dans la défense, ni s'exposer aux mêmes risques et périls. Un capitaine fut assommé à coups de pierres devant cet hôtel, et un domestique s'élança avec une fourche sur les Suisses, même après leur entrée dans la maison.

« Je regrette d'autant plus tous ces faits que les ennemis du Saint-Siége feront de l'affaire de Pérouse leur cheval de bataille. Le nombre des morts a été fort exagéré ; il ne dépasse pas dans la ville vingt-trois ou vingt-quatre personnes, y compris les trois femmes dont j'ai parlé tout à l'heure. Le colonel Schmidt, qui commandait les troupes, a été nommé général, et les autres officiers ont été également récompensés. Tandis que, d'un côté, on travaille à soulever les troupes pontificales sous le prétexte d'amour de la patrie, comme si le Saint-Père était un étranger, il devrait lui être permis, ce semble, de récompenser ceux qui le servent fidèlement, bien que nous

regrettions sincèrement de trouver leur conduite peu digne d'éloges sous d'autres rapports.

« Vous n'ignorez pas sans doute que la princesse Valentini est la cousine de l'empereur Napoléon, et que son père, Lucien, prince de Canino, a été comblé, avec sa famille, des bontés des papes. D'après une lettre de Rome, qui me parvient à l'instant, les Suisses auraient pénétré dans des couvents, outrageant les religieuses et commettant une foule d'excès. Rien de plus faux que cette accusation ; ils ne sont entrés dans aucun couvent d'hommes ou de femmes : j'en excepte seulement celui de Saint-Pierre et l'orphelinat des frères de la Miséricorde, dont on avait fait deux points de défense. »

Pour extrait, P. Douhaire.

LES CHEMINS DE FER RUSSES

Le pays où le besoin des chemins de fer se fait le plus impérieusement sentir est celui qui en possède jusqu'à présent le moins. Partagé entre quatre régions : très-distinctes la région des forêts, la région des manufactures, la région des céréales et enfin celle des steppes, la Russie, au lieu de profiter de l'abondance et de la diversité providentielle de ses produits, est l'empire dont les revenus, faute de voies de communication, sont sujets aux plus subites variations et aux plus déplorables vicissitudes. Ses confins regorgent toujours de biens ; son centre est presque toujours insuffisamment pourvu, et souvent menacé de disette. La région des forêts et celle des manufactures, contenant une population de vingt-huit millions, ne produisent jamais assez de grains et assez de viande pour leur existence ; la région agricole, composée de vingt millions, fournit toujours sans effort au delà de la consommation locale ; celle des steppes, habitée par quatre millions, vit exclusivement de la production du bétail et des industries qui s'y rattachent : toutes sont dans une mutuelle dépendance et sont obligées, pour subvenir à leurs premiers besoins, de recourir à de longs et pénibles transports. Deux grands systèmes de canaux, celui qui relie la Néva au Volga, qui a 3,600 kilomètres, et celui qui unit au Dniéper, coupé par des cataractes, la Vistule, le Niémen et la Dvina, facilitent, il est vrai, une partie de l'année, les transactions qu'opèrent les populations heureusement placées dans leur rayon d'activité ; mais celles qui en sont éloignées, et il y en a beaucoup, n'ont pour ressource que les transports par terre, sur essieux pendant l'été, ou en traîneaux sur la neige pendant l'hiver. Or les transports sur les chemins de terre sont plus difficiles en Russie que dans aucune

autre partie de l'Europe, à cause de l'immense étendue des distances à parcourir et des masses de produits encombrants et volumineux à transporter sur des routes qui n'existent que de nom, ou qui, à très-peu d'exceptions près, sont dans un état peu favorable à la circulation. Quant au traînage, il fait payer cher ses services : dans les circonstances ordinaires, et lorsque les besoins n'ont rien de pressant, le transport en traîneau revient au taux de 20 à 25 centimes par tonne et par kilomètre ; mais, dans les moments de presse, quand la demande abonde, les prétentions des transporteurs ne connaissent plus de limites, et le traînage monte alors à des prix si exorbitants, que toutes les combinaisons du commerce se trouvent bouleversées et les transactions forcément arrêtées. Il était temps de changer une situation semblable, qui ne permet pas de distribuer, selon les besoins, sur le territoire de l'empire, les produits du sol et les matières premières de l'industrie. Il était urgent d'ouvrir à l'Europe les contrées les plus fertiles de la Russie, et de lui permettre d'y puiser en tout temps les grains et toutes ces matières premières que ce vaste empire produit en abondance et que l'industrie consomme en grandes masses, sauf à restituer à la Russie, par voie d'échange, les denrées coloniales, les articles de luxe, les objets manufacturés de toute nature, et certains produits étrangers, comme le sel et le charbon de terre. Convaincu que la Russie, richement dotée par la nature, éprouvait, vu l'immense étendue qu'elle embrasse, un besoin particulier de communications faciles, l'Empereur Alexandre, dès la cessation des hostilités, prescrivit d'aviser aux moyens les plus propres à satisfaire à cette exigence; il y a pleinement réussi en décidant un réseau de chemins ferrés qui doit traverser vingt-six gouvernements, relier ses trois capitales, pénétrer jusqu'aux grands centres des excédants agricoles, et aboutir à deux ports accessibles toute l'année sur les mers Noire et Baltique. Désormais l'exportation sera facilitée ; le transport et l'approvisionnement intérieur seront assurés. Comme c'est à une compagnie où l'élément français est très-considérable qu'a été confié ce projet, quelques détails sur son exécution ne seront peut-être pas ici déplacés.

Ce n'est pas moins de 3,900 verstes[1], divisées en cinq lignes, que la *grande Société des chemins de fer russes*[2] s'est chargée, en 1857, de construire en l'espace de dix ans.

La *ligne de Saint-Pétersbourg à Varsovie, avec son embranchement sur la frontière de Prusse, vers Kœnigsberg*, formera la voie de communication de la capitale de l'empire avec toute l'Europe centrale et occidentale. Aujourd'hui, le voyage de Saint-Pétersbourg à Berlin exige au moins sept jours en hiver, et trois jours et demi en été par le bateau de Stettin. L'année prochaine, Berlin ne sera plus qu'à trente-six heures de Saint-Pétersbourg, et dans huit jours un courrier pourra aller de Paris dans cette dernière ville et en revenir !

La *ligne de Koursk ou d'Orel à Liebau* est peut-être celle qui a le plus d'avenir ; telle est, du moins, à ce qui paraît, la pensée du grand-duc Con-

[1] 4,162 kilomètres; la verste vaut 1067 mètres.

[2] Son conseil d'administration, présidé par le baron Meyendorf, réside à Saint-Pétersbourg, mais elle a un comité à Paris, place Vendôme, 25.

stantin, dont on connaît la rare sagacité d'esprit et les fortes études. Situé au nord de Memel, sur la côte de Courlande, Liebau est le plus occidental des ports russes. Il occupe donc la meilleure position géographique par rapport aux ports étrangers avec lesquels la Russie entretient les relations les plus habituelles et les plus suivies. Sa latitude est plus méridionale de trois degrés et demi que celle de Saint-Pétersbourg, et un degré un tiers que celle de l'entrée du golfe de Riga. Il est d'un abord très-facile aux navires par presque tous les vents; il ne gèle que dans les hivers très-rigoureux, et la navigation n'y est interrompue que pendant un mois tout au plus. Pour comprendre le rôle que ce nouveau Havre doit jouer, il faut savoir que les choses sont aujourd'hui, en Russie, disposées de telle sorte, que les grains ne peuvent arriver aux ports d'embarquement qu'au printemps, et qu'ils ne parviennent aux pays de destination en Europe que très-peu de temps avant, et quelquefois même après la nouvelle récolte, c'est-à-dire à l'époque qui offre le plus d'incertitude pour l'établissement des prix, et où, par conséquent, le commerce est livré aux plus grandes chances aléatoires. Il résulte de là que la Russie, qui produit aujourd'hui 520 millions d'hectolitres de blé, et qui pourrait aisément *doubler*[1] sa production, est bien loin de prendre toute la part que lui assigne l'importance de ses récoltes dans l'approvisionnement des marchés de l'Europe. Avec ses immenses ressources, elle pourrait agir d'une manière normale et constante sur les prix, et prévenir les crises alimentaires dans l'Occident, tandis qu'elle fonctionne surtout comme grenier de réserve, quand ces crises surviennent. De là les grandes oscillations qu'on remarque dans l'exportation des grains en Russie. La ligne de Liebau aura pour effet de faire entrer la production de la Russie dans le système ordinaire et habituel d'alimentation de l'Europe occidentale, d'entamer la centralisation pétersbourgeoise, si funeste au reste de la Russie.

La ligne de Moscou à Théodosie (*Kaffa*) mettra le centre et le nord de l'empire en communication avec la mer Noire. Les gouvernements de Toula, d'Orel, de Koursk et de Kharkof, qu'elle traverse, sont des plus peuplés de l'empire. Ils occupent le centre de la grande production agricole, et tous leurs chefs-lieux, à l'exception d'Orel, sont très-industriels. On compte à Kharkof seulement deux cent vingt-quatre diverses fabriques qui emploient neuf mille ouvriers. Cette ligne portera donc vers Moscou et le Nord tous les produits du Sud, en grains, lin, chanvre, bestiaux, suif, laine, sel, salaisons, vins et fruits. Elle distribuera sur son parcours la houille et l'anthracite, tant des environs de Kharkof et du Donetz que des dépôts reconnus dans les gouvernements de Moscou, de Tver et de Kalouga. Elle alimentera en matières premières, et notamment en fer, cuivre et autres métaux venant de la Sibérie

[1] « On peut admettre sans exagération, dit à ce sujet un juge autorisé, que notre commerce de grains pourrait, au besoin, et dans un avenir peu éloigné, être porté au décuple des quantités moyennes exportées dans les derniers temps, et approvisionner tous les pays de l'Europe dont les récoltes ordinaires ne suffisent pas à leur consommation, si les débouchés extérieurs étaient assez étendus et assez assurés pour engager nos propriétaires à soigner davantage la culture des céréales et la conservation des récoltes dans les années abondantes. Mais cela dépend aussi beaucoup de l'amélioration des voies de communications intérieures. (Tegoborski, *Forces productives de la Russie*, IV, 257.)

par les fleuves et par Nijni, les fabriques échelonnées sur sa voie. Elle apportera les bois de construction et de menuiserie, les matériaux et les produits du Caucase, et reportera en échange les produits russes destinés à l'exportation. Par la facilité et la continuité de ses communications avec les gouvernements producteurs, elle pourra participer à l'exportation des grains en destination du sud de l'Europe et des entrepôts de Marseille, de Gênes et de Trieste.

Enfin *la ligne de Moscou à Nijni-Novgorod* pourrait être considérée comme la meilleure du réseau, si la ligne transversale de la mer Noire à la Baltique n'était pas destinée à engendrer un mouvement d'exportation incalculable. Elle aboutit au Volga, qui, aujourd'hui, ne communique avec Moscou que par une navigation longue et difficile sur l'Oka et son affluent, très-insuffisant, la Moskva. Un délai de deux mois et demi est nécessaire pour la remonte de ces rivières, tandis que les 400 kilomètres de chemin de fer seront parcourus en quelques heures, et à des prix inférieurs à ceux de la voie d'eau. C'est la navigation du Volga qui a donné à Nijni-Novgorod son importance et sa célébrité; la foire qui se tient chaque année dans cette ville dure trois mois et attire un concours considérable de personnes et de choses. C'est cette navigation qui, désormais, par l'intermédiaire du chemin de fer, amènera à Moscou, vrai cœur de la Russie, les produits de la région métalifère, située sur le versant occidental de l'Oural, les marchandises de l'Asie, les salaisons de la mer Caspienne, le bétail et les céréales du parcours intermédiaire ; en un mot, tout ce que peut mettre en mouvement une navigation côtière sur plus de 3,000 kilomètres de longueur. Ce chemin ne pourra d'ailleurs que servir de correspondant à l'autre réseau sans lui faire concurrence.

Ce simple aperçu suffira pour convaincre que l'œuvre des *chemins de fer russes* est destinée à provoquer un développement général et complet de toutes les relations intérieures et extérieures de la Russie. Conçue dans des proportions qu'aucune entreprise analogue n'a encore atteintes, comme s'en prévaut légitimement son programme, ce n'est point seulement à la Russie, c'est à l'Europe tout entière qu'elle ouvre un champ d'activité entièrement nouveau. Marquée d'un caractère spécial de grandeur et d'utilité, elle offre aux capitaux de toutes les nations une sécurité complète, et, dès les premières années, la certitude d'un revenu considérable auquel l'avenir promet un accroissement rapide. Et ce n'est point seulement par les conditions favorables dans lesquelles elle s'établit que cette grande œuvre inspire la confiance, c'est aussi par la garantie efficace et par l'assistance bienveillante dont l'entoure le gouvernement sage et puissant qui en a le premier conçu la pensée et provoqué l'exécution.

Augustin Galitzin.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

L'ÉGLISE ROMAINE EN FACE DE LA RÉVOLUTION, par M. Crétineau-Joly, 2 vol. in-8°, Paris, chez *H. Plon*, éditeur.

Au milieu des ruines dont la Révolution a jonché l'Europe, un grand édifice est resté debout, le plus attaqué cependant et le plus dénué de moyens de défense, — la Papauté. Tout alentour, les institutions nées d'elle ou sous son influence, au renouvellement des sociétés, le Saint-Empire, les monarchies et les républiques chrétiennes ont disparu : seule, la Papauté subsiste, blessée, meurtrie, mais ferme, confiante et plus assurée de son avenir que les puissances qui la menacent.

Ce fait éclatant et digne des méditations de l'histoire est surtout rassurant pour la Foi. Quoi de plus propre, en effet, à calmer les alarmes présentes que cette démonstration historique des promesses d'éternité faites au Vicaire de Jésus-Christ ! Non, quelque grands que puissent être les périls dont l'Église est aujourd'hui menacée dans son chef, ils ne sauraient l'être plus que ceux qu'elle a traversés depuis les derniers jours du dix-huitième siècle. Quelle succession d'orages de Pie VI à Pie IX (1775-1850) ! Trois papes, sur six, chassés ou arrachés de leur siége ! Rome trois fois prise et rendue à ses souverains. Et, à côté de ces attaques ouvertes, que de guerres sourdes, que de machinations artificieuses, que d'entreprises perfides déjouées, écartées ou soutenues ! Jamais, ce semble, la barque de Pierre ne fut assaillie par tant de tempêtes et ne passa par d'aussi formidables écueils.

On ne redira jamais assez, pour l'enseignement de ceux qui ne croient pas et la consolation de ceux qui ont le bonheur de croire, l'histoire de ces dernières luttes de l'Église. Bien que voisines de nous et presque d'hier, elles sont très-peu connues. Des écrivains qui les ont racontées, les uns n'ont pas été suffisamment renseignés, les autres suffisamment équitables. Pour

ne citer que les sommités, qui ne sait combien M. Artaud de Montort est incomplet et M. Thiers injuste[1]?

M. Crétineau-Joly était mieux que personne en position de peindre ce grand et émouvant tableau des récents combats de la Papauté. Préparé par des travaux antérieurs à l'étude de ce sujet, il a eu l'enviable fortune de puiser à des sources précieuses et fermées à tout autre. Cependant le livre qu'il vient de publier n'est pas celui dont il aurait dû concevoir l'idée, ce semble, dans une situation aussi spécialement heureuse que celle où il se trouvait. C'est à une histoire contemporaine de l'Église que tout autre écrivain aurait songé à sa place. La disposition actuelle des esprits et les intérêts bien entendus du Saint-Siége lui en devaient inspirer la pensée. Le goût de notre temps est pour les travaux historiques, et nous ne doutons pas que la conduite des Souverains Pontifes n'eût plus gagné à un récit large, simple, sans théorie préconçue, sans déclamation, sans vaine rhétorique, qu'à un plaidoyer brillant, animé, spirituel même parfois, mais trop plein de récriminations et par sa nature même suspect. L'apologie par les faits est de toutes la plus efficace.

Mais ce n'était pas d'apologie seulement qu'il s'agissait pour M. Crétineau-Joly. Son but, en effet, ne paraît pas avoir été seulement de montrer tout ce qu'il y a eu de grand, de bon, de noble, de divinement inspiré dans l'attitude des Papes vis-à-vis de leurs adversaires, dans leurs démarches et leurs actes, mais de préconiser certaines doctrines politiques, certain esprit de gouvernement dont quelques ministres ont, à différentes époques, poursuivi la réalisation dans les États de l'Église. Les opinions du *Correspondant* en matière de liberté civile et religieuse sont trop connues pour qu'il y ait nécessité d'entrer, à ce sujet, en discussion avec l'auteur. D'ailleurs, est-ce quand le péril recommence pour le Père commun qu'il convient de disputer, entre enfants, devant l'ennemi? Loin donc de chercher matière à contestation dans l'ouvrage de M. Crétineau-Joly, nous lui demanderons, pour éclairer l'histoire religieuse de notre temps, quelques-uns des nombreux renseignements qu'il contient.

Selon M. Crétineau-Joly, la guerre de la Révolution contre l'Église, guerre artificieuse et violente, dont il s'attache à dévoiler la tactique, remonte aux entreprises combinées des philosophes et des jansénistes. Cela est vrai, mais peut-être y eut-il entre ces deux corps d'ennemis moins de concert que l'on en suppose ici; il n'est pas douteux cependant qu'ils ont avancé simultanément l'éclosion des germes mauvais que la réforme catholique du dix-septième siècle avait comprimés, mais que, arrêtée dans son développement par l'absolutisme, elle n'avait pu étouffer tout à fait. Ce tableau du progrès parallèle du jansénisme et du philosophisme est rapidement et vigoureusement tracé; mais il ne fournit à l'histoire, soit en aperçus, soit en faits, aucun élément nouveau.

C'est au récit des premiers jours du pontificat de Pie VII que commencent, dans le livre de M. Crétineau-Joly, les révélations historiques, révéla-

[1] Voir, sur les erreurs et les faux jugements de M. Thiers, les articles de M. Foisset et de M. de Meaux dans le *Correspondant*, Nouvelle série, tome II, pages 438 et 938.

tions précieuses à tous égards et dont quelques-unes ont un véritable intérêt de circonstance.

L'Autriche, qui gagne, a-t-on dit, à toutes les révolutions, avait singulièrement bien profité de celle qu'alors venaient de subir les États pontificaux; par le traité de Tolentino, elle s'était fait adjuger la meilleure part de la dépouille des Papes, c'est-à-dire ces Légations qu'elle vient de quitter avec tant de peine. Dans le conclave qui s'était tenu chez elle, à Venise, comme on sait, elle avait fortement intrigué (c'est le cardinal Consalvi qui nous l'apprend dans ses *Mémoires* [1]), pour faire nommer le cardinal Mattei, sur le dévouement duquel elle croyait pouvoir compter, et dont elle eût attendu une cession formelle des Légations. Trompée dans son espoir par la courageuse élection du cardinal Chiaramonti, elle laissa gauchement éclater sa mauvaise humeur en refusant de contribuer aux frais du couronnement et d'accorder pour la cérémonie l'église de Saint-Marc.

Voilà comment la catholique Autriche participa à la joie que fit éclater dans le monde catholique l'intronisation miraculeuse du successeur de Pie VI.

N'ayant pu avoir un Pape à elle, l'Autriche voulut au moins placer auprès du Pape un premier ministre de sa main. Pie VII éluda la demande qui lui fut faite à ce sujet en laissant provisoirement au secrétaire du conclave, Consalvi, les fonctions de secrétaire d'État; mais peu après, quand l'ambassadeur autrichien eut l'audace de lui demander la rectification des spoliations décidées à Tolentino, le Pape, tout « novice » qu'il fût « dans le métier, » au dire du diplomate viennois, sut fort bien répondre que non-seulement il refusait, mais qu'il faisait une demande formelle de restitution. Et, comme il fut répondu que l'empereur n'y consentirait pas : « Que l'empereur réfléchisse bien à ceci, ajouta spirituellement Pie VII, c'est qu'en mettant dans sa garde-robe des vêtements qui ne sont pas à lui, mais à l'Église, non-seulement il ne pourra pas s'en servir, mais encore ils communiqueront les teignes à ses propres habits, c'est-à-dire à ses États héréditaires. »

« L'événement ne tarda pas, remarque le cardinal Consalvi, à vérifier les paroles de Sa Sainteté : deux mois n'étaient pas écoulés, et la bataille de Marengo faisait perdre à l'Autriche, non-seulement les Légations, mais encore la Lombardie, et n'entama que trop les possessions de l'Empire. »

Un autre résultat de cette victoire fut le concordat de 1801. M. Artaud de Montort, dans son *Histoire de Pie VII*, a raconté avec une émotion dont on ne saurait se défendre les laborieuses négociations de ce traité, mais il n'en a pas connu tous les incidents, et n'a pas rendu complète justice à ceux qui y ont travaillé. On lui doit d'avoir mis en lumière un personnage assez obscur jusqu'à lui, et qu'il fait sincèrement aimer : c'est cet excellent M. Cacault, ce vieux Caton romain, comme l'appelait Napoléon, cet esprit fort revenu, à force de raison, à la foi, et qui s'était épris pour le concordat

[1] Les Mémoires du cardinal Consalvi, restés inédits jusqu'à ce jour, sont entre les mains de M. Crétineau-Joly. Ils sont signés et annotés par leur auteur et forment quatre séries.
La première est intitulée : *Mémoires sur le conclave tenu en* 1800;
La deuxième : *Mémoires ou Souvenirs sur le concordat signé à Paris le* 15 *juillet* 1801;
La troisième : *Mémoires sur le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise;*
La quatrième : *Mémoires sur diverses époques de ma vie.*

d'une passion si touchante. M. Artaud l'a peint en traits vrais, bien qu'un peu idéalisés. Il laisserait volontiers croire que tout le poids de la négociation porta sur lui, et fait au cardinal Consalvi une part relativement petite. M. Thiers donne de plus grandes proportions au rôle du jeune prélat romain, mais ne lui accorde pas, à beaucoup près, tout ce que l'histoire lui doit d'admiration. C'est dans ses Mémoires, dans le détail des obstacles inouïs qu'éprouva la conclusion de cette grande transaction politique, qu'on se fera une idée des trésors de raison, de sagesse, de force et d'activité dont la nature avait doué cet homme de quarante-trois ans.

Rien de plus curieux, de plus attachant, que les fragments qu'en donne M. Crétineau-Joly. L'histoire y trouvera mille particularités caractéristiques et des chapitres entiers qui lui manquent; celui des débats du concordat à Paris n'est pas le moins neuf. Deux théologiens italiens avaient été appelés en France pour conférer avec le gouvernement et en référer à Rome. Mais l'affaire traînait. Voilà que tout à coup le premier consul, impatienté de ces longueurs, fait signifier au pape par M. Cacault que si, dans cinq jours (M. Artaud dit *trois*), on n'a pas signé le projet de concordat dressé à Paris, sans changement ni restriction, tout sera rompu. Désolation de M. Cacault, résignation de Pie VII. Cependant, pour éviter la fâcheuse extrémité dont on est menacé, M. Cacault imagine de faire partir le cardinal Consalvi pour la France. Quinze jours après, le confident, l'ami de cœur de Pie VII est à Paris. Les usages républicains y règnent encore, *citoyen* y remplace toujours *monsieur*, et Consalvi, qui porte les insignes de sa dignité, s'y voit saluer du titre de citoyen-cardinal. Au fond pourtant, tout est déjà à la monarchie, et Bonaparte règne en réalité; il a une cour aux Tuileries. C'est devant cette cour toute militaire, toute chamarrée d'or, pour l'éblouir sans doute, le fasciner, ou l'intimider peut-être, qu'il veut recevoir, au débotté, sans lui donner le temps de se reconnaître, l'envoyé du Saint-Siége. Il faut lire dans le récit du cardinal le tableau de cette audience théâtrale. Du reste, s'il s'était proposé de séduire ou de déconcerter le cardinal, Bonaparte put se convaincre bientôt que ce grossier moyen n'avait pas réussi. La menace de tout laisser là, si dans cinq jours tout n'était pas terminé, fit plus d'effet. Consalvi craignait que le Premier Consul ne tînt en effet parole, et fit, pour mener cette négociation du même train que son terrible compatriote menait la guerre, des efforts surhumains. Dans son genre, il se montra à la hauteur de l'homme auquel il avait affaire. La nuit même de son arrivée, tout moulu encore d'un voyage de quinze jours, les jambes enflées, la tête malade, il dut rédiger sur toutes les questions en litige un long mémoire que l'abbé Bernier devait faire tenir au Premier Consul.

Ce personnage de l'abbé Bernier tient une grande place dans cet épisode de l'histoire du Concordat; c'est lui qui est l'intermédiaire entre le cardinal et le Premier Consul. Il ne cesse d'aller de l'un à l'autre, portant les demandes et rapportant les réponses, messager automate, du reste, sorte de fil conducteur, plus prompt seulement et plus docile à servir le pouvoir temporel qu'à aider l'Église. Un incident étrange et révélé ici pour la première fois montre à quel degré de complaisance cet ecclésiastique pouvait des-

cendre envers l'autorité, et à quels misérables piéges pouvait s'abaisser pour venir à ses fins le conquérant de l'Italie.

« L'abbé Bernier, qui portait chaque soir au Premier Consul le résultat des conférences et nous faisait part de son adhésion, dit le cardinal, quand il arrivait de l'obtenir, après les paroles les plus persuasives et les plus grands efforts, annonça finalement (c'était le 13 juillet) que le Premier Consul acceptait tous les articles discutés, et que, par conséquent, on transcrirait, le jour suivant, les deux copies semblables du concordat... Il dit qu'il viendrait nous prendre un peu avant les quatre heures du soir, afin de nous conduire au lieu convenu, où, assurait-il, nous en finirions en un quart d'heure, n'ayant rien autre chose à donner que six signatures, lesquelles, y compris les compliments, ne demandent pas même tant de temps. Il nous montra alors le *Moniteur* du jour où le gouvernement avait fait annoncer (qu'on note cette circonstance) la conclusion de l'affaire par ces paroles : *Le cardinal Consalvi a réussi dans l'objet qui l'a amené à Paris...*

« Un peu avant les quatre heures de l'après-midi, Bernier arriva, un rouleau de papier à la main, rouleau qu'il ne développa point, mais qu'il dit être la copie du concordat à signer. Nous prîmes la nôtre, ainsi qu'il était convenu, et nous allâmes à la maison du citoyen Joseph (comme on disait alors) frère du premier consul. Après les premiers compliments, il nous engagea tous à nous asseoir à la table qu'on avait préparée à cet effet, et il dit aussi lui-même, comme l'avait fait l'abbé Bernier : « Nous en finirons vite, « n'ayant rien autre chose à faire qu'à signer, puisque tout est déjà ter- « miné. » . . . .

« On mit donc la main à l'œuvre, et j'allai prendre la plume.

« Quelle fut ma surprise quand je vis l'abbé Bernier m'offrir la copie, qu'il avait tirée de son rouleau comme pour me la faire signer sans examen, et qu'en y jetant les yeux, afin de m'assurer de son exactitude, je m'aperçus que ce concordat n'était pas celui dont les commissaires respectifs étaient convenus entre eux, dont était convenu le Premier Consul lui-même, mais un tout autre! La différence des premières lignes me fit examiner tout le reste avec le soin le plus scrupuleux, et je m'assurai que cet exemplaire, non-seulement contenait le projet que le Pape avait refusé d'accepter sans ses corrections, et dont le refus avait été cause de l'ordre donné à l'envoyé français de quitter Rome, mais, en outre, qu'il le modifiait en plusieurs endroits, car on y avait inséré certains points rejetés comme inadmissibles avant que le projet eût été envoyé à Rome. »

La supercherie était découverte, et l'auteur ne pouvait en être douteux : quel autre que le Premier Consul aurait osé se permettre un procédé de cette nature? Mais tous les commissaires du gouvernement en avaient-ils la confidence? Joseph Bonaparte protesta avec indignation contre le soupçon de connivence à une pareille déloyauté. Le citoyen Crétet, son collègue, conseiller d'État, en fit autant. Bernier seul, couvert de confusion, balbutia un aveu de complicité, en s'excusant sur l'ordre formel du Premier Consul.

Consalvi eut besoin de toute sa modération de diplomate et de tout son zèle de prêtre pour ne pas laisser éclater son mépris et rompre définitivement avec un gouvernement qui se conduisait ainsi. Il faut dire aussi, à la

louange de Joseph Bonaparte, qu'il fit les plus grands efforts pour le calmer, le retenir et l'amener à reprendre l'examen de tous les articles. On recommença donc la discussion.

« Pour comprendre, dit le cardinal, combien elle fut sérieuse, combien exacte, combien débattue successivement de part et d'autre, combien laborieuse, combien pénible, il suffira de dire qu'elle dura sans interruption aucune, sans repos, pendant dix-neuf heures de suite, c'est-à-dire jusqu'à midi du jour suivant. Nous y passâmes toute la nuit, sans renvoyer ni les domestiques, ni les voitures, comme il arrive quand on espère finir d'heure en heure, une affaire qui est en train. »

Après une courte suspension, pendant laquelle Joseph alla porter à son frère la nouvelle rédaction du traité, la discussion dut reprendre, car le Premier Consul l'avait repoussée avec fureur. Cette discussion dura cinq heures encore, et Consalvi se vit forcé, en quittant la séance, d'aller, le corps épuisé et l'esprit accablé, à un dîner de cérémonie chez Bonaparte, et affronter sa colère. On lira dans l'ouvrage de M. Crétineau-Joly le récit de la scène orageuse qui suivit, et où le cardinal se montra aussi calme, aussi digne, aussi maître de soi que le premier consul fut violent, emporté, oublieux de toute dignité. C'est un trait à ajouter au chapitre de ces colères impériales dont les résultats furent toujours si funestes; ici seulement les suites furent heureuses, car le concordat put être conduit à bonne fin et signé par toutes les parties. — Il est vrai que Napoléon reprit aussitôt dans les *Articles organiques* ce qu'il avait été obligé de sacrifier dans le concordat.

Tandis que l'Église catholique se réorganisait de concert avec le Pape et le Premier Consul, l'Église constitutionnelle essayait de rassembler ses débris et de se reconstituer. Une douzaine d'évêques et quelques douzaines de prêtres ignorants tinrent à Paris une parodie de concile que Bonaparte dédaigna assez pour ne pas l'interdire. Le fait ne vaudrait pas la peine d'être rappelé aujourd'hui, si, par une singularité piquante, les idées des vénérables membres de ce synode sur l'enseignement littéraire dans l'Église n'étaient précisément celles qu'a professées dans ces derniers temps l'*Univers :* communion touchante, et qui doit singulièrement flatter ce journal!

Mais si, de ce côté, le péril s'évanouissait dans le ridicule, il reparaissait, du côté de l'État, dans l'ambition insatiable du Premier Consul devenu empereur. Nous ne suivrons pas M. Crétineau-Joly dans le récit de cette autre phase des combats de l'Église; nous signalerons seulement dans son livre (t. I, 403 et suiv.) un autre extrait des Mémoires du cardinal Consalvi sur la conduite des cardinaux *rouges* et *noirs* dans l'affaire du second mariage de Napoléon. Il y a là des actes de faiblesse bien humiliants sans doute, mais aussi des traits de fermeté singulièrement honorables pour beaucoup de ces princes de l'Église. Si l'espace nous le permettait, nous aimerions à citer ces détails, et à reproduire le tableau dramatique que trace M. Crétineau-Joly des dernières péripéties de l'Empire, par lequel se termine son premier volume.

Le second, moins riche en documents inédits, en renferme cependant, soit à l'état d'analyse, soit textuellement, qu'on ne trouverait pas ailleurs. Outre une étude des origines et de la constitution du Carbonarisme emprun-

tée à des sources évidemment originales, le lecteur y trouvera une pièce dont on a beaucoup parlé, mais qui n'avait été produite encore nulle part : nous voulons parler du *Memorandum* rédigé par M. Bunsen sous la dictée de l'Angleterre, à l'avénement de Grégoire XVI, et notifiée par les grandes puissances à ce pontife. Cette sommation par huissier de la diplomatie est curieuse à lire aujourd'hui, parce qu'elle est le type premier de tous les actes inouïs d'intervention que nous avons vu se produire, et au renouvellement desquels Rome s'attend probablement, sans s'émouvoir plus qu'il ne convient à sa dignité.

Ce volume est du reste plein de faits; l'histoire du pontificat de Grégoire XVI y est racontée avec des développements et une prédilection quelque peu affectée, mais à laquelle on devra d'utiles renseignements. Quant aux troubles des premières années de Pie IX, le récit n'en est naturellement qu'esquissé. Nous ne voulons pas entrer dans l'appréciation de ces événements; c'est là, si nous le faisions, qu'éclaterait entre l'auteur et nous le plus de dissidences. Mais nous persistons à nous abstenir de toute polémique, et voulons nous borner, en parlant de l'*Église romaine en face de la Révolution*, à mettre en lumière ce qui recommande véritablement cet ouvrage.

P. Douhaire.

ESSAIS SUR LE GÉNIE DE PINDARE ET SUR LA POÉSIE LYRIQUE DANS LES RAPPORTS AVEC L'ÉLÉVATION MORALE ET RELIGIEUSE DES PEUPLES, par M. Villemain, membre de l'Institut.

L'intelligence a des fêtes de plusieurs natures, mais il n'en est pas de plus grande que l'apparition d'un de ces livres destinés à faire époque dans l'histoire littéraire du pays qui les a vus naître. Sous ce rapport, nous n'avons pas à nous plaindre; notre temps, que l'on se plaît souvent à représenter comme un siècle de décadence, a produit encore un nombre d'œuvres de cette nature suffisant, pour n'avoir pas à craindre la comparaison avec les autres périodes de la littérature française. L'inspiration poétique qui jaillissait il y a trente ans en traits de feu dans les vers de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, semble, il est vrai, s'être amortie depuis quelque temps; des poëtes de l'école de la Restauration, les uns sont morts, les autres sont dispersés dans l'exil, d'autres enfin ont vu tarir la source de leurs harmonieuses productions. Mais, en revanche, l'histoire et la critique brillent encore parmi nous d'un éclat qui, dans notre littérature nationale, n'a jamais été surpassé.

Entre les hommes qui marchent à la tête des intelligences et qui main-

tiennent à la France le rang éminent qu'elle a conquis et conservé dans ces lettres depuis quatre siècles, un de ceux qui nous fournit le plus souvent l'occasion de ces nobles jouissances est sans contredit M. Villemain. Jamais l'activité de l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française n'a été plus heureusement féconde que depuis quelques années. Tous les ans, pour ainsi dire, c'est un nouvel ouvrage : d'abord les *Souvenirs contemporains*, puis la *Tribune moderne*, enfin, tout récemment, l'*Essai sur le génie de Pindare et la poésie lyrique*, sans compter ce que l'illustre écrivain tient en réserve pour nous donner plus tard; l'*Histoire de Grégoire VII*, la traduction de Pindare, enfin la suite de ses belles études sur les orateurs politiques de notre siècle en France et en Angleterre.

Personne mieux que M. Villemain n'était en état de traiter d'une manière complète et supérieure le sujet qu'il a choisi pour son dernier volume. Parler du génie de Pindare, faire l'histoire de la poésie lyrique au travers de l'antiquité et des temps modernes, montrer dans les idées morales et religieuses, dans la situation politique, l'esprit et les aspirations des différents peuples, les sources de cette poésie, c'était une tâche qui demandait à la fois l'étendue et la solidité de l'érudition, l'élévation et la grandeur de la pensée, la finesse exquise du goût littéraire, la puissance, la souplesse et la magie d'un style propre à rendre également bien toutes les faces et toutes les nuances de la poésie des races et des époques diverses. Ce sont là de belles et rares qualités; mais ce qui est plus rare, c'est de les trouver réunies dans le même écrivain.

L'ouvrage devait d'abord former simplement une introduction au travail encore inédit dans lequel M. Villemain a essayé de faire passer dans notre langue les beautés de Pindare. Mais, peu à peu, le cadre de l'auteur s'est agrandi et l'introduction aux écrits du chantre thébain est devenu un essai complet sur une des formes les plus grandioses et les plus fécondes de la poésie. M. Villemain ne s'est même pas restreint dans ce cadre : cherchant le souffle et l'inspiration lyrique partout où ils se rencontrent, aussi bien dans l'élégie ou la tragédie antique, dans l'épopée même, que dans la forme de l'ode, il a esquissé à grands traits une histoire générale de la poésie et de ses sources.

Pindare est demeuré le point de départ et comme le pivot de tout l'ouvrage. M. Villemain le prend avec juste raison comme le type le plus parfait et le plus élevé du lyrisme dans les littératures classiques. Il commence donc par étudier le génie de ce poëte et le véritable caractère de ses œuvres ; il montre ce qui a manqué jusqu'ici aux critiques qui ont voulu donner une idée de cette poésie si grande dans la pensée qui l'inspire, si libre et si heureusement irrégulière dans sa marche, si hardie dans les expressions, toujours animée du souffle de la liberté grecque, lors même qu'elle chante les victoires gymniques des tyrans de la Sicile. Il cherche dans les siècles modernes quel type, quel écrivain peut être comparé à Pindare et rappeler à l'esprit le souffle du *Trouvère de la Grèce idolâtre*, selon son heureuse expression, et il ne trouve qu'un seul homme qui, sous ce rapport, réponde à sa pensée. Ce n'est pas un poëte, c'est un orateur, et un orateur de la chaire sacrée, nourri dès sa jeunesse des sublimes accents de ce lyrisme bibli-

que dont saint Jérôme disait : « C'est notre Simonide, notre Pindare, notre « Alcée ; c'est aussi Horace, Catulle et Sérénus. Il sonne sur la lyre le nom « du Christ ; et, aux accents de son luth à dix cordes, il fait lever de l'enfer « les ressuscités. » Malgré la différence des siècles, malgré tout ce qui sépare le prélat du temps de Louis XIV et le chanteur des jeux sacrés des Hellènes, l'aigle de Meaux seul, par l'élévation, la force et la puissante sublimité de son vol, peut être mis en parallèle avec l'aigle de Thèbes. Mais ai-je besoin de vanter ici cette belle comparaison de Pindare et de Bossuet, si neuve, et pourtant si vraie? Une bienveillante communication de M. Villemain a fait connaître aux lecteurs du *Correspondant* ce morceau incomparable.

Autour de l'éclatante figure de Pindare, M. Villemain groupe toutes les phases du développement de la poésie lyrique, depuis sa première apparition, au début, pour ainsi dire, de l'humanité, jusqu'à sa rénovation par l'influence chrétienne et son dernier épanouissement dans les siècles modernes. « Il est, dit l'éloquent écrivain, une belle manière de concevoir la « naissance de la poésie lyrique : c'est de l'associer à la création même de « la nature intelligente, c'est d'en faire la première voix de l'homme, jeté « adulte dans le monde par un miracle sans lequel on ne peut s'expliquer « le miracle même du commencement des choses.

« Un philosophe éloquent du dernier siècle a voulu surprendre et dé- « crire l'entrée du premier homme dans la vie, son action instinctive, « l'éveil de ses sensations, et ce qu'il nomme les plaisirs de sa grande et « noble existence. Mais ces plaisirs, un peu longuement analysés par Buffon, « sont tous de l'ordre physique : la perception de la lumière, le mouve- « ment, le toucher, la satisfaction de l'odorat et du goût. Fallait-il, ô phi- « losophe ! admettre l'avénement miraculeux de l'homme, le produire sans « enfance, avec tous les dons de l'âge viril en naissant, pour n'essayer sur « lui qu'une leçon de physiologie, développer sa vie matérielle sans ouvrir « son âme et l'inonder de lumière et de joie, sans un rayon du ciel ni un « retour vers Dieu?

« Pour qui veut conjecturer ce passé ineffable, ne vaudrait-il pas mieux « recourir à l'hymne que Milton fait chanter dans le *Paradis*, et qui semble la « reconnaissance du premier homme, saluant son Créateur avec la voix et « dans l'idiome qu'il en a reçus?

« Célébrez Jéhovah, vous, habitants des cieux ; célébrez-le sur les hau- « teurs célestes ; célébrez-le, vous tous ses anges ; célébrez-le, vous tous « ses armées ! » Tel devait être, à l'origine du genre humain, à l'envoi de « ce spectateur et de ce maître sur la terre, le premier élan de la poésie : « elle remontait à Dieu et lui présentait l'offrande du monde. »

Ce premier élan de la pensée humaine débutant dans la carrière de la poésie par l'hymne de la reconnaissance au Créateur, par les accents de l'inspiration religieuse, M. Villemain le recherche dans les plus anciens monuments poétiques conservés jusqu'à nous au travers des âges, dans les hymnes des Védas et dans les versets inspirés des Livres Saints. Mais quelle profonde différence se présente à lui dans ces deux sources d'étude! La tribu arienne, telle que ses chants religieux nous la font connaître, a déjà

laissé oblitérer chez elle le souvenir de la révélation primitive ; elle est en proie à toutes les erreurs et à toutes les folies du polythéisme. Déjà elle adresse à la créature l'hommage réservé au Créateur. Ce n'est pas l'intelligence suprême directrice du monde qu'adore l'ancêtre des peuples indo-européens, ce sont les phénomènes matériels de la nature que son imagination divinise et que sa bouche invoque, et la poésie se ressent de cet abaissement de son objet. Il y a certainement de la grandeur, il y a un souffle élevé dans les hymnes des Védas; mais cette grandeur est à la fois monstrueuse et monotone, elle ne touche pas, elle ne fait pas vibrer les cordes profondes du cœur de l'homme; elle n'est pas divine en un mot, et par cela même elle n'est pas humaine. Chez les Hébreux, au contraire, une inspiration surnaturelle éclate dans chaque accent de la poésie; les grandes vérités religieuses dirigent et refrènent l'imagination de l'écrivain; le Dieu unique est seul célébré et la pureté du culte, la grandeur et l'unité de l'Être divin, rayonnent avant tout dans la magnificence des hommages qui lui sont adressés. Aussi, pour nous servir des propres expressions de M. Villemain, « la poésie hébraïque est-elle in- « comparable dans la tendresse comme dans la haine, dans la bénédiction « comme dans l'anathème : poésie la plus humaine de toutes, quel que soit « le merveilleux de son origine, parce qu'elle exprime plus qu'aucune autre « la passion et les mouvements du cœur ! Poésie patriotique aussi, et d'au- « tant plus éloquente qu'elle gémit sur de plus grands maux, et que la ser- « vitude de son peuple est, à ses yeux, non pas seulement une oppression, « mais un sacrilége ! »

Après tout ce qui a été écrit sur les Livres sacrés d'Israël, après que les plus grands génies de tous les siècles sont venus apporter à cette poésie, vraiment divine dans son expression comme dans la pensée qui l'inspire, le tribut de leur admiration, il paraissait presque impossible d'en parler encore d'une façon nouvelle et originale. C'est cependant là ce que l'illustre critique dont nous analysons l'ouvrage est parvenu à faire, et, dans les circonstances présentes, l'admirable chapitre qu'il a consacré à la poésie biblique prend un intérêt extraordinaire. Lorsqu'une certaine école religieuse et philosophique vient tous les jours attaquer les Livres Saints, non-seulement au point de vue de l'authenticité et de l'inspiration divine, mais encore au point de vue de la supériorité que le dogme fondamental du monothéisme leur assure sur les productions les plus élevées des nations idolâtres, le langage de M. Villemain devient une éloquente protestation contre les idées de cette école, protestation faite au nom d'une des plus nobles prérogatives de l'intelligence humaine, au nom du sentiment et de l'amour du beau.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Villemain ni en Grèce ni à Rome. Dire qu'il y est excellent et complet, ce n'est pas assez : le sentiment profond qu'il a des choses lui fait rajeunir un sujet qu'on finira par ignorer, à force de l'avoir connu : mais nous sommes sur le lit de Procuste, et nous retranchons nous-même nos membres, trop longs pour un bulletin.

Après la décadence romaine, le rôle de la poésie dans le monde paraissait fini ; on eût pu croire que les siècles allaient se succéder désormais pour voir croître de plus en plus l'abjection générale. Cependant, au milieu de la corruption toujours grandissante et de la décadence universelle de la société

païenne, un monde nouveau s'élevait qui allait tout régénérer, et, arrachant l'homme aux chaînes de l'idolâtrie, rendre à son esprit un nouvel et plus sublime essor. Dès les premiers jours de son institution, la religion chrétienne appela le secours de la poésie pour célébrer dignement les louanges du Très-Haut. La lyre grecque et latine, dont les accents paraissaient épuisés, apprit à moduler d'autres airs, et les chants merveilleux du roi-prophète, révélés pour la première fois à la patrie de Pindare et à celle d'Horace, ouvrirent des horizons nouveaux au génie poétique.

On vit alors ce phénomène d'une poésie plus grande par la pensée et par le sentiment que toutes celles qui l'avaient précédée, jaillissant dans une langue déjà marquée de tous les signes de la décadence, et suppléant par la sublimité de son inspiration à tout ce qui lui manquait sous le rapport de l'expression, de la pureté du langage et du mécanisme poétique, proprement dit. C'est surtout dans la poésie latine que le contraste de la pensée et de son enveloppe se fait sentir. La langue grecque possède, en effet, l'inappréciable privilége de s'être conservée mieux que toute autre dans les différentes époques de sa longue existence, et les vers que saint Grégoire de Nazianze consacrait à la gloire du Christ n'ont pas, même sous le rapport du mérite purement littéraire, de l'élégance du style, de la coupe heureuse des vers, de la grandiose simplicité des expressions, à redouter le parallèle avec les œuvres des lyriques de la Grèce idolâtre.

La poésie chrétienne des premiers siècles tient une place considérable dans le livre de M. Villemain. L'illustre critique s'est complu dans ce sujet trop négligé jusqu'à présent; il a vengé d'un injuste oubli les premiers chantres du Sauveur et il leur a rendu leur véritable rang dans l'histoire du génie poétique. Saint Grégoire de Nazianze et Synésius chez les Grecs, Prudence et saint Paulin de Nole chez les Latins, sont tour à tour l'objet de son ingénieuse étude; il traduit leurs plus beaux morceaux, il les compare aux poésies des siècles classiques, il montre ce qui leur manque par rapport à la forme, mais il fait ressortir en même temps les côtés par lesquels ils surpassent les plus puissants génies du paganisme. Négligeant même la forme du vers et cherchant l'inspiration lyrique en dehors des mètres réguliers, M. Villemain fouille les anciennes liturgies orientales de saint Jean Chrysostome et de saint Basile, et, les soumettant pour la première fois à l'examen de la critique littéraire, y révèle de véritables trésors de poésie, inconnus, même à la plupart de ceux qui connaissent le mieux la littérature grecque de toutes les époques. Mais pourquoi M. Villemain, qui nous parle si bien de Prudence, semble-t-il oublier Fortunat? L'auteur du *Vexilla Regis*, du *Pange lingua* et de l'*Ave maris Stella*, des trois plus admirables hymnes de l'Église latine, valait bien une mention. L'évêque-poëte des Gaules eût d'ailleurs fourni à M. Villemain une transition toute naturelle pour passer de l'antiquité, dont il conserve encore la langue et les formes de versification, dans le domaine du moyen âge qui lui prête sa grandeur un peu barbare.

Pour le temps qui suit ce premier épanouissement de la poésie chrétienne, arrêté brusquement par les invasions des barbares, l'*Essai sur la poésie lyrique* est moins complet. Il y a là presqu'une lacune dans le tableau que M. Villemain nous présente. Je ne parle pas ici de la poésie

nationale des envahisseurs venus du Nord, l'éminent académicien a eu soin de nous prévenir qu'il la laissait en dehors de son cadre, mais il passe un peu trop rapidement peut-être sur les œuvres poétiques du moyen âge, et particulièment de notre moyen âge français. Je sais bien que le lyrisme n'est pas la forme habituelle des auteurs de *Chansons de Gestes* et que M. Villemain parle, un peu trop brièvement peut-être, mais enfin qu'il parle des troubadours de la langue d'Oc, chez lesquels la tendance lyrique est bien plus prononcée que chez les trouvères de la langue d'Oil. Cependant les grandes épopées chevaleresques de ces trouvères ne méritaient pas un silence absolu, et dans le *Girart de Rossillon* ou dans la chanson de Roncevaux, il eût été facile de trouver plus d'un trait véritablement lyrique.

« L'art, dit M. Villemain, en parlant des poëtes amoureux du moyen âge, « a tué la passion; et il semble que ces natures si vives, si guerrières, « soient soumises à toutes les gênes d'une science technique et raffinée. « C'est là, surtout, l'infériorité du moyen âge devant le monde antique : il « raisonne trop, et le faux goût de la décadence a devancé pour lui l'éveil « du génie. » Il est permis d'appeler de ce jugement; la décadence et le faux goût se développèrent certainement plus vite dans le moyen âge que dans l'antiquité, mais ils ne se présentèrent pas dès le début; il y eut une époque de poésie simple et spontanée, sans raffinement quintessencié dans les sentiments, mais cette poésie est précisément celle dont l'*Essai* de Villemain ne mentionne pour ainsi dire pas l'existence : c'est la poésie contemporaine du début des croisades, de ce prodigieux mouvement de la civilisation chrétienne contre la barbarie musulmane, à la tête duquel marche la France, et qui fut pour le développement intellectuel de l'Occident aussi féconde que les guerres médiques l'avaient été pour la Grèce.

M. Villemain reprend son étude avec Dante et la mène jusqu'à nos jours. Français, Italiens, Espagnols et Anglais, il passe successivement en revue les poëtes lyriques des principales littératures modernes, et, dans ce coup d'œil, il déploie toutes les qualités habituelles de sa critique. Quoique portant sur des poëtes dont quelques-uns sont pour ainsi dire nos contemporains, plusieurs des chapitres qui composent cette partie de son livre seront pour le public de véritables découvertes. C'est ainsi qu'il nous fait connaître les vers gracieux de Réginald Heber, l'évêque anglican de Calcutta, transportant sous le climat de feu des Indes l'inspiration douce et mélancolique de la muse septentrionale, ou bien les strophes passionnées de Heredia, le chantre de la liberté dans les Amériques espagnoles, enfant du ciel enchanté de Cuba, exilé à New-York et soupirant du sein des brumes du Nord vers le soleil de sa terre natale. C'est ainsi qu'il traduit, le premier en France, quelques-unes des plus belles odes d'une poétesse espagnole, dona Gomez de Avallaneda, née à Cuba comme Heredia, mais demeurée fidèle à la cause de la mère patrie, tandis que son rival en poésie s'engageait sous la bannière de l'indépendance du nouveau monde.

Dans cette partie de l'*Essai sur la poésie lyrique*, l'illustre critique ne dit pas un mot de la poésie grecque moderne, et cependant, sous le point de vue de l'inspiration lyrique, les Hellènes d'aujourd'hui sont encore les dignes fils de leurs ancêtres. Leurs productions poétiques sont presque

inconnues parmi nous, et à M. Villemain plus qu'à tout autre il appartenait de faire rendre à cette littérature la justice qu'elle mérite. C'eût été, en effet, pour lui une occasion de plus de parler de sa chère Grèce et du peuple courageux et intelligent dont il a pris si souvent la défense et dont la cause lui inspire encore, dans son dernier ouvrage, des pages remplies de conviction et d'éloquence.

Elle mérite en effet un rang élevé parmi les littératures poétiques de l'Europe, celle qui débute par les odes amoureuses de Christopoulos et par les chants héroïques de Rhigas. Combien, sous la plume de M. Villemain, eût été grande et saisissante la figure de ce Tyrtée de la Grèce moderne, simple marchand de Phères en Thessalie, qui conçut le premier l'idée d'affranchir les chrétiens d'Orient par leurs propres efforts et périt victime de son patriotisme sous le glaive des Ottomans, qui, homme politique et poëte tout à la fois, organisa l'Hétérie d'où devait sortir la régénération de la Grèce, et lança, comme appel aux armes, ces strophes brûlantes que toutes les voix répétèrent au jour de la lutte nationale :

« Jusques à quand, ô Palikares, vivrons-nous dans les défilés, seuls « comme des lions, au milieu des précipices et des crêtes inaccessibles? « Jusques à quand n'habiterons-nous que des cavernes, ne verrons-nous « que les arbres des forêts? Jusques à quand fuirons-nous le monde pour « fuir l'amère servitude?

« Mieux vaut une heure de liberté que quarante ans d'esclavage. Que « sert de vivre et d'être en servitude? Deviens drogman, prince, deviens « même vizir : ton tyran n'a qu'un but, et ce but est ta perte. Soutzos, Mou- « rouzis, Petrakis, Skanavis, Ghikas et Mavroyennis sont des miroirs où tu « peux lire ton sort.

« Venez tous aujourd'hui d'une même ardeur prêter le serment sur la « croix. Choisissons pour diriger nos efforts des hommes éminents par « leur amour de la patrie; que la loi soit notre première et unique règle, « et qu'un seul chef gouverne la patrie. Alors, les mains élevées au ciel, « disons à Dieu du fond du cœur :

« O roi de l'univers, je te jure de ne jamais me rendre à la volonté des « tyrans, de ne pas les servir, de n'écouter ni leurs séductions ni leurs pro- « messes. Si je viole mon serment, que le ciel me foudroie, que son feu « vengeur me consume et me réduise en fumée!

« A l'orient, au couchant, au nord, au midi, pour la patrie ayons tous « le même cœur. Bulgares et Albanais, Serbes et Grecs, habitants des îles « et du continent, d'un même élan ceignons tous l'épée pour la liberté.

« Souliotes et Maniotes, lions renommés, jusqu'à quand dormirez-vous « tranquilles dans vos cavernes? Léopards du Montenegro, aigles croisés « de l'Olympe, éperviers des Agrapha, n'ayez tous qu'une même âme. « Frères chrétiens de la Save et du Danube, que chacun de vous ap- « paraisse les armes à la main. Que votre sang bouillonne d'une juste « colère; petits et grands, jurez la ruine de la tyrannie.

« Courageux Macédoniens, élancez-vous comme des bêtes fauves, versez « tous ensemble le sang de nos ennemis. Dauphins de l'Archipel, dra- « gons marins des îles, fondez comme la foudre, fondez sur l'ennemi.

« Allumons un incendie dans toute la Turquie, qui coure depuis la Bosnie « jusqu'en Arabie.

« Mais que tardez-vous donc? Pourquoi semblez-vous morts? Réveillez-« vous, ne soyez plus divisés, ennemis les uns des autres. Élevez la croix « haut sur vos étendards et frappez l'ennemi comme la foudre. Que le « monde soit délivré de cet odieux fléau, et vivons enfin libres sur la « terre ! »

M. de Chateaubriand a appelé la guerre de 1813 en Allemagne, la *guerre des poëtes*. La lutte de l'indépendance hellénique a autant de titres pour mériter ce nom. Commencée au chant des hymnes de Rhigas, toutes ses phases sont marquées par des élans de poésie. C'est Colocotroni, barde et guerrier en même temps, qui excite ses soldats au combat avec des chansons où respire l'énergie sauvage des vieux Klephtes Moréotes; c'est Calvos qui célèbre en strophes alcaïques les exploits de Canaris et la vengeance des massacres de Chio. C'est un Ionien, proscrit de son pays par lord Maitland, Solomos, qui, dans l'enceinte enflammée de Missolonghi, sous la pluie des bombes ottomanes, entonne le dithyrambe à la liberté.

Puis, quand le pays, au sortir des combats, commence à s'organiser, Alexandre Soutzo poursuit de ses impitoyables satires les excès de pouvoir de Capo d'Istria et le funeste gouvernement du régent Armansberg; son frère Panayoti, lui-même, Rhangabé, Carydis, Orphanidis, Zalacostas, Valaoritis chantent les grandes actions de la lutte ou rappellent les souvenirs des Klephtes de l'Olympe et de l'Agrapha. Il y aurait dans les œuvres de tous ces poëtes, pour M. Villemain, la matière d'un admirable chapitre. Il y trouverait l'occasion de montrer par des exemples frappants que le souffle et l'inspiration la plus haute de la poésie lyrique ne sont pas étrangères à notre siècle.

L'éloquent critique se pose en effet cette question dans un dernier chapitre qui sert de conclusion à son ouvrage : « L'âge de l'enthousiasme et « de l'imagination est-il passé pour les peuples ou même épuisé pour « l'homme? L'Europe, où l'astre des arts, depuis cinq siècles, n'a jamais « quitté l'horizon, est-elle menacée de perdre cette divine lumière? « Ne devrait-elle plus attendre qu'une de ces époques déjà signalées dans « le monde, où la science des choses matérielles avait détruit le senti-« ment de l'idéal, où la force et le travail tenaient enchaînées dans un « vulgaire bien-être des millions d'intelligences, éteintes à l'amour de la li-« berté civile et des arts? »

Non, répond M. Villemain, et répéterons-nous avec lui, cette source féconde et sublime ne saurait encore être tarie. Il reste trop de grandes et nobles choses à accomplir dans notre vieille Europe et dans l'étendue de l'univers habité, pour que l'inspiration lyrique, qui n'est que la plus haute expression des passions généreuses, ne retrouve pas encore ses antiques accents. M. Villemain indique même deux des plus nobles causes qui puissent encore passionner l'humanité et fournir des notes nouvelles à la lyre : l'une est l'affranchissement définitif des nations chrétiennes de l'Orient, l'autre l'abolition de l'esclavage dans les pays qui le gardent encore. Ajoutons-y les merveilles de la charité chrétienne, développées chaque

jour à mesure que les misères grandissent dans le monde, et la conquête des nations idolâtres à la loi de l'Évangile; nous aurons sous nos yeux un bien beau champ d'activité pour les poëtes de l'avenir.

La sèche et rapide analyse que nous venons de donner aura montré à nos lecteurs la variété des matières qu'embrasse le nouveau volume de M. Villemain. Ce que nous ne saurions rendre, ce dont la lecture peut seule faire juger, c'est le charme incomparable et la grandeur qui respire dans toutes les pages de ce livre. Jamais la critique de M. Villemain n'a été plus fine et plus ingénieuse, jamais son style n'a été plus classique ni sa pensée à la fois plus élevée et plus religieuse. L'*Essai sur la poésie lyrique* semblera peut-être une lecture trop sérieuse à certains esprits légers et superficiels; mais tous ceux qui aiment les études solides et fortifiantes y salueront une des œuvres les plus durables d'une des plus hautes intelligences de notre siècle.

François Lenormant.

CÉSAR, SCÈNES HISTORIQUES, par J. J. Ampère, de l'Académie française[1].

Qui connaît l'ancienne Rome mieux que M. Ampère? qui a plus vécu avec elle? qui saurait le mieux donner un nom à chacun des pavés du Forum ou de la voie Sacrée que la pioche nous révèle chaque matin? qui a su avoir plus de science, et en même temps plus de science aimable et spirituelle, au sujet de l'*Histoire romaine à Rome?* qui est plus archéologue par la sagacité et moins archéologue par la grâce de sa causerie? qui a mieux su rendre intéressante pour nous Rome, la vieille Rome, ces vieilleries du collége, usées et fatiguées par le souvenir de tous les régents qui jamais nous expliquèrent le *De Viris* et le *Conciones?* Malgré quelques rapprochements un peu subtils, malgré une intelligence des physionomies sculptées un peu arbitraire parfois, malgré des ressouvenirs un peu trop marqués du Paris de notre siècle au milieu de la Rome d'autrefois, malgré ces défauts et à cause peut-être de ces défauts, qui, plus que lui, a été pour nous un savant, un curieux, un sagace cicerone, au milieu de ces ruines, fort belles pour l'histoire, quoique l'œil du visiteur ignorant les juge quelquefois bien informes, bien sales et bien noires?

Qui donc, plus que M. Ampère, était digne de parler de César? Et quel plus beau sujet que César? De ces quatre « grands noms qu'un siècle au siècle annonce » (car je me permets d'ajouter Charlemagne à cette liste), César est sans contredit le plus homme d'esprit; je devrais dire surtout le plus homme *comme il faut*. César n'est point un ancien, c'est un moderne avec

[1] Paris, Michel Lévy, 1 vol. in-8.

qui nous pouvons causer et nous entendre. César n'est pas un ivrogne comme Alexandre; il n'est pas un barbare comme Charlemagne; il est mieux élevé et plus *gentleman* que Napoléon. C'est le grand homme, je ne dirai pas de meilleure nature ni de meilleure conduite, mais de meilleure compagnie qui soit au monde.

Et, si l'homme est d'une grandeur aussi singulière, son époque aussi est singulièrement grande. Cette lutte qui sous des noms divers remplit le dernier siècle de Rome, depuis Marius et Sylla jusqu'à Auguste et Antoine, c'est la lutte la plus grande qui ait été peut-être dans l'ordre politique, par la grandeur du sujet et la grandeur des combattants; c'est la lutte du monde contre Rome, du monde vaincu et conquis, qui, à son tour, envahit Rome conquérante et victorieuse. La question, il est vrai, ne se pose pas comme en notre siècle, en termes absolus et définis d'une manière technique; elle n'est pas dans les mots, elle n'est que dans les faits. La race romaine s'est épuisée à vaincre le monde; la *plebs*, sa classe moyenne, a été se faire tuer en Afrique et en Syrie, elle s'est dispersée dans des colonies lointaines; par l'absence ou par la pauvreté, elle s'est laissé déposséder de l'Italie au profit des étrangers ou au profit des riches. Il ne reste plus guère de sang romain dans les campagnes; il en reste peu dans Rome elle-même; il n'en reste que dans le Sénat et dans l'ordre des chevaliers, au sein d'une aristocratie grande par ses souvenirs, forte encore par ses traditions, mais gâtée par trop d'or, amollie par trop de science et de civilisation. En revanche, c'est le monde qui a envahi l'Italie et la ville de Rome. Il y est arrivé par une voie humiliante, comme vaincu, comme captif, comme esclave, les fers aux jambes, le dos déchiré à coups de fouet, la plante des pieds marquée de craie comme les esclaves qui sont à vendre. Il a baissé la tête pour passer sous cette porte basse de l'esclavage; mais esclave romain, mais affranchi romain, mais citoyen romain, mais prolétaire de cette grande cité qui gouverne les nations, peu à peu il relève la tête. C'est ce monde maintenant, et non la race romaine, qui foule aux pieds le pavé de la voie Sacrée, qui occupe les bancs du Forum, qui dort au soleil sous les portiques, qui se promène au Champ de Mars, qui se baigne dans le Tibre, qui applaudit les gladiateurs et siffle les hommes d'État au théâtre, qui montera bientôt les degrés du sénat. C'est le monde avec ses vingt langues diverses, qui, sous les haillons du prolétaire, sous la tunique de l'affranchi, sous le pallium de l'étranger, sous la toge du Romain, coudoie maintenant les héritiers de Fabius, et se fait, bon gré mal gré, donner des poignées de main par les Scaurus ou les Scipion, qui demandent le consulat. Cette bigarrure et cette nature métis de la Rome d'alors se manifeste par mille preuves. Le grec, non-seulement comme langue savante, mais comme langue populaire, est répandu à Rome presque à l'égal du latin; il y a spectacle dans ces deux idiomes; il y a des bouffons attitrés dans toutes les langues possibles. Le Chaldéen est astrologue, le Juif est diseur de bonne aventure, le Grec est médecin, grammairien, rhéteur, philosophe et escroc; l'Égyptien est prêtre et bouffon; le Cappadocien et le Syrien sont esclaves. A la mort de César, toutes les nations viennent à tour de rôle hurler leurs lamentations sur son bûcher, et les Juifs y passent des nuits entières. Il y a ainsi une race cosmopolite qui travaille à détrôner la vieille Rome; elle a déjà enfanté par mil-

liers des affranchis, des citoyens; elle a enfanté même quelques chevaliers; elle enfantera sous César des sénateurs, et après lui, des Césars. Et surtout elle enfantera le pouvoir de César; c'est elle qui, pour être libre, pour régner, pour humilier la vieille Rome, remplacera le gouvernement national par le gouvernement cosmopolite, l'aristocratie avec plusieurs chefs par la démocratie avec un seul maître.

Mais ce qui agrandit encore cette époque, c'est que ce cosmopolitisme, plus vaste qu'il n'a jamais été; cette unité non-seulement d'empire, mais de race, qui se préparait; cette paix universelle vers laquelle, par la souveraineté de Rome sur le monde et par l'égalité du monde avec Rome, toutes les nations gravitaient : tout cela était la préparation et le moyen de la grande unité et du grand cosmopolitisme chrétien. Tous les novateurs, tous les affranchis d'alors, travaillaient en ce sens, sans le savoir, mais non pas sans le soupçonner. Le sentiment d'une grande ère prête à venir était au fond de la conscience du genre humain. Nous parlons aujourd'hui de progrès et nous voulons que notre siècle soit éminemment le siècle du progrès, quoique nous ne disions jamais, du reste, en quoi ce progrès consiste et à quoi il nous conduira. Ce siècle-là, dans son imperfection, n'avait pas sur les lèvres, ni même dans son dictionnaire, un mot équivalent à notre mot de progrès. Mais il aurait pu se vanter d'avoir la chose au moins autant que nous. Dans le siècle qui s'écoula des Gracques à César, que de choses s'étaient faites ! Non-seulement la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, étaient devenues romaines, c'est-à-dire étaient venues prendre part à ce grand échange de traditions et d'idées dont Rome et Athènes étaient les deux foyers; mais l'Occident s'était ouvert. En dix ans, la Gaule, profondément inconnue, avait été, jusque dans les derniers marais de la Hollande, explorée, pénétrée, soumise, romanisée; la Bretagne, qui, un siècle auparavant, pouvait passer pour fabuleuse, avait été abordée et tâtée par la lance romaine; l'Irlande même avait été reconnue. De plus, une immense révolution politique, morale, économique, transformait Rome, l'Italie, l'empire, le monde; et on assistait aux enfantements de ce pouvoir qui a façonné l'Europe moderne et donné son nom au pouvoir de Charlemagne, d'Othon le Grand, du czar Pierre et de Napoléon. L'idée de l'humanité, comme être abstrait, et toutes les idées qui s'y rattachent, apparaissent pour la première fois peut-être sous la plume de ce Romano-Grec qu'on appelle Cicéron. A la vue de si grandes choses et d'un monde si différent de celui qu'avait connu leur enfance, ces peuples, qui croyaient encore à une main divine, voyaient là une main divine; ils avaient pour y croire les oracles de l'Étrurie, les traditions de l'Orient, les prophéties judaïques vulgarisées par la version des Septante. Ils attendaient ces « grands mois » et ce grand renouvellement des choses que Virgile, peu d'années après la bataille d'Actium, prédisait comme enfin imminents. Ils voyaient avec lui « chanceler l'axe du monde, et les astres, et la mer, et la terre se réjouir du siècle qui allait commencer. »

Comment un homme tel que César, apparaissant à une telle époque, n'eût-il pas été pour eux presque un Messie ! César était un épicurien; mais, tout épicurien qu'il était, il avait sa superstition, sa foi aux présages, sa foi à sa fortune, sa foi aux signes de la faveur des dieux. Le peuple, qui, lui, n'était pas épicurien, tant s'en faut, crut de bonne foi à la divinité de César.

Le dictateur fut déifié après sa mort, non pas comme ses successeurs, du bout des lèvres et par suite de contrainte ou de bienséance officielles, mais de bonne foi, par l'acclamation et l'enthousiasme populaire. Les Juifs, les plus en éveil et les plus croyants au Messie, furent les plus zélés pour la mémoire de cet homme qu'ils eussent, s'il eût été possible, pris pour le Messie. Une inscription érigée au nom des villes d'Asie l'appelle « *Dieu manifesté sur la terre et commun sauveur du genre humain.* » (Θεον επιφανη και κοινον του ανθρωπινου βιου σωτηρα. Inscript. d'Éphèse. Pococke.) Tant le genre humain avait besoin d'un sauveur !

C'est cet homme et cette époque que M. Ampère a voulu mettre sous nos yeux. La forme qu'il a choisie est celle, je ne dirai pas du drame, mais du dialogue. Il n'ajoute rien à l'histoire, mais il la met en scène, il la fait vivre, il la fait parler. De drames, de nœud, d'intrigue, de dénoûment, de représentation théâtrale possible, il n'en est pas question. Ce sont tout simplement les faits dans leur réalité, dans leur succession, mais les faits agissant et parlant. Je n'ai pas besoin de faire l'apologie de cette forme, elle est consacrée par assez d'exemples. Tout le monde se rappelle ces scènes des *Barricades* et des *États de Blois*, de M. Vitet, si vives, si saisissantes, si rigoureusement historiques, mais en même temps si purement historiques, sans un personnage, sans une scène inventée, sans rien qui sente l'auteur dramatique, sans rien qui ne soit de l'historien, je dirais plutôt du témoin ou plutôt encore du sténographe. La plupart des drames historiques de Shakspeare ne sont pas autre chose. Au point de vue de l'art dramatique proprement dit, de la combinaison des scènes, des péripéties et des dénoûments, de l'agencement des entrées et des sorties, Shakspeare est complétement inexpert; le plus faible des vaudevillistes d'aujourd'hui pourrait lui en remontrer. Aussi bien souvent se contente-t-il de prendre l'histoire pièce à pièce, fait à fait, nous donnant les choses comme elles se sont passées, ou au moins comme il les lit, n'ajoutant rien à Hollinshed ni à Plutarque, mais les faisant tout simplement parler en style direct au lieu du style indirect, y ajoutant seulement cette vie et ce sentiment du réel, mais du réel saisissant et animé, qui est le génie de Shakspeare; et, quant à la conduite du drame, quant à la préparation du dénoûment, s'en rapportant tout simplement à celui qui a conduit le grand drame du monde et qui a préparé en tous les siècles tous les dénoûments de la vie réelle.

Seulement, que M. Ampère me permette de le lui faire observer, ni M. Vitet, ni Shakspeare, ni aucun de ceux qui ont jamais fait avec succès une œuvre pareille (laquelle est toute différente d'une œuvre dramatique), n'ont embrassé un cadre aussi vaste que le sien. Quarante ans de la vie de César, depuis sa fuite sous Sylla, à l'âge de seize ans, jusqu'à sa mort au milieu du sénat, à l'âge de cinquante et quelques années ! Et, de l'un à l'autre, que d'événements ! que de révolutions ! que de grandes choses ! quel génie à l'œuvre, et que de péripéties dans l'histoire de ce génie, la biographie la plus accidentée peut-être qui soit au monde !

Cependant l'étendue de ce cadre a ses inconvénients. Elle fait d'abord que l'auteur rencontre sur son chemin des réminiscences bien diverses; c'est la *Rome sauvée* de Voltaire, c'est sa *Mort de César*, c'est le *Jules César* de Shakspeare, c'est le *Pompée* de Corneille, c'est le *Caton* d'Addison, bien

d'autres tragédies faites et bien d'autres tragédies à faire, qui se meuvent tout à leur aise dans le cadre que M. Ampère s'est tracé. Je sais bien que ces œuvres diffèrent complétement de la sienne; que ce sont des tragédies et qu'il n'a pas voulu faire de tragédie; que, dans ces œuvres classiques, il y a un certain convenu de langage, une certaine hyperbole officielle et bienséante toute contraire au ton purement historique, réel, prosaïque, familier, qu'il a dû prendre. Mais ne craint-il pas aussi qu'en face de nos réminiscences classiques ses personnages ne paraissent un peu bourgeois, que la Rome historique ne nous semble un peu vulgaire auprès de la Rome officielle et somptueuse que ses prédécesseurs nous ont faites. Se heurter au souvenir d'une tragédie classique, ce n'est pas grand'chose, j'en conviens; mais se heurter au souvenir de quatre, de cinq, peut-être de dix tragédies classiques, qui, chacune, ont eu tour à tour une réputation de chef-d'œuvre, cela n'a-t-il pas quelque inconvénient?

Et surtout l'inconvénient le plus grave que je vois au cadre choisi par M. Ampère, c'est l'obligation de se resserrer à l'excès. Un livre d'histoire en prose peut avoir cinq ou six volumes; si l'auteur trouve le moyen de ne pas ennuyer, personne ne lui reprochera sa longueur. Mais un livre d'histoire en dialogue et en vers a des bornes qu'on ne peut franchir. M. Ampère avait trop de tact pour faire un drame en trois volumes. Et trois volumes, ce n'est pourtant pas trop pour la vie de César. Aussi voyez comme les grandes scènes de l'histoire que M. Ampère connaît et sent si bien sont parfois forcément écourtées. Les petites scènes souffrent moins; elles trouvent un coin où se caser : celle de César allant souper chez Cicéron est spirituelle et charmante. Mais la scène du passage du Rubicon, quelle douleur M. Ampère a dû ressentir en l'abrégeant comme il l'a fait! Voilà César qui a soupé à Ravenne avec tous les gros bonnets du lieu, qui a causé avec eux de leurs affaires, de leur amphithéâtre, de mille choses, qui, toujours sobre et se disant souffrant, les a quittés encore à table en leur disant : « Bon appétit » et « A revoir; » qui, ensuite, avec trois ou quatre amis seulement, a fait atteler les mules d'un moulin à une voiture de louage, et s'en est allé par des chemins de traverse rejoindre les quelques bataillons qui forment son armée, et qu'il avait envoyés l'attendre au pont du Rubicon. Dans la nuit, César s'est perdu, les flambeaux sont éteints; il a erré à pied par une nuit noire, qui fournit, du reste, de beaux vers à M. Ampère :

> Ces astres, Curion, dont les cieux sont semés
> Pour nous, mortels d'un jour, ne furent pas formés.
> Quelques sages ont cru qu'il était là des mondes
> De l'espace emplissant les régions profondes,
> Et l'on dit qu'Alexandre un jour fut attristé,
> Contemplant cet espace et son immensité,
> Qu'à ces mondes lointains qui roulent sur nos têtes
> Ne pût s'étendre aussi le vol de ses conquêtes.

Cependant le jour commence à poindre, César trouve un guide, et le bivac de ses cohortes lui apparaît sur les bords de ce ruisseau qu'on appelle *Rubicon*. Là où il est, c'est la Gaule, c'est sa province, c'est la terre où il peut promener ses soldats, c'est la paix : de l'autre côté de ce ruisseau, c'est l'Italie, c'est la terre romaine, c'est la patrie, c'est la guerre civile. Il s'ar-

rête : « Maintenant, dit-il, nous pouvons encore revenir sur nos pas; quand nous aurons passé ce petit pont, nous n'aurons plus que la guerre. » Selon Plutarque, il reste là longtemps, délibérant avec ses amis, avec Pollion entre autres, allant plusieurs fois d'une pensée à la pensée contraire, songeant à tout ce que le passage de ce Rubicon entraînerait de malheurs, et au compte qu'en ferait la postérité.

Cependant ses soldats disséminés et impatients dorment, causent, s'agitent sur le rivage. Un groupe de quelques hommes se forme autour d'un pâtre qui les amuse avec une flûte de Pan. Tout à coup cet homme, d'une haute taille et d'une beauté remarquable, jette sa flûte, arrache à un trompette son instrument, sonne la charge, s'élance dans le Rubicon et le traverse.

La fibre superstitieuse et fataliste, si puissante chez César, s'éveille à cette vue; il ne délibère plus; il se précipite, comme dit Plutarque, du raisonnement dans l'action : « Allons, dit-il, où nous appellent les présages des dieux et l'iniquité de nos ennemis. Les dés sont jetés. »

Certes, Plutarque et Suétone sont ici assez dramatiques. Mais cette scène dialoguée, mise en vers, aurait dix pages, et le drame de César, ainsi développé, fournirait non pas huit mille vers, comme a fait M. Ampère, mais trente mille. Il a donc fallu se restreindre, mettre tout cela en une page, supprimer la longue délibération de César, supprimer le pâtre, mettre le remords patriotique non dans la bouche de César lui-même ou de ses amis, mais dans quelques mots seulement d'un soldat; ne marquer enfin que par quelques belles paroles, mais par quelques paroles seulement, ce moment si solennel de la vie de César et de l'histoire du monde.

M. Ampère s'est encore imposé une autre gêne et que je lui pardonnerai plus difficilement, c'est celle de la versification et surtout de l'emploi de notre monotone alexandrin à rimes plates. Ne semble-t-il pas que le dialogue, tel qu'il entendait le faire, exigeait un autre langage? Nous sommes les seuls, nous Français, si je ne me trompe, qui appliquions au dialogue le vers héroïque et le vers rimé. La plupart des étrangers ont le vers blanc; les anciens avaient l'ïambe, si voisin de la prose, bien autrement maniable et familier que l'alexandrin. Je ne crois pas que toute l'antiquité nous ait laissé seulement une scène dialoguée en vers héroïques. Que le poëte dramatique français subisse cette loi, l'usage la lui impose. Mais, quand on s'affranchit, non-seulement des unités classiques, mais de tout ce qui s'appelle intrigue, situation, péripétie, dénoûment, comment ne s'affranchit-on pas aussi de la tyrannie de l'alexandrin? Quand on reproduit pas à pas la réalité historique avec ses vicissitudes infinies de sérieux et de plaisant, de sublime et de comique, de triste et de joyeux, de distingué et de vulgaire, n'est-on pas, amené à changer de ton, et à ne pas jouer des airs si divers sur un instrument toujours le même?

Lisez les drames historiques de Shakspeare, et voyez combien lui est utile, nécessaire même, la triple forme qu'il emploie du vers blanc, du vers rimé et de la prose; combien de choses il y a qu'il n'aurait pu dire en vers! Combien il a besoin, quand il passe d'une tirade emphatique à une scène grossièrement et comiquement populaire, de changer de langage pour préparer à ce brusque changement d'idées? Lisez les *Scènes historiques* de M. Vitet, et figurez-vous-les autrement qu'en prose: voyez ce qu'elles eussent perdu;

que de choses n'eussent pas passé dans le vers; que d'autres eussent perdu leur saillie à être martelées en alexandrins; comment, avec ces différences infinies de ton, la prose, qui supporte tous les tons, était seule possible. En prose, le barbier de Rome peut être aussi vulgaire qu'on voudra; en prose, Cicéron peut être aussi emphatique et aussi élevé qu'on le voudra et que jamais il le fut. Si cela est vrai d'un drame comme celui de Shakspeare, cela est bien plus vrai d'un dialogue non dramatique et qui n'aspire à aucune scène. Il faut l'illusion du théâtre pour faire admettre l'illusion des vers; l'un de ces mensonges fait pardonner l'autre.

Voici, je crois, les inutiles entraves qui ont gêné M. Ampère et auxquelles je ne puis m'empêcher de garder rancune. Il fallait à sa science, il fallait à son esprit plus de liberté et d'espace. On dit : les ailes de la poésie; en pensant à tout ce à quoi la poésie se refuse, je serais tenté de dire : les ailes de la prose. Ce n'est pas que chez lui l'énergie de la pensée ne brise souvent les entraves, que l'idée ne ressorte quelquefois en saillie, sous les coups de marteau qu'il lui a fallu donner pour la faire entrer dans le vers, qu'il n'y ait parfois des touches à le Corneille, qu'il n'y ait des traits de satire comme

Brutus, cette vertu si pure
Que seulement tempère un certain goût d'usure.

Mais, encore une fois, à quoi bon cette gêne? Le sujet de M. Ampère est de l'histoire, non de la poésie; Caton et Cicéron, qu'il fait parler, ne parlaient pas en vers. Ce qu'il compose, ce n'est pas un drame destiné à retentir au milieu des pompes du théâtre sur les lèvres accentuées de l'acteur; sous une forme ou sous une autre, c'est un récit destiné à être lu au coin du feu par un lecteur très-prosaïque et très-paisible. Toute la grandeur, toute l'illusion, tout l'effet, ne peut être que dans la vérité. Pourquoi imposer à nos oreilles l'inutile étonnement d'entendre Brutus et César émailler leurs discours de rimes féminines et masculines?

Et qu'arrive-t-il? c'est que le littérateur, l'historien, si distingués chez M. Ampère, sont parfois gênés par le versificateur; c'est que cette science que nous savons si curieuse et si sagace est parfois mal à son aise dans un cadre trop étroit; c'est que plus d'un grand trait est forcément négligé; c'est que ces caractères supérieurs de l'époque césarienne que j'indiquais tout à l'heure ne sont que légèrement indiqués. Je suis, je le sens, bien difficile envers M. Ampère; mais il m'en a donné le droit, ou plutôt c'est un droit qu'il a acquis que celui de rencontrer des critiques difficiles. Si je voyais seulement son œuvre telle qu'elle est, j'en aurais à faire beaucoup d'éloges; mais je l'envisage telle qu'elle pourrait être, et ce mieux que je rêve me rend ennemi du bien qui est sous mes yeux. J'ai passé le temps, je m'en aperçois, à dire ce qui manque à cette œuvre et ce que d'un tel écrivain je me croirais en droit d'exiger; resterait à dire tout ce qu'il y a dans cette œuvre de savoir, de talent, de verve, d'intérêt. Mais pourquoi n'engagerais-je pas mes lecteurs à s'en assurer par eux-mêmes, à lire le livre de M. Ampère comme moi, à le critiquer comme moi, s'ils le veulent, mais surtout à s'y plaire et à s'y intéresser comme moi?

F. DE CHAMPAGNY.

CHRONIQUE DU MOIS

X... 21 juillet 1859.

AU SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

Monsieur,

A la fin du mois dernier on s'attendait dans toute l'Europe à une bataille décisive; elle s'est livrée dans les champs glorieux de Solferino, et la victoire est, comme toujours, demeurée fidèle aux drapeaux de la France. On prévoyait à la suite un siége difficile, et on savait qu'un matériel immense et formidable avait été dirigé vers l'Italie. Le bombardement de Venise devait accompagner cette entreprise, et la flotte, réunie aux escadres des contre-amiraux Boüet et Jurien, s'avançait dans la Mer Adriatique sous les ordres de l'amiral Romain-Desfossés, et venait de toucher à Antivari et de prendre possession de l'îlôt de Lussin; des instructions minutieuses, inspirées par l'esprit à la fois militaire et humain de la France, avaient été données, dit on, en vue de prendre la ville comme on a pris Rome, sans l'abîmer, et d'inspirer en quelque sorte aux obus et aux boulets le respect des arts. Bravant la fatigue de marches forcées sous un soleil brûlant, notre valeureuse armée allait au-devant de nouveaux triomphes, encore nombreuse, malgré des pertes à jamais regrettables, compacte, ardente, rejointe par des troupes fraîches venues de France, et par le 5e corps du prince Napoléon, qui, avec des généraux comme le général d'Autemarre et le général Uhrich, était impatient de s'employer à autre chose qu'à servir de garde d'honneur à M. Buoncompagni, et qu'à provoquer l'enthousiasme sans coup férir.

Nul ne doutait du succès infaillible promis à ces nouvelles opérations. Si la foi s'impose par des miracles, notre armée mérite qu'on ait foi en elle après tant de prodiges. Mais on prévoyait des lenteurs impossibles à calculer, des incidents redoutables, et les esprits qui tâchaient de lire, à travers

les éclairs de la victoire, dans les ténébreuses complications de la paix qui devait en sortir, ne prévoyaient pas clairement quelle issue l'intervention de l'Europe, l'obstination de l'Autriche et les divisions croissantes de l'Italie réservaient à ces luttes sanglantes.

Tout à coup l'annonce d'un armistice, puis d'une entrevue des deux Empereurs, enfin la paix, ont jeté la surprise et répandu la joie. On a reçu la paix comme on reçoit une personne chère dont on s'était séparé à regret et dont on ne s'attendait pas à saluer sitôt le retour.

La réflexion n'a pas diminué cette universelle satisfaction, elle en a seulement rendu plus visibles les raisons diverses. En somme, on aime la paix surtout parce qu'elle est la paix, avant même de bien comprendre quelle est cette paix. Il faut se souvenir d'ailleurs que la guerre avait été précédée d'un mouvement d'opinion qui ne lui était pas entièrement sympathique; d'héroïques succès avaient entraîné les hésitations, électrisé le patriotisme; mais l'esprit est facilement revenu à sa première impression, et tout naturellement ceux-là surtout se sont réjouis de voir la paix refaite, qui, pour divers motifs, auraient préféré qu'elle ne fût pas défaite.

La prédominance des intérêts matériels est bien d'accord avec cet amour de la paix pour elle-même si éloquemment exprimé dans l'Encyclique du Souverain Pontife, et si naturellement ressenti par les âmes chrétiennes, spectatrices du deuil de tant de mères et de tant d'épouses. L'homme d'affaires n'aime pas la guerre, pas même la guerre virile de la vie publique; il aime la paix, surtout celle qu'on lui conclut lestement sans qu'il ait à s'en mêler. On disait autrefois des rois qu'ils n'avaient rien fait que de se donner la peine de naître; ce mot n'est plus vrai des rois, les plus occupés des mortels, mais il commence à devenir applicable aux citoyens. Sortes d'actionnaires de la guerre, de la paix et de la gloire, ils souscrivent à l'affaire sans avoir la peine de conduire, et ratifient tout sans se donner celle de contrôler, satisfaits, tant que le dividende de tranquillité, d'honneur ou de profit qui leur revient est élevé.

Vous ne puisez pas, monsieur, votre opinion à des sources si vulgaires. Un sang généreux cesse de couler; notre incomparable armée a conquis une gloire nouvelle; la guerre a été courte; en la terminant par un coup soudain de sa volonté, l'Empereur établit devant l'Europe que la France n'a pas besoin qu'on l'aide à faire la paix pas plus que la guerre. Voilà des avantages que tout cœur patriotique apprécie vivement.

Vous pourriez même, devant ceux qui vous accusaient naguère de mettre des réserves à votre langage, malgré vos sympathies vives et anciennes pour l'indépendance italienne [1], tirer quelque justification de ce que la guerre s'est arrêtée précisément devant les dangers de conflagration générale et de révolution qui vous avaient porté à regretter qu'elle eût été engagée.

Mais cette paix si justement, si universellement populaire en France parce qu'elle est la paix, a-t-elle réalisé en Italie le but complet de la guerre ?

Je réponds simplement qu'elle ne l'a pas entièrement réalisé.

[1] *Un Mot aux Catholiques à propos de la guerre d'Italie*, par M. Janet, *Revue européenne*, 1er juillet.

Comment le nier? et pourquoi le nier?

Comment le nier, en présence de la phrase si célèbre contenue dans le manifeste du 3 mai? Comment le nier, lorsqu'on voit M. de Cavour, le promoteur de la guerre, donner sa démission le lendemain de la paix, la guerre commencer aux applaudissements des peuples et finir à la satisfaction des rois, s'engager avec les hourras du *Siècle* et se terminer avec les *Alleluia* de l'*Univers?*

Mais, en outre, pourquoi le nier? A quoi bon l'enthousiasme officiel de la *Patrie* et les doléances embrouillées du *Siècle?* La proclamation de l'Empereur à l'armée et son discours aux grands corps de l'État donnent l'exemple de la sincérité. Est-ce que les guerres atteignent toujours leur but? Est-ce que les plus puissants de ce monde sont libres de faire ce qu'ils veulent? On pourrait leur demander de prévoir les obstacles, on ne saurait exiger qu'ils les surmontent tous. Aussi l'opinion publique apprécie, depuis la paix de Villafranca, non pas ce qui est arrivé *par elle*, mais ce qui serait arrivé *sans elle.* La guerre devenait européenne, la révolution éclatait. Il était temps d'arrêter ces maux en s'arrêtant, dût-on ne pas aller au bout d'un programme que de telles calamités auraient bien plus complétement encore mis en pièces.

L'Italie, par malheur, avait, comme toujours, plusieurs programmes; j'en connais au moins cinq :

1° Le programme révolutionnaire de Mazzini, la *république unitaire*, rêve sanglant de rares, mais dangereux sectaires;

2° Le programme *national* de Manin, le courageux défenseur de Venise, qui consiste à composer l'Italie de *républiques fédérées*[1]; mais ces républiques, excepté celle de Saint-Marin, ne sont pas encore nées, et leurs partisans, suivant la tradition de Manin lui-même, paraissent s'être mis d'accord pour se contenter *provisoirement* de la tutelle du roi de Sardaigne, sauf à s'en affranchir ultérieurement; ils sont très-opposés à la fédération des *princes*, pensant qu'associés les souverains seront encore plus à craindre qu'isolés;

3° Le programme de M. de Cavour, qui, aussi audacieux qu'habile, suivait l'armée l'écritoire à la main, reculant les bornes de tous les voisins et en dressant procès-verbal, avec le *Journal des Débats* pour complaisant greffier, écrivant à toutes les cours de l'Europe que les ducs de Modène, de Parme et de Toscane, ayant appelé l'étranger en Italie, méritaient d'être annexés à ce Piémont au profit duquel il avait lui-même appelé la France, puis inaugurant sans tarder le plus mauvais système de la politique piémontaise à Milan par les circulaires menaçantes et hypocrites de l'avocat Vigliani, à Modène par l'expulsion de cinq jésuites suspects de troubler un diocèse de 1,100,000 âmes, à Bologne par l'envoi de commissaires chargés de faire de l'ordre avec le désordre qu'il avait provoqué;

4° Le programme si connu de la brochure *Napoléon III et l'Italie,* qui tendait à confédérer les souverains, et à fortifier le Piémont, sans lui permettre pourtant de devenir pour la France, par une absorption exagérée, un trop puissant voisin;

[1] Voir la brochure très-curieuse, récemment publiée par M. Chassin sous ce titre : *Manin et l'Italie.* Paris, Pagnerre.

5° Le programme des citoyens qui tenaient avant tout à ce que l'Italie affranchie fût consultée sur ses destinées, se donnât, sans renverser ses gouvernements légitimes, des institutions de son choix, et arrivât à consolider l'indépendance par un bon usage de la liberté.

Tous ces programmes avaient un terme commun, l'expulsion complète des Autrichiens hors de la Péninsule. Sur ce terrain, toutes les opinions se rencontraient sans se combattre.

Ce terme est-il atteint? Oui pour la Lombardie, non pour la Vénétie.

Le vainqueur de Magenta et de Solferino a souffert de ce pénible sacrifice. Comment ne pas gémir en effet sur le sort de cette Venise, le plus ancien État indépendant de l'Europe, libre pendant quatorze siècles, cédé sans avoir été conquis, libre encore il y a dix ans à peine, Venise qui voyait déjà notre pavillon se déployer sur les flots de l'Adriatique, Venise que la France allait délivrer après l'avoir livrée dans ces préliminaires de Léoben où fut écrite cette odieuse phrase reproduite dans les traités de Vienne : la France *cède* Venise à l'Autriche *qui l'accepte.* Que dites-vous de ce style habituel des traités? Il y a des journalistes enthousiasmés de voir un roi passer à un second roi, qui les transmet à un troisième roi, des millions d'hommes sans les consulter; on appelle cet échange *le droit et la tradition monarchiques.* Cette insulte aux nations est un outrage envers les rois eux-mêmes; les plus absolus ne regardent pas leur royaume comme un domaine aliénable; le jeu de la guerre, l'ascendant de la victoire, peut leur enlever une province; ils succombent alors devant la raison du plus fort, ils n'exercent pas un droit. Si les peuples de l'Italie n'ont pas été consultés, si la Vénétie reste autrichienne, c'est que tout n'est pas possible aux victorieux; mais il ne faut pas les louer de ce qui les afflige : cet encens leur répugne; quand ils ont accompli leurs desseins, ils sentent mieux que personne de quel côté le succès est borné; l'Empereur a voulu la guerre, il a voulu la paix, mais il sait ce qui manque à cette paix, il sait surtout à qui s'en prendre à l'extérieur.

A qui? à l'attitude des puissances étrangères, à la conduite de l'Angleterre qui a passé à briser des ministères et à composer et décomposer des majorités le temps et les forces qu'elle aurait pu employer à empêcher la guerre; aux tergiversations de la Prusse, qui n'a su être ni européenne ni allemande; à l'ambition impatiente, aux passions irréligieuses du Piémont; à l'esprit révolutionnaire enfin, incorrigible ennemi de la vraie liberté, obstacle éternel qui se dresse sur son chemin, contrefait son langage, aigrit, aveugle, déchaîne, ceux qu'il faudrait aimer, éclairer, conduire, l'esprit révolutionnaire, mauvais génie de ce siècle, tombeau de tant de causes généreuses et de tant de nations infortunées.

Quels sont du moins les résultats obtenus à Villafranca? Je les énumérerai avec la même sincérité.

L'influence de l'Autriche en Italie est sensiblement affaiblie, son domaine amoindri de moitié, bien que les forteresses du Mincio qui faisaient partie du gouvernement de Milan demeurent annexées à la Vénétie.

Le Piémont devient un État important; il a tout le profit de la victoire; il se hâtera, je veux le croire, de sortir de la dictature, et de reprendre les

vraies traditions du gouvernement constitutionnel, dont j'aurais aimé à retrouver l'esprit dans la proclamation du roi Victor-Emmanuel. Le respect de l'Église sera enseigné à ce prince par les deux influences auxquelles il doit son rang en Europe et en Italie, la France et son père. Singulier retour des événements de ce monde! Ce que Victor-Emmanuel obtient, Charles-Albert l'a vainement mérité. Parce qu'il voulait annexer la Lombardie à sa couronne, on l'a appelé un traître; parce qu'il avait la noble ambition de sauver l'Italie par elle-même, on l'a appelé un fou; la République française, malgré la présence au pied des Alpes d'une belle armée, n'a pas voulu l'aider parce qu'il était un roi; contre l'intervention de la France, Mazzini protestait[1]; M. Mamiani proposait dans l'assemblée romaine *un appel à tous les potentats de l'Europe*[2]; le parlement de Francfort déclarait que l'Italie faisait partie de la confédération, et nommait Radetzki général de la confédération; M. Kossuth[3] faisait voter à la chambre de Hongrie l'envoi de troupes hongroises au secours de l'Autriche. Dix ans après la mort inconsolable de ce prince pieux et chevaleresque, la France intervient, la confédération s'abstient, et Victor-Emmanuel règne à Milan.

L'Italie devient une Confédération; la Vénétie en fait partie; les souverains rappelés ou restés en dehors du mouvement y entrent aussi; le Pape reçoit la présidence honoraire. Une amnistie générale met un terme à bien des deuils et à bien des rancunes.

Cette partie des préliminaires de la paix ne peut évidemment être appréciée que quand elle sera plus nettement expliquée. *L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus*, a dit en termes très-exacts l'Empereur. Ce n'est en effet qu'une *idée*, et il est très-heureux qu'elle soit admise par ceux qui la combattaient le plus, mais ce n'est pas encore une réalité définie. Qui sera confédéré? Les princes ou les États? Si ce sont les princes, comment éluder la prépondérance de l'Autriche, et que gagnera l'Italie à une assemblée de plénipotentiaires, comme l'Assemblée de Francfort que le traité de Vienne n'a pas précisément organisée en vue de la liberté des peuples? Ces princes, comment seront-ils rappelés? Déjà des protestations tumultueuses vont à leur rencontre. Pour que la Confédération constitue vraiment la nationalité italienne, n'est-il pas indispensable que des institutions libres soient assurées à chacun des États, afin que les princes représentent réellement la volonté nationale? N'est-il pas nécessaire qu'une armée italienne soit organisée, afin que les soldats de l'Autriche ne pèsent pas de nouveau sur l'Italie? Venise ne doit-elle pas être placée sous un gouvernement particulier? Qu'est-ce que cette présidence *honoraire* offerte au Souverain Pontife? Qui sera le président titulaire?

Je pose comme tout le monde ces questions, peu surpris qu'il soit besoin de quelque temps et de nouvelles conférences pour y répondre. Par malheur elles sont posées à l'heure où je parle non-seulement entre les diplomates, mais elles s'agitent dans les rues, sur les places des villes d'Italie, entre concitoyens.

[1] Lettre du 31 juillet 1848.
[2] 8 décembre 1848.
[3] 1er août 1848.

Un mot encore sur ce qui touche plus particulièrement le Saint-Siége et la France.

Assurément, les catholiques doivent être reconnaissants envers la Providence dont la main a détourné les dangers qui menaçaient le pape. Assurément aussi ces dangers ont été une des raisons déterminantes de la paix. Depuis le chef de notre armée jusqu'au dernier de nos soldats, tous les Français auront été indignés, dégoûtés, des entreprises du parti révolutionnaire trop visiblement aidé par le Piémont contre le pape pendant toute la guerre. Je mets de côté la profonde vénération due au représentant de Jésus-Christ sur la terre; je mets de côté toutes ces discussions stériles et irritantes sur la nécessité, au point de vue religieux, d'un domaine temporel; car la papauté, la religion, mises scandaleusement en scène par les révolutionnaires, n'avaient rien à voir avec la guerre, avec l'indépendance. Je ne considère dans Pie IX que le prince italien. Eh bien, ce prince est le seul qui ait, il y a dix ans, pris en main la cause de l'indépendance italienne, le seul qui, avant la guerre, ait spontanément offert de renoncer à tout ce qui pouvait la motiver, le seul qui ne tienne pas sa couronne de l'Autriche ou de l'Espagne, le seul qui ait persévéramment, avant et pendant la lutte, observé la neutralité, et élevé la voix pour la concorde et pour la paix. Ni cette situation, ni ces services, ni les plus hautes vertus, ni la plus auguste dignité, n'ont détourné du saint Pontife une guerre violente de brochures, de calomnies, puis de poignards, d'émeutes, de barricades, guerre qui menaçait de se transformer en une révolution nouvelle, quand la paix a été signée. Ce prince qui ne sait pas se défendre, il s'est défendu : on crie au scandale; ce prince, auquel on conseille de se composer une armée recrutée parmi toutes les nations catholiques, il a envoyé un régiment fidèle recruté parmi ces nations : de nouveau, on crie au scandale; coupable s'il n'a pas de force, et coupable s'il l'emploie, il faut, s'écrie le *Siècle*, ou qu'il se fasse aimer ou qu'il s'en aille. Faisons un pacte, pourrait-on lui répondre : l'amour sera facile, quand la haine cessera d'être soufflée par vos amis; que l'esprit révolutionnaire se retire, et la liberté paraîtra, les Suisses n'iront plus à Pérouse quand vous n'y enverrez plus des Toscans.

Si la France, généreuse dans sa gloire, ne réclame pour elle-même que l'honneur d'avoir constaté sa force et d'avoir obtenu que l'Autriche déchirât de ses mains les traités de 1815, si la France reste le précepteur chargé de former l'Italie à la liberté, n'est-il pas permis d'espérer que cette grande situation, tant de sang versé, tant de sacrifices de tout genre, auront leur récompense? Au risque de faire sourire, je persévère à soutenir qu'il est venu, s'il doit venir jamais, le jour où un peu plus de liberté peut, selon d'anciennes promesses, être accordé à la nation française. Quand le gouvernement aura-t-il plus de force et d'éclat? Quand la nation qui, sans entraînement pour la guerre, n'a cependant marchandé ni son sang ni ses ressources, aura-t-elle mieux mérité qu'on lui rende confiance pour confiance? Pourquoi donc regarderait-on ce vœu patriotique comme une manœuvre de l'esprit de parti? Un parti hostile au gouvernement se féliciterait plutôt de voir cette gloire plus longtemps refusée à la France. Elle a

de bons citoyens, comme elle a de bons soldats, et ces soldats eux-mêmes, ces généraux, si braves, si purs, si populaires, ne doivent-ils pas quelques-unes de ces nobles qualités à l'habitude de passer sous le feu de l'opinion représentée par des institutions libres ? Ces institutions ont-elles jamais entravé l'organisation de notre armée? N'est-il pas temps d'ailleurs de rassurer les nations européennes en occupant notre pays, assez grand par la guerre, du développement de ses lois et de ses ressources intérieures? Les Alpes ont des échos, et l'on ne jette pas de l'autre côté les mots de *liberté*, d'*amnistie*, sans qu'ils retentissent de ce côté-ci, mêlés aux acclamations qui vont se faire entendre au retour de notre incomparable armée.

Puisque je suis en train de faire des vœux, laissez-moi aussi donner des louanges à cette poignée de braves, détachés de notre glorieuse armée, qui, dans l'extrême Orient, plantent le drapeau français sur une terre baignée du sang de nos martyrs; laissez-moi exprimer le souhait qu'on envoie des renforts au vaillant et habile amiral Rigault de Genouilly, et qu'on n'expose pas à un avortement coûteux et lamentable une expédition dont le succès intéresse la religion, l'honneur français, les relations commerciales et fraternelles du monde entier. C'est là un beau sujet de composition à proposer aux heureux élèves du collège de Varzy, et je le recommande à l'infatigable M. Dupin.

Agréez, etc.

Pour extrait : P. Douhaire.

Nous sommes certains de faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que l'*Histoire des Italiens*, de M. César Cantù, dont il a été parlé dans le dernier numéro du *Correspondant*, va être traduite en français. L'éditeur Firmin Didot, à qui le public français doit déjà de pouvoir lire dans sa langue l'*Histoire universelle* et l'*Histoire de Cent Ans* du même auteur, a confié la traduction de la *Storia degli Italiani* à M. Armand Lacombe. Cet important ouvrage, qui a eu un tel succès en Italie, que deux éditions ont été épuisées avant que l'impression en fût complétement terminée, ne formera pas moins de douze volumes in-8°, de 600 pages chacun.

Exactitude scrupuleuse à l'égard du texte, élégance et correction dans le style, respect aussi parfait que possible de la pensée et même de la forme d'un écrivain pour lequel l'histoire est un apostolat, telles sont les qualités promises par le nouveau traducteur et que ne dément point le premier volume déjà paru. Ajoutons que M. Cantù s'est réservé de revoir lui-même les épreuves de la version française.

L'an mil huit cent cinquante-neuf, le dix-neuf juillet, à la requête de M. Eugène Veuillot, demeurant à Paris, rue de Grenelle, n° 13, pour lequel domicile est élu en ma demeure, j'ai, Pierre-Joseph Gendrier jeune, huissier près le tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, rue du Four-Saint-Germain, n° 40, fait sommation à M. Douniol, gérant du *Correspondant*, dont le siége est à Paris, rue de Tournon, n° 29, où étant et parlant à une femme à son service, d'avoir à insérer dans son plus prochain numéro la suivante en réponse à son article publié dans le numéro du 25 juin dernier, ladite lettre ainsi conçue :

« Monsieur,

« Vous avez reproduit dans votre dernier numéro (25 juin) et appuyé de vos commentaires les lettres que m'ont adressées M. de Falloux et M. de Corcelle, au sujet des articles que j'ai publiés dans l'*Univers* sur l'expédition de Rome en 1849. Vous n'avez pas dit un mot de mes réponses ; de telle sorte qu'il est établi pour vos lecteurs que j'ai poussé l'ignorance ou plutôt la malveillance, jusqu'à donner sous le nom de M. de Corcelle, des dépêches qui n'étaient point de lui. M. de Corcelle avait sans doute commis avant vous cette étrange erreur, mais je l'ai rectifiée, et en la répétant vous n'avez rien dit de la rectification.

« Ce procédé me force à user du droit que me donne la loi, et puisque vous n'avez pas mentionné mes réponses, j'en requiers l'insertion textuelle.

« La protestation de M. de Falloux portant sur tout et ne touchant à rien, je me borne à dire que la question, pour ce qui le concerne est entre sa vague dénégation et les faits très-précis que j'ai rappelés.

« M. de Corcelle exige une réfutation moins sommaire. Voici ma réponse à sa lettre datée du 30 mai : »

« Monsieur le rédacteur,

« M. de Corcelle promet pour une époque indéterminée des révélations plus ou moins importantes ; mais sa lettre ne contient qu'une seule assertion que l'on puisse saisir et vérifier. Je lui ai attribué, dit-il, une dépêche de M. de Rayneval. Comme ces deux diplomates poursuivaient le même but et avaient les mêmes instructions, l'erreur serait insignifiante ; cependant je ne l'ai point commise. Si M. de Corcelle veut ouvrir le *Moniteur* du 8 août 1849, 2e supplément, page 2634, 3e colonne, il y trouvera sous son nom, avec la date du 20 juillet, la dépêche qu'il repousse. Le *Moniteur* s'est-il trompé ? J'en doute, car l'ensemble de la dépêche indique la main de M. de Corcelle. Dans tous les cas, s'il y a erreur, ce n'est pas de mon fait.

« M. de Corcelle est moins facile à réfuter quand il me reproche, sans rien préciser, « des confusions de date ou inexactitudes. » Bien que la seule rectification qu'il essaye ne soit pas de nature à me donner pleine confiance dans la sévérité de ses vérifications et la netteté de ses souvenirs, j'admets que des erreurs ont dû se glisser dans cette multitude de dates, d'extraits et de noms propres. Mais ces sortes d'erreurs, si je les ai commises, n'ont aucune importance quant au fond des choses, et j'affirme que la rectification ne changera rien ni au caractère des faits ni au rôle des personnes dont j'ai dû rappeler les actes et les paroles. Si M. de Corcelle est en mesure de prouver le contraire, les colonnes de l'*Univers* lui sont ouvertes. La discussion est assurément très-libre sur ce point.

« M. de Corcelle, laissant de côté les faits certains et faciles à vérifier, invoque vaguement les dépêches diplomatiques, instructions secrètes, délibérations des conseils, lettres particulières, etc., etc.

« Il faut, selon lui, produire de tels renseignements ou se taire. Cela revient à prétendre que l'on n'a pas le droit d'écrire sur l'histoire contemporaine en se servant des seuls témoignages existants, c'est-à-dire des faits avérés et des documents officiels. A ce compte, pour parler de l'expédition de Rome, il faudrait attendre que les quarante ou cinquante personnes qui ont joué, au nom de la France, un rôle dans cette affaire, et dont les souvenirs concordent généralement fort peu, eussent publié leurs Mémoires. C'est trop d'exigence. M. de Corcelle oublie, d'ailleurs, qu'en 1848 et 1849, les instructions secrètes devenaient bientôt publiques. La forme même du gouvernement rendait obligatoire et inévitable cette prompte divulgation. C'est ainsi que l'on put connaître, le 18 octobre 1849, les instructions secrètes données deux mois auparavant à MM. de Corcelle et de Rayneval. Le ministre des affaire étrangères, M. de Tocqueville, forcé d'éta-

blir que la politique du gouvernement français était, à Rome, « digne des lumières du siècle, » fit la déclaration suivante :

« La dépêche ou plutôt la note que je vais lire à l'Assemblée émane de MM. de Corcelle et de Rayneval. Elle est adressée, le 19 août, au cardinal Antonelli. La première partie de cette note n'est que la reproduction d'une de mes dépêches du 4 août précédent. La seconde partie est l'œuvre plus particulière de M. de Corcelle.....

« Le gouvernement de la République adresse au Saint-Père les demandes suivantes, dans lesquelles il se croit le droit et le devoir de persister :

« 1° Que plusieurs des principes généraux contenus dans le premier article du statut du 17 mars 1848 soient formellement reconnus, notamment ceux qui garantissent la liberté individuelle et assurent l'inviolabilité de la propriété privée ;

« 2° Qu'une organisation nouvelle des tribunaux donne de véritables garanties judiciaires aux citoyens ;

« 3° Que des lois civiles analogues à celles qui règlent la condition des personnes et des propriétés dans la haute Italie et dans le royaume de Naples, lois tirées de notre Code civil, soient promulguées ;

« 4° Que des assemblées communales et provinciales élues soient créées ;

« 5° Que l'administration publique soit sécularisée ;

« 6° La note réclamait, en outre avec insistance, une assemblée ayant le vote délibératif en matière d'impôt.

« N'est-ce pas là, mot pour mot, quant à l'organisation des États de l'Église, le programme de la célèbre brochure *Napoléon III et l'Italie?*

« Qu'y manque-t-il? L'amnistie ? Non, une dépêche subséquente spécialisait et détaillait les réformes demandées. On y lisait : « Amnistie générale sauf des exceptions nomina-« tives. » Et en spécialisant on ne retirait aucune exigence, au contraire ! On ne voulait rien imposer, mais on demandait un engagement formel pris par le Pape dans son document public.

« Telle est la politique dont M. de Corcelle a été l'agent comme envoyé extraordinaire, et à laquelle M. de Falloux a donné son concours persévérant comme ministre. — Après avoir rappelé ces dépêches, M. de Tocqueville disait que la lettre du président à M. Edgar Ney, se résumant par ces mots : « Amnistie générale, sécularisation de l'administration, « Code Napoléon et gouvernement libéral,» reflétait exactement la politique suivie à Rome. C'était fort juste.

« M. de Corcelle et M. de Falloux insinuent aujourd'hui le contraire ; mais quand M. de Tocqueville tenait ce langage, ils n'ont rien dit ; ils n'avaient rien à dire.

« Pendant ces longues négociations, des vues différentes ont sans doute été émises, des objections ont dû être faites, des discussions ont eu lieu. Ces détails peuvent intéresser, et plus tard, lorsqu'ils seront différemment rapportés par les acteurs, l'histoire les contrôlera et en tiendra compte ; mais ce qui importe dès à présent à tout le monde, c'est de savoir à quelles conclusions on s'est arrêté. Ces conclusions je les ai fait connaître non-seulement avec exactitude, mais aussi avec réserve. Vous en serez convaincu, si vous voulez vous reporter aux passages de mon travail où M. de Corcelle est nommé.

« On n'a produit jusqu'ici et on ne produira aucun fait qui infirme les conclusions de mon récit. Je n'ai rien avancé que tout le monde ne puisse vérifier.

« Mes contradicteurs s'appuient au contraire sur l'inconnu et promettent des révélations. Ils me permettront de croire que ces révélations, si jamais elles viennent, ne mettront pas leurs actes secrets en contradiction avec leurs actes publics. Du reste, je le répète, à cette époque le mystère durait si peu en politique, qu'à vrai dire il n'existait pas. Il fallait tout faire en vue de la majorité. Des hommes dévoués, comme M. de Corcelle et M. de Falloux, aux institutions parlementaires, n'ont pu manquer à cette règle, ou pour mieux dire à ce devoir. D'ailleurs, leur volonté isolée eût été impuissante. Ils ne pouvaient rester, celui-ci ministre, celui-là ambassadeur, qu'à la condition de servir la politique adoptée en conseil. C'est ce qu'ils ont fait. M. de Corcelle se prévaut des témoignages du Saint-Siége. Je ne doute pas que M. de Corcelle n'ait agi avec une parfaite délicatesse et qu'un légitime hommage ait été rendu à ses loyales intentions ; néanmoins il est certain qu'il proposait des réformes et appuyait des demandes que le Pape a repoussées comme une égale atteinte à sa souveraineté et à sa dignité.

« Mais, reprend M. de Corcelle, « quels sont aujourd'hui les résultats des différentes « conduites ? Voilà où il faudra toujours en venir. » J'avoue ne pas bien comprendre cette question. Je vois seulement que la brochure *Napoléon III et l'Italie* reproduit au-

jourd'hui le programme que MM. de Corcelle, de Falloux, Barrot, de Tocqueville ont voulu faire triompher en 1849.

« Depuis cette époque, ils ont quitté les affaires, et nous combattons chez d'autres, mais avec plus de vivacité, car les circonstances ne peuvent fournir les mêmes excuses. les idées qu'alors nous combattions chez eux.

« Encore un mot. M. de Corcelle paraît trouver étrange que je n'aie pas continué mes études au delà de 1849. Une étude doit nécessairement prendre fin quelque part, et il m'a paru naturel de terminer le récit de l'expédition de Rome à la rentrée du Pape à Rome. L'*Univers* s'est d'ailleurs expliqué assez nettement sur les incidents qui ont eu lieu depuis lors, sans excepter les plus récents, pour que ma pensée soit bien connue. Je n'insiste donc pas, car il me serait pénible d'avoir à dénoncer dans la remarque de M. de Corcelle une insinuation qui, selon ses propres paroles, serait en désaccord avec la justice et la vérité.

« J'ai le droit, monsieur, d'exiger l'insertion de cette lettre, je préfère l'attendre de votre loyauté.

« Veuillez agréer, etc. « Eugène Veuillot. »

C'est au sujet de cette lettre que M. de Corcelle a déclaré qu'il n'accepterait pas d'indignes controverses, ce qui ne l'a pas empêché de chercher, par sa note du 6 juin, à déplacer la question. J'ai dû répliquer, et voici ma réplique :

Monsieur le rédacteur,

« Vous avez inséré une nouvelle lettre de M. de Corcelle. Si l'ancien envoyé du général Cavaignac et du président de la République se bornait à répéter qu'il répondra plus tard. je ne prolongerais pas ce débat. Je jugerais même inutile de constater que M. de Corcelle accepte aujourd'hui par son silence la dépêche qu'il me reprochait de lui avoir faussement attribuée, et confesse ainsi son erreur sur le seul point où il n'avait opposé autre chose qu'une vague dénégation. Au lieu de s'en tenir là, M. de Corcelle se livre à des insinuations qui, tout en marquant son embarras, m'étonnent de sa part .On est mal venu à parler de controverses indignes lorsqu'on refuse de retirer franchement un démenti donné à tort, et que, désertant le terrain des faits, on cherche à jeter des doutes sur les intentions de son contradicteur. Il n'est pas de situations qui autorisent ces procédés, ni d'allures qui les couvrent.

« Les torts de M. de Corcelle ne sauraient m'empêcher de lui rendre justice. Je crois qu'il n'accepterait pas aujourd'hui les instructions qu'il a défendues en 1849, et je suis convaincu que toujours, à cette époque, il s'est prononcé, dans les limites de son action et de son influence, pour les mesures les plus favorables à la dignité, à l'indépendance. aux droits du Saint-Siége. Néanmoins, quelle que fût sa pensée, il a été l'agent d'une politique qui se résumait ainsi : Amnistie générale, sécularisation, Code Napoléon, gouvernement libéral. Il dit que quelques-uns de ces mots ne signifiaient pas, dans les conférences de Gaëte, ce qu'ils ont signifié depuis. Il ne s'agit pas des conférences de Gaëte. où l'on cherchait des remèdes sans faire de programme, et dont je n'ai pas parlé, il s'agit des instructions que M. de Corcelle recevait de son gouvernement et défendait. Or. dans ces instructions, les mots Sécularisation, Code civil, etc., avaient absolument le sens qu'ils ont partout.

« M. de Corcelle ne veut pas comprendre pourquoi j'ai rappelé ces faits. S'il m'avait lu avec moins de prévention, il eût reconnu qu'il n'était peut-être pas inutile d'établir :

« 1° Qu'en 1848 Louis-Napoléon, répondant aux vœux de la France, s'était formellement prononcé pour le maintien de la souveraineté temporelle du chef de l'Église, tandis que le général Cavaignac voulait seulement protéger la personne du Pape ;

« 2° Que la France et l'Europe n'avaient pas voulu donner à l'expédition de Rome d'autre but que le rétablissement du Pape dans tous ses droits de souverain ;

« 3° Que si le gouvernement français n'avait pas accepté ce programme, le Pape eût été rétabli par les armes de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples ;

« 4° Que l'expédition de Rome, ainsi comprise, avait été faite malgré la volonté de l'Assemblée constituante, et que le Président n'avait pas craint, dans une circonstance décisive, de protester contre un vote de la majorité parlementaire par une lettre dont M. de Corcelle disait dans ses dépêches : « Il était bien nécessaire de soutenir aussi franche« ment et noblement nos troupes engagées dans une entreprise difficile. »

« 5° Que la majorité de l'Assemblée législative, élue plus librement que sa devancière, avait condamné par un vote formel le programme reproduit et développé dans la brochure

de *Napoléon III et l'Italie,* bien que ce programme eût obtenu l'appui d'hommes qui auraient dû le repousser hautement;

« 6° Qu'il restait acquis par l'ensemble de ces faits que la France, dans son propre intérêt et sous peine d'arriver, à travers les difficultés les plus formidables, aux plus dangereux avortements, doit être fidèle à ses vieilles traditions catholiques et maintenir l'œuvre de Charlemagne.

« Voilà ce que j'ai établi. On ne s'en douterait guère en lisant les lettres auxquelles je réponds.— M. de Corcelle rappelle les difficultés qui pesaient, en 1848 et 1849, sur les hommes mêlés aux affaires, et me reproche de les avoir effacées d'un trait de plume. Il se trompe. Je les ai expressément rappelées afin de ne donner à personne plus que sa part légitime de responsabilité.

« Il se trompe également lorsqu'il m'accuse de fournir des armes aux partisans actuels des idées qu'il a autrefois servies. Les débats de ces derniers temps prouvent assez que ni la lettre à M. Edgar Ney, ni les actes qui l'avaient autorisée, ni le concours de certains hommes ne sont oubliés. Raison de plus pour établir qu'en s'appuyant sur les précurseurs de la brochure *Napoléon III et l'Italie,* on reproduirait leurs fautes sans avoir les mêmes excuses.

« J'ai hâte de finir. Cependant il reste deux points que je dois relever.

« M. de Corcelle me force à lui dire qu'il se donne, comme catholique, un tort grave en essayant d'abriter sous les bontés du Souverain Pontife la politique qu'il a soutenue comme ambassadeur; c'est confondre indûment ses intentions personnelles et son mandat. Nous ne prétendons pas qu'on ait méconnu ses vertus; nous prouvons qu'on a repoussé ses propositions.

« Je ne puis admettre enfin que M. de Corcelle ait le droit de dénoncer dans mon travail des accusations personnelles, un extrême aveuglement et des animosités. Je n'ai accusé personne, j'ai rappelé et mis dans leur vrai jour des faits qui, mal compris, pouvaient appuyer de fâcheuses tendances. Loin de montrer à M. de Corcelle des sentiments d'animosité, j'ai parlé de lui avec éloge, le mettant en cause le moins possible, au risque même d'être incomplet. Il a fallu qu'il intervînt sans exactitude, sans justice et avec l'extrême aveuglement de la mauvaise humeur, pour que je me décidasse à prouver que malgré ses honnêtes vues et son dévouement aux intérêts religieux, il avait proposé au Saint-Siége des réformes qui ruineraient le pouvoir temporel de la Papauté et porteraient une atteinte redoutable à la pleine liberté de son pouvoir spirituel.

« Veuillez agréer, etc. « Eugène Veuillot. »

Ces lettres me paraissent, monsieur, répondre à vos observations particulières en même temps qu'aux réclamations que vous avez accueillies. Néanmoins j'ajouterai quelques mots. Vous admettez qu'il pouvait être utile de prouver que les propositions reproduites aujourd'hui avaient été condamnées en 1849, mais vous trouvez mauvais que j'aie rappelé le rôle joué alors par des hommes qui. tout en voulant servir l'Église, admettaient les bases d'un programme dont ils ont depuis longtemps reconnu les dangers. En d'autres termes, vous me reprochez d'avoir dit qu'en 1849 M. de Falloux était ministre et que M. de Corcelle représentait la France à Rome. Cela de moins dans mon écrit et personne n'eût réclamé. Je n'ai pas cru faire une semblable rature dans un travail où les faits et les principes devaient avoir le pas sur les individualités.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

Eugène Veuillot.

En conséquence, j'ai huissier susdit et soussigné, requis ledit sieur Douniol, conformément à la loi, insérer la présente réponse, en offrant de payer l'excédant des lignes qui dépassent le droit d'insertion, déclarant à monsieur Douniol que, faute de satisfaire à la présente sommation, le requérant se pourvoira ainsi qu'il avisera pour l'y contraindre par toutes les voies du droit.

A ce qu'il n'en ignore, je lui ai, en parlant comme dit est, laissé cette copie, que mon requérant a signé avec moi.

Coût, cinq francs quatre-vingt-dix centimes,

J. Gendrier. Eugène Veuillot.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

DES
ETUDES PHILOSOPHIQUES

DISCOURS PRONONCÉ A LA DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DE SORÈZE
LE 10 AOUT 1859.

MESSIEURS,

Vous le savez, les études philosophiques ont presque entièrement disparu des écoles françaises. Le peu qui en reste n'est qu'un lambeau étroit et déchiré qui ne porte plus le nom de philosophie, comme si le nom même eût fait peur, et que, profané par quelques esprits, on eût dû lui faire expier les fautes de ceux qui l'avaient usurpé ou déshonoré. C'est la première fois peut-être, depuis qu'il y a des écoles, que le nom de la sagesse en a été banni, et que la sagesse elle-même y a perdu l'honneur d'être enseignée comme la première et la plus illustre des sciences de l'homme.

Cette proscription est-elle juste? peut-elle produire de bons résultats? C'est la question, messieurs, que je souhaite examiner devant vous dans cette solennité qui nous rassemble au terme d'une longue carrière. Quelque heureux que vous soyez de toucher ce terme, quelque impatience que vous ayez d'en jouir, permettez-moi de vous arrêter un moment au seuil qui va nous séparer et de vous faire dans une allocution sérieuse un adieu digne de vous.

Lorsque Athènes fut fondée, elle se crut fille de la sagesse et lui bâtit sur une colline ce temple fameux qu'elle appela le Parthénon, c'est-à-dire la Vierge. Deux mille ans plus tard, lorsque le christianisme eut changé la face du monde, et que Constantin eut fait à son empire une

capitale nouvelle, il voulut aussi consacrer sa ville à la sagesse, et il y érigea sous un nom qui n'a point péri cette immortelle basilique de Sainte-Sophie. Ainsi deux fois, aux premiers jours de l'antiquité chrétienne, comme aux premiers jours de l'antiquité grecque, la sagesse a vu son nom et son temple inaugurer l'avénement de la civilisation, et, par un hasard singulier, le Parthénon est encore debout sur sa colline au milieu des ruines de la Grèce, comme Sainte-Sophie couronne encore de son dôme étincelant la dévastation de Constantinople. Athènes n'est plus inspirée par cette sagesse dont elle s'était crue la fille; Constantinople ne reconnaît plus cette autre sagesse qui lui avait été donnée pour protectrice et pour mère : mais toutes les deux contemplent encore au sommet de leurs siècles et de leurs débris l'habitation sacrée qui avait été faite à la fille éternelle de Dieu. Athènes croyait Minerve sortie du front de Jupiter, Constantinople croyait la divine Sophie issue du Père par une génération qui n'avait point d'âge; toutes les deux, l'une dans la fable, l'autre dans la vérité, rendaient hommage à cette lumière descendue de Dieu dans notre âme et y créant la raison.

C'est la raison, messieurs, qui est en nous le siége et le principe de la sagesse, et la sagesse n'est pas autre chose que ce que les anciens appelaient du nom de philosophie, nom antique et vénérable que le christianisme n'a point répudié parce qu'il renfermait sous le voile d'une modestie sincère la même idée que Salomon, dans l'Écriture, exprimait par le mot plus hardi de sagesse. C'est Salomon qui fut le père de la philosophie sacrée, comme Socrate après lui fut le père de la philosophie grecque. *Dieu*, dit l'Écriture, *donna la sagesse à Salomon... et la sagesse de Salomon surpassa celle de tous les Orientaux et de tous les Égyptiens... il disputa sur les plantes depuis le cèdre qui est dans le Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la fente des murailles, et aussi sur les animaux, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et l'on venait de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon* [1].

Lors donc que le christianisme hérita du monde, soit qu'il regardât sa lignée directe, qui passait par Abraham, David, Salomon et les prophètes; soit qu'il regardât sa lignée indirecte, qui passait par Homère, Socrate, Platon et Cicéron, il retrouvait des deux côtés la culture et la tradition de la philosophie. La Bible sacrée lui donnait les livres sapientiaux; la Bible profane lui donnait les livres des grands sages que je viens de nommer. Comment eût-il rompu avec cette double succession et dédaigné une si noble part du patrimoine dont il était l'unique et divin héritier? Il ne le fit pas. Dès ses premiers apôtres, dès saint Paul, on voit poindre dans l'exposition de la foi

[1] Liv. III des Rois, ch. IV, v. 29 et suiv.

les hautes vues de la raison ; une double corde frémit sous leurs doigts, et l'âme humaine, en répétant la voix de Dieu, Père du Christ, élève aussi la voix de la raison, fille du Verbe. Bientôt les Pères succèdent aux apôtres; l'apologie s'ouvre en face des persécutions, et des philosophes convertis au christianisme sont les premiers qui le défendent avec les vieilles armes qu'ils ont apportées des écoles grecques. La sagesse humaine et la sagesse divine font alliance; un nouveau style se crée du mélange d'Homère et de David, de Salomon et de Platon, de Virgile et d'Isaïe. C'est l'océan qui retrouve tous ses fleuves et qui s'en nourrit. La raison et la foi triomphent ensemble; Constantin paraît sur le trône, et saint Augustin s'assied dans cette chaire où les siècles l'écoutent encore, incertains de savoir ce qui retentit le plus dans ses oracles, le génie du philosophe ou la conviction du chrétien. Jeune homme pénétré de l'Académie, vieillard rempli du Christ, il n'a qu'un âge pourtant, qu'une âme, qu'une éloquence, et il demeure éternellement au sommet de la doctrine avec ce caractère incontesté qui en fait un Père et un sage, un Père de l'Église, un sage de l'École. Comme lui, neuf siècles après, saint Thomas d'Aquin réunit sur sa tête la double couronne; croyant humble et prosterné, il enseigne Jésus-Christ avec la candeur de l'enfant, et, raisonneur profond, il éveille dans sa tombe Aristote étonné de la voix qui l'appelle et qui lui rend l'immortalité. Laissez venir un autre âge. Quel est cet évêque qui s'avance et que nous croirions presque contemporain, si l'antiquité tout entière ne revivait sur son front et n'y imprimait, malgré sa jeunesse, la tradition de tous les siècles chrétiens? Il parle, et Démosthène l'envie; il écrit l'histoire, et Tacite se demande qui lui a ravi son burin ; il dispute de la vérité, et saint Augustin, qui croit se reconnaître, admire pourtant un style plus pur que le sien, un goût plus vrai, une élévation plus grande peut-être et mieux soutenue; il philosophe, et de la bouche de Platon à celle de Descartes il court un murmure qui nous fait entendre que nous avons devant nous un des plus hauts représentants de la sagesse humaine. J'ai nommé Bossuet, messieurs, et, si vos mains ne l'applaudissent pas, c'est que votre cœur se recueille et se tait dans une de ces rares admirations qui font oublier aux hommes leur malheur et leur poussière.

Ainsi partout, messieurs, de la Grèce au Calvaire, des temps d'Athènes aux temps de Paris, dans tout ce qui fut vie et gloire, nous avons rencontré cet élément splendide autant qu'opiniâtre de la philosophie. Mais qu'est-elle donc enfin? Est-elle autre chose que la raison, est-elle plus que la science ou la foi?

Assurément la philosophie sort de la raison, et rien même de ce qui appartient à l'esprit de l'homme ne peut être étranger à la raison.

Quoi que je pense, ma pensée a traversé ce lieu vivant, mystérieux et lucide, qui me sépare de la brute et me permet de connaître l'univers. Mais la raison, foyer primitif de la lumière qui me conduit, peut être inactive et comme ensevelie en elle-même. Elle peut s'éveiller à des degrés divers ; elle peut ramper à la surface des choses ou bien s'élever dans des régions qu'elle ne découvrait pas d'abord, et, navigateur inspiré, s'avancer vers des mondes nouveaux. Tout exercice de la pensée est donc un exercice de la raison, soit de la raison laissée à ses seules forces, soit de la raison assistée de Dieu. Mais cet exercice est plus ou moins profond, plus ou moins vaste et pénétrant, selon les objets auxquels s'applique la raison et les procédés qu'elle emploie pour s'en saisir.

Je rencontre une fleur, je la cueille; non content d'en goûter le parfum et d'en admirer les couleurs, mon attention s'arrête sur les différentes parties qui en composent le riche travail. Je compare cette première fleur à une seconde, puis à une troisième, à d'autres plantes encore, et, d'examen en examen, je finis par connaître les nuances qui rassemblent ou qui séparent en plusieurs familles distinctes ces filles aimables du jour et de la rosée. C'est une science, mais une science d'un ordre inférieur, soit à cause du peu d'importance des objets qu'elle embrasse ou coordonne, soit parce que les sens y jouent un rôle plus grand que la raison.

Si de la terre où germent les fleurs je lève la tête vers le ciel où se meuvent les astres, ces feux, cet ordre et cette immensité s'emparent de ma pensée. Immobile, elle erre longtemps à travers le labyrinthe infini dont elle est prisonnière; longtemps elle ignore les lois qui retiennent autour de leur centre ces mondes lumineux et flottants, et leur tracent dans l'éther l'orbite où s'accomplit leur course. Là le regard des yeux ne suffit plus à l'esprit. Il faut à ces perspectives lointaines, à ces rapports, à ces retours, à ces exactitudes, qui se dérobent dans la lenteur des siècles, il y faut une divination d'une autre portée que celle des sens. La raison seule, en se repliant sur elle-même, peut déchiffrer dans l'horizon de sa lumière le sublime hiéroglyphe qui se déroule dans l'horizon du ciel. L'astronomie est autant supérieure à la botanique que les flammes du soleil sont supérieures en puissance et en beauté à la couronne empourprée d'une fleur solitaire.

Mais ce n'est pas en vain que notre intelligence a pénétré le secret des étoiles. Ce secret se dénoue dans les clartés d'une science immatérielle qui règle tous les rapports de nombre, d'étendue et de pesanteur. Encore même que la matière n'existât pas, les mathématiques existeraient comme la loi nécessaire de tous les corps futurs et possibles. Ce sont elles qui soutiennent les astres dans leurs distances et

leurs rapprochements, elles qui les meuvent ou qui les retardent, et leur empire, qui n'a d'autres bornes que l'espace et le temps, fait à la fois l'ordre, la magnificence et la profondeur du ciel visible.

Ainsi, messieurs, notre raison se développe avec la grandeur des objets qu'elle considère et dont elle pénètre la législation. Tout à l'heure elle usait ses forces sur les plantes que notre pied écrase sans les apercevoir; maintenant elle se promène aux rivages éthérés du firmament, elle pèse, elle mesure les orbes immenses qui y sont suspendus, et les mathématiques, puissance souveraine de la matière, lui apparaissent dans leur abstraction et leur immatérialité.

Est-ce là tout? La raison humaine s'arrêtera-t-elle aux confins abstraits de la science des corps? N'y a-t-il rien au delà, rien de meilleur, de plus grand, de plus parfait? Ah! quelque chose en moi proteste contre cette limite, si reculée qu'elle soit. Ma raison, qui est le champ de la science, se sent vivre elle-même dans une région plus vaste que la terre et le ciel; elle ne peut éviter de croire sa propre lumière plus pure et plus vive que la lumière des astres qu'elle s'est assujettis par le calcul, et ce calcul lui-même lui devient une ombre quand elle le compare à la splendeur de la vérité. La vérité! ma raison la nomme, elle la conçoit; l'univers ne lui paraît quelque chose que par la vérité dont il est une image. C'est la vérité qui fait la raison, comme c'est la raison qui fait l'homme, et là, messieurs, à l'homme même, commence la philosophie.

Quand je considérais la terre, il n'y a qu'un instant, ce n'était pas l'homme. Quand je levais mes regards vers la voûte étoilée pour en compter la poussière, ce n'était pas l'homme. Quand je m'arrêtais à mon propre corps pour le voir et l'admirer, ce n'était pas l'homme encore, et ce n'était pas la philosophie non plus; mais maintenant, maintenant que ma raison se regarde elle-même, qu'elle se voit, qu'elle se scrute, maintenant c'est l'homme, et avec l'homme c'est aussi cette science suprême que Salomon appelait la sagesse et que Socrate, mort pour elle, appelait la philosophie. La philosophie est la science de l'homme, de ses origines, de sa nature, de ses devoirs, de ses destinées; la science de la vérité et de la justice; la science de Dieu, père de la justice et de la vérité; la science, en un mot, des causes, des lois et des substances premières; la science sans laquelle toutes les autres ne remuent que des songes, ne voient que des crépuscules, ne sèment que le néant et ne recueillent que l'inanité.

Je sais bien qu'on dit le contraire, et que le matérialisme ne voit de réalité que dans la science de ce qui est matériel. Mais que nous importent ses dires et ses définitions? Il est très-simple, quand on

croit l'homme matière, que la matière soit tout, et que ces noms sacrés d'origines, de devoirs, de destinées, de justice, de vérité, que le nom même de Dieu apparaisse à la pensée comme ces brumes légères qu'une nuit impure jette sur les flots. Je ne parle pas au matérialisme, je le tiens pour ce qu'il est, une passion de se rabaisser pour faire à son corps une bauge libre dans l'univers. Laissons-le à cette volupté de la dégradation, et nous, chrétiens, ou du moins spiritualistes, parlons à notre aise de ce que nous sommes réellement, une raison émanée de la raison divine, une âme immortelle créée à l'image de l'esprit de Dieu. Ce haut rang où nous sommes placés fait que la science de nous-mêmes est une science à part, la plus élevée de toutes, et à qui par conséquent il convenait de donner un nom qui marquât sa suprématie. Les anciens l'avaient compris. Socrate, ni Platon, ni Aristote, ni Zénon, ni Cicéron, ne se croyaient de simples savants; ils se disaient philosophes, et, quand Socrate buvait la ciguë, il ne la buvait pas pour un atome de poussière bien ou mal classé, mais pour l'idée qui est la clef de voûte de la philosophie, pour l'idée de Dieu. Ah! souffrez que je m'arrête un moment à ce grand homme!

Socrate et Salomon, je l'ai déjà dit, furent les pères de la philosophie, et tous les deux ont laissé dans l'histoire une trace qui n'est comparable à aucune autre. Fils d'un roi célèbre, en qui la poésie habitait comme dans un sanctuaire, Salomon surpassa tous les hommes par une sagesse qu'il avait demandée à Dieu et dont il a laissé trois monuments impérissables, un jugement, un temple, un livre : un jugement qui s'appelle encore le jugement de Salomon, un temple qui est encore, quoique renversé, le temple de Salomon, et ce fameux livre de l'*Ecclésiaste* qui commence par ces mots : *Vanité des vanités, vanité des vanités, et tout est vanité.* Mais, corrompu par sa gloire même, Salomon mourut dans les plaisirs qu'il avait flétris, et sa mémoire n'a pu trouver dans sa tombe le signe dernier qui couronne à jamais la vertu. Moins grand par la naissance, moins élevé par le rang, Socrate ouvrit dans Athènes, au pied du Parthénon, la vision de Dieu. Une jeunesse éloquente et légère reçut avidement ses leçons, et il laissa derrière lui, pour les continuer, deux ouvrages immortels, sa mort et Platon : sa mort, où pour la première fois on vit un sage martyr de l'idée de Dieu; Platon, qui fut comme le verbe de son maître, et dont la voix n'a pâli que devant l'Évangile.

Telles furent les origines de la philosophie; tels les hommes qui, les premiers, firent à cette science un nom magnifique, et traitèrent de Dieu et de l'homme avec un génie digne de leur sujet. Vous avez vu quelle suite de maîtres vint après eux, et comment, d'époque en époque, la philosophie tint son drapeau à la hauteur de toutes les

gloires humaines. Pourquoi ce drapeau s'est-il abaissé parmi nous? Pourquoi la philosophie, qui, chez toutes les nations civilisées, occupait le faîte des études littéraires et scientifiques, a-t-elle disparu des écoles françaises, de ce pays qui vit naître Descartes et qui donna Bossuet pour successeur à saint Augustin ? Hélas ! sans doute, depuis plus d'un siècle, la France a beaucoup abusé du nom qu'elle semble proscrire aujourd'hui. C'est au nom d'une philosophie mensongère que le christianisme a été combattu dans notre patrie et dans toute l'Europe. Mais l'abus ne prouve rien contre quoi que ce soit, et, s'il fallait détruire ce dont on abuse, c'est-à-dire ce qui est bon en soi et corrompu par la liberté de l'homme, Dieu lui-même devrait être arraché du trône inaccessible où trop souvent nous faisons asseoir près de lui nos passions et nos erreurs. De même qu'il y a de fausses religions, il y a de fausses philosophies, cela est certain ; les fausses religions causent beaucoup de mal et les fausses philosophies en causent aussi beaucoup, cela est encore certain. Mais qu'en conclure, sinon qu'il faut opposer la vraie religion à celles qui usurpent ses titres, et la vraie philosophie à celles qui empruntent ses armes pour déshonorer la raison et ruiner la vérité?

A la bonne heure, me direz-vous, s'il en était de la philosophie comme de la religion ; mais la religion est nécessaire et la philosophie ne l'est pas. La philosophie est la science de Dieu et de l'homme par les lumières de la raison ; or, depuis Jésus-Christ, nous connaissons Dieu et l'homme par l'Évangile bien mieux que nous ne pouvons les connaître par la raison. Dès lors à quoi sert la philosophie, et pourquoi fatiguer les générations de recherches périlleuses sur nos origines, nos devoirs et nos destinées, lorsque, en ouvrant l'Évangile, nous y trouvons la réponse écrite de la main même de Dieu ? Qu'avant Jésus-Christ il y eût des sages tourmentés du désir d'apprendre sur l'homme et sur Dieu ce que leurs siècles ignoraient ou méconnaissaient, c'était là une sainte ardeur, un effort glorieux de l'intelligence, et il faut assurément tenir compte à ces hommes des vérités qu'ils ont découvertes ou ravivées. Mais, aujourd'hui que la parole divine s'est levée sur le genre humain, aujourd'hui qu'elle règne par les mœurs qu'elle a créées sur ceux-là mêmes qui n'y croient pas, la philosophie n'est plus qu'une ruine célèbre, un temple gisant dans la solitude et attirant encore sur ses débris l'admiration de la postérité qui passe et qui regarde.

Voilà, messieurs, l'objection dans toute sa force.

Je pourrais répondre que l'Église catholique n'en a jamais tenu compte, et qu'elle a constamment philosophé par l'organe de ses plus grands docteurs. Mais il vaut mieux aller au fond de la difficulté.

La raison est le premier don de Dieu à l'homme. *Elle est*, selon saint Jean, *la lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde.* Fille aînée de l'intelligence divine, elle ne resplendit pas pourtant comme son père dans la plénitude instantanée et immuable d'elle-même ; mais, soumise à la loi du germe et du progrès, on la dirait enveloppée de langes, et ce n'est qu'à la longue, par de constants efforts, qu'elle se lève de son berceau, ouvre ses regards, et découvre au loin, dans un horizon indéfini, le spectacle sans rivages de la vérité. La vérité est dans la raison, mais cachée, afin sans doute que l'homme soit libre jusque dans son intelligence, et qu'il ait le mérite et l'honneur de participer à l'édifice de son entendement. Il suit de là que la raison doit être cultivée, et que, plus elle est cultivée, plus elle rend à l'homme qui la travaille une abondante et précieuse moisson. Si vous bornez sa culture à la matière, aux phénomènes et aux lois de l'ordre sensible, elle ne verra rien au delà ; un voile épais lui cachera sa propre nature ; elle ne saura pas même ce qu'elle est, d'où elle vient, ni quelle est la substance mystérieuse où elle réside et se meut. Attachée à la poussière, tout lui paraîtra poussière, jusqu'à elle-même. Tout au plus, en maniant la cendre de ce monde, ira-t-elle jusqu'à découvrir les lois mathématiques qui en gouvernent l'obscure et froide quantité. Elle se jouera dans le calcul comme si c'était l'infini, et prendra les nombres pour la divinité suprême qui préside à l'univers. Voilà, messieurs, le danger qu'il y a de retenir la raison sans exercice ou de ne l'exercer qu'à la surface des choses. Et c'est pourquoi, lorsque Dieu voulut préparer le monde à l'avénement de son Fils, il ne se contenta pas de fonder une nation prophétique, chargée d'en annoncer la venue ; il fonda presque en même temps ce peuple célèbre où les lettres, les arts, l'éloquence et la philosophie devaient aiguiser à l'envi la raison humaine et la rendre capable de recevoir cet enseignement qui allait nous venir du ciel. Des Pères de l'Église n'ont pas craint d'affirmer que la philosophie avait été pour les Grecs ce que la loi de Moïse avait été pour les Juifs, une préparation au christianisme, et, lorsque saint Paul parut dans Athènes, il put tenir devant l'Aréopage ce fameux discours où il invoqua leurs poëtes, leurs sages, et jusqu'à cet autel que, par un pressentiment de la vérité future, ils avaient dédié au *Dieu inconnu.*

Or ce qui fut utile comme préparation à nos Pères d'avant Jésus-Christ, ne le serait-il plus à leur postérité ? La raison a-t-elle changé de nature ? N'est-elle plus cette faculté endormie dans son berceau et ayant besoin d'un réveil énergique pour prendre possession d'elle-même ? Sans doute, une âme simple et ignorante peut recevoir la foi. Grâce à Dieu, la science n'est pas nécessaire pour entendre l'Évangile et en suivre les leçons. Mais ce qui n'est pas nécessaire peut

être utile; ce qui n'est pas nécessaire à tous peut l'être à quelques-uns. Le monde ne reste jamais longtemps dans la candeur de l'enfance; il traverse vite, comme chacun de nous, l'âge où la seule autorité le conduit; les passions, le besoin de savoir, l'amour de la nouveauté, mille causes d'égarement s'attaquent à son adolescence, et que deviendra-t-il si la raison, se développant avec tout le reste, n'allume sur sa route des phares qui l'éclairent? Malheur au peuple où l'intelligence décroît avec l'âge, où la science de l'esprit s'abaisse à mesure que la science de la matière y grandit! C'est en vain que la foi toute seule opposera ses tendances au flot montant du matérialisme. On n'entendra plus le *sursum corda*. Les physiciens passeront pour des philosophes, les mathématiciens pour des législateurs, et il ne faudra qu'un homme un peu plus ou un peu moins ingénieux que les autres pour créer, sous le nom barbare de *positivisme*, une religion dont le premier dogme sera que toute recherche des causes est absurde, et que l'adoration du phénomène est le dernier degré d'élévation de l'esprit et du cœur de l'homme.

N'en doutez pas, messieurs, tuer la philosophie, c'est tuer la raison dans son plus profond exercice et dans sa plus haute manifestation. Là où il n'y a plus de philosophie commence inévitablement le règne de la physique, et vous en avez vu dans votre siècle une éclatante preuve. D'où sont sortis sous nos yeux tant de systèmes, qui aspiraient à changer de fond en comble la face de la société? La plupart, vous ne l'ignorez pas, émanaient d'hommes pour qui les lois mathématiques étaient le dernier mot du monde, et qui croyaient sérieusement que l'ordonnance d'un peuple était affaire de nombre, de mesure et de poids. Il ne leur manquait qu'une chose, la connaissance de Dieu et de l'homme.

Mais la philosophie ne sert pas seulement de préparation au christianisme en exerçant la raison et en la tournant vers le spectacle intérieur de l'âme; elle est aussi son bouclier contre un ennemi terrible qui ne la quitte jamais et qui s'efforce, par une persévérance toujours trompée, mais toujours vivante, de lui porter le coup mortel. S'il est des esprits qui rétrécissent à plaisir le domaine de la raison, afin de donner à l'homme une bassesse qui le tranquillise, il en est d'autres qui se croient plus habiles et plus forts en acceptant la raison tout entière, pour mieux nous ravir la vérité. Ceux-là ne dédaignent point les causes et les lois générales; ils n'enchaînent pas l'intelligence au corps et le corps aux purs phénomènes : scrutateurs hardis et subtils de l'infini, ils s'élèvent comme le philosophe par delà le temps et l'espace, mais pour y détrôner la lumière à son centre même, et y jeter des nuages qui désespèrent l'entendement. C'est la race des sophistes, race éternelle, moqueuse, implacable, qui cherche l'erreur

avec passion, et pour qui l'ombre, quelque forme qu'elle prenne, est une découverte et une félicité. Socrate entendait leur voix autour de lui, lorsqu'il enseignait à la jeunesse athénienne l'existence et l'unité de Dieu ; ce furent eux qui lui versèrent la ciguë pendant qu'il prophétisait à ses disciples l'immortalité de son âme et de la leur. Jésus-Christ les vit au pied de sa croix, et l'Église, héritière de toutes les vérités qu'il a données au monde, n'a pas cessé un seul jour de traîner à sa suite ces générations corrompues par la splendeur de ce qu'ils voient et la puissance de ce qu'ils savent. Chaque siècle, chaque science, chaque peuple a ses sophistes ; il n'est pas un progrès dans la lumière qu'ils ne combattent par un progrès dans l'art du doute et de la négation. Socrate fut leur première victime ; Jésus-Christ fut la seconde ; ils espèrent que le genre humain sera la troisième, et ils y travaillent ardemment.

Or il ne se peut pas que Dieu ait laissé le champ libre à ces ennemis de notre âme. S'il permet à quelques esprits d'abuser de la raison, de la science et du talent, il faut qu'il y ait dans le monde un contre-poids à cette confédération des facultés humaines contre la vérité. Il faut qu'à côté des intelligences qui profanent leur auguste et sacré ministère il y en ait d'autres plus élevées encore, plus pénétrantes, plus admirables et plus aimées, qui suivent les sophistes jusque dans les plus ténébreux repaires de leurs conjurations, et leur arrachent ce masque d'une fausse sagesse, dont ils couvrent la décadence et la honte de leurs traits. Qu'il en soit ainsi, messieurs, l'histoire le prouve. Si Gorgias et ses pareils troublent la jeunesse d'Athènes par les leçons d'un scepticisme mercenaire, le siècle de Périclès enfante contre eux Socrate et Platon. Si Lucrèce met en beaux vers l'athéisme qui va faire descendre Rome des hauteurs de ses temples et de ses mœurs, Rome crée, pour défendre ses vieilles croyances, cet illustre esprit, qui fut à la fois l'un des plus grands orateurs et des plus purs philosophes de l'antiquité, Marcus-Tullius Cicéron. Si Celse et Porphyre tendent tous les ressorts de la dialectique pour ébranler le christianisme au berceau, Dieu suscite, pour les humilier, cet enfant d'Alexandrie, dont le père baisait la poitrine avec respect, tant il la croyait pleine du Saint-Esprit, le célèbre et ingénieux Origène. Si Manès amène de l'Orient, sur le théâtre du monde régénéré, l'odieuse doctrine qui porte son nom, l'Afrique lui oppose le plus grand homme qu'elle ait produit, saint Augustin, à la fois théologien, orateur et philosophe. Si Abailard ne sait pas maintenir la raison dans ses limites naturelles à l'égard de la foi, la Providence la place entre saint Anselme de Cantorbéry et saint Thomas d'Aquin, tous les deux irréprochables dans leur génie. Si Montaigne prend pour devise : *Que sais-je?* Descartes naît sur son tombeau, et, faisant

de la pensée la première certitude de l'homme, il s'écrie : *Je pense, donc je suis.* Si Bayle, dans un long dictionnaire, s'efforce de ruiner toutes les doctrines par l'artifice d'une contradiction qui semble équilibrer le non et le oui, le siècle de Louis XIV le contraint de s'asseoir entre Pascal et Bossuet. Si Voltaire, le plus mémorable des sophistes, consacre cinquante années de gloire à flétrir toute chose, la France tire de ses malheurs, pour réhabiliter tout ce qu'il a flétri, les Chateaubriand, les de Bonald, les de Maistre. Ainsi, de l'aube de la Grèce à l'aube des jours qui furent les nôtres, jamais Dieu n'a laissé les sophistes en possession de la toute-puissance dans les royaumes de l'esprit. Toujours près d'eux, au-dessus d'eux, il a fait se lever l'astre qui luit dans l'éternité, l'astre indéfectible du vrai et du beau.

Et qu'étaient-ils, tous ces grands hommes que j'ai nommés comme les défenseurs et les représentants de la vérité, qu'étaient-ils, sinon des philosophes, mais des philosophes chrétiens ? C'est la philosophie véritable qui fait dans le monde le contre-poids de la fausse ; ce sont les philosophes chrétiens qui, d'âge en âge, pied à pied, science contre science, génie contre génie, gloire contre gloire, opposent aux sophistes l'airain invulnérable de la solide lumière. Rejetez la philosophie, déclarez-la suspecte ou inutile, sous le prétexte que la foi du pâtre et de l'enfant suffit au salut de la vérité, et vous verrez bientôt ce que deviendra la foi elle-même, aux prises avec la terrible puissance du sophisme. Ce n'est pas en vain que Dieu a semé les étoiles à la voûte du firmament, et ce n'est pas en vain non plus qu'il a semé dans le genre humain les constellations qui s'appellent Platon, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Pascal et Bossuet.

Mais, me direz-vous peut-être, qu'est-ce que la philosophie chrétienne ? A quels signes la reconnaître ? Quels sont ses caractères, ses procédés, ses lois ? Votre demande est juste, messieurs, et je vais y satisfaire, quoique en peu de mots.

D'abord, la philosophie chrétienne croit à la vérité, et par conséquent elle rejette le scepticisme, qui est la négation de la vérité.

Ensuite, elle croit à la grandeur de l'homme, parce que l'homme pense et nomme la vérité, et par conséquent elle rejette le matérialisme, qui fait de l'homme un peu de boue jetée dans le vide par le hasard.

Enfin, elle croit à Dieu, parce que sans Dieu l'homme n'est rien, et la vérité rien non plus, et ainsi elle rejette l'athéisme, qui, sous toutes ses formes, grossières ou subtiles, est la négation de Dieu.

Voilà, messieurs, les trois premiers caractères et les trois premiers principes de la philosophie chrétienne, comme le scepticisme, le matérialisme et l'athéisme, sont les trois premiers caractères et les trois premiers principes de la philosophie antichrétienne.

Cela posé, la philosophie chrétienne détermine les attributs de Dieu, qui sont la spiritualité, l'éternité, l'infinité, la toute-puissance, la toute science, la souveraine justice et la parfaite bonté. De Dieu à l'homme le passage se fait par la création ; Dieu a créé l'homme et l'univers. L'homme est une âme dans un corps ; cette âme est spirituelle, libre, immortelle. Par sa spiritualité l'âme connaît le vrai et le bien ; par sa liberté elle accepte le vrai ou le repousse, elle accomplit le bien ou ne l'accomplit pas ; par son immortalité elle répond de ses actes, elle en reçoit la peine ou la récompense ; par tous ses attributs enfin, elle est en communication permanente avec les hommes et avec Dieu. Sa communication avec Dieu fait la religion ; sa communication avec les hommes fait la société.

Ce peu de mots, messieurs, renferme toute la philosophie chrétienne. Quiconque dit cela, quiconque l'affirme, le prouve et le défend, n'importe dans quelle langue et par quels procédés, celui-là est un philosophe chrétien. Il appartient à la lignée généreuse qui a maintenu dans le monde, à travers toutes les dépravations, la dignité de l'espèce humaine, l'honneur de son intelligence, la pureté de ses affections, la sainteté du foyer domestique, la majesté du temple et du tombeau, le droit, le devoir, l'espérance, tous les biens qui nous font vivre et qui nous aident à mourir. Heureux à qui ce ministère est échu ! Heureux l'homme qui a pu revêtir de force et d'éloquence le nom de Dieu et le nom de l'homme ! Heureux qui a laissé derrière lui, dans les ruines du monde, une semence qui se change en vertu, une vertu qui se change en immortalité ! Il vit dans les âmes qu'il a sauvées ; il ressuscite dans les générations qu'il instruit ; et des larmes de tendresse, pures comme sa mémoire, montent vers lui jusqu'au ciel pour lui rendre grâces et lui dire qu'on l'aime et qu'on le bénit encore.

Reste à savoir, messieurs, pourquoi j'ai donné le nom de philosophie chrétienne à la philosophie dont je viens de retracer les principes et les caractères. Ce n'est pas que Jésus-Christ en soit le fondateur ; elle existait dès l'origine du monde, et elle avait été toujours, soit obscurcie, soit lumineuse, le ciment même de la société humaine. Mais, quand vint Jésus-Christ, quand l'Évangile tomba tout à coup sous les yeux de l'homme, sa raison se reconnut dans ces pages divines. Elle y puisa une vue plus profonde, une certitude plus grande des croyances qu'elle possédait déjà, et dès lors la philosophie, sans rien perdre de sa nature propre, s'unit au christianisme par le côté où le christianisme avait avec elle des rapports de ressemblance et d'affinité. Le philosophe devenu chrétien conservait son titre de philosophe, et, les mêlant ensemble comme le nom d'un frère et d'une sœur, il se disait, pour se définir tout entier au monde et à lui-même,

un philosophe chrétien, c'est-à-dire un fils de la vérité par la raison et par l'Évangile, par la raison émanée de Dieu, et par l'Evangile, autre ouvrage du même Dieu.

C'est là, messieurs, que sera éternellement la victoire du christianisme. Si par certains côtés il surpasse la raison humaine, on peut dire qu'il a ses racines au cœur de notre entendement, et qu'il n'est, dans ses plus hautes branches, que l'épanouissement divin de notre conscience et de notre âme. Notre âme n'irait pas si haut toute seule; mais, fécondée par le Verbe de Dieu, soutenue et comme portée par lui, elle se reconnaît dans l'Évangile comme un fils dans la maison de son père. L'Évangile est à la raison ce que le télescope est à l'œil de l'homme. Quand le télescope fut inventé, l'astronomie ne changea pas de nature; mais l'observateur connut mieux les astres qu'il avait précédemment découverts et il en atteignit d'autres qui lui avaient échappé. De même, quand le christianisme vint au monde, la philosophie ne changea pas de nature, mais le philosophe connut mieux les vérités qu'il possédait auparavant, et il en aperçut d'autres qu'il n'avait pas pressenties. L'Evangile n'est pas la destruction de l'homme, il en est le sommet. C'est pourquoi l'humanité ne descendra pas du christianisme, et le plus grand effort que l'on tentera toujours contre lui sera d'affaiblir la raison, comme un des plus sûrs et des plus généreux moyens de la soutenir sera d'accroître les forces de la raison par une philosophie exacte et profonde.

Que conclure, messieurs, si ce n'est que dans cette illustre école il nous faut à tout prix relever les études philosophiques, et y introduire particulièrement ceux de nos élèves qui, par la distinction de leur esprit, peuvent aspirer à l'honneur d'exercer un jour quelque influence sur la direction intellectuelle de notre patrie? La France, depuis le commencement de ce siècle, se débat contre le poison qui fut versé dans ses veines au siècle précédent. Nul peuple n'était tombé plus loin de Dieu et de son Christ, et l'on eût dit qu'il était en Europe comme la parole du scepticisme, du matérialisme et de l'athéisme. Grâce à une Providence qui n'a cessé de nous être amie, les temps sont bien changés. Mais la lumière n'est pas faite encore à tous les yeux; elle se lève et s'accroît peu à peu dans les ombres comme un arc-en-ciel incertain. O vous, jeunes gens, qui habiterez après nous ces ténèbres déjà lumineuses, n'y entrez pas sans les armes d'une raison fortement exercée; et, si Dieu, par un don qui fait tout ensemble votre gloire et votre péril, vous a départi dans une intelligence de choix des facultés remarquables, ah! n'en jouissez pas pour vous seuls, comme d'un domaine à qui vous ne devez rien. Si la pensée est le plus bel apanage de l'homme, la pensée qui s'élève pardessus les autres est le patrimoine de l'humanité tout entière, et l'obs-

curcir par le défaut d'une culture proportionnée à sa prédestination, c'est ensevelir dans la nuit égoïste de ce monde une étoile qui eût dû briller au firmament de la vérité. Il n'en sera pas ainsi de vous, jeunes gens, mes fils. Vous aimez Dieu, Jésus-Christ, l'Église; vous aimez la France qui fut toujours leur épée : ce double amour, qui n'en fait qu'un dans votre âme, vous guidera sans peine aux travaux qui préparent les hommes, aux combats qui les éprouvent, au tombeau qui les récompense.

H. D. Lacordaire.

LES PARLEMENTS

DEUXIÈME ARTICLE [1]

Le Parlement et la Fronde. — La Vie de Mathieu Molé. — Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue, et M. le comte Molé, par le baron DE BARANTE, de l'Académie française [2].

Les institutions peuvent être jugées sur les hommes qu'elles produisent. Si j'avais à prouver que je n'ai rien dit, dans un article précédent, à l'honneur des parlements, qui ne soit vrai et attesté, je me contenterais de dérouler la longue liste des anciens magistrats dont les noms sont restés et resteront toujours, il faut l'espérer, comme l'expression la plus pure de la vertu civile. Parmi ces noms, il en est trois qu'on aime à associer ensemble dans ses études et dans son admiration, parce qu'ils appartiennent à des hommes qui, ayant déployé dans des temps agités différemment la même sagesse, le même courage et une égale fidélité à la patrie, aux lois et à l'honneur, personnifient exactement l'esprit parlementaire se transmettant de siècle en siècle dans son éclat austère. Ces noms sont ceux de Michel de l'Hôpital, d'Achille de Harlay et de Mathieu Molé.

Michel de l'Hôpital, chef de la justice à une époque où les discordes religieuses ont mis la France en armes, cherche, au risque de passer lui-même pour huguenot, à imposer à des passions déchaînées la paix et une équitable transaction, et ordonne d'ouvrir les portes de sa demeure quand on lui annonce l'approche de quelques sicaires de la Saint-Barthélemy ; Achille de Harlay, calme au milieu de l'émotion générale, répond par des paroles de reproche et de dédain

[1] Voir le *Correspondant* du 25 avril 1859.

[2] Paris, Didier et comp., 1 vol. in-8.

au duc de Guise qui lui demande de faire reprendre à la justice son cours le jour même où Henri III vient d'être chassé de Paris par la population insurgée, ce qui ne s'était encore jamais vu; Mathieu Molé transporte, des conseils de la couronne dans le Parlement, du Parlement dans Paris livré aux fureurs de la sédition, une raison froide et un courage que ne peuvent altérer ni le visage irrité de la reine, ni les menaces des princes et de leurs adhérents, ni les poignards de la populace levés sur sa poitrine, et répond à ceux qui lui conseillent de sortir par une porte dérobée du palais, s'il ne veut pas aller à la mort : « La Cour ne se cache jamais. » Ces trois grands magistrats ne sont-ils pas en quelque sorte le même homme, se reproduisant sous des formes et dans des temps différents? Il fallait que l'institution fût pourvue d'une puissance singulière, puisqu'elle modelait aussi vigoureusement les caractères et qu'elle faisait naître pour le maintien de sa gloire les vertus les plus propres à en assurer la perpétuité.

Ces magistrats n'ont pas manqué d'historiens ou de biographes; mais, pour réussir complétement à retracer les événements et les particularités si intéressantes de leurs vies, il faudrait unir au talent exquis dans sa simplicité de Plutarque le style d'Amyot; car il existait, de l'aveu des contemporains, dans leurs mœurs et dans leurs discours quelque chose de mâle et d'antique, que les idées et le style de nos jours, avec leur prolixité, semblent peu propres à faire ressortir. Sans viser aussi haut, contentons-nous de ce qui se trouve à notre portée et applaudissons aux écrivains qui, profitant des documents nouveaux et des travaux de la critique, remettent sous nos yeux et rajeunissent ces beaux caractères, que la France nouvelle ne peut plus imiter, mais qu'elle peut du moins admirer.

Mathieu Molé est, de tous les parlementaires célèbres, celui sur la vie duquel on possède le plus de documents authentiques et variés. On pourrait noter, jour par jour, depuis le moment où il fut appelé, par le cardinal de Richelieu, en 1614, à remplir les fonctions de procureur général près le parlement de Paris, jusqu'à la fin des troubles de la Fronde, en 1653, ses actes et ses paroles, grâce aux nombreux mémoires particuliers écrits par la plupart des artisans de ces troubles et aux pièces officielles et papiers de toute sorte provenant de ses archives, qui ont fourni à la *Société de l'Histoire de France* les matériaux d'une publication intéressante et fort bien exécutée par M. Aimé Champollion-Figeac [1]. Feu M. le comte Molé se proposait de

[1] *Mémoires de Mathieu Molé*, procureur général, premier président au parlement de Paris et garde des sceaux de France, publiés pour la Société de l'histoire de France, sous les auspices de M. le comte Molé, l'un de ses membres, par Aimé Champollion-Figeac; Paris, 1855-1857, 4 vol. in-8.

placer en tête de ce recueil une édition nouvelle de la vie de son aïeul publiée par lui en 1809. Son intention était de revoir cette œuvre de sa jeunesse, de rectifier quelques erreurs de dates, de lui donner plus de développements, de rattacher cette biographie plus explicitement à l'histoire de l'époque contemporaine, et surtout de montrer la place et le rôle que le Parlement tenait dans nos institutions politiques. M. Molé nous a été enlevé malheureusement quand il venait de commencer ce travail, et le fragment que nous en donne M. Champollion montre ce que l'ouvrage eût été et combien nous devons regretter que le dernier des Molé n'ait pu terminer, avant que son nom ne s'éteignît, le monument que sa piété filiale voulait élever au plus illustre de ses ancêtres. Le sentiment d'une ancienne et étroite amitié paraît avoir inspiré à M. de Barante la pensée d'achever l'œuvre laissée incomplète par M. Molé, et l'on devine combien l'empreinte de ce sentiment doit donner de gravité et de prix à un ouvrage où se retrouvent d'ailleurs le sens véritablement historique et le talent de narration qui ont assuré le succès des nombreuses productions de cet écrivain, si justement renommé.

M. de Barante n'a pas écrit, à vrai dire, une biographie nouvelle de Mathieu Molé, enrichie de particularités jusqu'ici inconnues sur ce personnage et d'une appréciation plus exacte de son caractère privé et de ses vertus publiques. Recueillant en partie la pensée de M. le comte Molé, il s'est proposé d'écrire une histoire de la Fronde « au point de vue du Parlement. » « C'est précisément à cette époque, dit-il, qu'on peut le mieux juger le mécanisme du gouvernement monarchique, la marche que suivaient les affaires d'État, les attributions reconnues ou contestées du Parlement. » J'examinerai dès l'abord cette opinion qui a inspiré, comme on voit, l'ouvrage de M. de Barante, parce que, si elle était admise sans beaucoup de réserves, elle deviendrait une objection très-forte contre le pouvoir politique dévolu au parlement de Paris et fournirait des armes aux adversaires récents de cette institution.

Si, pour juger une institution politique, on choisissait une époque de désordre et d'anarchie où elle fut entraînée à prendre aux dissensions publiques une part prépondérante, on serait certainement conduit à se former une idée peu exacte de son caractère et de son pouvoir véritable dans l'État. Le Parlement, durant toute la durée des troubles de la Fronde, cessa d'être une cour souveraine de justice associée, dans une mesure restreinte, au pouvoir législatif, pour devenir une assemblée politique tumultueuse et usurpatrice, qui traitait de pair avec la couronne, levait des armées et nommait des généraux pour sa défense, recevait des ambassadeurs étrangers et des envoyés des autres parlements, mettait à prix la tête du premier

ministre, déférait à un prince du sang la lieutenance générale du royaume, s'arrogeait en un mot tous les droits d'une souveraineté conquise, attentat qu'il n'avait jamais commis, même dans les temps les plus déréglés de notre histoire.

M. de Barante trace un tableau plein de vérité des prétendues délibérations du Parlement, au mois de septembre 1648, quand la reine se décida à emmener pour la première fois le jeune roi hors de Paris. Écoutons-le. « La compagnie cessa d'être gouvernable. Cinquante ou soixante jeunes conseillers des enquêtes s'échauffaient les uns les autres et troublaient les délibérations. Il ne s'agissait plus du droit annuel ni des intérêts ou des prérogatives du Parlement, mais on voulait être réformateurs de l'État et défenseurs du peuple. Ils prenaient la parole tous ensemble; quand les présidents et les vieux conseillers essayaient de réprimer ce désordre, on leur imposait silence par des huées et on leur criait qu'ils étaient gagnés par la cour et pensionnaires du cardinal. Les fils se glorifiaient de contredire leurs pères. Il n'y avait pas moyen de dire un mot parmi cette cohue. Le premier président, l'homme à la grande barbe, jusqu'alors si vénéré, ne leur imposait plus aucun respect; ils lui criaient aussi des paroles injurieuses. La présence de M. le duc d'Orléans ne leur imposait pas davantage. » Voilà ce qu'était devenue cette cour naguère si calme, si grave, si respectée, à laquelle, durant les siècles précédents, on donnait en lui parlant la qualification de *très-redoutable cour de parlement*. Personne maintenant ne la redoute ni ne la respecte plus, et elle s'abandonne elle-même à de telles usurpations de pouvoir et à un tel esprit de sédition, elle se livre si absolument aux caprices de princes ambitieux et d'intrigants fameux, qu'un de ses présidents, resté étranger au délire général, croit devoir l'avertir de prendre garde d'imiter le conseil des Seize durant la Ligue. Les gens de bien en étaient réduits à faire ce rapprochement et à lui donner cet avis.

Il ne faut donc pas regarder cette époque comme celle où l'on peut le mieux juger le mécanisme du gouvernement monarchique et les attributions reconnues ou contestées du Parlement. L'opinion diamétralement opposée me semble beaucoup plus juste, et je dirai volontiers que le Parlement fit, durant les troubles de la Fronde, tout ce que, la tradition et les lois du royaume lui interdisaient de faire, et que, si ses actes, à cette époque, dépourvus de précédents, en fondèrent quelques-uns, ceux-ci ne contribuèrent que trop à sa propre ruine comme à celle de la monarchie.

Aussi longtemps que se prolongea la Fronde le Parlement n'exista plus, pour ainsi dire, que dans son premier président et dans quelques membres de la Grand'Chambre, comme lui fidèles à leurs de-

voirs; et, pour juger sainement l'esprit parlementaire aux prises avec l'anarchie et les plus folles ambitions, ce n'est pas la conduite du Parlement sous la Fronde, mais celle de Mathieu Molé qu'il faut étudier.

Détournons donc nos regards de la *cohue des enquêtes*, du tumulte des assemblées des chambres, des exploits du roi des halles ou du conseiller Broussel et de tant d'autres actes aussi ridicules qu'odieux, qui ne sont bons, disait le grand Condé lui-même, qu'à être chantés en vers burlesques, et fixons-les sur ce magistrat qui, au milieu de l'abaissement de tous les caractères par l'intrigue, sut rappeler les vertus des plus belles époques et donner, dans l'ordre civil, les preuves d'une dignité et d'un courage que nul n'égala après lui.

M. de Barante, s'étant proposé d'écrire moins une biographie de Mathieu Molé qu'une histoire succincte du Parlement pendant la Fronde, a dû rappeler des faits connus sur lesquels les auteurs contemporains de mémoires et les historiens de cette guerre civile se sont étendus jusqu'à satiété; mais son résumé est tracé avec tant d'exactitude et de mesure, les événements y sont exposés avec tant de précision et de vérité, les caractères des personnages y sont si habilement peints par quelques-uns de leurs actes ou quelques-unes de leurs paroles propres à les bien faire connaître; l'auteur se tient si loin de la singulière manie mise en honneur de nos jours de se passionner pour tel ou tel héros, telle ou telle héroïne de ce drame si peu sérieux, et il nous donne dans ce petit nombre de pages un modèle si achevé de l'art d'abréger en racontant, sans rien omettre d'essentiel, qu'on peut prédire qu'elles resteront un guide indispensable dont la lecture doit précéder celle des vingt-cinq ou trente volumes de mémoires particuliers où les acteurs et les actrices de la Fronde ont si complaisamment narré les troubles suscités par la tendresse obstinée d'Anne d'Autriche pour le cardinal Mazarin, la confiance de celui-ci dans le sentiment qu'il lui inspirait et dans les ressources infinies de son propre esprit rusé et patient, l'ambition peureuse et inconstante du duc d'Orléans, l'esprit altier et provocateur de M. le Prince, la soif d'une popularité de bas aloi du duc de Beaufort, le besoin immodéré du coadjuteur de devenir cardinal, les mille ressorts d'intrigue politique et galante que faisaient mouvoir, au gré de leurs passions mobiles comme de leurs faiblesses, mesdames de Montpensier, de Longueville, de Chevreuse, etc., et enfin par le réveil, au sein de toutes les classes de la société, de l'esprit d'insoumission et de désordre, réaction inévitable contre l'administration despotique de Richelieu.

Mais, quelle qu'ait été l'intention de M. de Barante, ce qui domine dans cette histoire du Parlement sous la Fronde, ce n'est pas le Par-

lement tour à tour flatté et opprimé par chacun des personnages dont les noms viennent d'être rappelés, mais bien son premier président Molé, dont le caractère et les sentiments forment, au milieu du dérèglement général des esprits et des volontés, un contraste frappant et digne à tous égards d'être examiné avec respect.

I

Molé est le dernier Français dans le cœur duquel on retrouve profondément enraciné et plein de sa verdeur primitive, un sentiment politique qui assura durant plusieurs siècles la puissance et la gloire de la monarchie, et enfanta plus de vertus publiques, plus d'actes d'héroïsme, plus de sacrifices magnanimes que n'en produisit jamais l'amour de la patrie chez les anciens : ce sentiment était l'amour de la royauté. Il dégénéra en servilité quand, de son côté, la royauté eut dégénéré en despotisme; mais, avant cette altération des principes monarchiques et pendant plusieurs siècles, il s'alliait aux vertus mâles et fières d'un peuple satisfait de ses lois et de ses institutions, qui sent qu'il se grandit lui-même en grandissant son souverain. Quoi de plus noble, de plus touchant que cette union et cette confiance réciproque entre celui qui commande et ceux qui obéissent! N'est-ce pas là l'idéal de la monarchie?

Ce dévouement au roi prenait chez les gentilshommes un caractère chevaleresque et semblait d'ordinaire instinctif et sans bornes; cependant il y était balancé par le souvenir des anciens griefs de l'aristocratie contre la royauté et par les prétentions que ce souvenir entretenait.

Le peuple n'apercevait la royauté que de loin, et cependant il voyait clairement en elle un pouvoir tutélaire et ami, intéressé à le protéger et prompt à réprimer, quand il les connaissait, les injustices et les violences dont il était trop souvent victime de la part des seigneurs ou des agents même de la royauté. Des habitudes ou des formes de langage touchantes, une vieille acclamation toute française qui servait, dans les jours de fête, dans les assemblées publiques et sur le champ de bataille, à identifier avec le roi la patrie tout entière, exprimaient un sentiment national auquel le roi, de son côté, répondait en témoignant à la classe populaire moins la bienveillance retenue d'un souverain que l'affection cordiale d'un père. Louis XI ne se montrait-il pas aussi ouvert et aussi familier avec les gens du peuple que ne le fut jamais Henri IV?

L'amour de la royauté ne régnait pas avec moins de force dans les rangs de la classe bourgeoise. Là aussi il enfanta, à toutes les époques, des actes mémorables de dévouement et de fidélité ; mais il y existait avec les caractères d'un sentiment plus réfléchi que naturel; il s'y mêlait à d'autres affections également dignes d'être admirées : à un attachement inébranlable pour la religion catholique, les traditions nationales et les droits publics et privés désignés sous la dénomination vague en apparence, mais très-bien comprise au fond, de *lois du royaume*, et de plus à un éloignement prononcé pour les théories et les procédés du pouvoir absolu. La bourgeoisie s'était formée sous l'égide de la royauté et l'avait en revanche aidée à triompher des prétentions anarchiques des seigneurs ; elle la considérait donc comme la gardienne fidèle de ses intérêts, mais elle ne les lui aurait pas sacrifiés sans résister ou protester, si grande que fût sa reconnaissance pour les services qu'elle en avait reçus, ou pour ceux qu'elle en attendait. Les rois ne l'ignoraient pas, et, quand ils commencèrent à tendre vers le despotisme, après l'introduction du système de cour sous les derniers Valois, les guerres de la Ligue et le gouvernement du cardinal de Richelieu, leurs rapports avec la bourgeoisie et particulièrement avec les corps de magistrature, organe de cet ordre de l'État, devinrent moins faciles et moins francs. De part et d'autre la gêne et le soupçon prirent la place de la confiance affectueuse. On a dit des Bourbons qu'ils étaient camarades avec les gentilshommes, familiers avec les gens du peuple, hauts avec les bourgeois. Il y avait dans cette diversité mesurée de sentiments une certaine prévoyance que justifièrent des événements dont personne, à l'époque où vécut Mathieu Molé, ne pouvait deviner la possibilité, bien que dans le tumulte de la Fronde les mots d'*États Généraux* et de *République* eussent déjà retenti.

Ce mot de *République* fut apporté en France par le vent qui soufflait de l'Angleterre. Mais, disons-le à l'honneur de la nation, il n'y fut pas compris, et l'on sait l'indignation de Gaston d'Orléans quand il entendit ou crut entendre le cardinal Mazarin comparer le parlement de Paris au parlement d'Angleterre qui venait de faire mourir sur l'échafaud Charles Ier.

Dans ce temps de révoltes où les défenseurs naturels du trône tiraient l'épée contre le roi mineur, comme en plein moyen âge, où le Parlement se transformait en une assemblée politique séditieuse et où les continuelles émeutes de la bourgeoisie et du peuple contraignirent à trois reprises la reine mère d'entraîner son fils hors de Paris, l'amour de la royauté était très-affaibli dans les différentes classes de la société, malgré l'affectation des meneurs de n'en vouloir qu'à Mazarin ; mais ce sentiment servait depuis si longtemps de fon-

dement à toutes les opinions politiques des Français, il était si bien entré dans les idées et les habitudes de la nation, qu'il régnait encore tout-puissant dans quelques cœurs, plus dans celui de Molé que dans aucun autre, et que, s'il venait à éclater après une longue et pénible contrainte, les passions les plus hautaines et les plus ardentes se taisaient et semblaient honteuses d'elles-mêmes.

Molé fit plusieurs fois appel à ce sentiment dans des circonstances en quelque sorte désespérées, et jamais l'émotion de son âme indignée ne resta impuissante. Condé, si fier de ses victoires; Gaston d'Orléans, si habile à bien dire; Retz, aussi maître de lui-même dans la défense que dans la provocation, demeuraient interdits ou balbutiaient quelques excuses embarrassées quand du haut de son siége Molé, d'une voix sévère, les rappelait à leurs devoirs envers le roi.

Quoi de plus pathétique que l'exclamation par laquelle il répond à Monsieur qui annonce au Parlement que la reine s'est décidée, à la suite d'une émotion populaire, à accorder la liberté des princes : « Oui, Monsieur, M. le Prince est en liberté et le roi, le roi notre maître, est prisonnier ! » N'est-ce pas le cri de douleur d'un vrai royaliste qui oublie Monsieur, les princes arrêtés, Mazarin et la Fronde, pour ne penser qu'au roi, qu'au roi investi dans son palais par la populace en armes?

Au mois de juillet de la même année 1651, le prince de Condé rompit de nouveau avec la cour et se retira à Saint-Maur, d'où il revenait quelquefois à Paris avec une suite nombreuse, mais sans aller rendre ses devoirs au roi. Un jour il va se promener au Cours-la-Reine entouré de ses serviteurs et y rencontre le roi qui, offensé de cette bravade, l'eût fait arrêter, s'il avait eu une escorte suffisante autour de lui. A quelques jours de là, Condé ayant eu à expliquer les motifs de sa conduite au Parlement, Molé parla avec un accent de tristesse des malheurs dont l'État était menacé par les divisions de la famille royale. S'adressant directement au prince, il lui dit, plein d'émotion : « Est-il possible, monsieur, que vous n'ayez pas frémi vous-même d'une sainte horreur en faisant réflexion sur ce qui se passa lundi dernier au Cours [1]? » Tel était, même dans ce temps d'anarchie, le respect de la royauté, que Condé, si manifestement séditieux, se troubla et répondit qu'il était au désespoir de cette rencontre, effet du hasard, qu'il n'avait pas imaginé que le roi pût venir au Cours. A ces mots, des applaudissements éclatèrent de toute part dans cette assemblée, restée au fond royaliste malgré tout ce qu'elle osait faire contre l'autorité du roi.

Molé n'en était pas moins accusé de partialité en faveur de M. le

[1] Barante, p. 299

Prince. On peut dire, sans répéter une excuse banale, qu'il ne fut d'aucun parti, sinon de celui du roi. Sans doute il ressentait de l'admiration et de la reconnaissance pour le jeune vainqueur de Rocroy et de Lens; mais, quand il le vit quitter son armée pour venir dissiper sa gloire dans les discordes civiles que lui seul pouvait d'un mot arrêter ou prévenir, et se dresser en compétiteur de son maître, il le rappela, en beaucoup d'occasions, avec la sincérité d'un père et la dignité d'un représentant du roi, au respect de ses devoirs.

Molé se souvenait que l'esprit turbulent et insoumis des anciens grands vassaux de la couronne s'était transmis, pour le malheur de la France, aux princes du sang, prompts à se mettre en révolte, dès qu'une occasion favorable s'offrait à eux, contre les droits de celui qui était à la fois leur roi et le chef de leur famille; et, quand il vit Gaston d'Orléans, Condé, Conti, Beaufort et Longueville se précipiter successivement dans cette voie d'intrigue et de faction, il en éprouva une douleur et une indignation qu'il ne craignait jamais d'exprimer.

Une opinion anciennement accréditée dans le sein du Parlement était que les princes du sang, chefs de la noblesse, n'avaient rendu aucun service à l'État et lui avaient causé souvent beaucoup de mal. Molé la partageait.

A la fin de l'année 1651, les hostilités toujours croisssantes de M. le Prince décidèrent la reine mère à publier une déclaration contre les princes. Cette déclaration fut envoyée au Parlement pour y être enregistrée. Le duc d'Orléans s'efforçait de retarder l'accomplissement de cet acte, assurant que sa négociation avec Condé continuait; mais, sur la demande d'un nouveau délai, le premier président répondit que le roi lui avait ordonné une seconde fois de s'occuper de l'enregistrement de la déclaration. « Il est triste, ajouta-t-il, de voir messieurs les princes du sang donner lieu à de telles déclarations; mais ce malheur n'est que trop commun et habituel en ce royaume. Cela est arrivé si souvent, qu'on peut dire qu'ils ont été les ennemis de la monarchie et le fléau du peuple[1]. » L'histoire du passé et le spectacle du présent ne justifiaient que trop le reproche; aussi le duc d'Orléans ne trouva-t-il rien à répondre, quoique le mot fût dur.

L'anarchie au milieu de laquelle il vivait, et qu'il cherchait à contenir, puisqu'elle ne pouvait être réprimée, n'avait aucunement diminué sa foi dans les doctrines monarchiques, innée chez lui. Quoique la souveraineté fût passée par le fait dans des mains sans droit pour l'exercer, celles des princes, du Parlement et du peuple de Paris, il n'en continuait pas moins de regarder le roi comme la source unique de tous les pouvoirs et d'agir conformément à cette opinion.

[1] Barante, p. 524.

A ses yeux, le fait ne prouvait rien contre le droit, et le Parlement, qui se rendait journellement coupable de tant d'usurpations, qui commandait à tout le monde et n'obéissait à personne, ne possédait en réalité que son ancien droit d'adresser à la couronne d'humbles remontrances, rien de plus. Le vertige universel n'avait point entamé les doctrines politiques du loyal magistrat. Trop sage pour tenter de résister à lui seul contre l'effort commun de toutes les ambitions déchaînées, il remplissait les devoirs de sa charge selon la nécessité des circonstances, sans laisser échapper une occasion de remettre en lumière les lois méconnues de la monarchie et sans protester contre leur violation.

Lorsqu'à la fin du mois de décembre 1651, Molé, qui réunissait alors les fonctions de garde des sceaux à celles de premier président, fut mandé par la reine à Poitiers où la cour résidait, il dit au coadjuteur qui venait lui faire ses adieux : « Je vais à la cour et je dirai la vérité, après quoi il faudra obéir au roi. »

En rapportant cette parole, M. de Barante ajoute : « Telle semble avoir été la règle de sa vie politique, règle qui, en apparence, ne semble pas aussi difficile et aussi courageusement consciencieuse qu'elle l'était réellement [1]. » Je doute que cette règle de conduite fût pour Molé difficile à suivre, ni même courageusement consciencieuse. Il la suivait sans efforts, comme on suit une tradition de famille ou un devoir de profession, car elle avait été autrefois adoptée sans nulle contestation par les magistrats et par tous ceux qui connaissaient et comprenaient l'esprit monarchique de nos anciennes institutions. On peut dire qu'elle formait, dans les temps antérieurs, la jurisprudence politique du Parlement. Lorsque Richelieu eut fait dévier la royauté vers le despotisme, les magistrats conçurent, de leur côté, des prétentions à participer directement au pouvoir législatif qu'ils n'avaient jamais eues, et elles éclatèrent avec violence sous la minorité de Louis XIV, quand il n'y avait plus personne pour les contenir; mais, à cette époque, des hommes de bien, appartenant aux divers ordres de l'État, restaient, en dépit de tout ce qui se passait, fidèles aux doctrines de leurs prédécesseurs sur la royauté. Molé se place de droit à leur tête. Nourri dans le respect de la suprématie royale, les agitations de la Fronde qui en éloignèrent tant d'autres l'y attachèrent plus étroitement, et ce qui donne tant d'autorité à sa conduite et à ses paroles dans ces moments si difficiles, c'est qu'il fut, j'aime à le répéter, le dernier chez qui on vit luire l'esprit et le langage de la magistrature ancienne. La royauté eut encore après lui des serviteurs zélés et habiles, elle n'en eut plus qui

[1] Page 330.

la servissent avec un amour instinctif et désintéressé. Letellier, Colbert et Louvois servaient Louis XIV avec ardeur et ambition : ils le craignaient, mais ne l'aimaient pas.

Ce que l'amour de la royauté laissait de place dans l'âme de Mathieu Molé était occupé par le dévouement à ses fonctions judiciaires. Sans doute ce sentiment ne lui était pas particulier, et on le retrouve à divers degrés chez tous les magistrats de son temps, magistrats *de race*, comme on les appelait, que l'esprit de corps, fruit de l'hérédité des offices, accoutumait de bonne heure à estimer très-haut, quelquefois même trop haut, les fonctions judiciaires et politiques qu'ils remplissaient. Mais, appelé à diriger les délibérations du Parlement à une époque où cette cour était devenue l'arène habituelle des factions, Molé sut déployer dans les circonstances les plus périlleuses ou les plus délicates un courage si simple dans son énergie et une gravité si imposante quand tant de personnages, qui auraient dû rester grands, devenaient ridicules, qu'il décora les hautes fonctions de premier président d'un lustre qui ne pouvait être augmenté.

Quand on calcule qu'il siégea quarante-sept années consécutives dans le Parlement, on conçoit que l'état de magistrat fût devenu pour lui une seconde nature. Conseiller à vingt-deux ans, en 1606, il devient président d'une des chambres des enquêtes en 1610, procureur général en 1614; il quitte cette fonction après vingt-sept ans d'exercice pour monter, en 1641, au siége du premier président, d'où il ne descend qu'en 1653, trois ans à peine avant de mourir. Les annales du Parlement n'offrent pas d'exemple d'une vie plus complétement vouée au service de la justice. Heureuse la nation où une stabilité pareille existe dans les fonctions publiques et dans les idées de ceux qui les remplissent!

Avant comme après Molé, peu de procureurs généraux furent élevés à la première présidence; cependant la fonction de procureur général préparait dignement un magistrat distingué par ses vertus et son savoir à exercer celle de premier président.

Dans le Parlement, le premier avocat général était l'organe du roi, le procureur général son agent, le premier président son représentant. Le Parlement étant la cour de justice du roi, quand celui-ci ne l'honorait pas de sa présence, le premier président, en vertu d'une prérogative que lui seul possédait dans l'État, après le chancelier, le suppléait réellement, parlait en son nom, ouvrait et dirigeait les délibérations, recueillait les avis, donnait des ordres et rendait les arrêts, comme s'il eût été le roi lui-même. Il exigeait des princes du sang et des pairs du royaume, assis à ses côtés, le respect qu'ils devaient à la personne du souverain. On comprend combien ces fonctions éminentes demandaient à celui qui les exerçait de dignité et de mesure, afin

que le contraste entre le représenté et le représentant ne blessât pas les idées reçues ; nous comprendrons moins facilement avec nos principes sur la subordination des fonctionnaires publics au pouvoir suprême, que le premier président, représentant du roi, en fût, par le fait, indépendant, puisqu'il possédait son office en toute propriété. A vrai dire, il représentait la couronne auprès du Parlement et le Parlement auprès de la couronne, de manière que ces deux pouvoirs eussent, pour faciliter leurs relations habituelles, un intermédiaire indépendant de l'un et de l'autre.

Cette autorité modératrice et arbitrale du premier président s'exerçait sans difficulté dans les temps réguliers où le respect de la royauté dominait tous les cœurs; mais, aux jours de la Fronde, quand la cour répondait aux obsessions séditieuses du Parlement un jour par des actes de force mal calculés, le lendemain par une condescendance inopportune, le premier président, exposé des deux côtés aux soupçons et aux reproches de la malveillance, accusé au Palais-Royal d'encourager le Parlement et au Parlement d'encourager Mazarin, dénoncé tour à tour par chaque parti comme soutenant le parti contraire, voyait, dans les moments les plus critiques, son autorité dédaignée, ses intentions méconnues, sa voix couverte par les clameurs et sa vie même mise en danger. Lui seul alors avait à lutter contre tous, ne pouvant opposer à tant d'ambitions ou d'imaginations en délire que la voix de la raison et de l'intérêt public. Il est vraiment miraculeux qu'au sortir d'une tempête si violente et si longue, où tous les caractères s'étaient compromis, il ait obtenu de ses anciens adversaires, en témoignage de ses vertus et de son courage, un honneur qui n'avait été accordé avant lui qu'au chancelier de l'Hôpital, celui d'être estimé un des premiers hommes de son siècle[1].

Lorsque Molé montait à son siége pour présider une assemblée déchirée par les factions, accoutumée au tumulte, et au sein de laquelle les épées sortirent plus d'une fois à demi du fourreau, il y apportait le calme et la sérénité d'une volonté résolue de se faire obéir et confiante en elle-même, comme s'il n'eût eu à prononcer que sur une affaire ordinaire dans les jours les plus paisibles. Les interruptions et les menaces, de quelque côté qu'elles vinssent, fût-ce d'un prince du sang, le trouvaient toujours prompt à répondre par une parole grave, une réprimande sévère ou un mot juste et quelquefois ironique, à la façon des anciens magistrats, qui calmait aussitôt l'orage, au moins pour un temps. Dans ces tumultueux débats, prolongés parfois durant toute une journée, nul ne put se vanter d'avoir triomphé du premier président et de l'avoir, de lassitude, réduit au silence; et les

[1] *Madame de Motteville*, t. III, p. 185.

meneurs, désespérant de vaincre sa fermeté sereine, n'eurent souvent d'autre ressource que d'ourdir contre lui une récusation qui le contraignît de descendre de son siége. Son visage et ses manières trahissaient souvent les pensées qui agitaient douloureusement son âme sans jamais la faire plier. « La tristesse, dit très-bien le cardinal de Retz, paraissait peinte dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. »

Le Parlement eut ses *journées*, celles en particulier du 13 mars 1649 et du 21 août 1650, où le palais fut au moment de devenir un champ de bataille. A l'intérieur les factions en armes, au dehors le peuple n'attendant qu'un signal pour se précipiter dans la Grand'-Chambre; partout les cris, le tumulte, le désordre. On est donc porté à établir un rapprochement entre le Parlement à cette époque et nos assemblées politiques du temps de la Révolution qui, à diverses reprises, subirent des violences que le Parlement n'eut heureusement qu'à redouter. L'analogie est tout au plus apparente.

La Révolution brisa les lois, déchaîna les passions, et la société resta pendant plusieurs années sans frein, sans règle, abandonnée aux caprices des événements ; la Fronde ne fut durant ses plus mauvais jours qu'une agitation factice et superficielle qui suspendit, mais n'altéra pas l'autorité des traditions et des lois nationales, et laissa subsister au fond des cœurs le sentiment sauveur des nations, le respect. Certes Condé, Beaufort, Gaston et Retz étaient de vrais factieux, parfaitement résolus à bouleverser le royaume au profit de leur ambition et qui nageaient avec plaisir dans la discorde. Le Parlement usurpait les droits de la souveraineté, et le peuple, sans intérêt dans cette guerre civile, mais obéissant à ses instincts de tous les temps, forçait les portes du Palais-Royal pour s'assurer que le roi n'avait pas quitté Paris, venait demander avec menaces du pain au Parlement, poursuivait pour l'assassiner le chancelier Seguier et essayait en vain de faire pâlir Molé en lui plaçant un pistolet sur la poitrine. A ces signes ne doit-on pas reconnaître une nation tombée dans l'anarchie et qui n'a plus qu'un pas à faire pour entrer en pleine révolution? Non, car dans l'esprit de tous, grands et peuple, chefs de faction ou obscurs séditieux, domine la pensée, fâcheuse pour les uns, rassurante pour les autres, que, le jour où le roi sera majeur, il faudra lui obéir bon gré mal gré, et rentrer dans l'ordre. Le nuage qui éclipsait la royauté allait achever son passage et la laisser resplendir de tout son éclat. Si cette conviction affermissait la reine mère dans sa résistance et Mazarin dans son espoir de retour et de puissance incontestée, elle donnait à Molé, dédaigneux de tout danger personnel, la force de marcher avec confiance dans la voie du devoir, appelant avec autorité chacun à l'y suivre. Voilà pourquoi il n'éprouva jamais ni faiblesse ni

abattement, pourquoi il semble moins un combattant qui lutte en désespéré, comme il convenait de le faire aux plus courageux présisidents de nos anciennes assemblées révolutionnaires, qu'un magistrat tranquille au milieu des injustices et des violences dont il souffre, parce qu'il sait que la cause qu'il défend est impérissable et que pour lui-même ce n'est qu'un orage à traverser. Cette certitude tranchait sur le trouble et l'agitation générale des esprits et donnait souvent à quelques mots échappés de sa bouche une force à laquelle l'éloquence la plus exercée n'aurait pu atteindre. Il s'adressait à des hommes égarés, mais non pervertis, et il devinait le sentiment juste qu'il fallait faire vibrer dans le cœur de chacun d'eux pour les ramener à l'obéissance. Qu'on en juge par un seul exemple, choisi entre tant d'autres.

Dans une séance du Parlement, tenue au mois de février 1650, le premier président ayant entretenu la compagnie du déplaisir que lui avait témoigné la reine de l'absence calculée de Monsieur, le prince répondit qu'il s'en remettait à l'avis du Parlement. Molé, reprenant la parole, lui dit qu'il ne devait pas refuser cette satisfaction à la reine; que son refus mettrait le désordre et la confusion dans l'État; qu'on pourrait tout accorder dans une conférence; qu'il conjurait Son Altesse Royale, pour le bien et le repos de la France, de s'y prêter. En cet endroit, dit Joly, qui supplée au silence du coadjuteur sur cette scène intéressante, Molé, qui avait d'abord parlé avec force et véhémence, parut saisi et pénétré de douleur : les larmes aux yeux, et comme ayant peine à trouver ce qu'il voulait dire, il se réduisit à ces mots : « Monsieur, vous avez toujours aimé le roi; ne perdez pas le royaume. » Ces paroles si simples et si pathétiques émurent toute la compagnie. Il se fit un silence général, ce qu'on n'avait pas encore vu, personne n'osant prendre la parole dans une circonstance aussi délicate. Le duc d'Orléans, qui partageait l'émotion commune, répondit en deux mots qu'il ne refusait pas de voir la reine, si la compagnie le lui conseillait; et Molé l'eût emporté, si le coadjuteur ne se fût jeté à la traverse avec un *pathos*, appuyé d'un passage latin forgé sur-le-champ, et qu'il donna comme emprunté d'un ancien. La fausse éloquence l'emporta sur la vraie, sur celle qu'un cœur droit avait trouvée sans la chercher.

Molé n'aspirait pas à être un orateur; toute la force de sa parole, il la tirait de son âme, mais il excellait, quand il s'adressait à quelqu'un, à lui dire les choses qui devaient le mieux l'émouvoir et le convaincre. Il ne triomphait pas toujours des passions ou des intérêts surexcités; et qui peut se flatter d'en toujours triompher? Mais il savait les désarmer et les amener à répudier, pour un instant, leurs desseins et à en rougir. Que de fois Condé,

Conti, Beaufort et le coadjuteur lui-même, ne restèrent-ils pas devant lui, comme nous venons de voir Monsieur, interdits et ne sachant que répondre.

Il est digne de remarque qu'à une époque où le Parlement se livrait à tous les emportements de l'esprit de révolte, il ait eu à sa tête l'homme qui pouvait le mieux résister à cet esprit et contribuer à le lasser par sa patience et à le dominer enfin par l'autorité de son caractère. L'histoire de la Fronde fait passer sous nos yeux une foule de personnages, remarquables par la variété de leurs défauts et de leurs faiblesses, qui possédaient, quelques-uns beaucoup d'esprit, la plupart beaucoup de prétentions et de vanité, et obéissaient tous à une ambition sans grandeur et souvent sans dignité. Au-dessus de ces figures bizarres ou travesties, dont quelques-unes plaisent, plusieurs amusent, mais aucune n'attache, s'élève, grave et imposante, celle de Molé, la seule que nous puissions désirer de bien connaître, parce qu'elle est la dernière image que l'histoire nous présente de l'ancien esprit français, se manifestant au milieu des discordes civiles dans toute sa force et sa loyauté. Après lui, la première présidence devint, pour ainsi dire, une charge de cour, exercée quelquefois par des hommes de mérite et honorables, mais dont le soin principal était de prévenir toute résistance du Parlement aux vues et aux actes des ministres. De premier président tenant d'une main ferme la balance entre la royauté et le Parlement, et commandant également le respect des deux parts, je n'en vois plus.

A une époque où tous les hommes publics ne songeaient qu'à prendre ce qu'ils appelaient des *sûretés*, c'est-à-dire à se faire donner par la cour des commandements, des honneurs ou de l'argent, Molé fut accusé d'avoir suivi la pente commune et terni l'éclat de ses vertus par un trop grand attachement à ses propres intérêts et à ceux de ses nombreux enfants. Quoique cette accusation ait été reproduite avec une égale insistance par le cardinal de Retz, l'avocat général Omer Talon et madame de Motteville, M. de Barante n'a pas de peine à démontrer par des preuves irrécusables qu'elle manque de tout fondement. Il est surprenant que ceux dont Molé contraria les vues ou déjoua les intrigues n'aient pu alléguer contre lui qu'un reproche qui trouve sa réfutation dans leurs propres écrits.

Cependant on a remis récemment en lumière une inculpation contre Molé, qui, si elle était méritée, entacherait gravement son caractère de magistrat et le transformerait en un ambitieux vulgaire, peu scrupuleux sur les moyens de s'élever. Dieu merci, il est facile de prouver que cette accusation repose sur une méprise dont l'esprit de parti a abusé et qu'il nous a conservée.

Claude le Pelletier, contrôleur général des finances, qui a écrit des

Mémoires encore inédits sur la vie et les actions de Mathieu Molé, garde des sceaux, rapporte, comme le tenant de Michel Letellier, que le cardinal de Richelieu exigea de Molé, avant de le nommer premier président du Parlement, un écrit par lequel il promettait de ne point autoriser l'assemblée générale des chambres sans un ordre exprès du roi, et qu'au début de la Fronde, en 1649, la reine mère chargea le secrétaire d'État Letellier de lui rappeler cet engagement et de le sommer de s'y conformer; sur quoi Molé aurait répondu qu'il était trop vrai qu'il avait signé cet écrit et qu'il voudrait que Dieu l'eût retiré du monde auparavant. Il chargea Letellier de dire à la reine que les temps étaient bien changés, et que, si maintenant on lui crachait au visage pendant qu'il serait sur son siége de premier président, la reine ne serait pas en état de lui pouvoir fournir un mouchoir pour s'essuyer.

MM. Victor Cousin[1] et de Barante[2] admettent sans difficulté ce récit comme authentique et expriment des regrets naturels sur la faiblesse de Molé. Malgré l'autorité de ces deux historiens, la mémoire du premier président n'a rien à souffrir, comme on va en juger, du récit de le Pelletier.

Les assemblées des chambres étaient consacrées par l'usage dans beaucoup de circonstances où le gouvernement n'avait nul intérêt à les interdire : dans les délibérations sur les arrêts de règlement, dans le jugement des affaires civiles ou ecclésiastiques d'une grande importance, quand il s'élevait un différend entre deux chambres de la cour sur leur compétence respective et lorsqu'il fallait procéder à la réception d'un nouveau membre du parlement. Richelieu ne put demander à Molé de s'engager à ne jamais permettre d'assemblée de ce genre sans l'agrément exprès du roi, car l'expédition des affaires ordinaires en eût souffert, sans aucun profit pour l'État. Le peu d'exactitude de le Pelletier sur ce point rend déjà suspect le surplus de son récit.

Si le cardinal exigea de Molé une promesse, ce fut celle de ne pas autoriser sans permission les assemblées des chambres provoquées dans des vues politiques ; or, en 1641, à la fin de la vie de Richelieu, le Parlement faisait-il aux vues du cardinal une opposition si vive, le premier président le Jay, prédécesseur de Molé, abusait-il à ce point de son droit de convoquer des assemblées générales, que le ministre crût devoir prendre ses précautions à l'égard de son successeur ? Pour se faire obéir, Richelieu n'avait besoin de demander d'engagement écrit à personne, et les assemblées des chambres du Parlement ne lui causèrent jamais, on en peut être certain, le moindre souci.

[1] *Journal des Savants*, 1854, p. 766.
[2] *Id.*, p. 60, 108.

Il vint un temps où au contraire ces assemblées donnèrent le signal des troubles qui agitèrent la France et fournirent aux chefs des factions le moyen de les perpétuer. Ne serait-ce pas à cette époque que Molé prit avec la cour, au sujet des assemblées générales, des engagements spéciaux et temporaires, et par conséquent très-licites, qui auront donné naissance au bruit calomnieux dont le Pelletier se fit l'écho ?

On comprend que, pendant la Fronde, Molé dut souvent promettre à la cour, dans l'intérêt de la paix publique, tantôt d'ajourner, tantôt de refuser une assemblée des chambres. Après le traité de Rueil, par exemple, en mars 1649, il promit de n'en pas permettre pendant un certain temps, et le Parlement ne voulut pas reconnaître cet engagement. Au mois de septembre de la même année, la reine mère, donnant audience au Parlement, commanda au premier président de s'approcher et lui dit qu'il se souvînt, et MM. les présidents de Mesmes, Lecoigneux et de Nesmond, de la parole qu'ils lui avaient donnée d'empêcher les assemblées des chambres le reste de cette année. Un pareil engagement, comme le remarque très-justement M. Champollion, ne serait pas alors une concession faite pour obtenir une fonction ambitionnée par Molé, mais une nécessité motivée par les troubles politiques du moment. Telle est la vérité. En passant par la bouche de Letellier et par la plume de le Pelletier, elle devint ce qu'on a vu.

Dans les temps de parti, les actes les plus simples donnent souvent naissance aux accusations les moins fondées. Molé eut bien des fois l'occasion de refuser aux membres les plus animés des enquêtes la convocation des chambres : il n'en fallut pas davantage pour que ses ennemis le déclarassent lié par un engagement écrit, remis à Richelieu. Toutefois cette fable ne dut pas obtenir un grand succès, puisque deux hommes, très au courant de tout ce qui se passait et se disait dans le Parlement et fort peu favorables au premier président, le coadjuteur et Omer Talon, n'y font pas même une allusion ; et quelle bonne occasion pourtant de récriminer contre lui !

Molé ne se laissa pas entraîner par ambition à un acte de faiblesse sans exemple dans les annales parlementaires, et qui aurait toujours, quoi qu'il eût fait, pesé sur sa conscience et amoindri son autorité. Il s'éleva à la charge éminente de premier président par une voie naturelle, par le long exercice des fonctions de procureur général. La faveur n'y fut pour rien, car Richelieu l'estimait plus qu'il ne l'aimait. Eût-il été un homme nouveau, son élévation n'aurait surpris personne ; mais il appartenait à une famille déjà illustrée par son dévouement au roi dans les temps les plus périlleux et attachée depuis plus d'un siècle au Parlement, famille vraiment privilégiée, puisqu'il lui était réservé de voir se perpétuer dans tous ses membres et de nous

montrer vivantes dans la personne de son dernier représentant, et appropriées à l'état de notre société moderne, les vertus, la sagesse, la dignité de caractère et le sincère patriotisme qui fondèrent la gloire de notre ancien ordre judiciaire.

M. de Barante a fait revivre pour nous ce dernier des Molé dans une courte, mais excellente notice, dont il me reste à entretenir nos lecteurs.

II

M. le comte Molé a reçu après sa mort l'honneur le plus précieux qui puisse être décerné de nos jours aux hommes illustres, depuis que la chaire chrétienne a renoncé à l'usage de consacrer par ses éloges leurs vertus et leurs services ; il a été loué devant l'Académie française, et par l'orateur éloquent qu'il aurait, s'il l'eût pu, désigné lui-même pour le remplacer, comme on l'a si bien dit. Le discours où M. de Falloux appréciait avec élévation et vérité les qualités saillantes du caractère politique et privé de son prédécesseur, si grand et si mérité qu'eût été son succès, n'interdisait pas à un ami de M. Molé, qui avait passé avec lui de nombreuses années dans une communauté entière d'idées et de sentiments, de prendre à son tour le pinceau pour reproduire sur une toile moins vaste les traits les plus délicats de cette noble physionomie, afin de ne nous en rien laisser ignorer. M. de Barante a été de cet avis, et nous l'en remercions. On aime à voir des figures qui plaisent peintes par différents maîtres.

Les qualités privées d'un homme d'État entrent pour peu dans l'histoire de sa vie. Le devoir et le bonheur de ses amis, ou de ceux qui l'ont vu de près, est d'en conserver entre eux le souvenir; car la société, dont l'histoire est la voix, ne tient compte que des services qu'on lui a rendus. La vie publique de M. le comte Molé peut donc seule en ce moment fixer l'attention, et il faut se contenter à regret d'indiquer les vertus et les mérites divers qui faisaient l'ornement de son existence intérieure : l'ardeur d'esprit qui le portait vers tout ce qui était beau et noble, la gravité de maintien et de langage qui domptait chez lui un naturel passionné et irritable et plaisait en imposant, la facilité, toujours mesurée, dans le commerce intime, l'habitude du grand monde et d'une conversation ornée où il donnait plus qu'il ne recevait pour le fond des idées, comme pour le charme de la forme, l'art de mettre ses goûts dans une telle harmonie avec

les temps et les personnes, que jeune il plut aux vieillards, et vieux aux jeunes hommes; enfin la dignité constante dont ses actions et ses discours portaient l'empreinte et qui reluisait dans toute sa personne, mais plus particulièrement sur sa belle et sévère figure, image de son âme. Ce sont là, je le répète, des souvenirs à ne jamais perdre, mais déjà éloignés, sur lesquels je ne dois pas insister, puisque je ne pourrais donner que des regrets à ceux qui n'ont pas eu la faveur de connaître l'homme éminent qu'ils rappellent. J'entre donc immédiatement dans l'analyse rapide de la vie publique de M. Molé, telle que M. de Barante nous la présente. Entre tant d'exemples et d'enseignements dignes d'être recueillis, la difficulté sera de choisir.

M. Molé, comme la plupart de ses amis, parcourut une longue carrière politique, que les révolutions brisèrent plus d'une fois et rétablirent aussitôt; il siégea dans les conseils des souverains ou dans ceux de la nation, depuis 1809 jusqu'en 1851, et cependant une pensée dominante dirigea ses opinions et régla toujours sa conduite, en se pliant, sans jamais rompre, aux sacrifices que la nature des temps exigeait; cette pensée était de suivre les traditions de sa famille. Ces traditions, nous les connaissons : fondées par Édouard Molé durant la Ligue, affermies et illustrées par Mathieu Molé durant la Fronde, sanctifiées en quelque sorte par la mort de son père, qui, pour y être resté fidèle, périt sur l'échafaud révolutionnaire, elles consistaient en un dévouement absolu à la monarchie tempérée par les lois, ainsi que nos anciens magistrats l'entendaient.

Au début et à la fin de sa vie politique, M. Molé exprima en termes si formels et si éloquents ce sentiment, naturel dans l'héritier d'un des plus grands noms de la magistrature, qu'il y aurait une grave injustice à en contester l'existence invariable dans son âme, par le motif que l'esprit de l'époque où il entra dans les affaires publiques lui était opposé.

En 1807, M. Molé écrit la vie de Mathieu Molé, et il la termine par les paroles suivantes, qu'il adresse à son aïeul : « Dès l'âge le plus tendre, je m'appliquai à te connaître et je portai le poids de tes exemples. »

Cinquante années après environ, ayant entrepris d'écrire de nouveau cette biographie, il dit, en parlant de son début dans la vie politique sous l'Empire : « Moi aussi, je sentais à ce moment critique et solennel, où je décidais de ma vie entière, que, si le malheur des temps, en se prolongeant, me faisait remplir des fonctions publiques sous plusieurs gouvernements, ce serait toujours la France, rien que la France, sans ambitionner d'autres récompenses que de la voir un jour placer mon nom à côté de ceux de mes pères, dont elle n'a pas oublié le dévouement. »

Cette pensée, qui éclate chez M. Molé aux deux extrémités de sa vie, la dirigea tout entière. Sans doute l'excuse d'avoir servi la France en servant tous les gouvernements qu'elle s'est donnés ou qu'elle a subis depuis soixante ans et plus, devint banale dans la bouche de gens sans conviction et d'ambitieux vulgaires; est-ce à dire pour cela que ce sentiment ne fut sincère chez personne et qu'il faut condamner l'héritier d'un nom illustre qui, incertain, comme chacun, sur l'avenir, cherche à perpétuer la gloire de ce nom, en servant sa patrie sous des régimes différents, il est vrai, mais sans jamais s'écarter des règles de l'honneur et du désintéressement? Depuis le commencement de la Révolution la destinée des individus a été comme celle des gouvernements, troublée et précaire, et l'on ne peut y chercher que l'harmonie des principes moraux et politiques, car l'harmonie dans les actes y existe rarement. Qui ne comprend M. Molé, quand il s'écrie avec douleur : «Hélas ! je n'ai pu jamais choisir ma tâche, ni conduire ma destinée. »

S'il eût pu la conduire, je doute qu'elle eût été, en dépit des révolutions, plus facile et plus brillante. A l'âge où beaucoup de jeunes gens arrivent aux affaires publiques, il avait déjà, sous l'Empire, traversé rapidement les fonctions de préfet et de conseiller d'État pour devenir ministre de la justice, position éminente, à laquelle Napoléon semble l'avoir destiné, dès qu'il l'eût aperçu dans la foule des auditeurs de son conseil.

Les qualités d'esprit de M. Molé et sa connaissance précoce des affaires justifiaient sans doute les distinctions et les faveurs dont il pouvait devenir l'objet; cependant je croirais difficilement que, si Napoléon n'eût voulu, en choisissant un Grand-Juge, ne considérer que le mérite attesté des personnes, il eût préféré M. Molé à chacun des jurisconsultes qui siégeaient au conseil d'État, hommes de haut savoir, rompus au travail, éprouvés par la Révolution, et qui avaient si heureusement travaillé sous lui à fonder l'Empire. Mais il entrait dans ses vues de placer à la tête de la justice un Molé.

S'abandonnant à une illusion que partagèrent à leur tour les gouvernements qui lui succédèrent, Napoléon se croyait appelé à clore la Révolution, et, dans les instants de trêve que les agitations de la guerre lui laissaient, il recherchait et étudiait, avec une sagacité et une intelligence vraiment merveilleuse, les principes du gouvernement qu'il devait adopter, disait-il, quand avec la paix naîtrait pour lui la nécessité de reviser les institutions de la France et de substituer à leur caractère dictatorial un autre caractère plus stable et mieux approprié à l'esprit de la nation.

Dans ses curieux entretiens avec quelques hommes qu'il distinguait, et M. Molé fut très-vite de ce nombre, il reconnaissait sans

difficulté que l'ancienne noblesse d'épée et de robe possédait, malgré tous les efforts de la Révolution, une double puissance, qu'il lui importait d'approprier à son gouvernement : d'un côté, l'autorité imprescriptible des anciens souvenirs sur l'esprit d'une nation dans l'histoire de laquelle l'aristocratie occupe une si grande place ; de l'autre, la vertu même du principe aristocratique, qui, survivant aux distinctions et aux priviléges légaux, attachent des familles à la loi étroite du devoir et de l'honneur par des liens particuliers, impuissants ou moins puissants sur d'autres familles. Il développait avec sa verve accoutumée ces sages idées ; il faisait plus, il les appliquait autant que le lui permettait le régime purement militaire qu'il avait fondé ; on le voyait appeler à sa cour et dans ses armées les héritiers des grandes familles et créer pour eux des emplois, pendant qu'il plaçait aux postes élevés de la magistrature ou de l'administration les descendants des hommes qui avaient le plus honoré la justice. Partout où il le pouvait, il faisait renaître l'ancienne gloire de la patrie, sans craindre d'être accusé de faire renaître les priviléges. Quand on se rappelle qu'un de ses premiers actes politiques fut d'établir une liste des notables, sur laquelle ceux qui n'étaient pas inscrits ne pouvaient élire ni être élus à aucune fonction publique, on comprend comment il jugeait le principe de l'égalité des droits politiques entre les citoyens.

De telles idées de gouvernement allaient au cœur de M. Molé et le décidèrent, autant que les témoignages d'estime particuliers qu'il recevait habituellément de l'Empereur, à s'attacher, pour y rester fidèle jusqu'au dernier jour, à la fortune de cet homme extraordinaire, aussi habile à séduire qu'à commander. Mais, on le devine, l'Empire, même dans ce qu'il avait de meilleur, ne répondait qu'à quelques-unes des idées politiques de M. Molé, qui, malgré un écrit dicté par son aversion profonde contre les doctrines révolutionnaires auxquelles il attribuait plus de force véritable qu'elles n'en possédaient, se trouvait repoussé très-loin des principes d'un gouvernement despotique par les traditions de sa famille, les habitudes indépendantes de son esprit et la fierté de son caractère. Aussi la Restauration, quoiqu'il ait toujours éprouvé sous ce régime quelque embarras, à cause de la faveur dont Napoléon l'avait constamment honoré, répondait mieux que l'Empire, sinon à ses opinions déclarées, du moins à ses instincts politiques qui le portaient vers une monarchie réglée par les lois. L'Empire avait satisfait à son respect du pouvoir, la Restauration satisfit à son amour de la liberté légale, et une vie nouvelle commença pour lui, sous un gouvernement qui appelait à la gestion des intérêts publics tous les hommes supérieurs par leurs vertus et leurs talents, et essayait de réaliser, après tant d'efforts déses-

pérants, le rêve des honnêtes gens, au début de la Révolution. S'il fut né vingt ans plus tôt, il se serait placé dans le groupe de grands seigneurs, également dévoués au roi et au peuple, qui, prévoyant des changements profonds dans les institutions, se préparaient à servir l'État sous un régime nouveau, et à prouver que la France possédait, elle aussi, les éléments d'une aristocratie propre à gouverner. La vie publique de M. Molé montre ce qu'eût été celle de ces hommee d'élite que la Révolution fit presque tous périr.

La Charte de 1814 fonda une Chambre des pairs, pour représenter le principe aristocratique, tel qu'il existait encore à cette époque ; elle fut composée des principaux membres de l'ancienne noblesse et des hommes qui s'étaient le plus distingués sous l'Empire.

M. Molé y entra à ces deux titres; son expérience des affaires, l'habitude qu'il acquit promptement de parler avec aisance à la tribune et la sagesse de ses opinions, le placèrent au premier rang dans cette assemblée, et, dès l'année 1817, il devint ministre de la marine, sous le premier ministère du duc de Richelieu.

On a dit et on répète par habitude que le gouvernement représentatif ne put s'établir en France parce que l'élément aristocratique, nécessaire à son existence, lui fit défaut. Cette opinion est pour le moins très-contestable. La Chambre des pairs de la Restauration maintenait dans l'État l'élément aristocratique, assez fort pour défendre la couronne et pour se défendre soi-même, sans alarmer les intérêts nouveaux, et il est permis de penser que, si le temps n'eût pas manqué de faire une épreuve complète de cette institution dont, par malheur, deux ministres altérèrent la composition, en vue d'intérêts éphémères, sans pouvoir toutefois altérer son esprit, elle se serait affermie, et aurait doté la France nouvelle d'un principe de gouvernement légué par la France ancienne, et auquel on attribuait alors une certaine force.

M. Molé se trouvait à l'aise dans cette Assemblée où brillaient les noms illustres de l'ancienne robe et qui lui rappelait quelque chose comme la Grand'-Chambre du parlement de Paris, élargie, transportée dans la sphère politique, et pourvue de droits désormais incontestés.

Sa conduite et son langage y furent toujours inspirés par le désir de concilier la royauté avec la Charte constitutionnelle, sentiment chez lui plein de sincérité, mais, qui en supposant un désaccord qui n'existait pas, contribua à le faire naître, et, quand il vit le pouvoir passer entre les mains du parti réputé exclusivement royaliste, il fit à ce parti, dans la personne de ses chefs, une opposition grave, comme on la faisait à la Chambre des pairs, mais résolue, persistante, et qui ne cessa qu'avec l'administration de M. de Villèle.

Si absolue qu'elle fût, cette opposition, dictée par une conscience

pure et éclairée, a droit au respect; cependant, qu'il me soit permis de le dire, quand on relit les discussions solennelles qui s'élevèrent à cette époque au sein de la Chambre des pairs, sur la guerre d'Espagne, sur les lois du sacrilége, du droit d'aînesse, de l'indemnité des émigrés, de la conversion de la rente, etc., on est étonné de la confiance avec laquelle tant d'hommes d'État mûris ou qui auraient dû l'être, par le temps et par les affaires, portaient le scalpel de la plus impitoyable analyse jusqu'au cœur d'institutions nées d'hier et que les soins les plus attentifs pouvaient seuls acclimater chez un peuple peu accoutumé à respecter parce qu'il a vu tout détruire, et pour qui la mesure dans l'usage du droit est une vertu inconnue. Des orateurs de la Chambre des lords d'Angleterre, parlant sous l'égide d'un gouvernement incontesté, de lois respectées et d'un esprit public calme et sûr, n'auraient pas apporté dans leurs discours plus de liberté et de certitude de l'avenir. Si les meilleurs agissaient et parlaient ainsi, que devaient faire ceux qui appelaient de leurs vœux et de leurs efforts une nouvelle révolution? On sait ce qui arriva.

Quoique M. Molé soit entré dans le premier ministère que le roi Louis-Philippe composa en montant au trône, on peut affirmer que, s'il prévit la Révolution de 1830, il ne la désira nullement. Quand elle eut éclaté, il ne songea plus, comme tant d'autres qu'animaient l'amour de la monarchie légale et une vive crainte du progrès de l'esprit révolutionnaire, qu'à reconstruire au plus vite un trône à la place de celui qui venait d'être brisé, afin de prévenir l'anarchie dont les républicains, un instant les maîtres, menaçaient la France. Que dans d'aussi terribles conjonctures il ait suivi ses amis politiques dans la voie qui semblait conduire le plus sûrement au rétablissement de l'ordre, premier objet de ses vœux, qui pourrait s'en étonner et le lui reprocher? Continuer la monarchie constitutionnelle en mettant désormais la Charte hors de toute atteinte, et maintenir la paix au dehors, n'était-ce pas le besoin et le désir véritable de la France?

Après qu'il eut donné, pendant quelques instants, le secours de ses conseils et l'appui de son nom au gouvernement nouveau, M. Molé laissa ceux qui avaient pris le plus de part à sa fondation diriger ses premiers pas, et il ne reparut sur la scène politique que sept ans plus tard, lorsque, la division ayant éclaté parmi eux, le roi Louis-Philippe se trouva placé dans la nécessité de l'appeler à la direction des affaires. Étranger à leurs discordes comme il l'avait été à leur triomphe, l'estime publique dont il était entouré le désignait seule au choix du roi.

Le ministère du 15 avril 1837, dont il fut le chef, est dans la vie de M. Molé le fait capital, celui sur lequel ses biographes ne doivent pas

craindre d'insister; non que M. Molé ait accompli, durant le cours de son administration, quelque acte à jamais mémorable, au dedans ou au dehors, non qu'il se soit maintenu au pouvoir plus de temps qu'aucun de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, mais parce qu'il l'abandonna dans une circonstance si éclatante et si glorieuse pour lui, que son nom est inscrit parmi ceux des ministres qui ont le mieux servi l'État et qui se sont le plus honorés sous le régime parlementaire. Si on demande comment il put obtenir un si grand honneur dans un simple débat politique, à la suite duquel il crut devoir se retirer des affaires, je répondrai que, quand une nation fait l'épreuve paisible et régulière d'institutions libres, c'est-à-dire d'institutions d'un usage laborieux et difficile, il s'offre quelquefois des occasions où un ministre peut, dans un simple débat, donner à ses concitoyens, par la droiture et la loyauté de sa conduite et par sa pratique intelligente des principes constitutionnels, un exemple qui fonde une tradition. M. Molé eut cette fortune rare.

Le ministère du 15 avril naquit des discordes du parti conservateur, qui possédait la majorité dans la Chambre des députés comme dans la France entière et faisait la force du gouvernement nouveau. Ce parti comptait dans ses rangs plusieurs orateurs illustres et un grand nombre d'hommes distingués par leur esprit et leur aptitude aux affaires. Les doctrines politiques de ces orateurs et leurs intentions étaient les mêmes, et, s'ils se fussent rangés sous la présidence de l'un d'entre eux, ils auraient formé un ministère riche en talents de toute sorte et capable de résister longtemps aux efforts de l'opposition. Mais chacun, s'isolant au milieu de ses fidèles, prétendait avoir seul le droit de fonder avec eux une administration véritablement parlementaire, sans le concours de ses rivaux, naguère ses amis. Impuissant à satisfaire toutes ces prétentions exclusives, le roi se décida à confier à M. Molé le soin de composer un cabinet. M. Molé n'était le chef d'aucun parti, l'âme d'aucune coterie; il n'appartenait pas à la Chambre des députés, et n'aspirait nullement à la puissance de la parole; mais la dignité de son caractère, son expérience, son nom, sa fortune, l'entouraient d'une considération incontestée qui l'élevait pour le moins au niveau des plus célèbres orateurs du temps. Nul d'entre eux n'eût accepté un ministère dans le cabinet dont il aurait été le chef; il se trouva donc contraint de s'entourer d'hommes honorables sous tous les rapports, mais auxquels manquait la popularité fondée sur les succès de tribune. L'origine de ce ministère, sa composition et son programme politique étaient scrupuleusement conformes à l'esprit des institutions; cependant il ne pouvait compter que sur la tolérance momentanée des anciens chefs du parti conservateur, et M. Molé aurait refusé le pouvoir dans de telles conditions

s'il n'eût été manifeste qu'aucun des orateurs auxquels il était préféré ne consentirait à reconnaître la primauté de personne, ni à modifier ses exigences de manière à établir l'accord indispensable à la formation d'un cabinet. Sous le gouvernement représentatif, le talent de la parole ne suppléait pas, chez ceux qui aspiraient au pouvoir, à toutes les autres qualités de l'homme d'État, il leur fallait de plus l'art de former, de conduire et de conserver la majorité dans les deux Chambres, et, quand ils ne le possédaient pas ou ne pouvaient, s'ils le possédaient, l'exercer, leur devoir était de se résigner, d'attendre et de ne pas faire au ministère que leur impuissance avait élevé, qui pensait comme eux sur toutes les matières politiques, et agissait comme ils auraient agi eux-mêmes, une opposition inspirée par l'ambition déçue. Telle était la théorie : la pratique n'y répondit guère.

Le ministère que M. Molé dirigeait resta aux affaires deux ans environ et gouverna avec sagesse et modération, maintenant l'ordre public, sans employer de rigueur ni rien enlever à la liberté. Il eut l'honneur d'accomplir plusieurs actes dont les administrations précédentes n'avaient pu surmonter les difficultés. Par l'évacuation d'Ancône, il satisfit aux engagements, trop longtemps méconnus, pris par la France, en 1831, envers le souverain pontife; par la proclamation d'une amnistie, il enleva à l'opposition et aux partis hostiles un sujet de récriminations continuelles ; par la prise de Constantine, il vengea l'échec subi par nos armes l'année précédente, et assura la conquête de l'Algérie tout entière; enfin, par le mariage de M. le duc d'Orléans, il donna un gage d'affermissement à la dynastie nouvelle. Ajoutons que ce ministère n'eut à réprimer ni émeute ni attentat contre la personne du roi. Le calme semblait enfin rétabli dans les cités et dans les esprits. Depuis 1830, aucun n'avait mieux fait en si peu de temps.

Mais les chefs évincés du parti conservateur n'entendaient pas que M. Molé s'affermît au pouvoir par ses succès, et il venait d'en obtenir, pendant l'année 1838, de trop réels pour qu'ils ne craignissent pas, s'ils le laissaient encore gouverner quelque temps, de lui en voir obtenir de nouveaux. Alors ils se résolurent à une manœuvre d'un genre nouveau, qui consistait à déposer, pour un instant, leurs vues et leurs prétentions particulières, leurs rancunes ou leurs antipathies réciproques, et à faire appel aux chefs de l'opposition légitimiste et démocratique pour monter en commun, mais sans drapeau, à l'assaut du ministère, ajournant au lendemain de la victoire toute contestation sur le partage des dépouilles du vaincu ; l'accord ne pouvant exister qu'à ce prix.

Cette ligue ne se forma pas sans beaucoup de scrupules et de ti-

raillements; mais, une fois conclue, ceux qui y étaient entrés montrèrent pour la faire triompher une ardeur fiévreuse.

Les premiers coups contre le cabinet furent portés dans la Chambre des pairs, mais la lutte ne commença sérieusement que dans la Chambre des députés, quand, le 7 janvier 1839, s'ouvrit la discussion sur le projet d'adresse. La coalition était parvenue à faire rédiger selon ses vues ce projet, dont chaque paragraphe contenait une critique habilement voilée, mais claire cependant, des actes du ministère ou de sa politique générale, et qui se terminait par celui-ci :

« Nous en sommes convaincus, sire, l'intime union des pouvoirs contenus dans leurs limites constitutionnelles peut seule fonder la sécurité du pays et la force de votre gouvernement. Une administration ferme, habile, s'appuyant sur les sentiments généreux, faisant respecter au dehors la dignité de votre trône, et le couvrant au dedans de sa responsabilité, est le gage le plus sûr de ce concours que nous avons tant à cœur de vous prêter. »

Le sens de ces paroles n'était pas douteux. La commission proposait de déclarer à la couronne que la Chambre ne lui accorderait son concours qu'à deux conditions, l'une que les pouvoirs de l'État seraient *contenus* dans leurs limites constitutionnelles, ou, en d'autres termes, que le roi cesserait de participer d'une façon directe au gouvernement, en vertu de la célèbre maxime, prise pour mot de ralliement de la coalition, *Le roi règne et ne gouverne pas*; l'autre, qu'une administration pourvue de toutes les qualités indiquées remplacerait celle qui, ne les possédant pas, n'existait que par le choix et la volonté seule du roi.

Le ministère se trouvait dans la position la plus embarrassante; il n'avait pas, selon l'habitude, à combattre des amendements hostiles proposés par l'opposition; il fallait qu'il suggérât à ses partisans des amendements au projet de la commission favorables à sa cause et qu'il les soutînt. Les coalisés, en défendant le projet de la commission, semblaient défendre l'avis de la Chambre; en le combattant, le ministère semblait s'attaquer à l'opinion de la majorité. Faut-il ajouter que la puissance du talent, la connaissance approfondie des affaires qui allaient être débattues et l'expérience de la tactique parlementaire pesaient de tout leur poids du côté de la coalition, composée d'hommes qui presque tous avaient siégé durant les six premières années dans les conseils de la couronne et dirigé à ce titre la majorité dans l'assemblée. Jamais, entre combattants, les armes n'avaient été plus inégales.

M. Molé accepta sans hésitation la tâche qui lui était imposée, telle que les circonstances et l'animosité de ses adversaires la lui présentaient, sans se dissimuler aucune des difficultés qu'il allait

rencontrer et décidé à les aborder toutes de front. La possession du pouvoir, à laquelle il est très-licite, dans les pays libres, de se montrer attaché, le touchait peu, et il le prouva; quant aux actes de son administration qui devaient lui être reprochés avec tant d'aigreur, il savait parfaitement qu'ils se justifiaient d'eux-mêmes : ses préoccupations n'étaient donc pas là. La pensée qui le soutenait et qui animait son courage était de défendre et de faire triompher avec éclat, dans l'occasion la plus opportune, un principe constitutionnel qu'on ne pouvait violer sans porter la plus forte atteinte à l'essence même du gouvernement représentatif, à savoir le droit du souverain de conserver un cabinet qui possède la majorité dans les deux Chambres et ne peut la perdre accidentellement que par la réunion contre lui de partis divisés entre eux et incapables d'en former un autre en commun ou séparément. Le succès d'une semblable trame n'encouragerait-il pas plus tard à l'ourdir de nouveau et n'aurait-on pas trouvé le moyen assuré de paralyser, quand les partis mécontents ou hostiles le trouveraient bon, la plus haute prérogative constitutionnelle de la royauté et le gouvernement lui-même? Des coalitions de ce genre se sont quelquefois formées au sein du parlement anglais, non sans alarmer les bons citoyens sur l'avenir des institutions de leur pays; mais l'Angleterre a vieilli dans la pratique des libertés légales, et son sage esprit lui fit surmonter ce trouble passager. En sera-t-il de même chez une nation impétueuse, amie des moyens extrêmes, et novice dans l'usage du gouvernement représentatif, le plus beau, mais non le plus facile de tous à mettre en usage? Convaincu qu'il rendrait à sa patrie un vrai service, s'il faisait prévaloir contre les attaques combinées des partis le principe monarchique consacré par la constitution, et qui ne lui paraissait que trop faible, il résolut d'apporter à la défense de ce principe et conséquemment à sa propre défense, tout ce que son caractère possédait de fermeté et je dirais presque de ténacité.

Le plan de campagne des coalisés fut mûrement préparé. Chacun d'eux choisit la question qu'il lui convenait le mieux de traiter, et s'engagea à soutenir la discussion à outrance, jusqu'au moment où le président du conseil qui, seul dans le cabinet, pouvait leur tenir tête, poussé à bout et épuisé, leur demanderait quartier.

L'état intérieur de la France n'offrait de prise à aucune censure spécieuse contre l'administration, il fut donc convenu que l'effort principal se porterait sur les affaires étrangères, matière délicate, que les orateurs de l'opposition affectionnaient de traiter, parce qu'ils y voyaient une occasion de déployer devant le public leur aptitude pour les grandes affaires et leur titre à devenir au besoin des premiers ministres.

La discussion porta, au début, sur la question belge, qui depuis sept ans ne cessait d'occuper la tribune française, et le ministère fut accusé d'avoir compromis l'intérêt de la France et celui de la Belgique, en adhérant à la signature du Traité des 24 articles; ce traité cependant avait été consenti par la Belgique et accepté par le roi des Pays-Bas, et l'on ne comprenait pas que la France, s'isolant de ses alliés, eût pu refuser de le ratifier. L'évacuation d'Ancône par les troupes françaises devint ensuite le motif d'un débat long et animé, dans lequel l'opposition s'attacha à démontrer que le gouvernement avait commis une faute grave en évacuant Ancône, sans que le souverain pontife eût réalisé sa promesse d'accorder à ses peuples des institutions libérales. Les attaques contre le cabinet, au sujet des relations de la France avec la Suisse, ne furent pas moins vives. En exigeant impérieusement de ce pays l'expulsion de Louis Bonaparte, revenu d'Amérique en ce pays, après l'affaire de Strasbourg, le ministère, selon l'opposition, avait encouragé, en Suisse, le parti hostile à la France, et abattu, par une démarche imprudente, le parti français. Enfin, quand toutes les questions de politique étrangère dans la discussion desquelles M. Molé n'eut qu'à montrer, les preuves en main, qu'il n'avait rien fait que de suivre la politique et exécuter loyalement les engagements de ses prédécesseurs, quand ces questions, dis-je, eurent été épuisées, on reprit la question de *confiance*, déjà effleurée dans la discussion générale, à savoir si le cabinet, choisi par le souverain hors de la majorité de la Chambre des députés, était un ministère réellement constitutionnel, couvrant le trône de sa responsabilité, ou s'il n'attestait pas, par sa seule existence, l'intervention du roi dans les affaires et l'introduction de ce qu'on appelait le *gouvernement personnel*.

Cette discussion, qui embrassait, on le voit, des questions de premier ordre, mais qui, à chaque instant, sortait du cercle tracé pour aller en saisir de secondaires, ne dura pas moins de douze séances, pendant lesquelles les orateurs les plus renommés de ce temps firent, entre eux et contre le cabinet, assaut d'éloquence et de passion. Chaque jour voyait renaître plus ardente, plus nourrie d'arguments et de preuves, la discussion de la veille, et les chefs principaux du débat étaient d'anciens premiers ministres, parfaitement au courant de l'état antérieur des négociations et munis de toutes les pièces propres à appuyer leur argumentation et à embarrasser celle de leur adversaire. Jamais les secrets de l'État n'avaient été si pleinement mis au jour. La moitié à peu près de l'assemblée partageant les espérances de ces orateurs, les approbations, les murmures flatteurs et les applaudissements venaient toujours à propos les encourager ou les défendre.

M. Molé, ne voyant parmi ses collègues au ministère aucun orateur accrédité, comprenant que l'effort de l'opposition allait se porter sur les questions de politique étrangère, qui le regardaient spécialement, et qu'il se trouvait seul en cause, voulut soutenir seul le débat et n'invoquer même le secours des membres de la Chambre, restés fidèles aux principes du parti conservateur, que dans les cas où il conviendrait de présenter et de motiver un amendement à l'adresse rédigée par la coalition. Souvent, en Angleterre, le premier lord de la Trésorerie, chef du ministère, agit de la sorte, et assume sur lui tout le poids de la discussion; mais il ne prononce d'ordinaire qu'un seul discours, qui suffit à ses amis comme à ses ennemis. Rarement un débat se prolonge au delà d'une nuit, au moins dans sa partie essentielle.

M. Molé dut répondre à tout le monde, être constamment aux ordres de ses adversaires, monter jusqu'à quatre fois un même jour à la tribune, toujours prêt à faire face aux attaques de quelque côté qu'elles vinssent, et quelque forme qu'elles prissent, trouvant sans peine une réponse nouvelle par le fond ou par la forme, à des arguments déjà réfutés et continuellement reproduits. Son esprit, jusque-là plus net et lucide que facile et brillant, devint en cette occasion, souple, abondant et riche en ressources imprévues. Les invectives et les paroles blessantes n'enlevaient rien à cet homme, d'un caractère habituellement si fier, du calme de ses pensées et de la sûreté de sa parole. Lui reprochait-on de suivre la politique des derniers temps de l'Empire, de s'abandonner à des diatribes aussi vulgaires par la pensée que par l'expression, d'être arrivé au pouvoir par la servilité et de s'y maintenir en semant partout l'anarchie, etc., il répondait à ces violences avec un calme inaltérable, et, retournant contre ses adversaires les traits dont ils avaient voulu le percer, il les en perçait eux-mêmes et les réduisait pour un instant au silence. L'interrompait-on par quelque mot outrageant, tel que ses oreilles n'en avaient jamais entendu, il s'arrêtait, laissait au mot le temps de retentir dans toute la salle, et à celui qui l'avait prononcé le temps d'en rougir, puis il continuait, sans qu'on pût découvrir dans l'expression de son visage le moindre indice de l'émotion de son âme. On a prétendu que M. Molé n'était point né orateur ; cela est fort possible, mais un jour il le devint, et ce jour fut celui où il sut dompter et tenir enchaînée sous sa main, par l'autorité de la raison et de la justice, ayant à son service une parole ferme et loyale, cette nombreuse phalange d'adversaires aguerris aux luttes de la tribune, pour qui leurs succès antérieurs semblaient le gage d'une victoire facile.

Elle leur échappa cependant. Chacun des amendements proposés par des amis du ministère au projet de la commission fut successi-

vement adopté, non sans une grande résistance, à la majorité de huit ou neuf voix; et, enfin, quand le moment fut venu d'aborder la discussion du dernier paragraphe, le plus important de tous, puisqu'il déclarait que la Chambre n'avait pas de confiance dans le cabinet, M. Molé fit aisément comprendre qu'on ne pouvait demander à l'Assemblée un vote de ce genre, puisqu'elle venait de retrancher de l'adresse tout ce que le cabinet avait lui-même repoussé.

L'amendement contre le paragraphe de la commission fut adopté à sept voix de majorité. On passa ensuite au vote sur l'ensemble de l'adresse, telle que l'avaient faite les amendements substitués au projet de la commission; 221 voix contre 208 constatèrent le succès du cabinet, succès très-faible, si l'on ne tient compte que des voix de l'Assemblée, mais suffisant si l'on y ajoute la voix de l'opinion publique.

A la suite de ce vote, la conduite de M. Molé fut aussi désintéressée et aussi scrupuleusement constitutionnelle qu'elle l'avait été durant tout le cours de ce long et mémorable débat.

Sans doute une majorité de treize voix était insuffisante pour gouverner régulièrement; mais l'inutilité de la grande tentative de la coalition devait ramener au cabinet beaucoup de députés qui ne l'avaient abandonné que parce qu'ils le croyaient perdu. La cause des vaincus est peu favorable en France, et les chefs de la coalition allaient éprouver autant de défections qu'ils en avaient fait subir au ministère, car le sentiment général, vacillant au début, se déclarait maintenant ouvertement pour M. Molé, et reprochait aux députés d'avoir si peu compris et si mal récompensé la noblesse et la fermeté de sa conduite.

M. Molé pensa que tout l'effet de l'épreuve à laquelle il venait de se livrer, dans l'intérêt des principes du gouvernement représentatif, serait perdu, s'il donnait contre lui le moindre prétexte au soupçon d'ambition personnelle, et, couronnant dignement cette belle campagne parlementaire, il offrit au roi sa démission contre l'opinion de beaucoup de ses amis. Il jugea sa tâche accomplie. Alors on vit s'effectuer une prédiction qu'il avait faite plus d'une fois à la tribune pendant le cours de la discussion, à savoir que les coalisés, acharnés contre lui, seraient impuissants à former un ministère, s'il cédait la place, et qu'à la faveur de cet affaiblissement du pouvoir le parti anarchique, aux aguets, ne manquerait pas de relever la tête et de regagner le terrain qu'il avait perdu depuis deux ans.

En effet, le roi ayant appelé le maréchal Soult, celui-ci essaya en vain d'opérer parmi les chefs de la coalition le rapprochement qui seul pouvait permettre de constituer un cabinet. Cette difficulté paraissant insurmontable, la couronne rappela les anciens ministres, et, dans la pensée que les colléges électoraux se prononceraient en leur

faveur, elle usa de sa prérogative en se déterminant à dissoudre la Chambre. Le résultat des élections ne justifia pas cette espérance; car elles se firent, sans qu'il y eut en réalité d'administration pour les diriger, et les partis reparurent, dans la nouvelle Chambre, avec la même force relative que dans l'ancienne. M. Molé et ses collègues déposèrent définitivement leurs démissions entre les mains du roi, qui résolut de nommer un ministère provisoire pour donner aux coalisés, maîtres du terrain, le temps d'apaiser leurs discordes et de mettre enfin d'accord leurs intérêts rivaux. A la faveur de cet interrègne ministériel, le parti républicain se réveille à l'improviste, prend les armes et ensanglante de nouveau les rues de la capitale par l'émeute du 12 mai. Les prédictions de M. Molé ne se réalisèrent que trop ponctuellement.

La coalition révéla une triste vérité, qu'il eût fallu tenir cachée, à savoir qu'il n'existait pas de convictions politiques réelles dans les esprits, et conduisit beaucoup d'hommes sages à douter du maintien des institutions constitutionnelles : ils prévirent ce qui ne manqua pas d'arriver. En luttant avec courage contre la divulgation de ce secret dangereux et en rappelant par son exemple et par l'autorité de sa parole les hommes publics au respect de leurs propres opinions et d'eux-mêmes, M. Molé, qui plaçait le pouvoir avant la liberté, servit celle-ci mieux que la plupart de ceux qui plaçaient la liberté avant le pouvoir, et il prouva que, pour gouverner, même dans les Etats libres, le caractère vaut plus encore que l'éloquence.

L'indifférence de notre époque pour des souvenirs du genre de celui que je viens de rappeler est telle, que j'aurais peut-être dû passer rapidement sur ce long débat politique, dont le récit semble emprunté à l'histoire d'un autre peuple, et non du nôtre, qui a, comme on sait, « le bonheur d'oublier tout au bout de six mois ; » mais, je le répète, le véritable titre d'honneur de la vie publique de M. Molé est là. On a pu dire, sans vouloir le flatter, car qui songeait alors à flatter un ministre? qu'il y eut des moments où, à la tribune de la Chambre des députés, lors de la coalition, on vit briller en lui quelque chose qui semblait rappeler le Mathieu Molé du parlement de Paris sous la Fronde. Il déploya, pendant ces douze jours d'un débat acharné, une force d'âme et une dignité de maintien si simples et si naturelles, qu'on eût dit qu'il en avait hérité de ses ancêtres et fait déjà l'apprentissage dans les délibérations de la compagnie auguste où la gloire de son nom s'était fondée et glorieusement maintenue.

M. Molé ne connut pas le Parlement, puisqu'il naquit l'année où l'ancienne magistrature fut abolie, et à peine lui fut-il donné d'entrevoir son digne et malheureux père. Rien ne restait plus de l'ancien régime quand il entra dans le monde, et cependant l'esprit parle-

mentaire qu'il contracta, pour ainsi dire, en naissant, respirait en lui, affaibli sans doute, et transformé par le changement des mœurs et par la ruine de l'institution qui pouvait seule l'entretenir, mais visible encore dans quelques-uns de ses traits les plus attachants. Les institutions qui ont duré assez longtemps pour marquer les caractères d'une empreinte profonde font sentir, même après qu'elles ont cessé d'exister, leur influence, par la conservation au sein des familles de sentiments et d'idées qui leur étaient propres. Ces institutions ne sont plus, et elles revivent dans quelques personnes, jusqu'à ce que le niveau du temps ait tout effacé, comme ces cordes harmonieuses qui résonnent encore quelques instants après que la main qui les touchait s'est retirée.

Dix ans après l'événement politique dont je viens de parler, il se forma une autre coalition, mais d'un genre bien différent. A celle-ci M. Molé prit une part active et soutenue; il en fut même un des chefs les plus dévoués et les plus respectés. Cette coalition était celle des amis de la monarchie unis pour arracher la France à l'anarchie et à l'humiliation où la Révolution du 24 février 1848, si prompte et si fatale, l'avait plongée. Il faut avoir vu M. Molé à l'Assémblée constituante ou à l'Assemblée législative, poursuivant avec un zèle et une persévérance qu'aucun obstacle, aucune déception, aucun revers ne pouvaient décourager, la réunion en un seul faisceau des fractions, trop nombreuses et souvent si divisées entre elles, du parti de l'ordre, pour les diriger, quand le jour serait venu, vers le seul but à ses yeux désirable, et apportant à cette œuvre ardue, durant trois années, pleines d'événements et de périls, tout ce qu'il possédait de sage esprit, de dextérité, de persuasion tour à tour et d'autorité; il faut l'avoir vu, dis-je, dans ces circonstances pour comprendre que ni l'âge, ni la triste épreuve des passions et des divisions politiques, ni le regret d'avoir vu successivement périr tous les gouvernements qu'il avait servis, ne purent affaiblir, si peu que ce fût, en lui l'amour du bien public, et surtout l'ardent désir de contribuer à mettre enfin un terme, s'il se pouvait, à l'œuvre de la révolution. Quand toutes ses espérances s'écroulèrent, il prononça une dernière parole, et, n'ayant plus rien à faire en ce monde, il se prépara pieusement à en sortir. Par un rapprochement d'où sort un bel exemple, il se trouve que Mathieu Molé et M. le comte Molé ont, l'un et l'autre, servi l'État à très-peu près le même temps, pendant quarante-sept années consécutives. La gloire d'une famille condamnée à s'éteindre pouvait-elle mieux commencer et mieux finir?

Quand on réfléchit que M. Molé n'exerça de fonctions publiques que durant un petit nombre d'années, et que sa vie politique se passa, sous la Restauration, sous le gouvernement de 1830 et sous la Répu-

blique, au sein des assemblées délibérantes, on comprend que le régime représentatif offrait plus qu'aucun autre aux héritiers des grandes familles, que leur vocation n'appelait pas à porter les armes, le moyen de s'illustrer à leur tour et d'accroître, par les services civils, la gloire de leur nom.

Je voudrais ne pas prolonger les observations que m'a fournies ou suggérées l'ouvrage de M. de Barante, monument simple, sévère et tout à fait digne de ceux en l'honneur de qui il a été élevé. Cependant je crois nécessaire, en terminant, de soumettre à l'équitable historien le doute qu'a fait naître dans mon esprit une assertion reproduite par lui, après beaucoup d'autres écrivains, j'en conviens, mais qui prend sous sa plume une autorité qu'elle n'avait pas.

M. de Barante, en parlant des premiers temps de la Restauration, reproche au parti royaliste exalté de 1815 d'avoir prétendu changer les lois et les mœurs de la France nouvelle pour ramener l'ancien régime (p. 427); et ailleurs (p. 433), au sujet de M. de Villèle : « Il savait, dit-il, faire prendre patience à son parti, en lui laissant toujours l'espérance de voir la France ramenée à l'ancien ordre de choses. »

Dans ses luttes contre la Restauration, le parti libéral ne cessa, il est vrai, d'accuser le parti royaliste de vouloir rétablir l'ancien régime; mais, au fond, il n'a jamais cru lui-même à la vérité de cette accusation, qui n'était qu'une arme de polémique. Ce parti était trop au courant des choses réelles pour croire qu'un homme doué de quelque bon sens pût rêver le rétablissement de l'ancien régime, sans doute avec la dîme et les droits féodaux, comme on disait alors. Le parti ultra-royaliste, en majorité dans la Chambre de 1815, repoussait de toutes ses forces la Charte de 1814, comme étant un abandon des prérogatives de la royauté, que Louis XVIII n'avait pas eu le droit de faire, et il demandait de revenir, non à l'ancien régime, mais à un régime de pouvoir absolu, analogue à celui de l'Empire, ce qui était fort différent. La Révolution avait si profondément labouré le sol de la vieille France, que les esprits les plus rétrogrades et les plus aveuglés par la passion et par l'intérêt comprenaient l'impossibilité de le rétablir dans son état antérieur.

Quant à M. de Villèle, il apporta à la Chambre de 1815 toutes les préventions d'un émigré; mais sa rare sagacité lui fit bien vite reconnaître qu'il trouverait dans les institutions représentatives, mieux que dans les intrigues de cour ou les manœuvres secrètes, les moyens d'élever et de maintenir son parti aux affaires.

Cette pensée s'affermit en lui quand, après la dissolution de la Chambre de 1815, il passa dans l'opposition, dont il devint le chef, et elle y prit les caractères d'une conviction sincère, lorsque, après

six ans d'une pratique consciencieuse et habile du droit de libre discussion, il parvint régulièrement au pouvoir; alors sa politique à l'égard du parti qui obéissait à ses inspirations fut, non pas de le leurrer de l'espérance frivole de voir renaître l'ancien régime, mais de lui faire accepter définitivement les institutions constitutionnelles, et il y parvint. M. de Villèle ne pouvait rendre à la royauté et à la France d'alors un plus grand service.

Nous sommes devenus la postérité pour les événements et les hommes de ce temps, et nous devons, pour les juger avec impartialité, déposer les préjugés que, la plupart, nous avons autrefois partagés.

Beugnot.

DU MONOTHÉISME

CHEZ LES RACES SÉMITIQUES

Observations sur un Mémoire de M. E. Renan, lues à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les séances du 8 et du 15 juillet 1859.

Je demande à l'Académie la permission de la ramener par quelques observations sur un débat dans lequel, ayant l'honneur de présider la compagnie, je voyais chez les autres trop d'empressement à demander la parole, pour la prendre moi-même. Je ne me propose pas de reproduire ici les traits si forts qui l'ont marqué, ni de chercher à saisir à mon tour, dans ses brillantes évolutions, cette pensée si finement déliée qui échappait aux étreintes les plus serrées de ses contradicteurs. Je reconnais que, sans renier le fond de son système, notre savant confrère M. Renan s'est prêté à plus d'un accommodement : il aurait volontiers rayé le mot même de monothéisme de son mémoire; il aurait tout réduit à une simple façon d'envisager la nature; et la discussion si vive à son début a pu se terminer à l'amiable. Mais enfin, puisque malgré toutes ces explications, notre savant collègue a imprimé son travail tel qu'il l'a lu, je l'examinerai tel qu'il l'a imprimé [1]. Venant après tous les autres, j'aurai encore l'avantage de l'apprécier, comme M. Renan désirait qu'on le fît, dans son ensemble.

La thèse de M. Renan est, jusqu'à un certain point, le développe-

[1] *Journal asiatique*, V^e^ série, t. XIII, n°s 50 et 51, février-mars et avril-mai 1859.

ment d'une idée biblique, à savoir que la race de Sem est demeurée, entre toutes les autres, la plus fidèle à la notion du vrai Dieu : car on ne peut pas supposer que notre savant confrère veuille établir qu'une race ait inventé Dieu plus qu'une autre. Quoique disposé à souscrire à sa thèse ainsi conçue, j'aurai pourtant quelques réserves à faire sur la manière dont il l'expose. Et d'abord, je relèverai dans les préliminaires quelques principes dont il serait dangereux de trop user en histoire. M. Renan dit justement que, « pour juger le caractère d'une nation et d'une race, il faut considérer ce qu'elle a fait dans le monde, rechercher par quoi elle a marqué sa trace dans l'histoire, voir en quoi elle a réussi. » (Pag. 214.) Mais, après avoir dit que, « lors même que le monothéisme pur aurait été parmi le Sémites le partage exclusif du peuple juif, on n'en serait pas moins autorisé à faire figurer ce trait dans le caractère général de la race, » il ajoute : « Le caractère général d'une race doit être dessiné d'après celui des fractions qui le représentent le plus complétement. » (P. 215.) C'est ici que je vois un péril, et il ressort clairement de l'exemple même où notre savant confrère a fait l'application de son principe. Pour juger des aptitudes de la race indo-européenne, je comprends qu'on aille d'abord en Grèce, et dans la Grèce à Athènes ; mais, si l'on veut juger de la race dans son ensemble, ou, pour nous réduire à un champ plus étroit, si on veut se faire une idée générale des Grecs, il faudra, auprès des Athéniens, placer les Spartiates; et, si l'on trouve chez ces peuples des choses contradictoires, ce sera une raison pour ne les point rapporter trop aveuglément à des tendances de race. L'idée qu'on se formera sera moins simple peut-être; mais que sert-il qu'elle soit simple si elle a le vice que Descartes nous signale dans le résultat des dénombrements incomplets? Le faux peut avoir un éclat qui ne vaudra jamais les couleurs moins tranchantes de la vérité nue. Il serait fort souhaitable, sans doute, qu'en histoire, comme en mathématiques, tout se pût ramener à quelques formules; mais la nature des choses ne le comporte pas : *Non potest artifex mutare materiam.* C'est pourquoi je ne puis admettre cette pensée dont l'inspiration se trahit par la forme même qui la rend : « Une race, dans son ensemble, doit être jugée d'après la résultante finale qu'elle a insérée dans le tissu des choses humaines. » (P. 216.) Et je n'admets pas davantage cette conclusion que « quand même nous ne saurions rien des antiquités de la race sémitique, nous serions autorisés à l'appeler une race monothéiste, puisque le rôle de celle de ses branches qui est arrivée à une importance de premier ordre a été de fonder le monothéisme dans l'humanité. » (P. 216-217.) Car cela suppose que, si cette branche a été monothéiste, elle l'a été de race : ce qui est à démontrer.

Une autre chose m'inquiète encore, dès le début, sur la solidité du

terrain où la question s'agite. M. Renan ne parle point seulement de la conception du monothéisme, mais de son expansion dans le monde. Après avoir rapporté à la race sémitique le judaïsme, le christianisme et l'islamisme, il résume ces trois faits « en la conversion du genre humain au culte du Dieu unique. » Et il ajoute : « Aucune partie du monde n'a cessé d'être païenne que quand une de ces trois religions y a été portée; et de nos jours encore la Chine et l'Afrique arrivent au monothéisme non par le progrès de la raison, mais par l'action des missionnaires chrétiens et musulmans... Tant il est vrai qu'une sorte d'inoculation sémitique est nécessaire pour rappeler l'espèce humaine à ce qu'on a nommé la *religion naturelle* avec assez peu de raison, ce semble, puisqu'en réalité l'espèce humaine, en dehors de la race sémitique, n'y est guère arrivée par ses instincts naturels. » (P. 215.) Mais, s'il est vrai que les trois religions nommées ont eu chez les peuples sémitiques leur berceau, au moins n'est-ce pas là seulement qu'elles ont eu leurs apôtres. Si les Juifs ont été les premiers prédicateurs de la foi chrétienne, et les Arabes de l'islam, ces deux religions ont vu d'autres peuples encore travailler à leurs progrès : les Persans, les Turcs, pour les deux principales branches de l'islam; les Grecs, les Romains, les peuples germaniques, toutes les races, selon les temps et les lieux, pour la foi de Jésus-Christ. Comment donc refuser à ces nouvelles générations de croyants la capacité rapportée aux premières? M. Renan la leur accorde, mais par « une sorte d'inoculation sémitique. » (P. 215.) L'inoculation joue un grand rôle dans ce système de physiologie transcendante où il prétend qu'est « le secret de tous les événements de l'histoire de l'humanité. » (P. 446.) « Une légère infusion de sang a suffi, nous dit-il, pour créer dans l'histoire ce qu'on peut appeler une période germanique (le moyen âge). » (P. 448.) Le sang finit même par n'y plus être « presque pour rien. » (P. 446.) « Avec le temps les races en viennent à n'être plus que des moules intellectuels et moraux. » (P. 448.) Et notre savant confrère nous dit que « l'islamisme est un moule si impérieux pour les nations qui s'y assujettissent, que tous les peuples musulmans deviennent en quelque sorte des sémites. » (P. 440.) Je ne conteste pas l'influence des races; je ne nie pas qu'elle puisse se continuer parmi les croisements ou malgré les mélanges; mais je me défie de la flexibilité d'un système qui, après avoir tant donné à la vertu du sang, finit par en tenir si peu compte dans les développements de l'humanité.

Mais revenons, avec notre savant confrère, aux temps anciens, à ces temps où les races sont encore « des faits physiologiques » (p. 446), et voyons si le monothéisme s'y manifeste comme étant essentiellement propre aux races sémitiques.

Dans la suite de cette étude, je serai d'accord avec M. Renan sur

plusieurs points qu'il s'est particulièrement proposé d'établir, et il sera, je l'espère, d'accord avec moi sur plusieurs autres que je veux mettre un peu plus en lumière.

Notre savant confrère a établi : 1° que le fond de la religion hébraïque a été, dès la plus haute antiquité, monothéiste ; 2° que les autres sémites ont dû avoir à l'origine une religion peu différente.

Je ne vois aucune raison de lui contester ces deux points.

M. Renan a trouvé la preuve de la croyance au Dieu unique chez les Juifs, dans les livres les plus anciens du peuple hébreu. On lit, il est vrai, dans le livre de Josué (xxiv, 14.) : « Otez les dieux que vos pères ont servis en Mésopotamie et en Égypte; » et je ne veux rien retrancher de la valeur de ces paroles : mais il n'en est pas moins certain qu'antérieurement à Abraham le Dieu unique fut connu de la race d'où le patriarche descendait; et c'est à bon droit que notre confrère a appelé en témoignage tous les récits de la Genèse. Il a montré, avec l'autorité que lui donne son grand savoir dans les langues orientales, que le pluriel *elohim*, dans la Genèse, ne marque pas une pluralité de dieux; que c'est toujours Jéhovah, l'être par excellence; que le monothéisme n'est ni l'invention d'Abraham, ni l'œuvre de Moïse, ni un emprunt fait à l'Égypte, dont la religion, quoi qu'elle ait pu être au fond, n'a frappé les Juifs que par ses formes idolâtriques. Enfin il en a signalé la trace dans un grand nombre de noms hébreux : Israël, Elziel, Elcana, Raguel, etc., — bien que la trace du nom de Dieu, subsistant dans les noms, ne prouve point, à mon sens, par elle-même, que la croyance en lui subsiste dans les esprits.

Ce que M. Renan a établi pour les Juifs, je suis disposé à l'admettre avec lui, dans une certaine mesure, pour les autres tribus nomades de la même race : non que l'on rencontre chez elles le culte du vrai Dieu comme chez les Juifs; mais la preuve qu'elles y ont cru peut se retrouver dans les noms en usage parmi elles : et non pas seulement dans les noms d'hommes, mais jusque dans les noms de toutes ces divinités dont le culte même était un démenti à la croyance au Dieu unique. Notre savant confrère l'a montré non-seulement chez les populations nomades, comme les Juifs, ou rattachées à eux par les liens d'une parenté plus étroite : les Iduméens, les Arabes en un mot, ce qu'il appelle les Térachites (descendants de Tharé) ; mais même chez ces autres peuples de langue sémitique, fixés au sol et plus avancés en civilisation : les Syriens, les Phéniciens, les Babyloniens.

Est-ce une preuve que le monothéisme soit essentiellement propre à ces peuples?

Ici que M. Renan me permette de ne plus être avec lui et de passer du côté de ses contradicteurs.

En dehors des Juifs qui ont le culte du Dieu unique, il y a, je le

reconnais, chez les autres peuples sémitiques, des vestiges de monothéisme dans les noms d'hommes et même dans les noms de divinités. Mais chez les peuples des races les plus diverses, on en retrouve la trace bien mieux que dans des noms; on la retrouve dans des pensées qui témoignent non pas seulement d'une croyance éteinte peut-être depuis des siècles, mais d'une croyance et d'une aperception tout actuelles chez ceux qui les expriment : en Égypte, en Chine, dans l'Inde, dans la Perse, chez les Grecs. Nos confrères les plus autorisés n'ont eu qu'à recueillir leurs souvenirs pour en fournir, séance tenante, la preuve à l'égard de chacune de ces races. Si en l'absence d'un culte formel, on pouvait établir, sur de simples indices ou des exemples isolés, que le monothéisme est de race chez un peuple, il faudrait dire que le monothéisme est de race dans tout le genre humain.

Ces peuples (Égyptiens, Chinois, Ariens ou autres) sont pourtant bien idolâtres, polythéistes ; mais les peuples sémitiques le sont-ils moins? Ici M. Renan est bien près de se trouver d'accord avec moi. Il dit des peuples les plus rapprochés du peuple juif : « Il est vrai que, dès l'époque de l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan, les autres Térachites nous paraissent en général adonnés aux religions chananéennes de Milkom, de Baal-Peor, de Chamos. Mais cela s'explique d'une manière fort naturelle. Seuls parmi les peuples rattachés à Tharé, les Israélites arrivèrent à se constituer un système de précautions suffisant pour maintenir victorieusement leur culte patriarcal. Il arriva pour les autres Térachites ce qui serait arrivé cent fois pour les Israélites, si l'aristocratie intellectuelle de la nation, fortement attachée au monothéisme et hostile aux images sculptées, n'eût organisé autour du peuple une garde sévère pour le préserver de tout contact avec l'étranger. » (P. 251.) Et un peu après : « En général les tribus de sémites nomades paraissent avoir pratiqué en religion une sorte d'éclectisme : les cultes les plus divers coexistaient parmi eux. C'est ainsi que dans l'ancienne Arabie on trouve presque tous les cultes pratiqués par les indigènes, et cela sans préjudice, comme nous essayerons de le démontrer bientôt, d'un fond toujours persistant de monothéisme patriarcal. » (P. 252.) Il parle du « penchant qui entraînait les sémites nomades non liés par des institutions religieuses conservatrices à adopter les cultes étrangers, le leur étant trop simple pour résister à la perpétuelle séduction que les religions compliquées ont coutume d'exercer autour d'elles. » Il dit en particulier des Arabes : « Il n'a jamais été dans ma pensée de soutenir qu'il n'y eût en Arabie beaucoup de païens : l'Arabie, à cette époque, n'avait aucune religion exclusive. Ce que je maintiens, c'est qu'au milieu de l'éclectisme religieux qui régnait dans le pays le culte du Dieu suprême avait conservé de nombreux adhérents. » (P. 249.) La question de nombre n'est pas ré-

solue par les noms en *el*, qu'on trouve chez les Arabes; ces noms, loin de prouver que le monothéisme y soit dominant, ne prouvent même pas, nous le répétons, qu'il y soit subsistant; car l'argument ne peut pas avoir plus de valeur chez un peuple que chez un autre. Les noms en *el* ne prouvent donc pas plus la perpétuité du monothéisme chez les Sémites, que les noms dérivés de *Théos* (Théon, Théognis, Théocrite, Théodore, Théopompe, etc.) ne prouvent qu'il florissait chez les Grecs plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Ajoutons que, pour l'établir, il faudrait tout autre chose en ce qui touche les Arabes; car, pour eux, on n'est pas réduit à chercher dans les racines des noms l'indice toujours fort incertain de ce qu'ils ont pu croire: on a des monuments de leur littérature avant Mahomet. Or notre savant confrère a avoué, ce me semble, que la poésie, qui est si naturellement l'expression des idées religieuses d'un peuple, n'offre chez les Arabes aucune trace de monothéisme, et qu'elle est absolument étrangère à ce qui est l'inspiration de la poésie des Hébreux. L'histoire n'en dit pas davantage: car le jugement de notre savant confrère lui-même sur les historiens arabes postérieurs à Mahomet (p. 237) nous autorise à n'accorder à leur témoignage aucune valeur; et, si quelque document nous montrait la croyance au Dieu unique subsistant en quelques esprits, il faudrait tenir compte encore de six siècles d'influence chrétienne, de mille ans et plus d'influence juive. On doit donc reconnaître que l'islamisme n'est pas l'expansion naturelle d'un mouvement d'idées propre au peuple arabe: c'est un emprunt que Mahomet ne cache guère, tout en le marquant au sceau de son propre génie; et, quand il prétend ne faire autre chose que ramener les Arabes à la religion d'Abraham, on le peut croire, mais à la condition de remonter jusqu'à Abraham.

S'il en est ainsi de cette première division des peuples sémites, que sera-ce de l'autre: Syrie, Phénicie, Babylonie? Babylone est pour les Hébreux la grande prostituée, la reine de l'idolâtrie. M. Renan avait bien eu la pensée de retrancher les Babyloniens et les Assyriens de la race sémitique[1]; mais les inscriptions cunéiformes ont été lues, et elles ne laissent point de doute que la langue de ces peuples ne les rattache à la race de Sem. Notre savant confrère veut au moins les rejeter sur le second plan, et, en vertu de la règle qu'il a posée plus haut, savoir que « le caractère général d'une race doit être dessiné d'après celui des fractions qui le représentent le plus complétement, » il se croit presque autorisé à n'en pas tenir compte. « En effet, dit-il, quelque importantes que soient les fractions de la race sémitique qui viennent d'être nommées, est-ce par elle que cette race a surtout agi

[1] *Histoire des langues sémitiques*, t. I, ch. II, p. 51 et suiv.

dans le monde? On ne saurait le soutenir. Qu'est-ce que la Phénicie dans l'histoire universelle, comparée à la Judée? Qu'est-ce que Babylone, comparée à l'Arabie? Le rôle des deux familles chananéenne et araméenne est donc secondaire, à côté des deux révolutions colossales auxquelles ont présidé les Sémites monothéistes. » (*Journal asiatique*, *ibid.*, p. 255.) La conversion du monde au culte d'un seul Dieu est le fait le plus considérable, sans doute; mais le reste n'est point à négliger dans l'histoire des peuples. Ninive et Babylone, c'est la conquête et le plus durable empire de l'Asie ; la Phénicie, c'est la prise de possession du monde par le commerce, un commerce qui s'étend en présence même des Grecs, et qui se continue par Carthage, toujours dominant, jusqu'au temps des Romains. Si ces peuples eussent été monothéistes de race, c'est par eux que le monde aurait dû être converti. Mais tant s'en faut qu'ils aient tenté de le faire, que nulle part, au contraire, l'idolâtrie n'a été plus puissante : et notre savant confrère est bien loin de le nier. Seulement, il se demande « s'il est bien démontré que la religion essentiellement païenne et la civilisation industrielle et commerciale de la Phénicie, de la Syrie et de la Babylonie fussent le fait de la race sémitique, » et il est tenté d'y voir « l'héritage de la vieille race civilisée qui semble avoir précédé dans l'Inde et dans l'Asie occidentale l'arrivée des races ariennes et sémitiques. » Mais il est trop aisé de rejeter tout ce paganisme sur cette vieille race dont, à cet égard, on ne sait rien assurément. Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire des Babyloniens et des Phéniciens, on les trouve tels que les temps postérieurs les ont montrés; et, quand bien même, en se plaçant avant toute histoire, on prétendrait avoir le droit de dire d'où le polythéisme leur vint, il faudrait convenir qu'ils s'en sont bien facilement accommodés, tout monothéistes de race qu'on les suppose. Nous ne pouvons donc partager le sentiment de notre savant confrère, quand après ces hypothèses hardies sur les temps antéhistoriques, passant à l'histoire, il s'en montre moins assuré et dit : « Les antiquités de l'Asie occidentale nous sont encore trop peu connues pour que, dans une peinture à grands traits, on dût mettre sur le même plan des faits *incertains et obscurs*, comme ceux de la vieille histoire phénicienne et assyrienne, et des faits qui, comme le judaïsme, le christianisme et l'ilasmisme, ont changé la face du monde et continuent encore d'y fructifier. » (P. 256.) Les faits n'ont pas besoin d'être encore subsistants pour être acquis à l'histoire avec une entière certitude. L'idolâtrie de Babylone, de Damas et de Tyr a eu son temps; le christianisme et l'islamisme subsistent toujours : mais pour les temps anciens l'idolâtrie de Babylone, de Damas et de Tyr est un fait qui n'est ni plus incertain ni plus obscur que le monothéisme des Juifs, car il a sa preuve aux mêmes sources. Quand on parle de

la religion de ces peuples en ce temps-là, il faut donc en comprendre les éléments divers, à titre égal, dans le jugement qu'on en doit porter.

Ces peuples sont donc polythéistes aussi bien que les autres; tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'ils le sont d'une autre manière, et c'est ce que notre savant confrère entreprend surtout d'établir : « Chez les peuples ariens, dit-il, le polythéisme est le fond même de toute la religion ; » chez les sémites, « il est superficiel et semble tenir à des malentendus » (p. 257) ; et, par l'analyse étymologique des noms de divinités, il essaye de montrer « le procédé fondamental par lequel s'est formé le polythéisme sémitique. » (P. 259.) Nous ne nions pas que les peuples aient pu tomber dans le polythéisme par des voies différentes : voie de généralisation, voie de « spécialisation. » Mais qu'importe que le nom de telle divinité sémitique puisse s'appliquer au Dieu unique, si à côté se trouve une autre divinité portant aussi un nom de Dieu unique? si le dieu unique, Bel, partage les honneurs divins avec la déesse unique, Mylitta ou Alitta? Qu'importe que les Cabires soient les *grands dieux*, si les Cabires sont plusieurs dieux? Et comment croire enfin que le mot *el* ait la vertu d'imprimer le caractère du Dieu unique à tous les dieux dans le nom desquels il entre comme radical, si les dieux que Rachel dérobe à Laban, et qu'elle cache sous les couvertures de ses chameaux sont des *elohim?* (*Gen.*, XXXI, 30 et suiv.) Voilà pour les *malentendus;* quant au « procédé de spécialisation, » a-t-il mieux que l'autre empêché les Sémites d'aboutir à tous les excès des religions naturalistes? Mylitta est la déesse par excellence, mais on se prostitue en son honneur; Adonis est le dieu suprême, mais son culte célèbre les renouvellements de la nature; Moloch (pour en venir aux peuples plus voisins des Juifs), Moloch a un nom qui veut dire roi et se peut rapporter à Dieu, mais Moloch est le feu, et on lui brûle des enfants.

Notre savant confrère répond à cela que « en théologie les mots sont plus que les choses. » (P. 272.) Je n'ai point à défendre la théologie devant M. Renan; et je ne sais s'il ne la confond pas avec une certaine philologie pour laquelle, en effet, les choses sont moins que les mots; mais dans tous les cas il n'en est point ainsi en histoire : or les cultes appartiennent à l'histoire. J'ai donc le droit de conclure que ces peuples, malgré les traces de la croyance à un Dieu unique, subsistant ou survivant dans les noms des dieux ou des hommes, étaient adorateurs de dieux multiples; ils étaient polythéistes comme les autres, et pas beaucoup autrement que les autres.

Le polythéisme est donc la forme dominante de la religion chez tous les peuples sémitiques fixés ou nomades, à l'exception des Juifs : et dès lors comment donner le monothéisme comme déterminant le caractère général de la race? Mais, chez les Juifs mêmes, le mono-

théisme est-il de race? On peut dire que, si la croyance au Dieu unique est dans toutes les pages de leurs livres, l'adoration des dieux étrangers se montre à toutes les époques de leur histoire : — en *Mésopotamie*, avant Abraham : nous avons cité le passage de Josué (xxiv, 15); — *en Égypte:* même témoignage, et bien d'autres soit dans Moïse, soit dans les prophètes [1]; — *dans le désert :* non-seulement le veau d'or, souvenir d'Apis [2], mais les dieux des Moabites [3] et le dieu des Ammonites, Moloch, à qui ils immolent leurs propres enfants [4]; — *dans la Terre promise, pendant toute la période des Juges :* c'est le résumé de cette histoire, placé en tête du livre qui la contient : « Et les fils d'Israël ont fait le mal en présence du Seigneur, et ils ont servi les Baal; ils ont abandonné le Seigneur, Dieu de leurs pères, qui les avait tirés d'Égypte, et ils ont suivi les dieux étrangers, les dieux des peuples qui habitaient autour d'eux, et ils les ont adorés; et ils ont poussé le Seigneur à la colère, l'abandonnant pour servir Baal et Astaroth. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les a livrés aux mains des ravisseurs qui les ont pris et vendus aux ennemis établis alentour... Et ils ont été grandement accablés; et le Seigneur a suscité des juges pour les tirer d'entre les mains de leurs dévastateurs : mais ils ne les ont pas voulu écouter, prostituant leurs hommages aux dieux étrangers et les adorant... Lorsque le Seigneur suscitait des juges, il se laissait toucher de miséricorde, il écoutait les gémissements de son peuple affligé, et les délivrait du fer de leurs dévastateurs ; mais, après que le juge était mort, ils retombaient et faisaient pire que n'avaient fait leurs pères, suivant les dieux étrangers, les servant et les adorant [5] etc. — *Sous les rois :* on connaît la triste fin de Salomon : « Comme il était déjà vieux, son cœur fut perverti par les femmes pour suivre les dieux étrangers... et il honorait Astarté, déesse des Sidoniens, et Moloch, idole des Ammonites,... et il éleva un temple à Chamos, idole de Moab, sur la montagne qui est en face de Jérusalem, et à Moloch, idole des enfants d'Ammon [6], etc. — Arrive le schisme : dix tribus sur douze sont entraînées officiellement et demeurent dans l'idolâtrie [7]. C'est, au moins pour les formes, le culte égyptien des veaux d'or, sous l'influence de Jéroboam qui revient d'Égypte ; puis, sans préjudice des veaux d'or, le culte phéni-

[1] En particulier *Ezech.*, xx, 7 et xxiii.
[2] *Exod.*, xxxii, 4, etc.
[3] *Num.*, xxv, 2.
[4] *Lévit.*, xviii, 21 et xx, 2.
[5] *Jud.*, ii, 11 et suiv.
[6] III *Reg.*, xi, 4 et suiv.
[7] *Reg.*, xii, 28 et suiv.

cien de Baal sous l'influence d'Achab et de Jézabel[1]. Mais le royaume de Juda, qui avait le temple de Dieu, n'y était guère moins infidèle : témoin le culte impur introduit à Jérusalem par la mère d'Asa ; les règnes d'Athalie et d'Achaz[2]; les idoles renversées par Ézéchias, rétablies par Manassé et installées jusque dans le temple[3] : c'est Baal, c'est Moloch, le soleil, la lune, les douze signes, toute la milice du ciel, et tout cet appareil d'idolâtrie et de débauche dont le livre des *Rois* présente le triste tableau à l'époque de Josias qui l'abolit[4].

C'est donc à juste titre que ce même livre résume toute l'histoire des Juifs sous les rois comme le faisait le livre des *Juges* pour le temps des Juges, en une accusation d'idolâtrie perpétuelle : « Les enfants d'Israël ont abandonné les commandements du Seigneur, leur Dieu ; ils ont forgé deux veaux d'or et planté des bois sacrés ; ils ont adoré toute la milice du ciel et servi Baal ; ils ont consacré leurs fils et leurs filles par le feu ; ils se sont adonnés aux divinations et aux augures ; ils se sont voués à faire le mal devant le Seigneur, afin de l'irriter : et le Seigneur s'est irrité grandement contre Israël ; il l'a ôté de sa présence, et il n'est resté que la tribu de Juda ; mais Juda même n'a point gardé les commandements du Seigneur, son Dieu, et il a

[1] Il ordonna au pontife Helcias et aux prêtres du second ordre et aux gardiens de la porte de jeter hors du temple du Seigneur tous les objets qui avaient été faits pour Baal, pour le bois sacré, pour toute la milice du ciel ; et il les brûla hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et on en emporta la poussière à Béthel. Il abolit les prêtres d'idoles que les rois avaient institués pour sacrifier sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui brûlaient de l'encens pour Baal, le soleil, la lune, les douze signes et toute la milice du ciel. Il fit emporter de la maison du Seigneur le bois sacré hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et on l'y brûla ; on le réduisit en cendres et on en jeta la cendre sur les tombeaux des enfants du peuple. Il démolit les loges des prostituées qui étaient dans le temple du Seigneur, où les femmes tissaient des tentes pour le bois sacré. Il rassembla tous les prêtres des villes de Juda et profana les hauts lieux. Il profana le Topheth (lieu où l'on brûlait les enfants au bruit des tambours) qui était dans la vallée des fils d'Ammon, afin que nul ne pût plus faire passer son fils ou sa fille par le feu en l'honneur de Moloch. Il fit ôter de l'entrée de la maison du Seigneur les chevaux que le roi de Juda avait consacrés au soleil ; et il brûla le chariot du soleil. Le roi démolit encore les autels établis sur le toit de la maison d'Achab par les rois de Juda, et les autels dressés par Manassé dans les deux cours de la maison du Seigneur ; il les enleva et en dispersa la poussière dans la vallée de Cédron. Le roi profana les hauts lieux qui étaient devant Jérusalem, à la droite de la montagne de Destruction, bâtis par Salomon pour Astaroth, idole des Sidoniens, pour Chamos, horreur de Moab, et pour Melchom abomination des enfants d'Ammon. Il brisa les stalles, brûla le bois sacré et en remplit la place d'ossements de morts. (IV *Reg.*, XXIII, 4-15.)

[2] *Ibid.*, XVI, 31 et suiv., cf. IV *Reg.*, X, 29.

[3] III *Reg.*, XV, 12 et 13, et IV, XI, 18.

[4] *Ibid.*, XXI, 3 et suiv.

marché dans les errements qu'avait suivis Israël : c'est pourquoi le Seigneur a rejeté toute la race d'Israël [1], » etc.

Devant ces témoignages de l'histoire, on ne peut accuser d'exagération les prophètes quand ils tonnent contre les infidélités du peuple, quand ils décrivent en traits si forts sa fornication, c'est-à-dire son idolâtrie, quand ils dépeignent Israël et Juda comme deux courtisanes se prostituant à la pierre et au bois, quand ils rappellent les cultes de Baal et de Moloch triomphants, les enfants livrés aux flammes en sacrifices [2], et qu'ils montrent l'idolâtrie établie jusque dans le temple : « Fils de l'homme, dit le Seigneur à Ézéchiel transporté en vision à Jérusalem, lève les yeux vers l'aquilon. » Et je levai les yeux vers l'aquilon, et je vis au nord de la porte de l'autel la statue de la Jalousie, placée à l'entrée. Et il me dit : « Tu vois ce qu'ils font, tu vois les grandes abominations que la maison d'Israël fait ici, pour que je m'éloigne de mon sanctuaire ? Tu verras de plus grandes abominations encore. » Et il me mena à l'entrée de la cour, et je vis un trou dans la muraille. Et il me dit : « Fils de l'homme, élargis le trou de la muraille. » Et j'élargis le trou de la muraille, et je vis une porte ; et il me dit : « Entre et vois les abominations détestables qu'ils font ici. » J'entrai et je vis toute sorte d'images de reptiles et de bêtes et toutes les idoles de la maison d'Israël peintes sur la muraille tout alentour. Et soixante-dix hommes de la maison d'Israël, et Jézonias, fils de Saphar avec eux, se tenaient devant les images, chacun un encensoir à la main ; et un nuage d'encens s'élevait. Et il me dit : « Tu vois, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans le secret de sa chambre : car ils disent : Jéhovah ne nous voit point, Jéhovah a abandonné le pays. Et il me dit : Tu verras de plus grandes abominations encore faites par eux. » Et il me fit entrer par la porte de la maison de Jéhovah qui regarde l'aquilon, et je vis des femmes assises qui pleuraient Adonis (le Tamouz). Et il me dit : « As-tu vu, fils de l'homme ? tu verras encore des abominations plus grandes. » Et il me fit entrer dans la cour intérieure de la maison de Jéhovah : et voici qu'à l'entrée du temple de Jéhovah, entre le portique et l'autel, il y avait environ vingt-cinq hommes, le dos tourné au temple de Jéhovah, la face à l'orient : et ils s'inclinaient à l'orient devant le soleil. Et il me dit : « Tu as vu, fils de l'homme ? Est-ce peu pour la maison d'Israël que de faire les abominations qu'ils font ici [3] ? » — Même après la

[1] IV *Reg.*, XVII, 16 et suiv.

[2] *Is.*, I, 4; II, 8; — *Jérém.*, II, entier; VIII, 2; XIII, 10; XIX, 4, etc.; *Ézéch.*, VI, 4, 6; XIV, 6; XVI, 20; — *Sophon.*, I, 4, 5, etc.

[3] *Ezech.*, VIII, 3 et suiv.

destruction du temple, les Juifs qui avaient entraîné Jérémie en Égypte s'opiniâtraient dans leur idolâtrie[1]. Il fallut la captivité pour triompher de cet esprit de révolte et ramener dans le peuple la foi à laquelle il demeura dès lors si fermement attaché.

On le voit donc, toute l'histoire des Juifs jusqu'à la captivité est un combat perpétuel entre la loi qui commande au nom du vrai Dieu, et le peuple qui fait sans cesse effort pour courir aux dieux étrangers ; et l'on peut dire que parmi les peuples sémitiques, s'il en est où l'idolâtrie soit plus dominante, il n'en est pas où les instincts idolâtriques soient plus forts, puisqu'ils luttent avec tant de persévéranre et de succès contre une constitution religieuse aussi puissante. Si donc on veut juger du caractère général des peuples sémitiques par les Juifs, c'est de leur tendance, non au monothéisme, mais au polythéisme, qu'il faut parler. Le monothéisme chez les Juifs est dans la loi; le polythéisme est dans l'instinct de la nation, au témoignage de toute son histoire.

Notre savant confrère n'ignore assurément aucun des textes que nous avons cités ; et je dirai plus, il n'en conteste pas absolument la portée. Il déclare que, « si le peuple d'Israël n'eût eu le privilége unique de posséder dans son sein une tradition non interrompue de zélateurs religieux, cent fois il eût passé au culte de Baal-Peor ou de Moloch. » (P. 424.) Il reconnaît que « depuis le schisme, des cultes idolâtriques furent régulièrement établis dans les tribus du nord. » Mais, continue-t-il, ce n'est pas là une objection contre notre thèse : c'est par l'aristocratie qu'il faut juger du caractère d'une race. » (P. 227.) Comment cela se concilie-t-il avec cette déclaration que je trouve plus bas : « A côté de l'esprit humain, il y a l'esprit de chaque race qu'il faut chercher surtout dans les manifestations populaires. » (P. 418.) C'est ce que je n'entreprendrai pas d'expliquer. Mais, quoique je sois pour la dernière maxime contre l'autre, je reconnais que la première doit mieux répondre à la pensée de notre confrère : car elle tient au fond même de sa théorie philosophique. M. Renan fait assez peu de cas du nombre. Il n'a même pas (le faut-il croire?) grande opinion de l'espèce humaine prise en masse. Il vient de proclamer, tout récemment encore, que « l'humanité a l'esprit étroit[2]; » et elle aura bien de la peine à se relever de ce jugement : car il déclare « que le nombre d'hommes capables de saisir finement les vraies analogies des choses est imperceptible[3] » Je ne veux contester aucun des priviléges des esprits

[1] *Jerem.*, XLIV, 1 et suiv.
[2] *Essais de morale et de critique* (1859), préface, *Journal des Débats* du 12 juin 1859.
[3] *Ibid.*

supérieurs ; mais enfin le commun de l'humanité a bien le droit d'être compté pour quelque chose dans son histoire. Or c'est ici le cas ou jamais. Assurément, ce n'est pas moi qui dépouillerai le génie de ses créations pour les rapporter à la foule : et, si l'on veut juger des titres philosophiques ou littéraires d'un peuple, j'admets que l'on se borne aux intelligences d'élite ; qu'on prenne Socrate, Platon et Aristote, et qu'on laisse à l'écart « les hommes médiocres et les sots » de leur temps. Mais, s'il s'agit de ce qui est le fond même de la vie intellectuelle et morale d'une nation, de ses instincts, de ses tendances, on n'a plus le droit de faire aussi bon marché de la multitude. Quand on parle de *race*, c'est bien le moins qu'on tienne compte de la *généralité*.

Mais, dit M. Renan, d'où serait venue la conversion des Juifs au monothéisme ? « A quelle époque la placer ? Par quelle influence l'expliquer ? Dira-t-on que c'est par suite d'une longue réflexion s'exerçant sur les choses divines ? Mais qu'on y songe. Une seule tribu serait arrivée, dès une époque reculée, et, en tout cas, bien des siècles avant que la philosophie en eût eu la première aperception, à la doctrine que l'humanité, en l'acceptant, a reconnue pour la plus avancée. Il faudrait donc regarder cette tribu comme surpassant de beaucoup tous les autres peuples en intelligence et en vigueur de spéculation. Une telle conséquence est évidemment insoutenable. A part la supériorité de son culte, le peuple juif n'en a aucune autre ; c'est un des peuples les moins doués pour la science et la philosophie ; parmi les peuples de l'antiquité, il n'a une grande position ni politique ni militaire. Ses institutions sont purement conservatrices ; les prophètes, qui représentent excellemment son génie, sont des hommes essentiellement réactionnaires, se reportant toujours vers un idéal antérieur : Comment expliquer, au sein d'une société aussi étroite et aussi peu développée, une révolution d'idées qu'Athènes et Alexandrie n'ont pas réussi à accomplir ? Ajoutons qu'un abîme sépare le monothéisme sémitique du déisme philosophique. Le déisme n'a jamais réussi à fonder chez le peuple un culte durable ; principe excellent pour un petit nombre d'esprits cultivés, il a toujours été impuissant à remuer les masses et à produire dans le monde de grandes révolutions. » (P. 220-221.)

« Dira-t-on, » continue notre savant confrère, car on ne saurait mieux faire que de le citer, « dira-t-on que le monothéisme juif est l'œuvre personnelle de Moïse ? Mais un tel changement serait sans exemple dans l'histoire de l'esprit humain, et il faudrait expliquer où Moïse lui-même aurait puisé cette idée, qui évidemment n'était pas

chez lui le fruit de la réflexion philosophique. En Égypte, dira-t-on sans doute. » (P. 221.) Et il établit que l'Égypte, quelle qu'ait été, au fond, sa religion (il la croit infiniment éloignée du monothéisme), n'a frappé les Juifs que par les formes idolâtriques de son culte. Ce n'est donc ni par un progrès intellectuel, ni par un emprunt, que les Juifs sont devenus monothéistes. « Si le monothéisme, dit encore notre savant confrère, avait été pour les Hébreux le fruit d'une marche lente de la raison arrivant peu à peu à une notion plus pure de la cause suprême, on trouverait chez eux, dès leur plus haute antiquité, une organisation d'écoles ou de prêtres, un commerce d'idées actif et fécond, il faut même le dire, bien plus actif et bien plus fécond que chez les peuples de l'antiquité qui nous sont le mieux connus, puisque les Hébreux seuls sont arrivés par leurs propres forces à la notion fondamentale que le genre humain a reçue d'eux. Or, je le répète, nous ne voyons rien de semblable. La Genèse nous représente les Beni-Israël comme une tribu nomade, très-fière, très-aristocratique, très-attachée à ses traditions, mais étrangère à toute culture réfléchie et à tout mouvement d'idées. » (P. 225.) C'est pourquoi M. Renan ajoutait : « Dès qu'on admet que le monothéisme ne fut chez eux ni un emprunt fait à l'Égypte, ni la conséquence d'un grand mouvement philosophique, il faut y voir le résultat d'une certaine disposition de race. » (P. 229.) — Mais, si les dispositions de la race, comme l'histoire l'établit, sont toutes contraires, il faut bien en chercher la cause ailleurs.

D'où vient-il donc? A prendre certaines déclarations de notre savant confrère, il ne semble point qu'en aucun cas il soit tenté d'en chercher bien haut l'origine : « Il s'en faut, dit-il, que le monothéisme soit le produit d'une race qui a des idées exaltées en fait de religion; c'est en réalité le fruit d'une race qui a peu de besoins religieux. C'est comme *minimum* de religion, en fait de dogmes et en fait de pratiques extérieures, que le monothéisme est surtout accommodé aux besoins de populations nomades. » (P. 253.) Le monothéisme *minimum* de religion! cela ne veut pas dire sans doute que, quand on n'a qu'un Dieu, on est bien près de n'en pas avoir. Mais au moins pour la race sémitique, notre confrère entend bien que, si elle n'a eu qu'un Dieu, c'est qu'elle était impuissante à en imaginer davantage : « Au fond, dit-il, si l'on sait bien comprendre les observations qui précèdent, on verra qu'au-dessus de ce que j'appelle l'instinct monothéiste il y a un principe plus général, dont cet instinct n'est que l'application, c'est le manque de fécondité dans l'imagination et le langage. » (P. 426.) « Tout en reconnaissant l'immense service que la race sémitique a rendu au monde, » il déclare « qu'on ne sau-

rait admettre que ce service *tout négatif* doive être préféré aux dons bien plus essentiels que la race indo-européenne a faits au monde et qui forment le *substratum* de toute civilisation. » (P. 432.) Il reconnaît, il est vrai, que les Sémites « ont la gloire d'avoir devancé de beaucoup l'espèce humaine en religion, et même à quelques égards en idées morales et sociales. « Mais, » ajoute-t-il, « on ne peut dire que le germe du grand et large progrès de l'humanité fût en eux. » (Page 442.) Et il estime que « le privilége dont ils étaient si fiers tenait en un sens à leur médiocrité. Le trait de caractère, ajoute-t-il, qui les préserve des fables et des superstitions du paganisme devait un jour leur interdire toute civilisation riche et variée : ainsi, ils devinrent un obstacle dans la marche de l'humanité, après avoir été pour elle la cause d'un grand progrès. » (Page 444.)

Prenons ceci pour les musulmans; et ajoutons qu'heureusement dans les pages dont nous avons cité plusieurs traits, il y a des choses qui, je ne dirai pas se contredisent, mais au moins se corrigent. Notre savant confrère déclare que, par le monothéisme, les Sémites « ont la gloire d'avoir devancé de beaucoup l'espèce humaine en religion; » il le proclame une « doctrine que l'humanité, en l'acceptant, a reconnu pour la plus avancée; » il lui rapporte une « révolution d'idées qu'Athènes et Alexandrie n'ont pas réussi à accomplir. » C'est par le meilleur côté qu'il convient d'envisager la chose; et, quoi qu'il en soit, si à la place de la solution que je rejette, on me demande une solution, je répondrai : Elle est dans les livres où vous avez trouvé le monothéisme chez les Juifs. Si Dieu existe indépendamment de la conception que l'on s'en peut faire, il n'est pas contre la raison de supposer qu'il a donné à l'homme en le créant la faculté de le connaître. Le premier homme recevant de Dieu l'idée vraie de la nature divine, transmettant cette idée à sa race avec la faculté de la garder ou de la corrompre, selon le libre arbitre qui est le caractère essentiel de l'esprit humain; puis, quand la corruption est devenue plus générale, un culte établi pour maintenir cette croyance parmi tous les égarements des nations, nonobstant les tendances idolâtriques du peuple même qui en a reçu le dépôt, jusqu'au jour où, du sein de ce peuple, elle ira prendre possession de l'univers : voilà sur l'origine et sur l'histoire du monothéisme, ou, pour parler français, de la croyance au Dieu unique, sur sa diffusion parmi tous les hommes, ses altérations chez la plupart, sa constitution chez les Juifs et son empire sur toute la terre, une théorie qui a du moins le mérite d'avoir ses fondements dans les plus anciens livres du monde. Pour ceux qui n'acceptent pas cette explication comme un fait démontré, ce sera toujours une hypothèse au moins aussi admissible qu'un système qui est en contradic-

tion avec la nature des choses et le sens des mots; car déclarer que « LE MONOTHÉISME DES PEUPLES SÉMITIQUES NE RÉSIDA JAMAIS QU'EN UNE IMPERCEPTIBLE ARISTOCRATIE » (p. 425), c'est reconnaître que la croyance au Dieu unique ne fut jamais une affaire de race dans le genre humain.

H. WALLON.

LA

POLOGNE EN 1859

I

La France a donné son or et son sang pour l'affranchissement d'un peuple : les droits des nationalités hautement revendiqués ont provoqué des adhésions inattendues. On les a entendu invoquer par des voix accoutumées à célébrer d'autres triomphes que ceux de la liberté, on les a vus proclamés jusque dans les manifestes du czar. Comment du spectacle de la délivrance de la Lombardie la pensée ne se reporterait-elle pas, avec une involontaire amertume, vers une autre nation également anéantie, grande par les gloires de son passé et l'immensité de ses infortunes, vers cette Pologne dont la France libérale, aux jours de sa grandeur, confondait la cause avec la sienne? Si, parmi les causes qu'aimait et servait alors la France, plus d'une lui est devenue indifférente, nous ne pouvons croire que celle de la Pologne soit de ce nombre. Des liens trop nombreux et trop indissolubles unissent à nos destinées celles de cette héroïque nation. Son sang s'est mêlé à celui de nos soldats sur de glorieux champs de bataille : au lendemain de nos désastres, nos hommes d'État plaidaient sa cause dans les conseils de l'Europe : quand les oppresseurs de la Pologne eurent déchiré les traités qu'ils avaient signés, les protestations de la France constitutionnelle retentirent pendant dix-huit années du haut du trône et de la tribune. Une parole royale faisai

appel « aux vieilles affections de la France pour une nation qui avait « résisté aux temps et aux vicissitudes[1]. » « La nationalité polonaise « ne périra pas, » répétaient les Chambres françaises auxquelles faisait écho de l'autre côté du détroit la puissante voix du Parlement britannique. Le pays suivait, attentif et ému, ces grands débats dans lesquels la jeune et chaleureuse éloquence de M. de Montalembert ou la parole noblement indignée de M. Villemain dénonçait les proscriptions du czar, les massacres de la Gallicie, la destruction, au mépris de la foi jurée, de la République de Cracovie, « *ce dernier* « *lambeau sanglant de la Pologne*[2]. » « Que la Pologne, disait M. Vil- « lemain dans un admirable langage, garde inviolablement ses « Églises, ses Églises qui lui sont communes avec la France, avec les « Espagnes libres aujourd'hui, avec l'Irlande, avec l'Italie, avec « Rome, où l'on a déjà prié pour elle ; qu'elle garde ses Églises, et « elle retrouvera quelque jour ses droits et sa tribune..... Qu'elle ne « lève pas un bras, qu'elle ne fasse pas une provocation, qu'elle prie, « qu'elle croie et qu'elle attende..... Les lois de la Providence n'ont « pas permis que depuis l'établissement régulier du Christianisme « aucune nation ait été effacée de la terre[3]. »

Grands et nobles accents dont le souvenir fait aujourd'hui sourire ceux qui ignorent la force du droit servi par la parole libre, mais qui réveillaient alors par toute l'Europe les sympathies des âmes généreuses, qui entretenaient aux cœurs des vaincus d'invincibles espérances, et qui rappelaient au monde la Grèce et la Belgique ressuscitées après une oppression plus longue, et l'Irlande s'emparant des institutions mêmes de ses vainqueurs pour renaître à la liberté !

« Il y a des mots, disait M. de Montalembert, qui valent plus que « des faits. La nation qui proteste ainsi en appelle à Dieu et à l'avenir, « et, en le faisant, elle dépose dans les cœurs des autres nations autre « chose qu'un mot : elle y dépose un sentiment et une force, le sen- « timent du droit, la force du droit ; le droit lui-même n'est qu'un « mot, mais c'est un mot immortel ; c'est une force que rien n'é- « touffe, qui vit dans le fond des cœurs, qui y brûle, qui y luit « comme une flamme inextinguible, et c'est à cette flamme que Dieu « allumera un jour l'incendie de sa justice et de sa vengeance[4]. »

Les adresses des Chambres votées en 1848, à la veille de la Révolution de février, rappelaient encore les droits de la Pologne. Ce fut la dernière parole publique de la France en faveur de ces glorieuses

[1] Discours du roi aux Chambres en 1831
[2] Expressions de M. Villemain.
[3] Discours du 20 mars 1846.
[4] Discours du 21 janvier 1847.

infortunes. La mesure en a depuis lors été comblée par de nouvelles épreuves. Aux profanations de la démagogie a succédé le cruel abandon de la diplomatie occidentale. Les tribunes où retentit si souvent le nom de la Pologne ne sont plus ; mais ses malheurs durent toujours. Si, comme nous l'espérons, les lecteurs du *Correspondant* sont demeurés fidèles à une cause qui leur fut chère, le tableau de ces malheurs ne saurait leur être indifférent.

II

Il y a près d'un demi-siècle, les longues et sanglantes luttes de l'indépendance européenne venaient de finir : les plénipotentiaires du congrès de Vienne étaient appelés à rétablir sur des bases nouvelles la paix et l'équilibre de l'Europe. La Pologne devait occuper une grande place dans la discussion du congrès. Quoique les espérances qu'elle avait placées en Napoléon eussent été déçues, et que le conquérant, ainsi qu'il le disait lui-même à M. de Narbonne, n'eût jamais vu en elle « qu'*une force disciplinée bonne à meubler un champ* « *de bataille*[1], » cependant l'héroïsme des légions de Poniatowski avait attiré l'attention de l'Europe, et la courte et incomplète existence du duché de Varsovie avait montré la persistance de cette nationalité invincible. Ce fut l'honneur de la France, elle-même affaiblie et vaincue, de prendre en main la cause polonaise dans ce solennel débat. « C'était, disait M. de Talleyrand, la première, la « plus grande, la plus exclusivement européenne de toutes les ques- « tions..... Le partage qui avait effacé la Pologne du nombre des « nations avait été le prélude des bouleversements que l'Europe « avait éprouvés ; » et il concluait en demandant le rétablissement de *son ancienne et entière indépendance*[2]. La Russie résista énergiquement à cette demande. L'empereur Alexandre semblait se complaire à l'idée d'une régénération de la Pologne, mais il refusait de lui reconnaître une existence séparée. Cependant l'Angleterre appuyait les propositions de la France, l'Autriche les acceptait, la Prusse y

[1] On peut lire dans les *Souvenirs contemporains* de M. Villemain le récit de cette conversation dans laquelle se fait sentir d'une manière frappante la terreur qu'inspirait au monarque absolu et au conquérant le réveil d'une nation libre; elle explique et justifie les défiances d'un grand nombre de Polonais, au premier rang desquels il faut placer l'immortel Kosciusko.

[2] Note de M. de Talleyrand au prince de Metternich.

avait un moment accédé partiellement, et l'issue de la discussion était encore incertaine, lorsque les événements néfastes des Cent-Jours, en troublant une fois de plus la sécurité de l'Europe, vinrent précipiter, au bénéfice de la Russie, les décisions du congrès[1]. Le partage de la Pologne entra dans le droit public européen ; mais en même temps des stipulations formelles, garanties par toutes les puissances représentées au congrès, assurèrent aux Polonais, placés sous la domination de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, une administration distincte, *une représentation et des institutions nationales* (art. 1er, § 2 du traité du 9 juin 1815). La navigation de tous les fleuves et canaux devait être libre dans toute l'étendue de l'ancien royaume de Pologne, telle qu'il existait avant 1772 ; la liberté *la plus illimitée* du transit dans les mêmes territoires était également consacrée (art. 24 et 28 du traité du 3 mai 1815). Enfin la ville de Cracovie était déclarée à perpétuité *cité libre, indépendante et strictement neutre*, sous la protection de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Ces trois puissances s'engageaient à respecter et à faire respecter en tout temps la neutralité de ce territoire, sur lequel aucune force armée ne devait jamais être introduite, sous quelque prétexte que ce fût (art. 6 et 9 du traité du 9 juin 1815).

Quarante-cinq ans nous séparent de la signature du traité de Vienne, et des stipulations qu'il renferme en faveur de la Pologne, aucune n'a été respectée. Les dispositions qui garantissaient la liberté de la navigation, du commerce et du transit et qui conservaient ainsi à la nationalité polonaise une ombre d'unité, n'ont jamais reçu leur exécution ; la Gallicie et le grand-duché de Posen, qui devaient obtenir des *institutions nationales*, sont restés soumis au régime administratif et politique de l'Autriche et de la Prusse. Le royaume de Pologne a perdu cette constitution libérale dont Alexandre, docile aux inspirations du noble compagnon de sa jeunesse, le prince Adam Czartoryski, voulait faire entre la Pologne et la Russie *un lien unique et sacré*[2]; foulée aux pieds, du vivant même d'Alexandre, par le grand-duc Constantin son frère, déchirée au lendemain de l'insurrection de 1830 par l'empereur Nicolas, qui l'avait jurée, la Charte de 1815 a

[1] On suit avec un vif intérêt les débats du congrès de Vienne sur la question polonaise dans le quatrième volume du bel ouvrage de Pertz, *Das Leben des ministers Freiherrn vom Stein*, Berlin, 1851.

[2] « Ce pays, disait l'empereur Alexandre, placé sous la protection des trois puis-« sances libératrices et unies, jouira du bonheur et de la tranquillité en se consa-« crant uniquement aux sciences, aux arts, au commerce et à l'industrie. Il sera « comme un monument d'une politique magnanime qui a placé cette liberté dans « l'endroit même où reposent les cendres de ses meilleurs rois, et où se rattachent « les plus nobles souvenirs de la patrie polonaise. » (Proclamation du 25 mai 1815.)

fait place à un despotisme sans frein. Cracovie n'a été protégée ni par le souvenir des héros dont les cendres reposent sous ses murs, ni par la foi des traités, ni par les solennelles protestations des puissances de l'Occident, et les drapeaux de l'Autriche y flottent sur le tombeau de Sobieski, qui sauva Vienne et la chrétienté !

Depuis cette époque, les puissances spoliatrices, affranchies des liens de la foi jurée, ont poursuivi avec une cruelle persévérance leur œuvre de *dénationalisation*.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter les atteintes portées par l'empereur Nicolas à la religion, aux droits individuels, à la langue des Polonais placés sous son joug. La France est familière avec ces récits. Elle n'a pas oublié cette longue histoire de proscriptions, de confiscations, de supplices, les primes données à l'apostasie, l'apostolat puni des peines de la rébellion[1], les enfants déportés par milliers, les religieuses expirant dans les tortures, et le témoignage accusateur du sang des martyrs et des larmes des mères[2]. Dans la seule province de Podolie, cinq mille familles de gentilhommes *graciés* et suspects furent déportées sans jugement et internées dans la ligne du Caucase[3]. L'Église ruthénienne-unie, dont les souverains pontifes avaient voulu faire le principal instrument de la conversion de l'Orient[4], fut presque entièrement dépeuplée par le martyre ou

[1] Le czar Nicolas remit en vigueur en 1833 un ukase de Catherine II ainsi conçu : « Sera puni comme rebelle tout catholique, prêtre ou laïque, d'une condition basse ou élevée, qui s'opposera par paroles ou par actions aux progrès du culte dominant, ou empêchera de quelque manière que ce soit la réunion à l'Église russe de familles ou villages séparés. »

[2] Un ukase du 10 février 1832 ordonnait que tous les enfants mâles, orphelins, sans tutelle et âgés de six à dix-sept ans, seraient recherchés dans le royaume pour être transportés à Minsk, placés dans les bataillons de cantonistes et envoyés aux colonies militaires. Au delà de la frontière du royaume de Pologne, les enfants firent la route à pied : plusieurs moururent de fatigue avant d'avoir atteint le terme du voyage. Une femme qui voyait passer ce cortége s'écria : « *Nicolas veut donc se noyer dans les larmes des mères !* » Elle fut assommée à coups de bâton.

Les lecteurs du *Correspondant* se souviennent de l'admirable et émouvant récit des souffrances des religieuses de Minsk, rédigé par leur vénérable supérieure, et publié dans ce recueil même en 1846. On croit lire une page détachée des Actes des martyrs. Le souverain Pontife, Grégoire XVI, trouva à cette occasion de nobles accents pour revendiquer devant le czar lui-même les droits de la conscience et de la liberté. Le *Times*, dont le témoignage n'est pas suspect, écrivait à ce sujet : « Si « les restes de la malheureuse Pologne sont broyés sous la sauvage politique de son « tyran, le chef de son Église est à l'abri de ses attaques, et la foi de ses enfants « n'appelle pas en vain de Nicolas à un plus haut tribunal. »

[3] Ukase du mois d'octobre 1831. L'année suivante, la même proscription fut étendue à quarante-cinq mille familles; mais l'indignation que cette mesure souleva dans toute l'Europe empêcha qu'elle ne reçût son exécution.

[4] « *O mei Rutheni*, disait Urbain VIII, *per vos ego Orientem spero convertendum.* »

violemment entraînée à l'apostasie. Ses monastères sont anéantis; les plus vénérés de ses prêtres remplissent encore les solitudes de la Sibérie, et elle ne compte plus aujourd'hui que deux diocèses en Gallicie, et le seul diocèse de Chelm dans le royaume de Pologne.

Cet état de choses a survécu à son auteur. Ni les récentes défaites de la Russie, ni les dispositions généreuses que l'on a attribuées au nouveau czar n'ont apporté d'adoucissement au régime sous lequel est courbée la Pologne. D'indicibles espérances s'étaient éveillées en elle, lorsqu'elle avait vu les deux grandes nations dont les sympathies avaient consolé ses infortunes unir leurs armes pour la défense des intérêts européens contre le plus redoutable de ses oppresseurs. Tandis que les populations subjuguées contenaient à grand'peine les sentiments dont elles étaient enflammés, l'émigration sollicitait une place dans les rangs des armées alliées. Après de longues hésitations et des refus répétés, l'Angleterre consentit enfin, d'accord avec la France, à former et à entretenir à ses frais une division de troupes polonaises. L'admirable activité d'un homme d'un grand cœur et d'un grand nom, le général Ladislas Zamoyski, parvint à mettre immédiatement sur pied une brigade de cavalerie, une batterie d'artillerie et un noyau d'excellente infanterie[1]. Mais sur ces entrefaites Sébastopol était tombé : la Russie avait demandé la paix, et un congrès était appelé à en régler les conditions. La Pologne attendit émue, mais confiante, la décision des plénipotentiaires. L'affaiblissement de la puissance russe, dont la guerre avait détruit le prestige, l'influence que de brillants succès devaient assurer dans les conseils de l'Europe à la France et à l'Angleterre, l'étroite union de ces deux peuples, le souvenir des promesses du premier empire, la présence à la tête du congrès d'un combattant de l'insurrection de 1831, tout semblait justifier ses espérances. On sait quelle fut l'issue du congrès. Une voix y dénonça les vexations de la police napolitaine; la *situation anormale* des sujets du Saint-Siége y provoqua des témoignages d'intérêt. Le nom de la Pologne n'y fut pas prononcé.

Les grands découragements succèdent aux grandes espérances. Une amertume profonde s'empara de ces cœurs qui avaient si ardemment battu à chacune de nos victoires. Le doute pénétra dans quelques âmes brisées; d'autres, prêtant l'oreille à des conseils intéressés, se demandèrent s'il ne serait pas plus patriotique et plus sage d'unir à la grandeur de la Russie la destinée des nations slaves que de placer dans les vaines sympathies de l'Occident une confiance si

[1] Une partie de ce corps d'armée se composait des Polonais enrôlés dans l'armée russe et faits prisonniers par les armées alliées. Tous avaient accepté avec bonheur la proposition qui leur était faite de combattre des oppresseurs dans les rangs desquels la violence seule avait pu les maintenir.

souvent trahie. On vantait d'ailleurs l'esprit libéral et les intentions bienveillantes du nouveau czar, et de vagues espérances, nées de l'excès même du malheur, s'attachaient au début de son règne. Ce fut au milieu de ces dispositions qu'Alexandre II fit son entrée dans Varsovie, au mois de mai 1856. Deux discours prononcés par lui à quatre jours de distance ne tardèrent pas à faire connaître ses intentions à l'égard de la Pologne.

« Je vous porte tous dans mon cœur comme les Finlandais, comme « mes autres sujets russes, dit-il une première fois à la députation du haut clergé, du sénat et des maréchaux de la noblesse; « mais j'entends que l'ordre établi par mon père soit maintenu. « Ainsi, avant tout, point de rêveries! Je saurai contenir ceux qui « voudraient continuer à s'y livrer, et veiller à ce que leurs rêves ne « dépassent pas la sphère de leur imagination. Le bonheur de la « Pologne dépend de son entière fusion avec le peuple de mon empire.

« *Ce que mon père a fait est bien fait, et je le maintiendrai.* »

Le second discours, prononcé le 27 mai devant les députés de la noblesse et de la haute bourgeoisie, est plus explicite encore; en voici les principaux passages :

« Soyez, messieurs, dans la réalité, soyez unis à la Russie, et abandonnez toutes les rêveries d'indépendance impossibles désormais « à réaliser et à maintenir......

« ... En conservant à la Pologne ses droits et ses institutions, tels « que les lui a donnés mon père, j'ai la volonté inébranlable de faire « le bien et de favoriser la prospérité du pays. Je veux lui garantir « tout ce qui peut lui être utile et tout ce que mon père lui a promis « et accordé, je ne le changerai en rien. Tout ce que mon père a « fait est bien fait. Mon règne sera la continuation du sien, mais il « dépend de vous de me rendre ma tâche possible : vous devez faciliter mon œuvre, vous seuls serez responsables, si mes intentions « devaient échouer devant de chimériques résistances.

« .... J'aime mieux être à même de pouvoir récompenser que de « punir. Il m'est beaucoup plus agréable, ainsi que c'est le cas aujourd'hui, de dispenser des éloges, de donner des espérances, de provoquer de la reconnaissance.

« Mais sachez aussi, messieurs, et tenez-vous-le pour dit, que, quand « cela sera nécessaire, je saurai réprimer et punir, et l'on verra que « je punirai avec sévérité. »

Dans ce même discours, le czar annonçait une amnistie qui fut promulguée le lendemain. Tous les émigrés, à l'exception de ceux qui étaient jugés incorrigibles, étaient autorisés à demander l'autorisation de rentrer en Pologne : mais ils devaient faire précéder leur de-

mande d'une note dans laquelle ils feraient connaître leur vie passée et exprimeraient leur repentir; ils ne pourraient occuper pendant les trois années qui suivraient leur retour aucun emploi civil : enfin les confiscations prononcées par l'empereur Nicolas, et dont le chiffre connu s'élève à près de trois cent quarante millions, étaient maintenues.

Quelques rares proscrits profitèrent de cette prétendue amnistie ; l'émigration presque tout entière, ayant à sa tête son vénérable et glorieux chef, le prince Adam Czartoryski, la repoussa par un document public dont voici les principaux passages :

« ... Les Polonais, que les événements politiques ont jetés hors de leur pays, doivent être considérés sous deux aspects. Pris individuellement, nous ne sommes que les victimes plus ou moins compromises d'une guerre malheureuse, des débris d'un naufrage glorieux : des proscrits. Dépouillés, condamnés, contumaces, notre retour dans la patrie est nécessairement subordonné à des considérations personnelles de sécurité et d'intérêts de famille dont chacun reste juge et décide selon sa position. A ce point de vue, une amnistie qui parle d'*erreurs coupables*, de *repentir tardif*, d'*hostilité incorrigible*, qui daigne permettre le *retour* dans des *foyers* qu'elle ne rend pas à ses propriétaires, qui impose comme une des conditions de *pardon*, à des hommes au déclin de la vie, trois ans de défiance et d'épreuves dans une position précaire, dénuée de ressources, qui enfin se tait sur le sort de tant de nos concitoyens gémissant au fond de la Sibérie pour avoir trop aimé leur pays, une telle amnistie ne diffère guère des actes analogues qui l'ont précédée depuis 1832 qu'en ce qu'elle rend à ceux qui rentrent les droits civils et les affranchit de poursuites judiciaires, sans toutefois les sauvegarder de celles toujours arbitraires et brutales qu'une police soupçonneuse et inintelligente à l'excès peut à chaque instant et sous le moindre prétexte exercer contre eux.

« L'autre aspect du caractère que portent en eux les émigrés polonais de 1831, et que les étrangers méconnaissent trop souvent, c'est de représenter collectivement une cause sacrée, d'être les organes auprès de l'Occident civilisé des souffrances, des besoins et des droits imprescriptibles de la Pologne réduite au silence. Cette mission toute politique que les malheurs de la Pologne avaient déférée à notre patriotisme nous imposait des obligations que l'issue inattendue de la guerre a interrompues, mais dont les actes et les paroles récentes du chef de l'Empire de Russie, on doit le reconnaître, ne sont pas de nature à nous délier entièrement... Ne venons-nous pas d'entendre traiter de rêveries, non-seulement les vœux des Polonais comme nation pour une existence indépendante et libre, mais jusqu'aux stipulations de 1815, exigées par l'Europe et consenties par la Russie elle-même?

« Nous sommes sans haine et sans rancune contre la Russie. Dans la situation qui nous est faite, le calme et une résignation chrétienne sont la seule attitude qui nous convienne. Mais il ne nous appartient pas, jusqu'à ce

que justice soit faite à notre pays, d'abdiquer la tâche qui nous a été léguée par nos pères : et, tant qu'il restera une voix de proscrit libre dans l'univers, elle dira aux gouvernements et aux peuples : « Au nom de l'Évangile et « de l'histoire, la Pologne a droit de vivre d'une manière nationale et indé- « pendante; elle espère en Dieu, dans vos propres intérêts et dans la con- « science des hommes impartiaux de toutes les nations. »

(*Suivent les signatures.*)

Paris, le 9 juin 1856.

Les événements que nous venons de rappeler excitèrent chez les amis de la Pologne un sentiment de douloureuse sympathie. Tandis qu'un journal consacré à défendre dans l'Occident les intérêts de la Russie déclarait que « le congrès de Paris avait jeté la dernière pelle- « tée de terre sur le cadavre de la Pologne [1], » lord Lyndhurst demandait compte au gouvernement anglais de cet inexplicable abandon [2].

« Je ne puis admettre, disait-il, que le noble comte Clarendon n'ait point exigé au sein du congrès une amnistie pour les Polonais. On a réellement accordé une espèce d'amnistie qui a un son pour l'oreille, mais qui ôte toute espérance. (*Applaudissements.*)

« Si mon honorable ami lord Clarendon s'est occupé de la Pologne au congrès, le résultat doit être pour lui aussi humiliant qu'il est offensant à l'égard du gouvernement anglais dont il était un des représentants. (*Applaudissements.*) J'exprime ma propre opinion, et je crois être l'organe de tous les hommes modérés, non-seulement du pays, mais de toute l'Europe. (*Applaudissements.*) Il est du devoir de l'homme dont la voix peut être entendue de s'indigner contre tant de cruautés, tant de violences et tant d'oppressions. (*Bruyants applaudissements.*) Disons-le hautement, c'est être le complice de toutes ces horreurs que de les couvrir d'un silence complaisant. » (*Applaudissements prolongés.*)

Lord Clarendon répondit que les plénipotentiaires d'Angleterre et de France avaient résolu de soulever dans le congrès la question polonaise, mais qu'ils avaient eu des motifs sérieux de croire que le czar était disposé non-seulement à décréter une amnistie générale, mais à rendre aux Polonais quelques-unes de leurs institutions nationales, et qu'ils avaient cru devoir, dans l'intérêt même des Polonais, renoncer à leur projet. Il ajouta qu'il avait partagé le sentiment de *déception* que l'amnistie, telle qu'elle avait été donnée, avait généralement fait naître.

[1] *Le Nord*, 5 juillet 1856.
[2] Séance de la Chambre des lords du 11 juillet 1856.

Des mesures postérieures à ce débat ont fait ressortir plus cruellement encore le caractère illusoire de cette amnistie. Dans le cours même de l'année 1856, des confiscations ont été prononcées contre vingt-quatre émigrés à raison de faits antérieurs à l'amnistie : cinq d'entre eux ont été frappés pour leur participation à l'insurrection de 1831, plusieurs pour le seul fait d'émigration, d'autres enfin pour avoir pris part en 1848 aux troubles de la Hongrie et pour avoir servi il y a dix ans dans l'armée de Garibaldi.

Tous les actes du nouvel empereur attestent la ferme résolution de maintenir, ainsi qu'il l'a déclaré, le régime inauguré par son père. Le statut arbitraire de 1832 est resté en vigueur. Les droits de la conscience sont violés avec la même persévérance : aujourd'hui, comme sous le dernier règne, la correspondance des catholiques avec le saint-siége constitue un crime de *lèse-majesté;* des couvents sont chaque jour fermés au mépris des engagements contractés avec Rome. Des primes en argent récompensent comme autrefois les catholiques qui passent au schisme et les popes qui provoquent ces apostasies [1]. L'administration religieuse continue à appartenir au *Collége catholique romain* de Saint-Pétersbourg, qui n'est à vrai dire qu'une annexe du Saint-Synode, et qui compte dans son sein des luthériens et des schismatiques. La direction de l'éducation publique reste confiée à d'anciens officiers souvent rayés des contrôles de l'armée pour leur moralité suspecte. Les efforts de la noblesse et du clergé pour rappeler les masses au respect du devoir et au sentiment de leur dignité rencontrent de la part des autorités russes une odieuse résistance. Des sociétés de tempérance ont été récemment formées par le clergé catholique pour combattre dans le peuple les ravages de l'ivrognerie. Le directeur de l'intérieur et de l'instruction publique, M. Paul Muchanow, qui s'arroge sous le gouvernement nominal du prince Gortschakoff toutes les prérogatives de l'omnipotence, a fait fermer ces sociétés, et condamné les prêtres qui contreviendraient à cette décision à la peine de l'amende et à la privation de leur emploi.

La circulaire du gouverneur civil de Wilna, rédigée au mois de mars de cette année, confirme dans les termes suivants ces prohibitions :

« Le général aide de camp Nazimow me charge de donner l'ordre aux polices des villes et des villages de veiller strictement et d'empêcher l'établissement de confréries ou sociétés contraires aux art. 164 et 169 des lois sur

[1] Récemment encore, une paroisse ruthénienne de la Russie blanche, convertie violemment au schisme sous le dernier règne, s'adressa à l'empereur pour être autorisée à embrasser la religion catholique du rit latin. Sa demande fut rejetée, et six de ses habitants condamnés à la bastonnade.

la répression des délits. En vous donnant cet avis, monsieur, je vous recommande, afin que l'exécution soit plus stricte, de m'informer chaque fois qu'il vous arrivera de découvrir dans le rayon de votre juridiction des confréries ou sociétés de tempérance défendues par la loi, ainsi que de me faire connaître *les moyens employés par les prêtres pour détourner leurs paroissiens de l'ivrognerie.* »

Signé : Pochwisniew.

C'est ainsi que la Russie, en engageant une lutte impie contre la foi religieuse et les mœurs chrétiennes de la Pologne, s'efforce d'étouffer dans son dernier refuge l'ardeur d'un patriotisme inextinguible.

C'est au même but, bien que par des moyens divers, que tendent dans leurs possessions respectives les efforts de la Prusse et de l'Autriche.

Le grand-duché de Posen jouit à certains égards, sous la domination de la Prusse, d'une situation préférable à celle de la Gallicie et du royaume de Pologne. Grâce aux institutions prussiennes, la liberté religieuse y est plus grande; la liberté de la presse y est garantie par les lois : une députation courageuse, impuissante à guérir les blessures de sa patrie, peut du moins faire retentir dans le Parlement de Berlin la plainte éternelle de la Pologne. Mais l'organisation de la bureaucratie allemande, les lois, le système d'éducation, le régime de la propriété foncière, tendent à faire disparaître sous ces envahissements du *germanisme* la vieille nationalité polonaise[1]. Les besoins de l'agriculture, moins avancée en Pologne qu'en Allemagne, réclament des capitaux qui manquent à la plupart des propriétaires du sol. Une société de crédit foncier a été créée; mais cette société, administrée par des Allemands et investie d'un monopole contre lequel les députés de Posen ont vainement protesté, est devenue une arme redoutable dans les mains du gouvernement prussien. Aux termes de ses règlements, elle peut exiger, quand bon lui semble, le remboursement des capitaux qu'elle a avancés, et, à défaut de payement, elle peut faire exproprier les emprunteurs. Ces expropriations menacent d'entraîner un déplacement considérable de la propriété immobilière du grand-duché, et de faire passer à la population allemande une partie des biens aujourd'hui possédés par les anciennes familles du pays[2].

[1] On consultera avec fruit à ce sujet un mémoire publié en 1841 par M. Flottwell, alors président du grand duché, sur son administration de 1830 à 1845. (*Denkschrift des Ober-Presidenten Herrn Flottwell.*)

[2] On ne peut parler du grand-duché de Posen sans signaler l'odieux système de provocations mis en vigueur par le gouverneur actuel, M. Putkammer, dans le but

Dans la Gallicie, l'Autriche est restée fidèle à l'exécrable système qu'ont révélé à l'Europe les événements de 1846. Le souvenir des massacres de la Gallicie, si éloquemment retracés et flétris par M. de Montalembert[1], est encore présent à toutes les mémoires. Il est inutile de rappeler les efforts des fonctionnaires impériaux pour raviver les haines des paysans contre les seigneurs[2], le champ libre laissé pour trois jours à l'assassinat et au pillage, les primes données aux égorgeurs, le souverain félicitant publiquement *ses fidèles Galliciens de s'être levés pour le maintien de l'ordre et des lois*, et tout ce que M. Villemain, d'un mot que recueillera l'histoire, nommait *une jacquerie officielle* et *un 2 septembre monarchique*[3]. Aujourd'hui comme alors, c'est en faisant appel aux convoitises des masses, c'est en excitant contre les propriétaires les haines d'une multitude ignorante et féroce que le gouvernement autrichien étouffe par la terreur les velléités d'indépendance de la Pologne[4]. Toutefois, depuis cette époque, des lois nouvelles sont venues régler les relations des paysans avec les seigneurs. En 1846, les paysans étaient à la fois privés de leur liberté personnelle et soumis à la corvée : les seigneurs étaient

évident de faire naître des troubles dont la répression serait facile, mais qui serviraient de prétexte à des confiscations nouvelles. Dans la séance de la Chambre des députés du 11 avril dernier, un député du grand-duché, M. Niegolewski, a constaté qu'une proclamation révolutionnaire envoyée de Londres, et excitant les Polonais à l'insurrection contre la Prusse et la Russie, avait été imprimée secrètement à Posen *par les soins des autorités locales* et répandue dans la population. Il ajouta que ces proclamations contenaient l'adresse d'un Polonais établi à Londres auquel devaient être envoyées les adhésions, et que la direction des postes avait reçu l'ordre de remettre aux autorités toutes les lettres qui porteraient cette suscription. Le récit de ces faits excita dans la Chambre une indignation universelle. Le ministre de l'intérieur, M. Flottwell, se borna à répondre que ces faits étaient l'œuvre d'agents subalternes, et qu'en faisant imprimer la proclamation dont il s'agissait, le gouverneur n'avait eu d'autre but que de la communiquer aux fonctionnaires placés sous ses ordres. Quoi qu'il en soit, ni M. Putkammer ni ses subordonnés n'ont été désavoués par l'administration supérieure.

[1] Discours du 2 juillet 1846.

[2] Les faits que nous rappelons sont acquis à l'histoire. Nous devons dire toutefois qu'un journal, qui avait trouvé jadis de chaleureux accents pour les flétrir, les a récemment révoqués en doute, parce que, disait-il, « *il n'avait pu les étudier par lui-même.* » Nos lecteurs trouveront dans le numéro de l'*Univers* du 26 juin dernier une noble réponse adressée au rédacteur en chef de ce journal par un des hommes les plus éminents de l'émigration polonaise.

[3] Le chef des égorgeurs de 1846, Szela, jouit encore d'une dotation qui lui a été faite par le gouvernement autrichien.

[4] Après les massacres, les prêtres de Gallicie refusèrent l'absolution aux paysans qui ne consentaient pas à restituer les objets dont ils s'étaient emparés. Les paysans se plaignirent aux autorités. L'évêque de Tarnow, auquel s'adressa le gouvernement, soutint les droits de son clergé. Le différend se prolongea et se termina il y a quelques années seulement par la démission de l'évêque.

chargés de lever l'impôt, de rendre la justice, de faire le recrutement de l'armée. Les fonctionnaires impériaux, désignés sous le nom de *kreis-œmter*, connaissaient en appel des décisions des seigneurs et habituaient les paysans à voir en eux des protecteurs contre l'oppression seigneuriale. Depuis 1848, les paysans ont été affranchis ; les terres qu'ils avaient à ferme leur ont été attribuées en pleine propriété : ils forment des communes distinctes de celles de leurs seigneurs, et les agents autrichiens qui exercent aujourd'hui directement toutes les fonctions administratives précédemment confiées aux seigneurs ont cessé de leur apparaître comme des libérateurs. Ces mesures ont eu ainsi pour effet de mettre un terme à un état de choses qui faisait des paysans galliciens les instruments de l'administration autrichienne : elles ne les ont pas cependant rapprochés des seigneurs dont l'existence est aujourd'hui séparée de la leur, et ils demandent qu'une nouvelle loi agraire mette entre leurs mains les prairies et les forêts dont les seigneurs sont restés propriétaires, et les terres arables qui n'ont pas été comprises dans la répartition de 1848.

D'un autre côté les seigneurs, mal et tardivement indemnisés, ont singulièrement souffert de la dépossession qui leur a été imposée. Depuis que les fermiers ne payent plus leurs redevances en journées de travail, les seigneurs sont obligés de rechercher à grands frais des ouvriers ou de se procurer des machines fort coûteuses pour suppléer à l'insuffisance des bras. A toutes ces causes d'appauvrissement qui ont depuis dix ans produit une diminution d'un dixième dans le chiffre de la population, vient s'ajouter l'accroissement des charges qui pèsent sur les propriétaires fonciers. Un nouveau cadastre a été récemment dressé, les terrains y sont cotés à un taux supérieur à leur véritable valeur afin d'élever la somme des impositions établies sur cette assiette inexacte. Aujourd'hui les impôts absorbent dans les campagnes 35 pour cent, et dans les villes 42 pour cent du revenu. On ne peut comparer la situation actuelle des habitants de la Gallicie qu'à celle des propriétaires fonciers des derniers temps de l'empire romain : leur ruine est si complète, qu'un certain nombre d'entre eux sollicitent, pour échapper aux exigences du fisc, la mise de leurs biens sous le séquestre.

En même temps que l'Autriche frappe ainsi dans leur fortune les hommes dont elle aurait à redouter la résistance, elle s'attache à jeter dans ses possessions polonaises de nouveaux ferments de discorde. A Cracovie elle s'efforce de ressusciter les vieilles divisions des juifs et des chrétiens qu'une communauté d'intérêts, de patriotisme et d'oppression tendait de jour en jour à faire disparaître. Dans la Gallicie orientale, où les massacres de 1846 n'ont pas eu lieu, et

où les propriétaires ne sont pas séparés des paysans par des haines irréconciliables, elle a opposé à la race polonaise et catholique latine la prétendue nationalité des *Ruthènes-Uniates*. La nationalité ruthène a eu, en 1848, ses journaux, son parlement (*Hauptversammlung der Ruthenischen nation*). La réaction de 1851 a fait disparaître ce semblant de vie nationale. Mais le but était atteint, et la division était trop profonde pour qu'un rapprochement entre les deux fractions du pays fût à redouter pour l'Autriche. Les vœux et les espérances des Ruthènes se sont depuis lors tournés vers la Russie, et l'on est porté à croire que, le jour où ces provinces tomberaient sous le joug du czar, la Gallicie orientale embrasserait presque tout entière le schisme russe.

III

Quelques douloureuses impressions que laisse dans l'âme le spectacle des souffrances de la Pologne, le sentiment qui domine tous les autres est celui d'une admiration profonde pour la persistance de cette vie nationale qu'aucune force humaine n'a pu détruire. La Pologne est partagée en lambeaux : depuis près d'un siècle ses oppresseurs se sont attachés à lui faire oublier sa foi, sa langue, ses mœurs, les traditions de son histoire; la mort, l'exil, la ruine ont frappé les chefs qui étaient pour elle la vivante image du passé; les universités, où aurait pu se former sa jeunesse, ont été détruites. La Pologne a survécu à toutes ces épreuves. De Wilna à Posen, de Varsovie à Léopol, le peuple de Sobieski et de Kosciusko, n'a rien perdu de son unité.

A côté de la nation opprimée dont la tête se redresse par instant sous le joug et dont les souffrances n'ont pu abattre l'énergie, l'Europe, et plus particulièrement la France, voient sous leurs yeux la nation émigrée gardienne des traditions, des croyances et des inviolables espérances de la Pologne. De généreux sacrifices entretiennent dans l'exil des institutions où le patriotisme se réchauffe, où l'avenir se prépare, où la charité de la Pologne suffit, sans le secours de l'étranger, au soulagement de ses infortunes. Des sœurs de charité polonaises dirigent deux écoles de filles à Paris; à l'hôtel Lambert, une institution fondée par la princesse Czartoryska prépare des jeunes filles d'une condition plus élevée, mais dénuées de fortune, à la laborieuse carrière de l'enseignement. L'institution de Batignolles, qui compte deux cent cinquante élèves, l'école préparatoire de Mont-

parnasse qui en reçoit une trentaine, offrent aux jeunes Polonais une instruction secondaire très-complète et ouvrent à un grand nombre d'entre eux l'accès de nos écoles supérieures. L'émigration possède à Paris une riche bibliothèque polonaise, qui est le centre d'une société littéraire. Elle a ses anniversaires de fêtes ou de deuil, où ses membres se réunissent pour prier et où la voix respectée du prince Adam Czartoryski leur rappelle le souvenir de leurs vieilles gloires et les grands devoirs que la Providence leur impose.

Les établissements charitables de l'émigration sont nombreux : on y compte, à Paris, un asile de vieillards desservi par des sœurs de l'ordre de Saint-Casimir, une société de bienfaisance présidée par la princesse Czartoryska, une conférence de Saint-Vincent de Paul spécialement destinée à venir en aide aux Polonais, une banque charitable, sorte d'institution de *prêts d'honneur*, un bureau de secours à l'entretien duquel chaque exilé consacre un pour cent de son revenu ou des subsides qu'il reçoit du gouvernement français. Un ordre religieux est sorti de l'émigration polonaise : *les prêtres de la Résurrection*, fondés à Rome et à Paris par un vétéran de l'insurrection de 1831, le R. P. Kaisiewicz, vont porter à leurs frères de l'exil les consolations d'une foi qui a toujours occupé la première place dans leurs patriotiques affections.

C'est dans cet inébranlable attachement de la Pologne à sa foi que nous aimons à voir au milieu de ses douleurs et de ses déceptions le gage assuré d'un avenir meilleur. Pure désormais de toute alliance avec l'impiété démagogique, fortifiée dans ses longues épreuves par le sentiment chrétien dont elle est plus que jamais enflammée, elle se console en songeant que Dieu l'a choisie pour une glorieuse mission. Elle se souvient qu'au jour de sa puissance elle fut grande par le sentiment de la miséricorde et du droit ; elle se rappelle, elle la nation proscrite, la nation martyre, que le proscrit qui touchait son sol était sauvé, et qu'au temps où la fureur des guerres religieuses désolait la chrétienté ses évêques défendirent qu'une goutte de sang fût versée au nom de la foi. C'est ainsi que, se faisant un pur et saint idéal de ses destinées, elle se croit appelée à faire régner à force de souffrances l'esprit de l'Évangile dans les choses de la terre, et à renaître transfigurée du long martyre qu'elle aura offert à Dieu pour le monde. Ce touchant sentiment respire dans des poésies très-populaires parmi les Polonais, les *Psaumes de la vie*, dont l'auteur a voulu taire son nom. On peut juger à quelles sereines et religieuses hauteurs s'élève la pensée du poëte par les deux strophes que nous en détachons, et dans lesquelles il oppose à l'avenir des peuples européens qui ont séparé les causes indissolubles de la foi et de la liberté le glorieux réveil qu'il prédit à la Pologne chrétienne et libre :

« Ils ont eu soif de la liberté, et ils n'ont pas connu Dieu! Sur la terre on voit leurs os et sur les vagues leurs cendres, et la vie est à charge à ceux qui ont survécu, car ils sont en esclavage. Leur patrie est devenue une solitude silencieuse. Sur les décombres rampe le lierre agité par les vents. Les peuples, renversés comme du haut de la roche Tarpéienne, s'enfoncent dans des ténèbres toujours plus épaisses et plus profondes... Car ils ont eu soif de la liberté, et ils n'ont pas connu Dieu. »

. . . .

« Descends, ô Pologne, sur tes ailes resplendissantes! Tu t'appelles la bien-aimée de Dieu! Tu as également méprisé le drapeau rouge et le czar russe. C'est de ces deux destructeurs que vient la nuit qui se fait sur l'Europe. Au milieu des avalanches, toi seule brilles dans tes vêtements blancs, à peine tes pieds touchent-ils le sommet des flots. Tu passes à travers les airs et tu fais fuir les démons; ils se courbent en rugissant devant l'éclat de tes deux glaives, devant l'arc-en-ciel de tes ailes comme devant l'ombre de Dieu! »

IV

Ce n'est pas seulement à de vaines et stériles sympathies que nous prétendons faire appel en rappelant les malheurs et les grandeurs de la Pologne. Aujourd'hui, comme au temps où M. de Talleyrand écrivait la note que nous avons citée plus haut, la question polonaise est une question européenne. Lorsque les puissances signataires du traité de Vienne y firent insérer pour la première fois la reconnaissance d'un droit de nationalité, elles placèrent ces stipulations sous leur garantie collective. Elles ont le droit et le devoir d'en réclamer l'exécution, quand l'heure lui en semblera venue; elles pourraient même, comme l'a constaté M. Guizot en protestant contre l'incorporation de Cracovie, se tenir pour affranchies de leurs engagements envers les puissances qui ont violé les leurs [1], et revendiquer dans toute leur intégrité les droits de la nation polonaise.

Le moment n'est pas éloigné peut-être où l'Europe agitera de nouveau ces grands problèmes. L'œuvre du congrès de Vienne, déjà profondément altérée, reçoit au moment où nous écrivons de plus graves atteintes. Des complications nouvelles peuvent surgir des événements

[1] « Après les longues et redoutables agitations qui ont si profondément ébranlé « l'Europe, écrivait M. Guizot dans sa dépêche du 3 décembre 1846, c'est par le « respect des traités et de tous les droits qu'ils consacrent que l'ordre européen « s'est fondé et se maintient. *Aucune puissance ne peut s'en affranchir sans en af-* « *franchir en même temps les autres.* »

auxquels nous assistons. Peut-être dans les remaniements de territoire que nous réserve l'avenir, les hommes d'État, mieux éclairés, comprendront-ils les garanties que donnerait à la paix du monde et à l'équilibre européen l'existence d'une Pologne indépendante.

Au congrès de Vienne, l'Allemagne tout entière semblait accepter cette idée. « L'Autriche, disait M. de Metternich, n'a jamais trouvé « dans la Pologne libre et indépendante une puissance rivale et hos- « tile[1]. » Le feld-maréchal Kuesebeck écrivait à la même époque[2] : « La sécurité des États exige qu'on veille à ce que la Pologne, à l'ex- « ception des territoires nécessaires à notre sûreté, soit rétablie tout « entière, c'est-à-dire qu'on travaille sincèrement et avec énergie « à la faire redevenir un État à part, un État indépendant, gouverné « par des souverains qui n'occuperaient pas d'autres trônes. Si la « Russie refusait de consentir au rétablissement intégral de la Polo- « gne, ses plans d'empire universel seraient patents, la liberté de l'Eu- « rope menacée de ce côté, et une nouvelle guerre pour sauver l'indé- « pendance de l'Europe bien proche à prévoir. »

Quoique l'Autriche et la Prusse se soient montrées peu touchées de ces dangers et soient demeurées les complices de la Russie dans le meurtre de la Pologne, nous n'hésitons pas à croire que le passage que nous venons de transcrire était inspiré par une vue plus juste de leurs véritables intérêts. C'est de la Russie que sont parties les premières atteintes portées à l'indépendance de la Pologne : chacun des partages a augmenté son lot dans les dépouilles de sa victime; aujourd'hui que l'Autriche ne compte que quatre millions de sujets polonais, et que la Prusse n'en réunit que deux millions, les possessions polonaises de la Russie en renferment seize millions. Ainsi que l'a fait observer M. de Ficquelmont, dont le témoignage n'est pas suspect[3], le royaume de Pologne, dont on avait voulu en 1815 faire une barrière contre la puissance russe, est devenue une force immense aux mains de la Russie et une menace pour l'Allemagne. On ne peut, à cet égard, se reporter aux événements des quatre-vingts dernières années sans se rappeler ce passage du testament de Pierre le Grand[4] :

« Partager la Pologne en y fomentant des troubles et des dissensions intestines... Si les puissances voisines élèvent des difficultés, les contenter un moment en démembrant le pays jusqu'à ce qu'on puisse reprendre en détail ce qu'on aurait cédé d'abord. »

[1] Note du 21 février 1815.
[2] Pertz, *Steins Lelen*, t. IV, p. 640.
[3] *Polen, Russland und die Donau Fürstenthuimer*, 1851.
[4] Quelle que soit l'opinion à laquelle on s'arrête sur l'authenticité de ce docu-

En effet, la possession de la Pologne, qui n'a pour les puissances allemandes qu'un intérêt secondaire, assure à la Russie une influence sur les affaires de l'Occident que semblaient lui refuser sa position géographique et les antécédents de son histoire. Varsovie et Constantinople [1] n'ont cessé d'être le double but de l'ambition des czars. C'est de ces deux villes, comme de deux postes avancés, qu'ils aspirent à étendre leur domination au nom de l'idée nationale sur les races slaves de l'Allemagne, et au nom de la communauté des croyances religieuses sur les populations grecques de l'Orient. Varsovie a perdu les derniers vestiges de son indépendance : si la dernière guerre, localisée dans la péninsule de Crimée, a pu ajourner pour un temps les projets de la Russie sur Constantinople, le récent voyage du prince Constantin en Turquie suffirait à attester la persistance de ses desseins. La Russie est sortie intacte de ses défaites : elle poursuit la marche qui, depuis moins d'un siècle et presque sans coup férir, a doublé les dimensions territoriales de son empire. Avec les immenses plaines encore incultes qui s'ouvrent à l'activité de ses habitants, avec les progrès de sa population, avec cette force d'expansion qui n'a d'égale que dans la grande fédération américaine, on peut prévoir le moment où, d'un côté, elle ira réaliser en Asie les plans gigantesques de Napoléon Ier après la paix de Tilsitt et ébranler dans les Indes la domination de l'Angleterre, tandis que, d'un autre côté, elle jetterait sur l'Occident ces populations slaves qui s'étendent de la Baltique à la mer Noire, et dont l'imprévoyance de l'Europe n'aurait pas su faire un boulevard contre l'invasion du Nord [2].

ment, on est forcé d'y reconnaître le plus lumineux résumé qui ait été fait de la politique suivie par la Russie avec une infatigable persévérance.

[1] Les Russes appellent Constantinople *Tzargrad*, la ville des Tzars.

[2] La citation suivante du testament de Pierre le Grand, qui révèle l'insatiable ambition de la Russie, nous semble emprunter quelque intérêt aux circonstances actuelles :

Art. XIII. Lorsque la Suède sera démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, lorsque nos armées se trouveront concentrées et nos flottes veillant sur la mer Noire et la Baltique, il faudra proposer à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, séparément et avec beaucoup de prudence, de partager avec elles l'empire du monde.

Art. XIV. Si, ce qui n'est pas très-probable, toutes les deux refusaient les offres de la Russie, il faudrait tâcher de les engager dans une guerre et faire qu'elles puissent s'y épuiser réciproquement. Ce n'est qu'alors que la Russie profitera du moment décisif et tombera sur l'Allemagne avec ses troupes concentrées d'avance, pendant qu'en même temps deux flottes considérables sortiront de la mer d'Azoff et du port d'Arkhangel, portant des hordes asiatiques à leur bord et escortées par les flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique. Pénétrant par la Méditerranée et l'Océan, elles inonderont d'un côté la France et de l'autre l'Allemagne, et, ces deux pays une fois vaincus, le reste de l'Europe pourra être placé facilement et sans coup férir sous le joug.

« Lorsque le colosse russe aura un pied aux Dardanelles et l'autre dans le Sund, a dit M. Thiers, le vieux monde sera esclave; la liberté aura fui en Amérique : chimères aujourd'hui pour les esprits bornés, ces tristes prévisions seront un jour cruellement réalisées; car l'Europe, maladroitement divisée, comme les villes de la Grèce devant le roi de Macédoine, aura probablement le même sort [1]. »

Quant à nous, nous comptons sur l'alliance des deux grandes nations de l'Occident pour conjurer ces périls et pour défendre contre les envahissements de la Russie les intérêts à nos yeux inséparables de la Pologne et de l'Europe.

« C'est dans cette noble alliance de la Grande-Bretagne et de la France, disait en 1836 M. de Montalembert, que reposent les garanties de l'avenir, la sécurité des peuples libres, le salut futur des peuples opprimés. »

Et il ajoutait quelques années plus tard, dans une réunion des amis de la Pologne tenue à Londres, ces paroles dont nous aimons à faire la conclusion de cette étude :

« Si jamais des fautes politiques, ou si les efforts de nos ennemis parvenaient (ce qu'à Dieu ne plaise !) à relâcher les liens de cette alliance; si on voyait se relever cette barrière des préjugés nationaux qui a été de nos jours si heureusement renversée, j'ai la conviction qu'il suffirait d'invoquer le souvenir de la Pologne et les dangers que la Russie fait courir à toute l'Europe pour rétablir l'union et l'énergie dans l'action commune des deux pays. Alors peut-être assisterons-nous à cette lutte inévitable et trop longtemps retardée entre la liberté et la justice d'un côté, l'oppression et l'iniquité de l'autre, entre la suprématie de la civilisation occidentale et la domination de la barbarie. Dans cette lutte, les deux premières nations du monde ne peuvent avoir rien à craindre : elles auront tout à gagner, car toutes deux pourront dire avec le poëte inspiré de l'Irlande :

The friends we' ve tried, are by us
And the foe we hate before us [2] !

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 48.
[2] *Moore.* « Nos amis éprouvés sont avec nous, et l'ennemi que nous détestons est devant nous. »

ALBERT GIGOT.

LA PHILOSOPHIE

DE SAINT THOMAS D'AQUIN

PAR M. CHARLES JOURDAIN[1]

I

Il y a peu d'années, l'Académie des sciences morales fixa pour sujet de son prix quinquennal la philosophie de saint Thomas d'Aquin. Elle réduisit la dissertation aux quatre points suivants :

1° La chronologie authentique des ouvrages de saint Thomas; 2° ses doctrines dans ce qu'elles ont d'original ou d'emprunté; 3° destinées de la philosophie thomistique dans ses disciples et dans ses adversaires; 4° jugement approfondi de la doctrine du docteur Angélique.

Rarement une académie proposa une étude plus sérieuse et plus utile que celle-ci, et nous ne saurions trop louer la docte assemblée d'avoir *osé* un pareil sujet. Nous ignorons de qui a pu partir cette initiative; mais elle vient sûrement d'un noble esprit. Quand donc, dans l'appréciation du passé, ferons-nous asseoir à sa place le génie chrétien? Quand donc, loyalement, sans système préconçu, avec la seule étude des faits, lui restituerons-nous son rôle dans l'incubation et le développement du monde actuel? Ce jour-là un grand pas sera fait vers l'Église, cette mère des âmes, à laquelle appartiennent tous les hommes de bonne foi. Pourquoi ce moment paraît-il s'être éloigné?

[1] Hachette, 2 vol. in-8°.

Je répondrai hardiment : Parce que, dans la polémique qui triomphe, la passion a pris la place de la science. La raillerie qui blesse, l'affirmation impérieuse qui appelle la contradiction, je ne sais quel mépris trop motivé chez quelques-uns pour la raison humaine, versent l'aigreur, le bruit, la provocation, au lieu des pures lumières et des divines persuasions. Dieu veuille que l'avenir ne continue pas les sombres représailles du mal !

La tentative de l'Académie des sciences morales a été récompensée : elle a enfanté un bon livre avec lequel nous sommes bien en retard, mais dont on peut toujours parler, parce qu'il n'est pas de ceux qui passent, le livre de M. Charles Jourdain, un de ces livres solides, honnêtes, un peu austères peut-être pour les lecteurs habitués à la nourriture légère qu'on sert sur notre table, mais dont la conscience a dicté chaque page, où circule cet esprit chrétien qui traite les idées avec respect, même en les combattant. Quant à nous, ce livre nous a charmé. Non-seulement il a satisfait notre intelligence, il a parlé presque à notre cœur. Il a fait repasser devant nos yeux le fantôme des années studieuses, où l'ardeur de l'âme répand la vie jusque sur les plus froides abstractions. O la sainte et noble passion que celle de l'étude ! Comme elle agrandit, élève et console ! Est-il bien sûr que la génération actuelle qui use les dalles de la Bourse comprenne mieux le progrès et la dignité humaine?

La série des questions posées par l'Académie, quoique l'ordre logique y soit peu respecté, embrasse pourtant à peu près tout le sujet. Nous regrettons que l'étude de l'homme ne vienne pas expliquer l'œuvre. Un récit rapide de la vie de saint Thomas eût bien mieux ouvert le sujet que la discussion sur la chronologie de ses ouvrages. On nous permettra d'être difficile sur l'ordre et l'enchaînement des idées, quand il s'agit d'un docteur qui poussa jusqu'au génie la précision de la pensée. Il est vrai que la matière imposée était déjà assez vaste, puisqu'il a fallu deux in-octavo pour la résumer.

II

Peu d'hommes ont jeté leur pensée dans le monde avec plus d'éclat que Thomas d'Aquin. Peu d'hommes aussi ont mieux mérité le nom de philosophe. Quand il a passé sur une question, étudiez le mot qu'il a prononcé. Ce n'est souvent qu'un mot; car il adore la brièveté; mais c'est le mot souverain, celui qui touche le vif, et décide le repos

de l'esprit. Un pape a dit de la *Somme : Quot articuli, tot miracula.* Cet enthousiasme a été partagé au moyen âge et plus tard par un grand nombre de savants. J'aimerais mieux pourtant lui appliquer cette autre parole de Vincent de Lérins à propos de Tertullien : *Tot victoriæ quot sententiæ* : « Chaque sentence est une victoire, » car c'est par sentence qu'il procède. Au lieu d'étendre ses fouilles au loin, il creuse droit sous son regard jusqu'à ce qu'il ait trouvé le roc. Il n'a rien de l'ampleur, de la richesse, de la grâce flottante, de la brillante imagination des génies qui pressentent, rêvent, découvrent : il a la sobriété austère qui affirme et qui prouve. Aristote est son maître. C'est un soldat de Sparte dont l'armure a peu d'éclat, mais une invincible solidité. Que lui importent les artifices du langage, sentiers fleuris, mais détournés où s'attarde l'esprit dans sa marche vers le vrai? Il va au but, et s'y fixe. Pour le grand nombre, le vrai n'est aimé qu'à la condition de se montrer uni au beau ou à l'utile. A Thomas d'Aquin le vrai dans sa nudité suffit; il le recherche pour lui-même, et il y trouve des attraits, une puissance, une beauté qui le dédommagent de tout.

Peu d'esprits ont été assez forts pour marcher dans ce chemin aride quoique direct vers Dieu. A l'époque actuelle surtout, nous sommes avant tout amoureux de la forme. Le grand mot de raison est sur toutes les lèvres, il est vrai. Labruyère a prétendu qu'on se vante plus volontiers des qualités douteuses que de celles qu on possède avec certitude. Mais je crois que, dans l'ordre philosophique et littéraire, nous avons par-dessus tout développé l'imagination. Le dix-neuvième siècle a eu pour père Chateaubriand, un coloriste à la façon de Rubens, le brillant et splendide ouvrier de la phrase. Bercé avec des mots harmonieux et des images éclatantes, l'enfant devenu homme a gardé l'idolâtrie des premiers jours. Aussi je ne crois pas qu'un seul des écrivains purement littéraires de ce temps puisse lire un article de la Somme. Nous ne sommes plus au siècle où la Fontaine se délassait de ses fables en lisant Aristote. Ce style, hérissé des broussailles scolastiques, qui ignore l'image, qui livre au lecteur l'idée nue et semble regarder un ornement comme une profanation, le rebutera; il fermera le livre sans en avoir compris un mot. La Somme est une lettre close pour les esprits superficiels. Quiconque du reste n'a pas été nourri de bonne heure du pain noir de la syllogistique ne supportera pas ce fort aliment. Si je ne craignais de scandaliser les partisans du *Ver rongeur*, je recourrais à un souvenir homérique en comparant la Somme à l'arc d'Ulysse qui lasse le bras énervé des poursuivants. Chacun d'eux fait d'inutiles efforts pour le tendre; l'homme des temps anciens le prend, comme un joueur d'instruments prend sa lyre, et, sans peine, le tend de la main droite. La

corde résonne sous ses doigts nerveux; la flèche part, et, guidée par un œil sûr, traverse en sifflant tous les anneaux. »

III

Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun paradoxe à soutenir que la scolastique marque le plus étonnant développement de la raison. On peut même ajouter qu'à force d'user de cette faculté, l'école en abusa souvent. Ceux qui se payent de mots vont se récrier et me dire : « Ne confondez pas le raisonnement avec la raison. » N'en déplaise à ceux-là, le langage est ici d'accord avec la philosophie. Le raisonnement est l'instrument spécial et propre de la raison, ou il n'est rien. Partant du connu pour arriver à l'inconnu, il ne s'arrête qu'au moment où la certitude est conquise. Or il serait par trop étrange de prétendre que l'exercice d'une faculté ne soit pas la condition absolue de son développement et de ses progrès.

Le moyen âge est né d'Aristote, ce grand analyste qui a disséqué toutes les fibres du cerveau humain. Ce que l'homme peut faire avec sa raison, Aristote l'a fait. Dans l'ordre intellectuel il a été digne du nom de *maître* dont l'ont salué quatre siècles catholiques. Des hommes qui ont soulevé l'enthousiasme d'une nation ont vécu des bribes d'Aristote. Kant, avec ses catégories fameuses, l'a mis en lambeaux à l'usage des Allemands.

Saint Thomas est un Aristote chrétien. Avec un génie égal, il a été éclairé de la lumière supérieure. Là où le maître a bégayé, il enseigne. Devant ces énigmes qui se dressaient implacables en face de l'antiquité, comme le sphinx prêt à dévorer ses interrogateurs, il a passé, le flambeau à la main, avec la confiance que la foi met au cœur des enfants et des hommes de génie. Mais ce qui est fait pour provoquer l'admiration de l'esprit humain, c'est la hardiesse calme, l'audace sereine de cette raison qui ne recule devant aucune profondeur, dont le regard ne se trouble jamais, même quand il plonge dans des abîmes où tant d'autres se sont engloutis; c'est cette force, maîtresse d'elle-même, qui fait sa part à l'autorité comme à la liberté, d'autant plus victorieuse qu'elle se contient.

Ce n'est pas Thomas d'Aquin qui maudit ou déprécie la raison. Quelle pitié il aurait eue pour ces faibles esprits qui croient rendre service à la révélation en commençant par calomnier la faculté qui l'accepte! Le *pourquoi* ne le scandalise pas; il le prononce lui-même

sur toute question religieuse. En est-il une sur laquelle la raison n'ait le droit et le devoir de s'expliquer?

Dans toute thèse, saint Thomas débute par la contradiction. *Videtur quod non*. Il pose d'abord l'objection devant l'esprit, il la pose intacte, condensée, multiple dans son point de vue, en un mot, dans toute sa force. Après avoir résumé ce que l'homme a pu articuler de plus sérieux contre la vérité, il ne s'arrête pas à le réfuter : il pose nettement la solution; *sed contrà est*, et la prouve avec la concision et la précision qui n'appartiennent qu'à lui. A côté de la fausse lueur il fait briller immédiatement la vraie lumière; il en ramasse et en concentre les rayons, sous l'œil de la réflexion, sûr de faire jaillir la certitude. Alors seulement il se retourne vers l'objection et la détruit avec une autorité invincible et toujours sereine. Jamais une défaillance, jamais une incertitude, jamais une émotion, jamais un mot qui reporte la pensée sur l'homme. Saint Bonaventure puisait sa science au pied d'un crucifix; saint Thomas reçoit la lumière dans la contemplation du Verbe incréé *qui éclaire tout homme venant en ce monde*. Un des plus subtils dialecticiens arabes, Ibn-Rosch (dont le moyen âge a fait Averroës), a dit d'Aristote : *La nature l'a posé comme la règle de la vérité*. Aucun homme n'a mérité cet éloge presque impie. Si nous ne pouvons l'appliquer à Thomas d'Aquin, disons du moins sans hésiter : « C'est la plus forte raison des siècles modernes. »

IV

Avec le génie, Thomas d'Aquin possédait la sainteté, c'est-à-dire les deux forces qui renouvellent le monde quand elles sont unies. La vie de cet homme né dans un palais et mort à quarante-huit ans dans un cloître, après avoir écrit vingt volumes in-folio sur les plus hautes questions de théologie et de philosophie et s'être assis dans les plus illustres chaires d'Italie et de France, ne se conçoit que par cette double grandeur. A côté de ses ouvrages et des labeurs de son enseignement, il ne faut pas oublier le chef-d'œuvre qui les explique, je veux dire sa vie. Quelle vie! vous n'y placeriez pas une joie de l'ordre humain, depuis le jour où il s'arracha aux larmes de sa mère pour revêtir la bure de saint Dominique. Nicolas de Marsillac, son compagnon, disait : « Je me suis trouvé avec frère Thomas, et, je le déclare devant Dieu, je n'ai jamais vu personne de si pur ni de si pauvre. Lorsqu'il écrivait sa *Somme contre les Gentils*, il manqua souvent de papier. »

A dix-huit ans, à une heure de solitude, la volupté vient le sourire sur les lèvres, la jeunesse et la beauté sur le front, lui ouvrir ses bras. Thomas la met en fuite un tison à la main, et demeure inviolable dans sa pureté. Pauvreté et virginité, voilà le secret de sa force; voilà les sources où il puise et renouvelle son héroïsme; voilà les ailes d'aigle de son génie. Sait-on ce qu'il y a de puissance dans cette double immolation qui maintient l'homme au niveau de l'ange? La vérité qu'on aime jusqu'au dépouillement et à la mort, aux pieds de qui l'on jette sa fortune, sa famille, les joies des sens et le cœur tout entier, se donne à son tour sans partage; car notre vérité, à nous, n'est pas une abstraction morte, elle est Dieu. A l'envisager au seul point de vue humain, la chasteté élève les facultés de l'âme à leur plus haute valeur; elle est le stimulant du génie, le principe de l'énergie spirituelle, le foyer intarissable de la vie. De là le mot évangélique qu'il faut prendre à la rigueur : *Bienheureux les cœurs purs !* non-seulement ils connaîtront Dieu, mais *ils le verront*.

Aujourd'hui la somme d'intelligence n'est certes pas moindre qu'autrefois. Plus qu'auparavant, il y a diffusion de talent et de lumières. Le génie même n'a pas été refusé à plusieurs. Pourquoi tant de petites œuvres? Pourquoi tant de nobles facultés qui s'annoncent un jour avec éclat, et le lendemain s'éteignent dans la médiocrité et l'oubli? Un vent funeste dessèche les premières fleurs et emporte le fruit au moment de *nouer*. Quoique l'explication soit dure à entendre, *durus sermo*, elle est facile à donner. Le plus divin de l'âme s'évapore dans le désordre des sens. Notre littérature ne connaît plus la solitude féconde du foyer, la pauvre lampe qui éclaire les veilles, le fier dénûment de l'homme libre. A la place de ces dieux Lares dont Horace voulait ranimer le culte dans la Rome d'Auguste, elle a fait asseoir l'or et le plaisir, Plutus et Phryné. La corde qui ceignait les reins de Thomas d'Aquin valait mieux et a fait de plus grandes choses.

V

Voilà l'homme dont M. Charles Jourdain avait à juger l'œuvre. M. Jourdain se trouvait, pour ce travail, dans des conditions spéciales de succès. Chrétien, il a toujours noblement porté sa foi en face d'un siècle peu habitué au courage. Philosophe, il est doué d'une rare compréhension; toujours calme et impartial, il apprécie sainement. Je ne sais quelle honnêteté de conscience, où le cœur n'est pas étran-

ger, jette le charme sur les abstractions qu'il analyse. Je comparerais volontiers l'esprit qui circule dans ses livres à celui de l'abbé Fleury dans son histoire ecclésiastique : un mélange de candeur et de force. Tout en occupant des fonctions officielles qui absorbent ses journées, il trouve le moyen de composer des ouvrages philosophiques qui semblent l'unique fruit de sa pensée. Voici un homme qui se repose des arides détails administratifs en étudiant la Somme et les plus hautes questions de la scolastique! Cet exemple est assez rare pour avoir droit à l'éloge. Les esprits sérieux ne pullulent pas à l'heure qu'il est. *Apparent rari nantes*. On coud des déclamations à des lambeaux découpés dans des livres qu'on se garde bien de citer. Tout frais de la lecture des dictionnaires, on prend vite la plume, de peur de perdre quelque chose de ce bagage emprunté. Que d'auteurs célèbres et de fiers journalistes sont nés de là ! Si l'on veut un diagnostic infaillible pour les reconnaître, qu'on étudie leur diapason; il est tellement élevé, que leur parole est un cri. Ils ne raisonnent pas, ils décrètent : en histoire, en critique, en science, en philosophie, ils sont également affirmatifs et dédaigneux; ils régentent le passé, la cravache à la main. Chaque matin, au lever, ils se demandent : « Quel grand homme vais-je démolir aujourd'hui? » Il faut voir ce qu'ils pensent des prodigieux travaux de nos Bénédictins et de nos Bollandistes! Ils s'y promènent, comme les barbares au milieu des chefs-d'œuvre de l'Italie. Il en est un qui prouvait naguère que, dans ce siècle de Louis XIV, le catholicisme a commencé à pâlir vers 1660, juste au moment où s'avançait la phalange immortelle qui pendant quarante ans a rassemblé autour de l'Église toutes les forces et toutes les gloires. Leur titre dans l'avenir sera d'avoir inauguré, dans la défense de l'Évangile, un corps jusque-là inconnu, celui des Bachi-Bouzoucks littéraires.

Le livre de M. Charles Jourdain offre un modèle de discussion philosophique, d'un ton excellent et d'une maturité d'esprit qui ne se dément pas. De la première page à la dernière on le lit avec intérêt. Quelquefois peut-être eût-on voulu pénétrer plus profondément avec lui dans les entrailles de certaines questions, notamment au chapitre des universaux et du principe d'individuation.

Mais on ne doit pas perdre de vue qu'il était borné dans le cercle d'un programme, et que, tout en conservant la sobriété de développement, il a écrit deux volumes in-8°. Son esquisse historique de la scolastique avant saint Thomas est un morceau bien étudié. L'analyse de la doctrine thomistique a un incontestable mérite de fidélité et de précision. Mais la partie capitale de l'ouvrage est la dernière, l'appréciation critique de la philosophie du docteur Angélique. Dans un sujet presque téméraire, tant il offre de difficultés, il s'est maintenu dans

une ligne de justice et d'indépendance aussi honorable pour son esprit que pour son caractère. Le chapitre des rapports de la foi et de la raison est excellent. Celui de la politique rend hommage à une vérité trop méconnue, c'est que les théories sur la pondération des pouvoirs, regardées comme le chef-d'œuvre de la raison moderne, sont vieilles de huit siècles. Tout en repoussant le despotisme, Thomas d'Aquin n'allait pas se heurter aux volontés inconstantes de la foule ni aux caprices ambitieux des grands. Une des rares pages où son style s'est coloré d'une sorte de lueur, c'est lorsqu'il trace le portrait du tyran d'une plume que Tacite n'aurait pas désavouée. La monarchie tempérée à toutes ses préférences, et nulle part il n'a marché avec plus de fermeté à travers les précipices. Sa politique restera comme un témoignage de la hardiesse et de la prudence de ce grand génie qui n'a rien méconnu dans l'esprit humain.

VI

Voici un morceau fameux qui met la pensée de notre docteur en face du plus redoutable des problèmes actuels, l'équilibre des pouvoirs. Voyons si elle n'est pas trop indigne de se placer à côté de nos théories. M. Jourdain n'a peut-être pas assez complétement traduit le texte.

« Deux choses sont nécessaires pour former un ordre durable dans l'État : la première, c'est que tous aient une part quelconque dans le gouvernement, car tous sont par là intéressés à maintenir la paix et à aimer l'autorité ainsi tempérée; la seconde, c'est la forme de gouvernement ou la coordination des pouvoirs eux-mêmes. Les formes de gouvernement sont nombreuses. Les deux principales sont la monarchie, où un seul commande à raison de sa vertu, et l'aristocratie, c'est-à-dire le pouvoir des meilleurs, où quelques-uns commandent à raison de leur vertu. D'où il résulte que la meilleure combinaison est celle où un seul commande, à raison de sa vertu, ayant sous lui, pour gouverner, quelques ministres choisis à raison de leur vertu. Un tel pouvoir appartient à tous, soit parce que tous peuvent y arriver par l'élection, soit parce que l'élection est faite par tous. Tout État ainsi organisé combine la monarchie, puisque le chef est unique, avec l'aristocratie, puisque plusieurs gouvernent à raison de leur vertu; et même avec la démocratie, c'est-à-dire le pouvoir du peuple, puisque les gouvernants peuvent être choisis dans les rangs du peuple, et qu'au peuple appartient leur élection. » (1^a, 2^{ae}, q. 105, art. 1er.)

Cette page n'est-elle pas suffisamment avancée? Il est vrai que dans ces théories la lumière qui éclaire produit souvent la flamme qui incendie. Mais, au temps où écrivait l'Ange de l'école, le problème ne contenait pas la lutte acharnée qui menace de dévorer notre société. Entre la logique qui marche inflexible dans la voie des principes, et le fait qui résiste, la religion s'interposait comme une médiation acceptée de tous. Il y avait des révolutions sans doute : il n'y a que des enfants pour croire à l'âge d'or des siècles de foi; les maux étaient immenses au moyen âge; la guerre était partout; la force toujours prête à se substituer au droit; mais le sang ne coulait pas pour la cause sociale; la haine de l'autorité ne vivait pas au fond des cœurs; l'obéissance se proclamait jusque dans ses révoltes, et l'on ne regardait pas avec effroi les fondements mis à nu de l'édifice en se demandant : « Demain, la société existera-t-elle? »

VII

Disons un mot de la scolastique. Faut-il la regretter? faut-il y revenir? La scolastique du moyen âge a fait une grande œuvre; elle est venue à son heure providentielle pour formuler scientifiquement la doctrine catholique. Le dogme était menacé par la lutte de ces mille éléments divers rapportés par les invasions barbares. Il fallait l'abriter derrière l'impénétrable barrière d'une science réservée, le définir avec une précision sévère, relier fortement tous les faisceaux, tous les rayons épars de la doctrine. C'est la tâche de la scolastique; elle a coulé en bronze pour l'avenir la formule théologique du dogme, intact et complet à l'origine, mais non encore systématisé et réduit en science.

Cette œuvre est si grande dans ses résultats, que, si les passions n'étaient là pour expliquer l'hérésie, la scolastique l'eût rendue impossible. Prenez la Somme, par exemple, et mettez en face Luther. L'ouvrage n'écrase-t-il pas l'homme? Voilà un sectaire qui se sépare de l'Église en lui disant : « Vous avez altéré la doctrine du Christ ! » Or voici un livre composé trois siècles auparavant par un docteur et un saint. Ce ne sont pas des fragments, ce n'est pas un système, c'est l'ensemble des vérités à croire proposées par l'Église, c'est un catéchisme dont la réponse est fournie par la foi et la preuve par la raison. L'auteur, en proclamant ces vérités aussi anciennes que le christianisme, les a réunies sous le regard de manière à rendre toute obscu-

rité et toute nouveauté impossibles. Un protestant de bonne foi supportera-t-il cette lecture sans reconnaître la perpétuité du catholicisme? C'est pour cela que, dès son début, la réformation déploya tant de mépris pour la scolastique. Elle avait un intérêt majeur à affirmer d'un côté l'altération de la doctrine primitive, et de l'autre à discréditer les ouvrages qui réfutaient cette imputation avec l'évidence du simple regard. De là sans doute le mot ridicule de Luther au sujet de saint Thomas : « *Je ne sais si Thomas est damné ou sauvé.* » Pauvre Luther!

VIII

Quant à ramener la scolastique dans l'enseignement actuel, la question est moins étrange qu'on ne croit. Au risque d'être rangé parmi *les demeurants d'un autre âge*, nous avouerons hautement notre conviction des avantages de la scolastique, et nos regrets de sa disparition de l'enseignement officiel.

La scolastique bien comprise est la plus utile gymnastique de l'intelligence; elle façonne les fortes raisons par sa rude et salutaire discipline. Le syllogisme, *une des plus belles inventions de l'esprit humain*, a dit Leibnitz, présente dans son mécanisme admirable le procédé de la nature elle-même pour monter du connu à l'inconnu. C'est l'acier qui frappe sur le silex et fait jaillir la lumière. Croit-on que nos soldats seraient les premiers du monde, s'ils ne passaient les premières années du service aux exercices de la manœuvre? Toute énergie indisciplinée est impuissante. Depuis trente ans, l'Arabe vient briser ses escadrons capricieux contre nos carrés immobiles qui vomissent la mort par tous les points. Or la scolastique est précisément l'austère et savante discipline de la faculté rationnelle. Sans elle on peut découvrir, concevoir, exposer; avec elle seule, on prouve, on démontre, on réfute victorieusement; en un mot, elle est l'arme de la raison.

M. Jourdain a compris, avec sa justesse d'esprit, ce rôle important du raisonnement syllogistique, et cela seul atteste l'élévation de sa pensée; pourtant, qu'il me permette de lui reprocher de ne pas insister assez sur sa restauration dans l'enseignement laïque. En voyant ce qu'est devenue la logique dans les écoles officielles, comment ne pas déplorer cet abaissement des études philosophiques? L'exclusiveté de la méthode empirique de Reid, qui constate le fait par l'observation, réduit l'art de penser à un catalogue des phénomènes de conscience. Et c'est au moment où le rationalisme menace l'esprit

humain qu'on ôte à la raison le glaive qui la protége et la rend invincible ! A l'heure où le roman lui-même raisonne, on cesse d'apprendre à l'élève à raisonner! Aussi quels ouvrages nous produisons! Qu'il me suffise de dire qu'aux yeux de beaucoup de gens en France M. Proudhon est le plus redoutable logicien du siècle!

Je veux cependant expliquer ma pensée. L'habitude exclusive du syllogisme est un abus; je dirai même que c'est un abus funeste. Dans un temps comme le nôtre, il y a un plus grand danger qu'on ne pense à mettre le raisonnement partout, et à faire dépendre la vérité de l'accord de deux prémisses. Il est faux d'ailleurs que le raisonnement puisse atteindre à tout. Je ne crois pas que personne le prétende parmi les partisans du syllogisme. Il faudrait aussi avoir une rare obstination dans la routine pour ne pas donner une large part à la méthode d'observation, à la classification des faits de conscience, à la psychologie expérimentale. Qui méconnaîtrait les services rendus par MM. Cousin, Jouffroy, et, avant eux, par cet excellent Laromiguière, dont je lisais naguère avec bonheur l'éloge par M. Jourdain? Mais, tant que les lois du raisonnement ne seront pas sérieusement enseignées, tant que le mécanisme syllogistique ne sera pas longuement expliqué et pratiqué, tant que l'élève n'emportera pas avec lui dans le monde cette arme devenue familière par l'usage, qu'on s'attende à voir décliner de plus en plus les hautes études. Le niveau philosophique baissera graduellement. On nous verra, nous Français, nous le peuple par excellence de la logique, des idées claires, du bon sens, nous qui avons produit Descartes, Pascal, Bossuet, Mallebranche, tantôt agenouillés devant les logogriphes de l'Allemagne, tantôt élevant aux nues le rêve du premier venu qui emploie le procédé d'Alcibiade pour attirer sur lui l'attention de la frivole Athènes. Nourrissons nos enfants de la moelle des lions à la place de la bouillie de nos programmes.

IX

Entendons-nous pourtant; je ne parle ici que de la méthode syllogistique, telle que la scolastique la pratiquait aux meilleures époques, au dix-septième siècle, par exemple, dans ces luttes sorbonniennes qui passionnaient Condé à l'égal de Lens et de Rocroi. La scolastique est morte dans ce qu'elle avait de relatif et d'accidentel; nous n'avons pas envie d'exhumer cette poussière. On ne se passionnera plus pour le *problème de l'individuation* autour duquel les écoles du treizième et du quatorzième siècle se sont livré tant de luttes acharnées.

On demandait alors : « Comment l'universel passe-t-il au particulier? Comment le général peut-il s'individualiser ? » Il est vrai qu'un penseur, allant au-devant des choses, pourrait trouver que les formules seules ont changé. N'est-ce pas peut-être la même thèse qui se pose quand nous demandons : « Comment le fini peut-il sortir de l'infini ? Comment concevoir l'individu à côté de l'Être dans sa plénitude ? »

Ces deux aspects d'une même idée montrent l'abîme qui sépare les deux époques. Au moyen âge, c'est une subtilité logique; dans notre société ébranlée par les tempêtes, c'est un problème qui met en doute l'existence du monde. Triste privilége de l'esprit moderne qui aime à plonger le regard dans tous les gouffres au risque de prendre le vertige et de s'y précipiter! Sont-ils loin de nous ces temps où les émeutes engageaient des batailles d'idées dans les écoles et jusque dans les monastères! Chaque parti quittait l'arène en emportant ses morts très-bien portants; le bon bourgeois, en entendant les cris des vainqueurs et des vaincus, ne tremblait pas pour sa propriété; il lisait sur les drapeaux que portaient les champions deux mots fort innocents à ses yeux : « Nominalisme, réalisme! »

Une chose morte sans retour et que nous ne regrettons pas, c'est la terminologie scolastique. Toute langue factice, composée artificiellement pour le seul besoin de l'abstraction, porte avec elle son germe de mort. Le peuple, qui ne la parle pas, n'y fera pas circuler l'esprit mystérieux dont il est à son insu le prêtre, qui vivifie, renouvelle, colore les locutions. La terminologie scolastique n'est plus comprise que par un petit nombre d'initiés, et encore! Combien qui ont traduit la *Somme*, n'offrent au lecteur qu'une langue qui a besoin elle-même d'une traduction! Les formules les plus essentielles ne présentent plus à la majorité des gens instruits que des énigmes dont une longue familiarité avec les vieux auteurs peut seule donner la clef. Ainsi dans les définitions suivantes : *Deus est actus purus* (1ª, 93, art. 2), *anima est actus corporis organici* (1ª, q. 76, art. 2), croit-on en donner suffisamment le sens en traduisant : *Dieu est un acte pur*; *l'âme est l'acte d'un corps organisé?* La fameuse thèse : *Anima est forma corporis*, thèse fondamentale, est-elle reproduite par ces mots : *L'âme est la forme du corps?* M. Jourdain lui-même a-t-il complétement saisi le sens du saint docteur en écrivant : « L'âme est la forme du corps, c'est-à-dire l'âme est un esprit uni à un corps qu'elle anime et vivifie? » Le mot *forme*, qui joue un si grand rôle chez les scolastiques, demanderait à lui seule une dissertation : il offre des nuances innombrables dont presque aucune n'est restée même dans la langue philosophique. Pour moi, je repousse comme infidèle jusqu'à la célèbre définition de l'homme : *un animal* raisonnable. Notre mot *animal* contient essentiellement une nuance gros-

sière tout à fait étrangère à l'expression d'Aristote. C'est pour ces notions si délicates et si graves qu'on a le droit d'être sévère, et qu'on peut appliquer le proverbe italien : *Traduttore, traditore.*

X

Une des légendes les plus touchantes de la vie de saint Thomas, c'est celle que Dominique de Caserte a transmise à la postérité. Quelques mois avant de mourir, Thomas était agenouillé devant le crucifix d'une chapelle de Naples, épanchant aux pieds du céleste consolateur ses prières et ses larmes. Tout à coup le crucifié parut tressaillir et reprendre vie; il arrêta un regard d'amour sur le pauvre frère prosterné, et lui dit : « Tu as bien écrit de moi, quelle récompense veux-tu? — Nulle autre que vous, » répondit le saint. Sublime parole! Thomas, en effet, n'a pas écrit une ligne de ses immenses ouvrages qui ne fût inspirée par l'amour de la vérité. Sa carrière n'offre pas une déviation. En mesurant sa vie d'un dernier regard, il aurait eu le droit de dire : J'ai assez vécu! *Non omnis moriar.* Mais ce mot superbe ne tombe pas des lèvres de nos saints. Thomas d'Aquin, à cette heure, ne songea qu'à mourir sur la cendre, sans avoir un regret ni une pensée pour cette folie qu'on appelle la gloire. Sa mort fut aussi grande que sa vie.

Nous avons voulu dans cet article réveiller au fond de quelques âmes le culte du génie catholique. M. Jourdain l'a tenté dans un livre que nous recommandons à tous les hommes sérieux. Saint Thomas pourrait lui adresser ce mot : « Vous avez bien écrit de moi. »

La conscience de cette tâche remplie vaut, à elle seule, bien des prix académiques.

L'ABBÉ DAVID.

LA

PAIX DE VILLAFRANCA

LA QUESTION RELIGIEUSE ET LA QUESTION ITALIENNE

En moins d'un mois les Autrichiens avaient été refoulés sur la ligne du Mincio ; les armées alliées avaient inscrit sur leurs drapeaux les noms immortels de Montebello, de Palestro, de Magenta, de Melegnano, de San Martino, de Solferino, et l'Europe, émue, s'interrogeait encore sur les vraies causes de la lutte, ses complications possibles, ses conséquences religieuses et politiques. Investie par l'armée piémontaise, menacée par les chaloupes canonnières prêtes à s'élancer sur le lac de Garde, Peschiera ne pouvait résister longtemps ; on s'attendait à de nouvelles opérations sous les murs de Vérone. D'un jour à l'autre un corps d'armée, porté par nos flottes sur Venise, pouvait isoler l'ennemi des bouches du Tyrol et de la Vénétie, et lui couper ainsi la retraite en même temps que les moyens de se ravitailler. Cette perspective militaire était assurément obscurcie de quelques nuages politiques ; mais, comme il arrive en pareille circonstance, on s'obstinait à ne regarder que le bon côté de la situation. Qu'on s'imagine donc quel effet a dû produire sur l'esprit des Italiens, depuis l'armistice, une paix si prompte, si imprévue, et dont les conditions ne répondaient qu'imparfaitement au programme impérial. La veille on méprisait les plus incontestables difficultés et les plus sérieux conseils de prudence et de modération ; le lendemain l'opinion publique tombait tout à coup dans un excès de méfiance et de décourage-

ment; le nom de Campo-Formio volait de bouche en bouche, et des récriminations encore plus violentes se faisaient jour.

Cette paix, qui offre évidemment une solution imcomplète, qu'est-elle? quelle complication a pu l'amener si fort à l'improviste et contre toute attente? comment répond-elle aux grands intérêts de la religion, au besoin d'indépendance et de liberté de la Péninsule? Vis-à-vis de la guerre, comment se posait la question religieuse et quelle a été l'attitude du parti conservateur en Piémont? Italien du royaume sarde, dévoué aux nobles doctrines dont le *Correspondant* est l'organe, j'apporte dans ce débat les éclaircissements d'un témoin oculaire libre de tout engagement et ennemi de toute exagération de parti, mais profondément jaloux de la gloire et de la puissance de son pays.

Occupons-nous d'abord de la question religieuse en Piémont.

Lors de la proclamation de la Constitution de Charles Albert, aucune difficulté religieuse n'existait en Sardaigne, c'étaient les beaux temps de l'Italie; les généreuses intentions de Pie IX n'avaient pas encore été payées par l'ingratitude et l'assassinat; l'union semblait régner partout entre les rois, le clergé et le peuple, et on pouvait croire que la magnifique alliance de la religion et de la liberté allait se réaliser. Ce fait est acquis à l'histoire, on ne saurait l'oublier[1].

Quelques malentendus avaient éclaté, il est vrai, avant la Constitution. Ainsi une circulaire du ministre de la justice, qui soumettait à la révision laïque les lettres pastorales des évêques, avait amené la démission de l'évêque de Pignerol, le savant et pieux Mgr Charvay[2]; mais la Constitution elle-même avait résolu peu après le problème en octroyant la liberté de la presse.

L'expulsion des Jésuites et la loi du 4 octobre 1848 sur l'instruction publique, qui enlevait aux évêques tout droit de surveillance et d'immixtion jusque dans la direction spirituelle des colléges, n'avaient pas encore amené une rupture ouverte[3]. On sait de quelle manière brutale les Jésuites avaient été chassés de leurs maisons livrées au pillage. Cette compagnie savante et illustre, qui a certainement eu, comme toute institution humaine, ses faiblesses et ses torts, mais qui, aux yeux de tout vrai catholique, gardera toujours l'incom-

[1] *Napoléon III et l'Italie*, p. 31. — Boggio, *l'Église et l'État*, Ier vol., liv. IV, p. 258. Turin, 1854.

[2] Boggio, *l'Église et l'État*, p. 248 et suiv. Liv. IV, Ier vol.

[3] Publication de Rome. Édition de Turin. Documents n^os^ x et xxix. — Lors de la présentation aux chambres de la loi des couvents, Rome fit publier tous les documents relatifs aux questions de la Sardaigne avec le Saint-Siége. Nous citerons souvent ce recueil authentique, qu'on a réimprimé à Turin, chez MM. Sébastien France et Ce, en 1855.

parable mérite d'être l'ordre religieux le plus haï des incrédules et le plus redouté des protestants, cette compagnie s'était vue en butte, dès 1847, à une guerre implacable. M. Sue, la calomniant dans un roman détestable dont on a peine à s'expliquer le succès, et le grand abbé Gioberti descendant pour l'attaquer de la hauteur de son mâle génie aux vulgarités des libellistes, avaient contribué puissamment à cette animosité. Jouissant d'une influence incontestable, les Jésuites subirent surtout les conséquences inévitables des faveurs d'un règne absolu; l'opinion ne voulut voir en eux que les complices moraux d'un système politique et se livra à des représailles violentes indignes d'un peuple chrétien et civilisé. Sous le coup de pareilles influences, la chambre vota la loi draconienne qui expulsait la Compagnie des États du roi et confisquait ses biens. Le Saint-Siége protesta naturellement contre le décret royal du 25 août 1848, qui publiait la loi, sans trancher cependant la question de principe; mais la protestation du cardinal secrétaire d'État fit une large part aux bouleversements du temps et laissa subsister l'espoir d'une meilleure entente pour l'avenir[1].

A cette époque, le ministère démocratique, renversant M. Pinelli, arrivait aux affaires. Le parti libéral modéré (MM. d'Azeglio et de Cavour en tête) avait rallié tous les hommes d'ordre autour de son programme, et, quand la témérité du cabinet de M. Rattazzi amena cette malheureuse journée de Novare, où Charles-Albert perdit sa couronne et où l'intrépide valeur de nos princes et de nos soldats brilla à travers les désastres, le second ministère de M. Pinelli s'appuya courageusement sur le clergé et l'opinion conservatrice. Des élections générales, accomplies sous ces auspices, avaient donné une chambre raisonnable, et on pouvait espérer une réconciliation entre le gouvernement et le Saint-Siége. Rome y croyait, et le roi Victor-Emmanuel écrivait en ce sens au souverain pontife[2].

Cet espoir fut déçu par la présentation du projet de loi de M. Siccardi. Ce projet, qui avait pour but d'abolir les juridictions ecclésiastiques et toute espèce d'immunités, promettait, en outre, dans un article spécial, une loi sur le mariage civil. Il était, disait-on, un complément nécessaire de la Constitution, qui, déclarant tous les citoyens égaux devant la loi civile, ne pouvait tolérer des juridictions exceptionnelles; on ajoutait que, le Saint-Siége s'étant refusé à modifier le Concordat de 1841, qui réglait chez nous cette question, le gouvernement avait cru devoir proposer lui-même au parlement une réforme indispensable.

Or voici la vérité au sujet des négociations. En 1848, le marquis

[1] Publication de Rome. Document n° XIII.
[2] Publication de Rome. Préface, p. 15. Document n° XLV.

Pareto (Dominique) avait présenté à Rome le projet d'un nouveau concordat ; le Saint-Père avait répondu qu'il était très-disposé à quelques concessions, et, le 18 octobre, le cardinal Antonelli, son plénipotentiaire, avait envoyé au ministre sarde un contre-projet [1]. L'abbé Rosmini, qui avait été associé à M. Pareto, n'avait pas voulu se mêler de la négociation, et les choses en étaient là en 1850. C'est alors que M. Siccardi, étant allé à Portici, près du Pape exilé, voulut, avant de reprendre les négociations, obtenir que l'archevêque de Turin et l'évêque d'Asti fussent éloignés de leurs siéges.

On le voit, quelles que fussent les divergences entre les deux projets, qui n'avaient ni l'un ni l'autre le caractère d'un ultimatum (et l'on peut s'assurer en les comparant que ces divergences n'étaient pas fondamentales), ce n'est pas la cour de Rome qui a refusé de négocier, ce n'est pas sur elle que doit retomber la responsabilité de la rupture.

Nous ne nions certainement pas que des réformes ne fussent désirables dans cette partie de la législation. Nous nions résolûment qu'elles fussent indispensables ; car, comme le remarquait à la Chambre le comte Balbo [2], cet illustre Italien, vrai type du libéralisme chrétien et honnête, le Statut lui-même établissait des juridictions exceptionnelles. Nous contestons aussi qu'on pût se passer de l'assentiment du Saint-Siége. Le ministère n'avait-il pas d'ailleurs reconnu la nécessité de cet accord soit par l'ouverture des négociations, soit dans le texte même du projet soumis à la cour de Rome?

Cette loi était moins importante par ses dispositions que funeste dans ses conséquences ; elle établissait un précédent déplorable, elle donnait un gage au parti irréligieux. « Nous acceptons la loi moins « pour ce qu'elle donne que pour ce qu'elle promet, » s'était écrié un député radical, M. Brofferio. « Je regrette infiniment, disait de son « côté le chef de la droite, M. le comte de Revel, de me séparer, en « cette circonstance, de mes amis politiques et d'un ministère que j'ai « appuyé jusqu'ici de toutes les forces de mes convictions [3]. » Ainsi le cabinet s'éloignait des conservateurs et se rapprochait de la gauche.

Les évêques, membres du sénat, repoussaient la loi également, pour des raisons d'opportunité. « Ne croyez pas, messieurs, disait « Mgr Fantini, évêque de Fossano, que le clergé et l'épiscopat « s'opposent à cette loi par ambition, par amour des priviléges. « Non, la dissidence n'est pas là : faites la loi d'accord avec le chef

[1] Publication de Rome. Documents n[os] VII, VIII, XIV, XV, XVI. — Boggio, *l'Église et l'État*, 2e volume. Document R., p. 353.

[2] Séance de la Chambre des députés du 6 mars 1850.

[3] Séance de la Chambre des députés du 6 mars 1850.

« de l'Église, et vous verrez le clergé, qui apprend aux autres l'obéis-
« sance, se soumettre d'âme et de conviction [1]. »

Les divisions et les difficultés qu'on avait prévues ne tardèrent pas à éclater. Le nonce, Mgr Antonucci, protesta, et quitta immédiatement Turin : condamné une première fois pour contravention à la loi de la presse, à cause d'une circulaire adressée à son clergé, à l'occasion de la nouvelle loi, Mgr Fransoni, archevêque de Turin, fut banni de l'État peu de temps après, par voie d'appel comme d'abus. Le motif de cette sentence était le refus des sacrements à M. de Santa-Rosa, l'un des ministres qui avait chaleureusement défendu le projet de loi au sein de la chambre [2].

L'archevêque de Cagliari fut exilé de la même manière. Contradiction étrange ! M. Siccardi avait déclaré que cette réforme plaçait le clergé sur le terrain du droit commun, et on appliquait aux deux prélats une procédure essentiellement exceptionnelle et arbitraire.

Les choses n'allaient pas mieux au point de vue diplomatique. Obligé de se prononcer, dans ses notes, contre l'inviolabilité des concordats, M. d'Azeglio, ministre des affaires étrangères, posait ainsi un obstacle préalable à la reprise des bonnes relations avec le Saint-Siége. Cet obstacle faisait échouer M. Pinelli, président de la Chambre, dans la mission extraordinaire qui lui fut confiée à cette époque. Il entravait le bon vouloir et l'habileté de notre plénipotentiaire ordinaire, M. de Sambuy. Ce loyal diplomate devait terminer à l'amiable les questions pendantes, et s'accorder avec Rome sur l'abolition des dîmes dans l'île de Sardaigne, projet présenté au Saint-Siége par le marquis de Spinola, notre chargé d'affaires. Le cardinal Antonelli répondit qu'on ne demandait pas mieux que de traiter avec le cabinet de Turin, mais qu'on voulait être rassuré sur l'exécution du nouveau concordat. On convint d'abord d'arranger la question de la loi Siccardi par des notes diplomatiques, et d'insérer, dans le préambule du nouveau concordat, quelques phrases relatives à la validité des concordats en général. Le difficile était de trouver des mots satisfaisants pour les deux parties. Placé entre son vif désir d'obtenir une solution amicale, et la crainte de froisser les susceptibilités des ministres et du parlement, M. de Sambuy se torturait l'esprit à chercher des paroles acceptables, car Mgr Santucci, le plénipotentiaire pontifical, exigeait une déclaration formelle, qui impliquât le principe de la foi des traités. Les négociations en étaient arrivées

[1] Séance du Sénat du 8 avril 1850. Voir notamment les discours de Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, de l'archevêque de Verceil, Mgr d'Argennes, et de Mgr de Calabiana, évêque de Casal.

[2] Publication de Rome. Documents nos XVII, XVIII, XIX et XXIX.

à ce point sur lequel on pouvait s'entendre, lorsque M. de Sambuy fut rappelé, et le parlement vota l'abolition des dîmes [1].

La présentation de la loi sur le mariage civil empira encore la situation. Le cabinet de Turin n'en avait point fait un sujet de négociations, et se *réservait seulement*, écrivait-on au marquis de Spinola, *de communiquer au Saint-Siége le projet qu'élaborait une commission, parce qu'on ne voulait pas laisser croire au Saint-Père, qu'en présence du premier article du Statut, qui déclare religion de l'État la religion catholique, on pût amoindrir, par rapport au mariage, l'importance de ce principe religieux, qui doit exercer tant d'influence sur la paix et la tranquillité des familles* [2].

La loi présentée le 9 juin 1852 à la Chambre des députés répondait mal à de semblables déclarations. Pour tout dire en un mot, elle validait le mariage purement civil, indépendamment de toute consécration religieuse. Après une courte séance de quelques heures, la commission l'adoptait avec une inexcusable promptitude, et cependant son rapporteur, M. Sineo, la déclarait mauvaise et imparfaite, et on en relevait à la Chambre les nombreux défauts de détail. Le sénat la rejeta depuis à la majorité d'une voix.

A la fin de l'année 1853, une insurrection éclatait dans la vallée d'Aoste. Exploitée par la malveillance habituelle de la presse ministérielle, représentée à la chambre par le ministre de l'intérieur et le député d'Aoste lui-même, comme le résultat de menées cléricales, elle fut le prétexte ou l'occasion d'une loi répressive, qui aggravait les dispositions du Code pénal concernant le clergé. Le procès volumineux qui s'ensuivit et l'arrêt de la cour de Turin mirent en lumière la parfaite innocence du clergé ; mais la loi n'en fut pas moins votée en 1854 [3].

On la discutait au sénat, lorsque le choléra se manifesta à Gênes et se répandit bientôt dans tout le royaume. Le clergé séculier et les moines furent admirables de dévouement et d'abnégation, jusqu'à obtenir des éloges publics des feuilles les plus hostiles à l'Église. Dans le cadre des récompenses accordées par le gouvernement, pour les secours donnés aux cholériques, ils eurent aussi une très-large part.

Ce fut précisément au moment où l'on venait de rendre un témoignage si mérité à l'utilité des ordres religieux que M. Rattazzi proposa à la Chambre des députés, le 28 novembre 1854, la suppression

[1] Publication de Rome. Documents n^os xxi, xxiii, xxiv, xxv, xxvii, xxviii, xxx, xxxv, xxxvi, xxxvii, xxxviii, xxxix, xl, xli, xlii, xliii, xliv, xlv, lvi.

[2] Publication de Rome. Documents, n^os xli, xlvii et l.

[3] L'*Insurrection de la vallée d'Aoste*, par M. le comte Crotti de Costigliole. Turin, 1855. Chez Tortone et Speirani.

des communautés régulières et des collégiales et l'incamération de leurs propriétés [1].

Dans cet intervalle, quelle avait été notre position vis-à-vis du Saint-Siége ? Rappelé, on s'en souvient, en 1852, M. de Sambuy avait été remplacé à Rome par M. de Pralormo, au mois de novembre de cette même année. Il n'arriva cependant à son poste qu'au mois de février suivant, et ce ne fut que le 2 juin 1854 qu'il reprit les négociations, c'est-à-dire après une interruption volontaire de plus de vingt mois. — Il demandait, dans sa note à Mgr Santucci, de laisser provisoirement de côté les différents points qui avaient été l'objet des dernières négociations, et de se mettre d'accord au plus tôt pour une meilleure répartition du patrimoine du clergé dans le royaume, afin que le ministère pût dégrever le budget des neuf cent mille francs qui étaient alloués annuellement au clergé. A l'appui de sa note, M. de Pralormo présentait un état des rentes des couvents et de presque tous les biens ecclésiastiques en Piémont [2].

Résumons cette question pour bien la comprendre. On sait les ravages opérés par la Révolution de 89 en Italie, et les nombreuses confiscations des biens de l'Église, consommés par le premier empire, dans ses possessions italiennes. La restauration des rois de Savoie en 1814 obtint la reconnaissance du *statu quo* pour une partie de ces biens, et Rome fit toutes les concessions, à la condition que l'État fournirait annuellement au clergé une somme de neuf cent mille francs, à titre de subside et d'indemnité [3]. Le cabinet de Turin, voulant s'exonérer de cette obligation, qui, tous les ans, à la discussion du budget, soulevait les récriminations des députés et des journaux de la gauche, avait fait proposer à la cour de Rome, lors de l'ambassade de M. de Sambuy, la création de deux commissions mixtes, dans le but de mettre cette allocation à la charge du patrimoine du clergé. Le plénipotentiaire pontifical y avait consenti avec empressement; mais le rappel de M. de Sambuy et la rupture de toute négociation avaient arrêté là cette œuvre de paix. Le gouvernement sarde n'en préparait pas moins une enquête, ainsi que l'avoua M. de Pralarmo, et il en présenta le résultat dans la note du 2 juin.

La requête était un peu étrange; on voulait que l'exonération des neuf cent mille francs fût accordée avant le 1er janvier 1855, et on en faisait la demande en menaçant d'y pourvoir autrement.

[1] Publication de Rome. Document n° LXVIII. — On sait qu'on entend sous le nom d'incamération la mesure qui remet entre les mains d'une administration unique, nommée par le gouvernement, les biens des diverses communautés et associations religieuses. (*Note de la Rédaction.*)

[2] Publication de Rome. Documents nos LVIII, LXI, LXII, LXIII, LXIV.

[3] Bulle de Léon XII, *Gravissimæ calamitates.*

Le Saint-Siége ne cacha point son étonnement d'une semblable urgence, après une si longue interruption, et il objecta surtout que les éléments d'une décision lui manquaient, puisque, entre autres choses, le tableau présenté par le plénipotentiaire sarde énumérait les revenus du clergé et ne s'occupait nullement de toutes les charges qui grevaient ses biens. Il insistait enfin sur la nécessité de nommer les commissions mixtes, adoptées en principe par les deux parties. La dernière note de Mgr Santucci n'obtint pas de réponse, et, le 28 novembre, le ministère déposait le projet de loi sur le bureau de la Chambre[1].

Des milliers de pétitions en demandèrent le rejet; les meilleurs administrateurs le traitèrent de dilapidation financière ; les premiers jurisconsultes des deux Chambres, des publicistes éminents, tels que MM. de Sclopis, de Margherita, le marquis Gustave de Cavour, frère du président du conseil, y virent un attentat contre la liberté et contre la propriété, une violation flagrante du Code civil et de la Constitution. M. de Revel, en particulier, rappela avec une gravité solennelle, que, en sa présence, Charles-Albert avait fait insérer dans le Statut l'article qui *garantissait l'inviolabilité de toutes les propriétés, sans aucune exception*, afin de sauvegarder expressément les propriétés religieuses[2]. Enfin ce projet risqua d'échouer au Sénat, par un nouveau trait de générosité du clergé. Membre du Sénat, Mgr de Calabiana, évêque de Casale, se leva au milieu de la discussion et offrit, au nom de ses collègues, de combler d'eux-mêmes sur les biens ecclésiastiques le déficit des neuf cent mille francs, rayés du budget, à condition que le gouvernement retirerait le projet de loi. Accueillie avec bonheur par la haute chambre et par le pays comme une solution aussi imprévue que satisfaisante, cette proposition amena une crise ministérielle dont l'issue ne pouvait être, en ces circonstances, que la rentrée aux affaires du cabinet démissionnaire. Le compromis de Mgr de Casale refusé, la loi fut votée à quelques voix de majorité ; seulement on adopta l'amendement de M. des Ambrois, qui laissait les religieux dans leurs couvents, sauf le droit de les concentrer graduellement dans d'autres maisons de leur ordre, et la défense d'en recevoir de nouveaux à l'avenir.

Depuis lors, les choses en sont restées là sur le terrain religieux. Aucune démarche n'a été faite, que nous sachions, pour nous rapprocher de Rome, et la Sardaigne n'a qu'un chargé d'affaires auprès du souverain pontife.

[1] Publication de Rome. N°s LXV, LXVI, LXVII.

[2] Séance de la Chambre des députés du 10 février 1855.

II

Voilà, d'après des pièces authentiques et des dates irrécusables, les griefs des catholiques sardes. Ils sont justes et nombreux ; ils légitiment évidemment leur opposition aux différents ministères qui se sont succédé à Turin depuis 1850.

Est-ce à dire qu'une part de responsabilité d'un si déplorable état de chose ne revienne aux catholiques ? Catholique et conservateur, je le déclare très-nettement, de grandes imprudences, de grandes fautes, ont été commises. La première et la plus grave a été de ne pas comprendre immédiatement la situation nouvelle, amenée par la Constitution. Généralement, en dehors des hommes politiques et des sommités hiérarchiques et intellectuelles du clergé, on s'est étrangement mépris, dans l'opinion conservatrice, sur la nature et la vitalité du Statut. On n'aurait jamais dû oublier deux signes caractéristiques de notre gouvernement : le premier, c'est que la constitution sarde a été octroyée librement et spontanément par le roi ; le second, c'est que, sauf une émeute de quelques jours à Gênes, le royaume a été exempt des mouvements révolutionnaires qui ont renversé la Papauté à Rome, la monarchie à Palerme, à Naples et à Florence.

Les gouvernements représentatifs, comme toutes les institutions libres, ont une place pour tous les intérêts et pour tous les partis ; seulement il faut que chacun sache attendre et conquérir celle qu'il doit occuper. Si on s'était persuadé de bonne heure de ces vérités élémentaires ; si, dès les premiers temps et dès les premières hostilités contre l'Église, les catholiques s'étaient rendus à leur poste, comme c'était leur droit et leur devoir, nul doute que bien des lois irréligieuses n'auraient pas été présentées ; en tout cas, on les aurait rejetées ou améliorées considérablement. Les faits l'ont prouvé. Éclairés par une tardive expérience, les conservateurs se sont mêlés depuis quelques années à la vie publique ; il en est résulté que, dans les municipalités et dans les conseils généraux, les éléments conservateurs comptent déjà pour quelque chose et que le parti libéral lui-même a renoncé à ses candidatures désordonnées ; il ne porte plus généralement que des hommes haut placés dans l'industrie ou dans les professions libérales, hommes de bon sens et de modération avec lesquels on peut se trouver d'accord sur bien des points. Aux élections pour la Chambre de 1857 le succès a été le même, et, depuis qu'il y

a une Constitution en Sardaigne, cette législature (qu'on s'en souvienne) est la première qui n'ait eu aucune discussion touchant les intérêts religieux.

Dans les journaux de l'opposition catholique, on a été trop complaisant pour des théories que le cadre de cette étude ne permet pas de discuter ici, mais qui n'étaient certes pas les mieux appropriées à la situation du pays, et qui établissaient une fâcheuse contradiction entre le principe et la pratique des devoirs constitutionnels. On a eu également le tort de ménager trop peu les susceptibilités de l'idée italienne. Il y a des sentiments, et tel est le sentiment national, dont les exagérations mêmes commandent le respeet et ne veulent être discutées qu'avec une délicatesse infinie. La position était des plus scabreuses, je l'avoue; il fallait évidemment combattre la Révolution et ses plans hostiles à l'Église. Or, le parti révolutionnaire s'étant donné pour le représentant de la politique patriotique, le moindre écart, la moindre imprudence était exploitée avec une habileté perfide et une malveillance calculée.

Ces réserves faites, disons tout de suite que les partisans des derniers cabinets ont perdu tous leurs droits aux récriminations. Oui, rien n'était plus propre à éloigner les honnêtes gens des idées constitutionnelles et à assurer gain de cause aux détracteurs des systèmes parlementaires, surtout au point de vue religieux, que la conduite du gouvernement sarde envers l'Église et que l'interprétation qu'il donnait au Statut. Le nouveau régime politique trouvait en Piémont un clergé en possession de nombreux priviléges, honoré, protégé, trop protégé peut-être par nos derniers princes. Leur règne avait été même exempt, sauf quelques dissidences secondaires, de ces vieilles tracasseries avec Rome qui remplissent la vie des plus grands hommes de la maison royale de Savoie. Ce clergé avait accueilli, répétons-le, la Constitution avec une franche confiance, et s'était associé de cœur à l'élan national. Nous avons vu comment on l'en a récompensé. La voie des négociations avec le Saint-Siége était ouverte; on pouvait, comme autrefois, concerter avec lui les réformes que l'esprit des temps nouveaux réclamait sans doute, mais que la sanction de Rome pouvait seule rendre légitimes. Trois fois on a demandé de traiter; trois fois le souverain pontife y a consenti, et trois fois, à Turin, on a coupé court aux négociations. Comment? Le gouvernement a rendu de sa propre autorité des lois pour lesquelles la veille même il se reconnaissait incompétent. Ce n'est pas tout. D'anciennes institutions religieuses, dissoutes sans raison sérieuse; les études empoisonnées par un monopole restrictif; une presse dévergondée laissée libre d'insulter journellement, non pas seulement le Pape, les évêques et le clergé, mais les dogmes mêmes et les plus saintes

croyances de l'Église, et cela en dépit des dispositions les plus formelles de la loi : voilà comment certain parti a entendu la pratique de la Constitution, voilà ce qui a aliéné le clergé et les catholiques, désolé les hommes d'ordre et de liberté[1].

Dans le parlement, en face de la question politique, l'attitude du parti conservateur a été, nous osons le dire, irréprochable. Ce n'est pas d'hier, on le sait, que la politique décidée et inaltérable de la maison de Savoie poursuit l'indépendance du nord de la Péninsule et, par là, de toute l'Italie. Des publications récentes ont montré comment sous cette inspiration persistante cette noble famille, sortie du sein des Alpes dont elle est la gardienne, a peu à peu arrondi son ancien domaine et, dans notre siècle, a ajouté à sa couronne les beaux fleurons de la Ligurie et du Milanais[2]. Elle s'est alliée tour à tour à la France et à l'Autriche, pour acheter au prix de son alliance quelques lambeaux de l'Italie. Mais, quels que soient les princes, les ministres et les régimes de gouvernement, un sourd et immuable antagonisme contre l'Autriche est demeuré le fond de sa politique extérieure. En 1818, M. de Maistre était ministre ; ce qu'on appelle aujourd'hui la politique cléricale prévalait sans conteste. M. de Metternich, pressentant cependant, avec une grande finesse, d'où viendrait le danger pour les possessions lombardes de l'Autriche, voulut absorber dans une Confédération, soi-disant italienne, les provinces piémontaises du Novarais et de l'Ossola, et ainsi régner en maître par une double prépondérance stratégique et diplomatique. Qui lui résista? Qui déjoua les intrigues de la cour de Vienne, appuyées par l'Angleterre? Le cabinet conservateur et clérical. Ce sont des ministres conservateurs qui nous ont préservés de l'envahissement moral de l'Autriche, qui ont sauvegardé l'indépendance de notre politique au milieu de l'asservissement général, qui ont préparé enfin au mouvement national de 1848 une armée admirable et un trésor abondamment garni. Pour accomplir cette tâche au milieu de l'indifférence, de l'ingratitude et des oppositions multiples, certes il fallait plus de ténacité politique et plus de vrai courage qu'il n'en a fallu plus tard à d'autres ministres pour développer sur une plus large échelle ces mêmes idées, soutenues alors par l'assentiment de l'opinion libérale et la bienveillante sympathie de plusieurs puissances.

Quel Italien d'ailleurs, quelle que fût sa devise et son parti poli-

[1] Boggio, *l'Église et l'État*, 2e vol. Épilogue. LXXII. Pages 84 et 85. Publication de Rome, document n° XL.

[2] *Milan et les Princes de Savoie*, par M. Antoine Casati. — *Relations diplomatiques de la maison de Savoie*, par M. le comte Greppi. — *Histoire de Victor-Amédée*, par M. Carutti.

tique, ne plaignait du fond de son âme ces belles campagnes de la Lombardie, toute retentissante encore des pas de nos grands hommes et du bruit de nos grandes batailles; ces beaux lacs aux eaux bleues encadrées d'orangers et d'oliviers, ces villes, anciennes capitales, remplies des chefs-d'œuvre de Paul Véronèse, du Tintoret, de Jules Romain, de Scamoppi et de Palladio; cette Venise enfin, merveille de l'art, de la poésie et de l'histoire, devenue la proie de l'étranger! Qu'on relise les discours des hommes les plus remarquables de la droite : on sentira partout le principe italien. « Vos sentiments, vos « aspirations, nous les avons dans notre cœur comme vous! » s'écriait dans une discussion mémorable le comte de Revel. « Il n'y a point de « dissentiment dans cette Chambre quant à la question de l'indépen- « dance, » disait, il y a un an, M. Buffa, l'un des membres les plus honorables et les plus respectés du parti ministériel. Je prends acte d'une telle déclaration dans une telle bouche[1].

Ce que les conservateurs ne voulaient pas, c'était une prise d'armes à nous seuls, *la terza riscossa*, comme on l'appellait en Piémont. Qu'étaient-ils en cela, sinon les véritables continuateurs de cette politique sage et prudente que M. de Cavour défendait en 1849 lorsqu'il combattait de toutes ses forces dans le *Risorgimento* le ministère démocratique !

Je cède ici la parole à l'un des députés les plus écoutés de la droite. Son discours est un véritable programme. « Je ne désire pas, disait « M. Ghiglini, que le gouvernement change sa politique et devienne « réactionnaire ou municipal. Il a fait répondre, le 11 février 1857, à « la feuille officielle de Milan par notre journal officiel, *qu'il a le « droit et le devoir de favoriser par tous les moyens honnêtes le bien de « l'Italie*. Je le loue beaucoup de cette réponse, parce que j'ai toujours « aimé et j'aimerai toujours l'Italie. » (*Applaudissements sur les bancs de la Chambre.*)

« Que le ministère se raffermisse donc dans ses desseins et qu'il « cherche à les réaliser, nous l'y aiderons de toutes nos forces. Mais « quels sont les moyens honnêtes d'être utile à l'Italie ?

« Le premier moyen, c'est d'apprendre par notre exemple aux « autres États de la Péninsule que, sous le régime parlementaire, tous « les intérêts prospèrent également, et que les institutions libres ne « sont pas fatalement et inévitablement condamnées à blesser les « sentiments religieux des populations.

« En second lieu, on fera très-bien de s'en tenir aux conseils de « M. d'Azeglio, qui, élu premier ministre en 1849, écrivait dans son « adresse aux électeurs de Strambino : *Une malheureuse expérience a*

[1] Séance de la Chambre des députés du 27 mai 1858. Discussion de l'emprunt.

« *démontré que les antipathies municipales s'opposent à des fusions qui* « *ne seraient pas d'ailleurs tolérées par l'Europe. Il faut donc rassurer* « *les États italiens contre des projets d'un agrandissement déloyal et leur* « *persuader que la véritable politique de l'Italie n'est ni la discorde ni* « *l'envie, mais la bienveillance et l'union*[1]. »

Les conservateurs pensaient que nos forces militaires ne pouvaient lutter avec avantage contre l'armée de l'Autriche. Les événements n'ont-ils pas justifié à Novare cette crainte patriotique? Dans la guerre même qui vient de se clore si inopinément, les Sardes, à eux seuls, malgré le puissant secours des volontaires italiens, auraient-ils pu soutenir le choc de cette masse imposante d'hommes et d'artillerie que le cabinet de Vienne avait réunie en Italie? A Dieu ne plaise que nous amoindrissions l'importance et la valeur de nos soldats, si admirables de courage, de discipline et de dévouement! Nous reconnaissons en eux les dignes frères d'armes de ces vaillants enfants de la France, qu'on a si justement surnommés les premiers soldats du monde. Nous admirons plus que tout autre ce roi intrépide qui a tenu si bien, aux immortelles journées de Palestro, sa mâle promesse d'être le premier soldat de l'indépendance italienne; nous ressentons une vive émotion au spectacle de ces milliers de jeunes gens, dont plusieurs appartiennent aux plus grandes familles de l'Italie, et qui laissèrent parents, profession, fortune et bien-être, pour s'enrôler sous le drapeau national : mais le fait que nous signalions n'en est pas moins incontestable; et je crois qu'aucun homme sérieux, quelle que soit son opinion, ne met en doute aujourd'hui que, sans l'aide de la France, nous n'aurions eu qu'à ajouter une triste et dernière page aux désastres glorieux et funestes qui avaient clos nos deux campagnes de 1848 et 1849.

Notre puissance militaire étant bien au-dessous des exigences de la situation, il fallait donc tendre la main au parti révolutionnaire, aspirant, on le sait, à renverser les autres dynasties de la Péninsule, et par-dessus tout la Papauté. C'était encore un des motifs de l'opposition des conservateurs. Plus on avançait, plus on voyait clair dans l'avenir; et le système d'attaques contre le souverain pontife, inauguré par les célèbres notes de M. de Cavour au congrès de Paris, ne pouvait qu'augmenter les alarmes.

Mais, lorsque la guerre éclata, en avril, amenée par l'incroyable envoi de cet *ultimatum*, que lord John Russell appellait si justement, il y a quelques jours, la suprême imprudence de l'Autriche, la position était bien différente. Le programme révolutionnaire était com-

[1] Séance de la Chambre des députés du 15 mai 1858. Discussion de l'emprunt de 50 millions. Discours du baron Ghiglini, député de Voltri.

plétement écarté; l'empereur Napoléon proclamait dans son manifeste qu'il ne venait ni déposséder les souverains ni ébranler le pouvoir du Saint-Père : la lettre du ministre des cultes complétait ces assurances formelles. Il ne restait donc aux Italiens qu'à remplir l'irrécusable devoir imposé à tout citoyen lorsque son pays est en guerre : mettre de côté tout esprit de parti, toute hésitation de conduite, et travailler de toutes ses forces au succès des armes nationales. Aussi vit-on dans le royaume une adhésion unanime que rien ne démentit et que constatèrent tous les journaux considérables de l'Europe. Les personnages les plus importants du pays se signalèrent par leurs dons patriotiques; la plus antique aristocratie fut largement représentée sur le champ de bataille; des comités de secours pour les familles des soldats et pour les blessés furent organisés sur tous les points du Piémont. Les évêques, le clergé, se montrèrent au-dessus de tout éloge, et on se rappelle encore le noble exemple du digne évêque de Novare, qui se refusa aux sommations du général Zobel, et, en pleine occupation autrichienne, ordonna à ses prêtres de faire prier publiquement pour le roi et la patrie.

Irons-nous jusqu'à dire que les catholiques n'eussent ni craintes ni appréhensions? Certes, ils en avaient, et de très-légitimes. Ils s'alarmaient de voir des journaux de Turin, dont les pleins pouvoirs conférés par le parlement rendaient le gouvernement responsable, redoubler de jour en jour de violence et d'acharnement contre le Pape; ils étaient effrayés des mouvements des Légations, du renversement de l'autorité pontificale, et des commissaires sardes envoyés pour prendre part à cette étrange et manifeste violation des promesses impériales.

Ces appréhensions étaient fondées et justes : la paix de Villafranca nous l'a appris trop douloureusement. Une fois encore les fautes des Italiens, la politique outrée de M. de Cavour, ont entravé la réalisation complète des espérances nationales.

Nous venons de nommer M. de Cavour. Nous lui reprocherons toujours d'avoir aigri et laissé subsister nos déplorables et indignes dissensions avec le Saint-Siége, tandis que, par son incontestable influence au sein de la chambre, du pays et de l'Italie tout entière, il eût pu seul peut-être dans son parti les apaiser. Nous ne nous joindrons jamais cependant aux détracteurs vulgaires de cet homme d'État, si fécond en ressources parlementaires, si prompt à saisir et à traiter les affaires les plus diverses, et qui, avec son ambition inquiète, ses desseins d'agrandissement et ses *tugenbund* italiens, rappelle l'impatiente et fiévreuse activité du baron de Stein. L'engouement passé, on le jugera, croyons-nous, avec plus de sévérité non-seulement comme administrateur, mais comme homme politique, et on verra

qu'en s'engageant trop loin il a contribué, sans le vouloir, à amener le brusque arrêt de nos victoires et le traité de Villafranca.

III

Cette paix, nous le disions au commencement de cet article, est évidemment incomplète. L'Empereur l'a dit lui-même, il se sentait aux flancs la Révolution, il craignait de ne pouvoir la maîtriser plus longtemps. Il a voulu la contenir : son but est-il atteint? Nous en doutons fort.

Il y a d'abord la question des duchés, des Légations et de la Toscane, et voilà qu'en même temps des projets de séparation administrative ébranlent la Savoie, comme pour attester cette impitoyable logique des choses qui n'épargne personne. On a arrêté, à Villafranca, en principe, la restauration des souverains de l'Italie centrale. Qui la réalisera? la persuasion ou la force? Qui s'en chargera? La France ou l'Autriche? Si cette restauration s'accomplit par la force, n'a-t-on pas commis une faute grave quand on a laissé ces populations en proie à des illusions prolongées qui augmenteront les haines et les mécomptes? Ces difficultés, on le sent, sont compliquées et sérieuses; elles peuvent s'aggraver du jour au lendemain, lors de la réunion des différentes assemblées.

Ah! si les Italiens comprenaient une fois tout le mal qu'ils font à leur cause en la rendant solidaire des attaques dirigées contre la Papauté! La Papauté, leur dirons-nous, mais c'est à elle que vous devez les traditions de l'indépendance nationale; elle est votre gloire et votre grandeur dans le monde; selon qu'elle est faible ou puissante, vous êtes forts ou déchus. Ouvrez les grands historiens protestants; lisez les livres de M. Gioberti, du comte Balbo, de M. Galeotti, de Manzoni et de Troia, des écrivains les plus illustres et les plus libéraux que vous ayez en ce siècle; voyez comme ils parlent de la Papauté, comme ils apprécient son rôle si hautement civilisateur. La question d'un pouvoir temporel et sa nécessité (nécessité relative, bien entendu), pour la complète indépendance du chef de l'Église, a été résolue, il y a dix ans, par l'Europe entière, par des libéraux éprouvés et nullement entichés d'esprit clérical, M. Thiers, par exemple. On ne va pas, à si peu d'intervalle, discuter encore cette thèse qui a d'ailleurs l'assentiment de tous les gouvernements, depuis les monarchies catholiques de France, d'Autriche et d'Espagne, jusqu'à celles de Prusse et de Russie. Vous voulez l'unité de l'Italie, et vous

voudriez lui ôter la seule unité qu'elle possède, son unité religieuse, vous voulez faire de Rome la capitale de la Péninsule; et vous lui enlèveriez une institution qui en fait le centre de 300 millions d'âmes, la ville éternelle, la capitale morale de l'univers! On a parlé d'une confédération sous la présidence honoraire du Pape : si elle était possible, elle concilierait heureusement les tendances unitaires et les intérêts municipaux. Seulement il n'est pas facile de l'établir. Le Pape, d'abord, qui accepte en principe, dit-on, pose des réserves et demande des explications très-légitimes. Pour être à la hauteur de sa position de chef de l'Église, le souverain pontife, on l'a démontré dernièrement ici dans des pages éloquentes[1], a besoin, politiquement, d'une neutralité perpétuelle. Les mœurs et l'état actuel de l'Europe ne sauraient admettre un pape batailleur, s'élançant, le casque en tête et la lance au poing, au plus fort de la mêlée, comme Jules de la Rovère. Le Pape, étant, d'ailleurs, le dépositaire de l'autorité et de la vérité catholique, pourrait-il rester chef de la confédération sans avoir une ingérence dans cette partie de la législation intérieure des États italiens qui touche aux intérêts religieux? De leur côté, ces États voudraient-ils de cette espèce de haute révision? Nous ne préjugeons, nous ne décidons rien; nous exposons les difficultés pratiques, évidentes, d'un projet qui, en lui-même, répond, nous l'admettons, à l'histoire si glorieusement municipale et à la configuration de l'Italie, et serait un progrès réel pour son organisation politique.

Le Piémont surtout aura de graves objections. Personnification vivante d'une politique d'agrandissement qui n'a excité que trop les défiances des souverains, il se trouvera en présence, non-seulement de l'Autriche, son ennemie naturelle, mais des autres confédérés, forcés, pour se défendre et pour vivre, de se déclarer ses adversaires. Obligé peut-être de recevoir, dans quelques-unes de ses places fortes, une garnison fédérale, il se demanderait si l'annexion de la Lombardie, sans ses boulevards naturels, Mantoue et Peschiera, est une compensation suffisante à la perte de son ancienne indépendance au sein de la politique italienne.

Il y en a qui se consolent de leurs illusions trahies par la perspective de je ne sais quels bouleversements futurs et prochains, et qui voient dans leur longue vue politique une descente en Angleterre et une campagne sur le Rhin. Pour notre compte, nous croyons médiocrement à cette politique de flibustiers américains qui, importée au milieu de l'Europe, transformerait les ennemis de la veille en intimes amis du lendemain. Nous ne nous fions pas plus à ces rêves de cerveaux maladifs que nous ne croyons à ceux qui voient dans la créa-

[1] *Le Saint-Siége en* 1859, par M. le vicomte de Meaux. *Correspondant* du 25 mai.

tion d'un royaume puissant, au nord de l'Italie, un système personnel à l'empereur Napoléon : comme si le plan d'Henri IV n'existait pas, comme si cette combinaison n'était pas vieille de quelques siècles. La politique est la science de la tradition et des précédents ; on ne troublerait donc pas impunément le repos de l'Europe comme un querelleur infatigable, on ne bouleverserait pas, sans risque d'y périr, le droit public existant ; la paix n'étant qu'un devoir, si la guerre n'est pas une nécessité impérieuse, nous croyons à la paix. Dernièrement encore, on a vu ce qu'il a fallu de provocations décisives de la part de l'Autriche pour entraîner la France à la guerre.

La paix amènera pour le Piémont, je le souhaite et je l'espère, la pacification religieuse. Une brochure, qui a fait sensation et dans laquelle on a cru trouver le reflet d'une pensée impériale, a dit clairement qu'en Piémont on allait au schisme, et a témoigné de la nécessité d'une réconciliation [1]. Ce n'est pas le Pape qui s'y opposerait. Représentant de Celui qui est la miséricorde même et qui ne rebute jamais ses enfants les plus criminels, le cœur paternel de Pie IX ne s'est jamais refusé, on l'a vu, à des négociations amicales. Les arrangements en eux-mêmes n'ont rien d'impossible. Au fond, que demande l'Église, sinon le droit commun et la liberté de vivre et de faire le bien, selon la parole de l'archevêque martyr? Si on veut négocier de bonne foi, sans arrière-pensée et sans parti pris, nous ne doutons pas qu'on n'arrive bientôt à des résultats satisfaisants.

Les nécessités de la politique y aideront. Il est évident, aux yeux de tout le monde, que la Sardaigne et l'Italie ont besoin de la plus grande modération. Tout écart, toute imprudence, les compromettraient à jamais. Or cette mesure, cette sagesse, ne pourront s'obtenir que par l'appui de l'opinion conservatrice. Après les hésitations et les tâtonnements, on en viendra là, il le faut. D'ailleurs, qu'on ne l'oublie pas, les conservateurs sont les alliés naturels de la France. C'est contre la politique française que M. de Cavour faisait le *connubio* avec le centre gauche en 1852 ; c'est à la droite qu'a été due en grande partie l'adoption de la loi Deforesta, après l'exécrable attentat du 14 janvier, et, parmi les enthousiastes si ardents pour l'Empereur au mois de mai dernier, il y en a beaucoup qui s'extasiaient la veille dans les journaux et dans les conversations sur le *mâle héroïsme* d'Orsini.

Quoi qu'il en soit, du reste, ce qu'on ne recommandera jamais assez, ce qui intéresse au plus haut degré l'avenir du pays et de la religion, c'est que les catholiques ne se découragent et ne se lassent pas, qu'ils pratiquent loyalement les devoirs de la vie publique et

[1] *Napoléon III et l'Italie*, VII, VIII. Pages 31 et 36.

qu'ils soient fidèles à la liberté. Répétons-le une dernière fois, la Constitution sarde, tout en étant des plus libérales, contient les garanties les plus formelles pour les droits de l'Église; elle est telle, en un mot, qu'on a dû la violer ouvertement pour la tourner contre nous[1]. Nul homme d'État en Piémont, je n'en excepte aucun, nul homme d'État, dis-je, n'oserait soutenir que la suppression de la Constitution serait un bienfait, surtout pour les catholiques. Qu'on y songe : toutes les lois mauvaises, toutes celles qui ont inauguré ou aggravé nos luttes religieuses, la loi Siccardi, la loi du mariage civil, la loi des couvents, sont dues à l'initiative du pouvoir exécutif; toutes, sans exception, ont été ou rejetées ou modifiées par le parlement, et je n'en connais pas une dont les chambres n'aient atténué la portée ou diminué les rigueurs? Les catholiques croient-ils que leurs malheurs seraient moins insupportables s'ils étaient obscurs et inconnus? Croient-ils ne rien devoir à la discussion qui leur fournit des moyens de résistance et *à cet énergique écho de la presse catholique dans les deux mondes qui répète et fortifie au tribunal de l'opinion humaine leurs griefs et leurs plaintes*[2]?

Certes il serait désirable qu'il y eût un gouvernement modèle, quelque chose qui ressemblât aux rêves de Campanella, où la loi divine et le droit de chacun seraient respectés sans luttes et sans rivalités électorales. Malheureusement cela n'est rien moins que praticable; autant vaudrait imaginer une société parfaite, vivant d'après l'Évangile et l'Église, sans tribunaux, sans gouvernement et sans gendarmes. Au lieu de cela, nous n'avons, de nos jours, que des gouvernements qui ont tous eu quelques démêlés avec l'Église et dont aucun ne pourrait à ce sujet jeter aux autres la première pierre. Le vrai despotisme est maintenant impossible, et les rois qu'on appelle tyrans sont tous des libéraux avancés, comparés à leurs devanciers d'il y a un siècle; ce qui est très-possible et très-dangereux, c'est une espèce de liberté bridée et énervante, à la fois très-large à la base et très-étroite au sommet, assaisonnée de quelques petites persécutions religieuses, et dont le libéralisme voltairien s'accommoderait parfaitement, en Italie du moins ; c'est un système qui envelopperait graduellement et l'Église et le clergé, dans le souple et ténace réseau d'une avilissante servitude administrative. Luttons au

[1] Ce travail était sous presse lorsque le ministre de l'intérieur en Piémont a suspendu, par suite des pleins pouvoirs conférés au gouvernement, les feuilles principales de l'opposition catholique à Chambéry et à Gênes : l'*Armonia* de Turin était déjà suspendue. On voit ce que gagnent les catholiques aux dictatures !

(*Note de la Rédaction.*)

[2] Le comte de Montalembert : *des Intérêts catholiques,* ch. XI, p. 47. Édition Lecoffre et Ce.

grand air qui retrempe et qui vivifie; notre destinée, à tous ici-bas, est un combat continuel. Vainqueurs, la liberté nous sera un frein salutaire et empêchera ces entraînements qui appellent les réactions opposées. Notre prépondérance ne blessera personne, parce que tous pourront la conquérir. Vaincus, nous aurons toujours par la liberté les meilleurs moyens de nous relever de la défaite, et, jusque dans la défaite, nous garderons pour nous ces deux grandes choses qui forment, au milieu de très-graves inconvénients, l'immense avantage des gouvernements libres : la liberté individuelle et le droit des minorités.

Puisse mon pays vivre en paix dans la pratique paisible de ses institutions; puisse-t-il réaliser l'accord de la liberté avec la religion, la religion, seul arome, répétons-le à l'exemple de Bacon, qui empêche de se corrompre la liberté comme la science!

HENRI BIXIO.

Gênes, 10 août 1859.

QU'EN FERA-T-IL?

ROMAN DE SIR EDWARD BULWER-LYTTON

Nulle part le roman n'a pris dans ce siècle un développement plus riche et plus élevé qu'en Angleterre. Même en laissant à part Walter Scott, qui est resté en effet un phénomène isolé, on peut affirmer que dans aucune autre littérature on ne trouverait, en ce genre, autant d'écrivains éminents. Et ce n'est pas seulement par les qualités littéraires que brillent les romans anglais; ces fictions, dont les mœurs ont, chez nous, si souvent à souffrir, sont, chez nos voisins, une sorte de prédication morale. Bien que les orages du cœur en soient là comme ailleurs l'habituel sujet, la peinture des passions n'y est jamais contagieuse; les romanciers anglais savent garder dans leurs tableaux une mesure d'expression et une prudence de coloris qui sont trop peu connues des nôtres.

Cela vient de ce que le roman tient dans les habitudes de la vie anglaise une plus grande place que chez les autres peuples. Tandis qu'ailleurs, en France par exemple, le roman, sagement redouté des mères de famille, est la distraction des oisifs ou la jouissance furtive des écoliers et des grisettes, en Angleterre, où il n'inspire pas les mêmes craintes, c'est la lecture de tous. Tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, gens de loisirs ou gens de peine, se nourrissent de romans. Or ce qui est de consommation générale chez un peuple sérieux est nécessairement sain.

Parmi les écrivains qui, pour suivre la même métaphore, ont de

nos jours le plus abondamment fourni à ce genre d'alimentation, sir Edward Bulwer-Lytton a droit au premier rang. Depuis bientôt trente ans sa plume aristocratique fait le charme des salons anglais. C'est en effet le peintre de la haute société. Patricien, et du meilleur aloi, c'est dans le monde patricien qu'il s'est confiné jusqu'ici. A lui les vieux manoirs, les parcs ombreux, les coteaux animés par la meute; à lui Saint-Jam's Park et ses carrosses dorés, les grands levers de White-Hall, les dîners parlementaires, les *entraînements* d'Epsom ou de Newmarket; à lui le *High life*, en un mot, — le grand monde. Mais ce monde n'est pas aussi clos, aussi cantonné qu'on pourrait le croire. Les hautes classes en Angleterre ont de nombreux contacts avec les autres. De là, dans les romans de Bulwer, plus de variété et de contraste que ne semblerait devoir en comporter le milieu dans lequel ils se déroulent.

Cela est particulièrement vrai du dernier, de cette longue et complète odyssée dont le titre un peu maniéré (il y a toujours de la manière chez sir Bulwer) « *Qu'en fera-t-il?* » captive depuis bientôt deux ans les lecteurs du *Blackwood's Magazine*, et de la *Revue britannique*[1] qui en ont eu la primeur. Le cadre, habituellement assez circonscrit du noble romancier, s'est élargi ici et peut-être outre mesure; sir Edward Bulwer semble avoir voulu y faire entrer la société anglaise tout entière avec ses éléments si divers et ses oppositions si pittoresques. Il y a jeté plus de figures, plus d'événements, plus d'idées qu'en aucun autre de ses ouvrages; l'action en est aussi plus vaste et plus compliquée. Les extrémités de la vie anglaise s'y produisent presque toutes; le saltimbanque à côté du lord, le brigand près du dandy, la grande dame avec la fille pauvre : types accentués en qui se personnifient des systèmes, des théories et de fines critiques de mœurs. Ce roman est du reste ordonné comme un grand drame, avec ses mystères, ses surprises, son dénoûment habilement ménagé. Et, quoique cette vaste machine dût paraître un peu lourde à conduire pour un écrivain habitué à de plus légers appareils littéraires, sir Edward Bulwer s'en est tiré à son honneur, sans fatigue et sans épuisement, jetant à pleines mains, dans des récits très-variés, le sel de sa plaisanterie légère et ces fusées de sentiment et d'esprit, sans nom dans notre langue, et qui s'appellent en anglais de l'*humour*.

Donc figurez-vous, lecteur, que vous êtes devant une de ces scènes aux vastes proportions, au savant mécanisme, où les tableaux changent à vue. Les personnages vont paraître. Prenez-les d'abord pour ce qu'ils semblent être, sans questionner.

Nous voici dans un village du comté de Surrey. Il y a foire. La rue

[1] Voy. la *Revue britannique* du 1er janvier 1858 au 1er août 1859. — C'est sa traduction que nous empruntons plus loin.

principale est bordée de baraques garnies de jouets d'enfants, de faïence brillante, de rubans aux vives couleurs, de pains d'épices dorés. Plus loin, à l'endroit où cette rue, devenue de plus en plus large, aboutit à une pelouse, s'élèvent les constructions plus prétentieuses qui recèlent les phénomènes attrayants de la foire, la Sirène, le Géant de Norfolk, le Veau à deux têtes, etc. Au-dessus de ces édifices et dans la position la plus avantageuse, un théâtre se dresse, qui promet aux amateurs de spectacle une représentation du « grand mélodrame : le *Baron féroce et la Fille du bandit.* » Deux étrangers se sont arrêtés devant l'estrade, où fifres et tambours appellent le public. L'un est un garçon de vingt-cinq à vingt-sept ans, d'une santé brillante et qui pourrait mériter l'épithète de *beau*, n'était son nez, un de ces nez que les Français appellent *nez en l'air*, nez de bon augure, selon sir Bulwer, et avec lequel « il n'est pas à craindre, dit-il, qu'un homme reste à jamais embourbé. » Une moustache et une impériale (ornements rares en Angleterre) complètent ce visage un peu étrange. L'autre est évidemment un étudiant récemment sorti de son université, un de ces beaux jeunes gens, tels que l'Angleterre en offre seule, fins de teint et de traits comme des femmes, mais vigoureux déjà comme des hommes. Du reste, ainsi que la moitié des Anglais, il s'appelle *Lionel.* Tous deux paraissent jouir d'une parfaite liberté d'esprit et s'amuser comme des écoliers en vacances.

— Oh! oh! dit le plus âgé des deux amis, un spectacle, et classique encore! cela doit valoir la peine d'être vu.

Puis, se tournant vers un grave savetier en tablier de cuir, qui contemplait avec attention les personnages de la pièce rangés devant le rideau :

— Cela paraît vous intéresser, mon maître, lui dit-il; vous avez peut-être déjà vu la pièce ?

— Oui, répondit le savetier, c'est aujourd'hui le troisième jour, et demain sera le dernier. Je n'ai pas encore manqué une représentation, et je n'en manquerai pas une; mais ce n'est plus ce que c'était autrefois.

— C'est fâcheux; mais c'est ce que disent de toutes choses tous ceux qui sont arrivés à votre âge respectable, mon ami. Étés et soleils, ennuyeuses villes d'eaux minérales, jeunes et jolies femmes, « ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. » Si les choses continuent à dégénérer ainsi, nos petits-enfants ne s'amuseront guère.

Le savetier examina le jeune homme et fit un signe de tête approbatif. Il avait parfaitement compris la philosophie ironique de son interlocuteur, et il aimait d'ailleurs ce qui n'était pas banal. — Vous parlez bien, monsieur, et ce que vous dites là est juste. Mais, si les anciens disent toujours que les choses sont pires qu'elles n'étaient, n'y aurait-il pas aussi quelque chose de vrai dans ce qu'on répète ainsi continuellement? Quant à moi, je suis pour le temps passé; mon voisin, Joe Spruce est, lui, pour le temps pré-

sent, et il prétend que nous sommes tous en progrès. Mais il est *rose*, et je suis *bleu*.

— Vous êtes *bleu*, dit Lionel : je ne vous comprends pas.

— Jeune homme, je suis *bleu*, c'est-à-dire que je suis tory; et Spruce est rose, c'est-à-dire qu'il est *rad* (radical). Et qui plus est, il est tailleur, et je suis savetier.

— Ah! ah! « qui plus est! » dit l'aîné des deux jeunes gens; comment l'entendez-vous?

Le savetier porta l'index de sa main droite sur l'index de sa main gauche : c'est le geste d'un homme qui va vous faire un raisonnement ou une démonstration, ainsi que le remarque, sans doute, Quintilien dans ses observations sur l'éloquence; ou, s'il a négligé de le faire, c'est une lacune dans son livre.

— Voyez-vous, monsieur, dit le savetier, la profession d'un homme est en rapport intime avec sa manière de penser. Chaque métier a, selon moi, des idées qui lui sont propres. Un boucher ne voit pas la vie du même œil qu'un boulanger; causez avec cinq ou six fabricants de chandelles, et ensuite avec cinq ou six forgerons, vous verrez que les fabricants de chandelles ont leurs idées, et que les forgerons ont les leurs.

— Vous êtes un observatenr sagace, dit le jeune homme avec admiration; votre remarque est nouvelle pour moi, et je la crois vraie...

Ici la conversation fut interrompue par une poussée soudaine de la foule vers le théâtre; les deux amis levèrent la tête, et virent que le nouvel objet d'attraction était une petite fille qui paraissait à peine âgée de dix ans, quoiqu'elle eût en réalité deux ans de plus. Elle venait de sortir de derrière le rideau, et, après avoir fait son salut à la foule, elle se promenait sur l'estrade avec un air de solennité enfantine le plus gracieux du monde.

— Pauvre petite! dit Lionel.

— Pauvre petite! répéta le savetier.

Et, si vous eussiez été là, cher lecteur, il y a dix à parier contre un que vous auriez dit aussi : Pauvre petite! » Et pourtant cette fille était vêtue de satin blanc, avec un volant semé de paillettes et un corsage garni d'oripeaux; elle portait sur les boucles de ses longs cheveux blonds une guirlande de fleurs (artificielles), et ses bras délicats étaient chargés de bracelets (en pierres fausses). Mais il y avait en elle quelque chose que tout ce clinquant ne pouvait parvenir à rendre vulgaire; et par conséquent, malgré tout ce clinquant, on ne pouvait s'empêcher de la plaindre. Elle avait une de ces figures charmantes qui vont droit au cœur de tous, jeunes ou vieux: quelle que fût son assurance, il n'y avait dans son air rien d'effronté : c'était plutôt l'aisance d'une petite dame jointe à la naïveté d'un enfant, qui ne se doute pas qu'il y ait dans sa situation quelque chose qui puisse vous faire soupirer : « Pauvre petite! »

— Il faudrait la voir jouer, messieurs, dit le savetier : elle a un talent rare. Mais, si vous aviez vu celui qui a été son maître, si vous l'aviez vu, il y a un an!

— Qui est-ce donc?

— C'est Waife, monsieur; vous avez peut-être entendu parler de Waife?

— Je vous avoue que non, à ma honte.

— Waife, monsieur, aurait pu faire fortune sur la scène de *Common-Garden;* oh! c'est une longue histoire! Le pauvre diable! c'est fait de lui à présent. Mais elle en prend soin, la petite chérie — que Dieu te bénisse!

Et le savetier échangea un sourire et un signe de tête avec la petite fille, dont la figure s'épanouit en le reconnaissant dans la foule.

— Par le pinceau et les palettes de Raphaël, s'écria le plus âgé des deux jeunes gens, il faut qu'avant peu j'aie la tête de cette enfant!

— Sa tête! s'écria le savetier épouvanté.

— Dans mon album... je suis peintre. Vous connaissez cette petite fille?

— Si je la connais! Elle loge chez moi avec son grand-père, — son grand-père, c'est Waife, — homme prodigieux. Mais on ne le traite pas bien, et, sans elle, il mourrait de faim. Il y eut un temps où c'était lui qui les faisait tous vivre; aujourd'hui il ne peut les faire vivre, et on le laisse mourir de faim! Voilà le monde! On force un génie comme une bête de somme, et, s'il tombe en route, tant pis! on continue son chemin. C'est là ce que Joe Spruce, mon voisin, appelle le progrès. Mais j'entends la grosse caisse! l'on va commencer; ne voulez-vous pas entrer, messieurs?

Les deux jeunes gens entrèrent et purent se faire une idée du fameux Waife et de son talent, bien qu'il n'eût qu'un rôle muet dans la pièce. Mais son jeu silencieux était digne de Kemble. Toutefois, c'est dans son intérieur, où ils furent admis à faire, en payant, le portrait de sa petite-fille, qu'ils eurent lieu de l'apprécier. C'était, au physique, un débris d'homme auquel il était difficile d'assigner un âge. Un accident de chemin de fer lui avait enlevé un œil et l'usage d'une jambe; l'organe de la voix même avait été atteint. De secrètes peines avaient sillonné son front de rides. Nonobstant ses mutilations, il avait un grand air, des façons de gentilhomme, et s'exprimait avec distinction. Sa petite-fille avait ravi nos deux jeunes gens au théâtre par son intelligence et sa grâce. Le prix élevé qu'elle demanda pour poser, — trois livres sterling, les refroidit bien un peu d'abord; — mais leurs cœurs lui revinrent quand ils surent qu'elle n'avait exigé cette somme que parce qu'elle était nécessaire à son grand-père pour réaliser une *combinaison* qui devait les affranchir de l'engagement contracté avec le directeur du théâtre forain, où petite-fille et grand-père se déplaisaient profondément.

Les rapports des deux jeunes gens amenèrent entre eux et la belle enfant qui leur servait de modèle une familiarité douce et affectueuse. Aussi, lorsque, le portrait achevé et la foire terminée, il fallut se séparer, il y eut, de part et d'autre, une émotion très-vive, que le peintre dissimula sous sa feinte insouciance, mais que Lionel et Sophie, — Sophie, si nous ne l'avons pas dit, était le nom de la petite-fille, — ne cherchèrent pas à cacher, et qui était d'autant plus vive, qu'il n'y avait pas de probabilité pour eux de se

revoir. Waife, en effet, leur avait ôté toute espérance à cet égard par une lettre à Lionel, où celui-ci fut très-étonné de se trouver désigné avec ses nom et qualités. D'où Waife le connaissait-il? et pourquoi, le connaissant, rompait-il, *et pour jamais*, avec lui? Cela parut étrange au jeune homme; mais une autre préoccupation s'empara bientôt de son esprit.

Lionel Haughton était l'unique fils d'une veuve jeune encore et fort belle qu'un gentilhomme avait épousée pour ses beaux yeux et ceux de la cassette du brave marchand dont elle était la fille, et qu'il avait ruinée avant de mourir. Elle ne vivait et n'élevait son fils, depuis la mort de son mari, que grâce aux libéralités d'un ami de ce dernier. Cet ami, qu'elle n'avait d'ailleurs jamais vu, mais qui, elle le savait, s'était vivement opposé à son mariage, était du reste allé spontanément à son secours. Il s'appelait M. Darrell; ç'avait été l'un des avocats les plus célèbres de Londres, l'un des personnages les plus influents de la Chambre des Communes. Mais, brisé par des chagrins domestiques dont personne ne connaissait exactement la nature et l'étendue, il vivait seul au fond d'une terre de famille.

Lionel, qui n'avait appris qu'à la fin de ses études à qui il en avait l'obligation, fut profondément blessé de la hauteur misanthropique avec laquelle son bienfaiteur avait reçu les remercîments de sa mère. « Vous ne voulez pas de notre reconnaissance, lui écrivit-il avec fierté, eh bien, moi, je ne veux plus de vos bienfaits, et je n'aurai plus de repos que je ne vous aie remboursé tout ce que je vous ai coûté. »

M. Darrell comprit la noble susceptibilité du jeune homme, et, loin de s'en offenser, y répondit en l'invitant à venir passer quelques semaines auprès de lui à la campagne. Nature délicate autant que fière, Lionel sentit ce qu'il y avait d'élevé dans ce procédé, et partit immédiatement, déjà presque revenu de ses préventions. Trois heures de conversation avec M. Darrell suffirent pour les changer en une admiration sympathique. Rapide auss fut l'intérêt que conçut pour lui son protecteur. Darrell, qui n'avait plus d'enfant, ne l'adopta pas immédiatement sans doute, — la prudence le lui défendait, — mais il lui assura dès lors, ainsi qu'à sa mère, les moyens de paraître convenablement dans le monde, et le recommanda à l'attention d'un de ses amis, le colonel Morley, la fleur et le modèle des gentlemen anglais.

Tandis que la fortune favorisait ainsi notre héros, que devenait notre héroïne? Le sort avait-il été doux à la pauvre petite Sophie? Avait-elle pu, comme elle le souhaitait si vivement, rompre son engagement avec l'*impresario* du théâtre de la foire, et cessé enfin de jouer la fille du brigand dans la pièce du *Féroce Baron?* Les trois

livres du peintre avaient-elles amené sa délivrance, et la *combinaison* de son grand-père avait-elle réussi? Nous allons le voir.

C'est par une matinée triste et sombre que le grand-père et la petite-fille avaient quitté le toit hospitalier de M. Merle, le savetier. Tristes et sombres aussi étaient les pensées de la petite Sophie. Elle cheminait lentement derrière l'invalide qui s'appuyait lourdement sur son bâton, et son œil n'avait pas même un sourire pour les boutons d'or qui étincelaient dans les prés humides de rosée, le long de la route aride.

Ils avaient continué de marcher ainsi, séparés et silencieux, jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé la seconde borne milliaire. Là, Waife, s'arrachant à ses propres rêveries qui étaient peut-être encore d'une nature plus décourageante que celles de l'enfant, s'arrêta brusquement, passa rapidement sa main une ou deux fois sur son front, et, se tournant vers Sophie qui s'approchait de lui, la contempla d'un air plein de bonté : Vous avez du chagrin, mon enfant? lui dit-il.

— Beaucoup, grand-père.

— Et vous êtes fâchée contre moi? oui, fâchée que je vous aie enlevée tout à coup à ce jeune et charmant jeune homme qui avait tant de bontés pour vous, sans vous laisser même la perspective d'une chance de le revoir?

— Je ne vous ai pas reconnu là, grand-père, répondit Sophie; et elle fit une petite moue avec sa lèvre inférieure, tandis que deux grosses larmes roulaient dans ses yeux.

— Cela va sans dire : lorsqu'il s'agit de quelque chose qui a l'air d'avoir le sens commun, on ne me reconnaît point. Mais ne pensez-vous pas que j'aie fait ce que j'ai cru le mieux pour vous? Et ne faut-il pas que j'aie quelque bonne raison pour faire, de propos délibéré, une chose que je sais devoir vous causer du chagrin?

Sophie lui prit la main et la pressa dans les siennes; mais elle n'osa pas prononcer une parole, car elle sentait que l'effort était au-dessus de ses forces, et que ses larmes éclateraient malgré elle. Alors Waife se mit à lui débiter une foule de ces sages sentences, vieilles comme le temps, et autant au-dessus de nos peines que les montagnes sont au-dessus de la vallée où nous cheminons. Il lui dit qu'il était absurde de se tourmenter d'idées chimériques et d'espérances impossibles. Le jeune gentleman ne pouvait jamais lui être de rien, ni à elle ni à lui. Il pouvait être très-bien de la part d'un jeune gentleman de lui promettre de correspondre avec elle; mais il ne serait pas plutôt rentré dans sa famille, qu'il aurait autre chose à penser, et l'aurait bientôt oubliée... Waife débita toutes ces belles choses et beaucoup d'autres, selon l'usage ordinaire des consolateurs, qui partent de ce principe, que le chagrin est une affaire de logique, il les débita, dis-je, avec une vigueur d'argumentation qui n'admettait pas de réplique, mais qui n'apportait pas avec elle une ombre de consolation. Sentant cela, ce grand acteur, — non qu'il jouât en ce moment la comédie, — s'arrêta court, saisit l'enfant dans ses bras et murmura : — Mais si je vous vois abattue comme cela, je n'aurai plus la force de me traîner par le monde, et plus tôt je serai mort, plus tôt on aura jeté quelques pelletées de terre sur

moi, et mieux ce sera pour vous; car il semble que le ciel vous envoie des amis, et que ce soit moi qui vous en sépare.

Alors Sophie se prit à sangloter tout de bon; elle enlaça convulsivement ses petits bras autour du cou du vieillard, elle couvrit de baisers tendres et suppliants son rude visage, et dit à travers ses larmes : — Ne parlez pas ainsi. J'ai été méchante et ingrate envers vous; je n'aime personne que mon cher, cher grand-père.

Après cette petite scène, ils se calmèrent tous deux et se sentirent le cœur soulagé. Ils poursuivirent leur chemin, non plus séparés, mais côte à côte, et le vieillard s'appuyant, quoique très-légèrement, sur le bras de l'enfant. Mais il n'y eut pas réaction immédiate de la tristesse à la gaieté. Waife commença à parler en demi-tons adoucis et vaguement de ses propres afflictions, et, bien qu'il ne touchât ce sujet qu'en termes généraux, combien vives paraissaient les peines du vieillard à côté des regrets de l'enfant. Et pourtant ses réflexions semblaient plutôt avoir pour objet de compatir à la position de celle-ci que de se chagriner de la sienne propre. — Ah! ma mignonne, disait-il, à votre âge je ne connaissais ni vos peines ni vos privations. Je n'étais pas forcé de marcher péniblement sur ces routes poudreuses avec un vieil estropié qui n'est bon à rien. Je foulais aux pieds de moelleux tapis et je dormais sous des rideaux de soie. Je prenais l'air dans de belles voitures. Moi — un mauvais sujet — et vous, si bonne petite fille! Mais tout cela a disparu, tout cela s'est évanoui comme un rêve, et il ne me reste même pas aujourd'hui la certitude de pouvoir, dans huit jours, vous donner une croûte de pain...

Sophie. Et le... Comment appelez-vous cela? le placement. — Les trois livres sterling, grand-père?

Waife, *avec admiration*. Enfant sensée, vous avez raison. Oui, la Providence est encore bien bonne pour moi. Ah! qu'importe la fortune! J'étais heureux avec ma chère Lizzy... et pourtant nous vivions au jour le jour.

Sophie, *avec un peu de jalousie*. Lizzy? qui était-ce?

Waife, *les yeux humides et les regards baissés*. Ma femme. Je ne la possédai que deux ans, années de bonheur! Et combien je devrais être reconnaissant qu'elle n'ait pas vécu plus longtemps! Quelle honte, quelle humiliation la mort lui a épargnées!

Une longue pause s'ensuivit. Puis Waife reprit le récit de ses malheurs; comment, pour vivre et faire vivre sa petite-fille orpheline qu'il venait de retirer des mains d'une odieuse femme qui la maltraitait, il avait mis à profit le talent d'acteur qu'on lui avait reconnu autrefois dans la représentation des comédies de société, et était entré dans la troupe ambulante dont il venait, grâce au prix des trois livres gagnées par Sophie en posant, de pouvoir enfin se dégager. Avec ces trois livres, il allait entreprendre une exploitation à la fois libre et lucrative. En causant ainsi, ils étaient arrivés aux premières maisons d'un village qui s'étendait le long de la route.

Waife passa par un tourniquet, suivit une étroite ruelle et arriva à une

chaumière isolée. Il frappa à la porte; elle fut ouverte par une vieille paysanne qui lui fit une révérence courtoise : — Vraiment, monsieur, dit-elle, je suis bien aise que vous soyez venu. Je crains presque qu'il ne soit mort.

— Mort! s'écria Waife. O Sophie! s'il était mort!

— Qui?

Waife ne fit pas attention à cette question. — Qu'est-ce qui vous a fait craindre qu'il ne soit mort? dit-il en fouillant dans ses poches, d'où il tira enfin une clef. Vous n'avez pas désobéi aux ordres formels que je vous avais donnés, en cherchant à ouvrir la porte

— Grands dieux! non, monsieur; mais il a commencé par faire un tel vacarme! c'était effrayant. Et maintenant il est aussi tranquille que si c'était un cadavre. J'ai regardé par le trou de la serrure, et je l'ai vu étendu par terre tout roide.

— C'est la faim peut-être, dit le comédien. Il est ordinairement comme cela quand on l'a tenu à jeun beaucoup plus longtemps que de coutume. Suivez-moi, Sophie.

Il écarta la bonne femme, entra dans la cuisine sablée et monta un escalier qui y prenait naissance. Suivi de Sophie, il s'arrêta à une porte et écouta : on n'entendait pas le plus léger bruit. Inquiet, il ouvrit cette porte avec précaution, et se glissa dans la chambre. Mais au même instant quelque chose bondit et s'élança;... une masse d'un blanc sale, se précipitant entre ses jambes, alla se jeter contre Sophie, qui poussa un cri de terreur. « Arrêtez-le, arrêtez-le, pour l'amour du ciel! s'écria Waife. Fermez la porte de la rue, emparez-vous de lui. »

Mais cette masse vivante se précipita dans l'escalier, et, à sa suite, se précipita, clopin-clopant, Waife, qui revint au bout de quelques minutes, ramenant avec lui le mystérieux fugitif.

— Là! cria-t-il à Sophie, qui, debout et le visage enseveli dans sa robe, refusa longtemps de regarder : là, doux comme un agneau, et il me connaît. Regardez.

A ces mots, il s'assit sur le plancher, et Sophie, se décidant, après beaucoup d'hésitation, à ouvrir les yeux, vit, la regardant de dessous une profusion de longs poils frisés, un énorme... caniche.

En effet, c'était là le *placement*, la *combinaison* de Waife. Triste placement, pauvre combinaison, direz-vous, et que voilà la pauvre Sophie loin des espérances qu'elle a pu fonder sur l'emploi des trois livres sterling! Mais vous ne connaissez pas Waife, vous ne connaissez pas les villes de province de l'Angleterre. Waife n'est pas un vulgaire saltimbanque, c'est un artiste créateur, capable de grandir les choses les plus basses. Puis il sait son monde, et voit d'un coup d'œil ce qu'il peut tirer du milieu, quel qu'il soit, où il se trouve jeté. C'est vers la province qu'il s'est tourné pour exploiter l'intelligence du barbet, qu'un hasard lui a fait découvrir entre les mains d'un pauvre diable de Français qui ne savait pas en tirer parti, et dont il perfec-

tionne en secret depuis quelque temps l'éducation. Or la province,— la province anglaise, j'entends, — a de hautes prétentions scientifiques et littéraires. Pas de petite ville de comté qui n'ait son *Athenæum*, ses *lectures*, où les bourgeois viennent bâiller à des *cours* d'art, et de sciences transcendantales, inutiles et souvent du reste incompréhensibles, mais auxquels il est de bon ton d'assister.

Voici, par exemple, la vieille ville municipale de Gatesborough. Elle a un maire plein de zèle pour les intérêts intellectuels de ses administrés, qui l'a dotée d'un *Institut industriel*, quoiqu'il n'y ait à peu près point d'industrie dans la localité, et qui, bien qu'on y soit fort loin de la mer, y fait donner, au prix de cinq guinées la séance, des leçons de *conchyologie*. C'est vers ces murs prédestinés à l'exploitation des charlatans que se dirige d'abord Waife. Mais il n'a garde de s'y présenter en montreur de chien savant; tout serait perdu. Waife s'y pose d'une bien autre façon! Un convoi y entrait en même temps que lui. — Quelle chance! s'écria Waife. Dépêchez-vous, Sophie, mon enfant.

Allait-il donc prendre ce convoi? Non pas! il était au terme de son voyage. Il allait se mêler à la foule qui s'écoulerait bientôt par ces larges portes pour se répandre dans la ville; il allait emprunter l'apparence respectacle d'un voyageur arrivant par le train. Il joua en effet si bien le rôle d'un étranger dépaysé, qui vient d'être vomi par un de ces monstres à vapeur, encore haletants, dans des lieux qu'il ne connaît pas, — parmi cette foule qui se fraye un passage à coups de coudes et d'épaules, au milieu de cette masse de bagages, de valises, de sacs de voyage, de ces enfants portés à bras, de ces brouettes qui ne respectent guère les jambes du public; — il se donna si bien l'air d'un homme d'importance, sur le qui-vive, tournant son œil unique tantôt sur Sophie, tantôt sur son chien, et serrant avec force son paquet sur sa poitrine, comme s'il eût soupçonné tous ses voisins d'être des étrangers, des condottieri ou des filous de Londres, que, en un instant, cochers de fiacres, conducteurs d'omnibus, garçons d'hôtels et commissionnaires jetèrent sur lui leur dévolu. « *Armes de Gatesborough, Aigle-Volant, Hôtel-Royal, Tête-du-Sarrasin* — très-confortables — au centre de la grande rue, en face de l'hôtel de ville! Ces noms d'hôtels furent criés, hurlés, murmurés à son oreille sur tous les tons imaginables.

— Y a-t-il ici un honnête commissionnaire? demanda le comédien.

Un Irlandais se présenta : — Moi, s'il vous plaît, Votre Honneur.

— Prenez donc ce paquet, et marchez devant moi vers la grand'rue.

— Ne pourrais-je pas prendre le paquet, grand papa? Cet homme va demander si cher! dit la prudente Sophie.

— Chut! — vous! répondit le comédien, comme s'il eût parlé à une Altesse Royale exilée; vous, porter un paquet, miss Chapman!

Ils furent bientôt arrivés à la grand'rue. Waife examinait les façades des différentes hôtelleries devant lesquelles il passait, en homme accoutumé à

lire sur la physionomie de ces établissements. La *Tête-du-Sarrasin* lui plut, quoique son aspect imposant intimidât Sophie. Il arrêta la marche de son commissionnaire : — Suivez-moi de près, lui dit-il ; et, franchissant la porte ouverte, il se présenta devant le comptoir.

L'hôtesse était là en personne dans sa majesté corpulente, avec des bandeaux châtains, une robe de soie, une broche en camée et des appas très-développés.

— Vous avez un salon particulier, madame? dit le comédien en levant son chapeau.

Il y a bien des manières de lever son chapeau, — celle, par exemple, pour laquelle Louis XIV était renommé. Mais, en cette occasion, la manière du comédien était plutôt celle du feu duc de Beaufort. — C'est-à-dire que, si elle n'était pas tout à fait royale, elle se rapprochait de la royauté autant qu'il peut convenir à un sujet. Il ajouta, en replaçant son chapeau sur sa tête : — Et au premier?

L'hôtesse ne répondit pas par une révérence, mais elle salua, sortit de derrière son comptoir et posa le pied sur la première marche du large escalier; puis, comme elle se retournait gracieusement, ses yeux s'arrêtèrent sur sir Isaac (le barbet) qui avait pris les devants, et qui, les naseaux ouverts, humait l'air. Elle hésita.

— Votre chien, monsieur? voulez-vous que le garçon le mène à l'écurie?

— A l'écurie? à l'écurie, mon chien! (*Se tournant vers Sophie avec un sourire encore plus ducal que le salut qu'il avait fait en entrant :*) Que diraiton chez nous si l'on savait que ce noble animal est relégué à l'écurie? Madame, mon chien est mon compagnon et accoutumé aux salons autant que son maître.

Cependant l'hôtesse hésitait encore. Le chien pouvait être accoutumé aux salons, mais son salon n'était pas accoutumé aux chiens : elle venait précisément de faire poser un tapis neuf... Elle s'était donc arrêtée et le chien aussi, et peut-être seraient-ils encore là, à l'heure qu'il est, si le comédien n'eût rompu le charme.

— Reprenez mes effets, dit-il en se tournant vers le commissionnaire; on est sans doute plus habitué à l'*Hôtel-Royal* à distinguer entre chien et chien.

L'hôtesse s'attendrit aussitôt. Elle ne fut pas seulement influencée par la rivalité qui existait entre la *Tête-du-Sarrasin* et l'*Hôtel-Royal;* mais un voyageur qui ne pouvait pas condescendre à porter lui-même un si petit paquet devait être à coup sûr un gentleman.

Une demi-couronne, mise pas Waïfe dans la main du commissionnaire, confirma l'hôtesse dans sa conviction.

Ainsi posé dans son hôtel, Waife, qui s'y était présenté sous le nom de M. Chapman, n'eut pas de peine à obtenir du maire de Gatesborough, l'excellent et obligeant M. Hartopp, une audience particulière pour lui exposer l'objet de son voyage en cette ville. C'est un spirituel chapitre que celui où Waife amène le maire, à force de

grands mots sur la *marche de la civilisation*, la *propagation des lumières*, l'*influence des sensations agréables sur le développement de l'esprit*, à faire accepter au bonhomme, à titre de leçon de philosophie pour ses administrés, les exercices de son caniche. Il y a là une satire fine et sans charge de cette manie des *lectures* philosophiques, économiques, artistiques, religieuses, etc., qui a gagné jusqu'aux plus petites villes du Royaume-Uni.

Du reste, les notables de Gatesborough n'eurent pas à se plaindre; la séance fut ravissante; et, par la conception autant que par l'exécution, la pièce dans laquelle Waife fit l'exhibition de sir Isaac attestait un talent ingénieux. Nous ne saurions résister à reproduire les premières scènes de ce petit drame.

Le soir indiqué, à huit heures, la grande salle de l'Athenæum de Gatesborough renfermait un auditoire beaucoup plus nombreux qu'à l'ordinaire. Pour arriver à ce résultat, non-seulement le maire avait fait les plus grands efforts, mais le programme lui-même promettait aux auditeurs une diversion agréable à l'ennui de la science abstraite et de l'instruction transcendante. L'étranger avait commencé d'ailleurs à exciter la curiosité et à fournir matière aux conjectures. Le maire et son secrétaire avaient, chacun de leur côté, répandu le bruit qu'il y avait en lui plus qu'on en voyait à la surface; c'était un homme d'un savoir prodigieux, mais extrêmement agréable — et fait comme il faut. — Qui pouvait-il être? Chapman était-il son vrai nom?

Le comédien avait obtenu la permission de disposer de la salle d'avance. Il avait pris l'estrade pour son théâtre, et il avait eu le bonheur de trouver un rideau vert qui pouvait se tirer horizontalement. Ce fut de derrière ce rideau qu'il sortit pour faire son salut. Ce salut redoubla les applaudissements d'usage. Il commença alors une allocution parfaitement bien débitée, comme on peut le croire, mais sur le ton de la conversation plutôt que dans un style oratoire. Il dit qu'il se proposait de présenter l'intelligence du chien, cet universel ami de l'homme, sous un jour approprié non pas seulement à ses intérêts sagaces, mais aussi à sa nature affectueuse, et d'en tirer ainsi cette leçon de morale, que les talents, quelque grands qu'ils fussent, que le savoir, quelque profond qu'on le supposât, étaient par eux-mêmes sans valeur, tant qu'ils n'étaient pas appliqués au service de l'humanité. (*Applaudissements.*) On voudrait donc bien l'excuser si, pour atteindre ce but, il était obligé d'emprunter au théâtre quelques artifices innocents. En un mot, son chien allait former le nœud d'un petit drame; et, quant à lui, quoique ce ne fût pas précisément la première fois qu'il eût l'honneur de parler en public (ici un sourire modeste, mais auguste comme celui de quelque célèbre orateur parlementaire qui prend pour la première fois la parole dans une assemblée paroissiale), cependant, entièrement novice dans le rôle particulier dont il s'était chargé, il réclamait l'indulgence pour des efforts qui n'avaient d'autre prétention et ne pouvaient avoir d'autre mérite que celui d'assister le héros de la pièce dans une illustration familière de

ces qualités par lesquelles les chiens pourraient en remontrer aux hommes. Il salua de nouveau et se retira derrière le rideau.

Une pause de trois minutes, après quoi le rideau se leva. Était-ce bien le même M. Chapman que les spectateurs avaient devant eux? Trois minutes avaient-elles pu suffire pour transformer le gentleman respectable, à l'air de santé et de prospérité qui venait de leur adresser la parole, en cette vivante image de la misère râpée, et de cet abattement que cause la faim? Ce n'était point une affaire de costume : les habits paraissaient être les mêmes, seulement on eût dit qu'ils étaient tout à coup devenus vieux et usés. Mais les traits, l'attitude, l'homme en un mot, voilà ce qui avait subi une métamorphose que tous les costumes du monde, la garde-robe du théâtre fût-elle aussi bien garnie qu'on voudra le supposer, n'auraient jamais pu opérer. Sans son bandeau sur l'œil, personne n'aurait reconnu M. Chapman. Il avait encore, il est vrai, une sorte de dignité; mais c'était la dignité du malheur, et la dignité, non pas d'un homme du monde, mais de quelque vieux soldat. On ne pouvait s'y tromper : cet infortuné n'était pas en uniforme, mais il avait dû être militaire. La manière dont son habit était boutonné sur sa poitrine, le col noir serré autour du cou, les épaules rejetées en arrière par l'habitude d'une vie de discipline, tandis que la tête se penchait en avant dans le désespoir d'une crise imminente, tout annonçait un de ces héros de cent batailles, à qui la fortune n'a laissé que l'honneur.

Il y avait aussi quelque chose d'étrange dans 'apparence de ce vétéran : — M. Chapman avait un air si complétement anglais, et ce personnage maigre et tragique, qui semblait être une branche aride dépouillée du feuillage luxuriant de M. Chapman, avait une physionomie si complétement française! Le comédien n'avait pas encore ouvert la bouche; mais, rien qu'en le voyant, l'auditoire avait compris tout cela y eut un murmure de surprise suivi d'un profond silence. La fable se développa rapidement, en partie par explications orales, mais surtout par pantomimes. Cet homme, assis devant le public, était un vieux soldat de Marengo et d'Austerlitz, qui avait traversé les neiges de la Russie, et survécu au feu de Waterloo : — c'était le soldat de l'empire; merveilleux idéal d'une épopée merveilleuse, et qui nulle part n'inspire plus de respect que dans ce pays des anciens ennemis de la France, où l'on trouve avec un faible sentiment du beau dans l'art une sympathie si vive pour tout ce qu'il y a de grand dans l'homme. Il est assis là, ce soldat, sans argent et sans amis; près de lui on voyait couchée sa petite-fille faible et se mourant lentement, faute de nourriture; et tout ce qui reste à cet infortuné pour acheter du pain de quoi vivre un jour encore, c'est sa croix de la Légion d'honneur. Il l'a reçue de la main même de son empereur, faut-il qu'il la mette en gage ou la vende? Arrière ce luxe dégradant que nous avons substitué sur notre scène dégénérée à la voix de la nature et de la passion! Ces décors qui nous reproduisent si fidèlement le fût d'une colonne, ces costumes d'une exactitude telle, qu'un antiquaire peut préciser, à un an près, la date du fait représenté, — est-ce en cela que consiste l'illusion? Cette croix que tient le vieux soldat dans sa main tremblante, et dont il détourne les yeux, cette croix est faite d'un peu de carton et de clinquant; il est facile de voir que ce n'est pas autre chose,

pour peu qu'on y veuille regarder. Y eut-il un seul des spectateurs présents qui songea à en faire l'examen? Pas un. Dans la main de l'acteur, ce petit morceau de carton doré devint tout à coup le glorieux emblème à l'aide duquel Napoléon avait implanté le sentiment de l'héroïsme chevaleresque dans ces mêmes hommes que Danton aurait déchaînés sur la surface de la terre dans toute la férocité de leurs passions brutales, comme des galériens ayant brisé leurs fers.

Ce simulacre de carton et d'oripeau prit donc tout à coup une vie et une âme ; il produisit la même sensation que s'il avait été fait, — nous ne disons pas d'or et de pierreries, — mais de chair et de sang. Et les simples paroles entrecoupées que le vieillard adressa à cette croix, les tableaux, les champs de bataille, les espérances, les gloires dont cet emblème réveillait le souvenir! il fallait s'en séparer, la vendre, pour subvenir aux plus humbles, aux plus grossiers besoins de la vie ; la vendre, cette dernière relique d'un passé qu'on ne reverra plus! C'était vraiment *propter vitam vivendi perdere causas*. Il se serait plutôt, quant à *lui*, laissé mourir de faim ; mais l'enfant?

Ce fut alors que l'enfant se leva et prit part à l'action. Elle ne souffrirait pas que son grand-père fît un pareil sacrifice ; elle n'avait pas faim, elle ne se sentait pas faible ; et, quand la parole expira sur ses lèvres, elle garda ce visage de fer et sourit. — Ce n'était qu'un sourire. Aussitôt on vit les mouchoirs de poche entrer en jeu. Le soldat presse la croix dans sa main et fait un mouvement pour sortir. Le sort en est jeté : la croix sera vendue.

Mais, au moment où il ouvre la porte, un chien entre gravement, lui lèche la main et s'approche de la table ; il se dresse sur ses pieds de derrière, examine tristement la table, secoue la tête et fait entendre une sorte de gémissement. Puis il vient à son maître, tire le pan de son habit et le regarde en face d'un air interrogateur... Un vieux soldat qui l'avait confié à son camarade avait appris à cet intelligent animal à faire les fonctions de commissionnaire. A certains intervalles déterminés, il s'adressait à son maître pour avoir des sous, et lui rapportait les approvisionnements achetés avec ces sous. Il venait cette fois, comme à l'ordinaire, à la table pour y chercher sa monnaie accoutumée : le dernier sou avait disparu, le chien n'avait plus rien à faire. Mais si on le vendait lui-même? Impossible : c'était la propriété d'un autre, un dépôt sacré ; ce serait agir aussi mal que le banquier infidèle. Ces petits détails étaient rendus par cette sorte de trait amer et pathétique, soulagement naturel d'une grande douleur, ainsi que le comédien l'avait appris par l'étude de Shakespeare et l'expérience de la vie pratique. Cependant le chien secondait son récit par son jeu muet. Toujours songeant à ses sous, il fourrait son nez dans les poches de son maître, il semblait faire un appel touchant à la petite-fille. Enfin il redressa la tête et donna cours à son émotion par un hurlement, — un hurlement lugubre comme une élégie.

Tout à coup on entend au dehors le son de la trompette en fer-blanc d'un spectacle de marionnettes. — Quelque personne obligeante s'était-elle chargée d'exécuter cette fanfare, ou, comme il est plus vraisemblable, n'était-ce

qu'un tour de ventriloquie? C'est une question que nous abandonnons aux conjectures de nos lecteurs. — Quoi qu'il en soit, au bruit de cette trompette, une idée soudaine parut s'emparer du chien. Il courut d'abord à son maître qui allait franchir le seuil de la porte, et le ramena, en le tirant par son habit, jusqu'au milieu de la scène; puis il courut à l'enfant, l'attira au même endroit, mais avec beaucoup de douceur. Alors, poussant un joyeux aboiement, il se dressa sur ses pattes de derrière et exécuta, avec une incomparable solennité, un pas de menuet... L'enfant saisit l'idée du chien : « N'était-ce pas plus intéressant à voir que les marionnettes des rues? Ne donnerait-on pas quelque argent pour voir ce chien, et le vieux soldat ne pourrait-il pas garder sa croix? Il y avait précisément aujourd'hui une fête publique dans les jardins là-bas; l'homme aux marionnettes y allait sans doute : pourquoi ne pas y aller aussi?

Le rideau tombe, le premier acte est fini.

Le second se devine; il se composa des exercices habituels aux artistes de la race canine, la danse, le maniement des armes, le jeu des dominos, etc., etc.; mais ils s'encadraient si bien dans le drame, et la foule avait été si bien disposée, qu'elle applaudit bruyamment et vida ses poches, quand le caniche, selon l'usage consacré, alla faire, la sébile aux dents, la révérence à l'auditoire. La recette fut brillante. Waife, qu'on soupçonnait d'avoir donné cette représentation pour une bonne œuvre secrète, était sollicité d'en accorder une seconde, et il avait bien voulu y consentir. Déjà il voyait se réaliser ses rêves et ses *combinaisons* dépasser ses espérances. Mais la petite Sophie tomba malade, et Waife effrayé ne voulut point la faire jouer avant qu'elle ne fût remise. Acceptant l'offre qui lui en avait été faite, il la conduisit à la campagne du bon M. Hartopp, lequel s'était épris pour elle d'autant d'affection qu'il professait d'admiration pour son grand-père; puis la laissant aux soins de la femme de l'intendant, il s'en alla exercer dans le voisinage les talents de sir Isaac. Une seule pensée possédait Waife : Gagner vite de quoi se retirer obscurément dans un village, pour s'y livrer tout entier à l'éducation de sa petite-fille. Hélas, au moment où il formait ces projets, une main impie les brisait.

Sophie avait perdu sa mère en naissant; mais, pour son malheur, elle avait encore son père, bien qu'elle en ignorât l'existence. Celui-ci, en effet, qui menait une vie de désordre, l'avait, au berceau, remise entre les mains d'une femme avec laquelle il avait vécu avant son mariage et qui s'était longtemps vengée sur l'enfant de l'abandon du père. Ce père odieux revenait, après douze ans d'une vie mystérieuse et suspecte à l'étranger, réclamer son enfant pour s'en faire sans doute un instrument de fortune. Il avait appris à Londres qu'arrachée par son grand-père à la tyrannie de la personne qui s'était chargée de

son éducation, Sophie avait été engagée dans un théâtre forain où son intelligence précoce et sa beauté touchante lui avaient acquis de grands succès. Le directeur de ce théâtre, qui ne se consolait pas de l'avoir perdue, lui avait offert une somme de cent livres sterling, s'il pouvait, excipant de son autorité paternelle, la ramener sur ses tréteaux. Cet infâme marché se concluait au moment même où Waife laissait, pour une semaine, sa petite-fille à la maison de campagne de M. Hartopp. Moins de vingt-quatre heures après, Jasper Losely (ainsi se nommait le père de Sophie) se présentait au cottage assisté d'un homme de justice et se faisait remettre sa fille, qu'il livrait sur-le-champ au brutal histrion près duquel nous l'avons vue sur ses planches au début de ce récit.

Que devint le pauvre vieux Waife lorsqu'à son retour au cottage il apprit ce qui s'était passé et se vit traiter par l'honnête maire de Gatesborough, dont il avait reçu tant d'accueil, comme un vagabond voleur d'enfants! Son accablement fut profond, mais court : c'était un homme énergique malgré son âge et ses infirmités. Il se mit résolûment à la recherche de sa petite-fille.

Passons sur les détails. Nous voici aux courses d'Humbertston, bien loin de Gatesborough, dans le nord de l'Angleterre. Toute l'aristocratie anglaise y est. Bourgeois et gens du peuple s'y pressent, s'y étouffent, aussi passionnés pour les chevaux qui courent que s'ils en étaient eux-mêmes les propriétaires. Autour du champ des courses, s'élèvent force boutiques foraines, force établissements de saltimbanques. Là devait être, là est la troupe ambulante qui joue le *Féroce Baron et la Fille du bandit*. Elle a recouvré sa perle, sa merveille, Juliet-Araminta, c'est-à-dire Sophie, que son père a engagée au prix de cent livres payées d'avance. Mais, si l'on a livré Sophie, on n'a pas livré sa volonté : l'enfant a déclaré qu'elle ne jouera pas tant qu'elle restera séparée de son grand-père. Promesses, cajoleries, prières, menaces, rien n'a pu fléchir son invincible résolution. Cependant le moment de la représentation approche.

Taratantara! — Boum! boum! boum! — En avant la trompette! — En avant la grosse caisse! — Huit heures moins un quart, et déjà une foule compacte se presse devant le théâtre. — Le FÉROCE BARON ET LA FILLE DU BANDIT. Un jeune phénomène — Juliet-Araminta — patronnée par la noblesse en général et devant être appelée au premier jour devant Sa Majesté! *Vive la Reine!* — Boum! boum! boum! La troupe sort de derrière le rideau et se range sur le *proscenium*. Costumes magnifiques. — Le phénomène! — C'est elle.

— Jarnibleu! qu'elle est donc belle? s'écrie le *clown*.

Qu'elle est encore charmante, en effet, malgré cet horrible fard! Mais comme ses pauvres bras nus et d'une blancheur de neige ont déjà maigri!

Une musique monotone et lugubre se mêle au bruit de la trompette et de la grosse caisse. Un homme s'est frayé un passage jusqu'auprès du théâtre, — un homme avec une maudite vielle fêlée qu'il fait grincer impitoyablement.

— A bas, à bas cette musique-là! s'écrie un apprenti délicat en appliquant ses mains sur ses oreilles.

— Ayez pitié d'un pauvre aveugle! s'écrie l'homme à la vielle.

— Ah! vous êtes aveugle, dites-vous; mais nous ne sommes pas sourds, nous. Tenez, voilà un penny pour vous tenir tranquille. Qu'est-ce que c'est que cette bête noire que vous tenez en laisse?

— C'est mon chien, monsieur.

— Il est diablement laid, votre chien. Il ne ressemble guère à un chien; on dirait plutôt un ours, — un ours avec des cornes.

— Dites donc, notre maître, s'écria le *clown*, — voilà un aveugle qui vient *voir* notre phénomène.

La foule rit de cette saillie et laisse passer le chien noir et l'aveugle. Elle suppose, à l'apostrophe du *clown*, que l'aveugle n'est peut-être pas étranger à la troupe.

Vous n'avez jamais vu deux échantillons plus laids dans leurs espèces respectives que cet aveugle et ce chien noir. L'aveugle avait des cheveux roux, mal peignés, et une barbe rousse; il y avait dans son visage une sorte de torsion qui faisait paraître tous ses traits de travers. Ses yeux n'étaient pas recouverts d'un bandeau; mais ses paupières étaient fermées et il les soulevait à la manière de ses pareils, comme pour chercher la lumière. Il n'avait pourtant pas l'air d'un mendiant ordinaire : on aurait dit plutôt un vieux matelot battu par les tempêtes de la fortune... Pauvre homme!

Le chien était assez hideux pour qu'on eût pu le faire voir comme une curiosité naturelle. Ce devait être un chien importé de l'étranger, — venant peut-être de l'Achéron et issu de Cerbère, — tant son aspect était sinistre, et, si l'on peut parler ainsi, infernal, avec cette tête grise, ces oreilles semblables à des andouillers, cette allure étrange et surnaturelle.

La vielle continuait à écorcher les oreilles des assistants, lorsque tout à coup le chien fit entendre un joyeux aboiement. Sophie étouffa un cri, pressa ses mains contre son cœur, et son visage s'éclaira de joie.

Prétendriez-vous donc dire, monsieur l'auteur, que ce marin britannique, — brave sans doute, mais hideux, — est Waife, et que cet animal venu des régions du Styx est sir Isaac, au poil blanc et si bien frisé?

Ma foi! cher lecteur, quand je les regarde moi-même, moi, l'historien, je ne sais qu'en penser. . . . .

Taratantara! Entrez, mesdames et messieurs : la pièce va commencer!

Sophie resta la dernière sur les tréteaux : — « Oui, monsieur, dit l'aveugle qui avait lié conversation avec l'apprenti; oui, dit-il avec force en élevant la voix, comme si l'on eût révoqué en doute ce qu'il disait : — L'enfant se trouva bloqué par la neige; mais par bonheur la fenêtre était restée ouverte. A deux heures précises du matin, ce chien-là vint sous les fenêtres, se mit à hurler, et... »

Sophie ne put en entendre davantage. Le lieutenant du roi était venu la

prendre par la main et l'avait emmenée derrière le rideau. Mais elle en avait assez entendu pour exciter dans son cœur une émotion qui mit en jeu tous les muscles et amena le sourire sur ses lèvres.

On devine ce qui se passa la nuit suivante : le lendemain l'entrepreneur du théâtre forain avait perdu son *phénomène* et maudissait le joueur d'orgues, car il ne doutait pas que ce ne fût lui qui avait enlevé l'enfant par la fenêtre, et, à ce trait d'habileté, il reconnaissait Waife.

A quelques semaines de là, nous trouvons dans un lointain comté Sophie et son grand-père, établis dans un petit cottage dépendant du grand et beau parc de lady Montfort. La fortune commence enfin à sourire au vieillard. Sophie attire les regards de la jeune et belle châtelaine, qui passe souvent près du cottage en costume de veuve. Bientôt nous la trouverons près de cette dame en qualité de compagne et presque de fille.

Quant à Lionel, que nous avons perdu de vue depuis si longtemps, son éducation de gentilhomme s'est achevée dans le plus grand monde; il brille par les grâces de son esprit autant que par celles de sa personne. Il a gagné de plus en plus, et de plus en plus mérité l'affection de M. Darrell, son protecteur, par qui l'on s'attend à le voir adopté. En effet, M. Darrell, après avoir un instant essayé de secouer le chagrin qui assombrit son âme et de rentrer dans la vie par un second mariage, a dit un adieu définitif au monde, et s'est retiré pour toujours au fond de son domaine de Fawley.

Nous sautons ici à pieds joints, faute d'espace, par-dessus un volume de vives et spirituelles peintures de la vie de Londres. Clubs et tavernes, salons et repaires de brigands, femmes du monde et hommes d'État, intrigues matrimoniales et manéges politiques, scènes de la haute et de la basse société, nous franchissons tout cela pour suivre à travers un complexe entre-croisement d'épisodes la destinée de nos héros.

Lionel, présenté chez lady Montfort, y retrouve Sophie, et le sentiment affectueux qu'il avait gardé de l'enfant se transforme en un ardent amour pour la jeune fille. Mais une révélation qui lui est faite indirectement le plonge dans le désespoir : Sophie est, par sa mère, la petite-fille de M. Darrell, le bienfaiteur, le protecteur affectueux de Lionel ; mais l'authenticité de sa naissance est contestée par son aïeul. Sophie est le fruit d'une union maudite ; sa mère a suivi un séducteur à l'étranger, s'y est mariée sans permission, et, abandonnée au bout de quelque temps, est morte en lui donnant le jour. Nous savons déjà que, livrée aux mains d'une femme qui devait naturellement la haïr, Sophie en fut tirée par son grand-père.

Mais ce grand-père, ce pauvre Waife, si ingénieux et si touchant dans son amour pour sa petite-fille, ce saltimbanque de tant de cœur et de génie, quel est-il donc? Après tout, ce ne peut être un histrion ! En effet, l'infirme acteur de la foire, le montreur de chien savant, qui se cache sous le pseudonyme de Waife, a droit à l'un des meilleurs noms de la noblesse anglaise. Ah ! c'est une navrante histoire que celle des événements qui l'ont réduit à l'état où nous l'avons vu.

William Losely était son vrai nom. Fils d'un riche baronnet, il avait perdu sa fortune par générosité, en répondant imprudemment pour des amis insolvables. Ruiné, il s'était mis courageusement au travail et était en train de refaire une fortune à son fils, en administrant avec une intelligente probité celle d'un riche personnage. Lorsque ce fils, pour lequel il travaillait et qui s'était dépravé à Londres, commit, dans la maison que régissait son père, et où il était reçu quelquefois, un vol considérable. Losely père n'en eut connaissance que quand on l'en accusa lui-même. Pour s'en disculper, il aurait fallu livrer son fils et le perdre : il préféra se livrer lui-même et se laissa juger. Il fut condamné à la déportation. Alors le sentiment qui l'avait porté à immoler son honneur à celui de son fils le décida à employer l'art prodigieux qu'il avait de se transformer, pour échapper aux suites de sa condamnation, et rester près du misérable qu'il avait sauvé, et qu'il voulait au moins essayer d'arrêter sur la pente du crime.

Or ce fils à qui il avait sacrifié ce qui est plus cher que la vie, c'était Jasper Losely, le gendre de M. Darrell, le père de Sophie, l'homme qui avait vendu la pauvre enfant au directeur du théâtre de la foire !

Jasper Losely avait seul le secret de son père ; pour tout le monde celui-ci était mort en Australie. Comprenez-vous maintenant, lecteur, la défiance qu'éprouve M. Darrell, l'homme d'honneur, le glorieux avocat, le membre honoré du Parlement britannique, pour l'enfant que Jasper affirme être née de sa fille ? — Il est vrai que M. Darrell n'a jamais vu Sophie.

Mais, à son grand déplaisir, il voit souvent Jasper. Jasper, a descendu rapidement tous les degrés du vice, et, atteint avant l'âge des infirmités de la vieillesse, il est réduit à exploiter, par l'effroi qu'il leur inspire, ceux de ses complices qui se sont enrichis et aspirent à faire souche d'honnêtes gens. Jasper, escroc invalide, est bien près de devenir assassin; il attriste fréquemment son beau-père par de sinistres apparitions. Un jour pourtant Darrell a repoussé ses exigences, chaque fois plus grandes et plus menaçantes, et Jasper, furieux et désespéré, a juré de se venger et de se mettre en même temps et pour jamais à l'abri du besoin.

Il pénètre à la tombée du jour dans le manoir de Fawley, se glisse

dans le cabinet de Darrell qu'un domestique a laissé ouvert, après y avoir placé deux flambeaux et allumé le feu.

Jasper se dirige vers la cheminée. A côté de cette cheminée pendait le cordon de la sonnette : il le coupe à une hauteur où Darrell ne peut pas atteindre et le jette. La cheminée, n'étant disposée que pour brûler du bois, ne fournissait aucun ustensile dont, au besoin, Darrell eût pu se faire une arme ; il n'y avait qu'une pelle et une pincette : Jasper les enleva tout doucement, et les plaça derrière un meuble. Mais des pas se font entendre ; on montait l'escalier. Jasper Losely se retira dans un enfoncement, à côté de la cheminée. Darrell parut, tenant un livre à la main. Il s'avança vers son bureau, qui était au milieu de la pièce, posa son livre dessus et poussa un soupir, — ce soupir d'impatience dont il avait pris l'habitude. Jasper sortit tout doucement de sa cachette, se glissa vers la porte par laquelle Darrell venait d'entrer et à laquelle il tournait le dos en ce moment, la ferma rapidement à double tour et mit la clef dans sa poche. Le bruit, quoique léger, tira Darrell de sa préoccupation ; il se retourna vivement, et au même instant Jasper s'avança vers lui.

Darrell comprit aussitôt le danger qu'il courait. D'un coup d'œil rapide il vit toutes les précautions que le misérable avait prises : la porte était fermée et le cordon de la sonnette coupé. C'était donc là, entre quatre murs, loin de tous les regards, qu'allait se passer la nouvelle entrevue avec le bandit. Il était sans armes; mais la vue de Josper, en le surprenant, ne l'intimida pas ; il n'avait affaire qu'à un homme. Si Josper avait pour lui la supériorité de la force physique, sa détresse, son désespoir, sa soif de vengeance, Darrell, en retour, avait l'intelligence que donne la présence d'esprit, l'énergie nerveuse, qui circule invisible dans les muscles et les os comme le fluide qui court sur les fils électriques, et cet orgueil superbe qui domine la peur, parce que celle-ci est une honte, et que la bravoure est une chose toute naturelle, uniquement parce que c'est un honneur d'être brave.

En voyant Jasper s'approcher, Darrell passa de l'autre côté de son bureau pour mettre un obstacle entre son adversaire et lui. Puis, étendant le bras : — Arrêtez, monsieur, lui dit-il, je vous défends de faire un pas de plus. Comment vous êtes entré ici, je l'ignore, mais peu m'importe. Vous venez m'assaillir encore de vos réclamations : asseyez-vous, je vous écoute.

Le calme de Darrell causa une telle surprise à Jasper, que celui-ci obéit machinalement à l'ordre qui lui était donné.

— Oh ! dit-il, jetant sur son beau-père un regard sinistre, vous consentez à m'écouter maintenant ; mais mes exigences se sont accrues.

Darrell, qui s'était assis également, ne répondit point; mais son visage exprimait une résolution inébranlable, et ses yeux suivaient tous ses mouvements. Celui-ci reprit d'un ton plus dur :

— Oui, mes exigences se sont accrues, monsieur Darrell.

— En vérité, monsieur, et pourquoi?

— Pourquoi? parce que personne ici ne peut venir à votre aide, parce que vous ne pouvez m'échapper, parce que vous êtes en mon pouvoir.

— Dites plutôt que je vous écoute parce que vous êtes sous mon toit, et que c'est vous qui êtes en mon pouvoir.

— Moi, en votre pouvoir ! Regardez, les portes sont fermées sur vous. Vous croyez peut-être que vos cris feront venir du monde à votre aide? Essayez, élevez la voix, et je vous étrangle de mes propres mains.

— Si je n'élève pas la voix, c'est d'abord parce que j'aurais honte de moi-même si j'appelais du secours pour me défendre contre un seul homme, ensuite parce que je ne veux pas exposer aux regards de mes domestiques un assassin dans la personne de celui que ma malheureuse fille appelait son mari. Parlez moins haut, monsieur, ou c'est votre propre voix qui donnera l'alarme aux gens qui couchent dessous. Et maintenant, que me demandez-vous ? Expliquez-vous clairement, monsieur, et soyez bref.

— Eh bien, puisque vous prenez les choses froidement, tant mieux. Voici mes conditions : Vous avez reçu aujourd'hui des sommes considérables ; ces sommes, vous les avez dans la maison, dans ce bureau peut-être.... souvenez-vous que votre vie est à ma discrétion.

— C'est l'argent que j'ai reçu pour mes fermages que vous voulez... En effet, il est dans la maison, mais pas ici. C'est une autre personne qui l'a reçu et qui le garde. Vous aurez beau parcourir les coins et recoins de ce vieux bâtiment, vous ne trouverez pas la pièce où il est serré. Je vous préviens même que, si vous voulez le chercher, vous passerez près de la porte d'un de mes domestiques, qui a le sommeil si léger, qu'il y a mille à parier contre un qu'il vous entendra. Or il est armé d'une espingole et de pistolets ; réfléchissez-y. Vous me dites : La bourse ou la vie ! et moi, je vous réponds : Vous n'aurez ni l'un ni l'autre. Essayez de vous emparer de cet argent, et vous êtes mort.

— J'admets que cet argent soit sous la garde d'un autre ; vous allez me montrer où il est, vous me conduirez, je vous tiendrai au collet, et, si vos domestiques s'éveillent, si quelque danger me menace, ainsi que votre charité m'en prévient, c'est vous qui me sauverez ou mourrez. Ah ! monsieur Darrell, vous ne me craignez pas, dites-vous !

Et Jasper Losely se leva.

— Non, je ne vous crains pas, répliqua Darrell en restant assis ; car il n'est pas possible que vous ne soyez venu ici que pour commettre un meurtre inutile... Quand même vous réussiriez à me tuer, votre proie ne vous en échapperait pas moins.

Le calme de Darrell commençait à faire sur le misérable une forte impression. Il proposa un arrangement que Darrell feignit de signer; mais, se levant brusquement, il ouvrit une croisée et jeta dehors le papier sur lequel il venait d'écrire, et dans lequel il avait enveloppé un gros cachet gravé à ses armes, qui était posé sur la table.

Jasper s'élança vers lui.

— Que veut dire ceci? s'écria-t-il, qu'avez-vous fait?

— J'ai sauvé votre vie et la mienne, dit Darrell d'un ton solennel, et, saisissant le bras qui était tendu vers lui.... Les conditions sont égales entre nous maintenant.

Jasper, écumant de rage, fit entendre un sourd rugissement : Je com-

prends, murmura-t-il : avec ce papier vous espérez faire venir quelqu'un à votre aide.

— Non pas... Tant que je serai vivant, ce papier est inutile. Regardez, la lune éclaire le toit au-dessous de nous ; voyez-vous l'endroit où le papier est tombé ? c'est le rebord d'un parapet où votre pied ne peut atteindre. Il fait face à la croisée d'une chambre où dort une personne de ma maison : dans la matinée, lorsque les volets seront ouverts, ce papier frappera ses yeux, et elle y lira : « Si je suis assassiné cette nuit, mon assassin est Jasper Losely. » Ce papier est signé de mon nom. Retirez-vous, monsieur : voulez-vous vous condamner à périr sur le gibet ?

Darrell lâcha le bras de Jasper. Celui-ci le regarda d'un air moins hardi. Darrell reprit :

— Et maintenant, je vous le dit tout net, je n'accéderai pas à des conditions qui me seront imposées de cette manière. Je ne signerai sous votre dictée aucun billet à ordre, parce que ce serait de ma part une lâcheté, et que les Darrell ne sont pas des lâches.

— A genoux, alors, homme orgueilleux ! vous signerez à genoux. Que m'importe votre or, maintenant ? que m'importe ma vie ? Je suis venu ici pour humilier à mon tour l'homme qui m'a humilié si souvent. A genoux, vous dis-je !

Le voleur fit un bond en avant ; mais Darrell, qui n'avait pas perdu de vue son adversaire, se jeta de côté et évita le choc. Jasper, manquant son but, perdit l'équilibre et alla se heurter contre le bout de la table qui le séparait de sa proie, et ne fut arrêté dans sa chute que par le mur; mais la violence du coup qu'il se donna fut telle, qu'il resta un moment étourdi. Darrell profita de cette circonstance pour s'élancer vers la cheminée et prendre dans le foyer un grand tison à demi enflammé. . . . .

. . . . A cet instant des pas précipités se firent entendre dans le corridor, on frappa vivement à la porte, et des voix s'écrièrent : Ouvrez, ouvrez !

— Ah ! c'est ainsi ! hurla Jasper, à qui ce bruit inattendu rendit sa présence d'esprit. Mais ne croyez pas que je me laisserai prendre ainsi comme un rat dans une ratière ! non, je...

— Silence, interrompit Darrell, jetant le tison qu'il tenait encore à la main, silence ! que personne ne sache que le mari de ma fille est entré ici pour m'assassiner. Asseyez-vous, asseyez-vous, vous dis-je : l'honneur de ma maison veut qu'il ne vous soit fait aucun mal.

Cependant le bruit continuait au dehors ; on frappait toujours à la porte.

— La clef ! la clef ! dit Darrell à voix basse,

Et, comme Jasper semblait anéanti et portait machinalement la main vers sa poche, Darrell y prit vivement la clef. Mais en ce moment la porte vola en éclats...

Cette tragique rencontre sera la dernière entre le beau-père et le gendre : une femme que celui-ci avait abusée dans sa jeunesse et qui expie sa faiblesse en veillant sur sa vie va le retirer malgré lui de la voie du crime. Darrell, touché de l'amour chaque jour plus grand de

Lionel pour Sophie, fait activement rechercher Waife, qui seul peut l'assurer que l'enfant de Jasper est bien en effet sa petite-fille.

Les dernières pages de cette longue et belle composition n'ont pas encore été livrées au public ; mais déjà pourtant on peut en pressentir la conclusion. Le fragment donné par le dernier numéro de la *Revue britannique* nous montre Waife au manoir de Fawley, et Darrell employant son talent d'avocat à faire reviser le procès du vieillard et réhabiliter son nom. Que le lecteur qui s'est intéressé à Lionel et à Sophie se rassure donc : tout fait espérer un dénoûment heureux.

P. Douhaire.

MÉLANGES

UNE PETITE VILLE A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE[1]

I

Certes, le temps présent ne manque pas d'intérêt; nous voyons tant de coups de théâtre et de changements de décorations plus étonnants les uns que les autres : on peut désirer vivre par curiosité. Et cependant j'aime assez à me dérober aux émotions du temps présent, à lire les vieux manuscrits, à ressusciter les morts des siècles passés : ils ont à mes yeux plus d'un avantage sur les vivants ; on peut les quitter quand on le veut, on peut en dire tout ce que l'on en pense sans impolitesse et sans danger ; d'ailleurs je crois, en vérité, qu'ils valaient bien parfois leurs arrière-petits-fils.

Les voyageurs qui passent par Avallon voient notre ville telle qu'elle est maintenant, et peut-être avec ses sites pittoresques n'est-elle pas pour eux sans intérêt et sans charmes ; je voudrais qu'ils la vissent aussi telle qu'elle était, par ses institutions surtout, dans les siècles passés et leur faire les honneurs de l'ancien Avallon comme du nouveau. D'ailleurs nous trouverons peut-être plus que vous ne pensez, en fouillant son passé. Cuvier avec quelques ossements fossiles recréait des mondes éteints ; si les annales poudreuses et oubliées d'une petite ville allaient nous révéler une partie considérable et ignorée de notre ancienne société française !

Reportons-nous au mois de décembre 1590 ; une grande affaire préoccupait tous les habitants : les élections.

[1] Cette notice a été lue à une séance solennelle de la société des sciences naturelles et historiques de l'Yonne.

Depuis près de quatre cents ans (la charte donnant droit de commune était de l'an 1200), chaque année une assemblée générale des manants et habitants d'Avallon élisait les échevins et officiers chargés de « régir, gouver- « ner, manier, administrer la ville et subvenir à ses affaires et négoces. » On nommait par le suffrage universel un capitaine de la ville qui devait obtenir ensuite des lettres du roi, ou un simple lieutenant [1], quatre échevins [2], un procureur syndic, un receveur des deniers communs, un receveur des hôpitaux de la maison Dieu et de la Maladière, un greffier de la chambre de ville, trois procureurs de l'église Saint-Pierre et autant pour l'église Saint-Julien. Lorsqu'il y avait lieu, les habitants nommaient de même deux députés de la ville aux états généraux de Bourgogne.

Mais l'élection de 1590 présentait un intérêt inaccoutumé. On était alors au plus fort de la Ligue : la grande majorité s'était prononcée pour la sainte-union, et les royalistes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs magistrats du bailliage, avaient été chassés ainsi que les huguenots, en petit nombre du reste. Le 30 décembre tous les habitants sont convoqués en l'auditoire du bailliage ; le greffier donne lecture de lettres du duc de Mayenne, lieutenant général de l'État et couronne de France, et de lettres patentes expédiées au nom de Charles X, le fantôme de roi de la Ligue, entérinées au parlement ligueur à Dijon. Elles ordonnent, « sur la demande des habitants, qu'un « d'entre eux sera nommé mayeur en assemblée générale à la pluralité des « suffrages, homme capable, bien affectionné de la religion catholique, apos- « tolique et romaine, et hors de toute suspicion. » Le maire devait avoir le gouvernement de la ville, le jugement en première instance de toutes les af- f ires civiles et criminelles, jouir des mêmes pouvoirs et autorité que les maires de Dijon et d'Autun.

Cette lecture faite, on procéda à l'élection. Sébastien Goreau, avocat, fut nommé maire ; on élut ensuite les autres magistrats et officiers ordinaires, et, en raison de l'état de guerre, un sergent-major chargé de veiller à la garde des portes et fortifications.

Mais, avant d'entrer en fonctions, tous les élus devaient prêter serment. Le procureur syndic, Georges Segault (c'était un procureur au bailliage), se présenta devant tout le peuple assemblé : on demanda si personne ne voulait s'opposer à sa réception. Nul ne protestant, le syndic jura « de conserver de « tout son pouvoir le bien, honneur, et proffit de la ville... de comparaître à « tous conseils de ville et les tenir secrets, de ne commencer aucungs procès « sans délibération de la chambre et de les poursuivre le plus diligemment « qu'il pourra, de faire toutes informations à charge et à décharge, autant « pour le pauvre que pour le riche, de ne faire emprisonner personne sans « information précédente, si ce n'est du flagrant délit, et de ne faire mettre « auscung hors des prisons sans en avoir adverti M. le mayeur ou la chambre. »

Le serment du maire fut plus solennel encore. Il se rendit à Saint-Lazare,

[1] On choisissait ordinairement pour capitaine un seigneur des environs, et pour lieutenant un des principaux de la ville.

[2] Presque toujours on nommait chaque année deux échevins nouveaux et deux échevins en exercice, de sorte que chacun des échevins était deux années de suite en fonctions.

principale église de la ville[1], se mit à genoux sur un carreau tapissé, la main étendue sur les Evangiles, tandis que le prêtre était à l'autel tenant et lui montrant la sainte hostie. Le procureur syndic, placé à côté du maire, lui lut le serment suivant : « Vous jurez de garder de tout votre pouvoir « l'honneur, estat, droits, prérogatives et noblesse du roy notre sire; de « garder le bien, honneur, estat, droits, priviléges, franchises et libertés de « la ville d'Avallon, en la manière qu'ils sont escripts et ainsi que l'on a joui « toujours, sans les souffrir enfreindre en auculne manière par le roy notre « dit seigneur, ses gens, officiers et aultres; d'honorer, chérir messieurs les « eschevins vos compagnons, et le bien et honneur d'eux et des aultres habi- « tans, et leur déshonneur surtout éviter et défendre de tout votre pouvoir; « de faire justice et raison à tous le plus briefvement et dilligemment que vous « pourrez, aussitôt aux pauvres qu'aux riches, sans favoriser un plus que « l'autre; de mettre à exécution sans faveur toutes délibérations qui par vous « et les eschevins seront conclues et escriptes audit conseil ; de ne rien faire « en toutes choses qui concernent les droits de la ville sans l'advis, conseil « et délibération desdits eschevins et du procureur de la ville; de ne souf- « frir auculnement molester et inquiéter par les sergens de la ville ni aultres « aucuns desdits habitants ni aultres, mais de les en garder de tout votre « pouvoir. »

Le procureur du roi au bailliage, placé devant le maire, lui dit ensuite à haute voix : « Vous le jurez? — Oui, » répondit le maire. Alors le procureur du roi dit au greffier du bailliage : « Donnez-moi acte de ce. »

Le maire sortit de l'église et se rendit en l'auditoire de la ville, où il reçut le serment des échevins assis à sa droite et à sa gauche, et qui étendaient la main sur les Évangiles, portés successivement devant chacun d'eux par le procureur syndic. Ensuite le greffier, le secrétaire, les sergents, le geôlier, les portiers et soldats à gage de la ville[2] prêtèrent serment.

Huit mois après cette élection, une armée de royalistes, commandée par le maréchal d'Aumont, vint faire le siége d'Avallon. La ville n'avait point de troupes pour la défendre. L'année précédente, Avallon avait bien eu une garnison : nous voyons, en effet, dans une délibération du 21 janvier 1590, car dans les grandes occasions les échevins convoquaient et consultaient toute la communauté[3], qu'on avait consenti à recevoir avec sa compagnie

[1] C'était l'église de la Collégiale.

[2] Une assemblée générale des habitants du 7 janvier 1590, arrete qu'on prendra à la solde de la ville trente arquebusieurs à pied pour défendre la ville avec les habitants; ce nombre fut réduit à seize par délibération du 17 du même mois.

[3] Ces délibérations avaient lieu notamment lorsqu'il fallait mettre des impôts sur les habitants ou qu'il s'agissait d'un grand intérêt public; en voici deux exemples curieux : Le 30 décembre 1584, immédiatement après les élections, les habitants prirent ces deux delibérations consignées dans le procès-verbal :

« En laquelle assemblée, d'aultant que plusieurs bourgeois et autres, tant de ladite ville que faubourgs, meprisent et contempnent les assemblées d'eslection d'officiers, a été délibéré et resolu que le procureur syndic presentera requeste à la Cour de parlement à Dijon pour avoir ordonnance d'icelle que tous les manans et habitans de ladite ville et faubourg, s'il n'y a excuse legitime, seront tenus d'assister et comparoir en personne, chacunq an, aux assemblees d'eslection, pour donner leur voix et deliberer des affaires lors courantes, tant celles concernant la majorité du roy notre sire que celles de ladite ville et du publicq, à peine contre

le capitaine de Labarre, porteur d'une commission de M. de Sennecey, lieutenant de Bourgogne en l'absence du duc de Mayenne; mais il était parti bien avant le siége. En effet, le 4 août 1590, délibération du conseil de ville arrêtant « que, pour subvenir à la solde et paiement de la compagnie « de chevau-légers du sieur de Labarre et pour lui donner moyen et à ladite « compagnie d'aller trouver monseigneur le duc de Mayenne, suivant le « commandement qu'il en a reçu par ses lettres réitérées pour le secours « de la ville de Paris, sera fourni et payé audit sieur de Labarre par M. Tho- « mas Caillat, receveur des deniers du taillon et du grenier à sel de ladite « ville, quatre cents écus sols des deniers de sa charge, de laquelle somme « retirera quittance ensuite et en sera dédommagé par la ville envers tous « qu'il appartiendra. »

D'un autre côté, au moment même où la ville était investie par l'armée royaliste, Henri de Lorraine, gouverneur de Bourgogne pour son père le duc de Mayenne, écrivait de Dijon aux maire et échevins d'Avallon une lettre pressante, afin de les décider à recevoir comme gouverneur et pour leur conservation, disait-il, un gentilhomme plein de valeur, le sieur de Communes[1]. Ce gentilhomme n'arriva qu'après le siége.

chacun défaillant d'amende arbitraire, telle qu'il plaira à ladite cour ordonner, et par semblable résolution a été deliberé qu'il ne sera desormais eslues aucunes personnes pour eschevins nouveaux s'ils ne sont existans à l'Assemblée pour après leurs élections, preter à l'instant le serment en tel cas. Davantage a été deliberé pour le bien et utillité publicq, d'aultant que les eaux des puys et citernes de ladite ville ne sont bonnes et souveraines à boyre que messieurs les officiers d'icelle impétreront lettres de permission du roy notre sire pour avoir et faire venir fontaine de bonne et souveraine eau par cors, soyt de pierre, plomb ou boys, tels qu'il sera advisé pour le mieulx et plus expédient pour durer, et à cet effet sera fait gects et impôts sur lesdits habitans, ung ou plusieurs selon la concurrence de l'affaire, pour avoir et recouvrer deniers affin de satisfaire aux frais, constituant lesdits habitans à ceste fin leurs procureurs généraux et spéciaux, lesdits officiers tant présents que advenir, auxquels ils ont donné et donnent tout pouvoir, puissance, autorité et mandement pour à cest effet. » — C'était au milieu de la guerre civile, dans un temps qui nous semble barbare, que nos pères prenaient cette délibération. Il est vrai qu'elle resta bien longtemps une lettre morte; pendant deux cent soixante ans on chercha en vain *la bonne et souveraine* eau; après de longues recherches j'ai eu le bonheur de la trouver; en 1847 la délibération de 1585 fut exécutée, l'eau arriva par un des plus beaux travaux hydrauliques qu'il y ait en France, exécutée par M. Belgrand, actuellement ingénieur en chef des eaux de Paris. »

[1] Voici la lettre de Henri de Lorraine :

« Messieurs,

« J'ai reçu plusieurs lettres de monsieur mon père, par lesquelles il me commande de tenir la main à faire recevoir le sieur de Communes en cette ville pour y être reconnu en sa qualité de gouverneur, je vous prie ne point contrevenir à la volonté de mondit sieur qui n'a voulu donner à aucun autre cette charge, quelque importunité qu'il ait pu recevoir de ceults qui la désirent pour la confiance qu'il a en la prud'hommie, fidélité et expérience dudit sieur de Communes, joint qu'il juge ne pouvoir vous donner gentilhomme qui vous soit plus propre, qui mérite mieux cette charge et qui s'en puisse plus dignement acquiter que lui, aussi suis-je de tout assuré que quand vous l'aurez gousté et que vous vous serez accommodé avec lui, que vous en demeurerez très-satisfaits et que vous en serez plus assurés et beaucoup mieux conservés; faites donc, je vous prie, qu'en chose qui regarde votre conservation vous ne vous monstriez point rétifs à l'accomplissement de la volonté de mondit sieur et la suplication que je vous en fais tant par le commandement de mondit sieur que pour l'affection particulière que j'ay audit sieur de Communes à cause de la valeur et mérite que

Les Avallonnais, livrés à leurs propres forces, résistèrent vaillamment. Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1591, une heure avant jour, on entendit tout à coup un bruit épouvantable. Trompant la vigilance des sentinelles, les assiégeants avaient introduit dans un égout, placé sous la principale porte, une saucisse ou pétard de trois cent quinze livres de poudre, qui fit une brèche. Ils se précipitèrent dans la ville et la crurent prise, lorsque le maire et le syndic accoururent à la tête des habitants. On se battit avec acharnement : le maire et le syndic furent blessés, trois habitants tués à leurs côtés ; mais les assaillants furent repoussés, laissant deux capitaines tués et deux autres prisonniers. C'était assez vigoureux pour des bourgeois conduits par un avocat et un procureur, réveillés en sursaut et combattants « nuds qu'ils étoient, » dit la chronique. Le maréchal d'Aumont leva le siége ; les Avallonnais purent être joyeux et fiers de leur victoire. Mais ils avaient une dette à payer envers leur chef ; une occasion se présenta bientôt.

On lit au registre de la ville :

Elections du 29 décembre 1591,

Président à la dite assemblée, honorable homme et sage Me Sébastien Goreau, licencié en droit, mayeur eslu l'an passé de ladite ville, de ce requis par toute l'assemblée, encore que par plusieurs fois se voulust retirer,

Premièrement : Ledit sieur Goreau, eslu mayeur par continuation...

Ces lignes révélent la simplicité antique de l'homme de bien et de cœur, et la reconnaissance enthousiaste de toute une population sauvée par lui.

Deux capitaines de l'armée royale avaient été pris, comme nous venons de le dire, lors de l'assaut, ils étaient encore prisonniers quatre mois après la levée du siége. Le maréchal d'Aumont, qui désirait vivement leur liberté et regrettait leurs services, écrivit aux maire et échevins d'Avallon :

« Messieurs, je ne pense point que la charité qui doyt reluyre entre ceux qui portent le nom de chrétiens et de Françoys soit sy esteinte parmi nous qu'il ne nous en reste quelques marques et que la malice du temps et notre malheur soyent parvenus à tel point que nous ne souvenyons que après cette saison il y en doybve succéder une autre et qu'il n'y aura de bienheureux que ceux qui n'auront point de gaieté de cœur donné subjet de se ressentyr des injures particulières soubs la licence des causes générales. La guerre civile est un mal et le plus dommagéable qui puisse arriver en ung Estat. Mais, comme en toutes choses l'extrême à fuyr, il faut rechercher quelques modérations à ce qui se passe et juger que, si l'un party commence à exercer une rigueur injuste, l'autre le veult surpasser. Ainsi, les choses tourneroyent à l'infiny. Il faut se souvenir que nous sommes nés sous le même ciel et traiter

je reconnois en lui. Je me recommande à vos bonnes grâces et demeure, messieurs, votre entièrement et très-affectionné amy.

A Dijon, 22 septembre 1591.

« Henri de Lorraine. »

entre nous comme sy quelque jour nous devyons devenir amis, et, puis que il en faut bien venir là, je vous prierai, messieurs, de procéder avec moins de passion à l'endroit des capitaines Montigny et Sponde. Ce sont bien honnêtes hommes, mais tenez-les, je vous prie, si desnués des biens de fortune, qu'ils n'ont pas vaillants tous deux ce que vous leur demandez... Ce sont simples capitaines de gens de pied querant leur fortune. L'ordre de la guerre veult qu'ils soient quites de leur rançon pour leur paye; mais, puisqu'il vous plaît, on est content d'accepter ce à quoi vous les avez imposés. Toutefois, ce seroit trop prendre les choses de prez que vous voulussiez vous opiniâtrer à une chose presqu'impossible à nous maintenant, qui est de vouloir argent comptant. Il est maintenant sy rare partout, que je ne say si parmy les villes même cette nécessité ne s'estend pas. J'offre de donner bon gaige et respondans... Et si vous trouvez bien de m'envoyer quelqu'un de votre ville pour négocier, il peut venir en toute seureté, et sur ma foy et honneur je le renverray en toute seureté..... Autrement, il faudroit les garder longtemps si vous ne désirez les accommoder, et, quant à les menasser de leur faire du mal, ce seroit introduire une playe qui seroit de trop grande conséquence et à quoi je m'assure que vous ne viendrez pas. En un mot, si vous me faites plaisir ou déplaisir, j'ay moyen de vous le rendre. Priant Dieu, messieurs, qu'il vous ayt en sa sainte garde.

A Ragny ce 19 janvier 1592.

« Daumont. »

Les Avallonnais ne furent pas sourds à ce langage si digne et si sage d'un maréchal de France et ils rendirent la liberté à ces deux capitaines, mais en leur faisant souscrire le billet suivant :

« Nous soussignés, étant prisonniers en la ville d'Avalon, avons promis à Messieurs les maire et eschevins de la ditte ville de ne porter les armes contre icelle ni contre les habitans dudit lieu, si ce n'est en l'armée du roy Sa Majesté y estant ou en estant dispensés par Monsieur du Mayne.

Fait à Avalon ce 10 février 1592.

« Montigny, Sponde. »

La victoire des Avallonnais ne fut pas souillée par la cruauté envers un ennemi malheureux, né sous le même ciel.

Le combat avait eu lieu le jour de la fête de saint Michel archange. Un an après, le maire et les échevins se présentèrent devant les chanoines de la collégiale de Saint-Lazare, rappelèrent ce qui s'était passé au siége de la ville et ajoutèrent : « A considérer de près toute cette affaire miraculeuse et pro-
« cédant de la main de Dieu seul se tiennent tous les habitans de ladite ville
« et de l'un et de l'autre sexe ainsi rachetés et mis en liberté contre les
« efforts de Sathan et de ses suppôts et ne voulant être déchus ni réputés
« ingrats de ce grand bénéfice et nouvelle rédemption d'une mort honteuse
« et ignominieuse qui étoit préparée contre les plus apparens voires de tous
« et ravissement des femmes et filles que Dieu n'a voulu perdre, ayant aussi
« ferme foy et assurance que, comme jadis au siége que les Anglois, anciens
« ennemis de la France, avoient mis devant la ville d'Orléans au temps de

« Jehanne la pucelle, le saint archange, Monsieur saint Michel, par la divine « permission, parut sur le pont de ladite ville et servit d'obstacle auxdits « ennemys, de même il est paru en la susdite braiche et a servi de boule- « vart et défenseur de tout ce corps et communauté à l'encontre desdits « hérétiques et leurs suppôts, joint aussi l'intercession et prières de Mon- « sieur saint Lazare, patron de ladite ville, ont iceux habitans fait don à « Dieu de consacrer perpétuellement et leurs postérités à naître ce jour au « service de Dieu en laissant toute affaire de temporalité. »

Le chapitre et les magistrats de la ville arrêtèrent qu'il serait fait le jour de saint Michel une procession solennelle, tous les habitants devaient y prendre part, jusqu'aux femmes et aux jeunes filles, « jusqu'aux escoliers deux à « deux, honnestement vestus, ayant chacung cinq cierge ardent, accompa- « gnés et conduits par le principal du collége et ses subalternes. » On régla la somme qui chaque année devait être payée au chapitre pour les frais de cette cérémonie qu'on appela dans le peuple la procession de la Saucisse. Elle fut célébrée avec enthousiasme.

II

Après deux ans d'exercice, le maire Goreau fut remplacé par Joseph Borot élu le 28 décembre 1592. La première année de la magistrature municipale de Borot fut assez paisible pour ces temps orageux. Voici ce que nous lisons au registre des délibérations : « Le dimanche dix-neuvième jour du mois de « décembre mil cinq cent quatre-vingt-treize, heure de sept à huit heures « du matin, nous Joseph Borot, ci-devant eslu maieur de cette ville d'Aval- « lon, après avoir rendu à Dieu toutes actions de grace de ce qu'il lui a plu « par sa bonté conduire et rendre au port de salut les affaires de l'Estat et « conservation de cette ville, a suivant le statut accoutumé remis l'autorité « à lui conférée par la dite élection, ensemble les clefs des portes de ladite « ville aux mains du sieur Lazare de Denesvres, plus ancien eschevin et « garde des évangiles, lui requérant avoir l'œil et soing dignes à ladite « charge, ce qu'il nous promet en la présence des honorables hommes « Pierre Guerin, David Bierry et Thomas Caillat, eschevins de ladite ville, « Me George Segault, procureur sindicq, Germain Sandron, sergent maieur, « qui ont tous promis l'assister jusques à ce que à la prochaine assemblée il « y soit pourvu par nouvelle eslection. »

Quelques jours après, le 26 décembre 1593, Joseph Borot fut renommé maire en même temps que, sur la recommandation et les lettres du duc de Mayenne, noble Joachim de Damas étoit nommé capitaine et gouverneur, mais à charge de prêter serment de respecter et maintenir les priviléges et libertés des habitants et de la ville.

La seconde magistrature de Borot devait être agitée par de graves événements.

Henri IV s'était converti à la religion catholique, et les Avallonnais furent

vivement sollicités de quitter la Ligue, et notamment par le seigneur de Champlemys, qui commandait pour le roi dans une partie du Nivernais, voisine d'Avallon.

« Messieurs, leur écrivait-il, je me suis beaucoup resjouy de la résolution « que vous aviez pris de députer quelques-ungs d'entre vous pour venir à « Tannay sur l'espérance que j'avois de vous faire entendre chose qui im- « portoit extrêmement à votre repos. Mais, comme je pensois vous envoyer « un sauf-conduit pour lesdits députés et m'acheminer audit Tannay, je « fus empesché, par un advis que je reçus de la cour, d'une entreprise cer- « taine qui étoit sur cette ville, où l'on me mandoit de me rendre en toute « dilligence, ce que j'ai fait, et puisque, par cette occasion, je n'ay pu, à mon « grand regret, recevoir les vôtres, je me suis remis à vous faire entendre, « par cette lettre, la proposition que je desirois leur faire, qui est que, ayant « recognu que, depuis les deux dernières années de cette guerre, vous avez « eu seulement la volonté de vous conserver sans retirer aucuÏnes forces qui « ravageassent le pauvre peuple, l'on a jugé que cette forme de procéder étoit « un assuré tesmoignage que vous aviez eu seulement en l'âme le prétexte de « la religion sans ambition ou avarice. Cela estant, j'estime aussy qu'ayant « maintenant ce que vous avez peu demander, savoir ung roy fort catholique, « il ne vous restera aultre affection que de luy demeurer fidèles et obéissans « subjets, ainsy que vous en verez bientôt prendre la resolution à plusieurs « grandes villes de ce royaulme. Advisez, s'il vous plaît, messieurs, si comme « elles vous vouldrez en avancer la declaration, affin d'avoir cet honneur « d'estre des premiers qui seront rentrés en leur debvoir... comme aussi « pour en tirer le fruit par des bienfaits et priviléges que l'on accorde aux « villes qui, s'arangeant les premières, servent d'exemple au reste du royaulme. « Selon la delibération que vous en prendrez, je seray très-aise de vous y « pouvoir servir, et si elle sera bonne de la faire entendre à Sa Majesté, me « rendant caution, si vous vous advantagez de la recognoître, de vous en « faire accorder quelques bienfaits et honorables exemptions. Le soin que « vous apportés à l'entretenement de notre traité[1] m'a acquis leur particuliere « affection à votre endroit, dont j'ai désiré vous produire l'effet en l'occasion « ci-dessus, sur laquelle, attendant de vos nouvelles, je vous baiseray pour « fin de la présente humblement les mains et vous prieray, messieurs, me « tenir, s'il vous plaît, pour votre humble et affectionné à vous servir.

« CHAMPLEMYS. »

Cette lettre, insinuante, habile, et qui sent son capitaine formé à l'école du Béarnais, était bien faite pour ébranler les Avallonais; ils demeurèrent fer-

[1] Ce traité était sans doute de la nature de la convention suivante.

« Entre ceulx d'Avallon et ceulx de Montréal. Il ne se prendra aucung bestial ni chevaux entre eux, si ce n'est gens de guerre qui se pourroient rencontrer. En ces cas les chevaux, harnais et lesdits gens de guerre seront de bonne prise.

« Il ne se prendra, hors desdits lieux, aucungs habitans ne faisant que leur trafiq, et le commerce demeurera libre entre eulx et ce jusqu'au 7 du mois prochain. Au quel temps ceulx dudit Avallon rendront résolution s'ils paissent les taillis au roy au bureau estably à Montréal

« Pour le surplus la guerre devient libre entre ceulx dudit Avallon et Montréal.

« Fait le 28 juillet 1593. »

mes cependant dans leur parti, ainsi que le prouve la lettre que leur écrivit peu de temps après le vicomte de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne pour la Ligue.

« Messieurs, je ne vous saurois assez louer de votre affection et constance « au service de Dieu et obéissance de notre saint-père. La response qu'avez « faite au sieur de Champlemys est digne de vous, qui avez la réputation « d'être gens de bien et d'honneur; gardez-vous, parce que l'on ne cherche « que mettre la division entre vous, c'est la ruyne non-seulement des villes, « mais des royaulmes, et si, par malheur, quelques-ungs estoient admis les « plus forts en votre ville, ils essayeroient de s'en rendre maîtres au préju- « dice de votre liberté et à votre totalle ruyne; gardez-vous de leurs faulx « bruits lorsqu'ils chanteront la victoire, c'est au temps que Dieu leur pré- « parera la fosse pour tomber dedans. Et allez au devant de tous les mono- « polles que vous cognoistrez, quelque petits qu'ils soient, tous soupçonnant « de tous et mesmement de ceux qui assemblent des forces auprès de vous. « Quand vous aurez besoing de nous, nous vous yrons assister à votre pre- « mier mandement; nous attendons la volonté de notre saint-père, espérant « que sa résolution sera assistée de forces tant du ciel que de la terre. Sur ce, « je me recommande très-affectueusement à vos bonnes grâces, et prie Dieu, « messieurs, vous donner heureuse vie. A Dijon, ce vingt febvrier 1594. « Votre plus affectionné amy à vous servir. Vicomte DE TAVANNES. »

Malgré les éloges et les recommandations de Tavannes, la position des Avallonais devenait chaque jour plus difficile. Une grande partie de l'Avallonais était au pouvoir des royalistes. François de la Magdeleine, chevalier du Saint-Esprit, seigneur de la grande terre de Ragny, village voisin d'Avallon, commandait la campagne avec une compagnie de soldats; depuis quelque temps il faisait le blocus de la ville, et on assurait qu'il avait dévasté les domaines appartenant à ses bourgeois. Le maire et les échevins lui firent parvenir des plaintes à ce sujet. M. de Ragny, qui plusieurs fois déjà les avait sollicités de quitter la Ligue, profita de cette occasion pour renouveler ses tentatives, et, le 15 mars 1594, il leur répondit :

« Messieurs, je ne says de quelle part vous tenez que j'ay lissansyé ma com- « pagnie à prendre le laboureur ni le bestail des charrues; car c'est chose à « quoy je n'ai jamais pensé, et me suis rendu, depuis ces troubles, si soi- « gneux de conserver leur repos, que je n'ay rien eu en plus grande considé- « ration, d'aultant que je sais que le roy le veult ainsy, et d'ailleurs que les « pauvres villageois font leur devoir de lui payer les tailles. Mais je ne vous « seleray point qu'ayant vu, par vos dernières lettres, que ne preniez résolu- « tion à recoignoître non plus Sa Majesté que lorsqu'il n'étoit point catholi- « que, que je n'aye déclaré de bonne prise tout ce qui viendroit, entreroit et « sortiroit de votre ville comme étant ennemys de l'État, car, de prétexte de « religion, il ne s'en peut plus alléguer. C'est avec beaucoup de regret qu'il « faille que ce que j'ay toujours aimé et chéry comme vous autres, messieurs, « soyent affligés, mais vous en êtes la cause, car je vous ai assez semontez « de vous délivrer de peine en vous remettant en votre devoir, car tôt ou tard « il en faudra venir là et seroit plus à propos que la raison vous y amenât

« que la nécessité, et qu'à l'exemple des grosses villes vous fissiez voir que « c'étoit un zèle de religion et non une rebellion qui vous avoit poussé à ce « qui s'est passé. Je vous allégueray Lyon, parce que c'est la dernière et la « plus proche de nous qui a crié vive le roy... faites-en de même, messieurs, « je vous en supplie. Vivez avec vos voysins en repos, et nous unissions tous « ensemble comme nous soulions être. Quand cela sera, vous pourrez « vous servir de moy en tout ce que vous aurez besoin comme de votre plus « assuré et parfait amy... Je vous prie encore de prendre courage que nous « nous unissions ensemble pour le service de Sa Majesté. Cela étant, personne « ne peult plus vous nuire, me recommandant affectionnément à vos bonnes « grâces, et veux demeurer, messieurs, votre affectionné voysin à vous « servir.

Ragny[1]. »

Cette lettre si pressante, si menaçante dans ses termes affectueux, n'ébranla pas plus les ligueurs d'Avallon que la dépêche diplomatique de M. de Champlemys, ainsi que le prouve cette missive du maire et des échevins d'Avallon à Henri de Lorraine :

« Monseigneur, nous vous envoyons copies des lettres que le sieur de Ragny

[1] Le seigneur de Ragny était secondé dans sa tâche aussi dangereuse que difficile de chef d'un parti par Catherine de Cypierre, sa femme, qui en l'absence de son mari le remplaçait et commandait. En voici deux preuves entre beaucoup d'autres, un sauf-conduit et une lettre :

« Nous, Sypierre, dame de Ragny, prions tous capitaines gens de guerre et tous aultres qu'il appartiendra, tant en general qu'en particulier, laisser seurement et librement passer et repasser six hommes de la ville d'Avallon allant au lieu d'Espoisses pour rendre et conduire aux prisons dudit Espoisses, Gabriel Harien, dit Laloge, à la requête du capitaine Lapierre, que pour la conduite et retraite de certaine quantité de bestes omailles sans leur donner ni permettre leur être fait ou donné auculns détourbier ni empeschement tant à leurs équipages que bestail qu'ils conduiront, ains tout confort et ayde sy besoing est, nous offrant faire le semblable en tel cas requis et ne servira le present passeport que deux jours.

« Fait à Ragny le 20 juillet 1593.

« Sipierre. »

La lettre suivante qui montrera en même temps les rapports de la ville avec le principal seigneur du pays, témoigne du rôle politique de cette femme énergique.

« Messieurs,

« Je suis bien marry que le subjet pour lequel m'avez employé ne prend telle fin que je l'eusse bien désiré, je vous envoye la response que madame de Ragny m'a faicte pour toute conclusion et la copie de lettre que je lui avais escripte; elle promet encore de parler à M. de Montballon pour sçavoir si le bestail de votre ville sera comprins dans l'accord; sitôt qu'elle m'en aura adverty, je vous le ferai savoir. Vous me mandrez votre volonté et résolution sur ceste affaire affin de la lui faire entendre, vous suppliant de croire que je ne desire que demeurer votre plus affectionné voysin à vous servir.

« Chastellux, ce 13 juillet 1593. »

On remarquera sans doute et peut-être avec surprise le ton de courtoisie des lettres adressées aux bourgeois d'Avallon par des seigneurs de la première noblesse du pays et par le prince Henri de Lorraine. Un siècle plus tard le commis de l'intendance ou même le commis du subdélégué parlaient-ils avec autant de politesse aux officiers de la ville? J'en doute fort. A la première époque on tendait à l'égalité par des libertés qui grandissaient et mêlaient les hommes. Etre arrivé à l'égalité par le despotisme qui tient sous son niveau écrasant tous les hommes isolés et aplatis, est-ce bien un progrès ?

« nous a envoyées, ensemble la copie de la response que nous lui avons faite...
« pour vous donner advis comme après qu'il nous a fait ravager tout le bé-
« tail que nous avons par nos métaieries, il nous veult amener à sa cor-
« delle; mais ny les doulceurs dont il pourroit s'aider à guérir le mal, ni
« toutes les rigueurs dont il pourroit se servir à nous faire pis, n'auront pou-
« voir d'altérer le debvoir, l'obéissance et le respect que nous devons à mon-
« seigneur et à vous, ce que nous protestons effectuer jusqu'au dernier de
« nos jours. »

Cependant la conversion de Henri IV portait ses fruits, le roi était reçu dans Paris le 22 mars 1594. Cette grande nouvelle s'était bientôt répandue partout, mais le temps n'était pas encore venu où une révolution faite à Paris est faite dans toutes les communes de France à l'instant même où arrivent les diligences ou les waggons apportant les drapeaux et la nouvelle : Avallon restait ligueur.

Un des bannis, George Filzjehan, lieutenant civil du bailliage, transféré par le roi à Montréal, tenta à son tour de vaincre la fermeté obstinée du maire Borot; il lui écrivit le 30 mars :

« Monsieur, depuis que l'ambition, sous le voyle de la religion, a troublé
« le repos de ce royaulme et que la pluspart des villes, par fausses persua-
« sions, a été distraite de l'obéissance des roys légitimes, je n'ay pris une
« seule occasion de vous escrire du général; mais puis peu de jours m'étant
« souvenu qu'autrefoys, par celles que vous m'escriviez pour mon particu-
« lier, vous desiriez le repos du peuple et la réunion de tous les François
« sous un roy très-chrétien, je n'ay pu me contenir davantage que ce mot ne
« me soit échappé pour vous querir et tous autres zélateurs du bien et con-
« servation de notre ville, de vous dépouiller de toutes passions et vous ré-
« soudre sainctement de ce que vous devez...

« Dieu nous a donné un roy catholique qui doit être reconnu tel par les
« démonstrations qu'il en fait. N'entrez point en partage avec Dieu, qui a
« réservé à lui seul de juger de l'intérieur. Ne forlignez point et demeurez en
« votre premier naturel de bons et fidèles François; vous en avez plus d'oc-
« casion que beaucoup d'autres villes bridées par chasteaux et citadelles qui
« ont retenu et retiennent encore les effets de leurs bonnes volontés; vous
« n'avez rien qui vous commande... Les frelons de la sédition sont expirés...
« faites que l'honneur vous demeure d'avoir réparé leurs faultes et d'avoir
« surmonté vos premières opinions pour faire ce que vous debvez. Si vous ne
« faites, votre ruine est inévitable et est impossible que vous ne fassiez nau-
« frage; car, si vous vous opiniastrez davantage en l'injustice de votre party,
« il n'y va plus de la religion et estes sans doubte criminelz de lèse-majesté.
« Les armées sont tout près de vous, auxquelles rien ne résiste, voire
« qu'Auxerre, sur les nouvelles de la reddition de Paris, est sur le point de
« quitter les armes. Ne vous abusez aussy au secours de votre party, car c'est
« où on vous attend pour achever votre ruyne. Les forces que vous y recep-
« vriez pour vous défendre d'ung siége ne seroient que pour faire mine de
« vous défendre, et enfin laisseroient voz personnes, voz femmes, voz enfans
« et voz moyens au pillage ou vous mettroient ung frein qui seroit insup-
« portable à votre postérité. Vous ne pouvez vous maintenir de vous-même,

« et faut que vous veniez à la raison. Vous feriez prudemment de choisir un « seigneur de vos voysins pour vous conserver qui auroit crédit et aucthorité « de moyenner votre réconciliation avec Sa Majesté. Il n'y a celui de tous ceulx « qui sont hors de leurs maisons pour avoir été fidèles serviteurs du roy qui « n'ayt réservé une bonne volonté à sa patrie, et qui, pour la retirer du péril « imminent, n'y porte tout ce qui dépendra de lui avec oubliance du passé. « Si vous ne trouvez ce moyen propre, consultez les sages, et tous, dépouillés « de passion, ne visez qu'au bien du général, afin que prévenans votre devoir « soyt trouvé meilleur, et que vous n'ayez pas seulement confirmation de « vos anciens priviléges, mais que vous en obteniez de noulveaux, pour gage « à votre postérité, de la bonté et bonaireté de Sa Majesté.

« Cette affaire est générale, je vous prie en résouldre avec tous ceulx qui y « ont intérêt, et que chascun cherche guérison de son mal. Je prie Dieu qu'il « veuille présider en cette assemblée. »

Mais Filzjehan ne s'adressait pas à un ligueur disposé à devenir un politique ; Borot lui répondit :

« Monsieur, je ne sais que c'est que d'ambition ni de voyle en ce que nos « déportemens n'ont jamais été voylés ny ambitieux, Dieu m'en est témoing... « Je veux bien vous accorder que nous sommes aux mêmes desirs ; vous que « j'ay recognu chrestien et catholique avez prins refuge en la barque funeste « des hérétiques... Vous prendrez, s'il vous plaît, en bonne part que Dieu et « le diable ne peuvent sympathiser ensemble... C'est pourquoi je vous suplie « reprendre vos esprits premiers et l'image de vos prédécesseurs en quitant « vos passions, et vous délaisserez à Dieu son partage, qui est de juger de « l'intérieur, et à ses ministres de l'extérieur, à ses ministres qui sont nos « supérieurs non-seulement au fait de la religion, mais au fait monarchique, « n'ayant les monarchies nul assurance et solide fondement que sur la reli- « gion, lesquels, par un ministère divin et non humain, ont le pouvoir de « lier et deslier tant en terre qu'au ciel. Ce sont nos oracles divins, il ne faut « résister à la parole de Dieu.

« Quant à la conversion que vous voulez maintenir, vous n'y saurez ap- « porter plus d'affection que moy ; mais qui veut entrer en l'Église de Dieu, « il y faut entrer par la porte ; si elle lui est fermée, il doit chercher ceux qui « en ont les clefs, ce sont ceux qui ont cet honneur d'être successeurs des « apôtres.

« Vous n'aurez jamais tant plus d'affection au repos de ce désolé royaume « que nous... Plût à la bonté de Dieu que tous les méchants fussent tous « d'ung costé, il n'y auroit rien à craindre ny à redouter. Ce seroit de même « un péril dangereux de donner à garder au regnard des poulles et au loup « des brebis. Mais, lorsque la prétendue conversion sera trouvée louable et « admissible par Sa Sainteté en mon particulier et pour le général, selon que « je recognois les inclinations, ne doutez qu'il ne soit mieulx recognu, servi, « honoré et respecté... Nous sommes François et n'avons esté jamais aultres « et ne pouvons aprendre à parler que françois, et les princes que Dieu nous « a donnés, pour nous maintenir dès le commencement de ces troubles en « son Église et sous la crainte de l'offenser en ses commandemens, sont tou- « jours estés très-reconnus à leurs actions et déportemens ; le peu de bonne

« volonté que nous avons recogneu en d'aultres fait que ung chacun s'arme « contre leurs desirs et intentions, et jugerez d'eulx par l'antécédant [1]. »

Rien n'ébranlait donc l'incroyable fermeté du maire d'Avallon; mais les ligueurs eux-mêmes firent sans le vouloir ce que royalistes et politiques n'avaient pu obtenir.

Après l'entrée de Henri IV à Paris, le vicomte de Tavannes vint avec son armée dans l'Auxerrois pour le maintenir dans la sainte union ; mais Auxerre ne voulut pas lui ouvrir ses portes et il se replia sur Avallon, qui ne se souciait guère de recevoir ses troupes. Entré d'abord avec peu de monde, le vicomte de Tavannes y introduisit ensuite son armée, et les habitants furent accablés de réquisitions et de mauvais traitements. Ils adressèrent des cris de détresse au duc de Mayenne : « Monseigneur, nous vous avons donné ad-« vis par plusieurs messages des troupes que monsieur le vicomte de Tavannes « a jeté en cette petite ville du tout affectionnée au saint party de l'union. « Quoique n'eussions affaire pour le présent d'un si grand secours, ce néan-« moins nous avons obéi au commandement de mon dit seigneur le vis-« comte, qui y a introduit tel nombre de soldats, que nous pouvons dire avec « vérité qu'il excède trois foys celui des habitans. Ce n'est pas la perte de « notre liberté qui nous fait plaindre, mais le peu de moyens qui nous reste « pour pouvoir nourrir tant de gens... Nous n'en prévoyons autre chose « produire qu'une famine en ce climat et une ruyne totale de cette petite « communauté... Nous serons contraints abandonner nos maisons pour aller « par le pays mendier nos vies, qui seroit un pauvre loyer de nos fidélités « et des services qu'avons fait en ce saint party. »

Les Avallonnais adressèrent bientôt une nouvelle réclamation contre le projet d'une citadelle que Tavannes voulait établir pour maintenir la ville dans l'obéissance plus encore que pour la défendre, car il commençait à craindre une sourde hostilité des habitants.

Ces réclamations restèrent sans résultat. Borot, qui sans doute se souvint alors des prédictions de Filzjehan, navré de douleur en voyant sa patrie, si fervente pour la Ligue, pillée, anéantie pour ainsi dire par les ligueurs, et sous son administration et par sa faute peut-être, mourut de chagrin, dit Courtepée, l'auteur de la description générale de la Bourgogne. Je n'ai pas pu trouver la preuve de cette assertion de Courtepée, mais Borot était digne d'une telle mort.

L'indignation était grande parmi les Avallonnais, une conspiration se forma, les conjurés s'adressèrent en grand secret à un capitaine dont la figure mérite d'être considérée un instant.

Edme de Rochefort, gentilhomme bourguignon, avait commandé des soldats pour la Ligue dans les environs d'Avallon et montré une grande énergie. Il était alors gouverneur de Vezelai. Après la conversion de Henri IV, il avait changé de parti ; on l'accusa parmi les ligueurs de l'avoir fait par intérêt et pour s'assurer la possession de ce qu'il avait pris dans la guerre civile ; ce reproche lui était sensible : le plus hardi capitaine pouvait même, dans ces

[1] Ces deux curieuses, j'allais dire admirables lettres, ont été découvertes dans les archives de la ville par M. Baudoin, architecte à Avallon.

temps, avoir peur de l'opinion publique, et voici la lettre qu'il écrivit aux magistrats municipaux d'Avallon :

« Messieurs, ayant veu la continuation que le roy a fait d'aller à la messe « et que sans être sollicité de personne il a voulu estre sacré où il a fallu qu'il « ayt fait des sermens sy solennels qui l'astreignent à la religion quatolique, « que sy il n'avoit intension d'y persévérer, il eust plutôt évité que recherché « l'occasion de les faire; ni aiant donc plus chose apparente quy regarde la « conscience, j'ay cru que je manquerois à mon devoir si je n'y rendois le « très-humble service qui est dû à Sa Majesté et d'oltant que j'ay par ci-de- « vant servy messieurs les princes, l'on pourroit penser que je foldrez ny « continuant en leur adversité leur aiant de l'obligation, je désire bien qu'un « chacun sache que je ne leur en ay aucune particulière, n'ayant jamais « prins commodité d'eux, la seule considération de la religion m'aiant fait « faire ce que j'ay fait par le passey. Et pour Mailly le chateo que je tiens, « feu mon frère le chevalier l'acheta de ceulx qui avoit prins le village n'es- « tant que une masure. Je l'ay pris depuis sa mort, j'ai acquis aussi le re- « venu du sieur de Frazan, de Dijon, à quy il appartenoit, sy bien que j'en « puis disposer comme de mon propre et quy ne m'a été mis en mains par « personne à quy j'en doive estre responsable ; ni ayant donc rien où il aille « de ma conscience et de mon honneur, je vous avertis que vous aies à vous « donner garde de moy et des miens sy vous estes oltres que serviteurs du « roy. »

Comment trouvez-vous cette justification terminée par une si franche déclaration de guerre à ses anciens amis? Combien d'autres, en changeant de camp et de drapeaux, n'y mettent pas tant de façon.

Cette lettre curieuse ne peint-elle pas bien à elle seule l'homme et l'époque? Elle ne renfermait pas une vaine menace. Voici en effet ce qui arriva le dernier jour de mai..... Mais laissons raconter les événements par les acteurs eux-mêmes, leur style a une vérité et un charme naïf qui valent mieux que la narration la plus correctement étudiée.

Le 27 mai 1595, les échevins et procureur syndic (la mairie était tombée avec la Ligue qui l'avait créée) se présentèrent devant les chanoines de Saint Lazare : « Nous devons, » disent-ils, « rementevoir le péril dont Notre-Sei- « gneur par sa seulle providence a tiré cette ville le dernier jour du mois « de mai mil cinq cent quatre vingtz quatorze, étant détenue et occupée « par gens de guerre tenant pour lors party contraire a sa majesté, oultre « le mauvais traitement qu'ils faisoient aux dits habitans, vouloient bâtir « une citadelle à la grande porte de la dite ville pour la tyranniser et tenir « en perpétuelle servitude, ce que les habitans, jà désireux de recognoistre « leur roy naturel, auroient tellement appréhendé que la plus saine party « d'iceulx se seroient résolus au péril de leurs vyes, familles et biens, de re- « couvrer leur ancienne liberté afin de rentrer en l'obéissance de sa ma- « jesté... si bien que pour l'exécution de si belle entreprise ils auroient « choisy pour leur chef entre la noblesse du pays, noble seigneur Edme de « Rochefort, gouverneur pour sa majesté en la ville de Vezelay. Assurés de « la vertu, générosité et affection qu'il portoyt, tant au service de sa ma- « jesté qu'aux libertés et repos de la dite ville, la réduction de laquelle il

« désiroyt de tel courage qu'avec ses troupes il se seroyt rendu le jour sus-
« dit, environ les six heures du matin, à la perte auxcerroise d'icelle ville,
« où, reçu par les dits habitans, ils lui auroient tellement facilité l'entrée,
« qu'en moins d'une heure il s'en seroyt rendu maitre et sept à huit cents
« hommes de guerre qui y étoient faits prisonniers avec celui qui com-
« mandoit pour ledit party sans perte d'un seul habitant[1], honneur des
« dames bourgeoises, pas un pillage d'une seulle maison, en quoy Dieu nous
« a fait paroitre avoyr singulierement aymé notre ville, dont nous avons
« tous occasion de lui rendre grâces à jamais mesmement de ce que en un
« jour d'heur, il a par sa seulle puissance réconcilié les magistrats et bour-
« geois de ladite ville absens pendant les présens troubles avec ceux qui
« étoient demeurés comme si la guerre civile jamais ne les eust divisés. »

En conséquence, le chapitre et les échevins arrêtèrent qu'une procession solennelle serait faite chaque année à perpétuité le dernier jour de mai pour remercier Dieu. Cette délibération semble du reste calquée sur celle qui avait institué la grande procession de la Saucisse. Parmi les échevins qui demandaient au chapitre cette seconde procession, se trouvaient avec Georges de Clugny, juge prévôt d'Avallon, compagnon d'exil de Filzjehan, Sébastien Goreau, le premier maire et le héros de la ligue; et presque tous les chanoines qui avaient institué et fait la procession de la ligue instituèrent et firent la procession de la restauration.

Pendant un siècle, dit Courtepée, elle fut célébrée à Avallon, et cependant interrogez les habitants actuels de cette ville, aucun d'eux ou à peu près n'a la moindre idée des processions politiques de la Ligue et de la restauration. Il est vrai que nous en avons eu depuis tant et tant! D'ailleurs, quel est le pays de France où l'on connaisse l'histoire des aïeux !

La délibération qui fonde la seconde procession respire la joie et le bonheur, c'est que non-seulement on était délivré de la guerre civile et réconcilié, mais qu'on avait conservé tout ce qu'on voulait, la religion catholique et les libertés de la ville. Aussitôt après la journée du 31 mai 1594, les échevins envoyèrent à Henri IV des députés pour lui présenter de nombreux articles d'une espèce de capitulation. En outre d'une amnistie, du rétablissement du baillage à Avallon, d'avantages pour les principaux de ceux qui avaient ramené la ville sous l'obéissance du roi, de la demande de poursuite criminelle contre celui qui avait entrepris la construction d'une citadelle, on réclamait le maintien des franchises et libertés de la ville. Henri IV répondit article par article, accueillit presque toutes les demandes, et envoya aux échevins et habitants la lettre suivante :

« De par le roi,

« Chers et bien aimez, puisqu'il a plu à Dieu vous faire la grace et nous
« donner le contentement de vous voir avec tous nos bons subjets réunis à
« notre obéyssance, nous voulons désormais embrasser votre protection et
« vous faire pareil traitement qu'aux autres qui nous sont, comme nous

[1] Dix soldats Lorrains furent tués.

« promettez que serez, nos bons et fidèles subjetz, nous avons en cette con-
« sidération favorablement reçu vos députéz, respondu sur chacun de vos
« articles aultant à votre contentement et soulagement que nos affaires
« l'ont pu permettre. Il reste que vous soyez soigneux de votre conser-
« vation et ayez telle correspondance avec le sieur de Rochefort que nous
« vous donnons pour gouvernenr que vous puissiez garantir des entreprises
« et mauvais desseins de nos ennemis et vous maintenir et conserver en paix
« et tranquillité tel que le bien de notre service le requiert.

« Donné au camp de Laon, ce 9e jour de juillet 1594.

« Henri. »

Par lettres du 12 juillet 1594, Henri IV ordonna au Parlement royaliste de Bourgogne, siégeant à Semur, « de vériffier et entériner ses réponses aux « articles présentés par ses chers et bien aimés échevins, manans et habitans « de la ville d'Avallon et notamment le restablissement, la confirmation, et « continuation des priviléges qu'ont lesdits habitans de l'élection par « chacung an d'ung capitaine et lieutenant d'iceluy en ladite ville et tous « autres priviléges, franchises et immunités. »

Les Avallonnais, anciens ligueurs ou royalistes, réconciliés désormais, n'avaient pas acheté le repos par la perte de la liberté de leur ville, ils n'avaient pas seulement des maisons, des biens, mais, selon l'expression de Filzjehan, une patrie. Un siècle plus tard, cette liberté avait été détruite par le petit-fils de Henri IV; le roi nommait seul le capitaine, qui, du reste, n'avait plus rien à faire; on avait créé une place de maire pour la vendre; l'autorité supérieure, ordinairement le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, désignait les personnes qu'il fallait nommer, échevins ou députés, aux Etats de Bourgogne. En réalité, il n'y avait plus d'élection; Monseigneur l'intendant et son subdélégué intervenaient partout et sur tout; la vie municipale était à peu près éteinte. Il est vrai qu'on ne voyait plus de libertés nulle part, tout était courbé sous le sceptre du grand roi, clergé, noblesse, parlements, états; on jurait bien de maintenir les droits, prérogatives, noblesse du roi notre sire, mais pour qui aurait osé jurer de maintenir en même temps les franchises et libertés, la Bastille à coup sûr et l'échafaud peut-être. La royauté crut ainsi avoir complété sa tâche et assuré sa perpétuité, et, quant aux sujets, ils se consolèrent de la perte des vieilles libertés par la gloire. Plus tard, on ne pensa qu'à l'agiotage et aux émotions de la rue Quincampoix, la bourse de l'époque; puis le dévergondage des mœurs et de l'esprit tinrent lieu de vie publique jusqu'au jour où, du milieu de cette nation échappée de tutelle, sans expérience aucune et folle de théories, éclata une révolution qui ne laissa plus au vertueux petit-fils de Louis le Grand que le trône de l'échafaud.

Avec une lunette, on peut voir les objets plus grands ou plus petits que nature, selon que l'on regarde par le gros ou le petit bout. Eh bien, il y a quelquefois de grands personnages qui, pour être appréciés à leur juste valeur, doivent être vus par le côté qui rappetisse; d'autres fois, au contraire, de petits personnages mériteraient le côté qui grossit. Je suis bien tenté de

regarder nos vieux Avallonnais par ce côté. Certes, on peut les plaindre d'avoir vécu dans des temps si troublés, si malheureux; mais les mépriser, cela ne se peut. Ils avaient l'âme haute, ces catholiques qui, au péril de leurs *vyes, familles et biens*, voulaient conserver non-seulement la religion, mais leurs libertés. Quel sentiment de l'honneur, quelle énergie, quelle horreur de la servitude, et, au milieu de phrases naïves, quel langage annonçant déjà le style du grand siècle! et tout cela dans des positions si humbles! Mettez-les sur un plus grand théâtre, n'y auraient-ils pas bien joué leur rôle? Mais ce que nous avons trouvé dans le passé d'Avallon, ne le croyez pas un phénomène isolé, particulier à notre ville : partout, en fouillant le seizième siècle, vous trouverez dans notre Bourgogne jusque dans de simples bourgades des hommes de cette trempe, des cœurs fermes, des convictions, le sentiment profond du devoir, le dévouement, l'indépendance du caractère, le courage civil.

Du haut de nos progrès, ne dédaignons pas nos aïeux.

RAUDOT,
Ancien représentant de l'Yonne.

MANDEMENTS ET DISCOURS DE MGR LANDRIOT

ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ET DE SAINTES.

Années 1856-1857 [1].

La première fois que j'ai eu le bonheur d'entendre Mgr Landriot, c'était dans l'église de Saint-Jean-d'Angély. Le nouvel évêque venait de faire son entrée dans la ville ; il était ému de l'accueil qui lui avait été fait, son visage respirait tous les nobles sentiments; aussi, avant de prononcer un seul mot, avait-il conquis les esprits. Je connaissais déjà de Mgr Landriot son savant ouvrage écrit en réponse au *Ver rongeur* de M. Gaume et la lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession de son diocèse. Je savais donc que ce prélat possédait à un degré supérieur le talent de l'écrivain, la force du logicien et la science du théologien ; mais je ne l'avais jamais entendu parler. De la Rochelle, de Rochefort, de Saintes, il m'était revenu des témoignages d'admiration, et j'attendais avec une sorte de défiance le discours de mon nouvel évêque. Ce furent de simples paroles de bienvenue et de tendresse, sans recherche comme sans apprêt, et pourtant chacun des auditeurs emporta la plus haute idée de celui qui venait de les prononcer. Quand on assiste à un de ses sermons, on est tout d'abord séduit par la forme du langage, dont la pureté est égale à l'élégance ; on sent que l'orateur a été nourri de la lecture assidue des grands auteurs de la langue française et qu'il est habitué à la pratique continuelle des anciens. On est étonné de l'excellence de sa mémoire, de la quantité de textes sacrés cités toujours avec un bonheur

[1] 1 vol. in-8°, Paris, Douniol.

d'à-propos incontestable. En un mot, on comprend qu'on a devant soi un maître de la tribune sacrée.

Les lecteurs du *Correspondant* ont tous entendu parler du talent oratoire, de la science et de la force de discussion de Mgr Landriot, ils s'en convaincront complétement en lisant le volume où l'évêque de la Rochelle a permis de réunir les mandements qu'il a donnés et les principaux discours qu'il a prononcés pendant les années 1856-1857. Ce n'est pas sans quelque peine que ses amis et ses admirateurs ont décidé le prélat à cette publication; il a fallu lui faire entrevoir du bien à réaliser pour le décider. Aussi, pour tout avant-propos, l'auteur s'est-il borné à dire ? « Une pensée de charité a « présidé à la réunion de ces divers fragments; s'ils peuvent, en procurant « le soulagement du pauvre, faire un peu de bien à quelques âmes, ils au- « ront rempli leur double but. »

Le livre contient en tout dix-sept morceaux : le premier est la lettre pastorale dont je parlais tout à l'heure, et le dernier les paroles pleines de cœur et de respectueuse déférence adressées au vénérable prédécesseur de l'évêque de la Rochelle, Mgr le cardinal Villecourt, revenu de Rome pour revoir son ancien diocèse. Il faudrait s'arrêter sur chacun de ces morceaux et les citer presque tout entiers, si l'on voulait les faire apprécier à leur juste mérite; mais il me faut choisir, et je me bornerai à quelques mots qui donneront, je l'espère, à mes lecteurs le désir de lire le livre lui-même.

Ce m'est encore un souvenir très-présent que celui de l'effet produit dans le diocèse par la lettre pastorale écrite par Mgr Landriot à l'occasion de sa prise de possession. Le clergé de la Saintonge et de l'Aunis lisait et relisait ces belles pages si littéraires, si pieuses, si conciliantes, si bien animées de l'amour de Dieu; les fidèles s'étonnaient de ce langage élevé et brillant, et les ennemis de la religion comprenaient qu'ils allaient avoir à lutter avec un adversaire d'autant plus redoutable qu'il arborerait la bannière de la modération. Le jeune prélat, dans la première partie, abordait résolûment la mission de l'évêque, et voici le sommaire qu'il en traçait lui-même : « Préparer les voies de Dieu. — Obstacles aux voies de Dieu dans les âmes. — Un des grands obstacles de notre siècle semble être la conviction que l'Eglise est l'ennemie de ce qu'il y a de vrai et de bien dans l'ordre naturel. — Combien il est facile, à la lumière de la tradition catholique, de répondre à cette objection. » Il faut me retenir pour ne pas citer les principaux passages de cette première partie du mandement, mais je serais entraîné trop loin et je reviens aux deux autres parties. La seconde a pour sommaire : « Principe de la force de l'évêque pour accomplir sa mission; la hiérarchie catholique. — Moyen d'action que lui conseille la tradition de l'Église. » — La troisième : « Grandes ressources du diocèse de la Rochelle et de Saintes pour aider l'évêque dans sa mission apostolique. — Appel à nos frères séparés. »

N'est-il pas aisé de comprendre avec quelle impatience le clergé et les fidèles attendaient le nouveau prélat qui se faisait précéder par une œuvre aussi remarquable ? L'attente ne fut pas longue et les discours prononcés à la Rochelle et à Rochefort, discours qui se trouvent dans ce volume, vinrent confirmer la bonne opinion qu'on avait conçue de l'évêque à la lecture de sa lettre pastorale. Depuis ce temps, la réputation de Mgr Landriot n'a fait

que grandir dans son diocèse, son autorité s'y est affermie, et je crois qu'aucun évêque n'a plus que lui gagné l'affection et le respect de ses diocésains.

On ne connaissait encore Mgr Landriot à la Rochelle que comme orateur sacré ; la réunion du congrès scientifique de France dans cette ville révéla un nouveau côté de son talent. Nommé président du congrès, il fut prié par ses collègues de célébrer une messe pour attirer la bénédiction de Dieu sur les travaux de la réunion. Après l'office divin, il monta en chaire, et le savant étonna ses confrères par l'étendue de ses connaissances, en même temps que l'évêque leur montrait Dieu au bout de toutes les recherches des hommes. On était ravi d'entendre ce prélat dire : « Il m'est arrivé souvent, messieurs et chers collègues, et je suis loin d'en rougir, il m'est arrivé, le marteau du géologue, la boîte du botaniste à la main, de gravir le sommet des hautes montagnes, de me promener dans les vallées et dans les plaines ; il m'est arrivé de prendre aussi quelquefois le lorgnon de l'archéologue et d'examiner aussi, avec des amis plus éclairés que moi, les souvenirs des temps passés. » Et plus loin : « Vous dirai-je encore que j'ai parcouru les livres des anciens, des poëtes, des philosophes, des littérateurs, et que j'y ai recueilli, selon une belle expression de saint François d'Assise, *les lettres dont se compose le nom de Dieu*. Partout où mes regards se sont promenés, en ces temps de jeunesse ardente où l'on voudrait tout savoir, j'ai retrouvé Dieu ; je l'ai retrouvé comme ordonnateur suprême comme source première de toute vérité et de toute beauté, et aussi toujours comme ami. » Ce langage devait plaire à l'auditoire d'élite qui l'entendait : les uns y apprenaient que le but de la science est Dieu, et les autres s'applaudissaient de voir confirmés et traduits en si bon termes leurs sentiments les plus intimes.

On trouve un peu plus loin le discours prononcé par Mgr Landriot à Ligugé, près de Poitiers, pour la fête de saint Martin, dans un couvent de l'ordre de Saint-Benoît. Il avait été prié de prendre la parole dans cette fête par son collègue en épiscopat, par un des meilleurs juges en fait d'éloquence, Mgr Pie, évêque de Poitiers, et il y retrouvait, comme il le dit lui-même, « le compagnon, l'ami de son enfance, et plus tard de sa jeunesse cléricale, » D. Pitra. Les deux points de son discours traitent du dévouement et de la vie de prières ; il me semble que ces deux beaux sujets ne pouvaient être abordés avec plus d'ampleur et d'autorité.

Je me borne à indiquer le mandement pour le carême de 1857 ; ce morceau est si complet, qu'il faudrait le copier depuis la première ligne jusqu'à la dernière pour en donner une idée suffisante.

Viennent ensuite les discours prononcés au port de Rochefort à l'occasion de la bénédiction et de la mise à l'eau du vaisseau l'*Alexandre*, puis ceux qui furent prononcés lors de l'inauguration du chemin de fer de la Rochelle et du chemin de fer de Rochefort. Saisissant ainsi toutes les grandes occasions de faire entendre les vérités divines, Mgr Landriot y montrait Dieu maître du monde et inspirateur de toutes les grandes choses.

Mais, s'il servait de témoin à la vérité dans ces circonstances solennelles, il trouvait des paroles du cœur à l'occasion de la mort d'un saint vieillard, son premier vicaire général, M. l'abbé Gaboreau. J'ai beaucoup connu et

beaucoup aimé aussi ce prêtre vénérable ; je le vois encore avec sa grande taille, sa figure bienveillante et ses cheveux blancs. Il joignait à la sainteté du meilleur des prêtres la naïveté d'un enfant. Chacun l'appréciait dans le diocèse; aussi était-on reconnaissant à l'évêque d'annoncer sa mort dans les termes suivants : « Notre premier vicaire général, l'excellent M. Gaboreau, est allé recevoir la récompense justement due à une vie si pleine devant Dieu..... Nous désirons vivement que son souvenir demeure toujours vivant dans l'âme des prêtres qui l'ont connu, comme une éloquente exhortation aux vertus évangéliques : *Defunctus, adhuc loquitur*..... Il a appelé avec une voix et un cœur profondément émus les bénédictions de Dieu sur tout notre épiscopat, et nous aurons recueilli avec bonheur et respect ces derniers souhaits et ces dernières confidences de notre cher défunt. Puis il a ajouté une parole qui sera le testament de cette belle âme : « O mon Dieu ! s'est-il écrié, « il me semble que j'ai toujours eu le cœur droit. » Conservons dans nos cœurs cette parole si simple et si profonde, et qu'elle soit la règle de notre vie. »

Enfin, je veux dire un mot des deux discours prononcés par Mgr Landriot, l'un à la distribution des prix du lycée de la Rochelle, l'autre, à celle de l'institution diocésaine de Pons; le premier sur l'enseignement des lettres et des sciences, le second sur l'esprit de famille et la paternité dans l'éducation chrétienne. Au lycée, c'est un évêque parlant avec autorité aux instituteurs de la jeunesse; il leur dit dans son noble langage : « L'évêque présidant une distribution de prix dans un lycée, c'est un nouveau gage de l'alliance qui existe déjà, et qui doit se perfectionner encore entre la religion, les sciences et les lettres ; c'est un rameau d'olivier de la colombe qui, tout en conservant la blancheur de ses ailes et la pureté de son regard, c'est-à-dire de la doctrine immaculée dont elle est la messagère, vient dire aux hommes des paroles de paix et d'amour. » Au petit séminaire, c'est le père qui s'adresse à ses enfants avec toute l'effusion de sa tendresse. A ceux qui cherchent un défaut à l'éloquence de Mgr Landriot et qui l'accusent de ne pas savoir faire vibrer les cordes tendres du cœur, on doit répondre par ce discours, un des plus charmants que j'aie jamais lus.

Ainsi, en moins de deux années, Mgr de la Rochelle a trouvé l'occasion de se faire entendre sur les sujets les plus divers ; il n'a été au-dessous de lui-même dans aucune circonstance. Ce volume, que nous venons de relire avec tant de plaisir, fait connaître à la fois son mérite, sa science et son cœur.

Je m'étonnais un jour, après avoir entendu prêcher mon évêque à Saintes à l'occasion d'une prise d'habit aux Carmélites où il venait de faire le panégyrique de sainte Thérèse en répétant des pages entières des écrits de cette sainte, je m'étonnais qu'au milieu de ces devoirs de chaque jour il trouvât le temps de tant travailler et de préparer des sermons si substantiels et si remplis. « Cela me coûte moins que vous ne le pensez, me répondit-il; chaque fois que je fais une lecture, j'écris les passages qui m'ont le plus frappé, et j'enferme ces fragments dans différents dossiers sur lesquels sont inscrits les principaux sujets qui peuvent devenir l'objet d'un sermon. Ainsi, dans le dossier de l'orgueil, je mets tous les passages rela-

tifs à ce péché, et, lorsque je veux préparer un sermon sur ce sujet, je trouve rapidement les citations qui me conviennent. J'ai même le soin de marquer à l'encre rouge les passages les plus importants, afin que, si le temps me manque pour revoir tous mes matériaux, je puisse au moins relire ceux-là. » C'est grâce à cet esprit de méthode, grâce à une vie de travail commencé chaque jour à quatre heures du matin, qu'un prélat de quarante ans peut être considéré comme un des hommes les plus savants de notre époque.

Les discours de 1856 et de 1857 ne sont pas les seuls qu'ait prononcés Mgr l'évêque de la Rochelle; il a prêché tout un carême dans sa cathédrale, et un autre à Saintes. Je forme le vœu sincère de voir recueillir ces sermons qui ont édifié les croyants, ramené les douteux, ébranlé les hostiles, et qui feront le charme des érudits et des chrétiens. En attendant la réalisation de ce vœu, on peut, par la lecture du livre qui vient de nous occuper, se rendre un compte exact de la manière de Mgr Landriot, et je suis convaincu que tous ceux qui le liront reconnaîtront que la chaire compte un maître de plus dans l'Eglise de France.

V[te] ANATOLE LEMERCIER.

LETTRE D'ALLEMAGNE

LA PRUSSE AVANT ET APRÈS LA PAIX DE VILLAFRANCA.

Après avoir été obligé, pendant plusieurs mois, de subordonner à la dictature du télégraphe tous les raisonnements politiques, on est heureux de se trouver placé, depuis la paix de Villafranca, sur un terrain plus stable, et de pouvoir faire un retour sur les événements qui viennent de s'accomplir. Je veux les examiner au point de vue *allemand*, mais je n'en chercherai pas moins à rester fidèle à la vérité, alors même que mon patriotisme devrait en souffrir. C'est avec une véritable douleur que j'ai vu nos divisions politiques et religieuses se manifester avec plus d'énergie que jamais dans un moment où l'union était le premier besoin de l'Allemagne. Lorsqu'on apprit que la *question italienne* allait être tranchée par les armes, il sembla un moment que toutes les parties de l'Allemagne allaient se réunir sous le même drapeau pour prévenir le retour redouté des événements de Tilsitt et d'Erfurt. Au nord, comme au sud, dans les États catholiques comme dans les États protestants, on semblait d'accord pour voir dans les traités de 1815 le boulevard de l'Allemagne contre la suprématie française, et croire le Rhin menacé sur le Pô. A Berlin, aussi bien que dans les États infé-

rieurs, l'opinion dominante était que l'alliance de la France et de la Sardaigne devait entraîner celle de l'Allemagne et de l'Autriche, et que la présence d'une armée française sur les Alpes, et dans tous les cas son entrée en Lombardie, appelait nécessairement une déclaration de guerre de la Confédération germanique. Quelques sympathies que pussent inspirer les efforts des Italiens pour recouvrer leur indépendance, les Chambres et la grande majorité des journaux pensaient que l'on ne devait attendre cette indépendance ni du secours des baïonnettes françaises ni des soulèvements révolutionnaires. Si le prince de Prusse s'était mis à la tête de ce mouvement de l'opinion et avait regardé les intérêts de l'Autriche comme les siens propres, toutes les forces de l'Allemagne auraient été à sa disposition. Mais la perspective d'un Congrès était trop séduisante pour les diplomates qui n'avaient jamais rêvé plus belle moisson de lauriers et de décorations. On pensa que l'on pourrait faire la loi à l'Autriche isolée, et qu'en obtenant l'abrogation des traités spéciaux imaginés par M. de Metternich, on se créerait des titres à la reconnaissance du libéralisme. Le blâme officiel, donné à l'*ultimatum* de l'Autriche à la Sardaigne, fut un pas si décisif dans cette voie, que le *parti de Gotha* [1] commença à espérer la réalisation du plan qu'il avait vu échouer à Olmütz en 1849. Lors des débats qui eurent lieu, au commencement d'avril, à la Chambre des députés, les chefs de ce parti ne se montrèrent pas moins hostiles à l'Autriche qu'à la France : ils comptaient que ces deux nations s'affaibliraient mutuellement par une longue guerre, à la suite de laquelle la Prusse viendrait interposer sa médiation et obtiendrait en récompense la suprématie en Allemagne. On ne manqua pas non plus de profiter de cette occasion pour exprimer de nouveau contre le concordat autrichien et le Saint-Siége une antipathie déjà bien souvent manifestée, comme si l'on eût oublié que la Prusse compte sept millions de catholiques ! Le député Simson montra la Sardaigne comme la Prusse de l'Italie, et en même temps il attribua son importance à ce

[1] Voici l'origine de ce qu'on appelle, en Allemagne, le *parti de Gotha :*

Les doctrinaires, qui formaient le centre sous le parlement de Beaufort en 1848, et dont la plupart étaient des professeurs ou des employés prussiens, après avoir échoué dans leur plan de constituer une Allemagne protestante (Klein-Deutschland) avec titre d'empire, et de mettre la couronne de cet empire sur la tête du roi de Prusse, se réunirent au projet plus modeste de M. de Radovitz, qui consistait en une simple « union » des principaux Etats protestants, avec faculté de s'allier avec l'Autriche et les Etats à sa suite. Pour se mettre autant que possible d'accord sur les détails de cette « union » et sur les moyens par lesquels elle pourrait être réalisée; les membres les plus influents du parti en question, de Gagern, de Vinke, Dahlmann, Beseler, etc., se réunirent le 5 juin 1849 en congrès à *Gotha,* où la campagne du parlement d'Erfurt (ouvert le 20 mars 1850) fut débattue et arrêtée, L'attitude menaçante prise par l'Autriche amena d'abord la chute de M. de Radowitz, et puis le voyage de M. de Manteuffel à Olmütz, où « l'union » fut abandonnée. Aux conférences de Dresde l'Autriche proposa une *révision* de l'acte fédéral ; mais la Prusse préféra le retour pur et simple à l'état antérieur à 1848. — Depuis, le parti de Gotha s'est dispersé ou est resté au moins silencieux, jusqu'au moment où les derniers événements sont venus rallumer les espérances de 1848. Cependant un assez grand nombre de ses vieux partisans et quelques-uns de ses chefs se sont déclarés contre; entre autres M. Henri de Gagern, le président du parlement de Francfort, comme son frère Maximilien, se sont attachés à l'Autriche ; même, à ce qu'on assure, deux fils de Henri de Gagern se trouvent comme officiers sous les drapeaux autrichiens.

qu'elle avait pris la révolution pour auxiliaire. Le comte Cieskowski, dont les amis avaient, peu de jours auparavant, adressé au gouvernement les plus amers reproches à l'occasion des atteintes portées à la nationalité polonaise dans le grand-duché de Posen, obtint l'adhésion la plus chaleureuse du parti de Gotha quand il revendiqua en faveur de la Lombardie le principe de nationalité et qu'il dirigea ses sarcasmes contre la maison de Habsbourg et sa reconnaissance proverbiale. Les trente millions de thalers demandés par le gouvernement furent votés à l'unanimité par les députés ; mais, ainsi que le font voir les débats, par des motifs bien différents. Après la clôture de la session, la lutte se continua dans la presse. A la tête des deux partis opposés se trouvaient la *Gazette d'Augsbourg* et la *Gazette de Cologne*. Cette dernière soutenait que la Prusse ne devait tirer l'épée que lorsque le territoire de la Confédération serait directement attaqué, et que même, dans ce cas, elle ne le devrait faire qu'autant que la Diète conférerait la dictature au gouvernement prussien. Mais les autres États allemands se montraient fort peu disposés à abdiquer ainsi en faveur de la Prusse : non-seulement la Bavière catholique, mais le Hanovre, les deux Hesses, la Saxe et le Brunswick insistèrent énergiquement pour que l'on se conformât au pacte fédéral et pour que l'on vînt en aide à l'Autriche. M. de Vincke avait, dans la séance du 2 mai, avec la légèreté qui lui est habituelle, présenté la politique de la *Gazette de Cologne* comme la politique du gouvernement. La suite des événements a fait voir que cet accord n'existait pas au moins sur tous les points. L'ordre de mobilisation fut donné, malgré l'opposition très-vive de la *Gazette de Cologne*, qui se consola bientôt, en pensant que cette mesure avait heureusement moins pour but de venir au secours de l'Autriche, que d'arrêter l'élan des autres États allemands et d'en imposer à la Diète. Elle ajoutait que l'intérêt même de l'Autriche était de ne pas posséder en Italie un pouce de terre et que la plus sage politique serait de renoncer volontairement à la Lombardie et à la Vénétie, comme la Prusse avait, peu d'années auparavant, abandonné la principauté de Neufchâtel. On peut affirmer que le prince de Prusse et le prince de Hohenzollern furent très-mécontents des diatribes de ce journal. Beaucoup de circonstances montrent qu'ils étaient fermement résolus à ne pas abandonner l'Autriche dans la terrible lutte qu'elle soutenait. Mais, dans tous les cas, la loyauté de leur caractère ne permet pas de leur attribuer la politique machiavélique de la *Gazette de Cologne*. Ce qui explique leur attitude passive, ce ne sont pas les calculs du parti de Gotha, c'est la pression exercée par la Russie et l'Angleterre. On connaît la dépêche du prince Gortshakoff, si injurieuse pour l'Allemagne. La Saxe lui a dignement répondu ; mais la Diète, grâce aux divisions que je viens de rappeler, n'a pas, que je sache, encore envoyé sa réponse.

L'entrée de lord Palmerston dans le nouveau cabinet anglais a puissamment contribué à paralyser l'action du régent en faveur de l'Autriche. Autant l'influence de l'Angleterre sur la Prusse est heureuse au point de vue du développement de sa constitution intérieure, autant l'action qu'elle exerce sur la politique extérieure de la Prusse est déplorable, alors surtout que la conduite des affaires est directement ou indirectement aux mains de lord Palmerston. Dans son discours vraiment prophétique du 14 janvier

1856 sur le *Sonderbund*, M. de Montalembert a exprimé la crainte de voir en Italie, comme en Suisse, en Grèce et en Espagne, l'égoïsme britannique fomenter et exploiter la Révolution. Huit ans plus tard, il termine sa célèbre brochure intitulée : *Pie IX et lord Palmerston*, en espérant que « Dieu, qui deux fois dans ce siècle a miraculeusement sauvé le principat « sacré du pape, saura bien trouver une sauvegarde victorieuse contre le « lamentable aveuglement de M. de Cavour et contre l'animosité étourdie de « lord Palmerston. »

Les derniers événements ont justifié ces craintes et ces espérances. Peut-être, avant qu'il soit longtemps, l'Angleterre regrettera-t-elle, mais trop tard, d'être restée sourde aux avertissements de la voix amie qui disait d'elle : « Qu'elle le sache bien, les flammes de l'incendie qu'elle aura partout « allumé se tourneront un jour contre elle-même : elles traverseront ce « détroit et cette mer qui lui servent de boulevard, elles iront lui apprendre « que la liberté, la justice et l'ordre ne sont pas l'apanage exclusif d'une « seule nation de la terre, et qu'il n'y a pas de peuple assez bien constitué, « assez sûr de sa force, pour oser entreprendre d'aller sacrifier partout au « radicalisme ces biens inappréciables, afin de s'en réserver à lui-même le « monopole. » (Discours du 14 janvier 1848.) Cette fois encore, comme en Suisse et et en Espagne, l'Angleterre aura affiché ses principes de liberté, de nationalité et de tolérance, et il se sera trouvé bon nombre de politiques à courte vue qui se seront laissés tromper par elle. Si l'Angleterre était vraiment préoccupée de ces grands principes, elle aurait occasion de les appliquer sans sortir de son empire, dans les Indes, dans les îles Ioniennes et en Irlande. Je ne crois pas calomnier l'Angleterre en disant que sa politique dans la question italienne a été inspirée bien moins par la crainte d'une invasion française que par sa haine contre l'Église catholique et le Saint-Siége. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil sur les articles publiés par les principaux journaux anglais à l'occasion de la paix de Villafranca. Le sentiment qui les domine, c'est le regret de voir la souveraineté pontificale non-seulement rester intacte, mais encore sortir plus forte et plus honorée de la lutte. C'est ce qui ressort notamment d'un article sur les *Gains du Pape*, publié dans le n° 194 de la *Saturday Review*.

« Le Pape, dit l'auteur de cet article, était déjà assez fort il y a un an ; « mais le traité de Villafranca a doublé sa force. Ceux qui avaient vu dans la « croisade de Louis-Napoléon l'occasion d'un triomphe pour le protestan- « tisme ont dû être désagréablement surpris. Il a terminé sa croisade en « mettant l'*homme de péché* à la tête de l'Italie. »

Or il faut observer que la *Saturday Review* n'est pas l'organe des *antipapistes* de bas étage, qu'elle s'adresse aux classes élevées, et qu'elle arbore jusqu'à un certain point le drapeau du torysme. Peut-être l'orgueil anglais se flatte-t-il de l'espoir de voir, après l'affaiblissement de la maison de Habsbourg, la fille de la reine Victoria ceindre la couronne impériale dans une fraction de l'Allemagne. Mais le mobile dominant, c'est la passion religieuse, et ce mobile n'a pas été moins puissant en Allemagne, du moins dans les États où il n'a pas été contre-balancé par la crainte d'une absorption au profit de la Prusse.

Nos journaux démocratiques, qui, nonobstant le suffrage universel, ont peu de sympathie pour l'empereur Napoléon III, ont commencé par emboucher contre lui la trompette guerrière. Mais, au fur et à mesure que leurs héros, les Garibaldi, les Klapka, les Kossuth, apparaissaient sur le premier plan, ils se prirent à espérer que, bon gré mal gré, le prince qui avait vaincu la révolution finirait par travailler pour elle; ils rêvaient déjà la suppression de la Papauté et la création d'une république romaine qui, en attendant l'avénement de la république universelle, serait placée sous le protectorat du roi Victor-Emmanuel.

A l'origine, la *Gazette de la Croix* envisagea cette lutte avec une insouciance ironique. Dans son numéro du 5 février 1859, elle s'exprimait ainsi : « Quel est aujourd'hui l'intérêt de la Prusse à se mêler à cette lutte des « grandes puissances catholiques pour l'hégémonie, et à quel point com- « mence-t-elle pour la Prusse à perdre ce caractère? Que le pape réside à « Rome ou à Gaëte, que les États de l'Église soient gouvernés par des prêtres « ou par des laïques; que l'ordre soit maintenu dans les Légations par des « troupes françaises ou par des troupes autrichiennes, c'est ce qui nous im- « porte fort peu. Nous ne voyons pas que la Prusse ait le moindre intérêt « dans cette querelle d'intérieur du monde catholique, et qu'elle puisse « songer, pour si peu de chose, à faire marcher seulement un soldat. »

Plus tard, quand le parti de Gotha, ennemi juré du *nouveau parti prussien*, s'efforça d'exercer une influence prépondérante, la *Gazette de la Croix* changea de langage, et se montra plus préoccupée des affaires de l'Autriche : seulement elle persista à soutenir qu'il ne fallait tenir compte que des intérêts prussiens et que la Diète devait rester à l'écart.

La situation devenait très-grave, et les petits États se préparaient déjà à aller soutenir l'Autriche sans attendre la Prusse, quand, au milieu de juin, parut à Berlin l'ordre de mobiliser six corps d'armée, dans le but, ainsi que l'annonçait la *Gazette prussienne*, « de mettre le gouvernement en état d'in- « tervenir dans le règlement de la question italienne, de concert avec ses « alliés (l'Angleterre et la Russie), et d'y apporter l'autorité qui convient à la « situation de la Prusse et à la puissance de la nation allemande en Europe. » En même temps, on faisait expressément observer que ce déploiement de forces militaires n'avait que le caractère de mesures de sûreté. Pendant qu'en Angleterre il était question de *neutralité armée*, la Prusse parlait de sa *médiation armée*. Mais quelles devaient être les bases de cette médiation? c'était encore un secret. Dans tous les documents officiels qui avaient paru jusque-là, on avait évité de faire mention des traités de 1815 : l'idée qui revenait sans cesse, c'était l'idée élastique de l'*équilibre européen*. L'indication d'un accord avec l'Angleterre et la Russie n'avait rien de rassurant pour l'Autriche et pour les États qui se rattachaient à elle. Puisque le territoire de l'Allemagne allait se couvrir de soldats, il était nécessaire de décider à qui serait donné le suprême commandement. Le gouvernement prussien avait déjà déclaré que, sur la question de la guerre, il ne se soumettrait pas à la décision de la majorité : il réclama le commandement en sa qualité de grande puissance européenne. La difficulté semblait insoluble quand la *Gazette de Cologne* annonça l'insuccès de la mission du prince de Windisch-

grætz à Berlin et fit savoir en même temps que le gouvernement prussien n'accepterait pas la proposition faite par l'Autriche à la Diète de confier au prince de Prusse le commandement en chef de l'armée fédérale, aux termes de l'art. XII de l'acte fédéral. Le parti des *Hégémonistes* faisait paraître au même moment une brochure de l'un de ses membres les plus distingués, M. Beseler, sous ce titre : « *Les Intérêts allemands dans la question ita-* « *lienne*. » Le programme de ce parti y était résumé dans le passage suivant : « La présence de deux grands États dans la Diète fait qu'aucune amélioration « des lois fédérales ne peut conduire à une bonne organisation d'une fédé- « ration internationale. Pour terminer heureusement et glorieusement la « guerre, si l'Allemagne doit s'y engager, il est nécessaire que cette guerre « soit entreprise pour un intérêt évidemment allemand; que, dès l'origine, « la Prusse soit investie *exclusivement* de la direction militaire et diploma- « tique des États confédérés, à l'exception de l'Autriche, et qu'elle soit au- « torisée à convoquer un *parlement allemand*, quand cela sera nécessaire, « pour obtenir les subsides nécessités par la guerre. »

La *Gazette de Cologne* avait, dans un article pompeux, reproduit ce programme, nouvelle édition du projet d'union d'Erfurt, et le présentait comme le seul moyen de salut de l'Allemagne, quand l'entrevue de Villafranca fit évanouir les rêves du parti de Gotha et plaça la Prusse dans un état d'isolement dans lequel elle ne s'était jamais trouvée. Quand les journaux du parti de Gotha furent un peu remis de leur première déconvenue, ils essayèrent de faire bonne mine à mauvais jeu. La *Gazette de Cologne* ne cessa de dire que la Prusse avait obtenu un triomphe moral, parce que M. de Scheinitz avait été à même de démentir le prétendu projet de médiation de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse, publié par le *Journal de Mayence*, et dont les conditions étaient beaucoup plus onéreuses pour l'Autriche que la paix de Villafranca. Il résulte d'ailleurs des dépêches de M. de Schleinitz, qui viennent d'être publiées, que le jour de la bataille de Solferino on n'avait encore à Berlin aucun plan. Le 24 juin, ce ministre, écrivait, dans une dépêche adressée à Saint-Pétersbourg : « Nous ne devions pren- « dre aucun engagement formel qui pût altérer notre situation de puissance « médiatrice. »

On conçoit que ces dispositions n'avaient rien de rassurant pour l'Autriche, dont les forces s'épuisaient, et il n'est pas moins clair que ni la Russie ni l'Angleterre ne songeaient à tirer l'épée pour maintenir à l'Autriche la possession de la Vénétie, pour obtenir l'établissement d'une confédération italienne sous la présidence du Pape, et même pour exiger que l'empereur d'Autriche fût admis à faire partie de cette confédération. Mais on pensait avoir du temps devant soi, et intervenir avec d'autant plus d'autorité que les pertes des combattants seraient plus considérables. La brochure déjà citée de M. Beseler disait, en propres termes : « Une alliance et une « action commune de la France et de l'Autriche est déjà une impossibilité, « par cela seul que les alliés auraient affaire à l'Allemagne, à l'Angleterre et « à la Russie. »

L'imprévoyance de ce parti, qui prétend représenter l'intelligence politique en Allemagne, a déjà failli perdre la Prusse et l'Allemagne à l'époque

où il croyait l'Autriche si épuisée par sa lutte avec la Hongrie, que l'influence de cet Etat en Allemagne lui semblait devenue une *impossibilité*.

Aujourd'hui il se console en espérant la convocation d'un congrès européen qui pourrait prêter quelques forces à la résistance des révolutionnaires italiens contre l'union de la France et de l'Autriche, et qui, avec l'aide du roi Victor-Emmanuel, entraînerait quelques complications nouvelles dans la question italienne. Ce parti a également grand soin d'agiter l'Allemagne en y répandant l'idée d'un parlement allemand d'où serait naturellement exclue l'Autriche ; et, tandis que le premier devoir des véritables patriotes serait de rétablir l'union entre les deux grandes puissances allemandes, il s'attache à jeter de nouveaux ferments de discorde. Au lieu de prendre pour base ce qui existe et de travailler à des améliorations possibles, on s'épuise à poursuivre des chimères, on court après des feux follets qui mènent aux fondrières et aux précipices.

Personne ne songe à conseiller à la Prusse de devenir la vassale de l'Autriche. Elle a sa mission particulière, et une grande mission à remplir. Elle ne l'accomplira que si elle entretient de bons rapports avec le reste de l'Allemagne, et si elle sait repousser les rêveries des partis qui lui conseillent l'isolement et la suprématie. Que dire quand, après la paix de Villafranca, on lit dans la *Gazette de la Croix :* « Adressons-nous à cette Prusse qui est « l'ennemie naturelle du bonapartisme. C'est cette Prusse qui comprend « son rôle providentiel, qui sait qu'elle est chargée du soin de protéger « l'Eglise évangélique et de garantir la liberté de conscience à tous, même « à l'Eglise catholique ! »

Ne sait-on pas que c'est avec de pareilles expressions et avec des élucubrations comme celles de MM. Beseler, Simson, de Vinke, que l'on entretient des sentiments de défiance entre les deux grandes confessions religieuses qui se partagent l'Allemagne? N'est-ce pas engager l'Autriche à se mettre elle-même à la tête d'une ligue catholique et prendre soin, à son tour, de garantir la *liberté de conscience* à l'Eglise évangélique.

Je me suis efforcé de ne rien déguiser de la vérité, quoiqu'il ait été douloureux pour moi de découvrir les blessures de ma patrie. Je ne l'aurais pas fait, si je n'étais convaincu qu'avec de la bonne volonté elle peut guérir ses blessures, et que, pour s'en guérir, elle a besoin, avant tout, de renoncer à ses illusions.

L'Autriche a, elle aussi, beaucoup de défauts à corriger, beaucoup d'erreurs à réparer. Elle a surtout à éviter tout ce qui froisserait inutilement les légitimes susceptibilités de la Prusse. Que l'Autriche s'attache à introduire dans sa constitution intérieure des réformes libérales; qu'elle conforme aux besoins de notre temps son organisation judiciaire ; qu'elle restreigne l'action de la police; qu'elle étende cette liberté religieuse que son souverain a si noblement consacrée pour l'Eglise catholique aux membres des autres communions religieuses qui n'en jouissent pas au même degré [1]. Plus

[1] La situation du protestantisme en Autriche est du reste bien préférable à celle du catholicisme dans beaucoup d'Etats protestants de l'Allemagne, malgré les garanties que contient à cet égard l'acte fédéral. Par exemple, dans le Holstein, si cher à nos libéraux, les églises catholiques ne peuvent, sous peine de bannissement, bénir les mariages mix-

la vie intérieure se rapprochera de celle des autres États d'Allemagne, plus il sera difficile aux ennemis intérieurs et extérieurs de l'unité de l'Allemagne de creuser un abîme entre les États du Nord et ceux du Sud, entre les catholiques et les protestants, en un mot, d'exciter l'un contre l'autre les aigles de l'Autriche et de la Prusse.

Je suis bien loin cependant de vouloir, comme certains libéraux, conseiller à l'empereur d'Autriche de donner à son peuple une constitution, basée sur les principes de 1789, et analogue à l'une de celles qui se sont succédé en France, et de convoquer un nouveau parlement, comme celui de Kremsier. Les libertés des nations chrétiennes ne datent pas de 1789 : la Révolution n'a été qu'une réaction contre l'absolutisme, qui avait étouffé ses libertés ; M. de Tocqueville l'a démontré d'une façon lumineuse, dans son beau livre de l'*Ancien Régime et de la Révolution*, qui restera malheureusement inachevé. Ce livre, et surtout le supplément qu'il renferme sur les pays d'états, mériterait de faire l'objet de sérieuses méditations de la part des hommes d'État autrichiens. Ces libres institutions germaniques et chrétiennes, que M. de Haulleville a étudiées avec autant d'érudition que de talent, dans sa récente *Histoire des Communes lombardes*, ont encore partout, et particulièrement en Autriche, de très-profondes racines. Il suffit de déblayer des institutions de l'absolutisme, pour voir sortir de terre des germes de liberté dont la bureaucratie a malheureusement étouffé la croissance. La première condition de cette régénération de la vie publique, c'est l'application du principe de *self-government* aux communes, aux cercles et aux provinces, où l'on peut, sans porter atteinte à l'unité politique, ouvrir un vaste champ à l'activité individuelle. Il y aurait là un grand rôle pour l'aristocratie autrichienne, encore si forte : en se souvenant de la vieille devise « *Noblesse oblige,* » elle pourrait conquérir une véritable popularité et s'assurer une immense influence. Les rudes épreuves qu'a traversées le jeune empereur seraient pour ses vastes États une source de bénédictions, si elles le décidaient à ouvrir une nouvelle ère de liberté politique.

Pour extrait : P. DOUHAIRE.

tes, etc. Dans le grand-duché de Mecklembourg, le baron de Vogelsang, qui a embrassé le catholicisme, s'est vu forcé de quitter le pays parce que la police lui interdisait de célébrer chez lui le service divin.

NECROLOGIE

M. LE CURÉ D'ARS.

La mort de ce simple et saint prêtre, perdu dans un humble village de la Basse-Dombes, est aujourd'hui connue de toute la France. Les journaux de sa province et la plupart des feuilles catholiques ont payé à cette gloire du sacerdoce le tribut de leur admiration et de leur regret. Après eux, et sans revenir sur les détails de sa mort et de ses funérailles, que chacun a dû lire, nous voulons, à notre tour, entretenir nos lecteurs de cette étonnante et prodigieuse existence, leur parler de celui qui, à nos yeux, réalisait la plus belle et la plus sainte personnification de l'amour, du dévouement et du sacrifice chrétiens.

Jean-Baptiste-Marie Vianey était né au village de Dardilly, dans les environs de Lyon, le 8 mai 1786, de pauvres cultivateurs, qui se recommandaient par une vertu et une piété traditionnelles. Matthieu Vianey et Marie Belaze, ses père et mère, étaient de ces chrétiens de foi robuste et vive, qui estiment que le premier devoir, pour de bons parents, est de développer dans leurs enfants les aspirations religieuses, et de leur enseigner à aimer et servir Dieu.

L'enfance du curé d'Ars offre, comme celle de beaucoup de saints, des faits et des détails d'un caractère particulier et en quelque sorte légendaire, formant un digne prélude à la vie admirable et vraiment sainte, qu'il a menée durant trente ans parmi nous ; mais nous ne voulons pas nous permettre d'y toucher : le récit de cette vie, confié à une plume qui a mission pour la raconter, doit paraître bientôt sous la sanction de l'autorité diocésaine. Laissons ce trésor à celui à qui il appartient de le faire briller de son véritable éclat, en le dépouillant de l'alliage dont la crédulité et la spéculation pourraient le ternir. Les mystères de cette sainte existence ne doivent être révélés qu'avec une religieuse discrétion. Pour nous, nous ne voulons ici que donner un gage de souvenir à la grande et pure image du vrai serviteur de Dieu qu'il nous a été donné de connaître et d'aimer.

A l'âge de quatorze ans, la piété du jeune Vianey le fit remarquer d'un bon prêtre des environs, M. Ballay, curé d'Ecully, qui le prit chez lui et lui donna les premiers éléments de son instruction sacerdotale, qui s'acheva plus tard au petit séminaire de Verrières.

Le 9 août 1815, il avait le bonheur de recevoir la prêtrise avec des dispositions telles, un élan, nous pourrions dire une extase religieuse si touchante,

qu'il fit l'admiration de ses supérieurs. Nommé vicaire d'abord, il fut envoyé à la cure d'Ars vers l'année 1818. Depuis lors, il n'a plus quitté cette pauvre paroisse, qu'il n'a cessé d'étonner par le miracle de sa vie, par la pratique des plus belles et des plus grandes vertus. Il s'y est endormi dans le Seigneur, calme, paisible, résigné, et les mains chargées d'une riche moisson, le jeudi 4 août, sur les deux heures du matin. Sa mort a été si douce, si exempte d'agonie, que ceux qui l'entouraient n'ont pu surprendre le dernier soupir sur ses lèvres, le dernier signe de la vie qui s'achève, le dernier spasme qu'arrache au corps l'âme qui brise son enveloppe pour retourner à son Créateur.

Deux vertus ont surtout commandé notre admiration pour le curé d'Ars. C'est sa profonde humilité et son inaltérable patience!... cette humilité, qui lui faisait rejeter avec tant d'énergie et de sainte indignation pour ainsi dire toute participation aux nombreux prodiges qui s'accomplissaient autour de lui!... Que de fois nous l'avons vu détourner la tête avec chagrin et changer brusquement la conversation, quand un exalté maladroit cherchait à lui tourner un compliment ou à lui attribuer le mérite de telle ou telle guérison, la grâce de telle ou telle conversion! C'était une des plus grandes douleurs qu'on pût lui infliger!...

Sa patience! quel homme poussa cette vertu aussi loin que lui. Nous qui l'avons vu accablé et obsédé de questions oiseuses et absurdes, harcelé de demandes saugrenues, poussé des mains et des coudes, heurté violemment, foulé enfin plus d'une fois, jamais nous n'avons surpris même le moindre geste de mécontentement. Jamais de reproches! jamais de plaintes! L'homme extérieur n'existait pas pour lui!...

Certes, nous nous trompons fort, ou dans une pratique si absolue de ces deux grandes et rares vertus : l'humilité et la patience, se rencontre évident et palpable le sceau de la sainteté.

Au physique, M. le curé d'Ars portait encore l'empreinte et le cachet de la sainteté. Sa chevelure, restée abondante, quoique blanchie par l'âge, ses joues creusées par les souffrances et les veilles, son œil ardent et vif et si profond, qu'il semblait vous scruter jusqu'au fond du cœur; sa figure grave, mais tempérée par une ineffable douceur d'expression, son corps grêle, mais ferme, quoique abîmé par le jeûne et les macérations; sa tête, tombant légèrement sur la poitrine par l'habitude du recueillement, le sourire à la fois plein de malice et de bonhomie qui errait de temps en temps sur ses lèvres rentrées; sa démarche pesante, quoique rapide, comme celle de l'homme qui compte les heures et qui, épuisé, se hâte néanmoins de reprendre le service de Dieu : tout cet ensemble ascétique trahissait le prêtre inspiré, le fidèle serviteur de Jésus-Christ! Aussi quelle puissance, quel empire n'exerçait-il pas sur les nombreux pèlerins qui venaient chercher près de lui des consolations ou des conseils!

Pour qui n'a pas pénétré une fois dans sa vie, au milieu de ce pauvre village d'Ars, dans cette humble église, à la suite de cette foule sans cesse grossissante; pour qui n'a pu voir de ses yeux l'étrange tableau qu'offrait un pareil concours, il serait difficile d'en retracer fidèlement le caractère. Le grandiose et le sublime y coudoyaient bien parfois l'absurde et la sottise!

Mais la gloire de Dieu en ressortait toujours éclatante. Aussi, croyants ou impies, les hommes intelligents et les faibles d'esprit ne quittaient jamais ces lieux qu'à regret et que confondus de respect et de vénération devant la sainte vie et la prodigieuse existence du bon curé. Au confessionnal dès une heure ou deux du matin, il n'en sortait qu'avec la nuit. A peine détachait-il de cette rude besogne le temps nécessaire pour offrir le matin le saint sacrifice de la messe et quelques minutes rapides pour goûter un semblant de nourriture et l'heure qu'il consacrait quotidiennement à ses instructions sur le catéchisme. Et cette étonnante vie, humainement inexplicable, s'est prolongée pendant trente-cinq années, avec une régularité si soutenue, que le lendemain ressemblait à la veille comme la goutte d'eau qui tombe du rocher ressemble à celle qui la suit, avec cette nuance cependant que chaque jour amenait la manifestation de nouvelles grâces, de nouvelles faveurs du ciel!

Tout ce qui vivait autour de lui s'était tellement habitué à le voir exister et se soutenir en dehors de tous les calculs, de toutes les prévisions, de toutes les possibilités humaines, que la pensée ne leur venait pas qu'un jour pût se lever qui verrait s'éteindre cet ardent foyer de lumières et de foi. Dieu pourtant, dans sa miséricorde, avait assigné l'heure où son grand serviteur devait voir finir ses travaux. Sa couronne était prête, il l'avait laborieusement acquise! A bout de force, vaincu, dans cette lutte de trente-cinq ans, entre la souffrance et la mort, le samedi 30 juillet, à une heure du matin, comme il se disposait à se transporter ainsi qu'il en avait l'habitude, au milieu de ses chers pécheurs qui passaient la nuit à l'attendre dans l'église, il fut pris d'une si grande faiblesse, qu'il ne put se lever. A la personne qui la première vint à son aide, à cette vieille et fidèle domestique, confidente intelligente et discrète de toutes ses œuvres, il se contenta de dire : « Je crois que c'est ma pauvre fin! N'appelez personne à mon secours, ce n'est pas la peine. » Ce furent à peu près les dernières paroles qu'il prononça de son plein gré. Il est à croire qu'il se recueillit dès ce moment entièrement en Dieu et se détacha complétement du monde extérieur. Après avoir usé ses forces au delà des limites de l'énergie humaine, il avait compris que l'heure était sonnée pour lui de se reposer dans le Seigneur, de recevoir son éternelle récompense. Aussi se contenta-t-il désormais de répondre brièvement aux questions que lui adressaient les Frères de la Sainte-Famille, les Missionnaires du diocèse, l'excellent maire de sa paroisse, tous ceux enfin qui composaient comme sa famille spirituelle, et qui ne le quittèrent plus jusqu'à la dernière heure.

Trois cents prêtres et plus de six mille personnes venues de tous les points de la contrée se pressaient autour du cercueil le jour de l'enterrement que présidait Mgr de Langalerie, évêque de Belley. Cette gloire et ces hommages, qu'il avait tant repoussés pendant sa vie, n'ont cessé de l'entourer après sa mort. Aussi ses funérailles n'ont-elles été à proprement parler qu'une marche triomphale. C'était une véritable apothéose dans le deuil et dans la mort! Chose remarquable et sur laquelle nous avons reçu de nombreux aveux! bien peu d'assistants ont songé à prier pour le glorieux défunt, mais aucun n'a manqué de l'invoquer comme un protecteur et un intermédiaire auprès de Dieu. La voix du peuple, comme l'a dit Mgr de Langalerie, la voix du peuple

semblait bien être en cette occasion la voix de Dieu. Pour nous, cette affluence si considérable, ce respect, cet attendrissement, cette douleur de la foule, tout ce triomphe au milieu des larmes, nous représentant comme la canonisation anticipée par le peuple du bon curé. C'était le jugement des fidèles précédant les décisions de la sainte Eglise que nous attendons avec confiance.

MONIN.

Villefranche, 15 août 1859.

M. BORDAS-DEMOULIN

Au collége Rollin, il y a vingt ans, les élèves voyaient entrer tous les jours chez le premier aumônier M. Sénac, un homme étrange. Il eût été impossible de dire ni son âge ni sa profession. La tête large, les yeux profonds, l'air fixe, cet homme semblait entièrement étranger à ce qui l'entourait, et il traversait la foule bruyante des écoliers sans un signe de distraction. Nous savions qu'il passait une partie des nuits à travailler, après avoir étudié tout le jour avec M. Sénac, alors occupé de son beau livre de l'*Influence du christianisme sur la civilisation;* mais, au mystère de ses allures, à la négligence de sa tenue, à la singularité de sa démarche, des écoliers l'auraient volontiers pris pour un fou. C'était un sage, un des premiers philosophes de ce temps, un homme qui, après vingt-cinq ans d'une vie de pauvreté, de solitude et d'infatigable labeur, sortit un livre à la main, auquel il avait donné ce titre : *Le Cartésianisme ou la Rénovation des sciences*, et cette épigraphe : *Sans la philosophie, on ne pénètre point au fond des mathématiques ; sans les mathématiques, on ne pénètre pas au fond de la philosophie; sans les deux, on ne pénètre au fond de rien.* Il soumit ce livre à un concours de l'Institut, et, inconnu la veille, il remporta le grand prix sans discussion.

Philosophe, mathématicien, savant, penseur de premier ordre, M. Bordas-Demoulin était en outre un catholique fervent, et son livre est une apologie neuve et solide de la vérité de la foi, en même temps qu'une appréciation lumineuse de l'histoire tout entière des doctrines philosophiques.

Si l'on n'était jugé que par ses pairs, les plus grands ne seraient jamais jugés. Sans avoir aucun droit de parler de ce que je sais mal, j'exprimerai pourtant l'impression qu'a produite sur mon âme et sur d'autres la lecture de ce livre trop peu connu. J'avoue n'avoir pas trouvé ailleurs une exposition aussi rigoureuse et aussi puissante de la philosophie du christianisme; en voici les points principaux :

Nous ne pouvons penser sans recourir aux idées générales. Ces idées, fonds de la substance qui s'appelle notre âme, mais n'y existant qu'à l'état d'image imparfaite, ces idées indépendantes du temps, de l'espace, de la création, ne se conçoivent pas sans une substance éternelle, infinie et parfaite, qui est Dieu. Ne pouvant vouloir sans penser, notre pensée n'est pas entière, notre volonté n'est pas droite, sans une intime union avec Dieu.

Cette *Théorie des idées* est le point capital de la doctrine; tout le reste s'en déduit.

Unies à Dieu, notre raison et notre volonté sont dans l'ordre et dans la lumière. Libres, nous pouvons briser ce lien; aussitôt nous tombons dans le désordre et les ténèbres; impossible de renouer l'union détruite sans que la justice et la bonté de Dieu y consentent, car nous méritons une peine, sans que la vertu créatrice de Dieu y intervienne, car nous ne pouvons ni le contraindre ni le suppléer. En fait, le lien a-t-il été brisé? Oui, car l'humanité est tombée dans le polythéisme, l'esclavage, la guerre, la débauche. En fait, le lien a-t-il été renoué? Oui, car l'humanité a retrouvé Dieu, la morale, la liberté, la civilisation. Quel jour a eu lieu la chute? Dès le commencement du monde. Quel jour a eu lieu la réparation? Elle date sans discussion de la venue de Jésus-Christ sur la terre. Jésus-Christ est donc Dieu? Oui, car réunir la raison à Dieu, Dieu seul le peut, et c'est ce qu'il a fait. Ainsi la métaphysique et l'histoire sont confrontées, se pénètrent, se soutiennent, et elles assoient sur la double base d'une inébranlable certitude la réalité de la chute primitive, la nécessité et la vérité de la réparation divine. Telle est, très-incomplétement exposée, la doctrine simple et solide, mélange des théories de Platon, de saint Augustin, de Descartes et de Mallebranche, que M. Bordas-Demoulin a exposée avec une érudition prodigieuse et des développements lumineux et logiques. Philosophie transcendante, puisqu'elle remonte à l'origine même des idées, et pourtant philosophie très-pratique, car elle justifie l'expérience de tous ceux qui observent un instant le fort et le faible de leur âme; philosophie très-pieuse, car, tirant le rideau qui nous dérobe à nous-même, elle montre Dieu au fond de chacune de nos idées, et derrière tous nos actes Jésus-Christ; philosophie très-libérale, car elle fait dériver de Jésus-Christ tous les progrès en ce sens qu'il a seul rendu les forces à la raison et à la volonté, mais elle en conclut aussitôt qu'à condition de demeurer dans le christianisme l'homme est plus capable de droit, de liberté, de travail, de vertu, et que la civilisation moderne, fille de ses efforts, est belle, légitime, progressive, supérieure à tout ce qui la précède.

Il ne m'appartient pas de rechercher ce que ces vues élevées peuvent présenter de contestable à la science ou à la théologie. J'ai vu, j'ai ressenti pour moi-même l'impression très-vive de clarté et de persuasion qu'elles communiquent aux âmes les plus diverses; cette doctrine a converti plusieurs personnes; c'en est assez pour récompenser l'auteur et recommander son œuvre, bien qu'elle ne soit pas sans défauts.

M. Bordas-Demoulin vivait trop seul. Les plus mâles esprits ne résistent pas à ce régime; on gagne en vigueur, mais l'idée forte devient idée fixe, la conviction devient impatiente, impérieuse, intolérante même, on est dominé et on veut dominer, on suit sa pensée en tous les sens, au risque de rencontrer le paradoxe, le langage s'échauffe, tombe dans la violence, les obstacles ne sont plus comptés. J'attribue à ces résultats ordinaires d'un isolement excessif l'infériorité de ceux des écrits de M. Demoulin dans lesquels il voulut appliquer ses principes, soit au gouvernement de l'Église, soit à la vie et à la réforme des sociétés. De très-belles pages ne justifient pas et ne

compensent pas des excès de doctrine ou de langage toujours sincères, mais très-regrettables. On a particulièrement et justement blâmé quelques-unes de ses vues historiques. Revenu à la métaphysique, patrie véritable de son grand esprit, il préparait un ouvrage sur la *Grâce* au moment de sa mort.

Si notre temps était plus réfléchi, le *Cartésianisme* et les *Mélanges philosophiques et religieux* seraient des livres célèbres. Si l'Université avait été juste, M. Bordas-Demoulin serait devenu un de ses maîtres les plus renommés. Si les catholiques avaient été plus amis de la philosophie et de la liberté, ils n'auraient pas laissé dans l'ombre des travaux d'un si haut mérite. Mais peut-être la vie de ce philosophe catholique et libéral est-elle devant Dieu plus belle et plus pleine, sans la couronne du succès. Tant de persévérance et de dignité suffisent à expier quelques erreurs, et il convenait à un tel caractère d'avoir pour seuls amis quelques disciples éminents, pour compagne la pauvreté, pour souveraine, après la foi, la science toute seule. Oui, une telle existence au sein de ce siècle agité et avide est un spectacle original et noble. Cet homme a épuisé les sciences, il a fait le tour de tous les systèmes, il a résumé l'œuvre des plus grands penseurs ; il a étendu le cercle de l'esprit humain ; il a ajouté de nouveaux rayons à la splendeur de la foi ; il a consumé quarante années à la recherche, à l'amour, au service de la vérité toute seule. Né d'un paysan dans un village du Périgord, il a vécu pauvre, sobre, pieux et pur, dans un grenier, il est mort saintement à l'hôpital. Qui l'a soutenu dans une marche si rude ? Vous, mon Dieu, qu'il voyait en toutes choses, et qu'il contemple à présent face à face.

AUGUSTIN COCHIN.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LEIBNIZ, *Œuvres complètes*, publiées sur les manuscrits originaux, par M. le comte FOUCHER DE CAREIL.

Le nom de vrai philosophe est bien dû au penseur qui, pour l'amour de la vérité, méprise la misère. Il appartient assurément aussi à l'écrivain qui brave les tentations de la fortune et de la renommée, et, riche, consacre ses ressources, jeune, emploie sa jeunesse, plein de talent lui-même, applique son talent à ressusciter et à populariser les œuvres d'un des plus grands esprits que la terre ait portés. M. Foucher de Careil acquiert ce rare mérite en poursuivant, avec une incomparable énergie, l'édition complète des *Œuvres de Leibniz*, qu'il a promise au monde savant. Le premier volume vient de paraître chez Didot.

Il faut en remercier M. Foucher de Careil au nom de la philosophie, mais aussi au nom de la France, à qui reviendra, grâce à lui, l'honneur d'avoir devancé l'Allemagne, patrie de Leibniz, et qui aime à se dire aussi la patrie de l'érudition. Il est vrai, les génies comme Leibniz sont de tous les pays, de tous les temps, comme de toutes les sciences. Jurisconsulte, philosophe, mathématicien, économiste, politique, l'ami de Pierre le Grand et de Bossuet est, dit très-bien son éditeur, le dernier esprit universel des temps modernes.

Dutens a donné en 1768 une édition des œuvres de Leibniz en six volumes. Des écrits spéciaux, tels que le curieux *Mémoire à Louis XIV sur un projet d'expédition en Égypte et dans l'Inde*, ou le *Systema theologicum* ont été l'objet de travaux assez récents d'écrivains français, tels que M. Valet de

Viriville pour le premier, M. l'abbé Emery, M. l'abbé Lacroix, M. de Broglie, pour le second. Nous devons à M. Foisset et à M. Cousin de connaître une partie des lettres du grand philosophe, et MM. Lescœur et Bartholmess ont apprécié, l'un sa fameuse correspondance avec Bossuet, l'autre ses actes académiques. Tous les philosophes ont résumé ses doctrines ; tous les savants l'ont consulté et le citent. De plus nombreux travaux ont paru en Allemagne, et les dernières années ont vu publier plusieurs biographies, dont la meilleure est celle de M. Guhrauer. Malgré cette abondance d'admirateurs et de commentateurs, Leibniz non-seulement n'est pas assez connu[1], mais surtout il n'est pas connu tout entier. De nombreux manuscrits, dormant dans la poussière de la bibliothèque de Hanovre, attendaient une main intelligente et patiente qui les rendît au jour. Ce bonheur et ce mérite étaient réservés à M. Foucher de Careil. En 1854, il publiait successivement deux volumes inédits, en 1857, un troisième. Enfin, après un travail formidable d'examen et de mise en ordre de tous les manuscrits originaux de Leibniz, l'habile et courageux éditeur nous donne aujourd'hui le premier volume des *Œuvres complètes.*

Les travaux inédits sont ou bien des travaux de science appliquée, ou bien des écrits religieux. La correspondance de Bossuet et de Leibniz, sur le beau projet de réunion des communions chrétiennes à la véritable Église, est un magnifique début de l'édition nouvelle. M. Foucher de Careil donne quatre-vingt-douze lettres de Leibniz au lieu de vingt-quatre précédemment connues, vingt-cinq de Bossuet au lieu de onze, trente de madame de Brinon au lieu de dix, dix-sept de Pellisson, cinq de Molanus, dix de Spinosa.

Une étude spéciale sera consacrée à ces documents considérables ; on peut déjà juger de l'importance de la découverte et de la supériorité de l'édition nouvelle. « L'Allemagne verra avec plaisir, écrivait M. de Humboldt à l'éditeur, une œuvre aussi utile aux sciences qu'agréable aux amis des lettres et de la philosophie. »

« L'Académie et la littérature française, lisons-nous dans une autre lettre « de M. Villemain, doivent trouver un intérêt particulier dans un recueil « qui rend à la publicité tant de pièces inédites, non moins précieuses pour « l'histoire de la langue et du goût que pour celle des opinions. »

Protégée par de tels témoignages, aidée par les souscriptions des souverains de la France, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et du Hanovre, l'édition complète a sa place marquée d'avance dans toutes les bibliothèques publiques des deux mondes, et dans celles de tous les savants, quel que soit l'objet de leurs études spéciales.

Si la pensée de Leibniz inspire à un plus haut degré la philosophie et la science, si sa personne est mieux connue, si sa mémoire est plus honorée, M. Foucher de Careil sera récompensé selon ses vœux. Mais une part abondante de la gloire qu'il ravive rejaillira sur lui. L'attrait pour un tel homme et de tels travaux n'est pas le fait d'un esprit ordinaire, et on ne se complaît pas si longtemps en une pareille compagnie, sans en sortir soi-même

[1] Au dix-huitième siècle, l'avocat Barbier, dans ses *Mémoires*, parle de Leibniz, *auteur anglais*.

plus complet et plus grand. Il existe un monument de Leibniz à Hanovre, où il a vécu ; on en projette un second à Leipsig où il naquit ; un troisième s'élève en France par la main de M. Foucher de Careil : aidons-le tous à l'achever et félicitons-le de l'avoir entrepris.

AUGUSTIN COCHIN.

DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, Études par MM. FRÉDÉRIC PASSY, VICTOR MODESTE et P. PAILLOTTET, avec une préface par M. JULES SIMON. — Paris, Dentu, 1859.

J'entends répéter souvent : « Les discussions ne servent à rien, » et cet aphorisme est communément suivi de discussions qui en effet ne servent à rien, et de plaisanteries faciles et connues sur l'inutilité des assemblées et le ridicule des congrès. Je tiens, au contraire, que les discussions servent toujours à quelque chose, pourvu qu'elles soient sincères. Quelquefois elles produisent une conclusion, toujours elles la préparent ; ne fissent-elles que remuer les esprits, cette agitation est féconde. On ne demande pas : A quoi bon remuer la terre, ôter les pierres, tracer les sillons? La discussion est la charrue des idées. Elles ne germent, elles ne mûrissent que sur les terrains qu'elle a bien défoncés.

Tel sera le résultat d'un congrès dont on a quelque peu plaisanté, et dans cette *Revue* elle-même [1], le congrès de Bruxelles sur la *propriété intellectuelle*. Une vive discussion entre les orateurs des différentes contrées des deux mondes a laissé sa trace dans des écrits importants, tels que ceux de MM. Laboulaye et Foucher. Un nouvel ouvrage, dû à MM. Frédéric Passy, Victor Modeste et Paillottet, et précédé d'une lettre de M. Jules Simon, ravive, résume et éclaire cette difficile question.

M. Frédéric Passy, qui sera bientôt aussi connu et aussi estimé que son nom, grâce à des écrits spirituels et solides, animés du souffle le plus libéral, M. Modeste, auteur d'un livre si remarquable sur le *Paupérisme*, et M. Paillottet, l'éditeur des œuvres de Bastiat, font tous trois partie d'une école d'économistes dignes de la plus haute estime. Leur économie politique, sans cesser d'être une science éminemment pratique, est une psychologie, une morale, et une morale vraiment chrétienne ; c'est la constatation de l'harmonie merveilleuse qui unit aux lois les plus élevées de l'ordre moral les phénomènes matériels. Nos louanges et notre plus sérieuse attention sont dues à tous les travaux de cette école, et notamment à l'effort original de trois hommes de talent, servant leurs communes convictions dans une sorte de ligue fraternelle, dont la devise pourrait être ce mot de Bastiat : *Ne soyons que dix, que cinq, que deux, s'il le faut, mais élevons le drapeau du principe absolu.*

[1] Voir l'intéressant article de M. Henry Moreau, *Correspondant* du 25 octobre 1858.

A ce point de vue du principe absolu, non-seulement la propriété intellectuelle est une propriété, mais elle est la plus légitime des propriétés. Par un mot plus énergique que celui de propriétaire, la langue constate ce lien plus étroit et plus évident qui unit l'œuvre intellectuelle à celui qui l'a faite; il n'en est pas seulement le propriétaire, il en est l'*auteur;* elle n'est pas sa chose, elle est sa fille; c'est plus qu'une propriété, c'est une paternité.

La propriété naît du travail; elle est la main-mise de l'homme sur la nature, de l'intelligence sur la matière, la récompense, l'attribut et le résultat de l'activité de l'être raisonnable et libre. C'est ce que M. Frédéric Passy a mis hors de toute contestation dans des pages nerveuses, animées, souvent éloquentes; je ne connais pas une démonstration plus sagace et plus forte du droit de propriété. Et cette démonstration est toujours nécessaire; car, comme le dit parfaitement M. Passy, on défend souvent les propriétaires, rarement la propriété. Or tous les arguments en faveur du droit de propriété s'appliquent rigoureusement à la propriété intellectuelle. Reprenant la même thèse avec une souplesse, une abondance, une verve, qui ne pèche vraiment parfois que par excès de prodigalité, M. Modeste livre victorieusement bataille à toutes les objections contre l'extension à la propriété intellectuelle de tous les principes de la propriété ordinaire. Puis M. Paillottet applique à ce genre de propriété la doctrine ingénieuse de Bastiat qui fait dériver toute valeur de l'échange des services. Ainsi tourné et retourné, éprouvé à toutes les théories, comme on essaye une substance à l'aide de tous les réactifs, le droit de propriété intellectuelle est invinciblement établi. Si cette propriété n'est pas légitime, aucune propriété n'est solide, car elle est la propriété par excellence, et l'on ne fera admettre à personne que Descartes soit propriétaire de son habit, et ne le soit pas du *Discours de la Méthode.*

Mais ce droit s'exerce-t-il sur un objet *appropriable?* peut-il exister sans être protégé par des lois d'*exception?*

C'est là que commencent la difficulté et le doute.

Quel est l'objet de la propriété intellectuelle? L'idée. Or une idée est-elle susceptible d'appropriation. Qui en est le père? ne fait-elle point partie du patrimoine commun des hommes et de l'héritage des sociétés? Auteur, qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Une idée fût-elle entièrement neuve, aussitôt émise, elle tombe dans le domaine public; comment la saisir, comment la frapper, monnaie invisible, à l'effigie de celui qui l'émet? En eût-on le moyen, est-ce qu'on en a le droit? La lumière ne doit pas être cachée. En eût-on le moyen et le droit, est-ce qu'on en aurait le désir? Tout auteur écrit pour être lu, propagé, popularisé, et non pour laisser son idée à la merci d'héritiers imbéciles qui peut-être l'étoufferont. Supposez les manuscrits de Bossuet entre les mains de successeurs impies! Il est de la nature d'une chose matérielle d'être faite pour la jouissance d'un seul; quand elle sert à tous, comme l'air ou la lumière, elle cesse d'être appropriable; il est de la nature de l'œuvre intellectuelle d'être faite pour la jouissance de tous. La propriété intellectuelle est donc un droit absolu, mais impraticable, qui s'épuise aussitôt qu'il s'exerce et meurt en venant au monde.

M. Passy et ses amis répondent avec infiniment de vigueur et d'esprit à

ces arguments. A son tour, l'objection se place à un point de vue beaucoup trop absolu. Assurément l'idée est une substance insaisissable, assurément je ne puis pas empêcher mon lecteur de retenir mon idée dans sa mémoire; substance immatérielle et invisible, elle n'est susceptible ni de saisie, ni de contrat, ni d'héritage. Mais, pour vivre, toute idée prend un corps, et ce corps dont j'ai revêtu une idée par mon travail, mon volume si je suis écrivain, ma statue si je suis artiste, mon procédé si je suis industriel, j'ai le droit qu'un autre ne vienne pas la contrefaire ou la copier; j'ai le droit d'en tirer le profit et l'honneur; j'ai le droit de les laisser à mes enfants. Toute propriété est en perpétuel échange avec la propriété d'autrui; les hommes sont tous collaborateurs, débiteurs et créanciers les uns des autres, et ce ne sont pas des idées seulement que je puise au fonds commun. Je dois et j'aime à donner la lumière au monde (je ne dis rien du grand nombre des astres inférieurs qui n'éclairent pas beaucoup); mais, en échange du service reçu, j'ai droit à un prix, qui baissera progressivement à mesure que le service deviendra moindre. Que ma propriété intellectuelle soit faite pour tous, c'est ce qui est vrai de toutes les propriétés; on ne possède que pour produire, on ne produit que pour échanger. L'argument de l'indignité des héritiers ou du possesseur lui-même n'a jamais détruit la propriété. L'air, la lumière, sont à tous, et pourtant l'air emmagasiné dans le soufflet de la forge, la lumière fixée par le photographe deviennent des propriétés, et la vapeur qui retournait dans les nuages est devenue esclave.

Ces réponses et bien d'autres sont adressées par MM. Passy, Modeste et Paillottet aux adversaires de la propriété intellectuelle; ils vident le carquois de tous les combattants, et en brisent une à une toutes les flèches, en maniant eux-mêmes les armes d'une discussion toujours courtoise, toujours sûre, toujours *topique*, avec une dextérité qui dénote une profonde connaissance de la science économique. Pour mon humble part, je me sens pleinement convaincu.

Me sera-t-il permis pourtant de tenter de ramener les combattants sur un terrain intermédiaire où ils seront, ce me semble, bien près de s'entendre?

Accordez, dirais-je aux assiégeants, qu'en *principe* la propriété intellectuelle est vraiment une propriété. Cela me paraît prouvé, on ne saurait mieux, par le livre que j'analyse.

Mais accordez, dirais-je aux assiégés, que ce droit incontestable est *en fait* souvent insaisissable, qu'il est le plus promptement perdu, qu'il est quelquefois primé par un intérêt social. De toutes, cette propriété est celle qui tient le plus étroitement à la personne privée; de toutes, elle est celle qui tombe le plus vite dans le domaine public. Une idée n'est pas tout à fait semblable à la lumière ou à l'air, mais elle est comparable à l'eau, que l'on retient tant qu'on peut, sans pouvoir cependant l'empêcher de profiter finalement aux voisins.

Qu'en résulte-t-il? 1° que, toutes les fois que la propriété intellectuelle sera déterminable, il sera juste de la protéger. C'est ainsi qu'on a fait des lois plus ou moins bonnes sur les *marques de fabrique*, les *brevets d'invention*, la *contrefaçon*, et qu'on ne conteste pas aux Evêques la propriété des livres liturgiques;

2° Que, toutes les fois que la propriété intellectuelle sera vraiment tombée dans le domaine public, comme les comédies de Molière, elle cessera d'être privilégiée. De même elle pourra être expropriée quand l'intérêt social l'exigera; comprend-on les héritiers de Gutenberg détenant l'invention de l'imprimerie? J'ajoute qu'elle pourrait être *purgée* à la façon de l'hypothèque par des délais et des moyens suffisants de publicité, lorsque l'inventeur, n'exploitant pas son idée, la laissant mourir, il serait injuste d'empêcher un plus habile que lui de la mettre en œuvre. Ceux qui s'occupent d'industrie savent à la fois combien il est dur d'être privé par une contrefaçon du prix de ses labeurs, et aussi combien il est fréquent de voir les inventeurs spéculer sur la contrefaçon pour tirer parti non d'une invention souvent contestable, mais de l'amende qu'ils se feront adjuger.

Ainsi, protection des auteurs contre les contrefacteurs et les plagiaires, mais aussi protection de la société contre les inventeurs, selon les cas.

Il faudra donc des lois spéciales? Sans doute. Est-ce à dire que la propriété intellectuelle ne puisse vivre que sous un régime d'*exception?* Nullement, le principe sur lequel elle repose est le droit commun de toute propriété; mais le *mode de jouir* diffère, et il en est ainsi de chacune des propriétés; on ne jouit pas d'un meuble comme d'un immeuble, d'un objet qui se consomme comme d'un objet qui ne se consomme pas.

Tout ce qui précède est applicable à la propriété littéraire et artistique. Elle est une propriété, donc en droit elle est indéfinie, transmissible, comme toute propriété, elle doit être inscrite dans la loi. Mais elle est très-difficile à faire valoir, et cela est si vrai, que l'auteur n'a rien de plus pressé que de la vendre à un libraire. De plus, elle s'use en quelque sorte, et, si l'on ne peut copier mon livre, cependant on peut, en reproduisant sous une autre forme toutes les idées qu'il renferme, lui ôter toute valeur, sauf celle de la forme; si c'est un livre de géométrie, il ne reste rien, même en imitant ce savant qui faisait enregistrer ses calculs. Après la mort d'un auteur et de ses héritiers directs, qui donc réclamera pour sa chose? Est-ce l'État qui se fera payer des droits d'auteur toutes les fois qu'on représentera le *Misanthrope?* Demandera-t-il une indemnité aux héritiers du libraire Duchesne, qui acheta si bon marché l'*Émile* de Rousseau, ou du libraire qui paya deux cents livres l'*Andromaque* de Racine, et devra-t-il des dommages aux libraires que Voltaire attrapa si souvent?

Que faire donc? Limiter ce genre de propriété? Non, ce serait contredire le principe. Mais, en fait, accepter que le temps dissipe souvent et rend insaisissable le droit. Dès lors, *laisser aux tribunaux la mission de juger selon les cas.*

Faut-il, comme le propose M. Modeste, établir *un cadastre de la propriété intellectuelle*, afin de la rendre *immeuble* et de la *soumettre à l'impôt?* Cela me paraît bien compliqué, et je me défie de ces enregistrements; il y a au Ministère du commerce un certain bureau et de certains cartons où un commis tient note de tous les brevets qui peuvent être pris sur la tête, le corps ou la pointe d'une épingle; à quoi sert cet état civil des enfants plus ou moins viables de l'intelligence humaine? Pourquoi frapper d'un impôt les idées? y en a-t-il trop? ont-elles une égale valeur? Que le papier,

le métal ou le bois payent l'impôt, et les idées ne pourront s'incarner sans satisfaire le fisc; cela suffit sans les taxer au sortir du cerveau.

Ainsi la propriété intellectuelle est une propriété ; toutes les fois et tant qu'elle est déterminable, elle doit être déterminée, inviolable, assurée ; toutes les fois qu'elle devient insaisissable ou en conflit avec un intérêt plus général, elle doit disparaître ou céder. Voilà des principes qui sont tout prêts de ressembler à des axiomes.

Quels sont ces cas? quels sont les moyens? quelles sont les meilleures lois à faire sur le *droit de copie*, le *droit de brevet*, le *droit d'auteur ?*

J'aurais aimé que MM. Passy, Modeste et Paillottet prissent la peine d'entrer plus avant dans cette partie du sujet. Ils ont victorieusement établi le principe, et c'est beaucoup. Mais ils ne se sont pas, selon moi, assez occupés de l'application de détail; or elle n'est pas facile.

En veulent-ils une preuve nouvelle? Je la trouve dans leur vif et savant écrit. Sous la même couverture est réunie la pensée de trois écrivains; ils servent les mêmes idées, avec des formes qui correspondent au talent spécial de chacun. Quelle est la part de chacun dans l'œuvre? Qu'en laisseront-ils à leurs enfants? Si un créancier de M. Modeste voulait saisir sa part de propriété, faudrait-il déchirer deux cents pages au milieu de deux cents autres? M. Paillottet a écrit sous forme de lettres à M. Modeste. Appartiennent-elles à celui qui les a écrites ou à celui qui les a reçues? La préface ingénieuse et animée de M. Jules Simon demeure-t-elle sa propriété? Si, au lieu d'un compte rendu imparfait, j'avais résumé avec assez de soin leur œuvre pour rendre inutile la lecture du livre, serais-je un larron et me poursuivraient-ils?

Pour toute réponse à ces petites chicanes, ils me renverront à leur éditeur, qui assurément a conscience d'avoir acquis et de posséder une précieuse propriété, et a bien raison de compter qu'elle se vendra beaucoup et longtemps. Dieu me garde d'ailleurs de chercher à les séparer! Leur association, je le souhaite, nous vaudra encore d'autres travaux excellents, et ils ont droit de jouir ensemble de ce qui ne leur sera pas enlevé, le succès et l'estime dus à des mérites rares, un talent vraiment remarquable, un savoir peu commun, et une conviction aussi incontestable que persuasive.

AUGUSTIN COCHIN.

MADAME DE MONTMORENCY. — LOUIS XVI ET SA COUR, par M. AMÉDÉE RENÉE[1].

Nous nous proposons de rendre compte de deux ouvrages qui n'ont de commun que le nom de l'auteur, et la grandeur diverse des infortunes qu'ils rappellent. C'est *Madame de Montmorency* et *Louis XVI*, par M. Amédée Renée. Madame de Montmorency mourant dans un cloître, après avoir vu, à l'une des époques les plus brillantes de la monarchie, monter un Montmorency sur l'échafaud, et Louis XVI y montant lui-même au milieu

[1] Paris, Didot.

des attentats d'une révolution populaire, présentent l'un et l'autre un singulier exemple des extrémités des choses humaines. On n'approche de ces nobles figures qu'avec une respectueuse émotion : le malheur les a élevées plus haut que la naissance, et la mort efface les faiblesses qu'on pouvait reprocher à leur vie.

« Si je ne pouvais parler de Louis XVI avec un respect parfaitement sincère, a dit M. Guizot[1], je m'en tairais absolument ; il y a des infortunes qui commandent au moins le silence, et des iniquités qui demeurent détestables et maudites, quand même on croirait leur trouver dans les fautes de la victime quelque explication ou quelque excuse. Mais je n'éprouve pas d'embarras semblable, car dans ma pensée la pleine vérité sur Louis XVI tourne au profit du respect... »

Ce respect profond pour la majesté royale consacrée par la douleur, cette gravité sévère de l'historien qui ne dit sur les hommes que ce que la postérité doit en savoir, et qui passe sous silence leurs ridicules et leurs travers pour s'attacher aux traits principaux de leur physionomie, se trouvent-ils dans l'ouvrage de M. Amédée Renée sur Louis XVI et sa Cour? Le livre de M. Amédée Renée est une œuvre historique sérieuse : c'est le fruit de consciencieuses études et de recherches intéressantes. Il présente dans la suite d'un récit vif, complet et varié, tous les événements du règne de Louis XVI depuis l'avénement de ce prince jusqu'à la convocation des états généraux. Mais ce n'est pas à un point de vue aussi étendu que nous voudrions l'examiner. Nous ferons une simple étude de genre en appréciant la manière dont M. Amédée Renée a peint à la cour de Versailles Louis XVI et Marie-Antoinette.

De longues pages sont consacrées au roi Louis XVI. M. Amédée Renée n'a rien négligé pour les rendre piquantes : si nous avons un reproche à lui adresser, c'est qu'elles le sont trop. L'histoire ne perd rien aux égards qu'elle témoigne à la mémoire des princes, surtout quand celui dont elle parle fut *le plus vertueux et le plus malheureux des Bourbons*[2]. Nous eussions voulu que la tour du Temple projetât parfois son ombre sur la peinture légère et mordante que M. Rénée trace de Louis XVI. Il sait comme nous que ce fut en dénaturant la personne même et les habitudes du roi que ses ennemis lui enlevèrent l'affection du peuple, et qu'ils le livrèrent au ridicule avant de le livrer au bourreau.

Il y avait deux personnes dans Louis XVI, l'homme et le roi. L'homme avait toutes les vertus du cœur : il n'avait pas dans les formes cette dignité et cette grandeur imposante qui rehaussaient chez Louis XIV et même chez Louis XV l'éclat du trône. Encore, comme l'écrit le duc de Lévis dans ses *Souvenirs : Ses manières plutôt que son visage manquaient de noblesse, car il avait les traits caractérisés des Bourbons.* Mais le roi renfermait dans son âme les plus précieuses qualités. Ce *Titus d'un nouveau genre*[3] qui manquait sa journée lorsqu'il n'avait pas été à la chasse, ce roi sans grandeur

[1] *Revue contemporaine* du 15 avril 1853. — La France et la Maison de Bourbon avant 1789.

[2] M. Guizot.

[3] M. Amédée Renée, p. 258.

chez lequel *tout tendait à descendre*[1], et qui, *soumettant sa robuste constitution à toutes les opérations d'un forgeron, mettait peut-être son amour-propre à y exceller*[2], releva la marine, jeta les fondements de Cherbourg, assura l'indépendance de l'Amérique, effaça les traités de 1763, que la guerre de Sept-Ans avait imposés à la France. Sans ambition personnelle, il était le prince de l'Europe le plus jaloux de soutenir l'honneur de sa couronne.

A l'intérieur, Louis XVI comprit son époque : il en ressentit toutes les nobles aspirations, et on peut dire qu'au début de la Révolution il n'y eut pas une pensée généreuse qui ne trouvât son écho dans l'âme du roi. Comme l'écrivait M. le vicomte de Meaux au sujet du livre de M. de Tocqueville, *c'est à Louis XVI qu'il fut donné non pas malheureusement de réaliser, mais de formuler tout ce qu'avait de légitime le grand élan de* 1789[3]. « Turgot, raconte M. Amédée Renée[4], trouva un jour Louis XVI méditant sur un projet de loi et le rédigeant lui-même ; l'intention était excellente ; mais l'ordonnance avait trait aux lapins. » M. Amédée Renée eût pu citer une autre circonstance dans laquelle Turgot trouva Louis XVI méditant sur un projet de loi : ce projet de loi était un mémoire de Turgot lui-même relatif à l'administration : le roi ne s'était pas contenté de le lire, il l'avait annoté, et ces annotations, qui nous sont parvenues[5], sont un monument curieux de la justesse, de la clarté et de l'élévation de ses idées.

Au reste, M. Amédée Renée a cité une lettre qui fait assez connaître les pensées sérieuses qui préoccupaient l'esprit du monarque. « Cette lettre, « dit-il[6], que nous transcrivons fidèlement sur l'original même, est de la « main du roi, adressée à son ministre Amelot. »

Versailles, le 8 juin 1777.

« Les dernières fois que je me suis promené à pied, j'ai été vivement af- « fligé, monsieur, de la grande quantité de mendiants dont les rues de Paris « et de Versailles sont remplies, nonobstant les mesures que j'ai ordonnées « depuis plusieurs années à l'effet de faire cesser cette plaie. Demandez au « lieutenant de police et à l'intendant général de Paris des mémoires tant sur « l'établissement des ateliers de charité ouverts pour occuper les pauvres va- « lides que sur les secours à fournir aux paroisses et aux hôpitaux pour les « faire travailler, et pour faciliter en même temps l'admission des infirmes. « Je veux savoir comment il est pourvu à l'entretien de ces établissements. « La création de nouveaux impôts me répugne ; où serait le bienfait pour le « peuple, s'il y trouvait une charge nouvelle ? Il y aurait des mesures tout à « la fois d'humanité et de rigueur à prendre pour, d'un côté, secourir la « misère réelle, et détruire, de l'autre, la mendicité effrontée et paresseuse.

[1] M. Renée, page 253.
[2] Page 253.
[3] *Correspondant* du 25 novembre 1856.
[4] Page 255.
[5] *Louis XVI peint par lui-même*, p. 356.
[6] Page 255.

« source de crimes et de scandales. La base de tout règlement devrait estre « que tout mendiant se retirast dans le lieu de sa naissance, à moins qu'il ne « prist un état qui pût le faire vivre sans aumosnes, la surveillance serait « bien plus efficace et la répression plus sûre. Il ne faut pas non plus souf- « frir que les mendiants aillent quester et mendier dans l'intérieur des « églises ni aux portes des maisons, cela trouble le service divin, nuit au « recueillement des fidèles, et amène des vols. Ce point est très-important, « n'y aïant rien qui fist plus d'honneur à une administration que l'extirpa- « tion de la mendicité. Aux valides le travail, aux invalides les hôpitaux, et « les maisons de force à tous ceux qui résistent aux bienfaits de la loy. Tenez « la main à l'exécution des règlements qui existent, et recommandez à Le- « noir la sévérité. Si ces règlements sont insuffisants, il faut que mon con- « seil y pourvoie et complette ce service par une ordonnance.

« LOUIS. »

Ce ne fut donc ni la sollicitude des intérêts de la France, ni l'entente des idées politiques qui manquaient à Louis XVI : ce ne fut même pas, comme on pourrait l'induire du livre de M. Renée, les goûts élevés et le sentiment des arts. Dumouriez écrivait de lui, lors de sa visite à Cherbourg : « *Le roi « a visité tous les détails : il était lui-même* ARTISTE. » Louis XVI fut vraiment roi par l'intelligence : il ne le fut pas par la volonté. Abandonné à lui-même, il voyait juste et bien, mais jamais il ne sut imposer ses décisions aux autres. Quand M. Amédée Renée l'accuse de *s'abandonner avec insouciance à sa pente naturelle*[1], et de *passer sa vie au milieu des chasses pour oublier les difficultés d'une situation sur laquelle de fatigue et d'impuissance il avait fini par fermer les yeux*[2], il dénature le caractère de ce prince. Son indécision ne fut jamais de l'indifférence, ni sa faiblesse de l'égoïsme.

« Louis XVI était faible, dit M. de Falloux[3], mais il ne l'était pas dans « toute l'acception du mot. L'homme faible cède (au préjudice du vrai ou « du juste) pour se soustraire à de certains inconvénients ou éluder de cer- « tains combats. La faiblesse sacrifie ses convictions à son repos ou à l'im- « portunité. Louis XVI ne se rendait qu'à des motifs, et resta toujours iné- « branlablement passionné pour le bien. Ce n'était jamais sur le bien connu « que portaient ses hésitations, mais sur le choix des moyens, et ses inten- « tions s'embarrassaient loyalement. Son vouloir était franc, parce qu'il « était exempt de toute arrière-pensée personnelle; mais, lorsqu'il fallait « quitter la région du bien spéculatif pour entrer dans le domaine positif « du bien public, son savoir-faire était craintif, tergiversant, plein d'anxiété « et de malaise. Le prince, dans sa conscience, était calme et ferme comme « l'ange même de la sincérité. Le roi, sur son trône, était irrésolu et trem- « blant devant le fantôme à deux visages de l'avenir et du passé. »

Pour résumer toute notre pensée, M. Amédée Renée, en voulant peindre Louis XVI, a abusé des anecdotes, des petits détails, des particularités intimes qu'on pardonne aux chroniqueurs de cour, mais qui sont peu

[1] Page 254.
[2] Page 369.
[3] *Vie de Louis XVI*, p. 56.

dignes de la gravité de l'histoire : il n'a pas assez mis en lumière ce qui, dans la vie de ce prince, révélait une âme vraiment royale. C'est un défaut à réparer : qu'il restitue quelques traits à la physionomie du roi; qu'il en efface plusieurs autres : le portrait pourra y perdre en couleurs, il y gagnera en vérité, et surtout il contrastera moins avec les douloureux souvenirs qui s'attachent au nom de Louis XVI.

M. Amédée Renée est moins sévère pour Marie-Antoinette que pour Louis XVI. Il excelle à peindre les portraits de femme, et son livre sur madame de Montmorency est une œuvre pleine de charmes où le pinceau du peintre a d'autant plus de délicatesse et d'élégance que les traits qu'il trace sont plus fins. Il règne beaucoup de grâce dans les pages qu'il a écrites sur Marie-Antoinette : avec quel tour simple et ingénieux il la justifie des accusations odieuses dont elle fut victime et explique par ses habitudes étrangères, par les goûts d'une jeune princesse de Vienne transportée au milieu des pompes un peu roides de Versailles, des démarches légères dont on fit des crimes !

« ..... Pour se délier des chaînes de l'étiquette, Marie-Antoinette profita du mouvement général qui tendait à simplifier les mœurs. Elle s'autorisa de ce retour vers les choses naturelles que Rousseau avait mises en honneur. Tout cela était conforme aux idées du temps, et néanmoins l'opinion ne lui en tint pas compte. En faisant cette révolution dans tous les usages de la royauté, Marie-Antoinette encourut le blâme de toute la vieille cour, et le public ne crut y voir que la convenance personnelle qui s'affranchissait d'une surveillance importune.

« Mais Marie-Antoinette obéissait bien en cela à ses habitudes et à ses premiers goûts : elle aimait naïvement son chapeau et son tablier de bergère, ses ruisseaux et son chalet de Trianon; ce petit parc anglais, qui avait le masque de la nature, la délassait de Versailles, de ses grandes allées solennelles, de ses forteresses de verdure. Trianon était dérobé, accidenté, commode, il était agreste autant qu'il fallait à ses habitants, plein de mousse et d'eaux capricieuses, de bouquets d'arbustes semés en courant et d'allées qui se perdaient en détours comme la fantaisie des belles reines. Trianon offrait l'aspect d'une peinture de Watteau, quand Marie-Antoinette, suivie de sa troupe légère, y menait sa vie de villageoise, se faisait la batelière du lac, la laitière de l'étable ou la faneuse des petits prés. Cette fille d'empereur, qui portait la tête si haut en traversant les salles de Versailles, la femme de France qui *marchait le mieux* et dessinait si bien des courbes altières, s'oubliait comme un enfant dans la vie intime de Trianon. Elle y avait son petit théâtre où elle remplissait de préférence les rôles de soubrette. En tout, elle se réduisait aux dimensions de sa maisonnette royale. On rencontrait la reine voyageant en cabriolet et conduisant le cheval elle-même. Elle s'en allait seule de Versailles à Trianon, une baguette à la main, n'ayant pour suite qu'un valet de pied. *Ces petites courses légères*, comme les appelait Louis XVI, firent naître de sa part des représentations à l'origine : la reine y répondit en disant que c'était l'usage de Vienne[1]. »

[1] Pages 241 et suivantes

Marie-Antoinette eut tout contre elle, la politique qui avait présidé à son mariage, la cour de Versailles dont elle froissa l'étiquette, le peuple qui, excité par d'indignes pamphlets, se fit l'écho des ressentiments de la cour, sa beauté et sa jeunesse elles-mêmes, qui prêtaient une gravité imaginaire à ses plus simples actions. « *Jamais, dans aucun rang, dans aucun âge,* écrivait madame Campan, *je n'ai trouvé de femme d'un naturel aussi séduisant que Marie-Antoinette, à qui l'éclat éblouissant de la couronne laissât un cœur aussi tendre ; je n'en ai pas vu d'aussi héroïque dans le danger, d'aussi éloquente dans l'occasion, d'aussi franchement gaie dans la prospérité.* »

Des haines implacables s'acharnèrent sur la reine de France qui était la plus faite pour inspirer l'amour : « Il était dans la destinée de cette reine, « dit M. Amédée Renée[1], de n'avoir pas impunément les plus frivoles fantai- « sies de femme. Même le tablier qu'elle aimait à porter, même l'étoffe « dont sa robe était faite, elle avait à en rendre compte à ses ennemis : il « fallait qu'elle en répondît devant la France. Ainsi elle s'habillait de blanc : « l'orgueil de sa beauté peut-être, de son idéale fraîcheur, lui faisait préférer « les linons et les dentelles au velours et à la soie portés d'ordinaire par les « reines, et dans ce détail de toilette ce fut l'Autriche qu'on vit encore. On « disait que c'était un moyen de faire passer l'argent de France dans les « mains de Joseph II, d'entretenir, au détriment de Lyon, les manufactures « des Pays-Bas : Lyon se plaignit officiellement et ne fut pas seul à réclamer; « les économistes blâmaient ce luxe changeant et fragile; les femmes de « cour se scandalisaient de voir la reine toujours vêtue de blanc comme une « femme de chambre, tout en copiant ses modes avec fureur... »

On a beaucoup accusé Marie-Antoinette, jamais on n'a rien établi contre elle. Si quelque chose égale la lâcheté de ces accusations, c'est leur fausseté. On s'est cru dispensé de preuves parce qu'elles s'adressaient à une reine. M. Amédée Renée a fait encore une fois justice de ces viles calomnies : il a entre les mains un grand nombre de lettres manuscrites de la reine, et il affirme qu'il n'en a vu jusqu'ici aucune *qui fût compromettante pour son honneur*[2]. « Des sentiments élevés ou énergiques, dit-il, des mots « partis du cœur, abondent dans toutes les lettres de Marie-Antoinette qui « ont passé sous nos yeux. Il en existe un nombre considérable dont nous « devrons la publication aux soins de M. Feuillet de Conches. Les idées de « vertu et d'honneur, si franchement exprimées dans ces lettres, seront la « réfutation la plus éloquente de ces écrits diffamatoires qui ne prouvent rien « historiquement que la haine des partis. »

Le nom du comte de Fersen a souvent été invoqué contre Marie-Antoinette. Un écrivain contemporain disait, dans une de ses récentes publications, qu'un de ses amis les plus respectables s'était trouvé à portée de voir au château du comte de Fersen, en Suède, un portefeuille qui avait été donné par Marie-Antoinette au comte de Fersen et qui renfermait leur correspondance. « Sans contester le fait rapporté, dit M. Amédée Renée, je puis « certifier ici que le neveu de M. de Fersen, le comte de Lowelhielm, qui a

[1] Page 244.
[2] Page 245.

« été longtemps ministre de Suède à Paris, m'a assuré plusieurs fois qu'il « n'existait dans sa famille aucune preuve des prétendues liaisons de son « oncle avec Marie-Antoinette, et que jamais le comte de Fersen n'avait « laissé échapper un mot qui fût de nature à accréditer ce bruit [1]. »

Et, comme si ce premier témoignage ne suffisait pas, M. Amédée Renée revient sur ce point à la dernière page de son livre, et ajoute [2] : « La com-« tesse de Gyldenstolpe, petite-nièce du comte de Fersen, a dit, dans un « voyage très-récent à Paris, qu'il n'existait ni dans sa famille ni à Stockholm « aucune lettre de la reine à son oncle, tous les papiers du comte de Fersen « ayant péri dans l'incendie de son palais de Stockholm, lors de l'émeute « où le comte fut massacré. »

Nous n'avions pas besoin de cette preuve péremptoire pour rejeter le fait allégué contre Marie-Antoinette : la vie de la reine tout entière protestait contre une semblable imputation. Mais des écrivains mal intentionnés eussent pu s'en servir pour laisser planer un nuage sur sa mémoire, et nous remercions M. Amédée Renée de n'avoir pas permis que le doute même pût s'élever.

M. Amédée Renée a une manière qui lui est propre : il ne peint pas les hommes, il les dessine; il ne raconte pas les événements, il les esquisse. Son livre n'est pas de l'histoire, et cependant c'est plus que du roman. Lorsque vous tombez sur l'une de ces pages vives, colorées, brillantes, dans lesquelles l'attention est sans cesse renouvelée par le charme du récit, vous pensez que l'imagination de l'auteur a fait les frais de ces riches détails ; c'est une erreur : les notes et les renvois nous apprennent qu'il n'avance rien sans avoir puisé aux sources authentiques. En combinant avec beaucoup d'art et de goût les témoignages des contemporains, M. Amédée Renée fait une œuvre originale et piquante, comme un bijoutier met à la mode du jour les diamants d'une parure déjà vieillie. Il passe rapidement sur certains faits pour insister sur d'autres : il y a des personnages mis en lumière et d'autres que l'auteur environne de teintes sombres. C'est ce qu'il a fait pour Louis XVI, afin de mieux éclairer Marie-Antoinette, et pour Richelieu, afin que les larmes de madame de Montmorency nous touchassent davantage, en haine du ministre qui les avait fait verser.

Madame de Montmorency était l'une de ces âmes d'élite que la Providence frappe, sans qu'elles le méritent, et que le malheur punit des fautes que d'autres ont commises. Italienne, elle expia les vices que les Médicis avaient apportés sur le trône de France; veuve du duc de Montmorency, elle pleura jusqu'à sa mort une rébellion qu'elle avait vainement combattue; jeune et belle, elle se retira dans un cloître sans avoir à gémir sur ses fautes; et, quand les grandes dames de la cour mêlaient à leurs passions changeantes les affaires de l'État, la duchesse de Montmorency, dans le fond d'un couvent de Moulins, refusait les derniers honneurs de la communauté et n'acceptait qu'à regret la place de maîtresse des novices.

Elle n'avait point d'enfants : « *La plante qui florissait au fertile verger de « Savoie ne porta point de fruits,* » disait le chroniqueur avec une grâce

[1] Page 245.
[2] Page 438.

charmante en parlant d'une autre princesse dont M. Amédée Renée a rapproché la destinée de celle de madame de Montmorency, Marguerite d'Autriche, veuve à vingt-quatre ans du duc Philibert de Savoie. Le couvent de Sainte-Marie, à Moulins, fut l'asile que choisit madame de Montmorency; c'était un monastère du nouvel ordre de la Visitation qui venait d'être fondé par saint François de Sales et dont madame de Chantal était supérieure. La reine Henriette d'Angleterre, Christine de Suède, la duchesse de Longueville disgraciée et repentante, allèrent l'y voir; Anne d'Autriche s'y rendit avec ses deux fils : « Vous n'auriez pas cru, madame, dit le jeune roi « Louis XIV en entrant à la religieuse, voir jamais tant d'hommes dans une « si petite chambre; mais je me persuade qu'il n'y en aura pas un ici à qui « il ne soit profitable d'y être entré. — Sire, dit-elle fort troublée, je n'aurais « jamais pensé y voir Votre Majesté. Le duc d'Orléans se mit à mesurer la « cellule avec sa canne et s'écria : Se peut-il que dix pieds d'espace fassent « aujourd'hui l'habitation de madame de Montmorency! » Le roi lut les sen- « tences, les prières qui faisaient tout l'ornement des murs et dit à ceux de « sa suite : Nous trouvons tous ici de quoi nous instruire. Il n'est pas be- « soin, madame, ajouta-t-il en se retirant, que je vous recommande de prier « pour le roi; vous lui êtes assez proche pour prendre intérêt à ce qui le « touche[1]. »

M. Amédée Renée ne nous a pas laissé ignorer les épreuves qui attendaient madame de Montmorency sur le seuil de son couvent, et les combats intérieurs de son âme lorsqu'elle y fut entrée. Elle resta dans la retraite ce qu'elle était dans le monde, un mélange infini d'humilité et de grandeur. Elle sut être humble sans s'abaisser; son historien en cite l'exemple suivant[2] : « Un religieux dont madame de Montmorency goûtait la prédication « éloquente fit un jour du haut de la chaire une sortie foudroyante contre « les filles de Sainte-Marie : il dénonça leur vie comme un sujet de scandale « pour les âmes chrétiennes. Madame de Montmorency fit connaître au re- « ligieux combien son discours l'avait contristée, en le priant de rejeter « de son esprit ces cruelles préventions. Il promit d'être à l'avenir plus cir- « conspect; mais, emporté par son zèle réformateur, il lui arriva une autre « fois de tonner contre la vie de ces pauvres femmes. Madame de Montmo- « rency se leva et sortit de l'église avec toute sa maison. Comme on l'a dit : « *sans orgueil, elle était grande.* »

Oublier et pardonner, telle fut la règle de madame de Montmorency dans son cloître. Pour ne rien conserver des attachements de la terre, pas même de souvenirs, elle se sépara du portrait de son mari et brûla ses lettres. M. Amédée Renée raconte que, pendant son mariage, elle avait poussé l'enthousiasme pour le duc de Montmorency jusqu'à entourer d'une secrète sympathie les personnes auxquelles le duc, qui avait plus d'admiration que d'amour pour sa femme, prodiguait ses inconstants hommages. « Plus d'un « contemporain assure qu'elle ressentait une secrète sympathie pour les « femmes dont le duc était épris. Son propre cœur l'avertissait, elle retrou- « vait dans ces rivales comme une partie d'elle-même. Tel fut le prodige de

[1] *Madame de Montmorency*, p. 250.
[2] Page 212.

« sa passion[1]. » Étrange prodige en effet, trop étrange pour n'avoir pas été découvert par les poëtes de l'hôtel de Rambouillet, qui chantaient *Sylvie* sous les ombrages de Chantilly, et qui, à défaut de naturel dans leurs sentiments, eurent du moins le mérite de lui être plus fidèles que la fortune[2] !

Madame de Montmorency eut plus de peine à pardonner : néanmoins, l'action de la grâce fut la plus forte, elle pardonna. Quand Louis XIII passa à Moulins, il envoya un seigneur de sa suite complimenter en son nom madame de Montmorency : un gentilhomme se présenta de la part de Richelieu.

« A ce nom, elle éprouva un soulèvement intérieur, un long trouble qu'elle « eut peine à maîtriser. Enfin elle fit effort pour descendre au parloir et dit « au gentilhomme : « Monsieur, vous direz, s'il vous plaît, à votre maître « que mes larmes parlent pour moi et que je suis sa très-humble ser- « vante. »

« Quelque temps après, comme elle était au milieu des religieuses du « couvent, on lui remit une lettre. Pendant la lecture, un profond recueil- « ment parut sur son visage ; elle garda le silence et sortit. Bientôt elle « envoya distribuer d'abondantes aumônes, fit dire des messes et des prières « dans toutes les églises. Cette nouvelle qui venait de lui parvenir, c'était la « mort du cardinal de Richelieu. « Tout est fini, dit-elle, pour ce grand mi- « nistre en ce monde; rien ne peut lui servir à présent que les prières. » Elle « s'occupa de fonder à Toulouse une maison de l'Ordre pour y recevoir à « ses frais les filles de ceux qui avaient contribué à la mort de M. de Mont- « morency, en cas qu'elles voulussent quitter le monde[3]. »

Ces citations suffisent pour montrer l'intérêt, la finesse d'observations, et l'éclat de style qui distinguent la Vie de madame de Montmorency.

Soit qu'on considère les deux livres de M. Amédée Rénée comme des

[1] Page 27.

[2] Théophile et Mairet célébraient madame de Montmorency sous le nom de Sylvie, et composèrent des odes, des tragédies même, en son honneur. La tragédie de Mairet, le grand et dernier Solyman, est dédiée à l'*Inconsolable*. Voici comment le poëte Théophile représentait madame de Montmorency pêchant à la ligne dans les ruisseaux de Chantilly :

... Je penchais mes yeux sur le bord
D'un lit où la Naïade dort,
Et, regardant pescher Sylvie,
Je voyois battre les poissons
A qui plus tôt perdroit la vie,
En l'honneur de ses hameçons.

D'une main défendant le bruit,
Et de l'autre jetant sa line,
Elle fait qu'abordant la nuit,
Le jour plus doucement décline...

Les estoiles n'osoient paroistre,
Les flots n'osoient s'entre-pousser,
Le Zéphire n'osoit passer,
L'herbe se retenoit de croistre.

[3] Page 204.

ouvrages de genre, soit qu'on les examine séparément, ils méritent de fixer l'attention. Sous le rapport littéraire, *Madame de Montmorency* est un travail plus parfait; mais, au point de vue politique, *Louis XVI* est supérieur. Les questions d'administration intérieure sont traitées dans un style ferme, précis, avec une connaissance complète du sujet. La guerre d'Amérique n'est pas moins sérieusement exposée. Nous regrettons seulement que M. Amédée Renée ait méconnu l'importance des Assemblées provinciales. Ensuite, son admiration pour Turgot et Necker l'a rendu injuste envers les contrôleurs généraux des finances sortis des rangs de la magistrature, envers ces hommes d'une proverbiale intégrité, qui, comme MM. Joly de Fleury et d'Ormesson, s'appliquèrent, dans des moments de crise, lorsque les remèdes des utopistes étaient restés sans résultats, à guérir d'une main patiente et sûre les plaies financières de l'État.

Dans *Madame de Montmorency*, M. Amédée Renée a complétement sacrifié le cardinal de Richelieu. Peu s'en faut qu'il ne représente le supplice du duc de Montmorency comme la vengeance personnelle du premier ministre, offensé des préférences qu'Anne d'Autriche témoignait au maréchal. En signant l'arrêt de mort du duc de Montmorency, Richelieu cédait à des considérations d'un autre ordre. C'étaient les mêmes qui avaient déterminé Henri IV à frapper le maréchal de Biron. Le personnage du duc de Montmorency était assez grand pour que l'historien pût laisser sans crainte à Richelieu le bénéfice des raisons d'État. Je ne connais rien de plus saintement héroïque que la mort du maréchal de Montmorency : pauvre prince, qui léguait en mourant son tableau du *Martyre de saint Sébastien* à Richelieu, et qui disait à son confesseur, dans la cour même du Capitole, au moment de gravir la plate-forme de l'échafaud : « Qu'est-ce que je sens en moi, mon « père ? Je vous puis assurer devant Dieu, auquel je vais répondre, que je « ne suis jamais allé à bal, ny a festin, ny a bataille, avec plus de satisfac- « tion que je m'en vays mourir[1]... »

Les premiers seigneurs de Montmorency portaient sur leur écu d'*or à la croix d'argent*. A la bataille de Bouvines, Mathieu II, dit le Grand, rapporta au roi Philippe-Auguste douze enseignes impériales, prises de sa main : le sang coulait à flots de ses blessures; le roi y trempa le doigt, et avec ce sang il traça sur l'écu du premier baron chrétien une croix rouge[2]. Une croix de sang sur un écu brisé, n'est-ce pas là le plus éloquent emblème de la fin tragique du duc de Montmorency ?

ANATOLE DES GLAJEUX.

[1] *Madame de Montmorency*, Appendice, p. 271.

[2] Les armes de la maison de Montmorency furent, à dater de cette époque, d'*or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur*, le roi ayant voulu que Mathieu de Montmorency ajoutât douze alérions aux quatre qu'il portait précédemment, en mémoire de ces douze enseignes enlevées à l'ennemi.

INSTITUTION AU DROIT FRANÇAIS, par Claude Fleury, publiée par M. Édouard Laboulaye et M. Dareste. — Paris, *Durand*, 1858.

Tout le monde ne sait pas que Fleury, le confesseur de Louis XV, fut un de nos bons jurisconsultes français. Laborieux et persévérant, il ne laissa passer aucune partie de sa vie sans la remplir d'occupations actives et fécondes. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, il avait été neuf ans avocat au Parlement de Paris. Ce fut pendant ce temps qu'il rédigea une exposition du droit public en France, une exposition du droit ecclésiastique, et enfin une institution au droit français. Ce dernier ouvrage n'avait jamais été publié. Le manuscrit en était même égaré, lorsqu'il a été retrouvé et publié par les soins de M. Laboulaye et M. Dareste. Entré dans la vie ecclésiastique, Fleury y porta les mêmes habitudes de travail opiniâtre. Pendant qu'il achevait l'éducation du prince de Conti et qu'il aidait Fénelon dans celle des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, il composa son Catéchisme historique, les Mœurs des Israélites, les Mœurs des chrétiens, le Traité du choix des études et enfin les vingt volumes de l'Histoire ecclésiastique. Les qualités et peut-être les défauts de l'historien ecclésiastique étaient déjà, dans le jurisconsulte, la clarté du style, la netteté des vues plus ferme que profonde, comme aussi une certaine impassibilité, qui ôte à l'intérêt, mais ajoute à l'autorité d'un livre.

L'Institution au droit est une exposition générale résumée et complète de tout le droit français. Rédigé vers 1660 avant les grandes ordonnances de Louis XIV, cet ouvrage nous fait connaître l'état du droit public et privé de la France à une époque où d'ordinaire on l'étudie peu. Fleury, fidèle aux habitudes de son esprit très-étendu, embrasse tout l'édifice du droit français et en décrit rapidement toutes les parties. L'ouvrage, quoique court pour le sujet traité, se suffit à lui-même. Depuis l'organisation judiciaire et les principes fondamentaux de la monarchie jusqu'aux formalités de la procédure civile et criminelle, tout est exposé sans hâte mais avec une grande clarté et une sobriété pleine qui instruit beaucoup.

La première partie de l'Institution est consacrée au droit public. Fleury y expose l'organisation des parlements, de la chambre de l'édit, des Cours des comptes et des aides, des monnaies et des juridictions souveraines; il vient ensuite aux justices seigneuriales et donne un résumé de Loiseau; il passe des avocats et des procureurs aux greffiers et aux archers, puis, par une transition plus longue, aux levées et à l'entretien des troupes de terre et de mer. Le système général des impôts est analysé rapidement, et non sans une certaine critique.

La seconde partie traite des prisonniers. Le chapitre sur la noblesse est le plus intéressant: on y voit dans toute la naïveté de leur expression scientifique et doctrinale quelques-unes de ces traditions de l'ancien régime, qui au temps de Fleury paraissaient des principes fondamentaux, et qui ne nous paraissent plus aujourd'hui que des préjugés sans raison d'être.

La troisième partie renferme, avec une division des choses tout empreinte des distinctions féodales, une analyse des moyens d'acquérir la propriété, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, pour cause de mort ou entre vifs.

La théorie des obligations dans la quatrième et la cinquième partie repose sur la distinction faite par le droit romain des contrats, quasi-contrats, délits et quasi-délits. Cette partie est de beaucoup la moins remarquable. Fleury n'a pas la perspicacité clairvoyante et profonde de son contemporain Domat. Dans la première partie, il était comme forcé d'élever un peu sa pensée par

l'exposition du droit public. La théorie des obligations est, à la rigueur, un modèle de précision, mais d'une précision froide et sans vie.

La précision est une qualité plus rare dans l'exposition des règles de la procédure civile (sixième et septième partie) et de la procédure criminelle huitième partie. Les anciens auteurs sont aussi compliqués dans la méthode qu'ils suivent pour exposer les règles de la procédure que ces règles elles-mêmes; cette obscurité, que l'on croirait volontiers systématique, a fait en France le discrédit de la procédure, et a soulevé contre elle, à différentes époques, d'ardentes et populaires réclamations. Fleury évite ce défaut, il fait connaître très-succinctement la procédure telle qu'elle était avant les grands changements de 1670.

A l'intérêt général qui s'attache toujours à l'étude d'une législation, l'Institution au droit français joint un autre intérêt plus particulier : elle nous apprend l'état des idées en France sur ces questions de science sociale et politique au dix-septième siècle. On a quelquefois accusé Bossuet d'avoir, dans sa Politique tirée de l'Écriture sainte, promulgué comme un dogme le respect de la monarchie absolue. Fleury pense de même. Les états généraux ne sont, à ses yeux, « qu'une commission consultative, dont le roi « prend l'avis quand il veut faire des lois plus solennelles et être mieux « informé des nécessités de son Etat [1]. »

Les préjugés économiques vont chez Fleury de pair avec les préjugés politiques. Enfin, il y a chez lui des idées de profession qu'il est quelquefois piquant de remarquer.

Il nous apprend que les avocats prêtent, lors de leur réception, le serment d'être courts dans leur plaidoirie et leurs écritures, et de n'y rien mêler d'étranger à la cause, mais de dire seulement ce qui est plus substantiel et nécessaire. Fleury rapporte avec exactitude cette partie du serment : il semble que par expérience il en connaisse l'utilité. Les avocats d'aujourd'hui ne s'engagent en aucune façon par leur serment à être courts et à ne rien dire d'inutile.

Il est un dernier point sur lequel Fleury subit l'influence fâcheuse des idées de son temps : la question; rien de plus horrible que la froideur calme avec laquelle Fleury indique les procédés mis en usage pour l'exécuter.

Fleury écrivait vers 1660. En 1682, Augustin Nicolas, conseiller obscur du parlement de Bourgogne, publiait un petit livre presque oublié aujourd'hui. Ce livre est intitulé : *Si la question est un moyen sûr de vérifier les crimes* [2]; il renferme la protestation la plus éloquente et la plus puissante que l'on puisse entendre contre la question. L'Institution au droit français de Fleury fait connaître l'ancienne législation de la France et apprécier mieux la nouvelle. Cette connaissance des lois qui ne sont plus en vigueur est nécessaire pour comprendre les lois qui ont succédé : cette comparaison doit attacher les esprits au maintien des grands et salutaires principes de législation civile, qui font la gloire et quelquefois la consolation de notre pays.

F. Beslay.

[1] Fleury, t. I, p. 89.

[2] *V.* Beccaria, édition Faustin Hélie.

L'AMNISTIE

Tous les hommes qui ont à cœur la prospérité de la France ont vu avec bonheur la fin inespérée d'une guerre pendant laquelle notre sang le plus généreux a coulé à flots dans les plaines de l'Italie.

Aussi notre armée victorieuse est-elle rentrée dans ses foyers aux acclamations d'une population innombrable. Tous les citoyens oubliaient leurs différends politiques pour saluer avec enthousiasme le drapeau de la France et ses gloires nouvelles. Cependant quelques tristes pensées venaient se mêler à la joie générale. En voyant défiler ces belles légions qui semblent porter la victoire avec elles, ceux qui ont la mémoire du cœur, et ils sont nombreux dans notre pays, songeaient à ces illustres généraux qui ont tant contribué à donner à la France sa valeureuse armée. On les aurait cherchés vainement soit à la tête de nos troupes, soit sur leur passage : victimes de nos dissensions politiques, ils étaient retenus sur la terre étrangère; c'est au milieu des tristesses de l'exil que leur cœur patriotique a tressailli en apprenant les exploits et les succès de leurs frères d'armes.

Les familles mêmes qui battaient des mains au passage d'un de leurs enfants revenant de la guerre victorieux et plein d'avenir pouvaient en même temps déplorer le malheur d'un autre enfant jeté par les tempêtes politiques sur la plage inhospitalière de Cayenne, confiné dans les solitudes arides de Lambessa, ou banni en pays étranger.

Le décret du 17 août 1859 va faire cesser ces douleurs en effaçant, par une amnistie pleine et entière, toutes les condamnations prononcées par les tribunaux pour crime ou pour délit politique et toutes les mesures de sûreté générale prises par l'administration.

Organe des intérêts catholiques et conservateurs, le *Correspondant* applaudit sans réserve à un acte qui rouvre les portes de la patrie à des hommes qui, pour la plupart, ont été ses adversaires. Nous n'avions pas attendu le décret du 17 août 1859 pour manifester toute notre pensée sur ce point, car nous exprimions, dans notre dernier numéro, l'espoir que le mot d'*amnistie*, que la France avait fait retentir de l'autre côté des Alpes, retrouverait des échos chez elle.

Le gouvernement a donc rempli l'un de nos vœux les plus chers. Nous l'en remercions et nous l'en félicitons.

Nous le félicitons, parce que l'amnistie est large, sans conditions et vraiment digne de son nom. Tous les exilés peuvent rentrer en France, sans avoir à consentir au moindre sacrifice de leurs opinions. Le cri de l'honneur ne les empêchera point d'entendre la voix de la patrie qui les rappelle. Le gouvernement a compris tout ce qu'avait d'auguste et d'imposant la plus noble des prérogatives de la souveraineté : il en a noblement usé.

Nous félicitons aussi le gouvernement parce qu'il s'est montré intelligent. Il pourra désormais conseiller avec bien plus d'autorité à quelques-uns de ses alliés l'abandon des moyens de violence et de persécution contre leurs adversaires politiques.

Nous félicitons enfin le gouvernement d'avoir décrété l'amnistie, car cet acte nous révèle qu'il a une foi sincère dans sa force. Quelque opinion

que l'on puisse avoir sur la légitimité et sur le principe des lois d'exception, on s'accordera pour voir dans leur usage un aveu irrécusable de la faiblesse du gouvernement qui les emploie. Un gouvernement fort n'a pas besoin de lois exceptionnelles, qui livrent à sa discrétion la liberté d'un certain nombre de citoyens ; le droit commun lui suffit pour défendre son autorité et la paix publique.

Le décret du 17 août 1859 ne saurait rester un fait isolé. Il a des conséquences nécessaires, il entraîne dans un avenir prochain l'abrogation de toutes les mesures dites de sûreté générale, et notamment de la loi adoptée à la suite du déplorable attentat du 14 janvier 1858. Cette loi n'a pas été introduite à titre définitif dans notre législation ; un amendement en a limité l'application à un petit nombre d'années. C'est donc une mesure provisoire et temporaire. Comment en concilier le maintien avec la situation que le décret du 17 août 1859 proclame d'une façon si éclatante? La force du gouvernement ne lui permettra pas seulement de laisser cette loi à l'état de lettre morte dans nos codes, elle le portera à donner de nouveaux gages à la paix publique en l'abrogeant.

La presse, elle aussi, a eu sa part dans l'amnistie. Le gouvernement a jeté un regard sur elle, il a vu les embarras sous lesquels elle succombait, il lui a fait remise de toutes les condamnations et de tous les avertissements administratifs. Cette mesure mérite certainement nos éloges, mais elle ne suffira pas pour rendre à la presse la sécurité dont elle a besoin pour se livrer à des discussions utiles et sérieuses. Nous avons souvent entendu des amis dévoués du gouvernement se plaindre du silence de la presse sur bien des questions importantes, et le considérer comme une calamité publique. Si le pouvoir, comme nous avons tout lieu de le croire, désire que la presse éclaire l'opinion, il doit porter toute son attention sur la législation qui la régit. La loi organique de la presse porte, il est impossible de se le dissimuler, le caractère évident d'un système de transition. Le droit qu'elle donne à l'administration d'avertir, de suspendre et de supprimer, laisse peu de sécurité aux propriétaires des journaux. La loi reconnaît, il est vrai, en termes exprès, le droit d'examiner et de critiquer les actes de l'administration; mais elle laisse à celle-ci, si la critique lui déplaît, le moyen d'en prévenir le retour. La presse préfère le plus souvent s'abstenir de l'usage d'une faculté qui présente tant de dangers. Si le gouvernement croit à la nécessité de donner des allures plus franches à la presse, il doit renoncer à tout contrôle administratif et se borner à déférer aux tribunaux les délits qu'elle peut commettre. Cette détermination, d'ailleurs, ne saurait exposer la société à de grands périls, car le décret du 17 février 1852 a organisé la répression des délits de la presse sur de telles bases, qu'il ne laisse aucune chance à l'impunité.

Au moment même où les derniers actes du gouvernement français excitent une si sincère et si chaleureuse approbation dans l'Europe entière, nous voudrions pouvoir adresser les mêmes éloges à l'allié qui lui doit tout; mais les procédés de M. Rattazzi à l'égard de la presse ne sauraient nous le permettre. La suppression du dernier organe conservateur en Piémont nous fait craindre sérieusement que la monarchie sarde n'attende encore longtemps la restitution de ses libertés constitutionnelles.

Le secrétaire de la rédaction, P. DOUHAIRE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-SEPTIÈME

(ONZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.) *

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

AGREVAL (B. D'). — Traducteur de *la Famille Alvareda*, 118-336.

AMPÈRE (J. J) — Alexis de Tocqueville; art. biographique, 313. — *César, scènes historiques*, 571.

ANGLETERRE. — Lettre sur le rôle des catholiques dans les dernières élections en Angleterre, 167. — Lettre de Londre, 374. — Lettre de Londre, 544.

ARTS. — Voyez *Peinture, Sculpture.*

ARS. — M. le curé d'Ars, nécrologie, 751.

AUTRICHE. — L'Autriche et l'Italie, 283. V. GAILLARD.

BARANTE (Le baron DE), de l'Académie française. — *Le Parlement et la Fronde; — La Vie de Mathieu Molé; — Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue et M. le comte Molé*, 599.

BEUGNOT. — Les Parlements, deuxième article, 599. — *V.* BARANTE.

BESLAY (F.). — Bulletin bibliographique, 773. V. FLEURY.

BIXIO (Henri). — La paix de Villafranca, la question religieuse et la question italienne, 681-690.

BOISSARD (Ferjus). — Madame Ristori et le théâtre italien à Paris, 86-108.

BOURGOING (François de). — Campagnes des Piémontais contre les Autrichiens en 1848 et 1849, 43-66.

BONNET (Victor). — *Questions économiques et financières à propos des crises*, 174.

BOYS (Albert du). — Documents nouveaux et inédits sur l'inquisition portugaise, 483.

BORDAS-DEMOULIN. — Notice nécrologique, 754.

BROGLIE. — Examen de son ouvrage : *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*. Deuxième partie. Art. du P. Lacordaire, 201. — *M. le Prince de Broglie et Dom Guéranger*, par l'abbé Marty, 391.

BULWER LYTTON (Sir Edward). — *Qu'en fera-t-il ?* roman. 700-722.

CABALLERO (Fernan). — *La Famille Alvareda* (suite), 118. — Fin, 336.

CANTU (Cesare), — *Storia degli Italiani*, art. de M. Léopold de Gaillard, 283.

CARNÉ (Le comte Louis DE). — *La monarchie française au dix-huitième siècle; études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 390.

CHALAMBERT (V. DE). — Examen de l'ouvrage de M. l'abbé Cognat : *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique*, 244-265.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août.

Champagny (Fr. de). — Bulletin bibliographique, 571.

Chronique du mois (juin 1859). — Débuts de la campagne d'Italie ; espérances et craintes. — Chute du ministère Derby. — Mort de M. de Metternich. — Mort du roi de Naples. — Conjectures diverses. — Mandements des évêques. — Lettres de MM. de Corcelle et de Falloux à l'*Univers*. — Le pamphlet de M. About. — Une préface de M. Renan, 379.

Chronique du mois (juillet 1859), 578.

Clément d'Alexandrie. — *V.* Cognat.

Cochin (Augustin). — Notice sur M. Bordas-Demoulin, 754. — Bulletins bibliographiques, 757-759.

Cognat (L'abbé J.). — *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique*, 244.

Darcel. — *V.* Lassus.

Dareste. — *V.* Fleury.

David (L'abbé). — Examen de la *Philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par M. Charles Jourdain, 668-680.

Delfortrie. — *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise*, 192.

Descartes. — *Supplément aux œuvres de Descartes*, par M. le comte Foucher de Careil, 184.

Douhaire. — Bulletin bibliographique, 176. — *La guerre et l'Italie*, 195. — Bulletin bibliographique, 390-557. — Roman de sir Edward Bulwer-Lytton : *Qu'en fera-t-il ?* 700.

Dupanloup (Mgr). — De l'éducation. — De l'éducation en général, 178.

Économie politique et sociale. — *Questions économiques et financières à propos des crises*, par Victor Bonnet, 174. — Résumé de l'enquête sur la législation des céréales, par A. F. Legentil, 225-243. — De la propriété intellectuelle, 759.

Espagne. — Situation politique de l'Espagne, 539.

Évangiles. — De la critique historique des Évangiles. Art. de M. l'abbé Perreyve, 5. — *V.* Wallon et Perreyve.

Finances. — *Questions économiques et financières*, 172. — *L'administration financière en France*, 176.

Fleury. — *Institution au droit français*, par Claude Fleury, publiée par M. Edouard Laboulaye et M. Dareste, 773.

Foisset. — Examen de l'ouvrage de M. Guizot : *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, tome second, 393.

Foucher de Careil (Comte). — *Supplément aux œuvres de Descartes*, 184. — *Œuvres complètes* de Leibniz, publiées sur les manuscrits originaux, par le comte Foucher de Careil, 757.

Fournel (Victor). — Le salon de 1859, premier article 145. — Deuxième art. 266.

France. — *La monarchie française au dix-huitième siècle*, par M. de Carné, 391. — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot. Tome second, 393. — Les Parlements, deuxième article, 599. — La paix de Villafranca, 681. — Une petite ville à la fin du seizième siècle, 723, V. Raudot. — Louis XVI et sa Cour, par Amédée Renée, 763. — L'Amnistie, 775.

Gaillard (Léopold de). — L'Autriche et l'Italie, 283-311. — *V.* Cantu.

Galitzin (Augustin). — Les chemins de fer russes, 553.

Gigot (Albert). — La Pologne en 1859, 649-667.

Glajeux (Anatole des). — Bulletin bibliographique, 763.

Guéranger. — *M. le prince de Broglie et Dom Guéranger*, par l'abbé Marty, 391.

Guizot. — *V.* Foisset.

Hericaut (Ch. d'). — *V.* Moland.

Histoire. — *César, scènes historiques*, par J. J. Ampère, 571.

Histoire ecclésiastique. — Lettre sur le rôle des catholiques dans les dernières élections en Angleterre, 167. *V.* Italie, *Papauté*. — *Chrétiens et Turcs*, par M. Eugène Poujade, 189. — *L'Eglise et l'empire romain au quatrième siècle*, par Albert de Broglie, — Documents nouveaux et inédits sur l'inquisition portugaise, 483. — *L'Église romaine en face de la révolution*, par M. Crétineau-Joly, 556. — La paix de Villafranca : la question religieuse et la question italienne, 681.

Hock (M. de). — *L'administration financière en France*, traduction de M. A. Legentil, 176.

Hugonin (L'abbé Flavien). — Philosophes italiens. — Rosmini, 432-458.

Inquisition. — Documents nouveaux et inédits sur l'inquisition portugaise, 482.
Italie. — Campagnes des Piémontais contre les Autrichiens en 1848 et 1849, 43. — V. Ulloa, Schœnhals. — Le Saint-Siége en 1859, 109. — La guerre et l'Italie, 194. — L'Autriche et l'Italie, 283. — Lettre de Pérouse, 548. — La paix de Villafranca, 681.
Jurisprudence. — *Institutions au droit français*, par Claude Fleury, 773.
Laboulaye (Edouard). — V. Eleury.
Lacordaire (le R. P.). — Examen de l'ouvrage de M. de Broglie : *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, 201-224. — Des études philosophiques, discours prononcé à la distribution des prix de l'école de Sorèze le 10 août 1859, 585-598.
Landriot (Mgr), évêque de la Rochelle et de Saintes. — *Mandements*, années 1856-1857, 739.
Lanoye (M. de). — *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale*, 187.
Lassus. — *Album de Villard de Honnecourt, architecte du treizième siècle*, publié par MM. Lassus et Alfred Darcel, 179.
Latour (Antoine de). — Étude sur Alfred de Musset, 67-84.
Leibniz. — V. Foucher.
Legentil (A. F.). — Résumé de l'enquête sur la législation des céréales, 225-243.
Lemercier (Vicomte Anatole). — Bulletin bibliographique, 739.
Lenormant (Ch.). — Ary Scheffer, 459.
Lenormant (François). — Revue critique, 179-193. — Bulletin bibliographique, 563.
Linguistique. — *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise*, par M. Delfortrie, 192.
Littérature. — V. Roman. *Nouvelles françaises en prose du treizième et du quatorzième siècle, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes*, par MM. L. Moland et Ch. d'Héricault, 176. — De la personnalité dans le roman, art. de M. de Pontmartin, 417. — *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique dans les rapports avec l'élévation morale et religieuse des peuples*, par M. Villemain, 563.
Marty (M. l'abbé). — V. Guéranger.
Meaux (Vicomte de). — Le Saint-Siége en 1859, 109-117.
Metz-Noblat (A. de). — L'Oncle Seppi, nouvelle, 510-538.
Modeste (Victor). — V. Passy.
Moland et Ch. d'Héricault. — *Nouvelles françaises en prose du treizième et du quatorzième siècle*, 176.
Molé. — *La vie de Mathieu Molé ; — Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue, et M. le comte Molé*, par le baron de Barante, 598.
Monin. — Notice biographique sur M. le curé d'Ars, 751.
Montmorency (Madame de). — *Madame de Montmorency*, par Amédée Renée, 763.
Moreau (Henry). — Bulletin bibliographique, 172.
Musset (Alfred de). — V. de Latour.
Musset (Paul de). — *Lui et Elle*, 417.
Paillottet (P.). — V. Passy.
Papauté. — Le Saint-Siége en 1859, art. de M. le vicomte de Meaux, 109.
Passy. — *De la propriété intellectuelle*, études par MM. Frédéric Passy, Victor Modeste, et P. Paillottet, avec une préface par M. Jules Simon, 759.
Peinture. — Le salon de 1859. Premier article, 145. — Deuxième article, 266. — Ary Scheffer, par Ch. Lenormant, 459.
Perreyve (L'abbé H.). — De la critique historique des Évangiles, 5.
Philosophie. — Système légendaire de M. Renan, 7. — *Supplément aux Œuvres de Descartes*, par M. le comte Foucher de Careil, 184. — *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique*, par l'abbé J. Cognat, 244. — Philosophes italiens. — Rosmini, 432. — Des études philosophiques, discours prononcé à la distribution des prix de l'école de Sorèze, le 10 août 1859, 585. — Du monothéisme chez les races sémitiques, 632. — *La Philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par M. Ch. Jourdain, 668. — *Œuvres complètes de Leibniz*, 756.
Pologne. — La Pologne en 1859, 649.
Pontmartin (Armand de). — De la personnalité dans le roman, 417.
Poujade (Eugène). — *Chrétiens et Turcs*, 189.
Propriété. — De la propriété intellectuelle, 759.

PROTESTANTISME. — Daniel Chamier, par M. Read, 192.

PRUSSE. — La Prusse avant et après la paix de Villafranca, 743.

RAUDOT (ancien représentant de l'Yonne). — Une petite ville à la fin du seizième siècle, 723.

READ. — *Daniel Chamier*, 192.

RENAN. — Système légendaire de M. Renan, 7. — Une préface de M. Renan, 387. — Du monothéisme chez les races sémitiques : Observations sur un mémoire de M. E. Renan, 633.

RÉNÉE (Amédée). — *Madame de Montmorency* et de *Louis XVI et sa Cour*, 763.

RISTORI. — Madame Ristori et le théâtre italien à Paris, 86.

ROMAN. — *La famille Alvareda*, par Fernan Caballero (suite), 119. — Fin, 336. — *Elle et Lui*, par George Sand, et *Lui et Elle*, par M. Paul de Musset, art. de M. de Pontmartin, 417. — L'Oncle Seppi, nouvelle, 511. — *Qu'en fera-t-il?* par sir Edward Bulwer-Lytton, 700.

ROSMINI. — Philosophes italiens. — Rosmini, 432.

RUSSIE. — Les chemins de fer russes, 553.

SAND (George), auteur de *Elle et Lui*, 417.

SCHEFFER (Ary). — Art. critique et biographique sur Ary Scheffer, par Ch. Lenormant, 459.

SCHŒNHALS (Général), aide de camp de Radetzky. — Examen critique de son livre : *Campagnes d'Italie en* 1848 *et* 1849, 43.

SCULPTURE. — *V.* Salon de 1859, 277.

THÉATRE. — Madame Ristori et le théâtre italien à Paris, 86.

THOMAS (d'Aquin). — *La philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par M. Ch. Jourdain, 668.

TOCQUEVILLE (Alexis DE). — Article biographique, par M. Ampère, 312.

ULLOA (Général). — Examen critique de son ouvrage : *Guerre de l'indépendance italienne*, en 1848 et 1849, 43.

UNIVERS (Journal l'). — Lettres de MM. de Corcelle et de Falloux à l'*Univers*, 384.

VILLARD DE HONNECOURT. — *Album de Villard de Honnecourt, architecte du treizième siècle*, publié par MM. Lassus et Alfred Darcel, 179.

VILLEMAIN. — *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique dans les rapports avec l'élévation morale et religieuse des peuples*, 565.

VOYAGES. — *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale*, par M. de Lanoye, 187.

WALLON (de l'Institut). — Examen de son ouvrage : *De la croyance due à l'Évangile, examen critique de l'authenticité des textes et de la vérité des récits évangéliques*, 5. — Du monothéisme chez les races sémitiques; Observations sur un mémoire de M. E. Renan, 633.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME ONZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-SEPTIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI.

De la critique historique des Évangiles, par l'abbé H. Perreyve. 5
Campagnes des Piémontais contre les Autrichiens en 1848 et 1849, par F. de Bourgoing. 45
Alfred de Musset, par M. Antoine de Latour. 67
Madame Ristori et le théâtre italien à Paris, par M. Ferjus Boissard. . . . 86
Le Saint-Siége en 1859, par M. le vicomte de Meaux. 109
La famille Alvareda, Nouvelle (Suite), par Fernan Caballero. 110
Le salon de 1859, par Victor Fournel. 145

Mélanges :

Du rôle des catholiques dans les dernières élections en Angleterre. . 167

Biographie française :

Questions économiques et financières à propos des crises, de M. Victor Bonnet, par M. H. Moreau. 172
L'Administration financière en France, de M. de Hock. 176
Nouvelles françaises en prose, du treizième et du quatorzième siècle, de MM. Moland et Ch. d'Héricault, par M. P. Douhaire. 176

Revue critique :

Album de Villard de Honnecourt, publié par MM. Lassus et Alfred Darcel. — Supplément aux OEuvres de Descartes, par M. le comte Foucher de Careil. — Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale, par M. de Lanoye. — Chrétiens et Turcs, par M. Eugène Poujade. — Daniel Chamier, par M. Read. — Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise, par M. Delfortrie, par M. François Lenormant. 179
La guerre et l'Italie. 194

JUIN.

L'Église et l'empire romain au quatrième siècle de A. de Broglie, par le P. Lacordaire. 201
De l'enquête sur la législation des céréales, par F. Legentil. 225
Clément d'Alexandrie de M. l'abbé Cognat, par M. V. de Chalambert. . . . 244
Le salon de 1859 (Fin), par Victor Fournel. 266
L'Autriche et l'Italie, par Léopold de Gaillard. 283
Alexis de Tocqueville, par J. J. Ampère, de l'Académie française. 312
La famille Alvareda, Nouvelle (Fin), par Fernan Caballero. 336

Mélanges :

Lettre de Londres. 374

Chronique du mois :

Débuts de la campagne d'Italie; espérances et craintes. — Chute du ministère Derby. — Mort de M. de Metternich. — Mort du roi de Naples. — Conjectures diverses. — Mandements des évêques. — Lettres de M. de Corcelle et de Falloux à l'*Univers*. — Le pamphlet de M. About. — Une préface de M. Renan. 378

JUILLET.

Mémoires de M. Guizot, tome II, par M. Foisset. 395
Elle et Lui. — Lui et Elle, par M. A. de Pontmartin. 417
Philosophes italiens, — Rosmini, — par l'abbé F. Hugonin. 432
Ary Scheffer, par Ch. Lenormant, de l'Institut. 459
L'inquisition portugaise. — Documents inédits, par Albert du Boys. . . . 483
L'oncle Seppi. Nouvelle, par M. A. de Metz-Noblat. 511

Mélanges :

Lettre de Barcelone. — Situation politique de l'Espagne. 539
Lettre de Londres. 544
Lettre de Pérouse. 548
Les chemins de fer russes. 553

Bibliographie :

La révolution en face de l'Église, de M. Crétineau-Joly, par M. P. Douhaire. 557
Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique, de M. Villemain, par M. F. Lenormant. 563
César, scènes historiques, de M. J. J. Ampère, de l'Académie française, par M. F. de Champagny. 571

Chronique du mois.

AOUT.

Des études philosophiques, par le P. Lacordaire. 585
Les Parlements, deuxième partie, par M. le comte Beugnot, de l'Institut. 599
Du monothéisme chez les races sémitiques, par M. H. Wallon, de l'Institut. 633
La Pologne en 1859, par Albert Gigot. 649

Philosophie de saint Thomas d'Aquin, par M. l'abbé DAVID. 668
La paix et la question italienne, par M. H. BIXIO. 681
Qu'en fera-t-il? roman de sir Edward-BULWER-LITTON, par M. P. DOUHAIRE. . 700

MÉLANGES :

Une petite ville au seizième siècle, par M. RAUDOT. 725
Les mandements de Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes, par M. le vicomte LEMERCIER. 739
La Prusse avant et après la paix. 743

NÉCROLOGIE :

Le curé d'Ars, par M. MONIN. 751
M. Bordas-Demoulin, par Auguste COCHIN. 754

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE :

OEuvres complètes de Leibnitz, de M. le comte FOUCHER DE CAREIL; de la Propriété intellectuelle, de MM. Frédéric PASSY, Victor MODESTE et P. PAILLOTTET, par M. Aug. COCHIN. 757
Madame de Montmorency; — Louis XVI et sa Cour, de M. Amédée RENÉE, par M. Anatole DES GLAJEUX. 763
Institution au droit français, de Claude FLEURY, par M. F. BESLAY. . 773

L'Amnistie. 775

FIN DE LA TABLE DU VOLUME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1



